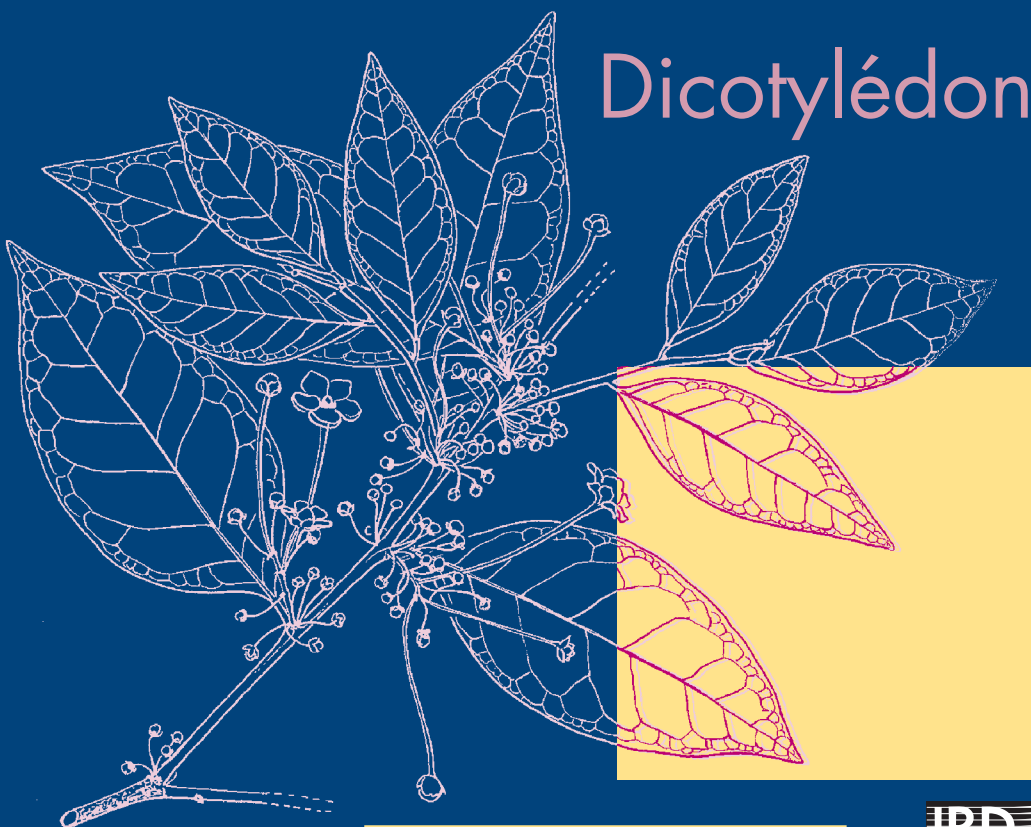


Francis Friedmann

Flore des Seychelles

Dicotylédones



Flore des Seychelles

Francis Friedmann

Flore des Seychelles

Dicotylédones

IRD Éditions

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Publications scientifiques du Muséum

Collection Faune et Flore tropicales 44

Marseille, 2011

Illustrations : Les dessins de détails sont de l'auteur, les dessins d'ensemble (rameaux fleuris ou fructifiés, etc.) sont de Françoise CROZIER (qui a aussi passé à l'encre quelques détails) et de Françoise THEUREAU (planches 7 à 11, 83, 84, 100, 104, 105, 107 à 109, 116, 117, 155, 156, 162, 164, 165, 202 à 205, 208, 209). Les planches 38, 42, 43, 45, 50, 74, 75, 78, 81, 128, 176, 201 ainsi que le glossaire des termes techniques sont tirés de la *Flore des Mascareignes* avec l'autorisation des éditeurs.

Couverture : Michelle SAINT-LÉGER

Édition revue 2011 : les nouveautés et actes nomenclaturaux de l'ouvrage prennent la date de l'édition originale de 1994.

© Orstom Éditions 1994

© IRD, Publications scientifiques du Muséum, 2011

ISBN IRD : 978-2-7099-1701-8
ISBN MNHN : 978-2-85653-668-1
ISSN 1286-4994

AVANT-PROPOS

Cette nouvelle *Flore des Seychelles* a été réalisée avec l'appui du ministère français de la Coopération, selon le souhait des autorités seychelloises de voir mises à jour les connaissances sur le patrimoine naturel des principales îles. À la suite de ma contribution au programme « Flore des Mascareignes », la direction de l'Orstom (actuellement IRD) m'a confié en 1980 la tâche de compléter l'inventaire botanique des Seychelles en vue de la rédaction d'une Flore.

Les recherches sur le terrain se sont poursuivies jusqu'en 1983 et pendant deux missions de trois mois en 1985 et 1987. J'ai ainsi pu explorer les différentes îles granitiques. Parmi les îles coralliennes, j'ai visité principalement Aldabra, pendant six semaines en 1983 et dix jours en 1989. Ces prospections m'ont permis de collecter environ 2 300 spécimens de plantes indigènes et naturalisées (ainsi que certaines plantes cultivées dont le recensement n'est cependant pas exhaustif).

Le traitement des dicotylédones est basé en partie sur ces récoltes et sur des collections plus anciennes conservées surtout dans l'Herbier de Kew (Angleterre), dans une moindre mesure au Muséum de Paris et aux Seychelles mêmes. Il existe aussi une importante collection récente d'*exsiccata* des Seychelles à Saint-Pétersbourg (Russie). Je remercie les directeurs des Herbiers de Kew, de Saint-Pétersbourg et des Seychelles pour l'envoi en prêt à Paris de nombreux spécimens d'herbier. D'autres collections conservées dans divers Herbiers, aux États-Unis, en Afrique du Sud et en Irlande, n'ont pas été vues, car il s'agit essentiellement de duplicata des collections précitées.

Quelques problèmes taxonomiques n'ont pu être résolus dans le cadre de cette Flore. Ainsi le statut de certaines espèces indigènes, supposées endémiques, appartenant aux genres *Euphorbia*, *Phyllanthus*, *Solanum* ou à la famille des Rubiacées, n'a pu être définitivement établi, car la connaissance de ces taxons dans les territoires voisins, surtout à Madagascar, était encore insuffisante. Leur étude en dehors de l'aire de la Flore ne pouvait être réalisée dans le temps imparti (ces cas sont discutés dans les notes). L'étude du matériel (achevée en juillet 1992) et la rédaction ont été réalisées au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (Laboratoire de phanérogamie).

Un petit nombre de nouveautés taxonomiques ou de changements dans la nomenclature sont publiés pour la première fois dans cet ouvrage.

INTRODUCTION

La République des Seychelles comprend une centaine d'îles réparties entre 4° et 10° de latitude au sud de l'Équateur et distantes de 400 à 1 600 km de la côte est de l'Afrique.

Du point de vue de leur origine géologique, les îles sont de deux types. Il y a d'une part, au nord-est, un groupe d'îles granitiques (Seychelles proprement dites) qui, par leur isolement, peuvent être classées avec les îles océaniques, mais qui constituent une exception géologique en étant d'origine continentale et non volcanique ou corallienne. Leur isolement insulaire résulte de la dérive des continents et a débuté, pour s'accroître ensuite, avec la séparation de l'Inde du continent africain (BRAITHWAITE, 1984). D'autre part, une cinquantaine d'îles coralliennes s'étendent vers l'ouest-sud-ouest (Amirantes, Farquhar, Aldabra, etc.).

Les îles granitiques

Les îles granitiques, au relief escarpé, ont une superficie cumulée d'environ 230 km². Les principales sont Mahé, qui atteint une altitude de 905 m au Morne seychellois, Praslin (altitude 367 m), La Digue (altitude 333 m) et Silhouette (altitude 750 m). Leur substrat granitique est souvent altéré sur une grande épaisseur en une terre rouge ferrallitique. Des affleurements rocheux, dégagés par l'érosion sur les pentes les plus fortes, appelés «glacis» en créole, peuvent occuper de grandes surfaces. Les sommets forment parfois d'impressionnants chaos de blocs de granite arrondis et sculptés par l'altération et l'érosion. Les plaines côtières — ou «plateaux» —, formées de sable d'origine marine, sont presque inexistantes à Silhouette, plus étendues à Mahé, Praslin et La Digue.

Le climat est peu contrasté, avec une saison chaude et pluvieuse correspondant à la mousson du nord-ouest, de novembre à avril, et une saison légèrement plus fraîche quand soufflent les alizés du sud-est, de mai à octobre. La température moyenne annuelle au niveau de la mer à Mahé est de 26,6 °C, le maximum et le minimum absolus étant de 32,8 °C et 19,3 °C. Du fait de l'altitude peu élevée, la température moyenne est encore de 21 °C au sommet du Morne seychellois et on estime qu'elle n'y descend jamais en dessous de 12-13 °C (WALSH, 1984).

La pluviosité dépasse le plus souvent 2 000 mm au niveau de la mer (par exemple 2 600 mm à Victoria), avec environ trois mois relativement secs recevant moins de 100 mm de pluie. Les sommets reçoivent entre 4 000 et 5 000 mm (WALSH, 1984).

La densité du peuplement humain est importante sur trois îles seulement, la population d'à peu près 65 000 habitants étant établie à plus de 95 % sur Mahé, Praslin et La Digue.

Le type de végétation des îles granitiques est la forêt sempervirente que l'on peut subdiviser en plusieurs formations, étages et faciès, selon l'écologie et la composition floristique.

La mangrove et la forêt littorale sont constituées d'espèces en grande partie identiques à celles qui se trouvent dans ces mêmes formations à Madagascar ou en Afrique de l'Est : mangrove à *Rhizophora mucronata*, *Ceriops tagal*, *Bruguiera gymnorhiza*, forêt littorale à *Calophyllum inophyllum*, *Scaevola sericea*, *Thespesia populnea*, *Cordia subcordata*, etc. Des espèces littorales comme *Scaevola*, *Calophyllum*, *Cerbera*, peuvent monter jusqu'à 300-400 m, en mélange avec les espèces de la formation suivante.

La végétation non littorale pourrait être considérée en totalité comme « forêt de basse altitude » puisque la limite de cette formation se situe vers 800-900 m sur des territoires plus vastes. On peut cependant distinguer sur les deux îles les plus élevées, Mahé et Silhouette, deux étages : une forêt de basse altitude dont la limite se situe vers 500 m et une forêt hygrophile d'altitude, chacune avec différents faciès selon la nature du substrat et l'exposition.

La forêt de basse altitude a deux principaux faciès :

– une forêt à *Mimusops sechellarum*, *Vateriopsis sechellarum*, *Pandanus hornei*, *Verschaffeltia splendida*, dont les plus grands arbres dépassaient autrefois 30 m de hauteur, sur les sols fertiles des piémonts et des vallées.

– une forêt à *Dillenia ferruginea*, *Deckenia nobilis*, *Phoenicophorium borsigianum*, sur pentes et dômes granitiques. C'est une végétation où les palmiers peuvent être dominants. On y trouve les stations à *Medusagyne oppositifolia* (Mahé seulement) et à *Lodoicea maldivica* (ce palmier qui n'existe qu'à Praslin et Curieuse, colonise aussi de petites vallées).

La forêt hygrophile d'altitude a un faciès principal :

– la forêt à *Northea hornei* et *Glionnetia sericea* avec d'abondantes mousses épiphytes et des fougères en sous-bois, sur les sommets et les crêtes fréquemment baignés de nuages. Autres espèces caractéristiques : *Rapanea sechellarum*, *Psathura sechellarum*, *Hypoxidia maheensis*, *Nepenthes pervillei*, *Schefflera procumbens*.

Il existe un autre faciès de forêt hygrophile, connu seulement à Silhouette sur une surface très réduite. C'est la forêt à *Pisonia sechellarum* et *Psychotria silhouettae*, localisée dans une vallée vers 500 m d'altitude.

Sur le terrain les limites de ces subdivisions sont peu nettes du fait de la présence d'espèces plus ou moins ubiquistes, capables d'exister à toute altitude : *Paragenipa wrightii*, *Erythroxylum sechellarum*, *Psychotria pervillei*, *Dillenia ferruginea* qui sont abondantes sur les pentes basses mais existent en se raréfiant jusque dans la forêt à mousses, *Northea hornei* qui est très abondant sur les sommets, mais peut descendre jusqu'au niveau de la mer, où il est plus rare. Il y a d'autre part une incertitude sur la répartition altitudinale de certaines espèces aujourd'hui rares, dont l'aire n'est connue que de façon fragmentaire.

Ces espèces ont été en grande partie détruites par les défrichements qui ont commencé dès la fin du XVIII^e siècle et se sont poursuivis jusqu'au début du XX^e siècle. La forêt de basse altitude a ainsi pratiquement disparu avec

l'exploitation du bois d'œuvre, la plantation de cocotiers et l'extension des cultures vivrières. En 1874 déjà, les beaux arbres ne se trouvaient plus que dans les endroits peu accessibles des montagnes (HORNE, 1875). Avec l'exploitation de la cannelle (*Cinnamomum verum*) par distillation des feuilles, procédé utilisant beaucoup de bois de chauffage, une nouvelle phase de déforestation s'est attaquée, jusque vers 1940, à la végétation d'altitude qui n'a subsisté que sur quelques crêtes (VESEY-FITZGERALD, 1940).

De la végétation primitive des îles il reste aujourd'hui des lambeaux épars, rarement intacts, souvent envahis par des espèces exotiques et qui couvrent cinq pour cent à dix pour cent de la surface totale selon l'île considérée. Les zones dégradées ont été rapidement colonisées par diverses espèces exotiques : *Tabebuia pallida*, *Chrysobalanus icaco*, *Paraserianthes falcataria* et surtout *Cinnamomum verum* qui est devenu ubiquiste.

La flore, c'est-à-dire les différentes espèces dont l'ensemble constitue les étages et faciès de la végétation, est connue grâce aux prospections botaniques qui débutèrent en 1840 et aux ouvrages descriptifs dont le premier fut la *Flora of Mauritius and the Seychelles* de J.G. BAKER en 1877. La seule étude taxonomique complète des plantes à fleurs reste jusqu'à aujourd'hui celle de SUMMERHAYES (1931) qui estimait à deux cent trente le nombre des espèces indigènes. Les fougères ont été étudiées par CHRISTENSEN (1912) et TARDIEU-BLOT (1960).

En tenant compte de l'incertitude du statut de certaines espèces dont on n'est pas sûr qu'elles soient indigènes, on peut admettre pour les îles granitiques environ deux cents espèces indigènes de plantes à fleurs (dont environ cent trente espèces de dicotylédones et soixante dix de monocotylédones). Comme l'a noté SUMMERHAYES, ce chiffre est faible si on le compare à la richesse floristique d'autres îles de surface équivalente. Les fougères et autres cryptogames vasculaires comprennent environ quatre vingt espèces dont douze endémiques. (Parmi les plantes introduites, « exotiques » par opposition aux plantes indigènes, le nombre de dicotylédones atteint environ cinq cent cinquantes espèces et celui des monocotylédones environ deux cents, chiffres probablement un peu inférieurs à la réalité car des espèces rarement cultivées ont pu échapper aux recensements.)

Bien que numériquement faible, la flore seychelloise est intéressante par la nature des plantes qui la composent. Elle renferme en effet une famille endémique (sur quatre vingt familles indigènes) représentée par une seule espèce, *Medusagynne oppositifolia* (Medusagynaceae). C'est une espèce paléo-endémique qui n'a d'affinités directes avec aucune autre espèce actuelle, mais qui se rattache aux Théales.

Sur environ cent soixante dix genres indigènes, il y a douze genres endémiques dont six genres monospécifiques de palmiers : *Deckenia*, *Nephrosperma*, *Phoenicophorium*, *Verschaffeltia*, *Roscheria* et *Lodoicea*. *Lodoicea maldivica* est le joyau de la flore seychelloise. Sa noix bilobée est la plus grosse graine du règne végétal. Elle pèse généralement plus de dix kilogrammes et peut atteindre exceptionnellement un poids de vingt kilogrammes. Des fragments de noix déposés par la mer sur le littoral des Maldives, de l'Inde, de Ceylan, sont à l'origine de légendes très anciennes qui leur attribuaient des propriétés fabuleuses (LIONNET,

1986). Un auteur a aussi cherché à démontrer que le *Silphium*, une autre plante mythique des anciens, était en réalité le coco de mer (VERCOUTRE, 1913).

Sur les deux cents espèces indigènes, environ soixante dix sont endémiques, ce qui représente un taux d'endémisme assez élevé (trente-cinq pour cent).

Enfin l'intérêt de cette flore réside aussi dans ses affinités avec les flores d'Asie, alors que ce continent est au moins deux fois plus éloigné des Seychelles que l'Afrique.

Ainsi *Vateriopsis sechellarum* est-il le représentant le plus occidental de la sous-famille des Dipterocarpoideae qui sont surtout indo-malaises. De même, des genres comme *Soulamea*, *Timonius*, *Garnotia*, *Thoracostachyum*, *Agrostophyllum*, *Nepenthes*, *Dillenia*, *Camptosperma*, sont par ailleurs exclusivement ou essentiellement répandus en Indo-Malaisie ou jusqu'en Polynésie (*Nepenthes*, *Dillenia* et *Camptosperma* ont aussi une ou deux espèces à Madagascar). Ces affinités peuvent même aller jusqu'au niveau spécifique (dans l'état actuel des connaissances taxonomiques). Une répartition tout à fait extraordinaire est celle d'*Amaracarpus pubescens* présent aux Seychelles et à Java. *Acacia pennata*, trouvé récemment à Silhouette, est largement répandu en Asie. *Procris insularis* a plus d'affinités avec une espèce d'Indo-Malaisie qu'avec les *Procris* malgaches. *Pisonia sechellarum* est affine de *P. umbellifera* des Nouvelles-Hébrides. Ces espèces n'ont pas une dissémination à longue distance comme les plantes littorales. Leur aire de répartition est relictuelle. Elle est la conséquence de l'histoire géologique des îles granitiques et témoigne de relations biogéographiques anciennes plus étroites entre les Seychelles et l'Asie.

Les espèces seychelloises affines de la flore de Madagascar et des Mascareignes sont à peu près aussi nombreuses que celles de la catégorie précédente, alors que celles ayant des affinités purement africaines sont peu nombreuses. Les genres *Ludia*, *Aphloia*, *Pittosporum*, *Psychotria*, *Brexia*, *Mimusops*, *Grisollea*, *Tournefortia*, *Achyrospermum*, *Ficus*, *Angraecum*, *Acampe* ont, aux Seychelles, des espèces identiques ou très affines d'espèces malgaches ou des Mascareignes. Les espèces des genres *Impatiens*, *Trilepisium*, *Rothmannia*, *Pseuderanthemum* sont plus proches d'espèces africaines.

Une vingtaine d'espèces endémiques sont devenues très rares et doivent être considérées comme menacées ou vulnérables. Ainsi on ne connaît dans la nature qu'environ quarante individus de *Medusagyne oppositifolia*. Parmi les plantes indigènes *Trilepisium madagascariense*, *Pseuderanthemum tunicatum*, *Acacia pennata* sont aussi très rares et menacées.

La raréfaction de la plupart de ces espèces est due à la déforestation et, pour ce qui est des bois d'œuvre, à l'abattage sélectif (par exemple les *Vateriopsis*, *Drypetes*, *Trilepisium*, *Mimusops*, dont le bois était recherché).

Pour ce qui est de *Medusagyne*, il faut invoquer une autre cause. Sa rareté semble due surtout à sa trop faible régénération, bien que les individus soient parfaitement fertiles. La culture expérimentale (au jardin botanique de Nancy) a montré que les plantules sont très hygrophiles. Les stations où l'espèce survit n'offriraient donc pas une humidité suffisamment constante pour permettre aux

plantules de passer la phase critique. Même si le climat actuel est dans l'ensemble relativement humide, il comporte de courtes périodes de sécheresse qui peuvent être fatales aux plantules. On peut donc se demander si ce n'est pas un assèchement du climat, même minime (ou un changement de la répartition des pluies au cours de l'année), qui est la cause de cette faible régénération et de la raréfaction de l'espèce.

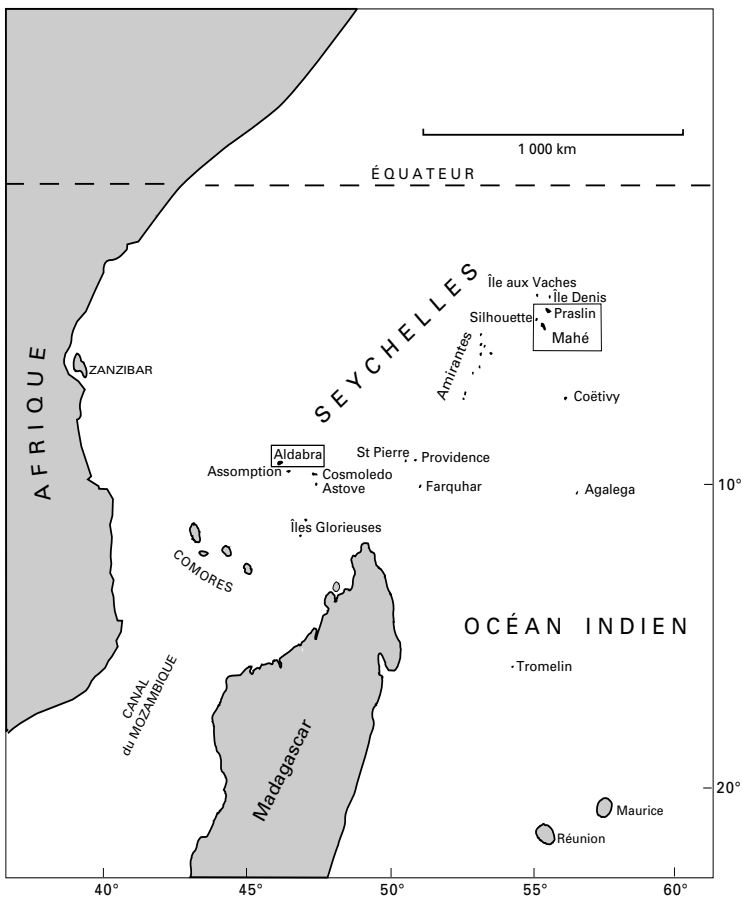
D'autres espèces particulièrement hygrophiles et aujourd'hui très rares, parfois réduites à quelques individus, comme *Psychotria silhouettae*, *Impatiens gordonii*, *Amaracarpus pubescens*, *Pisonia sechellarum*, *Piper* sp., ont peut-être régressé pour la même raison. En fait, une modification du climat dans le sens d'un assèchement (depuis quelques siècles et se poursuivant actuellement) pourrait être l'explication du faible nombre d'espèces indigènes trouvées aujourd'hui aux Seychelles.

La conservation des vestiges de végétation indigène est-elle aujourd'hui assurée ? Il n'y a plus de justification économique à la déforestation de ces vestiges situés dans des endroits peu accessibles et de surface fort réduite. L'existence d'une législation très stricte sur la protection de l'environnement éloigne encore le danger de menaces directes. Des destructions isolées sont bien sûr constatées : braconnage des cœurs de palmiste (*Deckenia nobilis*), ramassage de plantes supposées médicinales. Ces dégâts peuvent encore être réduits à force d'éducation et de surveillance.

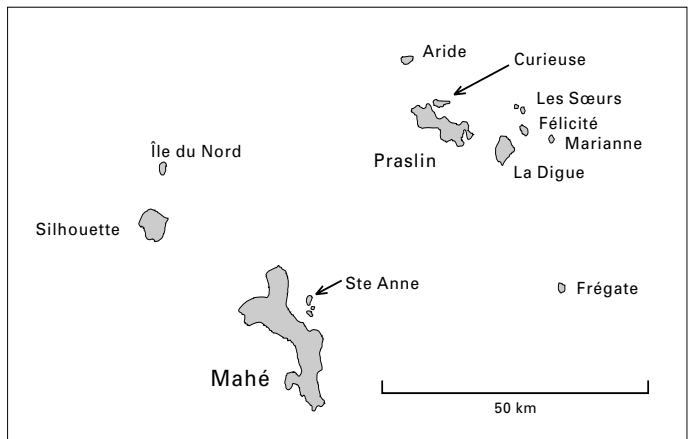
Une autre menace, plus grave et bien connue dans les îles tropicales, est l'envahissement des vestiges de végétation primaire par des plantes exotiques naturalisées (introduites pour être cultivées puis retournées à l'état sauvage).

La plus répandue est la cannelle, *Cinnamomum verum*, qui s'est disséminée progressivement, depuis environ deux siècles, du littoral jusqu'au sommet des montagnes. Bien qu'ayant un certain intérêt économique, il faut la considérer comme nuisible du point de vue de l'écologie. D'autres espèces envahissantes sont déjà localement très gênantes : *Paraserianthes falcataria*, *Syzygium jambos*, *Alstonia macrophylla*, *Furcraea foetida*. Certaines sont activement disséminées par les oiseaux : *Ardisia solanacea*, *Memecylon caeruleum*, *Ochna kirkii*. Même une orchidée comme *Dendrobium crumenatum* doit être considérée comme nuisible, car elle occupe la niche écologique de plusieurs orchidées indigènes. Si ce processus se poursuit sans entraves au rythme actuel, la végétation indigène finira par disparaître. Seules subsisteront pendant quelques siècles les espèces indigènes à grande longévité, sous forme d'individus de plus en plus isolés.

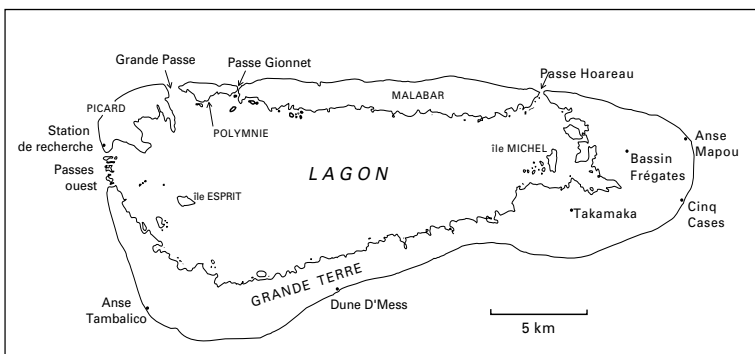
Pour conserver la végétation indigène, il ne suffit donc plus d'établir des réserves, même intégrales. Il faudra aussi intervenir activement pour limiter ou éradiquer autant que possible les exotiques les plus envahissantes. Aux Seychelles, la superficie des zones à protéger est heureusement assez faible pour qu'une action contre les exotiques soit envisageable avec quelque chance de succès. Pour être efficaces et peu coûteuses, les interventions doivent être aussi précoces que possible. C'est donc dès maintenant que des programmes d'éradication devraient être engagés.



Carte de situation



Mahé et îles granitiques



Aldabra

Les îles coralliennes

Les îles dites coralliennes sont soit des bancs de sable qui ne dépassent le niveau des plus hautes marées que de 2-3 m (Amirantes, Coétivy, etc.), soit des bancs de calcaire corallien dont les points les plus élevés n'atteignent qu'une dizaine de mètres d'altitude (des dunes de sable peuvent atteindre environ 30 m). La plus représentative de ce dernier type d'îles est Aldabra. Elle est relativement jeune, le corail qui en constitue la surface s'étant formé il y a environ 125 000 ans, au moment de la dernière période interglaciaire. La baisse du niveau de la mer, liée à la période glaciaire qui a suivi, a provoqué son émergence et a permis sa colonisation par des organismes terrestres, peut-être à partir de -100 000 ans (les îles basses sableuses sont encore plus récentes : elles ne sont émergées que depuis environ 5 000 ans) (TAYLOR *et al.*, 1979).

Aldabra a un climat plus contrasté que celui des îles granitiques et est soumise, certaines années, à l'influence des cyclones tropicaux. La température moyenne annuelle y est à peine plus élevée (27°C), mais avec une variation plus importante entre les extrêmes (36,3°C et 17,5°C). La pluviosité y est plus faible, environ 1 000 mm en moyenne par an. Les îles sableuses du groupe des Amirantes ont un climat plus proche de celui qui règne dans les îles granitiques au niveau de la mer (STODDART et WALSH, 1979).

La végétation des îles basses est du type forêt littorale, souvent remplacée aujourd'hui par des plantations de cocotiers. Les îles comme Aldabra possèdent en plus une mangrove à *Rhizophora* et *Avicennia* semblable à celle des îles granitiques et une formation floristiquement et écologiquement originale, le fourré (ou forêt basse) à *Apodytes* et *Ochna*. Cette formation est établie dans les zones suffisamment élevées pour être hors d'atteinte de la nappe phréatique salée (et où une mince lentille d'eau douce d'origine pluviale surmonte l'eau salée). Elle est souvent entrecoupée de clairières naturelles en partie stériles car elles correspondent à des affleurements de calcaire plus ou moins compact et où des étangs temporaires peuvent se former en saison des pluies. Ce type de substrat, aplani par l'érosion, est appelé « platin » en créole, alors que les surfaces karstiques plus perméables et très dissequées (lappiaz) sont appelées « champignon », nom qui a désigné tout d'abord les îlots épars du lagon dont la base est entaillée par les courants de marée ce qui leur donne effectivement une forme de champignon. Lorsque le substrat est peu élevé au-dessus de la nappe salée, surtout à la périphérie du lagon, une seule espèce est capable de s'installer à sa surface, *Pemphis acidula* qui par endroits forme un fourré monospécifique. À mesure que le niveau s'élève, ce fourré s'enrichit en espèces moins halophiles et la densité des *Pemphis* diminue.

Aldabra a la particularité d'abriter une importante population d'animaux herbivores : les tortues géantes (*Dipsoschelys elephantina*). Celles-ci, par leur action sur la strate herbacée (y compris sur les plantules des espèces ligneuses), influencent fortement la régénération et, de ce fait, la physionomie de la végétation.

En pâturant elles maintiennent un tapis herbacé et entretiennent des clairières là où un fourré arbustif pourrait s'installer (HNATIUK et MERTON, 1979).

Comme les tortues ont aussi besoin d'un couvert arbustif ou arborescent pour se protéger du soleil, un équilibre doit s'établir entre l'abondance de la population de tortues, l'étendue des pâturages régulièrement broutés et les surfaces boisées sans lesquelles elles ne pourraient survivre. On ne dispose pas encore de données précises sur les conditions de cet équilibre. Les prélèvements réguliers de tortues pour la consommation humaine avaient fini par réduire considérablement leur population à la fin du XIX^e siècle (STODDART et PEAKE, 1979), ce qui a probablement rompu l'équilibre et permis une extension de la végétation arborescente. Depuis le début du siècle les tortues sont moins ramassées et même strictement protégées depuis environ vingt cinq ans. Leur nombre a donc augmenté à nouveau avec pour conséquence une pression accrue sur la végétation dans les zones où la densité de la population est élevée, par exemple aux environs de Cinq Cases. Le retour à l'équilibre se ferait donc avec une certaine régression de la végétation arborescente et une augmentation de la mortalité des tortues là où elles sont redevenues trop abondantes, phénomènes que l'on peut constater par endroits actuellement. L'interprétation de ces phénomènes devra cependant tenir compte de l'impact sur la végétation de deux « ravageurs » qui ont été introduits à Aldabra et qui perturbent l'écosystème.

Des chèvres, introduites il y a environ un siècle (STODDART, 1971) et retournées à l'état sauvage, dégradent la végétation là où elles sont nombreuses. Par endroits les arbustes sont broutés jusqu'à une hauteur d'environ 1, 50 m. La présence de ces animaux nuisibles n'étant pas compatible avec le statut d'Aldabra, réserve naturelle et site du patrimoine mondial, leur éradication a été entreprise mais n'est pas achevée.

L'autre ravageur est une cochenille (*Icerya seychellarum*) introduite accidentellement (observée pour la première fois sur l'île Picard en 1968) et qui s'attaque à la majorité des plantes présentes à Aldabra. Les populations de certaines espèces particulièrement sensibles comme *Ficus lutea* ou *Guettarda speciosa* ont déjà souffert et des espèces rares comme *Maillardia montana*, *Psychotria pervillei* et *Bakerella clavata* semblent même avoir disparu à la suite de ces attaques.

Pour tenter d'obtenir un contrôle biologique et une diminution du niveau d'infestation, une coccinelle prédatrice d'*Icerya* a été introduite à Aldabra en 1989.

La flore indigène d'Aldabra et des îles voisines comporte environ cent trente cinq espèces de dicotylédones dont une cinquantaine existent aussi sur les îles granitiques. (Il y a, d'après la littérature, environ cinquante monocotylédones indigènes, dont neuf endémiques, et deux fougères (FOSBERG et RENVOIZE, 1980).

Les espèces particulières aux îles coralliennes surélevées sont celles du fourré à *Apodytes* et *Ochna*. Elles sont d'origine africaine et malgache. Après un réexamen de leurs affinités, il apparaît que l'endémisme est en réalité très faible. Environ six espèces sont encore considérées comme endémiques, mais plutôt par incertitude sur leur statut véritable, car elles appartiennent à des groupes dont la taxonomie est difficile (*Allophylus aldabricus*, *Solanum aldabrense*, *Euphorbia stoddartii*, etc.).

Parmi les espèces indigènes, certaines sont très rares (genres *Carissa*, *Tabernaemontana*, *Cassipourea*, *Wielandia*, *Eugenia*, *Maillardia*, *Psychotria*, *Ludia*,

Brexia). Elles existent aussi à Madagascar, en Afrique, aux Seychelles, dans un environnement plus favorable que celui d'Aldabra (climat plus humide, avec une pluviosité de 1 500 mm à 2 000 mm par an). On les trouve à Aldabra presque exclusivement à l'intérieur des bosquets formés par les espèces communes et où elles sont à l'abri du climat ambiant. Le « comportement » particulier de ces espèces semble montrer qu'elles ne sont pas adaptées aux conditions écologiques actuelles d'Aldabra. Elles ont dû coloniser l'île à une époque où le climat était plus humide. Pour expliquer leur raréfaction on peut avancer l'hypothèse, comme pour *Medusagyne*, d'un assèchement progressif du climat (mais ici ce sont les individus adultes qui seraient inadaptés). Une orchidée du genre *Hederorkis* (dont les deux seules espèces connues sont relativement hygrophiles) trouvée une seule fois à Aldabra en 1916 et qui semble aujourd'hui éteinte, aurait pu disparaître pour cette raison.

Une étude plus détaillée des espèces rares, dont la situation particulière dans l'écosystème est supposée ici indicatrice d'un changement du climat, ne serait pas sans intérêt pour la biogéographie. Les récentes attaques de cochenilles ont fâcheusement interféré avec le processus naturel de raréfaction en provoquant la disparition brutale de certaines de ces espèces.

Les plantes exotiques sont peu nombreuses à Aldabra. Quelques-unes sont en cours de dissémination et sont de ce fait une menace pour l'écosystème : *Lantana camara*, *Stachytarpheta jamaicensis*. Cette dernière est déjà très répandue et son éradication semble maintenant impossible.

Références bibliographiques

- BRAITHWAITE C. J. R. (1984). « Geology of the Seychelles ». In : STODDART D.R. (ed.), *Biogeography and ecology of the Seychelles islands*, Junk Publishers, The Hague : 17-38.
- WALSH R.P.D. (1984). Climate of the Seychelles. *ibid.* : 39-62.
- HORNE J. (1875). Report on the Seychelles islands. *Trans. Roy. Soc. Arts and Sc. Mauritius* 9 : 52.
- VESEY-FITZGERALD D. (1940). On the vegetation of the Seychelles. *J. Ecol.* 28 : 465-484.
- BAKER J.G. (1877). *Flora of Mauritius and the Seychelles*. Reeve & Co., London, 557 p.
- SUMMERHAYES V. S. (1931). An enumeration of the Angiosperms of the Seychelles. *Trans. Linn. Soc. Lond. 2nd Ser. Zool.* 19 : 261- 299.
- CHRISTENSEN C. (1912). On the ferns of the Seychelles and the Aldabra group. *Trans. Linn. Soc. Lond. 2nd Ser. Zool.* 15 : 407-422.
- TARDIEU-BLOT G. (1960). Les fougères des Mascareignes et des Seychelles. *Notulae Systematicae* 16 : 151-201.
- LIONNET G. (1986). *Coco de mer, le roman d'un palmier*. L'île aux Images, 95 p.
- VERCOUTRE A.T. (1913). Le Silphium des anciens est bien un palmier (*Lodoicea sechellarum* Labill.). *Rev. Gener. Bot.* 25 : 31-37.

- TAYLOR J.D. *et al.* (1979). Terrestrial faunas and habitats of Aldabra during Pleistocene. *Phil. Trans. R. Soc. Lond. B* 286 : 47-66.
- STODDART et Walsh (1979). Long term climatic change in the western Indian Ocean. *ibid.* : 11-23.
- HNATIUK R.J. et MERTON L.F.M. (1979). A perspective of the vegetation of Aldabra. *ibid.* : 79-84.
- STODDART D.R. et PEAKE J.F. (1979). Historical record of Indian Ocean giant tortoise populations. *ibid.* : 147-158.
- STODDART D.R. (1971). Settlement, development and conservation of Aldabra. *Phil. Trans. R. Soc. Lond. B* 260 : 611-628.
- FOSBERG F.R. et RENVOIZE S.A. (1980). The flora of Aldabra and neighbouring islands. *Kew Bull. Additional Series* 7, 358 p.

Autres ouvrages ou articles concernant la floristique des Seychelles

- AVERYANOV L. V. et KUDRIAVTZEVA E. P. (1987). *Contribution to a study of the Flora and Vegetation of Seychelles*. Komarov Botanical Institute, St Petersburg, 143 p.
- BAILEY D. (1971). *List of flowering plants and ferns of Seychelles with their vernacular names*. Imprimerie nationale, Mahé, 46 p.
- JEFFREY C. (1962). The Botany of the Seychelles (Report by the visiting botanist of the Department of Technical Cooperation Seychelles Botanical Survey, 1961-62 (37 p.). Appendice A : List of Vascular Plants collected during the Survey (18 p.). Rapport multigraphié.
- PROCTER J. (1974). The endemic flowering plants of the Seychelles : an annotated list. *Candollea* 29 : 345-387.
- PROCTER J. (1984). « Floristics of the granitic islands of the Seychelles ». In : STODDART D.R. (ed.), *Biogeography and ecology of the Seychelles islands*. Junk Publishers, The Hague: 209-220.
- ROBERTSON S.A. (1989). *Flowering plants of Seychelles (An annotated checklist of angiosperms and gymnosperms with line drawings)*. Royal Botanic Gardens, Kew, 327 p.

Abréviations

aff.	(affinis) : proche de... (mais non identique)
auct. non...	(auctorum non...) : des auteurs, non de...
BM	Herbier du Natural History Museum, Londres (Angleterre)
C	Herbier de l'Université de Copenhague (Danemark)
cf.	(confer) : comparez à... (peut-être identique à...)
comb. nov.	(combinatio nova) : combinaison nomenclaturale nouvelle.
cv.	cultivar, variété d'origine horticole.
et al.	(et alii) : ...et les autres... (s'agissant d'auteurs ou de collecteurs s'il y en a plusieurs).
ex	relie les noms de deux auteurs
f.	(forma) : forme (rang taxonomique infraspécifique)
FR	Herbier de Francfort (Allemagne)
herb.	(in herbario) : dans l'herbier...
hort.	(hortulanorum) : ...des horticulteurs.
incl.	(inclusus) : inclus...
in sched.	(in schedula) : ...sur une planche d'herbier ou une étiquette.
ins.	(insula) : île...
K	Herbier des Royal Botanic Gardens, Kew (Angleterre)
L	Herbier de Leyde (Pays-Bas)
LE	Herbier de (Leningrad) Saint-Pétersbourg (Russie)
loc.cit.	(loco citato) : à l'endroit cité plus haut (même ouvrage, même page).
nom. dub.	(nomen dubium) : un nom douteux, dont on ne sait avec certitude à quelle plante il s'applique.
nom. illegit.	(nomen illegitimum) : nom qui ne satisfait pas aux règles de la nomenclature botanique.
nom. invalid.	(nomen invalidum) : nom dont la publication ne respecte pas certaines conditions formelles.
nom. nud.	(nomen nudum) : nom publié sans être accompagné d'une description ou d'une diagnose.
op. cit.	(opere citato) : ...dans l'ouvrage cité plus haut, mais à une autre page.
P	Herbier du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.
p.p.	(pro parte) : ...en partie.
pro sp.	(pro specie) : au rang d'espèce.
pro syn.	(pro synonymo) : ...comme synonyme (un nom considéré comme synonyme par un auteur)
quoad spec.	(quoad specimen / specimina) : quant au spécimen... / aux spécimens...
sensu..., non...	au sens de... (auteur), non au sens de... (auteur).
s.l.	(sensu lato) : au sens large.
s.s.	(sensu stricto) : au sens strict.
sp.	(species) : une espèce
spp.	(species plurima) : plusieurs espèces.
sp. nov.	(species nova) : espèce nouvelle.
stat. nov.	(status novus) : un rang nouveau.

Abréviations

subsp. nov.	(subspecies nova) : sous-espèce nouvelle.
tab.	(tabula) : planche d'illustrations.
US	Herbier National des États-Unis (Washington, E.-U.)
var. nov.	(varietas nova) : variété nouvelle.

Abréviations de quelques références bibliographiques

Adansonia anno	<i>Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle</i> , Paris, 4 ^e sér., vol. , anno, section B, Adansonia (a pris la suite de <i>Adansonia</i> sér. 2 en 1981).
BAKER, F.M.S.	J.G. BAKER (1877). <i>Flora of Mauritius and the Seychelles</i> . Londres.
B.M.I.K. anno	<i>Bulletin of Miscellaneous Information</i> , Royal Botanic Gardens. Kew, Angleterre (1887-1941, devenu <i>Kew Bulletin</i> en 1946).
DC., Prodr.;	<i>Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis</i> . Paris, Strasbourg, Londres, 1823-1873, 17 volumes. Édité par A.P. de Candolle (DC.) jusqu'en 1841, ensuite par A. de Candolle (A. DC.).
FOSB. et RENV., Fl. Ald.	F.R. FOSBERG et S.A. RENVOIZE (1980). <i>The Flora of Aldabra and neighbouring islands</i> . Kew Bulletin Additional Series VII.
JEFFREY, Bot. Seych.	C. JEFFREY (1962). The Botany of the Seychelles. Report of the visiting botanist 1961- 62. 37 pp. Appendice A : List of vascular plants collected during the survey. 18 pp. (multigraphié).
J. Bot.	<i>Journal of Botany</i> , british and foreign. Londres, 1863-1942.
Kew Bull.	<i>Kew Bulletin</i> . Kew, Angleterre, 1946 +
L., Sp. Pl.	Carl von LINNÉ (1753). <i>Species plantarum</i> . Stockholm.
SUMMERH., Enum.	V.S. SUMMERHAYES (1931). An enumeration of the Angiosperms of the Seychelles Archipelago. <i>Trans. Linn. Soc.</i> Londres 19 : 261 - 299.

GLOSSAIRE DES TERMES TECHNIQUES A

A : préfixe privatif qui marque l'absence : *apétale*, sans pétales ; *aphylle*, sans feuilles.

Ab : préfixe qui marque l'éloignement : la face *abaxiale* d'une feuille est située du côté éloigné de l'axe ; épillet *abaxial* : dont la glume supérieure est tournée vers l'axe.

— marque aussi la séparation : la cicatrice d'*abscission* d'une feuille tombée.

Acaule : qui n'a pas de tige ; on désigne sous ce nom les plantes dont la tige, très courte, n'est pas apparente au-dessus du sol.

Acaulescent : à tige très courte, paraissant acaule.

Accombant : se dit d'un embryon plié en deux, la radicule étant couchée contre les bords des cotylédons. Voir Cruciferae.

Accrescent : se dit des parties de la fleur ou de l'inflorescence qui augmentent de taille et/ou en épaisseur après la floraison.

Acervulus (-i) (m) : ligne(s) de plusieurs fleurs, la proximale habituellement femelle, les autres mâles, chez certaines Palmae.

Aciculaire : voir aciculé.

Aciculé : en forme d'aiguillon mince, effilé et raide.

Acropète : se développant successivement vers le sommet.

Acroscopique : dirigé ou orienté vers le sommet.

Actinomorphe : dont les éléments sont disposés symétriquement autour d'un axe : fleur actinomorphe.

Aculé : muni d'aiguillons.

Acumen (m) : pointe étroite et effilée.

Acuminé : terminé par un acumen : se rétrécissant progressivement en pointe étroite.

Acyclique : se dit d'une fleur dont les pièces florales sont disposées en spirales et non en verticilles ou cycles.

Ad (Ac-) : préfixe qui marque la direction et signifie tourné vers : face *adaxiale* d'une feuille, qui fait face à l'axe ; épillet *adaxial*, dont la glume inférieure est du côté de l'axe.

— indique aussi l'accolement ou la soudure dans le cas de deux organes non identiques : étamine *adnée* à un pétale ;

Adventice (f) : plante introduite accidentellement d'une autre région et apparaissant dans les cultures ou les jardins, pouvant devenir une mauvaise herbe ou au contraire ne subsister que peu de temps.

Adventif : se dit d'un organe apparaissant à un endroit inhabituel : racines sur une tige ou sur une feuille ; bourgeons près d'une blessure sur une feuille ou une racine.

Aérenchyme (m) : tissu spongieux formé de cellules à parois minces, à grands espaces intercellulaires.

Aestivation (f) : voir préfloraison.

Aigrette (f) : touffe de soies fines et soyeuses que portent certains fruits ou graines (voir pappus).

Aigu : rétréci au sommet en un angle aigu.

Aiguillon (m) : excroissance pointue et piquante, se développant à partir de l'épiderme (et non du bois) d'un tronc, d'une tige ou d'un rameau ; on peut détacher les aiguillons sans endommager l'écorce proprement dite.

Aile (f) : 1 : lame foliacée ou scarieuse, aplatie, dont certains organes (tiges, fruits, glumes) sont munis. 2 : nom donné aux pétales latéraux d'une corolle papilionacée.

Aisselle (f) : intérieur de l'angle formé par une feuille avec un rameau, par un rameau avec une branche, etc.

Akène (m) : petit fruit sec, indéhiscent, à une seule graine, dont le péricarpe n'adhère pas à la graine (voir caryopse).

Albumen (m) : partie de la graine chargée de substances nutritives, entourant l'embryon, issue du développement de l'œuf secondaire du sac embryonnaire après fécondation (voir aussi endosperme et périsperme). (Toutes les graines n'ont pas d'albumen. S'il est absent, ce sont les cotylédons qui se chargent de réserves et deviennent volumineux ; ex. : les graines des Leguminosae).

Albuminé : contenant de l'albumen.

Aliforme : aplati en forme d'aile.

Allogame : se dit d'une plante dont les fleurs ne peuvent être fécondées que par du pollen d'une fleur d'un autre individu ; pollinisation croisée.

Allomorphe : de forme différente ; ex. : chez certaines espèces d'*Acalypha* qualifie les fleurs femelles solitaires, terminales, à 1 seule loge ovarienne, dont l'ornementation diffère de celle des fleurs normales.

Alterne : se dit d'organes insérés isolément sur un axe, non situés en face l'un de l'autre ; ex. : des feuilles sur une tige ou sur un rameau.

Alternipétale : alternant avec un pétale, non situé en face de lui.

Alternisépale : alternant avec un sépale, non situé en face de lui.

Alvéolé : ayant de petites dépressions \pm anguleuses.

Amphitrope : se dit d'un ovule qui est tellement recourbé sur lui-même que ses deux extrémités se rapprochent ; ex. : chez certaines Caryophyllaceae (synonyme de héli-anatrope).

Amplexicaule : se dit d'une feuille, d'une bractée ou d'un pétiole dont la base élargie entoure la tige ou le rameau.

Ampullacé : en forme de flacon ou de bouteille.

Anastomosé : réuni au moyen d'un ensemble de connections formant un réseau ; ex. : des nervures anastomosées.

Anatrope : se dit de l'ovule lorsqu'il est complètement renversé, de sorte que le micropyle s'approche du hile.

Androcée (m) : ensemble des étamines d'une même fleur.

Androgyne : se dit des inflorescences qui portent à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles.

Androgynophore (m) : allongement du réceptacle entre le périanthe d'une part, l'androcée et le gynécée d'autre part.

Androphore (m) : allongement ou renflement du réceptacle entre le périanthe et l'androcée dans des fleurs unisexuées mâles.

Anémochore : dont les semences sont dispersées par le vent.

Anémophile : qui est fécondé par du pollen transporté par le vent.

Angiosperme (f) : subdivision des Spermatophytes réunissant les plantes dont les ovules sont inclus dans un ovaire.

Anguleux : 1 : se dit d'une feuille dont le bord présente plusieurs grosses dents ou angles. 2 : se dit d'un organe présentant des faces disposées en dièdres ; ex. : une tige anguleuse.

Anisophylle : se dit d'une paire ou d'un verticille de feuilles où les pétioles et/ou les limbes sont de formes ou de tailles différentes ; ex. : chez les Urticaceae.

Anisopolaire : se dit d'un grain de pollen dont les faces proximales et distales ne se ressemblent pas.

Annuel : se dit d'une plante dont le cycle complet de vie est accompli en l'espace d'un an ou moins.

Anthèle (f) : inflorescence cymeuse ou fasciculée dans laquelle les rameaux latéraux sont plus longs que les centraux ; ex. : chez des Cyperaceae.

Anthère (f) : partie de l'étamine qui contient les grains de pollen, généralement divisée en deux loges, elles-mêmes pouvant être à deux sacs polliniques.

Anthérode (m) : parfois employé pour désigner l'anthère abortive d'un staminode lorsqu'elle est reconnaissable.

Anthèse (f) : moment de l'ouverture et de l'étalement d'une fleur.

Anthocarpe (m) : faux fruit formé par le gynécée et l'une ou l'autre pièce florale, le périanthe par exemple.

Anthophore (m) : allongement du réceptacle entre le calice et la corolle, ou entre le pédicelle et le périanthe.

Anti- : préfixe qui marque l'opposition : étamines *antipétales*, celles qui sont en face des pétales.

Antorse : dirigé vers l'extrémité d'un organe ; se dit d'épines, de dents ou de poils.

Aperture (f) : ouverture dans la paroi du grain de pollen par où se fait la germination.

Apétale : se dit d'une fleur sans pétales.

Apex (m) : pointe, sommet d'un organe.

Aphyllé : qualifie une plante sans feuilles.

Apical : relatif au sommet d'un organe. Placentation apicale : insertion des ovules au sommet ou près du sommet d'un ovaire uniloculaire ou de chaque loge d'un ovaire pluriloculaire.

Apicule (m) : pointe abrupte, courte, aiguë, non effilée, à l'extrémité d'un limbe ou au sommet d'un fruit.

Apiculé : qui porte un apicule.

Apocarbe : qualifie un gynécée à plusieurs carpelles libres ; qualifie également le fruit provenant d'un tel gynécée où chaque élément fructifié correspond à un carpelle unique.

Apotrope : se dit d'un ovule anatrope dont le micropyle est du côté abaxial du funicule.

Appendiculé : qui porte des appendices, des prolongements, des saillies allongées etc.

Apprimé : se dit d'un organe appliqué dans toute sa longueur sur un autre mais non soudé à lui ; qualifie aussi un indument formé de poils plus ou moins couchés.

Aptère : se dit d'un organe dépourvu d'aile.

Arachnoïde : se dit d'un indument formé de poils longs, fins, entrecroisés comme les fils d'une toile d'araignée.

Aranéeux : synonyme d'arachnoïde.

Arborescent : qui présente les caractères d'un arbre.

Arbrisseau (m) : plante ligneuse caractérisée par une tige ramifiée dès la base ou par plusieurs tiges naissant d'une souche commune.

Arbuste (m) : petit arbre à tronc en général assez grêle.

Aréole (f) : 1 : aire sur la face de la graine de certaines Leguminosae, délimitée par une variation texture du testa. 2 : organe spécial, se développant chez certaines Cactaceae à l'endroit où devraient naître les feuilles, se présentant sous forme d'un groupement de poils, d'aiguillons, de glandes et d'où partent les ramifications et des fleurs.

Aréolé : à surface divisée en petits éléments polygonaux par des bandes ou des raies ; également à taches ou dépressions plus ou moins régulières.

Arête (f) : 1 : long poil raide. 2 : dans l'épillet de certaines Gramineae, appendice filiforme, droit ou torsadé à la base et coudé, situé sur le dos ou à l'extrémité de glumes ou de glumelles, prolongeant la nervure médiane et plus rarement d'autres nervures.

Arille (m) : excroissance enveloppant \pm la graine et résultant d'une expansion du funicule ou de la chalaze. Voir également arillode et embryostège.

Arillode (m) : faux arille résultant de la transformation du tégument.

Aristé : muni d'une arête.

Article (m) : 1 : partie d'organe comprise entre deux joints nettement visibles ou entre deux étranglements ; ex. : un entre-nœud d'une tige ou d'un axe. 2 : chaque entre-nœud de l'axe d'un racème chez les Gramineae, ou entre-nœud séparant 2 fleurs sur la rachéole d'un épillet. 3 : partie d'une gousse de certaines Leguminosae et du fruit de certaines Cruciferae qui se détache à maturité. Voir lomentum.

Articulation (f) : surface suivant laquelle se séparent les deux parties d'un organe discontinu.

Articulé : formé d'un certain nombre d'articles ; ex. : une gousse articulée.

Ascendant : se courbant progressivement, pour, d'une position horizontale, se rapprocher de la verticale ; ou se courbant et se dirigeant vers l'extrémité (nervures).

Ascidie (f) : partie d'une feuille ou feuille entière transformée en une poche \pm tubuleuse, aussi appelée urne (chez les plantes dites carnivores).

Asymétrique : irrégulier ; qualifie un organe qui ne présente aucun plan ou axe de symétrie.

Atténué : se dit d'un organe dont la forme présente un rétrécissement progressif vers une extrémité.

Auricules (f) : 1 : lobes en forme d'oreille situés à la base du limbe foliaire de part et d'autre du pétiole et recouvrant plus ou moins ce dernier, ou recouvrant le rameau dans le cas de feuilles ou de bractées sessiles. 2 : chez les Gramineae, prolongements plus ou moins allongés du sommet de la gaine foliaire (ex : *Oryza sativa*) ; 3 : chez les Orchidaceae, lobes latéraux du rostelle de certaines espèces.

Autogame : se dit d'une plante chez laquelle les ovules d'une fleur sont fécondés par du pollen de la même fleur.

Axe (m) : communément utilisé pour désigner l'élément allongé central d'une plante, d'une branche, d'une inflorescence, d'une fleur, autour duquel sont disposées les différentes parties de l'individu ou de l'organe.

Axile : placement axile : insertion des ovules dans la partie centrale d'un ovaire pluriloculaire, dans l'angle interne de chaque loge.

Axillaire : situé à l'aisselle d'une feuille ou d'une bractée.

Axillant : qualifie un organe à l'aisselle duquel naît un bourgeon ; ex. : une feuille axillante.

B

Bacciforme : ressemblant à une baie, en parlant d'un fruit ou d'une graine.

Baie (f) : fruit charnu ou pulpeux, indéhiscent, contenant plusieurs graines, rarement une seule, libres dans le tissu charnu.

Barbu : muni de longs poils disposés en touffe(s) ou en aigrette.

Basal : relatif à la base. Placement basale : insertion des ovules à la base d'un ovaire uniloculaire, la columelle étant absente ou très réduite, ou à la base des loges d'un ovaire pluriloculaire.

Basifixe : attaché par sa base.

Basilaire : situé ou attaché à la base. Des feuilles sont dites basilaires lorsqu'elles sont rassemblées à la base de la tige près du niveau du sol, attachées à plusieurs nœuds à entre-nœuds extrêmement courts et peu apparents (voir également Rosette). Un placenta est basilaire lorsqu'il est situé au fond de la cavité ovarienne.

Basipète : qui se développe successivement vers la base (contraire : acropète).

Basiscopique : dirigé ou orienté vers le bas.

Bi-(Di-) : préfixe qui signifie 2 ou qui indique le redoublement par répétition ou duplication : *bifide*, profondément fendu en deux ; *bifoliolé*, à deux folioles ; *bifurqué*, ayant l'aspect d'une fourche à 2 dents ; *bilabié*, à deux lèvres, l'une au-dessus de l'autre ; ex. : une corolle ou un calice bilabiés ; *bilatéral*, disposé régulièrement de chaque côté d'un plan ; ex. : une fleur à symétrie bilatérale, fleur zygomorphe ; *bilobé*, à deux lobes ; *biloculaire*, à deux loges ; *bipare*, à ramifications opposées et dichotomiques ; *bipartite*, profondément divisé en deux lobes au-delà du milieu ; *bipennatifide*, lorsque les lobes d'une feuille pennatifide sont à leur tour divisés de la même manière ; *bipennatipartite*, lorsque les lobes d'une feuille pennatipartite sont à leur tour divisés de la même manière ; *bipennatiséqué*, lorsque les lobes d'une feuille pennatiséquée sont à leur tour divisés de la même manière ; *bipenné*, qualifie une feuille composée-pennée dont chaque division est à son tour pennée, comme chez les *Acacia* ; *birameux*, désigne un poil fixé en son milieu ou en un point de sa longueur et ayant ainsi 2 branches (poil en navette ou médifixe) ; *bisannuel*, plante dont le cycle s'accomplit en deux ans ; *bisérié*, dispose en deux rangées ; *biserrulé*, à bords garnis de dents de scie de 2 tailles différentes ; *bisexué*, caractérise une fleur qui possède étamines et pistils ; *biterné*, se dit d'une feuille composée ayant un pétiole qui se divise en trois pétiolules lesquels se subdivisent encore en trois autres portant les folioles ; *bivalve*, se dit d'un fruit s'ouvrant en deux valves ; ex. : chez les Cruciferae.

Bogue (f) : enveloppe de la châtaigne ; par extension utilisé pour désigner un groupe de fruits ou de faux fruits piquants ou rugueux.

Bourgeon (m) : organe situé à l'extrémité des rameaux ou à l'aisselle de feuilles, constitué par les jeunes feuilles et le germe du futur rameau et protégé par des feuilles écailleuses, des stipules ou des poils abondants.

Brachy- : préfixe signifiant court

Brachyblaste (m) : rameau court, sans entre-nœuds bien distincts.

Bractée (f) : petite feuille ou écaille axillant un pédicelle ou le pédoncule d'une inflorescence ou fixée à un certain niveau sur ce pédoncule ; Chez les Gramineae et les Cyperaceae, feuilles modifiées précédant la fleur (les glumes et les glumelles sont des bractées).

Bractéifère : se dit des parties qui portent une ou plusieurs bractées ; ex. : une inflorescence bractéifère.

Bractéole (f) : petit appendice foliacé situé sur le pédicelle, sous le calice ou sous le périgone.

Buisson (m) : voir arbrisseau.

Bulbe (m) : organe souterrain provenant d'une tige condensée, contenant des matières nutritives mises en réserve pour survivre à la saison défavorable. On distingue les sortes suivantes :

a) *Bulbe feuillé* : formé d'écailles qui sont les bases des feuilles avortées, implantées sur un plateau (tige extrêmement condensée). Il y en a deux types : 1. Bulbe feuillé à tuniques ou bulbe tuniqué, où les écailles charnues, souvent nombreuses, embrassantes, sont complètement enveloppées par une ou plusieurs tuniques minces et membraneuses ; ex. : l'oignon. 2. Bulbe feuillé à écailles ou bulbe écailleux ; dans ce cas les écailles charnues, peu ou pas embrassantes, sont lâchement ouvertes ou imbriquées, et le bulbe n'est pas enveloppé de tuniques minces et membraneuses ; ex. : *Lilium*.

b) *Bulbe solide* : comparable au plateau d'un bulbe feuillé, à texture charnue et amorphe, sans écailles charnues. Il y en a deux types : 1. Bulbe solide nu : bulbe arrondi, aplati, sans tunique ; ex. : *Zantedeschia*, *Cyclamen*. 2. Bulbe solide à tuniques ou corne : comme le bulbe solide nu mais enveloppé par des tuniques ; ex. : *Gladiolus*, *Watsonia*.

Bulbille (f) : petit bourgeon en forme de bulbe apparaissant soit à l'aisselle d'une feuille, soit dans une inflorescence à l'emplacement de fleurs, soit sur les marges d'une feuille ; ex. : *Kalanchoe*.

Bullé : se dit de certaines feuilles à surface non plane, boursoufflée entre les nervilles en petits dômes ou bosses convexes, contiguës, peu élevées, correspondant sur l'autre face à une concavité.

C

Cactiforme : à tiges épaisses et charnues, sans écorce et habituellement vertes ; ex. : certaines Vitaceae.

Caduc : qui tombe très précocement ; ex. : sépales, pétales caducs ; feuilles, bractées caduques.

Caducifolié : à feuilles caduques.

Calcariforme : en forme d'éperon.

Calice (m) : verticille (ou cycle) externe du perianthe, formé des sépales libres ou soudés, habituellement verts.

Calicinal : qui tient du calice ou qui lui ressemble.

Calicule (m) : en général, utilisé pour désigner les bractées situées à l'extérieur de l'involucre dans certains genres de Compositae ou du calice de *Dianthus*. Parfois aussi utilisé dans le sens d'épicalice.

Callosité (f) : excroissance en forme de cal.

Callus (m) : chez les Gramineae : prolongement de la base d'un épillet ou d'une fleur, parfois arrondi et peu net, parfois allongé, dur et piquant, glabre ou pileux.

Calyptre (m) : couvercle caduc d'un bouton floral ou d'une capsule circumscissile, en forme de capuchon ; ex. : calice d'*Eucalyptus*.

Calyptré : pourvu d'un calyptre ou en forme de calyptre.

Cambium (m) : assise génératrice du xylème (vers l'intérieur) et du phloème (vers l'extérieur).

Campanulé : en forme de cloche.

Campylotrope : qualifie un ovule courbé par suite de la croissance inégale de 2 côtés opposés, le micropyle se trouvant rapproché du hile et de la chalaze.

Canalicule : creusé d'un sillon peu profond, en forme de gouttière ou marqué de rainures longitudinales.

Canescent : couvert d'un tomentum abondant, court, gris blanchâtre, cendreuse.

Cannelé : marqué de côtes longitudinales séparées par des sillons.

Capillaire : fin comme un cheveu.

Capité : se dit d'un stigmate ayant la forme d'une tête d'épingle ou d'un poil à tête glanduleuse.

Capitule (m) : inflorescence formée de fleurs sessiles ou subsessiles, serrées les unes contre les autres et disposées sur un réceptacle commun. Dans la famille des Compositae, les fleurs sont généralement réunies en capitule. Les capitules peuvent être solitaires ou disposés en épis, racèmes, cymes, panicules, etc.

Capituliforme : en forme de capitule.

Capsule (f) : fruit sec provenant d'un gynécée syncarpe, s'ouvrant à maturité par des fentes longitudinales, par des orifices à la base ou au sommet, ou par des fentes transversales.

Carène (f) : 1 : saillie allongée sur la face externe de certains organes. 2 : chez les Leguminosae, désigne les deux pétales inférieurs plus longuement soudés et ayant l'aspect d'une carène de navire.

Carené : muni d'une carène, ou en forme de carène.

Caroncule (f) : petite excroissance arrondie située sur la graine, provenant du micropyle ; parfois confondue avec arillode ou embryostège.

Carpelle (m) : constituant unitaire du gynécée, formé d'une partie basale ou ovaire contenant les ovules, surmontée d'un style et d'un style et d'un stigmate. Les carpelles peuvent être libres (apocarpes) ou soudés (syncarpes).

Carpodie (f) : fleur stérile chez les Typhaceae.

Carpophore (m) : 1 : support d'un fruit provenant d'un allongement du réceptacle au-dessus du niveau d'insertion du périanthe. 2 : support commun de plusieurs méricarpes.

Cartacé : qui a la texture du papier.

Cartilagineux : ferme, plus ou moins épais, mais souple, comme du cartilage.

Caryopse (m) : fruit des Gramineae constitué par un akène dans lequel les téguments de la graine sont soudés au péricarpe.

Cataphylle (m) : feuille réduite, écailleuse, précédant habituellement les feuilles normales vertes.

Cauté : qualifie une feuille dont le sommet est rétréci en appendice allongé, mou, flexible et rappelant la queue d'un animal.

Caudicule (m) : 1 : chez les Orchidaceae, partie stérile du pollinaire rattachant la pollinie à la viscidie, se formant à l'intérieur de l'anthere (par opposition à stipe, voir à ce mot). 2 : chez les Asclepiadaceae, filet stérile rattachant la pollinie au corpuscule d'un pollinaire.

Cauléscent : muni d'une tige plus ou moins bien développée.

Cauliflorie (f) : phénomène présenté par les plantes ligneuses dont les fleurs ou les inflorescences naissent sur le tronc ou sur les tiges (plantes cauliflores).

Caulinaire : se dit des feuilles qui se développent aux nœuds moyens et supérieurs des tiges.

Central : relatif au centre. Placentation centrale : insertion des ovules sur une colonne verticale (columelle) située au centre d'un ovaire uniloculaire.

Centrifuge : se développant à partir du centre ; ex. : une cyme où la fleur terminale (centrale) s'ouvre la première.

Centripète : se développant vers le centre ; ex. : un racème où la fleur terminale (centrale) s'ouvre la première.

Céphalum (m) : inflorescence femelle des Pandanaceae

Ceracé : qui a la texture de la cire.

Cespiteux : se dit d'une plante croissant en touffe.

Chalaze (f) : région de l'ovule d'où divergent les faisceaux des téguments.

Charnu : qui a des tissus tendres et juteux : un fruit charnu, une feuille ou une tige charnue

Chartacé : voir cartacé.

Chasmophyte (m) : plante qui pousse dans les fissures de rochers.

Chaton (m) : type d'inflorescence spiciforme formée de fleurs unisexuées généralement nues ou à périgone peu développé, insérées à l'aisselle de bractées scarieuses.

Chaume (m) : nom donné à la tige florale d'une Gramineae ou d'une Cyperaceae.

Cheiroptérophile : se dit d'une fleur dont la fécondation est assurée par les chauves-souris.

Cil (m) : poil situé sur les bords ou sur les arêtes de certains organes.

Cilié : à bords pourvus de cils.

Ciliolé : muni de cils de petite taille.

Cime (f) : partie supérieure d'un arbre formée de l'ensemble des rameaux feuillus.

Cincinnus (m) : cyme unipare scorpioïde.

Circiné : enroulé en crosse ; désigne une feuille enroulée sur elle-même sur la nervure longitudinale, de haut en bas ; ex. : une jeune fronde de fougère.

Circumscissile : voir déhiscence transversale.

Cireux : couvert d'un enduit \pm collant qui ne s'enlève pas au frottement, rappelant la cire d'abeilles.

Cirrhe (m) : 1 : voir vrille. 2 : prolongation épineuse du rachis d'une feuille de certaines Palmae grimpances.

Cirrheux : muni d'une vrille.

Cladode (m) : rameau aplati et vert, ressemblant à une feuille.

Claviforme : en forme de clou ou de massue, l'extrémité plus épaisse que la base.

Cleistogame : se dit d'une fleur chez laquelle l'autofécondation s'opère dans le bouton floral non ouvert.

Clinandre (m) : chez certaines Orchidaceae, petite dépression du sommet de la colonne ou sont logées les pollinies.

Clone (m) : groupe de plantes génétiquement identiques, fragments d'un même individu propagés végétativement.

Co- : voir Con-

Coalescent : se dit d'organes de même nature, liés l'un à l'autre sans être véritablement soudés ; ex. : des pétales coalescents.

Cochléaire : en forme de colimaçon.

Colléter (m) : petite excroissance sécrétrice, ovoïde à cylindrique, située sur des stipules, des feuilles ou le calice, ou frangeant les stipules ou le calice.

Collone (f) : 1 : désigne la partie basale torsadée, vrillée à l'air sec, de certaines arêtes chez les Gramineae. 2 : utilisé assez généralement pour désigner le support d'un organe ou de plusieurs organes ; ex. : tube staminal des Malvaceae. 3 : sert aussi à désigner le gynostème de certaines Orchidaceae.

Columelle (f) : 1 : colonne centrale d'un ovaire uniloculaire à laquelle sont fixés les ovules. 2 : support commun de plusieurs méricarpes (voir carpophore). 3 : désigne aussi la partie de l'axe floral qui persiste après la chute des valves (éléments) du fruit, dans certains fruits déhiscents.

Commissure (f) : ligne de jonction de deux organes ; ex. : entre les méricarpes des Umbelliferae.

Composé : 1 : dans le cas d'une feuille, lorsque le limbe est constitué de plusieurs folioles (parfois réduite à une foliole). 2 : dans le cas d'une inflorescence, lorsque les axes secondaires se ramifient ou portent des fleurs groupées ; ex. : un épi de fascicules, une ombelle d'ombellules.

Con- (Co-) : préfixe qui indique la réunion ou l'adjonction : *conné*, 1 : se dit d'organes de même nature soudés entre eux ; ex. : pétales connés en tube. 2 : s'emploie aussi pour désigner des feuilles ou des bractées opposées dont les bases sont soudées, si bien que la tige semble les traverser. (Voir aussi perfolié) ; *cohérent*, se dit d'organes paraissant soudés mais pouvant être séparés sans déchirure.

Concolore : de couleur uniforme.

Conduplicué : se dit d'une feuille ou d'un cotylédon plié en deux vers l'intérieur le long de l'axe principal.

Cône (m) : inflorescence de certains Gymnospermes constituée d'un ensemble d'écaillés fertiles et/ou stériles, disposées en hélices sur un axe.

Connectif (m) : partie supérieure du filet des étamines portant les loges polliniques de l'anthere. Ce connectif est parfois prolongé au-dessus de l'anthere.

Connivent : se dit d'organes convergeant uniquement dans leurs parties supérieures qui viennent en contact sans se souder.

Contorté : tordu en spirale ; une préfloraison est dite contortée lorsque le bord gauche d'une pièce recouvre le bord droit de la pièce suivante ou inversement.

Contrefort (m) : lame saillante verticale de la base d'un tronc d'arbre élevé ; les contreforts assurent un ancrage dans le sol.

Convoluté : plusieurs fois enroulé sur lui-même ; se dit de la préfoliation de feuilles ou de cotylédons.

Coque (f) : fruit sec déhiscents correspondant à un carpelle fructifié (méricarpe) d'une fleur à gynécée syncarpe ; les carpelles, soudés dans la fleur, se séparent lors de la fructification.

Cordé : dont la base est échancrée en forme de cœur.

Cordiforme : en forme de cœur.

Coriace : qui a la texture et la consistance du cuir.

Corne (m) : voir bulbe solide à tuniques.

Corné : qui a la consistance de la corne.

- Corolle** (f) : enveloppe la plus interne ou cycle le plus interne du périanthe formé des pétales libres ou soudés, habituellement colorés, non verts.
- Coronule** (f) : voir couronne.
- Corpuscule** (m) : chez les Asclepiadaceae, petit appendice interstaminal appartenant au stigmate, auquel sont attachées les 2 caudicules de 2 pollinies appartenant à 2 anthères adjacentes différentes.
- Corymbe** (m) : inflorescence dont les ramifications latérales, naissant d'un axe principal, sont inégales et étalées de telle sorte que toutes les fleurs se trouvent, au sommet, à peu près à la même hauteur.
- Côte** (f) : crête longitudinale.
- Côtelé** : muni de petites côtes.
- Cotylédon** (m) : première feuille présente dans l'embryon de la graine. On reconnaît deux grands groupes parmi les Angiospermes : les Dicotylédones qui possèdent un embryon à 2 cotylédons- et les Monocotylédones dont l'embryon n'a qu'un seul cotylédon.
- Couronne** (f) : 1 : calice persistant, souvent membraneux ou écailleux, d'un fruit développé à partir d'un ovaire infère. 2 : écailles ou appendices fixés au-dessus de la gorge de la corolle ou du périgone de certaines plantes. 3 : rangées d'appendices situés à l'intérieur du calice des Passifloraceae. 4 . appendices libres ou soudés entourant le gynostème des Asclepiadaceae. 5 : tube staminal des Leeaceae.
- Crampon** : voir racine-crampon.
- Crassulescence** (f) : état \pm épais et charnu des organes d'une plante.
- Crassulescent** : voir crassulescence.
- Crénelé** : à bords garnis de dents larges et arrondies ou obtuses.
- Crispé** : à bords frisés, ondulés dans un plan vertical.
- Crochet** (m) : organe rigide, courbé vers l'intérieur, résultant, par exemple, de la transformation d'un rameau, d'une stipule épineuse ou d'un pédoncule d'inflorescence.
- Crustacé** : rigide, ferme et plus ou moins épais.
- Cucullé** : voir-cuculliforme.
- Cuculliforme** : en forme de capuchon.
- Cultivar** (m) : nom donné à une variété de forme spéciale née ou maintenue en culture ; synonyme de variété horticole.
- Cunéiforme** : dont la base est rétrécie en angle aigu, en forme de coin.
- Cupule** (f) : sorte d'involucre en forme de coupe, d'une seule pièce ou composée de petites écailles imbriquées entourant la base de certains fruits.
- Cupuliforme** : en forme de petite coupe ; ex : un réceptacle cupuliforme.
- Cuspidé** : terminé par une pointe longue, droite et raide (cuspidé) ; par rapport à mucroné : à pointe plus longue (voir mucroné) ; mais aussi employé au sens de « brusquement acuminé », par rapport à apiculé : à pointe plus longue (voir apiculé).
- Cyathiforme** : en forme de coupe.
- Cyathium** (m) : partie d'inflorescence d'Euphorbiaceae constituée d'une enveloppe caliciforme contenant une fleur femelle nue, entourée de quelques fleurs mâles réduites à une étamine portée par un pédicelle articulé.
- Cyathophylle** (m) : une des feuilles de la paire sous-tendant les cyathiums dans une inflorescence d'*Euphorbia*.
- Cycle** (m) : ensemble des organes d'une fleur disposés en cercle ; ex. : cycle d'étamines.
- Cyclique** : disposé en cycles dont le nombre est parfois précisé : bicyclique, tricyclique.
- Cymbiforme** : en forme de nacelle ; ex. : glumes ou spathes de certaines Gramineae.
- Cyme** (f) : inflorescence dont l'axe, à croissance définie, se termine par une fleur, et dont les axes latéraux, apparaissant ultérieurement, sont également terminés par une fleur. Différents types de cymes.
- Cymeuse** : se dit d'une inflorescence en forme de cyme ou, plus généralement, à croissance définie et sympodiale.
- Cymule** (f) : petite cyme.
- Cystolithe** (m) : dépôt minéral sur la paroi de certaines cellules.

D

- Dauciforme** : ressemblant à la racine pivotante d'une carotte.
- Décidu** : se dit d'une plante dont toutes les feuilles tombent en même temps à une certaine période (saison défavorable).
- Décliné** : courbé vers le bas ou vers l'avant ; s'emploie par exemple pour des étamines dans une fleur.
- Décombant** : se dit d'une tige croissant plus ou moins horizontalement et légèrement redressée à l'extrémité non enracinée au sol, retombant sous son propre poids.
- Décrescent** : diminuant de taille avec le temps.
- Décurrent** : qualifie une feuille ou une bractée sessile dont le limbe se prolonge par de petites ailes sur les pétioles ou sur la tige.
- Décurvé** : courbé, recourbé.
- Décussé** : se dit par exemple de feuilles opposées dont les paires successives sont insérées dans des plans perpendiculaires.
- Défini** : désigne un axe dont la croissance est limitée ; se dit par exemple d'une inflorescence dont la croissance de l'axe est limitée, le développement pouvant se poursuivre par une ou des ramifications de cet axe.
- Défléchi** : courbé brusquement vers le bas.
- Déhiscence** (f) : ouverture par séparation naturelle des parties pour laisser échapper le contenu d'un organe à maturité : déhiscence d'une étamine, d'un fruit ; déhiscence transversale : déhiscence se réalisant par une fente circulaire délimitant une sorte de petit couvercle ; un fruit sec s'ouvrant de cette manière est appelé pyxide. Voir aussi loculicide, septicide.
- Deltoïde** : en forme de triangle plus ou moins équilatéral (= largement triangulaire).
- Denté** : à bords pourvus de dents.
- Denticulé** : à bords pourvus de très petites dents.
- Déprimé** : à surface légèrement enfoncée, en creux, concave, ou aplati dans le cas d'un solide tridimensionnel.
- Dextrorse** : 1 : pour une plante volubile, s'enroulant de gauche à droite. 2 : dans le cas d'une préfloraison tordue, les lobes se recouvrant à droite.
- Di- (Bi-)** : préfixe signifiant 2 : *diadelphie*, se dit des étamines ou de leurs filets soudés en deux groupes (phalanges) ou tous soudés moins un, restant libre ; *dichasium* (- a) (m), synonyme de cyme bipare ; *dichotomique*, qui se divise en deux d'une façon régulière ; *didyme*, fendu en 2 moitiés égales, chacune de forme souvent semicirculaire ; *dimorphe*, qui a deux formes différentes ; *diphylle*, à deux feuilles ; *disperme*, à 2 graines ; *distique*, se dit de pièces disposées de part et d'autre d'un axe commun, dans un même plan.
- Dialypétale** : corolle formée de plusieurs pétales libres.
- Dialysépale** : calice formé de plusieurs sépales libres.
- Dichasiale** : qualifie une croissance du type de la cyme bipare.
- Didyname** : qualifie un androcée à 4 étamines inégales dont deux longues et deux courtes ; ex. : chez les Scrophulariaceae.
- Diffus** : ramifié lâchement et à ramules orientées en toutes directions.
- Digité** ; 1 : voir palmé. 2 : qualifie une disposition des épis ou des racèmes groupés au sommet des chaumes chez les Gramineae, et divergeant comme les doigts d'une main.
- Digitinerve** : synonyme de palminerve.
- Dimidié** : réduit à la moitié : une feuille dimidiée ne présente qu'un côté du limbe.
- Diôique** : qualifie une plante dont les fleurs mâles et les fleurs femelles se trouvent sur des individus différents.
- Diplostémone** : se dit d'un androcée à étamines 2 fois plus nombreuses que les pétales, disposées en deux verticilles, les externes alternant avec les pétales.
- Discoïde** : qui a la forme d'un disque.
- Discolore** : qui a deux couleurs ; qualifie notamment un limbe foliaire dont la face inférieure n'a pas la même couleur que la face supérieure.

- Disque** (m) : 1 : excroissance(s) du réceptacle floral sur laquelle ou entre lesquelles sont fixées les étamines par leur base ; suivant sa position par rapport au gynécée le disque est hypogyne, périgyne, épygyne. 2 : la partie centrale formée de fleurs tubuleuses dans le capitule de certaines Compositae.
- Dissymétrique** : dont les deux moitiés ne sont pas d'égales dimensions ou formes.
- Distal** : éloigné, écarté de la base, opposé à *proximal*.
- Distique** : disposé en deux rangées opposées, par ex. des feuilles distiques.
- Divariqué** : qui s'écarte plus ou moins horizontalement dans toutes les directions.
- Divergent** : qui s'écarte dans tous les sens à partir d'un même point ; ex. : des nervures divergentes.
- Dolicho-** : préfixe signifiant long ; *dolichostyle*, à long style.
- Domatie** (f) : petites protubérances ou dépressions à l'aisselle des nervures d'une feuille, souvent pubescentes.
- Dorsifixe** : attaché par son dos ; ex. : une anthère dorsifixe.
- Dorsiventral** : 1 : se dit d'un organe bifacial, à faces ventrale et dorsale différentes. 2 : chez les Gramineae, désigne un épi ou un racème dont les épillets sont portés sur une seule face d'un axe plus ou moins aplati.
- Drageon** (m) : tige habituellement vigoureuse partant de la souche souterraine d'une plante.
- Drupacé** : qui a l'aspect ou la consistance d'une drupe.
- Drupe** (f) : fruit charnu, contenant une graine, parfois plus (2 chez le caféier, 3-4 chez certaines Rhamnaceae), dont l'endocarpe est induré (noyau).
- Drupéole** (m) : un carpelle d'un fruit charnu apocarpe ; ex. : chaque élément du fruit d'un *Rubus* est un drupéole.

E

- Écaille** (f) : 1 : Organe coriace ou membraneux faisant partie d'un strobile (cône) chez les Gymnospermes. 2 : organe de structure membraneuse et fine, ou plus ou moins épaissie et indurée, résultant de la transformation d'une feuille, d'une bractée ou d'un poil aplati. 3 : une des enveloppes charnues d'un bulbe feuillé. Voir aussi tunique.
- Écailleux** : garni d'écailles ou ayant la forme et la consistance d'une écaille.
- Échancré** : présentant une entaille large et profonde au sommet.
- Échiné** : couvert de longues pointes ou épines raides, ou d'aiguillons.
- Échinulé** : finement échiné.
- Écotype** (m) : forme biologique d'une espèce adaptée à un habitat particulier.
- Ellipsoïde** : ayant la forme d'un solide engendré par une ellipse tournant autour de son grand axe.
- Elliptique** : en forme d'ellipse.
- Émarginé** : voir échancré.
- Embryon** (m) : plante minuscule (le germe) se trouvant dans la graine et qui commence à se développer à la germination.
- Embryostège** (m) : callosité habituellement annulaire se développant autour du micropyle de la graine de certaines plantes ; ex. : chez les Commelinaceae, les Flagellariaceae (voir aussi arille, caroncule).
- Endémique** : qui est propre à une région géographique donnée.
- Endocarpe** (m) : couche la plus interne du péricarpe d'un fruit.
- Endosperme** (m) : au sens strict, désigne les tissus de réserve de la graine chez les Gymnospermes (terme utilisé dans certaines flores dans un sens plus général, à la place d'albumen).
- Engainant** : pourvu d'une gaine, ou entourant un organe à la manière d'une gaine ; ex. : une spathe engainante.
- Ensiforme** : en forme de lame d'épée.
- Entier** : à bords unis, non découpés.
- Entomophile** : se dit d'une fleur dont la fécondation est assurée par les insectes.
- Entre-nœud** (m) : portion de tige comprise entre deux nœuds.
- Eophylle** (m) : premières feuilles de la plantule ; ex. : chez les Palmae.

- Éperon** (m) : 1 : sac ou tube plus ou moins allongé prolongeant le labelle des fleurs de certaines Orchidaceae et dans lequel est logé le nectar. 2 : prolongement d'un organe en deça du point d'insertion de sa base.
- Épi** (m) : inflorescence à fleurs sessiles et disposées le long d'un axe, la fleur terminale étant la plus récente.
- Épicalice** (m) : 1 : verticille de bractéoles entourant à sa base le calice d'une fleur solitaire, fréquemment soudé à lui, parfois réduit à 1 ou 2 bractéoles, persistant ou caduc ; ex. : Sterculiaceae, Malvaceae, Rosaceae. 2 : chez les Lythraceae, désigne souvent des appendices situés entre les lobes du calice.
- Épicarpe** (m) : voir exocarpe.
- Épigé** : croissant au-dessus du sol ; se dit d'une germination au cours de laquelle les cotylédons sont soulevés au-dessus du niveau du sol.
- Épigyne** : se dit d'une fleur dont le périanthe et les étamines sont insérés plus haut que l'ovaire enfoncé totalement dans le réceptacle ou l'hypanthe.
- Épillithe** : qui croît sur les rochers.
- Épillet** (m) : inflorescence partielle d'une Gramineae ou d'une Cyperaceae constituée par un axe ou rachéole portant, en série habituellement distique, parfois en hélice, des bractées plus ou moins imbriquées dont certaines abritent les fleurs.
- Épine** (f) : partie piquante provenant de la transformation de stipules, de rameaux ou du limbe des feuilles.
- Épipétale** : se dit d'une étamine dont le filet est inséré sur le pétale même.
- Épiphyte** (m) : plante croissant sur une autre, sans en être parasite ; ex. : certaines Orchidaceae.
- Épisépale** : se dit d'une étamine dont le filet est inséré sur le sépale même.
- Épitrøpe** : se dit d'un ovule anatrope dont le micropyle est du côté adaxial du funicule.
- Équisétiforme** : dont l'aspect rappelle une prêle.
- Équitant** : se dit de feuilles érigées, en éventail, pliées longitudinalement à insertion distique, chaque base de feuille enserrant étroitement la base de la feuille suivante d'en face.
- Éricoïde** : 1 : ayant la forme d'une feuille de bruyère (Ericaceae), c'est-à-dire étroitement linéaire et de petite taille. 2 : ayant le port d'une bruyère ; ex : les *Philippia*.
- Érodé** : à marges irrégulières, apparaissant comme rongées.
- Étamine** (f) : organe mâle de la fleur produisant le pollen.
- Étendard** (m) : désigne, dans la fleur des Papilionoïdeae, le pétale supérieur souvent plus développé que les autres pièces de la corolle.
- Étoile** : à segments rayonnants comme les branches d'une étoile ; ex. : Un poil étoilé.
- Ex-** : préfixe privatif qui marque l'absence : une graine *exalbuminée*, sans albumen ; une feuille *exstipulée*, sans stipules ; ou qui indique une séparation : une écorce *exfoliée* en plaques, en lanières ; ou un prolongement : une nervure *excurrente*, qui se prolonge au-delà de la marge ; étamines *exsertes*, qui dépassent le périanthe.
- Exine** : la paroi externe, résistante, d'un grain de pollen ; qui peut être simple ou complexe.
- Exocarpe** (m) : couche externe du péricarpe du fruit.
- Extra-** : préfixe qui marque la position extérieure ; ex. : des stipules *extra-axillaires* sont situées à l'extérieur de l'aisselle foliaire.
- Extrorse** : se dit d'une anthère lorsque les fentes de déhiscence sont tournées vers l'extérieur de la fleur.

F

- Faisceau libéro-ligneux** : groupe de vaisseaux de xylème et de phloème (conducteurs de la sève), visibles sur la coupe transversale d'une tige jeune de dicotylédone ou d'une tige de monocotylédone.
- Falciforme** : en forme de faux ou de faucille.
- Fasciation** (f) : déformation d'une tige consistant en la coalescence de plusieurs éléments de tige en un seul organe aplati ou fascié (monstruosité).
- Fascicule** (m) : 1 : inflorescence cymeuse, contractée, ayant l'aspect d'une touffe de fleurs pédicellées, insérées en un même point. 2 : groupe d'organes semblables insérés par leur base en un même endroit.
- Fastigié** : se dit d'un arbre ou d'un arbuste dont tous les rameaux sont dressés et rapprochés les uns des autres.

Faux fruit : fruit constitué à la fois par le développement du gynécée et le développement d'autres organes tels le réceptacle, le péricône ou toute autre pièce florale.

–**fère** : suffixe qui signifie porteur ; ex. : un pédoncule bractéifère, qui porte des bractées.

–**fide** : suffixe qui indique un organe divisé sur moins de la moitié de sa longueur ou de sa largeur, ou sur moins de la moitié de chaque côté ; ex. : une feuille pennatifide.

Filet (m) : partie de l'étamine portant l'anthère.

Filiforme : cylindrique et fin comme un fil.

Fimbrié : à bords finement découpés en minces lanières filiformes, formant une frange.

Fistuleux : cylindrique et creux à l'intérieur ; ex. : une tige fistuleuse.

Flabellé : en éventail, parfois plissé (plicatile).

Flagelle (m) : inflorescence stérile, épineuse, en forme de fouet, de certaines *Palmae* grimpantes.

Fleuron (m) : 1 : fleur tubuleuse des *Compositae*. 2 : ensemble élémentaire formé par la lemma, la paléa et la fleur dans un épillet de *Gramineae*.

Flexueux : arqué plusieurs fois, suivant une ligne ondulée.

–**flore** : suffixe signifiant fleur ou fleurs ; ex. : *pluriflore*, à plusieurs fleurs.

–**folié** : suffixe désignant un organe ou un organisme garni de feuilles ; ex. : une plante *bifoliée*.

Foliole (f) : l'élément foliaire de base d'une feuille composée.

–**foliolé** : suffixe désignant une feuille divisée en folioles ; ex. : une feuille *bifoliolée*.

Follicule (m) : fruit sec à déhiscence suturale, provenant d'un gynécée apocarpe.

Fovéolé : 1 : à surface garnie de petites fossettes ; ex. : une graine fovéolée. 2 : peut aussi qualifier une anthère dont le filet s'insère au fond d'une fossette.

Fronde (f) : organe vert, aplati, représentant la tige et les feuilles chez les *Lemnaceae*.

Fruit composé : fruit provenant d'un ensemble de fleurs appartenant à la même inflorescence. La figue et l'ananas sont des fruits composés.

Fugace : qualifie une fleur éphémère, qui ne dure que quelques heures.

Funicule (m) : attache de l'ovule ou de la graine au placenta.

Furfuracé : farineux, couvert d'une poussière blanc roussâtre, ressemblant à du son.

Furfurescent : synonyme de furfuracé.

–**furqué** : suffixe qui marque une division ou une ramification ; ex. : un cirrhe *bifurqué*.

Fusiforme : en forme de fuseau.

G

Gaine (f) : 1 : partie plus ou moins dilatée de la base d'un organe, entourant ou embrassant son support, formant soit un cylindre clos, continu (*Commelinaceae*, *Cyperaceae*), soit un cylindre fendu longitudinalement (la plupart des *Gramineae*). 2 : base embrassante d'une feuille (*Umbelliferae*).

Galle (f) : excroissance produite sur les plantes sous l'action de parasites ; synonyme de cécidie.

Galleux : qualifie les fleurs femelles et les réceptacles (figues) du genre *Ficus* qui abritent des œufs des insectes pollinisateurs.

Gamo- : préfixe indiquant que les pièces d'un cycle d'une fleur sont soudées entre elles : une fleur *gamophylle* est une fleur dont les pièces du périanthe, du calice ou de la corolle sont soudées entre elles.

Géminé : disposé par paire.

Gemmule (f) : bourgeon apical de l'embryon ; appelé aussi plumule.

Géniculé : fléchi ou courbé par un angle comme un genou.

Genouillé : voir géniculé.

Géocarpe : se dit d'un fruit mûrissant dans le sol.

Gibbeux : présentant de profil une bosse nettement marquée.

Glabre : sans pilosité d'aucune sorte.

Glabrescent : qui devient glabre à la longue ; par extension : presque glabre.

Glande (f) : organe, cellule ou poil transformé, sécrétant un liquide ou une huile essentielle.

Glandulifère : qui porte des glandes.

Glanduliforme : qui a la forme d'une glande.

Glaucue : se dit d'une couleur : d'un vert bleuâtre ou blanchâtre ou d'un bleu blanchâtre.

Globuleux : à peu près rond ou sphérique.

Glochidie (f) : poil raide terminé par 2-3 pointes réfractées, ou poil en hameçon.

Glomérule (m) : inflorescence constituée par un ensemble de fleurs sessiles ou subsessiles rassemblées en un même point.

Glumacé : ayant l'aspect ou la consistance écailleuse d'une glume.

Glume (f) : 1 : les deux bractées vides à la base de l'épillet chez les Gramineae, parfois de taille réduite ou l'une absente. On distingue la glume inférieure et la glume supérieure. 2 : Bractée axillant la fleur dans l'épillet des Cyperaceae.

Glumelle (f) : chez les Gramineae, désigne les deux bractées enserrant la fleur. On distingue une glumelle inférieure ou lemma et une glumelle supérieure ou paléa.

Glutineux : collant, ayant la consistance de la glu.

Gommifère : qui produit de la gomme.

-gone : suffixe signifiant angle, arête ; ex. : tige *tétragone* : tige anguleuse, à 4 angles et 4 faces.

Gousse (f) : fruit, habituellement sec provenant d'un gynécée à 1 carpelle, à déhiscence suturale (placentaire), ou loculicide (ou les deux) ou indéhiscent.

Grappe (f) : type d'inflorescence caractérisée par un rachis portant des fleurs pédicellées (synonyme : racème). La grappe est simple quand l'axe principal n'est pas ramifié ; elle est composée quand l'axe principal est ramifié (= panicule).

Gymnosperme (f) : subdivision des Spermatophytes réunissant les plantes dont les ovules sont nus, c'est-à-dire non enfermés dans un ovaire ; ex. : le pin.

Gynécée (m) : organe femelle de la fleur se composant d'un ou de plusieurs carpelles libres ou soudés.

Gynobasique : se dit d'un style attaché latéralement à la base de l'ovaire. Cas fréquent chez les Rosaceae.

Gynodioïque : qualifie une plante dont certains pieds ne portent que des fleurs ♀ d'autres que des fleurs ♂ ; il n'y a jamais de pieds portant des fleurs ♂.

Gynophore (m) : allongement ou renflement du réceptacle entre l'androcée et le gynécée.

Gynostème (m) : organe complexe résultant de la soudure de l'androcée et du gynécée ; cas typique chez les Orchidaceae et chez les Asclepiadaceae ; (parfois appelé gynostège).

H

Halophile : qui croît dans des lieux salés.

Halophyte (f) : plante croissant sur des sols salés ou dans des eaux salées.

Hapaxanthique : se dit d'une plante dont les axes fertiles meurent après la fructification (voir pléonanthique).

Hasté : en forme de fer de hallebarde, avec, à la base, deux lobes étalés latéralement.

Hastula (f) : prolongation en forme de ligule, habituellement triangulaire ou semi-circulaire, du pétiole, à la base d'une feuille flabelliforme des Palmae ; se présente presque toujours sur le côté adaxial, parfois aussi sur le côté abaxial.

Haustorie (f) : organe par lequel une plante parasite se fixe sur son hôte et y puise la sève.

Héliophile : qui préfère des lieux ensoleillés.

Hémi-anatrophe : voir amphitrophe.

Hémiparasite (m) : plante verte, feuillée, à racines pénétrant dans une autre plante et vivant partiellement aux dépens de cette dernière ; ex. : les *Viscum*.

Hérissé : couvert de poils dressés, assez courts.

Hermaphrodite : se dit d'une fleur ayant à la fois un ovaire fertile et des étamines fertiles.

Hespéridie (f) : fruit des *Citrus* (orange, citron, etc) : baie pluriloculaire à épicarpe glanduleux aromatique, à mésocarpe spongieux, à endocarpe tapissé de poils fusiformes remplis d'un liquide ± sucré.

Hétérogame : 1 : se dit d'une inflorescence dans laquelle les fleurs sont de types sexuels différents ou stériles ; ex. : un capitule hétérogame. 2 : chez certaines Gramineae (Andropogoneae), se dit d'épillets de sexe différent dans une même paire.

Hétéromorphe : se dit d'un individu dont les feuilles ou autres organes ont des formes ou des grandeurs diverses.

Hétérophylle : se dit des plantes qui ont des feuilles de différentes formes.

Hétérostyle ou **Hétérostylé** : qualifie les fleurs d'une même espèce dont les unes possèdent de longs styles et de courtes étamines et les autres des styles courts et de longues étamines.

Hexa- : préfixe signifiant 6.

Hile (m) : endroit d'insertion du funicule sur l'ovule

Hirsute : muni de poils droits, mous et longs.

Hirtelleux : muni de poils rigides et courts.

Hispide : muni de poils raides, dressés, piquants, généralement plus épais vers la base et atténués vers le sommet.

Hispiduleux : couvert de courts poils raides, dressés et piquants.

Holoparasite (m) : plante dépourvue de chlorophylle, avec les racines pénétrant dans une autre plante, et vivant totalement aux dépens de cette dernière.

Homogame : 1 : se dit d'une inflorescence dans laquelle toutes les fleurs sont du même type sexuel. 2 : chez certaines Gramineae (Andropogoneae), qualifie les épillets d'une même paire quant ils sont du même sexe : ♀ ou ♂ ou neutres.

Homomorphe : se dit d'un individu dont les feuilles, ou d'autres organes, sont de forme et de grandeur semblables.

Homostyle ou **Homostylé** : qualifie les fleurs d'une même espèce dont la relation entre la longueur du style et celle des étamines est invariable.

Hyalin : translucide à transparent.

Hydatode (m) : organe qui expulse de l'eau ou du liquide

Hydrophyte (f) : plante aquatique dont les bourgeons persistants sont situés au fond de l'eau ; ex. : *Nymphaea*.

Hygrophile (f) : se dit d'une plante croissant dans des stations humides ou l'eau est toujours présente dans le sol en quantité suffisante, mais non excessive.

Hypanthe (m) : 1 : partie cupuliforme ou tubuleuse au-dessous de l'insertion des sépales et des pétales et entourant la base du pistil, par exemple chez les Leguminosae, parfois plus ou moins soudée à l'ovaire. 2 : dans certaines familles, Myrtaceae, Lythraceae, Onagraceae, l'expression « tube floral » a été utilisée pour hypanthe.

Hypocotyle (m) : partie de l'axe située, chez la plantule, entre le collet et les cotylédons.

Hypocratériforme : se dit d'une corolle en tube étroit et long et terminé par un limbe brusquement évasé et plat.

Hyposé : se dit d'une germination au cours de laquelle les cotylédons restent dans le sol ou demeurent appliqués contre ce dernier, sans être soulevés par un axe.

Hypogyne : se dit d'une fleur dont le périanthe et les étamines sont insérés plus bas que l'ovaire (les étamines pouvant être épipétales).

|

Imbriqué : se dit de pièces qui se recouvrent les unes les autres comme les tuiles d'un toit. Voir aussi préfloraison.

Imparipenné : se dit d'une feuille composée-pennée à nombre impair de folioles.

In- : préfixe privatif qui marque l'absence ou la négation : un arbre *inermé* est sans épines, ou une capsule *indéhiscence* qui ne s'ouvre pas naturellement à maturité.

Incisé : se dit d'un limbe moins profondément découpé qu'un limbe lacinié.

Inclus : qualifie des organes restant à l'intérieur de leurs enveloppes et n'en émergeant pas ; ex. : étamines incluses dans la corolle.

- Incombant** : se dit des cotylédons d'un embryon courbe lorsque l'axe radicule-hypocotyle vient s'appliquer sur le dos de l'un deux. Voir Cruciferae.
- Indéfini** : désigne un axe dont la croissance est théoriquement illimitée et qui normalement n'est pas dominé par ses rameaux latéraux.
- Indument** (m) : recouvrement de poils, sans indication de leur nature ni de leur densité.
- Indupliqué-valvaire** : qualifie une préfloraison semblable à valvaire, mais les bords des segments du périanthe sont enroulés vers l'intérieur.
- Inerme** : sans aiguillon, ni épine.
- Infère** : se dit d'un ovaire inclus dans le réceptacle ou inclus dans l'hypanthe et soudé à la paroi de celui-ci..
- Infléchi** : courbé vers l'intérieur.
- Inflorescence** (f) : groupement des fleurs.
- Infra-** : préfixe signifiant inférieur ou situé en dessous ; ex. : inflorescences infrafoliaires, situées sous la zone d'insertion des feuilles.
- Infrutescence** (f) : inflorescence arrivée à l'état de fruit.
- Infundibuliforme** : en forme d'entonnoir.
- Innovation** (f) : terme utilisé dans la famille des Gramineae pour désigner des bourgeons développés en rameaux courts à la base des chaumes et n'évoluant que l'année suivante. Elle peut être intravaginale si elle se développe à l'intérieur de la gaine foliaire ou extravaginale si elle la perce et se développe à l'extérieur
- Inter-** : préfixe qui marque l'intervalle, l'espace compris, la partie située entre deux choses : stipules *interpétiolaires* situées entre les pétioles de feuilles opposées ; *interstaminal* : qui est placé entre deux étamines.
- Intra-** : préfixe qui marque la position intérieure : une nervure *intramarginale*, située à l'intérieur et à une courte distance de la marge de la feuille (ou d'autre organe) et la longeant ; une stipule *intrapétiolaire* est située dans l'aisselle du pétiole ; *intrastaminal*, situé à l'intérieur du cycle d'étamines ; ex : le disque des Anacardiaceae.
- Intriqué** : à rameaux nombreux, serrés, sans ordre.
- Introrse** : se dit d'une anthère lorsque les fentes de déhiscence sont tournées vers l'intérieur de la fleur.
- Intrusif** : se dit du développement d'un organe dans un lieu inhabituel ; ex. : un placenta intrusif.
- Involucelle** (m) : 1 : verticille de bractées entourant les ombellules ultimes dans une ombelle composée. 2 : s'applique aussi à l'organe entourant l'ovaire et le fruit des Dipsacaceae.
- Involucre** (m) : 1 : ensemble de bractées insérées en un ou plusieurs cycles à la base d'une inflorescence du type ombelle, capitule ou plus rarement panicule. 2 : chez les Gramineae, désigne l'ensemble des soies entourant la base des épillets ou des groupes d'épillets dans certains genres.
- Involuté** : à bords enroulés vers le haut.
- Iso-** : préfixe signifiant égal, régulier : *isobilatéral*, voir zygomorphe ; *isomorphe*, de forme semblable, sans variation ; *isopolaire*, se dit d'un grain de pollen dont les faces proximale et distale se ressemblent ; *isostémone*, qualifie un androcée dans lequel les étamines alternent avec les pièces du verticille interne du périanthe et sont en même nombre que celles-ci.

J

- jugué** : désignant une feuille composée-pennée : à un certain nombre de paires de folioles ; ex. : trijugué, à 3 paires de folioles.

L

- Labelle** (m) : 1 : pétale supérieur de la fleur des Orchidaceae, différent des autres par son développement, sa morphologie et parfois sa coloration, mais, par résupination, souvent en position antérieure et descendant. 2 : le staminode antérieur pétaloïde des Zingiberaceae.

- Lacéré** : qualifie un organe, une feuille par exemple, découpé irrégulièrement en lobes, eux-mêmes irrégulièrement incisés.
- Lacinié** : divisé en segments étroits et plus ou moins allongés, ressemblant à des languettes.
- Lagéniforme** : en forme de bouteille.
- Laineux** : rappelant la laine : à poils longs, doux, couchés, entremêlés, un peu crépus et feutrés.
- Lancéolé** : terme employé dans divers sens par les auteurs de flores et qu'il est préférable d'éviter. Le plus souvent utilisé dans le sens d'étroitement à très étroitement ovale (voir ovale) ; oblanceolé est la forme inverse.
- Latex** (m) : sécrétion liquide souvent lactescente ; c'est du latex de certaines plantes que l'on extrait le caoutchouc.
- Laticifères** (m) : cellules ou vaisseaux qui sécrètent ou sont conducteurs du latex.
- Laxiflore** : se dit d'une inflorescence à fleurs espacées plus ou moins distantes les unes des autres ; ex : un épi laxiflore.
- Lemma** (f) : ou glumelle inférieure : bractée inférieure, appartenant à la rachéole, axillant le pédicelle du fleuron des Gramineae (voir fleuron).
- Lenticelle** (f) : petite saillie constituée de liège et située à la surface de l'écorce de certaines plantes ligneuses.
- Lenticulaire** : en forme de lentille biconvexe.
- Lépidote** : se dit d'une plante ou d'un organe garni, ou d'un vêtement formé de poils aplatis en forme d'écailles peltées.
- Lianescent** : à rameaux faibles plus ou moins allongés et sinueux, rappelant une liane.
- Liber** (m) : voir phloème.
- Ligule** (f) : 1 : membrane ou ligne de poils transversale, marquant sur la face supérieure la séparation entre le limbe et la gaine de la feuille chez les Gramineae. 2 : limbe en languette allongée de la corolle des fleurs externes (demi-fleurons) de certaines Compositae.
- Ligulé** : 1 : possédant une ligule ; ex. : la feuille des Gramineae. 2 : de forme allongée, à bords parallèles, telle une languette ou une courroie.
- Limbe** (m) : partie généralement élargie et aplatie d'un organe ; ex. : le limbe d'une feuille, d'un pétale.
- Linéaire** : long, étroit, à bords parallèles entre eux.
- Linguiforme** : en forme de langue.
- Lithocyste** (m) : cellule contenant une ou des concrétions minérales.
- lobé** : suffixe qui marque une division sans aucune indication de la profondeur de ces divisions. Voir -fide, -partite, -séqué ; ex. : une feuille trilobée.
- Lobulé** : 1 : se dit d'un lobe divisé lui-même en lobes secondaires. 2 : à petits lobes.
- Locellé** : divisé ou subdivisé en petits compartiments.
- oculaire** : suffixe qui indique un organe partagé en plusieurs loges ou compartiments ; ex. : un ovaire *biloculaire*.
- Loculicide** : se dit d'une déhiscence s'effectuant le long de la nervure médiane du carpelle.
- Lodicule** (m) : chacune des petites pièces, peu visibles, au nombre de 2 ou 3, à la base de l'ovaire chez les Gramineae, représentant des vestiges du périanthe.
- Lomentacé** : se dit de fruits allongés, autres que les gousses, articulés et rétrécis entre les graines et se découpant à ce niveau en segments monospermes, indéhiscentes.
- Lomentum** (m) : fruit lomentacé. Voir lomentacé.
- Lorae** (f) : structure étroite, filiforme ou en forme de ruban, représentant le vrai bord entier d'une feuille pennée des Palmae ; au stade jeune réunissant les sommets des folioles, puis se détachant et pendant comme des rênes.
- Loré** : voir loriforme.
- Loriforme** : allongé et à bords parallèles.
- Lyré ou Lyriforme** : se dit d'un limbe obovale, pennatifide, pennatifide ou pennatiséqué dans lequel le lobe supérieur est élargi, arrondi et beaucoup plus grand que les autres.

M

- Macrostylé** : se dit des fleurs à styles longs ; ex. : chez les Oxalidaceae.
- Mangrove** (f) : formation végétale des eaux saumâtres dans les estuaires et aux bords des océans.
- Marcescent** : se dit d'un organe se desséchant et persistant un temps plus ou moins long sur la plante avant de tomber ; ex. : une corolle marcescente.
- Marginal** : relatif aux bords ; ex. : insertion marginale des ovules. Voir pariétal.
- Médifixe** : attaché par le milieu ; ex. : un poil médifixe (voir birameux).
- Membraneux** : mince, souple et translucide.
- Mentum** (m) : chez certaines Orchidaceae, prolongement vers le bas de la colonne occasionnant un renflement sous la corolle ; ex. : *Polystachya*.
- mère** : suffixe partitif désignant une pièce. 1 : une corolle pentamère = une corolle à 5 pétales ; 2 : *isomère* : dont les cycles successifs comprennent le même nombre de pièces.
- Méricarpe** (m) : partie libre d'un fruit schizocarpique correspondant à un carpelle d'un gynécée syncarpe dont les carpelles, d'abord coalescents, se séparent lors de la fructification ; ex. : méricarpes des Umbellifères.
- Mésocarpe** (m) : couche médiane d'un péricarpe, lorsque l'exocarpe et l'endocarpe sont présents ; le mésocarpe est souvent charnu ou succulent.
- Mésostylé** : se dit des fleurs à styles de moyenne longueur ; ex. : chez les Oxalidaceae.
- Micropile** (m) : 1 : ouverture de l'ovule par laquelle entre le tube pollinique. 2 : position ou cicatrice de cette ouverture sur le tégument de la graine.
- Microstylé** : se dit des fleurs à courts styles ; ex. : chez les Oxalidaceae.
- Monade** (f) : désigne du pollen en grains séparés (par opposition à tétrade par ex.).
- Monadelphie** : se dit d'étamines dont les filets sont soudés en un tube, au moins sur une partie de leur longueur.
- Moniliforme** : se dit d'un organe allongé et cylindrique, sur lequel des constriction plus ou moins régulières délimitent des segments subsphériques, comme les grains d'un chapelet.
- Monocarpe** (m) : fruit provenant du développement d'un carpelle libre dans un ovaire apocarpe ; ex. : chez les Annonaceae.
- Monocarpique** : se dit d'une plante pérenne qui meurt après une unique floraison.
- Monochasium** (m) : synonyme de cyme unipare.
- Monoïque** : se dit d'une plante portant sur le même pied des fleurs unisexuées, les unes mâles, les autres femelles.
- Monopodial** : à croissance indéfinie en parlant d'une tige, d'un rameau ou d'un axe d'inflorescence, la croissance ultérieure se faisant à partir du bourgeon terminal.
- Monosperme** : se dit d'un fruit qui contient une seule graine.
- Mucilage** (m) : substance de consistance visqueuse, gonflant à l'eau ; ex. : dans certaines graines (lin) et certaines tiges.
- Mucron** (m) : pointe courte, droite et raide à l'extrémité d'un organe ou d'une division d'un organe.
- Mucroné** : pourvu d'un mucron.
- Mucronulé** : pourvu d'un mucron très petit.
- Multi-** : préfixe indiquant un grand nombre d'éléments : un poil *multicellulaire*, formé de plusieurs cellules ; une inflorescence *multiflore*, à nombreuses fleurs ; un fruit *multisperme*, à nombreuses graines.
- Muriqué** : se dit d'une surface hérissée de pointes courtes et raides, assez épaisses.
- Mutique** : dépourvu d'arête ou de mucron ; qui ne se termine pas en pointes particulières.

N

- Napiforme** : se dit d'une racine tubérisée ou d'un organe épaissi acquérant la forme générale d'un navet.
- Naturalisé** : se dit d'une plante introduite (en général d'abord cultivée, comme la cannelle, parfois aussi introduite accidentellement comme certaines mauvaises herbes des jardins) qui se dissémine dans un écosystème sans intervention volontaire de l'homme.

Naviculaire : en forme de coque de bateau.

Nectaire (m) : glande sécrétrice superficielle émettant un liquide sucré.

Nectarifère : qui porte un ou plusieurs nectaires.

Nervation (f) : ensemble et mode de disposition des nervures.

Nerville (f) : petite nervure reliant les nervures latérales entre elles.

Nervure (f) : ligne d'un organe, saillante ou non, correspondant à l'un des faisceaux conducteurs parcourant l'organe.

Neutre : se dit d'une fleur réduite à une ou plusieurs pièces florales stériles ou ayant des organes sexuels avortés ou non fonctionnels.

Nexine (f) : dans un grain de pollen, la couche interne, non sculptée de l'exine.

Nodule (m) : renflement, épaissement localisé ; ex. : sur des racines.

Nœud (m) : niveau des tiges où naissent les feuilles, les bourgeons donnant les ramifications, quelquefois des racines.

Noix (f) : fruit sec indéhiscent ayant une graine entourée d'un péricarpe induré et osseux.

Noyau (m) : l'endocarpe devenu osseux ou ligneux dans certains fruits ; ex. : la pêche, l'amande

Nucelle (m) : tissu interne d'un ovule.

Nuciforme : en forme de noix.

Nucule (f) : petite noix d'un fruit schizocarpique ou méricarpique.



Ob- : préfixe qui marque l'inverse ou une forme renversée : *obcordé*, inverse de cordé ; *oblancéolé*, voir lancéolé ; *obovale* = *obové*, ayant la forme du contour d'un œuf renversé, la partie la plus large étant située en haut ; *obovale-anguleux*, de forme obovale mais à bords et extrémités anguleux, non arrondis ; *obpyramidal*, en forme de pyramide renversée avec des bords anguleux ; *obtriangulaire*, en forme de triangle renversé.

Obdiplostémone : qualifie un androcée à étamines 2 fois plus nombreuses que les pétales et disposées en 2 verticilles, les externes opposées aux pétales.

Oblong : plus long que large et à bords plus ou moins parallèles.

Obsolète : rudimentaire, à peine apparent.

Obtus : arrondi, non aigu, ou terminé en angle de plus de 90°.

Ochréa (m) : gaine tubulaire formée de deux stipules soudées et enveloppant la base de l'entre-nœud au niveau d'insertion des feuilles chez les Polygonaceae.

-oïde : suffixe qui indique une ressemblance de forme ou de texture, ou un corps tridimensionnel : un sépale *pétaloïde* est souvent coloré comme un pétale, ou une graine *ellipsoïde* est non aplatie.

Ombelle (f) : inflorescence à fleurs pédicellées toutes insérées au même niveau : au sommet d'un axe et disposées en parasol, plus ou moins sur un même plan.

Ombelliforme : qui ressemble à une ombelle.

Ombellule (f) : petite ombelle dans une inflorescence composée.

Ombilic (m) : cicatrice généralement subcirculaire représentant le vestige du calice au sommet de certains fruits ; ex. : chez les Myrtaceae.

Ombrophile : qui préfère les climats pluvieux.

Onciné : recourbé en crochet.

Ondulé : se dit d'une surface plane (ou des bords de cette surface) quand elle est marquée de vagues ou de sinuosités perpendiculaires à son plan ; ex. : un limbe ondulé.

Onglet (m) : partie basale rétrécie d'un pétale ou d'un autre organe aplati et élargi.

Onguiculé : muni d'un onglet.

Opercule (m) : 1 : une zone nette sur l'endocarpe de la graine de certaines Palmae, par où la plantule émerge, circonscrite par une ligne de faiblesse moins épaisse. 2 : anneau interne, généralement membraneux, qui se trouve à l'intérieur du tube floral des *Passiflora*. 3 : endroit de déhiscence du fruit de *Luffa*.

- Opposé** : 1 : qualifie deux organes insérés au même niveau d'un axe et se faisant face l'un à l'autre ; ex. : des feuilles opposées. 2 : s'emploie pour indiquer qu'un organe est inséré en face d'un autre sur un cycle différent ; ex. : des étamines opposées aux pétales ou oppositipétales dans une fleur obdiplostémone.
- Oppositipétale** : voir antipétale.
- Orbiculaire** : employé dans le sens de presque circulaire ; parfois utilisé dans le sens de plus ou moins sphérique.
- Orthotrope** : 1 : se dit d'un ovule droit, de telle sorte que le micropyle est à l'opposé de la chalaze. 2 : qui se tient dressé ; ex. : la flèche d'un arbre. Voir plagiotrope.
- Ostiole** (f) : orifice.
- Ovaire** (m) : partie basale d'un carpelle libre, ou partie basale d'un gynécée syncarpe, qui renferme un ou plusieurs ovules.
- Ovale** : = ové, ayant la forme du contour d'un œuf (dans le langage courant ou en mathématique a le sens d'elliptique).
- Ovale-anguleux** : de forme ovale mais à bords et extrémités anguleux, non arrondis.
- Ovoïde** : de volume semblable à un œuf.
- Ovule** (m) : petit corpuscule contenu dans l'ovaire d'un carpelle d'un angiosperme ou attaché à une écaille dans un cône de Gymnosperme. L'ovule fécondé par un grain de pollen deviendra la graine.

P

- Paléa** (f) : ou glumelle supérieure ; bractée supérieure du fleuron chez les Gramineae, appartenant au pédicelle et faisant face à la lemma. Voir fleuron.
- Paléacé** : qualifie, chez les Compositae, un réceptacle muni de paléoles.
- Paléole** (f) : bractéole insérée sur le réceptacle des capitules chez les Compositae.
- Palmati-** : préfixe qualifiant un organe dont les éléments divergent à partir d'un point commun comme les doigts de la main : *palmatifide* caractérise une feuille palmée, simple, découpée, dont les lobes n'atteignent pas le milieu du limbe ; *palmatinerve*, à nervation palmée ; *palmatipartite*, caractérise une feuille palmée, simple, découpée, dont les lobes dépassent le milieu du limbe ; *palmatiséqué*, caractérise une feuille palmée, simple, découpée, dont les lobes atteignent plus ou moins le pétiole, sans être articulés.
- Palmé** : 1 : qui diverge à partir d'un point ; 2 : qualifie une feuille simple ou composée dont les lobes ou les folioles rayonnent à partir du sommet du pétiole.
- Palmi-** : voir palmati-.
- Panduriforme** : de forme oblongue ou obovale, étranglée dans la partie médiane ou inférieure, rappelant la forme du violon.
- Panicule** (f) : 1 : inflorescence constituée par des grappes disposées elles-mêmes en grappes : grappe composée (Parfois aussi employé pour thyrses). 2 : chez les Gramineae, inflorescence composée complexe et irrégulière à épillets pédicellés.
- Papilionacé** : se dit d'une corolle dont la forme étalée rappelle un papillon ; c'est le type de préfloraison des corolles papilionacées où, dans un verticille de cinq pièces, la postérieure très développée, recouvre les deux latérales, ces dernières recouvrant les antérieures.
- Papilleux** : désigne des petits poils courts et turgescents, plus ou moins denses, recouvrant une surface mais ne la rendant pas rase au toucher ; qualifie aussi les poils des stigmates.
- Pappus** (m) : ensemble des poils, soies ou écailles couronnant un fruit tel l'akène des Compositae. Voir aigrette.
- Papyracé** : qui a la consistance du papier.
- Parallélinerve** : dont les nervures sont parallèles entre-elles ; ex. : la feuille parallélinerve des Gramineae.
- Pariétal** : placentation pariétale : à insertion des ovules sur la paroi interne d'un ovaire uniloculaire, ou exceptionnellement biloculaire par développement d'une fausse cloison : ex. : Cruciferae.
- Paripenné** : qualifie une feuille composée-pennée ayant un nombre pair de folioles.

- Parthénocarpique** : se dit du développement d'un fruit sans fécondation antérieure ; ex. : bananes, oranges, raisins sans pépins.
- partite** : suffixe qui qualifie un organe divisé ou coupé sur plus de la moitié de sa longueur ou de la largeur de chaque côté.
- Patelliforme** : en forme de plateau, d'assiette.
- Pauci-** : préfixe qui signifie un petit nombre d'éléments : *pauciflore*, se dit d'une inflorescence portant des fleurs en petit nombre ; *paucisperme* qualifie un fruit ayant des graines en petit nombre.
- Pectiné** : se dit d'un organe découpé en lobes étroits parallèles et nombreux, ou portant sur les bords des poils raides, assez longs, rapprochés, rappelant les dents d'un peigne.
- Pédalé** : se dit d'une feuille palmée dont les 2 divisions les plus latérales sont elles-mêmes lobées, les lobes étant orientés vers le bas.
- Pédicelle** (m) : 1 : axe qui relie la fleur au rameau, à la tige ou au rachis de l'inflorescence ; 2 : chez les Gramineae et les Cyperaceae, axe qui porte l'épillet.
- Pédicule** (m) : sorte de petit pied portant certains organes : glande, nectaire, aigrette...
- Pédiculé** : ayant un pédicule.
- Pédoncule** (m) : 1 : axe qui relie l'inflorescence à la tige ou au rameau ; 2 : parfois employé dans le sens de pédicelle fructifère (axe qui porte le fruit),.
- Pellucide** : se dit d'un organe dont les tissus laissent passer un peu de lumière lorsqu'on l'observe en contre-jour.
- Pelté** : se dit de tout organe aplati dont le point de fixation à son support n'est pas marginal.
- Pénicillé** : ayant l'aspect d'une touffe de longs poils groupés comme dans un pinceau.
- Pennati-** : préfixe désignant un organe dont les éléments sont disposés en 2 rangées, de part et d'autre de l'axe : *pennatifide*, qualifie le limbe d'une feuille simple ou d'une foliole divisé en lobes dont les sinus n'atteignent pas le milieu de chaque demi-limbe ; *pennatipartite*, diffère de la feuille pennatifide par ses divisions profondes dépassant le milieu de chaque demi-limbe ; *pennatiséqué*, diffère de la feuille pennatifide par ses divisions très profondes atteignant plus ou moins la nervure centrale du limbe.
- Penne** (f) : un segment d'une feuille composée-pennée.
- Pennée** : se dit d'une feuille composée dont les folioles sont disposées en deux rangées, de part et d'autre du rachis ; se dit également d'une nervation caractérisée par des nervures secondaires disposées de part et d'autre de la nervure principale.
- Penni-** : voir pennati-.
- Penta-** : préfixe signifiant 5 : *pentadelphie*, se dit d'un androcée dont les étamines sont réunies en 5 groupes ou phalanges.
- Péponide** (f) : fruit des Cucurbitaceae (courge, concombre, etc.) : baie provenant d'un gynécée de carpelles soudés, formant une seule loge à placentation pariétale et à parois charnues, contenant de nombreuses graines restant attachées aux placentas.
- Pérenne** : plante qui vit plusieurs années sans perdre son appareil aérien. Voir aussi vivace.
- Perfolié** : qualifie le limbe d'une feuille ou d'une bractée dont la base enveloppe complètement l'axe qui semble le traverser. Voir aussi conné.
- Périanthe** (m) : l'ensemble des pièces de l'enveloppe d'une fleur, différencié souvent en calice et en corolle. Voir aussi périgone.
- Péricarpe** (m) : paroi du fruit : les couches du péricarpe peuvent être composées d'un ou de plusieurs tissus appelés épicarpe ou exocarpe, mésocarpe, endocarpe.
- Périgone** (m) : enveloppe florale constituée par des pièces toutes semblables, sans distinction nette entre sépales et pétales (souvent la distinction entre périanthe et périgone n'est pas retenue par les auteurs modernes qui utilisent le premier terme dans les deux cas).
- Perigyne** : se dit d'une fleur dont le périanthe et les étamines sont insérés plus haut que le niveau d'insertion de l'ovaire sur le réceptacle, l'ovaire restant libre ou partiellement libre.
- Périsperme** (m) : tissu de réserve provenant du nucelle de l'ovule chez certains Angiospermes ; coexiste parfois avec l'albumen (Poivrier) ou non (Caryophyllaceae).
- Personé** : qualifie une corolle bilabée, en forme de masque, et avec un palais proéminent ; ex. : plusieurs espèces de Scrophulariaceae ont une corolle personée.

- Pérule** (f) : l'enveloppe formée par les écailles du bourgeon dormant
- Pétale** (m) : pièce de la corolle d'une fleur.
- Pétaloïde** : ayant l'aspect d'un pétale. Un sépale vivement coloré (*Mussaenda*), une bractée très colorée (*Bougainvillea*) sont dits pétaloïdes.
- Pétiole** (m) : partie amincie d'une feuille portant le limbe et le reliant au rameau ou à la tige.
- Pétiolule** (m) : support d'une foliole.
- Phalange** (f) : groupe d'étamines plus ou moins connées dans une même fleur.
- Phénotype** (m) : ensemble des caractères apparents d'un individu ou d'une population extérieurement homogène mais génétiquement peut-être hétérogène.
- Phloème** (m) : tissu formé des vaisseaux conducteurs de la sève élaborée.
- phyll** : suffixe signifiant feuille ou feuilles, ou les pièces du périanthe. Voir gamophylle.
- Phylloclade** (f) : tige ou rameau chlorophyllien cylindrique ou aplati, faisant fonction de feuille.
- Phyllode** (m) : rachis élargi, vert, remplaçant le limbe d'une feuille.
- Phyllomorphe** : ayant plus ou moins l'aspect d'une feuille.
- Phyllotaxie** (f) : façon dont sont disposés les points d'insertion des feuilles sur la tige ou sur le rameau ; ex. : feuilles opposées, alternes, spiralées, etc.
- Pileux** : couvert de poils.
- Pilosité** (f) : ensemble des poils ; ex. : pilosité dense, rousse...
- Piriforme** : en forme de poire ou d'avocat.
- Pistil** (m) : organe femelle des fleurs ; 1 : le gynécée syncarpique comprenant l'ovaire, le ou les styles, le ou les stigmates. 2 : chaque carpelle libre d'un gynécée apocarpe ou l'unique carpelle d'un gynécée monocarpellaire ; ex. : chez les Leguminosae. Voir gynécée, carpelle.
- Pistillé** : se dit des fleurs femelles des Palmae.
- Pistillode** (m) : pistil rudimentaire non fertile dans une fleur unisexuée à fonction mâle.
- Placenta** (m) : partie interne de l'ovaire sur laquelle les ovules sont insérés par l'intermédiaire de funicules.
- Placentation** (f) : mode d'insertion et de disposition des ovules dans l'ovaire ou des graines dans le fruit.
- Plagiotrope** : qui pousse obliquement ou horizontalement ; ex. : les branches d'un arbre.
- Platanoïde** : se dit d'une écorce qui s'exfolie en grandes plaques minces.
- Plateau** (m) : espèce de disque plus ou moins aplati qui représente la vraie tige dans les bulbes feuillés et qui émet à sa partie inférieure les racines, et à sa partie supérieure les feuilles, les fleurs et souvent les tiges aériennes.
- Pléonanthique** : se dit d'une plante dont chaque axe peut fleurir à plusieurs reprises. Voir hapaxanthique.
- Pleurogramme** (m) : sillon plus ou moins marginal, ou circulaire plus ou moins en forme de fer à cheval, entourant une aréole centrale sur la face de la graine de certaines Leguminosae.
- Pleurotrope** : qualifie un ovule dont le micropyle est dirigé latéralement vers la paroi ou la cavité de l'ovaire.
- Plicatilis** : se dit d'organes pliés longitudinalement sur eux-mêmes.
- Ploïdie** (f) : le degré de ploïdie indique le nombre par lequel est multiplié la série de base de chromosomes présents dans un individu ; ex. : dans les conditions normales, il existe deux séries et l'individu est dit *diploïde*.
- Plumeux** : 1 : à poils hérissés de poils plus fins comme les barbes d'une plume ; 2 : se dit aussi d'un stigmate quand les papilles stigmatiques sont longues, formant un manchon sur la partie terminale du style.
- Plumule** (f) : voir gemmule.
- Pluri-** : préfixe indiquant la présence de plusieurs éléments ; ex. : une inflorescence *pluriflore* ; *pluricellulaire*, se dit d'un organe, poil, glande, nectaire... composé de plusieurs cellules.
- Pneumatophore** (m) : racine respiratoire aérienne ; ex. : chez certaines Rhizophoraceae.
- Poilu** : couvert de longs poils mous plus ou moins denses.
- Pollinaire** (m) : chez les Orchidaceae, organe complexe constitué par les pollinies, les caudicules et/ou les stipes et les viscidies.
- Pollinie** (f) : ensemble de tous les grains de pollen réunis en masse granuleuse, gélatineuse ou cireuse, chez les Orchidaceae et les Asclepiadaceae.
- Pollinique** : relatif au pollen ; ex. : sac pollinique.

- Poly-** : préfixe indiquant un nombre plus ou moins grand d'éléments ; *polyade*, groupe de grains de pollen cohérents ; *polyadelphe*, se dit des étamines d'une même fleur soudées en plusieurs groupes ; *polyakène* (m), fruit schizocarpique composé de plusieurs méricarpes indéhiscent du type akène ; *polycarpique*, se dit d'un ovaire ou d'un fruit formés de plusieurs carpelles libres ; *polygame*, plante portant sur le même pied des fleurs hermaphrodites (♂) et des fleurs unisexuées mâles et femelles (♂, ♀) ; *polymorphe*, très variable, présentant de nombreuses formes ; *polysperme*, ayant un grand nombre de graines.
- Poré** : se dit d'un grain de pollen pourvu d'orifices ronds sur la face, généralement en l'absence de fentes ou sillons germinaux.
- Poricide** : s'ouvrant par des pores (certaines étamines).
- Préfeuille** (f) : feuille de taille réduite, sur la partie inférieure d'un rameau ou d'un pédicelle (ne pas confondre avec la bractée florale).
- Préfloraison** (f) : disposition des pièces du périanthe avant l'épanouissement de la fleur. Voir aussi papilionacé.
- Préfoliation** (f) : disposition des feuilles dans le bourgeon.
- Prémorse** : se dit du sommet d'un limbe tronqué mais irrégulier, comme s'il était rongé.
- Probactée** (f) : petite pièce foliacée existant à la base du pédoncule et du pédicelle chez les Cucurbitaceae.
- Procombant** : couché sur le sol, sans s'enraciner.
- Prophyll** (m) : chez les Palmae, première bractée de l'inflorescence engainant complètement ou incomplètement le pédoncule.
- Prostré** : couché, appliqué sur le sol.
- Protandre** : se dit des fleurs chez lesquelles les étamines arrivent à maturité avant que les stigmates soient réceptifs.
- Protogyne** : se dit des fleurs chez lesquelles les stigmates sont réceptifs avant que les étamines soient mûres.
- Proximal** : proche de la base ou du lieu d'insertion d'un organe ; opposé à distal.
- Pruineux** : couvert d'une poudre fine, cireuse, qui s'enlève au toucher.
- Pseudobulbe** (m) : épaississement charnu de la base d'un rameau ou d'un rameau latéral d'une tige (cas fréquent chez certaines Orchidaceae), constituant un organe de réserve.
- Pseudodichotome** : dichotomie apparente par croissance de 2 bourgeons axillaires opposés, avec avortement ou chute du bourgeon apical.
- Pseudomonocotylédone** : se dit d'un embryon dont les faces internes des cotylédons sont pliées ou engrenées de sorte qu'ils ne se séparent pas à la germination ; ex. : chez certaines Myrtaceae.
- Pseudopédicelle** (m) : chez certaines Myrtaceae par exemple, la partie basale rétrécie du tube floral qui est séparée du vrai pédicelle par des bractéoles et aussi, généralement, par une articulation ; à son sommet il se confond avec la partie basale de la fleur.
- Pubérent** : voir pubescent, mais à poils courts.
- Pubescent** : à poils mous, plus ou moins frisés ou sinueux, de taille et de densité moyennes.
- Pulvérulent** : couvert de poudre fine non cireuse.
- Pulviné** : élargi en coussinet ou muni d'une saillie arrondie (= pulvinus) qui se trouve en général sur un axe à l'insertion d'un organe ; ex. : la base ou le sommet renflé d'un pétiole.
- Puncticulé** : finement ponctué.
- Punctiforme** : se dit par exemple d'un stigmate non élargi et sensiblement du même diamètre que le style ou même plus étroit que celui-ci.
- Pustuleux** : caractérisé par la présence de pustules, petites vésicules ou saillies.
- Pyrene** (m) : un des noyaux d'un fruit drupacé.
- Pyriforme** : voir piriforme.
- Pyxide** (f) : capsule s'ouvrant par une fente transversale délimitant une sorte de petit couvercle.

Q

- Quinconcial** : qualifie la préfloraison d'un périanthe de 5 pièces, dont 2 sont entièrement externes, 2 entièrement internes, la cinquième recouverte d'un côté, recouvrante de l'autre.

R

Racème (m) : voir grappe.

Racémeux : sert à qualifier toute inflorescence dans laquelle l'axe principal présente une croissance prolongée et qui à l'apparence d'une grappe.

Racémule (m) : petit racème secondaire, ramification d'un racème primaire

Rachéole (f) : 1 : axe très court de l'épillet d'une Gramineae ou d'une Cyperaceae. 2 : axe ultime florifère d'une inflorescence d'une Palmae.

Rachis (m) : axe d'une inflorescence ou axe principal d'une feuille composée-pennée,

Racine-crampon (f) : racine adventive de plantes grimpantes servant de moyen de fixation sur le support (rochers, écorces, etc)

Racine-échasse (f) : se dit des racines aériennes adventives, obliques, qui étayent certains arbres.

Radial : disposé régulièrement comme des rayons ; ex. une fleur à symétrie radiale (fleur actinomorphe).

Radical : se dit surtout de feuilles ou parfois de fleurs naissant à partir de tiges souterraines

Radicant : se dit d'une tige qui, couchée sur le sol, s'enracine aux nœuds.

Radiculaire : relatif à la racicule.

Radicule (f) : ébauche de racine présente dans l'embryon.

Radié : chez les Compositae, se dit des capitules dont les fleurs externes sont ligulées.

Ramentacé : couvert de petites écailles membraneuses, sèches, éparses.

Ramification (f) : division d'un axe principal en axes secondaires : un rameau d'un axe principal.

Ramiflorie (f) : phénomène présenté par les plantes dont les fleurs ou les inflorescences naissent sur des parties défeuillées des rameaux.

Rampant : appliqué et fixé au sol au moyen de racines adventives.

Raphé (m) : partie du funicule adnée au tégument externe de l'ovule ou de la graine, formant une ligne apparente.

Raphide (f) : cristaux d'oxalate de calcium disposés en faisceaux à l'intérieur d'une cellule.

Rayon (m) : 1 : le pédoncule d'une ombellule dans une ombelle composée ou, plus rarement, le pédicelle d'une fleur dans une ombelle simple. 2 : un des fleurons marginaux d'un capitule, d'une ombelle ou d'un corymbe lorsque ces fleurons sont plus grands que ceux du centre.

Réceptacle (m) : support sur lequel sont fixées les pièces florales dans le cas d'une fleur solitaire, ou l'ensemble des fleurs dans le cas d'une inflorescence ; ex. : chez les *Ficus*, et le capitule des Compositae.

Récliné : 1 : se dit d'un organe plié transversalement, la partie supérieure sur la partie inférieure : de jeunes feuilles dans un bourgeon, préfoliation *réclinée*. 2 : plus généralement, courbé vers le bas.

Récurvé : courbé vers l'extérieur.

Rédupliqué-valvaire : qualifie une préfloraison semblable à valvaire mais les bords des pièces du périanthe sont récurvés.

Réfléchi : se dit d'un organe courbé et dirigé vers le bas faisant un angle plus ou moins aigu avec l'axe principal.

Réfracté : se dit d'un organe brusquement dirigé vers le bas dès son point d'insertion.

Regma (m) : fruit déhiscent, parfois d'une façon explosive, souvent lobé, chaque lobe correspondant à un carpelle et, à maturité, se partageant en coques bivalves, toutes les parties tombant, laissant un axe persistant, la columelle ; voir Euphorbiaceae.

Réniforme : en forme de rein.

Réplum (m) : dans un fruit, fausse cloison d'origine placentaire, fréquente dans les siliques de Cruciferae par exemple.

Résupiné : renversé ou inversé par suite d'une torsion de l'organe porteur ; cas fréquent pour les fleurs des Orchidaceae et pour les feuilles de certaines espèces d'*Araucaria*.

Réticulé : marqué d'un réseau de lignes, de côtes, de stries ou de nervures : un limbe réticulé.

Rétinacle (m) : 1 : chez les Orchidaceae, terme parfois employé pour désigner l'ensemble du stipe et de la viscidie du pollinaire, parfois synonyme de viscidie (voir à stipe et viscidie) ; 2 : chez les Asclepiadaceae, désigne le corpuscule qui réunit les pollinies de deux anthères adjacentes pour former le pollinaire ;

3 : chez les Acanthaceae, sur le fruit déhiscent, appendice du funicule durci en coussinet ou courbé en crochet, portant la graine et, au moment de l'ouverture du fruit, facilitant l'expulsion de la graine

Rétorse : dirigé vers la base d'un organe ; ex. : les aspérités rétroorses d'une arête.

Rétus : tronqué et légèrement déprimé dans la partie centrale.

Révoluté : à bords enroulés vers le bas.

Rhizomateux : ressemblant à un rhizome ou possédant un rhizome.

Rhizome (m) : 1 : tige rampante sur ou dans le sol ou tige courte, dressée et souterraine, émettant des tiges aériennes ou des rameaux florifères et portant des racines adventives, souvent épaissie et jouant le rôle d'organe de réserve et de résistance ; 2 : par extension, chez certaines Orchidaceae aériennes, tige ligneuse rampante, plus ou moins ramifiée, fixée au support par des racines adventives ; ex. : chez les *Bulbophyllum*.

Rhombé ; Rhombique : en forme de losange.

Ronciné : se dit d'un limbe étroit, pennatilobé, dont les lobes, aigus, se dirigent vers le bas.

Rosette (f) : disposition particulière de feuilles rassemblées à la base d'une tige au niveau du sol ou agglomérées sur une portion très étroite de la tige.

Rostelle (m) : partie supérieure et antérieure du gynostème chez les Orchidaceae, parfois allongée en bec, provenant de la transformation d'un stigmate stérile.

Rostré : prolongé en forme de bec.

Rotacé : se dit d'un verticille de pièces soudées à leur base en un tube court et à limbe brusquement étalé en forme de roue ; ex. : une corolle rotacée.

Rudérale : se dit d'une plante qui pousse sur les décombres ou les terrains vagues.

Ruguleux : finement rugueux.

Ruminé : se dit d'un albumen irrégulièrement sillonné par des replis internes du tégument de la graine,

S

Sacciforme : en forme de sac ou d'outre ; ex. : le labelle sacciforme de certaines Orchidaceae.

Sagitté : en forme de fer de flèche.

Samare (f) : fruit sec, indéhiscent, à une seule graine et muni d'une aile, normalement comprimé.

Samaroïde : qui ressemble à une samare.

Saprophyte (f) : plante dépourvue de chlorophylle et se nourrissant de substances contenues dans les détritux végétaux (humus).

Sarcotesta (m) : tégument externe d'une graine, transformé en un tissu charnu (synonyme d'arillode).

Sarmenteux : dont les tiges et les rameaux sont allongés, flexibles et ligneux comme ceux de la vigne.

Saxicole : qui croît sur les rochers.

Scabérule : légèrement scabre.

Scabre : qualifie une surface ou un bord portant des poils ou des tubercules courts et raides, rugueux au toucher.

Scalariforme : se dit d'éléments disposés comme les barreaux d'une échelle.

Scape (m) : hampe florale issue directement d'un rhizome ou d'une souche.

Scapigère : dont les tiges dressées sont des hampes florales.

Scarieux : mince, plus ou moins rigide, sec, translucide à transparent. Généralement de couleur paille ou blanchâtre, rappelant par sa consistance une écaille.

Schizocarpe (m) : fruit provenant d'un gynécée syncarpe et se fragmentant en morceaux (méricarpes ou nucules), déhiscent ou indéhiscent et normalement à une seule graine.

Sciaphile : qui préfère les lieux ombragés.

Sclérophyllé : qualifie une plante ligneuse toujours verte, à feuilles coriaces, souvent luisantes, adaptée à des conditions de sécheresse.

Scorpioïde : qui est enroulé ou courbé en forme de queue de scorpion.

Scrobiculé : creusé de petites fossettes irrégulières.

Scutiforme : en forme de bouclier.

Secondiflore : qualifie une inflorescence ayant les fleurs toutes orientées d'un même côté.

- Semi-infère** : se dit d'un ovaire partiellement enfoui dans le réceptacle ou l'hypanthe, la partie supérieure restant libre.
- Séminifère** : qui porte ou produit des graines, par exemple une fleur ou une plante séminifère.
- Sempervirent** : se dit d'un végétal qui reste vert et garde ses feuilles toute l'année.
- Sènescent** : vieux, âgé et dont la vigueur a déjà commencé à diminuer.
- Sensitive** : se dit d'une feuille se repliant sur elle-même à l'obscurité ou au toucher, ou d'une plante ayant de telles feuilles.
- Sépale** (m) : pièce du calice d'une fleur.
- Sépaloïde** : ayant l'aspect d'un sépale. Un pétale vert est dit sépaloïde.
- Septal** : qui concerne la ou les cloisons intra-ovariennes.
- Septicide** : se dit d'une déhiscence s'effectuant suivant la ligne de suture de deux carpelles adjacents.
- Septifrage** : se dit d'une déhiscence où les valves se séparent des cloisons.
- Septé** : divisé par des cloisons.
- Septum** (m) : cloison (dans un ovaire ou un fruit).
- séqué** : suffixe désignant la découpe presque totale d'un organe en segments ; ex. : une feuille *pennatiséquée*.
- Séricé** : voir soyeux.
- Sérié** : disposé en, ou constitué de rangées (qui ne sont pas nécessairement opposées l'une à l'autre).
- Serreté** : voir serrulé.
- Serrulé** : qualifie un limbe dont le bord présente des dents aiguës tournées vers le sommet de la feuille ; en dents de scie.
- Sessile** : sans support, pétiole, pédoncule, pédicelle ou stipe ; ex. : une feuille ou une fleur sessile.
- Sétacé** : se dit d'un poil long et raide (soie).
- Sétifère** : synonyme de sétuleux.
- Sétuleux** : muni de soies.
- Sexine** (f) : la couche externe sculptée de l'exine d'un grain de pollen.
- Sigmoïde** : courbé deux fois, en forme de S.
- Silicule** (f) : silique dont la longueur ne dépasse pas de 3 à 4 fois la largeur.
- Silique** (f) : fruit sec provenant d'un gynécée à 2 carpelles, à déhiscence en 2 valves avec présence d'une fausse cloison médiane (réplum).
- Sillonné** : creusé longitudinalement de petits sillons plus profonds que des stries.
- Sinueux** : qualifie la marge d'un organe plan alternativement convexe et concave. Voir aussi ondulé.
- Sinus** (m) : l'échancrure ou l'angle rentrant situé entre deux lobes ou deux parties saillantes.
- Soie** (f) : poil long et raide parfois brillant, plus ou moins couché.
- Soyeux** : portant un revêtement doux de poils brillants, longs et couchés.
- Spadice** (m) : axe charnu et épais portant des fleurs sessiles ou subsessiles souvent réduites, ex. chez les Araceae
- Spathe** (f) : grande bractée membraneuse ou foliacée formant une gaine ou un cornet enveloppant l'inflorescence, ouverte latéralement, présente dans certaines familles : Araceae, Gramineae, Commelinaceae, Iridaceae...
- Spathéole** (f) : nom donné à la bractée enveloppant un élément d'inflorescence ; ex. : chez certaines Gramineae : *Cymbopogon*, *Hypparrhenia*
- Spatulé** : en forme de spatule, élargi au sommet.
- Spermatophyte** ou **Spermaphyte** (m) : plante se reproduisant par graines.
- sperme** : suffixe signifiant graine ou graines : *polysperme*, à nombreuses graines.
- Spiciforme** : en forme d'épi.
- Spinescent** : s'amincissant en pointe faible rappelant une épine.
- Spinuleux** : garni de petites pointes plus ou moins denses ; ex. : pollen spinuleux.
- Squaméux** : écailleux ou en forme d'écaille (squamiforme).
- Squarreux** : 1 : se dit, par exemple, de l'involucre de certaines Compositae quand les sommets des bractées sont réfléchis, ce qui rend le capitule rugueux au toucher. 2 : qualifie aussi l'aspect plus ou moins hérissé d'une plante, d'une inflorescence, dont les ramifications s'étalent à angles plus ou moins droits.

- Staminal** : relatif aux étamines.
- Staminé** : se dit des fleurs mâles des Palmae et des Moraceae.
- Staminode** (m) : étamine imparfaite sans pollen fertile et quelquefois sans anthère, parfois semblable à un pétale : staminode pétaloïde.
- Stélie** (f) : pointe courte ou plus ou moins allongée s'élevant latéralement et antérieurement, au sommet de la colonne chez les *Bulbophyllum* (Orchidaceae).
- Stellé** : en forme d'étoile ; ex. : poil stellé.
- Stigmate** (m) : partie terminale d'un gynécée affectant des formes diverses, souvent visqueuse et dont le rôle est de retenir les grains de pollen.
- Stigmatifère** : dit de la zone papilleuse, réceptive, du style ; ex. : chez les *Begonia*.
- Stipe** (m) : 1 : support court et étroit ; 2 : chez les Orchidaceae, filet ou bandelette de tissu non glutineux, rattachant la pollinie à la viscidie et formé à partir de la colonne (voir aussi caudicule).
- Stipelle** (f) : petite pièce située au-dessous du niveau d'insertion d'une foliole ou d'une penne sur le rachis principal d'une feuille composée.
- Stipité** : porté par un stipe.
- Stipule** (f) : pièce située au niveau de l'insertion d'une feuille sur un rameau.
- Stolon** (m) : tige rampante, aérienne, ou quelquefois souterraine, émettant de distance en distance ou des pousses aériennes qui deviennent des individus distincts, ou des tiges florifères et des racines adventives, souvent longue et grêle, contrairement au rhizome, n'étant pas un organe de réserves.
- Straminé** : de couleur paille.
- Strie** (f) : ligne superficielle, colorée ou creuse et peu profonde.
- Strié** : marqué de stries.
- Strigilleux** : finement strigueux.
- Strigueux** : à poils simples, aigus, droits, raides, apprimés.
- Striolé** : finement strié.
- Strobile** (m) : voir cône.
- Strophiole** (f) : excroissance charnue produite par le raphé de certaines graines.
- Style** (m) : partie étroite et plus ou moins allongée du gynécée, ou du carpelle libre d'un gynécée apocarpe, située entre l'ovaire et le stigmate.
- Stylopede** (m) : base élargie des styles chez les Umbelliferae.
- Sub-** : préfixe signifiant quasi, presque ; ex. : subsphérique, presque sphérique.
- Subéreux** : un peu épaissi et ayant la consistance du liège.
- Subspontané** : qualifie une plante introduite cultivée, lorsqu'elle survit sur place après abandon de la culture et même se multiplie localement, mais sans se répandre spontanément comme le font les plantes naturalisées.
- Subule** (f) : 1 : partie terminale droite de certaines arêtes chez les Gramineae, la base torsadée étant appelée colonne. 2 : toute arête droite, raide, en alène, à base assez large.
- Subulé** : très étroitement triangulaire ; rappelant une subule.
- Succulent** : voir charnu.
- Suffrutescet** : dont l'appareil végétatif est un suffrutex.
- Suffrutex** (m) : plante ligneuse qui perd ses ramifications ultimes chaque année.
- Sulqué** : profondément sillonné.
- Supère** : se dit d'un ovaire libre, inséré au-dessus ou sur le même plan que les pièces du périanthe ou enfoncé dans un hypanthe mais non soudé à ses parois.
- Supra-** : préfixe signifiant au-dessus, au-delà ; ex. : inflorescences *suprafoliaires*, terminales et dépassant les feuilles chez certaines Palmae.
- Suture** (f) : ligne souvent en sillon à la surface d'un ovaire ou d'un fruit, marquant la soudure des bords d'un carpelle ou entre deux carpelles d'un ovaire. Pour certains auteurs toute ligne de déhiscence du fruit.
- Sympodial** : à croissance définie, en parlant d'un rameau ou d'un axe d'inflorescence, la croissance ultérieure s'effectuant à partir de bourgeons latéraux.
- Synandrie** (f) : soudure complète des étamines, les anthères étant agglomérées au sommet d'un stipe (= synandrium).

Synandrodium (m) : chez les Araceae, dans la zone mâle stérile du spadice, prisme résultant de la soudure des staminodes d'une même fleur.

Synanthéré : qualifie un androcée où toutes les anthères sont soudées ou coalescentes, tandis que les filets restent libres.

Syncarpe : qualifie un gynécée formé de carpelles soudés ; employé comme substantif (m), désigne un fruit issu d'un tel gynécée ou un fruit composé dont les éléments sont étroitement unis (par ex. fruit d'*Artocarpus*).

T

Tallage (m) : mode de croissance chez certaines Gramineae chez lesquelles des tiges à entre-nœuds très courts se ramifient abondamment au niveau du sol, s'enracinant aux nœuds et donnant naissance, à ce niveau, à des chaumes aériens.

Tegmen (m) : Tégument interne de la graine.

Tégument (m) : enveloppe de l'ovule ou de la graine, généralement constituée de deux couches : le tégument externe (testa) et le tégument interne (tegmen ou secondine).

Tépale (m) : pièce du périgone d'une fleur. Voir périgone.

Terné : disposé par 3 ; ex. : des feuilles ternées.

Terricole : synonyme de terrestre.

Tessellé : se dit d'un limbe, ou d'une surface quelconque, muni d'un réseau de nervures ayant l'aspect d'un damier.

Testa (m) : tégument externe de la graine.

Tétra- : préfixe signifiant le nombre 4 ; *tétrade*, groupe de 4 grains de pollen cohérents ; *tétradynome*, qualifie un androcée à 6 étamines inégales dont 4 longues et 2 courtes ; *tétragone*, à section quadrangulaire.

Thalloïde : en forme de thalle, c'est-à-dire sans différenciation en tiges et feuilles.

Thèque (f) : désigne une loge pollinique d'une anthère.

Thyrse (m) : inflorescence composée, constituée par des grappes de cymes.

Tomentelleux : semblable à tomenteux mais indument formé de poils très petits.

Tomenteux : couvert de poils nombreux, mous et enchevêtrés, assez courts, cachant entièrement la surface, à la manière d'un feutre.

Tomentum (m) : indument tomenteux.

Torsadé : tordu en hélice.

Toruleux : voir moniliforme, mais employé surtout pour décrire des fruits irrégulièrement étranglés entre les graines.

Tri- : préfixe signifiant 3 ; *triade* (f), 1 : groupe de 3 épillets dans les inflorescences de certaines Gramineae. 2 : groupe de 3 fleurs, la centrale femelle, les latérales mâles, chez les Palmae ; *triangulaire*, en forme de triangle ; *trichotomique*, divisé en trois ; *tricolporé*, se dit d'un grain de pollen pourvu de trois sillons longitudinaux, méridionaux, chacun ayant un sillon transversal équatorial ou un pore ; *trifide*, divisé en 3 lobes étroits ; ex. : stigmaté trifide ; *trifoliolé*, désigne une feuille composée de 3 folioles ; *trigone*, à section triangulaire ; *triloculaire*, divisé en trois loges ; *trinerve*, à 3 nervures bien marquées partant de la base du limbe ; *triplinerve*, se dit d'un organe à 3 nervures bien marquées partant d'au-dessus de la base du limbe ; ex. : certaines espèces de *Pilea* ; *triptère*, ayant 3 ailes ; *triquètre*, à section triangulaire et à trois angles saillants, amincis en carène ; *tristique*, disposé en 3 rangs ; *trithèque*, se dit d'une anthère ayant 3 sacs polliniques.

Trichome (m) : émergence épidermique, parfois indurée, souvent ramifiée, ou simple.

Trichoscléride (m) : aiguilles microscopiques présentes dans le tissu des spathes de certaines Araceae ; ex. : chez *Epipremnum*.

Tripliqué : plié en trois, par ex. les loges polliniques des anthères de *Peponium*.

Tronqué : se dit d'un organe dont l'extrémité est coupée transversalement d'une manière abrupte ; ex. : certains limbes foliaires.

- Tube floral** : expression qui a été utilisée dans certaines familles pour désigner l'hypanthe (voir ce terme).
- Tubercule** (m) : 1 : tige souterraine ou partie de tige souterraine épaissie, renfermant des matières nutritives mises en réserve. 2 : petite excroissance plus ou moins arrondie garnissant la surface de certains organes.
- Tuberculé** : à surface garnie de petits tubercules.
- Tubéreux** : = tubérisé (voir ce mot) ou à organes tubérisés : plante tubéreuse.
- Tubérisé** : qualifie des racines ou des tiges épaissies, semblables à des tubercules ; ex. : la patate douce a des racines tubérisées.
- Tubuleux** : en forme de tube.
- Tunique** (f) : enveloppes extérieures, engainantes, d'un bulbe ; elles peuvent être minces, membraneuses, cornées, fibreuses, plus ou moins subéreuses, crustacées, réticulées, annelées, etc.
- Turbiné** : en forme de toupie.
- Turion** (m) : bouton ou œil naissant directement sur le rhizome chez certaines plantes vivaces

U

- Uni-** : préfixe signifiant 1 : *unicellulaire*, constitué par une seule cellule ; *unifoliolé*, feuille unifoliolée = type de feuille composée, ayant seulement une foliole munie d'une articulation au sommet du pétiole ; *uninerve*, à une seule nervure ; *unipare*, se dit d'une cyme ou les rameaux latéraux successifs se développent toujours du même côté ou alternativement d'un côté puis de l'autre.
- Urcolé** : en forme d'ourte.
- Urticant** : se dit d'un poil contenant une substance toxique qui provoque des démangeaisons lorsqu'il pénètre dans la peau. Beaucoup d'espèces de la famille des Urticaceae possèdent des poils urticants.
- Utricule** (m) : 1 : désigne l'enveloppe de l'ovaire des *Carex* (Cyperaceae). 2 : la spathe indurée enfermant l'épillet femelle des *Coix* (Gramineae). 3 : petit sac à orifice cilié fixé sur diverses parties de l'appareil végétatif de certaines Lentibulariaceae. 4 : un petit fruit indéhiscent dont le péricarpe est mince ou membraneux.
- Utriculiforme** : petit et enflé, ayant la forme d'une vessie.

V

- Vallécule** (f) : sillons dans les intervalles entre les côtes des fruits de certaines Umbelliferae.
- Valvaire** : 1 : périanthe valvaire : dont les pièces se touchent seulement par leurs bords ; voir aussi indupliqué-valvaire et redupliqué-valvaire. 2 : se dit d'une anthère s'ouvrant par des petits clapets comme chez les Lauraceae.
- Valve** (f) : 1 : partie d'un fruit sec, déhiscent, qui se soulève ou se détache à maturité. 2 : utilisé largement pour désigner des spathes, des bractées engainantes, des glumes, plus spécialement chez les monocotylédones.
- Vélamen** (m) : tissu spongieux formé de cellules mortes remplies d'air entourant comme un manchon les racines aériennes de certaines plantes ; ex. : chez les Orchidaceae..
- Velouté** : à indument semblable à du velours ; à poils simples, courts, très denses, droits et dressés, doux au toucher.
- Velu** : couvert de poils longs, mous, courbés ou plus ou moins dressés.
- Vélutineux** : voir velouté.
- Vernation** (f) : synonyme de pefoliation.
- Verruculeux** : couvert de petites aspérités ou de petites verrues.
- Verrue** (f) : petite excroissance arrondie, à surface généralement rugueuse, sur certains organes.
- Verruqueux** : garni de verrues.
- Versatile** : désigne une anthère fixée au filet par le milieu, oscillant et pouvant ainsi s'incliner sous différents angles ; ex. : les anthères des Gramineae.

- Verticillaster** (m) : inflorescences cymeuses opposées et contractées de telle manière que les fleurs semblent disposées en verticille. Ce type d'inflorescence existe chez des espèces de Labiatae et de Verbenaceae.
- Verticille** (m) : ensemble d'organes disposés en cercle à un même niveau.
- Vesiculeux** : renflé en forme de petite vessie ; ex. : une gousse vésiculeuse.
- Vexillaire** : 1 : relatif à l'étendard de la fleur des Papilionaceae. 2 : préfloraison vexillaire : celle de la fleur des Papilionaceae.
- Vicariante** : espèce très voisine d'une autre espèce, la remplaçant à la limite de son aire, ou sur des aires séparées.
- Villeux** : voir velu.
- Viscidie** (f) : chez les Orchidaceae, partie du rostelle, modifiée en un disque visqueux, à laquelle les pollinies sont reliées par l'intermédiaire de caudicules ou de rétinacles (voir à ces mots). La viscidie se détache facilement à l'anthèse et permet la fixation des pollinaires sur le corps d'insectes visitant la fleur.
- Vitta** (-e) (f) : canal résineux des méricarpes des Umbelliferae.
- Vivace** : qualifie une plante vivant plusieurs années et perdant son appareil aérien à la fin de chaque période de végétation.
- Vivipare** : 1. : se dit des plantes qui produisent sur leurs tiges, leurs feuilles, ou leurs inflorescences des bourgeons ou des bulbilles qui se détachent pour donner naissance à de nouveaux individus. 2 : se dit d'une plante chez laquelle les graines germent sur la plante mère et développent des racines avant de tomber.
- Voile** (m) : = vélamen.
- Volubile** : se dit d'une tige ou d'un rameau lianescent qui s'enroule sur un support.
- Virille** (f) : organe filamenteux, spiralé, sans limbe, résultant de la transformation d'un rameau, d'une feuille, ou d'une partie d'une inflorescence, par lequel certaines plantes grimpantes s'attachent à leur support.

X

- Xérophile** : se dit d'une plante croissant principalement dans les endroits secs ou arides, au moins pendant une période de l'année.
- Xylème** (m) : au sens restreint, désigne le bois primaire ; par extension, désigne l'ensemble des tissus ligneux (bois primaire et secondaire) formés des vaisseaux conducteurs de la sève brute.

Z

- Zygomorphe** : se dit d'une fleur à symétrie bilatérale ; ex. : une fleur de Papilionaceae.

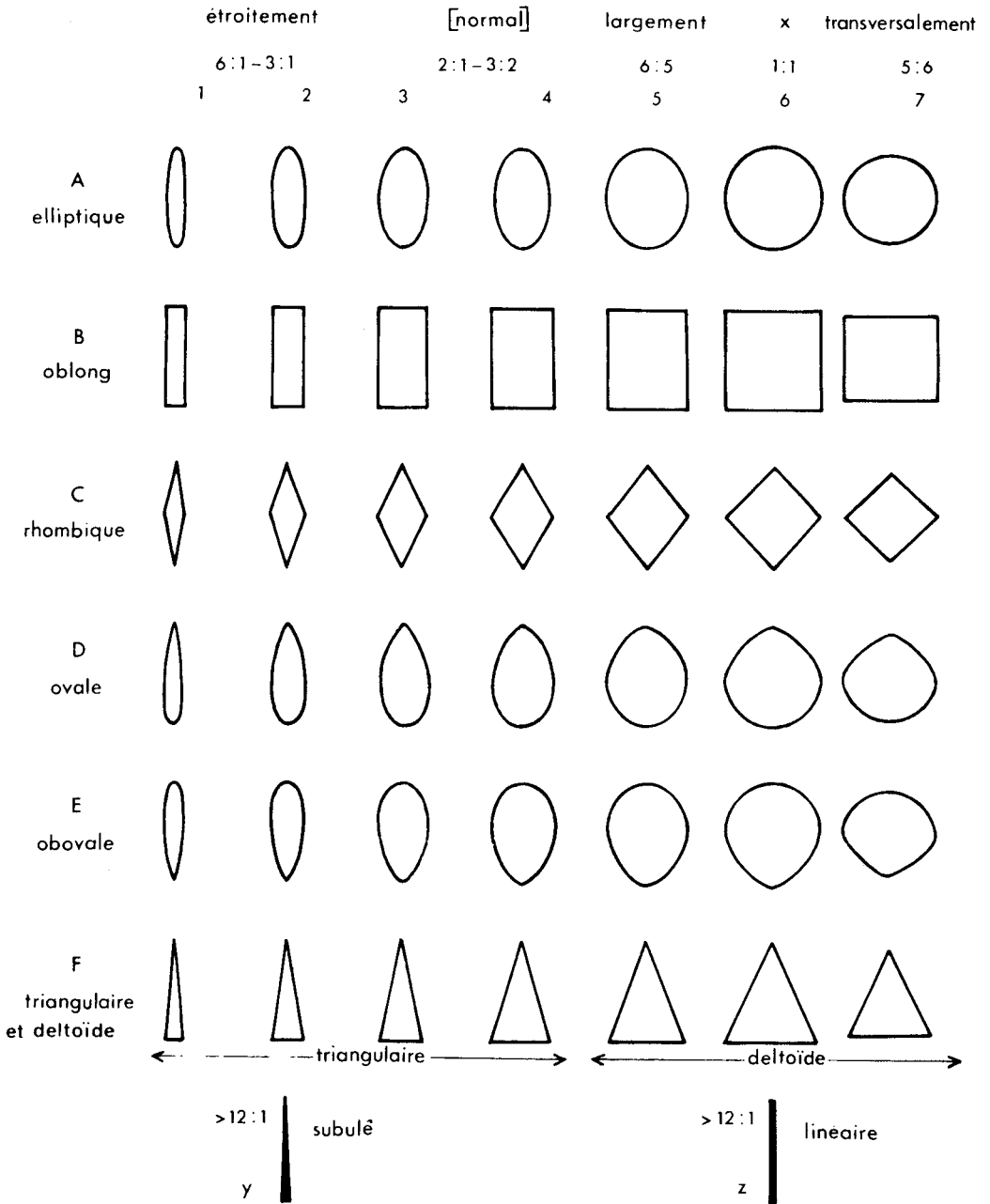


Fig. 1. — Surfaces planes.
 Les proportions intermédiaires, par exemple 6:1 → 12:1, sont dites linéaire-elliptique.

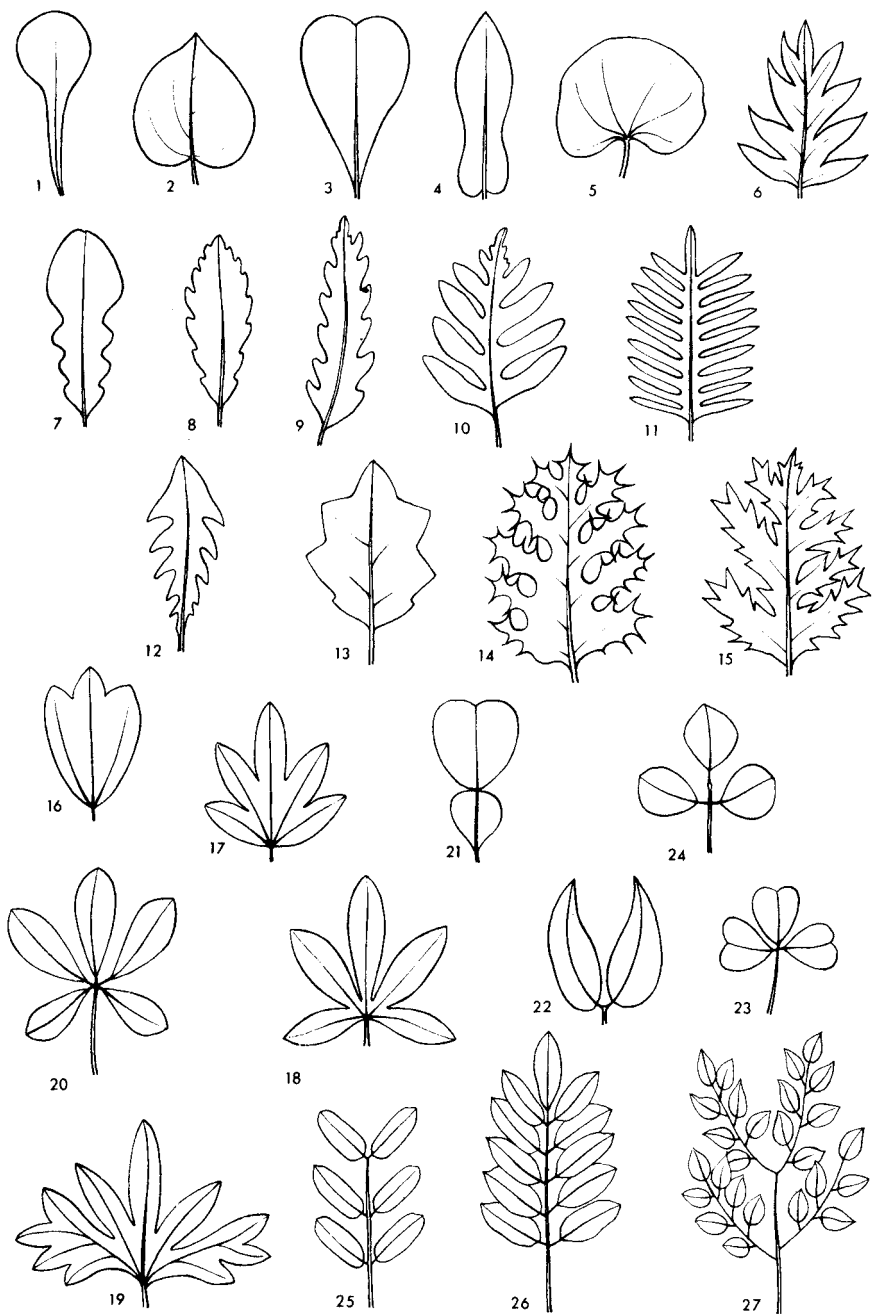


Fig. 2. — 1-19, Formes et bords des feuilles simples : 1, spatulée ; 2, cordée ; 3, obcordée ; 4, panduriforme ; 5, réniforme ; 6, laciniée ; 7, lyrée ; 8, pennatifide ; 9, pennatipartite ; 10, pennatiséquée ; 11, pectinée ; 12, roncinée ; 13, anguleuse ; 14, squarreuse-laciniée ; 15, lacérée ; 16, palmatifide ; 17, palmatipartite ; 18, palmatiséquée ; 19, pédalée. 20-27, Feuilles composées : 20, composée-palmée ; 21, feuille unifoliolée avec pétiole ailé ; 22, bifoliolée ; 23, trifoliolée-palmée ; 24, trifoliolée-pennée ; 25, paripennée ; 26, imparipennée ; 27, bipennée.

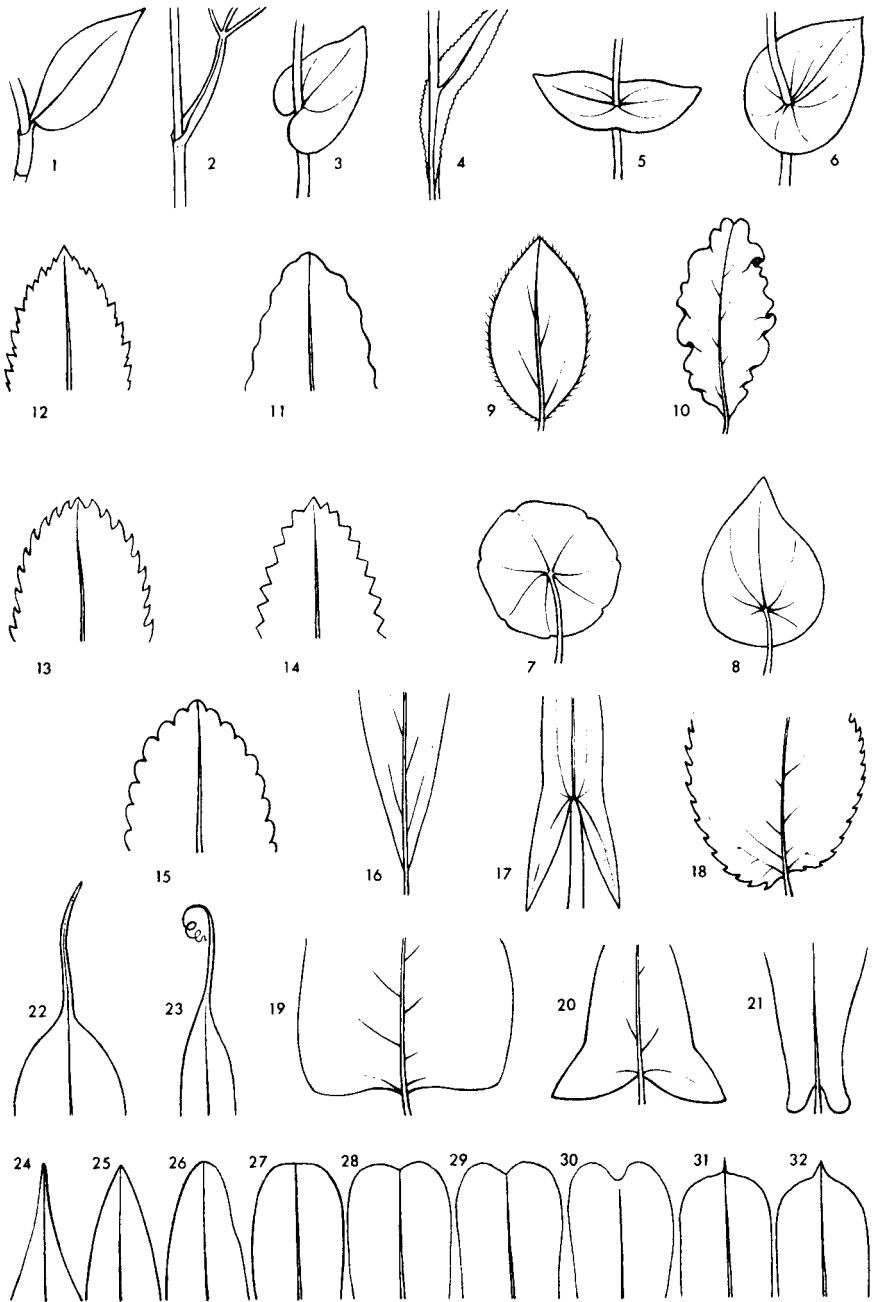


Fig. 3. — 1-8, Relation entre la feuille ou la bractée et son support : 1, base engaînant; 2, pétiole engaînant; 3, base amplexicaule; 4, limbe décurrent; 5, feuilles connées; 6, feuille perfoliée; 7-8, peltée. 9-15, Bords des feuilles : 9, entier et cilié; 10, crispé; 11, sinueux; 12, biserrulé; 13, serrulé; 14, denté; 15, crénelé. 16-21, Bases des feuilles : 16, cunéiforme; 17, sagittée; 18, dissymétrique; 19, tronquée; 20, hastée; 21, auriculée. 22-32, Sommets des feuilles : 22, caudé; 23, vrillé; 24, acuminé; 25, aigu; 26, obtus; 27, tronqué; 28, rétus; 29, émarginé ou échancré; 30, peu profondément bilobé; 31, mucroné; 32, apiculé.

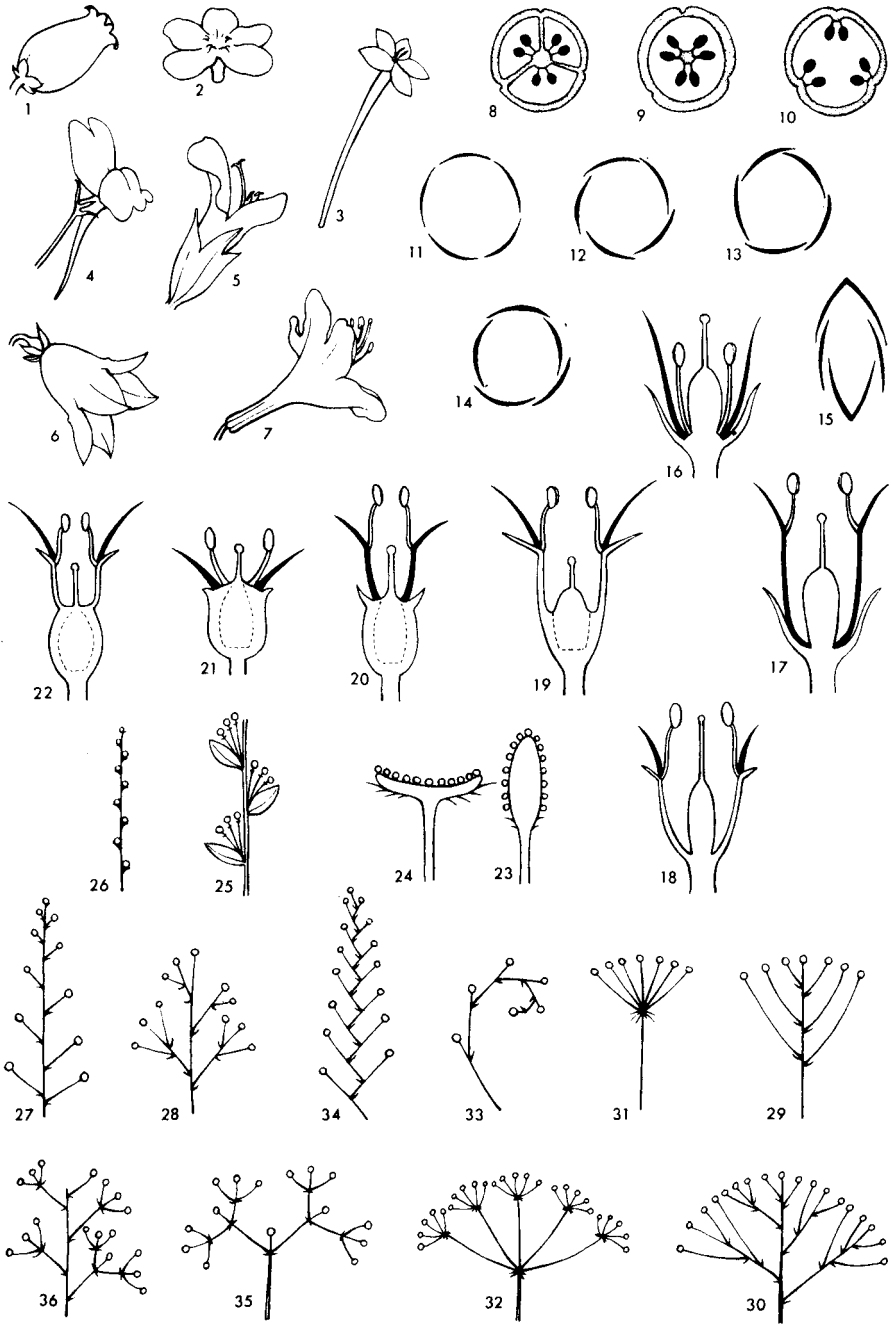


Fig. 4. — 1-7, **Formes des périanthes** : 1, urcéolé. 2, rotacé. 3, hypocratériforme. 4, personé. 5, bilabié. 6, campanulé. 7, infundibuliforme. 8-10, **Placentation** : 8, axile. 9, centrale. 10, pariétale. 11-15, **Pré-floraison** : 11, valvaire. 12, contortée. 13, imbriquée. 14, quinconciale. 15, vexillaire. 16-22, **Insertion relative des pièces florales** : 16-18, fleurs avec ovaires supères ; 16-17, hypogyne. 18, périgyne. 19, ovaire semi-infère. 20-22, fleurs avec ovaires infères, épigynes. 23-36, **Inflorescences** : 23-24, capitule ; 25, fascicules ; 26, épi ; 27, racème ou grappe ; 28, panicule ; 29, corymbe ; 30, panicule corymbiforme ; 31, ombelle ; 32, ombelle composée ; 33-34, cymes unipares ; 35, cyme bipare ; 36, thyrses, ou grappe de cymes.

LES GRANDES DIVISIONS DES PLANTES VASCULAIRES

Les plantes vasculaires, c'est-à-dire les plantes munies d'un système de conduction de la sève, sont représentées par un embranchement appartenant aux cryptogames, les ptéridophytes (fougères, prêles, etc.) et par un embranchement de plantes à graines, les spermaphytes ou phanérogames⁽¹⁾. Les dicotylédones font partie de ce dernier embranchement et se distinguent comme suit de l'ensemble des plantes vasculaires.

- Plantes se reproduisant par spores (contenues dans des sporanges) (ptéridophytes) (2)
- Plantes munies d'organes de type floral à ovules et étamines (libérant du pollen) et se reproduisant par graines spermaphytes
- Ovules nus, naissant à la surface d'un carpelle ouvert dépourvu de stigmate (= écaille d'un cône ♀). Organes floraux généralement sans périanthe (gymnospermes) (3)
- Ovules enfermés dans un carpelle clos qui forme un ovaire muni d'un stigmate. Ovaire et étamines généralement entourés d'un périanthe (mais celui-ci parfois très réduit ou absent) angiospermes
- Graines renfermant un embryon à 1 seul cotylédon. Feuilles souvent à nervures longitudinales parallèles (mais nombreuses exceptions, par exemple les Araceae). Système vasculaire formé de faisceaux épars dans l'épaisseur des axes, sans cambium intrafasciculaire. Généralement pas d'épaississement secondaire des axes (monocotylédones) (4)
- Graines renfermant un embryon à 2 cotylédons. Feuilles à nervation réticulée. Système vasculaire ayant généralement la forme d'un cylindre continu à la périphérie des axes. Ceux-ci montrant un épaississement secondaire par fonctionnement d'un cambium (assise génératrice de xylème et de phloème) dicotylédones

(1) Les plantes non vasculaires sont les 2 autres embranchements de cryptogames : thallophytes (algues, champignons, lichens) et bryophytes (mousses, hépatiques), embranchements généralement non traités dans les flores.

(2) La flore seychelloise comporte environ 80 espèces indigènes de ptéridophytes.

(3) Les gymnospermes ne sont représentés aux Seychelles que par quelques espèces introduites, rarement cultivées (genres *Cycas*, *Araucaria*, *Agathis*, *Pinus*).

(4) Parmi les monocotylédones indigènes aux Seychelles, les palmiers et les pandanus occupent une place importante dans la végétation naturelle et donnent souvent aux paysages un aspect caractéristique.

CLÉ DES FAMILLES DE DICOTYLÉDONES (1)

- Gynécée (2) composé de 2 ou plusieurs carpelles libres, munis chacun d'un style et d'un stigmate ou d'un stigmate sessile (les carpelles peuvent être soudés entre eux seulement par leur arête centrale, mais libres latéralement).
 - Pétales libres Groupe 1
 - Pétales soudés Groupe 2
 - Pétales absents (3)..... Groupe 3
- Gynécée composé d'un seul carpelle ou de 2 ou plusieurs carpelles complètement soudés entre eux, surmonté de styles libres ou soudés (ou carpelles libres mais surmontés d'un style unique).
 - Ovules 2 ou plusieurs, insérés sur la paroi de l'ovaire ou sur des placentas ± intrusifs (placentation pariétale).
 - Ovaire supère
 - Pétales libres Groupe 4
 - Pétales soudés Groupe 5
 - Pétales absents Groupe 6
 - Ovaire infère (ou semi-infère)
 - Pétales libres Groupe 7
 - Pétales soudés Groupe 8
 - Pétales absents Groupe 9
 - Ovules 1 ou plusieurs, insérés sur l'axe central de l'ovaire ou sur des placentas attachés à l'axe central (sur la face adaxiale des carpelles, si 2 carpelles libres surmontés d'un style unique) (placentation axile) ou à la base, ou au sommet de l'ovaire.
 - Ovaire supère
 - Pétales libres Groupe 10
 - Pétales soudés Groupe 11
 - Pétales absents Groupe 12
 - Ovaire infère
 - Pétales libres Groupe 13
 - Pétales soudés Groupe 14
 - Pétales absents Groupe 15

Groupe 1

- 1 — Plante aquatique à feuilles flottantes, à grandes fleurs solitaires Nymphaeaceae
(*Nymphaea*) 2
- Plante de terre ferme 2
- 2 — Feuilles imparipennées 3
- Feuilles simples 4
- 3 — Plante armée d'aiguillons. Fleurs larges de 2 cm ou plus Rosaceae
(*Rubus*) 4
- Plante inerme. Fleurs larges de moins de 5 mm Simaroubaceae
(*Brucea*) 4
- 4 — Feuilles opposées Medusagynaceae
(*Medusagynae*) 5
- Feuilles alternes 5
- 5 — Feuilles longues de 2-3,5 cm. Ovaire à 5 carpelles. Arbuste du bord de mer Surianaceae
(*Suriana*) 5

1. La subdivision en groupes est adaptée de HUTCHINSON, *The Families of Flowering Plants* (1959). La clé n'est basée que sur les caractères des plantes présentes aux Seychelles.

2. Pour identifier une espèce à fleurs unisexuées, il est nécessaire de disposer de fleurs ♀ pour pouvoir utiliser la clé.

3. Périanthe non nettement différencié en sépales et pétales, et alors soit simple, tubuleux, soit formé de plusieurs pièces ou tépales, ou absent. Tépales parfois pétaloïdes et vivement colorés.

Clé des familles

- Feuilles longues de 10-30 (-90) cm. Ovaire généralement à plus de 5 carpelles ou ceux-ci nombreux. Plantes non strictement littorales..... 6
 - 6 — Pétales 3, ou 6 en 2 cycles de 3, valvaires, plus charnus Annonaceae
(*Annona*)
 - Pétales 5 en un cycle, imbriqués, membraneux..... Dilleniaceae
(*Dillenia*)
- Groupe 2**
- Plante herbacée ou suffrutescente à feuilles opposées, charnues Crassulaceae
(*Kalanchoe*)
- Groupe 3**
- Arbre à feuilles simples alternes Sterculiaceae
(*Heritiera*)
- Groupe 4**
- 1 — Étamines 6, dont 4 longues et 2 courtes. Sépales 4. Pétales 4. Feuilles alternes, non stipulées. Plante herbacée cultivée Cruciferae
 - Plante différente..... 2
 - 2 — Ovaire formé d'un seul carpelle à 1 placenta le long de la suture adaxiale 3
 - Ovaire composé de 2 ou plusieurs carpelles, à 2 ou plusieurs placentas 5
 - 3 — Fleurs actinomorphes, souvent petites et en épis denses ou capitules. Pétales à préfloraison valvaire.....Mimosaceae
 - Fleurs zygomorphes souvent en inflorescences moins denses. Pétales à préfloraison imbriquée (parfois absents)..... 4
 - 4 — Pétale adaxial recouvert par les pétales voisins (lorsqu'ils sont présents). Sépales généralement libres..... Caesalpiniaceae
 - Pétale adaxial recouvrant généralement les pétales voisins. Sépales soudés à la base... Papilionaceae
 - 5 — Feuilles composées 6
 - Feuilles simples 7
 - 6 — Feuilles bi- ou tri-pennées. Petit arbre cultivé Moringaceae
(*Moringa*)
 - Feuilles palmées à 3-7 folioles. Arbuste ou herbe Capparidaceae
 - 7 — Ovaire porté par un long gynophore. Sépale inférieur formant une poche Capparidaceae
(*Capparis*)
 - Ovaire sessile ou porté par un court gynophore 8
 - 8 — Plante herbacée ou liane 9
 - Arbre ou arbuste parfois monocaule 11
 - 9 — Liane annuelle ou pérenne à tige herbacée ou sub-ligneuse, munie de vrilles Passifloraceae
 - Herbe dressée (parfois suffrutescente) 10
 - 10 — Limbe coriace profondément incisé, à dents épineuses Papaveraceae
(*Argemone*)
 - Limbe papyracé entier, à marge serrulée, à dents non épineuses Turneraceae
(*Turnera*)
 - 11 — Petit arbre monocaule à latex blanchâtre. Limbe profondément 3-7 (-11) - palmatilobé atteignant 70 cm de diamètre Caricaceae
(*Carica*)
 - Arbre ou arbuste sans latex. Feuilles entières ou palmatilobées, mais ne dépassant pas 20 cm de largeur 12
 - 12 — Fleurs larges 4-7 cm, à pétales roses, blancs ou jaunes Bixaceae
(*Bixa*)
 - Fleurs plus petites 13
 - 13 — Fruit capsulaire s'ouvrant en 2 valves sur des graines rouge orangé entourées d'un mucilage visqueux Pittosporaceae
(*Pittosporum*)
 - Fruit bacciforme indéhiscant à paroi sclérifiée Flacourtiaceae
(*Hydnocarpus*)
- Groupe 5**
- 1 — Feuilles composées 2
 - Feuilles simples 3

- 2 — Fleurs densément groupées en épis ou capitules Mimosaceae
 — Fleurs assez espacées, en grappes (arbre cauliflore) Bignoniaceae
 (*Colea*)
- 3 — Herbe à feuilles opposées Gesneriaceae
 (*Episcia*)
 — Arbuste sarmenteux \pm grimpant, à feuilles verticillées Apocynaceae
 (*Allamanda*)

Groupe 6

- 1 — Feuilles composées Caesalpiniaceae
 (*Saraca*)
 — Feuilles simples 2
- 2 — Liane herbacée Passifloraceae
 — Plante non lianescente 3
- 3 — Herbe à feuilles charnues Aizoaceae
 (*Trianthema*)
 — Arbuste ou arbre 4
- 4 — Feuilles pennatiséquées Proteaceae
 (*Grevillea*)
 — Feuilles entières Flacourtiaceae

Groupe 7

- 1 — Plante aphyllé, sans latex blanc, à tiges vertes, charnues, cylindriques ou aplaties, \pm
 armées d'aiguillons Cactaceae
 — Plante munie de feuilles 2
- 2 — Liane rampante ou grimpante Cucurbitaceae
 — Arbuste 3
- 3 — Rameaux épais, succulents, très épineux. Feuilles alternes Cactaceae
 (*Pereskia*)
 — Rameaux grêles, non succulents, inermes. Feuilles opposée Punicaceae
 (*Punica*)

Groupe 8

- 1 — Plante aphyllé sans latex blanc, à tiges vertes charnues armées d'aiguillons Cactaceae
 (*Hylocereus*)
 — Plante munie de feuilles 2
- 2 — Liane à feuilles alternes Cucurbitaceae
 — Herbe dressée ou arbuste, à feuilles opposées 3
- 3 — Herbe à tiges un peu charnues. Stipules absentes Gesneriaceae
 (*Gloxinia*)
 — Arbuste à feuilles opposées stipulées (parfois feuilles semblant ternées) Rubiaceae
 (*Rothmannia*)

Groupe 9

- Liane à feuilles alternes. Fleurs pouvant être de grande taille, à périanthe simple,
 tubuleux à la base, à limbe \pm étalé Aristolochiaceae

Groupe 10

- 1 — Ovaire uni-loculaire (à 1 ou plusieurs ovules) 2
 — Ovaire 2-multi-loculaire 18
- 2 — Feuilles composées 3
 — Feuilles simples 5
- 3 — Feuilles trifoliolées Meliaceae
 (*Malleastrum*)
 — Feuilles imparipennées 4
- 4 — Fleurs zygomorphes larges de \pm 1,5 cm. (Arbre rarement cultivé) Papilionaceae
 (*Dipteryx*)
 — Fleurs actinomorphes larges de moins de 5 mm Anacardiaceae
- 5 — Feuilles opposées 6
 — Feuilles alternes 8
- 6 — Herbe de petite taille, \pm rampante Caryophyllaceae
 (*Drymaria*)

Clé des familles

- Arbre ou arbuste 7
- 7 — Limbe largement elliptique à obovale, de 9-17 cm x 5-10 cm Guttiferae
(*Calophyllum*)
- Limbe étroitement elliptique, de 1,2-2,3 cm x 0,4-0,8 cm Lythraceae
(*Pemphis*)
- 8 — Plante herbacée ou liane 9
- Arbre ou arbuste 12
- 9 — Liane pérenne à feuilles peu nettement peltées Menispermaceae
(*Cissampelos*)
- Herbe non lianescente 10
- 10 — Plante succulente à feuilles charnues Portulacaceae
(*Portulaca*)
- Plante non succulente, feuilles papyracées 11
- 11 — Feuilles tomenteuses. Fleurs jaunes ou orangées à 5 pétales Sterculiaceae
(*Waltheria*)
- Feuilles pratiquement glabres. Fleurs blanches à 4 tépales pétaloïdes Phytolaccaceae
(*Rivina*)
- 12 — Anthères s'ouvrant par des clapets Lauraceae
- Anthères s'ouvrant par des fentes longitudinales 13
- 13 — Fleurs unisexuées 14
- Fleurs ♂ 16
- 14 — Inflorescences simples, en fascicules axillaires Myrsinaceae
(*Rapanea*)
- Inflorescences composées, racémeuses ou paniculées 15
- 15 — Limbe étroitement ovale, de 8-16 (-24) cm x 3-5 (-6,5) cm. Fruit rouge Anacardiaceae
(*Camposperma*)
- Limbe elliptique de 10-15 (-20) cm x 5-6 (-8) cm. Fruit vert jaunâtre Icacinaceae
(*Grisollea*)
- 16 — Ovaire à un seul ovule Anacardiaceae
- Ovaire à 2 ovules collatéraux ou superposés (1) 17
- 17 — Limbe obovale à sub-circulaire atteignant 8 cm x 5,5 cm. Pétiole long de 2-4 mm Chrysobalanaceae
(*Chrysobalanus*)
- Limbe largement elliptique à faiblement obovale, de 4-6 (-10) cm x 2-3 (-4,5) cm.
Pétiole long de 0,6-1,5 cm Icacinaceae
(*Apodytes*)
- 18 — Feuilles composées 19
- Feuilles simples ou uni-foliolées 28
- 19 — Herbe pouvant être ± lianescente 20
- Arbre ou arbuste 22
- 20 — Feuilles paripennées à 4-6 paires de folioles Zygophyllaceae
(*Tribulus*)
- Feuilles imparipennées ou palmées 21
- 21 — Fleurs zygomorphes blanches. Folioles bi-ternées Sapindaceae
(*Cardiospermum*)
- Fleurs actinomorphes, jaunes. Feuilles palmées Oxalidaceae
(*Oxalis*)
- 22 — Fleurs unisexuées, zygomorphes, très petites (staminodes et pistillodes très réduits) Sapindaceae
- Fleurs ♂ (ou apparemment ♂ : *Xylocarpus*) 23
- 23 — Androcée soudé en un tube staminal urcéolé ou ± cylindrique Meliaceae
- Androcée non soudé en tube staminal 24
- 24 — Folioles à ponctuations glanduleuses visibles par transparence (poches sécrétrices) Rutaceae
- Folioles sans ponctuations visibles par transparence 25
- 25 — Feuilles composées-palmées Bombacaceae
- Feuilles composées-pennées 26
- 26 — Feuilles à rachis ailé. Fleurs rouges longues de 2-3 cm Simaroubaceae
(*Quassia*)
- Feuilles à rachis non ailé. Fleurs différentes 27
- 27 — Fleurs blanchâtres à pétales ne dépassant pas 4 mm de longueur Anacardiaceae
(*Spondias*)

(1) Voir aussi *Parinari curatellifolia* (Chrysobalanaceae).

- Fleurs violacées ou pourpre foncé, à pétales longs de 0,6-2 cm Oxalidaceae
(*Averrhoa*)
- 28 — Feuilles opposées (parfois imparfaitement opposées) 29
— Feuilles alternes 35
- 29 — Latex ± résineux, jaune pâle, présent dans les jeunes rameaux, l'écorce, etc. Guttiferae
— Plante sans latex jaune pâle 30
- 30 — Fleurs à nombreuses étamines longues de 3-5 cm, à pétales sub-filiformes inapparents..... Sonneratiaceae
(*Sonneratia*)
— Fleurs différentes 31
- 31 — Fleurs petites, larges de 2,5-4 mm. Plante généralement épineuse 32
— Fleurs plus grandes, larges de 0,8-5 cm. Plante inerme 33
- 32 — Pétales 4. Épines 2-6 à chaque nœud, droites, longues de 0,5-4 cm Salvadoraceae
(*Azima*)
— Pétales 5. Épine solitaire à l'aisselle de chaque feuille, généralement en crochet,
longue de 1-8 mm Rhamnaceae
(*Scutia*)
- 33 — Ovules nombreux par loge. (Plante cultivée) Lythraceae
— Ovules 1 ou 2 par loge 34
- 34 — Loges ovariennes 1-ovulées. Graines à arille rouge orangé Rhizophoraceae
(*Cassipourea*)
— Loges ovariennes 2-ovulées. Graines sans arille. (Plante cultivée) Malpigiaceae
- 35 — Fleurs zygomorphes 36
— Fleurs actinomorphes 38
- 36 — Herbe à tige plus ou moins charnue. Fleurs grandes à 3 pétales, dont 2 latéraux
profondément bilobés Balsaminaceae
(*Impatiens*)
— Arbre ou arbuste 37
- 37 — Fleurs unisexuées, blanches. Pétales 4, longs de ± 1,6 mm, à 2 petits lobes très pileux,
sur la face interne Sapindaceae
(*Allophylus*)
— Fleurs ♂ roses. Pétales 5, dont 4 longs de 6-7 mm et 1 indupliqué long de 4,5-5 mm Sterculiaceae
(*Kleinhovia*)
- 38 — Étamines à filets partiellement ou totalement soudés en tube ou en colonne 39
— Étamines à filets libres (parfois groupées en plusieurs phalanges ou fascicules) 42
- 39 — Fleurs unisexuées (fleurs ♂ et ♀ présentes dans les mêmes inflorescences) Euphorbiaceae
— Fleurs ♀ 40
- 40 — Ovaire à 3 loges dont 1 seule fertile. Fruit drupacé, rouge, à 1 graine Erythroxylaceae
(*Erythroxylum*)
— Ovaire à 5 loges ou plus, toutes fertiles (rarement 3 loges, voir Malvaceae : *Gossypium*).
Fruit capsulaire ou bacciforme 41
- 41 — Anthères uniloculaires Malvaceae
— Anthères biloculaires Sterculiaceae
- 42 — Fleurs unisexuées 43
— Fleurs ♀ 45
- 43 — Fleurs ♂ à 20-30 étamines, sans pistillode (fleurs ♀ sans pétales ni staminodes).
Plante cultivée Euphorbiaceae
(*Codiaeum*)
— Fleurs ♂ à 5 ou 6 étamines et à pistillode (fleurs ♀ à 5 ou 6 staminodes) 44
- 44 — Arbuste très ramifié, souvent épineux. Fleurs à 5 pétales et 5 étamines Celastraceae
(*Maytenus*)
— Petit arbre moins ramifié, non épineux. Fleurs à 3 pétales et 6 étamines Simaroubaceae
(*Soulamea*)
- 45 — Étamines peu nombreuses (en même nombre que les pétales ou au plus 2 fois plus
nombreuses) 46
— Étamines nombreuses (au moins 3 fois plus que les pétales, rarement seulement 2 fois
plus nombreuses chez *Triumfetta rhomboidea* var. ?) 48
- 46 — Fleurs larges de 4-5 mm Celastraceae
(*Mystroxyton*)
— Fleurs larges de 2-2,5 cm 47

Clé des familles

- 47 — Pétales 5, contortés, glabres. Étamines 5. Ovaire 5-loculaire. Arbuste ou petit arbre
 inerme Brexiaceae
 (*Brexia*)
- Pétales 4 (-5), à pilosité blanche dense sur la face interne. Ovaire 3-4-loculaire.
 Arbuste souvent épineux Olacaceae
 (*Ximenia*)
- 48 — Feuilles aromatiques lorsqu'on les froisse, à ponctuations glanduleuses translucides
 (poches sécrétrices) Rutaceae
 (*Citrus*)
- Feuilles non odorantes, sans ponctuations translucides 49
- 49 — Fruit \pm ellipsoïde, long de 15-20 cm, à péricarpe épais couvert de pointes pyrami-
 dales piquantes. Graines noyées dans une pulpe odorante (arbre rarement cultivé) Bombacaceae
 (*Durio*)
- Fruit différent, plus petit 50
- 50 — Fruit formé, à maturité, de 3-8 drupéoles noires, séparées, portées par un réceptacle
 convexe rouge Ochnaceae
 (*Ochna*)
- Fruit différent 51
- 51 — Fruit muni de 3 ailes étroitement obovales, longues de 5-6 cm, et de 2 ailes plus petites.
 Arbre de grande taille, rarement cultivé Dipterocarpaceae
 (*Shorea*)
- Fruit différent, non ailé 52
- 52 — Fruit bacciforme sub-sphérique ou largement ovoïde, de 3-4 cm de diamètre, à 1 seule
 graine, à péricarpe se fendant irrégulièrement à la germination Dipterocarpaceae
 (*Vateriopsis*)
- Fruit drupacé ou capsulaire Tiliaceae
- Groupe 11**
- 1 — Ovaire uniloculaire 2
- Ovaire 2-multi-loculaire 7
- 2 — Plante herbacée 3
- Arbuste ou petit arbre 4
- 3 — Herbe à tiges et feuilles charnues. Fleurs jaunes à pétales faiblement soudés Portulacaceae
 (*Portulaca*)
- Herbe à feuilles non charnues (parfois feuilles éphémères et alors plante le plus souvent
 aphyllé). Fleurs blanches ou bleu pâle Plumbaginaceae
 (*Plumbago*)
- 4 — Feuilles alternes Myrsinaceae
 (*Aralisia*)
- Feuilles opposées ou en partie opposées et en partie groupées au sommet des rameaux 5
- 5 — Feuilles à limbe coriace à pointe apicale épineuse Theophrastaceae
 (*Jacquinia*)
- Feuilles sans pointe épineuse 6
- 6 — Limbe étroitement obovale et plus ou moins falciforme, arrondi au sommet, glabre Salvadoraceae
 (*Salvadora*)
- Limbe elliptique à étroitement ovale, aigu au sommet, cunéiforme à la base, glabre
 dessus, finement tomenteux grisâtre dessous. Arbre de la mangrove Avicenniaceae
 (*Avicennia*)
- 7 — Feuilles alternes 8
- Feuilles opposées (parfois verticillées ou devenant alternes au sommet des rameaux) 22
- 8 — Herbe à feuilles en rosette basale Plantaginaceae
 (*Plantago*)
- Plante à feuilles espacées sur les rameaux 9
- 9 — Étamines nombreuses (au moins 3 fois plus nombreuses que les lobes de la corolle) 10
- Étamines en même nombre que les lobes de la corolle 11
- 10 — Fleurs σ . Arbuste cultivé ou subspontané Theacae
 (*Camellia*)
- Fleurs unisexuées Ebenaceae
 (*Diospyros*)

- 11 — Étamines opposées aux lobes de la corolle (voir, si nécessaire, le bouton floral) 12
 — Étamines alternant avec les lobes de la corolle 14
- 12 — Liane ligneuse grimpant à l'aide de vrilles. Pétales soudés en calypstre tombant
 ou début de l'anthèse (fleurs épanouies apétales) Vitaceae
 (*Vitis*)
 — Arbuste ou arbre. Pétales non calyptrés 13
- 13 — Feuilles composées pennées ou bipennées Leeaceae
 (*Leea*)
 — Feuilles simples Sapotaceae
- 14 — Liane herbacée ou sub-ligneuse, grimpante ou rampante (ou liane aphyllé parasite) 15
 — Herbe ou arbuste non lianescents, ou arbre 17
- 15 — Feuilles profondément pennatiséquées. Fleurs bleu violacé Solanaceae
 (*Solanum* p.p.)
 — Plante différente 16
- 16 — Inflorescences en cyme scorpioïde. Fruit drupacé. Pas de latex Boraginaceae
 (*Tournefortia* p.p.)
 — Inflorescences non en cyme scorpioïde. Fruit capsulaire. Latex blanc souvent présent. Convolvulaceae
- 17 — Herbe non lianescente 18
 — Arbuste ou arbre 21
- 18 — Fruits charnus (baies) Solanaceae
 (*Solanum* p.p.)
 — Fruits secs (capsules ou nucules) 19
- 19 — Fruit formé de 4 nucules Boraginaceae
 — Fruit capsulaire 20
- 20 — Capsule sub-globuleuse longue de ± 3 mm, à 4 graines Convolvulaceae
 (*Evolvulus*)
 — Capsule ovoïde longue de 12-15 mm, à nombreuses graines Solanaceae
 (*Nicotiana*)
- 21 — Fruit : baie ou capsule à nombreuses graines (si graines peu nombreuses, alors corolle
 en tube étroit long de ± 2 cm). Arbuste épineux ou non Solanaceae
 — Fruit : drupe à 1, 2 ou 4 pyrènes Boraginaceae
- 22 — Feuilles composées 23
 — Feuilles simples 24
- 23 — Fleurs actinomorphes. Baies Oleaceae
 (*Jasminum*)
 — Fleurs zygomorphes. Capsules Bignoniaceae
- 24 — Fleurs actinomorphes 25
 — Fleurs zygomorphes 29
- 25 — Plante sans latex 26
 — Plante à latex blanc (parfois latex limpide) 27
- 26 — Limbe trinerve Loganiaceae
 (*Strychnos*)
 — Limbe à 1 nervure principale médiane Oleaceae
- 27 — Fleurs sans organes spécialisés de transport du pollen Apocynaceae
 — Fleurs possédant des organes spécialisés de transport du pollen (pollinaires) 28
- 28 — Pollinaires en forme de pelle ou de cornet. Pollen granuleux Periplocaceae
 — Pollinaires formés de 2 ou 4 pollinies (pollen cohérent) Asclepiadaceae
- 29 — Ovaire à 4 carpelles distincts uni-ovulés, à style gynobasique Labiatae
 — Ovaire syncarpe ou faiblement lobé, à style terminal 30
- 30 — Fruit charnu, bacciforme ou drupacé (ou se séparant en 2 nucules allongées :
 Stachytarpheta) Verbenaceae
 — Fruit capsulaire 31
- 31 — Graines sans albumen Acanthaceae
 — Graines albuminées 32
- 32 — Ovaire à 2 loges uni-ovulées Nesogenaceae
 — Ovaire à 2 loges multi-ovulées Scrophulariaceae

Groupe 12

- 1 — Plante sans feuilles développées, à tiges vertes assimilatrices (parfois
 feuilles très éphémères) 2

Clé des familles

- Plante munie de feuilles 4
- 2 — Arbre à nombreux rameaux très grêles, caducs Casuarinaceae
(*Casuarina*)
- Arbuste ou herbe à rameaux charnus 3
- 3 — Latex présent. Fleurs formant des cyathiums Euphorbiaceae
(*Euphorbia* p.p.)
- Latex absent. Fleurs peu visibles, enfoncées entre les articles charnus
formant les épis floraux Chenopodiaceae
(*Salicornia*)
- 4 — Ovaire uni-loculaire 5
- Ovaire 2-multi-loculaire 23
- 5 — Ovaire à 1 seul ovule 6
- Ovaire à 2 ou plusieurs ovules 22
- 6 — Plante herbacée ou suffrutescente ou plante ligneuse grimpante 7
- Arbre ou arbuste non grimpant 17
- 7 — Plante herbacée ou suffrutescente, dressée ou ± couchée, non lianescente ni grimpante 8
- Plante sub-ligneuse ou ligneuse, lianescente, sarmenteuse, grimpante 13
- 8 — Périanthe tubuleux ± cylindrique, à marge étalée à peine lobée Nyctaginaceae
- Périanthe à tépales libres ou faiblement soudés à la base, mais ne formant pas un tube
cylindrique, ou absent 9
- 9 — Présence d'une ochréa au-dessus de l'insertion des feuilles Polygonaceae
(*Polygonum*)
- Plante dépourvue d'ochréa 10
- 10 — Herbe à 4 tépales blancs et baies rouge vif Phytolaccaceae
(*Rivina*)
- Plante différente 11
- 11 — Périanthe absent. Fleurs minuscules groupées en épis ± denses. Étamines 2 Piperaceae
- Périanthe présent. Étamines 3-5, en même nombre que les tépales 12
- 12 — Tépales libres, scarieux ou à marge scarieuse. Filets des étamines soudés à leur base
en cupule Amaranthaceae
- Tépales ± soudés, non scarieux. Filets staminaux libres Chenopodiaceae
(*Chenopodium*)
- 13 — Arbuste sarmenteux épineux Nyctaginaceae
- Plante inerme 14
- 14 — Latex présent (fleurs nombreuses enfermées dans un réceptacle creux) Moraceae
(*Ficus* p.p.)
- Latex absent 15
- 15 — Fleurs à tépales pétaloïdes roses Polygonaceae
(*Antigonon*)
- Périanthe absent ou tépales non pétaloïdes, scarieux 16
- 16 — Liane à feuilles alternes, s'accrochant au support par des racines adventives.
Fleurs minuscules sans périanthe Piperaceae
(*Piper*)
- Arbuste sarmenteux à feuilles opposées, sans racines adventives.
Périanthe scarieux Amaranthaceae
(*Achyranthes* p.p.)
- 17 — Latex présent Moraceae
- Plante sans latex 18
- 18 — Anthères s'ouvrant par des clapets Lauraceae
(*Litsea*)
- Anthères à déhiscence longitudinale 19
- 19 — Étamines à filets soudés en colonne (fleurs ♂) Myristicaceae
(*Myristica*)
- Étamines à filets libres 20
- 20 — Périanthe à tépales faiblement soudés entre eux à la base Ulmaceae
(*Trema*)
- Périanthe tubuleux 21
- 21 — Présence d'une ochréa au-dessus de l'insertion des feuilles.
Fleurs en racèmes Polygonaceae
(*Coccoloba*)

- Pas d'ochréa ni de stipules. Fleurs en panicules Nyctaginaceae
(*Pisonia*)
- 22 — Arbre. Fleurs ♀ à pétales très réduits, à peine visibles. Ovaire à 2 ovules Icacinaceae
(*Grisollea*)
- Arbuste sarmenteux ou herbe. Ovaire pluri-ovulé Amaranthaceae
- 23 — Arbre à feuilles opposées. Fleurs à étamines nombreuses longues
de 3-5 cm, semblant apétales Sonneratiaceae
(*Sonneratia*)
- Plante différente. Fleurs à étamines beaucoup plus courtes 24
- 24 — Liane à feuilles terminées par une vrille ou une urne Nepenthaceae
(*Nepenthes*)
- Arbre, arbuste ou herbe: 25
- 25 — Fleurs ♂. Plante herbacée à feuilles un peu charnues ou nettement succulentes Aizoaceae
- Fleurs unisexuées ou cyathiums. Feuilles non succulentes 26
- 26 — Ovaire 2 (-3) -loculaire, à 2 ovules par loge, l'un dressé,
l'autre pendant. Capsule papyracée allée Sapindaceae
(*Dodonaea*)
- Ovaire 3-loculaire à 1 ovule par loge, ou ovaire 2-3-loculaire
à 2 ovules pendants par loge. Fruits bacciformes ou capsulaires non papyracés Euphorbiaceae

Groupe 13

- 1 — Herbe, parfois suffrutescente, ou liane munie, ou non, de vrilles 2
- Arbre ou arbuste, parfois sarmenteux et ± grimpant, mais sans vrilles 8
- 2 — Liane munie de vrilles 3
- Herbe dressée ou ± couchée, ou liane sans vrilles 4
- 3 — Fleurs ne dépassant pas 4 mm de largeur. Capsule ailée Rhamnaceae
(*Gouania*)
- Fleurs nettement plus grandes. Fruits bacciformes Cucurbitaceae
- 4 — Fleurs zygomorphes Melastomataceae
(*Heterotis*)
- Fleurs actinomorphes 5
- 5 — Liane à fleurs rouges à calice longuement tubuleux Combretaceae
(*Quisqualis*)
- Plante non lianescente 6
- 6 — Fleurs à 4 sépales et 4 pétales Onagraceae
(*Ludwigia*)
- Fleurs différentes 7
- 7 — Herbe à feuilles caulinaires charnues. Ovaire uni-loculaire semi-infère.
Capsule à déhiscence circulaire Portulacaceae
(*Portulaca*)
- Herbe à feuilles papyracées, en rosette (et à stolons). Ovaire bi-loculaire.
Schizocarpe à 2 akènes Umbelliferae
(*Centella*)
- 8 — Feuilles composées imparipennées (rarement feuilles simples) Araliaceae
- Feuilles simples 9
- 9 — Feuilles opposées ou sub-opposées 10
- Feuilles alternes 14
- 10 — Plante épineuse Rhamnaceae
(*Scutia*)
- Plante inerme 11
- 11 — Anthères à connectif prolongé vers le bas et/ou s'ouvrant par 2 pores Melastomataceae
- Anthères différentes, à déhiscence longitudinale 12
- 12 — Plante de la mangrove Rhizophoraceae
- Plante de terre ferme 13
- 13 — Capsule déhiscence en 3 valves. Graines à arille rouge Rhizophoraceae
(*Cassipourea*)
- Fruit bacciforme indéhiscent ou baie. Graines non arillées Myrtaceae
- 14 — Arbre à feuilles peltées Hernandiaceae
- Arbre ou arbuste à feuilles non peltées 15

Clé des familles

- 15 — Ovaire uni-loculaire Combretaceae
— Ovaire 2-4-loculaire 16
16 — Fleurs en épis. Étamines très visibles, dépassant longuement les pétales Myrtaceae
— Fleurs en cymules ou fascicules. Étamines petites, ne dépassant pas les pétales Rhamnaceae

Groupe 14

- 1 — Fleurs parfois très petites (fleurons) réunies en capitules denses entourés de bractées, mimant une fleur unique Compositae
— Fleurs petites ou grandes, mais non réunies en capitules denses 2
2 — Herbe dressée ou couchée, ou liane herbacée ou sub-ligneuse 3
— Arbre ou arbuste 7
3 — Herbe dressée ou ± couchée 4
— Liane herbacée ou sub-ligneuse 6
4 — Corolle blanche, zygomorphe, à tube long de 7-9 cm, à 5 lobes étalés longs de 15-20 mm Campanulaceae
(*Hippobroma*)
— Corolle différente, actinomorphe, plus petite 5
5 — Feuilles alternes. Fleurs jaunes Portulacaceae
(*Portulaca*)
— Feuilles opposées. Fleurs blanches, roses ou bleu pâle Rubiaceae
6 — Feuilles alternes. Fleurs actinomorphes. Plante munie de vrilles Cucurbitaceae
— Feuilles opposées. Fleurs zygomorphes. Plante sans vrilles Caprifoliaceae
(*Lonicera*)
7 — Fleurs actinomorphes 8
— Fleurs zygomorphes 11
8 — Feuilles composées 9
— Feuilles simples 10
9 — Feuilles composées-palmées. Corolle soudée en calypstre et tombant d'une seule pièce au début de l'anthèse (arbuste épiphyte) Araliaceae
(*Schefflera*)
— Feuilles imparipennées (bipennées à la base du rachis). Corolle non calyptrée, à lobes étalés à l'anthèse Caprifoliaceae
(*Sambucus*)
10 — Feuilles opposées non stipulées. Corolle calyptrée tombant d'une seule pièce au début de l'anthèse Myrtaceae
(*Syzygium p.p.*)
— Feuilles opposées stipulées. Corolle non calyptrée, à lobes étalés à l'anthèse Rubiaceae
11 — Arbuste épiphyte hémiparasite (feuilles simples) Loranthaceae
(*Bakerella*)
— Arbuste ni épiphyte ni parasite (plante du bord de mer) Goodeniaceae
(*Scaevola*)

Groupe 15

- 1 — Herbe à tiges charnues + lignifiées à la base (tépales pétaloïdes) Begoniaceae
— Arbuste ou arbre. Fleurs à tépales petits ou absents 2
2 — Plante à latex Moraceae
(*Trilepisium, Maillardia*)
— Plante sans latex 3
3 — Petit arbuste épiphyte hémiparasite à feuilles charnues ou absentes (tiges formées d'articles aplatis) Loranthaceae
— Arbre ou arbuste non épiphyte 4
4 — Périanthe (sépal) soudé en calypstre, tombant au début de l'anthèse Myrtaceae
(*Eucalyptus*)
— Périanthe formé de plusieurs tépales, persistant à l'anthèse 5
5 — Feuilles peltées. Fruit formé d'une noix entourée d'une cupule charnue translucide Hernandiaceae
(*Hernandia*)
— Feuilles non peltées. Fruit drupacé avec ou sans ailes Combretaceae
(*Terminalia*)

ANNONACEAE

Arbres, arbustes ou lianes, à écorce souvent odorante. Feuilles simples, alternes, distiques, sans stipules. Fleurs actinomorphes, hermaphrodites. Sépales 2-3, valvaires, libres. Pétales (souvent charnus) 3, ou 6 en 2 verticilles alternes, libres, valvaires ou imbriqués, ceux du verticille interne parfois très réduits. Étamines ∞ , insérées en spirale sur le réceptacle. Carpelles 1- ∞ , \pm enfoncés dans le réceptacle, libres ou plus ou moins soudés, ou rarement ovaire uniloculaire pluri-ovulé. Ovules 1- ∞ , anatropes. Fruit formé de plusieurs monocarpes résultant chacun du développement d'un carpelle, ou syncarpe plus ou moins charnu.

Famille d'environ 120 genres et 2000 espèces, des régions tropicales. Aux Seychelles, 2 genres représentés par des espèces cultivées. On peut citer aussi *Polyalthia longifolia* (Sonn.) Thw. var. *pendula* hort. qui a été introduit récemment comme arbuste d'ornement dans les jardins publics à Mahé. Il se reconnaît à son port en fuseau, ses branches toutes plus ou moins pendantes le long du tronc et ses feuilles étroites, allongées, aiguës. Origine : Inde et Ceylan.

- Fruit en une seule pièce *Annona*
 — Fruit formé de plusieurs monocarpes libres *Cananga odorata*

ANNONA L.

Genre d'environ 120 espèces dont la plupart sont originaires d'Amérique, quelques-unes d'Afrique. Aux Seychelles, 3 espèces introduites citées par Bailey sont occasionnellement cultivées, une quatrième espèce est plantée au jardin botanique.

Bailey cite encore *A. cherimola* Mill. (Cherimolia ou Cherimoya) originaire des montagnes du Pérou et de Bolivie qui se reconnaît facilement à ses feuilles ovales, pubescentes-veloutées à la face inférieure, et *A. diversifolia* Saff., du Mexique (Corossol de France). Ces espèces sont peut-être toujours cultivées aux Seychelles mais n'ont pas été vues récemment.

- 1—Boutons floraux globuleux, pétales externes deltoïdes, courts, environ 2 fois plus longs que les pétales internes 2
 —Boutons floraux pointus, pétales externes allongés, pétales internes très courts ou absents 3
 2—Fruit de couleur verte à brunâtre, couvert de petites pointes espacées *A. muricata*
 —Fruit jaune pâle et plus ou moins rougeâtre, à surface non couverte de petites pointes..... *A. glabra*
 3—Fruit vert jaunâtre glauque, couvert de tubercules proéminents arrondis *A. squamosa*
 —Fruit devenant brun rougeâtre à maturité, à surface plus ou moins lisse, ornée de dépressions polygonales *A. reticulata*

***Annona muricata* L.**

Petit arbre. Feuilles obovales à court acumen terminal, cunéiformes à la base, longues de 10-15 cm, pratiquement glabres, à nervures secondaires peu apparentes. Domaties présentes à l'angle des nervures. Fruit pouvant devenir très gros, long de 15-25 cm, de forme variable, orné de petites pointes molles éparses, ressemblant à des épines, à pulpe blanche parfumée contenant de nombreuses fibres.

Originaire d'Amérique centrale, cultivé aux Seychelles et rarement spontané, par exemple à l'île du Nord (Grand Palos).

Noms créole et commun : Corossol, Soursop.

***Annona glabra* L.**

— *A. palustris* L.

Arbuste à écorce noirâtre, à rameaux souples plus ou moins retombants. Feuilles oblongues, atteignant 15 cm x 9 cm, arrondies ou tronquées à la base, sans domaties à la face inférieure. Fruit globuleux, atteignant 10 cm de diamètre, à surface plus ou moins lisse, jaune pâle plus ou moins rougeâtre.

Espèce originaire d'Amérique, répandue dans de nombreux pays tropicaux ; plantée au jardin botanique de Mahé et trouvée à l'état subspontané dans des endroits marécageux près du littoral à Baie Ternay et à Anse Étoile (Mahé). Fruit habituellement non consommé car d'un goût peu agréable.

***Annona squamosa* L.**

Petit arbre à rameaux jeunes pubescents. Feuilles elliptiques ou obovales, allongées, glauques dessous, sans domaties. Fruit couvert de tubercules proéminents arrondis.

Originaire d'Amérique tropicale, cultivé aux Seychelles.

Nom créole : Zatte ; autres noms communs : Attier, Atte, Pomme cannelle, Sweetsop, Custard apple.

***Annona reticulata* L.**

Petit arbre à feuilles étroitement ovales, allongées, 10-18 cm x 3-5 cm, avec souvent quelques domaties peu marquées à la face inférieure. Fruit brun rougeâtre à surface marquée de dépressions polygonales peu profondes.

Originaire d'Amérique tropicale, cultivé aux Seychelles et parfois subspontané.

Noms créole et commun : Cœur de Bœuf, Custard apple.

***Cananga odorata* (Lam.) Hook.f. et Thoms.**

Arbre haut de 15-20 m. Feuilles ovales-oblongues, acuminées, longues jusqu'à 20 cm, plus ou moins pendantes. Fleurs très odorantes à pétales jaune pâle verdâtre, en lanières, longs de 5-8 cm. Fruit formé de plusieurs baies ovoïdes longues de 2-3 cm, devenant noires à maturité.

Originaire de Malaisie, cultivé dans divers pays tropicaux pour la production de l'essence d'ylang-ylang, extraite des fleurs et utilisée en parfumerie. Planté çà et là aux Seychelles et tendant rarement à se naturaliser, par exemple à Dugand (Mahé).

Noms créole et commun : Langilang, Ylang-ylang.

MYRISTICACEAE

Famille d'environ 18 genres et 300 espèces surtout d'Asie tropicale. Aux Seychelles, une espèce rarement cultivée.

***Myristica fragrans* Houtt.**

Petit arbre dioïque haut de 7-10 m à feuilles alternes. Limbe elliptique, acuminé au sommet, obtus à cunéiforme à la base, de 7-12 cm x 4-6 cm, à 7-10 nervures latérales. Pétiole 1-1,5 cm. Inflorescences racémeuses, axillaires ou réduites à 1-3 fleurs sur les arbres ♀. Péricarpe simple, soudé en tube court à la base, à 3 lobes valvaires. Fleurs ♂ à androcée formé d'une colonne staminale portant au sommet une vingtaine de loges en couronne, à déhiscence longitudinale. Fleurs ♀ à ovaire supère uniloculaire

uniovulé. Fruit bacciforme blanchâtre, globuleux ou piriforme, large de 4-5 cm, à péricarpe épais, spongieux, déhiscent en 2 valves. Graine subglobuleuse ou ellipsoïde, à paroi mince, dure et à albumen ruminé, entourée par un arille rouge lacinié.

Mahé, planté, par exemple au jardin botanique. Originaire des Moluques. La graine débarrassée de son enveloppe est la « noix de muscade », l'arille rouge est le « macis » ou « fleur de muscade ».

Noms communs : Muscade, Nutmeg, Macis, Mace.

LAURACEAE

Arbres ou arbustes plus ou moins aromatiques (ou rarement lianes aphyllés) à feuilles simples, alternes ou opposées, non stipulées. Inflorescences en panicules axillaires. Fleurs petites, actinomorphes, ♂ ou unisexuées. Périanthé souvent à 6 tépales disposés en 2 cycles de 3, portés par un réceptacle plus ou moins cupuliforme. Étamines souvent en 3 ou 4 cycles de 3, parfois le cycle interne transformé en staminodes, parfois étamines d'un des cycles munies de glandes à la base des filets. Anthères à 2-4 loges s'ouvrant par des clapets. Ovaire supère uniloculaire à 1 ovule pendant anatrope. Fruit bacciforme ou drupacé, à péricarpe mince ou épais, souvent entouré à la base par le réceptacle accru cupuliforme, ou complètement inclus dans le réceptacle. Graines exalbuminées, embryon charnu à cotylédons plan-convexes.

Famille d'une trentaine de genres et plus de 2000 espèces, des régions tropicales, surtout d'Amérique du Sud et d'Asie. Aux Seychelles, 4 genres dont un seul indigène.

- 1 — Liane à tiges grêles, jaunâtres, aphyllés 1. *Cassytha*
- Arbustes ou arbres 2
- 2 — Feuilles très aromatiques lorsqu'on les froisse. Fruit entouré d'une cupule à la base 2. *Cinnamomum*
- Feuilles peu aromatiques. Fruit sans cupule à la base 3
- 3 — Arbre naturalisé. Fruit globuleux, noir à maturité, de moins de 1 cm de diamètre 3. *Litsea*
- Arbre cultivé. Fruit piriforme ou ellipsoïde long de 10 cm ou plus *Persea americana*

1. *Cassytha* L.

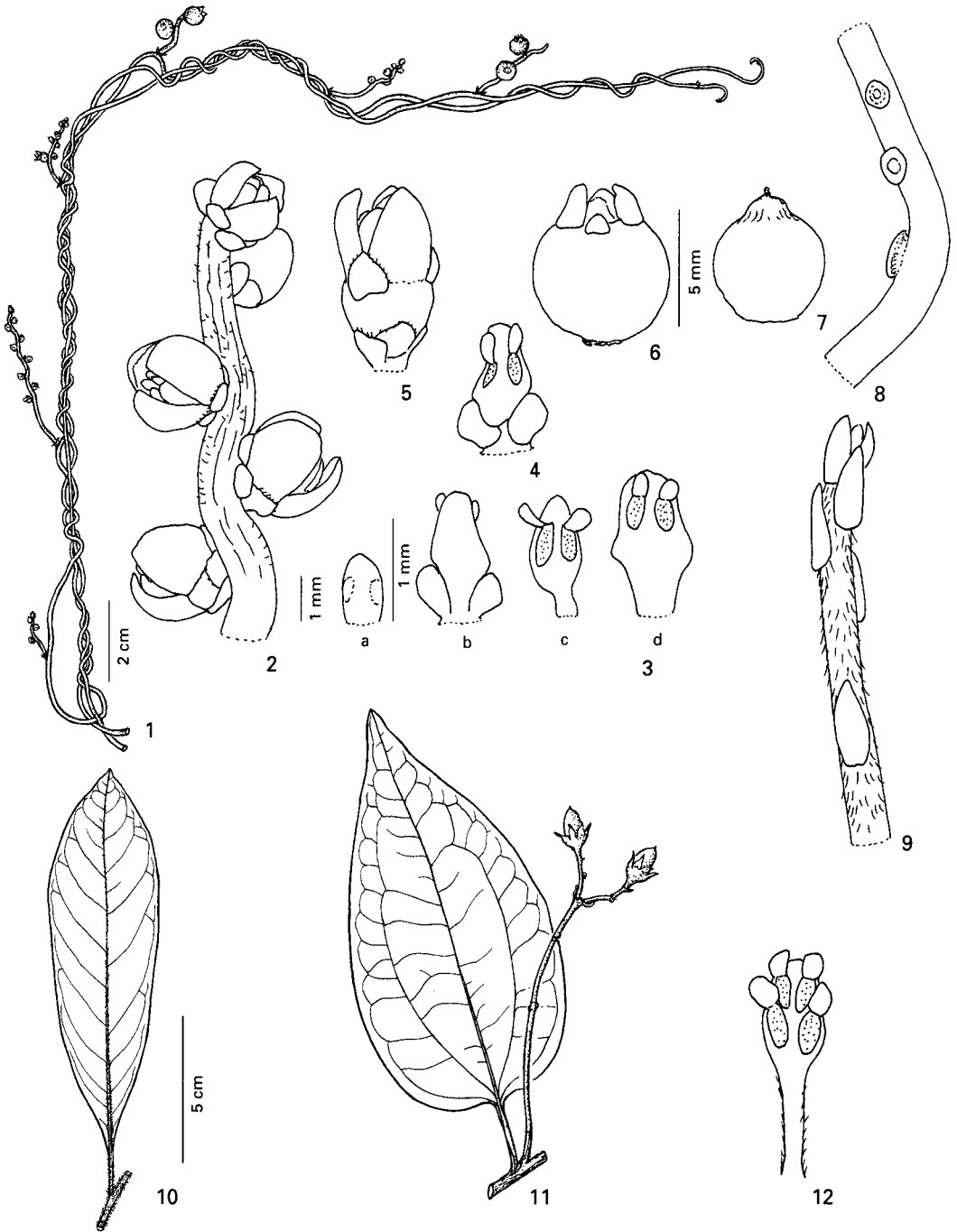
Sp. Pl. : 35 (1753)

Lianes apparemment aphyllés à tiges grêles, hémiparasites, ou parasites dépourvues de chlorophylle, envoyant des haustories (ou suçoirs) dans les tissus de la plante-hôte. Feuilles réduites à de petites écailles peltées. Inflorescences en épis axillaires. Périanthé à 2 cycles de 3 tépales très inégaux (semblant formé de 3 sépales et 3 pétales). Étamines 9, en 3 cycles concentriques, à anthères biloculaires, celles des 2 cycles externes, introrses, celles du 3^e cycle, extrorses et munies à la base de 2 glandes. Staminodes 3, en un quatrième cycle interne. Style court présent, stigmate capité. Fruit drupacé entouré par le réceptacle accru et charnu.

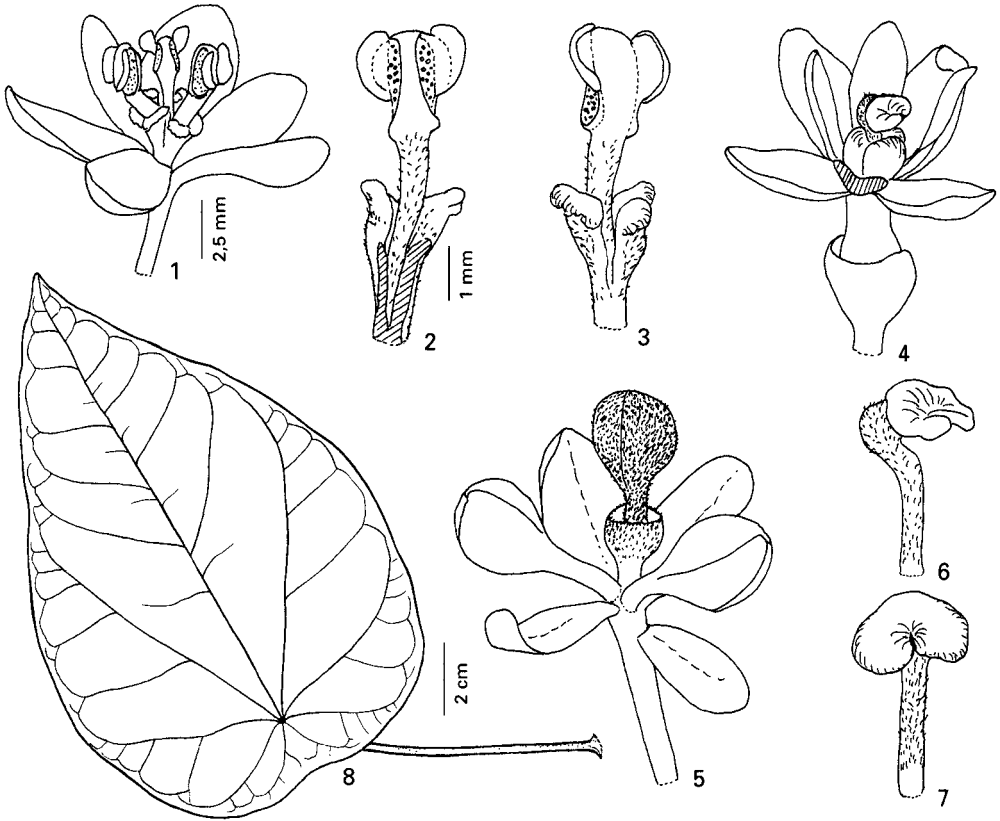
Genre d'environ 40 espèces la plupart d'Australie. Aux Seychelles, une espèce.

Cassytha filiformis L., *loc. cit.* ; BAKER, *F.M.S.* : 292 ; SUMMERH., *Enum.* : 288 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 247. Type de l'Inde.

Liane à tiges jaune pâle ou jaune orangé ou plus ou moins vertes, épaisses de 1-2 mm, enchevêtrées, pouvant s'anastomoser entre elles par des suçoirs émis d'une tige à l'autre et parasitant la plante-hôte par les



Pl.1. — *Cassytha filiformis* : 1, tiges avec fleurs et fruits ; 2, sommet d'une inflorescence ; 3, staminode (a) et étamines interne (b), moyenne (c) et externe (d), vues par leur face interne ; 4, étamine interne vue de l'extérieur ; 5, fruit jeune ; 6, fruit mûr ; 7, drupe débarrassée du réceptacle charnu ; 8, portion de tige avec haustories ; 9, apex d'une tige montrant les feuilles réduites (FF 3541). — *Litsea glutinosa* : 10, une feuille (FF 3636). — *Cinnamomum verum* : 11, feuille et jeunes fruits (Robertson 2255) ; 12, étamine (FF 5299). (2, 5, 8, 9) (3, 4, 12) (6, 7) (10, 11).



Pl. 2. — *Hernandia nymphaeifolia* : 1, fleur ♂ ; 2, 3, étamine en vue interne et externe ; 4, fleur ♀ ; 5, élément d'inflorescence avec une fleur ♀ au centre et 2 fleurs ♂, en boutons ; 6, 7, style vu de profil et de face ; 8, feuille (FF 4247). (1, 4, 5) (2, 3, 6, 7).

mêmes suçoirs. Feuilles squamiformes, longues de 1,5-2 mm. Épis longs de 3-4 cm. Fleurs munies à la base de petites bractées, à 3 tépales externes ciliés, longs de 0,7-1 mm, à 3 tépales internes blanchâtres, valvaires, concaves, longs de \pm 2 mm. Drupe à exocarpe mince, à endocarpe sclérifié, très dur, totalement incluse (sauf au sommet) dans le réceptacle charnu.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, indigène, assez commune. Espèce pantropicale, parasitant diverses espèces de plantes-hôtes. Elle peut couvrir toute la couronne d'un arbre de ses innombrables tiges enchevêtrées. Se trouve le plus souvent dans les zones littorales. Probablement disséminée par les courants marins.

Nom créole : Liane sans fin.

2. *Cinnamomum* Schaeffer

Bot. Exped. (Gen. Pl.) : 268 (1760)

Arbres ou arbustes. Limbe souvent à 3 nervures principales. Inflorescences en panicules axillaires et terminales. Fleurs ♀ à 6 tépales subégaux, dont 3 externes et 3 internes. Étamines 9, en 3 cycles dont

les 6 externes à anthères introrses et les 3 internes, extrorses. Anthères 4-loculaires. Staminodes 3, présents, formant un 4^e cycle interne. Style présent, stigmate petit, plus ou moins pelté. Drupe entourée à la base d'une cupule à marge entière ou portant les tépales plus ou moins persistants.

Genre d'environ 150 espèces des régions tropicales (sauf en Afrique et à Madagascar). Aux Seychelles, 2 espèces introduites dont une rarement cultivée.

- Pétiole épais. Tépales persistant sur le fruit 1. *C. verum*
- Pétiole grêle. Tépales caducs *C. camphora*

1. **Cinnamomum verum** Presl, in BERCHT. et PRESL, *Priroz. Rostlin* 2 : 36 (1825). Type de Ceylan — *C. zeylanicum* BL., *Bijdr.* : 568 (1826); BAKER, *F.M.S.* : 290; SUMMERH., Enum. : 288. Type de Java.

Arbre haut de 10-15 m (trouvé souvent aux Seychelles sous forme de rejets de souche, à écorce lisse, brun rougeâtre), à feuilles sub-opposées ou alternes. Limbe elliptique ou ovale, courtement acuminé au sommet ou parfois presque arrondi, arrondi et formant un coin court à la base, de 9-14 x 5-7 cm, coriace, glabre, luisant, à 3 nervures principales. Feuilles en croissance d'abord plus ou moins pourpres. Pétiole assez épais long de 1-3 cm. Fleurs blanchâtres, à pubescence soyeuse. Tépales elliptiques longs de ± 3mm. Étamines longues de 2-2,5 mm. Drupe ellipsoïde longue de plus ou moins 1,5 cm à mésocarpe mince charnu et endocarpe mince, devenant bleu-noir, entourée à sa base par le réceptacle accru en forme de cupule dont la marge porte les tépales persistants (déséchés à l'extrémité, charnus à la base).

Mahé, Silhouette, Praslin, etc., naturalisé. C'est l'arbre le plus commun des Seychelles granitiques. Originaire de Ceylan. Introduit à Mahé dès le XVIII^e siècle, il s'est disséminé par l'intermédiaire des oiseaux frugivores et peu à peu naturalisé, depuis le littoral jusqu'au sommet des montagnes. Ces arbres retournés à l'état sauvage étaient assez nombreux, au début du XX^e siècle, pour être exploités. On en extrayait alors l'essence de cannelle par distillation des feuilles. Ce type d'exploitation a été abandonné mais on continue à récolter l'écorce de cannelle qui est exportée. Aujourd'hui le cannellier est à la fois un arbre utile par l'activité économique dont il est l'objet et nuisible parce qu'il menace les vestiges de végétation naturelle en s'y multipliant à l'excès. Alors qu'il est omniprésent à Mahé, surtout au-dessus de 300-400 m d'altitude, il est moins abondant à Silhouette, Praslin et la Digue.

Noms créole et communs : Cannelle, Cannelier, Cinnamon.

Cinnamomum camphora (L.) Presl ; SUMMERH., Enum. : 288.

Arbre haut de 10-15 m à feuilles alternes. Limbe ovale à acumen aigu au sommet, arrondi ou en coin court à la base, de 5-11 x 3-6 cm, glabre, subcoriace, à 2 nervures latérales issues de la médiane à environ 1 cm de la base, généralement nettes, atteignant la moitié ou les 2/3 de la longueur du limbe et munies à leur angle d'une domatie; généralement 2-3 autres nervures latérales assez nettes. Pétiole grêle long de 1-4 cm. Panicules axillaires. Tépales longs de ± 1,5 mm, glabres à l'extérieur, caducs presque jusqu'à la base à la fructification. Baie globuleuse de 5-10 mm de diamètre, avec, à sa base, une cupule très courte à marge non lobée.

Mahé, Silhouette, etc., planté, peu commun. Originaire de Formose et du Japon. Le camphre médicinal est extrait du bois par distillation aqueuse.

Noms communs : Camphrier, Camphor.

3. **Litsea** Lam.

Encycl. 3 : 574 (1792)

Arbres ou arbustes dioïques à feuilles alternes. Fleurs groupées en petites ombellules munies à leur base de bractées concaves (l'ensemble ressemblant, à première vue, à une fleur apétale). Ombellules

groupées en panicules corymbiformes axillaires ou en fascicules. Périclype nul ou à 4-6 tépales. Étamines 9-12, en 3 cycles dont 1 muni de glandes. Fleurs ♂ à pistillode très réduit. Fleurs ♀ à ovaire supère, à réceptacle plus ou moins développé, à style exsert (staminodes grêles). Drupe globuleuse.

Genre d'environ 400 espèces des tropiques, surtout d'Asie et d'Australie (non en Afrique ni à Madagascar). Aux Seychelles, une espèce introduite.

Litsea glutinosa (Lour.) C.B. Robins., *Philipp. J. Sc. Bot.* 6 : 321 (1911) ; SUMMERH., Enum. : 288. Type du Viet-Nam.

— *Tetranthera laurifolia* Jacq. ; BAKER, *F.M.S.* : 292.

Petit arbre atteignant 10 m de hauteur. Limbe plus ou moins étroitement elliptique, aigu à obtus ou arrondi au sommet, en coin à la base, de 6-14 (-18) x 3-6 (-8) cm, d'abord pubescent à la face inférieure puis glabrescent, à 7-10 nervures latérales. Pétiole éparsément pubescent, long de 1,5-3 cm. Inflorescences longues de 2-4 cm. Bractées 4-5, longues de ± 5 mm, à la base de chaque ombellule. Périclype nul. Fleurs ♂ à environ 15 étamines longues de ± 5 mm. Fleurs ♀ à 15 staminodes. Style long de ± 5 mm. Drupe globuleuse large de 7-8 mm, à mésocarpe charnu assez mince et endocarpe crustacé, mince.

Mahé, Ste Anne, naturalisé, peu commun. Originaire d'Asie. C'est une espèce qui est considérée dans certains pays comme nuisible à cause de son caractère envahissant (fertilité élevée et dissémination efficace). Aux Seychelles on n'observe pas, pour le moment, une prolifération excessive.

Noms créoles : Bois d'oiseaux, Bois z'oiseaux.

Autre Lauracée cultivée

Persea americana Mill. ; SUMMERH., Enum. : 288.

— *P. gratissima* Gaertn. ; BAKER, *F.M.S.* : 290.

Arbre haut de 5-15 m à écorce grisâtre, crevassée en long, à feuilles alternes. Limbe elliptique, aigu ou courtement acuminé au sommet, cunéiforme à la base, de 8-18 x 4-9 cm, glabrescent, assez coriace, à 7-10 nervures latérales. Pétiole 1,5-2,5 cm. Panicules d'abord terminales, denses, à nombreuses fleurs couvertes d'un tomentum grisâtre. Tépales 6, longs de ± 5 mm. Étamines 9, en 3 cycles. Anthères à 4 loges. Baie piriforme ellipsoïde ou globuleuse, de 6-9 cm de diamètre et longue de 10-15 cm, à surface luisante, vert foncé ou violacée, à mésocarpe charnu épais, jaune pâle plus ou moins verdâtre, riche en matière grasse et devenant butyracé à maturité. Graine globuleuse, large de 4-5 cm.

Mahé, etc., cultivé assez fréquemment comme arbre fruitier très estimé.

Noms créoles et communs : Z'avocat, Avocat (fruit), Avocatier (arbre), Avocado.

HERNANDIACEAE

Arbres ou rarement arbustes lianescents, à feuilles simples, alternes, entières ou palmées, sans stipules. Inflorescences axillaires cymeuses. Fleurs ♂ ou unisexuées, actinomorphes. Périclype simple en 1 ou 2 cycles, à 3-8 tépales. Étamines 3-5 à anthères déhiscentes par 2 valves latérales. Glandes souvent présentes à la base des filets. Ovaire infère uniloculaire à 1 ovule pendant. Stigmate capité ou pelté. Fruits drupacés ou nuciformes, parfois ailés.

Famille comprenant 4 genres et environ 60 espèces des régions tropicales. Aux Seychelles, un genre indigène.

Hernandia L.*Sp. Pl.* : 981 (1753)

Arbres monoïques à feuilles entières ou palmées, parfois peltées. Inflorescences tomenteuses. Fleurs en groupes de 3 dont la centrale est ♀, les 2 latérales ♂, ayant à leur base un verticille de 4 bractées. Fleur ♀ munie à sa base d'une cupule formée par 2 bractéoles soudées. Périanthe en 2 cycles à tépales externes imbriqués et tépales internes valvaires. Fleurs ♂ à 3-5 (-6) tépales. Étamines 3-5, les filets munis à leur base de 2 glandes. Pistillode absent. Fleurs ♀ à 4-6 tépales, sans staminodes. Ovaire surmonté d'un style cylindrique à stigmate lobé, plus ou moins pelté. Noix ovoïde enfermée dans une cupule accrue, charnue, translucide, ouverte au sommet.

Genre pantropical d'une vingtaine d'espèces surtout du Pacifique. Une espèce aux Seychelles.

Hernandia nymphaeifolia (Presl) Kubitzki, *Bot. Jahrb.* 90 : 272 (1970); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 248.

Type de l'île Guam.

- *Biasolettia nymphaeaeifolia* Presl, *Rel. Haenk.* 2 : 142 (1835).
- *Hernandia peltata* Meisn., DC., *Prodr.* 15, 1 : 263 (1864); Baker, F.M.S. : 293. Type de Ceylan.
- *H. ovigera* auct. non L. : SUMMERH., *Enum.* : 288.

Arbre haut de 10-20 m à tronc épais, à écorce lisse gris clair, à rameaux épais. Limbe ovale, obtus à aigu au sommet, tronqué à arrondi à la base et pelté, de 15-20 x 9-13 cm. Pétiole 10-15 cm, inséré à environ 1,5 cm du bord inférieur du limbe. Panicules corymbiformes longues de ± 20 cm (dont le pédoncule long de 10-12 cm). Fleurs ♂ à tépales externes d'environ 7 x 4 mm, tomenteux et tépales internes d'environ 5,5 x 3,3 mm. Androcée long de ± 5 mm. Fleurs ♀ à tépales un peu plus étroits. Glandes 4, ellipsoïdes, charnues, un peu soudées entre elles, entourant la base du style. Noix plus ou moins obovoïde, longue de ± 2,5 cm côtelée, noire, enfermée dans la cupule globuleuse charnue d'aspect cireux blanchâtre, translucide, large d'environ 4 cm, à orifice apical circulaire d'environ 1,5 cm.

Mahé et autres îles granitiques, indigène, aujourd'hui peu commun ; Aldabra (au village de l'île Picard, peut-être planté). Espèce littorale à vaste répartition depuis la côte orientale de l'Afrique, Madagascar et Ceylan jusqu'aux îles du Pacifique. Le fruit peut flotter un certain temps, la cupule faisant office de bouée, et être ainsi disséminé par les courants marins.

Nom créole : Bois blanc.

PIPERACEAE

Herbes parfois épiphytes et succulentes, arbustes, ou lianes à racines adventives. Feuilles simples alternes, opposées ou verticillées, munies ou non de stipules, à pétiole souvent engaînant. Inflorescences axillaires ou terminales en épis denses, parfois opposés à une feuille, ou épis en groupes ombelliformes. Fleurs ♀ ou unisexuées, très petites, dépourvues de périante, situées chacune à l'aisselle d'une bractée plus ou moins peltée. Étamines 2-10 à filets libres, courts, à anthères 1-2-loculaires, à déhiscence longitudinale ou apicale. Ovaire supère uniloculaire à 1 ovule basal. Style présent ou non, stigmates 1-5. Fruit bacciforme ou nuculiforme. Graine à périsperme et albumen.

Famille d'environ 8 genres et 3000 espèces (incl. *Peperomiaceae*), des régions tropicales humides, particulièrement nombreuse en Amérique du Sud. Aux Seychelles, 3 genres.

- 1 — Herbes à tiges et feuilles succulentes 3. **Peperomia**
 — Lianes ou petits arbustes non succulents 2
 2 — Lianes à tiges rampantes et grimpantes pouvant s'enraciner aux nœuds 1. **Piper**
 — Petit arbuste dressé, non grimpant 2. **Lepianthes**

1. **Piper** L.

Sp. Pl. : 28 (1753)

Lianes à racines adventives (ou arbustes ou petits arbres) à tiges épaissies aux nœuds, souvent à stipules modifiées en cornet enfermant le bourgeon apical, à feuilles alternes souvent ponctuées à la face inférieure. Pétiole plus ou moins engaînant. Épis solitaires terminaux, devenant opposés à une feuille par croissance sympodiale. Fleurs plus ou moins serrées sur le rachis. Étamines (2-) 4 (-6) insérées à la base du pistil, à anthères biloculaires. Stigmates 2-4. Baie plus ou moins charnue.

Genre d'environ 2000 espèces décrites. Aux Seychelles, 1 espèce indigène et 2 espèces introduites, cultivées. L'espèce indigène n'a pas encore été trouvée en fleurs et en fruits. L'appareil végétatif est décrit sous *Piper* sp.

Bailey mentionne *Piper radicans* Vahl dont il n'y a pas de spécimen d'herbier provenant des Seychelles. L'espèce a été décrite sur des spécimens récoltés à l'île Maurice par Commerson. Des doubles de ces récoltes (P) sont différents des *Piper* trouvés aux Seychelles.

- 1 — Feuilles à limbe tendre devenant membraneux en herbier 1. *Piper* sp.
 — Feuilles à limbe sub-coriace 2
 2 — Limbe à une paire de nervures issues de la base de la nervure médiane et une paire naissant environ 1,5 cm au-dessus. Face inférieure à petites ponctuations (visibles à la loupe) *P. nigrum*
 — Limbe à 2-3 paires de nervures naissant près de la base de la nervure médiane. Face inférieure sans ponctuations bien visibles *P. betle*

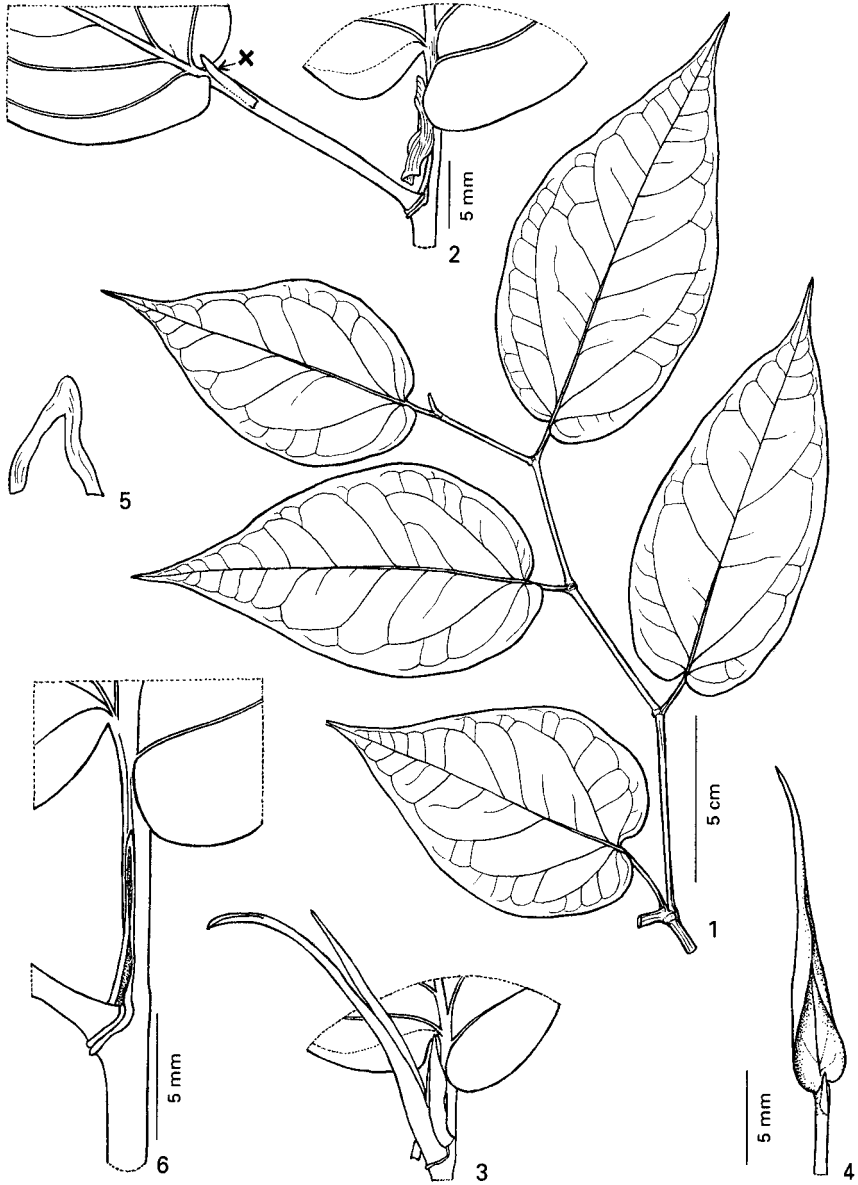
1. **Piper** sp.

Liane glabre grimpant le long des troncs d'arbres à l'aide de racines adventives jusqu'à 10 m de hauteur, à tige atteignant environ 1 cm d'épaisseur à la base, formant aussi des stolons rampants. Limbe de consistance molle (devenant membraneux en herbier), ovale, assez longuement acuminé au sommet, cordé à la base et un peu auriculé d'un côté, de 8-15 (-17) x 4-7 (-8) cm. Pétiole long de 1-3 cm. Gaine soudée en capuchon au sommet, amplexicaule à la base, caduque, laissant après sa chute une cicatrice autour de la tige et qui se prolonge sur les 4/5 du pétiole. Apex végétatif recouvert d'un cornet stipulaire (d'abord inclus dans la gaine pétiolaire), caduc et qui laisse une cicatrice superposée à la première sur le pourtour de la tige. Inflorescences, fleurs, fruits inconnus.

Silhouette, indigène, très rare, connue dans une seule station, vers 500 m d'altitude dans les hauts de l'Anse Mondon, en sous-bois de la forêt à *Pisonia sechellarum*. Il ne semble pas en exister de spécimens plus anciens que ceux que j'ai récoltés à partir de 1981, malheureusement tous à l'état stérile.

C'est une plante très hygrophile, difficile à cultiver. Il s'agit peut-être d'une espèce endémique. La comparaison avec les espèces malgaches montre qu'elle s'en distingue par l'appareil végétatif. En l'absence de matériel fertile, elle ne peut être identifiée avec certitude.

Nom commun : « Poivrier marron », cité par Bailey à propos de *P. radicans*, peut être utilisé pour cette espèce.



Pl. 3. — *Piper* sp. : 1, rameau feuillé ; 2, extrémité du rameau (bourgeon apical x) ; 3, croissance du bourgeon apical avec la nouvelle feuille émergeant de ses 2 enveloppes ; 4, jeune feuille ; 5, gaine stipulaire détachée ; 6, détail du pétiole montrant les cicatrices des 2 enveloppes du bourgeon (FF 5255). (2, 3).



Pl. 4. — *Peperomia tomentosa* : 1, plante fleurie (Thomasset 53); 2, pistil et bractée vus de profil; 3, bractée vue de face (Gardiner s.n.). — *P. portulacoides* : 4, pistil; 5, bractée vue de face, de profil et de dessous (Thomasset in Hb. Gardiner s.n.). — *P. pellucida* : 6, plante fleurie (Jeffrey 1174). — *P. blanda* : 7, détail d'un épi florifère; 8, pistil (Jeffrey 504). (1, 6) (2 à 5, 8).

Espèces cultivées

Piper nigrum L.; SUMMERH., Enum. : 288.

Liane à rameaux renflés aux nœuds où elle peut produire des racines adventives. Limbe assez coriace, ovale, acuminé au sommet, obtus à arrondi à la base, glabre, à nombreuses ponctuations à la face inférieure, de 8-14 x 4-8 cm, à 2 fortes nervures latérales issues de la base du limbe et 2 autres environ 1,5 cm au-dessus. Épis oppositifoliés longs de 5-8 cm (ou jusqu'à 20 cm) à pédoncule court. Ovaire à 2-5 stigmates. Baies proches les unes des autres mais restant distinctes, non coalescentes, devenant noires à maturité, de 4-5 mm de diamètre.

Mahé, etc., cultivée et souvent spontanée, dans les endroits anciennement habités. Originaire de l'Inde. Le poivre noir est le fruit complet desséché, le poivre blanc est le fruit débarrassé du mésocarpe charnu, le poivre vert, le fruit immature.

Noms créole et communs : Poivrier, Pepper.

Piper betle L. ; SUMMERH., Enum. : 288.

Plante ressemblant à *Piper nigrum*, mais à feuilles en moyenne plus grandes, atteignant 20 cm de longueur, à 2-3 paires de fortes nervures latérales issues de la base et une paire naissant 1-3 cm plus haut, sans ponctuations bien visibles à la face inférieure. Ovaire à 5-8 stigmates. Épis fructifères longs de \pm 5 cm et épais de 0,8 cm, à fruits serrés les uns contre les autres, coalescents.

Mahé, etc., cultivé. Originaire de l'Inde. Les feuilles sont utilisées en Asie comme masticatoire avec d'autres ingrédients (noix d'arec, chaux).

Nom commun : Betel.

2. *Lepianthes* Raf.

Sylva Tellur. : 84 (1838)

HOWARD, *J. Arn. Arb.* 54 : 380 (1973).

— *Pothomorphe* Miq., *Comm. Phyt.* : 36 (1840).

Genre voisin de *Piper* L., dont il se distingue essentiellement par ses inflorescences ombelliformes, composées de plusieurs épis sur un pédoncule commun axillaire. Environ une dizaine d'espèces originaires d'Amérique centrale, dont une introduite aux Seychelles.

Lepianthes umbellata (L.) Raf., *op. cit.* : 85 (1838). Type d'Amérique.

— *Piper umbellatum* L., *Sp. Pl.* : 30 (1753); SUMMERH., Enum. : 288.

Herbe dressée ou petit arbuste atteignant 1,5 m de hauteur, peu ramifié, à tige faiblement lignifiée et épaisse de 2-3 cm à la base. Limbe largement ovale, à courte pointe aiguë ou obtuse, cordé à la base, de 14-19 x 16-22 cm, glabre, à nombreuses ponctuations plus ou moins rougeâtres dessous (loupe), devenant membraneux en herbier, à 5-7 nervures latérales partant de la base. Pétiole 8-15 cm. Ombelles à 2-5 épis blanc grisâtre, à pédoncule de \pm 1 cm. Épis longs de 3-6 (-10) cm et de \pm 3 mm d'épaisseur à l'anthèse (\pm 4 mm à la fructification). Bractées triangulaires à pointe dirigée vers le bas, à marge portant des poils blancs, d'environ 0,4 x 0,5 mm. Akènes obpyramidaux à section triangulaire, longs de \pm 0,7 mm.

Mahé, naturalisée, peu commune (par exemple dans la vallée à l'arrière des Trois Frères). Originaire d'Amérique centrale.

3. *Peperomia* Ruiz et Pav.

Prodr. Fl. Peruv. : 8 (1794)

Herbes dressées ou plus ou moins couchées à la base, terrestres ou épiphytes, plus ou moins succulentes, à feuilles alternes, opposées ou verticillées, non stipulées, souvent à ponctuations glanduleuses. Inflorescences en épis cylindriques, axillaires, terminaux ou opposés à une feuille. Fleurs ♀

sessiles, sans périanthe, situées au-dessus d'une bractée peltée plus ou moins orbiculaire. Étamines 2, situées de part et d'autre du pistil. Pistil souvent plus ou moins enfoncé dans le rachis, à stigmate sessile, punctiforme ou pénicillé. Fruit très petit, drupacé, sessile ou porté par un pseudo-pédicelle (visible seulement à maturité complète), à surface visqueuse, gluante et parsemée de verrucosités ou de papilles, à sommet développant souvent un court bec plus ou moins translucide, oblique et portant le stigmate.

Genre d'environ 1000 espèces décrites, des régions tropicales et subtropicales dont les 3/4 en Amérique. Selon Düll, le nombre réel d'espèces est certainement très inférieur au nombre d'espèces décrites. Dans sa révision des *Peperomia* d'Afrique il n'en retient qu'une vingtaine sur environ 80 (*Bot. Jahrb.* 93 : 57 (1973)). Aux Seychelles, une espèce naturalisée et 3 espèces indigènes. Deux de ces dernières ne sont connues que par des récoltes anciennes insuffisantes pour une étude détaillée. Si ces espèces étaient redécouvertes, il serait fort utile de conserver du matériel nouveau en alcool. Le traitement ci-dessous doit être considéré comme provisoire.

- 1 — Plantes entièrement glabres 2
 — Plantes pubescentes 3
 2 — Limbe cordiforme, mince, presque transparent 1. *P. pellucida*
 — Limbe obovale ou elliptique, cunéiforme à la base, succulent, non transparent 2. *P. portulacoides*
 3 — Feuilles opposées. Fruit orné de papilles cylindriques hyalines 3. *P. blanda*
 — Feuilles alternes (parfois opposées vers la base des tiges). Fruit couvert de verrues bombées (non cylindriques) 4. *P. tomentosa*

1. ***Peperomia pellucida*** (L.) H.B.K., *Nov. Gen. et Sp.* 1 : 64 (1815); JEFFREY, *Bot. Seych.*, App. A : 15. Néotype du Venezuela.

Herbe annuelle délicate, haute de 10-30 cm à tige charnue ayant jusqu'à 5 mm d'épaisseur à la base, assez ramifiée, glabre, à feuilles alternes. Limbe plus ou moins largement ovale, cordé à la base, obtus au sommet, souvent plus large que long, faiblement succulent, atteignant 2 x 3 cm. Épis oppositifoliés, dressés obliquement, grêles, longs de 3-5 cm. Fruits espacés, ovoïdes, d'environ 0,7 mm de diamètre, à surface ornée de rangées longitudinales de petites écailles aplaties, circulaires, blanchâtres (sur herbier).

Mahé, Frégate, etc., naturalisée, peu commune. Espèce devenue pantropicale (peut-être d'origine américaine). Mauvaise herbe des jardins.

2. ***Peperomia portulacoides*** (Lam.) A. Dietr., *Sp. Pl.* 1 : 172 (1831); SUMMERH., *Enum.* : 288, *p.p.*, *quoad spec. Dupont 70 et Thomasset s.n.* Type de l'île Maurice, non vu.

Herbe pérenne entièrement glabre, haute de 20-30 cm, à tige succulente. Feuilles opposées décussées, parfois verticillées par 3 sous les inflorescences. Limbe obovale ou elliptique, arrondi au sommet, cunéiforme ou obtus à la base, de 2,5-4,5 x 1,3-2,4 cm. Pétiole 0,5-1,4 cm. Épis longs de 5-8 cm, à pédoncule de 1-2 cm. Pistil à stigmate pénicillé (non vu sur les spécimens des Seychelles). Fruit globuleux d'environ 0,6 mm de diamètre, couvert de verrues peu proéminentes, à court bec conique apical.

Mahé, indigène, très rare (éteint ?). L'espèce existe aussi aux Mascareignes. Seules 2 récoltes anciennes des Seychelles peuvent être rapportées à cette espèce : Thomasset s.n° (*in* Gardiner), Cascade Forest, Mahé et Dupont 70, Summit of Trois Frères, Mahé (K). Ce type de plantes n'a pas été revu depuis cette époque, ni dans ces stations ni ailleurs à Mahé.

3. ***Peperomia blanda*** (Jacq.) H.B.K. var. ***floribunda*** (Miq.) Huber, *Fl. Ceylon* 6 : 294 (1987). Type de Madagascar.

- *P. blanda* var. *leptostachya* (Hook. et Arn.) DÜLL, *Bot. Jahrb.* 93 : 110 (1973).
 — *P. dindygulensis* Miq., *Syst. Piperac.* 1 : 122 (1843); JEFFREY, *Bot. Seych.*, App. A : 15.

Herbe pérenne à tige plus ou moins rampante à la base et s'enracinant aux nœuds, à rameaux dressés hauts de 10-30 cm, entièrement pubescente. Feuilles opposées. Limbe obovale-rhombique obtus au sommet, cunéiforme à la base, de 2-3 x 1-1,5 cm, faiblement succulent, pubescent et à ponctuations glanduleuses. Pétiole 0,5-1 cm. Épis terminaux et axillaires vers le sommet des rameaux, longs de 5-7 cm et de $\pm 2,5$ mm d'épaisseur. Bractées circulaires d'environ 0,7 mm de diamètre, à ponctuations glanduleuses. Pistil à stigmatte punctiforme. Fruit globuleux d'environ 0,8 mm de diamètre, orné de papilles gluantes cylindriques, hyalines.

Mahé, indigène (?), très rare. Variété existant aussi en Afrique, à Madagascar, aux Mascareignes et en Asie tropicale. Je n'ai vu qu'un seul spécimen seychellois susceptible d'être rattaché à cette variété : *Jeffrey 504*, Mahé, Souvenir, « damp shady valley », 420 m (K).

4. ***Peperomia tomentosa*** (Vahl) A. Dietr., *Sp. Pl.* 1 : 172 (1831); BACKER et BAKHUIZ., *Fl. Java* 1 : 174 (1963). Type de Java.

- *P. portulacoides* var. *pilosa* Baker, *F.M.S.* : 297 (1877). Types : *Wright s.n.*, *Horne 567*, Seychelles (K, syntypes).
- *P. portulacoides* sensu Summerh., Enum. : 288 (1931), *pro parte, quoad specim. Wright s.n.*
- *P. dindygulensis* sensu Summerh., Enum. : 288 (1931), non Miq.

Herbe pérenne pubescente-hirsute, à tiges rampantes à la base et s'enracinant, à rameaux dressés hauts de 10-20 cm. Feuilles alternes, parfois opposées vers la base des tiges. Limbe obovale ou plus ou moins rhombique, obtus au sommet, cunéiforme à la base, de 1,2-4 x 0,8-2,5 cm. Pétiole 0,4-1 cm. Épis longs de 3-5 cm, à pédoncule pubescent long de 0,5-2 cm. Bractées orbiculaires d'environ 0,5 mm de diamètre. Pistil à stigmatte pénicillé. Fruit globuleux de $\pm 0,7$ mm de diamètre, couvert de verrues visqueuses aplaties, à bec court.

Mahé, indigène, très rare (éteint ?). Il n'existe que des récoltes anciennes (K) : *Wright s.n.*, Seychelles (ex Hb. Coll. Trin. Dublin), *Thomasset s.n.* in Hb. Gardiner, Mahé, Morne Blanc, *Thomasset 53* Mahé, reçu à Kew en 1902 et les 2 syntypes. Horne notait en 1874 (*Horne 567*) : « common in all the islands on moss covered rocks ». Ce type de plante n'a pas été revu depuis Thomasset.

ARISTOLOCHIACEAE

Famille d'environ 7 genres et 400 espèces, surtout des régions tropicales (sauf l'Australie). Aux Seychelles, aucune espèce indigène. Trois espèces cultivées sont signalées par Bailey et Robertson, mais je n'ai vu de spécimens d'herbier que d'une seule :

Aristolochia gigantea Mart. et Zucc.

Liane cauliflore à tiges lignifiées, souples, épaisses de 2-5 cm, à surface parcourue de crêtes longitudinales liégeuses, à feuilles alternes. Limbe ovale, aigu au sommet, cordé à la base, de 9-13 x 7-12 cm, glabre, papyracé, à marge entière. Fleurs ♀ pendantes au bout d'un long pédicelle grêle, à périanthe zygomorphe simple (= calice) en tube renflé et courbé, vert pâle, s'élargissant en un limbe plus ou moins ovale de 20-30 x 15-20 cm, bilobé à la base, à face interne rose vineux parcourue de nervures pourpre foncé et à taches brun pourpre foncé plus abondantes et confluentes près de l'orifice du tube. Étamines 6, unies au style en un gynostème. Ovaire infère à plusieurs loges à ovules nombreux, axiles. Fruit capsulaire (non vu aux Seychelles).

Mahé, plante ornementale rarement cultivée (vue par exemple dans un jardin à Bel Ombre). Originare du Brésil.

NYMPHAEACEAE

Herbes aquatiques (eau douce), à rhizome. Feuilles flottantes (parfois immergées ou émergentes), à pétiole issu du rhizome, à limbe plus ou moins pelté. Fleurs ♀, actinomorphes, flottantes ou portées au-dessus de l'eau par un pédicelle rigide. Sépales 4-6. Pétales 6-10 ou nombreux, libres. Étamines nombreuses, insérées en spirale, à anthères s'ouvrant longitudinalement. Ovaire supère ou inclus dans le réceptacle, formé de 5-35 carpelles libres (soudés seulement par leur arête centrale) ou soudés. Ovules nombreux, pariétaux. Fruits bacciformes, plus ou moins spongieux.

Famille de 5 genres et d'environ 70 espèces (incl. *Euryalaceae*) surtout des régions tropicales. Aux Seychelles, un genre introduit : *Nymphaea*.

NYMPHAEA L.

Genre d'environ 50 espèces des régions tropicales et tempérées. Aux Seychelles, 2 espèces cultivées ou spontanées. De plus, Bailey cite *N. stellata* Willd., mais il n'en existe pas de spécimens provenant des Seychelles.

- Fleurs blanches. Anthères à connectif non prolongé par un appendice stérile *N. lotus*
- Fleurs bleu pâle ou rose bleuâtre. Anthères prolongées par un appendice stérile *N. caerulea*

Nymphaea lotus L.

Feuilles flottantes ou pouvant se superposer et devenir alors plus ou moins émergées. Limbe adulte largement elliptique, long d'environ 30 cm, à sinus basal aigu, à marge fortement dentée (les dents plus ou moins courbées vers le haut), à face supérieure lisse, à face inférieure fortement réticulée par les nervures en relief, 2-3 nervures convergeant vers le sommet de chaque dent de la marge (feuilles jeunes, en croissance, à marge entière). Pétiole inséré à 2-3 cm du sinus. Fleurs larges de 12-15 cm. Pétales environ 20, blancs, étroitement elliptiques, arrondis au sommet, longs de 5-7 cm, les externes plus ou moins inclinés vers la base. Étamines jaunes.

Mahé, spontanée, peu commune (par exemple, dans une mare sous cocoteraie, à Anse Royale). Espèce répandue sous les tropiques de l'Ancien Monde, souvent cultivée comme ornementale.

Nymphaea caerulea Savigny

Feuilles flottantes à limbe largement elliptique, long de 10-20 cm, à marge entière, à sinus basal aigu, vert ou rougeâtre à la face inférieure. Fleurs bleu pâle ou rose teinté de bleu, larges de 6-10 cm. Sépales et pétales externes plus ou moins dressés obliquement, longs de 3-5 (-8) cm, étroits, aigus. Anthères prolongées par un appendice bleu pâle.

Mahé, occasionnellement cultivée, par exemple au jardin botanique (*Jeffrey* 524, K). Originaire des régions tropicales d'Afrique.

Noms créoles et communs : Lys d'eau, Tam Tam (dérivé de Tamotamo, nom malgache de divers *Nymphaea*), Nénuphar, Water lily, (pour les 2 espèces).

MENISPERMACEAE

Lianes volubiles, rarement arbustes. Feuilles alternes, non stipulées. Inflorescences axillaires. Fleurs généralement très petites, actinomorphes, unisexuées. Fleurs mâles à 3-4 sépales libres. Pétales

3-6 libres, ou absents. Fleurs femelles semblables ou réduites à 1-2 sépales et pétales ; parfois des staminodes. Ovaire supère à 1-6 carpelles libres, à 2 ovules par carpelle, (dont 1 seul se développe). Fruit formé de 1 ou plusieurs monocarpes drupacés à endocarpe dur, osseux, diversement orné.

Famille des régions tropicales, d'environ 60 genres et 400 espèces. Un genre présent aux Seychelles.

Cissampelos L.

Sp. Pl. : 1031 (1753)

Lianes à feuilles simples, plus ou moins nettement peltées. Fleurs mâles en cymes corymbiformes. Sépales 4, libres. Pétales soudés en cupule ou libres. Étamines 4, soudées en tête (synandrium), à anthères s'ouvrant transversalement. Fleurs femelles en fascicules à l'aisselle de bractées florales, à 1 sépale et 1-2 pétales, à un carpelle.

Genre de 20-30 espèces des tropiques. Aux Seychelles 1 espèce.

Cissampelos pareira L. var. **hirsuta** (DC.) Forman, *Kew Bull.* 22 : 356 (1968) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 39. Type de l'Inde.

Liane pérenne à tige lignifiée à la base, pubescente puis glabrescente. Feuilles subpeltées (pétiole inséré à 2-4 mm du bord du limbe), largement ovales à sub-réniformes, plus ou moins cordées à la base, arrondies, émarginées, mucronées au sommet, larges de 3-8 cm, glabrescentes dessus, plus ou moins fortement tomenteuses dessous. Inflorescences mâles en petites cymes longues de 2-4 cm, dépassant leur bractée, insérées en racème sur des rameaux latéraux. Fleurs mâles blanc verdâtre, larges de 2-3 mm. Sépales pileux. Corolle en coupe, plus courte que les sépales. Synandrium long de 0,7 mm. Inflorescences femelles formées de fascicules ou de petites ombelles, longs de $\pm 0,5$ cm, plus courts ou dépassant leurs bractées, celles-ci en arrangements spiciformes sur des rameaux latéraux longs de 5-20 cm. Sépale 1, long de 1-1,5 mm. Pétales 2 ou soudés en 1 seul, long de 0,5-0,75 mm. Carpelle long de 0,7 mm environ, pileux à la base. Style latéral, glabre, à 3 branches stigmatiques pointues, divariquées. Drupe rougeâtre, longue de ± 4 mm.

Espèce pantropicale. La variété *hirsuta* est répandue en Afrique orientale et en Inde. Dans le cadre de la *Flore des Seychelles*, elle n'est connue qu'à Assomption par 2 récoltes anciennes : Dupont 104, Dupont 263, 1916 (K) ; peut-être introduite.

Nom créole : La liane.

PAPAVERACEAE

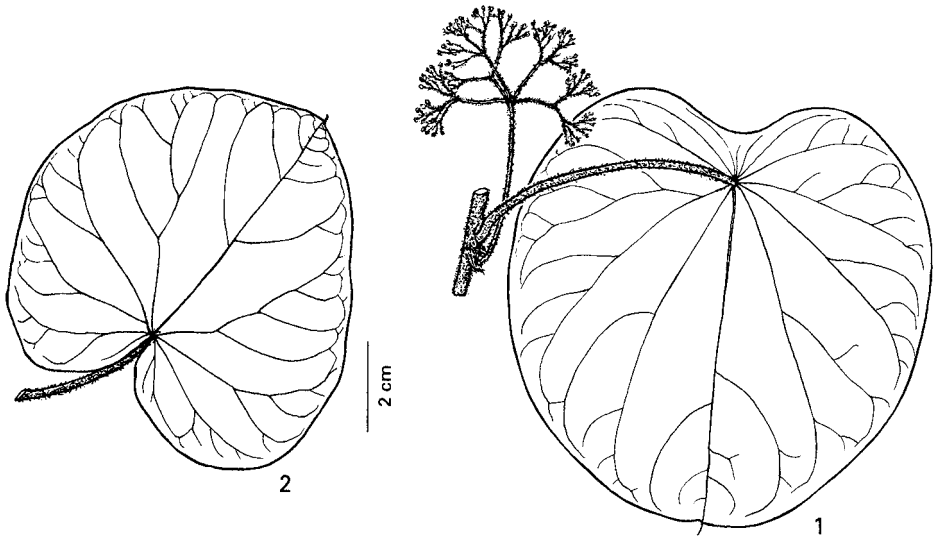
Famille d'environ 45 genres et de plus de 600 espèces, la plupart des régions tempérées chaudes de l'hémisphère Nord. Aux Seychelles, une espèce introduite.

Argemone mexicana L.

Herbe annuelle haute de 0,2-0,6 (-1) m, dressée, à suc laiteux, à feuilles alternes, coriaces, de couleur vert grisâtre plus ou moins bleuté, à marge du limbe profondément incisée et à dents terminées en épine. Fleurs jaune vif larges de 4-6 cm.

Originnaire du Mexique et devenue pantropicale comme plante ornementale. Elle a dû être introduite à Mahé puisque Bailey la cite, mais n'y a pas été retrouvée. Elle existe à Cœtivy où elle tend à se naturaliser près des habitations (Robertson 3140).

Nom créole : Chardon du pays.



Pl. 5. — *Cissampelos pareira* : 1, partie d'une tige fleurie (Léman s.n°, Réunion); 2, autre forme de feuille (FF 2552, Réunion).

ULMACEAE

Arbres ou arbustes monoïques (parfois fleurs ♂), à feuilles alternes, simples, stipulées, à limbe souvent asymétrique. Inflorescences axillaires en fascicules, cymes ou panicules. Fleurs actinomorphes à périanthe simple à 4-8 lobes plus ou moins soudés à la base ou tépales libres, imbriqués. Disque absent. Fleurs ♂ à 3-8 étamines opposées aux tépales, à filets droits, à anthères biloculaires à déhiscence longitudinale. Pistillode présent ou non. Fleurs ♀ à périanthe identique. Staminodes présents ou non. Ovaire supère 1-2-loculaire à 1 ovule anatrope, pendant du sommet de la loge. Style court ou nul à 2 stigmates filiformes souvent eux-mêmes bifides. Fruits : samares ou drupes à graines exalbuminées.

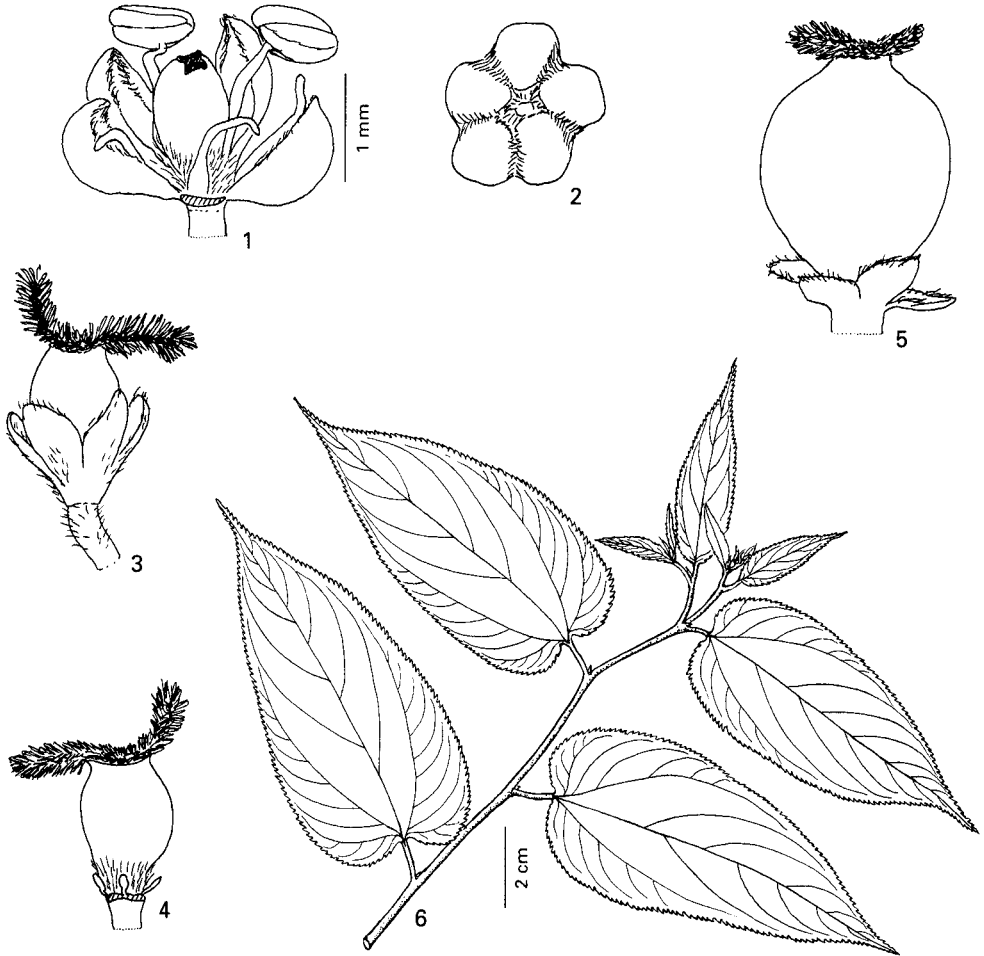
Famille pantropicale et des régions tempérées de l'Hémisphère Nord, d'environ 15 genres et 200 espèces. Aux Seychelles, un genre indigène.

Trema Lour.

Fl. Cochinch. : 539 (1790)

Arbustes ou arbres monoïques à limbe trinerve à la base et à marge serrulée, à stipules latérales libres. Inflorescences en cymes axillaires. Fleurs ♂ à (4-) 5 tépales à préfloraison plus ou moins valvaire-indupliquée, à 4-5 étamines. Fleurs ♀ et ♂ à tépales imbriqués persistants. Staminodes présents. Pistil à 2 stigmates fimbriés. Drupe globuleuse à endocarpe osseux. Embryon courbé.

Genre d'une vingtaine d'espèces des régions tropicales dont une aux Seychelles.



Pl. 6. — *Trema orientalis* : 1, 2, fleur (3 anthères tombées) et bouton floral ♂ (Pervillé 181); 3, fleur ♀; 4, id., le périanthe enlevé pour montrer les staminodes; 5, fruit (FF 4483); 6, rameau feuillé (FF 3859). (1 à 5).

Trema orientalis (L.) Bl., *Mus. Bot. Lugd. Batav.* 2 : 62 (1856). Type de Ceylan.

— *Sponia orientalis* (L.) Decne., *Nouv. Ann. Mus. Hist. Nat.* 3 : 498 (1834); BAKER, *F.M.S.* : 281.

— *Trema guineensis* (Schumach. et Thonn.) Ficalho, *Pl. Uteis Afr. Port.* : 261 (1884); SUMMERH., *Enum.* : 290. Type du Ghana.

Arbre haut de 5-15 m à tronc épais de 10-25 cm, à écorce gris clair, lisse, lenticellée, à ramification peu abondante, à branches plus ou moins étalées et feuilles distiques. Tiges jeunes pubescentes. Limbe ovale finement acuminé au sommet, tronqué ou un peu cordé à la base et trinerve, de 6-12 (-16) cm x 2,5-6 (-7) cm, à marge finement serrulée, pubescent à la face inférieure, scabre à la face supérieure (poils raides épars). Pétiole 0,5-1,5 cm. Stipules subulées longues de \pm 3 mm. Cymes axillaires longues

de 1-3 cm, portant d'abord des fleurs ♂ puis des fleurs ♀. Fleurs ♂ larges de $\pm 2,5$ mm à 5 tépales faiblement soudés, longs de $\pm 1,3$ mm, à marge involutée et ciliée. Étamines longues de ± 2 mm. Pistillode ellipsoïde long de $\pm 1,3$ mm, à base entourée de longs poils hyalins. Fleurs ♀ larges de $\pm 1,5$ mm à tépales longs de $\pm 0,8$ mm. Staminodes présents, très petits. Ovaire uniloculaire glabre. Stigmates fimbriés plus ou moins étalés. Drupe globuleuse large de ± 3 mm, devenant noire à maturité.

Mahé, Praslin, Silhouette, indigène, peu commun. Se trouve dans les clairières de la forêt naturelle, parfois aussi dans la végétation dégradée, les zones incendiées.

L'espèce a une vaste répartition dans toute l'Afrique tropicale, à Madagascar, aux Comores, en Asie et en Polynésie, évidemment avec une certaine diversité de formes. Les plantes seychelloises se distinguent de celles d'Afrique en particulier par leurs stigmates étalés, plus fimbriés et plus longs.

Noms créoles : Andarèze, Bois d'andarèze (du nom malgache de la plante, Andrazina).

CANNABINACEAE

Famille comprenant 2 genres et 3 espèces originaires des régions tempérées de l'hémisphère Nord, dont une a été introduite aux Seychelles.

Cannabis sativa L.

Herbe dioïque haute de 1-3 (-5) m, à feuilles alternes, composées-palmées. Folioles (3-) 5-9 (-15), étroitement elliptiques, acuminées au sommet, cunéiformes à la base, de 2,5-12 cm x 0,3-1,5 cm, à marge grossièrement serrulée, à face inférieure pileuse et portant de petites glandes jaunes. Fleurs ♂ pédicellées, caduques, à 5 tépales longs de ± 4 mm et 5 étamines. Fleurs ♀ subsessiles à périanthe cupuliforme, entier, enfermant l'ovaire supère, uniloculaire, uni-ovulé, surmonté de 2 stigmates filiformes. Akène entouré par le périanthe persistant.

Originaires des régions tempérées d'Asie. Il existe des variétés sélectionnées et cultivées pour la production de fibres textiles et d'autres, aujourd'hui probablement mieux connues, pour la production de haschisch. Je n'ai pas vu d'échantillon d'herbier provenant des Seychelles, car la plante n'a été cultivée que rarement et d'une façon clandestine.

Noms créoles et communs : Gandia (du hindi), Amale, Zamale (aux Mascareignes, dérivé du malgache), Marijuana, Chanvre indien, etc.. pour la variété résinifère, Chanvre, Hemp, pour la variété textile.

MORACEAE

Arbres, arbustes parfois lianescents ou rarement herbes, monoïques ou dioïques, généralement à latex blanc, à feuilles simples, alternes, stipulées. Inflorescences axillaires en racèmes ou en capitules, ceux-ci à réceptacle globuleux, discoïde ou urcéolé (c'est-à-dire refermé sur lui-même avec une ouverture apicale ou ostiole, l'ensemble formant une figue ou sycone) ou fleurs solitaires. Fleurs unisexuées, actinomorphes, sans périanthe ou à périanthe simple formé souvent de 4 tépales libres ou soudés. Fleurs ♂ à 1-4 (-5) étamines, avec ou sans pistillode. Fleurs ♀ à ovaire supère ou infère, uniloculaire, à 1 ovule pendant, à 1-2 stigmates. Fruits : drupes ou akènes souvent groupés en infrutescences plus ou moins volumineuses (syncarpes), résultant du développement du périanthe, des bractées ou du réceptacle qui deviennent plus ou moins charnus. Graines avec ou sans albumen.

Famille d'une cinquantaine de genres et d'environ 1500 espèces, surtout des régions tropicales. Aux Seychelles 3 genres indigènes et 3 introduits.

De plus, au jardin botanique de Mahé, on trouvera des exemplaires de *Brosimum alicastrum* Sw., une espèce répandue du sud du Mexique à l'Équateur, à Cuba et à la Jamaïque. C'est une des espèces d'«Arbre à lait» dont l'abondant latex peut être recueilli et consommé comme du lait. Le fruit contient une graine comestible. L'arbre est assez tortueux, haut d'environ 15 m, à limbe elliptique, aigu au sommet, sub-cunéiforme à la base, d'environ 11 x 4 cm, coriace, glabre, à marge entière et surface luisante. Je ne l'ai pas vu fructifier à Mahé.

- 1 — Arbres ou arbustes (parfois grimpants) à fleurs disposées à l'intérieur d'un réceptacle refermé sur lui-même, à ostiole apical 3. **Ficus**
- Arbres ou arbustes à fleurs disposées à la surface d'un réceptacle ou en épis 2
- 2 — «Fruits» (en réalité syncarpes) de grande taille, longs de 10-50 cm 4. **Artocarpus**
- Fruits longs de 1-5 cm 3
- 3 — Arbre monoïque à inflorescences formées de nombreuses fleurs ♂ (étamines) entourant une seule fleur ♀ centrale 1. **Trilepisium**
- Plantes monoïques ou dioïques à fleurs ♂ et ♀ sur des inflorescences séparées 4
- 4 — Fleurs ♀ solitaires, fleurs ♂ en épis courts 2. **Maillardia**
- Fleurs ♀ groupées en épis cylindriques ou en glomérules 5
- 5 — Arbuste haut de 3-5 m. Limbe à marge fortement serrulée et plus ou moins profondément découpée (forme de jeunesse) *Morus alba*
- Arbre élancé haut de 10-20 m. Limbe à marge finement serrulée *Milicia excelsa*

1. **Trilepisium** Thouars

Gen. Nov. Madag. : 22 (1808)

BERG, *Bull. J. Bot. Nat. Belg.* 47 : 297 (1977).

— *Bosqueia* Thouars ex Baillon, *Adansonia* 3 : 338 (1863).

Arbres monoïques à feuilles distiques à stipules amplexicaules enroulées en cornet. Inflorescences capituliformes, axillaires (sur un rameau court latéral qui reste généralement à l'état d'ébauche), solitaires ou géminées, recouvertes à l'état de bouton par 2 bractées coriaces. Involucre plus ou moins lobé ou formé de lobes séparés (souvent peu apparent). Réceptacle plus ou moins discoïde à marge externe membraneuse laciniée, involucre vers le centre du réceptacle avant l'anthèse. Étamines (fleur ♂ sans périanthe) nombreuses, disposées sur plusieurs rangs concentriques à la surface du réceptacle. Collerette interne du réceptacle à marge laciniée, rabattue vers l'extérieur et couvrant les étamines avant l'anthèse (et recouverte par la marge externe laciniée du réceptacle). Fleur ♀ centrale unique à périanthe tubuleux court, à ovaire enfoncé dans le réceptacle et soudé à lui, à 2 stigmates. Fruit drupacé formé par le réceptacle accru autour de la graine, à endocarpe crustacé. Embryon à cotylédons épais.

Genre comprenant 4-5 (?) espèces dont 1 en Afrique (?) et 3-4 à Madagascar. (Le regroupement des 13 espèces de *Bosqueia* anciennement décrites, dans la seule espèce *T. madagascariense* DC. (Berg, *op. cit.* : 299) ne donne pas une image satisfaisante de la diversité à l'intérieur du genre, surtout à Madagascar). Aux Seychelles, une espèce.

Trilepisium madagascariense DC., *Prodr.* 2 : 639 (1825); BERG, *loc. cit.* (1977). Type : *Thouars* s.n°, Madagascar (P, lecto ?).

— *Bosqueia gymnandra* Baker, *F.M.S.* : 283; SUMMERH., *Enum.* : 290. Type : *Horne* 417, Seychelles (K).

Arbre haut de 10-15 m à tronc droit atteignant 40 cm de diamètre, à latex blanc brunissant légèrement à l'air, à écorce lisse, à rameaux glabres. Limbe obovale-oblong, courtement acuminé au sommet, obtus ou sub-cunéiforme à la base, de 8-12 (-17) cm x 3,5-5 (-5,5) cm, à marge entière, glabre. Pétiole long de 1,3-1,5 cm. Stipules 2, enroulées en cornet l'une sur l'autre, amplexicaules, longues de

± 6,5 mm, très caduques. Inflorescences (ressemblant à une fleur apétale) généralement solitaires. Boutons d'inflorescence ovoïdes-aigus. Réceptacle d'abord allongé et comprimé, orienté dans le prolongement du pédoncule au stade bouton. Apex du rameau court quiescent, visible à la base du pédoncule. Bractées involucrales plus ou moins vestigiales, disposées sur la face externe du réceptacle. Réceptacle se déployant à l'anthèse, devenant plus ou moins perpendiculaire au pédoncule et de forme plus ou moins circulaire, large de ± 6-7 mm, la marge externe laciniée se rabattant vers le bas, la collerette interne se soulevant pour libérer les étamines. Pédoncule long de 0,8-1 cm. Étamines longues de ± 3 mm (parfois à filets soudés par 2 à la base). Périanthe de la fleur ♀ long de ± 2 mm, à marge irrégulière. Style court à 2 branches stigmatiques (non vu à l'anthèse). Fruit mûr non vu aux Seychelles (drupe oblongue, rouge sombre à maturité, longue de ± 1,5 cm).

Silhouette, indigène, très rare. En plus du type de *B. gymnandra*, il existe 2 récoltes anciennes de Mahé : *Thomasset* 96 («forêts de montagne») et *Gardiner* s.n° (K). Selon *Horne* 417 l'espèce était «sur toutes les îles mais peu commune», en 1874. Je n'en ai trouvé que quelques exemplaires à Silhouette, d'une part au sud-est du sommet de Grand Congoman («Silhouette Island, 621 m») vers 300 m d'altitude, d'autre part sur le versant entre Mare aux Cochons et Mt. Dauban vers 500 m (ainsi que quelques plantules sur le sentier de Grand Barbe, au-dessus de Glacis Noël). C'est un bel arbre qui devrait être multiplié.

Note taxonomique : les échantillons de Silhouette sont assez différents du type de l'espèce (*Thouars* s.n°, Madagascar) qui a des feuilles ne dépassant pas 5,5 cm x 2 cm. Ils ressemblent davantage à des spécimens africains nommés *Bosqueia angolensis*. Dans l'état actuel des connaissances on ne peut préciser les affinités des plantes seychelloises, ni leur niveau d'endémisme.

Nom créole : néant. Au cours des prospections à Silhouette avec V. Laboudallon, nous appelions la plante «*Bosquée*». Je propose d'adopter ce nom en langage courant.

2. *Maillardia* Frappier ex Duch.

in MAILLARD, Notes sur l'île de la Réunion, Annexe P : 3 (1863 ?); BERG, *Bull. J. Bot. Nat. Belg.* 47 : 372 (1977).

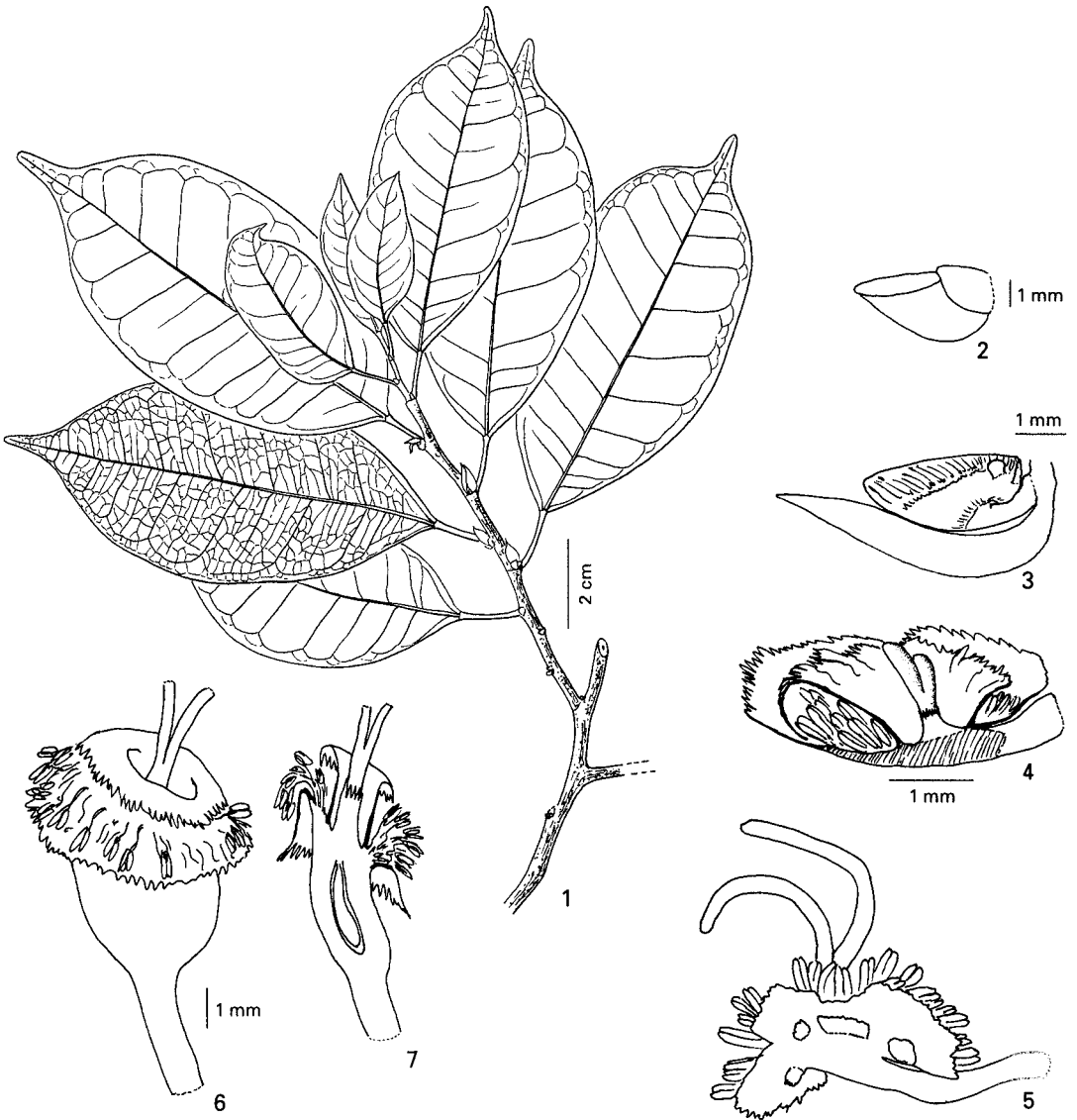
Arbustes ou petits arbres dioïques à latex blanc, à feuilles simples alternes, stipulées. Inflorescences ♂ en épis ou glomérules axillaires, bractéifères. Périanthe à 4 lobes imbriqués. Étamines 4, à filet courbé dans le bouton. Pistillode présent. Fleurs ♀ solitaires, axillaires, pédonculées, entourées de 2-3 séries de bractées. Périanthe en utricule entourant l'ovaire, ouvert au sommet et portant 4 petites dents. Ovaire uniloculaire à 1 ovule pendant. Style court divisé en 2 branches stigmatiques. Drupe formée par le périante et l'ovaire. Graine à téguments crustacés, sans albumen. Cotylédons inégaux, l'un épais et charnu, l'autre sub-foliacé et très petit.

Genre dans lequel 6 espèces ont été décrites, 1 de la Réunion, 4 de Madagascar et 1 d'Aldabra. Berg. (*op. cit.* : 374) n'en retient que 2, celle de la Réunion et une espèce regroupant les plantes de Madagascar et d'Aldabra.

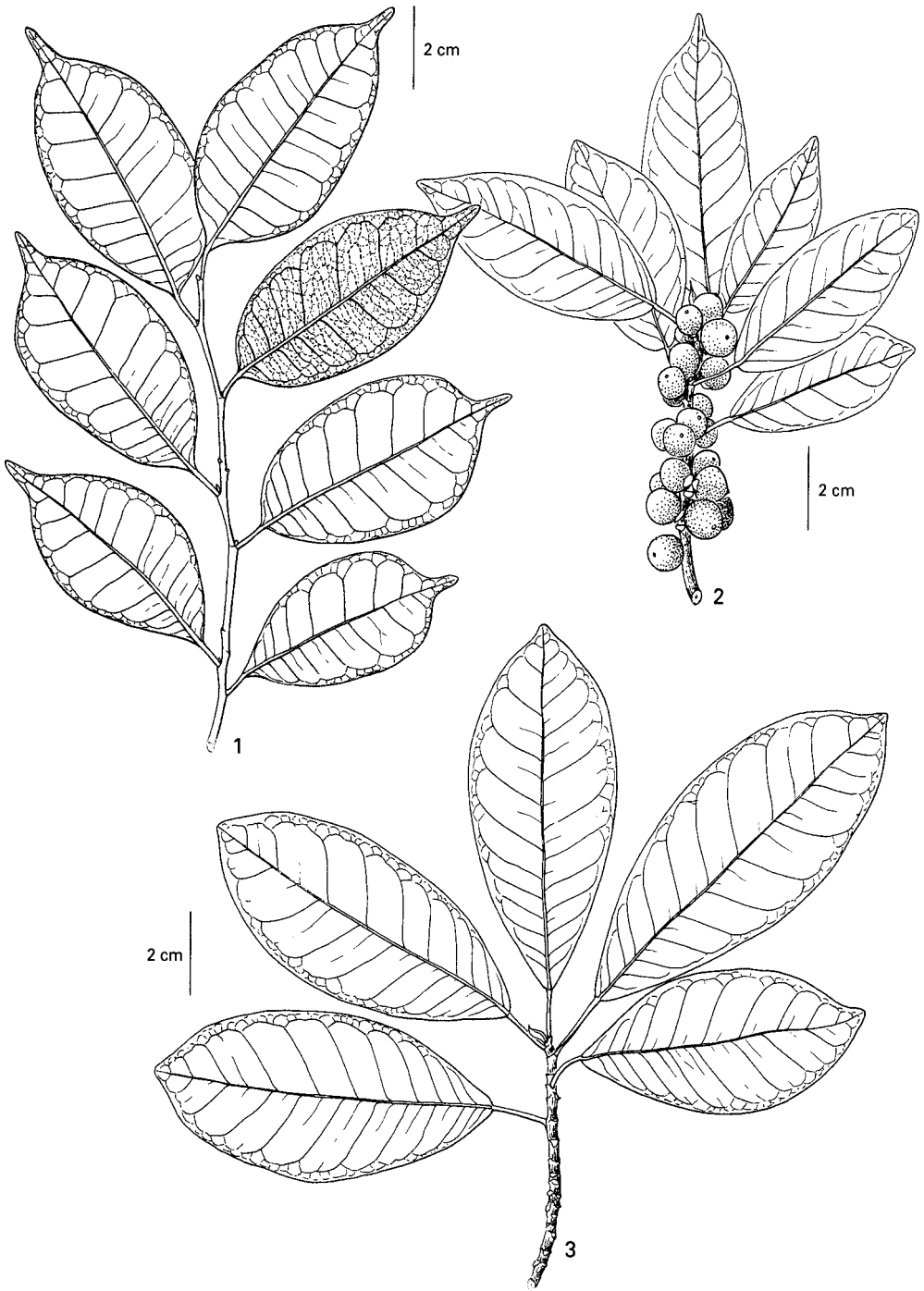
Maillardia montana Léandri, *Mém. Inst. Sc. Madag.*, sér. B, 1 : 25 (1948); BERG, *op. cit.* : 376 (1977). Type : *Perrier* 16859, Madagascar (P, holo).

— *M. pendula* Fosberg, *Kew Bull.* 29 : 266 (1974); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 275. Type : *Whitton* 94, Takamaka, Aldabra (K, holo).

Petit arbre atteignant 10 m de hauteur à rameaux ultimes plus ou moins pendants. Limbe elliptique, courtement acuminé au sommet, obtus à la base, de 5-7,5 x 2-3,5 cm, à marge entière, glabre. Pétiole 0,5-1 cm. Stipules deltoïdes longues de ± 1,5 mm, caduques. Inflorescences ♂ globuleuses, d'environ 7,5 mm de diamètre. Étamines longues de ± 2,5 mm. Fleurs ♀ non vues. Drupes brun-rouge, ovoïdes, longues de 12-15 mm, à 1 graine d'environ 9 x 5 mm.



Pl. 7. — *Trilepisium madagascariense* : 1, rameau feuillé; 2, bourgeon « floral »; 3, bourgeon ouvert montrant le bouton « floral »; 4, « fleur » avant l'anthèse, en coupe longitudinale; 5, « fleur » en début d'anthèse (encore appliquée contre le pédoncule); 6, 7, « fleur » fanée et coupe longitudinale (déformée, ± aplatie en herbier). (1 à 4 et 6-7 : FF 4269; 5 : Perrier 10006, Madagascar). (3, 5) (6, 7).



Pl. 8. — *Maillardia montana* : 1, rameau feuillé (Renvoize 1061, Aldabra). — *Ficus reflexa* : 2, rameau en fruits (FF 4545, Aldabra); 3, rameau feuillé (FF 4476, Ile Aride).

Aldabra, indigène, très rare, peut-être éteint. L'espèce au sens large existe aussi à Madagascar et aux Comores. (*M. montana* est la première sur la liste des 4 espèces décrites par Léandri. Parmi celles-ci *M. occidentalis* est celle qui a la plus vaste répartition d'après les données publiées par Léandri). A Aldabra l'espèce était connue dans la seule station de Takamaka (bosquet à *Calophyllum inophyllum*, large d'une cinquantaine de mètres), où elle était localement commune (Fosberg, *loc. cit.*). Des spécimens botaniques et même des plantules ont été récoltés jusqu'en 1973.

Lors de la grande pullulation des cochenilles (*Icerya seychellarum*) en 1975, Renvoise a observé que l'espèce était dévastée par ces parasites. J'ai recherché la plante dans cette station en 1983 et 1987 sans en retrouver un seul individu. L'espèce semble donc avoir disparu à la suite de ces attaques, à moins qu'elle ne survive dans une zone non encore explorée. Il existe cependant peu d'autres endroits offrant des conditions microclimatiques aussi favorables que Takamaka.

3. *Ficus* L.

Sp. Pl. : 1059 (1753)

Arbres ou arbustes parfois lianescents, épiphytes ou étrangleurs, à latex blanc ou incolore. Limbe entier ou plus ou moins lobé, muni à la base de la face inférieure de taches glanduleuses. Stipules parfois très grandes, latérales ou amplexicaules. Inflorescences axillaires, solitaires ou par 2, formées d'un réceptacle refermé sur lui-même (figue ou sycone) portant les fleurs sur sa face interne, ouvert au sommet par un ostiole, pédonculé ou sessile, à 2 ou 3 bractées basales. Ostiole arrondi ou bilabié ou en fente simple garni de bractées visibles ou non de l'extérieur. Fleurs unisexuées, mélangées à des bractées, ou celles-ci absentes. Fleurs ♂ à 2-5 (-7) tépales et 1-3 étamines. Fleurs ♀ à 2-5 tépales, à ovaire supère uniloculaire à 1 ovule et généralement surmonté d'un style filiforme à stigmate punctiforme ou plus ou moins étalé (certaines fleurs ♀ hébergent des insectes qui accomplissent une partie de leur cycle à l'intérieur des figes : les œufs sont pondus dans des fleurs ♀ et les larves se nourrissent des tissus de celles-ci qui sont de ce fait stériles. Les femelles adultes qui s'échappent des figes emportent du pollen et vont polliniser d'autres inflorescences). Les fleurs non parasitées sont fertiles et donnent des graines. Infrutescences résultant de l'accroissement du réceptacle qui devient plus ou moins charnu, contenant de nombreux petits akènes qui sont les fruits proprement dits. Graines albuminées.

Genre pantropical et des régions tempérées chaudes, comprenant environ 1000 espèces. La biologie florale des *Ficus* est un exemple intéressant d'évolution parallèle entre une plante-hôte et son parasite, parfois spécifiquement et exclusivement adaptés l'un à l'autre. L'insecte a besoin des figes pour son éclosion et sa phase larvaire, la plante a besoin de l'insecte pour sa pollinisation.

Bailey cite *Ficus carica* L., le Figuier à fruits comestibles de la région méditerranéenne. Je n'en ai pas vu de spécimen d'herbier. *Ficus benjamina* L. est rarement planté dans les jardins. C'est un arbre à extrémités des branches plus ou moins pendantes, sans racines adventives ou celles-ci peu abondantes. Les feuilles atteignent environ 8 x 3,5 cm avec un acumen court et fin et des nervures latérales nombreuses, assez apparentes (herbier). Les figes sont globuleuses, sessiles, rouge sombre à maturité. Originaire d'Asie tropicale, largement répandu en culture.

Berg signale la présence aux Seychelles de *Ficus densifolia* Miq. (Adansonia 1986, 1 : 18 (1986), une espèce auparavant supposée endémique des Mascareignes (Berg, *Fl. Masc.*, Moracées : 9 (1985)). La plante se reconnaît à ses feuilles subcordiformes (certains spécimens de *F. rubra* peuvent avoir cet aspect) et surtout à ses figes sessiles, à 3 bractées basales et à ostiole couvert par 3 bractées arrondies. Je n'ai pas vu d'échantillon récolté aux Seychelles, qui correspondrait à cette espèce.

Aux Seychelles, 4 espèces indigènes et 4-5 cultivées.

Clé des *Ficus* indigènes

- 1 — Limbe papyracé, scabre. Figes à bractées ostiolaires visibles de l'extérieur 1. *F. bojeri*
- Limbe plus ou moins coriace, lisse. Bractées ostiolaires des figes non visibles à l'extérieur 2
- 2 — Limbe long de 10-17 cm, arrondi ou obtus au sommet 2. *F. lutea*

- Limbe long de 3-11 cm, à très court acumen ou obtus au sommet 3
- 3 — Limbe à 2 fortes nervures latérales issues de la base de la nervure médiane. Figues
pédunculées 3. *F. rubra*
- Limbe sans nervures latérales très marquées à la base. Figues sessiles 4. *F. reflexa*

1. **Ficus bojeri** Baker, *F.M.S.* : 286 (1877); SUMMERH., Enum. : 290; BERG, *op. cit.* : 20 (1986). Type : *Horne* 342, Mahé (K, holo)

Arbre jamais épiphyte-étrangleur, haut de 5-15 m, à tronc droit, lisse, atteignant rarement un diamètre de 40-50 cm, à latex aqueux (translucide). Rameaux jeunes grêles, glabres. Limbe elliptique, courtement acuminé au sommet, arrondi à subcordé à la base, de 8-20 cm x 5-10 cm, à marge irrégulièrement et faiblement serrulée, de consistance papyracée, à surface non luisante, scabre. Pétiole glabrescent, long de 1-5 cm. Stipules aiguës longues de \pm 3 mm. Figues immatures à surface sub-échinulée (poils raides courts). Pédoncule long de 0,5-1 cm à 2-3 petites bractées. Figues mûres jaunâtres lavées de pourpre, sub-piriformes, larges de 1,5-2,3 cm, à ostiole circulaire large de 2,5-4 mm, d'abord obturé par les bractées ostiolaires imbriquées, puis ouvert sur la figue mûre, les bractées externes étant orientées vers le haut. Fleurs δ longues de 3-4 mm, plus ou moins groupées près de l'ostiole, à 5 tépales, 1 étamine et pistillode. Fleurs f longues de 2,5-4 mm, sessiles ou pédicellées, à 4-6 tépales. Bractée inter-florales absentes. Surface interne des figes portant des poils raides, courts. Akènes ovoïdes longs de \pm 1,5 mm.

Mahé, Silhouette, indigène, assez rare. C'est un arbre de la forêt hygrophile poussant dans les vallées humides à partir de 400 m et sur les crêtes vers 600-700 m d'altitude. L'espèce existe aussi, selon Berg, dans le Nord de Madagascar et aux Comores.

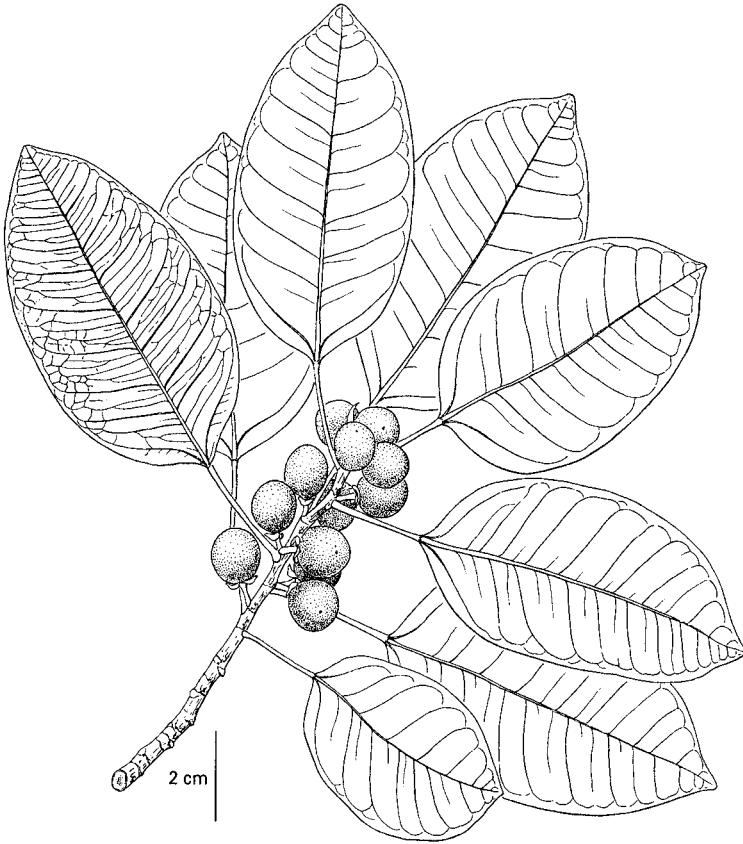
2. **Ficus lutea** Vahl, *Enum.* 2 : 185 (1805); BERG, *Kew Bull.* 36 : 597 (1981). Type : *Thonning* s.n°, Ghana (détruit); néotype : *Hall* 47207, Ghana (P, iso., non trouvé).

— *F. nautarum* Baker, *F.M.S.* : 285 (1877); SUMMERH., Enum. : 290; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 272.
Types : *Horne* 353, *Wright* 102, Mahé (K, syntypes).

Arbre haut de 5-15 m à tronc irrégulièrement cannelé, atteignant 1 m de diamètre (parfois arbres jeunes à tronc droit et cylindrique) naissant parfois en épiphyte et étranglant l'arbre support, à écorce rugueuse brunâtre, à latex blanc. Rameaux à extrémité épaisse de 1-1,5 cm, pubérents. Limbe coriace, elliptique ou faiblement obovale, arrondi ou obtus au sommet (rarement aigu ou un peu acuminé), arrondi à la base (parfois atténué depuis le milieu et à base arrondie ou subcordée), de 10-17 (-23) cm x 5-11 (-12) cm, à marge entière, glabre (pubérent près des nervures à la face inférieure). Pétiole long de 3-6 cm, épais, brun clair, crevassé transversalement dessus et s'exfoliant avec l'âge. Stipules foliacées étroitement elliptiques, atteignant 13 cm de longueur, rosâtres, à veines plus foncées, très éphémères. Figues sessiles, groupées par 2 (-4) à l'aisselle des feuilles ou des cicatrices foliaires, globuleuses, larges de 1,5-2 cm à maturité (à l'état frais), jaunes plus ou moins lavées de rouge, parfois pubérentes. Bractées 2, largement ovales et plus ou moins déchirées au sommet, longues de 5-7 mm, à pilosité apprimée, dense, un peu soyeuse. Ostiole en fente sur les figes immatures, s'arrondissant à maturité. Bractées ostiolaires toutes dirigées vers l'intérieur. Akènes ovoïdes un peu comprimés, longs de \pm 1,3 mm.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, indigène, assez commun. L'espèce, telle qu'elle est comprise actuellement, a une vaste répartition en Afrique tropicale, jusqu'à Madagascar et aux Comores (une vingtaine d'espèces décrites ont été regroupées sous *F. lutea*). Figues mûres recherchées par les chauves-souris.

Noms créoles : Afouche grande feuille, Lafouche grande feuille (« Afouche » est dérivé de Hafotra, nom malgache d'un Ficus dont l'écorce renferme des fibres.)

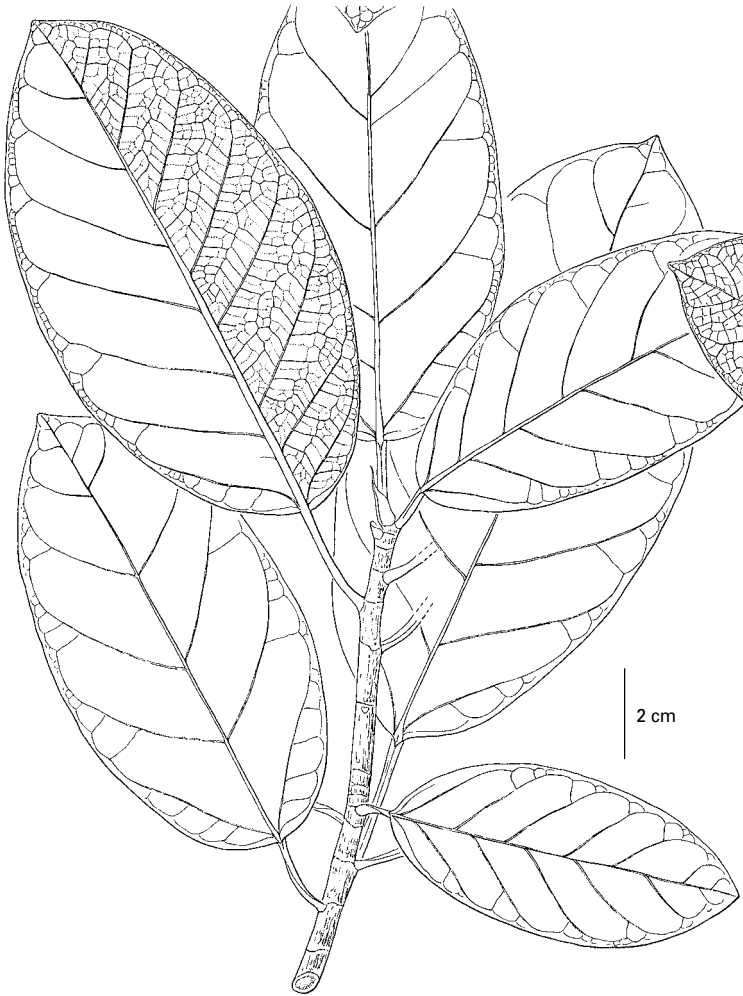


Pl. 9. — **Ficus rubra** : rameau en fruits (FF 4016, île Félicité).

3. **Ficus rubra** Vahl, *Enum.* 2 : 191 (1805); BERG, *Adansonia* 1986, 1 : 42 (1986). Type : *Commerson* s.n°, Réunion (P-LA, holo.).

- *F. pyrifolia* Lam., *Encycl.* 2 : 497 (1788). Type comme *F. rubra* Vahl (non *F. pyrifolia* Burm. (1768).
- *F. consimilis* Baker, *F.M.S.* : 268 (1877); SUMMERH., *Enum.* : 290. Types : *Horne* 565, *Wright* s.n°, Seychelles (K, syntypes).
- *F. avi-avi* Bl., *Bijdr.* 1 : 446 (1825); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 272. Type de Madagascar (L, non vu).

Arbre haut de 5-10 (-15) m, à couronne souvent régulière, plus ou moins en parasol, à tronc plus ou moins cylindrique (non fortement cannelé) atteignant 40 (-70) cm de diamètre, à écorce lisse grisâtre, à latex blanc. Tiges jeunes grêles, souvent pubescentes, parfois glabres. Limbe elliptique, courtement acuminé au sommet (parfois acumen peu marqué) parfois aigu, obtus à arrondi à la base, rarement cordé, de 5-11 cm x 2,5-6 cm, à marge entière, à surface luisante, pubérulent à glabre dessous, trinerve à la base. Pétiole grêle, vert, long de 2,5-4 cm, pubérulent ou glabre. Stipules pubescentes (parfois glabres), longues de 5-6 cm, très éphémères. Pédoncules longs de 3-12 mm. Bractées 2, pubérulentes. Figes globuleuses larges de 1-1,5 cm à l'état frais. Ostiole sans bractées ostiolaires visibles de l'extérieur. Akènes ovoïdes longs de \pm 1 mm.



Pl. 10. — **Ficus lutea** : rameau feuillé (FF 4347, Mahé).

Mahé, Silhouette, Praslin, Félicité, Aldabra, indigène, peu commun. Existe aussi aux Comores, à Madagascar, aux Mascareignes. Fruits recherchés par les chauves-souris.

Nom créole : Lafouche. L'épithète *avi-avi* est dérivée du nom malgache de la plante, *Aviavy*.

4. **Ficus reflexa** Thunb. subsp. **seychellensis** (Baker) BERG, *Adansonia* 1986 : 49 (1986). Type : *Wright* s.n°, Seychelles (K, holo.).

— *F. rubra* Vahl var. *seychellensis* Baker, *F.M.S.* : 284 (1877).

— *F. sechellarum* Summerh., *Kew Bull.* 1928 : 393 (1928). Type comme ci-dessus.

Arbuste parfois épiphyte-étrangleur ou arbre pouvant atteindre 15 m de hauteur, à tronc plutôt tortueux, cannelé, atteignant 40-50 cm de diamètre, parfois à racines adventives qui s'enroulent en descendant autour des branches et du tronc, à écorce gris clair, lisse, à latex blanc. Rameaux jeunes



Pl. 11. — **Ficus lutea** : rameau en fruits (FF 4645, Aldabra).

grêles, glabres. Limbe étroitement elliptique à obovale-rhombique, obtus ou courtement acuminé au sommet, cunéiforme à obtus à la base (parfois base étroite elle-même arrondie ou tronquée), de (3,5-) 5-10 (-15) cm x (1,4-) 2-4 (-5,5) cm, à marge entière, glabre, coriace, luisant. Pétiole (0,5-) 1-2 (-3) cm. Stipules longues de 1,5-2,5 cm, glabrescentes, caduques. Figes globuleuses, sessiles ou à pédoncule de \pm 1 mm, larges de 5-10 (-20) mm à l'état frais, à 2 bractées basales plus ou moins pubérulentes. Ostiole en fente sans bractées ostiolaires visibles de l'extérieur. Fleurs δ et f en mélange. Figes mûres devenant jaunes ou rougeâtres. Akènes subglobuleux longs de plus ou moins 0,7 mm.

Mahé et îles granitiques, sous-espèce endémique, assez commune dans la végétation des «glacis» en basse altitude. Le diamètre des figes est assez variable mais ne dépasse généralement pas 1 cm. Seul un individu trouvé sur l'île du Nord avait des figes de presque 2 cm de diamètre.

Nom créole : Afouche petite feuille.

subsp. **aldabrensis** (Baker) BERG, *loc. cit.* Type : Abbott s.n°, Aldabra (K, holo.).

— *F. aldabrensis* Baker, *Kew Bull.* 1894 : 151 (1894).

— *F. reflexa* sensu FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 274, non Thunb.

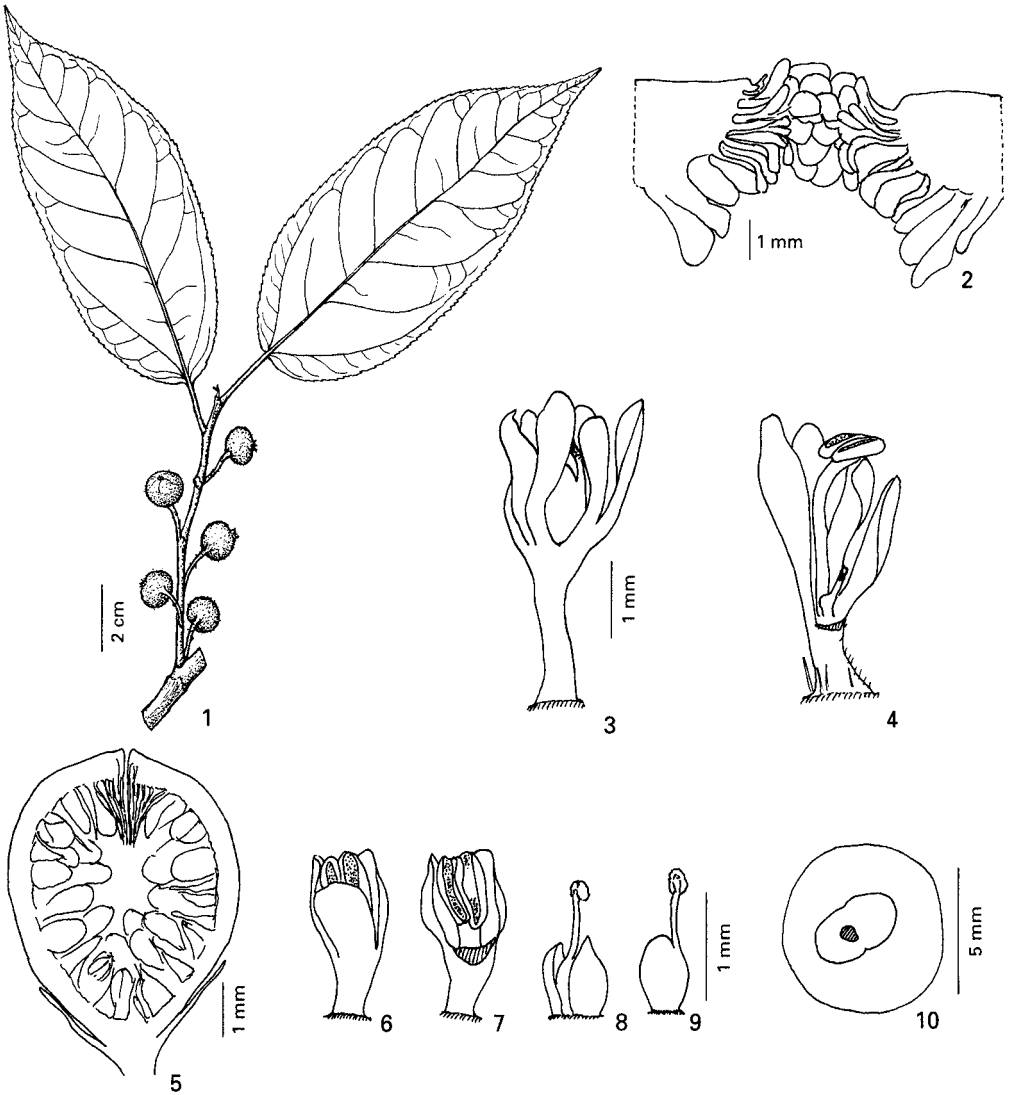
Sous-espèce se distinguant de la précédente par les feuilles en moyenne plus petites, longues de 3-6 (-11) cm et les stipules n'atteignant que 8 mm de longueur.

Aldabra, Assomption, Cosmolédo, Astove, indigène, localement assez commune. Existe aussi aux Comores. A Aldabra c'est un arbuste haut de 2-4 (-5) m, à figes ne dépassant pas 1 cm de diamètre.

Nom créole : Afouche.

Clé des Ficus cultivés

- 1 — Plante à forme de jeunesse grimpante, à tiges collées au support par des racines crampons. Figes piriformes, longues de 5-7 cm *F. pumila*



Pl. 12. — **Ficus bojeri** : 1, rameau avec jeunes fruits (FF 4007, Mahé); 2, coupe longitudinale de l'ostiole du fruit; 3, fleur ♀; 4, fleur ♂ (un tépale enlevé) (FF s.n°, Mahé). — **Ficus reflexa** : 5, coupe longitudinale d'un fruit; 6, fleur ♂; 7, id., un tépale enlevé; 8, fleur ♀; 9, pistil; 10, fruit vu de dessous montrant les 2 bractées (FF 4476, île Aride). (3, 4) (6 à 9).

- Plante différente, arbre 2
- 2 — Limbe à plus de 15 paires de nervures latérales. Figes ellipsoïdes-oblongues *F. elastica*
- Limbe à moins de 11 paires de nervures. Figes globuleuses 3
- 3 — Limbe ovale, long de 10-18 cm, pubescent à la face inférieure (au moins à l'état jeune) *F. benghalensis*
- Limbe obovale courtement acuminé au sommet, long de 3-6 cm, glabre..... *F. microcarpa*

Ficus pumila L.

Arbuste à forme de jeunesse grimpante, à tiges fixées sur le support par de courtes racines crampons adventives, à feuilles petites, ovales, arrondies ou obtuses au sommet, longues de 2-3 cm. Forme adulte arborescente (épiphyte ou sur autre support) à branches dressées longues de 2-3 m, à feuilles plus grandes, longues de 5-8 cm. Figes piriformes longues de 5-7 cm, vert clair.

Mahé, etc., assez souvent cultivé ou spontané sur les vieux murs qu'il couvre de ses rameaux grimpants. Originaire d'Asie.

Ficus elastica Roxb.

Arbre atteignant 20 m de hauteur à tronc et branches émettant des racines aériennes qui viennent épaissir le tronc principal; avec l'âge le tronc est formé d'un enchevêtrement d'axes qui atteint plusieurs mètres de diamètre. Ecorce brun-rouge. Limbe coriace, elliptique ou oblong, courtement acuminé au sommet, cunéiforme à arrondi à la base, long de 7-30 cm, à 15 nervures latérales parallèles (ou plus) assez serrées. Figes sessiles ou à court pédoncule, oblongues, jaunâtres, longues de ± 1,5 cm, à 3 bractées basales rapidement caduques et à ostiole couvert par plusieurs bractées externes.

Originaire d'Asie. Quelques vieux arbres se trouvent au jardin botanique et çà et là dans des jardins à Mahé.

Ficus benghalensis L.

Arbre haut d'une dizaine de mètres, à troncs multiples issus des racines aériennes enracinées à une certaine distance du tronc principal, à écorce gris clair. Limbe ovale, obtus au sommet, arrondi ou un peu cordé à la base, atteignant 18 cm x 14 cm, à marge entière, coriace, finement pubescent à l'état jeune, velouté au toucher. Pétiole de ± 2 cm. Figes globuleuses sessiles, de ± 1,5 cm de diamètre, rouges à maturité.

Originaire d'Asie, occasionnellement planté aux Seychelles.

Noms créole et commun : Multipliant, Banyan.

Ficus microcarpa L.f.

— *F. retusa* L. var. *nitida* (Thunb.) King; SUMMERH., Enum. : 290.

Arbre à tronc épais, à écorce grise, à couronne étalée et ramification dense, à racines aériennes grêles. Limbe coriace, plus ou moins obovale, courtement acuminé au sommet, cunéiforme à la base, long de 3-6 (-8) cm, à nervures latérales peu apparentes. Figes sessiles, globuleuses, larges de 5-10 mm, noirâtres à maturité.

Mahé, occasionnellement planté comme arbre ornemental. Originaire d'Asie.

Nom commun : Arbre de l'Intendance.

4. Artocarpus J.R. et G. Forst.

Charact. Gen. Pl. : 101 (1776)

Arbres monoïques à feuilles entières ou pennatiséquées, à stipules libres amplexicaules ou latérales. Fleurs densément groupées en inflorescences globuleuses ou cylindriques, accompagnées de bractées interflorales. Fleurs mâles libres, à périanthe tubuleux profondément divisé en 2-4 lobes, à 1 étamine. Fleurs femelles plus ou moins soudées entre elles, à 1 carpelle à style simple ou bifide. Fruits élémentaires charnus et fusionnés en un syncarpe.

Genre d'une cinquantaine d'espèces d'Asie et du Pacifique occidental. Aux Seychelles, 2 espèces fréquemment cultivées.

On peut trouver en outre au jardin botanique quelques exemplaires d'*Artocarpus odoratissimus* Blanco, un arbre à grandes feuilles entières (longues de 20-40 cm) à surface très scabre, à fruits (syncarpes) globuleux couverts d'excroissances cylindriques serrées, dont la pointe est hispide. Le périlanthe accru, charnu, entourant les graines à l'intérieur du syncarpe, est comestible. Originaire de Bornéo.

- Limbe adulte entier. Syncarpes naissant sur le tronc 1. *A. heterophyllus*
 — Limbe adulte pennatifide. Syncarpes portés à l'extrémité des branches 2. *A. altilis*

1. **Artocarpus heterophyllus** Lam., *Encycl.* 3 : 210 (1789). Type de l'île Maurice.

— *A. integrifolius* auct. non Lf. : BAKER, *F.M.S.* : 282.

Arbre atteignant une dizaine de mètres de hauteur, à latex laiteux résineux, à rameaux grêles (3-5 mm), rugueux, à limbe elliptique-oblong, d'environ 12 x 6 cm, à marge entière, à face inférieure finement rugueuse (feuilles de jeunesse plus grandes et à marge plus ou moins profondément entaillée par 1-2 sinus arrondis). Inflorescences portées sur le tronc et la base des branches. Inflorescences ♂ étroitement obovoïdes atteignant 10 x 3 cm. Inflorescence ♀, oblongue ou plus ou moins cylindrique atteignant à la fructification (infrutescence ou syncarpe) une longueur de 30-50 cm et un diamètre de 20-30 cm (parfois plus), à surface couverte de petits mamelons coniques, pointus. Graines ellipsoïdes, longues de 3-4 cm, entourées du périlanthe accru, charnu.

Mahé et îles granitiques, cultivé et trouvé souvent à l'état subspontané le long des sentiers en forêt. Originaire d'Asie du Sud-Est. Les «gousses» charnues et sucrées qui entourent les graines, sont une friandise recherchée. Les graines peuvent être consommées bouillies. Le bois est excellent pour l'ébénisterie.

Noms créoles et communs : Jaque, Jaquier, Jack tree, Jack fruit (dérivés du nom indien du fruit : *Chakki*).

2. **Artocarpus altilis** (Parkins.) Fosb., *Journ. Wash. Acad. Sc.* 31 : 95 (1941). Type d'Asie.

— *A. communis* Forst., *Char. Gen. Pl.* : 101 (1776); SUMMERH., *Enum.* : 290. Type d'Asie.

Arbre haut de 15-20 m et plus, à rameaux épais de 10-15 mm, pubescents, à latex laiteux. Limbe adulte plus ou moins elliptique, de 30-50 cm x 20-30 cm, à marge profondément incisée en plusieurs lobes étroits et aigus. Inflorescences ♂ généralement plus grandes que chez l'espèce précédente. Inflorescences ♀ globuleuses ou ellipsoïdes, portées à l'aisselle des feuilles. Syncarpes ellipsoïdes ou globuleux, de forme régulière, de 10-20 cm de diamètre, sans graines développées, à surface aréolée et hispide mais assez lisse.

Mahé et îles granitiques, cultivar fréquemment planté près des maisons (multiplié par rejets de souche). Originaire de Nouvelle-Guinée et répandu en culture depuis des temps immémoriaux dans les îles du Pacifique, aujourd'hui partout sous les tropiques.

Les fruits parthénocarpiques sont remplis d'une chair farineuse d'excellente valeur alimentaire. Très consommés autrefois aux Seychelles, ils ne sont plus utilisés qu'occasionnellement dans la cuisine créole. Les «arbres à pain» gardent cependant toutes leurs potentialités comme ressource alimentaire et sont à ce titre protégés par la législation seychelloise.

Nom créoles et communs : Arbre à pain, Fruit à pain, Bread fruit.

La forme à fruits fertiles contenant des graines représente l'espèce telle qu'elle existe en Nouvelle-Guinée à l'état sauvage et dont le cultivar sans graines est issu. Cette forme est plus rarement cultivée aux Seychelles. La surface des fruits est hérissée d'excroissances coniques pointues, souples, longues de 10-15 mm. Les graines sont comestibles après cuisson.

Nom commun : Rima (selon Jarrett, *Journ. Arnold Arboretum* 40 : 309 (1950), «Rima» est le nom du cultivar *sans* graines aux Philippines, en langue tagalog. Sonnerat rapporta l'Arbre à pain de Luzon à l'île Maurice, en 1772, sous ce même nom. Ce n'est donc que par une confusion que «rima» fut appliqué ultérieurement à la forme fertile).

Autres Moraceae cultivées

Morus alba L. var. **indica** (L.) Bureau

— *M. indica* L.; SUMMERH., Enum. : 290.

Petit arbre dioïque haut de 3-5 m. Limbe ovale, courtement acuminé au sommet, arrondi à sub-cordé à la base, de $\pm 14 \times 10$ cm, à marge nettement serrulée, à surface faiblement hispide. Feuilles de jeunesse à limbe 1-3 fois profondément incisé sur chaque moitié du limbe. Inflorescences ♂ et ♀ en épis courts, ou en glomérules. Syncarpe oblong ou sub-cylindrique long de 1-2 cm, formé d'un ensemble de petits fruits drupacés, d'abord rouge pâle puis rouge sombre à noirâtres, ou blanchâtres, à maturité.

Mahé, rarement cultivé. Originaire d'Asie du Sud-Est. Le fruit est comestible mais peu recherché.

Nom commun : Mûrier blanc.

Milicia excelsa (Welw.) Berg

— *Chlorophora excelsa* (Welw.) Benth. et Hook.

Arbre à tronc droit, élancé, haut de 15-25 m (et plus dans son pays d'origine), à latex laiteux. Limbe elliptique-oblong, à acumen court et fin au sommet, arrondi et un peu inégal à la base, de 16-25 cm x 8-12 cm à marge finement serrulée, de consistance papyracée, à surface pubescente à l'état jeune, faiblement rugueuse, de couleur vert clair. Inflorescences ♂ en épis cylindriques longs de 10-15 cm et de ± 5 mm de diamètre. Inflorescences ♀ en épis de 2-3 cm un peu accrus à la fructification.

Mahé, planté au jardin botanique vers le début du siècle. Une ancienne plantation de quelques arbres se trouve aussi dans la petite vallée à l'arrière des Trois Frères. L'espèce ne semble pas se naturaliser. Originaire d'Afrique tropicale, à vaste répartition. Son bois est l'Iroko du commerce.

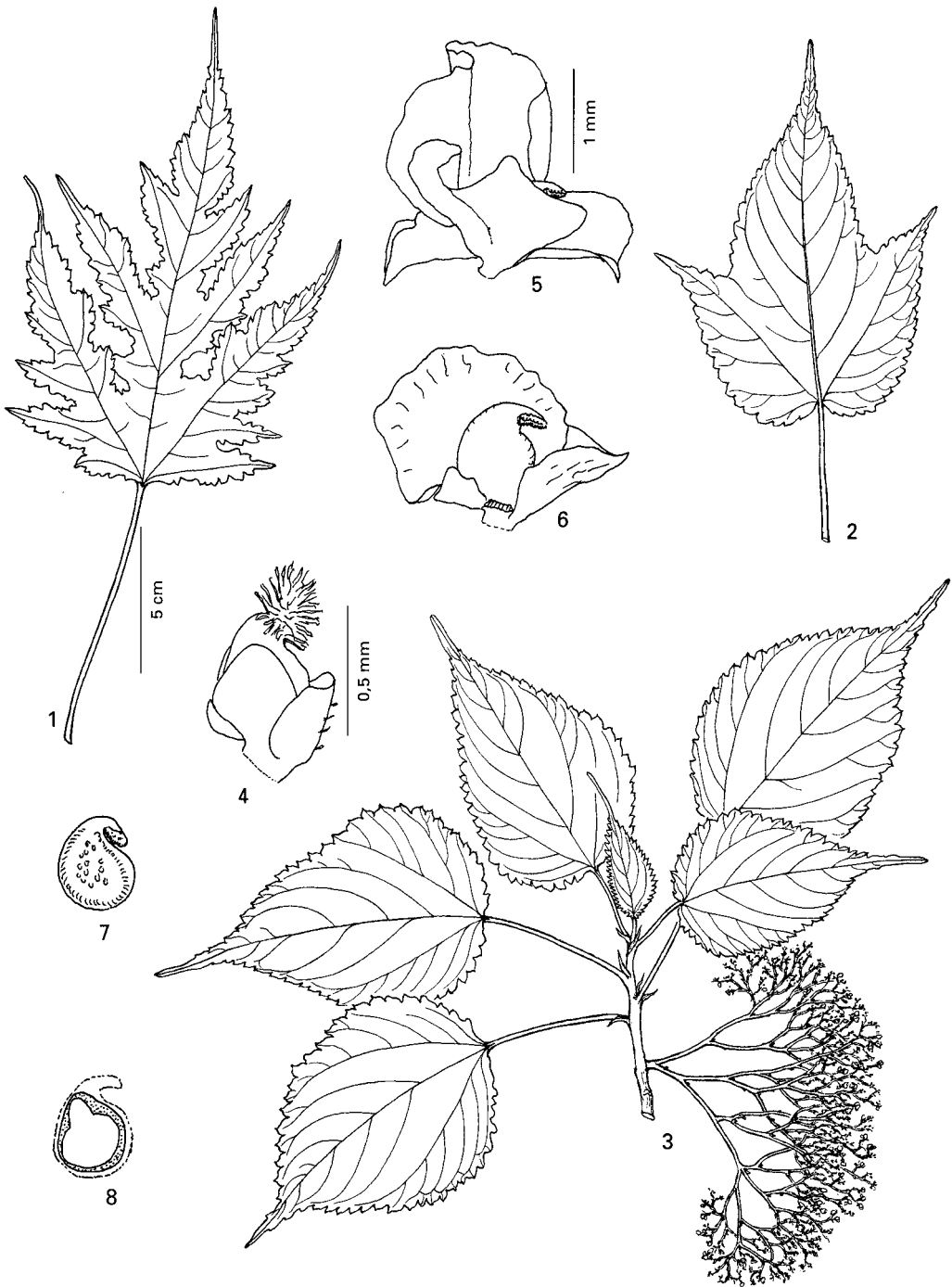
Nom commun : Mvuli (en Afrique de l'Est).

URTICACEAE

Herbes ou arbustes, rarement arbres à bois léger, à feuilles simples, alternes (parfois opposées), stipulées, parfois à poils urticants. Inflorescences cymeuses à fleurs très petites. Fleurs unisexuées à périanthe simple, à 4-5 tépales libres ou plus ou moins soudés. Fleurs ♂ actinomorphes, à 4-5 étamines opposées aux tépales, à filet soit droit dans le bouton floral, soit courbé et se dépliant brusquement à l'anthèse (en projetant le pollen). Fleurs ♀ souvent zygomorphes, à ovaire supère, uniloculaire, à 1 ovule orthotrope. Stigmate plumeux ou fimbrié. Fruits : akènes ou drupéoles. Graine à albumen huileux, à embryon droit.

Famille d'environ 45 genres et de plus de 500 espèces des régions tropicales et tempérées. Aux Seychelles 5 genres dont 4 sont indigènes.

Bailey cite en outre la ramie, *Bahmeria nivea* Hook. et Arn., qui fournit une excellente fibre textile. L'espèce a pu être cultivée aux Seychelles à titre expérimental mais n'a pas été vue récemment.



Pl. 13. — *Obetia radula* : 1, feuille de jeunesse (FF 4565); 2, feuille de transition (FF 4564); 3, rameau fleuri avec feuilles adultes; 4, fleur ♀; 5, fruit entouré des tépales accrus; 6, id., un tépale enlevé; 7, fruit; 8, graine montrant la position de l'embryon (FF 5644, Aldabra). (1, 2, 3) (5 à 8).

- 1 — Plante arbustive ou arborescente atteignant 2-6 m de hauteur 2
 — Plante herbacée haute de 5-80 cm (parfois 1,5-2 m) de hauteur 3
 2 — Limbe tomenteux blanchâtre dessous, akènes groupés en syncarpes plus ou moins charnus 4. *Pipturus*
 — Limbe glabrescent, vert sur les 2 faces, akènes libres 1. *Obetia*
 3 — Herbe rampante, glabre, à limbe ne dépassant pas 6 x 2 mm 5. *Pilea*
 — Herbe dressée 4
 4 — Plante peu ou pas ramifiée, à tiges charnues, épaisses, non urticantes, pratiquement glabres 2. *Procris*
 — Plante plus ou moins ramifiée, à tiges assez grêles, hirsutes et urticantes 3. *Laportea*

1. **Obetia** Gaud. ex Wedd.

Ann. Sc. Nat., sér. 4, 1 : 178 (1854)

FRIIS, *Kew Bull.* 38 : 221-228 (1983).

Arbustes ou petits arbres dioïques ou monoïques à bois léger et fibreux, à rameaux épais, plus ou moins succulents, à poils urticants. Feuilles alternes, entières ou palmatilobées, à cystolithes. Stipules libres. Inflorescences paniculiformes, multiflores, formées de glomérules de fleurs. Fleurs ♂ à 5 tépales indupliqués, valvaires, à 5 étamines et pistillode. Fleurs ♀ à 4 tépales inégaux, imbriqués, accrescents. Ovaire ovoïde comprimé, à stigmaté pénicillé. Akène ovale, comprimé.

Genre d'environ 5-6 espèces d'Afrique tropicale, de Madagascar et des Mascareignes, dont 1 est présente à Aldabra.

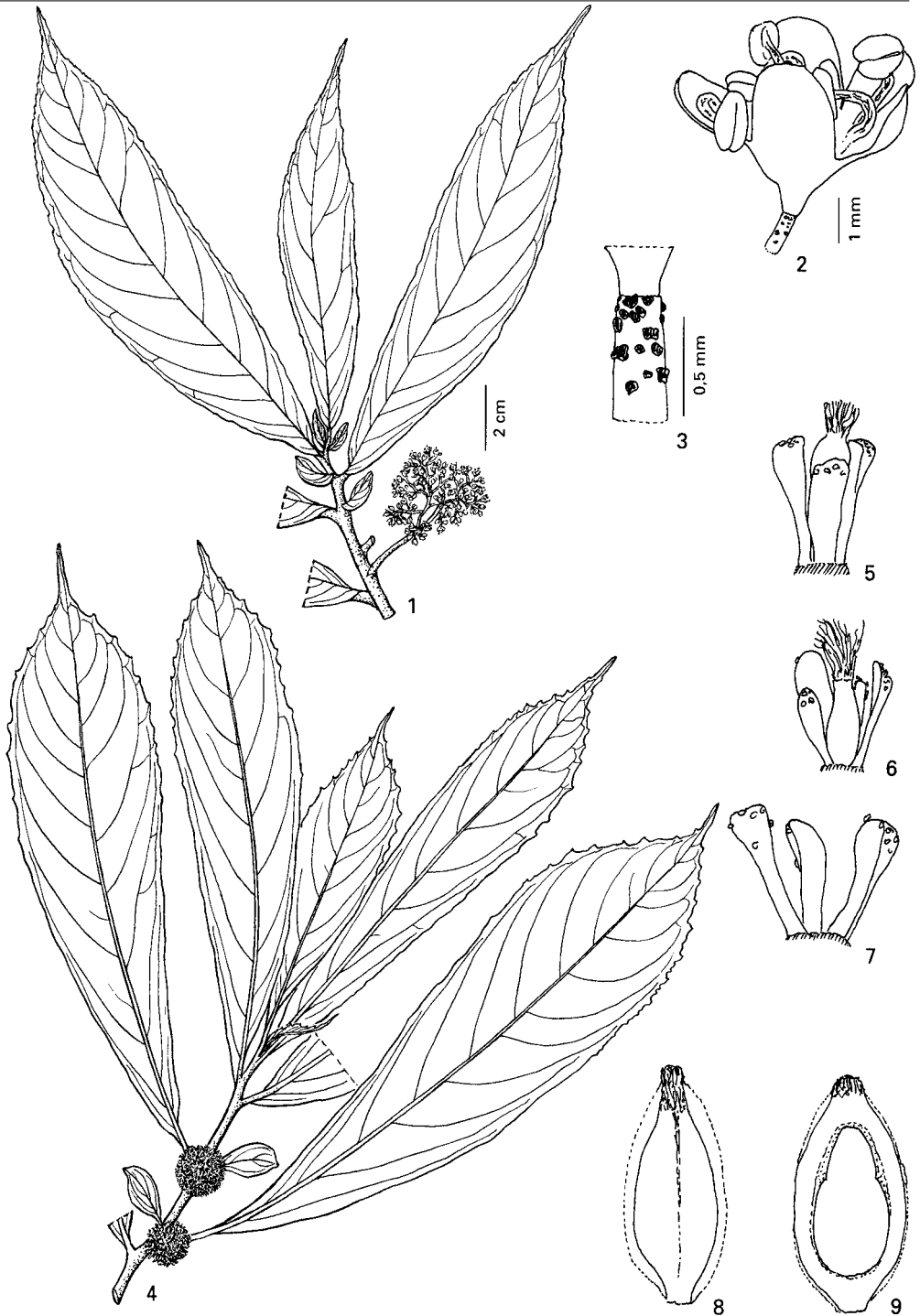
Obetia radula (Bak.) Hook. et Jacks., *Ind. Kew.* 3 : 323 (1894). Type : *Langley-Kitching* s.n°, Madagascar (K, hol.).

- *O. morifolia* Baker, *J. Linn. Soc.* 20 : 264 (1884); HEMSLEY, *B.M.I.K.* 1919 : 131 (1919). Syntypes de Madagascar.
- *O. ficifolia* sensu Fosb. et Renv., *Fl. Ald.* : 270, non (Poir.) Gaud.
- *O. aldabrensis* Friis, *Kew Bull.* 38 : 222 (1983). Type : *Renvoize* 1357, Aldabra, île Picard (K, hol.).

Arbuste caducifolié, dioïque, haut de 2-4 m, à tronc atteignant 10-15 cm d'épaisseur, peu ramifié, à rameaux feuillés épais d'environ 1 cm. Poils urticants rares, présents parfois sur les stipules. Feuilles de jeunesse à limbe profondément disséqué. Feuilles des plantes adultes à limbe ovale, acuminé au sommet, tronqué ou plus ou moins cordé à la base (rarement cunéiforme), de 9-17 cm x 6-9 cm, à marge fortement crénelée-dentée, à face supérieure parsemée de poils raides, glabrescente avec l'âge, à face inférieure pubescente à glabrescente (limbe en croissance à surface bullée, chaque bosse portant un poil raide entouré de poils plus petits et de glandes, cette structure s'estompant sur les feuilles mûres). Cystolithes nombreux à la face supérieure, très petits. Pétiole pubescent long de 4-10 cm. Stipules étroitement elliptiques, aiguës, longues de 8-9 mm, à marge ciliée, à nervure médiane formant une crête peu élevée parfois munie de poils urticants. Inflorescences très ramifiées, longues de 5-10 cm, naissant sur les rameaux défeuillés avant la croissance des nouvelles feuilles. Fleurs ♂ larges de 2-3 mm. Fleurs ♀ larges de ± 1 mm à 2 tépales latéraux plus ou moins ovales, plats, longs de ± 0,5 mm, à tépale antérieur plié, enveloppant, et tépale postérieur très petit. Tépales accrescents atteignant 2 mm de longueur et formant des ailes sur le fruit mûr. Akène glabre, long de ± 1 mm.

Aldabra, indigène, rare. La principale population existe sur l'île Picard où j'ai pu repérer une cinquantaine d'individus à proximité du sentier botanique et près de Bassin Lubine. Les plantes sont modérément attaquées par les cochenilles (*Icerya*), ce qui, pour le moment, ne met pas l'espèce en danger.

Note taxonomique : les plantes d'Aldabra se distinguent bien de *O. ficifolia* des Mascareignes qui a des feuilles



Pl. 14. — *Procris insularis* : 1, sommet d'une plante ♂; 2, fleur ♂; 3, détail du pédicelle (FF 3887); 4, plante ♀ (FF 5511); 5, fleur ♀; 6, id., un tépale enlevé; 7, tépales; 8, fruit isolé (en pointillés, la couche de mucilage entourant le fruit humecté); 9, id., montrant la position de l'embryon (FF 3477). (1, 4) (3, 5 à 9).

adultes toujours au moins trilobées à lobes deltoïdes aigus et à marge finement crénelée-serrulée. En revanche certains spécimens malgaches déterminés comme *O. radula* en sont très proches par leurs feuilles ovales, entières, acuminées, leurs stipules étroitement elliptiques aiguës, caduques, et la rareté des poils urticants, présents seulement sur les inflorescences (Perrier 12884 et 16731). Les plantes d'Aldabra peuvent trouver place parmi les diverses formes d'*O. radula* dont la taxonomie infraspécifique reste à faire. *O. radula* existe aussi en Afrique de l'Est.

Noms créoles : Bois bouquet (selon Dupont 127). Figue marron (selon *Fl. Ald.* : 270), qui est aussi le nom créole de *O. ficifolia* à Rodrigues.

2. *Procris* Commers. ex Juss.

Gen. Pl. : 403 (1784)

H. SCHRÖTER, Monog. *Procris*, *Feddes Repert.* 45 : 179-192 et 257-300 (1938).

Herbes ou sous-arbrisseaux anisophylles monoïques ou dioïques, à tiges souvent charnues. Feuilles simples opposées ou sub-opposées (chaque paire composée d'une feuille normale et d'une feuille réduite, caduque), à limbe asymétrique, à cystolithes. Stipules intrapétiolaires. Inflorescences axillaires. Inflorescences ♂ en panicules pédonculées. Inflorescences ♀ en capitules souvent sessiles, sans involucre. Fleurs ♂ à périanthe 5-lobé, à 4-5 étamines et pistillode. Fleurs ♀ à (4-) 5 tépales à sommet plus ou moins charnu, persistants. Staminodes absents ou très réduits. Pistil à stigmate pénicillé. Akène plus ou moins comprimé.

Genre d'une vingtaine d'espèces des tropiques de l'Ancien Monde, la plupart en Indo-Malaisie. Aux Seychelles, une espèce.

Procris insularis H. Schröter, *Feddes Repert.* 45 : 288 (1938). Type : Gardiner s.n°, Silhouette, Thomasset s.n°, Mahé, *Horne* 563, Seychelles (K, syntypes).

- *P. pedunculata* sensu Baker, *F.M.S.* : 276, non (Forst.) Weddell.
- *P. latifolia* auct. non Blume, *Bijdr.* : 509 (1825) (= *Elatostema latifolium* (Bl.) Schröter) : SUMMERH., *Enum.* : 291.

Herbe pérenne, haute de 30-70 cm, à tige charnue, faiblement lignifiée et épaisse jusqu'à 1,5 cm à la base. Limbe des feuilles normales étroitement obovale, asymétrique, un peu falciforme, acuminé au sommet, atténué à la base, de 11-24 cm x 3,5-7 cm, à marge parfois nettement dentée ou irrégulièrement crénelée ou presque entière, glabre mais muni d'écaillés caduques, polygonales, de forme irrégulière, brunes, larges de $\pm 0,1$ mm, surtout le long de la nervure médiane à la face inférieure sur les feuilles jeunes. Face supérieure du limbe parsemée d'hydathodes en forme de petits cratères (larges de $\pm 0,15$ mm) exsudant un liquide (à l'état sec il reste un dépôt blanchâtre circulaire). Épiderme supérieur contenant souvent de nombreux cystolithes fusiformes (0,1-0,3 mm). Nervures latérales 6-9, bien visibles. Pétiole atteignant 1 cm. Stipules longues de ± 2 mm. Inflorescences ♂ et ♀ parfois présentes sur les mêmes plantes ou, souvent, sur des plantes différentes, naissant latéralement sur la tige au niveau d'une feuille. Inflorescences ♂ en panicules blanchâtres longues de 4-5 cm. Pédicelle articulé sous le périanthe. Périanthe des fleurs ♂, en coupe à la base, à 5 lobes dont 2 plus larges que les 3 autres, arrondis, imbriqués, membraneux, longs de ± 2 mm, à cellules pigmentées, au sommet. Filets staminaux soudés à la coupe du périanthe, pliés vers l'intérieur du bouton floral. Fleurs ♂ larges de ± 5 mm à l'anthèse. Inflorescences ♀ en capitule hémisphérique, sessiles, à réceptacle charnu, large de 1-2,5 cm, à nombreuses fleurs mélangées à des bractées. Fleurs ♀ à 5 tépales plus ou moins spatulés, aplatis au sommet, inégaux, parsemés d'écaillés brunes, longs de 0,4-0,8 mm (les pièces les plus internes collées contre le pistil et peu distinctes). Pistil long de $\pm 0,6$ mm à stigmate pénicillé caduc.

Akène entouré des tépales accrus et plus ou moins charnus, blanchâtre à l'état sec, à exocarpe hygroscopique devenant mucilagineux, hyalin, au contact de l'eau.

Mahé, Silhouette, Praslin, endémique, localement assez commune, rare à Praslin. C'est une plante des sous-bois ombragés et humides, poussant au-dessus de 500 m d'altitude à Mahé (à partir de 200 m à Praslin), sur les rochers couverts de mousses ou de litière ou parfois épiphyte. Selon Schröter, l'espèce seychelloise a des affinités avec *P. frutescens* Bl., espèce répandue en Indo-Malaisie, alors qu'elle est assez différente des espèces existant à Madagascar et aux Mascareignes.

3. *Laportea* Gaud.

Bot. Voy. Uranie : 498 (1830)

Herbes annuelles ou arbustes, à feuilles alternes, à stipules intrapétiolaires, à cystolithes et poils urticants, généralement monoïques. Inflorescences axillaires en panicules. Fleurs ♂ à (4-) 5 tépales et autant d'étamines. Pistillode présent. Fleurs ♀ à 4 tépales imbriqués dont 2 plus grands, sans staminodes. Pistil à stigmate linéaire ou trifide. Akènes ovoïdes, plus ou moins comprimés.

Genre pantropical d'une vingtaine d'espèces. Aux Seychelles, une espèce.

Laportea aestuans (L.) Chew, *Gard. Bull. Singapore* 21 : 200 (1965); LETOUZEY, *Fl. Cameroun* 8 : 121 (1968); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 269. Type du Surinam.

— *L. bathiei* Léandri, *F.M.C.* 56 (Urticacées) : 10 (1965). Type : *Perrier* 17531, Madagascar (P, holo.).

Herbe annuelle haute de 0,1-0,8 (-2) m, à tiges généralement hirsutes, à longs poils glanduleux (extrémité plus ou moins rougeâtre) et poils urticants. Limbe ovale, aigu au sommet, arrondi ou tronqué à la base, de (2-) 6,5-7 cm x (1,5-) 4-14 cm, à marge serrulée, papyracé, couvert sur les 2 faces de poils urticants ou hispides plus ou moins couchés et espacés. Pétiole long de (2-) 5-18 cm, souvent aussi long ou plus long que le limbe. Stipules longuement bifides, atteignant 1 cm, caduques. Inflorescences longues de (1-) 10-20 cm, soit à fleurs ♂ et ♀ mélangées, soit à sexes séparés. Fleurs ♂ larges de ± 1,3 mm à 4-5 tépales valvaires munis de poils pluricellulaires. Fleurs ♀ longues de ± 0,7 mm à stigmate d'abord droit, puis se recourbant dès le début de la maturation de l'ovaire, à 4 tépales très inégaux dont 1 muni de poils pluricellulaires. Akènes longs de 0,9-1,3 mm à faces latérales plus ou moins verruqueuses.

La Digue, Aldabra, Alphonse et nombreuses îles coralliennes ou sableuses (Providence, d'Arros, Aigle, Desneufs, Remire, etc.). Existe aussi à Madagascar (nord), à la Réunion, en Afrique, en Indonésie et en Amérique tropicale.

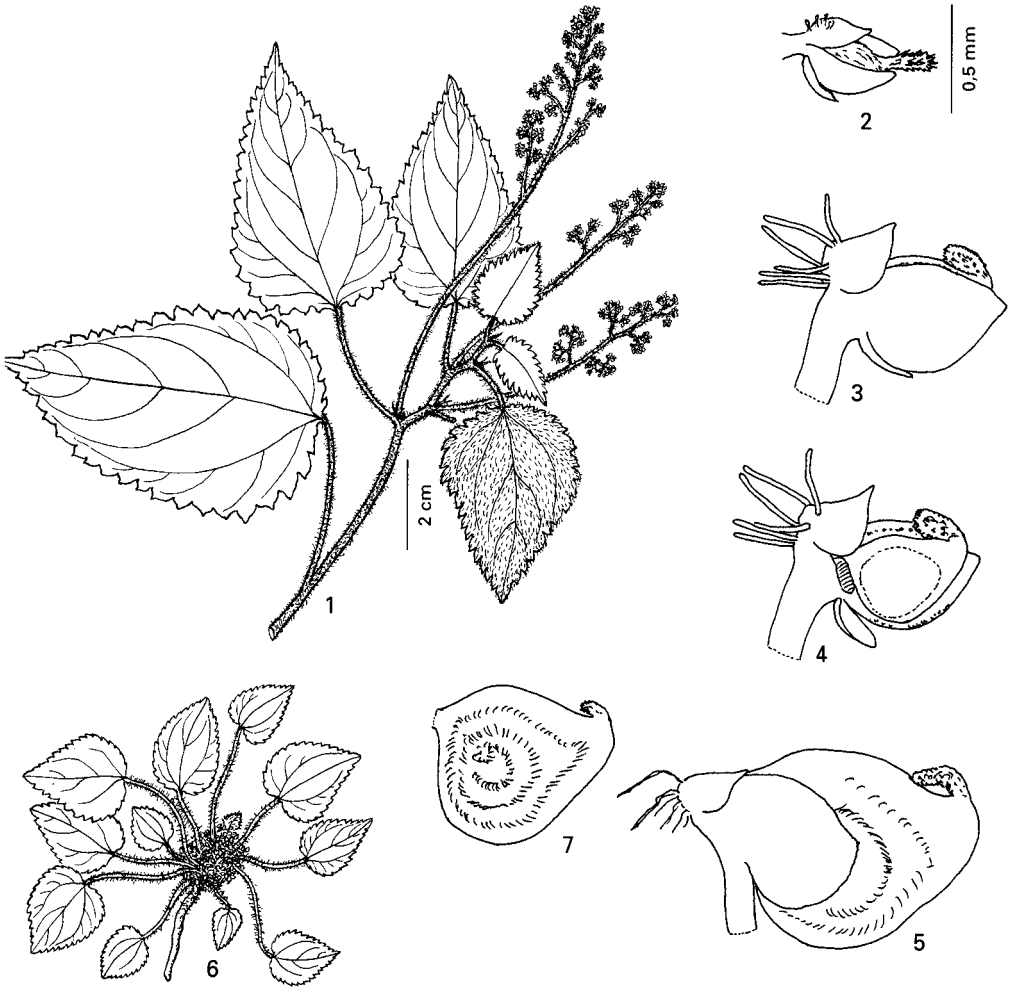
Sur les îles à cocotiers, l'espèce est une mauvaise herbe des endroits incultes. À Aldabra elle se trouve sous forme de plantes minuscules presque acaules, réfugiées dans les anfractuosités du calcaire corallien à l'abri des tortues et des chèvres, à feuilles d'environ 2 cm x 1,5 cm et inflorescences contractées, longues de 1-2 cm (trouvée par exemple dans la région de Cinq Cases, sur la paroi d'une cheminée d'origine karstique large de 20-30 cm et à environ 40 cm de profondeur).

Les feuilles jeunes peuvent être consommées en « brèdes », les fibres des tiges peuvent servir à fabriquer des cordes (usages notés par Letouzey, *op. cit.*).

4. *Pipturus* Wedd.

Ann. Sc. Nat. Bot. 1 : 196 (1854)

Arbustes ou arbres dioïques à feuilles alternes, à cystolithes punctiformes, à stipules intrapétiolaires. Inflorescences axillaires, spiciformes ou paniculées. Fleurs ♂ à périanthe 4-5-lobé, à lobes



Pl. 15. — *Laportea aestuans* : 1, rameau en fleurs et fruits; 2, fleur ♀; 3, jeune fruit; 4, id., un tépale enlevé; 5, fruit mûr (FF s.n°, île Alphonse); 6, plante nanifiée; 7, fruit mûr, tépales enlevés (FF 4781, Aldabra). (2 à 5, 7).

valvaires, à 4-5 étamines et pistillode. Fleurs ♀ à périanthe soudé en utricule muni au sommet de 4-5 petites dents et enfermant complètement l'ovaire. Staminodes absents. Stigmate filiforme. Akènes plus ou moins enfoncés dans le réceptacle d'inflorescence accru, charnu et globuleux, formant un faux fruit.

Genre d'environ 40 espèces répandues en Malaisie, Australie et Polynésie, dont une s'étend jusqu'aux Seychelles.

Pipturus argenteus (Forst.f.) Wedd., *DC. Prodr.* 16 : 235 (1869); SUMMERH., *Enum.* : 290. Type de Polynésie.

— *P. incanus* sensu Baker, *F.M.S.* : 279 (1877), non Wedd.

Arbuste ou petit arbre atteignant 5-6 m de hauteur et à tronc de 10-15 cm de diamètre. Limbe ovale, acuminé au sommet, arrondi à la base, de 9-20 cm x 5-11 cm, à marge serrulée, vert clair dessus et



Pl. 16. — *Pilea microphylla* : 1, tige feuillée (FF 3671, Mahé). — *Pipturus argenteus* : 2, rameau fleuri (FF 5375, Praslin). — *Casuarina equisetifolia* : 3, rameau avec cônes ♀ (FF 4752, Aldabra).

parsemé de poils couchés épars (un peu scabre), courtement tomenteux blanchâtre dessous, à 1 forte nervure partant de la base de chaque côté de la médiane. Pétiole long de 1,5-12 cm. Stipules deltoïdes longues de ± 6 mm, à 2 nervures et 2 acumens. Inflorescences longues de 5-10 cm en épis de capitules sessiles, espacés sur le rachis. Capitules globuleux larges de ± 5 mm à réceptacle accrescent. Fleurs δ à périanthe tomenteux, long de 1,5-2 mm, à étamines exsertes. Fleurs η à périanthe long de ± 1 mm, ovoïde, à 4-5 côtes longitudinales, à style exsert, filiforme, hirsute, long de ± 2 mm. Akènes restant inclus dans le périanthe persistant, ovoïdes, à bec terminal, lisses, luisants, jaune pâle, longs de ± 1 mm. Capitules fructifères d'environ 0,8 cm de diamètre à réceptacle charnu translucide-blanchâtre sur lequel sont insérés les fruits.

Praslin, Cœtivy, Desroches, d'Arros, Platte, probablement indigène, peu commun. Plante des régions littorales aux Seychelles (mais pouvant monter jusqu'à 1000 m d'altitude ailleurs). Existe aussi aux Comores (non signalée à Madagascar), à Agalega, en Indonésie et jusqu'en Polynésie.

Nom créole : Bois cœndré (selon Baker).

5. *Pilea* Lindl.

Collect. Bot. t. 4 (1821)

Herbes monoïques ou dioïques à tiges plus ou moins succulentes, à cystolithes. Feuilles opposées ou verticillées, celles d'une paire souvent inégales, à stipules intrapétiolaires. Inflorescences en glomérules ou capitules. Fleurs δ pédicellées. Périanthe à 4 lobes mucronés, 4 étamines et pistillode. Fleurs η plus ou moins sessiles. Périanthe à 3 lobes inégaux. Staminodes présents. Pistil droit à stigmaté pénicillé. Akène dépassant le périanthe, parfois projeté à distance lors de la maturité.

Genre pantropical de plus de 500 espèces. Aux Seychelles, une espèce.

Pilea microphylla (L.) Liebm., *Kongel. Danske Vidensk. ser. 5, 2* : 296 (1851). Type de Jamaïque.

Petite herbe rampante ou plus ou moins dressée, à tiges longues de 10-25 cm, assez ramifiée. Feuilles opposées. Limbe obovale, arrondi ou obtus au sommet, atténué à la base, de 1,3-6,5 mm x 0,8-2,3 mm, à marge entière, glabre, à face supérieure marquée (en herbier) de nombreux cystolithes un peu arqués, disposés transversalement (plus ou moins en arc de cercle autour du sommet du limbe). Stipules très petites. Fleurs δ à étamines se dépliant brusquement et projetant leur pollen. Akènes ovoïdes comprimés, longs de $\pm 0,5$ mm.

Mahé, naturalisée, peu commune, sur les vieux murs à l'ombre et sur les sentiers. Parfois cultivée comme plante ornementale. Originaire d'Amérique centrale.

CASUARINACEAE

Arbres dioïques ou monoïques à rameaux grêles apparemment aphyllés et articulés, les uns persistants et s'accroissant en diamètre, les autres caducs après leur cycle végétatif. Feuilles présentes sous forme d'écailles foliaires verticillées par 4-18 aux nœuds, les verticilles alternant à chaque nœud. Entre-nœuds parcourus de sillons longitudinaux en même nombre que les écailles. Inflorescences δ en épis simples ou composés, terminales. Fleurs δ à 2 bractéoles, à périanthe simple formé de 2 tépales, à 1 étamine. Anthères biloculaires à déhiscence longitudinale. Inflorescences η en « cône » subsphérique

ou ovoïde, terminales de rameaux courts. Fleurs ♀ à 2 bractéoles, sans périanthe, à ovaire supère uniloculaire (par avortement d'une loge) à 2 ovules collatéraux dont 1 seul fertile. Style très court à 2 branches stigmatiques. Cône fructifère à bractées et bractéoles accrescentes lignifiées, s'écartant à maturité et libérant les fruits. Fruits nuciformes ailés (samares) à 1 graine exalbuminée.

Famille de 4 genres et environ 60 espèces, la plupart d'Asie du Sud-Est, de Malaisie et d'Australie. Aux Seychelles, un genre.

Casuarina Adans.

Fam. Pl. 2 : 481 (1763)

Caractères de la famille, mais écailles foliaires en verticilles de 6-18. Les sillons parcourant les entre-nœuds sont pubescents et abritent les stomates.

Genre d'environ 45 espèces dont une introduite aux Seychelles.

Casuarina equisetifolia J.R. et G. Forster, *Char. Gen. Pl.* : 103 (1776); BAKER, *F.M.S.* : 294; SUMMERH., *Enum.* : 291; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 276. Type : *Rumph. Herb. Amb.* 3 : 86, tab. 57(1743).

Arbre haut de 5-20 m à tronc atteignant 80 cm de diamètre, à écorce brunâtre, s'exfoliant en écailles irrégulières, à rameaux grêles plus ou moins retombants. Rameaux caducs longs de 20-30 cm et de ± 1 mm de diamètre, à environ 8 sillons longitudinaux pubescents et autant d'écailles foliaires. Inflorescences ♂ terminales de rameaux caducs, longues de 2-3 cm, à verticilles rapprochés de 8 bractées florales. Fleurs ♂ opposées aux bractées, à 2 bractéoles opposées latérales. Tépales 2, antéro-postérieurs à sommet plus ou moins en capuchon au-dessus de l'anthère, caducs (souvent entraînés vers le haut par la croissance de l'étamine et ainsi détachés de leur insertion, cependant le tépale interne souvent persistant). Étamines à filets rougeâtres. Cônes ♀ plus ou moins obovoïdes, longs de 4-5 mm montrant les nombreux stigmates filiformes pourpres, longs de ± 9 mm. Fleurs ♀ à 2 bractéoles, à ovaire comprimé latéralement. Cônes fructifères lignifiés oblongs ou sub-globuleux d'environ 1,5 cm de diamètre. Samares longues de ± 6 mm.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, planté et naturalisé, très commun. Originaire d'Asie du Sud-Est. L'espèce est capable de coloniser des sols pauvres grâce à la présence sur ses racines de nodules bactériens fixateurs d'azote. Le bois est de bonne qualité mais sa dureté le rend difficile à travailler.

Les rameaux caducs forment au pied des arbres une épaisse litière qui ne se décompose que lentement et peut empêcher la régénération d'autres espèces végétales. Cependant, comme elle couvre bien le sol, elle ralentit l'érosion.

À Aldabra, le «Cèdre» a été planté à Picard, sur la côte de Malabar, etc. Il y a là de vieux peuplements le long du littoral. On peut noter la présence de jeunes individus à l'arrière de ces peuplements jusqu'à plus de 100 m vers l'intérieur, dans la végétation indigène. L'espèce est donc encore dans une phase d'expansion à Aldabra. Comme l'aspect de la végétation risque d'être modifié par endroits, ce processus mérite d'être surveillé.

Noms créole et communs : Cèdre, Filao, Casuarina.

PHYTOLACCACEAE

Herbes, arbustes ou arbres à feuilles simples, alternes, non stipulées. Inflorescences racémeuses ou spiciformes. Fleurs ♀ ou unisexuées, actinomorphes, à périanthe généralement simple parfois pétaloïde, à 4-5 tépales libres ou peu soudés. Étamines soit en même nombre que les tépales ou nombreuses. Anthères à déhiscence longitudinale. Ovaire supère à 1-∞ carpelles uni-ovulés et autant de styles ou de stigmates sessiles. Fruits drupacés, bacciformes ou capsulaires. Graines albuminées.

Famille d'une douzaine de genres et d'environ 100 espèces surtout d'Amérique tropicale et d'Afrique du Sud. Aux Seychelles, une espèce.

Rivina L.

Sp. Pl. : 121 (1753)

Genre comprenant 1 espèce polymorphe (ou 3 espèces, selon les auteurs).

Rivina humilis L., *Sp. Pl.* : 121 (1753). Type d'Amérique.

Herbe pérennante haute de 40-70 cm à tiges grêles. Limbe ovale courtement acuminé au sommet, arrondi à la base et très courtement en coin à l'insertion du pétiole, de 3-8 cm x 1,5-4 cm, à marge un peu sinueuse, un peu pubescent seulement sur les nervures, à face inférieure marquée de nombreux petits cystolithes droits, en relief, visibles sur herbier (cristaux prismatiques d'oxalate de calcium sous l'épiderme). Pétiole fin, long de 1-3,5 cm. Racèmes longs de 5-10 cm. Pédicelles filiformes longs de ± 5 mm. Bractéoles 2, très petites, à la base du périlanthe. Tépalés 4, blancs, obovales-oblongs, arrondis, d'environ 2 mm x 0,9 mm (dont 2 un peu plus étroits) devenant verts à la fructification et persistants. Étamines 4, longues d'environ 4 mm, à anthères rapidement caduques et filets persistants (parfois des staminodes). Pistil long de ± 1,7 mm à 1 carpelle ovoïde. Baie rouge vif de ± 4 mm de diamètre, à 1 graine pubescente, lenticulaire, de 2 mm de diamètre.

La Digue, Ile du Nord, peu commune, naturalisée. Originaire d'Amérique, probablement d'introduction récente aux Seychelles.

Nom créole (aux Mascareignes) : Petite groseille.

NYCTAGINACEAE

Arbres, arbustes plus ou moins sarmenteux ou grimpants, ou herbes. Feuilles opposées, alternes ou verticillées, simples, entières, sans stipules. Inflorescences cymeuses ou paniculiformes, parfois très condensées. Fleurs hermaphrodites ou unisexuées, actinomorphes. Périlanthe unisériel, à base tubuleuse, la partie distale simulant parfois une corolle à limbe plus ou moins étalé 3-5 lobé ou (3-) 5 (-10) denté. Souvent présence de raphides en amas brillants dans les tissus du périlanthe et des autres organes floraux (visibles à l'état sec). Étamines 2-10 ou plus, à filets libres ou soudés à la base ; anthères à déhiscence longitudinale. Ovaire supère, uniloculaire, à un seul ovule basal. Fruit formé par le tube du périlanthe plus ou moins accru, (= anthocarpe), la paroi de l'ovaire restant elle-même très fine autour de la graine.

Famille surtout sud-américaine, d'environ 26 genres et 300 espèces, représentée aux Seychelles par 4 genres dont 2 sont indigènes et 2 représentés par des espèces cultivées ou spontanées.

- 1 — Plante herbacée2
- Arbre ou arbuste 3
- 2 — Fleurs longues de 3 cm ou plus *Mirabilis jalapa*
- Fleurs petites, nettement plus courtes que 3 cm..... 2. **Boerhavia**
- 3 — Fleurs groupées par 3, accompagnées chacune d'une grande bractée
de couleur vive (arbuste grimpant, cultivé) **Bougainvillea**
- Fleurs groupées différemment, sans grande bractée colorée, arbres à tronc épais,
ou arbuste grimpant épineux 1. **Pisonia**

1. *Pisonia* L.*Sp. Pl.* : 1026 (1753)STEMMERICK, *Blumea* 12 : 275-284 (1964); FRIEDMANN, *Adansonia* 1986, 4 : 383-392 (1987).

Arbres inermes ou arbustes parfois grimpants, épineux, hermaphrodites ou dioïques. Feuilles alternes, opposées ou verticillées, pétioolées. Fleurs petites, nombreuses, verdâtres ou roses, en corymbes ou panicules plus ou moins denses. Périanthe à marge formée soit par (4-) 5 (-6) lobes valvaires (bouton floral arrondi) opposés aux glandes ou lignes visqueuses de l'anthocarpe, soit par (4-) 5 (-6) lobes valvaires réduits, parfois presque nuls (bouton floral anguleux), alternant avec les glandes visqueuses ; celles-ci parfois absentes. Fleurs mâles à périanthe plus ou moins infundibuliforme généralement plus grand et/ou plus lobé que celui des fleurs femelles, à (2-) 5-13 (-40) étamines plus ou moins exsertes. Pistillode présent. Fleurs femelles à staminodes généralement inclus et pistil exsert à stigmate souvent fimbrié. Anthocarpe sec ou plus ou moins charnu formé par le tube du périanthe accrescent, parfois prolongé en rostre, plus ou moins pentagonal avec 5 côtes longitudinales ou 5 rangées de glandes stipitées ou d'épines glanduleuses donnant une sécrétion gluante (rarement fruit non gluant).

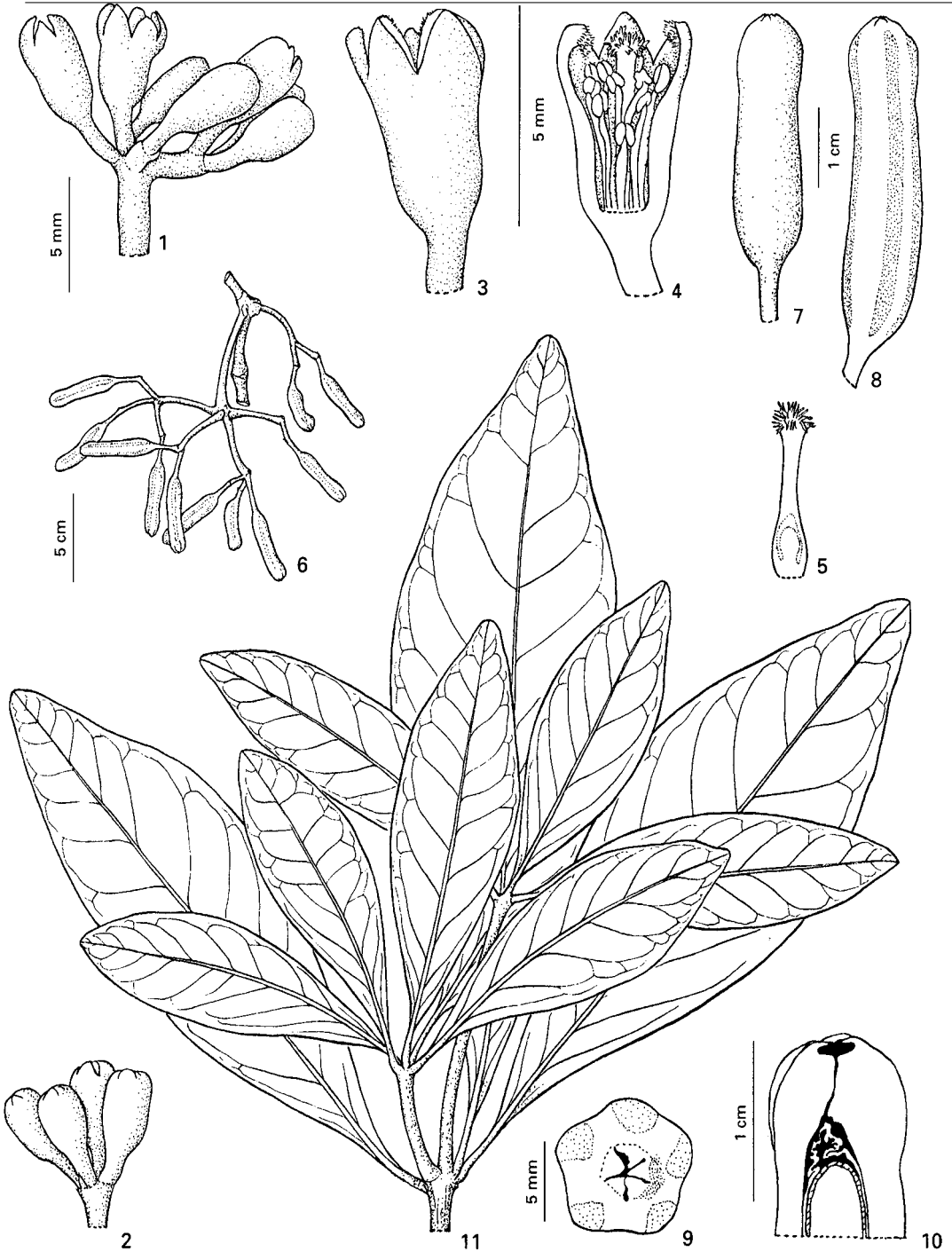
Genre d'une cinquantaine d'espèces des régions tropicales. Aux Seychelles 3 espèces indigènes dont une endémique.

- 1 — Arbuste grimpant plus ou moins épineux 1. *P. aculeata*
 — Arbres inermes 2
 2 — Bouton floral anguleux. Anthocarpe sec à maturité, à 5 rangées d'épines glanduleuses
 gluantes 2. *P. grandis*
 — Bouton floral arrondi. Anthocarpe charnu à 5 bandes longitudinales lisses, gluantes 3. *P. sechellarum*

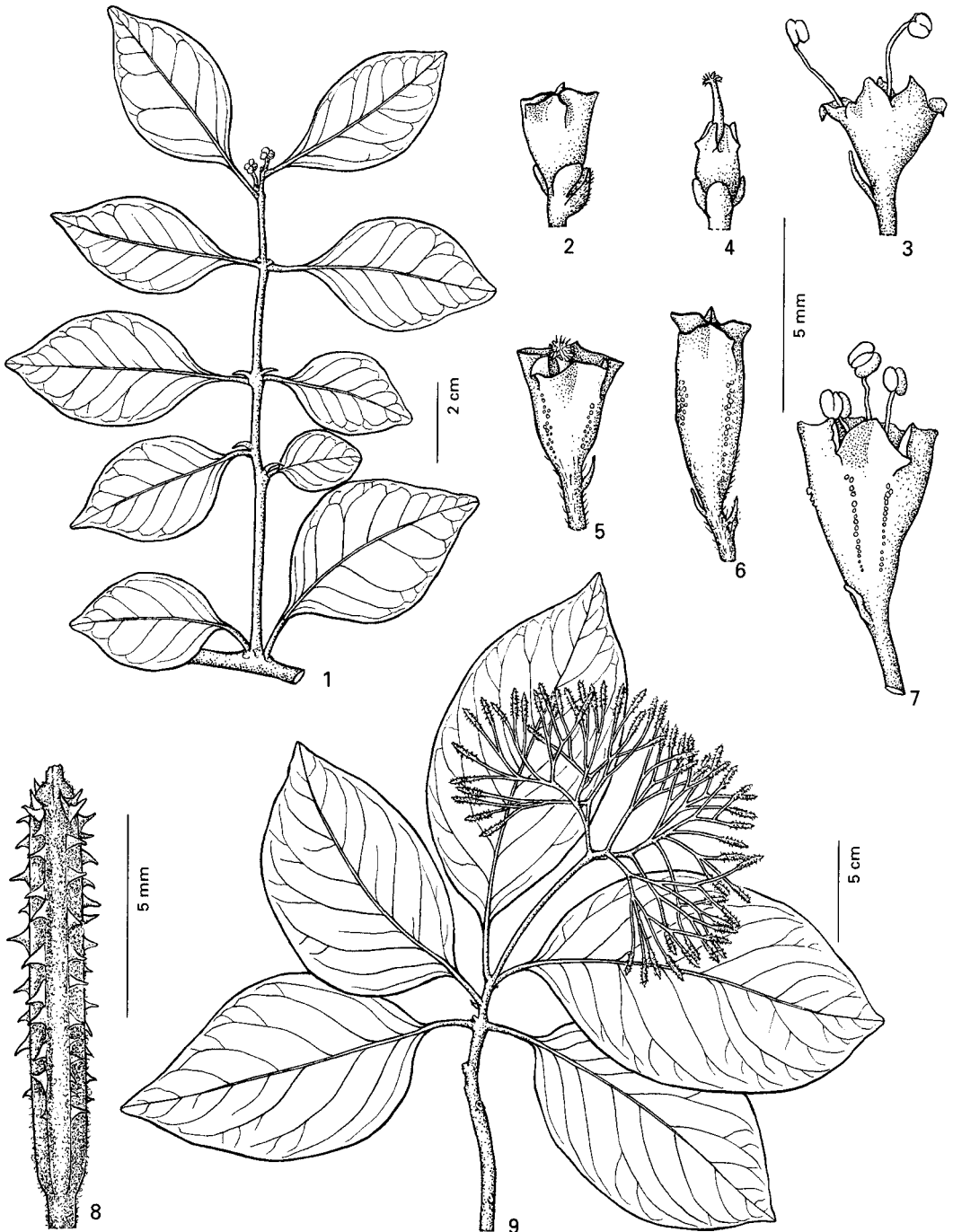
1. *Pisonia aculeata* L., *Sp. Pl.* : 1026 (1753); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 235. Lectotype : PLUMIER, *Nov. Gen.* : 7, tab. 11 (1703).

Arbuste grimpant à axe atteignant 10 m de longueur et un diamètre de plus de 10 cm. Rameaux du sommet formant souvent un angle droit avec la tige principale et décussés, armés d'épines axillaires récurvées, à feuilles alternes ou sub-opposées. Limbe plus ou moins étroitement ovale-elliptique, obtus, aigu ou rarement acuminé au sommet, de (2,5-) 3,5-7 cm x (1-) 2-3 cm, glabrescent, sub-coriace. Inflorescences mâles en panicules très denses, presque en glomérules, axillaires et terminales, courtement pubescentes. Fleurs en entonnoir, longues de 2-3 mm, à pédicelle très court, ou sessiles. Bractéoles 3, situées à la base du périanthe. Périanthe pubescent à 5 lobes deltoïdes alternant avec 5 lobes très réduits. Étamines 6-8, longuement exsertes. Pistillode inclus dans le périanthe. Inflorescences femelles plus lâches, moins florifères. Fleurs plus étroitement urcéolées, longues de 2-2,5 mm, à 5 lobes aigus, dressés. Androcée réduit à une cupule entourant la base de l'ovaire. Pistil long de ± 3 mm, nettement exsert, à stigmate fimbrié. Infrutescences longues de 5-8 cm. Anthocarpe claviforme, long de 1-1,8 cm à 5 rangées de glandes visqueuses longues de ± 0,7 mm. Pédicelles fructifères atteignant 2,5 cm.

Aldabra, indigène. Espèce existant en Amérique tropicale, en Afrique (côtes ouest et est), à Madagascar, en Indo-Malaisie et jusqu'à Fidji, probablement disséminée par les oiseaux grâce à ses fruits gluants. L'espèce est très rare à Aldabra. Seules 2 stations sont connues, repérées par Ch. Gibson en 1977 : « *Près de Croix Blanc, à 300 m à l'est de Bassin Frégates* » et « *Rive ouest de Bassin Frégates* ». Cette dernière a été revue en 1983 et 1987. L'espèce est très parasitée par la cochenille *Icerya sechellarum*, ce qui pourrait provoquer la disparition des rares individus se trouvant sur l'île.



Pl. 17. — *Pisonia sechellarum* : 1, 2, fragments d'inflorescence ; 3, 4, 5, fleur ♀, coupe longitudinale, pistil ; 6, fragment d'infrutescence ; 7, 8, fruits ; 9, 10, vue apicale d'un fruit et coupe longitudinale ; 11, rameau feuillé (FF 5021). (1, 2) (3 à 5) (6, 11) (7, 8).



Pl. 18. — *Pisonia aculeata* : 1, rameau feuillé (FF 4795, Aldabra); 2, 3, bouton floral et fleur ♂ (Decary 10190, Madagascar); 4, fleur ♀ (Perrier 2233, Madagascar). *Pisonia grandis* : 5, fleur ♀ (Capuron s.n°, île Europa); 6, 7, bouton floral et fleur ♂ (FF 4475, île Aride); 8, fruit; 9, rameau fructifié (FF 5461, île Aride) (2 à 7).

2. **Pisonia grandis** R.Br., *Prodr.* 1 : 422 (1810); SUMMERH., *Enum.* : 287; AIRY SHAW, *Kew Bull.* 7 : 87-97 (1952); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 236. Type : *R. Brown* s.n°, Australie (BM, holo ; K, iso, non vus).

- *P. macrophylla* (Boj.) Choisy, in DC., *Prodr.* 13 : 446 (1849); BAKER, *F.M.S.* : 263 (p.p., quoad spec. Bojer, Galega Isl.). Type : Bojer sn°, Ile Agalega (K, holo ; P, iso).
- *P. costata* auct. non (Boj.) Choisy : HEMSLEY, *B.M.I.K.* 1919 : 128 (1919).

Arbre atteignant 10 m de hauteur (et plus), à tronc et branches épais, à bois mou. Feuilles alternes à sub-opposées. Limbe elliptique, obtus à aigu au sommet, de 9-27 cm x 5-18 cm, pubescent au moins au début de sa croissance puis glabrescent, restant plus ou moins pubescent au niveau des nervures de la face inférieure. Inflorescences mâles en panicules corymbiformes denses, terminales ou sub-terminales. Fleurs vert jaunâtre, pubescentes. Pédicelles longs de 2-3mm, munis près du sommet d'une courte bractéole subulée. Périanthe en entonnoir long de \pm 5mm, à marge 5-pliée dans le bouton floral, faiblement lobée et à peine étalée-réfléchie à l'anthèse. Étamines 8-10, nettement exsertes. Pistillode plus court que le périanthe. Inflorescences femelles moins florifères. Fleurs longues de 3-3,5 mm. Pistil (rarement 2) un peu exsert, à stigmate fimbrié. Staminodes inclus. Anthocarpe claviforme devenant sec à maturité, long de 8-15 mm, à 5 rangs d'épines obliques glanduleuses, très gluantes. Graine occupant presque toute la longueur de l'anthocarpe.

Espèce à vaste répartition, du canal de Mozambique (Ile Europa) jusqu'en Polynésie. Elle se trouve le plus souvent sur de petites îles (Airy Shaw, *op. cit.*). Ainsi aux Seychelles, elle n'existe pas à Mahé (du moins plus de nos jours) mais à Aride, à Cousin et sur diverses îles coralliennes jusqu'à Aldabra. Cette localisation est due à la dissémination de l'espèce par les oiseaux de mer et correspond surtout à leurs zones de nidification. Les petits fruits gluants s'accrochent à leur plumage et on rapporte le cas d'oiseaux tellement englués par d'innombrables fruits qu'ils ne pouvaient plus s'envoler et finissaient par mourir (Koorders cité par Heimerl, in Engler, *Pflanzenfam.* ed. 2, 16 C : 102 (1934).

A Aldabra, on trouve des individus épars près du littoral ou sur les dunes de la côte sud. Une petite population qui existait, selon *Fl. Ald.*, près de Pointe Hodoul, à Anse Mapou, avait totalement disparu en 1983 pour des raisons non élucidées.

Noms créoles : Mapou, Bois mapou.

3. **Pisonia sechellarum** F. Friedmann, *Adansonia* 1986 : 384 (1987). Type : *Friedmann* 5021, Silhouette, (P. holo).

- *P. macrophylla* auct. non (Boj.) Choisy : BAKER, *F.M.S.* : 263, p.p., quoad spec. *Horne* 555 (K).

Arbre atteignant 15 m de hauteur et à tronc de 30-50 (-100) cm de diamètre, à bois mou et gorgé d'eau, se rétractant beaucoup à la dessiccation et devenant alors très léger. Feuilles généralement sub-verticillées, rarement sub-opposées. Limbe elliptique, obtus au sommet, atténué à la base, de (6-) 14-30 (-40) x (3,5-) 6-10 (-13) cm, glabre. Pétiole long de 0,5-4 cm, épais de 0,4-0,6 cm à l'état frais. Inflorescences et fleurs mâles non vues. Inflorescences femelles paniculiformes, longues de 6-8 cm (très agrandies à la fructification, longues de 20-30 cm). Boutons floraux arrondis. Fleurs femelles en ombellules de 3-4 fleurs à pédicelle long de 1,5-3 mm. Périanthe charnu long de 4-5 mm, à 5 (-6) lobes deltoïdes, épais, valvaires, longs de 1-1,5 mm, jaune pâle, non étalés-réfléchis à l'anthèse. Staminodes 12-15. Style épais, un peu plus court que les lobes, à stigmate blanc fimbrié. Anthocarpe sub-cylindrique, long de 2,5-4 cm, vert-olive, charnu à 5 lignes longitudinales glanduleuses, devenant gluantes, opposées aux lobes persistants du périanthe. Graine fusiforme, longue de 1,7-2,5 cm, à téguments minces, papyracés.

Silhouette, endémique, très localisé. Par la structure valvaire (non 5-pliée) de son périanthe, l'espèce a des affinités avec *P. umbellifera* des Nouvelles-Hébrides. L'échantillon très incomplet (*Horne* 555, K), récolté à Mahé en 1874, « près du sommet du Morne Blanc, altitude 2000 pieds », appartient probablement à cette espèce. Elle n'a jamais été retrouvée depuis dans cette île.

On ne la connaît aujourd'hui qu'à Silhouette où je l'ai découverte en 1982, dans le haut de la vallée de l'Anse Mondon, vers 500 m d'altitude. Dans cette forêt très humide, *P. sechellarum* est localement l'espèce dominante, accompagnée de *Ficus bojeri*, *Psychotria silhouettae*, *Amaracarpus pubescens*, *Dracaena reflexa*, *Pandanus sechellarum*, etc. En épiphytes on trouve de nombreux *Schefflera procumbens* et *Piper* sp. La station bénéficie d'une humidité assez constante au cours de l'année, car elle est située dans une vallée encaissée orientée au nord-ouest, donc soumise à la mousson de saison des pluies et protégée des alizés qui soufflent du Sud-Est en saison plus sèche.

Cet arbre n'a pas de nom créole traditionnel. Par analogie avec le Manglier de grand bois, on peut l'appeler Mapou de grand bois.

Des fruits et des fleurs ♀ ont été trouvés en novembre.

2. *Boerhavia* L.

Sp. Pl. : 3 (1753)

Herbes rampantes, décombantes ou dressées, à feuilles opposées, non stipulées. Inflorescences paniculiformes, plus ou moins ramifiées, formées de cymules ou d'ombelles. Péricarpe à partie basale verte, tubuleuse, entourant étroitement l'ovaire, à 3-10 côtes longitudinales, souvent muni de glandes visqueuses ; partie distale corolline (séparée de la base par une constriction), de couleur blanche, rose ou pourpre, à 5 lobes. Ovaire plus ou moins stipité, style grêle, stigmate capité ou pelté. Fruit : anthocarpe devenant sec, souvent visqueux, avec ou sans glandes ou poils glanduleux apparents.

Genre d'une quarantaine d'espèces (y compris celles attribuées par certains auteurs au genre *Commicarpus* Standl.). Aux Seychelles 4 espèces, dont une endémique.

- | | |
|---|--------------------------|
| 1 — Fleurs longues de plus de 6mm, sommet de l'anthocarpe muni de grosses glandes | 1. <i>B. africana</i> |
| — Fleurs longues de 3-4mm, anthocarpe différent | 2 |
| 2 — Feuilles à marge ondulée-crispée (Aldabra) | 2. <i>B. crispifolia</i> |
| — Feuilles plus ou moins planes | 3 |
| 3 — Inflorescences surtout terminales, très ramifiées, à rameaux grêles. | |
| — Marge des feuilles munies de poils pluricellulaires | 3. <i>B. diffusa</i> |
| — Inflorescences peu ramifiées, courtes, axillaires. Marge des feuilles sans poils pluricellulaires | 4. <i>B. repens</i> |

1. ***Boerhavia africana*** Lour., *Fl. Cochinch.* 1 : 16 (1790) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 232. Type d'Asie.

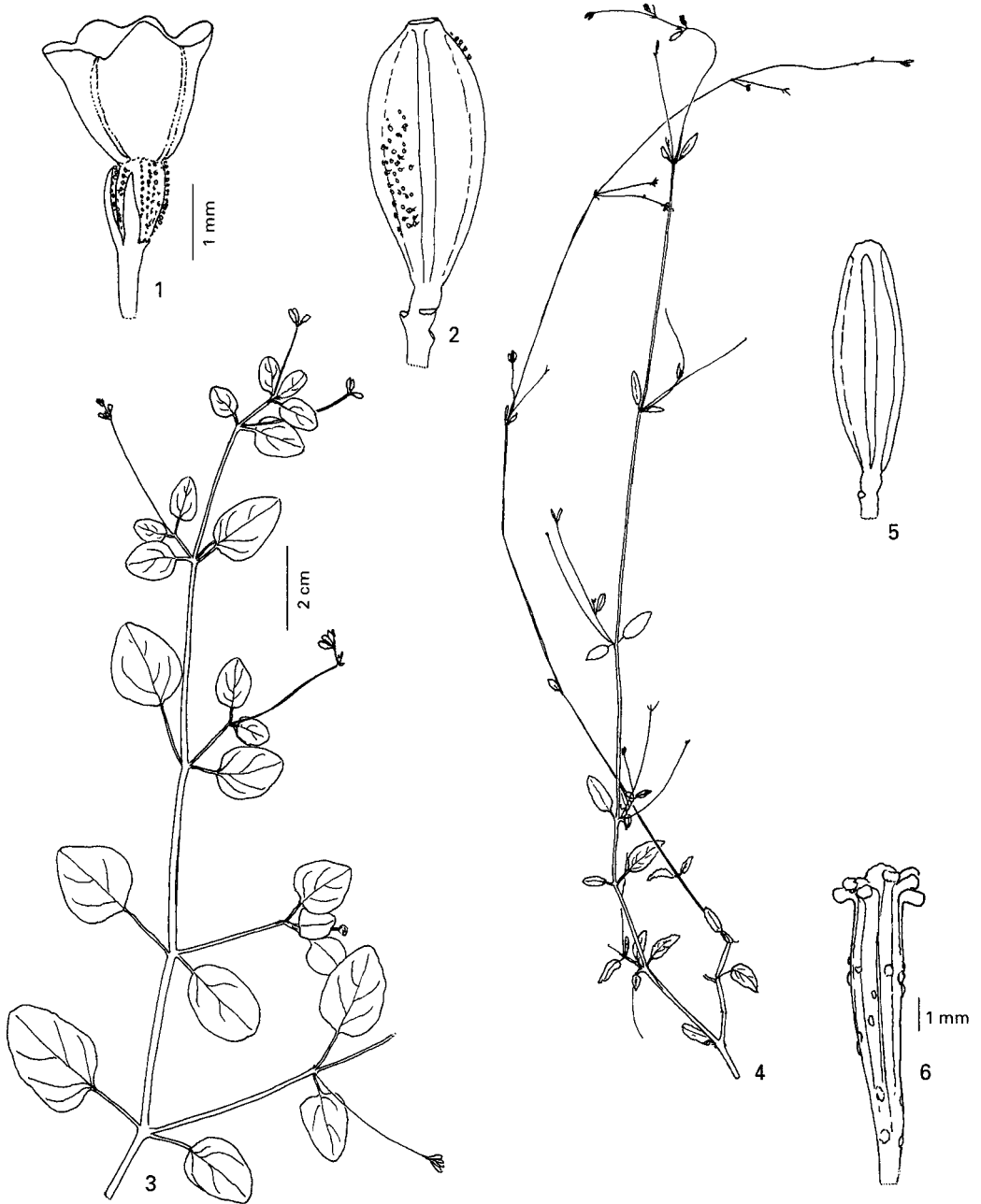
Herbe plus ou moins prostrée ou grimpante, à tiges se lignifiant à la base. Limbe cordé, aigu au sommet, de 2-6 x 1-4 cm. Inflorescences axillaires et terminales, ombelliformes, pauciflores. Fleurs longues de 6-9mm, à partie basale du péricarpe verte, glanduleuse et partie distale tubuleuse à la base, évasée au sommet en limbe corollin, blanc ou rose pâle. Étamines 3. Style grêle, exsert, à stigmate pelté. Anthocarpe étroitement obconique, long de 8mm environ, à 10 fines rainures longitudinales et, vers le sommet, 10 grosses glandes visqueuses.

Espèce probablement introduite, signalée à Assomption. Existe par ailleurs en Afrique et en Asie.

2. ***Boerhavia crispifolia*** Fosberg, *Smithsonian Contr. Bot.* 39 : 15 (1978) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 232. Type : Fosberg 48873, Aldabra (K, iso).

Herbe prostrée à ascendante, à rameaux feuillés peu allongés (jusqu'à 30 cm), à entre-nœuds courts. Limbe ovale-oblong à elliptique atteignant 20 x 10 mm, glabre, à marge plus ou moins fortement ondulée-crispée. Inflorescences axillaires et terminales, allongées, à axes grêles, presque filiformes. Fleurs en cymules pauciflores (3-4). Base du péricarpe glabre, longue de ± 1mm ; partie corolline longue de ± 2mm, blanche ou rose pâle (paquets de raphides visibles à l'état sec). Étamines 2-3, longues de 2,5 mm. Pistil long de 3 mm. Anthocarpe étroitement elliptique, long de 3-3,5mm, à 5 côtes.

Aldabra, endémique. Plantes variables, parfois naniées sous l'effet du pâturage par les tortues, à inflorescences parfois courtes et axillaires, parfois terminales et amples.



Pl. 19. — *Boerhavia repens* : 1, fleur ; 2, fruit ; 3, rameau en fruits (FF 5458, île Aride). — *Boerhavia crispifolia* : 4, rameau en fruits ; 5, fruit (FF 4660, Aldabra). — *Boerhavia africana* : 6, fruit (Chevalier 3439, Sénégal). (1, 2, 5) (3, 4).



Pl. 20. — *Glinus oppositifolius* : 1, rameau fleuri (Procter 4112, île Aride); 2, fleur; 3, graine (Renvoize 979, Aldabra). — *Mollugo nudicaulis* : 4, plante fleurie; 5, graine (Chapelier s.n°, Madagascar). — *Trianthes portulacastrum* : 6, sommet d'un rameau feuillé; 7, capsule; 8, graine (FF 3094, Réunion). — *Sesuvium portulacastrum* : 9, fleur; 10, graine; 11, détail de l'insertion des feuilles (Cremers 1409, île Glorieuse). (1, 4) (2, 10) (3, 5) (6, 9) (7, 11).

3. **Boerhavia diffusa** L., *Sp. Pl.* : 3 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 264 ; SUMMERH., *Enum.* 287. Type de Ceylan.

Herbe pérenne à racines tubérisées, à rameaux décombants, glabrescents. Limbe orbiculaire à largement ovale, large de 1-2,5 cm, glabre sur les 2 faces, à marge plus ou moins sinueuse, munie de longs poils pluricellulaires. Inflorescences terminales en panicules très ramifiées, à rameaux fins, terminés en cymules pauciflores (2-4 fleurs). Fleurs semblables à celles de *B. repens* mais un peu plus petites, rose pâle. Fruit long de 3-4 mm, étroitement obovale à obconique, parsemé de glandes visqueuses peu nombreuses.

Espèce indigène, peu répandue, trouvée en 1908 à l'île aux Vaches. Sa présence sur cette île est probablement liée aux colonies d'oiseaux de mer qui y nichent.

4. **Boerhavia repens** L., *Sp. Pl.* : 3 (1753) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 233. Type d'Afrique.

Herbe pérenne, prostrée, pouvant former un tapis épais de 20-30 cm, à racine pivotante tubérisée, à rameaux plus ou moins rampants, atteignant 50-70 cm, plus ou moins pubescents. Limbe de forme variable, sub-circulaire, ovale, rhombique ou elliptique, à base obtuse, arrondie ou cordée, de 1-3 cm x 0,5-3 cm, glabre ou très éparsément pileux. Pétiole long jusqu'à 2 cm. Inflorescences souvent courtes (3-5 cm) apparaissant au niveau des nœuds tout au long des rameaux ou sur de courts rameaux latéraux, terminées en cymules contractées de 4-8 fleurs (ou plus). Bractéoles 3, au sommet des pédicelles. Base du périlanthe longue de $\pm 1,5$ mm, couverte de courts poils glanduleux plus ou moins abondants, sommet du périlanthe rose pâle ou rose, long de 2,5-2,7 mm, étalé à l'anthèse. Étamines 2-3, longues de 2,5 mm. Pistil long de 4 mm. Anthocarpe obovale, long de ± 4 mm, à 5 côtes, gluant.

Denis, Cousin, Aride, Desneufs, Farquhar, Aldabra, probablement indigène, les petits fruits gluants étant disséminés par les oiseaux de mer qui nichent au sol. Espèce à vaste répartition sous les tropiques de l'Ancien Monde.

Les racines tubérisées étaient données comme nourriture aux porcs (par ex. à Desnœufs, selon Vesey-Fitzgerald). Au soleil les feuilles prennent une teinte brun-pourpre sombre. *B. insularis* Boj., *Ann. Sc. Nat.* sér. 2, 18 : 188 (1842) correspond assez bien d'après la description à *B. repens*. Les syntypes provenant d'Agalega, de Diego Garcia, des Comores et des Seychelles n'ont pas été retrouvés.

Nom créole : Patate cauvain.

Nyctaginaceae cultivées ou subspontanées

Mirabilis jalapa L.

Herbe dressée haute de 30-70 cm à feuilles opposées. Fleurs jaunes ou pourpres, hermaphrodites, actinomorphes, entourées à la base par un involucre simulant un calice (parfois plusieurs fleurs groupées dans un involucre). Périlanthe long de 3-4 cm, subdivisé par une constriction en une partie basale plus ou moins tubuleuse, renflée, et une partie distale corolline à limbe étalé, circulaire, plus ou moins profondément 5-lobé. Étamines 3-5, exsertes. Stigmate densément fimbrié. Anthocarpe à paroi plus ou moins épaisse, visqueuse.

Mahé, Silhouette, etc., plante ornementale cultivée et parfois plus ou moins subspontanée, par exemple à La Passe et à Grand Barbe (Silhouette). Originaire du Pérou.

Nom créole et commun : Belle de nuit.

BOUGAINVILLEA Commers. ex Jussieu

Arbustes sarmenteux plus ou moins grimpants, souvent munis de fortes épines. Feuilles alternes, cordées à elliptiques, glabres ou pubescentes à la face inférieure. Fleurs hermaphrodites, groupées par 3, accompagnées chacune d'une bractée plus ou moins vivement colorée. Péricarpe tubuleux, verdâtre ou grisâtre, un peu étalé au sommet et à 5 lobes alternant avec de petites dents. Étamines 5 à 8, incluses. Stigmate inclus, linéaire, plus ou moins papilleux-fimbrié d'un côté. Fruit : anthocarpe restant fixé à la bractée florale.

Genre d'une douzaine d'espèces originaires d'Amérique du Sud. Plusieurs d'entre elles sont des plantes ornementales très spectaculaires, répandues en culture dans les pays tropicaux et jusque dans la région méditerranéenne. Aux Seychelles, 2 espèces, des cultivars et des hybrides ont été introduits. On peut citer :

Bougainvillea spectabilis Willd., un arbuste grimpant à croissance vigoureuse, à limbe pubescent et bractées pourpres ou orangées. Cette espèce n'est pas très florifère dans les régions à climat humide et ne semble pas très répandue aux Seychelles. Originaires du Brésil.

Bougainvillea x specto-glabra cv. **Mary Palmer**, serait une chimère (ou hybride de greffe) apparue au jardin botanique de Calcutta au siècle dernier. Elle porte en mélange des fleurs à bractées pourpres et d'autres à bractées blanches qui apparaissent d'une façon plus ou moins aléatoire.

Bougainvillea glabra Choisy, est un arbuste moins vigoureux que *B. spectabilis*, à feuilles glabres, à bractées d'un pourpre vif et sa floraison est presque continue. Il en existe des variétés à bractées blanches. L'espèce est fréquemment cultivée aux Seychelles.

Bougainvillea x buffiana Holtum et Standl., est un hybride entre *B. peruviana* et *B. glabra*. Les bractées changent de couleur, passant du carmin ou de l'orange au mauve pâle.

Nom créole (pour l'ensemble des formes) : Villéa.

AIZOACEAE

Herbes annuelles ou pérennes, ou arbustes. Feuilles simples, opposées ou alternes, souvent charnues ou succulentes. Stipules réduites ou absentes. Inflorescences cymeuses. Fleurs ♂ (rarement unisexuées), actinomorphes, soit à périanthe simple, à (4-) 5 tépales libres ou plus ou moins soudés, soit à périanthe double apparemment formé de sépales et de pétales (dans ce cas les pétales sont en réalité des staminodes pétaloïdes). Étamines 5, ou moins nombreuses ou très nombreuses, libres, ou groupées en faisceaux ou à filets soudés à la base, parfois les étamines externes transformées en staminodes plus ou moins pétaloïdes. Anthères à déhiscence longitudinale. Ovaire supère ou infère, 1-2 à 20-loculaire, à placentation axile, basale ou pariétale. Ovules généralement nombreux (rarement solitaires) par loge, anatropes ou campylotropes. Styles aussi nombreux que les loges. Fruits : capsules loculicides, septicides ou circumscissiles, ou fruits nuciformes ou drupacés. Graines parfois arillées, albuminées, à embryon courbe.

Dans plusieurs Flores récentes, les *Aizoaceae sensu lato*, sont subdivisées en *Molluginaceae*, *Aizoaceae sensu stricto*, *Mesembryanthemaceae* et *Tetragoniaceae*. Des auteurs préconisent aussi une subdivision plus simple, en *Molluginaceae* et *Aizoaceae* (incl. *Mesembryanthemaceae* et *Tetragoniaceae*). Les *Sesuvium* sont placés traditionnellement dans les *Aizoaceae sensu stricto*, mais certains auteurs proposent au contraire de les inclure dans les *Molluginaceae* (Hofmann, *Bot. Jahrb.* 93 : 300, 1973). La systématique de ce groupe n'étant pas encore définitivement établie, il est traité ici comme *Aizoaceae sensu lato*.

Famille comprenant environ 140 genres et 1200 espèces dont un grand nombre sont originaires d'Afrique du Sud. Aux Seychelles, 4 genres.

- 1 — Herbe sans tige développée, à feuilles en rosette basale, à inflorescences dressées 1. *Mollugo*
— Herbe à tige développée, plus ou moins prostrée, à feuilles opposées ou verticillées 2
2 — Feuilles verticillées ou opposées. Graines munies d'un appendice filiforme blanc 2. *Glinus*
— Feuilles opposées, graines sans appendice filiforme 3
3 — Limbe étroitement obovale ou oblong, succulent. Fleurs pédicellées 3. *Sesuvium*
— Limbe obovale à subcirculaire. Fleurs sessiles, incluses dans une gaine stipulaire 4. *Trianthema*

1. *Mollugo* L.

Sp. Pl. : 89 (1753).

Herbes annuelles glabres à feuilles basales ou en faux verticilles, à stipules petites. Inflorescences axillaires, cymeuses. Fleurs ♀, petites, à 5 tépales libres, quinconciaux. Pétales absents. Étamines 3-5, libres. Ovaire supère, 3-5-loculaire à ovules nombreux par loge, en placentation axile. Fruits : capsules loculicides. Graines sans strophiole.

Genre pantropical d'environ 15 espèces. Aux Seychelles, une espèce.

Mollugo nudicaulis Lam., *Encycl.* 4 : 234 (1797); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 148. Type de l'île Maurice.

Herbe à feuilles basales en rosette étalée, sans tige feuillée développée. Limbe glabre un peu charnu, obovale ou étroitement obovale, arrondi au sommet, de 1-4 x 0,5-2 cm, à marge entière. Inflorescences dressées, hautes de 3-30 cm, ramifiées, à branches grêles. Fleurs larges d'environ 4 mm, à pédicelle long de 1-7 mm. Tépales 5, elliptiques, longs de 1,5-2 mm, blanchâtres. Étamines 5, longues de ± 1,3 mm. Ovaire ovoïde, 3-loculaire, long de ± 1,5 mm à 3 stigmates courts. Capsule entourée par le périanthe persistant et à peine plus longue que lui. Graines sub-circulaires, larges de ± 0,7 mm, à tégument noir, orné de rangées de tubercules plus ou moins proéminents à base polygonale.

Assomption. Probablement introduite. Espèce pantropicale.

2. *Glinus* L.

Sp. Pl. : 463 (1753)

Herbes annuelles, plus ou moins prostrées, parfois un peu charnues. Feuilles alternes, opposées ou verticillées. Fleurs fasciculées aux nœuds, pédicellées. Périanthe à 5 tépales libres, quinconciaux. Pétales absents. Staminodes jusqu'à 8, parfois pétaloïdes, ou absents. Étamines 3-∞, libres. Ovaire supère, 3-5-loculaire à nombreux ovules par loge, en placentation axile. Stigmates sessiles. Capsule loculicide. Graines à funicule épaissi en strophiole et prolongé au-delà du hile en un appendice filiforme.

Genre pantropical d'environ 10 espèces. Aux Seychelles, 1 espèce.

Glinus oppositifolius (L.) A. DC., *Bull. Herb. Boissier sér.* 2, 1 : 559 (1901); MARAIS, *Fl. Mascar.* fam. 104 : 9 (1990). Type de Ceylan.

— *Mollugo oppositifolia* L., *Sp. Pl.* : 89 (1753); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 148.

Herbe dressée ou plus ou moins couchée, à tiges longues de 2-3 cm jusqu'à 30 cm, glabres sauf les parties jeunes et les aisselles des feuilles. Feuilles opposées inégales, ou par 4-6 en faux verticilles.

Limbe glabre, étroitement elliptique, de 0,5-4,5 cm x 0,25-1,5 cm, à marge munie de très petites dents plus ou moins espacées. Fleurs groupées aux nœuds, à pédicelles longs de (1,5-) 3-6 mm. Tépalés 5, elliptiques, longs de $\pm 3,5$ mm, verdâtres. Étamines 5 et 5 staminodes, longs de ± 2 mm. Capsule entourée par le périanthe persistant, déhiscente en 3 valves longues de ± 3 mm, à columelle persistante. Graines comprimées, sub-réniformes, longues de 0,5 mm, à tégument brillant, orné de petits tubercules arrondis, à strophiole prolongé en un appendice filiforme blanchâtre.

La Digue, Frégate, Aride, Cousin, Aldabra, probablement indigène, peu commune sauf localement à Aldabra. Espèce largement répandue sous les tropiques. A Aldabra la plante est abondante, en saison des pluies, au bord des mares temporaires. Elle peut rester de taille minuscule, haute de 2-3 cm et faire son cycle complet en quelques semaines (*Fl. Ald.* : 149).

3. *Sesuvium* L.

Syst. Nat. ed. 10 : 1058 (1759)

Herbes charnues, dressées ou plus ou moins prostrées, annuelles ou pérennes. Feuilles alternes ou opposées non stipulées. Fleurs axillaires, solitaires. Réceptacle obconique formant un court tube surmonté de 5 tépalés en préfloraison quinconciale (pétales absents). Étamines $5-\infty$, insérées à la base des tépalés. Ovaire supère, 2-3-loculaire, à 2-3 styles. Ovules nombreux, en placentation axile. Capsule à déhiscence circumscissile, à opercule plus ou moins ovoïde. Graines noires, parfois couvertes partiellement d'une fine pellicule de nature arillaire.

Genre de 6-7 espèces, des régions littorales, dont une, pantropicale, présente aux Seychelles.

***Sesuvium portulacastrum* (L.) L., loc. cit. ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 145.** Type de Curaçao.

Herbe pérenne glabre à tiges plus ou moins couchées et redressées, un peu lignifiées à la base avec l'âge. Feuilles opposées à limbe succulent, étroitement oblong à obovale, long de 1-3 cm, atténué en un court pétiole ; celui-ci à marges membraneuses plus ou moins élargies et à base amplexicaule. Fleurs à pédicelle long de 0,5-1 cm. Tépalés (4-) 5, de longueur inégale, étroitement triangulaires, aigus, longs de 4,5-7 mm, mucronés dorsalement près du sommet, verts à l'extérieur, roses ou rougeâtres à l'intérieur. Étamines 20-25, longues de 3,5-4 mm. Ovaire ovoïde long de $\pm 2,5$ mm, à 3 styles longs de ± 2 mm. Capsule longue de ± 4 mm à déhiscence circulaire. Graines peu nombreuses, comprimées latéralement, plus ou moins orbiculaires, larges de $\pm 1,5$ mm, à tégument noir très finement réticulé sauf quelques stries plus visibles au-dessus de l'emplacement du micropyle, partiellement recouvert d'une pellicule s'étendant à partir du hile sur chaque face de la graine.

Aldabra, Astove, Cosmoledo, St Pierre, etc., probablement indigène. Plante pantropicale des rivages marins. Selon *Fl. Ald.* : 145, elle peut être consommée en salade.

Nom créole : Pourpier.

4. *Trianthema* L.

Sp. Pl. : 223 (1753)

Herbes prostrées ou ascendentes, à tiges charnues. Feuilles opposées, celles d'une même paire souvent inégales. Pétiole à base membraneuse élargie souvent soudée en gaine avec celle du pétiole opposé et formant un lobe stipuliforme. Fleurs axillaires, solitaires ou fasciculées. Réceptacle formant

un tube court et surmonté de 5 tépales mucronés (pétales absents). Étamines 5-∞, insérées sur le tube du réceptacle. Ovaire supère, inclus dans le tube du réceptacle, 1-loculaire, à 2-∞ ovules sur un placenta pariétal. Capsule circumscissile à opercule tronqué.

Genre pantropical d'environ 10 espèces dont une existe aux Seychelles.

Trianthema portulacastrum L., *Sp. Pl.* : 223 (1753); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 146. Syntypes de Jamaïque et Curaçao.

Herbe annuelle, rampante, plus ou moins charnue, à tiges longues de 20-50 cm, à entre-nœuds pubescents. Feuilles d'une même paire très inégales, l'une environ 3 fois plus longue que l'autre. Limbe largement obovale à sub-circulaire long de 0,5-3 cm, à marge teintée de rouge. Pétioles 0,3-1,5 cm, formant à leur base une gaine membraneuse. Gaine munie de 2 lobes deltoïdes, stipuliformes. Fleurs solitaires axillaires, incluses dans la gaine, le réceptacle étant soudé à celle-ci et au pétiole adjacent. Tépales 5, membraneux, longs de ± 4 mm, blanchâtres, à mucron apical dorsal. Étamines environ 15, longues de 2-3,5 mm. Tube du réceptacle long de ± 1 mm. Ovaire à 1 placenta portant environ 10 ovules. Capsule dont la base reste membraneuse et incluse dans le réceptacle. Opercule devenant charnu puis induré, enfermant 1 ou 2 graines par un diaphragme incomplet, au niveau de la zone d'abscission. Graines emprisonnées dans l'opercule, disséminées avec celui-ci, les autres graines étant libérées isolément par la base de la capsule. Graines orbiculaires, larges de ± 1,8 mm, à tégument orné de crêtes irrégulières, d'apparence terne car recouvert d'une fine pellicule.

Aldabra, probablement indigène, très rare. Espèce pantropicale. Trouvée à Aldabra seulement sur l'île Chalen, dans le lagon (*Fl. Ald.* : 146).

CACTACEAE

Plantes charnues, succulentes, généralement dépourvues de feuilles à l'état adulte, sauf *Pereskia*, herbacées ou arborescentes. Tiges vertes assimilatrices, cylindriques ou aplaties, munies d'épines groupées sur des aréoles, parfois axes massifs, colonnaires ou sphériques. Fleurs naissant sur (ou près) des aréoles, ♂, actinomorphes ou zygomorphes. Périclype à pièces insérées en spirale, plus ou moins nombreuses, pétales, libres ou soudées en tube à la base, souvent brillamment colorées. Étamines nombreuses, insérées à la base du périclype. Anthères biloculaires à déhiscence longitudinale. Ovaire infère, uniloculaire, à 2-nombreux placenta pariétaux à nombreux ovules anatropes. Style simple divisé en branches stigmatiques au sommet. Fruits : généralement des baies à nombreuses graines incluses dans une pulpe.

Famille comprenant 50 à 150 genres selon les auteurs et peut-être 2000 espèces, surtout des régions arides et désertiques d'Amérique tropicale. Les seules Cactacées répandues en dehors d'Amérique, sont des espèces du genre *Rhipsalis* dont une est indigène aux Seychelles.

Plusieurs espèces exotiques sont occasionnellement cultivées :

Pereskia grandifolia Haw.

Arbuste haut de 3-4 m à tronc épineux épais de 10-15 cm, à feuilles charnues longues de ± 10 cm. Fleurs d'environ 3 cm de diamètre, rose-pourpre. Originaires du Brésil. Cultivé au jardin botanique de Mahé.

Opuntia vulgaris Mill.

Arbuste, parfois arborescent et haut de 5-6 m, à tronc épais de 20-30 cm, à articles aplatis charnus, obovales ou oblongs, longs jusqu'à 30 cm, épineux. Fleurs jaunes larges de 6-7 cm. Fruit elliptique, rougeâtre, long de 5-7 cm. Originaire d'Amérique du Sud. Mahé, occasionnellement cultivé.

Noms communs : Raquette, Figue de Barbarie.

Hylocereus undatus (Haw.) Britton et Rose

Plante lianescente à racines adventives, à tige trigone ailée à bord ondulé. Fleurs blanches en cornet, longues de 15-20 cm, s'ouvrant la nuit. Originaire d'Amérique. Cultivée au jardin botanique de Mahé et ailleurs dans des jardins.

Bailey cite encore *Cereus grandiflorus* L. dont le nom correct est maintenant *Selenicereus grandiflorus* (L.) Britton et Rose. C'est un autre cactus grim pant, à tiges parcourues par 5-8 côtes peu prononcées et à grandes fleurs blanches, qui n'a pas été vu récemment aux Seychelles.

Remarque : des Euphorbiacées cultivées, comme *Euphorbia lactea* Haw., peuvent à première vue être confondues avec des Cactacées, d'où leur nom d'*Euphorbes cactiformes*. Elles s'en distinguent facilement par la présence de latex blanc dans leurs tissus.

Rhipsalis Gaertn.

Fruct. 1 : 137 (1788)

Herbes pérennes, aphyllées, terrestres ou épiphytes, à tiges charnues cylindriques ou anguleuses, plus ou moins lignifiées à la base. Aréoles petites portant des aiguillons ou des soies raides, parfois inermes. Fleurs petites, à réceptacle charnu surmonté de (5-) 7-10 (-15) lobes dont les internes sont pétaloïdes. Étamines 10-30, libres, insérées au bord d'un disque nectarifère. Ovaire infère, soudé au réceptacle. Fruit : baie à péricarpe blanchâtre, rose ou rouge, pulpeux, visqueux, contenant des graines peu nombreuses.

Genre d'environ 50 espèces, presque toutes américaines, dont une existe aussi aux Seychelles.

Rhipsalis baccifera (J. Mill.) Stearn, *Cact. Journ.* 7 : 107 (1939). Type de l'Inde.

— *R. cassutha* Gaertn., *loc. cit.*; BAKER, *F.M.S.* : 133 (« cassutha »); SUMMERH., *Enum.* : 279.

Herbes terrestres (saxicoles) à tiges plus ou moins dressées, ou épiphytes à tiges pendantes. Rameaux verts formés d'articles cylindriques longs jusqu'à 30 cm et de 3-6 mm de diamètre. Plantes juvéniles à aréoles portant de fins aiguillons longs de 3-5 mm. Plantes âgées souvent pratiquement inermes. Fleurs solitaires ou géminées, sessiles ou un peu enfoncées dans le rameau, d'environ 5 mm de diamètre, à 3-5 pièces externes sépaloides et 4-6 pièces internes pétaloïdes, longues de ± 3 mm, blanchâtres. Étamines environ 20, longues de ± 2,5 mm. Ovaire ovoïde, long de ± 3 mm. Style à 3-5 stigmates. Baie blanchâtre à rose pâle, translucide, à pulpe visqueuse. Graines anguleuses, longues de ± 1 mm.

Mahé, Silhouette, Félicité, etc., indigène, peu commune. L'espèce est aussi répandue en Amérique et en Afrique tropicales, à Madagascar, aux Comores, aux Mascareignes et à Ceylan. Elle pousse dans les fissures des rochers ou en épiphyte sur les branches des arbres.

CHENOPODIACEAE

Herbes annuelles ou pérennes, rarement petits arbres, à feuilles simples alternes (rarement opposées), non stipulées, à tiges parfois charnues et aphyllées, articulées. Fleurs groupées en cymes ou glomérules eux-mêmes assemblés en inflorescences spiciformes racémiformes, paniculiformes, ou fleurs solitaires. Fleurs petites, vertes ou grisâtres, ♂ ou unisexuées, actinomorphes. Périanthe simple (parfois absent) à 2-3-5 tépales presque libres, imbriqués, ou soudés en tube ou en utricule, persistants. Étamines en même nombre que les tépales ou les lobes et opposées à eux, ou moins nombreuses, à filets libres ou soudés à la base. Anthères dorsifixes biloculaires, à déhiscence longitudinale. Ovaire supère (ou semi-infère), uniloculaire. Style simple ou absent, à 2 stigmates filiformes, parfois 3 ou 4. Ovule 1, campylotrope, en placentation basale. Fruits : akènes, utricules ou capsules circumscissiles, généralement inclus dans le périanthe persistant. Graines à embryon circulaire ou en fer à cheval entourant l'albumen, ou spirale et à albumen réduit.

Famille d'une centaine de genres et d'environ 1500 espèces, des régions tropicales et tempérées, surtout des zones salées (beaucoup d'espèces halophiles). Aux Seychelles, 2 genres.

Bailey cite aussi *Beta vulgaris* L., dont une variété, la betterave rouge (var. *esculenta* Salisb. f. *rubra* DC.) a peut-être été cultivée aux Seychelles comme plante potagère.

- Herbes de terre ferme, à feuilles bien développées 1. *Chenopodium*
- Herbes des marécages salés du littoral, à tiges aphyllées formées d'articles succulents 2. *Salicornia*

1. *Chenopodium* L.

Gen. Pl., ed. 5 : 103 (1754)

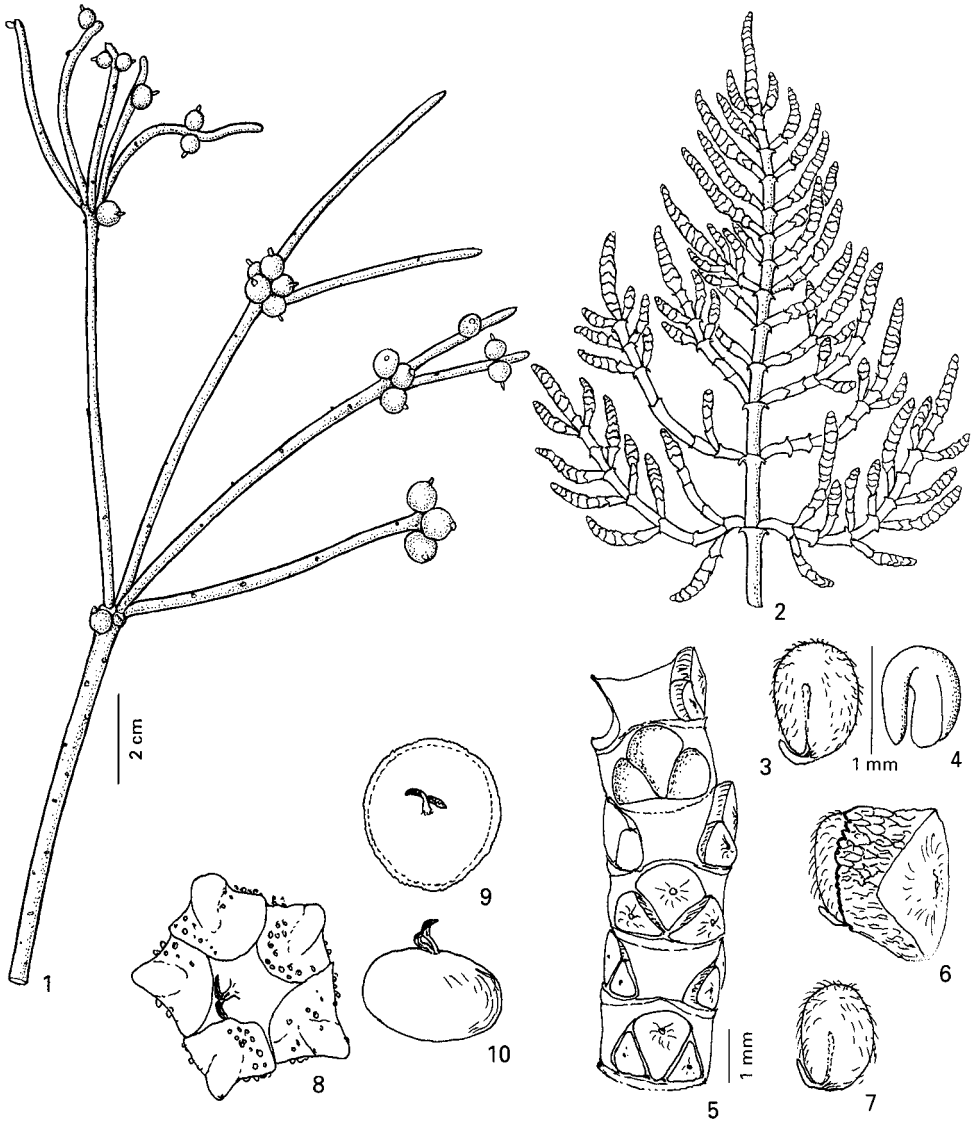
Herbes ou arbustes. Limbe de forme variée, à marge entière, dentée, irrégulièrement lobée ou disséquée, à indument de poils vésiculeux (donnant un aspect farineux) ou simples, ou à glandes sessiles. Inflorescences paniculiformes. Périanthe à 3-5 lobes à nervure médiane souvent plus ou moins carénée ou ailée (parfois à appendices ou frangée). Étamines 5 ou absentes. Ovaire globuleux, ovoïde ou comprimé, à 2 stigmates. Utricule membraneux. Graines plus ou moins aplaties, horizontales ou verticales. Embryon plus ou moins circulaire. Albumen présent.

Genre d'environ 250 espèces des régions tempérées et tropicales. Aux Seychelles, 2 espèces.

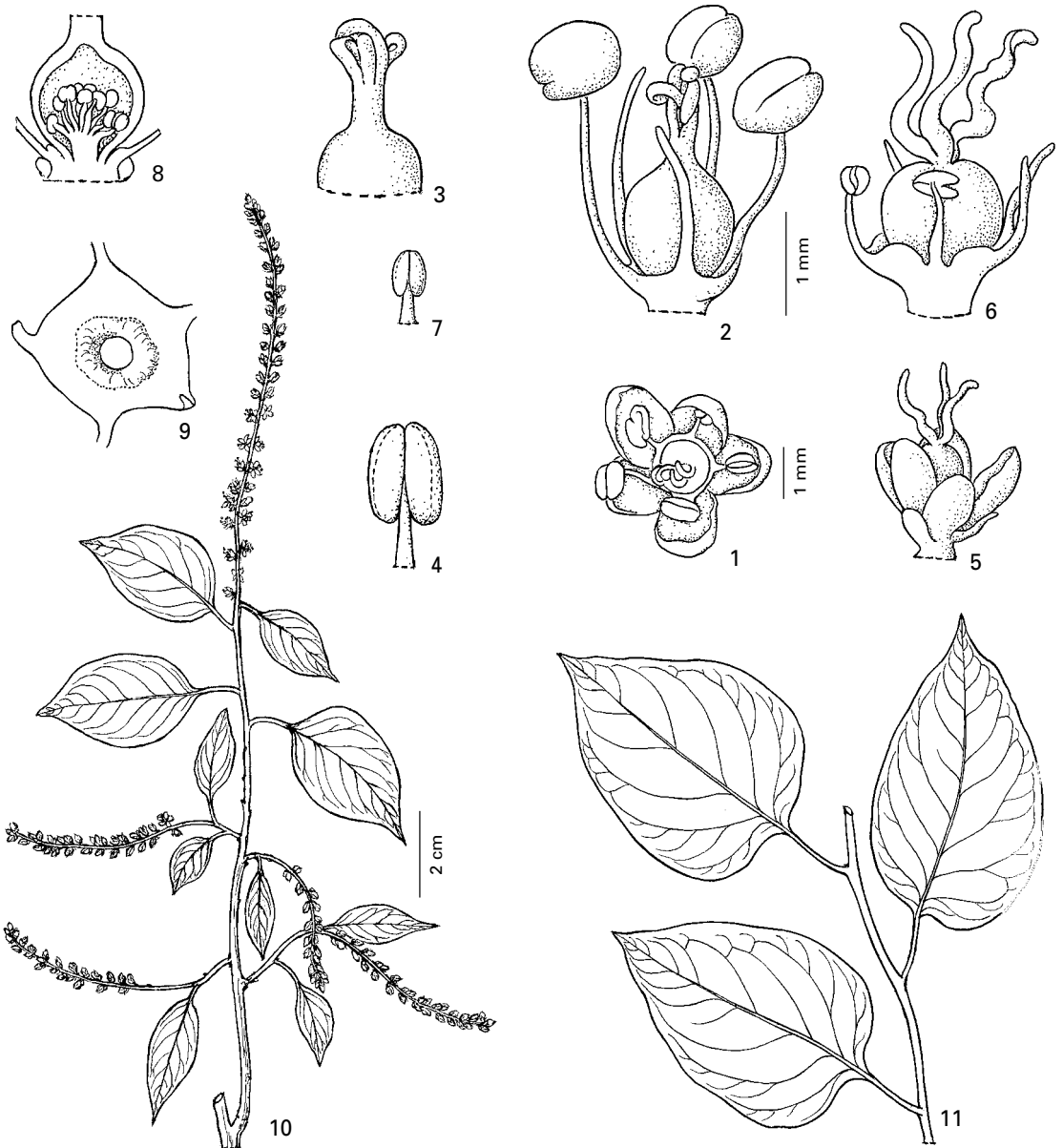
- Feuilles blanchâtres, d'aspect farineux dessous. Plante non odorante 1. *C. album*
- Feuilles vertes à petites glandes jaune pâle translucides, dessous.
Plante très odorante 2. *C. ambrosioides*

1. *Chenopodium album* L., *Sp. Pl.* : 219 (1753). Type probablement d'Europe.

Herbe annuelle ou bisannuelle haute de 0,1-0,5 (- 1,5) m. Limbe ovale, elliptique à obovale, plus ou moins arrondi au sommet, en coin à la base, longuement pétiolé, de 2-8 x 1-5 cm, réduit à 1 cm x 0,5 cm, ou moins, près des inflorescences, à marge entière ou sinueuse, ou portant plusieurs dents irrégulières, courtes, espacées, glabre dessus, à face inférieure couverte de grosses vésicules hyalines (rétractées après dessiccation et apparaissant comme de petites cupules blanches, sur herbier). Glomérules blanchâtres, larges de 2-4 mm, sessiles, espacés ou plus ou moins groupés sur les axes d'inflorescences, ceux-ci formant une panicule. Tépales 5, soudés sur environ la moitié, carénés au dos, couverts de vésicules. Périanthe fructifère large de \pm 2 mm. Utricule à paroi fragile, translucide. Graines lenticulaires horizontales (aplaties selon l'axe longitudinal de la fleur), larges de \pm 1,2 mm, noires, luisantes, à surface presque lisse (sillons radiaires peu marqués à la face inférieure).



Pl. 21. — *Rhipsalis baccifera* : 1, rameau en fruits (FF 4015, Ile Félicité). — *Salicornia pachystachya* : 2, rameau en début de fructification; 3, 4, graine et embryon (Fryer 49, Aldabra); 5, détail d'un épi en fruits; 6, 7, fruit et graine (Decary 8569, Madagascar). — *Chenopodium album* : 8, fruit entouré des tépales persistants; 9, 10, fruit vu de dessus et de profil (FF 3589). (1, 2) (3, 4, 6 à 10).



Pl. 22. — *Deeringia spicata* : 1, fleur ♂; 2, fleur ♂ sans le périanthe; 3, 4, pistillode et étamine isolés; 5, fleur ♀; 6, fleur ♀ sans le périanthe; 7, staminode; 8, coupe longitudinale de l'ovaire; 9, cupule staminale vue de dessus; 10, rameau fleuri; 11, feuilles d'un rameau stérile (FF 4559, Aldabra). (1, 5) (2, 3, 4, 6 à 9) (10, 11).

Mahé, naturalisée, peu commune. Originaire des régions tempérées de l'Ancien Monde, devenue cosmopolite. Mauvaise herbe des bords de route, des terrains vagues.

2. **Chenopodium ambrosioides** L., *Sp. Pl.* : 219 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 270; SUMMERH., *Enum.* : 287. Type d'Espagne.

Herbe dégageant une forte odeur aromatique, annuelle ou de courte longévité, haute de 0,4-1 m, verte ou plus ou moins rougeâtre, à tiges faiblement pubescentes. Limbe étroitement ovale ou elliptique, aigu au sommet, atténué à la base, de 3-10 cm x 0,8-3 cm (réduit à 7 x 2 mm ou moins au niveau des inflorescences), à marge entière ou irrégulièrement sinueuse à dentée-disséquée, glabre dessus, parsemé dessous de petites glandes sessiles, jaunes, transparentes. Glomérules formés de 4-5 fleurs, larges de 2-3 mm (ou fleurs isolées), sessiles, un peu espacés sur les axes d'inflorescences ; ceux-ci formant des panicules très ramifiées. Tépalés 3-5, soudés sur environ la moitié. Utricule à paroi membraneuse transparente. Graines lenticulaires, larges de $\pm 0,7$ mm, à testa lisse.

Mahé, naturalisée. Il en existe seulement 2-3 échantillons anciens (*Boivin* s.n°, P, *Thomasset* 143, K). Originaire d'Amérique du Sud, devenue pantropicale, introduite aux Seychelles probablement pour ses propriétés médicinales (vermifuge). N'a pas été retrouvée récemment.

L'espèce est signalée par Bailey (*List of the Flowering Plants and Ferns...* : 2 (1971)) sous le nom de *C. anthelminthicum* L. qui est un synonyme.

Noms communs : Ambrosine, Botfrys, Semen-contra (selon Bailey).

2. **Salicornia** L.

Sp. Pl. : 3 (1753)

Herbes ou arbrisseaux annuels, à tiges aphyllées formées d'articles successifs, verts, succulents, le sommet de chaque article formant une cupule à 2 dents opposées qui renferme la base de l'article suivant. Inflorescences terminales et axillaires en épis cylindriques formés d'une succession d'articles fertiles très courts et serrés. Fleurs très petites, ♂, groupées par 3-7, chaque article portant 2 groupes opposés de fleurs. Péricarpe simple formant un utricule plus ou moins obpyramidal, dont la face externe visible s'ouvre par un pore d'où émergent le style et les étamines. Étamines généralement 2. Bases des utricules plus ou moins soudées entre elles et au rachis. Fruit à péricarpe épaissi, spongieux au sommet. Graine à testa couvert de poils plus ou moins oncinés. Embryon courbé en U, albumen absent ou presque nul.

Genre d'une trentaine d'espèces des zones marécageuses salées du littoral des pays tropicaux et tempérés ou des dépressions salées intérieures. A Aldabra, une espèce.

Salicornia pachystachya Bunge ex Ung.-Sternb., *Syst. Salicorn.* : 51 (1866); HEMSLEY, *B.M.I.K.* 1919 : 129 (1919); BRENAN, *F.T.E.A.* *Chenopod.* : 21 (1954). Type : *Boivin* s.n°, Madagascar, Hb Bunge (LE, holo, non vu ; P, iso).

— *Arthrocnemum pachystachyum* (Bunge ex Ung.-Sternb.) A. Chev., *Rev. Bot. Appl.* 2 : 748 (1922)* ; CAVACO, *F.M.C.* *Chenopod.* : 10 (1954); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 246.

Herbe annuelle (ou plus ou moins bisannuelle), haute de 20-50 cm, à tige principale plus ou moins dressée, épaisse de 0,5-0,8 cm à la base, à rameaux latéraux opposés, formés d'articles successifs longs

* Cette combinaison erronée sous *Arthrocnemum* est due à une confusion de spécimens de *Salicornia pachystachya* (*Boivin* 2370, *Diégo-Suarez*) et *Arthrocnemum indicum* (Willd.) Moq. (= *Halosarcia indica* (Willd.) P.G.Wilson) (*Pervillé* 661, *Geay* 6054, P).

de 0,8-1 cm. Épis cylindriques longs de 3-7 cm et de 4-5 mm de diamètre à pleine maturité (le parenchyme des articles succulents se transforme en une moelle aërifère qui permet à un épi détaché de flotter). Fruits groupés par 3 (le central plus gros que les 2 latéraux) formés par le périlanthe transformé en moelle, contenant à sa base la graine (la déhiscence se produit par séparation du sommet du fruit de sa base soudée au rachis ; cette dernière forme des alvéoles visibles après la chute des fruits). Graine en partie incluse dans le fruit, longue de ± 1 mm, à testa couvert de poils à extrémité en crochet.

Aldabra, indigène, rare. Il en existe une seule récolte, *Fryer* 49, 1908 (K), provenant probablement de l'estran à la périphérie du lagon (selon *Fl. Ald*), au lieu-dit « Grand Cavalier ».

Note taxonomique : Le spécimen *Fryer* 49 est en fleurs et ne montre qu'à la base de quelques épis la formation caractéristique de fruits groupés par 3 dans des alvéoles (les épis n'ayant pas encore développé leur moelle aërifère, n'ont pas leurs dimensions définitives et sont écrasés en hercier). A ce stade la plante ressemble à *Salicornia perrieri* A. Chev. dont le type est aussi un spécimen immature. Cette espèce semble ne se distinguer de *S. pachystachya* que par ses épis plus fins, d'un diamètre d'environ 2,5 mm. Plusieurs auteurs estiment qu'elle devrait être réunie à *S. pachystachya* : Capuron (in *sched* , « tout au plus une simple forme de *S. pachyst.* »), Tölken (selon *Fl. Ald*). Quoi qu'il en soit, je rattache provisoirement la plante d'Aldabra à *S. pachystachya*, dans l'attente de la récolte d'échantillons en fin de fructification montrant la dimension définitive des épis.

Cette espèce existe aussi sur la côte d'Afrique de l'Est et la côte ouest de Madagascar.

AMARANTHACEAE

Herbes, arbustes (parfois plus ou moins grimpants), rarement arbres, à feuilles simples, alternes ou opposées, non stipulées. Inflorescences spiciformes ou racémiformes, allongées ou globuleuses, axillaires ou terminales. Fleurs petites, ♀, ou unisexuées, actinomorphes. Périlanthe simple (non différencié en sépales et pétales) généralement à 5 tépales libres, égaux ou inégaux, membraneux ou scarieux. Étamines (3-) 5, généralement en même nombre que les tépales et opposées à eux, à filets libres ou soudés en cupule ou en tube, alternant parfois avec des lobes stériles de forme variée. Anthères dorsifixes, introrsés, à déhiscence longitudinale, uni- ou biloculaires. Ovaire supère, uniloculaire à 1-∞ ovules campylotropes. Style filiforme ou nul à stigmat simple ou en 2-4 branches. Fruits : baies, akènes, utricules (à paroi très mince), capsules (souvent circumscissiles), souvent entourés par le périlanthe persistant. Graines à embryon circulaire entourant l'albumen.

Famille d'environ 65 genres et 1000 espèces surtout des régions tropicales, comprenant plusieurs espèces ornementales. Aux Seychelles, 8 genres sont représentés. Bailey cite de plus 2 plantes ornementales dont il n'y a pas d'échantillons :

Iresine herbstii Lindl., une herbe dioïque pérenne à tiges assez succulentes, à feuilles opposées. Limbe plus ou moins orbiculaire, émarginé au sommet, de couleur panachée, pourpre à nervures roses ou vert à nervures jaunes. Inflorescences très ramifiées en panicules longues de 10-20 cm. Fleurs longues de ± 1 mm. Originaire d'Amérique du Sud.

Gomphrena globosa L., une herbe annuelle plus ou moins couchée à la base, à feuilles opposées longues de 2-12 cm. Inflorescences terminales, globuleuses d'environ 2 cm de diamètre, blanchâtres, roses ou rouge sombre, chacune sustentée par 2 feuilles opposées. Amérique tropicale.

Nom créole : Immortelle.

- 1 — Anthères uniloculaires. Herbe à feuilles opposées, à inflorescences globuleuses, blanchâtres 8. *Alternanthera*
- Anthères biloculaires 2
- 2 — Ovaire pluri-ovulé 3
- Ovaire uni-ovulé 4
- 3 — Arbuste sarmenteux, plus ou moins grimpant. Épis à fleurs espacées, jaune verdâtre 1. *Deeringia*
- Herbe dressée. Épis denses, blanchâtres, brillants 2. *Celosia*
- 4 — Feuilles alternes 5

- Feuilles opposées 7
- 5 — Fleurs à tépales laineux 6. **Aerva**
- Fleurs à tépales glabres 6
- 6 — Fleurs ♀. Petite herbe haute de 10-40 cm 3. **Lagrezia**
- Fleurs unisexuées. Herbes robustes atteignant 1-1,5 m de hauteur 4. **Amaranthus**
- 7 — Fleurs en cymules triflores, munies d'épines crochues 5. **Cyathula**
- Fleurs solitaires à l'aisselle d'une bractée, à bractéoles terminées par une épine non crochue 7. **Achyranthes**

1. **Deeringia** R. Br.

Prodr. : 413 (1810)

Arbustes sarmenteux à feuilles alternes, à inflorescences terminales ou axillaires en épis ou racèmes. Fleurs ♂ ou unisexuées. Périanthe à 5-6 tépales. Étamines (4-) 5 (-6) à filets soudés à la base en une courte cupule, à anthères biloculaires. Ovaire sessile ou à court gynophore. Style court à (2-) 3 (-4) branches stigmatiques. Ovules nombreux, à long funicules, en placentation basale. Fruit bacciforme.

Genre d'une dizaine d'espèces paléotropicales. À Aldabra, une espèce.

Deeringia spicata (Thouars) Schinz, in Engl. et Prantl, *PFLANZENFAM.* ed. 2, 16c : 27 (1934). Type : *Thouars* s.n°, Madagascar (P, holo).

- *Lestibudesia spicata* Thouars, *Hist. Veg. Iles Aust. Afr.* : 53, t. 16 (1806).
- *Celosia spicata* (Thouars) Spreng., *Syst.* 1 : 815 (1825); CAVACO, *F.M.C.*, Amaranthacées : 10 (1954).
- *Deeringia polysperma* auct. non (Roxb.) Moq. : FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 243.

Arbuste dioïque sarmenteux à tige principale longue de 1-4 m, atteignant une épaisseur de 5 cm à la base, à rameaux souples retombants ou prenant appui sur la végétation environnante. Limbe ovale, courtement acuminé au sommet, arrondi ou courtement cunéiforme à la base, de 3-10 cm x 2-7 cm, glabre, à marge entière. Épis longs de 5-10 cm. Bractées elliptiques longues de ± 1,6 mm. Bractéoles 2, plus ou moins opposées à la base du calice, longues de ± 1 mm. Tépales jaune verdâtre, imbriqués, membraneux, plus ou moins en capuchon au sommet. Fleurs ♂ à tépales longs de 2-2,5 mm. Cupule staminale longue de ± 0,25 mm, épaissie en disque annulaire autour de la base de l'ovaire. Étamines longues de ± 2,5 mm. Ovaire (non fonctionnel) globuleux surmonté d'un style court à 4 stigmates grêles restant plus ou moins accolés. Ovules 20-25. Fleurs ♀ à tépales longs de 1,7-2 mm. Staminodes longs de ± 1 mm. Ovaire de ± 1,3 mm de diamètre surmonté de 3 stigmates longs de ± 1,5 mm, déployés à l'anthèse. Ovules, environ 25. Fruit bacciforme, à paroi charnue, tardivement déhiscent selon une ligne circulaire transversale sub-médiane.

Aldabra, indigène, peu commun. Existe aussi à Madagascar (*Richard* 199, *Boivin* 2290, *Diégo-Suarez*, classés sous *Celosia spicata*, P). Se trouve çà et là dans le fourré à *Apodytes* et *Ochna*.

Note taxonomique : Ces plantes ont été placées dans le genre *Celosia* par Sprengel suivi en cela par Cavaco (*loc. cit.*). En effet le fruit est tardivement déhiscent selon une ligne circulaire sub-médiane. (*Deeringia densiflora* Cavaco, de Madagascar, décrit sur des fruits en majorité immatures, présente aussi ce caractère). Cependant elles sont proches, par la structure florale et le port ligneux, de certains *Deeringia* à fruit bacciforme indéhiscent (*D. polysperma* par exemple) et il est difficile de les en séparer au niveau générique. Il me semble donc préférable de suivre l'opinion de Schinz. (La distinction des 2 genres est fondée essentiellement sur la présence ou non d'un fruit déhiscent comme le montre la description du genre *Celosia* donnée ci-dessous.)

Deeringia polysperma (Roxb.) Moq. est une espèce asiatique bien distincte au niveau spécifique de *D. spicata*.

2. *Celosia* L.

Sp. Pl. : 205 (1753)

Herbes annuelles ou pérennes et plus ou moins suffrutescentes, à feuilles alternes. Fleurs ♂ en inflorescences spiciformes ou racémiformes. Périanthe à 5 tépales libres plus ou moins scarieux. Étamines 5, à filets soudés en cupule à la base, à anthères biloculaires. Ovaire plus ou moins ellipsoïde à ovules peu nombreux. Style filiforme ou presque nul à 2-3 stigmates. Capsule à déhiscence transversale.

Genre d'une cinquantaine d'espèces des régions tropicales, dont l'espèce type *C. argentea* est cultivée aux Seychelles.

***Celosia argentea* L.**, *Sp. Pl.* : 205 (1753). Type non vu.

Herbe annuelle haute de 0,5-1 (-2) m, à tiges dressées. Limbe étroitement elliptique à linéaire, aigu au sommet, atténué à la base, de 3-7 cm x 0,4-1,5 cm (parfois plus grand). Inflorescences en épis denses de couleur argentée longs de 3-16 cm et ayant jusqu'à 1,5 cm d'épaisseur.

Mahé, etc., occasionnellement cultivée. Probablement originaire d'Afrique tropicale, devenue pantropicale comme plante ornementale.

Nom créole : Crête de coq (ce nom s'applique plus spécialement à la forme *cristata* (L.) Schinz, une variété horticole dont les inflorescences sont déformées par des fasciations et peuvent être de couleur rouge, jaune, blanche).

3. *Lagrezia* Moq.

DC., Prodr. 13 : 252 (1849)

Herbes dressées ou plus ou moins couchées, à feuilles alternes et inflorescences en épis de cymules, terminaux et axillaires. Fleurs petites, ♀, plus ou moins sessiles. Tépales 5, étroits. Étamines 5, à filets soudés à la base en cupule, à anthères biloculaires. Ovaire à 1 ovule dressé. Graines à radicule orientée vers le bas.

Genre proche de *Celosia* dont il se distingue par l'ovaire uni-ovulé, comprenant une douzaine d'espèces, la plupart malgaches. Aux Seychelles, 2 espèces.

- Inflorescences grêles longues de (5-) 10-15 cm. Utricules indéhiscentes 1. *L. oligomeroides*
- Inflorescences plus denses, longues de 3-5 (-10 cm). Utricules déhiscentes selon une ligne transversale 2. *L. madagascariensis*

1. ***Lagrezia oligomeroides*** (C.H. Wright) Fosb., *Kew Bull.* 29 : 262 (1974); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 244 (1980). Type : Dupont 56, Aldabra (K, lecto).

- *Apteranthe oligomeroides* C.H. Wright, *B.M.I.K.* 1918 : 203 (1918).
- *Celosia madagascariensis* sensu Hemsley, *B.M.I.K.* 1919 : 129 (1919), non Poir.

Herbe annuelle ou pérenne de courte longévité, assez polymorphe, haute de 10-40 cm, plus ou moins couchée à la base, parfois à feuilles un peu charnues. Limbe elliptique à obovale, obtus à arrondi au sommet, atténué vers le pétiole, de 0,8-3 cm x 0,6-1,5 cm, glabrescent, souvent plus ou moins rougeâtre. Inflorescences terminales longues de (5-) 10-15 cm, spiciformes (formées de cymules à 2 branches ou réduites à 1 seule branche, longues de 3-5 mm). Cymules espacées vers la base, plus serrées vers le haut du rachis principal. Axes des cymules minces ou succulents ; dans ce dernier cas l'axe forme entre chaque fleur une masse charnue et saillante (plus ou moins aplatie après dessiccation, en herbier). Bractées scarieuses ovales-aiguës, longues de 0,5-1 mm. Tépales scarieux longs de 1,2-

1,5 mm (pouvant être charnus à leur base). Androcée long de $\pm 0,7$ mm. Ovaire ellipsoïde plus ou moins comprimé. Stigmates 2. Graines discoïdes larges de $\pm 0,6$ mm, noires, luisantes, réticulées. Utricules à paroi membraneuse, non spontanément déhiscentes, sans ligne de déhiscence visible.

Aldabra, Assomption, Cosmoledo, indigène, assez commune. Existe probablement aussi aux Comores : *Lagrezia comorensis* Cavaco (*Bull. Mus.* 26 : 486 [1952]) qui est pratiquement identique par ses fleurs et ses fruits, est une forme à feuilles un peu plus grandes (limbes atteignant 7 cm de longueur). Existe aussi à Agalega, selon J. Guého (*Proc. Roy. Soc. Arts et Sc. Mauritius* 4, 4 : 38 [1983]).

2. ***Lagrezia madagascariensis*** (Poir.) Moq., in DC., *Prodr.* 13 : 252 (1849). Type : *Commerçon* 13, Madagascar (P-LA, holo).

— *L. oligomeroides* sensu Fosb. et Renv., *Fl. Ald.* : 245, p.p., *quoad spec.* « Cousin ».

Plante ressemblant à l'espèce précédente par ses fleurs mais à inflorescences plus courtes et denses et à fruits déhiscentes selon une ligne circulaire médiane. L'espèce est répandue sur la côte orientale de Madagascar. Des échantillons récoltés à Cousin (*Procter* 4442, Roche Canon) peuvent être rattachés à cette espèce. Les tiges et les feuilles sont succulentes, le limbe atteint 5 cm x 3,5 cm. Les utricules montrent une ligne de déhiscence transversale. Espèce trouvée également à Poivre (*Averyanov* 385, « sous cocoteraie », LE).

4. ***Amaranthus*** L.

Sp. Pl. : 989 (1753)

Herbes généralement annuelles, à feuilles alternes. Inflorescences spiciformes, denses ou diffuses formées de glomérules cymeux. Fleurs ♂ ou unisexuées monoïques ou dioïques. Périanthe généralement à 3-5 tépales membraneux verts, jaunâtres ou rougeâtres, libres ou rarement soudés à la base, souvent épaissis à la base pendant la fructification. Étamines en même nombre que les tépales, à filets libres presque jusqu'à la base. Ovaire à paroi mince, oblong ovoïde ou globuleux, plus ou moins comprimé latéralement, uni-ovulé. Style généralement nul à 2-4 branches stigmatiques. Utricule à déhiscence circulaire ou irrégulière, ou indéhiscent.

Genre d'une cinquantaine d'espèces des régions tropicales. Aux Seychelles, 2 espèces. Summerhayes signale aussi la présence de *A. caudatus* L. d'après 2 échantillons anciens : *Gardiner* s.n°, Mahé et *Fryer* s.n°, Ile aux Vaches. C'est une herbe annuelle atteignant 1,5 m de hauteur, à tige épaisse et peu ramifiée, souvent à feuilles vert rougeâtre, à limbe atteignant 15 cm x 8 cm. Inflorescences paniculiformes en épis denses de glomérules, pendantes et longues de 30 cm ou plus et épaisses de 1-1,5 cm. C'est une plante exclusivement cultivée qui n'a pas été revue récemment.

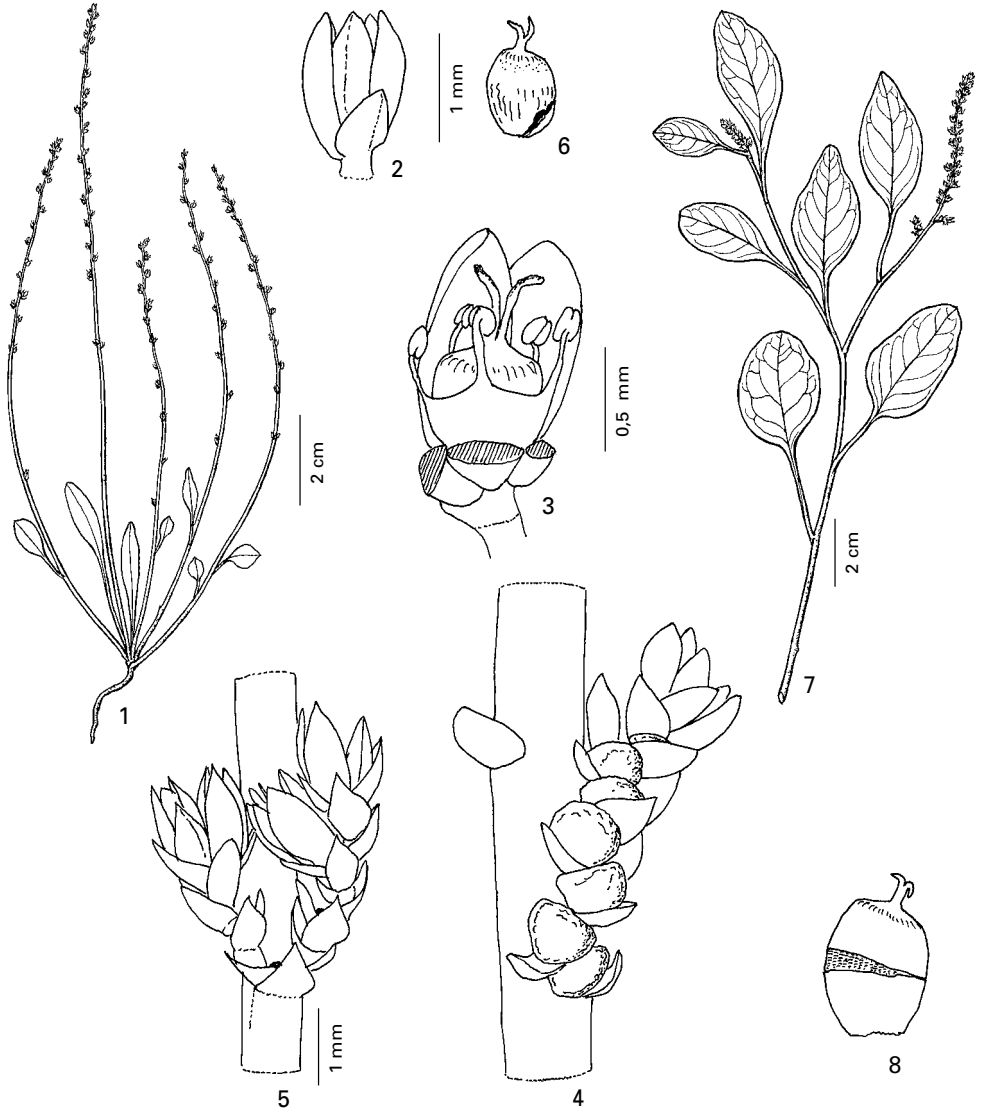
Bailey cite aussi *A. lividus* L. (sous l'épithète synonyme *A. oleraceus* L.). Il s'agit d'une herbe dont les inflorescences sont souvent en glomérules axillaires et non en épis de glomérules terminaux et dont le fruit est un utricule indéhiscent plus ou moins comprimé. Cette espèce a pu être cultivée comme plante potagère (« brède »), mais je n'en ai pas vu d'échantillons. Les 2 espèces suivantes sont parfois aussi utilisées comme brèdes.

— Utricule à déhiscence circulaire 1. *A. dubius*
 — Utricule indéhiscent 2. *A. viridis*

1. ***Amaranthus dubius*** Thell., *Fl. Adv. Montpellier* : 203 (1912); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 242; TOWNSEND, *F.T.E.A. Amar.* : 27 (1985). Type d'Amérique.

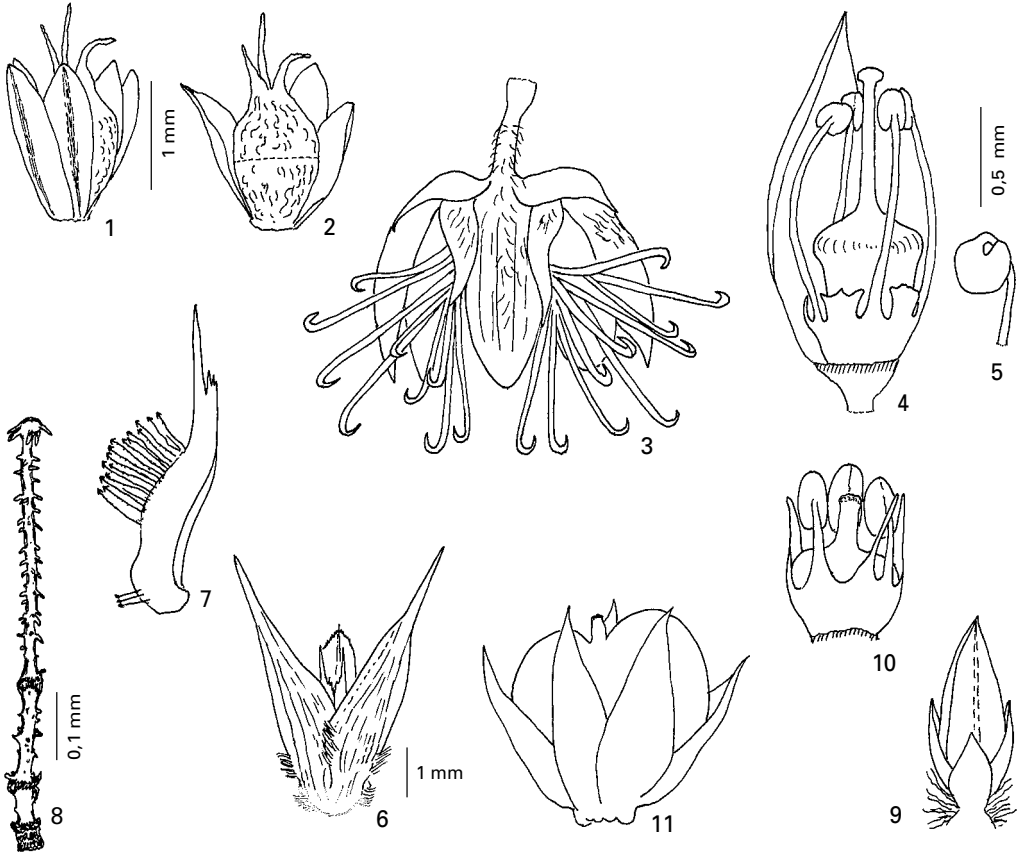
— *A. tristis* sensu Hemsley, *B.M.I.K.* 1919 : 129 (1919), non L.

Herbe annuelle pouvant atteindre 1,5 m de hauteur. Limbe ovale ou plus ou moins rhombique, obtus ou rétus au sommet et mucroné, courtement cunéiforme à la base, de 1,5-8 x 0,7-5 cm, à marge entière, glabre ou pubescent à la face inférieure sur les nervures. Pétiole souvent plus long que le limbe.



Pl. 23. — *Lagrezia oligomeroides* : 1, plante fleurie (FF 4827, Aldabra); 2, 3, fleur isolée et détail (3 tépales enlevés); 4, détail d'inflorescence à axes charnus (FF 4725); 5, détail d'inflorescence à axes grêles; 6, utricule (FF 4691). — *Lagrezia madagascariensis* : 7, plante fleurie; 8, utricule déhiscent (Procter 4442, Ile Cousin). (2, 6, 8) (4, 5).

Inflorescences dressées ou penchées, longues de 5-12 cm et de 0,5-0,8 cm d'épaisseur. Cymules du sommet à fleur centrale ♂ et fleurs latérales ♀, cymules de la base entièrement ♀. Bractées scariuses-membraneuses, longues de 1,2-2 mm, ovales ou étroitement ovales, terminées en épine droite. Tépales (4-) 5, obovales-oblongs, aigus à obtus au sommet, longs de 1,5-1,8 mm. Fleurs ♂ caduques, à 5 étamines. Utricule à surface chagrinée, long de ± 1,5 mm, circumscissile, surmonté par les 3 stigmates persistants. Graines lenticulaires de ± 1 mm de diamètre.



Pl. 24. — **Amaranthus dubius** : 1, utricule entouré du périanthe; 2, utricule montrant la ligne de déhiscence (FF 5315). — **Cyathula prostrata** : 3, cymule triflore; 4, fleur (4 tépales enlevés); 5, ovule (FF 5201). — **Alternanthera pungens** : 6, fleur; 7, tépale latéral; 8, glochidie (FF 1595, Réunion). — **Alternanthera sessilis** : 9, fleur; 10, androcée et pistil (Procter 4365); 11, fruit (FF 4126). (1, 2, 3, 7, 9, 11) (4, 5, 10).

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, naturalisée, assez commune. Originnaire d'Amérique et devenue pantropicale comme adventice des cultures, des terrains vagues.

Nom créole : Brède pariétaire.

2. **Amaranthus viridis** L., *Sp. Pl.*, ed. 2 : 1405 (1763); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 243. Syntypes d'Europe et du Brésil.

Herbe annuelle plus ou moins dressée atteignant 1 m de hauteur. Limbe ovale, obtus à arrondi, émarginé et mucroné au sommet, subtronqué à la base (courtement cunéiforme), de 2-6 cm x 1,6-5 cm, à marge faiblement crénelée, glabre ou un peu pubescent sur les nervures inférieures. Pétiole souvent aussi long ou plus long que le limbe. Inflorescences terminales et axillaires, étroitement spiciformes, longues de 2-10 cm et de 0,3-0,5 cm d'épaisseur. Utricules indéhiscentes, subglobuleux à paroi chagrinée, longs de $\pm 1,5$ mm. Graines d'environ 1 mm de diamètre.

Mahé, etc., Aldabra, naturalisée, peu commune. Mauvaise herbe pantropicale.

Nom créole : Brède pariétaire.

5. *Cyathula* Bl.

Bijdr. : 548 (1826)

Herbes annuelles ou vivaces à feuilles opposées. Inflorescences terminales spiciformes ou capitées, à bractées persistantes rabattues sur le rachis, formées de cymules de 3 fleurs. Fleurs latérales des cymules flanquées chacune de 2 fleurs stériles transformées en épines oncinées, accrescentes. Tépalés 5, mucronés ou à arête terminale oncinée. Étamines 5, à anthères biloculaires, à filets soudés à la base en une courte cupule et alternant avec 5 lobes tronqués ou dilacérés. Ovaire à 1 ovule pendant. Style grêle à stigmaté capité. Utricule se déchirant irrégulièrement.

Genre d'environ 25 espèces des tropiques. Aux Seychelles, une espèce.

Cyathula prostrata (L.) Bl., *Bijdr.* : 549 (1826); SUMMERH., Enum. : 288. Type de l'Inde.

Herbe annuelle ou pérenne de courte longévité, dressée ou plus ou moins couchée à la base et s'enracinant aux nœuds, haute de 0,3-1 m. Limbe plus ou moins rhombique ou obovale, courtement acuminé au sommet, en coin à la base, de 2,5-7 cm x 1,5-3,6 cm, éparsément pileux. Pétiole long de 0,3-0,5 cm. Inflorescences à rachis hirsute, longues de 10-15 cm, à cymules nombreuses disposées le long du rachis, d'abord dressées puis rabattues vers le bas pendant la fructification (souvent réduites à 2 fleurs par avortement d'une fleur latérale). Bractée rabattue longue de ± 1,3 mm. Fleurs stériles transformées en un faisceau d'épines recourbées en crochet au sommet. Fleur médiane longue de ± 2 mm, fleurs latérales un peu plus courtes. Tépalés scarieux imbriqués, longs de ± 2 mm. Androcée long de ± 1,3 mm. Ovaire plus ou moins obovoïde, long de ± 0,7 mm. Graines ovoïdes, longues de ± 1,5 mm.

Mahé, Silhouette, naturalisée, peu commune. Mauvaise herbe devenue pantropicale. Se trouve dans les endroits ombragés assez humides, au bord des chemins, sur les terrains incultes.

6. *Aerva* Forssk.

Fl. Aegypt.-Arab. : 170 (1775)

Herbes pérennes à feuilles alternes ou opposées. Inflorescences en épis ou capitules. Tépalés 5, à nervure médiane plus ou moins épaisse et verte, souvent laineux à la face externe. Étamines 5, à filets soudés en cupule à la base, alternant avec 5 lobes subulés ou oblongs, à anthères biloculaires. Ovaire uni-ovulé. Style court ou allongé, à 2 stigmatés. Utricule à déhiscence irrégulière.

Genre d'une dizaine d'espèces surtout africaines. Aux Seychelles, une espèce peut-être disparue et une autre exclusivement cultivée.

— Inflorescences en glomérules ou en épis courts. Plante plus ou moins prostrée1. *A. lanata*

— Inflorescences en épis atteignant 11 cm de longueur. Plante dressée (cultivée) *A. javanica*

1. ***Aerva lanata*** (L.) Schult., *Syst. Veg.* ed. 15,5 : 564 (1819); SUMMERH., Enum. : 387. Type de l'Inde.

Herbe plus ou moins prostrée ou parfois ascendante, à souche lignifiée, à tiges couvertes d'une pilosité blanchâtre laineuse. Feuilles alternes à limbe obovale long de 1-2 (-4) cm, à marge entière, à pilosité laineuse, surtout à la face inférieure. Capitules sessiles axillaires, de 3-4 mm de diamètre, blancs, laineux (ou parfois épis courts de ± 1,5 cm). Tépalés terminés par un mucron.

Silhouette ? Espèce dont il n'existe qu'un seul échantillon (*Gardiner* s.n°, K) récolté à Silhouette au début du siècle.

L'espèce est largement répandue dans les régions sèches d'Afrique et d'Asie tropicales. Elle n'a pas été retrouvée depuis la récolte de Gardiner. Il s'agissait probablement d'une adventice qui ne s'est pas maintenue.

Espèce cultivée

Aerva javanica (Burm.f.) Schult.

Herbe dioïque suffrutescente ou arbuste atteignant 2 m de hauteur, à tiges jeunes tomenteuses blanchâtres, à feuilles alternes. Limbe plus ou moins étroitement ovale, aigu au sommet, atténué en pétiole court, de 4-10 cm x 1-3 cm, à marge entière, tomenteux dessous, glabrescent dessus, gris clair verdâtre. Inflorescences terminales en panicules d'épis. Épis cylindriques atteignant 11 cm de longueur et épais d'environ 5-6 mm, blanchâtres, à nombreuses fleurs longues de \pm 2,5 mm, laineuses (généralement serrées sur l'axe de l'épi, parfois en petits groupes espacés). Tépales obtus, aigus ou apiculés, mais non mucronés.

Mahé, cultivée comme plante ornementale. Espèce répandue dans les régions sèches d'Afrique et d'Asie. Je n'ai vu aux Seychelles que des plantes ♂ qui sont donc multipliées végétativement.

7. Achyranthes L.

Sp. Pl. : 204 (1753)

Herbes ou arbustes plus ou moins sarmenteux, à feuilles opposées. Inflorescences en épis grêles terminaux, à fleurs d'abord dressées puis orientées vers le bas, solitaires à l'aisselle d'une bractée. Bractéoles 2, aristées à épineuses. Fleurs ♀ à 4-5 tépales aigus. Étamines 2-5 à anthères biloculaires, à filets soudés à la base en cupule et alternant avec des lobes dentés ou fimbriés. Ovaire uniloculaire à 1 ovule pendant. Style grêle à stigmatte punctiforme. Graines oblongues restant enfermées dans le périgone à maturité et disséminées avec lui.

Genre d'environ 6 espèces des régions tropicales et subtropicales. Aux Seychelles, 1 espèce.

Achyranthes aspera L., *Sp. Pl.* : 204 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 268; SUMMERH., *Enum.* : 287. Type de Ceylan.

Espèce pantropicale comprenant différentes variétés dont 3 sont présentes aux Seychelles. Une plante récoltée à Mahé dans une station ombragée vers 300 m (*Friedmann 5276,P*), semblant différente de la var. *aspera*, représente peut-être une quatrième variété. Le matériel n'est pas assez complet pour être identifié avec certitude.

- 1 — Arbuste sarmenteux, à tige atteignant 3 cm de diamètre et 3-5 m de longueur 2. var. *fruticosa*
 — Herbes plus ou moins suffrutescentes, hautes de 0,3-1 m 2
 2 — Limbe pubescent seulement sur les nervures à la face inférieure ou glabrescent 1. var. *aspera*
 — Limbe densément pubescent à la face inférieure 3. var. *velutina*

1. var. aspera

Herbe pérenne haute de 30-70 cm. Limbe obovale, obtus ou courtement acuminé au sommet, en coin à la base, de 3-9 cm x 1,8-6 cm, à marge entière, pubescent sur les nervures à la face inférieure ou glabrescent. Pétiole long de 1-2,5 cm. Épis simples longs de 10-40 cm. Bractéoles à pointe épineuse, longues de \pm 3 mm. Tépales 5, scarieux, jaune pâle, longs de 4-4,6 mm. Androcée long de 2-3 mm. Graines longues de \pm 2,5 mm.

Mahé, etc., naturalisée, assez commune. Originaire d'Asie, largement répandue sous les tropiques. Mauvaise herbe des terrains incultes.

Nom créole : Herbe sergent.

2. var. **fruticosa** (Lam.) Boerlage, *Ned. Kruidk. Arch. ser. 2, 5* : 423 (1889); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 239 (1980). Type non retrouvé.

Arbuste sarmenteux peu ramifié à tige principale atteignant 3 cm de diamètre à la base et une longueur de 3 m (5 m selon *Fl. Ald.*), souple, renflée aux nœuds, grimpant en prenant appui sur la végétation. Limbe elliptique, aigu au sommet, en coin à la base, de 4-8 cm x 1,8-4 cm, à pilosité éparse, apprimée, à la face inférieure. Fleurs un peu plus petites que celle de la var. *aspera*.

Aldabra, Assomption, Cosmoledo, Astove, indigène, peu commun dans le fourré à *Pemphis* et *Sideroxylon*. Pantropical.

3. var. **velutina** (Hook. et Arn.) C.C. Townsend, *Kew Bull.* 29 : 473 (1974); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 239. Type non vu.

Herbe suffrutescente non grimpante, ne dépassant pas 1 m de hauteur, à feuilles densément pubescentes à la face inférieure.

Cosmoledo, Astove, non vu à Aldabra (selon *Fl. Ald.*).

8. **Alternanthera** Forssk.

Fl. Aegypt.-Arab. : 28 (1775)

Herbes annuelles ou pérennes, dressées ou rampantes, à feuilles opposées. Inflorescences en capitules ou épis courts, sessiles ou pédonculés, axillaires. Fleurs ♀, chacune à l'aisselle d'une bractée persistante. Tépalés 5, libres, glabres ou pubescents. Étamines 2-5, soudées à la base en cupule ou en tube staminal, les filets alternant avec des lobes laciniés ou dentés, à anthères uniloculaires. Ovaire uniovulé, ovule pendant. Style simple à stigmate capité. Utricule indéhiscent.

Genre d'environ 200 espèces, surtout des tropiques du Nouveau Monde. Aux Seychelles, 2 espèces naturalisées et 2 espèces cultivées.

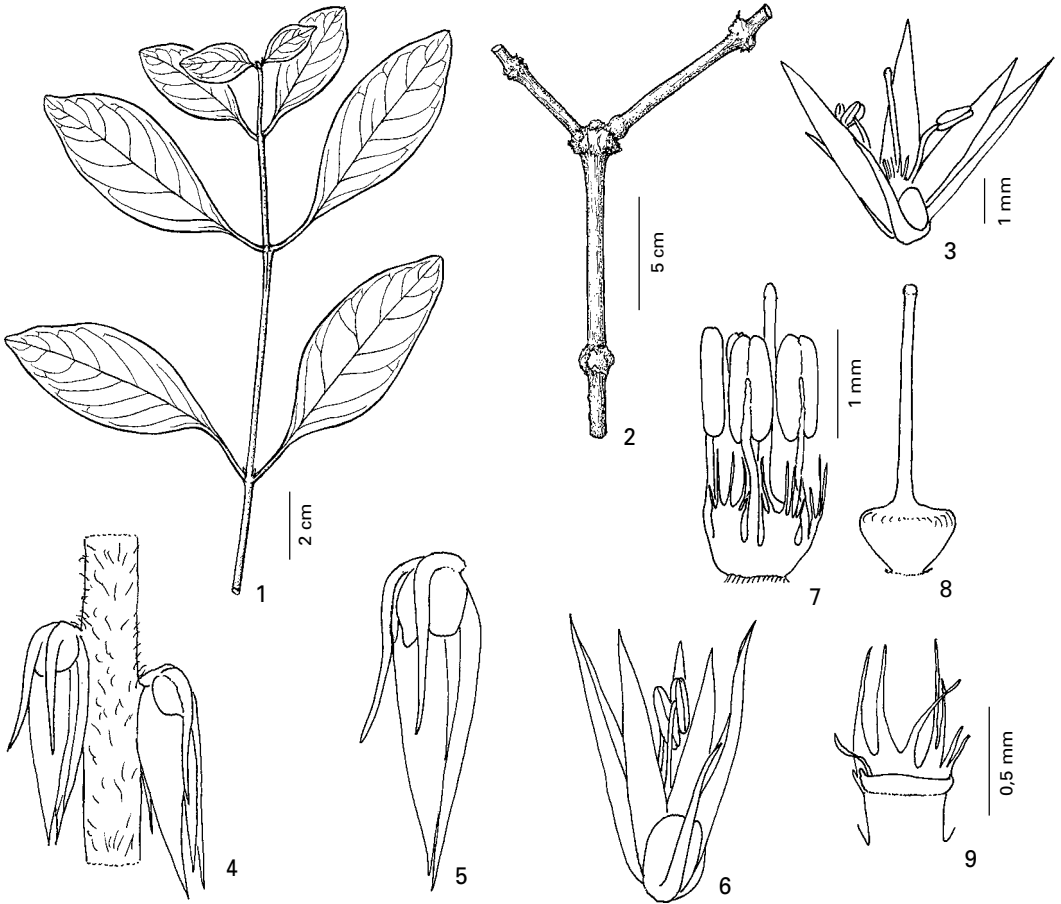
- 1 — Tépalés extérieurs terminés par une forte arête piquante 2. *A. pungens*
- Tépalés tous semblables, non aristés ni piquants 2
- 2 — Plante à feuilles vertes. Utricules aplatis obcordés 1. *A. sessilis*
- Plante à feuilles panachées de vert et de pourpre ou entièrement pourpre 3
- 3 — Feuilles panachées de vert et de pourpre ou teintées de pourpre. Capitules larges de 4-6 mm *A. tenella*
- Feuilles entièrement pourpre foncé. Capitules larges de \pm 1 cm *A. brasiliana*

1. **Alternanthera sessilis** (L.) DC., *Catal. Hort. Monspel.* : 77 (1813); BAKER, *F.M.S.* : 269; SUMMERH., *Enum.* : 287. Type de l'Inde.

Herbe pérennante à tiges couchées à la base, s'enracinant aux nœuds, grêles (2-4 mm), longues de 20-60 cm ou jusqu'à 1 m, redressées à l'extrémité, vertes ou rougeâtres, avec 2 larges lignes de poils sur les entre-nœuds (plante pouvant pousser dans l'eau, à tiges flottantes). Limbe elliptique à étroitement elliptique ou plus ou moins obovale, obtus à aigu au sommet, en coin à la base, de 1-5 cm x 0,5-2 cm (parfois plus grand), à marge entière, glabre. Pétiole presque nul. Inflorescences axillaires en glomérules blanc argenté (parfois plusieurs aux nœuds), plus ou moins globuleux, de 2-5 mm de diamètre, s'allongeant un peu à la fructification, à axe pileux. Tépalés membraneux longs de 1,5-2 mm. Étamines fertiles 3, alternant avec 3 appendices stériles subulés ou linéaires. Utricule aplati, obcordé, jaune pâle, long de \pm 1,8 mm. Graines lenticulaires, larges de \pm 1 mm.

Mahé et autres îles granitiques, naturalisée, assez commune, rare ou absente des îles coralliennes. D'origine incertaine, elle est devenue pantropicale. Mauvaise herbe des endroits humides, des terrains incultes, des bords de routes. Selon Townsend (*F.T.E.A.*, *Amaranthac.* : 127 [1985]) la plante est consommée en salade à Ceylan.

Nom créole : Brède emballage.



Pl. 25. — *Achyrantes aspera* var. *fruticosa* : 1, 2, rameau feuillé et détail d'une tige lignifiée; 3, fleur (FF 4556, Aldabra). — var. *aspera* : 4, détail d'infrutescence (FF 4392, Mahé); 5, fruit entouré du périanthe persistant; 6, fleur (FF 4469); 7, 8, androcée et pistil; 9, lobe de la cupule staminale, vu de l'intérieur (FF 5455, Aride). (3, à 6) (7, 8).

2. *Alternanthera pungens* H.B.K., *Nov. Gen. et Sp.* 2 : 206 (1817); Fosb. et RENV., *Fl. Ald.* : 240. Type de Colombie.

Herbe anisophylle (feuilles opposées d'une même paire inégales, l'une environ 2 fois plus longue que l'autre), rampante, à tiges jeunes villeuses. Limbe obovale, obtus à arrondi au sommet et mucroné, en coin à la base, de 1-2,5 cm x 0,6-2 cm, glabre, à pétiole court. Inflorescences sessiles, axillaires (souvent 2-3 par aisselle foliaire), globuleuses ou subcylindriques, longues d'environ 1 cm. Bractées longues de 5-6 mm et bractéoles de \pm 4 mm, membraneuses, à pointe fine aristée. Tépales 5, scarieux, jaune pâle, très inégaux : 2 tépales externes longs de \pm 5 mm, plus ou moins plats, à 3 nervures épaisses (alternant avec 2 nervures plus fines), à forte arête terminale, à 2 touffes de glochidies barbelées ; 2 tépales latéraux longs de \pm 3 mm, pliés en long, aristés, à touffe de glochidies barbelées ; 1 tépale interne (adaxial) plat, mucroné, long de \pm 3,3 mm. Étamines 5, alternant avec 5 lobes courts plus ou moins dentés. Utricule arrondi.

Assomption, naturalisée près de l'établissement (Averyanov 412 et 492, LE). Originnaire d'Amérique tropicale, devenue plus ou moins pantropicale. Se disséminera probablement sur d'autres îles seychelloises à l'avenir.

Nom créole : Brède emballage.



Pl. 26. — *Drymaria cordata* : 1, rameau fleuri ; 2, pétale isolé ; 3, 4, fruit entouré du périanthe et fruit isolé (graines vues par transparence) ; 5, fruit déhiscent ; 6, graine (FF 5098). — *Portulaca oleracea* : 7, rameau en fruits ; 8, fleur ; 9, capsule (FF 5460). — *Portulaca mauritiensis* : 10, rameau en fleurs et fruits (FF 4591, Aldabra). (1, 6) (2 à 5) (8, 9).

Espèces cultivées

Alternanthera tenella Colla var. **betzickiana** (Regel) Veldk.

— *Telanthera betzickiana* Regel ; SUMMERH., Enum. : 287.

Herbe pérenne, plus ou moins couchée à la base, atteignant 45 cm de hauteur. Limbe pourpre ou panaché de vert et de pourpre, atteignant 4 cm x 1,2 cm (généralement plus petit). Inflorescences rappelant celles de *A. sessilis* mais un peu plus grandes, blanchâtres.

Mahé, etc., plante ornementale occasionnellement cultivée, en massifs ou en bordures. Originaire d'Amérique du Sud. La plante ne fructifie généralement pas, elle est propagée par boutures.

Alternanthera brasiliana (L.) O. Kuntze

Herbe plus ou moins dressée haute de 40-60 cm. Limbe pourpre foncé presque noir atteignant 9 cm x 4 cm. Inflorescences sessiles ou à l'extrémité d'un long pédoncule, en capitules globuleux d'un blanc jaunâtre d'environ 1 cm de diamètre (les éléments visibles des capitules sont surtout les bractéoles pubescentes au sommet).

Mahé, plante ornementale, occasionnellement cultivée. Originaire d'Amérique du Sud.

PORTULACACEAE

Plantes herbacées ou suffrutescentes. Feuilles simples, entières, alternes ou opposées, souvent charnues, stipulées (rarement non stipulées). Fleurs actinomorphes, hermaphrodites. Sépales 2. Pétales 4-5, libres ou soudés à la base. Étamines 4-5, opposées aux pétales, ou plus nombreuses. Ovaire supère ou semi-infère à 2-8 carpelles, mais devenant uniloculaire, à 1-∞ ovules campylotropes en placentation centrale basilaire. Fruit : pyxides ou capsules loculicides ou septicides, rarement fruit indéhiscent.

Famille d'environ 20 genres et 500 espèces surtout américaines. Représentée aux Seychelles par le genre *Portulaca*.

Portulaca L.

Sp. Pl. : 445 (1753)

Herbes charnues à feuilles cylindriques ou aplaties, succulentes, à stipules scarieuses ou transformées en touffes de poils. Fleurs solitaires ou en cymes ou capitules; Sépales 2, imbriqués. Pétales 4-6, libres ou faiblement soudés à la base, éphémères. Étamines 4 à nombreuses, à filets unis à la base. Ovaire 1-loculaire, semi-infère, généralement à nombreux ovules. Style divisé en 2-8 branches stigmatiques. Capsule à déhiscence transversale (pyxide). Graines plus ou moins réniformes.

Genre pantropical et des régions tempérées d'environ 100 espèces. Une espèce ornementale est souvent cultivée aux Seychelles : *Portulaca grandiflora* Hook., qui est originaire d'Amérique du Sud. Elle comprend plusieurs variétés à fleurs simples ou doubles aux couleurs brillantes, rouges, carmin, jaunes. Il existe de plus une espèce probablement naturalisée et une indigène.

- 1 — Feuilles allongées et plus ou moins cylindriques, fleurs souvent doubles ;
plante cultivée *P. grandiflora* (voir ci-dessus)
- Feuilles plus ou moins aplaties ou presque obovoïdes 2
- 2 — Feuilles spatuliformes, arrondies au sommet ; racines non tubérisées 1. *P. oleracea*
- Feuilles plus ou moins obovoïdes ou aplaties, obtuses au sommet ; racine épaisse,
tubérisée 2. *P. mauritiensis*

1. **Portulaca oleracea** L., *Sp. Pl.* : 445 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 125; SUMMERH., *Enum.* : 270; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 50. Type probablement d'Europe.

Herbe annuelle ou plus ou moins pérenne, rampante ou dressée, glabre, à tiges charnues atteignant 30-40 cm de longueur. Feuilles alternes, plus ou moins spatuliformes, arrondies au sommet, longues de 1-3 cm, courtement pétiolées. Pilosité intrapétiolaire peu développée ou absente. Fleurs terminales, en groupes de 4-5 ou solitaires. Sépales 2, emboîtés, carénés et plus ou moins ailés, longs de 2,5-3,5 mm, soudés entre eux à la base. Pétales 4-5, jaunes ou rosâtres, longs de 4-8 mm, obovales. Étamines 6-12 à filets soudés entre eux à la base et aux pétales. Après l'anthèse les sépales se referment sur la fleur (y compris sur les pétales et étamines fanés) en formant une sorte de calypstre qui tombe avec l'opercule du fruit. Ovaire entouré à la base par le réceptacle, à sommet en cône long de 2,5 mm terminé par un court style à 3-6 branches stigmatiques. Pyxide d'abord surmontée par les restes du périnthe, longue de 5-9 mm, à base en cupule persistante après la chute de l'opercule, contenant 20-30 graines à long funicule. Graines brun foncé, finement tuberculées, de 0,5-0,7 mm de diamètre.

Plante cosmopolite, peut-être indigène aux Seychelles, existe sur toutes les îles. Autrefois utilisée comme plante potagère, consommée en salade ou en légume cuit, elle est aujourd'hui une mauvaise herbe des jardins répandue aussi dans les stations découvertes en basse altitude. Son aspect est très variable en fonction des conditions locales, très luxuriante sur sol fertile ou au contraire chétive sur calcaire corallien comme à Aldabra. Au soleil elle prend une couleur brun-pourpre.

Nom créole: Pourpier.

En plus de la var. *oleracea* (ci-dessus), deux autres variétés sont distinguées par Fosberg à Aldabra et sur les îles voisines :

var. **delicatula** Fosb., *Kew Bull.* 32 : 254 (1977); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* 51. Type : Fosberg 49300, Aldabra (K, iso).

Herbe à rameaux grêles, à limbe plus ou moins obovale de 2-3 cm x 1,2-2 mm, à fleurs solitaires entourées d'environ 4 feuilles involucreales, l'ensemble ayant 8-10 mm de diamètre.

Aldabra, variété supposée endémique, rare, trouvée seulement aux environs de Takamaka, poussant dans les trous du calcaire corallien.

var. **granulato-stellulata** Poelln., *Occas. Pap. Bishop Mus.* 12 (9) : 5 (1936); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 51. Type de Hawaii.

Variété pantropicale se distinguant de la var. *oleracea* par ses graines nettement tuberculées. Selon Fosberg, les plantes trouvées à Aldabra ont cependant des graines à tubercules moins marqués que chez les plantes de Hawaii.

Aldabra, Assomption, Comoledo, Astove, indigène, c'est la variété la plus commune à Aldabra.

Nom créole : Pourpier.

2. **Portulaca mauritiensis** Poelln., *Feddes Repert.* 37 : 311 (1934); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 53. Type : Johnston s.n°, Ile Maurice (K, syntypes).

Espèce connue de Maurice, Rodrigues, Agalega, Diego-Garcia et du groupe d'Aldabra.

Les plantes appartenant à cette espèce, qui sont indigènes à Aldabra et sur les îles voisines, constituent une variété endémique, caractérisée par ses fleurs plus grandes que celles de la variété typique (pétales longs jusqu'à 12 mm, contre 6 mm) et à étamines plus nombreuses (jusqu'à 40 au lieu de 17).

var. **aldabrensis** Fosb., *Kew Bull.* 32 : 256 (1977); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 53. Type : Fosberg 49593, Aldabra (K, iso).

— var. *grubbii* Fosb., *op. cit.* : 258; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 54. Type : Fosb. et Grubb 49825, Cosmoledo (K, iso).

Herbe pérenne à racine épaisse, tubérisée. Feuilles courtes, épaisses, obovoïdes, à section subcirculaire, ou de forme elliptique à limbe plus aplati, obtus au sommet, de 4-10 mm x 2-4 mm. Pétiole long de 0,7 mm. Poils intrapétiolaires longs de ± 1 mm. Fleurs terminales sessiles, solitaires, entourées de 3-5 feuilles sub-verticillées et de 2-5 petites bractées scarieuses. Sépales 2, ovales, aigus, de 4 mm x 2,5-3 mm, non carénés. Pétales 5, jaune vif ou parfois à zone médiane un peu rougeâtre, longs de 10-12 mm, soudés à la base. Étamines jusqu'à 40 en 2 cycles, longues de 3,5-4,5 mm, à filets soudés entre eux à la base et aux pétales. Style long de ± 4 mm terminé par 5-6 branches stigmatiques longues de 2,5 mm. Pyxide large de 3,5 mm, non surmontée par les restes du périanthe qui tombe après l'anthèse. Graines subcirculaires, comprimées, de $\pm 0,6$ mm de diamètre, ornées de motifs en forme d'étoiles ou de puzzle faiblement en relief, de couleur gris-bleu à reflets métalliques.

Variété endémique d'Aldabra, Assumption, Cosmolédo, Farquhar, poussant dans les fissures du calcaire corallien ou sur sable littoral. Le sommet des pétales peut être plus ou moins émarginé, parfois avec un petit mucron dans le sinus, ou entier et arrondi (var. *grubbi* Fosc.), apparemment d'une façon aléatoire. Il ne semble pas nécessaire de conserver un taxon particulier, basé sur ce caractère variable.

CARYOPHYLLACEAE

Plantes herbacées ou suffrutescentes. Feuilles simples, opposées, stipulées ou non. Inflorescences souvent en cymes bipares. Fleurs $\bar{\sigma}$ actinomorphes. Sépales 5, libres ou soudés. Pétales 5, libres, (parfois absents). Étamines souvent en nombre double des pétales. Ovaire supère ou plus ou moins infère, le plus souvent uniloculaire, à 2-5 carpelles soudés. Ovules 1 à nombreux, en placentation centrale, axile ou basale. Fruit capsulaire.

Famille d'environ 80 genres et 2000 espèces, cosmopolite. Aux Seychelles 1 genre, *Drymaria*.

De plus Bailey cite *Dianthus chinensis* L. (Éillet de Chine), plante ornementale originaire d'Asie qui est occasionnellement cultivée aux Seychelles. Il en existe diverses variétés horticoles à fleurs simples ou doubles, de couleur rose ou rouge, à centre plus sombre, à pétales frangés.

Drymaria Roem. et Schult.

Syst. Veg. ed. 15, 5 : 406 (1819)

Herbes annuelles ou perennes. Feuilles stipulées, à nervation palmée. Inflorescences terminales ou axillaires, cymeuses. Sépales 5, libres. Pétales 5. Étamines 3-10. Ovaire supère, style simple à la base, divisé au sommet. Capsule déhiscence en 3 valves. Graines sub-circulaires, comprimées, tuberculées.

Genre d'environ 70 espèces, presque toutes américaines. Aux Seychelles une espèce pantropicale, naturalisée.

Drymaria cordata (L.) Roem. et Schult., *Syst. Veg. ed. 15, 5 : 406 (1819)*; BAKER, *F.M.S.* : 14; SUMMERH., *Enum.* : 270. Syntypes de Jamaïque et du Surinam.

Herbe pérennante à tiges grêles, fragiles, rampantes, s'enracinant aux nœuds, atteignant 30 cm de longueur. Feuilles largement ovales à réniformes, larges de 0,8-1,5 cm, à 3 nervures principales issues de la base. Stipules formées de 4-6 pièces subulées. Fleurs en cymes terminales ou axillaires, à pédicelles munis de poils glanduleux visqueux. Sépales longs de 2,5-3 mm, à poils glanduleux visqueux sur la face externe. Pétales blancs, bifides, très ténus, longs de 1,6 mm. Étamines 5, longues de 1,5 mm. Ovaire uniloculaire à style simple ramifié en 3 courtes branches. Capsule s'ouvrant en 3 valves, entourées par le périanthe persistant. Graines 3-4, tuberculées, noires.

Mahé, Ile du Nord, etc., naturalisée, localement commune. Originaire d'Amérique, devenue pantropicale. Aux Seychelles c'est une mauvaise herbe des jardins dont les fruits sont disséminés grâce aux sépales persistants gluants.

POLYGONACEAE

Herbes, plus rarement arbustes ou arbres, à feuilles simples, alternes, dont les stipules soudées forment une gaine (ochréa) autour de la tige (parfois absente). Inflorescences racémiformes composées de cymules, ou spiciformes. Fleurs ♀, actinomorphes, à périanthe non différencié en sépales et pétales. Tépalés disposés en 2 cycles de 3, ou imbriqués au nombre de 5, plus ou moins soudés à la base ou libres. Étamines libres en même nombre que les tépalés ou plus nombreuses, à anthères à déhiscence longitudinale. Ovaire supère uniloculaire à 1 ovule orthotrope, surmonté de 2-3 styles. Fruits : noix ou akènes triangulaires ou comprimés, entourés par le périanthe persistant parfois aliforme (parfois fruit charnu).

Famille d'environ 40 genres et 800 espèces, surtout des régions tempérées de l'hémisphère Nord. Aux Seychelles 3 genres dont 2 représentés chacun par une espèce cultivée.

- 1 — Herbe dressée poussant dans les endroits marécageux 1. *Polygonum*
 — Arbuste ou liane 2
 2 — Liane lignifiée à la base, à feuilles papyracées, à fruits secs *Antigonon leptopus*
 — Arbuste ou petit arbre à feuilles coriaces, à fruits charnus *Coccoloba uvifera*

1. *Polygonum* L.

Sp. Pl. : 359 (1753)

Herbes rarement suffrutescentes, à feuilles alternes, à ochréa tronquée ou frangée. Inflorescences en racèmes spiciformes ou en capitules. Fleurs ♀ ou parfois unisexuées. Périanthe 5-lobé ou à 4-5 tépalés libres, persistants, parfois accrescents et aliformes. Étamines 6-8, insérées sur le périanthe. Disque présent. Ovaire surmonté de 2-3 styles ou d'un style 2-3-fide. Fruits à péricarpe sec, comprimé ou trigone.

Genre comprenant 50 ou 300 espèces selon les auteurs (en particulier selon que le genre *Persicaria* Mill. en est séparé ou non). Aux Seychelles, une espèce.

Polygonum senegalense Meisn., *Monogr.* : 54 (1926) ; BAKER, *F.M.S.* : 272 ; SUMMERH., *Enum.* : 288. Type du Sénégal.

- *P. senegalense* Meisn. var. *robustum* Cavac., *Bull. Mus. Hist. Nat.*, 2^e sér., 22 : 295 (1950). Syntypes des Seychelles, des Comores, de Madagascar (P).

Herbe haute de 0,8-1,8 m à tiges dressées, peu ramifiées, épaisses jusqu'à 2 cm à la base où elles peuvent s'enraciner aux nœuds. Ochréa rougeâtre longue de 1-3,5 cm, papyracée scariée, à marge tronquée et munie de quelques cils espacés longs de 0,6-2 mm. Limbe étroitement ovale longuement acuminé au sommet, en coin à la base, de 12-29 cm x 2,8-7 cm, à marge entière, à face inférieure munie de nombreuses ponctuations jaune pâle (gluante à l'état frais), à poils raides, courbés, apprimés, sur la marge et les nervures. Pétiole 2-4 cm. Fleurs ± 10, groupées en petites cymes scorpioides, chaque fleur presque totalement cachée dans sa bractée en cornet. Cymes disposées en épis longs de 5-10 cm, plusieurs épis formant une panicule terminale. Périanthe blanc (plantes des Seychelles) long de 2,5-3 mm, soudé en coupe à la base, à 5 lobes ovales, concaves. Étamines 6-7, insérées à la base du périanthe, celui-ci plus ou moins épaissi en disque entre chaque insertion. Akènes lenticulaires larges de ± 2,5 mm, brun foncé, brillants.

Mahé, Silhouette, Praslin, La Digue, île du Nord, peut-être indigène. Existe aussi dans toute l'Afrique tropicale, aux Comores, à Madagascar, aux Mascareignes. Pousse dans les endroits marécageux.

Nom créole : Persicaire.

Polygonaceae cultivées

Antigonon leptopus Hook. et Arn.

Liane ligneuse à la base, pouvant grimper à plusieurs mètres de hauteur à l'aide de vrilles. Feuilles alternes, à base du pétiole un peu amplexicaule, sans ochréa. Limbe ovale, de forme aiguë au sommet mais à pointe elle-même arrondie et mucronée, cordé à la base, d'environ 12 x 6 cm, à marge irrégulièrement crénelée-dentée. Inflorescences en grappes axillaires, terminées par une vrille. Fleurs roses ou blanches, à 5-6 tépales papyracés dont les externes longs de ± 1 cm.

Mahé, etc., cultivée et subspontanée, assez commune. Originaire du Mexique.

Noms communs : Antigone, Liane corail, Coral vine.

Coccoloba uvifera Jacq.

Arbuste ou petit arbre haut de 5-6 m (peut devenir plus grand) souvent ramifié près de la base en plusieurs troncs. Limbe largement ovale, arrondi au sommet, cordé à la base, de 7-14 cm x 8-17 cm, à marge un peu sinueuse, coriace, glabre. Pétiole court. Ochréa longue de ± 1 cm. Grappes étroites (1-1,5 cm), longues de 15-30 cm, à fleurs blanches, petites, nombreuses. Baies succulentes, ovoïdes, d'environ 1,5 cm de diamètre, devenant pourpre-noir à maturité.

Mahé, cultivé occasionnellement (jardin botanique). Originaire d'Amérique centrale. Le fruit est comestible mais astringent.

Noms communs : Raisin de mer, Sea grapes.

PLUMBAGINACEAE

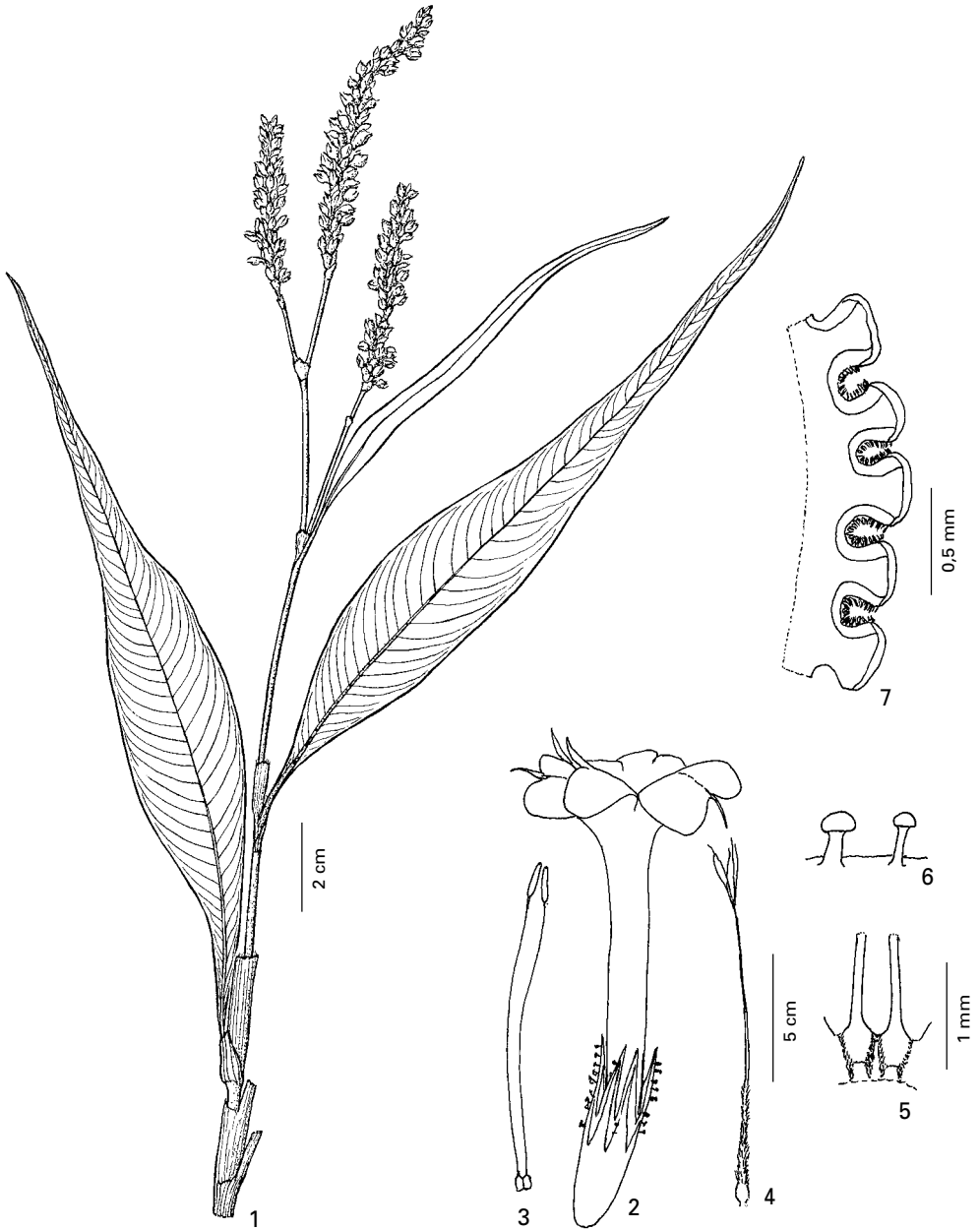
Plantes herbacées ou sous-arbrisseaux à feuilles simple, alternes ou en rosettes, non stipulées. Inflorescences en épis, capitules ou panicules. Fleurs actinomorphes, ♀. Calice gamosépale à 5 dents, plus ou moins scarieux, persistant. Corolle gamopétale, tubuleuse, à 5 lobes contortés. Étamines opposées aux lobes de la corolle. Ovaire supère, uniloculaire, à 1 ovule basal anatrophe. Fruit : capsule incluse dans le calice persistant. Albumen farineux.

Famille de 18 genres et de plus de 700 espèces (incl. *Limoniaceae*) répandues dans toutes les régions du monde, en particulier dans les zones arides à sols salés. Aux Seychelles, un genre indigène.

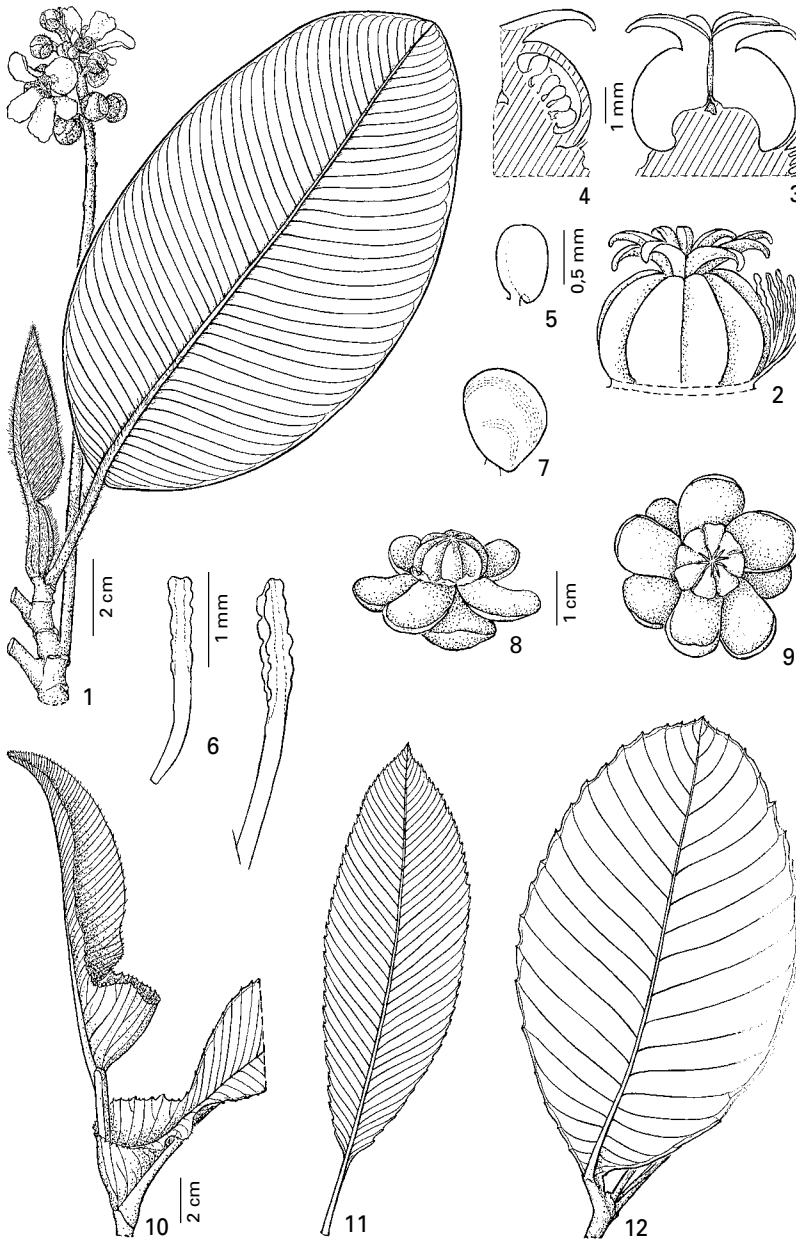
Plumbago L.

Sp. Pl. : 151 (1753)

Sous-arbrisseaux ou herbes pérennes plus ou moins suffrutescentes, à feuilles alternes. Calice tubuleux à 5 dents, plus ou moins membraneux entre les dents, souvent muni de glandes stipitées visqueuses



Pl. 27. — *Polygonum senegalense* : 1, sommet d'une tige fleurie (FF 4896, île du Nord). — *Plumbago aphylla* : 2, fleur ; 3, 4, deux étamines isolées et pistil ; 5, 6, détails de la base des étamines (vue de l'intérieur) et des glandes du calice ; 7, coupe transversale de la tige (fragment de la surface) (FF 4568, Aldabra). (2, 3, 4) (5, 6).



Pl. 28. — *Dillenia ferruginea* : 1, extrémité d'un rameau avec inflorescence et feuille; 2, pistil; 3, coupe longitudinale entre les carpelles (montrant leur face latérale); 4, coupe longitudinale d'un carpelle; 5, ovule; 6, étamines (FF 5302); 7, graine; 8, 9, fruit entouré des sépales persistants, vu de profil et de face (FF s.n^o); 10, feuilles de jeunesse (FF 5471). — *Dillenia indica* : 11, une feuille (FF 5418). — *Dillenia suffruticosa* : 12, une feuille (FF 3514). (2, 3, 4) (10, 11, 12).

Corolle en tube étroit à 5 lobes étalés. Étamines 5, pratiquement libres. Style grêle à 5 branches ou lobes. Capsule membraneuse à déhiscence circulaire basale et se fendant en 5 valves.

Genre d'une vingtaine d'espèces des régions tropicales. Aux Seychelles, une espèce indigène et une espèce cultivée. Bailey cite en outre 2 espèces peut-être autrefois cultivées, mais non retrouvées récemment :

Plumbago zeylanica L. (Plumbago blanc, Dentelaire), une plante herbacée à feuilles ovales à elliptiques, plus ou moins aiguës au sommet, longues de 3-13 cm, à fleurs blanches odorantes longues de 15-25 mm ; calice garni de glandes stipitées sur toute sa longueur. C'est une espèce répandue sous les tropiques d'Afrique et d'Asie;

Plumbago indica L. ex Stickm., une herbe assez semblable à la précédente, à fleurs roses ou écarlates, originaire de l'Inde.

- Plante sans feuilles pendant la plus grande partie de l'année. Fleurs blanches 1. *P. aphylla*
- Plante toujours feuillée. Fleurs bleu pâle (plante cultivée) *P. auriculata*

1. **Plumbago aphylla** Boj. ex Boiss., in DC., *Prodr.* 12 : 694 (1841); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 176. Type : *Bojer* s.n°, Marovoay, Madagascar (G, holo, non vu ; P, iso).

— *P. parvifolia* Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 362 (1916). Type : *Fryer* 115, Aldabra (K, holo).

Plante d'aspect herbacé, pérenne, à souche ligneuse, se ramifiant près de la base en tiges grêles cylindriques longues de 50 cm à 1 m, dressées puis plus ou moins couchées, pouvant former un tapis enchevêtré épais de 20-50 cm. Rameaux dépourvus de feuilles pendant une grande partie de l'année, glabres à l'extérieur, creusés de profonds canalicules longitudinaux qui sont pubérulents et abritent le tissu chlorophyllien. Feuilles apparaissant seulement au moment de la croissance des jeunes pousses (généralement en début de saison des pluies), rapidement caduques, la base du pétiole étant persistante et indurée. Limbe obovale, glabre, de 10-15 mm x 6-9 mm. Pétiole 1-3 mm. Pousses aphylls glabres, naissant à l'aisselle des feuilles tombées, vers le sommet des tiges, garnies d'écailles aiguës brun-noir, longues de 1-3 mm (les bases persistantes des pétioles s'en distinguent par leur sommet tronqué). Inflorescences portées par ces pousses aphylls, à l'aisselle des écailles, longues de 2-4 cm, en épis simples, ou ramifiées en courtes panicules, à axes pubescents et glanduleux. Pédicelles longs de ± 1 mm, articulés avec le calice. Calice long de ± 8 mm, à 5 dents dont la marge est membraneuse, pubescent et muni de nombreuses glandes capitées (de grosses glandes alignées sur la ligne médiane de chaque dent, des glandes plus petites de part et d'autre). Corolle blanche à tube long de 1,5-1,8 cm, à 5 lobes plus ou moins obcordiformes longs de 0,6 cm à acumen terminal. Étamines 5, incluses, longues de $\pm 1,2$ cm. Filets épaissis et élargis à la base et soudés par cette base à la corolle sur $\pm 0,5$ mm. Pistil inclus, long de $\pm 1,4$ cm, courtement stipité à la base, velu au-dessus de l'ovaire, à 5 branches stigmatiques. Ovaire plus ou moins pentagonal. Canal central du style occupé par un tissu conducteur des tubes polliniques, tissu qui pénètre au sommet de la loge ovarienne et vient coiffer l'ovule. Capsule incluse dans le calice.

Aldabra, Astove, Assomption, Cosmoledo, indigène. Existe aussi en Tanzanie, à Madagascar et sur l'île Europa. Plante de bord de mer, assez commune. Peut former des tapis très denses sur calcaire corallien érodé (« champignon »), par exemple sur les îlots des Passes Ouest. La plante peut vivre sans feuilles pratiquement toute l'année grâce à ses tiges assimilatrices dont la structure rappelle celle des feuilles de certaines graminées xérophiles. Fruit dispersé par les oiseaux (grâce au calice gluant).

Nom créole : Herbe paille en queue.

Espèce cultivée

Plumbago auriculata Lam.

Herbe pérenne subligneuse à la base, à feuilles elliptiques longues de 2-5 cm. Fleurs bleu pâle, longues de 3-4 cm, à calice garni de glandes visqueuses sur sa moitié distale. Espèce ornementale originaire d'Afrique du Sud, occasionnellement cultivée.

Nom créole : Plumbago bleu.

DILLENIACEAE

Arbres, arbustes ou lianes à feuilles simples, alternes, non stipulées (parfois des ailes stipuliformes caduques, à la base du pétiole, chez des *Dillenia*). Inflorescences terminales et axillaires, en racèmes ou panicules. Fleurs hermaphrodites, actinomorphes. Sépales libres, imbriqués, persistants. Pétales libres, jaunes ou blancs, rapidement caducs. Étamines généralement nombreuses, à anthères s'ouvrant par des pores apicaux ou des fentes longitudinales ; parfois des staminodes. Ovaire supère formé de carpelles libres ou soudés seulement par leur angle interne. Ovules anatropes axiles. Fruit, soit un pseudocarpe (les sépales accrescents refermés autour des carpelles à maturité), soit à carpelles libres déhiscents (follicules) ou indéhiscents, les sépales étant étalés à maturité. Graines arillées ou non, albuminées, embryon petit.

Famille pantropicale d'environ 10 genres et 400 espèces. Aux Seychelles, un genre.

Dillenia L.

Sp. Pl. : 535 (1753)

HOOGLAND, *Blumea* 7 : 1-145 (1952).

Arbres ou arbustes sempervirents. Pétiole parfois muni d'ailes caduques ou persistantes et alors amplexicaule et laissant une cicatrice circulaire sur la tige. Inflorescences en racèmes (rarement plus ramifiées), d'abord terminales puis passant en situation latérale par croissance sympodiale des rameaux, ou fleurs solitaires, axillaires. Sépales 5-10. Pétales 5. Androcée à nombreuses étamines, parfois des staminodes, groupés ou non. Anthères basifixes s'ouvrant par 2 fentes latérales ou 2 pores terminaux. Carpelles 5-20 pratiquement libres entre eux, un peu soudés le long de leur arête adaxiale. Ovules 6 à nombreux, anatropes, apotropes. Fruits : pseudocarpes, follicules, ou fruit bacciforme. Graines arillées ou non.

Genre d'une cinquantaine d'espèces, dont l'aire est limitée à l'ouest à Madagascar et aux Seychelles, à l'est aux îles Fidji, avec un maximum d'espèces en Indo-Malaisie et aux Philippines. Le genre *Neowormia* Hutch. et Summerh. est inclus dans *Dillenia* par Hoogland. Aux Seychelles, 3 espèces dont une rarement cultivée.

- 1 — Pétiole non ailé ; cicatrice foliaire non circulaire *D. indica*
 — Pétiole ailé (aile amplexicaule au moins sur les feuilles jeunes ; cicatrice foliaire circulaire 2
 2 — Pétiole et ailes hirsutes ; fleurs blanches 1. *D. ferruginea*
 — Pétiole et ailes glabres ; fleurs jaunes. 2. *D. suffruticosa*

1. **Dillenia ferruginea** (Baillon) Gilg, in ENGL. et PRANTL, *Pflanzenfam.* 3 : 125 (1893); Hoogland, *op. cit.* Type: *Bernier* s.n° («comm.1846») in Herb. Boivin, Seychelles (err. Madagascar), (P, lecto) (autre syntype de Baillon : *Pervillé* s.n° (1841) Seychelles, P).

- *Wormia ferruginea* Baill., *Adansonia* 6 : 268 (1865); BAKER, *F.M.S.* : 2.
- *Neowormia ferruginea* (Baill.) Hutch. & Summerh., *B.M.I.K.* 1928 : 388 (1928); SUMMERH., *Enum.* : 270.

Arbre atteignant 15-20 m de hauteur et à tronc atteignant 70 cm de diamètre, parfois à plusieurs troncs. Écorce brun rougeâtre, s'exfoliant par plaques irrégulières. Feuilles des plantules à pétiole étroitement ailé et amplexicaule, long de 1-2 cm, à limbe étroitement elliptique, aigu au sommet, cunéiforme à la base, de 6-11 cm x 3-4 cm, à marge sinueuse ou largement dentée, à dents mucronées. Plantes juvéniles (hautes de 0,5 -1,5 m) à phase macrophyllie, les feuilles atteignant une dimension de 90 cm x 25 cm, à limbe semblant sessile et amplexicaule, formant un cornet autour de la tige, vert plus ou moins teinté de pourpre, glabre (rares poils apprimés sur les nervures à la face inférieure), à marge tendant à devenir entière. Feuilles des arbres adultes à pétiole robuste long de 4-7 (-9) cm, canaliculé dessus, muni à la base de 2 ailes enfermant tout l'apex végétatif et par la suite caduques. Limbe elliptique, arrondi et plus ou moins rétus au sommet, cordé à la base, de 15-25 (-36) cm x 8-12 (-18) cm, à marge faiblement sinueuse, coriace, hirsute à l'état jeune puis devenant glabre et vert grisâtre à la face supérieure, grisâtre et pubescent sur les nervures à la face inférieure puis glabrescent. Nervures latérales parallèles, nombreuses (jusqu'à 40), saillantes à la face inférieure. Inflorescences terminales puis latérales, opposées chacune à une feuille, longues de 15-25 cm, à 10-15 fleurs. Fleurs larges d'environ 4 cm. Sépales externes 2, opposés, hirsutes, orbiculaires, d'environ 0,7-1 cm de diamètre, à base épaisse de ± 2,5 mm. Sépales internes 6-8, imbriqués, orbiculaires à elliptiques, très concaves, longs de 1-1,2 cm, hirsutes à soyeux à l'extérieur (une bande glabre le long de la marge), glabres à l'intérieur, à marge ciliée, se refermant après l'anthèse. Pétales 5-6, blancs, obovales, de 1,5 x 1 cm, onguiculés. Étamines très nombreuses (300-400), longues d'environ 3 mm, à la périphérie quelques staminodes (filets sans anthère). Carpelles (7) 8-9, faiblement soudés par leur marge interne, surtout au niveau du départ du style, laissant entre eux une lacune à la base de leur zone de contact. Style récurvé, canaliculé dessus, sans zone stigmatique nettement visible. Ovules 10-13, bisériés, obliques ou horizontaux. A maturité, sépales à nouveau étalés, exposant les carpelles fructifiés un peu charnus, rose orangé pâle. Graines exarillées, longues de ± 3 mm (à ce stade le fruit se détache facilement, on le trouve le plus souvent tombé à terre).

Mahé, Silhouette, Praslin, Curieuse, endémique. Assez commun sur les îles granitiques ; existe de 0 à 900 m d'altitude. Commun sur les pentes érodées de Praslin et Curieuse, où il reste le plus souvent de petite taille (5 m) avec plusieurs troncs. Semble avoir son optimum entre 200 m et 500 m d'altitude (c'est là en effet que se trouvent les plus beaux exemplaires, par exemple à la Réserve (Mahé)). Moins abondant dans la forêt hygrophile des sommets où c'est *Northea hornéi* qui domine. Le bois, excellent, a été très utilisé dans le passé. On ne trouve pratiquement plus aujourd'hui d'arbres exploitables.

Nom créole : Bois rouge.

2. **Dillenia suffruticosa** (Griff.) Martelli, in *Becc.*, *Malesia* 3 : 163 (1886). Type de Malaisie.

- *Wormia suffruticosa* Griff., *Not.* 4 : 706 (1854).

Arbuste ou petit arbre haut de 3-6 m, généralement multicaule, à couronne en dôme étalé. Feuilles elliptiques à marge entière ou un peu sinueuse, les nervures terminées par un mucron. Limbe de 10-30 cm x 6-18 cm avec jusqu'à 15 nervures latérales assez espacées. Pétiole long de 3-4 cm, ailé, les ailes amplexicaules, persistantes. Inflorescences terminales puis devenant latérales, en racèmes de 5-

10 fleurs. Fleurs larges de 6-8 cm à pétales jaune vif longs de \pm 4 cm. Étamines nombreuses s'ouvrant au sommet par 2 pores allongés, entourées de staminodes. Carpelles 5-8, à style grêle, long d'environ 1 cm. Sépales étalés à maturité. Follicules déhiscents par leur suture ventrale et exposant les graines entourées d'un arille rouge vif.

Mahé, etc., cultivé et naturalisé. Originnaire de Malaisie et de Bornéo. D'abord introduit au jardin botanique de Mahé comme plante ornementale. Aujourd'hui naturalisé sur les pentes au-dessus de Port-Victoria, étant disséminé par les oiseaux. Avec le temps, l'espèce se répandra probablement de plus en plus sur les glacis d'altitude.

Espèce cultivée

Dillenia indica L.

Arbre atteignant 15-20 m de hauteur, à écorce se détachant par plaques irrégulières. Limbe légèrement obovale, oblong, d'environ 20 x 8 cm, à 30-40 nervures latérales assez serrées, à marge en dents de scie (feuilles de jeunesse longues jusqu'à 50 cm). Pétiole distinct, long de 3-4 cm, non ailé, fortement canaliculé, non engainant à la base (cicatrice foliaire sur environ la moitié de la tige). Fleurs très grandes, larges de \pm 15 cm, blanches, orientées vers le sol. Pseudocarpe globuleux, de 10-12 cm de diamètre, composé des sépales accrescents, épaissis, fibreux-coriaces, jaune-vert, refermés autour des carpelles contenant les graines (à la différence de *D. ferruginea*, les sépales ne s'ouvrent pas à nouveau, à maturité).

Mahé, cultivé et subspontané, rare. Originnaire d'Asie (Inde, Birmanie, Thaïlande) où le fruit est consommé et disséminé par les éléphants. Répandu comme arbre d'ornement dans les pays tropicaux. Cultivé au jardin botanique de Mahé. Un jeune individu a aussi été trouvé au bord de la rivière Grand Saint Louis, au radier de la route forestière du Niol. Peut-être existe-t-il un pied cultivé en amont, près d'une ancienne habitation ?

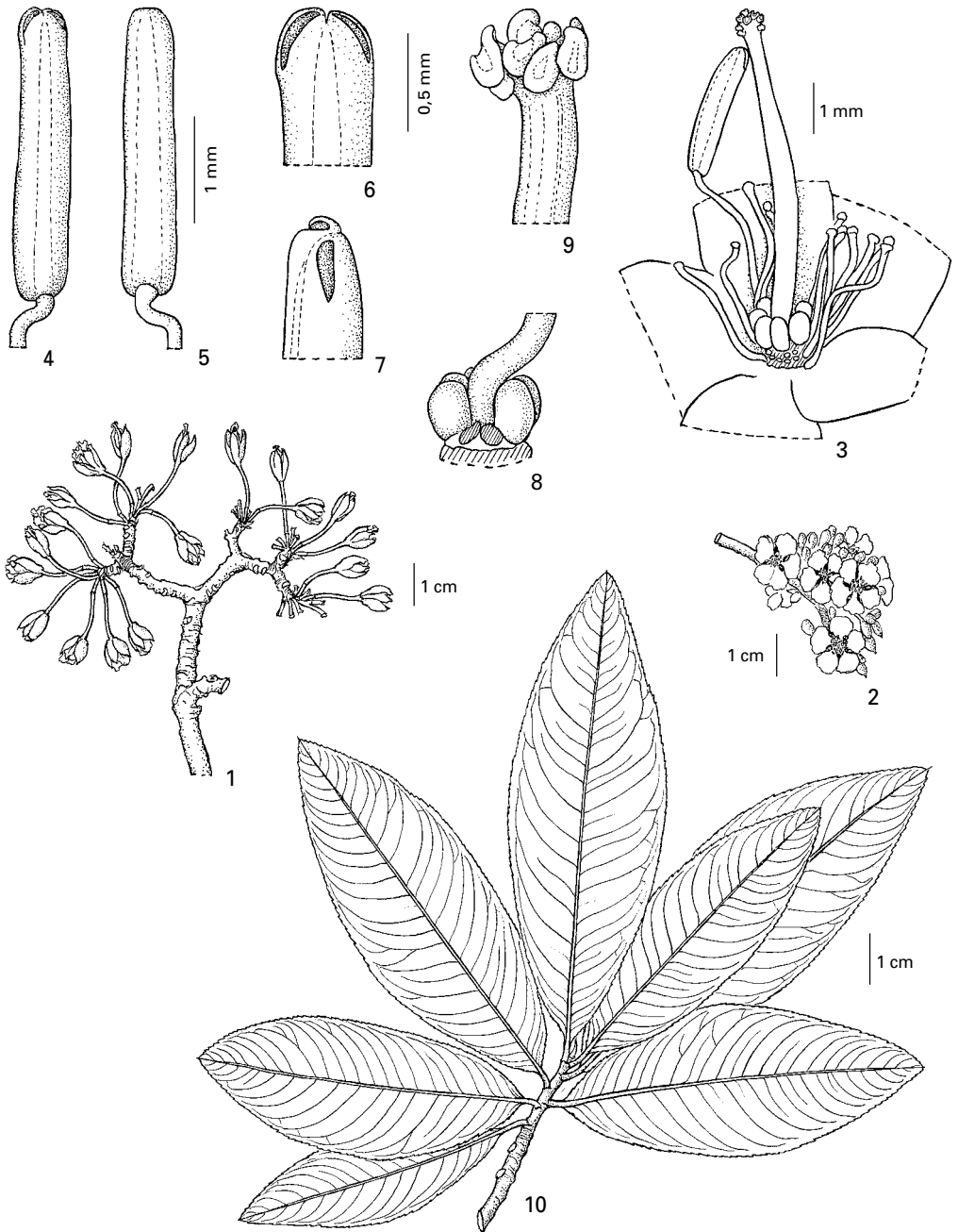
Les sépales charnus du fruit pourtant très fibreux, seraient comestibles. Aux Seychelles les connaisseurs utilisent plutôt le bouton floral encore tendre, lorsqu'il a 3-4 cm de diamètre, comme légume.

Noms communs : Gaufrier, Elephant apple.

OCHNACEAE

Arbres ou arbustes, rarement herbes. Feuilles alternes, simples, stipulées. Inflorescences en panicules, racèmes ou corymbes, ou fleurs solitaires. Fleurs généralement actinomorphes, ♂. Sépales 5, libres ou soudés à la base, imbriqués. Pétales 5 (rarement 10-12), libres, très caducs. Étamines en même nombre que les pétales ou plus nombreuses, à filets libres souvent persistants, à anthères allongées s'ouvrant souvent par 2 pores apicaux. Carpelles 2-5 ou jusqu'à 15, le plus souvent libres entre eux (plus rarement soudés en ovaire syncarpe supère), soudés à la base d'un style commun. Stigmate à autant de lobes que de carpelles, ou simple. Ovules 1-2 ou nombreux par carpelle ou loge. Fruit, soit formé de 1-10 drupéoles (résultant du développement des carpelles) insérées sur le réceptacle floral accru, soit une capsule plus ou moins lignifiée, rarement une baie. Graines parfois ailées. Albumen présent ou non.

Famille d'environ 40 genres et 600 espèces des tropiques. Aux Seychelles, un genre indigène.



Pl. 29. — *Ochna ciliata* : 1, 2, inflorescences; 3, détail du centre d'une fleur (anthères caduques sauf une); 4, 5, anthère, vue externe et interne; 6, 7, détails du sommet d'une anthère; 8, ovaire (2 carpelles enlevés); 9, stigmates (FF 4597 Aldabra); 10, rameau feuillé (Abbott s.n° Aldabra). (4, 5, 8) (6, 7, 9).

Ochna L.

Sp. Pl. : 513 (1753)

Arbres ou arbustes glabres. Feuilles souvent à marge serrulée, à stipules rapidement caduques. Inflorescences souvent en panicules contractées, portées par des rameaux courts. Sépales 5, persistants et souvent accrescents. Pétales 5, contortés. Étamines nombreuses à anthères s'ouvrant par des pores apicaux ou des fentes longitudinales. Carpelles 3-15, libres, soudés au style gynobasique. Ovule 1 par carpelle, ascendant, inséré à la base dans l'angle interne du carpelle. Fruit à 3-15 drupéoles, réceptacle accrescent. Graines à cotylédons épais, albumen nul.

Genre d'environ 90 espèces des tropiques de l'Ancien Monde, surtout d'Afrique et de Madagascar. Une espèce indigène (à Aldabra) et une introduite.

- Aiguillons de la marge du limbe plus ou moins apprimés; fleurs larges de 1,5-2 cm 1. *O. ciliata*
- Aiguillons de la marge du limbe plus ou moins divariqués, écartés de la marge;
fleurs larges de \pm 3 cm 2. *O. kirkii*

1. ***Ochna ciliata*** Lam., *Encycl.* 4 : 511 (1798); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 77. Type : *Commerson* s.n°, Madagascar (P-LA, holo).

- *O. fryeri* Hemsl., *Journ. Bot.* 54, Suppl. 2 : 7 (1916). Types : *Abbott* s.n°, *Dupont* 1, *Fryer* 32, Aldabra (K, syntypes).

Petit arbre décidu, atteignant 7-9 m de hauteur et 30 cm de diamètre. Écorce des rameaux parsemée de nombreuses lenticelles. Bourgeons dormants recouverts d'écailles triangulaires. Limbe elliptique de (6-) 8-12 cm x (2,5-) 3-5 cm, vert foncé brillant dessus, à marge faiblement crénelée-dentée, à dents terminées par un aiguillon appliqué contre la marge. Stipules intrapétiolaires plus ou moins ligulées, longues de 5-6 mm, très caduques (visibles seulement lors de la croissance). Pétiole 0,3-0,6 cm. Inflorescences naissant au sommet de rameaux courts, ombelliformes ou en grappes très courtes de 15-30 fleurs. Pédicelle articulé vers 1/5 ou 1/6 à partir de la base, long de 1,5-2 cm. Bractée très caduque à la base du pédicelle. Sépales en préfloraison quinconciale, longs de \pm 7 mm. Pétales imbriqués, onguiculés, d'environ 9 x 7 mm. Étamines 30-40, à filets longs de 3-3,5 mm, articulés avec l'anthère et plus ou moins persistants après la chute de celle-ci. Anthères longues de \pm 2,5 mm, s'ouvrant par 2 pores. Carpelles 7-8. Style en colonne, long de \pm 6 mm à stigmaté formé par autant de lobules que de carpelles. Drupéoles vertes puis noires à maturité, ellipsoïdes, longues de 8-10 mm, disposées en couronne sur le réceptacle accru, élargi, charnu, rouge à maturité.

Aldabra, indigène. Existe aussi à Madagascar et aux Comores. Espèce très commune à Aldabra, une des composantes principales de la végétation en compagnie d'*Apodytes dimidiata*, souvent arbustive ou rabougrie quand elle pousse dans les fissures du calcaire corallien, peut devenir un petit arbre haut de 6-7 m (rarement plus) dans les bosquets installés sur un sol plus profond. Se défeuille en cours de saison sèche et fleurit souvent avant l'apparition des nouvelles feuilles.

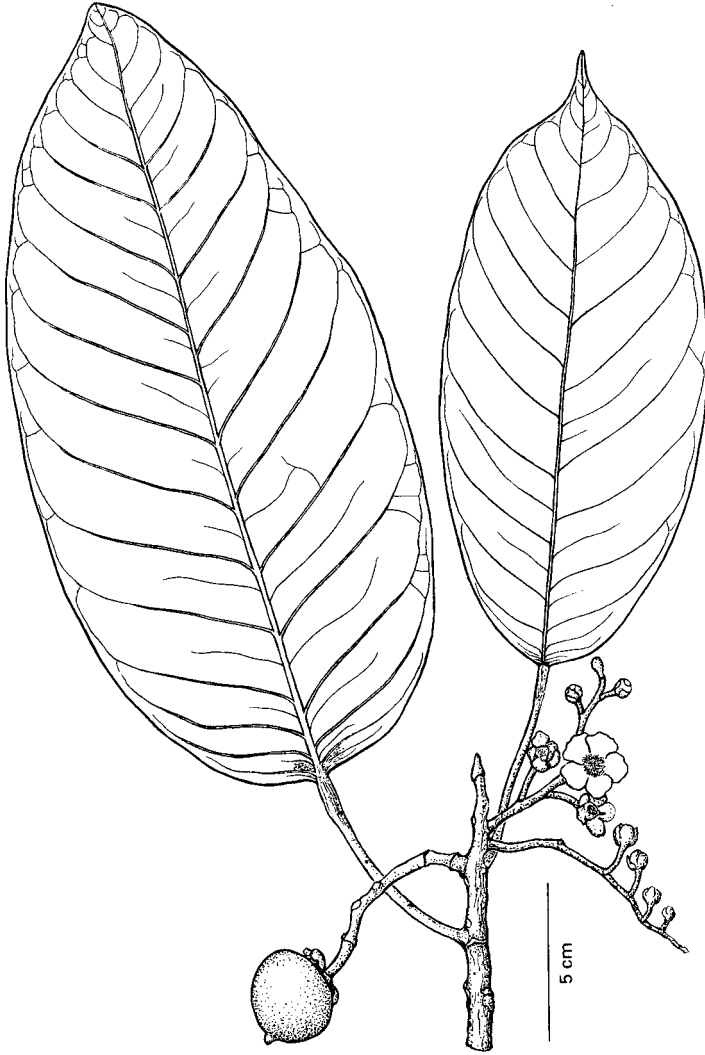
Planté au jardin botanique de Mahé et naturalisé à l'île Longue et dans les hauts de l'Anse Royale, etc.

Noms créoles : Bois mangue, Bois bouquet (ce dernier est en fait le nom créole de *O. mauritiana* à l'île Maurice). A Mahé : Bois démon.

2. ***Ochna kirkii*** Oliv., *Fl. Trop. Afr.* 1 : 317 (1868). Type du Mozambique.

Arbuste atteignant 3-4 m (et plus?) de hauteur, ressemblant beaucoup à *O. ciliata*. Limbe faiblement denté, les dents terminées par de longs aiguillons (jusqu'à 2,2 mm) s'écartant du limbe plus ou moins à angle droit. Pétiole long de 2 mm ou moins. Fleurs par 3-4, larges de \pm 3 cm. Sépales longs de \pm 1,5 cm. Étamines longues de 8-10 mm. Style long de \pm 13 mm. Drupéoles longues de \pm 10 mm.

Mahé, planté au jardin botanique, etc. (parfois taillé pour former des haies). Originaire d'Afrique de l'Est. Naturalisé sur des glacis à Mahé, par exemple à Val d'Endor. S'hybride peut-être avec *O. ciliata*. Espèce en voie de dissémination à Mahé, envahissant la végétation naturelle des glacis.



Pl. 30. — *Vateriaopsis seychellarum* : 1, rameau en fleurs et fruit (FF 3660).

DIPTEROCARPACEAE

Arbres à feuilles simples, entières, alternes, à stipules souvent amplexicaules. Inflorescences terminales ou axillaires, composées d'épis ou de grappes souvent assemblés en panicules. Fleurs hermaphrodites, actinomorphes. Sépales 5, imbriqués, inégaux, parfois accrescents. Pétales 5, libres ou soudés à la base, contortés. Étamines 5 à nombreuses en 1 ou plusieurs cycles, à anthères souvent munies d'un appendice subulé. Ovaire supère, syncarpe, à (1-) -3 loges bi-ovulées, à placentation axile ou apicale. Ovules anatropes. Style simple, entier ou trifide. Fruit à 1 seule graine, indéhiscent, nuciforme, souvent couronné par les sépales persistants plus ou moins accrus en ailes, ou plus ou moins bacciforme, à péricarpe faiblement charnu, peu épais. Graines exalbuminées, à embryon charnu.

Famille d'environ 15 genres et plus de 500 espèces, essentiellement d'Indo-Malaisie. Plusieurs espèces sont des arbres de grande taille dont on exploite le bois pour la construction ou l'ébénisterie. Aux Seychelles un genre endémique, *Vateriopsis*.

Au jardin botanique de Mahé on peut trouver un individu de *Shorea selanica* Bl. C'est un arbre d'une vingtaine de mètres de hauteur à tronc de 80 cm de diamètre. Il a de petites fleurs jaune pâle de 5-7 mm de diamètre et des fruits à 3 ailes longues de 5-6 cm et 2 plus petites. Originaire des Moluques où son bois est recherché pour la construction.

Vateriopsis Heim

Recherch. Diptero. : 94 (1892)

Arbres pratiquement glabres, à feuilles alternes dès le stade plantule. Plage glanduleuse à la base du limbe de chaque côté du départ du pétiole (face inférieure) et nombreuses glandes ou poils glanduleux peltés, aplatis, de 0,04 à 0,06 mm de diamètre, à la face inférieure. Inflorescences en grappes simples. Sépales 5, libres, imbriqués, persistants, portant à la face externe de nombreuses écailles peltées très petites et parfois des poils simples, courts, très épars, à marge courtement ciliée. Pétales 5, libres, contortés. Étamines nombreuses, à filets courts, soudés entre eux à la base. Anthères à déhiscence longitudinale, à pointe aiguë peu allongée. Ovaire très faiblement pubérulent (poils très courts, simples, raides, épars ou disposés en lignes), à 3 loges, à cloisons incomplètes vers le haut. Fruit bacciforme à péricarpe peu épais, charnu-coriace, sans trace visible de sutures. Cotylédons inégaux, sub-ruminés, se séparant un peu à la germination et devenant chlorophylliens.

Genre endémique des Seychelles comprenant une seule espèce d'abord décrite dans le genre *Vateria*. Cependant les *Vateria* ont des inflorescences en panicules, des anthères prolongées par une arête recourbée, des fruits s'ouvrant en 3 valves à la germination, des plantules à premières feuilles opposées, caractères que ne possèdent pas les arbres des Seychelles. Les différences anatomiques avec les *Vateria* sont également importantes et ont été l'argument principal pour la distinction du genre *Vateriopsis*. C'est le représentant le plus occidental, isolé dans l'ouest de l'Océan Indien, de la sous-famille des *Diptérocarpoïdées*. Celle-ci existe aussi dans le sud de l'Inde, à Ceylan, présente une diversification maximale en Malaisie et s'étend jusqu'en Nouvelle-Guinée.

Par sa parenté avec les *Vateria* ainsi qu'avec les *Stemonoporus* de Ceylan, *Vateriopsis* est un des éléments d'affinités orientales de la flore seychelloise.

Vateriopsis seychellarum (Dyer) Heim, *Rech. Diptero.* : 94 (1892); SUMMERH., *Enum.* : 271; GOTTWALD et PARAMESWARAN, *Taxon* 15 : 185 (1966). Type : *Horne* 436, Mahé (K, holo, non vu).

— *Vateria seychellarum* Dyer, in BAKER, *F.M.S.* : 526; HEMSLEY, *Hook. Ic. Pl.* 28, tab. 2759 et 2760 (1901).

Arbre pouvant atteindre une grande taille (jusqu'à 30 m selon J. Horne), à rhytidome s'exfoliant en plaques de 3-4 mm d'épaisseur de forme irrégulière (platanoïde), à écorce contenant de la résine. Axe de la plantule finement et courtement pubérulent, plante adulte pratiquement glabre. Limbe coriace, ovale acuminé, parfois plus ou moins obovale, tronqué à la base, de 12-20 (-28) cm x 8-9 (-13) cm, à face

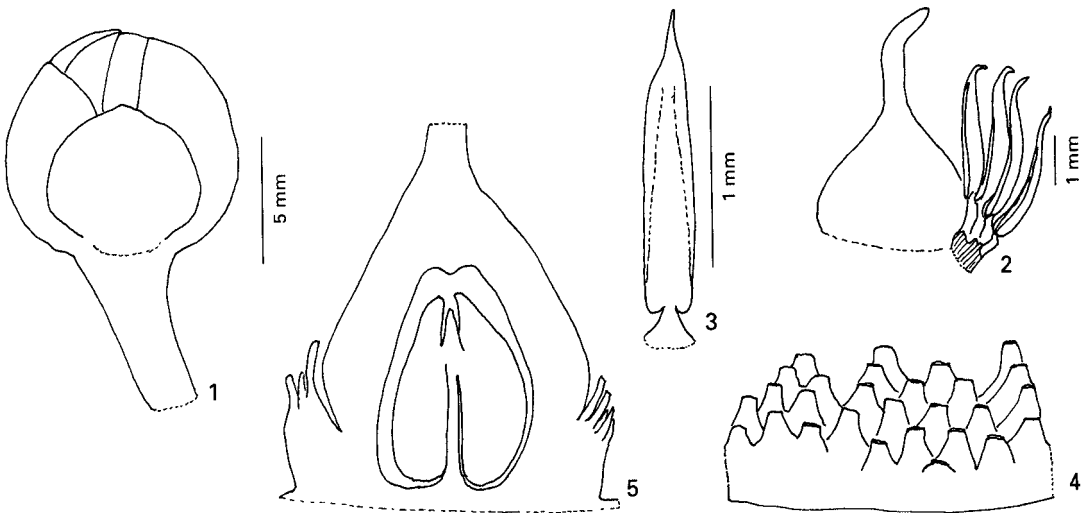
inférieure parsemée de nombreux et minuscules poils peltés écailleux, appliqués sur l'épiderme. Zone glanduleuse elliptique située de chaque côté de la base du limbe près du départ du pétiole (ensemble de petites glandes noyées dans l'épiderme). Stipules caduques, longues de 1-3 cm, insérées chacune sur 1/2 circonférence du rameau, laissant une cicatrice circulaire. Inflorescences axillaires, en grappes simples à 4-10 fleurs, longues de 5-12 cm, à bractées florales très caduques. Pédicelles articulés à la base. Fleurs larges de 1,5-2,5 cm. Sépales longs de 6,5-8 mm. Pétales blancs, un peu charnus, longs de 10-11 mm, faiblement bilobés au sommet. Étamines à filets longs de 0,3-0,5 mm, soudés ensemble par leur base pour former un épais « tube staminal » long de $\pm 0,7$ mm. Anthères jaune vif, longues de 2,5-3 mm. Ovaire largement conique, long de 1,3 mm, à surface parsemée par endroits de poils très courts. Style épais, simple, long de ± 2 mm, à stigmate indistinct. Ovules longs de 2 mm, à micropyles plus ou moins réunis dans une chambre apicale de l'ovaire, les 3 loges communiquant entre elles au sommet. Fruit subsphérique à largement ovoïde, de 3-4 cm de diamètre, à péricarpe un peu charnu, épais de 2-2,5 mm. Sépales persistants devenant réfléchis. Cotylédons sub-ruminés. Péricarpe se déchirant irrégulièrement à la germination et cotylédons s'écartant plus ou moins l'un de l'autre, non soulevés de terre par l'hypocotyle, devenant verts pendant la croissance de la plantule (assimilateurs), persistant assez longtemps.

Espèce endémique des Seychelles qui n'a été signalée qu'à Mahé, aujourd'hui très rare. C'était autrefois un des plus grands arbres de la forêt de basse altitude, dans les vallées le long des rivières. J. Horne cite des individus hauts de 30 m et de plus de 2 m de diamètre. On ne trouve aujourd'hui que des arbres de taille médiocre ou moyenne, ne dépassant pas 10-15 m de hauteur et de 30-50 cm de diamètre, dans quelques stations : Rivière Bois de Fer, Hauts du Niol, de Port Glaud, de Port Launay, Casse-Dent, Rivière Caïman, à des altitudes de 250 à 600 m.

La régénération naturelle existe, mais est peu abondante. La multiplication artificielle est difficile, les jeunes plants dépérissant souvent lorsqu'ils ont 40-50 cm de hauteur. Le Service des forêts a cependant réussi à réintroduire plusieurs arbres issus de semis dans un reboisement (Rivière Bois de Fer).

Floraison très étalée, en saison des pluies. Fructification abondante. Les fruits germent dès qu'ils sont tombés à terre (parfois le péricarpe commence à se fendre alors que le fruit est encore sur l'arbre).

Nom créole : Bois de fer.



Pl. 31. — *Vateriaopsis seychellarum* : 1, bouton floral ; 2, pistil et fragment d'androcée ; 3, étamines, face interne ; 4, disposition des filets des étamines (après chute des anthères) ; 5, coupe longitudinale de l'ovaire et des filets staminaux (FF 3660). (3, 4, 5).

THEACEAE

Arbres ou arbustes à feuilles simples, alternes, non stipulées. Fleurs ♀, actinomorphes. Sépales 4-7, imbriqués, faiblement soudés à la base. Pétales 4-9, libres ou soudés. Étamines nombreuses (rarement peu nombreuses), insérées sur 1 ou plusieurs cycles, souvent unies aux pétales par leur base. Ovaire syncarpe, supère, rarement semi-infère, à 3-5 loges. Ovules 2 à nombreux par loge, en placentation axile. Styles en même nombre que les loges, libres, ou style simple à 3-5 branches stigmatiques. Fruit capsulaire, loculicide ou indéhiscent, parfois drupacé ou bacciforme.

Famille d'environ 16 genres et 500 espèces des régions tropicales, plus rarement subtropicales ou tempérées. Aux Seychelles, un genre introduit, *Camellia*, représenté par une espèce cultivée et subspontanée.

Camellia sinensis (L.) O. Kuntze

Arbre ou arbuste. Feuilles coriaces, glabres ; limbe d'environ 10 x 4,5 cm, légèrement gaufré, à marge dentée-crênelée. Fleurs larges de ± 3 cm, solitaires ou par 2 à l'aisselle des feuilles, ou jusqu'à 7 sur des rameaux courts. Sépales 5-6, sub-circulaires, longs de 3-5 mm. Pétales 7-8, blancs, longs de 1-2 cm. Étamines nombreuses. Ovaire pubescent. Capsule à paroi lignifiée, 2-3 lobée, de 2-3 cm de diamètre.

Mahé, Praslin. Originaire d'Assam et de Birmanie, le théier est cultivé aux Seychelles à des altitudes de 400-500 m (une plantation a même été réalisée entre 200 m et 300 m d'altitude à Praslin, puis abandonnée). La production couvre une partie de la consommation locale. Par endroits, des théiers abandonnés devenus arborescents, fructifient abondamment et donnent de nombreuses plantules, par exemple le long du chemin montant au Morne Blanc ou dans la vallée à l'arrière des Trois Frères, à Mahé ; de même à Praslin, dans le haut de la rivière Nouvelle Découverte.

Noms créoles et communs : Thé, Théier, Tec.

MEDUSAGYNACEAE

ENGL. et GILG, *Syllabus* ed. 9-10 : 280 (1924).

Arbres de petite taille à ramification sympodiale, à feuilles opposées, simples, entières, non stipulées. Inflorescences terminales, cymeuses. Fleurs actinomorphes, ♀ et ♂. Sépales 5, imbriqués, un peu soudés à la base. Pétales 5, libres. Fleurs mâles à nombreuses étamines. Anthères à déhiscence longitudinale (pistillode absent). Fleurs hermaphrodites à étamines moins nombreuses. Ovaire supère, semi-apocarpe, à 17-24 carpelles portant chacun 1 style capité. Loges bi-ovulées à placentation axile. Fruit : une capsule septicide, les méricarpes à déhiscence ventrale. Graines ailées. Embryon presque droit, albumen peu abondant.

Famille endémique des Seychelles, représentée par le seul genre *Medusagyne*.

Baker, le descripteur du genre, le plaça dans la famille des *Ternstroemiaceae* (= *Theaceae*). Il fut suivi par Oliver (1877) et Hemsley (1905). Ce dernier auteur, en discutant des affinités phylogéniques de la plante, remarquait cependant qu'elle n'est directement affine d'aucun genre de *Theaceae*. Engler et Gilg (*loc. cit.*) définirent pour elle une famille spéciale qu'ils placèrent au voisinage des *Eucryphiaceae* et des *Ochnaceae*. Après une étude très détaillée de l'anatomie et de la morphologie de *Medusagyne*, Dickison (*Pl. Syst. Evol.* 171 : 27-55 [1990]), arrive également à la conclusion que l'espèce doit être placée dans l'ordre des Théales.

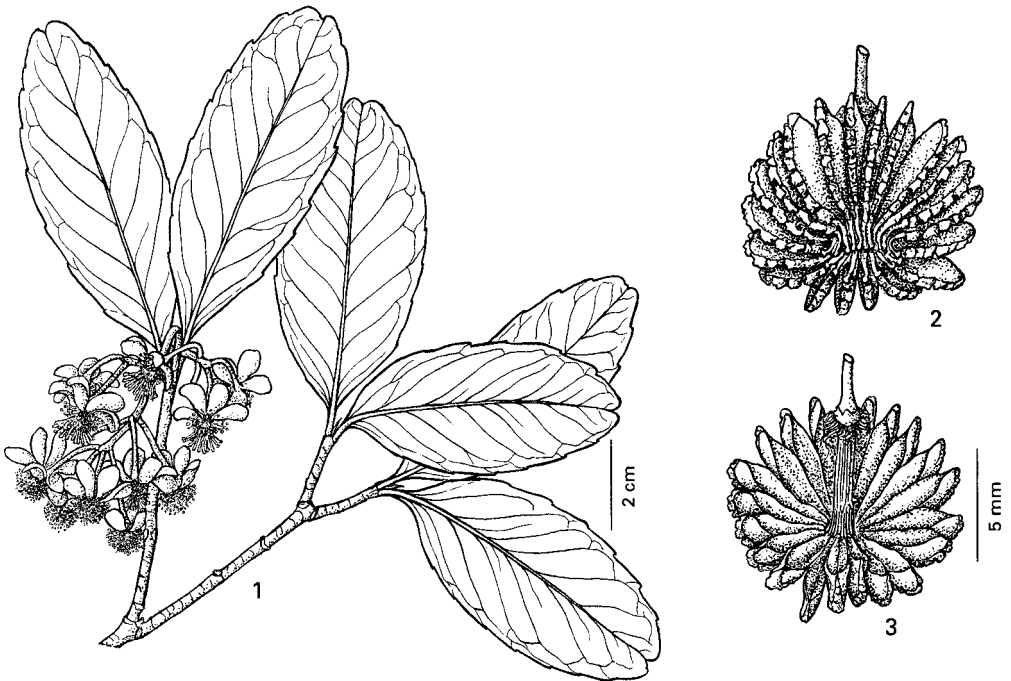
Medusagyne Baker

F.M.S. : 17 (1877)

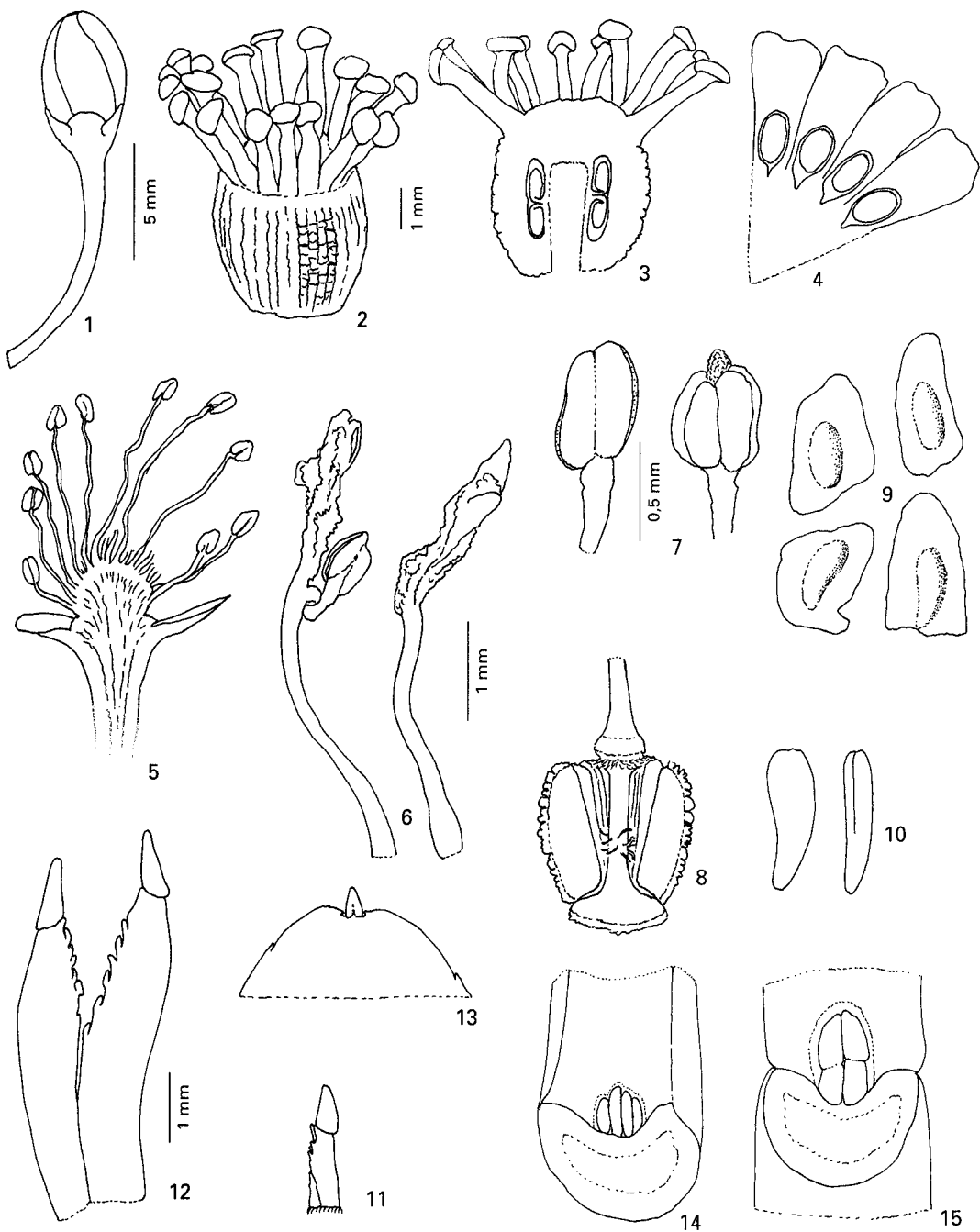
Caractères de la famille. Genre monospécifique.

Medusagyne oppositifolia Baker, *F.M.S.* : 17 (1877); OLIVER, *Hook. Ic. Pl.* 13 : 41, t. 1252 (1877); HEMSL., *Hook. Ic. Pl.* 28, t. 2790 (1905); SUMMERH., *Enum.* : 270; PROCTER, *Candollea* 29 : 350 (1974); LIONNET, *Striking Plants of Seychelles* : 42 (1978 ?); FRIEDMANN, *Fleurs et Arbres des Seychelles* : 89 (1986); ROBERTSON, WISE et WHITE, *Kew Magazine* 6 : 166-171 (1989). Type : *Horne* 587, Mahé, 1874 (K, holo).

Petit arbre atteignant 8-10 m de hauteur, à tronc tortueux ou droit ayant jusqu'à 25-30 cm de diamètre. Rhytidome s'exfoliant en longues lanières minces. Écorce des rameaux noirâtre, à courtes fissures transversales. Plante entièrement glabre. Ramification généralement d'aspect dichotome. Ébauches foliaires à dents glanduleuses terminale et latérales sécrétant une résine séchant lentement (parfois visible à l'aisselle des feuilles sous forme d'un dépôt blanchâtre). Limbe elliptique de 4-8 cm x 2-3,5 cm, à marge faiblement crénelée, émarginé au sommet (les sinus correspondent aux glandes présentes sur les ébauches, dont le développement est arrêté précocement, laissant souvent une petite nécrose sur la marge du limbe adulte). Pétiolos opposés, d'abord jointifs au niveau de leur insertion, au stade bourgeon, puis séparés par la croissance en épaisseur de la tige, mais laissant au niveau du nœud une profonde fissure transversale (la succession de ces fissures donne un aspect articulé aux rameaux à entre-nœuds courts), atteignant 0,3-0,5 cm de longueur sur la feuille adulte. Inflorescences terminales en panicules de cymes, longues de 5-8 cm. Bractées florales présentes, très caduques. Fleurs mâles peu nombreuses et localisées à l'extrémité des inflorescences, rapidement caduques (ce qui explique que la description originale ne les mentionne pas). Pédicelles longs de 6-8 mm, articulés à la base. Sépales sub-orbiculaires longs de $\pm 1,6$ mm, soudés entre eux sur $\pm 0,4$ mm. Pétales d'abord blancs puis se teignant de rose, obovales, arrondis ou un peu émarginés au sommet, de 7-8 mm x 4 mm, réfléchis à



Pl. 32. — *Medusagyne oppositifolia* : 1, rameau fleuri (FF 4444); 2, 3, capsule (FF 3688).



Pl. 33. — *Medusagyne oppositifolia* : 1, bouton floral; 2, pistil; 3, id., coupe longitudinale; 4, ovaire (partie) en coupe transversale; 5, fleur ♂ en coupe longitudinale (pas toutes les étamines représentées); 6, étamines anormales, au centre de la fleur ♂; 7, anthères (FF 4444); 8, capsule en début de déhiscence; 9, graines; 10, embryon (FF 3688); 11, 12, ébauches de feuilles; 13, sommet d'une feuille (face supérieure); 14, détail de la base d'un pétiole (collèters); 15, ébauches de feuilles à l'aisselle d'un pétiole (celui-ci enlevé, en pointillés la gomme-résine) (d'après une plante cultivée au jardin botanique de Nancy). (1, 8) (2, 3, 5, 9) (4, 7) (6, 10) (11 à 15).

l'anthèse. Étamines nombreuses (200-300), longues de 4-8 mm, insérées sur le réceptacle convexe, haut de ± 1 mm (parfois au centre 1 ou 2 étamines anormales, à anthères déformées par la prolifération d'un tissu dont la texture rappelle celle de la paroi de l'ovaire). Fleurs hermaphrodites à étamines insérées sur 3-4 rangs, et longues jusqu'à 4 mm. Ovaire en forme de tonnelet, d'environ 3,5 x 3,5 mm. Carpelles (17-) 20-23 (-24), soudés à la columelle centrale, simplement adhérents entre eux par leurs faces latérales (peuvent être séparés dès le stade bouton floral), surmontés chacun d'un style long de ± 2,5 mm à stigmate capité. Ovules anatropes, l'un d'eux épitrope, dressé, l'autre apotrope, pendant (rarement 3 ovules par loge, dont 2 dressés). Paroi externe des carpelles épaisse et plus ou moins profondément mamelonnée. Capsule à méricarpes restant attachés au sommet de la columelle et à déhiscence ventrale, large de 12-15 mm à ce stade. Graines ailées longues de 2,5-3 mm. Embryon faiblement courbé à cotylédons légèrement émarginés, entouré d'une couche d'albumen mince.

Espèce endémique de Mahé, connue seulement dans 2 stations : Montagne Palmiste (ou Bernica) et Mt Sebert (ou Baty) à des altitudes comprises entre 150 m et 500 m. Des biotopes analogues existent aussi sur les pentes ouest et sud de Mt Jasmin, où les prospections à la recherche de cette espèce devraient être poursuivies.

Le nombre d'individus effectivement vus dans la nature est d'environ 40 plantes adultes. La régénération est presque nulle, bien que la floraison se produise 1 ou 2 fois par an et que d'innombrables graines soient disséminées. La mise en culture a été réussie, pour la première fois semble-t-il, au jardin botanique de Berne (Suisse), et des plantules ont pu être distribuées dans d'autres jardins. L'opération a été renouvelée au jardin botanique de Nancy, où des graines semées en 1983 ont donné des plantules à croissance lente mais régulière. Les arbustes atteignaient 1,20 m de hauteur et ils ont fleuri et fructifié en 1990. Les graines prélevées ont redonné des plantules.

La recherche des conditions optimales de croissance en serre a montré que les plantules sont très hygrophiles pendant une dizaine d'années. L'espèce n'est donc pas xérophile comme cela a été avancé. Seuls les individus adultes, bien enracinés, résistent aux courtes périodes de sécheresse qui peuvent se produire sous le climat actuel.

La régénération naturelle ne pourrait donc se réaliser qu'à la faveur de fluctuations climatiques amenant une succession d'années particulièrement pluvieuses. Les seules plantes relativement jeunes (hautes d'environ 1 m), ont été trouvées par L. Chong Seng dans un endroit difficile d'accès sur les pentes de Bernica : ces plantes poussaient près d'un suintement d'eau. Connaissant les véritables exigences écologiques de l'espèce, sa multiplication aux Seychelles mêmes ne devrait plus poser de problèmes. L'essentiel est cependant de continuer à la protéger dans la nature.

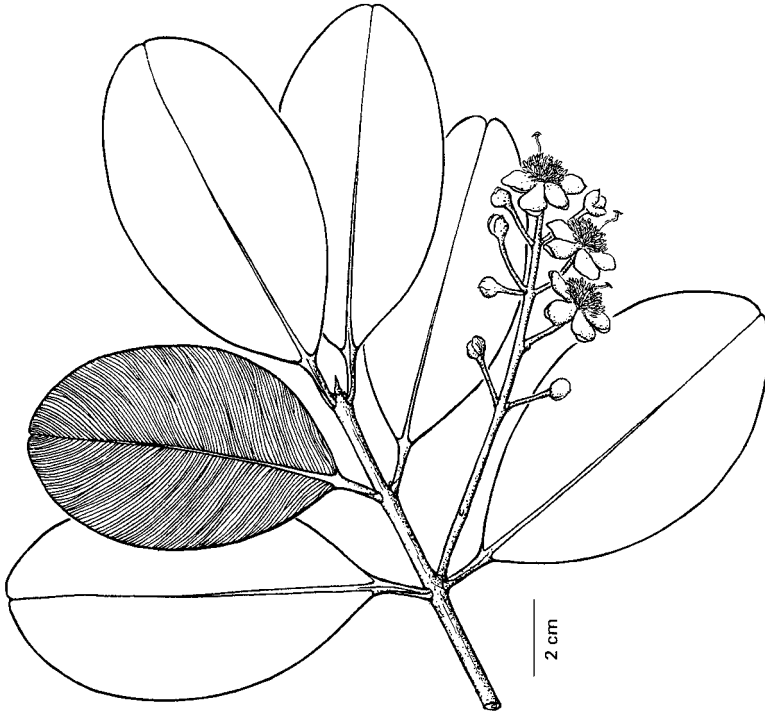
Nom créole : aucun nom traditionnel. «Bois Méduse» est cité par Procter (1974) et Lionnet (1978 ?), mais n'a pas été retenu comme nom créole dans le dictionnaire créole-français de d'Offay et Lionnet (1982). Baker a nommé la plante *Medusagyne* par allusion à Méduse, personnage de la mythologie grecque. C'est la forme de l'ovaire couronné par les styles (plus ou moins contournés dans le bouton floral) qui a inspiré à Baker cette comparaison, et non le fruit en ombrelle qui lui était inconnu au moment de la description de l'espèce en 1877.

GUTTIFERAE

Arbres, arbustes ou herbes, à latex jaune pâle opaque ou translucide. Feuilles simples, entières, opposées, non stipulées. Inflorescences cymeuses, racémeuses ou fleurs solitaires. Fleurs ♀ actinomorphes. Sépales imbriqués. Pétales libres, imbriqués ou contortés, souvent sépales et pétales peu différents, insérés en 2-3 cycles. Étamines nombreuses, libres ou unies en phalanges. Ovaire syncarpe supère, généralement à 3-5 carpelles à autant de loges ou uniloculaire, à placentation pariétale, plus rarement basale. Ovules anatropes, 1 à nombreux. Stigmate souvent large et en coupe ou plus ou moins lobé. Fruit capsulaire ou souvent drupacé ou bacciforme. Graines exalbuminées.

Famille (aussi appelée *Clusiaceae*) d'une cinquantaine de genres et d'environ 1000 espèces, essentiellement tropicale. Aux Seychelles, 1 genre indigène ; il existe par ailleurs 4 espèces cultivées ou subspontanées.

- 1 — Arbre à feuilles largement elliptiques, à nombreuses nervures fines parallèles ; fleurs blanches larges de 2-2,5 mm ; fruits sphériques de 2,5-3 cm de diamètre 1. *Calophyllum*
 — Arbre à feuilles, fleurs et fruits différents 2



Pl. 34. — *Calophyllum inophyllum* : rameau fleuri (FF 4615, Aldabra).

- 2 — Limbe courtement spatuliforme, de 10-15 x 5-7 cm, à sommet arrondi *Clusia rosea*
 — Limbe non spatuliforme, obtus, aigu ou acuminé au sommet 3
 3 — Limbe largement elliptique, coriace, de 15-20 x 7-10 cm *Garcinia mangostana*
 — Limbe étroitement ovale ou obovale, moins coriace 4
 4 — Limbe étroitement ovale (largeur maximum dans le tiers inférieur),
 rameaux jeunes vert clair *Garcinia xanthochymus*
 — Limbe étroitement obovale (largeur maximum dans le tiers supérieur),
 acuminé au sommet ; rameaux jeunes brun-rouge foncé *Pentadesma butyracea*

1. *Calophyllum* L.

Sp. Pl. : 513 (1753)

Arbres ou arbustes à feuilles coriaces, opposées, à nombreuses nervures fines parallèles. Inflorescences en grappes ou en panicules, terminales ou axillaires. Fleurs hermaphrodites ou polygames. Sépales et pétales peu nettement différenciés, au nombre de 4-12, insérés en 2-3 cycles. Étamines nombreuses, libres ou soudées à la base. Ovaire uniloculaire à 1 ovule anatrope dressé. Style allongé à stigmate élargi, pelté et plus ou moins lobé. Drupe à mésocarpe peu charnu, mince, et endocarpe sclérifié ou non.

Genre d'environ 200 espèces, en majorité paléotropicales (des rivages de l'Océan Indien aux îles du Pacifique), quelques-unes d'Amérique tropicale. Une espèce aux Seychelles.

Calophyllum inophyllum L., *Sp. Pl.* : 513 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 16; SUMMERH., *Enum.* : 270. Type de Ceylan.

— *C. inophyllum* L. var. *takamaka* Fosb., *Kew Bull.* 29 : 255 (1974); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 55. Type : Fosberg 49272 (K, iso).

Arbre haut de 10-15 m et plus, à tronc plus ou moins tortueux, se ramifiant assez bas, pouvant atteindre 1 m de diamètre, à écorce brun noirâtre crevassée, à latex laiteux jaune pâle. Limbe glabre, largement elliptique à obovale, de 9-17 cm x 5-10 cm, à nervures latérales nombreuses et parallèles. Pétiole long de 1-2 cm. Inflorescences axillaires en racèmes, longues de 10-15 cm. Fleurs larges de 2-2,5 cm. Pièces externes du périanthe 4, blanches, concaves, ovales, longues de 8-12 mm. Pièces internes 4-5, peu différentes, blanches, longues jusqu'à 16 mm. Étamines très nombreuses, longues de 8-9 mm, à filets soudés à la base en 4-5 phalanges plus ou moins nettes. Ovaire ovoïde ou globuleux, blanc ou carmin, long de ± 4 mm, à paroi épaisse. Style long de 10-11 mm, plus ou moins plié près du sommet, à stigmathe subpelté ou déprimé au centre et à 3-4 lobes minces. Drupes subsphériques d'environ 2,5-3 cm de diamètre.

Mahé, et îles granitiques, indigène, très commun. Arbre caractéristique de la forêt littorale, capable de pousser aussi sur les pentes jusqu'à plus de 200 m d'altitude, surtout sur les petites îles comme Curieuse, Félicité ou La Digue. L'espèce existe depuis la côte d'Afrique de l'Est (où elle est peu répandue à l'état indigène, par ex. à Mafia et à Pemba) et Madagascar, jusque dans le Pacifique, les fruits étant disséminés par les courants marins. Le bois était, et est toujours, très utilisé aux Seychelles dans la construction navale. Bien que l'espèce soit très commune, les arbres exploitables dans ce but sont aujourd'hui peu nombreux, d'autant plus que les vieux individus poussant sur le littoral ne peuvent que difficilement être sacrifiés, si on veut préserver l'harmonie des paysages du bord de mer.

A Aldabra où l'espèce n'existe pas sur le littoral, elle n'était connue qu'à l'intérieur des terres au lieu-dit Takamaka. On trouve là plusieurs arbres âgés, ne se régénérant pas. Dans le sous-bois on peut voir des traces d'activités humaines datant du siècle dernier. En 1983 j'ai trouvé une autre station de *Calophyllum* (1 seul arbre) près de Bassin Frégates. Il s'agit d'un arbre haut de 7-8 m, un peu plus jeune que ceux de Takamaka. Un individu de *Terminalia catappa* se trouve à quelques mètres du *Calophyllum*. L'endroit montre également des traces d'activités humaines (murettes de pierres). Ces deux arbres ont certainement été plantés là pour servir de repère dans le paysage. Le bosquet de *Calophyllum* à Takamaka a probablement la même origine car près des 2 endroits on trouve de l'eau douce.

Nom Créole : Takamaka.

Guttiferae cultivées

Clusia rosea L.

Arbre atteignant 10 (-20) m de hauteur, à plusieurs troncs, à nombreuses racines aériennes issues des branches et s'enracinant à la manière de certains *Ficus* (Banian, Affouche multipliant). Feuilles spatuliformes, arrondies au sommet, cunéiformes à la base (limbe de 10-15 cm x 5-7 cm). Fleurs unisexuées, larges de 6-7 cm, à pétales blanc rosé.

Mahé, rarement cultivé comme arbre ornemental. Originaire d'Amérique centrale et des Antilles. Un individu gigantesque, très âgé, existe à Congo Rouge. L'arbre a des fleurs femelles, il ne fructifie pas faute de pollinisation. Sa couronne de feuillage est visible sur la crête de la montagne à des kilomètres de distance.

GARCINIA L.

Genre de plus de 250 espèces des tropiques de l'Ancien Monde. Aux Seychelles, 2 espèces fruitières.

***Garcinia xanthochymus* Hook.f.**

Arbre à rameaux jeunes quadrangulaires, à grandes feuilles assez étroites (limbe de 20-30 cm x 5-7 cm). Péricarpe formé de 5 pièces. Étamines réunies en 5 phalanges. Fruit ovoïde, long de 5-7 cm, jaune orangé, à chair acidulée.

Mahé, peu commun. Espèce originaire de l'Inde, dont le fruit n'est que moyennement apprécié. Cultivée à Cascade, dans les Hauts de l'Anse aux Pins, etc. Tend à se naturaliser le long du sentier vers Cascade Estate.

Noms créoles : Mangoustan jaune ou Mangoustan aigre.

***Garcinia mangostana* L.**

Grand arbre à croissance lente, à feuilles coriaces (limbe de 15-20 x 7-10 cm). Fruits sphériques de 5-7 cm de diamètre, de couleur rouge sombre, à péricarpe épais. L'endocarpe blanc nacré, de texture délicate, est la partie comestible.

Mahé, rarement cultivé. Originaire de Malaisie, il n'est pas très productif aux Seychelles. On trouve des pieds isolés à Cascade Estate, au jardin botanique, etc. C'est le véritable mangoustan qui a la réputation d'être un des meilleurs fruits tropicaux.

Nom créole : Mangoustan.

***Pentadesma butyracea* Sab.**

Arbre atteignant 15 m de hauteur, à tronc droit, à écorce brun noirâtre, à feuilles vert sombre, longues de 15-20 cm. Fleurs à environ 10 pièces de péricarpe, longues jusqu'à 5 cm, de couleur blanc crème. Fruit bacciforme ovoïde, plus ou moins pointu au sommet, long de 12 cm environ, à peau rugueuse brunâtre, contenant de grosses graines noyées dans une pulpe blanc jaunâtre.

Mahé, cultivé et spontané, localement commun. Originaire d'Afrique (Sierra Leone, Cameroun). Introduit aux Seychelles au début du siècle. On trouve beaucoup de plantules au pied des vieux arbres. Il s'est formé ainsi, par endroits, des peuplements presque purs (Hauts de l'Anse Major, Barbarons). Les graines contiennent environ 40 % de lipides. En Afrique occidentale on en extrait une graisse utilisée dans l'alimentation et qui peut aussi servir à la fabrication de bougies et de savon. Les fruits ne sont pas utilisés aux Seychelles.

Nom créole : Bois beurre.

TILIACEAE

Arbres, arbustes ou plantes herbacées à feuilles simples, alternes, stipulées, souvent à indument de poils stellés. Inflorescences cymeuses, extra-axillaires ou axillaires. Fleurs ♀, actinomorphes. Sépales 5, libres (ou soudés à la base), valvaires. Pétales 5, libres (ou absents), à base glanduleuse ou ciliée à tomenteuse. Androgynophore souvent présent. Étamines souvent nombreuses, parfois 5-10, libres ou réunies en plusieurs groupes, à anthères biloculaires. Ovaire supère à 2-10 loges. Ovules 1-∞ par loge, en placentation axile, anatropes. Style simple à stigmaté capité ou divisé. Fruit capsulaire ou drupacé, parfois schizocarpique. Graines albuminées.

Famille d'environ 50 genres et 400 espèces, des régions tropicales et tempérées. Bailey cite *Berrya ammonilla* Roxb. (dont le nom correct est *B. cordifolia* (Willd.) Burret). Il s'agit d'un arbre existant à l'état naturel depuis Ceylan jusqu'aux Philippines, qui peut devenir assez grand et fournir un bois d'œuvre de très bonne qualité. Il a un limbe foliaire oblong, cordé à la base, courtement acuminé au sommet, de 15-25 mm x 10-15 cm et un pétiole de 5-13 cm. Le fruit a 3 méricarpes et 6 ailes longues de 10-15 mm. L'espèce n'a pas été vue récemment. Trois autres genres sont présents aux Seychelles.

- 1 — Arbuste haut de 2-7 m. (Aldabra) 1. *Grewia*
 — Herbe plus ou moins suffrutescente, rampante ou haute de 0,2-1,5 m 2
 2 — Feuilles souvent munies de 1-2 appendices filiformes à la base du limbe.
 Capsule prismatique longue de 1,5-3 cm 2. *Corchorus*
 — Feuilles sans appendice filiforme. Capsules globuleuses hérissées d'épines 3. *Triumfetta*

1. *Grewia* L.

Sp. Pl. : 964 (1753)

Arbres ou arbustes. Inflorescences en panicules axillaires ou terminales ou en cymes ombelliformes axillaires ou oppositifoliées. Sépales 5, libres, à face interne souvent de la même couleur que les pétales. Pétales 5, jaunes, roses ou blancs, généralement munis à la base interne d'une glande ou d'une plage nectarifère accompagnées d'une zone pileuse ou pubescente. Androgynophore souvent présent. Étamines nombreuses, libres. Ovaire formé de 1 ou 2 carpelles, chacun incomplètement divisé en 2 loges par une fausse cloison dorsale, à 2-nombreux ovules par loge. Style simple à stigmaté capité, bilobé ou pénicillé. Fruit drupacé, entier ou 2-4-lobé, formé de (1-) 2 ou 4 pyrènes, à endocarpe dur, lignifié.

Genre d'environ 150 espèces d'Afrique, de Madagascar, d'Indo-Malaisie. Aux Seychelles, 2 espèces (Aldabra).

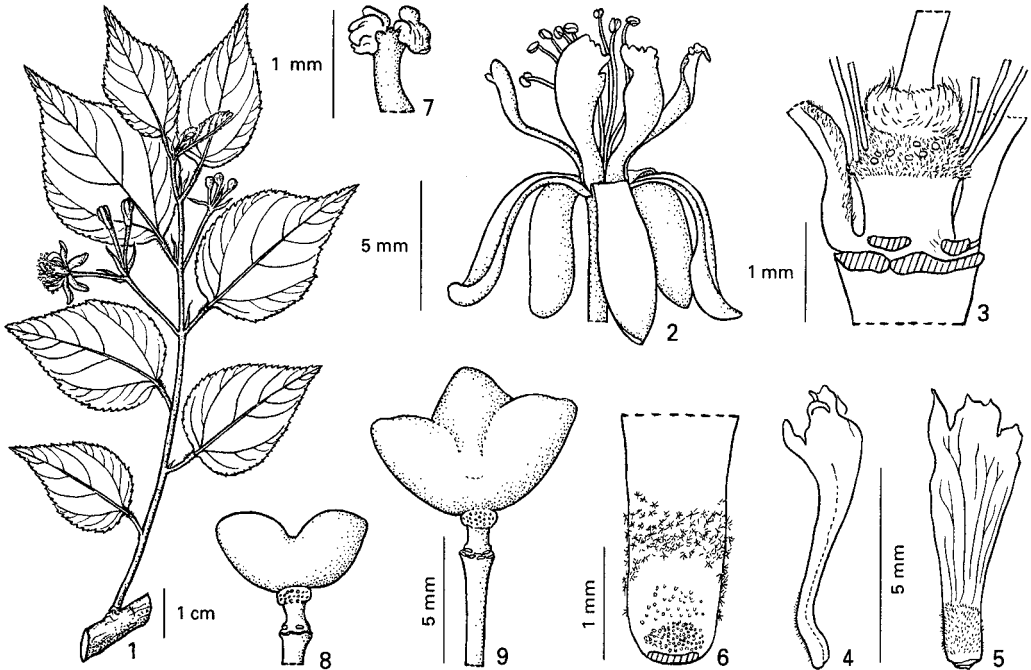
- Limbe ovale, acuminé. Fleurs jaunes. Fruits pratiquement glabres
 à 4 lobes ou souvent 2-3 lobes par avortement 1. *G. picta*
 — Limbe étroitement ovale, longuement acuminé. Fleurs roses. Fruits couverts d'un épais
 tomentum de couleur fauve, 4-lobés (ou 2-3-lobés par avortement)..... 2. *G. glandulosa*

1. *Grewia picta* Baillon, *Bull. Soc. Linn. Paris* 1 : 577 (1886). Type : *Pervillé 372, Boivin s.n.*, Nossi Bé, Madagascar (P, syntypes).

- *G. aldabrensis* Baker, *B.M.I.K.* 1894 : 147 (1894); FOSB. et RENV. , *Fl. Ald.* : 69. Type : *Abbott s.n.*, Aldabra (K, holo.)

Arbuste ou petit arbre haut de 2-5 m, à rameaux jeunes éparsément pubescents (poils stellés). Limbe pratiquement glabre, ovale acuminé, de 2,5-7 cm x 1,5-3 cm, à marge crénelée parfois de teinte différente du reste du limbe (sur herbier). Pétiole 7-10 mm, épaissi et plus ou moins muni de poils glanduleux au sommet. Stipules subulées longues de 5-6 mm, caduques. Inflorescences extra-axillaires, naissant du côté opposé à l'insertion de la feuille, en ombelles triflores. Pédoncule long de $\pm 1,8$ cm et pédicelles de ± 1 cm, glabres. Une bractée subulée glabre, longue de $\pm 4,5$ mm, à la base de chaque pédicelle. Sépales réfléchis à l'anthèse, longs de ± 8 mm, plus ou moins pubescents à l'extérieur (poils stellés très courts et poils longs raides plus épars). Pétales jaunes longs de 6-7 mm, pubescents et glanduleux à la base interne, plus ou moins dilacérés au sommet, insérés sur la base de l'androgynophore. Celui-ci long de $\pm 1,3$ mm, glabre. Étamines nombreuses (± 50) insérées en 3 rangs sur un anneau pubescent, autour de l'ovaire, à filets grêles longs de 4-6,5 mm. Ovaire à 2 carpelles, faiblement 4-lobé, portant des poils raides épars ou plus ou moins abondants, à 4 loges. Style long de $\pm 4,5$ mm, à stigmaté bilobé. Ovules 2 par carpelle. Fruit fortement 2-4 lobé à péricarpe plus ou moins charnu, glabrescent.

Aldabra, indigène. Existe aussi à Madagascar (Nossi Bé). Arbuste rare du fourré à *Apodytes* et *Ochma*, trouvé à Picard, Malabar, Michel, et aux environs de Takamaka. Feuillage souvent très attaqué par des insectes défoliants.

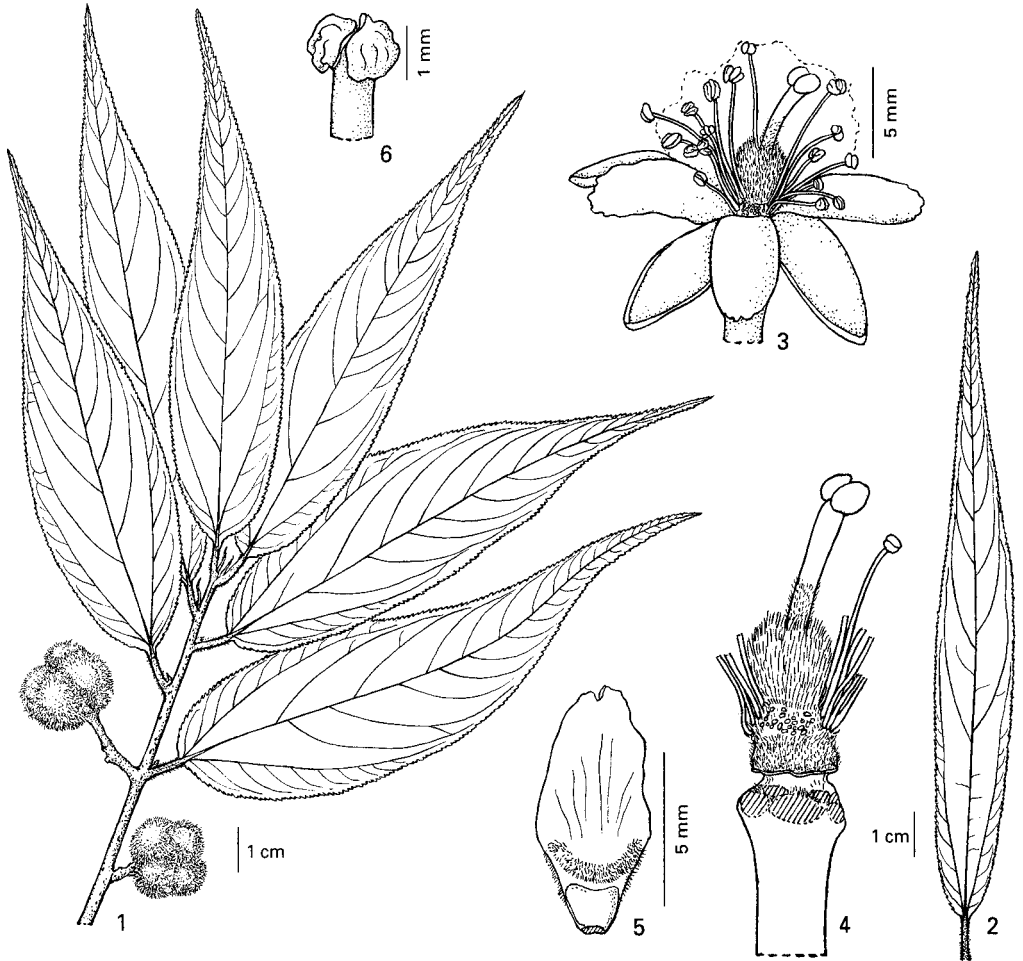


Pl. 35. — *Grewia picta* : 1, rameau fleuri; 2, fleur; 3, détail de l'androgynophore (périanthe enlevé sauf base de 2 pétales, seules les bases de quelques étamines représentées); 4, 5, pétale de profil et de face; 6, détail de l'onglet; 7, stigmate; 8, 9, fruits (FF 5659, Aldabra).

2. *Grewia glandulosa* Vahl, *Symb. Bot.* 1 : 34 (1840). Type : *Commerson* s.n°, île Maurice (« de l'islot du Port Louis, en avril 1769 ») (P, iso.).

— *G. salicifolia* Schinz, *Abhandl. Senkenb. nat. Ges.* 21 : 87 (1897); HEMSLEY, *B.M.I.K.* 1919 : 117 (1919); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 69. Type : *Voeltzkow* 43, Aldabra (FR, holo., non vu).

Arbuste haut de 2-7 m, à tronc de 4-8 cm de diamètre (et plus ?). Rameaux jeunes pubescents. Feuilles plus ou moins pendantes. Limbe étroitement ovale, longuement acuminé, de 10-15 cm x 2,5-4 cm, à marge serrulée (quelques dents de la base munies d'une dépression glanduleuse), à face supérieure glabrescente (poils stellés très courts et poils glanduleux épars), à face inférieure pubescente (poils stellés et glanduleux). Stipules subulées longues de 6-7 mm, caduques. Inflorescences triflores, extra-axillaires et axillaires, groupées au sommet des rameaux, à pédoncule court et épais, long de 2,5-5 mm. Pédicelles longs de 6,5-8 mm, légèrement accrescents, pubescents et parsemés de lenticelles allongées. Bractées caduques, subulées, longues de \pm 4 mm. Sépales épais, de 11-12 x 3,5-4 mm, couverts à l'extérieur de courts poils stellés, pratiquement glabres à l'intérieur. Pétales rose violacé, plus ou moins elliptiques et échancrés au sommet, longs de 7-8 mm, munis à la base interne d'un bourrelet tomenteux et à l'onglet épaissi-glanduleux (plage portant des poils glanduleux courts et serrés). Androgynophore à partie basale glabre, longue de \pm 0,8 mm, élargie au sommet en une mince collerette à 5 lobes alternipétales ; partie apicale couverte d'une pilosité dense de poils raides, staminifère au sommet. Étamines nombreuses (\pm 90), insérées sur 5-6 rangs, longues de 4-7,5 mm. Ovaire formé de 2 carpelles subdivisés chacun en 2 loges, couvert d'une pilosité dense de poils raides et longs. Ovules



Pl. 36. — *Grewia glandulosa* : 1, rameau en fruits (FF 4587); 2, autre forme de feuille (FF 5672); 3, fleur (seules quelques étamines représentées); 4, détail de l'androgynophore; 5, pétale; 6, stigmate (Renvoize 960, Aldabra).

4 par loge, superposés, plus ou moins séparés par des cloisons incomplètes. Style épais, long de ± 6 mm, stigmate capité bilobé. Fruit drupacé, globuleux, 2-4-lobé, large de 1,5-2 cm, couvert d'un tomentum de couleur fauve, à endocarpe épais lignifié (se divisant en 2-4 noyaux). Noyaux souvent à 1-2 graines seulement.

Aldabra, indigène, rare. Espèce à vaste répartition dans l'ouest de Madagascar depuis Diégo-Suarez jusqu'à Tuléar. Des formes à feuilles étroites comme celle d'Aldabra existent dans la région de Morondava et aux Comores. Les échantillons *Humboldt* 1476 d'Anjouan et *Boivin* 3344 de Mayotte, sont pratiquement identiques à ceux d'Aldabra (l'androgynophore est un peu plus long).

Le type de *G. glandulosa* Vahl représente une plante à feuilles plus larges, récoltée à l'île Maurice par Commerson en 1769. Y était-elle indigène ou introduite ? L'espèce n'a plus été récoltée à Maurice par la suite. Les échantillons correspondent bien à ceux à feuilles larges provenant de Madagascar. Les plantes à feuilles étroites sont peut-être une variété de *G. glandulosa*, variété qu'il ne sera possible de nommer avec certitude qu'après une révision générale des *Grewia* malgaches.

Selon Viguier (*Rev. Gen. Bot.* 29 : 172, 173 [1917]) et Wild (*Fl. Zambesiaca* 2 : 61 [1963]) *G. glandulosa* existe aussi sur le littoral du Kenya, de Tanzanie et du Mozambique.

Nom créole : Mabololo.

2. *Corchorus* L.

Sp. Pl. : 529 (1753)

Arbrisseaux ou herbes à feuilles alternes. Inflorescences axillaires ou oppositifoliées, en cymules ou fascicules de 1-6 fleurs. Fleurs ♂. Sépales 4-5, concaves au sommet et munis d'un apicule. Pétales 4-5, plus ou moins spatulés. Androgynophore présent. Étamines 5 à nombreuses. Ovaire plus ou moins oblong, prismatique, 3-6-loculaire, à nombreux ovules par loge. Style épais, à stigmate élargi, disciforme ou capité, papilleux. Fruit : capsule allongée ou sub-globuleuse, déhiscente en 2-6 valves.

Genre d'une centaine d'espèces des régions tropicales dont plusieurs donnent une fibre textile, le jute (par exemple *C. olitorius*). Aux Seychelles, une espèce introduite.

***Corchorus aestuans* L.**, *Syst. Nat. ed.* 10, 2 : 1079 (1759); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 68. Type d'Amérique.

— *C. acutangulus* sensu Summerh., *Enum.* : 272, non Lam.

Herbe annuelle ou bisannuelle haute de 20-50 cm, à rameaux plus ou moins couchés à la base et redressés. Limbe un peu asymétrique, ovale, de 2-4,5 (-7) cm x 1,5-2,5 (-3) cm, la base souvent munie, d'un seul côté, d'une dent prolongée en pointe filiforme. Pétiole 0,5-1 (-1,5) cm. Stipules subulées longues de 4-8 mm. Fleurs solitaires ou par 2-3, extra-axillaires ou oppositifoliées. Pédicelle long de 1,5-2 mm. Sépales 5, longs de ± 4 mm. Pétales 5, jaunes, longs de ± 3,5 mm. Androgynophore sans glandes visibles, long de 0,3 mm. Étamines environ 25. Ovaire à section triangulaire, long de ± 1,6 mm. Style long de ± 2 mm, à stigmate papilleux. Capsule trigone, longue de 1,5-3 cm, munie de 3 paires de crêtes longitudinales en lame mince, avec au sommet 3 cornes plus ou moins bifides, recourbées.

Mahé, Aldabra, etc. Espèce pantropicale, peu commune, adventice des cultures et des terrains en friche. Les feuilles jeunes peuvent être consommées comme légume vert.

3. *Triumfetta* L.

Sp. Pl. : 444 (1753)

Herbes plus ou moins suffrutescentes, à feuilles alternes. Inflorescences extra-axillaires en cymes pauciflores. Fleurs ♀. Sépales 5, libres, cucullés au sommet et munis d'un apicule. Pétales 5 (ou absents), à onglet glanduleux ou cilié. Androgynophore court, muni de 5 glandes, élargi en collerette au sommet. Étamines libres, nombreuses ou réduites à 5. Ovaire 2-5-loculaire, à 2 ovules par loge (parfois jusqu'à 10-loculaire par développement de fausses cloisons), à surface couverte d'excroissances accrescentes terminées par un aiguillon. Style filiforme, à stigmate divisé en 2 ou plusieurs courtes branches. Fruit : capsule indéhiscente, ou déhiscente en 3-5 valves, à 2-10 graines, à surface couverte d'épines ou de soies plumeuses, les épines terminées par un aiguillon droit ou crochu.

Genre d'environ 150 espèces des régions tropicales. Aux Seychelles, 3 espèces.

- 1 — Plante dressée. Fruits ellipsoïdes ou subsphériques, longs de
4,5-7 mm (épines comprises) 1. *T. rhomboidea*
— Plante rampante. Fruits sphériques, larges de 10-15 mm 2
2 — Fruits à surface hérissée de poils raides entre les épines 2. *T. procumbens*
— Fruits à surface glabre entre les épines 3. *T. repens*

1. **Triumfetta rhomboidea** Jacq., *Enum. Pl. Carib.* : 22 (1760); BAKER, *F.M.S.* : 32. Type des Antilles.

— *T. bartramia* sensu Summerh., *Enum.* : 272, non L.

Herbe suffrutescente, pérenne mais de courte longévité, haute de 60-80 cm (parfois jusqu'à 1,5 m), à tiges pubescentes. Feuilles de la base à limbe largement ovale ou plus ou moins obovale, atteignant 12 x 9 cm et à pétiole de 9 cm; limbe devenant plus petit vers le haut des tiges et de forme plus ou moins rhombique, d'environ 4 x 1,5 cm, à pétiole de 0,5 cm; feuilles des tiges florifères encore plus réduites, jusqu'à 1 cm; marge irrégulièrement dentée, et 2-3 dents de la base du limbe portant, à la face supérieure, une glande circulaire déprimée; pubescence éparsée dessus, tomentum blanchâtre dessous. Inflorescences en cymules triflores, groupées par 3-4 aux nœuds, naissant soit à l'aisselle des stipules, soit du côté opposé au pétiole, à pédoncule long de 2,5-3 mm et pédicelles longs de 2-2,5 mm, articulés au milieu. Sépales en capuchon terminé par un apicule, longs de ± 6 mm. Pétales jaunes, longs de ± 5 mm, spatuliformes, à onglet pubescent. Androgynophore long de ± 0,6 mm, à 5 glandes, couronné par une collerette étalée densément pileuse. Étamines 15, longues de ± 4,5 mm (au stade bouton floral, 3 anthères sont groupées dans le capuchon de chaque sépale). Pistil long de ± 4,5 mm, à stigmat bifide. Ovaire couvert d'excroissances terminées en crochet, à 2 loges bi-ovulées. Capsule subglobuleuse ou largement elliptique, longue de ± 4,5 mm (épines comprises), à surface tomenteuse et couverte d'épines glabres (ou à rares poils raides) terminées par un crochet translucide. Graines souvent 4.

Mahé, etc. Espèce pantropicale, introduite et naturalisée au bord des sentiers, dans les terrains vagues.

Noms créoles : Hérisson blanc, Herbe panier.

Triumfetta rhomboidea var ?

Herbe suffrutescente pérenne, de courte longévité, à tiges dressées ou plus ou moins étalées, haute de 30-70 cm. Limbe largement ovale à plus ou moins rhombique, éparsément pubescent à la face inférieure, de 1,2-2,5 cm x 1-2 cm, à marge irrégulièrement dentée, parfois 1 ou 2 dents glanduleuses dessus, à pétiole grêle long de 0,3-1 cm. Stipules étroitement triangulaires, longues de ± 2 mm. Inflorescences comme *T. rhomboidea*. Sépales longs de ± 5 mm. Pétales longs de ± 4,5 mm. Androgynophore long de ± 0,15 mm, à 5 glandes, à collerette étalée, à marge plus ou moins lobée et ciliée. Étamines 10, longues de 3-3,5 mm. Capsule largement elliptique longue de ± 7 mm, à surface pubescente et couverte d'épines pratiquement glabres (rares poils raides).

Silhouette, Ile du Nord. Plante introduite, d'aspect différent des *T. rhomboidea* de Mahé mais dont le fruit est très semblable. Il s'agit probablement d'une variété de cette espèce, qu'il n'a pas été possible d'identifier avec certitude.

2. **Triumfetta procumbens** Forst.f., *Fl. Ins. Aust. Prodr.* : 35 (1786); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 70. Type de Polynésie.

Herbe à tiges rampantes, plus ou moins lignifiées, pouvant s'enraciner aux nœuds, longues de 1-3 m. Limbe souvent plus large que long, de 2-4 cm x 1,5-5 cm, faiblement à nettement trilobé, les sinus pouvant atteindre la moitié du limbe, à marge crénelée (quelques dents glanduleuses, à la base du limbe), glabrescent dessus, plus ou moins pubescent dessous. Pétiole long de 1-5 cm. Bouton floral tomenteux, cylindrique, avec au sommet 5 apicules glabres. Inflorescences oppositifoliées en cymules ombelliformes de 3-4 fleurs, à pédoncule long de ± 1,5 cm. Sépales longs de ± 11 mm, en capuchon

apiculé au sommet. Pétales plus ou moins obovales, longs de ± 9 mm. Androgynophore long de $\pm 0,6$ mm, à 5 grosses glandes presque jointives ou alternant avec des glandes plus petites. Étamines 25-30. Ovaire à 6-10 loges. Capsule épineuse, plus ou moins sphérique, de 1-1,5 cm de diamètre, à surface hérissée de poils raides et d' épines à pointe translucide oblique.

Astove, Desroches, Providence, Cosmoledo, Farquhar, D'Arros, Poivre, etc., indigène. Espèce croissant sur les sables littoraux, existant aussi à Agalega, Diégo-Garcia et, par les îles de la Sonde, jusqu'en Polynésie.

3. **Triumfetta repens** (Bl.) Merrill et Rolfe, *Philipp. Journ. Sc.* 3 : 111 (1908); SUMMERH., Enum. : 272. Type de Java.

Herbe rampante ressemblant à l'espèce précédente, mais à feuilles souvent plus petites et plus profondément trilobées, à étamines au nombre de ± 40 . Capsule plus ou moins sphérique épineuse de 10-13 mm de diamètre, à surface et épines glabres.

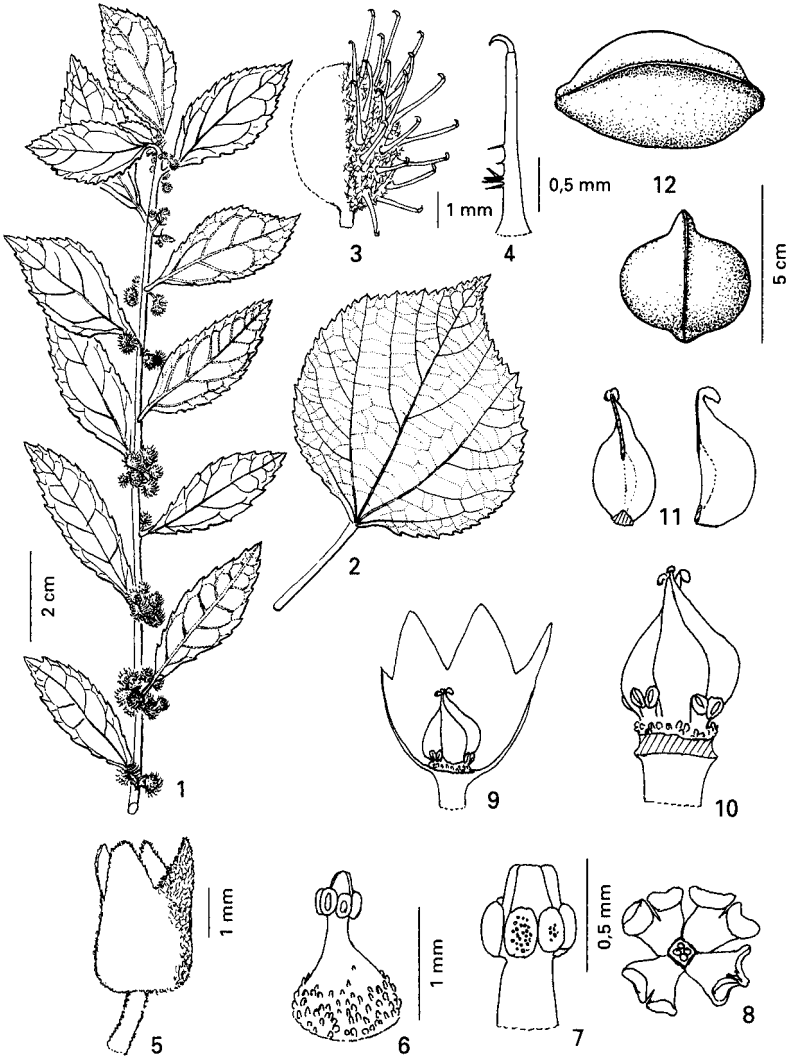
Mahé ou Praslin, peut-être indigène. Espèce non retrouvée, connue par un seul échantillon : *Horne* 419 (1874), portant l'indication « Seychelles ». C'est une plante des sables littoraux existant aussi à Madagascar (côte est) et sur diverses îles jusqu'aux Philippines.

STERCULIACEAE

Arbres, arbustes ou plantes herbacées plus ou moins suffrutescentes. Indument de poils simples, stellés, écailleux ou glanduleux. Feuilles alternes simples, entières ou lobées, ou composées digitées. Stipules présentes. Inflorescences axillaires (naissant parfois sur le tronc) ou terminales, en cymes, ombelles, panicules, glomérules, ou fleurs solitaires. Parfois présence de bractéoles ou d'un épicalice. Fleurs actinomorphes, rarement zygomorphes, ♀ ou unisexuées. Calice généralement gamosépale à 3-5 lobes valvaires. Pétales 5, libres ou soudés à la base de l'androcée, ou fleurs apétales. Étamines 5-40, libres ou à filets soudés en tube avec parfois des staminodes ou anthères portées au sommet d'un androgynophore. Anthères à 2 loges. Ovaire supère à (1-) 2-5 (-10) carpelles libres ou soudés, à (1-) 2- ∞ ovules par loge. Ovules anatropes, dressés ou horizontaux, en placentation axile. Style simple, ou à autant de branches que de carpelles, ou autant de styles libres. Fruit capsulaire à déhiscence loculicide ou septicide, ou à méricarpes folliculeux, nuciformes ou samaroides, ou bacciforme charnu. Graines parfois ailées ou arillées. Albumen présent ou nul.

Famille pantropicale comprenant environ 70 genres et un millier d'espèces. Aux Seychelles, 1 genre indigène et 6 introduits, représentés par des espèces naturalisées ou seulement cultivées.

- | | |
|---|---------------------------|
| 1 — Arbre haut de 4-10 (-20) m | 2 |
| — Herbe suffrutescente ne dépassant guère 1 m de hauteur | 6 |
| 2 — Limbe à face inférieure couverte de nombreuses écailles, blanchâtre ou argentée | 1. <i>Heritiera</i> |
| — Feuilles non écailleuses à la face inférieure, glabres ou tomenteuses | 3 |
| 3 — Limbe à contour sub-circulaire, à sommet en pointe courte ; inflorescences
en grandes panicules de fleurs roses. Arbre planté | <i>Kleinhovia hospita</i> |
| — Limbe plus ou moins étroitement ovale, elliptique ou obovale | 4 |
| 4 — Limbe cordé-asmétrique à la base, à marge dentée, à face inférieure plus ou moins
tomenteuze. Arbre planté | <i>Guazuma ulmifolia</i> |
| — Limbe symétrique, arrondi, obtus ou cunéiforme à la base, glabre à la face inférieure | 5 |
| 5 — Fleurs et fruits sur le tronc ou les grosses branches. Arbre planté | <i>Theobroma cacao</i> |
| — Fleurs et fruits à l'extrémité des rameaux. Arbre planté ou spontané | <i>Cola nitida</i> |
| 6 — Limbe tomenteux-blanchâtre (poils stellés) surtout à la face inférieure
Ovaire à 1 seul carpelle. Capsule à 1 seule loge et 1 graine | 2. <i>Waltheria</i> |
| — Limbe pratiquement glabre. Ovaire à 5 carpelles. Capsule à 5 loges
contenant chacune 1 graine..... | 3. <i>Melochia</i> |

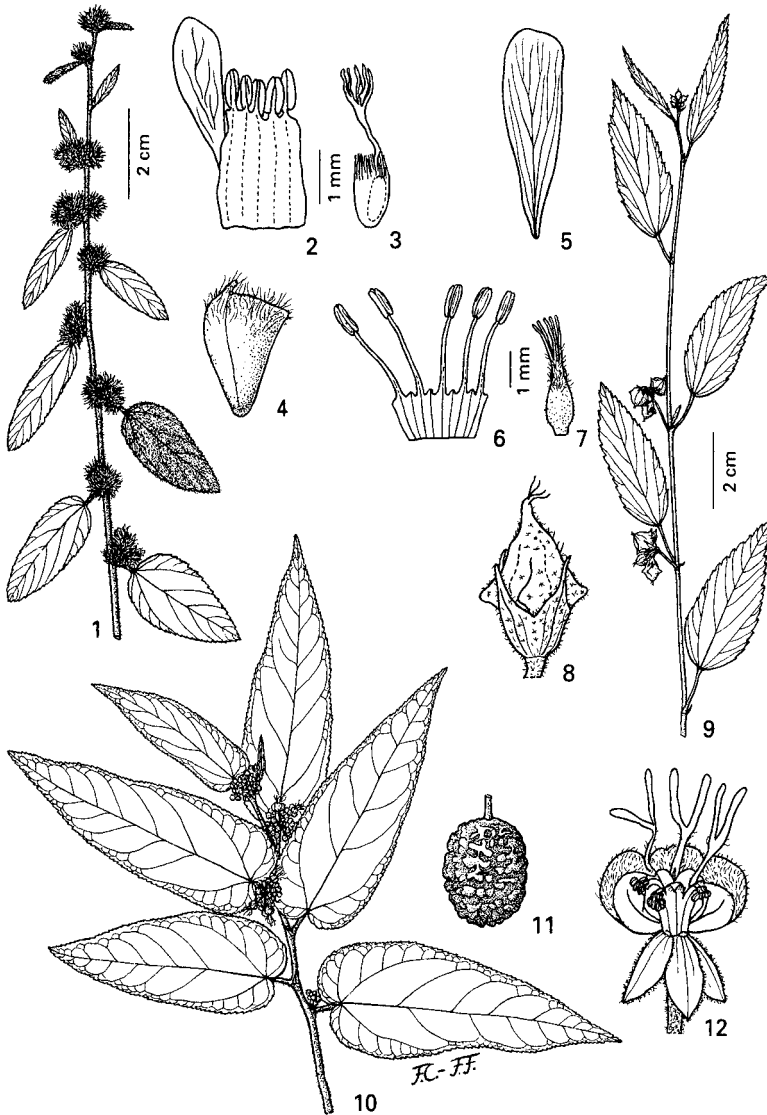


Pl. 37. — **Triumfetta rhomboidea** : 1, sommet d'une tige en fruits; 2, feuille de la base; 3, fruit (aiguillons et pilosité représentés sur une moitié seulement); 4, détail d'un aiguillon (FF 4298). — **Heritiera littoralis** : 5, fleur ♂; 6, id., androcée; 7, détail des étamines; 8, étamines vues de dessus et artificiellement écartées de la colonne; 9, fleur ♀ en coupe longitudinale; 10, id., détail du gynécée; 11, carpelle isolé (Boivin s.n°, Mahé); 12, fruit vu sous deux angles (FF s.n°, Mahé). (1, 2) (5, 9) (6, 10, 11).

1. *Heritiera* Ait.

Hort. Kew. 3 : 546 (1789)

Arbres monoïques, souvent munis de contreforts, à indument de poils stellés ou transformés en écailles. Feuilles alternes, composées ou unifoliolées. Inflorescences en panicules. Fleurs petites, unisexuées. Péricarpe campanulé à 4-5 (-6-7) lobes courts. Pétales absents. Fleurs ♂ à androgynophore



Pl. 38. — *Waltheria indica* : 1, rameau fleuri; 2, tube staminal étalé et un pétale 3, pistil; 4, capsule (Cadet 1380, Réunion). — *Melochia pyramidata* : 5, pétale; 6, androcée étalé; 7, pistil; 8, capsule immature; 9, rameau en fruits (Bossier 21180, Réunion). — *Guazuma ulmifolia* : 10, rameau fleuri; 11, fruit; 12, fleur, 2 pétales enlevés (FF 3111, Réunion). (2, 3, 4) (5 à 8, 12) (9, 10, 11) (d'après Flore des Mascareignes).

en colonne portant au sommet 4-5 (-6) anthères disposées plus ou moins en anneau et des carpelles stériles très réduits. Fleurs ♀ à androgynophore discoïde portant des anthères stériles entourant 4-5 (-6) carpelles peu soudés, bi-ovulés, à style court et stigmate recourbé. Fruit : apocarbe formé de 1-5 (-6) noix indéhiscentes, lignifiées, munies d'une carène ou d'une aile, à 1 seule graine.

Genre d'environ 40 espèces d'Afrique orientale, d'Indo-Malaisie et du Pacifique. Une espèce aux Seychelles.

Heritiera littoralis Ait., *Hort. Kew.* 3 : 546 (1789); BAKER, *F.M.S.* : 26; SUMMERH., *Enum.* : 271. Type de Tonga.

Arbre haut de 10-20 m, à tronc droit atteignant 60 cm de diamètre et parfois muni de grands contreforts triangulaires, peu épais mais pouvant avoir 2 m de largeur à la base et plusieurs mètres de hauteur. Écailles brunâtres sur les parties jeunes des rameaux et les pétioles. Stipules subulées longues de ± 8 mm. Pétiole renflé au sommet, long de (0,5-) 1,5-2 cm. Limbe elliptique à oblong, arrondi ou cordé à la base, obtus à aigu au sommet, de (6-) 10-23 cm x (3-) 4,5-10 cm, à marge entière, glabre dessus, couvert d'une épaisse couche d'écailles brillantes, translucides, dont la superposition donne un reflet plus ou moins argenté à la face inférieure, avec des écailles brunâtres éparses donnant un aspect ponctué. Inflorescences en panicules axillaires, vers l'extrémité des rameaux, longues de 5-10 cm. Périanthe long de 3-4 mm, tomenteux à l'extérieur (poils stellés), verdâtre, à 4-5 lobes deltoïdes. Fleurs σ à androgynophore conique long de 1,5-2 mm, couvert à la base de poils glanduleux épais et courts, portant autour du sommet 4 anthères suspendues par le haut du connectif et, à l'apex, 4 pistillodes extrêmement réduits (à peine visibles). Fleurs f (ou f ?) à androgynophore court, discoïde, portant à la périphérie 4-5 staminodes (ou étamines fertiles ?) dressés et, au centre, 4 carpelles longs de $\pm 1,5$ mm, à peine soudés par leur arête ventrale, à stigmate parfois bilobé, récurvé. Ovules 2 par carpelle. Généralement une seule noix (provenant du développement d'un seul carpelle), ovoïde, longue de ± 5 cm, à arête médiane saillante formant une carène au sommet.

Mahé, Silhouette, etc., peu commun. Espèce indigène aux Seychelles, existant aussi en Afrique de l'Est, à Madagascar, en Inde, en Malaisie et jusqu'en Polynésie. C'est un arbre poussant près des marécages littoraux, à l'arrière de la mangrove et aussi le long du cours inférieur des rivières. Ainsi à Silhouette de vieux arbres existent à environ 1 km de la mer, dans la vallée de l'Anse Mondon. Poussant sur un substrat rocheux, ils ont développé de grands contreforts, hauts de plusieurs mètres. L'espèce est parfois aussi plantée, par exemple en bord de route à St Louis (Mahé).

Nom créole : Bois de table ; autre nom commun : Looking-glass tree.

2. *Waltheria* L.

Sp. Pl. : 673 (1753)

Arbustes ou herbes plus ou moins suffrutescentes à indument de poils stellés. Feuilles alternes, simples, stipulées. Inflorescences axillaires ou terminales en cymes ou glomérules. Fleurs f . Calice gamosépale à 5 lobes aigus. Pétales 5, soudés à la base de l'androcée. Étamines 5, extrorses, à filets soudés en tube. Ovaire à 1 seul carpelle bi-ovulé, à style excentrique, à stigmate claviforme ou fimbrié. Fruit : capsule à 1 seule graine.

Genre d'environ 40 espèces, la plupart d'Amérique tropicale. Aux Seychelles, une espèce.

Waltheria indica L., *Sp. Pl.* : 673 (1753); Type de l'Inde.

Herbe faiblement lignifiée, haute de 30-80 cm. Limbe plus ou moins étroitement ovale, de 3-6 (-12) cm x 1,5-3 (-8) cm, à marge dentée, tomenteux sur les 2 faces, grisâtre ou blanchâtre. Inflorescences en glomérules sessiles ou à court pédoncule, à 10-20 fleurs mêlées à des bractées subulées hirsutes. Fleurs longues de ± 5 mm. Calice étroitement obconique devenant campanulé à la fructification, long de $\pm 4,5$ mm, à 5 dents aiguës. Pétales 5, jaunes ou orangés, étroitement elliptiques, longs de ± 4 mm, caducs avec l'androcée (à la fructification). Androcée tubuleux long de $\pm 2,8$ mm. Pistil long de ± 3 mm à stigmate fimbrié. Capsule longue de $\pm 2,6$ mm, entourée du calice marcescent, membraneuse à la base, faiblement indurée au sommet, pouvant d'ouvrir en 2 valves. Graine ovoïde longue de ± 2 mm.

Ste Anne, Ile Longue, etc., peu commune. Herbe probablement d'origine américaine, devenue pantropicale, introduite accidentellement aux Seychelles et naturalisée dans les terrains incultes, en zone relativement sèche.

Nom créole : Guimauve (selon Bailey).

3. *Melochia* L.

Sp. Pl. : 674 (1753)

GOLDBERG, *Contr. U.S. Nat. Herb.* 34 : 191-363 (1967).

Arbres, arbustes ou herbes plus ou moins suffrutescentes à indument de poils stellés, simples ou glanduleux. Stipules présentes. Feuilles simples, entières, à marge crénelée ou dentée. Inflorescences axillaires ou oppositifoliées, ou terminales, en cymules, glomérules ou panicules, ou fleurs solitaires. Fleurs ♀, souvent hétérostylées. Calice gamosépale à 5 lobes valvaires. Pétales 5, libres entre eux, mais plus ou moins soudés à la base du tube staminal. Étamines, 5 à filets plus ou moins soudés en tube, avec parfois des staminodes courts. Ovaire 5-loculaire à 2 ovules par loge. Styles 5, libres ou soudés à la base. Fruit : capsule loculicide et septicide.

Genre pantropical d'environ soixante espèces. Aux Seychelles, 2 espèces introduites, non retrouvées récemment.

- Capsule jaune pâle, pointue, à 5 angles vifs 1. *M. pyramidata*
- Capsule brunâtre ou verdâtre, subglobuleuse, faiblement 5-lobée 2. *M. betsiliensis*

1. ***Melochia pyramidata*** L., *Sp. Pl.* : 674 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 30; SUMMERH., *Enum.* : 271. Type du Brésil.

Herbe annuelle ou pérennante, plus ou moins suffrutescente, atteignant 1 m de hauteur (parfois plus). Limbe ovale, arrondi à la base, aigu au sommet, de 2-6 cm x 0,6-3 cm, glabrescent (parfois hirsute), à marge irrégulièrement dentée. Inflorescences oppositifoliées, axillaires et terminales, en cymes ombelliformes de 3-5 fleurs, à court pédoncule. Calice long de ± 5 mm, à 5 dents aiguës. Pétales longs de ± 8 mm, rose violacé (plus rarement blancs ou jaunes). Androcée long de ± 5 mm, à tube court (2 mm) portant 5 étamines alternant avec des staminodes rudimentaires. Ovaire long de ± 3 mm. Capsule d'abord verte puis devenant jaune pâle, papyracée, plus ou moins pyramidale, longue de 5-10 mm, à 5 angles vifs, loculicide. Graines 1 ou 2 par loge, obovales, longues de 2-2,5 mm.

Mahé ? Espèce originaire du Brésil, répandue dans toute l'Amérique tropicale et disséminée par l'homme dans les tropiques de l'Ancien Monde. Un seul échantillon récolté aux Seychelles : *Horne* 431 « Seychelles, common » anno 1874 (K). C'est une adventice des cultures et des terrains vagues. Les tiges contiennent des fibres textiles.

2. ***Melochia betsiliensis*** Baker, *J. Linn. Soc.* 22 : 451 (1887); SUMMERH., *Enum.* : 271. Syntypes de Madagascar.

Herbe suffrutescente haute de 0,3-1 m. Limbe étroitement ovale, plus ou moins lobé vers le tiers inférieur, aigu à acuminé au sommet, arrondi ou tronqué à la base, à marge dentée, de 2,5-7,5 cm x 1-2,5 cm. Fleurs axillaires, solitaires ou groupées en petites cymes pauciflores vers le sommet des rameaux. Pédicelles munis de poils glanduleux plus ou moins abondants. Bractées 3, généralement glabres, subulées, au sommet du pédicelle. Calice campanulé long de ± 2,5 mm, à 5 petites dents. Pétales rose violacé, longs de ± 5 mm, obovales. Capsule globuleuse d'environ 4 mm de diamètre portant des poils simples et glanduleux, à déhiscence loculicide.

Mahé. Espèce originaire de Madagascar, probablement introduite aux Seychelles et connue par un seul échantillon :

G. Neville s.n°, anno 1867 (K). Elle n'a pas été revue et récoltée depuis et a peut-être disparu.

Sterculiaceae cultivées

***Kleinhovia hospita* L.**

Arbre ornemental haut de 10-15 m, à fleurs zygomorphes rose plus ou moins pourpré et jaune pâle, nombreuses, en panicules terminales.

Espèce à large répartition en Afrique et en Indo-Malaisie, plantée au jardin botanique de Mahé.

***Guazuma ulmifolia* Lam.**

Arbre haut de 10-15 m, à feuilles simples, à limbe asymétrique-cordé à la base, à marge dentée, tomenteux ou pubescent sur les 2 faces. Fleurs très petites. Fruit sub-globuleux à paroi coriace, mamelonnée, brunâtre, de 2-3 cm de diamètre.

Originaire d'Amérique tropicale, planté au jardin botanique. La partie mucilagineuse interne du fruit est comestible.

***Theobroma cacao* L.**

Petit arbre haut de 4-8 m à feuilles simples, elliptiques acuminées, atteignant 40 x 15 cm. Les fruits ou « cabosses », ellipsoïdes, plus ou moins pointus, atteignant 30 x 10 cm, sont portés à même le tronc et les grosses branches. Les graines sont enrobées d'un tissu pulpeux, blanc nacré, acidulé, comestible.

Originaire d'Amérique tropicale. Les graines ou « fèves de cacao » donnent, après fermentation et torréfaction, le cacao du commerce. Autrefois occasionnellement cultivé aux Seychelles. Des pieds subsistent çà et là dans des jardins ou en forêt secondaire à l'emplacement des cultures abandonnées.

Noms communs : Cacao, Cocoa.

***Cola nitida* (Vent.) Schott et Endl.**

Arbre haut d'une dizaine de mètres, à feuilles simples (unifoliolées), glabres, coriaces, à marge entière. Le périanthe des fleurs apétales est large de 15-20 mm et profondément divisé en 5 lobes rougeâtres à l'intérieur. Le fruit est composé de plusieurs follicules verts longs de 8-15 cm, contenant de grosses graines à cotylédons charnus-coriaces, rouge sombre.

Originaire d'Afrique occidentale. Les graines (noix de cola), renferment de la caféine et sont très utilisées en Afrique comme masticatoire tonique, usage qui semble inconnu aux Seychelles. Des arbres autrefois plantés subsistent en forêt secondaire, par exemple en bord de route à Casse-Dent (Mahé). Existe aussi au jardin botanique.

BOMBACACEAE

Arbres à tronc parfois muni de contreforts, parfois très épais et à bois fibreux (« Baobab »), à feuilles alternes, simples ou composées-digitées. Fleurs souvent grandes, ♀, actinomorphes. Épicalice souvent présent. Calice à 5 sépales, ou lobes, valvaires. Pétales 5 (rarement absents), contortés, libres. Étamines peu nombreuses ou jusqu'à 200, à filets libres ou soudés en un tube staminal ou en 5 phalanges, à anthères uniloculaires. Ovaire syncarpe supère 2-10-loculaire, à 2 ou plusieurs ovules axiles par loge. Style simple à stigmaté capité ou lobé. Fruits capsulaires. Graines noyées dans une pulpe ou dans des soies issues de la paroi interne des capsules.

Famille pantropicale d'environ 30 genres et 200 espèces. Aux Seychelles on ne trouve que quelques espèces occasionnellement ou rarement cultivées.

Ceiba pentandra (L.) Gaertn.

— *Eriodendron anfractuosum* DC.

Arbre à tronc droit et élancé haut de 15-20 m, formant des contreforts, à écorce portant des épines chez les arbres jeunes, restant longtemps verte et lisse. Feuilles composées-palmées à 5-11 folioles glabres, glauques à la face inférieure, à marge entière. Fleurs blanches ou rose pâle. Étamines peu nombreuses : colonne staminale divisée en 5 branches portant chacune 2-3 anthères (chaque branche ressemblant à une étamine). Capsules pendantes, allongées ellipsoïdes, contenant une masse de fibres soyeuses argentées (kapok) entourant les graines.

Mahé, Praslin, etc., parfois planté près des maisons. Originaire d'Amérique tropicale, l'espèce existe aussi à l'état naturel en Afrique occidentale. L'arbre est cultivé sous les tropiques pour la production de kapok. Les graines sont comestibles.

Noms créole et communs : Ouâtier blanc, Kapokier, Kapok.

ADANSONIA L.

Genre d'une dizaine d'espèces, la majorité endémiques de Madagascar, les autres d'Australie (2) et d'Afrique tropicale (1). Selon Guy Lionnet (*comm. pers.*), 2 ou 3 espèces ont été plantées aux Seychelles, mais des échantillons d'herbier, suffisamment complets pour les identifier avec certitude, manquent encore. L'une d'elles, à fruits oblongs, pendants au bout d'un pédoncule atteignant 30 cm, pourrait être *A. digitata* L., le Baobab d'Afrique. C'est un arbre à tronc trapu pouvant atteindre 4-5 m de diamètre (et plus), à feuilles composées-digitées, à fleurs pendantes à pétales blancs.

Une autre espèce, à fruits plus petits et plus ou moins sphériques, serait *A. madagascariensis* H. Bn. Son tronc est plus élancé, ses fleurs sont dressées sur un pédoncule court et épais et elles ont des pétales rouge carmin à la face interne. Originaire de l'ouest de Madagascar.

Durio zibethinus Murr.

Arbre atteignant 30 m de hauteur, à feuilles simples oblongues, obtuses à arrondies à la base, cuspidées au sommet, de 9-18 cm x 3,5-6,5 cm, à marge entière, glabres et vert foncé dessus, couvertes de petites écailles circulaires, argentées ou jaunâtres, dessous. Fleurs larges de 4-5 cm, à pétales blanc jaunâtre longs de 3-4 cm. Fruit globuleux ou ellipsoïde, atteignant 20 cm de longueur, à écorce épaisse et dure dont la surface est couverte de grosses pointes pyramidales piquantes. Graines noyées dans une pulpe crémeuse blanche, sucrée et très odorante.

Mahé, planté au jardin botanique. Originaire de Malaisie, où le fruit est très estimé.

Nom commun : Durian.

MALVACEAE

Arbres, arbustes ou plantes herbacées à feuilles simples, alternes, stipulées, à indument de poils stellés. Fleurs ♂ solitaires axillaires ou groupées en racèmes, panicules ou fascicules. Épicalice souvent présent, formé de 3-5 (ou plus) segments libres ou soudés. Calice à (3-) 5 sépales plus ou moins soudés à la base, valvaires, ou calice spathiforme. Pétales 5, contortés, soudés par leur base à l'androcée. Étamines nombreuses réunies en colonne staminale dont la partie apicale peut être stérile (terminée par

5 dents) ou fertile (terminée par des étamines). Anthères uniloculaires. Ovaire supère (3-) 5-multiloculaire, à 1-∞ ovules par loge, anatropes, en placentation axile. Style simple à autant de branches stigmatiques que de loges ou autant de styles plus ou moins libres, ou styles 2 fois plus nombreux. Fruit capsulaire ou schizocarpique, rarement bacciforme. Graines souvent pubescentes ou pileuses. Albumen peu abondant ou nul.

Famille pantropicale, subtropicale et avec des représentants en régions tempérées, d'environ 75 genres et plus de 1000 espèces. Aux Seychelles, 9 genres dont 4 possèdent des espèces indigènes et un n'est représenté que par une espèce cultivée.

- 1 — Branches du style en même nombre que les carpelles ou style simple à stigmate côtelé ou lobé. Fruit schizocarpique, capsulaire ou bacciforme 2
- Branches du style ou styles toujours en nombre double des carpelles. Fruit schizocarpique 8
- 2 — Fruit schizocarpique (se désagrégeant en méricarpes) 3
- Fruit capsulaire ou bacciforme, ne se séparant pas en méricarpes 5
- 3 — Épicalice présent, à 3 segments 1. *Malvastrum*
- Épicalice absent 4
- 4 — Ovules 2 ou plus par carpelle. Méricarpes folliculeux, non totalement remplis par la ou les graines 2. *Abutilon*
- Ovules 1 par carpelle. Méricarpes totalement remplis par la graine 3. *Sida*
- 5 — Style divisé au sommet en 5 branches stigmatiques 6
- Style non divisé au sommet, à stigmate côtelé ou lobé 7
- 6 — Calice plus ou moins profondément 5-lobé, persistant sur le fruit (rarement s'ouvrant par 1 fente longitudinale, à l'anthèse)..... 4. *Hibiscus*
- Calice d'une seule pièce, s'ouvrant par une fente longitudinale à l'anthèse, soudé à la base avec la corolle et tombant avec elle 5. *Abelmoschus*
- 7 — Épicalice à 3-8 segments étroits, petits, généralement caducs. Pas de ponctuations glanduleuses noires bien visibles 6. *Thespesia*
- Épicalice à 3 segments foliacés, larges, persistants. Des ponctuations glanduleuses noires bien visibles dans tous les organes 7. *Gossypium*
- 8 — Fruit schizocarpique, charnu, à surface lisse. Corolle campanulée. Pétales auriculés d'un côté, à la base *Malvaviscus arboreus*
- Fruit schizocarpique sec, à surface ornée de glochidies. Corolle étalée à l'anthèse. Pétales non auriculés à la base 8. *Urena*

1. *Malvastrum* A. Gray

Mem. Amer. Acad. ser. 2, 4 : 21 (1849)

Herbes suffrutescentes, annuelles ou pérennes. Limbe entier (rarement un peu lobé) à nervation pennée. Fleurs axillaires solitaires ou en glomérules, sessiles ou à court pédicelle. Épicalice à 3 segments fins un peu soudés au calice. Calice largement campanulé. Corolle étalée, jaune. Colonne staminale courte. Carpelles 10-15, uni-ovulés. Style simple à la base, divisé en autant de branches que de carpelles, à stigmates capités. Fruit : capsule schizocarpique discoïde. Méricarpes aplatis, aristés ou non, réniformes ou plus ou moins en fer à cheval, indéhiscents.

Genre de 3 espèces d'Amérique tropicale et subtropicale. Une espèce introduite aux Seychelles.

Malvastrum coromandelianum (L.) Garcke, *Bonplandia* 5 : 295 (1857) ; JEFFREY, *Bot. Seych. App. A* : 15 (1962). Type : décrit d'après une plante cultivée.

Plante dressée atteignant 1 m de hauteur. Limbe ovale ou oblong, cunéiforme, arrondi ou tronqué à la base, obtus ou aigu au sommet, de 2-6 cm x 1-4 cm, à marge grossièrement dentée, pubescent dessus (poils simples) et dessous (poils stellés souvent à 4 branches). Segments de l'épicalice linéaires longs de 5-7 mm. Calice long de 7-9 mm, à lobes longs de 3-5 mm. Corolle jaune pâle d'environ 15 mm de diamètre. Colonne staminale longue de 2-3 mm. Méricarpes 10-12, hauts de ± 2 mm, longs de ± 2,5 mm

(mesurés dans le sens radial), fortement courbés en fer à cheval, munis de 2 fortes arêtes dorsales courtes, d'une arête et de poils raides au sommet.

Silhouette, Remire, etc., tendant à se naturaliser, peu commune. Espèce originaire d'Amérique, devenue pantropicale. C'est une adventice des plantations, des terrains vagues, etc. Les fleurs s'ouvrent vers midi.

2. *Abutilon* Mill.

Gard. Dict. Abridg. ed. 4, 1 (1754)

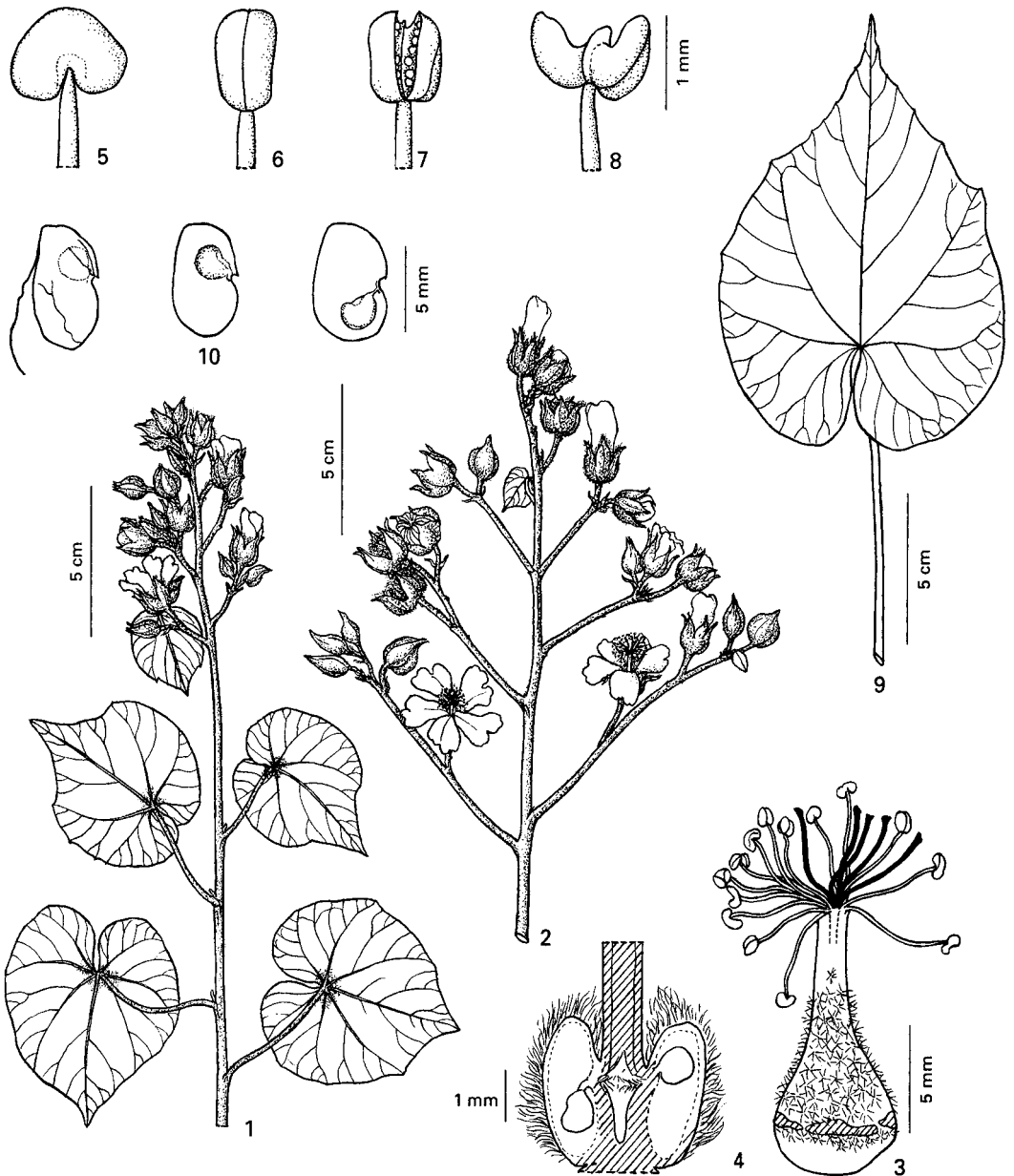
Arbustes ou plantes herbacées (rarement arbres), souvent à indument de poils stellés mous. Feuilles à nervation palmée, sans glandes sur les nervures. Inflorescences en racèmes ou panicules terminaux ou fleurs axillaires solitaires ou fasciculées. Fleurs assez grandes sans épicalice. Calice gamosépale, 5-lobé, cupuliforme ou campanulé. Pétales 5, étalés à l'anthèse ou campanulés. Colonne staminale souvent courte portant au sommet de nombreuses étamines. Ovaire à 5-40 carpelles soudés entre eux au centre, 1-9-ovulés. Styles grêles, presque libres, aussi nombreux que les carpelles, à stigmatte capité. Fruit : capsule schizocarpique plus ou moins globuleuse ou cylindrique, à méricarpes aplatis, plus ou moins réniformes ou terminés en pointe aiguë, se détachant de la columelle centrale et finalement déhiscents.

Genre d'environ 150 espèces des régions tropicales et subtropicales. Aux Seychelles, 3 ou 4 espèces.

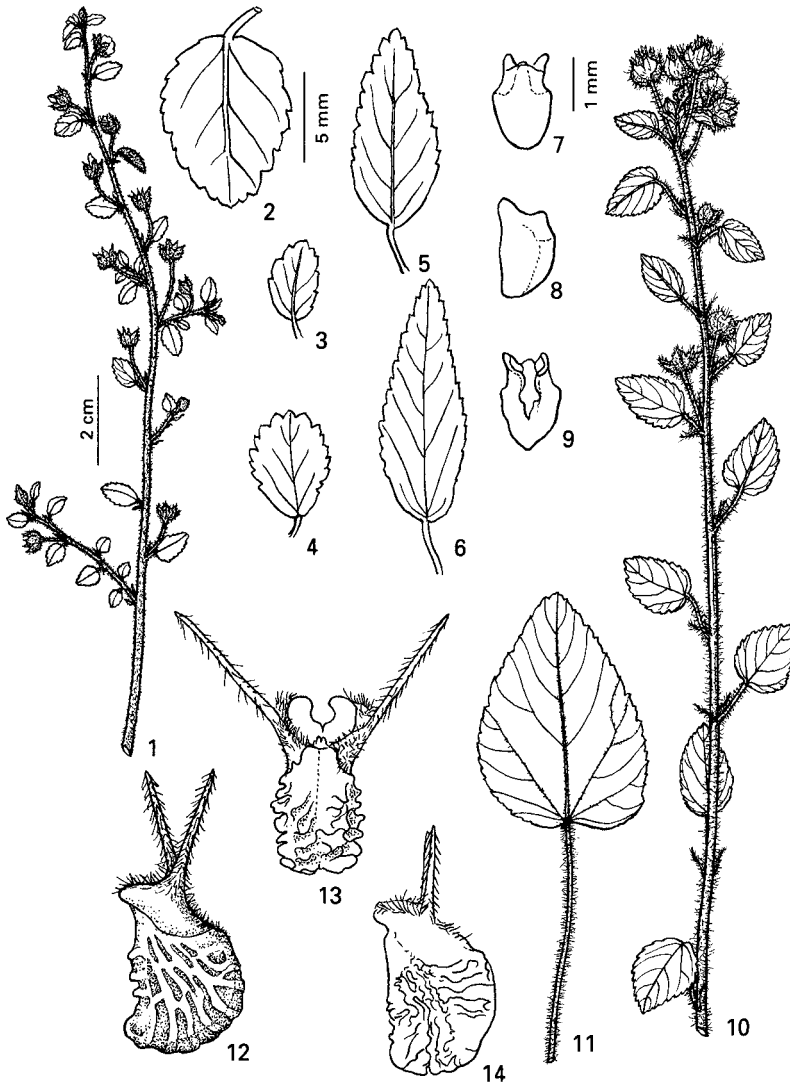
- | | |
|---|-------------------------|
| 1 — Arbuste atteignant 3 m de hauteur et à tige principale atteignant
5 cm de diamètre à la base | 1. <i>A. angulatum</i> |
| — Herbe suffrutescente moins élevée et moins robuste | 2 |
| 2 — Limbe long de 1,5-4,5 cm | 2. <i>A. fruticosum</i> |
| — Limbe long de 4-10 (-15) cm | 3 |
| 3 — Limbe à indument court, velouté. Marge à dents grossières et irrégulières.
Pédicelle floral long de 4-5 cm | 3. <i>A. indicum</i> |
| — Limbe à indument tomenteux surtout sur les feuilles jeunes. Marge
à dents fines et plus régulières. Pédicelle long de \pm 2 cm | 4. <i>A. pannosum</i> |

1. ***Abutilon angulatum*** (Guill. et Perr.) Mast., *Fl. Trop. Af.* 1 : 183 (1868); Fosb. et RENV., *Fl. Ald.* : 56. Syntypes de Sénégalie.

Arbuste atteignant 3 m de hauteur, à axe principal court, ramifié à faible hauteur, ayant jusqu'à 5 cm de diamètre à la base. Rameaux jeunes pubescents à tomenteux (poils stellés très courts), à section plus ou moins nettement anguleuse. Stipules subulées longues de \pm 1 cm. Limbe cordiforme (les lobes basaux pouvant se recouvrir), parfois faiblement trilobé au sommet, de 5,5-15 cm x 5-12 cm, devenant plus petit au sommet des axes florifères, à marge entière ou un peu sinueuse (ou serrulée), à pubescence clairsemée dessus, plus dense dessous. Nervures saillantes et fines à la face inférieure. Pétiole long de 3-12 cm. Racèmes de 5 à 8 fleurs (ou moins), longs de 5-10 cm, eux-mêmes groupés au sommet des rameaux en panicules longues jusqu'à 20 cm (l'axe de la panicule meurt après la floraison et la ramification reprend à sa base). Pédicelles longs de 1,5-3 cm, articulés à 1/2-1/4 du sommet. Calice courtement campanulé, à lobes deltoïdes longs de \pm 8 cm, pubescents. Corolle et tube staminal soudés en cupule à la base. Pétales asymétriques, arrondis ou émarginés et munis d'une nervure médiane épaisse, longs de \pm 2 cm. Tube staminal conique puis plus ou moins cylindrique au sommet, long de 10-11,5 mm, parsemé de poils stellés longs et raides. Étamines nombreuses. Ovaire à section plus ou moins pentagonale, tomenteux, long de \pm 2,5 mm, large de \pm 4,5 mm, à environ 25 carpelles à paroi très fine. Loges uni-ovulées, les ovules alternativement dressés ou pendants d'une loge à la suivante. Style long de \pm 5 mm, terminé par environ 25 branches longues de \pm 10 mm, à stigmatte faiblement capité. Capsule longue de 8-10 mm et de \pm 12 mm de diamètre, perdant son indument à complète dessiccation. Méricarpes papyracés finalement déhiscents, restant plus ou moins attachés à la columelle par un cordon vasculaire passant du côté dorsal.



Pl. 39. — *Abutilon angulatum* : 1, 2, rameau fleuri et autre inflorescence ; 3, tube staminal isolé ; 4, coupe longitudinale de l'ovaire ; 5, 6, anthère de face et de profil ; 7, 8 anthère en début et fin de déhiscence ; 9, feuille de rameau végétatif (FF 4557, Aldabra) ; 10, méricarpes isolés, montrant la disposition des graines (Stoddart 960, Aldabra).



Pl. 40. — *Sida pusilla* : 1 à 4, rameau fructifié et différentes formes de feuilles (Renvoize786, Aldabra); 5, 6, autres formes de feuilles; 7 à 9, méricarpe vu de dos et de côté (8) (FF 4681, Aldabra). — *Sida cordifolia* : 10, rameau fructifié; 11, feuille de la base; 12 à 14, méricarpe vu de dos (13) et de côté (FF 4402, Mahé). (1, 10, 11) (2 à 6) (7 à 9, 12 à 14).

Aldabra, Astove, peut-être indigène. Existe aussi en Afrique tropicale et à Madagascar. À Aldabra, se trouve non loin du littoral, sur « champignon », à Picard et Malabar. Peu commun.

Noms créoles : Mauve, Mauve bâtard.

2. *Abutilon fruticosum* Guill. et Perr., *Fl. Seneg. Tent.* 1 : 70 (1831); EXELL, *Fl. Zamb.* 1 : 491 (1961); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 57. Syntypes de Sénégalie.

Herbe suffrutescente haute de 0,5-1 m, à souche pérennante. Limbe cordé à la base (les 2 lobes pouvant se recouvrir), aigu au sommet, la pointe elle-même étant plus ou moins arrondie, de 1,5-4,5

(-8) cm x 1,2-3 (-4,5) cm, à marge faiblement crénelée. Pétiole 0,7-2,5 (-4) cm. Fleurs solitaires axillaires à pédicelle long de 3-4 cm. Calice long de 5-7 mm. Pétales jaunes, longs de 8-9 mm. Capsule schizocarpique longue de 7-8 mm, large de 8-9 mm. Méricarpes environ 10, longs de 5-7 mm, déhiscents par le sommet.

Assomption, adventice près des habitations, selon *Fl. Ald.* : 57. L'espèce, qui n'a pas été récoltée dans d'autres îles seychelloises, a une vaste répartition en Afrique tropicale, surtout dans les régions sèches. Elle a dû être introduite fortuitement à Assomption.

3. **Abutilon indicum** (L.) Sweet, *Hort. Brit.* : 54 (1826); BAKER, *F.M.S.* : 21; SUMMERH., *Enum.*: 271.
Type : une plante cultivée d'origine inconnue.

Herbe suffrutescente atteignant 1,5 m de hauteur. Rameaux à indument velouté de poils stellés très courts mélangés de poils simples plus longs. Limbe cordiforme, 4-10 cm x 3,5-8 cm, tomenteux velouté dessous, pubescent dessus, à marge munie de larges dents irrégulières. Pétiole 2-6 (-8) cm. Fleurs généralement solitaires, axillaires, à pédicelle long de 4-5 cm, articulé près du sommet. Calice en coupe peu profonde (\pm 4 mm), à lobes deltoïdes longs de 6-7 mm, acuminés. Pétales jaune plus ou moins orangé, longs de \pm 1 cm. Colonne staminale longue de \pm 8 mm, garnie de poils stellés. Style à peine plus long que les étamines. Capsule large de 18-20 mm, à base non enfermée dans le calice, à environ 20 méricarpes longs de \pm 12 mm à 2-3 graines.

Cousin, Denis, Desneufs, Poivre, etc. et récoltes anciennes de Mahé et Silhouette. Espèce pantropicale, probablement introduite aux Seychelles, peu commune.

Noms créoles : Mauve, Mauve du pays (selon Baker).

4. **Abutilon pannosum** (Forst.f.) Schlechtend., *Bot. Zeit.* 9 : 828 (1851); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.*: 57.
Type du Cap Vert.

Herbe suffrutescente atteignant 1,5 m de hauteur. Rameaux et feuilles jeunes tomenteux. Limbe cordiforme, à peu près aussi long que large, long de 6-10 (-15) cm, obtus au sommet, à nervures saillantes épaisses à la face inférieure, à marge serrulée. Fleurs généralement solitaires, axillaires, à pédicelle long de \pm 2 cm. Calice long de \pm 1 cm, atteignant 1,5 cm sur le fruit. Pétales jaunes. Colonne staminale courte, conique. Capsule large de \pm 2 cm, entourée jusqu'à mi-hauteur par le calice accrescent. Méricarpes 20-30, longs de 8,5-9,5 mm. Graines 2-3 par méricarpe.

D'après *Fl. Ald.* : 57, cette espèce existe à Aldabra, Cosmoledo et Astove, probablement introduite. Elle est par ailleurs répandue en Afrique tropicale et jusqu'en Inde.

3. **Sida** L.

Gen. Pl. ed. 5 : 306 (1754)

Herbes annuelles ou pérennes et plus ou moins suffrutescentes. Limbe généralement entier, sans glandes. Fleurs axillaires, solitaires ou groupées en racèmes ou panicules. Pédicelle articulé. Épicalice présent ou absent. Calice campanulé à 5 lobes deltoïdes. Pétales 5, généralement de couleur jaune. Colonne staminale courte, à étamines terminales. Ovaire à 5-14 carpelles uni-ovulés, surmonté par autant de styles. Capsule schizocarpique plus ou moins globuleuse, aplatie, à méricarpes anguleux munis ou non, au sommet, d'une ou 2 arêtes.

Genre pantropical d'environ 150 espèces, la majorité américaines. Aux Seychelles, 6 espèces.

1 — Plante rampante (rameaux un peu redressés à l'extrémité) 1. *S. pusilla*
— Plante dressée 2

- 2— Feuilles couvertes d'une pubescence veloutée sur les 2 faces, à pétiole long (parfois égal ou supérieur au limbe). Arêtes des méricarpes à poils rétrorses 2. *S. cordifolia*
— Plante différente 3
- 3— Feuilles glabres ou glabrescentes (rarement pubescentes dessous).
Pédicelles grêles, longs de 0,3-1 cm 4
— Feuilles pubescentes à tomenteuses dessous. Pédicelles plus longs (1-3,5 cm) 5
- 4— Feuilles longues de 3-8 cm. Stipules longues de 12-15 mm 3. *S. stipulata*
— Feuilles longues de 1,5-3,5 (- 10) cm. Stipules atteignant 4-6 mm 4. *S. acuta*
- 5— Fleurs axillaires solitaires. Méricarpes à 2 arêtes très courtes 5. *S. rhombifolia*
— Fleurs axillaires groupées au sommet des rameaux en courts racèmes. Méricarpes à 1 seule arête 6. *S. retusa*

1. ***Sida pusilla*** Cav., *Diss.* 1 : 6, t. 1 (1785); MARAIS, *Fl. Masc., Malvac.* : 8 (1987). Type : collect.? (Hb. Commerson), Mahé, Seychelles (P-JU, iso).

- *S. diffusa* auct. non H.B.K. : BAKER, *F.M.S.* : 19.
- *S. spinosa* sensu Baker, *F.M.S.* : 20, non L., pro parte.
- *S. vescoana* auct. non Baill. : SUMMERH., *Enum.* : 271.
- *S. parvifolia* DC., *Prodr.* 1 : 461 (1824); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 64. Type de la Réunion.

Herbe rampante un peu redressée à l'extrémité des rameaux, à tiges jeunes pubescentes puis glabrescentes. Limbe assez variable, ovale ou étroitement ovale, de 0,8-2 cm x 0,4-1,3 cm, à marge dentée, glabrescent dessus, pubescent à tomenteux dessous. Pétiole 0,2-0,4 cm. Stipules subulées, longues de \pm 2 mm. Fleurs solitaires, axillaires, à pédicelle long de 0,5-1,5 cm, articulé un peu au-dessus du milieu et plus ou moins courbé. Lobes du calice aigus, munis de poils stellés. Corolle large de 1-1,5 cm. Méricarpes sans arête terminale, blanchâtres, à paroi fragile, déhiscents par le sommet et la suture ventrale, longs de 1,8-2 mm.

Aldabra et îles coralliennes, assez commune, plus rare sur les îles granitiques (*Jeffrey* 1180, Frégate ; non retrouvée à Mahé), probablement indigène. Espèce à répartition Indo-Pacifique, sur sables littoraux et sols coralliens. Sous l'effet du pâturage répété par les tortues, à Aldabra, les plantes peuvent être nanifiées, les feuilles n'ayant plus que 3-4 mm de longueur.

2. ***Sida cordifolia*** L., *Sp. Pl.* : 684 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 19; SUMMERH., *Enum.* : 271. Type de l'Inde.

Herbe dressée, peu lignifiée, bisannuelle (ou pérennante ?), haute de 50-70 cm. Tiges et pétioles couverts d'une pubescence courte d'où émergent des poils plus longs (jusqu'à 2 mm), plus espacés. Limbe ovale, tronqué à la base, obtus à arrondi au sommet, de (1,3-) 2-4,5 (-6) cm x (0,8-) 1,2-3,2 (-4,5) cm, pubescent à glabrescent dessus, plus ou moins tomenteux dessous, à marge crénelée. Pétiole (0,5-) 1,5-4,5 (-5,5) cm. Stipules filiformes hérissées de poils droits, longues de 4,5-6 mm. Fleurs axillaires et groupées au sommet. Pédicelles longs de 1-1,5 cm, articulés à 3-4 mm du sommet. Calice long de 5,5-6 mm, divisé en lobes deltoïdes. Pétales longs de 8-9 mm. Colonne staminale longue de 2,6 mm. Méricarpes environ 8-10, à 2 arêtes divariquées longues de \pm 2,5 mm, munies de poils raides rétrorses ; corps des méricarpes long de \pm 3 mm, déhiscents par le sommet.

Mahé, Aride, Cousin, etc., espèce peu fréquente, peut-être indigène. En effet sa présence sur des îles comme Aride et Cousin, fait penser à une dissémination par des oiseaux nichant au sol. Les plantes des Seychelles correspondent à la sous-espèce *cordifolia*, répandue par ailleurs en Asie tropicale.

3. ***Sida stipulata*** Cav., *Diss.* 1 : 22, t; 3, fig. 10 (1785). Type de l'île Maurice.

Herbe suffrutescente, dressée, haute de 40-60 cm. Limbe elliptique, aigu aux 2 extrémités, de 3-8 cm x 1,5-3,5 cm, pratiquement glabre, à marge fortement dentée. Pétiole 0,3-0,5 cm. Stipules subulées longues de 12-15 mm. Fleurs solitaires axillaires, à pédicelle long de 0,8-1 cm, articulé au tiers

inférieur. Fleurs jaunes larges de ± 2 cm. Méricarpes 10-12, déhiscent au sommet, à ornementation réticulée, à corps long de $\pm 2,2$ mm, à arêtes d'environ 1 mm portant des poils stellés.

Silhouette, Ile aux Vaches (Bird island) (Fryer 22, K), espèce peu fréquente, probablement introduite, adventice des cultures, des cocoteraies.

4. **Sida acuta** Burm.f., *Fl. Ind.* : 147 (1768); SUMMERH., Enum. : 271; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 63. Type de Java.

— *S. carpinifolia* auct. non L.f. : BAKER, *F.M.S.* : 20, *pro parte*.

Herbe suffrutescente, pérennante, dressée, assez ramifiée, à rameaux plus ou moins courbés vers l'horizontale au sommet, haute de 0,5-0,7 (1,5) m, à rameaux jeunes un peu aplatis, à feuilles en disposition distique. Limbe étroitement ovale-oblong, aigu au sommet, cunéiforme ou arrondi à la base, de 1,5-3,5 (-10) cm x 0,3-0,8 (-3) cm, souvent glabre ou plus rarement à poils stellés dessous, à marge grossièrement dentée. Pétiole pubescent, long de 2-4 (-6) mm, renflé au sommet et plus ou moins géniculé. Stipules subulées, longues de 4-6 mm. Fleurs solitaires ou plus ou moins groupées au sommet des rameaux. Pédicelle long de 3-8 mm, articulé au-dessus du milieu. Calice glabrescent, à lobes acuminés à marge ciliée. Corolle jaune pâle, large de 1,3-1,5 cm. Méricarpes 5-6, glabres, jaunâtres, longs de $\pm 2,5$ mm, à 2 arêtes courtes (0,5-0,8 mm).

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes. Espèce pantropicale introduite, naturalisée, assez commune au bord des chemins, dans les endroits incultes.

Noms créoles : Herbe dure, Herbe à paniers.

5. **Sida rhombifolia** L., *Sp. Pl.* : 684 (1753); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 64. Type de l'Inde.

Herbe suffrutescente dressée, haute de 0,5-1 m, à tiges faiblement pubescentes. Limbe étroitement obovale ou rhombique, de 1,5-3,5 cm x 0,7-1,8 cm, pubescent dessus, tomenteux vert grisâtre dessous avec des poils stellés plus gros, épars dans le tomentum, donnant un aspect floconneux (loupe), à marge finement crénelée-serrulée. Pétiole long de 3-4 mm. Pédicelles longs de 1-2 (-3,5) cm, articulés et plus ou moins géniculés au-dessus du milieu. Calice pubescent. Corolle large de $\pm 1,5$ cm. Méricarpes 8-12, à arêtes très courtes (0,25 mm), non déhiscent ou tardivement déhiscent au sommet, longs de $\pm 2,5$ mm, gris blanchâtre, à ornementation alvéolée plus ou moins polygonale.

Aldabra, trouvée près des habitations à Picard, donc probablement introduite. Espèce pantropicale, mauvaise herbe des jardins, etc.

Nom créole : Herbe dure.

6. **Sida retusa** L., *Sp. Pl. ed. 2* : 961 (1763). Type de l'Inde.

Herbe suffrutescente, dressée, haute de 1 (-2) m. Limbe rhombique à étroitement obovale, de 3-5 cm x 0,7-2 cm, glabre à pubescent dessus, pubescent à tomenteux dessous, à marge dentée. Pétiole 3-7 mm. Fleurs solitaires ou groupées plus ou moins en corymbe au sommet des rameaux. Pédicelles robustes longs de (1-) 2,5-3,5 cm, articulés un peu au-dessous du milieu. Calice couvert d'une pubescence de poils stellés très petits, à lobes courts, aigus. Corolle large de ± 2 cm. Méricarpes 9 à 12, longs de ± 3 mm, faiblement ornements, non déhiscent au sommet, à une seule arête terminale longue de $\pm 1,5$ mm.

Mahé. Plante originaire de l'Inde, introduite, semblant rare aux Seychelles. Mauvaise herbe des bords de chemins, etc.

Nom créole : Herbe dure.

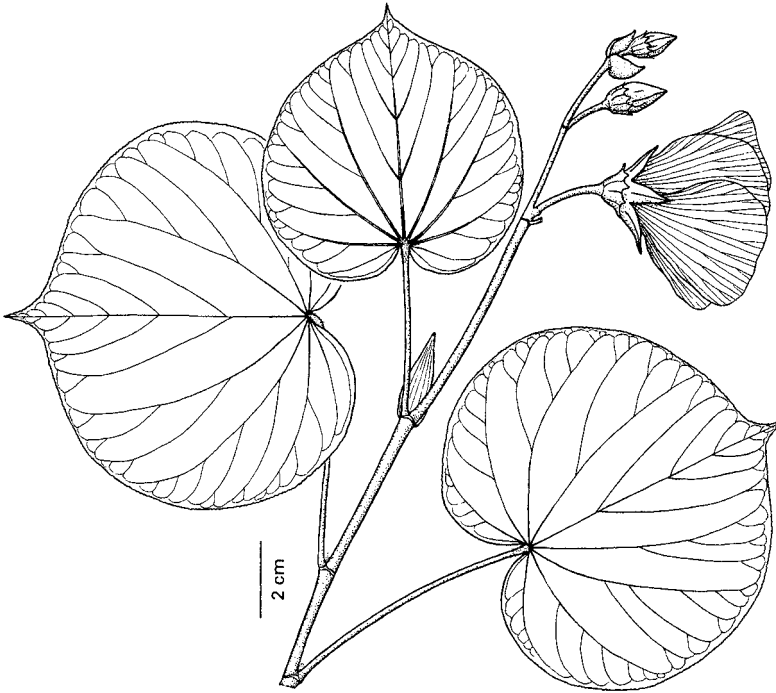


Pl. 41. — *Sida stipulata* : 1, rameau fructifié; 2, 3, méricarpe vu de dos et de côté (FF 5208, *Silhouette*). — *Sida acuta* : 4, rameau fructifié; 5 à 7, méricarpes vus de dos (5) et de côté (FF 4895, *île du Nord*). — *Sida rhombifolia* : 8 à 10, méricarpes vus de dos et de côté (10) (*Renvoize 1369, Aldabra*). — *Sida retusa* : 11, 12, méricarpe vu de dos et de côté (FF 5271, *Mahé*). (1, 4) (2, 3, 5 à 7, 8 à 12).

4. *Hibiscus* L.

Sp. Pl. : 693 (1753)

Arbres, arbustes ou herbes (parfois épineuses). Feuilles entières ou plus ou moins profondément lobées. Fleurs axillaires solitaires, parfois groupées au sommet des rameaux en racèmes ou panicules, à pédicelle articulé. Épicalice à segments libres ou un peu soudés, persistant, parfois très réduit ou absent, parfois cupuliforme. Calice campanulé, plus ou moins profondément 5-lobé (s'ouvrant rarement par une fente longitudinale), persistant. Corolle souvent grande et de couleur vive (avec souvent une tache plus sombre au centre), rapidement caduque, à 5 pétales libres entre eux mais soudés à la base de



Pl. 42. — **Hibiscus tiliaceus** : rameau fleuri (Cadet 1690, Réunion, d'après Flore des Mascareignes).

la colonne staminale. Étamines nombreuses à anthères uniloculaires. Colonne staminale terminée par 5 dents plus ou moins nettes. Style dépassant plus ou moins le sommet de la colonne staminale et divisé en 5 branches stigmatiques. Stigmates capités, discoïdes ou plus rarement claviformes. Ovaire 5-loculaire, parfois 10-loculaire par le développement de 5 fausses cloisons. Fruit : capsule loculicide.

Genre d'environ 250 espèces des régions tropicales et subtropicales. Aux Seychelles, 7 espèces dont 1 n'a pas été retrouvée. Par ailleurs l'échantillon *Horne* 428 cité par Baker (F.M.S. : 23) et Summerhayes (Enum. : 271) sous *H. liliiflorus* Cav., ne correspond probablement pas à cette espèce de l'île Rodrigues. Il s'agit d'une plante cultivée introduite de l'île Maurice comme l'indique son nom créole (Mandrinette) et qui est peut-être d'origine hybride (voir sous *H. rosa-sinensis*).

Bailey cite aussi *H. sabdariffa* L. comme étant présente aux Seychelles, mais il n'y en a pas de spécimen d'herbier et elle n'a pas été vue récemment. C'est une herbe annuelle ou pérennante, non épineuse, à tiges rougeâtres, à limbe souvent profondément 3-5-palmatilobé, glabre. Calice rougeâtre long de $\pm 1,5$ cm, s'accroissant pendant la fructification jusqu'à environ 4 cm et devenant charnu. Corolle jaune à veines et centre pourpres, longue de 3-5 cm. Originnaire d'Afrique occidentale, l'espèce est aujourd'hui cultivée dans tous les pays tropicaux et pourrait être retrouvée aux Seychelles. Plante alimentaire dont le calice charnu, cuit avec du sucre, sert à faire une boisson ou une gelée ; les jeunes feuilles peuvent être consommées comme légume.

Noms communs : Roselle, Sorrel.

- 1 — Petit arbre ou arbuste 2
- Herbe plus ou moins suffrutescente ou lianescente 5
- 2 — Fleurs souvent doubles, de couleur changeante, blanches le matin, roses le soir (plante cultivée) *H. mutabilis*
- Fleurs d'une autre couleur et/ou ne changeant pas aussi nettement 3
- 3 — Feuilles arrondies, cordiformes, à marge pratiquement entière. Fleurs jaunes à centre pourpre sombre. Plante spontanée poussant près du littoral 1. *H. tiliaceus*

- Feuilles plus ou moins elliptiques, obtuses ou cunéiformes à la base, à marge dentée.
Plante cultivée 4
- 4— Fleurs pendantes verticalement au bout d'un long pédicelle. Pétales
recourbés vers le haut et découpés en lanières *H. schizopetalus*
- Fleurs plus ou moins penchées mais non pendantes. Pétales étalés à l'anthèse,
à sommet non découpé en lanières *H. rosa-sinensis*
(ou sommet découpé en lanières courtes : *H. x archeri*)
- 5— Herbe lianescente à tiges épineuses 2. *H. surattensis*
- Herbe plus ou moins dressée non lianescente, à tige non épineuse mais pouvant
être hispide 6
- 6— Plante entièrement rouge sombre. Fleurs roses à centre pourpre 3. *H. acetosella*
- Plante à feuilles vertes ou grisâtres (tomentueuses) 7
- 7— Feuilles glabres, plus ou moins profondément 3-5 palmatilobées. Calice
accrescent charnu (voir ci-dessus : *H. sabdariffa*)
- Feuilles pubescentes à tomenteuses, à 5-7 lobes courts
aigus. Calice non charnu, plus ou moins hirsute 4. *H. physaloides*

1. **Hibiscus filiaceus** L., *Sp. Pl.* : 694 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 24; SUMMERH., *Enum.* : 271; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 61. Type de Ceylan.

Arbuste ou petit arbre atteignant une dizaine de mètres de hauteur, souvent ramifié dès la base, à tronc épais jusqu'à 30-40 cm. Stipules foliacées, atteignant 3,5 cm x 1,5 cm, enfermant d'abord le sommet des rameaux, caduques et laissant une cicatrice circulaire. Limbe subcirculaire, cordiforme, large jusqu'à 17 cm, glabre et d'un vert sombre dessus, plus ou moins tomenteux blanchâtre dessous, muni d'une glande allongée sur la base des nervures principales (à la face inférieure). Épicalice long de 0,5-1 cm, en cupule, à 10 dents longues de 3-5 mm. Calice pubescent à tomenteux long de ± 2 cm, à 5 lobes aigus longs de 1-1,5 cm munis chacun à l'extérieur d'une petite glande. Corolle longue de 4-6 cm, jaune vif avec une tache pourpre-noir au centre. Colonne staminale longue de ± 3 cm, staminifère sur toute sa longueur. Style dépassant le tube d'environ 1 cm, divisé en 5 branches longues de 3-4 mm à stigmate fimbrié. Capsule globuleuse d'environ 2 cm de diamètre, pubescente. Graines réniformes, longues de ± 4 mm, à surface finement papilleuse.

Mahé et îles granitiques, Aldabra, Astove, etc., indigène, assez commun. Espèce existant dans la végétation littorale de la plupart des îles granitiques et coralliennes, ayant par ailleurs une répartition pantropicale. Les graines sont capables de flotter dans l'eau de mer et sont disséminées par les courants marins.

Nom créole : Var (du malgache Varo).

2. **Hibiscus surattensis** L., *Sp. Pl.* : 696 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 24; SUMMERH., *Enum.* : 271. Type de l'Inde.

Herbe annuelle plus ou moins lianescente, à tiges grêles, atteignant 2 m de longueur, munies d'épines rétrorses, courbes, acérées. Limbe variable, entier ou profondément 3-5 lobé, à marge dentée, long de 3-8 cm. Pétiole jusqu'à 1,5 x plus long que le limbe, épineux ainsi que les nervures à la face inférieure du limbe. Stipules ovales, auriculées à la base, longues de 1-1,5 cm. Pédicelles longs de 6-8 cm. Épicalice à 10-12 lobes spatuliformes longs de 1,5-2 cm, portant une ligule dressée à angle droit, linéaire, longue de 5-10 mm. Calice plus ou moins teinté de pourpre, long de ± 2 cm, profondément divisé en 5 lobes triangulaires aigus, coriaces, à soies raides sur les marges. Corolle jaune à centre pourpre sombre, large de 7-8 cm. Colonne staminale longue d'environ 2 cm. Capsule plus ou moins conique, couverte de soies blanchâtres, entourée du calice persistant.

Mahé, etc. peu commune. Espèce originaire de l'Inde, aujourd'hui très répandue sous les tropiques de l'Ancien Monde. Introduite et subspontanée aux Seychelles, trouvée par exemple en bord de route à Montagne Posée.

3. **Hibiscus acetosella** Welw. ex Hiern, *Cat. Afr. Pl. Welw.* 1 : 73 (1896). Type d'Angola.

Herbe suffrutescente, pérennante, atteignant 2,5 m de hauteur avec une tige de 3 cm de diamètre à la base, entièrement de couleur pourpre sombre. Limbe profondément 3-5-lobé, à marge ondulée-crênelée, long de 5-10 cm. Pétiole aussi long ou plus long que le limbe. Stipules subulées longues de \pm 1 cm. Fleurs solitaires à pédicelle atteignant 1 cm. Épicalice à 8-10 lobes spatulés, longs de 1-2 cm, portant une ligule dressée longue de 2-4 mm. Calice long de \pm 1 cm, accrescent jusqu'à 1,5-2 cm. Corolle rose à centre pourpre sombre, large de 4-6 cm. Colonne staminale entièrement staminifère, longue de 1-2 cm. Capsule ovoïde acuminée, longue de \pm 1,5 cm.

Mahé. Plante introduite, originaire d'Afrique tropicale. Ne serait pas une espèce sauvage, mais proviendrait d'une très ancienne sélection par la culture. Peu commune, échappée des jardins, trouvée par exemple en bord de route vers Val d'Endor.

4. **Hibiscus physaloides** Guill. et Perr., *Fl. Seneg. Tent.* 1 : 52 (1831); HEMSLEY, *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 4 (1916); SUMMERH., *Enum.* : 271. Type d'Afrique.

— *H. hornei* Baker, *F.M.S.* : 23 (1877); HEMSLEY, *loc. cit.*, pro syn. Type : *Horne* 356 et 429 (K, syntypes, non vus).

Cette espèce originaire d'Afrique tropicale n'a pas été vue récemment aux Seychelles. Il n'en existe que 2 échantillons : *Horne* 356 et 429, récoltés à Praslin vers 1874 « dans des champs de maïs ». Baker en avait fait une espèce endémique des Seychelles, *H. hornei*, que Hemsley a identifiée comme étant *H. physaloides*. La plante était une adventice des cultures et a peut-être disparu.

Espèces cultivées

Hibiscus mutabilis L.

Arbuste haut de 2-4 m, couvert d'une pilosité dense, veloutée, formée de poils stellés et de poils simples plus longs. Limbe large de 5-15 cm, cordé à la base, à 5 lobes courts deltoïdes, aigus. Corolle souvent double, blanche à l'ouverture de la fleur puis devenant rose avant de se fâner.

Plante ornementale originaire de Chine méridionale et cultivée occasionnellement dans les jardins, aux Seychelles.
Nom créole : Passerose (selon Bailey).

Hibiscus rosa-sinensis L. ; SUMMERH., *Enum.* : 271.

Arbuste atteignant 4-5 m de hauteur, à rameaux glabres. Limbe elliptique, cunéiforme à la base, aigu au sommet, à marge dentée sur les deux tiers supérieurs, de 5-10 cm x 3-6 cm. Pédicelles longs de 3-5 cm. Épicalice à 5-9 segments linéaires longs de \pm 1 cm. Calice long de 2-3 cm, à 5 lobes aigus aussi longs ou plus longs que le tube. Corolle longue de 6-10 cm pouvant être double, de couleur rouge plus ou moins carmin ou jaune orangé ou rose etc., selon les nombreuses variétés horticoles.

Mahé, Praslin, etc. Plante ornementale très appréciée partout sous les tropiques, fréquemment cultivée aux Seychelles, dont l'origine exacte est inconnue. Elle pourrait provenir d'Afrique de l'Est comme *H. schizopetalus*, puisque ces 2 espèces sont très affines (Borssum Waalkes, *Blumea* 14 : 73 [1966]). D'autres auteurs penchent plutôt pour une origine orientale.

Des hybrides artificiels ont été réalisés au début du XIX^e siècle à l'île Maurice entre *H. rosa-sinensis* et des *Hibiscus* sauvages de cette île, en particulier *H. genevii* Boj. ex Hook. Ces hybrides ont été ensuite distribués et leurs descendants pourraient encore exister dans des jardins aux Seychelles. Dans divers ouvrages ces hybrides ont été nommés par erreur *H. liliflorus*, qui est en réalité une espèce sauvage de l'île Rodrigues (et anciennement de la Réunion).

Hibiscus schizopetalus (Mast.) Hook.f. ; SUMMERH., Enum. : 271.

Arbuste haut de 2-3 m, à rameaux glabres. Limbe elliptique, de 3-6 cm x 1,5-2,5 cm, obtus à la base, acuminé au sommet, à marge dentée. Fleurs pendantes au bout d'un pédicelle grêle long de 6-10 cm. Épicalice très réduit long de 1-2 mm, à 5-7 lobes. Calice souvent spathiforme, s'ouvrant par une fente longitudinale (parfois aussi à 5 lobes), long de 1-1,5 cm. Corolle rose carmin à pétales divisés en lanières étroites, recourbés vers le haut. Colonne staminale longue et fine.

Mahé, Praslin, etc. Plante ornementale fréquemment cultivée aux Seychelles et ailleurs sous les tropiques, originaire d'Afrique de l'Est. Un hybride avec *H. rosa-sinensis*, nommé *H. x archeri* Watson, est également cultivé. C'est un arbuste à fleurs rouge carmin plus grandes, penchées mais non pendantes, et à pétales moins profondément découpés que ceux de *H. schizopetalus*.

5. **Abelmoschus** Medik.

Malvenfam. : 45 (1787)

Plantes herbacées plus ou moins suffrutescentes, souvent munies de soies raides parfois piquantes. Limbe plus ou moins fortement palmatilobé ou presque entier, sans glandes sur les nervures. Fleurs solitaires axillaires ou groupées en racèmes terminaux, à pédicelle non articulé. Épicalice à 4-16 segments libres ou peu soudés. Calice spathacé, enfermé ou non dans l'épicalice au stade bouton floral, s'ouvrant par une déchirure longitudinale à l'anthèse, soudé à la corolle. Pétales 5, souvent grands, insérés sur la base du tube staminal, celui-ci portant des anthères sur toute sa longueur. Ovaire 5-loculaire à nombreux ovules par loge. Style simple à 5 branches stigmatiques. Stigmates discoïdes. Fruit : capsule plus ou moins allongée à déhiscence loculicide.

Genre de 6 espèces d'Asie du Sud-Est et du nord de l'Australie. Aux Seychelles, 2 espèces introduites dont une exclusivement cultivée.

- Capsule ovoïde, aiguë au sommet, longue de 5-8 cm, à paroi mince.
Pédicelles longs de 1,5-7,5 cm 1. *A. moschatus*
- Capsule oblongue fusiforme, longue de 10-25 cm, à paroi charnue, comestible.
Pédicelles inférieurs à 1,5 cm. Plante cultivée *A. esculentus*

1. **Abelmoschus moschatus** Medik., *Malvenfam.* : 46 (1787). Type : une plante cultivée d'origine inconnue.

— *Hibiscus abelmoschus* L., *Sp. Pl.* : 697 (1753) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 60.

Grande herbe haute jusqu'à 1,5 m, à tiges couvertes de poils raides. Limbe 3-5-lobé à marge grossièrement dentée. Pétiole presque aussi long que le limbe. Épicalice à 7-10 segments linéaires d'environ 10 x 2 mm, persistants sur le fruit. Calice long de 2-3,5 cm. Pétales longs de 5-7 cm, jaune soufre à base pourpre-noir. Colonne staminale longue de ± 2 cm. Capsule ovoïde, aiguë au sommet, longue de 5-8 cm, à 5 angles plus ou moins nets, à paroi papyracée.

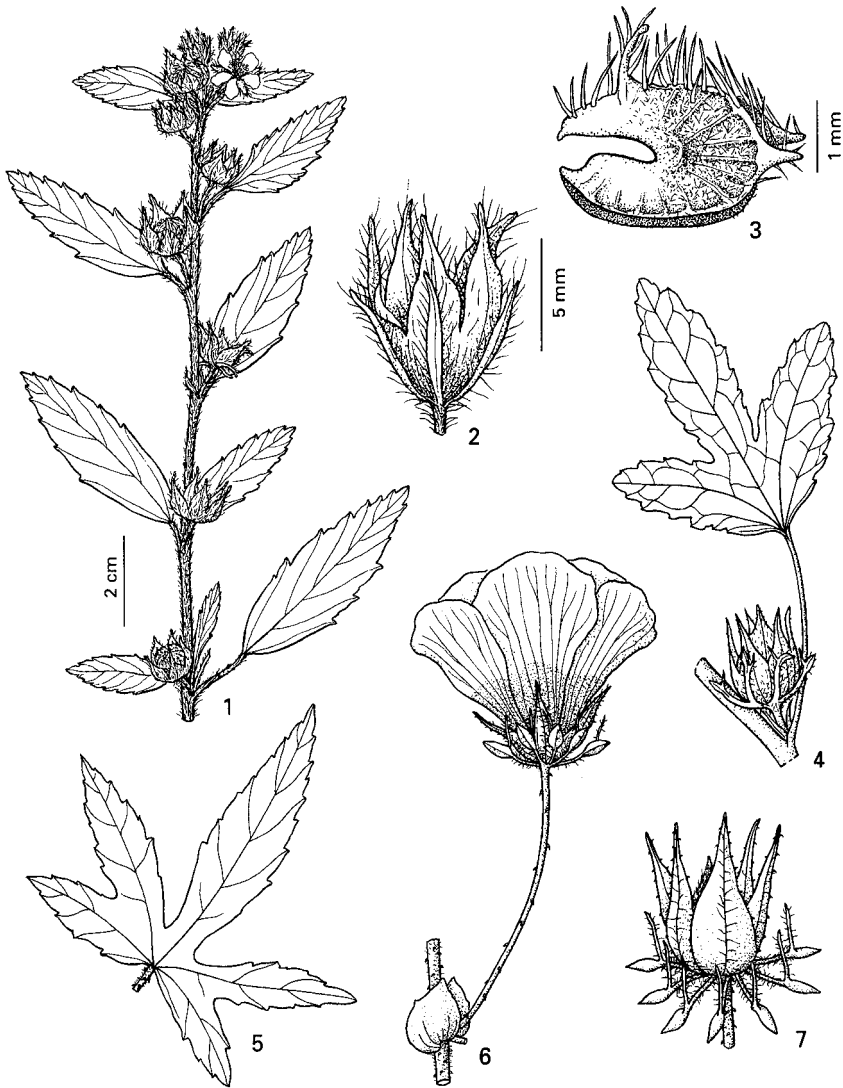
Astove, Aride, etc. peu commune. Plante autrefois cultivée, aujourd'hui plus ou moins naturalisée.

Nom créole : Ambrette.

Espèce cultivée

Abelmoschus esculentus (L.) Moench

Herbe annuelle haute de 1,5-2 m (ou plus), plus robuste que la précédente, à tiges glabres ou pileuses. Feuilles ressemblant à celles de *A. moschatus*. Épicalice à segments linéaires, caducs. Capsule à paroi charnue, de forme allongée fusiforme, plus ou moins pentagonale, longue de 10-25 cm.



Pl. 43. — *Malvastrum coromandelianum* : 1, rameau fleuri et fructifié ; 2, calice et épicalice ; 3, méricarpe (FF 2524, Réunion). — *Hibiscus acetosella* : 4, feuille et fruit (Vaughan 10752 MAU, île Maurice) (1 à 4, d'après Flore des Mascareignes). — *Hibiscus surattensis* : 5, 6, 7, feuille, fleur et fruit (d'après Flore de Madagascar). (1, 4 à 7).

Mahé, etc., commune. Plante originaire d'Asie, cultivée dans la plupart des pays tropicaux pour son fruit consommé en légume (cueilli très jeune, sinon l'abondance des mucilages le rend visqueux).

Noms créoles et noms communs : Lalo, Okra, Lady's fingers.

6. *Thespesia* Soland. ex Correa

Ann. MNHN Paris 9 : 290 (1807)

Arbres ou arbustes à feuilles entières ou lobées, souvent munies de glandes, à indument de poils

stellés ou écailleux, parfois présence d'une gomme jaune pâle dans l'écorce et la paroi des jeunes fruits. Fleurs axillaires solitaires ou groupées en racèmes terminaux. Pédicelle articulé à une certaine distance de son insertion ou au niveau même de l'insertion sur le rameau. Épicalice à 3-6 segments libres, caducs (rarement nombreux). Calice cupuliforme, souvent à 5 petites dents, persistant. Pétales 5, jaunes à base pourpre-noir. Colonne staminale relativement courte, garnie d'anthères sur toute sa longueur. Ovaire 5 (-10) -loculaire, à 3-∞ ovules par loge, surmonté d'un style simple à stigmatte claviforme à 5 sillons. Fruit capsulaire déhiscent ou plus ou moins nuciforme.

Genre des régions tropicales, d'environ 15 espèces, lorsqu'il est compris au sens large. Aux Seychelles, 2 espèces. Certains auteurs considèrent qu'il ne s'agit en réalité que de 2 formes d'une même espèce, *T. populnea*. Cependant, à Aldabra, les plantes qui existent à l'intérieur des terres montrent des différences frappantes avec celles existant sur les rivages. Il y a là deux entités qui se distinguent par de nombreux caractères. Fosberg les maintient au rang d'espèce, opinion qui est suivie ici (Fosberg et Sachet, *Smiths. Contr. Bot.* 7 : 8-10 [1972]).

- Feuilles vertes à la face inférieure, souvent profondément cordées à la base. Pédicelles rigides longs de 2,5-4 cm (parfois plus), articulés jusqu'à 10 mm au-dessus de la base. Fruit indéhiscent. Graines à poils fins et longs 1. *T. populnea*
- Feuilles à teinte plus ou moins cuivrée à la face inférieure, souvent faiblement cordées à la base. Pédicelles flexibles longs de 6-10 (-15) cm, articulés à la base. Fruit à exocarpe déhiscent. Graines d'aspect papilleux, à poils en massue 2. *T. populneoides*

1. ***Thespesia populnea*** (L.) Soland. ex Correa, *loc. cit.* (1807); BAKER, *F.M.S.* : 25; SUMMERH., *Enum.* : 271; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 66. Type de Ceylan.

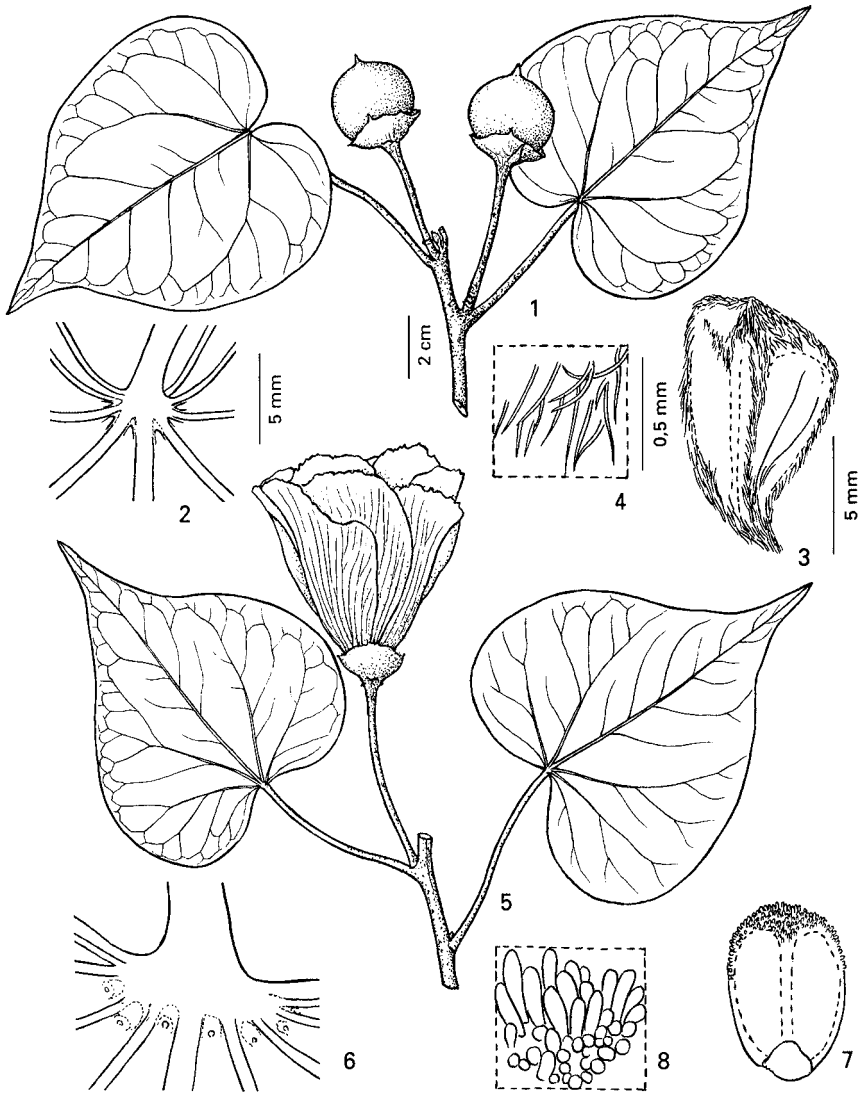
Petit arbre haut de 4-6 m, à tronc atteignant 50 cm de diamètre. Rameaux jeunes parsemés d'écailles circulaires. Stipules très caduques longues de 5-6 mm. Limbe sub-orbiculaire à cordiforme, plus ou moins profondément cordé à la base ou parfois presque tronqué, acuminé au sommet, pratiquement glabre (écailles très éparées à la face inférieure), à punctuations glanduleuses sur les nervures, atteignant 13 cm x 12 cm. Domaties à large ouverture, à l'angle des nervures à la face inférieure. Pétiole long de 3-9 (-12) cm. Pédicelle plus ou moins rigide et dressé, long de 2,5-4 cm (parfois plus), articulé près de la base, l'article basal (= pédoncule) pouvant atteindre 10 mm mais presque nul sur les fleurs du sommet des rameaux, à 2 bractées très caduques, au niveau de l'articulation, longues de ± 5 mm, à nombreuses petites glandes sur la face interne. Épicalice de 3 pièces caduques, linéaires aiguës, longues de 7,5-13 (-20) mm, portant des écailles éparées, de petites glandes à la face interne et munies de punctuations glanduleuses noyées dans le parenchyme. Calice long de ± 1 cm, cupuliforme, écailleux, à marge entière sauf 5 petites dents représentant les lobes. Corolle jaune pâle virant au rougeâtre, à tache pourpre au centre, longue de 5-7 cm. Colonne staminale longue de ± 2,5 cm. Ovaire couvert d'écailles, 5-loculaire. Ovules 4-5 par loge, dressés. Style long de ± 3,5 cm. Fruit d'abord charnu, coriace, puis devenant sec et plus ou moins nuciforme (l'exocarpe ne se fissurant pas à maturité). Graines ovoïdes, à 2 faces planes, pileuses sur les angles, à poils fins.

Mahé, Praslin, Silhouette et autres îles granitiques, Aldabra et autres îles coralliennes, indigène. Espèce pantropicale poussant exclusivement à l'arrière des rivages sableux où l'on trouve des représentants typiques de l'espèce. C'est un des arbres caractéristiques de la végétation littorale. L'espèce se raréfie aux Seychelles avec la régression de ce type de végétation. Les graines sont très résistantes à l'action de l'eau de mer et peuvent être transportées par les courants marins.

Noms créoles : Bois de rose, Bois de rose rouge.

2. ***Thespesia populneoides*** (Roxb.) Kostel., *Allg. Med. Pharm. Fl.* 5 : 1861 (1836); FOSBERG et SACHET, *Smithson. Cont. Bot.* 7 : 10 (1972); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 67. Type de l'Inde.

Petit arbre haut de 3-5 m, à tronc atteignant 30-40 cm de diamètre. Organes en croissance recouverts d'écailles brun rougeâtre, donnant à l'ensemble une teinte plus ou moins cuivrée. Stipules subulées.



Pl. 44. — **Thespesia populnea** : 1, rameau en fruits; 2, détail de la base des nervures (face inférieure) (FF 4690, Aldabra, Anse Porché); 3, 4, graine et détail de l'indument (FF 4950, Curieuse). — **Thespesia populneoides** : 5, rameau fleuri; 6, détail de la base des nervures; 7, 8, graine et détail de l'indument (FF 4596, Aldabra, ouest de Cinq Cases). (1, 5) (2, 6) (3, 7) (4, 8).

Limbe souvent faiblement cordé à la base, à sinus ouvert, ovale acuminé, de 7-11 cm x 6-9 cm. Écailles moins denses sur les feuilles adultes, mais leur donnant cependant une teinte un peu cuivrée. Domaties à ouverture étroite, à l'angle des nervures. Pédicelles grêles, flexibles, longs de 6-10 (-15) cm, articulés directement sur le rameau (sans pédoncule visible), accompagnés de 2 petites bractées (1,5 mm). Bractéoles de l'épicalice subulées, longues de 2,5-5 mm. Calice cupuliforme, long de 8-10 mm, à marge portant 5 petites dents. Corolle jaune soufre à centre pourpre, longue de 5-6 cm. Capsule de \pm 3 cm de diamètre, subglobuleuse, déprimée au sommet, pendante à l'extrémité du pédicelle, à exocarpe se fissurant et se détachant par le sommet en 5 valves (le mésocarpe restant indéhiscent). Graines d'aspect papilleux, ornées de poils épais en forme de massue.

Aldabra et îles voisines, indigène. Existe aussi au Mozambique, à Zanzibar, à Madagascar (côte ouest) et jusqu'en Malaisie et en Australie. On trouve la forme typique de cette espèce dans l'est d'Aldabra, à l'intérieur des terres (par exemple entre Cinq Cases et Bassin Frégates). Croît souvent près des mares temporaires d'eau douce ou plus ou moins saumâtres, mais parfois aussi loin de tout point d'eau apparent.

Près des rivages où se trouvent des populations de *T. populnea*, on trouve des individus à caractères intermédiaires : par exemple, à pédicelles courts et rigides associés à un indument écailleux dense. Ces plantes sont probablement d'origine hybride.

Nom créole : Bois de rose.

7. *Gossypium* L.

Gen. Pl. ed. 5 : 764 (1754)

Genre comprenant (selon les auteurs) 20 à 70 espèces des régions tropicales et sub-tropicales, dont plusieurs ont une grande importance économique, étant cultivées pour la production de coton (fibres plus ou moins longues portées par le tégument des graines). Une espèce originaire des Antilles et d'Amérique centrale a été introduite aux Seychelles.

Gossypium hirsutum L., *Sp. Pl.* ed. 2 : 975 (1763). Type d'Amérique.

— ? *G. mexicanum* Tod.; SUMMERH., Enum. : 271.

Herbe suffrutescente annuelle ou pérenne, lignifiée à la base, haute de 1-3 m, munie sur tous les organes de ponctuations glanduleuses noires. Limbe généralement plus large que long, de 7-14 cm x 7,5-16 cm, cordé à la base, trilobé, les lobes peu profonds, aigus (parfois feuilles 5-lobées, à la base des plantes et feuilles entières au sommet). Fleurs sur des rameaux courts axillaires. Épicalice persistant sur le fruit, formé de 3 pièces foliacées libres entre elles ou à peine soudées, longues de 3-4 cm, à marge profondément disséquée en dents à pointe filiforme. Calice plus ou moins cupuliforme à 5 lobes arrondis. Corolle jaune pâle (ou blanche) plus ou moins teintée de pourpre, longue de \pm 3 cm. Colonne staminale longue de 1-2 cm. Capsule ovoïde, longue de 2-5 cm, à 3-5 loges, déhiscente à maturité et libérant une masse de fibres blanches (coton) entourant les graines.

Mahé et autres îles granitiques, Aldabra et autres îles coralliennes. Espèce autrefois cultivée, survivant aujourd'hui dans les terrains incultes, plus ou moins naturalisée.

Noms communs : Coton, Cotonier, Cotton.

8. *Urena* L.

Sp. Pl. : 692 (1753)

Herbes suffrutescentes à indument de poils stellés et simples. Feuilles très variables à limbe entier, palmatilobé ou palmatiséqué, muni d'une glande sur la nervure médiane à la face inférieure (parfois sur

3 nervures). Fleurs solitaires ou fasciculées, axillaires, à pédicelle court non articulé. Épicalice plus ou moins campanulé, à 5 lobes. Sépales 5, soudés à la base, souvent munis d'une glande sur la nervure médiane. Pétales 5, un peu soudés entre eux. Étamines sur la moitié apicale du tube staminal. Ovaire à 5 carpelles uni-ovulés. Style simple à la base, divisé au sommet en 10 courtes branches stigmatiques. Fruit : capsule schizocarpique globuleuse, à 5 méricarpes indéhiscentes couverts de glochidies.

Genre comprenant une seule espèce à nombreuses formes, d'origine asiatique et aujourd'hui pantropicale, introduite aussi aux Seychelles.

Urena lobata L., *Sp. Pl.* : 692 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 21; SUMMERH., *Enum.* : 271. Type : une plante cultivée d'origine inconnue.

Plante haute de 0,5-1,2 m. Limbe de 6-10 cm x 5-10 cm, à contour transversalement elliptique ou sub-circulaire ou ovale, à marge entière, ou faiblement 3-5-lobée, ou profondément découpée en 3-5 lobes eux-mêmes incisés. Pétiole 1,5-8 cm. Feuilles du sommet des axes florifères, plus petites, plus ou moins rhombiques. Pubescence de poils stellés sur les 2 faces, plus dense à la face inférieure. Pédicelles longs de 1-3 mm, accrescents. Lobes de l'épicalice longs de 3-7 mm. Calice à lobes souvent plus courts que ceux de l'épicalice, alternant avec ceux-ci. Pétales rose violacé, souvent à base pourpre, longs de 12-14 mm, étalés à l'anthèse. Colonne staminale longue de 12-14 mm. Anthères pourpres. Style inclus dans la colonne, les 10 branches la dépassant au sommet et récurvées. Fruit large de 8-9 mm avant la séparation des méricarpes, ceux-ci longs de \pm 5 mm.

Mahé, Silhouette, Praslin, La Digue, Ile du Nord, Frégate, peu commune. Plante peut-être introduite autrefois pour sa fibre comparable au jute (*Corchorus*). Elle est aujourd'hui plus ou moins naturalisée dans les friches, aux bords de chemins.

Deux sous-espèces ont été distinguées :

- Épicalice cupuliforme, à lobes plus ou moins rigides appliqués contre les méricarpes.
Feuilles surtout entières ou peu profondément lobées ssp. *lobata*
- Épicalice étalé, à lobes plus ou moins réfléchis, flexibles. Feuilles surtout
profondément palmatilobées ssp. *sinuata*

Aux Seychelles il existe des plantes à feuilles toutes sub-entières, trouvées dans des stations assez ombragées, et d'autres à feuilles toutes fortement découpées, trouvées surtout dans des stations ensoleillées. Cependant, les 2 types de plantes peuvent parfois aussi pousser en mélange. D'après le caractère de l'épicalice, les plantes des Seychelles appartiennent à la sous-espèce *sinuata* (L.) Borss. Vaalk.

Noms créoles : Herbe panier, Hérisson rouge.

Autre Malvacée cultivée

Malvaviscus arboreus Cav. var. **penduliflorus** (DC.) Schery.

Arbuste haut de 1-3 m, à feuilles entières, à fleurs pendantes. Corolle longue de 5-6 cm, rouge vif à rose pâle, restant fermée (ne s'étalant pas à l'anthèse comme celle des *Hibiscus*). Fruit bacciforme.

Mahé, Praslin, etc. Assez souvent cultivé comme plante ornementale. Originaire d'Amérique tropicale.

LECYTHIDACEAE

Arbres ou arbustes à feuilles simples, alternes, non stipulées ou à stipules petites et caduques. Inflorescences racémiformes ou fleurs solitaires, axillaires. Fleurs ♂, actinomorphes ou zygomorphes. Calice à 2-6 lobes valvaires. Pétales 4-6, libres, imbriqués, ou absents (parfois une couronne staminodiale pétaloïde). Étamines nombreuses, avec parfois des staminodes, libres ou plus ou moins soudées, pouvant être portées par un androphore récurvé, venant couvrir le gynécée. Anthères à déhiscence longitudinale latérale. Ovaire infère ou semi-infère, 2-6 loculaire. Ovules 1 à nombreux, anatropes, sur un placenta axile parfois bifide. Style simple ou à 4-5 branches courtes. Fruit drupacé ou bacciforme, devenant sec et fibro-ligneux, indéhiscence ou s'ouvrant par un opercule apical. Graines avec ou sans albumen. Embryon à cotylédons distincts ou non.

Famille d'environ 25 genres et 400 espèces lorsqu'elle est prise au sens large et comprenant alors 4 sous-familles : *Planchonioideae* (*Barringtonia*, etc.), *Foetidioideae*, toutes 2 des tropiques de l'Ancien Monde, *Napoleonioideae* d'Afrique et du Nouveau Monde, et *Lecythidoideae* du Nouveau Monde. (Pour certains auteurs cet ensemble doit être divisé en 3 ou même en 5 familles distinctes).

Aux Seychelles, 1 genre indigène : *Barringtonia*. Deux espèces ornementales introduites, appartenant aux genres *Couroupita* et *Gustavia*, sont plantées au jardin botanique de Mahé : *Couroupita guianensis* Aubl. est un arbre pouvant dépasser 20 m de hauteur, à inflorescences naissant sur le tronc et atteignant 1 m de longueur. Les fleurs larges de ± 10 cm ont 5-6 pétales arrondis rouge sombre. Les étamines sont groupées sur un androphore courbe et orientées vers les stigmates. Le fruit est sphérique, indéhiscence, de 10-15 cm de diamètre. C'est une espèce originaire des tropiques d'Amérique du Sud, cultivée comme arbre d'ornement. Le bois est de bonne qualité. Ses gros fruits lui valent les noms communs d'Arbre boulet de canon ou Canon ball tree. *Gustavia augusta* L. est un petit arbre haut de 4-6 m, à fleurs larges de ± 10 cm, à pétales blancs teintés de rose, planté au jardin botanique. Originaire d'Amérique du Sud.

Barringtonia J.R. et G. Forster

Char. Gen. Pl. : 75 (1776)

PAYENS, *Blumea* 15 : 157-263 (1967).

Arbres à feuilles groupées à l'extrémité des rameaux, à stipules très petites et rapidement caduques. Inflorescences en racèmes ou en épis, souvent pendantes. Calice à 4 (-5) sépales libres, imbriqués, ou calice complètement soudé et se déchirant en 2-4 segments persistants ou se détachant sous forme d'un calypstre. Pétales 4, inégaux, libres, imbriqués, adnés au tube staminal. Étamines nombreuses, en plusieurs cycles dont les internes sont stériles, à filets unis à la base. Disque présent. Ovaire 2-4-loculaire à 2-6 ovules anatropes, pendants, par loge. Fruit drupacé indéhiscence, à mésocarpe charnu et fibreux, à une seule graine albuminée.

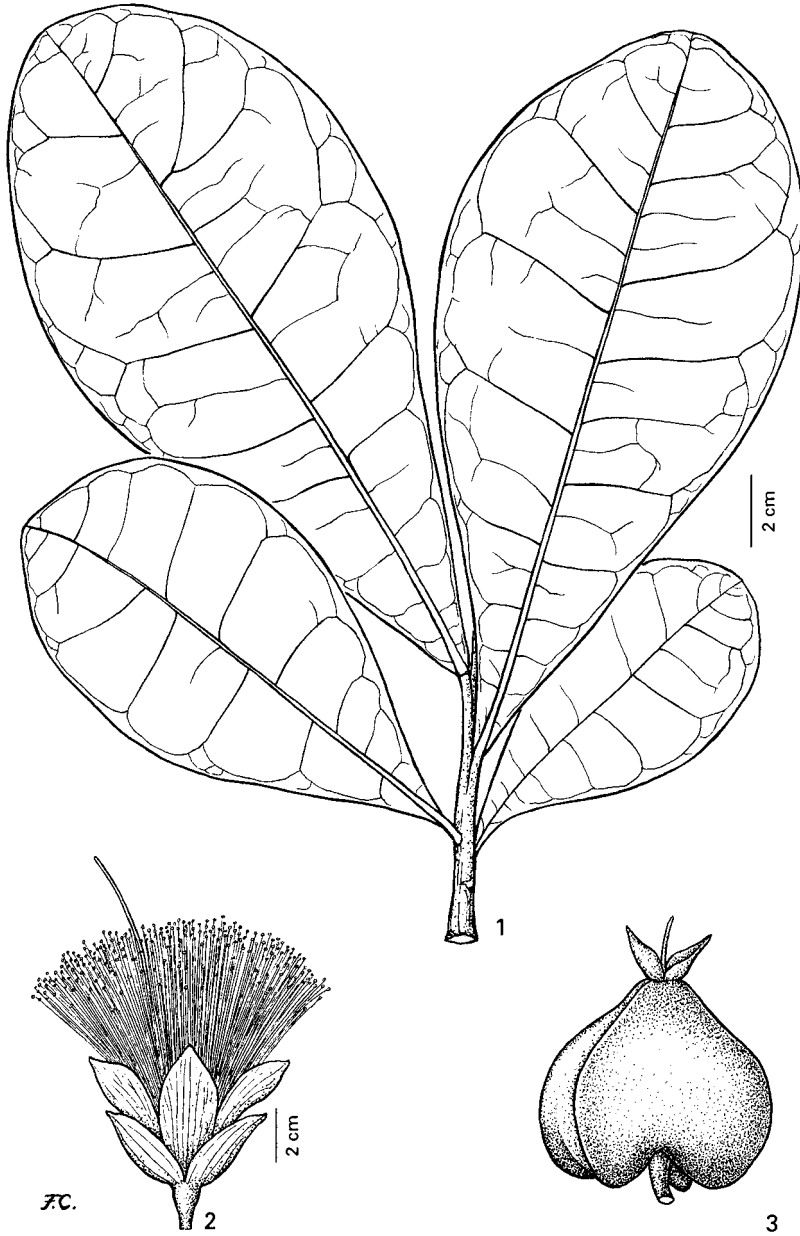
Genre d'environ 40 espèces d'Afrique de l'Est, d'Asie et du Pacifique. Aux Seychelles, 2 espèces indigènes.

- Inflorescence courte, dressée. Fleurs grandes, larges de ± 10 cm 1. *B. asiatica*
- Inflorescence allongée (atteignant 70 cm), pendante. Fleurs larges de ± 5 cm 2. *B. racemosa*

1. **Barringtonia asiatica** (L.) KurZ, *Rep. Pegu.* : 52 (1875); SUMMERH., Enum. : 278. Type de Java.

— *B. speciosa* J.R. et G. Forster, *Char. Gen.* : 76 (1776); BAKER, *F.M.S.* : 119. Type de Tahiti.

Arbre haut de 6-15 m à tronc relativement court et trapu atteignant 1 m de diamètre. Limbe glabre, obovale, arrondi-émarginé au sommet, cunéiforme à la base, à marge entière, de 15-40 cm x 7-20 cm. Pétiole long d'environ 0,5 cm. Inflorescences terminales plus ou moins dressées, en racèmes longs de 2-



Pl. 45. — *Barringtonia asiatica* : 1, rameau feuillé (Lorence 4441, île Maurice); 2, fleur (d'après photo); 3, fruit (carpothèque, P). (2, 3). D'après *Flore des Mascareignes*.

15 cm d'une dizaine de fleurs ou moins. Pédicelle long de 4-6 cm. Calice complètement soudé, au stade bouton floral, se déchirant à l'anthèse en 2 valves concaves, subcirculaires, de 2-3 cm de diamètre, accrescentes. Pétales 4, elliptiques, longs de 5-8 cm, blancs. Tube staminal long de 2-6 mm. Étamines longues de 8-12 cm, à filet rose-pourpre au sommet. Style long de \pm 10 cm, filiforme. Ovaire infère, inclus dans le réceptacle plus ou moins tétragone, long de 5-9 mm, à 4 loges contenant chacune 4 (-5) ovules. Fruit plus ou moins pyramidal, à angles arrondis, large de \pm 10 cm, à mésocarpe très fibreux.

Mahé, Silhouette, Praslin, Ile du Nord, etc., indigène. Espèce à large répartition depuis les côtes d'Afrique de l'Est jusqu'en Polynésie, typique des forêts littorales et qui ne s'éloigne pas beaucoup des rivages marins (parfois plantée). Les fruits sont capables de flotter longtemps dans la mer et ainsi d'être transportés par les courants, ce qui explique la vaste répartition de l'espèce. Le bois est peu durable. Les fleurs s'ouvrent la nuit et tombent le matin dès qu'elles sont exposées au soleil.

Nom créole : Bonnet carré.

2. **Barringtonia racemosa** (L.) Spreng., *Syst. Veg.* 3 : 127 (1826). Type de Ceylan.

- *Eugenia racemosa* L., *Sp. Pl.* : 471 (1753).
- *Barringtonia racemosa* Roxb., *Hort. Beng.* : 52 (1814); BAKER, *F.M.S.* : 119; SUMMERH., *Enum.* : 278; nom. nud.
- *B. acutangula* sensu Baker, *F.M.S.* : 120, non Gaertn.

Arbre haut de 5-10 m, à tronc droit, parfois multiple, de 10-40 cm de diamètre, à écorce fissurée en long, d'un gris un peu jaunâtre. Limbe plus ou moins obovale, acuminé au sommet, en coin à la base, de 15-30 cm x 5-15 cm, à marge crénelée ou serrulée. Pétiole long de 0,5-1 cm. Inflorescences terminales en racèmes pendants, longues de 30-70 cm. Pédicelles longs de 5-20 mm. Calice soudé, au stade bouton floral, se déchirant ensuite en 2-4 lobes plus ou moins réguliers, longs de 0,5-1 cm, accrescents. Pétales 4, elliptiques, longs de \pm 2 cm, blancs. Tube staminal long de 4-6 mm. Étamines nombreuses, en plusieurs cycles, les internes stériles, longues de 2-3 cm. Ovaire à 3-4 loges 2-3-ovulées. Style long de 3-5 cm. Fruit étroitement ovoïde, long de 5-7 cm, faiblement tétragone, à mésocarpe charnu et fibreux.

Mahé, Silhouette, etc., indigène. Espèce à large répartition depuis l'Afrique de l'Est, les Comores, Madagascar, Ceylan, jusqu'à Samoa. Pousse entre les rochers le long des cours d'eau, depuis le niveau de la mer (mais au-dessus du niveau des marées) jusqu'à une altitude d'environ 300 m, par exemple le long de la Rivière Grande Anse (Mahé) ou de la Grande Rivière à Silhouette.

Aucun usage n'est signalé aux Seychelles. Selon Payens (*op. cit.* : 198), les feuilles jeunes sont consommées en légume à Sumbawa, et l'arbre est planté en haies vives à partir de boutures aux îles Salomon et à Ryukyu.

Noms créoles : Bonnet carré de rivière, Bois maré grande feuille.

NEPENTHACEAE

Lianes ou herbes plus ou moins suffrutescentes, pérennes, dioïques, à feuilles simples, alternes ou en rosette, non stipulées. Limbe prolongé au sommet par une vrille qui peut être préhensible ou être transformée à l'extrémité en ascidie (urne) operculée, à paroi interne glanduleuse. Glandes sécrétant un liquide capable de digérer les insectes piégés dans le tube de l'ascidie. Inflorescences d'abord apparemment terminales, puis devenant axillaires à la fructification, soit paniculiformes (composées de cymes), soit en racèmes. Fleurs unisexuées, actinomorphes, à périanthe simple. Tépalés (3-) 4, libres ou un peu soudés à la base. Étamines 4-24, à filets soudés en androphore, les anthères biloculaires à déhiscence longitudinale disposées plus ou moins en couronne ou en capitule. Ovaire supère, 3-4-

loculaire, surmonté de 3-4 stigmates. Ovules ∞ , en placentation axile ou septale, anatropes. Fruit : capsule loculicide à 3-4 valves. Graines allongées ou filiformes, albuminées, à embryon droit.

Famille comprenant un seul genre, *Nepenthes*, présent aux Seychelles.

Les *Nepenthes* sont des plantes insectivores, ou encore dites « carnivores », leurs urnes fonctionnant comme des pièges pour les insectes qui les visitent. Le liquide sécrété par les glandes contient des enzymes protéolytiques et est capable de digérer les tissus des insectes, leurs squelettes chitineux s'accumulant au fond des urnes. Les plantes absorbent les métabolites produits par cette digestion et en tirent bénéfice pour leur croissance et leur floraison. Cependant elles possèdent aussi les fonctions habituelles des plantes supérieures, absorption racinaire et synthèse chlorophyllienne, qui leur permettent de survivre d'une façon autonome.

Nepenthes L.

Sp. Pl. : 955 (1753)

Caractères de la famille. Genre d'une soixantaine d'espèces dont la plupart se trouvent en Indonésie, quelques-unes en Australie, aux Philippines, en Nouvelle-Calédonie, une à Ceylan, deux à Madagascar et une aux Seychelles.

La section *Anourosperma* Hook.f. (DC., *Prodr.* 17 : 92 [1873]), établie pour la plante seychelloise et basée sur les caractères « graines non caudées » et « périanthe en tube à la base », n'a pas été retenue par le monographe du genre, Macfarlane (Engler, *Pflanzenr.* 4, 111 : 27 [1908]). En effet une autre espèce, *N. madagascariensis* Poir. a des graines semblables qui sont simplement moins longuement caudées et filiformes que chez beaucoup de *Nepenthes*.

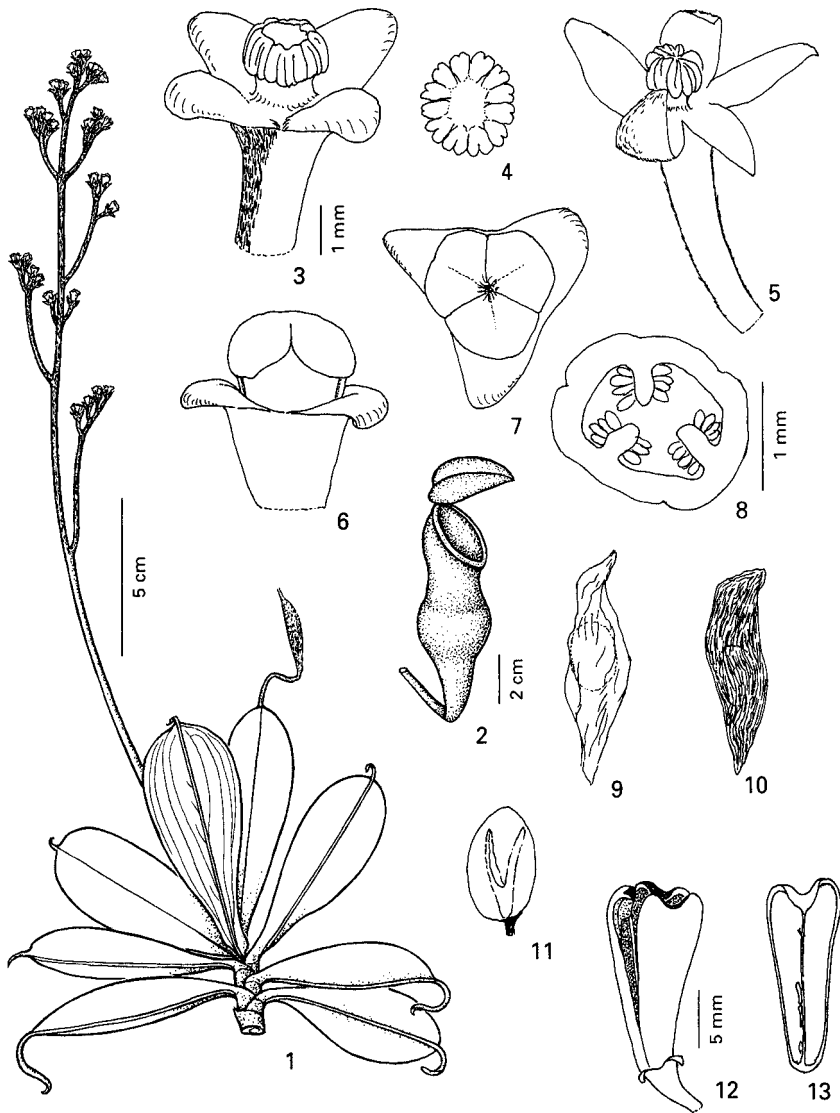
Les inflorescences en panicules de cymes, caractère invoqué en outre par Hallier pour élever la section au rang de genre (en changeant l'orthographe : *Anurosperma* (Hook.f.) Hallier, *Beih. Bot. Centralbl.* 39, 2 : 162 [1923]), existent chez 5 ou 6 espèces, en particulier l'espèce type du genre, *N. distillatoria* L. La soudure de la base des tépales et la forme du fruit de *N. pervillei* ne sont pas non plus des caractères suffisants pour faire de cette plante un genre distinct. Le genre *Anurosperma* ne peut donc être retenu.

Pour une étude comparative des 4 espèces les plus occidentales de l'aire du genre, voir Schmid-Hollinger (*Bot. Jahrb.* 100 : 379-405 [1979]).

Nepenthes pervillei Bl., *Mus. Bot. Lugd. Bat.* 2 : 10 (1853); BAKER, *F.M.S.* : 299; SUMMERH., *Enum.* : 288. Type : *Pervillé* s.n°, Seychelles (L, holo, non vu ; P, iso).

- *N. wardii* Wright, *Trans. Roy. Irish Acad.* 24 : 576 (1871). Type : *Horne, Pervillé, Bouton* (K, syntypes).
- *Anurosperma pervillei* (Bl.) Hallier, *Beih. Bot. Centralbl.* 39, 2 : 162 (1923).

Liane subligneuse à la base, pouvant grimper à 3-5 (-8) mètres de hauteur à l'aide de vrilles foliaires. Latex (?) présent dans les axes et les feuilles, apparaissant sous forme de filaments élastiques lorsqu'un axe est cassé. Plantes jeunes à feuilles en rosette basilaire (par exemple plantules à limbe long de 8 mm portant une urne longue de 2,5 mm). Marge du limbe d'abord à 2-3 poils glanduleux, par la suite glabre. Limbe coriace, glabre, oblong-ovale, aigu au sommet, atténué et décurrent jusqu'à la base, sessile, atteignant 27 cm x 7 cm, prolongé par un pédoncule grêle pendant, atteignant 40 cm de longueur, terminé par une urne ; celle-ci munie de 2 crêtes membraneuses ciliées, longitudinales, du côté opposé à l'insertion de l'opercule. Opercule plus ou moins circulaire, large de \pm 3 cm. Feuilles de l'axe lianescent espacées, à limbe aigu au sommet, terminées par une vrille préhensile (sans urne, ou portant parfois une urne réduite ou normale). Rameaux courts, portés par l'axe lianescent, atteignant 10-20 cm de longueur, à feuilles en rosette portant des urnes longues de 7-14 cm, dépourvues de crêtes ciliées, à pédoncule court (2-5 cm), épais, rigide, tordu de façon à porter l'urne verticalement, à limbe souvent obtus ou arrondi au sommet. Urnes couvertes d'une pilosité dense de couleur rouille, au début de leur croissance, puis devenant glabres, jaunes, puis se teintant de pourpre en vieillissant (durée de vie



Pl. 46. — *Nepenthes pervillei* : 1, rameau fleuri (FF 5527); 2, urne (d'après photo); 3, 4, fleur ♂ et androcée vu de dessus (FF 3977); 5, autre fleur ♂ (FF 4030); 6, 7, fleur ♀ et stigmate vu de dessus; 8, coupe transversale de l'ovaire (FF 4030 bis); 9, 10, graines; 11, graine sans le testa fibreux, montrant la position de l'embryon; 12, 13, capsule déhiscente et valve isolée (FF 5527). (3 à 7, 9, 10) (8, 11).

de plusieurs années) représentant l'extrémité modifiée du limbe foliaire, terminées par 3-4 appendices courts (3-5 mm), subulés, situés près de l'insertion de l'opercule (appendices correspondant à l'apex de la feuille). Base des urnes étroitement conique, remplie d'un liquide visqueux et de débris d'insectes (souvent des fourmis). Liquide sécrété par de nombreuses glandes circulaires affleurant à la surface de la paroi, dans la partie inférieure de l'urne. Plus haut les mêmes glandes sont enfoncées dans l'épaisseur de la paroi, la cavité s'ouvrant par un petit orifice. Zone glanduleuse s'arrêtant un peu au-dessus du milieu, suivie d'une zone entièrement lisse (sur laquelle les insectes n'ont pas de prise) s'étendant jusqu'à l'orifice de l'urne. Orifice à bord rainuré et glanduleux (péristome). Opercule glanduleux à la face inférieure. Panicules à axes couverts d'une pilosité apprimée brun-rouge, longues de 20-40 cm, à 10-20 cymes scorpioïdes. Fleurs ♂ à 4 (-5) tépales peu soudés, ovales à étroitement ovales, aigus, longs de 2-3 mm. Colonne staminale longue de ± 0,5 mm, portant généralement 6 anthères unisériées (12 loges polliniques peu nettement disposées 2 par 2, parfois seulement 8 loges). Fleurs ♀ à pédicelle plus court et épais, à 3 (-4) tépales soudés à la base, à face interne munie de nombreuses glandes affleurant à la surface et plus ou moins circulaires ou enfoncées et s'ouvrant par une fente. Ovaire obpyramidal long de ± 2 mm, pratiquement glabre (quelques poils apprimés, vers le haut), à 3-4 stigmatés. Placentas 3-4, non soudés au centre et parfois non jointifs (ovaire imparfaitement 3-4-loculaire). Sommet du pistil incomplètement soudé, pouvant s'ouvrir en 3 valves (futurs valves du fruit). Ovules nombreux. Capsule oblongue, longue de ± 1,5 cm, déhiscence en 3 valves lignifiées persistantes. Graines irrégulièrement fusiformes, à testa plus ou moins fripé, noir, fibreux.

Mahé, Silhouette, endémique, localement commune. Des populations dispersées existent de 400 à 750 m d'altitude, à Mahé : Mt Jasmin, Glacis Sarcelles, Mt Coton, Congo Rouge, Morne Blanc, Trois Frères, Sans Souci, Copolia, Mt Sebert, Brulée ; à Silhouette : Grand Congoman (sommet à 621 m, dominant La Passe), Mt Pot à Eau (crête à 730 m, à l'est de Mt Dauban), sommet de Gratte Fesse.

Noms créoles et commun : Liane pot à eau, Pot à eau, Pitcher plant.

FLACOURTIACEAE

Arbres ou arbustes à feuilles simples, alternes. Stipules petites ou absentes. Inflorescences axillaires (ou terminales), cymeuses ou racémeuses, parfois réduites en fascicules. Fleurs actinomorphes, généralement petites, ♂ ou unisexuées. Sépales 4-5 (-10), généralement libres, imbriqués ou valvaires. Pétales absents ou en nombre plus ou moins égal à celui des sépales. Disque présent (rarement absent), entier ou crénelé ou divisé en masses charnues plus ou moins glanduleuses. Étamines insérées à l'intérieur ou à l'extérieur du disque, souvent très nombreuses, libres (parfois groupées en faisceaux). Ovaire supère uniloculaire à 1-8 placentas pariétaux ou divisé en 4-5 loges imparfaites à autant de placentas. Style simple, généralement court ou autant de styles que de loges, plus ou moins soudés entre eux à la base. Fruits : baies, drupes ou capsules. Graines souvent arillées. Albumen présent.

Famille pantropicale comprenant environ 85 genres et 1300 espèces. Aux Seychelles, 3 genres indigènes.

Hydnocarpus anthelminthica Pierre ex Lanessan a été cultivé autrefois à Curieuse, pour l'huile médicinale extraite de ses graines, servant à l'époque de remède contre la lèpre. C'est un petit arbre atteignant 10 m de hauteur, à limbe foliaire étroitement oblong-elliptique, acuminé, de 12-23 cm x 2,3-4,5 cm. Fruit globuleux de 10-15 cm de diamètre, à paroi sclérifiée, contenant de nombreuses graines à testa dur, à albumen huileux, noyées dans une pulpe. Procter en a récolté un spécimen près de l'ancienne léproserie de Curieuse (*Procter 4495*) en 1973 et signale que l'espèce s'y régénère spontanément. Originaire d'Indochine.

- 1 — Feuilles à marge entière ou faiblement sinueuse, (sauf forme de jeunesse à grosses dents plus ou moins arrondies, espacées) 1. *Ludia*
 — Feuilles à marge plus ou moins finement dentée-crénelée 2
 2 — Plante non épineuse à rameaux jeunes plus ou moins aplatis, à entre-nœuds parcourus

- par une fine crête longitudinale, non lenticellés. Fruits blancs 2. *Aphloia*
 — Plante pouvant être très épineuse (surtout stade de jeunesse) à rameaux
 cylindriques, sans crête longitudinale, plus ou moins lenticellés. Fruits rouge foncé 3. *Flacourtia*

1. *Ludia* Commerson ex Juss.

Gen. Pl. : 343 (1789)

SLEUMER, *Adansonia sér.* 2, 12 : 79 (1972).

Arbres généralement de petite taille, à feuilles alternes non stipulées. Inflorescences très contractées et courtes, souvent à 1 seule fleur ouverte, les autres restant à l'état de bouton (ou fleurs solitaires). Pédicelle articulé, entouré près de sa base de plusieurs bractées. Sépales 5-8, imbriqués. Pétales absents. Disque charnu généralement présent. Étamines nombreuses. Ovaire uniloculaire à 2-4 placentas, à ovules peu nombreux. Colonne styloïde divisée au sommet en 2-4 branches. Fruit : baie à péricarpe pouvant contenir des nodules scléreux en couche plus ou moins continue. Graines à testa mince ou épais, parfois arillées (sarcotesta).

Genre d'une vingtaine d'espèces de la région malgache. (Les *Ludia* tels qu'ils sont définis et distingués du genre *Scolopia*, par le seul caractère d'absence de pétales, ne forment pas un genre naturel et devraient plutôt être regroupés avec les *Scolopia*, alors que dans le système actuel les 2 genres sont classés dans des tribus différentes). Aux Seychelles, une espèce indigène.

Ludia mauritiana Gmel., *Syst. ed.* 13, 1 : 839 (1791). Type : *Commerson*, s.n°, île Maurice (P-JU).

Espèce répandue en Afrique de l'Est, aux Seychelles, y compris Aldabra, à Madagascar et aux Mascareignes. Les plantes des Seychelles granitiques se distinguent de celles du reste de l'aire de répartition par leurs feuilles de jeunesse atteignant 16 cm x 7 cm et à marge munie de dents arrondies. On peut les considérer comme une variété distincte.

var. ***sechellensis*** F. Friedmann *. Type : *Friedmann* 3862, île Curieuse (P, holo).

- *L. sessiflora* sensu Baker, *F.M.S.* : 11, pro parte ; sensu SUMMERH., Enum. : 270, non Lam.
- *L. mauritiana* sensu Sleumer, *op. cit.* : 100 (1972), pro parte, non Gmel.

Arbuste ou petit arbre glabre, atteignant 10 m de hauteur, avec un tronc de 15-20 cm de diamètre, à écorce lisse. Limbe étroitement elliptique à elliptique, de 3,5-9 cm x 2-2,5 cm, à marge entière ou plus ou moins sinueuse, portant de place en place une glande déprimée. Pétiole 0,2-1,2 cm. Feuilles de jeunesse de 12-16 cm x 3,5-7 cm, à marge plus ou moins marquée de grosses dents arrondies, espacées, parfois rétroscées, surmontant une glande. Pédicelle floral articulé près de la base, articulation parfois peu apparente ; article basal long de ± 0,5 mm portant plusieurs bractées ayant chacune un bouton floral à l'aisselle ; pédicelle proprement dit long de 0,5-1 mm, accrescent. Sépales 5, orbiculaires, pubescents, concaves, larges de 2-2,5 mm, parfois 1 sépale nettement plus petit. Disque plus ou moins subdivisé en lobes charnus, orange, pubescents, faisant tout le tour du réceptacle. Étamines nombreuses (50-60), longues de 5-7 mm. Réceptacle hirsute entre la base des étamines. Pistil long de ± 6 mm à 3-4 branches styloïdes très courtes, à ovaire uniloculaire et 3-4 placentas 5-8-ovulés. Pédicelle fructifère accru, long de 4-10 mm. Fruit bacciforme, rouge foncé à maturité, de 0,9-1,3 cm de diamètre, à exocarpe charnu mince, à endocarpe rempli d'une couche de

* *L. mauritiana* var. *sechellensis*, var. nov., a var. *mauritiana* differt foliis juvenilibus usque 16 x 7 cm magnis, margine saepe crenata (crenae plus minusve retrorsae), petiolo usque 12 mm longo.

nodules scléreux jointifs mais à peine soudés entre eux. Graines 3-4, ovoïdes, ou obpyramidales à angles arrondis, longues de ± 4 mm, à testa mince, crustacé- parcheminé, et recouvert d'un tissu charnu de nature arillaire, à embryon plus ou moins plié. (D'après certaines descriptions, le fruit est censé se « déchirer irrégulièrement », ce qui peut aussi résulter de son écrasement dans la presse d'herbier).

Mahé, Silhouette, Praslin, Curieuse, Félicité; variété endémique, peu commune. Existe depuis le niveau de la mer (près d'Anse Badamier, Curieuse) jusque vers 400 m d'altitude à Silhouette, souvent dans les chaos granitiques.

Nom créole : Prune marron.

var. **mauritiana** ; Sleumer, *loc. cit.*; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 48, pro sp.

Arbuste ou petit arbre haut de 3-4 (-7) m (rarement juqu'à 15 m, ailleurs). Limbe généralement elliptique, parfois plus ou moins obovale, ne dépassant pas 8-9 cm de longueur, à marge munie seulement vers la base de 1-2 glandes ou celles-ci absentes, non dentée. Fleurs et fruits semblables à ceux décrits ci-dessus.

Aldabra, indigène, rare. C'est la variété typique existant sur toute l'aire de l'espèce, sauf les Seychelles granitiques. Semble localisée, à Aldabra, à la région de Takamaka.

Nom créole : Prunier marron.

2. *Aphloia* (DC.) Benn.

BENN. et BROWN, *Pl. Java Rar.* 2 : 191 (1840)

Arbustes ou petits arbres inermes, glabres. Entre-nœuds des rameaux un peu aplatis, parcourus par une fine crête longitudinale. Feuilles alternes, sessiles ou pétiolées. Fleurs hermaphrodites, axillaires, solitaires, fasciculées (ou en grappes), de dimension variable. Sépales 4-6. Pétales absents. Étamines nombreuses. Ovaire uniloculaire à ovules peu nombreux sur un placenta unilatéral. Style pratiquement nul. Fruit : baie spongieuse, blanche.

Genre comprenant, selon les auteurs récents, une seule espèce dont l'aire de répartition s'étend des Seychelles aux Comores, à Madagascar, à l'Afrique australe et aux Mascareignes : *Aphloia theiformis* (Vahl) Benn.

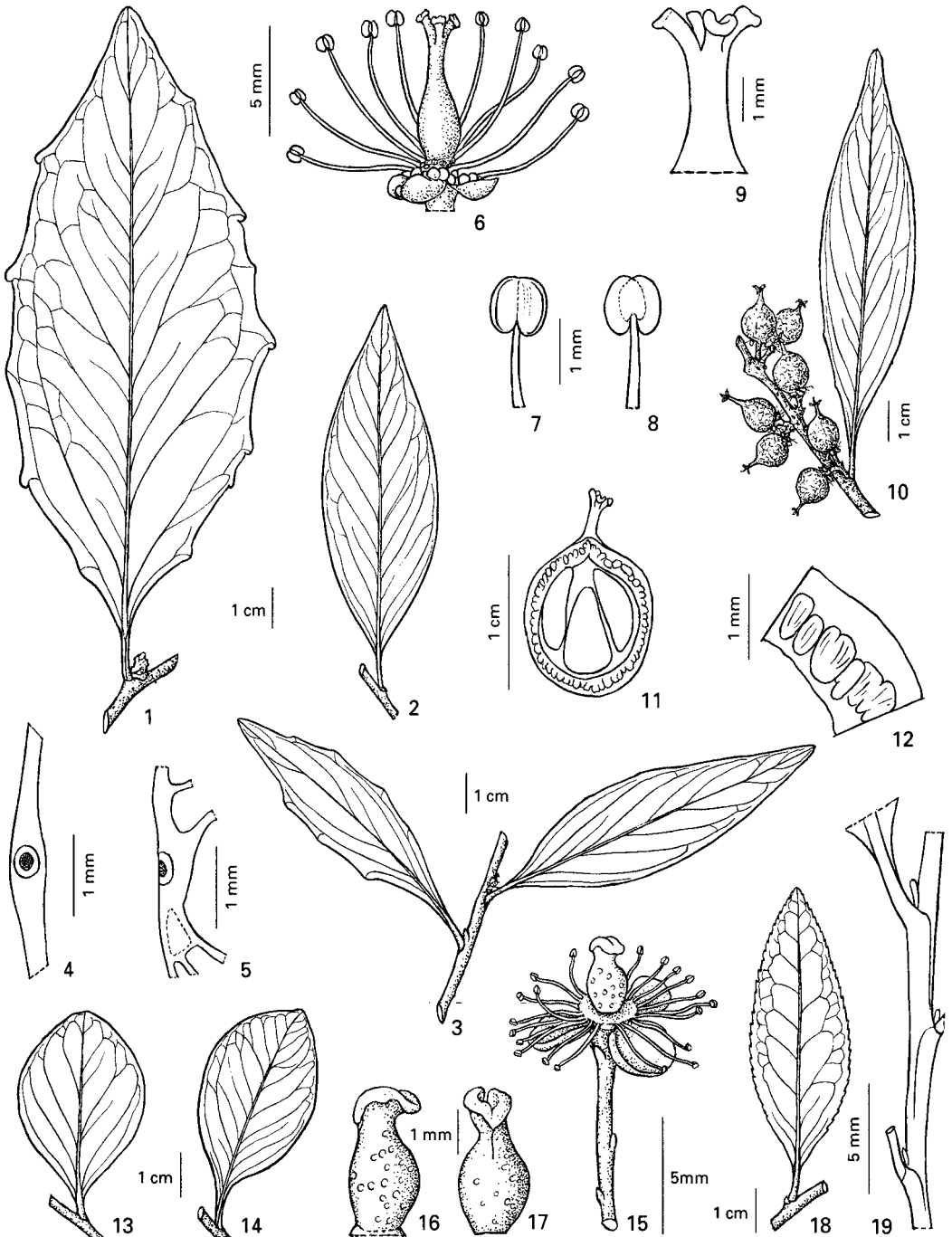
Cependant, sur l'ensemble de l'aire et surtout à Madagascar, la diversité des « types morphologiques » est très grande, tant dans les dimensions des fleurs et des feuilles que dans la forme de ces dernières. J'adopte ici le système de Perrier de la Bâthie (*Fl. Madag. fam.* 140 : 13) qui, pour rendre compte de cette diversité, distingue 4 sous-espèces, des variétés et des formes.

Les *Aphloia* des Seychelles appartiennent à la sous-espèce *madagascariensis* (Clos) H. Perr. (*op. cit.* : 14) qui se distingue par ses fleurs de moins de 10 mm de diamètre (en herbier). Au niveau variétal il est cependant préférable de distinguer les plantes des Seychelles de celles attribuées par Perrier à la var. *closii* Tul. (qui ont des feuilles assez longuement acuminées). Elles constituent la var. *seychellensis*.

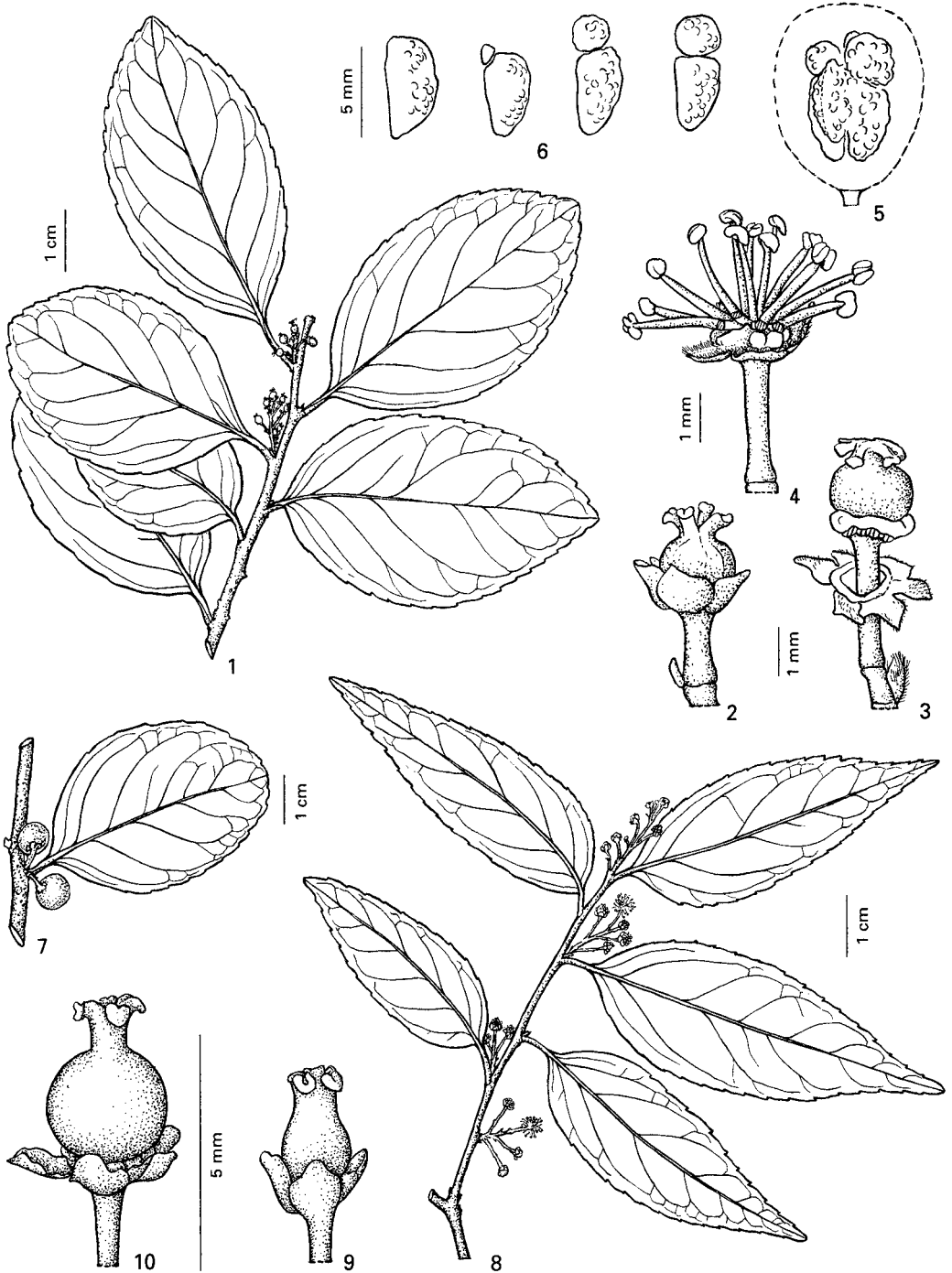
Aphloia theiformis (Vahl) Benn. subsp. ***madagascariensis*** (Clos) H. Perr. var. ***seychellensis*** (Clos) F. Friedmann, comb. nov. Type : *Pervillé* s n°, Mahé (P, holo.).

- *A. madagascariensis* Clos var. *seychellensis* Clos, *Ann. Sc. Nat. sér.* 4,8 : 274 (1857).
- *A. mauritiana* Baker var. *theiformis sensu* Baker, *F.M.S.* : 12, pro parte.
- *A. seychellensis* Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 2 (1916); SUMMERH., *Enum.* : 270. Type *Thomasset, Dupont, Gardiner*, etc. (K, syntypes).

Arbuste entièrement glabre, ayant souvent plusieurs troncs dès la base, ou petit arbre atteignant 12 m de hauteur avec un tronc de 40 cm de diamètre, à écorce lisse, brun-rouge sombre à noirâtre, se détachant en fines plaques irrégulières. Feuilles plus ou moins distiques à limbe elliptique de



Pl. 47. — *Ludia mauritiana* var. *sechellensis* : 1, feuille de jeunesse (FF 3862, île Curieuse); 2, 3, feuilles de plantes adultes; 4, 5, glande de la marge du limbe, vue de face et de profil; 6, fleur (seules quelques étamines représentées); 7, 8, anthère, 2 faces; 9, stigmates (FF 3798); 10, fruits; 11, 12, coupe longitudinale d'un fruit et détail du péricarpe (nodules scléreux) (FF 3980, Mahé). — var. *mauritiana* : 13, 14, feuilles (FF 4612, Aldabra). — *Aphloia theiformis* var. *sechellensis* : 15, fleur (seule une partie des étamines représentée); 16, 17, pistil, de profil et de dos; 18, feuille; 19, fragment de rameau (FF 3471).



Pl. 48. — *Flacourtia indica* : 1, rameau fleuri; 2, fleur ♀; 3, *id.*, le périanthe caduc (FF 4604, Aldabra); 4, fleur ♂ (FF 4584); 5, pyrènes d'un fruit (en pointillés, le péricarpe); 6, pyrènes du même fruit séparés (FF 4532); 7, fragment de rameau en fruits (FF 4600). — *Flacourtia jangomas* : 8, rameau fleuri (FF 4118, Mahé); 9, fleur ♀; 10, jeune fruit (Jacquemin 987, Mahé).

3,5-7,5 (10) cm x 1,5-3 (-4) cm, à marge finement serrulée vers le sommet du limbe, entière vers la base. Pétiole long de (3-) 5-7 mm. Stipules deltoïdes, longues de 0,4 mm. Fleurs axillaires solitaires ou fasciculées par 3-4, à pédicelle long de 10-18 mm portant 2 (-3) bractéoles espacées. Sépales 4-5, blancs, imbriqués, dont 1 externe et 1 interne plus petits, plus ou moins oblongs, atteignant 2,8 mm de longueur, les 3 autres orbiculaires, très concaves, larges jusqu'à 4 mm. Étamines nombreuses (50-70), longues de 2,5-3 mm, insérées autour du réceptacle plan. Pistil long de 3-3,5 mm, zygomorphe, à large stigmaté asymétrique. Ovules 10-15, sur 1 placenta unilatéral. Baie globuleuse, blanche, d'environ 10 mm de diamètre, remplie d'un parenchyme spongieux. Graines 4-15, à embryon cylindrique courbé en fer à cheval.

Mahé, Silhouette, Praslin, variété endémique des îles granitiques, existant depuis quelques dizaines de mètres d'altitude jusqu'au sommet du Morne Seychellois, assez commune.

À Madagascar les fruits légèrement amers sont considérés comme toniques lorsqu'ils sont consommés en petite quantité et l'infusion des feuilles est réputée pour ses vertus rafraîchissantes. La plante n'est pas utilisée dans la pharmacopée seychelloise.

Nom créole : Bois merles ; autre nom commun : Bois villain (selon Horne).

3. *Flacourtia* L'Hérit.

Stirp. Nov. 3 : 59 (1786)

Arbustes ou arbres pouvant être épineux, souvent dioïques. Feuilles alternes, sans stipules. Fleurs en grappes. Sépales libres ou plus ou moins soudés, imbriqués, caducs ou persistants. Pétales absents. Disque épais, continu et plus ou moins lobulé ou discontinu. Fleurs ♂ à nombreuses étamines, parfois sans trace de pistillode, fleurs ♀ le plus souvent sans staminodes. Ovaire à 2-6 loges imparfaites (communiquant entre elles au centre) et autant de placentas à 2- plusieurs ovules et autant de styles que de loges, plus ou moins soudés entre eux et pouvant former une colonne. Fruit : drupe charnue à autant de pyrènes fibro-scléreux que de loges, les pyrènes plus ou moins étranglés entre les graines issues d'une même loge. Graines à testa mince.

Genre d'une douzaine d'espèces d'Afrique et d'Asie tropicale. Aux Seychelles, une espèce indigène et une espèce cultivée et subspontanée.

- Arbuste inerme. Sépales caducs dès la fin de l'anthèse (Aldabra) 1. *F. indica*
- Arbuste ou petit arbre souvent épineux. Sépales persistant sous le fruit 2. *F. jangomas*

1. ***Flacourtia indica*** (Burm.f.) Merrill, *Interpret. Rumph. Herb. Amb.* : 377 (1917). Type : *Burman*, Java (G, hol, non vu).

- *F. ramontchi* L'Hérit., *loc. cit.* Type : *Commerson* s.n°, Madagascar (P-JU, lecto, désigné ici).
- *F. ramontchi* L'Hérit. var. *renvoizei* Fosb., *Kew Bull.* 29 : 254 (1974); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 46. Type : *Fosberg* 48856, Aldabra (K, iso).

Arbuste ou petit arbre dioïque, souvent ramifié dès la base, dépourvu d'épines au moins au stade adulte. Limbe glabre plus ou moins largement elliptique ou obovale, arrondi ou obtus à la base et au sommet, de 3-5 (-9) cm x 2-4 (-5) cm, à marge plus ou moins nettement crénelée. Pétiole long de 3-7 mm. Inflorescences en grappes axillaires d'une dizaine de fleurs, longues de 1-2 cm. Fleurs ♂ larges de ± 5 mm, à pédicelle long de 3,5 mm, articulé vers le quart inférieur ; article basal portant une bractée oblongue de ± 1 mm. Calice à 4 lobes plus ou moins soudés, longs de ± 1 mm, à marge ciliée, velus sur la face interne. Disque charnu, circulaire, lobulé. Étamines 30-35, longues de 2-2,5 mm. Pistillode absent. Fleurs ♀ à pédicelle de 2-4 mm, articulé près de la base. Sépales 5, libres, caducs, ou parfois un

peu soudés et se détachant ensemble sous forme d'une colerette. Pistil long de $\pm 1,8$ mm à 4-5 loges bi-ovulées. Styles 4-5, un peu soudés à la base. Drupe rouge sombre, de 1-1,2 cm de diamètre, irrégulièrement tuberculée (en herbier). Pyrènes 3-5, uni- ou biséminés, à paroi sclérifiée. Graines ovoïdes, longues de 4,5 mm, à testa mince parcheminé. (Description d'après des spécimens d'Aldabra).

Aldabra, Astove, indigène, assez répandue dans le fourré à *Apodytes* et *Ochna*. L'espèce existe depuis l'Afrique de l'Est, Madagascar et les Comores, jusqu'en Asie. Elle est très variable avec des formes épineuses et d'autres inermes. Les plantes d'Aldabra sont uniformément inermes. Elles ne peuvent être distinguées de certains spécimens inermes provenant du Mozambique et de Tanzanie. (On peut observer cependant que les rameaux courts axillaires qui se transforment en épines chez les plantes typiques de l'espèce, sont parfois présents ici sous forme de rameaux courts feuillés, reconnaissables à leur aspect rectiligne). La majorité des auteurs qui ont étudié cette espèce, n'ont pas jugé nécessaire de distinguer des variétés (en particulier Wild, *Fl. Zambesiaca* 1, 1 : 286 [1960]).

Note taxonomique : Fosberg (*Kew Bull.* 29 : 253 [1974]) désigne comme lectotype de *F. ramontchi* L'Hérit. la planche 30 des «*Stirpes Novae*». Le spécimen ayant servi de modèle au dessin principal de cette planche («*Ramus ♂ hortensis*») se trouve dans l'Herbier De Candolle à Genève. Il s'agit de 3 parts, montées sur une même planche d'herbier, à fleurs ♂ et à petites épines axillaires (il n'y a pas d'aiguillons sur les entre-nœuds mais des épines à l'aisselle des cicatrices foliaires ; le dessin de l'Héritier peut induire en erreur sur ce point). L'Héritier signale que ce spécimen a été cultivé en serre («in tepidario») au jardin botanique de Paris. Il a de ce fait un aspect différent des plantes sauvages : épines réduites, inflorescences à 1 ou 2 fleurs seulement. C'est ce spécimen qui est désigné comme lectotype. (Le petit fragment de rameau à inflorescence ♂ multiflore, représenté dans un coin de la planche 30 – «spec. ♂ sylvestris» – est dessiné d'après un échantillon récolté dans la nature et qui se trouve dans l'Herbier Jussieu à Paris; il ne fait pas partie du lectotype de Fosberg.)

La planche 30 β est dessinée d'après un échantillon en fruits récolté dans la nature («*sylvestris*») par Commerson (P-JU) et qui est normalement développé, il possède en particulier de longues épines et peut être rapporté à *F. indica*.

Le maintien de *F. ramontchi* comme espèce distincte dépend du choix d'un type parmi les différents syntypes, ainsi que l'a montré Fosberg. Il convient donc de désigner un lectotype, mais il me semble plus approprié de choisir un spécimen provenant de la nature, par exemple celui de la planche 30 β. Les caractères invoqués par Fosberg pour distinguer *F. ramontchi* de *F. indica* étant en réalité artificiels, on ne peut que se rallier à l'opinion des auteurs (Merrill, 1917, Sleumer, 1954), qui considèrent que *F. ramontchi* est identique à *F. indica*.

Noms créoles: Prunier, Prune.

2. *Flacourtia jangomas* (Lour.) Rauschel, *Nomencl. Bot.* ed. 3 : 290 (1797). Type de Cochinchine.

- *F. cataphracta* Roxb. ex Willd., *Sp. Pl.* 4 : 830 (1806).
- *F. indica* auct. non (Burm.f.) Merr. : SUMMERH., *Enum.* : 270.

Petit arbre atteignant 10 m de hauteur, à tronc souvent couvert de longues épines plus ou moins branchues qui disparaissent sur les arbres âgés. Limbe elliptique, aigu au sommet, cunéiforme ou arrondi à la base, de 4-8 (-11) cm x 2-3 (-4,5) cm, à marge dentée-crênelée. Pétiole long de 5-8 mm. Fleurs semblables à celles de *F. indica*. Fleurs ♂ larges de $\pm 6,5$ mm, à pédicelle long de 6-7 mm, articulé vers le tiers ou le quart inférieur à sépales à marge faiblement ciliée, à étamines nombreuses. Fleurs ♀ à sépales persistants jusqu'au stade fruit. Ovaire à 4-5 loges. Stigmates presque sessiles au sommet d'une colonne qui surmonte l'ovaire. Drupe de 1,5-2 cm de diamètre, à plusieurs pyrènes faiblement sclérifiées, soit uniséminés soit biséminés avec une constriction entre les 2 graines. Graines longues de $\pm 4,5$ mm, à téguments minces.

Mahé, Silhouette, assez commun. Originaire du Sud-Est de l'Asie, cultivé autrefois pour ses fruits comestibles et maintenant subspontané près des anciennes habitations ou cultures. Les drupes bien mûres font de bonnes «salades de fruits».

Nom créole : Prunè marron.

BIXACEAE

(incl. Cochlospermaceae)

Famille des régions tropicales comprenant 3 genres dont 2 représentés chacun aux Seychelles par une espèce cultivée.

***Bixa orellana* L.**

Arbuste haut de 2-5 m (pouvant devenir un petit arbre haut d'une dizaine de mètres), à feuilles alternes. Limbe ovale, acuminé au sommet, cordé à la base, de 6-25 cm x 4-16 cm, à marge entière, glabre. Fleurs larges de 4-6 cm à pétales obovales, roses, ou blancs plus ou moins veinés de rouge. La plante se reconnaît aisément à son fruit, une capsule ovoïde longue de 2-4 cm hérissée de fins aiguillons raides mais peu piquants, d'abord rouge carmin puis devenant brune en séchant. Le testa charnu des graines est rouge à l'état frais. On en extrait un pigment orange qui est utilisé dans l'industrie alimentaire (annato, roucou).

Mahé, Praslin, occasionnellement cultivé comme plante ornementale. Originaire d'Amérique du Sud.

Noms communs : Roucou, Rocou.

***Cochlospermum vitifolium* (Willd.) Spreng.**

Petit arbre à tronc assez épais, peu ramifié, à feuilles 5-palmitolobées (lobe médian long jusqu'à 15 cm), à pétiole atteignant 18 cm. Fleurs d'un jaune brillant, larges de 6-7 cm, à anthères s'ouvrant par un seul pore apical.

Mahé, rarement cultivé (vu par exemple dans un jardin à Bel Ombre). Originaire du Mexique et d'Amérique Centrale. Plante ornementale.

TURNERACEAE

Herbes, arbustes ou plus rarement arbres, à feuilles simples alternes, non stipulées ou à stipules petites. Limbe souvent muni de glandes près de sa base. Fleurs solitaires axillaires ou inflorescences racémiformes. Fleurs ♀ actinomorphes. Calice gamosépale à 5 lobes imbriqués. Pétales 5, contortés. Disque entier ou formé d'appendices épipétales. Étamines 5, alternipétales, libres ou à filets soudés au tube du calice ou aux pétales. Anthères biloculaires à déhiscence longitudinale. Ovaire supère, uniloculaire, à 3 placentas pariétaux, à 3-nombreux ovules anatropes. Styles 3, libres, à stigmathe fimbrié. Fruit : capsule loculicide à 3 valves. Graines arillées, à albumen abondant.

Famille d'environ 9 genres et une centaine d'espèces, surtout d'Amérique tropicale. Aux Seychelles, un genre.

***Turnera* L.**

Sp. Pl. : 271 (1753)

Plantes arbustives ou herbacées à feuilles entières ou à marge plus ou moins profondément dentée, souvent munies de 2 glandes à la base du limbe, à stipules petites ou nulles. Inflorescences 1-pluriflores. Pétales à onglet soudé à la base du calice. Disque absent.

Genre d'environ 70 espèces dont une introduite et naturalisée aux Seychelles.

Turnera angustifolia Miller, *Gard. Dict.* ed. 8, n° 2 (1768); ARBO, *Fl. Mascar.* 98 : 4 (1990). Type provenant d'une plante cultivée en Angleterre.

— *T. ulmifolia* L. var. *angustifolia* (Mill.) Willd. : SUMMERH., Enum. : 278.

Herbe suffrutescente haute de 30-60 cm (pouvant atteindre 2 m de hauteur dans des conditions favorables), à tige faiblement lignifiée et de couleur brun-rouge. Rameaux jeunes pubescents et à poils glanduleux. Limbe étroitement ovale ou elliptique, de 4-12 cm x 1-3 cm, acuminé au sommet, atténué à la base, muni de 2 glandes à la jonction avec le pétiole, pubescent, à marge grossièrement serrulée. Pétiole long de 4-15 mm. Inflorescences axillaires à 1 seule fleur, à pédoncule soudé au pétiole de la feuille axillante et confondu avec lui sur presque toute sa longueur (partie libre très courte). Bractéoles 2, à la base du calice, longues de ± 2 cm, elles aussi munies de glandes. Tube du calice long de ± 1 cm. Sépales longs de ± 1,3 cm à marge membraneuse, terminés par un acumen filiforme cilié. Pétales jaunes obovales, longs de ± 2,5 cm. Étamines longues de ± 2 cm. Ovaire conique long de ± 2 mm, à 3 styles de ± 15 mm. Capsule subglobuleuse large de 5-6 mm, déhiscente en 3 valves à pointe réfléchie. Graines vermiculaires, longues de ± 2,5 mm, à surface aréolée, à arille membraneux, translucide.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes et sableuses, naturalisée, commune. Espèce originaire des Antilles. Introduite aux Seychelles comme ornementale, elle s'est répandue dans les cultures, aux bords des routes, sur les terrains vagues. À Aldabra elle est localement naturalisée sur calcaire érodé en « champignon » (Picard).

Nom créole : Coquette.

PASSIFLORACEAE

Lianes herbacées ou subligneuses, souvent munies de vrilles axillaires, rarement arbustes ou arbres. Feuilles alternes, rarement opposées, simples, rarement composées. Stipules présentes. Pétiole souvent muni de glandes à nectar. Inflorescences axillaires, cymeuses, souvent terminée par une vrille, ou fleurs solitaires. Fleurs ♂ ou unisexuées, actinomorphes. Réceptacle plan, urcéolé ou tubuleux. Sépales 3-6, imbriqués. Pétales 3-6, imbriqués (ou absents). Couronne issue du réceptacle, de forme complexe, formée d'un ou plusieurs cycles d'appendices, de collerettes membraneuses ou charnues. Disque nectarifère souvent présent. Étamines 3-5 (rarement 6-10), alternipétales, parfois à filets unis en un androgynophore, souvent insérées au fond du réceptacle. Anthères biloculaires à déhiscence longitudinaline, souvent versatiles. Ovaire supère, parfois porté par l'androgynophore, uniloculaire, à 3 placentas pariétaux, à nombreux ovules anatropes. Styles 3-5, libres ou plus ou moins soudés. Fruits : capsules loculicides à 3-5 valves, ou baies. Graines 1-∞, arillées, albuminées.

Famille pantropicale et subtropicale comprenant environ 18 genres et 500 espèces, en majorité sud-américaines. Aux Seychelles, un genre indigène, *Adenia*, et un autre représenté par des espèces naturalisées et cultivées, *Passiflora*.

- Liane à tige vert glauque recouverte d'une pellicule résineuse.
Fleurs petites dépourvues d'appendices colorés (couronne) 1. *Adenia*
- Liane à tige différente. Fleurs grandes (ou, si petites, alors apétales) munies d'un ou plusieurs cycles d'appendices filiformes colorés 2. *Passiflora*

1. *Adenia* Forssk.

Fl. Aegypt.-Arab. : 77 (1775)

DE VILDE, *Meded. Landb. Wag.* 71, 18 : 50 (1971).

Lianes herbacées ou ligneuses munies de vrilles (parfois herbes dressées, arbustes ou arbres). Feuilles simples, entières, lobées ou digitées. Glandes (0-) 1-2, près de la base du limbe. Stipules petites. Fleurs généralement unisexuées. Réceptacle presque plan à tubuleux. Sépales (4-) 5 (-6), libres ou soudés. Pétales (4-) 5 (-6), à marge souvent plus ou moins laciniée. Couronne annulaire, ou divisée en appendices, ou absente. Disque formé de 5 glandes alternipétales, ou absent. Fleurs ♂ à (4-) 5 (-6) étamines à filets libres ou soudés en tube. Pistillode réduit. Fleurs ♀ à staminodes réduits. Ovaire plus ou moins stipité à 3 (-5) styles libres ou soudés. Capsule à 3 (-5) valves plus ou moins coriaces. Graines entourées d'un arille. Embryon à cotylédons foliacés.

Genre d'Afrique, de Madagascar et d'Indo-Malaisie comptant environ 90 espèces. Aux Seychelles, une espèce indigène.

Adenia gummifera (Harv.) Harms, in Engl. et Prantl, *Pflanzenfam.* 3, 6a, Suppl. 1 : 255 (1897); SUMMERH., *Enum.* : 279. Type : *Drège* s.n°, Natal (P, iso).

— *Ophiocaulon cissampeloides* sensu Baker, *F.M.S.* : 106, non (Hook.) Mart.

Liane glabre, pérenne, subligneuse, pouvant dépasser 20 m de longueur, à tige souple, épaisse de 3-4 (-10) cm, renfermant une abondante sève limpide et un latex brun-rouge. Écorce vert glauque à stries blanches, recouverte d'une fine pellicule de résine translucide. Limbe largement ovale, entier ou souvent trilobé, parfois plus large que long, de 3-6 cm x 3-8 cm, vert glauque, à ponctuations glanduleuses sur les 2 faces. Pétiole long de 3-8 cm. Glande elliptique, longue de 1-2 mm, au sommet du pétiole (face supérieure). Stipules minuscules longues de 0,5 mm. Vrilles axillaires longues de 10-15 cm. Inflorescences ♂ longues de 7-8 cm, à 10-15 fleurs, souvent terminées par une vrille. Réceptacle plan, large de $\pm 2,5$ mm. Sépales 5, libres, insérés sur la marge du réceptacle, de ± 8 mm x 2 mm, à ponctuations glanduleuses sur la face externe. Pétales 5, d'environ 9 x 1,5 mm. Couronne absente. Étamines 5 à filets longs de ± 2 mm et anthères de ± 4 mm. Glandes discales absentes. Pistillode long de ± 1 mm. Inflorescences ♀ plus courtes, à 2-6 fleurs. Fleurs ♀ un peu plus petites que les fleurs ♂. Staminodes longs de $\pm 0,5$ mm. Ovaire ovoïde long de 3-4,5 mm, porté par un gynophore de $\pm 0,5$ mm, surmonté de 3 styles courts (0,5 mm) à stigmatite plus ou moins réniforme. Capsule ovoïde, elliptique ou subglobuleuse, à péricarpe coriace, mince (déhiscent en 3-5 valves ?), de 2,5-4 cm x 1,5-3 cm. Graines longues de ± 4 mm, à surface aréolée, entourées d'un arille.

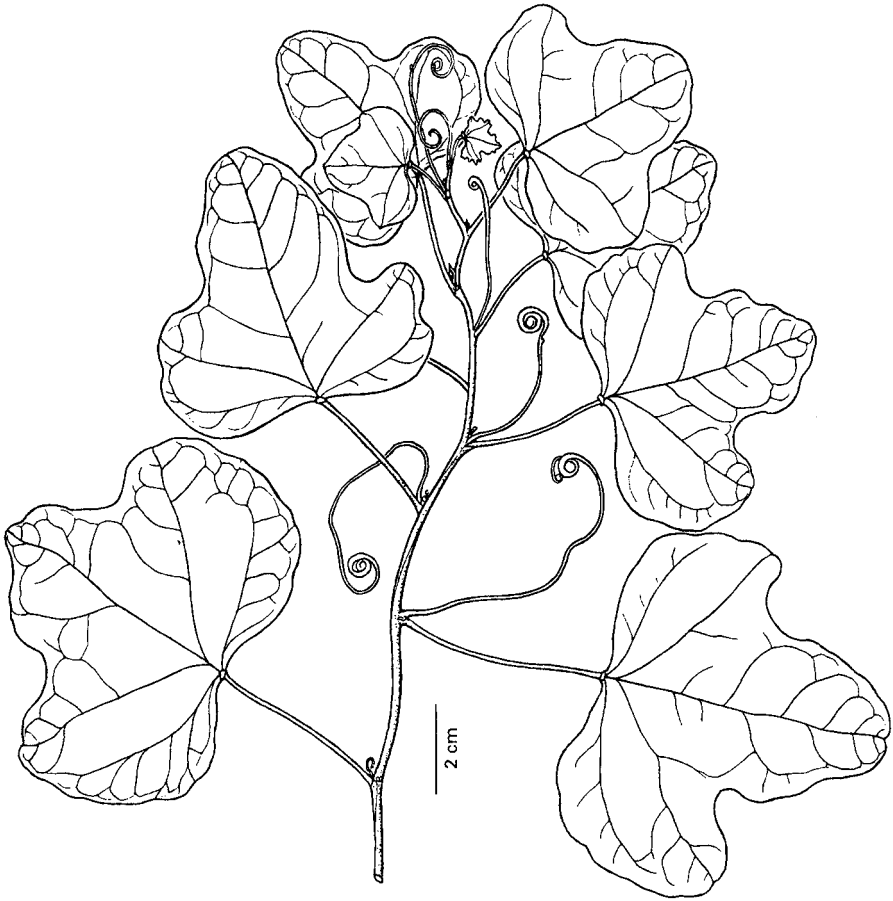
Mahé, Silhouette. Espèce indigène, rare, existant par ailleurs en Afrique de l'Est, depuis la Somalie jusqu'en Afrique du Sud. Très rare à Mahé (route forestière du Niol, vers 350 m), à peine moins rare à Silhouette (Mare aux Cochons, Jardin Marron). La liane fleurissant au sommet des arbres, ni les fleurs ni les fruits n'ont été observés et récoltés récemment. Leur description ci-dessus est faite d'après des échantillons africains.

Noms créoles : Liane maria, Liane blanc.

2. *Passiflora* L.

Sp. Pl. : 955 (1753)

Lianes herbacées ou ligneuses munies de vrilles, rarement arbustes dressés. Feuilles alternes (rarement opposées), entières ou plus ou moins profondément lobées. Pétiole muni de glandes. Stipules



Pl. 49. — *Adenia gummifera* : rameau feuillé (FF 4267, Mahé).

généralement présentes. Inflorescences en racèmes ou fleurs solitaires, axillaires. Fleurs ♂, rarement unisexuées, souvent grandes et colorées. Pédoncules souvent à involucre de 3 bractées. Réceptacle largement étalé, plus ou moins concave à tubuleux. Sépales 4-5, linéaires à oblongs. Pétales 4-5 ou absents. Couronne complexe et variée, formée de l'extérieur vers l'intérieur de 1 ou plusieurs cycles d'appendices filiformes libres ou plus ou moins soudés, d'une lame plus ou moins membraneuse circulaire, à marge plus ou moins dilacérée qui obture le fond du réceptacle (opercule) dans le cas où celui-ci est plus ou moins tubuleux, enfin d'une autre lame circulaire ou un anneau. Fond du réceptacle tapissé de tissu sécrétant du nectar. Étamines 5, à filets soudés à la base en un androphore et libres au sommet, à anthères versatiles. Ovaire porté par un gynophore, uniloculaire, à 3 placentas pariétaux multiovulés. Styles 3, à stigmate capité. Baie globuleuse ou oblongue, à péricarpe coriace ou membraneux. Graines munies d'un arille plus ou moins charnu.

Genre de ± 370 espèces, surtout d'Amérique tropicale, mais aussi d'Asie, d'Australie et de Polynésie. Aux Seychelles, 3 espèces introduites, cultivées ou naturalisées, assez fréquentes.

Bailey cite par ailleurs 2 espèces rarement cultivées ou susspontanées :

Passiflora laurifolia L.

Liane robuste, glabre, à tige plus ou moins cylindrique. Limbe oblong, de 9-15 cm x 5-7 cm, coriace, à marge entière. Pétiole long de 0,5-1,5 cm, à 2 glandes sessiles près du sommet. Fleurs d'environ 8 cm de diamètre, blanches, teintées de pourpre, les filaments de la couronne à bandes pourpres et blanches. Baie ovoïde ou oblongue, longue de 5-8 cm.

Mahé, spontanée au jardin botanique et en bord de route à Bel Air. Originaire d'Amérique. Fruit comestible.

Nom commun : Grenadille.

Passiflora caerulea L.

Liane à tiges glabres. Limbe (3-) 5 (-7) -digité, de 5-10 cm de diamètre, les lobes étroitement elliptiques, longs de 4-8 cm, à marge entière. Glandes 2, 3 ou 4, plus ou moins espacées le long du pétiole, stipitées, longues de 1-3 mm. Stipules foliacées, plus ou moins en demi-cercle, amplexicaules, larges de 1-1,5 cm. Bractéoles de l'involucre, foliacées, entières. Fleurs larges de 5-8 cm, à pétales blancs. Couronne à filaments bleus au sommet, violacés à la base.

Espèce ornementale non vue récemment. Originaire du Brésil.

Nom commun : Fleur de la passion.

Summerhayes cite aussi une espèce qui n'a pas été revue :

Passiflora quadrangularis L. ; SUMMERH., Enum. : 279.

Liane glabre à tiges de section quadrangulaire, les angles plus ou moins aîlés. Limbe ovale à oblong, de 9-20 cm x 6-15 cm, arrondi ou faiblement cordé à la base, aigu au sommet. Fleurs larges de 7-10 cm. Sépales et pétales roses à rouge pourpré à la face interne. Filaments de la couronne à bandes de couleur pourpre, blanche et bleuâtre. Baie oblongue-ellipsoïde, longue de 20 (-30) cm, jaune verdâtre.

Espèce originaire d'Amérique, peut-être encore présente aux Seychelles. Le fruit est consommé frais à maturité ou cuit comme légume à l'état immature.

Noms communs : Barbadienne, Grenadine, Granadilla.

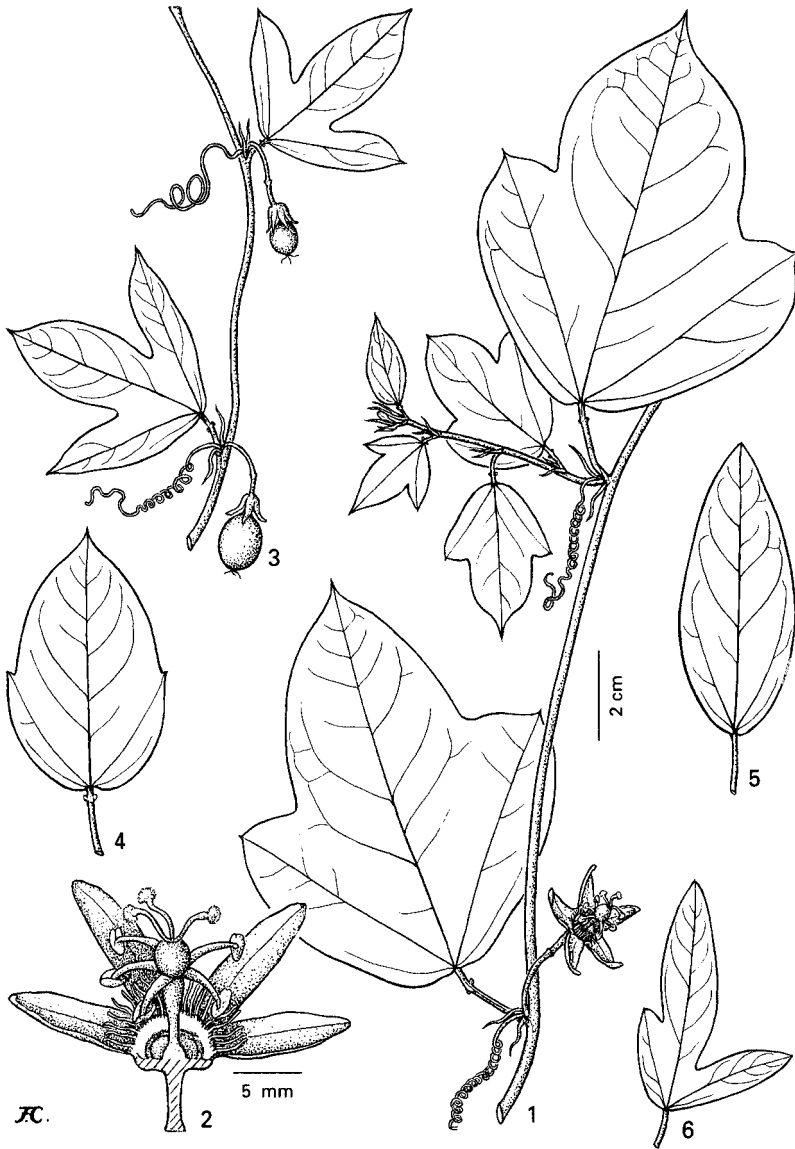
- 1 — Fleurs sans pétales. Fruit bleu-noir, long d'environ 1 cm 1. *P. suberosa*
 — Fleurs munies de pétales. Fruits plus gros 2
 2 — Bractées bipennées, divisées en appendices filiformes glanduleux, recouvrant le fruit.
 Fruit de $\pm 1,5$ cm de diamètre. Plante à odeur désagréable 2. *P. foetida*
 — Bractées entières, foliacées. Fruit long de 4-6 cm (cultivée) *P. edulis*

1. **Passiflora suberosa** L., *Sp. Pl.* : 958 (1753) ; SUMMERH., Enum. : 279. Type de St Domingue.

Liane herbacée glabre, dont les tiges âgées sont couvertes d'excroissances liégeuses se détachant facilement. Limbe glabre, entier, ovale ou trilobé, de 3-5 cm x 2,5-6 cm, à marge entière. Pétiole long de 1-1,5 cm, muni de 2 petites glandes stipitées, plus ou moins opposées, près du sommet. Stipules linéaires, aiguës, longues de $\pm 4,5$ mm. Fleurs solitaires ou par 2, axillaires, à pédicelle long de 1-1,5 cm, articulé vers le quart supérieur. Bractées absentes ou longues de $\pm 0,4$ mm, au niveau de l'articulation. Réceptacle plan, large de $\pm 3,5$ mm. S'épales verdâtres, longs de ± 6 mm. Pétales absents. Couronne formée d'appendices jaunes et d'une collerette membraneuse fimbriée. Androgynophore long de 2,5-3 mm. Baie ovoïde, bleu-noir à maturité, longue de ± 1 cm.

Mahé, Praslin, Silhouette, etc., Aldabra, naturalisée. Espèce originaire d'Amérique tropicale, devenue plus ou moins pantropicale. Assez commune sur les îles granitiques, aussi bien dans les endroits transformés que dans la végétation naturelle. Probablement disséminée par les oiseaux.

Nom créole : Ipéca.



Pl. 50. — *Passiflora suberosa* : 1, rameau fleuri ; 2, fleur, un pétale enlevé (Cadet 1398) 3, rameau en fruits (Bossier 11980) ; 4 à 6, autres formes de feuilles (4 : FF 1523 ; 5-6 : Boivin s.n°). (1, 3 à 6). D'après Flore des Mascareignes.

2. **Passiflora foetida** L., *Sp. Pl.* : 959 (1753); JEFFREY, *Bot. Seych., App. A* : 2. Type du Brésil.

Liane herbacée annuelle ou de faible longévité, à tiges glabres, dégageant une odeur désagréable. Limbe trilobé, un peu plus large que long, de 4,5-7 cm x 5-8 cm, à marge à peine crénelée, ciliée (poils glanduleux). Pétiole long de 2-4 cm, dépourvu de glandes. Stipules longues de 4-5 mm, dilacérées, à pointes glanduleuses. Fleurs solitaires à pédicelle long de 3-4 cm. Bractées 3, formant un involucre sous la fleur, pennatifides, les segments portant de nombreux filaments terminés par une glande. Fleurs larges de \pm 4 cm. Sépales ovales-aigus, longs de 1,5-1,8 cm, munis d'un appendice dorsal aigu. Pétales blancs ou teinté de mauve, obovales, un peu plus courts que les sépales. Couronne à rangée externe de filaments longs de \pm 1 cm, rangée interne de filaments longs de 1-2 mm et lame circulaire. Anthères longues de \pm 4,5 mm. Styles longs de \pm 6,5 mm. Baie orange à maturité, globuleuse, de \pm 1,5 cm de diamètre.

Mahé, Praslin, Silhouette, commune. Espèce originaire d'Amérique tropicale, naturalisée aux Seychelles dans les endroits incultes. Fruits comestibles.

Noms créoles : Poc-Poc, Bonbon plume.

var. **hispida** (Pl. et Tr.) Killip, *Bull. Torrey Bot. Club* 58 : 408 (1931); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 136.

Cette variété se distingue de la variété typique par la pilosité hirsute à hispide présente sur les tiges et les pétioles. Elle existe à Assomption.

Espèce cultivée

Passiflora edulis Sims

Liane à tiges et feuilles glabres. Limbe profondément trilobé, plus large que long, d'environ 11 cm x 15 cm, le lobe médian rétréci à la base, à marge serrulée. Sommet du pétiole muni à la face supérieure de 2 grosses glandes sessiles, allongées. Fleurs solitaires larges de \pm 6 cm. Bractées foliacées longues de 2-2,5 cm. Sépales longs de \pm 3,5 cm, à marge portant plusieurs glandes bien visibles. Pétales blancs. Couronne à filaments externes ondulés au sommet, blancs et pourpres, à filaments internes très courts. Ovaire velutineux. Fruit globuleux à ellipsoïde, long de 4-6 cm, jaune à violacé.

Mahé, Praslin, Silhouette. Originaire d'Amérique tropicale, fréquemment plantée aux Seychelles. Fruit consommé frais ou servant à la fabrication de jus de fruits et de sorbets.

Noms créoles : Passion fruit, Fruit la passion ; autre nom commun : Grenadelle.

CARICACEAE

Famille de 4 genres et 31 espèces d'Amérique (29) et d'Afrique (2) (Badillo, *Monografía de la Familia Caricaceae*. Univ. Centr. de Venezuela, Maracay, 1971).

Le genre *Carica* L. qui comprend 22 espèces américaines, est représenté aux Seychelles par une espèce cultivée.

Carica papaya L.

Petit arbre monocaule ou faiblement ramifié, haut de 2-10 m, à tronc atteignant 30 cm de diamètre, faiblement lignifié (la solidité du tronc étant due principalement à des fibres collenchymateuses),

contenant un latex blanchâtre. Feuilles groupées aux extrémités. Limbe atteignant 70 cm de diamètre, profondément palmatilobé, à 7-11 lobes eux-mêmes pennatifides. Pétiole long de 0,5-0,7 (-1) m. Fleurs unisexuées à l'état sauvage, polygames chez les plantes cultivées. Inflorescences ♂ en panicules pendantes, longues de 50 cm et plus. Fleurs blanc crème plus ou moins verdâtres. Calice long de $\pm 1,5$ mm, à 5 lobes deltoïdes. Corolle gamopétale, soudée en tube à la base, à 5 lobes étalés au sommet, longue de ± 3 cm. Étamines 10, en 2 cycles. Pistillode long de 4-10 mm. Inflorescences ♀ pauciflores, longues de 3-4 cm. Fleurs ♀ à 5 pétales presque libres longs de 5-7 cm. Ovaire supère uniloculaire, long de ± 3 cm, surmonté d'un style court à 5 branches terminées par un stigmate ramifié. Ovules nombreux, pariétaux, anatropes. Fruit : baie ovoïde ou ellipsoïde longue de (2-) 15-30 cm, à péricarpe charnu, à chair pulpeuse jaune orangé à rouge sombre. Graines ovoïdes longues de 5-7 mm, à tégument externe mucilagineux (sarcotesta) et tégument interne dur, hérissé de crêtes fines (sclérotesta).

Mahé, etc., plante fréquemment cultivée pour son fruit (papaye) et parfois subspontanée. Espèce originaire du nord-ouest de l'Amérique du Sud (Badillo, *op. cit.*), abondamment cultivée à travers les tropiques, avec des variétés sélectionnées polygames.

Ces plantes cultivées ont des fleurs de structure variée, des fleurs ♂ typiques, des fleurs ♀ longues (donnant un fruit allongé), des fleurs ♀ intermédiaires (fruit mal formé), des fleurs ♀ à 5 étamines (fruit globuleux ou largement ovoïde), enfin des fleurs ♀ typiques (fruit sphérique à obovoïde). La papaïne, une enzyme protéolytique utilisée dans l'industrie alimentaire, est extraite du latex des fruits immatures.

Noms créole et communs : Papaye, Papayer, Pawpaw.

CUCURBITACEAE

Herbes annuelles ou pérennes, lianescentes ou rampantes (rarement arbustes succulents), généralement à vrilles, à sève aqueuse. Feuilles simples ou composées-palmées, alternes, non stipulées. Inflorescences racémiformes ou paniculiformes ou fleurs solitaires. Fleurs actinomorphes (ou faiblement zygomorphes) unisexuées. Calice tubuleux ou campanulé, à 5 lobes. Corolle gamopétale à 5 lobes, ou à 5 pétales libres. Fleurs ♂ à 3-5 étamines à filets libres ou soudés, insérés sur le tube de la corolle, à anthères libres ou soudées entre elles, biloculaires ou uniloculaires (les loges souvent sinueuses ou repliées sur elles-mêmes). Fleurs ♀ à ovaire infère surmonté par le tube du calice, uniloculaire, à 3 placentas pariétaux (ceux-ci pouvant être jointifs au centre et sembler axiles), à ovules généralement nombreux, anatropes. Styles 1-3 à stigmate entier ou lobé. Staminodes 3 ou absents. Fruit bacciforme charnu ou induré, parfois tardivement déhiscent par des valves ou un opercule. Graines sans albumen.

Famille d'une centaine de genres et d'environ 1000 espèces, surtout des régions tropicales, comprenant diverses espèces potagères fréquemment cultivées.

Aux Seychelles, un genre indigène, *Peponium*, et une dizaine de genres représentés par des espèces introduites. Les espèces cultivées aux Seychelles sont brièvement énumérées à la suite des espèces indigènes, avec une clé de détermination (traitement tiré de Jeffrey, « Cucurbits of the Seychelles », *Journ. Seychelles Soc.* : 50-58 [1970]).

Peponium Engl.

in Engl. et Prantl, *Pflanzenfam. Nachtr.* 1 : 318 (1897)

Lianes dioïques ou monoïques, pérennes, parfois à racine tubérisée. Feuilles simples à limbe entier ou palmatilobé, à vrilles axillaires simples ou bifides. Fleurs ♂ en racème, à bractées parfois en capuchon, souvent une fleur solitaire à la base du racème. Calice en tube allongé, sub-cylindrique à

± 5 lobes étroits. Corolle plus ou moins soudée en tube court au-dessus de l'insertion des lobes du calice ou à 5 lobes libres, entiers. Étamines 3, insérées sur le tube floral, à anthères conniventes, soit toutes à 2 loges, soit 2 à 2 loges et une à 1 loge, les loges très allongées et pliées 2 fois, incluses dans le tube. Pistillode nul. Fleurs ♀ solitaires à calice soudé à l'ovaire infère, prolongé et rétréci au-dessus. Ovules nombreux, horizontaux, sur 3 placentas. Style simple, 3-lobé. Staminodes parfois présents. Baie ellipsoïde ou oblongue, à péricarpe mince, coriace, parfois rouge à maturité. Graines elliptiques, aplaties.

Genre d'une vingtaine d'espèces d'Afrique tropicale, de Madagascar et des Seychelles. Aux Seychelles on trouve 2 populations de *Peponium*, les plantes de l'île Aride qui ont été rattachées à *P. vogelii* par Jeffrey (*F.T.E.A., Cucurb.* : 81 [1967]), opinion qui est adoptée ici, et les plantes d'Aldabra qui constituent l'espèce *P. sublittorale*. Le seul caractère diagnostique indiqué pour distinguer cette dernière de *Peponium cienkowskii* (Schweinf.) Engl., une espèce africaine, est la structure de l'exine du pollen, caractère inutilisable dans une clé de détermination. Par ses autres caractères morphologiques *P. sublittorale* semble assez proche de *P. vogelii*, mais aussi d'espèces malgaches comme *P. racemosum* Keraudr. et *P. humbertii* Keraudr. Une étude monographique est nécessaire pour clarifier les affinités de toutes ces espèces.

1. *Peponium vogelii* (Hook.f.) Engl., *loc. cit.*; JEFFREY, *F.T.E.A., Cucurb.* : 81 (1967); *Cucurbits of Seychelles* : 55 (1970). Syntypes de Fernando Po et du Nigeria.

- *Bryonopsis laciniosa* auct. non (L.) Naud. : BAKER, *F.M.S.* : 130.
- *Cucurb.* indet. ; SUMMERH., *Enum.* : 279 (1931).

Liane grimpant à l'aide de vrilles à une hauteur de 5-6 m (et plus ?). Tige formée d'une partie basale pérenne, sub-ligneuse, souple, à écorce vert grisâtre, longue de 2-3 m environ et d'une partie apicale annuelle, plus grêle, herbacée, vert clair, glabre. Limbe ovale, 5-lobé, à lobes deltoïdes obtus ou aigus, apiculés, peu profonds, cordé à la base (sinus basal large et plus ou moins profond). Marge des lobes plus ou moins rectiligne portant des dents espacées longues de ± 0,5 mm. Face supérieure plus ou moins scabre, portant des poils courts, raides, épars, (chez les feuilles âgées, chaque poil est entouré à sa base d'une plaque circulaire de lithocystes); face inférieure à nervures plus ou moins pubescentes, à petites glandes circulaires larges de ± 0,15 mm (entourées d'un halo plus sombre que le reste du limbe, visible surtout sur les spécimens en herbier). Vrilles axillaires à 2 longues branches spiralées, atteignant environ 20 cm de longueur. Inflorescences ♂ généralement formées d'une fleur longuement pédicellée (pédicelle de 5-8 cm) avec une bractée, et d'un racème co-axillaire atteignant environ 15 cm de longueur et portant une dizaine de fleurs. Bractées obovales, longues de 7-10 mm, à marge involutée en capuchon vers la face supérieure et à petit apicule terminal. Pédicelle articulé sous la fleur, long de ± 1,5 cm sur le racème, pratiquement glabre. Tube du calice en forme d'entonnoir étroit, long de 2-2,5 cm et large de ± 0,8 cm au sommet, à renflement basal tapissé d'un tissu épais (nectarifère ?), muni d'abondants poils glanduleux au-dessus. Sépales 5, étroits, longs de 6-7 mm. Corolle jaune vif, longue de 2,5-3 cm, à 5 lobes obovales (imbriqués dans le bouton et à marges 2 ou 3 fois repliées vers la face supérieure), larges de 13-17 mm, soudés à la base en tube d'environ 5 mm (au-dessus de l'insertion des sépales), à fortes nervures, couverts de poils jaune brillant et de papilles circulaires peu élevées. Étamines 3, à anthères cohérentes par leur appendice apical mais se dissociant facilement, dont 1 un peu plus grêle que les 2 autres, mais toutes à 2 loges tripliquées. Fleurs ♀ solitaires axillaires, à long pédicelle (jusqu'à 9-10 cm). Tube du calice long de ± 3 cm, renflé dans la partie soudée à l'ovaire (longue de ± 1,5 cm) et couvert d'une pubescence blanchâtre, rétréci au-dessus (autour du style) puis évasé vers la marge qui porte 4-5 sépales. Corolle (faiblement zygomorphe ?, à 2 lobes soudés plus haut que les 3 autres), longue de ± 3 cm, à papilles circulaires plus abondantes. Style long de ± 12 mm, à 3 lobes stigmatiques triangulaires, rabattus, jaune brillant. Staminodes 3, autour de la base du style. Ovules nombreux, insérés sur des placentas apparemment axiles et noyés dans un parenchyme

remplissant tout l'ovaire. Baie obovoïde longue de 5-6 cm et large de 3-4 cm, à péricarpe mince, coriace, glabrescent et brun clair à maturité.

Mahé (seulement une récolte ancienne : *Horne* 460, forêts de Cascade, K), Aride, indigène, peu commune. D'après les observations et les spécimens qui m'ont été communiqués par Gill Lewis et Ian Bullock (Gardes de la Réserve en 1987-1989), les fleurs s'ouvrent le soir et se fanent le lendemain matin, la plante a des racines un peu tubérisées, les fruits prennent en mûrissant une couleur brun clair.

La description ci-dessus a été faite d'après des spécimens des Seychelles. Les *P. vogelii* d'Afrique sont souvent plus pubescents, leur fruit est de couleur rouge vif. Les différences observées amèneront peut-être à distinguer à un niveau infraspécifique les plantes des Seychelles de celles d'Afrique.

Nom créole : Calebasse marron (selon *F.M.S.* : 130).

2. **Peponium subliftorale** Jeffrey et Page, *Kew Bull.* 30 : 500 (1975); Fosb. et RENV., *Fl. Ald.* : 143. Type : *Stoddart* 973, Aldabra (K, holo).

Liane à tiges rampantes ou grimpantes à pubescence éparsée. Limbe plus large que long, de 3-11 cm x 7-14,5 cm, à profond sinus basal, à (3-) 5 lobes deltoïdes (rarement étroits et faiblement rétrécis à la base), aigus au sommet, à marge dentée, à face supérieure bullée, un peu hispide, à face inférieure munie de petites glandes discoïdes, surtout près du sinus basal, et portant une pilosité crépue sur les nervures. Pétiole pubescent long de 2-6 cm. Vrilles à 2 branches inégales. Inflorescences ♂ souvent à 1 fleur basale longuement pédicellée (jusqu'à 8,5 cm) et racème co-axillaire à pédoncule long de 4,5-9,5 cm, à 4-12 fleurs dont le pédicelle atteint 13 mm. Bractées plus ou moins obovales, arrondies au sommet, atténuées vers la base, un peu stipitées et adnées au pédicelle, à punctuations glanduleuses à la face supérieure, pubérulentes à la face inférieure. Fleurs ♂ à tube du calice obconique-cylindrique long de 15-22 mm, large de 4-6 mm à la gorge, à lobes aigus de 4-7 cm x 1-2 mm. Pétales jaunes plus ou moins obovales, d'environ 3 x 2 cm. Fleurs ♀ solitaires, à pédicelle long de 1,5-2 cm. Baie vert pâle (immature), ellipsoïde, de 5-6 cm x 2,5-4 cm, pubescente, à pédoncule long de 2,5-3 cm. Graines ovales, aplaties, longues de 5-6 mm.

Aldabra, supposée endémique, rare. Trouvée près du littoral entre Dune D'Mess et Trou Nenez sur la côte Sud, et entre Cinq Cases et Pte Hodoul à l'Est. La plupart des récoltes ont été faites en février-mars. La plante se défeuille ensuite en saison sèche. Le fruit peut probablement flotter et être transporté par les courants marins.

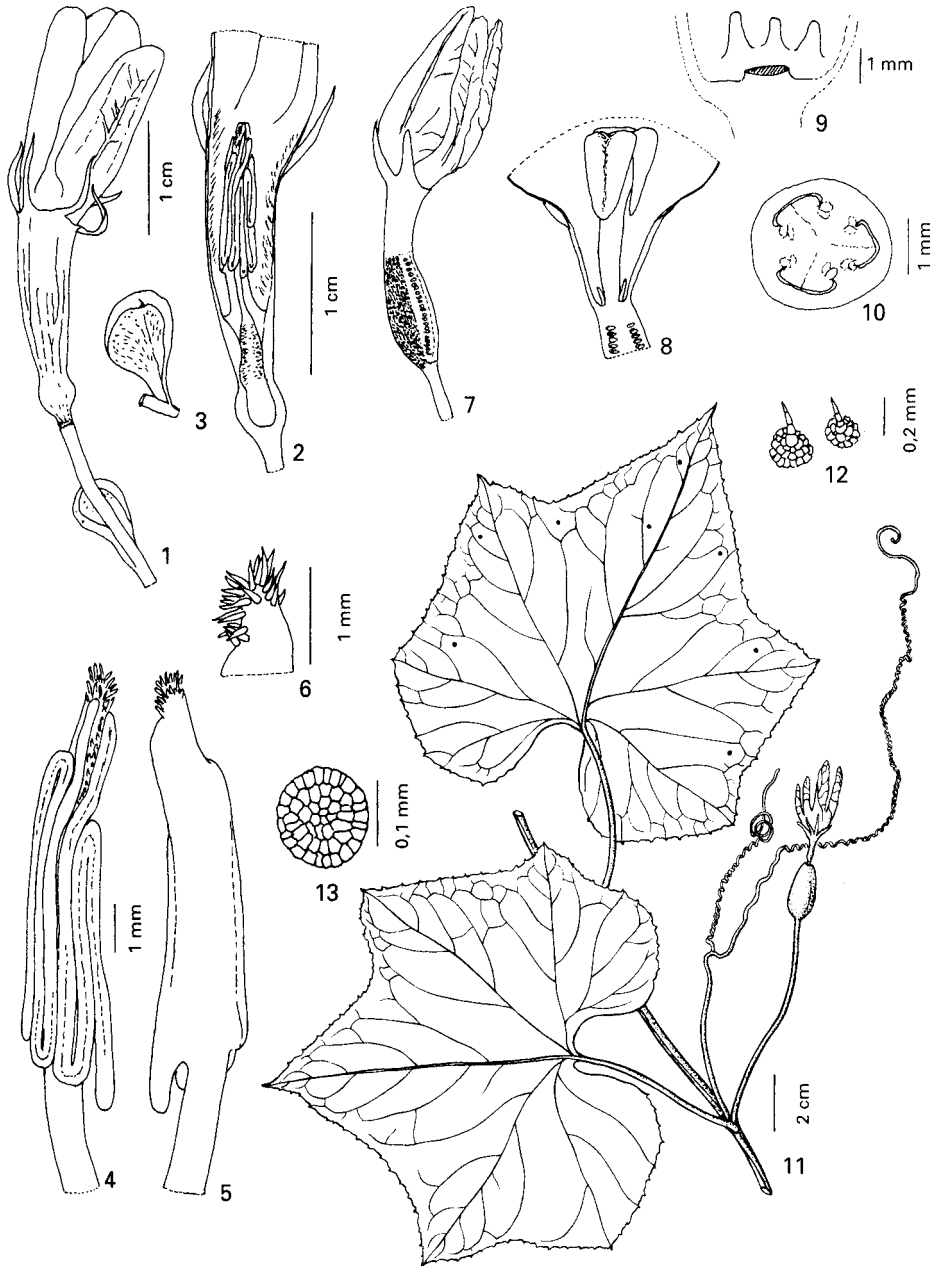
Note taxonomique : la morphologie florale est encore en partie inconnue (forme des anthères, présence-absence de staminodes, forme des stigmates, couleur du fruit mûr). Il est donc nécessaire d'obtenir du matériel plus complet.

Cucurbitaceae cultivées

(d'après C. Jeffrey)

Clé des genres pour les spécimens en fleurs

- 1 — Pétales blancs à marge finement frangée *Trichosanthes*
- Pétales blancs ou jaunes à marge entière 2
- 2 — Pétiole muni de 2 glandes à son sommet *Lagenaria*
- Pétiole sans glandes 3
- 3 — Pédicelle floral muni plus ou moins à mi-hauteur d'une bractée sessile plus ou moins ovale *Momordica*
- Pédicelle floral sans bractée bien visible 4
- 4 — Vrilles simples 5
- Vrilles ramifiées à 2-4 branches (ou plus) 7
- 5 — Limbe pennatifidé, plante à pilosité molle. Fleurs sans nectaires *Citrullus*
- Limbe palmatifidé, plantes à pilosité plus ou moins raide. Nectaires sub-globuleux sur les fleurs ♂, annulaires autour de la base du style sur les fleurs ♀ 6
- 6 — Anthères à loges droites. Fleurs ♂ et ♀ sub-sessiles, plus ou moins en glomérules *Mukia*
- Anthères à loges repliées. Fleurs pédicellées, les ♂ fasciculées, les ♀ solitaires *Cucumis*



Pl. 51. — *Peponium vogelii* : 1, fleur ♂; 2, id., coupe longitudinale; 3, bractée; 4, 5, étamine, vue externe et interne; 6, sommet d'une étamine (FF 4471); 7, fleur ♀ avec coupe partielle de l'ovaire; 8, style et stigmates; 9, staminodes (style enlevé); 10, coupe transversale de l'ovaire; 11, rameau avec très jeune fruit (Lewis s.n°); 12, poils épidermiques; 13, glande épidermique, à la face inférieure (FF 5456). (1, 3, 7) (2, 8).

- 7 — Fleurs ♂ petites, en racèmes. Fleurs ♀ à ovaire muni d'épines molles, à 1 seul ovule *Sechium*
 — Fleurs ♂ grandes, solitaires ou en racèmes. Fleurs ♀ à ovaire pubescent, à ovules nombreux 8
- 8 — Limbe profondément pennatilobé. Pétales ne dépassant pas 16 mm de longueur *Citrullus*
 — Limbe entier ou palmatilobé. Pétales égaux ou supérieurs à 20 mm 9
- 9 — Pétales soudés à la base en tube (au-dessus de l'insertion des lobes du calice). Anthères unies en tête oblongue *Cucurbita*
 — Pétales pratiquement libres ; anthères libres 10
- 10 — Fleurs ♂ en racèmes. Ovaire pubescent *Luffa*
 — Fleurs ♂ solitaires. Ovaire hispide *Benincasa*

Spécimens en fruits

- 1 — Fruit à paroi épaisse, charnue (sans pulpe), blanchâtre, piriforme, contenant une seule graine *Sechium*
 — Fruit différent, à graines nombreuses 2
- 2 — Fruit à crêtes, tubercules, épines ou verrues portant un aiguillon 3
 — Fruit à surface lisse 5
- 3 — Fruit à 10 crêtes aiguës, continues, longitudinales *Luffa acutangula*
 — Fruit différent 4
- 4 — Fruit à crêtes interrompues ou à tubercules, pointu au sommet, de saveur amère *Momordica*
 — Fruit à verrues portant un aiguillon. Sommet du fruit arrondi. Saveur neutre *Cucumis*
- 5 — Fruit mûr sec, brunâtre, fibreux, déhiscent par un opercule apical *Luffa*
 — Fruit mûr pulpeux, indéhiscent ou déhiscent 6
- 6 — Fruit rouge à maturité 7
 — Fruit vert, jaune ou jaune orangé 8
- 7 — Fruits globuleux, petits, groupés *Mukia*
 — Fruit solitaire, cylindrique, allongé, pointu *Trichosanthes*
- 8 — Surface du fruit couverte d'une couche farineuse cireuse, à maturité *Benincasa*
 — Surface du fruit sans poudre cireuse 9
- 9 — Graines oblongues à faces munies de crêtes *Lagenaria*
 — Graines à contour ovale sans crêtes sur les faces 10
- 10 — Graines noirâtres, plus ou moins épaisses *Citrullus*
 — Graines de couleur claire, aplaties 11
- 11 — Graines étroitement ovales, à bords entiers, à surface luisante *Cucumis*
 — Graines ovales, à bords plus ou moins fibreux, à surface mate *Cucurbita*

Benincasa hispida (Thunb.) Cogn.

Liane à tiges pileuses, à feuilles palmatilobées courtement hispides à la face inférieure. Fruit ellipsoïde de 25-60 cm x 10-25 cm, densément pileux à l'état jeune, couvert, à maturité, d'une pellicule farineuse cireuse. Originnaire d'Indo-Malaisie. Parfois cultivé comme légume. (Wax gourd).

Citrullus lanatus (Thunb.) Mansf.

— *C. vulgaris* Eckl. et Zeyh. ; BAKER, *F.M.S.* : 131.

Liane à feuilles pubescentes profondément pennatilobées, à gros fruit globuleux vert foncé tacheté de vert clair et de jaune en bandes longitudinales, à chair rose pâle. Assez souvent cultivé pour son fruit qui est consommé frais. Originnaire d'Afrique du Sud. (Melon d'eau, Water melon).

Cucumis anguria L.

Herbe lianescente annuelle à feuilles palmatilobées (lobes à base rétrécie), couverte de poils hispides. Baie oblongue atteignant 5 cm de longueur, jaune pâle, à surface couverte de courtes épines. Subspontanée à Frégate (*Jeffrey* 1185). Originnaire d'Afrique tropicale. (Concombre marron).

Cucumis melo L.

Herbe annuelle rampante ou grimpante, hispide, à feuilles sub-entières, palmatilobées, à lobes très peu profonds, à surface très scabre. Baie globuleuse de 10-15 cm de diamètre, à surface lisse. Originaire d'Asie mineure. (Melon).

Cucumis metuliferus Naud.

Herbe annuelle à feuilles entières ou palmatilobées. Baie plus ou moins cylindrique à surface épineuse. Originaire d'Afrique tropicale. (Cornichon).

Cucumis sativus L.

Herbe annuelle hispide à feuilles 5-palmatilobées, à lobes aigus. Baie oblongue à cylindrique, verte à stries plus pâles, devenant jaune orangé. Cultivée comme légume vert. Originaire de la région himalayenne. (Concombre, Cornichon).

Cucurbita moschata (Lam.) Poir.

Herbe annuelle grimpante à pilosité faiblement hispide, à feuilles vertes souvent tachetées de blanc, 5-palmatilobées, à fleurs jaunes à corolle soudée en tube au-dessus du calice, à lobes du calice foliacés, à gros fruit globuleux. Origine inconnue. Cultivée fréquemment. (Giraumon).

Lagenaria siceraria (Molina) Standl.

Liane pubescente à pétiole muni de 2 glandes à son sommet, à fleurs solitaires, blanches. Baie en forme de bouteille, à paroi dure. Originaire d'Afrique. (Calebasse).

Luffa acutangula (L.) Roxb.

Liane à feuilles 5-lobées, à lobes peu profonds, arrondis. Fleurs à pétales libres, jaunes. Baie allongée à 10 côtes longitudinales aiguës. Origine inconnue. (Pipengaye à côtes).

Luffa cylindrica (L.) M.J. Roem.

Liane à lobes foliaires aigus. Fruit lisse. Fruit jeune consommé en légume. Origine inconnue. (Pipengaye).

Momordica charantia L.

Liane à feuilles palmatilobées (lobes à base rétrécie et marge lobulée). Fleurs jaunes. Baie ellipsoïde plus ou moins atténuée aux 2 extrémités, à surface couverte de rangées de tubercules, jaune orangé à maturité, déhiscence en 3 valves, à pulpe rouge. Fruit immature consommé en salade, à saveur un peu amère. Originaire des tropiques de l'Ancien Monde. (Margoze).

Mukia maderaspatana (L.) M.J. Roem.

Liane à feuilles scabres, ovales à sagittées. Fleurs jaunes, petites, sub-glomérulées. Baie rouge de 6-11 mm de diamètre. Récoltée autrefois par Fryer à l'île Denis. Originaire des tropiques de l'Ancien Monde.

Sechium edule (Jacq.) Sw.

Liane pérenne à racines tubérisées, à feuilles scabres 5-palmatilobées, les lobes aigus. Fruit ellipsoïde charnu (sans pulpe), à surface munie d'épines molles, contenant une seule graine. Fruit consommé en légume. Extrémité tendre des tiges consommée en « brèdes ». Originaire d'Amérique centrale. (Chouchou, Brède chouchou, Chayotte).

Trichosanthes cucumerina L.

Liane à feuilles 5-palmatilobées. Fleurs blanches à pétales frangés de longs cils spiralés. Fruit fusiforme allongé, plus ou moins sinueux, à surface lisse, d'abord vert blanchâtre puis devenant rouge orangé. Fruit immature consommé en salade. Originaire d'Indo-Malaisie. (Patole).

BEGONIACEAE

Herbes ou sous-arbrisseaux monoïques, à tiges charnues ou faiblement lignifiées, souvent rhizomateuses ou tubéreuses, à feuilles simples, alternes, stipulées. Limbe généralement asymétrique. Inflorescences axillaires, cymeuses. Fleurs unisexuées, généralement un peu zygomorphes. Fleurs ♂ à périanthe formé de 2-4 tépales libres, rarement soudés (sépalés et pétales différenciés seulement chez le genre *Hillebrandia*). Étamines nombreuses, libres ou à filets soudés à la base. Anthères à déhiscence longitudinale (rarement par 2 pores apicaux). Pistillode absent. Fleurs ♀ à 2-5 (-9) tépales libres (rarement soudés). Staminodes absents. Ovaire infère, complètement soudé au réceptacle (rarement semi-infère), 2-3 (-8) -loculaire, à placentation axile (rarement pariétale), à ovules nombreux anatropes. Paroi externe généralement munie de 1-3 (-6) ailes, parfois ailes absentes. Styles 2-3 (-6), bifides, les branches souvent tordues en hélice. Fruit : capsule 1-3 (-6) -aillée, crustacée, coriace, papyracée, ou fruit charnu à déhiscence longitudinale, loculicide (ou irrégulière), rarement baie à péricarpe succulent. Graines petites, nombreuses, exalbuminées.

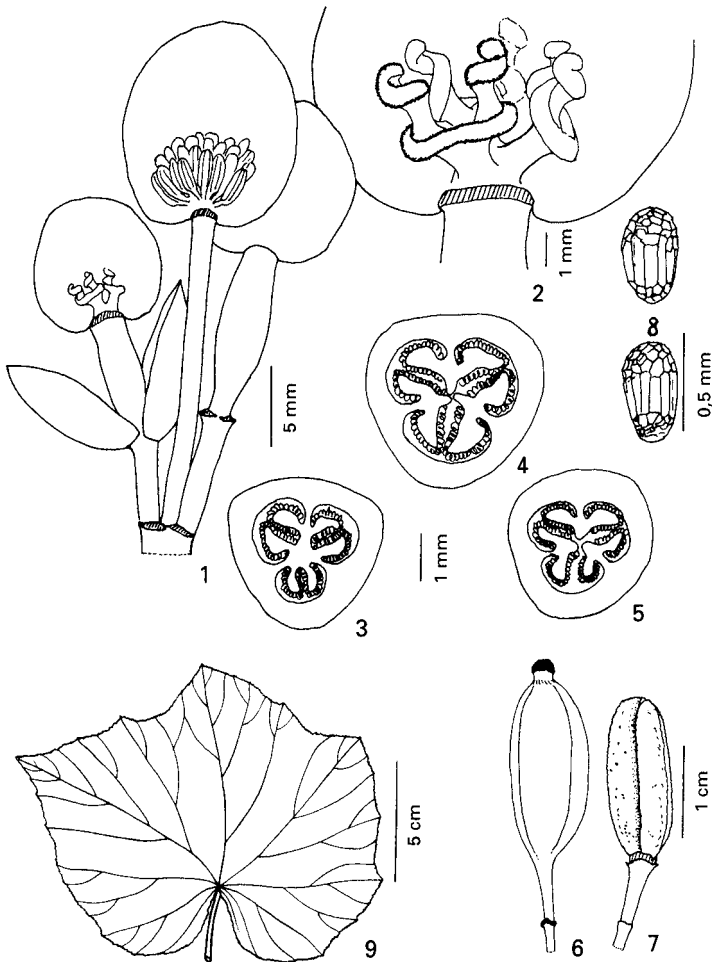
Famille pantropicale d'environ 5 genres, dont 4 ne comprennent en tout qu'une vingtaine d'espèces, le genre *Begonia* à lui seul en comprenant plus de 800. Aux Seychelles, un genre indigène.

Begonia L.

Sp. Pl. : 1056 (1753)

Caractères de la famille. Les *Begonia* se distinguent surtout des 4 autres genres par leur périanthe non différencié en sépalés et pétales, formé de 2-6 (-9) tépales libres. Aux Seychelles, les diverses espèces ornementales introduites qui sont cultivées dans les jardins, n'ont pas toutes été notées. On peut citer par exemple *Begonia coccinea* hort., un arbrisseau atteignant 2 m de hauteur, à tiges dressées, faiblement lignifiées et bambusifformes, à fleurs rose vif. Il existe une espèce endémique et 2 naturalisées.

- 1 — Herbe ou petit arbuste glabre à tiges faiblement lignifiées à la base, à feuilles plus larges que longues, à fruit non ailé 1. *B. seychellensis*
- Herbes plus ou moins hirsutes ou pileuses à feuilles plus longues que larges, à fruit ailé 2
- 2 — Plante haute de 60 cm à 1 m, à tiges épaisses de 1-2 cm à la base.
 - Aile du fruit haute de 1-1,2 cm (mesurée à 90° avec l'axe de la capsule) 2. *B. ulmifolia*
 - Plante haute de 10-40 cm, à tiges épaisses de ± 5 mm. Ailes du fruit hautes de 2,5-4,5 mm 3. *B. humilis*



Pl. 52. — *Begonia seychellensis* : 1, partie d'inflorescence : au centre une fleur ♂ et deux fleurs ♀; 2, stigmates; 3, 4, 5, coupe à la base, au milieu, au sommet de l'ovaire (FF 3534); 6, fruit; 7, *id.*, après chute du péricarpe; 8, graine; 9, feuille (FF 5246).

1. *Begonia seychellensis* Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 15 (1916); SUMMERH., *Enum.* : 279. Type : *Horne, Gardiner, Neville, Mahé, Silhouette* (K, syntypes).

— *B. aptera* var., sensu Baker, *F.M.S.* : 129, non Roxb.

Herbe pérenne, ou petit arbuste haut de 0,6-1,2 m, à tiges charnues rougeâtres, faiblement lignifiées à la base, épaisses jusqu'à 1,5 cm. Limbe asymétrique, plus large que long, transversalement elliptique, de 9-18 cm x 13 x 24 (-27) cm, profondément cordé à la base, à 3 lobes deltoïdes courts et à marge munie de dents espacées, de couleur vert bronze à reflets moirés dessus, rougeâtre dessous (parfois

plantes entièrement vertes), glabre. Pétiole long de 7-15 cm. Stipules membraneuses, très caduques, atteignant 4,5 cm. Inflorescences axillaires, en cymes bipares, longues de 8-13 cm, ne produisant que des fleurs ♂ aux 3 premières ramifications puis, sur la ramification ultime, 4 fois plus de fleurs ♀ que de fleurs ♂. Fleurs ♂ à pédicelle long de 20-25 mm, à 2 tépales opposés rose pâle (ou blancs) largement elliptiques, d'environ 14 mm x 12 mm. Étamines 25-30 longues de ± 4 mm, à filets libres. Fleurs ♀ à pédoncule long de 9-11 mm terminé par 2 bractées foliacées, blanchâtres, longues de ± 1 cm, à pédicelle très court, ± 2,5 mm (base rétrécie de l'ovaire). Ovaire long de ± 12 mm, portant en surface de petits poils glanduleux rétroscés, épars. Tépales 2, subcirculaires, d'environ 12 mm de diamètre. Placentas soudés au centre, à la base de l'ovaire, délimitant 3 loges avec 2 lames placentaires par loge. Placentas non soudés, au sommet de l'ovaire, celui-ci semblant uniloculaire, à 3 placentas pariétaux. Styles 3, jaunes, longs de ± 4 mm, à branches hélicoïdales. Capsule charnue longue de ± 25 mm, à péricarpe ne devenant pas succulent à maturité, restant mince, se déchirant irrégulièrement sous la pression des placentas accrus et finalement se détachant. Placentas rouge orangé, succulents, restant attachés au pédicelle et portant de nombreuses graines. Graines à ornementation réticulée en relief, longues de ± 0,5 mm.

Mahé, Silhouette, endémique. Espèce hygrophile, assez commune par endroits dans les trouées et les clairières des forêts d'altitude, au-dessus de 500 m. Apparemment très semblable à *B. comorensis* A. DC. ex Warb., dont le fruit est cependant différent, le péricarpe devenant succulent, de couleur orange et n'étant pas déhiscent (*Fl. Madagascar*, Bégoniacées : 98, 1983).

Nom créole : Oseille marron.

2. *Begonia ulmifolia* Willd., *Sp. Pl.* 4 : 418 (1805). Type du Venezuela.

Herbe robuste à tige charnue et fibreuse, hirsute, haute de 0,8-1 m (et plus). Limbe elliptique asymétrique, de 7-12 cm x 3,5-5 cm, éparsément hirsute, à marge munie de dents aiguës inégales. Pétiole long de 1-1,5 cm. Stipules 1,5-2 cm, assez persistantes. Inflorescences longues de 10-15 cm. Fleurs ♂ à (2-) 4 tépales blancs, largement ovales, les externes longs de ± 8 mm, les internes, si présents, longs de ± 4 mm. Étamines 30-40 à filets libres. Fleurs ♀ à 5 tépales dont 2 externes petits et 3 internes plus grands, ovales elliptiques, longs de ± 7 mm. Ovaire long de ± 4,5 mm à 1 aile triangulaire haute de ± 6 mm, accrescente et 2 crêtes longitudinales membraneuses. Styles 3, bifides, à branches hélicoïdales, jaunes. Capsule brune, papyracée, longue de ± 1 cm, l'aile accrue haute de 1-1,2 cm.

Mahé, Silhouette, Praslin, naturalisée, assez commune par endroits. Espèce originaire du Venezuela, introduite assez récemment comme ornementale aux Seychelles (récoltée pour la première fois semble-t-il par Jeffrey en 1961 [Jeffrey 373]). Elle est aujourd'hui répandue dans les régions humides d'altitude, en bord de route et parfois dans la végétation primaire. Elle peut former des touffes denses et parfois gêner la croissance de certaines plantes indigènes comme les *Protarum* (vu à Silhouette).

Nom créole : Begonia sauvage.

3. *Begonia humilis* Dryand., in Aiton, *Hort. Kew.* 3 : 353 (1784). Type de l'île de la Trinité.

Herbe fragile à tige succulente, haute de 10-40 cm, faiblement pileuse. Limbe asymétrique, de 3-9,5 cm x 1,4-3 cm, à marge doublement dentée : grosses dents larges de ± 1 cm, elles-mêmes plus finement serrulées. Pétiole long de 1-4 cm. Stipules assez persistantes, longues de ± 7 mm. Fleurs ♂ à 2 tépales blancs, orbiculaires, larges de ± 3 mm. Fleurs ♀ à 4-5 tépales elliptiques, longs de 2,5-3 mm, persistants. Ovaire à 3 ailes dont une, haute de 3 mm, les 2 autres plus courtes. Capsule papyracée blanchâtre, longue de ± 8 mm, couronnée par les tépales marcescents, à ailes hautes de 2,5-4,5 mm.

Mahé, naturalisée, commune par endroits. Espèce originaire des Antilles, existant aussi dans toute l'Amérique tropicale, introduite assez récemment aux Seychelles (récoltée pour la première fois en 1961 [Jeffrey 447]). Elle s'est disséminée dans les forêts le long des sentiers, les graines minuscules restant collées aux chaussures des promeneurs. Existe aussi au bord des routes, sur les talus ombragés (par exemple : route de Bel Air à Victoria).

CAPPARIDACEAE

Arbres, arbustes parfois lianescents ou herbes. Feuilles alternes (rarement opposées), simples ou composées palmées, à stipules petites, peu apparentes, parfois transformées en épines. Inflorescences racémeuses, terminales ou axillaires, ou fleurs solitaires. Fleurs actinomorphes ou zygomorphes, généralement hermaphrodites. Réceptacle plein et plus ou moins conique ou creux et alors plus ou moins en coupe ou en tube, à disque glanduleux nectarifère souvent présent, de forme variée. Sépales 4, valvaires ou imbriqués. Pétales parfois absents, ou plus souvent 4. Étamines parfois très nombreuses, insérées sur le réceptacle ou portées au sommet d'un androphore. Pistil pouvant être pratiquement sessile ou, plus généralement, porté par un gynophore plus ou moins long, celui-ci, soit inséré directement sur le réceptacle, soit inséré au sommet de l'androphore. Ovaire uniloculaire ou divisé en plusieurs loges par de fausses cloisons, à placentation pariétale et parfois septale. Ovules campylotropes. Fruits secs capsulaires ou charnus bacciformes.

Famille à répartition pantropicale, surtout des régions sèches, comprenant environ 30 genres et plus de 1000 espèces. Aux Seychelles, 3 genres dont 2 indigènes dans les îles du groupe d'Aldabra.

- 1 — Herbe annuelle ou bisannuelle 1. *Cleome*
 — Arbuste 2
 2 — Plante épineuse à feuilles simples. Fleurs grandes, larges de plus de 6 cm, solitaires 2. *Capparis*
 — Plante inerme à feuilles le plus souvent trifoliolées. Fleurs petites (environ 1,5 cm) en inflorescences corymbiformes 3. *Maerua*

1. *Cleome* L.

Sp. Pl. : 671 (1753)

Herbes annuelles ou bisannuelles. Feuilles simples ou palmées à 3-7 folioles. Fleurs plus ou moins zygomorphes, à 4 sépales et 4 pétales. Androphore nul ou présent. Étamines parfois nombreuses. Pistil pratiquement sessile ou porté par un gynophore allongé, à ovaire bicarpellé à ovules nombreux (parfois fleurs ♂ à ovaire abortif sessile). Style nul ou court à stigmaté capité ou tronqué. Capsule cylindrique ou fusiforme, étroite, déhiscente par 2 valves se détachant d'un cadre persistant (replum). Graines arrondies, comprimées latéralement, à ornamentation plus ou moins nette.

Genre d'environ 200 espèces surtout d'Amérique et d'Afrique. Le genre *Gynandropsis*, dont la principale différence avec *Cleome* est la présence d'un androgynophore plus ou moins développé, est maintenant inclus dans *Cleome*. Aux Seychelles, 4 espèces.

- 1 — Pétales roses ou rose violacé 2
 — Pétales blancs, jaunâtres ou jaunes 3
 2 — Plante couverte de poils raides, strigieuse. Fleurs larges de 1-1,5 cm. (Aldabra) 1. *C. strigosa*
 — Plante pratiquement glabre. Fleurs larges de 3,5 cm. (Mahé, cultivée) *C. speciosa*
 3 — Plante couverte de poils glanduleux, gluante. Fleurs jaunâtres ou jaunes 2. *C. viscosa*
 — Plante non ou à peine gluante. Fleurs à pétales blancs 3. *C. gynandra*

1. *Cleome strigosa* (Boj.) Oliv., *F.T.A.* 1 : 80 (1868); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 43. Type : *Bojer* s.n°, Zanzibar (P, holo).

— *Polanisia strigosa* Boj., *Ann. Sc. Nat.* sér. 2, 20 : 56 (1843).

Herbe faiblement lignifiée à la base, annuelle ou bisannuelle, à rameaux souvent étalés au sol, couverts de poils raides, strigieux. Feuilles de la base à 5 folioles inégales, la médiane étant la plus grande, spatuliforme, atteignant 2 cm x 1 cm et le pétiole 2,5 cm. Feuilles plus petites et à 3 folioles sur

les rameaux florifères, la médiane réduite jusqu'à 0,5 cm x 0,2 cm (pétiole 0,2 cm). Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles, naissant au sommet des rameaux florifères, ceux-ci pouvant s'allonger jusqu'à 30 cm, et plus si la période de floraison est prolongée, portant de haut en bas des fruits à divers degrés de maturité. Pédicelles longs de 7-8 mm. Sépales 4, étroitement elliptiques, aigus, longs de \pm 5 mm, portant des poils raides et des poils glanduleux. Pétales longs de \pm 11 mm, d'un rose violacé dans la moitié supérieure, blanc crème vers la base, surtout les 2 pétales médians. Étamines 12, souvent inégales, atteignant 10 mm, la base des filets à peine soudée, sur 0,5 mm. Gynophore long de 2,5 mm. Ovaire falciforme long de 6 mm. Capsule longue de 2-2,5 cm, déhiscente par 2 valves. Graines larges de 1,3 mm, faiblement ridées transversalement.

Aldabra et îles voisines, assez commune, sur sable, près du littoral et sur « champignon », peut-être introduite. Existe aussi sur la côte est d'Afrique. Dimensions des feuilles variables en fonction de la nature du substrat, très réduites sur « champignon ». Floraison presque toute l'année, sauf en fin de saison sèche.

Nom créole : Brède caya.

2. **Cleome viscosa** L., *Sp. Pl.* : 672 (1753); SUMMERH., *Enum.* : 270. Type de Ceylan.

— *Polanisia viscosa* DC., *Prodr.* 1 : 242 (1824); BAKER, *F.M.S.* : 9.

Herbe annuelle dressée, haute de 25-80 cm, parfois plus, gluante au toucher du fait des nombreux poils glanduleux qui couvrent les tiges et les feuilles, à odeur désagréable. Feuilles à 3-5 folioles obovales, à sommet aigu ou arrondi, à base cunéiforme, de dimensions variables, la médiane de 5 cm x 1,5 cm (pétiole 6 cm) à 1 cm x 0,5 cm (pétiole 0,7 cm). Fleurs axillaires groupées au sommet des tiges (en cas de floraison prolongée, axes fertiles longs de 30-40 cm, portant de haut en bas des fruits à divers degrés de maturité). Sépales étroitement elliptiques, aigus, longs de \pm 0,9 cm. Pétales onguiculés longs de \pm 1,3 cm, jaune pâle à jaune vif. Étamines 20-22, longues d'environ 1 cm, sans androphore. Pistil sans gynophore, long de 0,8 cm, couvert de poils glanduleux, à style court et stigmate capité. Capsule fusiforme, longue de 6-7 cm, épaisse de 0,4 cm, striée longitudinalement. Graines larges de 1,5 mm, nettement ridées.

Originnaire des tropiques de l'ancien monde, naturalisée aux Seychelles, près des endroits habités, surtout sur les îles granitiques. Mauvaise herbe des cultures. Dans certains pays les graines sont utilisées comme condiment.

Nom créole : Pissat de chien.

3. **Cleome gynandra** L., *Sp. Pl.* : 671 (1753). Type de l'Inde.

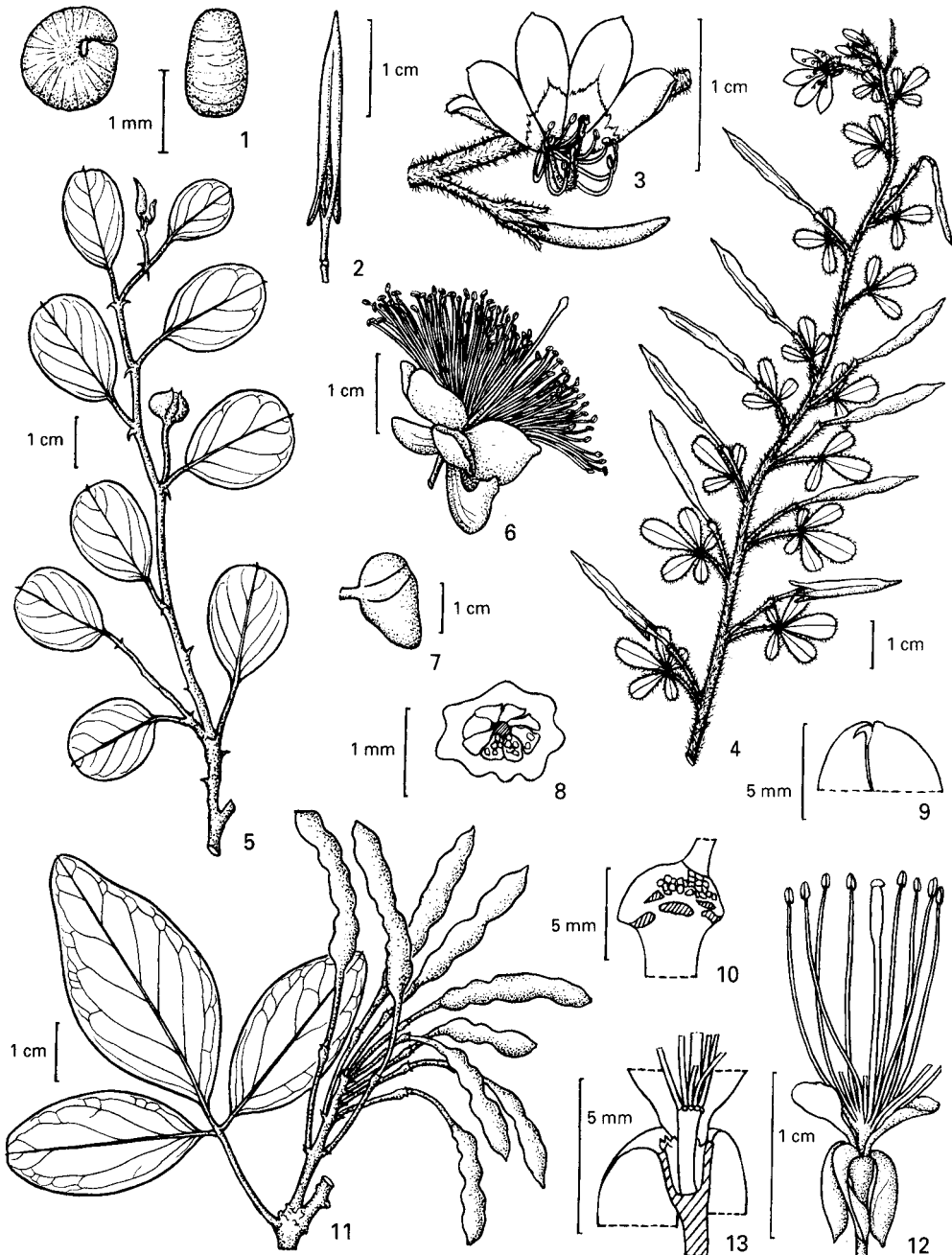
— *Gynandropsis gynandra* (L.) Briq., *Ann. Cons. J. Bot. Genève* 17 : 383 (1914); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 44.

— *G. pentaphylla* (L.) DC., *Prodr.* 1 : 238 (1824); SUMMERH., *Enum.* : 270.

Herbe annuelle dressée, haute d'environ 60 cm, parfois plus, à tiges éparsément pileuses, non ou faiblement gluantes. Feuilles à 5-3 folioles glabrescentes, souvent obovales, aiguës au sommet, inégales, la médiane atteignant 6 cm x 3,5 cm et le pétiole 9 cm, devenant de plus en plus petites dans les inflorescences (jusqu'à moins d'1 cm de longueur). Fleurs groupées au sommet des rameaux florifères, à pédicelles longs de \pm 1,5 cm, couverts de poils glanduleux. Sépales longs de 0,5-0,6 cm. Pétales blancs, onguiculés, longs de 1,5-1,7 cm. Androphore teinté de rose, long de 2-2,5 cm. Étamines 6, à filets roses, longs de 1,7-2 cm. Gynophore rose, long de 0,5-0,6 cm, s'allongeant à la fructification jusqu'à 0,9-1 cm. Ovaire long de 0,5 cm (souvent ovaire abortif à gynophore presque nul). Capsule fusiforme longue de 5-6 cm. Graines larges de \pm 1,5 mm, couvertes de crêtes sinueuses irrégulières.

Mahé, Praslin, etc. Herbe pantropicale, introduite aux Seychelles, adventice des cultures dans toutes les îles habitées.

En Afrique l'espèce est parfois cultivée, le fruit jeune pouvant être consommé comme légume. En Inde on consomme aussi les jeunes feuilles, et les graines sont utilisées en condiment comme celles de la moutarde.



Pl. 53. — *Cleome strigosa* : 1, graine de face et de profil; 2, capsule; 3, fleur; 4, rameau fleuri et fructifié (FF 4533, Aldabra). — *Capparis cartilaginea* : 5, rameau feuillé; 6, fleur; 7, bouton floral; 8, coupe transversale de l'ovaire; 9, sommet d'une feuille (face inférieure); 10, réceptacle floral (pétales et étamines enlevés, base du gynophore en place) (FF 4539, Aldabra). — *Maerua triphylla* : 11, feuille et infrutescence (FF 4614, Aldabra); 12, fleur; 13, coupe du réceptacle montrant l'androgynophore (FF 4617, Aldabra).

Espèce cultivée

Cleome speciosa H.B.K.

Herbe annuelle atteignant 1,5 m de hauteur, pratiquement glabre (rares poils glanduleux épars). Feuilles à 7, 5 ou 3 folioles inégales, étroitement elliptiques aiguës, la médiane jusqu'à 12 cm x 3 cm et pétiole de 9 cm. Fleurs solitaires à l'aisselle d'une bractée simple, sessile, formant une grappe terminale. Pédicelles longs de \pm 3 cm. Sépales à marge un peu glanduleuse, étroitement lancéolés, longs de 6 mm. Pétales onguiculés, rose pourpré, longs de 2,5-3 cm. Androphore long de 0,5 cm à 1 cm. Étamines 5-6, longues de 3-5 cm. Gynophore long de 4-6 cm et ovaire long de 0,8 cm. Capsule longue de 4-9 cm.

Mahé, etc. Espèce originaire d'Amérique tropicale, cultivée comme ornementale aux Seychelles.

2. Capparis L.

Sp. Pl. : 504 (1753)

Arbustes à feuilles simples, à stipules transformées en épines persistantes (parfois absentes). Inflorescences corymbiformes ou fleurs solitaires espacées, à l'aisselle des feuilles. Fleurs zygomorphes à réceptacle plan ou plus ou moins conique. Sépales 4, imbriqués, dont l'un peut s'allonger en forme de poche. Pétales 4. Androphore absent. Disque glanduleux unilatéral produit par le réceptacle. Étamines pouvant dépasser la centaine. Gynophore présent, généralement long. Ovaire uniloculaire ou subdivisé par de fausses cloisons en même nombre, 2 à 8, que les placentas. Fruit : une baie.

Genre d'environ 250 espèces surtout d'Amérique et d'Afrique. Les câpres véritables sont les jeunes boutons floraux de *Capparis spinosa* L., de la région méditerranéenne. Une espèce présente dans les îles du groupe d'Aldabra.

Capparis cartilaginea Decne., *Ann. Sc. Nat.* ser. 2, 3 : 273 (1835); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 41. Type : Bové 148, Égypte (Sinai) (P, holotype).

— *C. galeata* Fresen., *Mus. Senckenb.* 2 : 111 (1836); HEMSLEY, *B.M.I.K.* 1919 : 116 (1919). Type d'Éthiopie.

Arbuste atteignant 1 m de hauteur, à branches plus ou moins étalées. Rameaux et pétioles couverts d'une fine pubescence blanche apprimée, à 2 épines longues de 1-3 mm à la base des pétioles. Pétiole long de 0,5-1 cm. Limbe épais, glabre, vert grisâtre clair, obovale, parfois presque orbiculaire, de 1,5-3 cm x 1-2,2 cm, à sommet plus ou moins rétus avec une épine recourbée, dirigée vers la face inférieure. Fleurs solitaires axillaires à pédicelle robuste, long de 4-5 cm. Sépales imbriqués, le médian inférieur formant une poche, long de 3-5 cm, les 3 autres plus ou moins orbiculaires, concaves, longs de 1-2 cm. Pétales blancs, longs de 3-4 cm, les 2 supérieurs obovales, émarginés, les 2 inférieurs trapézoïdaux, leur sommet restant plus ou moins engagé dans la poche du sépale inférieur. Entre la base des 2 pétales inférieurs, présence d'un disque glanduleux sous la forme d'une double crête longitudinale. Étamines plus de 100, longues de 4 cm. Sommet du réceptacle portant un gynophore grêle long de 5-7 cm. Ovaire long de 4-5 mm, côtelé, subdivisé en \pm 8 loges par des cloisons très minces. Ovules très nombreux sur les placentas pariétaux et sur les cloisons. Baie ovoïde longue de \pm 4 cm, devenant rouge à maturité, à nombreuses graines noyées dans une pulpe.

Aldabra et îles voisines, indigène, assez commun. Existe aussi de Tanzanie jusqu'au Pakistan et à Madagascar (sous le nom de *C. spinosa* L. *sensu lato*, dans la *Flore de Madagascar*). Se trouve le plus souvent sur substrat rocaillieux à végétation clairsemée.

3. *Maerua* Forssk.

Fl. Aegypt.-Arab. : 104 (1775)

Petits arbres ou arbustes parfois plus ou moins grimpants. Feuilles simples ou 3-5-foliolées. Fleurs actinomorphes, solitaires ou en grappes corymbiformes axillaires ou terminales. Réceptacle creux, en coupe ou plus ou moins cylindrique, glanduleux sur la face interne et le rebord, celui-ci portant une couronne glanduleuse surélevée, entière ou découpée. Sépales 4, valvaires. Pétales 4, plus courts que les sépales, ou absents. Androphore présent, inséré au fond du réceptacle. Étamines longuement exsertes. Gynophore aussi long ou un peu plus long que les étamines. Ovaire globuleux ou cylindrique, stigmate sessile. Ovules plus ou moins nombreux sur 2 placentas pariétaux. Fruits sphériques, ovoïdes ou cylindriques, indéhiscent, bacciformes.

Genre de plus de 80 espèces d'Afrique et d'Asie. Une espèce indigène à Aldabra et îles voisines.

Maerua triphylla A. Rich., *Tent. Fl. Abyss.* 1 : 32 (1847); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 44. Syntypes du Soudan et d'Éthiopie (P).

Arbuste à tronc tortueux à grosses cannelures longitudinales, à écorce rugueuse, atteignant 20-25 cm de diamètre, à branches longues jusqu'à 6-7 m, souples, s'appuyant sur la végétation. Rameaux glabres, brun foncé, à nombreuses lenticelles. Stipules subulées, visibles seulement sur les rameaux en croissance. Feuilles à 3 folioles articulées avec le pétiole, stipelles subulées présentes près de l'articulation. Folioles elliptiques à plus ou moins rhombiques, obtuses à la base, arrondies ou plus ou moins rétuses au sommet, mucronées, de 2,5-6,5 cm x 1,2-3 cm, à pétiole long de 3-4 mm, canaliculé dessus. Pétiole long de 1-2 cm, cylindrique. Près des inflorescences, feuilles normales ou unifoliolées (articulées) ou simples (non articulées). Inflorescences en racèmes (parfois composés) groupées en corymbes à l'extrémité des rameaux. Pédicelles longs de 0,9-1,2 cm, axillés par une petite bractée aiguë, parfois trifide, longue de ± 1 mm. Réceptacle cylindrique ou un peu évasé, long d'environ 2 mm. Sépales 4, valvaires-indupliqués (rarement 3), mucronés, longs de 6-7 mm. Bord interne du réceptacle portant une couronne glanduleuse irrégulièrement dentée, haute de $\pm 0,5$ mm. Pétales obovales, blanc crème, un peu verdâtres, longs de ± 5 mm. Androphore long de 2,5 mm. Étamines 15-20 sur 2 rangs, longues de $\pm 1,5$ cm. Gynophore long d'environ 1,2 cm et ovaire long de $\pm 3,2$ mm, cylindrique, uniloculaire, à 20-25 ovules, à stigmate capité. Fruit cylindrique, plus ou moins toruleux, à paroi de consistance crustacée (renfermant de nombreuses cellules scléreuses), à surface rugueuse, long de 2-3 cm, épais de 0,3-0,5 cm. Graines noyées dans le mésocarpe, ovoïdes, longues de 3-4 mm.

Aldabra et îles voisines, indigène. L'espèce a une vaste répartition en Afrique et à Madagascar avec une grande diversité de formes. Telle qu'elle est décrite ici, la plante correspond à la variété *pubescens* (Klotzsch) De Wolf, caractérisée par des fruits plus ou moins cylindriques et existant aussi au Mozambique, à Zanzibar et au Kenya. Parmi les plantes dénommées *Maerua baillonii* H. Moustaf. dans la Flore de Madagascar, certaines sont à rattacher à *M. triphylla*, en particulier celles de Mayotte. À Aldabra c'est une espèce assez rare du fourré à *Apodytes* et *Ochna*. L'écorce de la base des gros exemplaires est parfois rongée par les chèvres sauvages.

Planté au Jardin botanique de Mahé, probablement originaire d'Aldabra.

Nom créole : Bois Trois feuilles.

CRUCIFERAE

Famille de plus de 300 genres et 3000 espèces, surtout des régions tempérées de l'hémisphère Nord, représentée aux Seychelles par plusieurs espèces de plantes potagères occasionnellement cultivées. On peut citer :

Brassica chinensis L. (Brède Chou de Chine, Pe-tsai, Chinese cabbage), dont les feuilles sont consommées en « brèdes ».

Brassica oleracea L. (Chou, Cabbage, Chou-fleur, Cauliflower), dont différentes variétés horticoles sont occasionnellement cultivées.

Brassica nigra (L.) Koch (Moutarde noire, Black mustard) a été cultivé autrefois. Il en existe un spécimen d'herbier récolté en 1895 à Aldabra : *Voeltzkow* 58 (selon *Fl. Ald.* : 40). Les graines servent à fabriquer la moutarde du commerce. L'espèce n'a pas été vue récemment aux Seychelles.

Roripa nasturtium-aquaticum (L.) Hayek (Cresson) est cultivé au bord des ruisseaux et en plates-bandes inondées. Les feuilles sont consommées en salade.

MORINGACEAE

Arbustes ou arbres à feuilles composées, pennées à tri-pennées, alternes, à stipules très réduites. Foliolles opposées. Glandes stipitées présentes à la base des pétioles et des pennes. Inflorescences axillaires, paniculées. Fleurs ♀, zygomorphes, à réceptacle creusé en coupe. Calice à 5 lobes imbriqués. Pétales 5, inégaux, imbriqués, faiblement soudés à la base. Étamines 5, à filets libres insérés sur la marge du réceptacle, oppositipétales, à anthères uni-loculaires s'ouvrant longitudinalement. Staminodes 5, alternant avec les étamines. Ovaire supère, uni-loculaire, à 3 placentas pariétaux multi-ovulés. Style terminal. Capsule allongée, trivalve. Graines sans albumen.

Famille comprenant un seul genre, *Moringa*.

Moringa Adans.

Fam. Pl. 2 : 318 (1763)

Caractères de la famille. Genre d'une douzaine d'espèces d'Afrique, de Madagascar et de l'Inde. Aux Seychelles, une espèce.

Moringa oleifera Lam., *Encycl.* 1 : 398 (1785); SUMMERH., *Enum.* : 274 (1931); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 97. Type de Ceylan.

— *M. pterygosperma* Gaertn., *Fruct.* 2 : 314 (1791); BAKER, *F.M.S.* : 9 (1877).

Petit arbre pouvant atteindre 10 m de hauteur, mais souvent moins haut en culture, et à tronc de 10-20 cm de diamètre. Feuilles tri-pennées longues de 20-60 cm. Foliolles arrondies, ovales ou obovales, longues de 1-3 cm, glabrescentes. Panicules dressées longues de 10-30 cm. Pétales blanc jaunâtre, l'antérieur long de ± 1,5 cm, les autres réfléchis, plus courts. Capsule pendante, pointue, sub-moniliforme, longue de 20-40 cm, à paroi épaisse, spongieuse. Graines globuleuses d'environ 1 cm de diamètre, à 3 ailes (le tout long de ± 3 cm).

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, commun, cultivé dans les jardins, parfois subspontané. Les feuilles jeunes sont régulièrement cueillies et consommées en « brèdes », ce qui limite la croissance en hauteur des arbres. C'est un des rares « légumes verts » disponibles à Aldabra (planté à Picard et à Camp Gionnet). Un pied a aussi été trouvé sur l'île Esprit qui est inhabitée, dans une petite parcelle autrefois cultivée. Originaire du nord-ouest de l'Inde.

Nom créole : Brède Mouroungue, de Morongy ou Morongo, noms malgaches de la plante (eux-mêmes probablement dérivés du nom tamoul Moronghy).

EBENACEAE

Arbres ou arbustes généralement dioïques, à feuilles simples, alternes, entières, non stipulées. Fleurs axillaires solitaires ou en courtes cymes, actinomorphes, unisexuées. Calice gamosépale, à 3-7 lobes, persistant. Corolle gamopétale à 3-7 lobes en préfloraison contortée. Étamines oppositipétales, insérées à la base du tube de la corolle ou sur le réceptacle, en même nombre que les pétales ou nombreuses, à filets libres ou soudés par paires. Ovaire syncarpe supère, à 2-16 loges renfermant chacune 1-2 ovules anatropes, axiles, pendants. Styles 2-8, libres ou soudés plus ou moins haut. Fruits : baies charnues ou coriaces à 1-plusieurs graines. Albumen abondant, corné.

Famille de 2 genres et environ 500 espèces dont la majorité appartiennent au genre *Diospyros*, présent aux Seychelles.

Diospyros L.

Gen. Pl., ed. 5 : 478 (1754)

— *Maba* J.R. et G. Forster, *Char. Gen. Pl.* : 61 (1775).

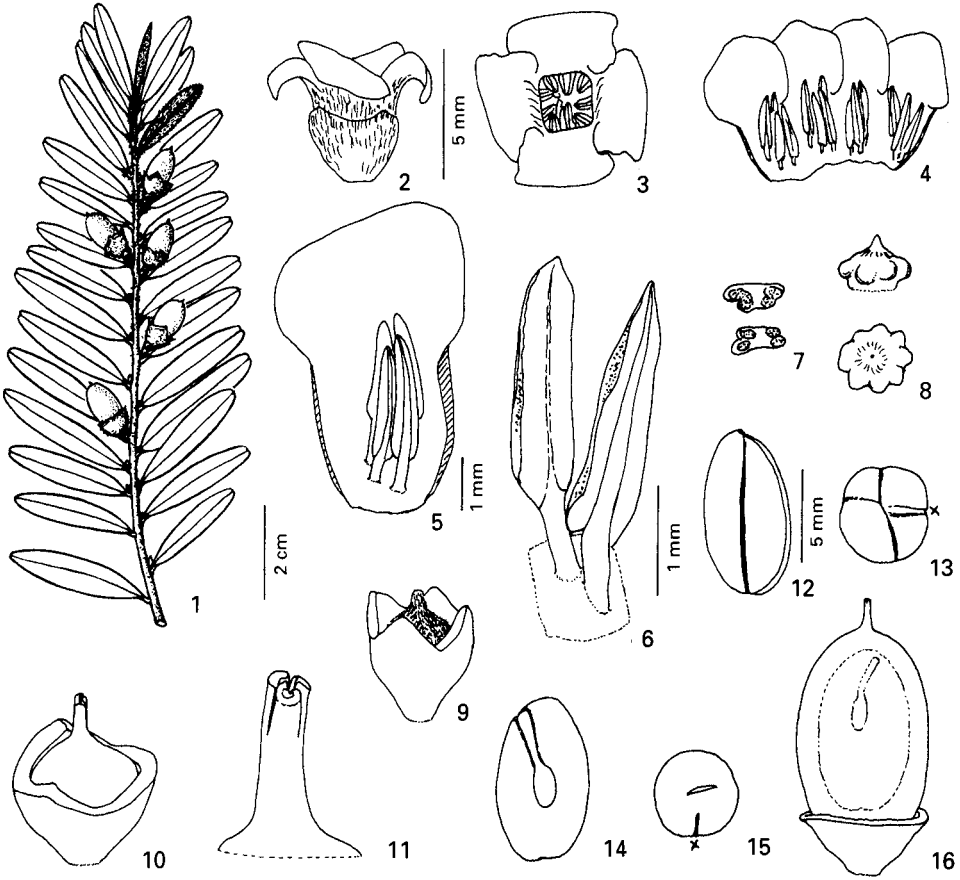
Caractères de la famille. Aux Seychelles, 1 espèce endémique et 2 espèces introduites cultivées. (*Diospyros platycalyx* Hiern, signalé des Seychelles par Hiern dans sa monographie, est en réalité une plante malgache).

- 1 — Feuilles longues de 3-5 cm. Fruit ellipsoïde long de 1,3-1,5 cm 1. *D. seychellarum*
 — Feuilles longues de 7-18 cm. Fruit globuleux de 6-10 cm de diamètre 2
 2 — Limbe coriace couvert d'une pubescence apprimée à la face inférieure. Fruit pubescent *D. philippensis*
 — Limbe et fruit glabres *D. digyna*

1. *Diospyros seychellarum* (Hiern) Kosterm., *Blumea* 23 : 469 (1977). Type : *Pervillé* 36, Seychelles (K, holo).

— *Maba seychellarum* Hiern, *Monogr. Eben.* : 130 (1873); BAKER, *F.M.S.* : 196; SUMMERH., *Enum.* : 282.

Petit arbre pouvant atteindre 10 m de hauteur avec un tronc de 30 cm de diamètre (mais souvent plus petit), à branches plus ou moins ascendantes, dressées, à rameaux jeunes hirsutes. Feuilles distiques. Limbe étroitement elliptique, arrondi ou un peu émarginé au sommet, en coin ou obtus à la base, de (1,5-) 3,5 (-5) cm x (0,5-) 0,8 (-1,2) cm, coriace, à marge révoluée, glabre dessus, éparsément hirsute dessous. Fleurs solitaires à 3 bractées basales caduques. Pédicelle presque nul, articulé avec le calice. Calice cupuliforme à 3-4 lobes un peu accrescents, à préfloraison valvaire. Corolle blanche à (3-) 4 lobes contortés, pubescente-soyeuse à la face externe. Fleurs ♂ généralement tétramères à 16-20 étamines en 4 groupes oppositipétales, à filets soudés 2 par 2. Pistillode long de \pm 1 mm sans loges ovariennes. Fleurs ♀ trimères ou tétramères, à 3-8 staminodes. Ovaire ovoïde glabre, ou pubescent à la base du style, à (2-) 3 loges bi-ovulées. Ovules collatéraux pendants du sommet des loges. Style court, pileux à la base, à 3 branches stigmatiques courtes, plus ou moins involuées. Baie ellipsoïde longue de 1,3-1,5 cm, orange à maturité, à exocarpe crustacé et mésocarpe plus ou moins pulpeux, à 1 (-2) graines. Graine longue de \pm 9 mm, à albumen corné non ruminé (mais à tégument s'enfonçant dans l'albumen le long d'un seul sillon longitudinal).



Pl. 54. — *Diospyros sechellarum* : 1, rameau en fruits (FF 5064) ; 2, 3, fleur ♂ vue de profil et de face ; 4, corolle ouverte ; 5, *id.*, détail ; 6, 7, paire d'étamines et leur coupe transversale ; 8, pistilode vu de profil et de face (FF 3853) ; 9, fleur ♀ après chute de la corolle (Vesey Fitzgerald 6127) ; 10, très jeune fruit, calice à 3 lobes ; 11, sommet du style (Jacquemin 1009) ; 12, 13, graine en vue latérale et apicale ; 14, 15, *id.*, coupe longitudinale et transversale ; 16, fruit (FF 3958). (2, 3, 4, 9, 10) (5, 7, 8) (6, 11) (12 à 16).

Mahé, Praslin, Silhouette, etc., endémique. Arbuste peu commun sur les glaciers en basse altitude jusqu'à environ 500 m. Le bois de cœur des vieux arbres devient noir. C'est un bois d'ébène qui a été exploité autrefois. Il ne reste plus aujourd'hui d'arbres de dimensions suffisantes.
 Nom créole : Bois sagaye.

Diospyros cultivés

Diospyros philippensis (Desr.) Gürke

— *D. discolor* Willd.; BAKER, *F.M.S.* : 199; SUMMERH., *Enum.* : 282.

Arbre haut de \pm 15 m. Limbe elliptique, aigu-acuminé au sommet, arrondi à la base, de 8-18 cm x 3,5-6,5 cm, coriace, vert sombre dessus, vert pâle dessous avec une pubescence éparsée de poils blancs apprimés. Pétiole 0,6-1,5 cm. Cymes à court pédoncule (0,5 cm), à 3-6 fleurs. Corolle pubescente-soyeuse à l'extérieur, large de \pm 1 cm, à 4 lobes blancs, charnus, à \pm 30 étamines. Fruit de 8-10 cm de diamètre, vert-jaune à maturité, couvert d'une pilosité courte et dense, à pulpe blanche au centre (d'après Gürke, *loc. cit.*).

Originnaire de Malaisie et des Philippines, cultivé aux Seychelles. Baker (*loc. cit.*) sur la foi des observations de J. Horne, dit que l'espèce était devenue spontanée aux Seychelles. Les prospections récentes montrent qu'il n'en est plus ainsi aujourd'hui. L'espèce est encore présente au jardin botanique de Mahé (un individu à fleurs ♂).

Nom commun : Mabololo (aux Philippines).

Diospyros digyna Jacq.

Petit arbre haut de 7-8 m. Limbe papyracé (en herbier), glabre à la face inférieure, elliptique, obtus à plus ou moins arrondi au sommet, obtus à la base, de 7-16 cm x 3-6,5 cm, à pétiole court. Fleurs blanches solitaires. Baie globuleuse de 6-9 cm de diamètre, glabre, devenant vert brunâtre à maturité, à chair pâteuse brun-noir, d'un goût un peu sucré.

Mahé, cultivé dans les jardins. Le fruit est parfois vendu sur les marchés et sert à confectionner des desserts. Originnaire d'Amérique centrale.

Noms créoles : Mabololo, Caca sat.

SAPOTACEAE

Arbres, souvent de grande taille, ou arbustes, à écorce contenant un latex blanc. Feuilles simples, alternes, rarement stipulées. Fleurs actinomorphes, hermaphrodites (ou unisexuées par avortement), fasciculées ou solitaires à l'aisselle des feuilles ou des cicatrices foliaires. Calice à 4-5 (-6) sépales libres imbriqués, en un cycle ou à 4-8 sépales valvaires, en 2 cycles. Corolle gamopétale en tube plus ou moins long à la base et lobée au sommet, parfois profondément divisée en pétales presque libres. Lobes ou pétales en même nombre que les sépales ou 2-3 fois plus nombreux, parfois munis de 2 appendices dorsaux plus ou moins laciniés. Étamines à filet soudé au tube de la corolle, à anthères généralement extrorsées, en nombre égal aux pétales et opposées à ceux-ci, ou 2-3 fois plus nombreuses. Staminodes, alternant avec les lobes de la corolle, souvent présents. Ovaire supère, syncarpe, à 4-8 loges uni-ovulées et à style simple. Ovules anatropes en placentation axile. Fruits, le plus souvent des baies à 1-7 graines. Graines à testa plus ou moins lisse et luisant, parfois très épais et dur, à cicatrice du hile petite, mais pouvant aussi devenir très large et occuper une grande surface. Embryon droit à cotylédons foliacés, plus rarement charnus. Albumen souvent huileux.

Famille des régions tropicales comprenant 30 à 120 genres selon divers auteurs, 53 genres selon l'étude la plus récente (Pennington, *The Genera of Sapotaceae*, 1991) et environ 1000 espèces. Aux Seychelles, 4 genres indigènes. Deux espèces exotiques sont occasionnellement cultivées :

Chrysophyllum cainito L., originaire d'Amérique tropicale, est planté au jardin botanique de Mahé. C'est un arbre haut de 15-20 m dont les feuilles jeunes sont couvertes à la face inférieure d'un indument brun-roux à reflets soyeux, très caractéristique. Le fruit est comestible (mais la fructification n'a pas été observée à Mahé). Noms communs : Cainito, Star apple.

Pouteria campechiana (H.B.K.) Baehni (*Richardella campechiana* [H.B.K.] Pierre, *Lucuma campechiana* H.B.K.) est un autre arbre fruitier d'Amérique tropicale, parfois planté dans les jardins. Il

atteint environ 10 m de hauteur. Ses feuilles étroitement elliptiques, aiguës, ont 10-12 nervures latérales saillantes. Les fleurs à corolle vert-jaune sont longues d'environ 1 cm. Le fruit ovoïde acuminé, long de 8-9 cm, jaune à maturité, renferme une graine noire allongée. Sa chair farineuse et sucrée est comestible (parfois vendu sur les marchés).

Nom créole : Sapote.

- 1 — Fleurs à périanthe long de 10-12 mm 2
- Fleurs à périanthe long de 2,5-3 mm 3
- 2 — Limbe étroitement elliptique, à face inférieure couverte d'un indument assez persistant de poils brun-rouge. Sépales 6, dont 3 externes et 3 internes. Pétales 6, exserts, blanc-crème 1. *Northea*
- Limbe elliptique à oblong devenant rapidement glabre à la face inférieure. Sépales 8 dont 4 externes et 4 internes. Pétales 8, brunâtres, peu visibles parmi les appendices laciniés de la corolle 2. *Mimusops*
- 3 — Limbe obovale à subcirculaire, arrondi à émarginé au sommet. Pédicelles floraux longs de 1,3-3 mm (Aldabra et îles voisines) 3. *Sideroxylon*
- Limbe plus ou moins étroitement obovale, aigu à obtus au sommet. Pédicelles longs de 3-8 mm (îles granitiques) 4. *Pouteria*

1. *Northea* Hook.f.

l.c. Pl. 15 : 57 (1884)

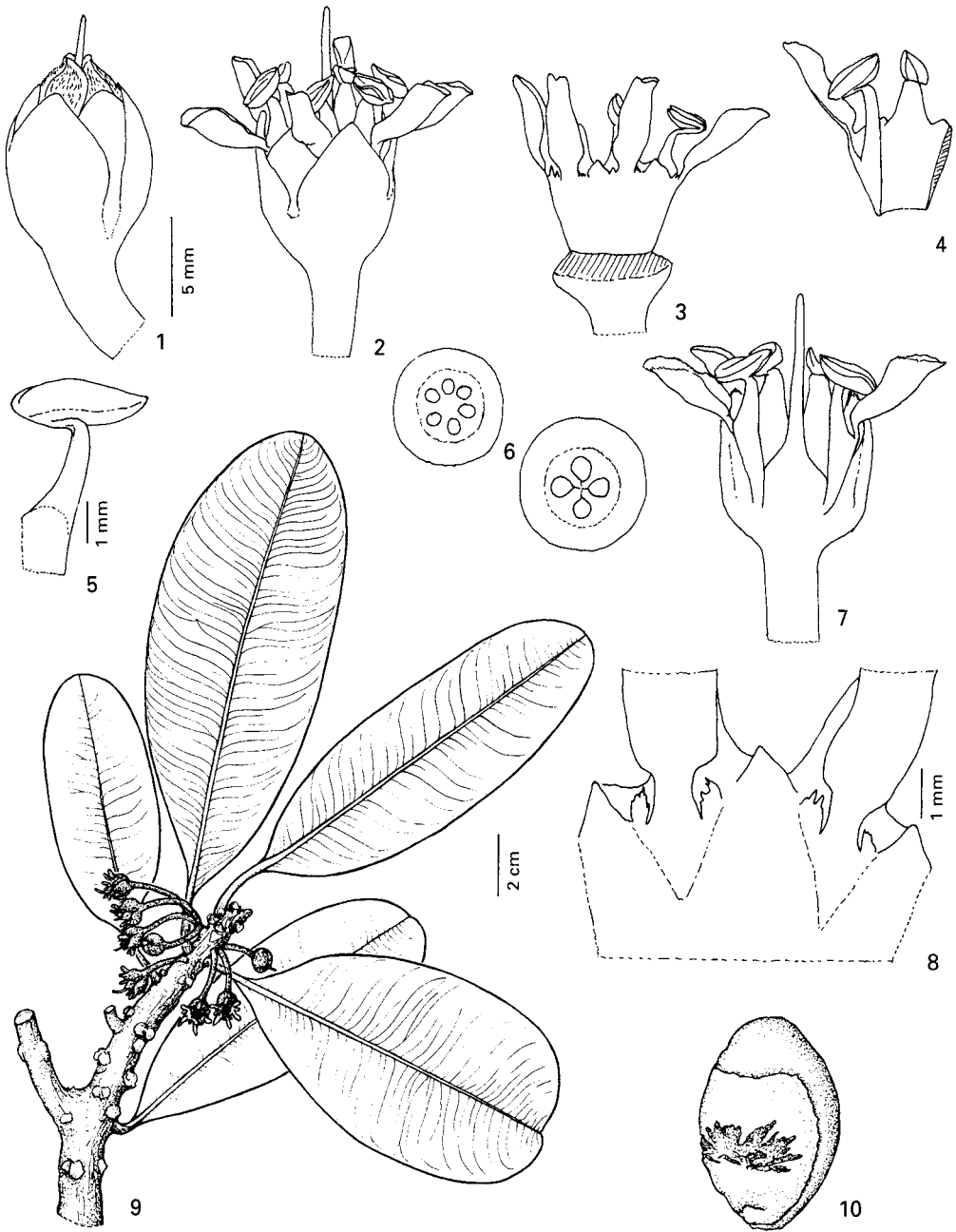
Arbres à fleurs en fascicules axillaires. Calice à 2 cycles de sépales, 3 externes et 3 internes. Corolle soudée à la base au tube staminal, à 6 pétales munis de part et d'autre de leur insertion d'un petit appendice lacinié plus ou moins atrophié. Étamines 6, oppositipétales, à filet plié au sommet vers l'extérieur, alternant avec de courts lobes parfois à peine développés (staminodes atrophiés). Ovaire 4-6-loculaire à 1 ovule anatrophe par loge. Baie à 1 graine (rarement 2) de grande dimension. Albumen nul. Cotylédons charnus, restant emprisonnés dans la graine à la germination.

Genre endémique des Seychelles, avec une seule espèce. «*Northea*» est l'orthographe donnée dans la description originale de Hooker (page 57). «*Northia*», mentionné sur la planche 1473, peut être considéré comme une erreur typographique.

Northea hornei (M.M. Hartog) Pierre, *Notes Bot. Sapotacées*, fasc. 1 : 11 (1890); HEMSLEY, *J. Bot.* 54 : 361 (1916); SUMMERH., *Enum.* : 282. Type : *Horne* 539, Seychelles (K, holo).

- *Mimusops hornei* M.M. Hartog, *Journ. Bot.* n.s. 8 : 358 (1879) (référence implicite à la description par BAKER de ? *Sideroxylon* sp., *F.M.S.* : 194).
- ? *Sideroxylon* sp. sensu Baker, *F.M.S.* : 194 (1877) (description et citation de l'échantillon *Horne* 539).
- *Northea seychellana* Hook.f., *l.c. Pl. 15 : 57* et t. 1473 (1884); SPRAGUE et GREEN, *BMIK* 1933 : 207 (1933). Type : *Horne* s.n°, Seychelles, «*Three Brothers Island*» ; *North* s.n° (K, syntypes, non vus).
- *N. confusa* Hemsl., *J. Bot.* 54 : 361 (1916); SUMMERH., *Enum.* : 282. Type : *Horne* 248, *Baty in Herb.* Schimper (K, syntypes).
- *N. brevitululata* H. Lecomte, *Bull. MNHN* 24 : 286 (1918). Type : *Bouton* s.n°, Seychelles; *Thomasset* s.n°, Mahé (Cascade Est.) 1901 (K, syntypes, non vus).

Arbre haut de 4-20 m et plus, à tronc de 0,4-1 m de diamètre, à écorce brun-rouge. Rameaux souvent épaissis aux extrémités (presque en massue), atteignant 2 cm de diamètre. Limbe étroitement elliptique ou obovale, aigu à arrondi au sommet, en coin à la base, de 12-25 (-40) cm x 4-10 cm,



Pl. 55. — *Northea hornei* : 1, bouton floral; 2, fleur à l'anthèse; 3, tube de la corolle (calice enlevé); 4, 5, fragment de corolle et étamine; 6, coupes transversales de l'ovaire; 7, fleur en coupe longitudinale; 8, détail du tube de la corolle (extérieur); 9, rameau fleuri (FF 4042); 10, graine (FF s.n^o). (1 à 4, 7) (5, 6).

coriace, à face supérieure parsemée de poils en navette rapidement caducs, à face inférieure d'abord couverte d'un feutrage dense de poils en navette, brun-rouge, puis se décolorant et devenant gris clair, finalement caduc sur les feuilles âgées. Pétiole 1,5-3,5 cm. Fascicules axillaires à 5-10 fleurs. Pédicelles longs de 1-3 cm. Sépales externes densément tomenteux brun-rouge foncé, longs de \pm 5 mm, sépales internes onguiculés, à marge ciliée. Pétales 6, blanc-crème, onguiculés longs de 6-7 mm, spatuliformes, à marges involutées, à pilosité apprimée de poils simples, contortés dans le bouton floral, soudés à la face externe du tube staminal (une fossette en V subsistant entre la base de la ligule et le tube), munis de part et d'autre de la base d'un petit appendice plus ou moins lacinié, irrégulier, parfois absent, ou présent d'un seul côté. Tube staminal charnu, épais, long de 4,5-6 mm, portant au sommet 6 étamines à filet charnu long de \pm 3,5 mm, à anthères longues de \pm 3 mm devenant plus ou moins horizontales à l'anthèse et 6 lobes courts plus ou moins deltoïdes, parfois absents. Ovaire à dense pilosité de poils raides, au sommet. Style long de \pm 8 mm. Baie brunâtre, ellipsoïde ou globuleuse, un peu asymétrique, longue de 6-8 cm, à péricarpe charnu. Graine ovoïde (plan-convexe dans les fruits à 2 graines), à testa lignifié, dur, portant au sommet les marques des loges stériles, à cicatrice très large.

Mahé, Silhouette, Praslin, Curieuse, endémique. Arbre encore commun sur les sommets et les pentes supérieures des montagnes où il forme l'essentiel de la strate arborée (entre 600 et 900 m). Existe également à plus basse altitude et jusqu'au niveau de la mer, à l'état d'individus isolés généralement localisés dans les vallées ou les ravines, ou entre de gros blocs de granite. On observe quelques différences de port entre les arbres de haute et de basse altitude, par exemple des rameaux moins épais et une couronne plus touffue chez ces derniers, rien cependant qui justifierait la distinction de plusieurs espèces. Il existe probablement des différences physiologiques entre les plantes des sommets et celles proches du littoral, mais on ne dispose pas de données expérimentales.

Nom créole : Capucin (nom qui évoque le dessin de la cicatrice sur la graine).

2. *Mimusops* L.

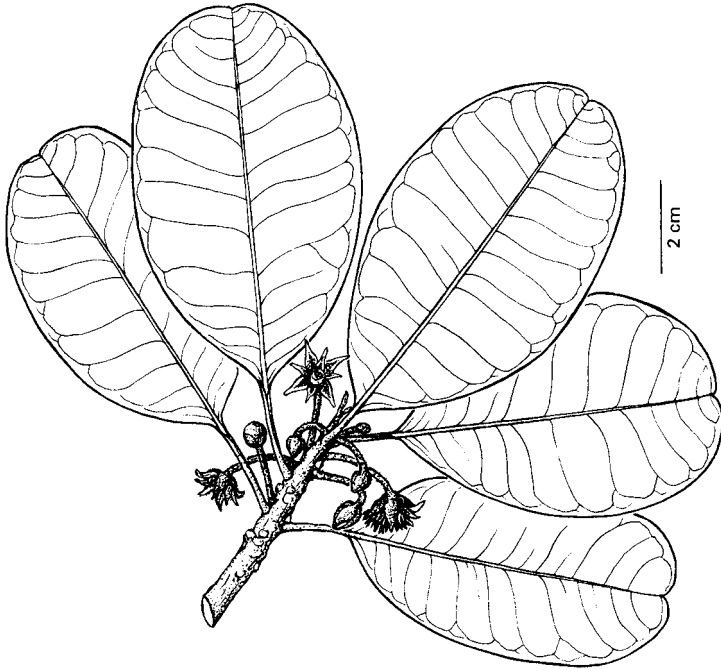
Sp. Pl. : 349 (1753)

Arbres à latex blanc, à ramification latérale sympodiale. Feuilles plus ou moins pubescentes au début de leur croissance (feutrage de poils en navette) puis devenant glabres. Fleurs ♀ solitaires ou par 3 à l'aisselle des feuilles, ne naissant jamais sur le vieux bois. Sépales valvaires en 2 cycles de 4, les sépales internes à sillon longitudinal sur la face externe (trace de la marge des sépales externes dans le bouton floral). Corolle à tube court, charnue, à 8 pétales, chacun plus ou moins plié en gouttière autour d'une étamine et muni à l'extérieur de 2 appendices dorsaux (ou 1 appendice profondément bilobé) à lobes eux-mêmes laciniés ou simples, et légèrement plus longs que le pétale (rarement très atrophiés). Étamines 8, oppositipétales, extrorses, alternant avec 8 staminodes plus ou moins villeux (ceux-ci souvent plus ou moins coalescents par leurs marges et pouvant former un cône autour de l'ovaire). Ovaire à 8 loges uni-ovulées surmonté d'un style simple à stigmaté punctiforme. Fruits : baies à 1-7 graines. Albumen huileux, embryon à cotylédons foliacés disposés dans un plan axial. Testa lisse ou orné de crêtes au-dessus du hile.

Genre d'environ 40 espèces surtout d'Afrique et de Madagascar. Une espèce endémique aux Seychelles et une introduite, cultivée.

- Feuilles d'un vert un peu glauque. Pédicelles longs de 1-3,5 cm ;
Fruits verts plus ou moins brunâtres à maturité 1. *M. sechellarum*
- Feuilles d'un vert jaune. Pédicelles longs de 5-8 cm. Fruits
jaunes à maturité 2. *M. coriacea*

1. *Mimusops sechellarum* (Oliv.) Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 23 (1916); SUMMERH., Enum. : 282.
Type : *Horne* 362, Mahé, *Button, Estridge, Griffith* s.n° (K, syntypes ; *Button, Estridge, Griffith* non vus).



Pl. 56. — *Mimusops sechellarum* : rameau fleuri (Procter 4558).

- *Imbricaria sechellarum* Oliver, Hook. *Ic. Pl.*, t. 2315 (1894).
- *Mimusops decipiens* Hemsl., *loc. cit.* (1916); SUMMERH., Enum. : 282. Type : Horne 361, Mahé, Seychelles; Thomasset s.n^o, Mont Sebert, Mahé (K, syntypes).
- *M. thomassetii* Hemsl., *op. cit.* : 24 (1916); SUMMERH., Enum. : 282. Type : Thomasset 162, Seychelles (K, holo).

Arbre haut de 3-15 (-30) m, à tronc épais de 0,1-0,8 (-2) m, à écorce gris clair, crevassée. Rameaux latéraux à croissance sympodiale. Limbe coriace, glabre à maturité, elliptique, oblong ou un peu obovale, arrondi ou émarginé au sommet, obtus à arrondi à la base, de (5-) 8-16 (-20) cm x (3,5-) 5,5-9 (-9,5) cm. Pétiole épais, long de 1-3,5 cm. Fascicules axillaires de (1-) 3 fleurs. Pédicelles longs de 1-3,5 cm. Sépales brun clair couverts d'une pilosité dense et courte de poils en navette, triangulaires, aigus, longs de 7-9 mm. Corolle à tube charnu long de 1,5-2 mm surmonté, de l'extérieur vers l'intérieur, de 8 paires d'appendices charnus blanchâtres longs de 6,5-8 mm (chaque appendice lui-même bifide environ jusqu'à la moitié et à pointes marcescentes plus ou moins laciniées, rarement entier), de 8 pétales brunâtres, insérés à la base de chaque paire d'appendices externes, longs de ± 6,5 mm, scarieux, de 8 étamines oppositipétales longues de 4-4,5 mm, à filet charnu, de 8 staminodes alternant avec les étamines, longs de 3-4 mm, vilieux sur la face externe et les marges, courbés vers le centre et plus ou moins coalescents par leurs marges. Pistil long de 6,5-8 mm. Ovaire à 8 loges uniovulées. Baie verte, devenant brunâtre, sub-sphérique à ellipsoïde, de 3-7 cm de diamètre, à chair farineuse, douceâtre à maturité, contenant 2-5 graines. Graines à testa dur, brun, luisant, à cicatrice petite, longues de 3-4 cm.

Mahé, Praslin, Silhouette, Félicité, etc., endémique des îles granitiques, peu commun. Espèce proche de *Mimusops maxima* (Poiret) Vaughan, des Mascareignes, qui a cependant un limbe moins épais et coriace et des appendices de la

corolle plus profondément laciniés. Existe du bord de mer (où il est très rare aujourd'hui, par ex. à l'île Longue) jusque vers 600 m d'altitude, souvent sur les glacis. Les plus beaux arbres se trouvaient autrefois sur les basses pentes des collines et pouvaient atteindre 30 m de hauteur avec un tronc de 2 m de diamètre. A l'altitude maximale atteinte par l'espèce on ne trouve plus que des arbustes rabougris. On peut noter quelques différences avec les plantes de basse altitude, des rameaux plus épais, un limbe plus coriace. Il n'y a pas cependant de différences suffisantes pour distinguer des espèces (un seul individu à fleurs un peu plus petites, à appendices dorsaux des pétales non laciniés, a été trouvé à Mt Sebert, Mahé). Selon H. Dauban (comm. pers.) le bois a un grain très fin et est un des meilleurs, parmi les essences indigènes, pour l'ébénisterie et la sculpture. Il ne reste pratiquement plus aujourd'hui d'arbres exploitables. Le Service des Forêts a planté des «Bois de natte» à Praslin, par exemple près de la route en amont de Fond Boffay.

Nom créole : Bois de natte (du malgache «Nato»).

2. **Mimusops coriacea** (A.DC.) Miq., in Martius, *Fl. Bras.* 7 : 44 (1863). Type : *Bojer* s.n° (anno 1830), Madagascar ou cult. à Maurice ? (G-DC, holo).

— *M. commersonii* auct. non (G. Don) Engler.

Arbre atteignant 10-15 m de hauteur. Limbe vert-jaune, coriace, épais, à marge un peu révoluée, obovale, de 7-13 (-16) cm x 4-7,5 (-8,5) cm. Fleurs analogues à celles de *M. sechellarum*, mais à pédicelle long de 5-8 cm. Baie globuleuse de 3-4 cm de diamètre, jaune à maturité, à chair farineuse sucrée, à plusieurs graines noires.

Mahé, etc., cultivé et plus ou moins subspontané ou naturalisé. Originaire de Madagascar. Planté en bord de mer, par exemple à Anse Intendance, Anse Nordet, Port Glaud. Fruit comestible.

Nom créole : Pomme jaco.

3. **Sideroxylon** L.

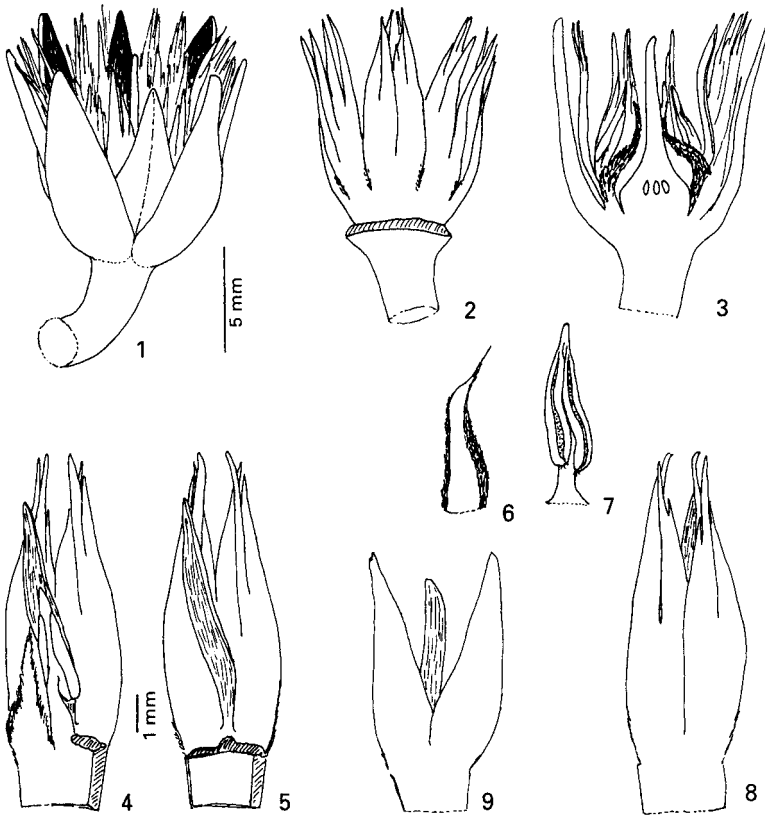
Sp. Pl. : 192 (1753)

Arbres ou arbustes à fleurs ♂ ou ♀ par avortement des étamines, fasciculées ou solitaires à l'aisselle des feuilles ou des cicatrices foliaires (sur la partie défeuillée des rameaux). Méristèmes floraux pouvant fonctionner plusieurs fois et alors portés par des protubérances donnant aux rameaux un aspect verruqueux. Sépales (4-) 5 (-6), imbriqués, glabres ou pubescents. Corolle à tube court et à (4-) 5-8 lobes (pétales) arrondis. Staminodes (4-) 5-8, alternipétales (leur cycle parfois incomplet). Étamines oppositipétales à filet géniculé, les anthères étant extrorsées dans le bouton floral et devenant plus ou moins perpendiculaires au filet à l'anthèse. Ovaire plus ou moins conique ou ovoïde à 5-8 loges, atténué en un style court à stigmatte punctiforme. Fruit : baie globuleuse plus ou moins charnue à 1 (-3) graines. Graines à testa épais, très dur, à cicatrice (du hile) basale plus ou moins large (rarement plus ou moins latérale), à albumen huileux et embryon plus ou moins perpendiculaire à l'axe du fruit (rarement oblique ou plus ou moins parallèle à cet axe).

Genre d'environ 70 espèces surtout d'Amérique, de Madagascar et des Mascareignes, quelques-unes en Afrique et en Asie. Une espèce à Aldabra.

Sideroxylon inerme L., *Sp. Pl.* : 192 (1753). Type d'Afrique du Sud.

Espèce à vaste répartition sur la côte d'Afrique de l'Est depuis la région du Cap jusqu'en Somalie. Elle a été subdivisée en 3 sous-espèces, dont une considérée comme endémique d'Aldabra et des îles voisines.



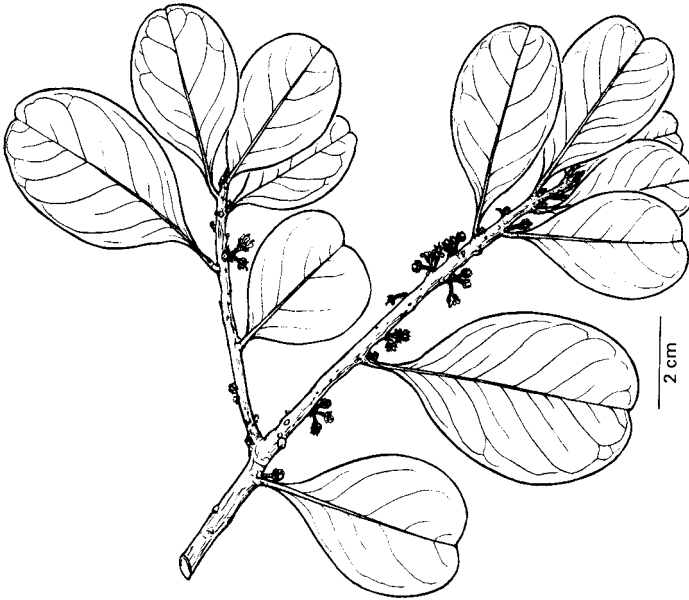
Pl. 57. — *Mimusops sechellarum* : 1, fleur ; 2, corolle ; 3, coupe longitudinale d'une fleur ; 4, élément de la corolle, un staminode enlevé ; 5, *id.*, étamine et staminodes enlevés ; 6, staminode ; 7, étamine, vue de l'extérieur ; 8, élément de la corolle, vu de l'extérieur (FF s.n°, en alcool) ; 9, autre forme de corolle (un élément) (FF 3559). (1, 2, 3) (4 à 9).

subsp. **cryptophlebium** (Baker) J.H. Hemsley, *Kew Bull.* 20 : 477 (1966); Fosb. et RENV., *Fl. Ald.* : 178. Type : *Abbott* s.n°, Aldabra (K, holo).

— *Myrsine cryptophlebium* Baker, *BMIK* 1894 : 149 (1894).

— *Sideroxylon cryptophlebium* (Baker) Engl., *Monogr. Afr. Pfl.* 8 : 26 (1904).

Arbuste ou petit arbre polygame haut de 2-5 m, souvent ramifié près de la base en plusieurs troncs tortueux et plus ou moins penchés, à écorce rugueuse, grise. Limbe obovale à sub-circulaire, arrondi à émarginé au sommet, en coin à la base, de 3-6 (-8,5) cm x 2,3-4 (-5) cm, assez coriace. Pétiole 0,5-1 cm. Fascicules de 3-10 fleurs à pédicelles longs de 1,3-3 mm. Calice à (4-) 5 (-6) sépales pratiquement libres, ovales à sub-circulaires, pubérents à l'extérieur, à marge ciliée, longs de 1-1,3 mm. Corolle blanc crème large de 3-4 mm à l'anthèse, à tube long de 0,7-1 mm, à 5 pétales ovales. Fleurs ♂ à pétales longs de ± 2 mm. Staminodes oblongs faiblement laciniés au sommet, longs de ± 1,6 mm, courbés vers le centre à l'anthèse. Étamines longues de ± 2 mm. Pistil long de ± 1,8 mm, à (4-) 5 loges, entouré à sa base d'un disque charnu. Fleurs ♀ un peu plus petites que les ♂, à pétales longs de ± 1,6 mm et staminodes de 1 mm. Étamines stériles longues de ± 1,3 mm (apparemment normales mais à



Pl. 58. — *Sideroxylon inerme subsp. cryptophlebium* : rameau fleuri (FF 5637, Aldabra).

anthères indéhiscentes). Pistil sans bourrelet discal. Baies noires à maturité, sphériques, larges de 6-7 mm, à péricarpe charnu, succulent. Graine unique, ovoïde, longue de 5-6 mm, portant autour de la cicatrice hilare la trace des ovules avortés (3 ou 4) et sur le testa l’empreinte des loges ovariennes.

Aldabra, Assomption, Cosmoledo, Astove, sous-espèce endémique de l’archipel, cependant très proche des plantes rattachées à la sous-espèce *diospyroides* (Baker) J.H. Hemsley existant sur la côte de Tanzanie (qui ont des feuilles en moyenne un peu plus grandes). C’est un arbuste assez commun à Aldabra, en particulier sur « champignon » dans les zones peu élevées au-dessus de la nappe phréatique plus ou moins salée, où il est une des premières espèces à s’installer en compagnie de *Pemphis acidula*. Parfois fortement infesté par la cochenille *Icerya seychellarum*, ce qui se traduit le plus souvent par la présence de branches mortes sur les arbustes attaqués. Localement, aussi attaqué par les rats qui rongent l’écorce des jeunes branches (jusqu’à environ 2 cm de diamètre) en période de sécheresse. Lorsque l’écorçage fait le tour complet de la branche, l’extrémité se dessèche (vu par exemple sur l’île Malabar, le long du sentier allant de Anse Porché au lagon).

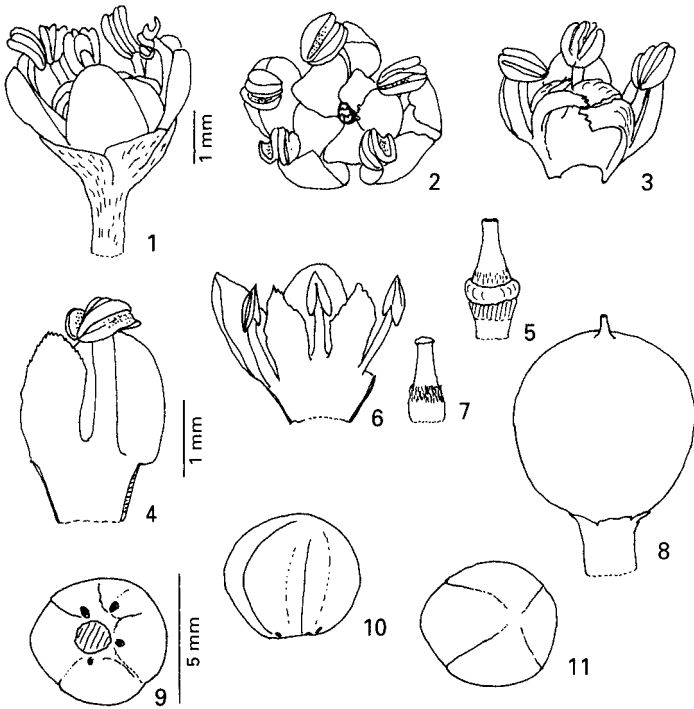
Nom créole : Bois zok.

4. *Pouteria* Aublet

Hist. Pl. Guiane Franç. : 85 (1775)

Arbres ou arbustes à feuilles alternes souvent espacées le long des rameaux. Inflorescences racémeuses ou en fascicules. Sépales 4-5, imbriqués. Corolle en tube à la base à 4-6 lobes. Staminodes alternipétales 4-6. Étamines oppositipétales insérées sur le tube de la corolle. Disque souvent présent, plus ou moins annulaire. Ovaire (1-) 4-6 (-12) -loculaire, à 1 ovule anatrope par loge. Style court conique ou cylindrique. Baie à 1-6 graines. Graines à cicatrice hilare allongée.

Genre d’environ 300 espèces d’Amérique et d’Asie dont une est aussi présente aux Seychelles.

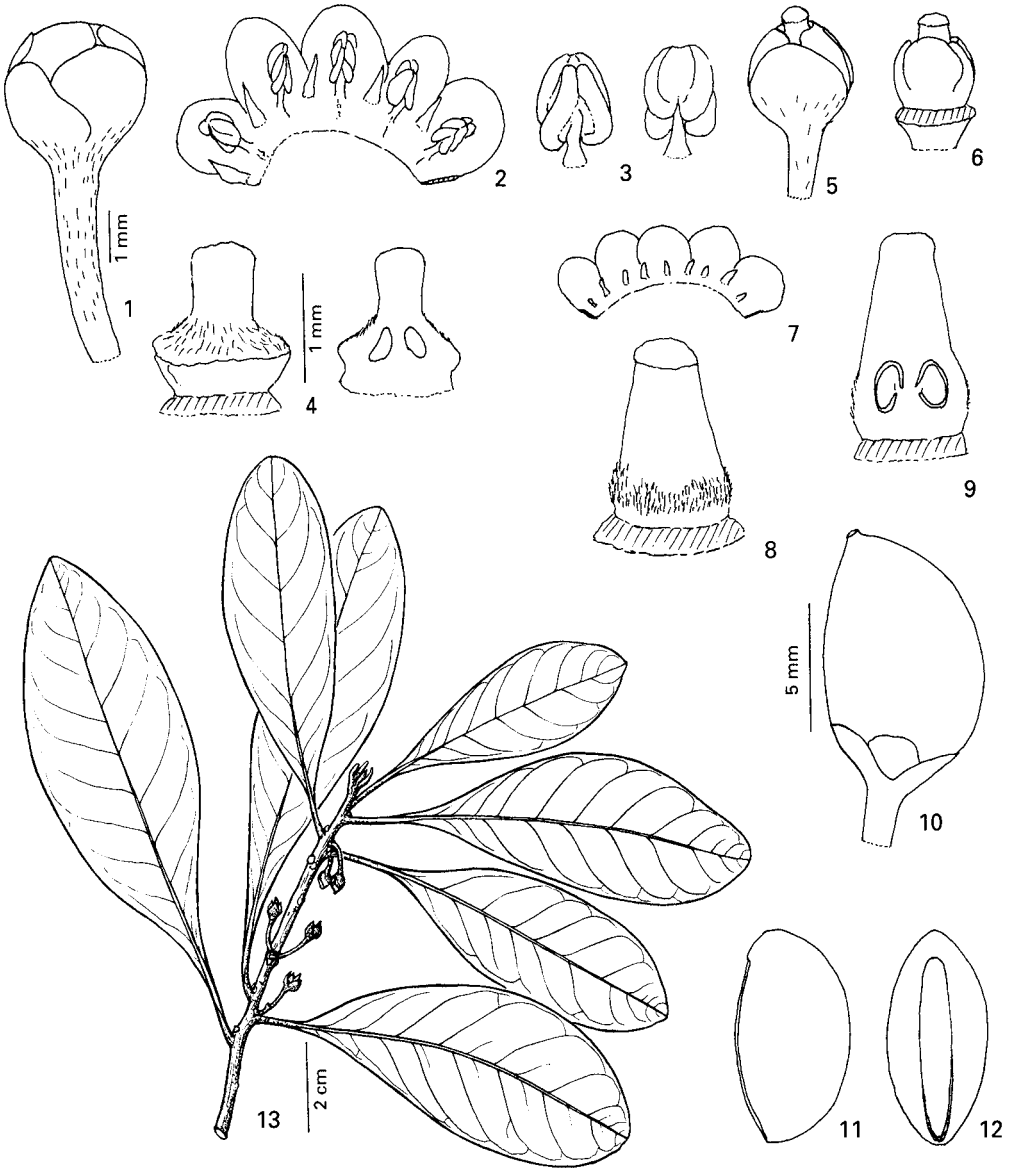


Pl. 59. — *Sideroxylon inerme* subsp. *cryptophlebium* : 1, 2, fleur vue de profil et de dessus; 3, 4, coupe de la corolle et détail d'un élément; 5, pistil; 6, 7, détail de fleur à anthères stériles et pistil (FF 5637, Aldabra); 8, fruit; 9, 10, 11, graine vue de dessous, de profil et de dessus (FF 4546). (1, 2, 3, 5, 6, 7) (8 à 11).

Pouteria obovata (R. Br.) Baehni, *Candollea* 9 : 324 (1942). Type : *Banks* s.n°, Australie (K, holo, non vu).

- *Sideroxylon attenuatum* A.DC., in DC., *Prodr.* 8 : 178 (1844); BAKER, *F.M.S.* : 193. Type non vu.
- *S. ferrugineum* Hook. et Arn., *Bot. Beechy's Voy.* 6 : 266 (1841); SUMMERH., *Enum.* : 282. Type non vu.
- *Planchonella obovata* (R. Br.) Pierre, *Notes Bot. Sapot.* : 36 (1890); VAN ROYEN, *Blumea* 8 : 368 (1957).

Arbre dioïque atteignant 15 m de hauteur avec un tronc de 50-60 cm de diamètre (parfois seulement un arbuste de 2-3 m), à couronne abondamment ramifiée en rameaux grêles. Limbe souvent plus ou moins étroitement obovale, aigu à obtus au sommet (rarement arrondi), en coin à la base, de (5-) 8-14 (-20) cm x (1,5-) 4-6,5 (-9,5) cm, à 5-10 paires de nervures latérales saillantes à la face inférieure. Pétiole 0,8-1,5 cm. Fleurs de 3-10 par fascicules, à pédicelle long de 3-8 mm. Calice à 5 sépales verts, faiblement pubérulents à la base externe, arrondis ou ovales, longs de $\pm 1,5$ mm. Fleurs σ (ou f^{e} ?), 5-10 par fascicule, à corolle blanche exserte longue de ± 3 mm, en tube court à la base ($\pm 0,8$ mm) à 5 lobes arrondis. Étamines à filet court. Anthères déhiscentes dans le bouton floral, longues de ± 1 mm. Staminodes alternipétales, aigus, longs de $\pm 0,9$ mm. Pistil probablement abortif, long de $\pm 1,2$ mm, à 5 loges, à ovules semblant atrophiés. Stigmate sans sécrétion gluante. Fleurs f^{e} souvent 3 par fascicule, à corolle plus courte que le calice, restant incluse, longue de 1,2-1,5 mm (périanthe restant plus ou moins clos à l'anthèse, le style exsert au sommet). Staminodes 10, longs de 0,2-0,3 mm. Pistil long de $\pm 1,8$ mm, à stigmate couvert d'une sécrétion gluante. Ovules insérés vers le milieu de la loge. Baie



Pl. 60. — *Pouteria obovata* : 1, 2, bouton floral ♂ et corolle ouverte ; 3, 4, étamine (vue intérieure et extérieure) et pistillode (Bernardi 14615) ; 5, fleur ♀ ; 6, *id.*, calice enlevé ; 7, corolle ; 8, 9, pistil (Bernardi 14619) ; 10, fruit ; 11, 12, graine vue sous deux angles (Procter 4081) ; 13, rameau en fruits très jeunes (FF 3620). (1, 2, 5, 6, 7) (3, 4, 8, 9) (10, 11, 12).

ovoïde, asymétrique, longue de ± 1 cm, noire à maturité. Graine solitaire longue de ± 8 mm, brun acajou, luisante, dure, à cicatrice allongée.

Mahé, Praslin, Silhouette, indigène, assez rare. Espèce à vaste répartition : Inde, Birmanie, Malaisie, Bornéo, Philippines, Indochine, Formose, îles Salomon, Australie (Nord), dont la limite occidentale se trouve aux Seychelles. Existe depuis les plus basses altitudes (Praslin, pentes près de Anse Lazio) jusque vers 500 m (Casse Dent, Mare aux

Cochons, à Mahé, Mt. Corgat, Petit Congoman, à Silhouette). Les grands arbres sont assez rares. Un des plus beaux exemplaires a été trouvé au sommet de Mt. Corgat. À Praslin l'espèce prend un port arbustif, sur les sols très érodés. Les plantes seychelloises ne diffèrent de celles d'Asie que par des caractères mineurs, comme les feuilles devenant rapidement glabres, l'ovaire faiblement pileux (opposés à feuilles jeunes à tomentum brun-rouge, ovaire hirsute) etc. Van Royen qui a révisé l'ensemble du genre *Planchonella* (*Blumea* 8 : 235-445, 1957) n'a pas jugé nécessaire de distinguer des taxons infraspécifiques dans cette espèce dont la présence aux Seychelles pose un problème biogéographique analogue à celui de *Amaracarpus pubescens* (*Rubiaceae*). La régénération naturelle est peu abondante (sauf dans un défrichement, à Casse Dent, Mahé) ce qui correspond au comportement d'une plante indigène.

Noms créoles : Bois mon père, Bois mozambique.

D'après Van Royen, le bois à grain fin convient très bien aux travaux d'ébénisterie et à la sculpture.

MYRSINACEAE

Arbres, arbustes ou lianes à feuilles simples, alternes, non stipulées, souvent à ponctuations glanduleuses. Fleurs petites, actinomorphes, hermaphrodites ou unisexuées par avortement. Calice à 5 lobes plus ou moins soudés, persistant. Corolle à 5 lobes plus ou moins soudés, rarement libres. Étamines opposées aux lobes ou aux pétales, à filets soudés à la corolle ou soudés entre eux en court tube staminal. Anthères introrses à déhiscence longitudinale ou par pores sub-apicaux. Ovaire supère (rarement semi-infère), sessile, uniloculaire, souvent atténué au sommet en style, parfois style nul. Stigmate diversement lobé, ou punctiforme. Ovules plus ou moins nombreux, plus ou moins immergés dans un placenta central globuleux. Fruits : drupes ou baies. Graines albuminées.

Famille pantropicale d'une trentaine de genres et d'un millier d'espèces. Aux Seychelles, un genre indigène et un autre introduit.

- Fleurs larges de 3,5-5 mm, style nul 1. *Rapanea*
- Fleurs larges de 10-15 mm, style grêle long de 4-9 mm 2. *Ardisia*

1. *Rapanea* Aublet

Hist. Pl. Guiane Franç. : 121 (1775)

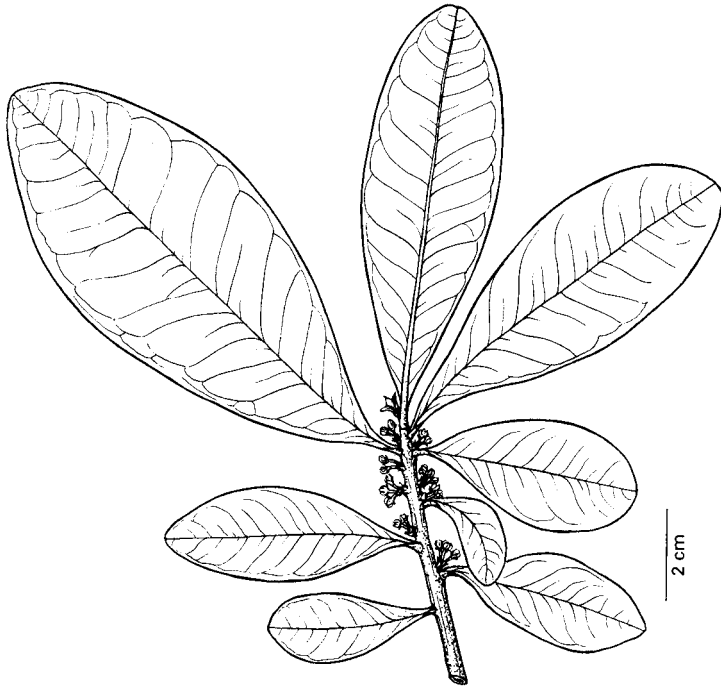
Arbres ou arbustes. Inflorescences axillaires en fascicules ou glomérules. Fleurs petites, souvent unisexuées par avortement. Calice à (4-) 5 (-7) lobes plus ou moins soudés à la base. Pétales en même nombre, libres ou plus ou moins soudés à la base. Étamines à filet entièrement soudé à la corolle. Ovaire plus ou moins globuleux surmonté d'un stigmate sessile (style nul). Placenta pauci-ovulé. Drupe à un noyau contenant une seule graine. Albumen lisse ou ruminé.

Genre d'environ 130 espèces à répartition pantropicale. Aux Seychelles, une espèce.

Rapanea seychellarum Mez, in Engler, *Pflanzenr.* IV, 236 : 376 (1902); SUMMERH., Enum. : 282. Type : *Horne* 442 et 588, Mahé et Silhouette (K, syntypes).

— *Myrsine capitellata* auct. non Wall. : Baker, *F.M.S.* : 190.

Arbuste dioïque haut de 1-6 m, à tronc atteignant 10 cm de diamètre. Canaux résinifères dans les rameaux, autour de la moelle, contenant une gomme-résine noire. Feuilles souvent rapprochées au sommet des rameaux. Limbe coriace, vert sombre dessus, étroitement elliptique à obovale, de 6-12 (-16) cm x 3-5 (-6) cm, à marge plus ou moins révolutée, à ponctuations noires à la face inférieure et



Pl. 61. — *Rapanea seychellarum* : rameau fleuri (FF 3692).

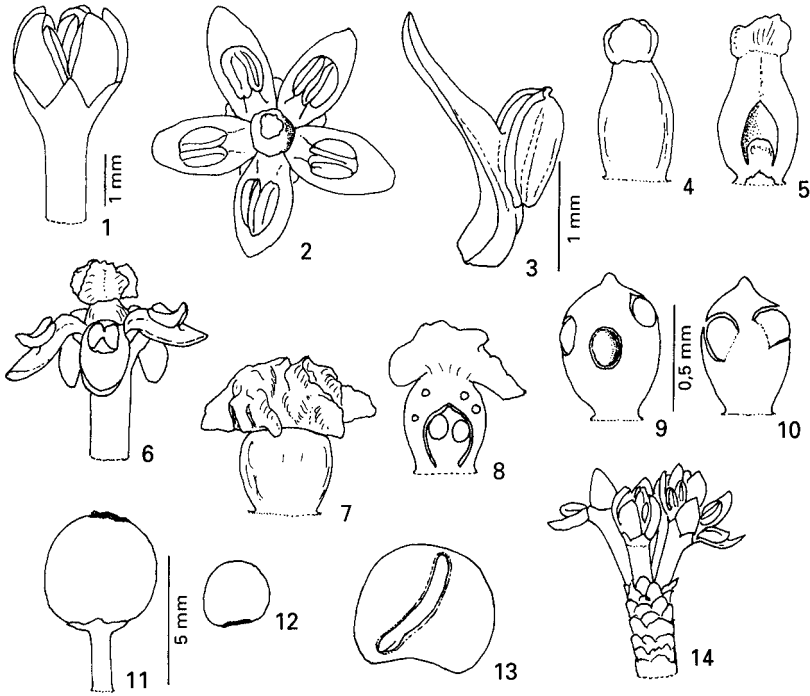
petites stries noirâtres sur la nervure médiane (visibles à la loupe). Pétiole souvent rouge-carmin, long de 0,3-0,6 cm. Fascicules axillaires de 3-5 fleurs munis à leur base de petites bractées brunes longues de 0,5-1 mm. Méristème floral pouvant reflleurir plusieurs fois après la chute de la feuille axillante, en se surélevant un peu chaque fois et formant alors un très court axe florifère qui atteint 4-5 mm de longueur. Pédicelle long de 1,5-3,5 mm. Calice long de $\pm 0,8$ mm, à 5 lobes arrondis longs de $\pm 0,5$ mm. Corolle à 5 pétales libres, charnus, à marge papilleuse. Fleurs σ larges de 4-5 mm, à pétales longs de $\pm 2,5$ mm. Étamines à filet soudé au pétale, à anthère fertile longue de $\pm 1,2$ mm. Pistillode long de 1,5 mm. Fleurs ρ larges de $\pm 3,5$ mm, à pétales longs de $\pm 1,5$ mm. Anthérodes longs de $\pm 0,8$ mm. Pistil long de 1,2-1,8 mm, à ovaire ovoïde surmonté d'un stigmate plus ou moins pyramidal irrégulièrement anguleux, large de 1,5-2 mm. Drupe bleu-noir, globuleuse, large de 4-5 mm, à mésocarpe charnu, mince, renfermant de nombreuses ponctuations noires, à endocarpe sclérifié, dur. Albumen sub-corné, non ruminé. Embryon grêle à très petits cotylédons.

Mahé, Silhouette, endémique. Espèce assez proche de *R. erythroxyloides* de Madagascar. C'est un arbuste hygrophile, assez rare, de la forêt à mousses, de 600 m à 900 m d'altitude : Mt. Jasmin, Congo Rouge, Trois Frères, Morne Seychellois, Morne Blanc, Mt. Harrison, à Mahé ; Grand Congoman, à Silhouette.

2. *Ardisia* Swartz

Prodr. : 48 (1788)

Arbres ou arbustes glabres, à feuilles souvent crénelées ou dentées. Inflorescences axillaires racémeuses à sub-ombellées ou terminales paniculées. Sépales 5, libres ou peu soudés. Pétales 5,



Pl. 62. — *Rapanea seychellarum* : 1, 2, bouton floral et fleur ♂; 3, pétale isolé et étamine; 4, 5, pistillode (FF 3692); 6, fleur ♀; 7, 8, pistil; 9, 10, placenta; 11, fruit; 12, 13, graine (FF 3472); 14, inflorescence ♂. (1, 2, 6, 13) (3, 4, 5, 7, 8) (11, 12, 14).

brèvement soudés à la base, contortés. Étamines 5, libres, à filet court, à anthères sagittées. Ovaire plus ou moins globuleux surmonté d'un style grêle, allongé, à stigmate punctiforme. Fruits : drupes à noyau monosperme.

Genre de plus de 200 espèces d'Asie (la majorité) et d'Amérique tropicales. Aux Seychelles, 2 espèces introduites.

- Limbe à marge révoluée et crénelée. Fleurs blanches. Anthères droites. Fruits rouges 1. *A. crenata*
- Limbe à marge entière. Fleurs rose pâle. Anthères à loges polliniques toruleuses. Fruits noirs 2. *A. elliptica*

1. *Ardisia crenata* Sims, *Bot. Mag.* 45, t. 1950 (1818); JEFFREY, *Bot. Seych., App. A* : 2. Type : *Bot. Mag.* 45, t. 1950 (1818).

Arbuste haut de 0,5-1,5 m, à axe principal droit, dressé, à rameaux latéraux plus ou moins horizontaux. Limbe elliptique ou faiblement obovale, aigu au sommet, en coin à la base, de 5-12 cm x 2-3,5 cm, à marge révoluée et crénelée. Pétiole 0,5-0,8 cm. Inflorescences terminales des rameaux latéraux, sub-ombellées (racème très contracté), à axe court (environ 1 cm) courbé vers le haut, muni de bractées, émettant à sa base 2-3 ombelles plus longuement pédonculées. Fleurs blanches, larges de ± 1 cm, à pétales soudés à la base, à face supérieure papilleuse. Anthères groupées autour du style, longues de $\pm 3,5$ mm. Style long de ± 4 mm. Drupe rouge-carmin de 6-7 mm de diamètre.

Mahé, naturalisé. Espèce originaire d'Asie, introduite aux Seychelles comme plante ornementale. Les fruits sont disséminés par les oiseaux. On la trouve aujourd'hui dans les vestiges de forêt naturelle, par ex. à Congo Rouge. Elle n'est pas encore très abondante, mais étant très fertile elle pourra se multiplier et devenir une peste, comme c'est déjà le cas à la Réunion et à Maurice. Son éradication est souhaitable.

Nom créole (aux Mascareignes) : Arbre de Noël.

2. *Ardisia elliptica* Thunb., *Nov. Gen.* 8 : 119 (1798). Type de Ceylan.

— *Ardisia humilis* auct. non Vahl (1794) : MEZ in Engler, *Pflanzenr.* IV,236 : 127 (1902).

Arbuste ou petit arbre atteignant 5-6 m de hauteur. Limbe étroitement obovale, aigu au sommet, assez longuement atténué à la base, de 7-13 cm x 2,5-3,5 cm, à marge entière. Pétiole 0,6-1,5 cm. Inflorescences en ombelles axillaires, à pédoncule long de 2-4 cm. Pédicelles longs de 1-1,3 cm. Fleurs larges de \pm 1,5 cm. Calice long de \pm 2,5 mm, à 5 lobes arrondis-ciliés, soudé à la base sur environ 1/3 de sa longueur, à face externe munie de glandes aplaties pluricellulaires. Pétales rose pâle, ponctués, aigus, d'environ 8,5 mm x 3,2 mm, soudés en un tube long de \pm 1,3 mm. Étamines à filet long de \pm 1,8 mm, à anthères étroitement sagittées longues de \pm 6,5 mm, à loges polliniques toruleuses, serrées autour du style. Style long de \pm 9 mm. Drupe noire globuleuse, aplatie au sommet, à péricarpe charnu, large de \pm 8 mm.

Mahé, cultivé et naturalisé. Originaire de Ceylan et d'Indo-Malaisie. Introduit aux Seychelles vers 1915 au jardin botanique où on trouve deux vieux exemplaires. L'espèce s'est multipliée spontanément au jardin botanique et, de là, sur les montagnes avoisinantes. Elle est maintenant naturalisée, par exemple le long des sentiers menant aux Trois Frères ou au Morne Seychellois, où on trouve de jeunes pieds hauts de 1-2 m et des plantules. L'espèce est en cours de dissémination et n'a pas encore colonisé toute l'aire qu'elle est capable d'occuper. Elle deviendra probablement plus abondante à l'avenir. Son éradication est souhaitable.

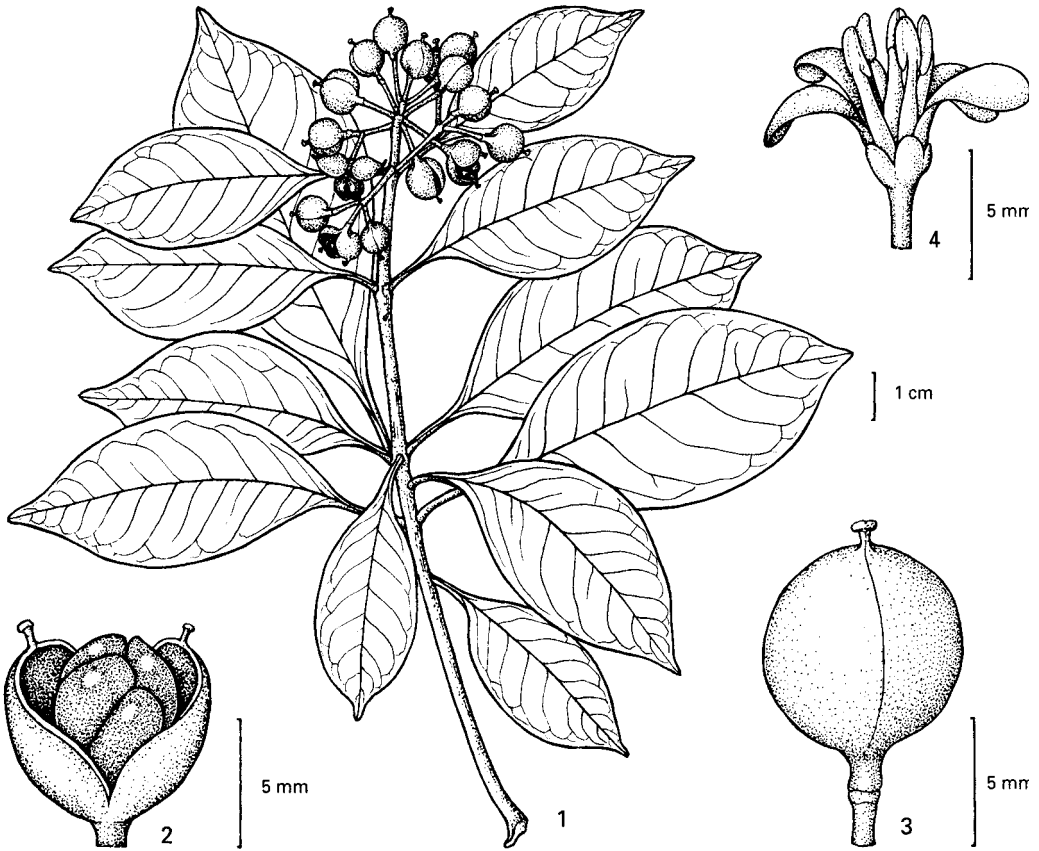
THEOPHRASTACEAE

Famille parfois incluse dans les *Myrsinaceae*, comprenant 4 genres et environ 100 espèces, des tropiques du Nouveau Monde. Aux Seychelles, une espèce plantée au jardin botanique de Mahé.

Jacquinia macrocarpa Cav.

Arbuste haut de 2-3 m, à rameaux jeunes finement pubescents. Feuilles en partie serrées au sommet des rameaux, en partie opposées ou verticillées le long des rameaux. Limbe coriace étroitement ovale-oblong, courtement cunéiforme à la base, acuminé au sommet et terminé par une épine longue de 2-4 mm, à marge entière, glabre, à petites ponctuations déprimées à la face supérieure. Pétiole long de 2-3 mm. Racèmes terminaux pauciflores longs de 2-3 cm. Fleurs (non vues aux Seychelles) à corolle gamopétale orange longue de \pm 1 cm, divisée environ jusqu'à la moitié en 5 lobes arrondis étalés. Étamines en même nombre que les lobes et opposées à ceux-ci, à filets faiblement soudés et insérés à la base du tube. Staminodes pétales oranges alternant avec les lobes. Ovaire supère, uniloculaire, à placenta central. Style 1, à stigmate capité. Baie ellipsoïde orange longue de 2-2,5 cm.

Arbuste ornemental originaire d'Amérique centrale.



Pl. 63. — *Pittosporum senacia* subsp. *wrightii* : 1, rameau en fruits; 2, 3, fruit (FF 3502); 4, fleur (FF 4047).

PITTOSPORACEAE

Arbres ou arbustes à feuilles simples, alternes ou subverticillées, non stipulées. Fleurs actinomorphes, hermaphrodites ou unisexuées. Sépales 5, libres ou plus ou moins soudés. Pétales 5, libres ou faiblement soudés à la base. Étamines 5, libres. Ovaire supère à 2-5 loges parfois imparfaites, à ovules peu nombreux en placentation pariétale ou axile, à style simple. Fruit capsulaire ou bacciforme. Graines albuminées, embryon très petit.

Famille de 8 genres et d'environ 200 espèces, des régions tropicales ou subtropicales d'Afrique, d'Asie et surtout d'Australie. Aux Seychelles, un genre.

Pittosporum Banks ex Gaertn.

Fruct. 1 : 286, t. 59 (1788)

Caractères de la famille. Genre d'environ 150 espèces répandues depuis l'Afrique jusqu'aux îles du Pacifique, dont une existe à Madagascar, aux Mascareignes et aux Seychelles.

Pittosporum senacia Putterl., *Syn. Pittosp.* : 7 (1839). Type de la Réunion.

L'espèce comprend 5 sous-espèces, dont 2 confinées à Madagascar, 2 aux Mascareignes et 1 aux Seychelles.

subsp. **wrightii** (Hemsl.) Cufodontis, *Oest. Bot. Zeitschr.* 102 : 365-378 (1955); COODE, *Fl. Masc.* 43 : 2 (1980). Type : *Gardiner* s.n°, Silhouette ; *Thomasset* s.n°, Mahé, 1902 (K, syntypes).

— *P. wrightii* Hemsl., *J. Bot.* 54, *Suppl.* 2 : 3 (1916) ; SUMMERH., *Enum.* : 270

— *P. senacia* sensu Baker, *F.M.S.* : 13, *pro parte*.

Arbuste ou petit arbre (dioïque ?) atteignant 4-5 m de hauteur, à écorce claire, gris-beige, à grosses lenticelles. Feuilles sub-verticillées, ou alternes mais rapprochées en spirale. Limbe elliptique à obovale, cuspidé au sommet, de 4-11 cm x 2-5 cm, glabre, à odeur aromatique lorsqu'on le froisse. Pétiole 1-1,5 cm. Inflorescences terminales paniculiformes ou plus ou moins contractées devenant alors plus ou moins ombelliformes. Fleurs mâles à sépales arrondis longs de 2 mm environ, soudés sur 1/5 à 3/4 de leur longueur. Pétales blanc crème ou un peu jaunâtres, libres ou à peine adhérents à la base, charnus, arrondis ou obtus au sommet, de 6-7 mm x 2,5 mm, réfléchis à l'anthèse. Étamines longues de 4,5-6 mm à filet épais. Pistil long de 4-4,5 mm, courtement stipité, à style épais et stigmate indistinct, à ovaire (peut-être non fonctionnel) imparfaitement biloculaire à 2 placentas pariétaux plus ou moins intrusifs non jointifs au centre, portant chacun 2 ovules dressés anatropes. Fleurs femelles à étamines (staminodes) plus petites. Ovaire à 4-8 ovules et stigmate bilobé. Fruit capsulaire déhiscent, à 2 valves, laissant apparaître les graines rouge orangé, baignées dans un liquide visqueux jaune pâle à odeur de térébenthine, ne séchant pas (sécrété par la paroi interne de l'ovaire). Embryon minuscule, albumen dur, corné.

Mahé, Silhouette, sous-espèce endémique des Seychelles, peu commune, poussant de 200 m à 500 m d'altitude. Selon Thomasset (1902) l'écorce était censée être médicinale. Fleurs très parfumées.

Nom créole : Bois joli cœur.

BREXIACEAE

Arbres ou arbustes à feuilles simples, alternes ou plus ou moins verticillées, avec ou sans stipules. Fleurs ♂ en inflorescences cymeuses ou corymbiformes, parfois groupées en panicules, ou fleurs solitaires. Calice à 4-6 lobes libres ou plus ou moins soudés, imbriqués ou valvaires. Pétales 4-6, libres ou soudés à la base, imbriqués, contortés ou valvaires. Disque annulaire ou lobé. Étamines 4-6, libres. Anthères à déhiscence longitudinale introrse. Ovaire supère, 4-7-loculaire, à 2-∞ ovules par loge, en placentation axile. Style simple à stigmate capité ou lobé. Fruits capsulaires, bacciformes ou nuciformes. Graines peu albuminées.

Famille comprenant 3 genres et une dizaine d'espèces placées aussi dans les Saxifragacées *sensu lato* ou les Grossulariacées *sensu lato*. Aux Seychelles, un genre indigène.

Brexia Nor. ex Thouars

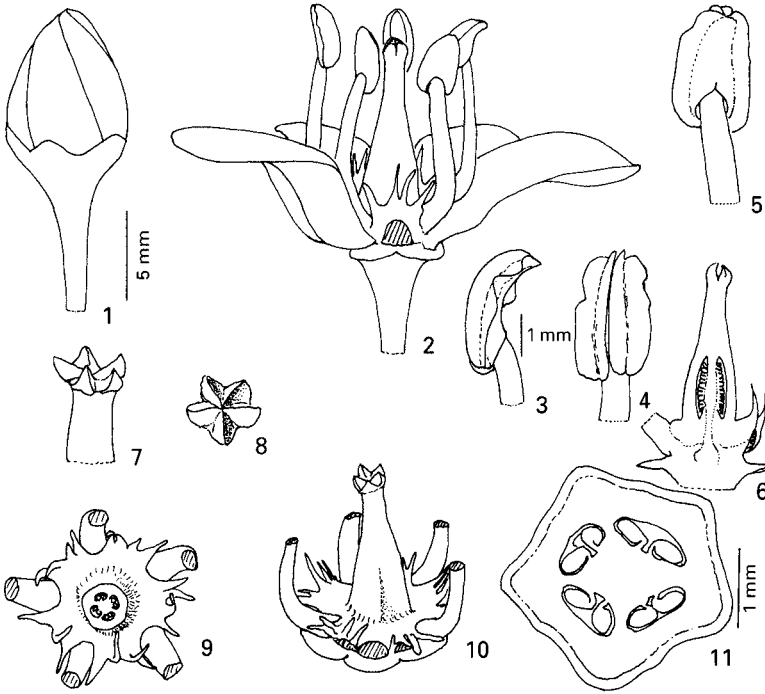
Gen. Nov. Madag. : 20 (1806)

— *Thomassetia* Hemsl., *Hook. Ic. Pl.* 28, t. 2736 (1902).

Arbustes ou petits arbres parfois cauliflores, à feuilles alternes, persistantes, stipulées. Inflorescences ombelliformes, axillaires ou parfois groupées en panicules sur des rameaux courts.



Pl. 64. — *Brexia madagascariensis* subsp. *microcarpa* : 1, rameau en fleurs et jeunes fruits ; 2, autre feuille (FF 4452, Praslin) ; 3, feuille de jeunesse (sur rejet de souche) (FF 3882, Praslin) ; 4, feuille de transition (FF 4167) ; 5, autre forme de feuille adulte (FF 4975, Mahé) ; 6, 7, fruits ; 8, coupe transversale d'un fruit (en pointillés, l'endocarpe lignifié) (FF 4014, île Félicité). (1 à 7).



Pl. 65. — *Brexia madagascariensis* subsp. *microcarpa* : 1, bouton floral ; 2, fleur, un pétale enlevé ; 3, 4, 5, anthère de profil, de face et de dos ; 6, coupe longitudinale du pistil ; 7, 8, stigmate ; 9, 10, disque vu de dessus et de côté ; 11, coupe transversale de l'ovaire (FF 4452, en alcool). (1, 2, 6, 9, 10) (3, 4, 5, 7, 8).

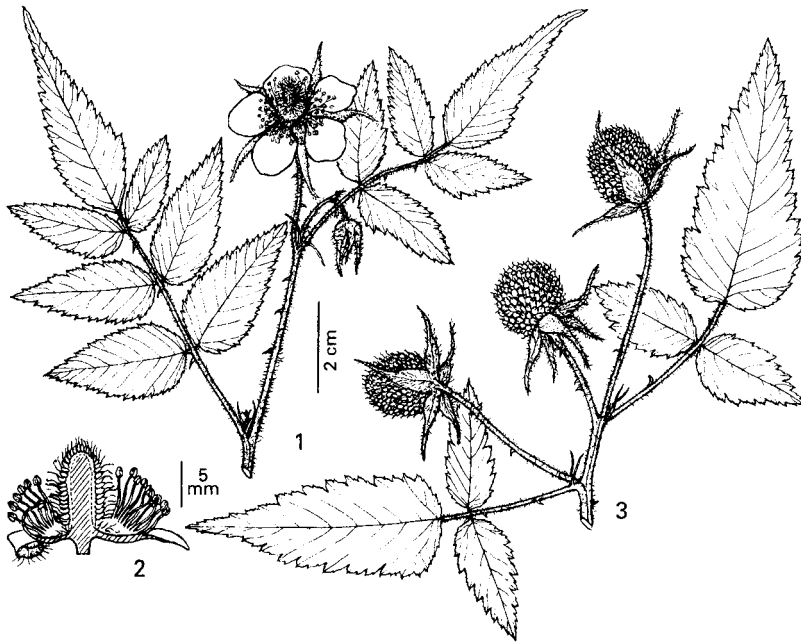
Calice à 5 lobes courts. Pétales 5. Étamines 5. Disque 5-lobé. Ovaire 4-5 (-7)- loculaire à style court et épais. Fruit bacciforme, charnu (Madagascar) ou lignifié, nuciforme. Embryon à réserves huileuses.

Genre comprenant plusieurs espèces endémiques de Madagascar (7 espèces décrites, dont certaines cauliflores et à gros fruits charnus) et une espèce existant à Madagascar, aux Comores, en Afrique de l'Est et aux Seychelles :

Brexia madagascariensis (Lam.) Ker Gawl., *Bot. Reg.* 9, t. 730 (1823). Type : *Commerson* s.n°, Madagascar (P-LA, holo).

— *Venana madagascariensis* Lam., *Illustr.* 2 : 99 (1797) ; POIRET, *Encycl.* 8 : 450 (1808).

Les plantes seychelloises diffèrent de celles de Madagascar par leurs feuilles de jeunesse à marge entière (à fortes dents épineuses, à Madagascar ; on trouve aussi des plantes à dents épineuses en Afrique de l'Est : *Sacleux* 429, Zanzibar, P), et par leurs feuilles adultes à limbe généralement étroitement elliptique (obovale à Madagascar et en Afrique). Les fruits sont en moyenne plus petits que ceux des plantes africaines (ces derniers mesurent 4-10 cm x 1,9-3 cm) et sans côtes longitudinales bien marquées. Enfin leur écologie est différente, n'étant pas inféodées à la forêt littorale comme à Madagascar et en Afrique, mais à la forêt de basse altitude, jusque vers 300 (-750) m. Les caractères floraux sont en revanche très voisins (à quelques différences de détail près, comme les anthères un peu plus petites ou les lobes du disque un peu moins laciniés), aussi semble-t-il approprié de distinguer les *Brexia* des Seychelles granitiques comme une sous-espèce de *B. madagascariensis*, ce qui avait déjà été suggéré par Verdcourt (*F.T.E.A.*, *Brexiac.* : 1 (1968)). La plante d'Aldabra correspond probablement à la sous-espèce typique.



Pl. 66. — *Rubus rosifolius* : 1, rameau fleuri; 2, fleur en coupe longitudinale; 3, rameau en fruits (Rivière sn°, Réunion). (1, 3).

subsp. *microcarpa* (Tul.) F. Friedmann, *comb. nov.* Type : *Pervillé* 40, Mahé (P, lecto, désigné ici).

- *Brexia microcarpa* Tul., *Ann. Sc. Nat.* 4^e sér. 8 : 160 (1857); PERRIER, *Bull. Soc. Bot. Fr.* 89 : 220 (1942)
- *B. madagascariensis* sensu Baker, *F.M.S.* : 97; sensu SUMMERH., *Enum.* : 277.
- *Thomassetia seychellana* Hemsl., *Hook. Ic. Pl.* 28, t. 2736 (1902). Type : *Thomasset* 33, Mahé, « sommet de Mt Sebert » (K, holo., non trouvé).

Petit arbre entièrement glabre, atteignant 6-7 m de hauteur, à tronc de 8-15 cm de diamètre. Écorce lisse, gris-beige, à courtes fissures superficielles. Rameaux flexueux, plus ou moins étalés et un peu retombants à l'extrémité. Limbe coriace, étroitement elliptique ou étroitement obovale, aigu ou obtus au sommet (rarement arrondi), cunéiforme à arrondi à la base, à marge entière, de 7,5-13 (-23) cm x 1,5-3 (4,5) cm. Feuilles de jeunesse ou de rejets à limbe très étroit et allongé, de 15-20 cm x 1-2 cm, à marge à peine sinueuse (sans dents épineuses). Pétiole brun clair orangé, long de 1-2 (-4) cm. Stipules longues de 1-1,3 mm, caduques. Ombelles de 4-8 fleurs, plus ou moins pendantes, à pédoncule plus ou moins comprimé long de 1,5-4 cm. Pédicelles longs de 1-2 cm. Calice à 5 lobes arrondis. Pétales charnus, verdâtres, légèrement teintés de rose pâle, longs de 13-14 mm. Étamines longues de 10-12 mm. Anthères dorsifixes, le filet inséré dans une cavité du connectif. Disque orange entourant la base des étamines et formant entre elles 5 lobes laciniés. Pistil long de 9 mm, plus ou moins pentagonal. Stigmate à 4-5 lobes. Noix oblongue ou ovoïde, de 3-6 cm x 1,5-2 cm, acuminée au sommet, à endocarpe dur, sclérifié, à mésocarpe mince (\pm 1 mm) de consistance assez dure et de texture granuleuse (nombreux nodules de sclérenchyme noyés dans un parenchyme), marquée en surface de 5 lignes à peine en relief. Graines nombreuses, noires, obovales, plus ou moins comprimées, longues de \pm 4 mm.

Mahé, Silhouette, Praslin, Félicité (et récoltes anciennes de l'île Longue et de l'île Ronde), sous-espèce endémique, rare. Probablement plus abondante autrefois en basse altitude à Mahé et à Silhouette où l'on ne trouve plus aujourd'hui que quelques individus poussant près de la limite altitudinale supérieure de la sous-espèce : Congo Rouge (750 m), Mt Jasmin (640 m), hauts de Mont d'Or (environ 600 m) à Mahé, près du sommet de Mt Dauban (environ 700 m) et au sommet de Casse Tonnerre (500 m) à Silhouette. Il s'agit là d'arbustes chétifs, hauts de 1-2 m seulement. On trouve la plante à des altitudes plus basses à Praslin (Vallée de Mai et Glacis Noir, de 200 m à 300 m) et surtout à Félicité (de 30 m à 200 m). Ce sont des arbustes vigoureux et fertiles, ce qui montre qu'ils trouvent des conditions de développement optimales dans la forêt de basse altitude. La plante n'a pas été vue dans la forêt littorale.

Nom créole : Bois cateau (« cateau » étant le nom créole d'un perroquet indigène).

Aux Seychelles le Bois cateau a une réputation de « porte bonheur ». Aussi cherche-t-on parfois à en planter un pied près de sa maison. Cependant, un examen attentif de ces plantes cultivées montre qu'il s'agit en réalité d'une variété à feuilles très étroites et allongées, non panachées, à pétiole rougeâtre, de *Croton variegatum*, qui ressemble à s'y méprendre à un *Brexia*. On ne sait si le charme est rompu à cause de cette banale erreur de détermination...

subsp. **madagascariensis** ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 120, *pro sp.*

A Aldabra, *Brexia madagascariensis* n'a été trouvé qu'une seule fois (*Renvoize* 957, K) au sud de Cinq Cases non loin du littoral. Il s'agissait d'un seul individu poussant au fond d'une doline, donc en situation relativement abritée et assez près de la nappe phréatique. Ses feuilles sont oblongues, obtuses à arrondies au sommet, d'environ 7-13 cm x 3-4 cm, à marge entière.

Cette plante est encore imparfaitement connue (la forme de jeunesse et les fruits mûrs manquent), mais il y a de fortes chances qu'elle soit du même type que celles d'Afrique de l'Est dont l'habitat est semblable (« *fouillé littoral sur calcaire corallien ou sol rocaillieux, aussi en lisière des forêts de marécages saumâtres ou de la mangrove et sur des crêtes rocheuses érodées, près de la mer, 0-10 m* », selon *F.T.E.A.*, *Brexiac.* : 3 [1968]). À Madagascar, les *B. madagascariensis* typiques sont de petits arbres de la forêt littorale orientale. Selon Perrier (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 80 : 202 [1933]) le fruit, « *très dur à maturité [...] peut flotter plusieurs mois sur la mer sans que les graines perdent leurs facultés germinatives* » et ainsi être transporté par les courants marins. En Afrique de l'Est aussi, les fruits ont des parois lignifiées (*F.T.E.A.*, *loc. cit.*), mais à un certain stade de la maturation l'intérieur du fruit serait pulpeux et comestible (« *les graines sont plongées dans une chair comestible ayant vaguement la saveur de la pomme* » selon *Sacleux* 429, P).

CRASSULACEAE

Herbes bisannuelles ou pérennes (rarement lianescentes), ou arbustes rarement sub-arborescents, glabres ou pubescents. Feuilles opposées, non stipulées, simples ou diversement découpées, ou imparipennées, charnues, succulentes, parfois très épaisses et cylindriques, portant parfois sur les marges des bulbilles. Inflorescences terminales (rarement axillaires), cymeuses, produisant parfois des bulbilles. Fleurs actinomorphes, hermaphrodites. Sépales 4-5, libres ou souvent soudés en tube plus ou moins long. Pétales 4-5, libres ou soudés en tube. Étamines en même nombre ou deux fois plus nombreuses que les pétales, libres ou soudées au tube de la corolle, à anthères introrses, à déhiscence longitudinale. Ovaire supère, composé de 4-5 carpelles uniloculaires, libres ou soudés à la base, chacun prolongé en style court ou parfois très long, à stigmate capité ou punctiforme, à ovules nombreux en placentation axile. Écaille charnue présente à la base externe de chaque carpelle. Fruit sec, composé de

4-5 follicules, plus ou moins entouré des restes du périanthe. Graines exalbuminées, souvent très petites, parfois prolongées par des appendices, rarement ailées, à embryon droit.

Famille d'environ 35 genres et 1500 espèces, particulièrement nombreuses en Afrique du Sud, à Madagascar, mais aussi dans la région méditerranéenne. Aux Seychelles, un genre avec 2-3 espèces introduites.

Kalanchoe Adans.

Fam. 2 : 248 (1763)

Herbes charnues, bisannuelles, pérennes, rarement annuelles, ou arbustes parfois sub-arborescents. Feuilles opposées-décussées, succulentes, entières ou divisées. Inflorescences terminales ou axillaires. Fleurs tétramères (rarement pentamères), pendantes ou dressées. Calice à sépales libres ou soudés en tube. Corolle tubuleuse ou campanulée. Étamines 8, à filets soudés soit à la base de la corolle soit jusqu'au-delà de la moitié du tube, rarement les étamines alternipétales avortées. Ovaire à 4 carpelles pratiquement libres entre eux. Écaille charnue de forme variable présente à la base externe de chaque carpelle. Fruit : follicules à nombreuses graines.

Genre d'une centaine d'espèces d'Afrique et surtout de Madagascar, pris ici au sens large (incl. *Bryophyllum*). Aux Seychelles, une espèce naturalisée, *K. pinnata*. Deux autres espèces ont été vues, rarement, en culture :

K. gastonis-bonnieri Hamet et Perr. C'est une herbe bisannuelle à feuilles simples, entières, étroitement ovales, acuminées, longues de 10-40 cm, rétrécies à la base en un large pétiole amplexicaule, pliées en gouttière, à marge fortement crénelée, à surface couverte (à l'état jeune) d'une pruine farineuse blanchâtre dont la densité diminue par la suite en laissant apparaître des taches pourpre foncé, allongées, orientées plus ou moins transversalement. Une ou deux grosses bulbilles naissent à l'extrémité des feuilles et s'enracinent rapidement pour former de nouvelles plantes. Hampe florale dressée, haute de 50-70 cm. Fleurs pendantes, longues de \pm 5 cm, à calice tubuleux un peu enflé, vert pâle plus ou moins glauque et à corolle rougeâtre. Vue, par exemple, dans un jardin, à Frégate. Originaire de Madagascar.

K. laxiflora Baker est une herbe pérenne à tiges plus ou moins couchées à la base, puis redressées, à feuilles simples nettement pétiolées, à limbe charnu plus ou moins elliptique long de 2-5 cm, à marge crénelée. Corolle longue de \pm 2,5 cm d'un rose carmin un peu terne. Originaire de Madagascar.

Kalanchoe pinnata (Lam.) Pers., *Synops.* 1 : 446 (1805). Type : *Sonnerat* s.n°, île Maurice (P-LA, holo.).

- *Bryophyllum pinnatum* (Lam.) Kurz, *J. Asiat. Soc. Bengal* 40 : 52 (1871); SUMMERH., *Enum.*: 277.
- *Bryophyllum calycinum* Salisb., *Parad. Lond.* : t. 3 (1805); BAKER, *F.M.S.* : 98.

Herbe à tige charnue, atteignant 1-1,5 m de hauteur, bisannuelle, se propageant par rejets et bulbilles. Feuilles simples à la base des tiges, imparipennées au sommet, longues de 10-30 cm, à 3-5 paires de lobes à limbe charnu. Inflorescences terminales, à fleurs pendantes. Calice long de 2-3 cm, à 4 lobes deltoïdes peu profonds. Corolle tubuleuse, jaunâtre striée de rouge, longue d'environ 5 cm, à tube contracté au-dessus des carpelles, à 4 lobes aigus longs de \pm 1 cm. Étamines 8, soudées à la base de la corolle, longues de 4 cm environ, à anthères rouge sombre et à pollen jaune. Ovaire à 4 carpelles peu soudés entre eux au centre, à styles grêles longs de \pm 2 cm et à ovules nombreux.

Mahé, Praslin, etc., naturalisée, assez commune. D'origine incertaine, peut-être de Madagascar, aujourd'hui répandue partout sous les tropiques.

Noms créoles : Sans sentiment ou Baume sans sentiment (c'est-à-dire inodore, par opposition au « Baume » très odorant qui est un *Plectranthus*); Soudefaffe (du nom malgache de la plante : Sodifafa).

ROSACEAE

Arbres, arbustes (parfois sarmenteux), ou herbes. Feuilles alternes, simples ou composées, stipulées, à pétiole portant souvent 2 glandes près du sommet. Fleurs actinomorphes, hermaphrodites ou unisexuées. Sépales 5, libres, imbriqués. Pétales 5, libres, imbriqués, ou absents. Disque présent. Étamines généralement nombreuses, à filets libres, à anthères à déhiscence longitudinale. Carpelles 1-∞, le plus souvent libres, plus rarement soudés au réceptacle en un ovaire infère. Ovules 2 par carpelle ou par loge ovarienne. Styles terminaux ou gynobasiques. Fruits : drupes simples ou multiples, pommes, follicules, akènes (parfois sur un réceptacle accru) ; graines exalbuminées.

Famille d'environ 100 genres et 3000 espèces surtout des régions tempérées, d'une grande importance économique par les nombreuses espèces et variétés cultivées, alimentaires et ornementales, qu'elle renferme. Aux Seychelles, un genre représenté par 2 espèces introduites : *Rubus*.

Par ailleurs, *Eriobotrya japonica* (Thunb.) Lindl. (Bibassier, Bibasse, Loquat), arbre fruitier originaire de Chine, a été introduit à Mahé comme en témoigne la liste de Bailey. Cependant le climat des Seychelles n'est pas favorable à la culture de cette espèce. Je n'en ai pas vu d'exemplaire vivant ni de spécimen d'herbier. De même *Prunus persica* (L.) Batsch (Pêcher, Peach) cité par Bailey, a dû être planté autrefois, mais le climat ne lui convient pas non plus.

Enfin, on peut voir en culture dans les jardins diverses variétés de roses dont l'origine n'est pas connue (*Rosa chinensis* Jacq., ou hybrides ?).

Rubus L.

Sp. Pl. : 492 (1753)

Arbrisseaux souvent sarmenteux ou lianescents, à tiges généralement garnies d'aiguillons, à feuilles alternes, imparipennées, trifoliolées ou simples, stipulées. Inflorescences en cymes ou panicules multiflores ou pauciflores. Fleurs généralement hermaphrodites. Sépales 5. Pétales 5 ou absents. Étamines nombreuses. Disque nectarifère plan ou concave. Carpelles nombreux ayant chacun un style plus ou moins apical, disposés sur une protubérance ou une columelle au centre du réceptacle. Fruit formé de l'assemblage de nombreuses petites drupes charnues monospermes (drupéoles) sur le réceptacle à peine accru.

Genre de plusieurs centaines d'espèces (250 à 500 selon les auteurs, plus de 2 000 « espèces » décrites). Aux Seychelles, 2 espèces.

Bailey cite en outre *R. lasiocarpus* Sm. et *R. macrocarpus* Benth., probablement introduits pour leurs fruits comestibles. Il n'en existe pas de spécimens d'herbier et on ne sait si ces plantes sont toujours présentes aux Seychelles.

- Feuilles et tiges éparsément pileuses 1. *R. rosifolius*
- Feuilles et tiges glabres 2. *R. fraxinifolius*

1. Rubus rosifolius J.E. Smith, *Pl. Icon. Ined.* 3, t. 60 (1791) (« rosaefolius »); BAKER, *F.M.S.* : 96; SUMMERH., *Enum.* : 276. Type : *Commerson* s.n., Maurice (LINN-SM, holo., microfiche 902/63).

Arbrisseau dressé, haut de 0,40-1 m, à tiges vertes, à pilosité épars (poils grêles longs de 1 mm environ) mêlée de petites glandes sessiles jaunes, translucides, aplaties. Aiguillons épars, récurvés, très acérés, atteignant 3,5 mm de longueur. Feuilles longues de 12-17 cm, imparipennées, généralement à 7 folioles (5 ou 3 près des inflorescences), à limbe étroitement ovale, arrondi à la base, aigu au sommet, à marge doublement dentée, de 2,5-7,5 cm x 1,5-3,5 cm, à pilosité très épars sur les 2 faces, avec des glandes jaunes. Pétiolules longs de 0-5 mm. Stipules linéaires, longues de 5-11 mm, soudées à la base du pétiole sur 1-2 mm. Inflorescences axillaires et terminales en cymes pauciflores (souvent fleurs

solitaires ou par 2-3). Pédicelles grêles, pubescents, longs de 1,5-5 cm. Fleurs épanouies larges de 2-3 cm. Réceptacle large de 8-10 mm. Sépales aigus, longuement acuminés, longs d'environ 14 mm (acumen d'environ 5 mm), à poils épars mêlés à des glandes sur la face externe, tomenteux sur la face interne. Pétales 5 (-6), sub-circulaires, onguiculés, longs de \pm 9 mm. Étamines nombreuses, longues de 3-4,5 mm, en 2 cycles autour du disque large de \pm 2 mm. Columelle cylindrique longue de 5-6 mm, à base plus ou moins pileuse, dégagée sur environ 1 mm. Carpelles nombreux, longs de \pm 2 mm (ovaire 0,7 mm, style 1,3 mm) portant des glandes stipitées éparses. Fruit rouge à maturité, elliptique ou cylindrique, atteignant 2 cm x 1,5 cm, se détachant facilement du réceptacle.

Mahé, naturalisé, localement commun. Espèce originaire d'Indo-Malaisie et disséminée dans d'autres pays tropicaux.

C'est une plante hygrophile des stations plus ou moins ombragées en moyenne altitude, à Mahé : Le Niol, Mare aux Cochons, hauts de Cascade, vers 300-400 m. Fruit comestible

Nom créole : Framboisier.

2. **Rubus fraxinifolius** Poirét, *Encycl.* 6 : 242 (1804). Type : *Commerson* s.n., Java (P-JU 14323, holo.).

Arbrisseau dressé, atteignant 1,20 m de hauteur, à tiges brunes, glabres, peu épineuses. Feuilles atteignant 17 cm de longueur, imparipennées, à (3-) 5-7 folioles à limbe plus ou moins étroitement ovale, arrondi à la base, acuminé au sommet, atteignant 8 cm x 4 cm, glabre sur les 2 faces (poils épars sur les nervures et les pétioles, parfois quelques glandes sessiles, jaunes, à la face inférieure), à marge plus ou moins nettement bidentée. Pétioles longs de \pm 3 mm. Inflorescences cymeuses (souvent 5-10 fleurs) axillaires et terminales, généralement axillées par des feuilles simples. Pédicelles glabres, longs de 1,5-3 cm. Fleurs épanouies larges d'environ 2 cm. Sépales triangulaires, aigus, longs de \pm 8 mm, glabres sur la face externe avec seulement des glandes sessiles aplaties à la face interne et marges tomenteuses, à acumen glabre long de 1,5-2,5 mm. Pétales obovales ou sub-circulaires, d'environ 8 mm x 6,5 mm, blancs. Étamines nombreuses, sur 3 rangs, longues de 2,5-4,5 mm, les externes étant les plus grandes. Disque large de \pm 2 mm. Columelle cylindrique, longue de \pm 3 mm, garnie de carpelles jusqu'à la base. Carpelles nombreux, longs de \pm 2 mm (ovaire 0,6 mm et style 1,4 mm), pratiquement glabres (rares glandes stipitées et poils très épars), des poils simples présents entre les carpelles sur la columelle. Fruit plus ou moins sphérique, ou un peu aplati selon l'axe longitudinal, rouge à maturité, atteignant 1,5 cm de diamètre.

Mahé, naturalisé, rare. Espèce originaire d'Indonésie, disséminée dans d'autres pays tropicaux. Trouvée au bord de la route forestière du Niol (Mahé), vers 300 m d'altitude. Fruit comestible mais encore plus insipide que celui de l'espèce précédente.

CHRYSOBALANACEAE

Arbres ou arbustes à feuilles alternes, simples, entières, souvent munies de glandes à la face inférieure ou sur la marge du limbe, près du pétiole. Stipules présentes. Inflorescences axillaires et terminales, racémeuses, simples ou composées. Fleurs hermaphrodites, zygomorphes ou presque actinomorphes, à réceptacle en coupe ou creusé d'une fossette ou formant un tube. Sépales 5, libres, en préfloraison imbriquée ou quinconciale. Pétales 5, imbriqués. Étamines 5 à \pm 75, disposées régulièrement ou unilatéralement sur le bord du réceptacle (certaines parfois réduites à des staminodes), à anthères à déhiscence longitudinale. Ovaire supère, inséré sur le bord ou au fond du réceptacle, souvent très pubescent ou vilieux, à 1 carpelle fertile, à 2 ovules collatéraux parfois séparés par une fausse cloison. Style gynobasique à stigmathe plus ou moins lobé. Fruit drupacé, sec ou charnu, à endocarpe souvent pubescent à la face interne. Graine exalbuminée.

Famille de 16 genres et environ 450 espèces, surtout d'Afrique et d'Amérique tropicales. Aux Seychelles une espèce introduite est maintenant abondamment naturalisée : *Chrysobalanus icaco*. Une autre espèce est rarement cultivée :

Parinari curatellifolia Planch. ex Benth ; Summerh., Enum. : 276.

— *Parinarium gardineri* Hemsley, *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 13 (1916). Type : Père Anget *in herb.* Gardiner, Mahé, Morne Blanc (K, holo).

Petit arbre tortueux à feuilles elliptiques arrondies, tomenteuses à la face inférieure, à 15-20 nervures parallèles saillantes. Inflorescences à nombreuses petites fleurs tomenteuses grisâtres. Pétales blanc rosé, longs de 2-3 mm. Drupe longue de 3,5 cm environ, d'abord jaune puis devenant brunâtre, à pulpe plus ou moins sucrée, comestible. Graine oléagineuse, comestible.

Originnaire des savanes d'Afrique tropicale, l'espèce a été cultivée aux Seychelles où on peut encore la trouver occasionnellement dans les jardins (*Hook s.n.*, Mahé, 1982).

Chrysobalanus L.

Sp. Pl. : 513 (1753)

Arbustes à feuilles glabres portant 2-4 glandes, à stipules intrapétiolaires. Inflorescences en grappes de cymes bipares. Fleurs à périanthe régulier, à réceptacle creusé en coupe. Sépales 5, imbriqués. Pétales 5. Étamines 15-20, plus ou moins soudées entre elles à la base, parfois 1-4 staminodes. Ovaire villeux, à 1 seule loge bi-ovulée et style gynobasique à stigmaté simple. Fruit : drupe à péricarpe charnu.

Genre de 2 espèces, une endémique des Antilles, l'autre en Amérique et en Afrique tropicales, présente aux Seychelles.

Chrysobalanus icaco L., *Sp. Pl.* : 513 (1753); SWABEY, *Forestry in the Seychelles* : 26 (1961). Type de Jamaïque.

Arbuste atteignant 5 m de hauteur, à tronc plus ou moins tortueux ayant jusqu'à 30 cm de diamètre, le plus souvent buissonnant et haut de 2-4 m, à rameaux brun foncé couverts de lenticelles grises. Feuilles obovales à sub-circulaires atteignant 8 cm x 5,5 cm, à 2-4 petites glandes à la face inférieure près du pétiole. Pétiole long de 2-4 mm. Stipules aiguës, de 3,5-4 cm x 1 mm, très caduques. Inflorescences axillaires (grappes de 3-4 cymes bipares ramifiées jusqu'à 4 fois), longues de 3-5 cm, couvertes d'une pubescence grisâtre. Pédicelles longs de moins de 1 mm. Réceptacle large de 4-5 mm. Sépales longs de 2-2,5 mm. Pétales de 4 mm x 1,5 mm, ligulés, blancs. Étamines 16-18, longues de 4,5-5 mm, à filets très pubescents, et jusqu'à 4 staminodes dépourvus d'anthères, parfois soudés en une ligule aiguë (staminodes situés en face du style). Coupe du réceptacle profonde de 1,5-2 mm, avec en son centre l'ovaire uniloculaire globuleux, long d'environ 1 mm, villeux, à style plus ou moins villeux, long d'environ 7 mm. Drupe d'environ 4 cm de diamètre, devenant rouge violacé à maturité, à endocarpe assez dur, crustacé, long de 2-2,5 cm. Graine oléagineuse.

Mahé, Praslin, Silhouette, etc., très commun. Originnaire d'Amérique tropicale, introduit aux Seychelles par P.R. Dupont au début du siècle. L'espèce a été multipliée volontairement comme plante de couverture pour lutter contre l'érosion et favoriser le reboisement. Elle est restée peu répandue jusque vers 1940 puisque Vesey Fitzgerald ne la cite pas à propos de la végétation secondaire. Sumner Gibson en 1938 et Swabey en 1961 recommandaient son utilisation dans la première phase du reboisement à Praslin et Curieuse.

La plante est maintenant particulièrement abondante à Mahé sur les pentes dégradées en basse altitude où elle forme par endroits des fourrés impénétrables. Elle existe aussi jusqu'à 600-700 m d'altitude où on peut trouver de vieux exemplaires arborescents (Pentes des Trois Frères, Maxime).

La pulpe du fruit, légèrement sucrée, est comestible mais peu agréable, car souvent astringente. Une variété à fruits blancs est plus acceptable. L'amande est également comestible. L'espèce existe sur toutes les îles granitiques et quelques îles coralliennes.

Noms créole et commun : Prune de France, Coco plum.

SURIANACEAE

Arbustes à feuilles simples alternes, non stipulées. Inflorescences cymeuses. Fleurs actinomorphes, hermaphrodites. Sépales 5, soudés à la base. Pétales 5, libres. Étamines 10, en 2 cycles, le cycle interne plus court ou plus ou moins avorté. Disque très réduit. Ovaire supère à 5 carpelles libres, à 5 styles libres gynobasiques. Ovules 2 par loge, anatropes, en placentation basale. Fruit formé de 5 drupéoles à 1 graine.

Famille comprenant un seul genre et une seule espèce : *Suriana maritima*, placée autrefois dans les *Simaroubaceae*.

Suriana L.

Sp. Pl. : 284 (1753)

Caractères de la famille.

Suriana maritima L., *Sp. Pl.* : 284 (1753).; BAKER, *F.M.S.* : 42; SUMMERH., *Enum.* : 272; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 76. Type des Caraïbes.

Arbuste atteignant 2-3 m de hauteur. Rameaux jeunes grisâtres, couverts d'une pilosité dense de poils glanduleux et simples, marqués de cicatrices foliaires en relief. Feuilles serrées au sommet des rameaux. Limbe étroitement obovale-spatuliforme, obtus ou arrondi au sommet, atténué vers la base (pétiole peu net), long de 2-3,5 cm, pubescent. Inflorescences axillaires à 3-6 fleurs, ne dépassant pas les feuilles. Sépales longs de ± 7 mm. Pétales jaunes, longs de ± 6 mm. Étamines longues de $\pm 3,5$ mm, à filet hirsute et anthères caduques. Carpelles densément hirsutes, styles longs de ± 4 mm. Drupéoles coriaces, 1 à 5, plus ou moins globuleuses, de 3-4 mm de diamètre.

Praslin, Aldabra, Cosmoledo, Assumption, etc. Plante de bord de mer; commune sur les îles sableuses et coralliennes, rare ou absente sur les îles granitiques (par exemple, une seule plante vue à Praslin, Côte d'Or). Espèce à vaste répartition, existant surtout sur les rivages des îles coralliennes tropicales.

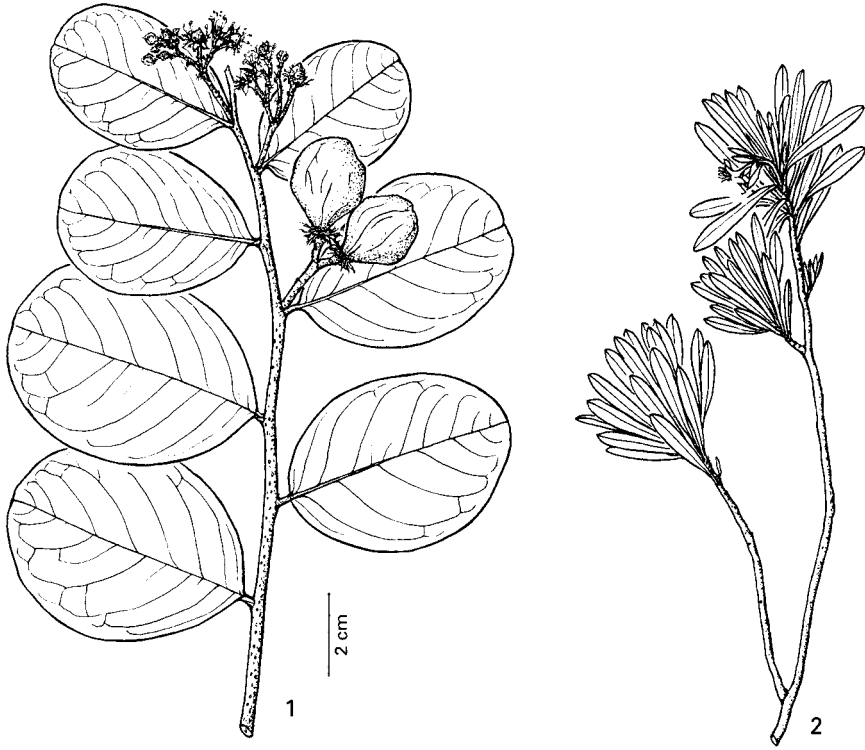
Nom créole : Bois matelot.

CAESALPINIACEAE

Arbres, arbustes, rarement herbes. Feuilles généralement pennées, parfois bipennées ou simples. Inflorescences racémeuses. Fleurs généralement zygomorphes à réceptacle cupuliforme ou tubuleux, parfois réduit et plat (*Cassieae*). Sépales libres ou parfois soudés, imbriqués ou valvaires. Pétales 0-5, libres, imbriqués, l'adaxial (supérieur) recouvert dans le bouton floral par les pétales latéraux quand ils sont présents. Étamines (1-) 10 (-20), libres (parfois soudées en tube à la base). Ovaire supère, formé d'un seul carpelle à 1-nombreux ovules. Fruit : gousse sèche déhiscence ou indéhiscence, parfois charnue. Embryon à radicule généralement droite.

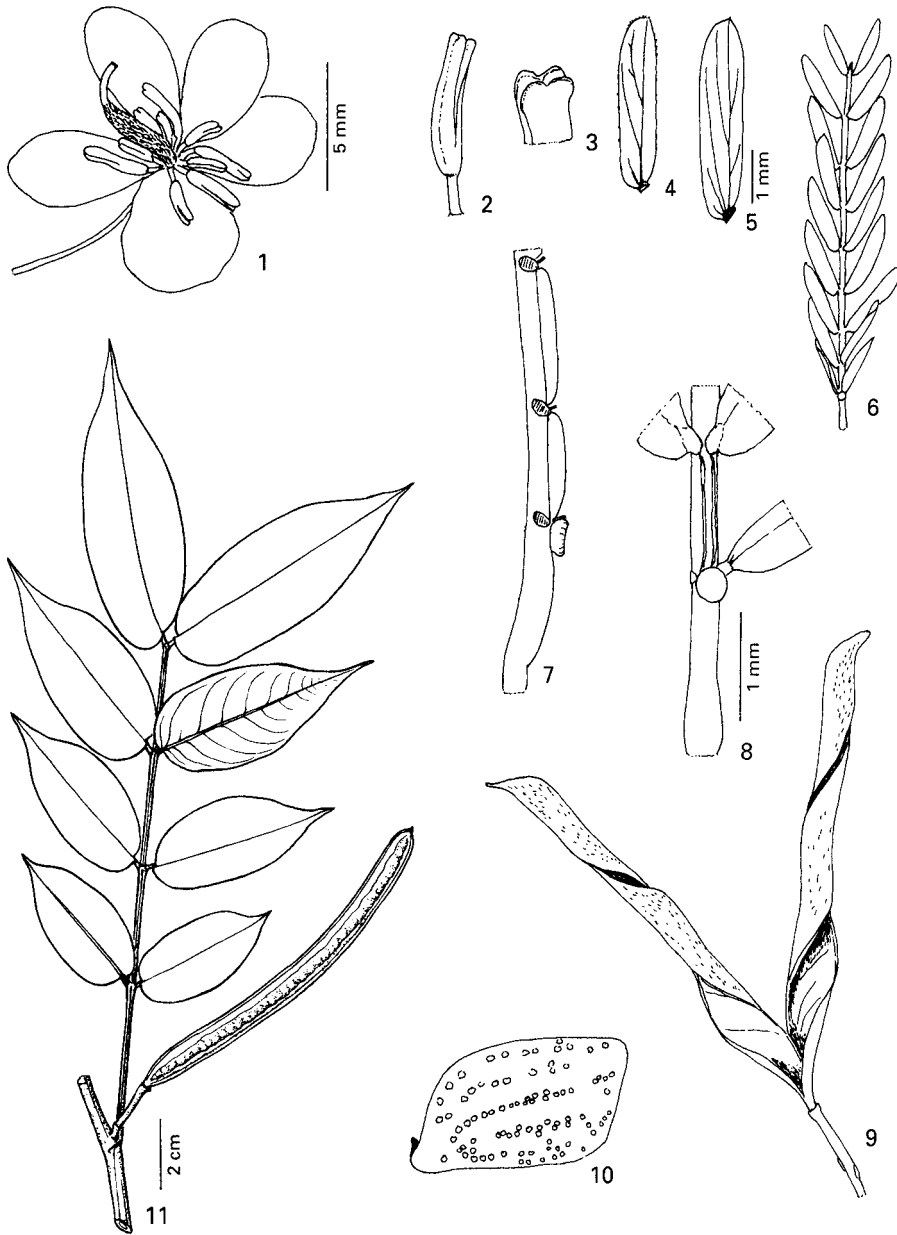
Famille tropicale et subtropicale d'environ 150 genres et 3000 espèces. Aux Seychelles 3 genres indigènes et une dizaine de genres introduits, dont 8 représentés par des espèces exclusivement cultivées.

Il existe par ailleurs des échantillons anciens de *Lysidice rhodostegia* Hance (*Dupont* 4/31, 4/33, K) récoltés au jardin botanique en 1931 et 1933. C'est un petit arbre à feuilles composées paripennées, à 3-4 paires de folioles opposées étroitement ovales-oblongues, un peu falciformes, acuminées, de 7-12 cm x 2-4 cm. Inflorescences en grandes panicules munies de bractées rose pâle atteignant 2,5 cm x 1,3 cm. Fleurs à 3 pétales rose carmin. Gousse aplatie linéaire-oblongue, d'environ 20 cm x 4 cm, à cuspidé longue de 1-1,5 cm. Arbre ornemental originaire de Chine. N'a pas été revu récemment au jardin botanique.



Pl. 67. — *Chrysobalanus icaco* : 1, rameau en fleurs et en fruits immatures (FF 3693, Mahé). — *Suriana maritima* : 2, rameau fleuri (Renvoize 758, Aldabra). (1, 2).

- 1 — Feuilles simples, bilobées *Bauhinia*
- Feuilles composées, bifoliolées, pennées ou bipennées 2
- 2 — Réceptacle plat. Anthères basifixes s'ouvrant par des pores ou des fentes courtes. Feuilles pennées ... 3
- Réceptacle cupuliforme ou tubuleux ou au moins creusé d'une dépression dans laquelle est inséré l'ovaire 5
- 3 — Sépales aigus. Gousses à valves s'enroulant en spirale 3. *Chamaecrista*
- Sépales obtus ou arrondis. Gousses à valves ne s'enroulant pas en spirale ou indéhiscentes 4
- 4 — Filets des étamines inférieures sigmoïdes 1. *Cassia*
- Filets des étamines inférieures droits ou courbés, mais non sigmoïdes 2. *Senna*
- 5 — Feuilles bifoliolées 6
- Feuilles (2-) 4-∞-foliolées ou bipennées 7
- 6 — Arbre à inflorescences terminales. Fruits verruqueux 7. *Trachylobium*
- Arbre cauliflore. Fruits grossièrement tuberculés mais non verruqueux *Cynometra cauliflora*
- 7 — Feuilles bipennées 8
- Feuilles pennées 10
- 8 — Arbuste sarmenteux muni de nombreux aiguillons, à fleurs jaunes, ou arbuste dressé non ou peu épineux, à fleurs rouges. Calice à sépales imbriqués 4. *Caesalpinia*
- Arbre non muni d'aiguillons 9
- 9 — Arbre à fleurs rouges à sépales valvaires. Foliolles de 4-12 x 2-5 mm *Delonix regia*
- Arbre à fleurs jaunes. Foliolles de 15-30 x 5-8 mm *Peltophorum pterocarpum*
- 10 — Arbuste dressé muni d'épines. Foliolles généralement 1-4 paires, obcordées. Pétales jaunes, longs de 5-7 mm *Haematoxylum campechianum*
- Arbre ou arbuste non épineux à feuilles et fleurs différentes 11



Pl. 68. — *Chamaecrista aldabrensis* : 1, fleur ; 2, 3, étamine et détail ; 4, 5, folioles ; 6, feuilles ; 7, 8, détails du rachis foliaire, vu de profil et de face ; 9, gousse déhiscente ; 10, graine (FF 4570). — *Senna occidentalis* : 11, feuille et fruit (FF 3766, Mahé). (1, 6, 9) (2,4,5) (3,7,8,10).

- 11 — Petit arbre à fleurs apétales (sépalés vivement colorés) *Saraca indica*
— Arbre ou arbuste à fleurs munies de 1-5 pétales 12
- 12 — Fleurs à 5 pétales rouge carmin ou écarlates. (Rarement cultivé) *Brownea grandiceps*
— Fleurs à 1-3 pétales 13
- 13 — Fleurs à 3 pétales jaune pâle veinés de rouge. Folioles 12-15 paires,
ne dépassant pas 2,5 x 0,8 cm 6. *Tamarindus*
— Fleurs à 1 pétale. Folioles (1-) 2-6 paires, plus grandes 14
- 14 — Pétale d'abord blanc puis virant au rose violacé. Graines non arillées. (Arbre indigène) 5. *Intsia*
— Pétale rouge sombre sur la face interne, blanchâtre à l'extérieur.
Graines à arille rouge. (Rarement cultivé) *Atzelia cuanzensis*

1. *Cassia* L.

Sp. Pl. : 376 (1753)

Arbres à feuilles distiques ou en spirales, paripennées (folioles opposées) sans glandes sur le rachis. Inflorescences en racèmes axillaires, ou plantes cauliflores. Fleurs à 2 bractéoles, à réceptacle étroit et plat. Sépalés 5, imbriqués. Pétales 5, les supérieurs souvent plus petits, souvent jaunes, parfois rouges, roses ou blancs. Étamines 10, dont 3 inférieures à filet long et sigmoïde. Anthères sub-dorsifixes s'ouvrant par 2 pores apicaux. Ovaire pluri-ovulé. Gousses allongées à paroi épaissie enflée, indéhiscentes. Graines comprimées, sans aréoles.

Genre pantropical d'une trentaine d'espèces*. Aux Seychelles plusieurs espèces sont cultivées, mais il n'y a de spécimens d'herbier que de *Cassia fistula*. Je donne ci-dessous une clé permettant d'identifier les espèces pouvant être présentes aux Seychelles, espèces citées par Bailey ou vues au jardin botanique de Mahé.

- 1 — Fleurs jaunes. Racèmes pendants *C. fistula*
— Fleurs roses ou rouges ou virant à l'orange. Racèmes non nettement pendants 2
- 2 — Bractées caduques longtemps avant l'anthèse *C. grandis*
— Bractées persistantes pendant ou après l'anthèse 3
- 3 — Pétales longs de 1-1,5 cm *C. roxburghii*
— Pétales longs de (1,5-) 2-3,5 cm 4
- 4 — Racèmes groupés en panicules corymbiformes terminales *C. agnes*
— Racèmes simples ou peu ramifiés, portés par de courtes pousses issues
des rameaux plus âgés 5
- 5 — Stipules longues de 12-25 mm, foliacées. Folioles à sommet arrondi *C. javanica*
— Stipules longues de ± 5 mm, étroites. Folioles généralement aiguës *C. nodosa*

Cassia fistula L.

Petit arbre atteignant une dizaine de mètres de hauteur. Folioles 3-6 (-8) paires, ovales-oblongues, de 6-20 cm x 5,5-9 cm, coriaces, plus ou moins glauques à la face inférieure. Racèmes pendants longs de 15-40 cm, à nombreuses fleurs jaune clair à parfum suave. Fleurs larges de 4-5 cm. Gousses cylindriques longues de 20-45 cm, épaisses de ± 1,5 cm, noires, à pulpe malodorante, à 40-100 graines.

Mahé, etc., occasionnellement cultivé dans les jardins comme arbre d'ornement, à floraison très spectaculaire. Originaire de Java.

Noms créoles et communs : Cassie, Canéficier, Butor (altération de « Bouton d'or »?), Golden shower.

Cassia grandis L.f.

Arbre haut de 10-25 m, à fleurs de couleur changeante, d'abord rouges puis plus pâles et enfin orange. Gousses de 30-60 cm x 3,5-4 cm. Originaire d'Amérique.

* Il est maintenant généralement admis que *Cassia s.l.* doit être divisé en 3 genres : *Cassia s.s.*, *Senna* et *Chamaecrista*, comme l'ont proposé IRWIN et BARNEBY (*Mem. N.Y. Bot. Gard.* 35 [1982]).

Cassia roxburghii DC.

Arbre haut d'une dizaine de mètres à fleurs rouge foncé, à gousses de 20-30 cm x 2 cm. Originaire d'Inde et de Ceylan.

Cassia javanica L.

Arbre atteignant 20 m de hauteur, à tronc muni d'épines pendant la phase de jeunesse. Fleurs rouge foncé à l'anthesis puis devenant plus pâles. Gousses de 20-60 cm x ± 1,7 cm. Originaire de Java.

Cassia agnes Brenan

Espèce proche de *C. javanica*. Originaire d'Asie.

Cassia nodosa Roxb.

Arbre haut de 10-20 m. Fleurs d'abord rose pâle puis devenant orange. Gousses de 35-50 cm x 1,5-2 cm. Originaire d'Indonésie.

2. **Senna** Mill.

Gard. Dict. abr. ed. 4, 3 (1754)

Arbres, arbustes ou herbes à feuilles alternes, paripennées, ayant souvent des glandes sur le rachis ou le pétiole. Inflorescences en racèmes, panicules ou corymbes, ou fleurs solitaires. Fleurs sans bractéoles, à réceptacle étroit (non en coupe). Sépales 5, imbriqués. Pétales 5, jaunes ou parfois blancs. Étamines 5-10, à filets droits ou courbés (mais non sigmoïdes) généralement courts, se réduisant du côté supérieur, les 3 supérieures souvent à l'état de staminodes, parfois 10 étamines fertiles sub-égales. Anthères à pores apicaux ou fente courte. Gousses sub-cylindriques ou rubanées, indéhiscentes ou tardivement déhiscentes, mais sans enroulement des valves. Graines comprimées, souvent aréolées.

Genre pantropical de plus de 200 espèces dont la majorité sont américaines. Aux Seychelles, 4-5 espèces naturalisées ou spontanées et 6 cultivées.

- | | |
|---|---------------------------|
| 1 — Glandes foliaires absentes | 2 |
| — Glandes foliaires présentes sur le pétiole ou le rachis | 3 |
| 2 — Folioles acuminées. Gousses cylindriques sans ailes longitudinales. Petit arbre | <i>S. spectabilis</i> |
| — Folioles arrondies au sommet. Gousses à 2 ailes longitudinales. Arbuste | 3. <i>S. alata</i> |
| 3 — Glandes foliaires à la base du pétiole | 4 |
| — Glan(s) foliair(e) entre les folioles | 6 |
| 4 — Plante herbacée, à pilosité blanchâtre, hirsute | 4. <i>S. hirsuta</i> |
| — Plante suffrutescente ou arborescente, non hirsute | 5 |
| 5 — Glan(s) du pétiole ovoïde ou sub-sphérique. Pédoncules d'inflorescence
longs de 5-8 mm. Bractées acuminées | 1. <i>S. occidentalis</i> |
| — Glandes sub-cylindriques. Pédoncules atteignant 3 cm. Bractées
oblongues à sommet obtus | 2. <i>S. sophera</i> |
| 6 — Folioles 20-40 paires, à sommet arrondi avec un mucron filiforme | <i>S. multijuga</i> |
| — Folioles moins de 15 paires | 7 |
| 7 — Feuilles longues de 3-5 cm à folioles d'environ 7 x 3 mm | <i>S. polyphylla</i> |
| — Feuilles et folioles nettement plus grandes | 8 |
| 8 — Inflorescences à pédoncules biflores | 5. <i>S. tora</i> |
| — Inflorescences en racèmes multiflores | 9 |
| 9 — Étamines fertiles 10, à filet court. Gousse aplatie, mince | <i>S. surattensis</i> |
| — Étamines fertiles 7, et 3 staminodes. Gousse cylindrique | 10 |
| 10 — Folioles à sommet arrondi | <i>S. pendula</i> |
| — Folioles aiguës ou acuminées | <i>S. x floribunda</i> |

1. **Senna occidentalis** (L.) Link, *Handb.* 2 : 140 (1829). Type d'Amérique.

— *Cassia occidentalis* L., *Sp. Pl.* : 377 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 89; SUMMERH., *Enum.* : 276; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 104.

Herbe suffrutescente haute de 0,5-2 m, à feuilles longues d'environ 20 cm, à glande sub-sphérique près de la base du pétiole. Foliolles souvent 4 paires, ovales à étroitement ovales, acuminées, de 3-9 cm x 1,3-3 cm. Inflorescences axillaires à pédoncule court (5-8 mm), à 1-5 fleurs, à bractées longuement acuminées. Pétales jaunes longs de 9-15 mm. Étamines 9-10, les supérieures plus courtes. Gousses sub-linéaires de 10-12 cm x 0,8-1 cm, comprimées, légèrement courbées, à bords épaissis en bourrelet, tardivement déhiscentes. Graines aplaties, longues de 4-5 mm.

Mahé et îles granitiques, Aldabra, naturalisée, assez commune. Probablement originaire d'Amérique, devenue pantropicale. Les graines servaient autrefois à faire un succédané du café.

Nom créole : Casse puante.

2. **Senna sophera** (L.) Roxb., *Fl. Ind.* ed. Carey, 2 : 347 (1832). Type de Ceylan.

Herbe suffrutescente ou petit arbuste haut de 1-2 m, à feuilles longues de ± 20 cm, munies d'une glande sub-cylindrique (longue de ± 2 mm) située à 3-5 mm de la base du pétiole. Foliolles souvent 8-10 paires, étroitement ovales acuminées, de 3-4,5 cm x 1-1,3 cm, à poils glanduleux épars à la face inférieure et à marge ciliolée. Inflorescences axillaires à pédoncule atteignant 3 cm et ayant jusqu'à 10 fleurs, à bractées obtuses. Fleurs comme celles de *S. occidentalis*. Gousses d'environ 10 cm x 0,5 cm, comprimées, à marges formant un bourrelet épais.

Mahé, naturalisée, peu commune. Probablement originaire d'Amérique tropicale, devenue pantropicale.

Nom créole : Casse.

3. **Senna alata** (L.) Roxb., *Fl. Ind.*, 2 : 349 (1824). Type d'Amérique.

— *Cassia alata* L., *Sp. Pl.* : 378 (1753); SUMMERH., *Enum.* : 276.

Arbuste haut de 1-3 (-5) m, peu ramifié (à plusieurs tiges issues de la souche), à feuilles longues de 30-70 cm sans glandes foliaires. Foliolles 7-14 paires, la paire basale insérée tout près de la base du rachis (pétiole très court, 1-1,5 cm) et éloignée des foliolles suivantes. Foliolles oblongues ou sub-rectangulaires à obovales, arrondies au sommet, sub-cordées à la base, de 6-11 (-20) cm x 2,5-6 (-10) cm, la paire basale plus petite. Racèmes axillaires longs de 30-60 cm à fleurs nombreuses. Pétales jaune d'or longs de 1,6-2,3 cm. Étamines 7, dont 2 à anthères environ 2 fois plus longues que celles des 4 étamines centrales et de la médiane inférieure, et 3 staminodes. Gousses plus ou moins dressées, à aile longitudinale sur chaque valve, de 11-18 cm x 2-2,5 cm, tétragones. Graines rhomboïdes longues de 5-7 mm.

Mahé, etc., cultivé et spontané ou naturalisé, assez commun. Originaire d'Amazonie, devenu plus ou moins pantropical comme plante ornementale et médicinale.

Nom créole : Catépen (de « Catéping », altération de « Quatre épingles », qui est aussi le nom créole, aux Mascareignes, de *Parkinsonia aculeata* L., une plante épineuse).

4. **Senna hirsuta** (L.) Irv. et Barn., *Phytologia* 44 : 499 (1979). Type d'Amérique.

Herbe annuelle haute de 0,2-1 m, entièrement couverte d'une pubescence hirsute blanchâtre (poils mous longs de 1-2 mm) et dégageant une odeur fétide lorsqu'on la froisse. Feuilles longues de 10-20 cm, à glande étroitement ovoïde près de la base du pétiole. Foliolles généralement 3-5 paires, ovales acuminées, de 4-10 x 2-4 cm. Inflorescences axillaires courtes (1-2 cm) à 2-8 fleurs. Pétales jaune foncé, longs de ± 1,5 cm. Gousses plus ou moins pileuses, fines, de 10-14 cm x 0,5-0,6 cm.

Mahé, naturalisée, peu commune. Originaire d'Amérique.

5. **Senna tora** (L.) Roxb., *Fl. Ind.* ed. Carey, 2 : 340 (1832). Type de Ceylan.

Herbe suffrutescente, annuelle ou bisannuelle, haute de 0,5-1,2 m, à odeur fétide. Feuilles longues de 5-10 cm, à glandes aiguës entre les 2 paires de folioles basales. Folioles généralement 3 paires, obovales, obtuses ou arrondies, de 2,5-5 cm x 1,5-2,5 cm, glabres ou pubérulentes. Inflorescences axillaires à pédoncule très court à 2 fleurs. Pédicelles floraux de 0,5-1 cm (jusqu'à 1,5 cm à la fructification). Pétales jaunes, longs de 8-10 mm. Étamines fertiles 7, dont 3 longues à anthères non rostrées et 4 courtes. Staminodes 3. Gousses sub-cylindriques ou plus ou moins tétragones, fines, plus ou moins courbées, de 10-15 x 0,4-0,5 cm, indéhiscentes.

Ste Anne, naturalisée, peu commune. Espèce citée par Bailey et dont il n'existe qu'un spécimen (*Robertson* 3185) récolté à Ste Anne. Mauvaise herbe originaire du Sud-Est asiatique.

Espèces cultivées

Senna spectabilis (DC.) Irv. et Barn.

Petit arbre à longues branches non ramifiées garnies de feuilles sur une grande longueur. Feuilles longues de 30-40 cm, à 12-14 paires de folioles étroitement ovales-elliptiques, acuminées, de 4-9 cm x 1,5-2,3 cm, éparsément pileuses, surtout à la face inférieure, à rachis pileux sans glandes. Inflorescences en grandes panicules terminales et racèmes solitaires à l'aisselle des feuilles distales. Fleurs d'abord jaune vif, puis devenant presque blanches avant de tomber, à parfum très suave. Étamines 10, à filet court, dont 2 supérieures transformées en staminodes à anthères réduites (anthérides), bilobées, vides. Gousses pratiquement cylindriques d'environ 25 cm x 1,2 cm.

Mahé, occasionnellement cultivé. Originaire d'Amérique tropicale.

Senna multijuga (Rich.) Irv. et Barn.

Arbre haut de 5-15 m, à feuilles longues de 20-30 cm à 20-40 paires de folioles, à glande très étroitement ovoïde, pointue, longue de \pm 2 mm, entre les 2 folioles basales. Folioles oblongues, arrondies avec un mucron filiforme au sommet, de 2-3,5 cm x 0,8-1,2 cm, faiblement pubérulentes. Inflorescences en panicules terminales. Fleurs larges de \pm 4 cm, jaune d'or. Étamines 7, dont 3 inférieures à anthères terminées en bec recourbé, et 3 staminodes (sans anthérides). Gousses atteignant 20 x 2 cm.

Mahé, cultivé et spontané, peu commun. Arbre ornemental originaire d'Amérique.

Senna polyphylla (Jacq.) Irv. et Barn.

Arbuste haut de 2-5 m, à feuilles longues de 3-5 cm disposées en fascicules sur les rameaux âgés (portées par des rameaux courts généralement peu développés), alternes sur les rameaux jeunes. Folioles 4-8 paires, obovales, arrondies et à court mucron, d'environ 7 mm x 3 mm. Glande pointue, en lame mince, présente entre les 2 folioles basales. Inflorescences naissant sur les fascicules de feuilles, à 1-3 fleurs larges de \pm 3,5 cm, jaune d'or.

Mahé, occasionnellement cultivé. Originaire des Antilles et du Mexique. Ornemental.

Senna surattensis (Burm.f.) Irv. et Barn.

Arbuste haut de 2-3 m (ou petit arbre jusqu'à 6 m), à feuilles longues de 15-20 cm, à glandes claviformes longues de \pm 2,5 mm entre les 2-4 paires de folioles basales. Folioles 4-7 paires, elliptiques, obtuses ou arrondies et un peu émarginées au sommet, de 4-9 cm x 2-4,5 cm, glauques et à

pilosité épars apprimée à la face inférieure. Racèmes axillaires plus ou moins corymbiformes, longs de 10-15 cm, à 10-12 fleurs. Bractées récurvées, ovales, longues de 3-6 mm, assez persistantes sur le rachis de l'inflorescence. Pédicelles de 2-4 cm. Pétales d'un jaune vif ou plus ou moins verdâtre, longs de 2-3 cm. Étamines 10, à filet très court, dont une un peu plus longue que les autres. Gousses rubanées, aplaties, de 8-16 cm x 1,2-1,5 cm (épaisses de 2-3 mm sur herbier), finalement déhiscentes, glabres.

Mahé, occasionnellement cultivé et sub-spontané. Originaire du S.E. asiatique. Ornemental.

Senna pendula (Willd.) Irv. et Barn.

Arbuste glabre atteignant 3-4 m de hauteur, à tige ayant jusqu'à 5 cm de diamètre à la base, sarmenteux et plus ou moins grimpant à l'état jeune, pouvant fleurir à l'état sub-herbacé. Feuilles longues de 6-10 (-13) cm, à 1 glande en massue longue de 2-3 mm entre les 2 folioles basales. Folioles 3-4 (-6) paires, obovales à sub-circulaires, arrondies au sommet, de (0,9-) 2-4,3 cm x (0,8-) 1-2,6 cm, glabres (aux Seychelles), les distales plus grandes que les proximales. Inflorescences en grappes axillaires longues de 5-15 cm, à 5-10 fleurs (s'ouvrant successivement). Pétales jaunes, longs de 1,5-2 cm, non ongiculés. Étamines fertiles 7, dont 4 centrales courtes, 3 inférieures (abaxiales) plus longues et 3 staminodes à anthérodes plus ou moins deltoïdes ou trapézoïdes. Gousses plus ou moins pendantes, cylindriques, de 10-16 x 1-1,5 cm (souvent déformées par des attaques de parasites et alors plus ou moins moniliformes).

Mahé, occasionnellement cultivé et subspontané, sert parfois à faire des haies. Originaire d'Amérique tropicale, où 19 variétés ont été distinguées au sein de l'espèce. Les plantes des Seychelles semblent correspondre à la variété *ovalifolia* Irv. et Barn. qui existe au Mexique, à Cuba, au Venezuela.

Senna x floribunda (Cav.) Irv. et Barn.

— *Cassia floribunda* Cav.

Arbuste ou petit arbre haut de 2-7 m, à feuilles longues de 9-15 cm, à glande sub-cylindrique entre toutes les paires de folioles (sauf parfois la terminale). Folioles 4-5 paires, oblongues-elliptiques, aiguës ou acuminées, de 3-7 cm x 1-2 cm, asymétriques à la base. Inflorescences axillaires groupées au sommet des rameaux, longues de 3-12 cm. Pétales jaune vif à plus ou moins orangé, longs de 1-2 cm. Étamines fertiles 7, dont 3 plus longues et 4 courtes. Staminodes 3. Gousses cylindriques de 6-10 cm x 1-1,5 cm, à graines orientées irrégulièrement.

Mahé, occasionnellement cultivé ou parfois subspontané. Espèce ornementale dont il n'existe qu'un spécimen des Seychelles (*Jeffrey 736, K*) récolté à Grands Bois(Mahé). Originaire du Mexique.

3. **Chamaecrista** Moench

Meth. Pl. Hort. Bot. Marburg : 272 (1794)

Herbes, arbustes ou plus rarement arbres, à feuilles paripennées alternes (souvent distiques), à folioles opposées, munies de glandes sur le rachis. Inflorescences en racèmes axillaires ou extra-axillaires, ou fleurs solitaires. Réceptacle étroit, plat. Sépales 5, imbriqués. Pétales 5, jaunes. Étamines (2-) 5-10, souvent longues et courtes en alternance, à anthères basifixes, déhiscentes par 2 pores apicaux pouvant se prolonger un peu vers le bas. Ovaire pluri-ovulé. Gousse linéaire, comprimée, à déhiscence élastique (les 2 valves s'enroulant en spirale). Graines à testa lisse, fovéolé, sans aréole.

Genre d'environ 250 espèces, la plupart en Amérique tropicale, auparavant incluses dans *Cassia* s. l. Aux Seychelles, 2 espèces.

- Feuilles à (3-) 6-9 paires de folioles 1. *C. aldabrensis*
 — Feuilles à 30-50 paires de folioles 2. *C. telfairiana*

1. ***Chamaecrista aldabrensis*** (Hemsl.) F. Friedmann, *comb. nov.* Syntypes : *Thomasset* 231, 262; *Dupont* 123, *Aldabra* (K).

— *Cassia aldabrensis* Hemsl., *J. Bot.* 54, *Suppl.* 2 : 12 (1916); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 102.

Herbe suffrutescente, pérenne (de faible longévité), plus ou moins étalée, haute de 15-40 cm, à tiges grêles, pubérulentes, lignifiées à la base. Feuilles longues de 1-1,5 cm, à (3-) 6-9 paires de folioles. Rachis à 1 glande sessile (parfois absente), située près des 2 folioles basales. Folioles oblongues d'environ 3 mm x 0,8 mm, asymétriques par rapport à leur nervure principale, à 2-3 nervures latérales du côté large (ou basiscopique) et 1-2 du côté étroit (acroscopique). Stipules ovales acuminées, longues de 2,5-3 mm, à 5-6 nervures saillantes (en herbier). Inflorescences extra-axillaires (naissant jusqu'à 5 mm au-dessus de l'aisselle foliaire), à pédoncule long de \pm 1 mm muni à son sommet de plusieurs bractées ressemblant aux stipules, portant généralement 1 seule fleur (et un bourgeon qui parfois se développe en une seconde fleur). Pédicelle long de 1-2 cm, à 2 bractéoles sub-opposées à environ 2 mm sous le calice. Sépales pubérulents longs de \pm 4 mm, aigus ou obtus avec un petit mucron. Pétales jaunes longs de 5-6 mm, de largeur inégale, le pétale médian inférieur étant largement obovale, les pétales latéraux obovales et onguiculés. Anthères dimorphes, les plus longues (\pm 2,6 mm) alternant avec des anthères courtes (1,6-2 mm), à filet court. Ovaire long de \pm 3,5 mm, à pilosité dense, apprimée, à style courbe (1,5 mm), à stigmate punctiforme. Gousses longues de 2-2,5 cm, pubérulentes. Graines longues de \pm 2,5 mm, à surface marquée de petites taches sombres (non déprimées) alignées.

Aldabra, supposée endémique, localement assez commune (Picard). Ressemble beaucoup à *Ch. exilis* (Vatke) Lock, de Tanzanie, qui est une plante annuelle (d'après la description de *Cassia exilis* in *F.T.E.A. Caesalp.* : 97 [1967]). Très voisine aussi de *Ch. brevifolia* (Lam.) Greene, de Madagascar, mais chez cette espèce il n'y a pas de glande sur le pétiole.

2. ***Chamaecrista telfairiana*** (Hook.f.) Lock, *Kew Bull.* 43 : 338 (1988). Type : *Bot. Mag.* : 96, tab. 5874 (1870).

— *Cassia mimosoides* var. *telfairiana* Hook.f., *Bot. Mag.* tab. 5874 (1870).

— *C. mimosoides* auct. non L. : BAKER, *F.M.S.* : 90; SUMMERH., *Enum.* : 276.

Herbe annuelle ou de courte longévité, dressée, haute de 0,5-1,5 (-2) m, à tige pubescente. Feuilles longues de 5-8 cm, à 30-50 paires de folioles. Rachis plus ou moins hirsute, portant à la face supérieure, entre chaque paire de folioles, une petite crête basse à bord dessinant un arc de cercle aplati ou à bord plus ou moins droit et parallèle au rachis, parfois canaliculée, à glande sessile près des 2 folioles basales (rarement 3 glandes entre les 3 paires basales). Folioles linéaires, mucronées, de 3,5-4,5 mm x 0,8-1 mm, plus ou moins pubérulentes ou glabres. Stipules 4-7 mm, acuminées. Inflorescences souvent extra-axillaires (jusqu'à 5-6 mm), en fascicules de 2-3 fleurs à bractées acuminées, souvent accompagnées de 1-2 feuilles réduites. Pédicelles longs de 9-15 mm, à 2 bractéoles. Sépales acuminés, longs de \pm 8 mm. Pétales jaunes, longs de 11-12 mm. Gousses aplaties de 4-5 cm x 0,4 cm. Graines plus ou moins rectangulaires, lisses, de \pm 2,6 mm x 1,3 mm, à testa marqué de petites taches.

Mahé, naturalisée, assez commune. Espèce auparavant incluse dans *Cassia mimosoides* *sensu lato*. Originaire d'Afrique.

4. **Caesalpinia** L.*Sp. Pl.* : 380 (1753)

Arbres ou arbustes dressés ou sarmenteux et plus ou moins grimpants, souvent épineux. Feuilles composées bipennées, sans glandes sur le pétiole ou le rachis. Inflorescences en racèmes axillaires ou terminaux ou rarement fleurs solitaires. Fleurs zygomorphes, ♂ ou unisexuées. Sépales 5, imbriqués, le sépale inférieur plus grand et concave, recouvrant les autres. Pétales 5, dont le supérieur généralement à onglet plus long et limbe plus petit. Étamines généralement 10, à filets libres, pubescents à la base, à anthères dorsifixes à déhiscence longitudinale. Ovaire 2-10 -ovulé. Style filiforme à stigmate petit. Gousses non ailées.

Genre d'environ 150 espèces des tropiques, surtout d'Amérique. Aux Seychelles, 2 espèces.

- Arbuste sarmenteux, étalé ou plus ou moins grimpant, à tiges et feuilles armées d'aiguillons 1. *C. bonduc*
- Arbuste dressé, non (ou peu) épineux 2. *C. pulcherrima*

1. **Caesalpinia bonduc** (L.) Roxb., *Fl. Ind.* ed. Carey, 2 : 362 (1832); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 100. Type de Ceylan.

— *C. bonducella* (L.) Fleming ; SUMMERH., Enum. : 276, *nom. illegit.*

Arbuste étalé au sol ou plus ou moins grimpant et alors haut de 2-5 m, dioïque. Tiges pubescentes, armées de nombreux aiguillons droits et fins. Feuilles longues de 30-50 cm, à 7-8 paires de pennes. Pennes longues de 10-12 cm, à environ 10 paires de folioles. Rachis à aiguillons recourbés en crochet. Folioles oblongues, aiguës au sommet, obtuses à arrondies et asymétriques à la base, de 1,5-3 cm x 0,8-1,2 cm, pubérulentes, à pubescence plus dense sur la marge. Racèmes axillaires longs de 20-40 cm, simples ou à 1-2 courts racèmes latéraux à la base. Réceptacle en coupe longue de 1-2 mm. Sépales tomenteux, roussâtres. Pétales jaune pâle, étroitement obovales, longs de ± 9 mm (le pétale supérieur plus ou moins spatulé et tacheté d'orange). Fleurs ♂ à 10 étamines longues de 5-7 mm. Pistillode ± 1 mm. Fleurs ♀ à staminodes (non vus). Gousses ellipsoïdes, de 4,5-9 cm x 3,5-4,5 cm, couvertes d'aiguillons droits, piquants, déhiscents. Graines 1-2, plus ou moins ovoïdes ou sub-sphériques, longues de 1,5-2 cm, grises, lisses, très dures

Mahé, Praslin et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, indigène, peu commun. Espèce littorale pantropicale dont la graine est disséminée par les courants marins.

Nom créole : Cadoque.

2. **Caesalpinia pulcherrima** (L.) Sw., *Observ. Bot. Fl. Ind. Oc.* : 166 (1791); SUMMERH., Enum. : 276. Type de l'Inde.

Arbuste haut de 1-6 m, glabre et inerme (parfois quelques épines par paires, aux nœuds). Feuilles à 8-10 paires de pennes. Folioles 5-11 paires par penne, plus ou moins elliptiques ou obovales, arrondies à émarginées au sommet, de 0,5-2 cm x 0,4-1 cm. Inflorescences terminales. Pétales longs de 15-20 mm, à marge plus ou moins crispée, rouges et jaunes, ou orange, ou jaunes. Étamines longues de 5-6 cm. Gousses inermes aplaties, longues de 7-12 cm.

Mahé, etc. Plante ornementale très appréciée, souvent cultivée et parfois subspontanée. Probablement originaire d'Amérique.

Noms créole et commun : Aigrette, Pride of Barbados.

5. *Intsia* Thouars

Gen. Nov. Madag. : 22 (1808)

Arbres à feuilles paripennées, à (1-) 2 (-3) paires de folioles munies de glandes. Inflorescences racémeuses paniculiformes. Bractéoles 2, caduques. Réceptacle floral en tube allongé. Sépales 4, imbriqués, inégaux. Pétales, 1 de grande taille, onguculé, les autres très réduits ou absents. Étamines fertiles 3, et 4-7 staminodes. Ovaire stipité, le stipe soudé à la paroi interne du réceptacle. Style filiforme. Gousses indéhiscentes ou tardivement déhiscentes, à paroi lignifiée peu épaisse. Graines sans arille.

Genre d'environ 9 espèces dont 8 de Malaisie et 1 largement répandue dans les régions côtières des océans Indien et Pacifique, présente aux Seychelles.

Intsia bijuga (Colebr.) O. Kuntze, *Rev. Gen.* 1 : 192 (1891); BAKER, *F.M.S.* : 90; SUMMERH., *Enum.* : 276. Type : décrit d'après une plante cultivée à Calcutta.

Arbre haut de 10-20 (-40) m, à tronc de 50-70 cm (et plus) de diamètre, à écorce lisse gris-beige clair. Feuilles à 1-2 paires de folioles. Folioles ovales, obtuses à arrondies au sommet, arrondies et asymétriques à la base, de 6,5-14 cm x 5-9 cm, glabres, à 2 glandes cratériformes vers la base du limbe (face inférieure). Stipules soudées en lame intrapétiolaire. Inflorescences corymbiformes. Bractéoles ovales, aiguës, longues de \pm 2 mm. Réceptacle en tube long de 0,8-1 cm. Sépales oblongs, arrondis, longs de 8-9 mm, pubérolents. Pétale sub-circulaire large de 1,5-2 cm, à marge irrégulière, d'abord blanc puis devenant rose violacé. Étamines 3, à filet pourpre foncé, longues de \pm 3 cm. Staminodes longs de 0,5-1 cm. Pistil long de \pm 5 cm, à petit stigmate capité. Gousse oblongue aplatie, de 10-16 cm x 4-5 cm. Graines 3-5, oblongues ou sub-circulaires d'environ 3 x 2 cm.

Mahé, Silhouette, Praslin et autres îles granitiques, indigène, assez rare. Existe aussi sur la côte est-africaine, à Madagascar, aux îles Andaman, en Malaisie et jusqu'aux Philippines.

C'est un arbre de la forêt littorale qui peut monter jusque vers 200 m d'altitude sur les pentes granitiques, dans les failles des glaciés. Il a été exploité autrefois pour son bois à grain fin, de grande qualité et n'a pas tardé à se raréfier. Dès 1871 Horne dit n'en avoir rencontré que 12 individus au cours de ses prospections (Horne 292). Aujourd'hui on ne trouve plus que quelques individus de belle taille (fût de 7-8 m et de 70 cm de diamètre) sur des glaciés peu accessibles, par exemple à Silhouette. Comme la plupart des espèces indigènes, ces arbres ont une croissance très lente.

Nom créole : Gaïac.

6. *Tamarindus* L.

Sp. Pl. : 34 (1753)

Genre monospécifique.

Tamarindus indica L., *loc. cit.*; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 106. Lectotype non désigné.

Arbre haut de 10-20 m, à tronc pouvant dépasser 1 m de diamètre. Feuilles paripennées, longues de 7-13 cm. Folioles 12-15 paires, oblongues, arrondies et souvent faiblement émarginées au sommet, de 1,4-2,5 cm x 0,6-0,8 cm, glabres. Racèmes axillaires longs de 10-15 cm. Bractéoles présentes. Réceptacle en entonnoir long de 3-4 mm. Sépales 4, longs de 8-10 mm. Pétales 3, oblongs, à marge plus ou moins crispée, longs de 1-1,2 cm, jaunes veinés de rouge (les 2 pétales inférieurs réduits à 2 petites dents de 1 mm). Étamines 3, à filets soudés entre eux à la base. Ovaire stipité (à stipe soudé au réceptacle), à 8-14 ovules. Gousses étroitement oblongues, de forme assez irrégulière, un peu

comprimées, obtuses ou arrondies au sommet, de 3-12 cm x 2-3 cm, indéhiscents, la pulpe se rétractant à l'intérieur de l'exocarpe mince, crustacé. Graines 1-10, plus ou moins anguleuses aplaties, longues de 10-15 mm, brunes, aréolées sur 2 faces.

Mahé et îles granitiques, Aldabra, planté et subspontané, assez commun. Espèce supposée indigène en Afrique, mais dont la dissémination très ancienne par l'homme ne permet pas de connaître exactement l'aire d'origine, aujourd'hui très répandue dans l'Ancien Monde jusqu'en Indo-Malaisie. La pulpe acidulée du fruit sec est comestible et a des propriétés médicinales (laxatif léger). Dans certains pays elle sert à préparer des sirops et une «pâte de tamarin» qui est commercialisée.

Noms créoles et communs : Tamarin, Tamarin de l'Inde, Tamarind.

7. *Trachylobium* Heyne

Flora 10 : 743 (1822)

Genre monospécifique (proche du genre américain *Hymenaea* dont il se distingue par ses pétales onguiculés et ses fruits verruqueux).

Trachylobium verrucosum (Gaertn.) Oliv., *F.T.A.*, 2 : 311 (1871); SUMMERH., *Enum.* : 276 BRENAN, *F.T.E.A.*, *Legum.*, 2 : 134 (1967). Type : illustration originale de GAERTNER.

Arbre haut de 10-20 m (et plus), à écorce lisse gris clair et à feuilles bifoliolées. Folioles ovales asymétriques, aiguës au sommet, de 5-11 cm x 2,5-6 cm, glabres, luisantes, coriaces, à ponctuations translucides surtout le long de la marge. Panicule terminale. Réceptacle à peine allongé. Sépales 4, imbriqués, longs de ± 10 mm, soyeux à la face interne. Pétales 3 (et 2 très réduits) ou 5 bien développés, blancs, longs de 1,5-2 cm, à ongle allongé et limbe sub-circulaire de 8-10 mm de diamètre. Étamines 10, libres. Ovaire à 4 ovules. Gousses indéhiscents, obovoïdes-oblongues, de 2,5-5 cm x 1,5-3 cm, à paroi dure, épaisse, à surface fortement verruqueuse (poches à résine).

Mahé, Praslin, cultivé et subspontané. Espèce littorale originaire de Madagascar et d'Afrique de l'Est. Des Seychelles, le seul spécimen ancien est *Horne* 476 «des environs de Port Victoria» que Summerhayes cite avec le commentaire : «*probably cultivated*». Il semble en effet que l'espèce n'existe aux Seychelles qu'à l'état cultivé (jardin botanique, plantation près de la piste forestière allant du Niol au Mt Coton, île Ronde). Elle n'a pas été trouvée jusqu'à présent dans une station non perturbée où elle semblerait spontanée. En Afrique, l'arbre fournit une résine, le copal, qui sert à fabriquer des vernis.

Noms communs : Copalier, Gum copal.

Autres Caesalpinaceae cultivées

BAUHINIA L.

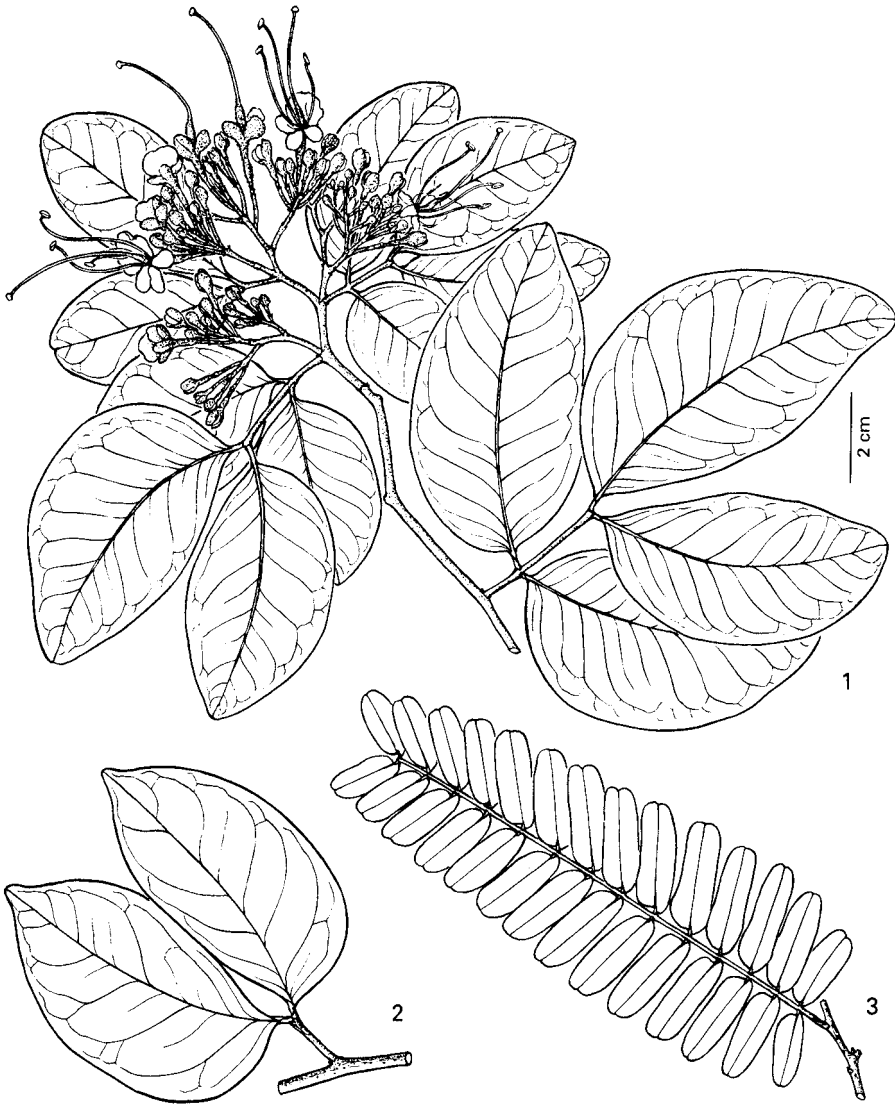
Genre pantropical d'environ 250 espèces caractérisées entre autres par les feuilles simples bilobées, les fleurs ♀ à calice plus ou moins spathacé. Aux Seychelles, 2 espèces cultivées.

Bauhinia variegata L.

Arbuste ou petit arbre à feuilles transversalement elliptiques, bilobées au sommet, de 7-10 cm x 8-11,5 cm, à nervation palmée. Fleurs peu nombreuses, grandes. Pétales roses striés de pourpre ou blancs à nervures vertes ou tachetés de jaune, longs de 5-7 cm. Étamines fertiles 5, et 5 staminodes. Gousses oblongues aplaties.

Mahé, etc., plante ornementale souvent cultivée. Originaire d'Asie. Il en existe diverses variétés horticoles.

Nom créole : Bois bœuf (la forme de la feuille ressemblant à l'empreinte d'un sabot de bœuf).



Pl. 69. — *Intsia bijuga* : 1, rameau fleuri (FF 4505, Mahé). — *Trachylobium verrucosum* : 2, feuille (FF 5125, Mahé). — *Tamarindus indica* : 3, feuille (FF 4418, Mahé). (1, 2, 3).

Bauhinia galpinii N.E. Br.

Arbuste peu élevé (1-1,5 m) à ramification étalée. Feuilles de 3,5-4,5 cm x 5-6,5 cm, peu profondément bilobées. Pétales rouge brique, longs de 2,5-3,5 cm, finement onguiculés sur 1/3 à 1/2 de leur longueur. Étamines fertiles 3.

Mahé, etc., occasionnellement cultivé. Originaire d'Afrique du Sud.

Cynometra cauliflora L.

Arbre atteignant environ 10 m de hauteur, à feuilles bifoliolées (pétiole 4-6 mm). Foliolles étroitement ovales, très asymétriques, à sommet en courte cuspidé émarginée (à 2 lobes minuscules), de 7-12 cm x 2,8-4 cm, glabres. Inflorescences longues de 3-8 cm, naissant sur des excroissances du tronc. Pétales 5, rose pâle, longs de 5-6 mm. Gousses ovoïdes, irrégulières, à surface tuberculée, charnues, de 4-8 cm x 2,5-4 cm, contenant une seule graine.

Mahé, occasionnellement cultivé (jardin botanique). Originnaire de l'Inde. L'espèce est cultivée en Asie pour ses fruits comestibles.

Delonix regia (Hook.) Raf.

Arbre à tronc souvent court et épais, à écorce lisse, à couronne largement étalée, haut de 5-10 m. Feuilles bipennées à 10-24 paires de pennes opposées. Foliolles 10-30 paires, opposées, oblongues, de 4-12 cm x 2-5 mm. Stipules pennées. Pétales 5, longs de 3,5-6,5 cm, longuement onguiculés, rouge écarlate (ou variétés à fleurs jaunes ou orange), à onglet jaune ou blanc. Étamines 10. Gousses linéaires aplaties de 20-80 cm x 3,5-7 cm, lignifiées, déhiscentes.

Mahé, etc., communément cultivé, un des arbres ornementaux les plus populaires, répandu partout sous les tropiques.. Originnaire de Madagascar où il a été trouvé dans les massifs karstiques de l'Ouest.

Nom commun : Flamboyant.

Peltophorum pterocarpum (DC.) Heyne

Arbre haut de 10-25 m, à feuilles bipennées à 4-13 paires de pennes opposées (seulement 3-4 près des inflorescences) et à rachis couvert d'une pubescence brune. Foliolles opposées 8-20 paires, oblongues, arrondies au sommet et un peu émarginées (non mucronées), de 1,5-3 cm x 0,5-0,8 cm, à pubescence brune sur la face inférieure. Fleurs jaune d'or en panicules terminales. Gousses aplaties étroitement oblongues, acuminées au sommet, cunéiformes à la base, de 7-14 cm x 2-3 cm, à aile longitudinale sur chaque bord.

Mahé, occasionnellement planté comme arbre ornemental. Originnaire de Java.

Haematoxylum campechianum L.

Arbuste haut de 3-6 (-10) m, muni d'épines droites. Feuilles pennées (parfois la paire de folioles basales remplacée par une petite penne). Foliolles opposées, 1-4 paires, obcordées, ne dépassant pas 3 cm x 2 cm, glabres. Sépales 5, imbriqués, longs de 4-5 mm, l'inférieur, concave, plus grand que les autres et les enveloppant. Pétales 5, plus ou moins obovales, jaunes, longs de 5-7 mm. Étamines 10, libres. Ovaire 2-3-ovulé. Style filiforme. Gousses elliptiques-oblongues, aplaties, de 2-5 cm x 0,7-1,2 cm, membraneuses, déhiscentes le long du milieu des valves.

Mahé, etc., occasionnellement cultivé. Originnaire du Mexique et des Antilles. Le bois de cœur fournit une substance colorante, l'hématoxiline.

Noms communs : Campêche, Logwood.

Saraca indica L.

Petit arbre haut de 3-8 m, à feuilles paripennées. Foliolles oblongues, courtement acuminées, de 9-15 cm x 2,5-4,5 cm, glabres (blanchâtres à rosâtres, flaccides, pendantes, au cours de leur croissance). Sépales 4, longs de 8-12 mm, orange puis rouges. Pétales très réduits, inapparents. Étamines rouge pourpre.

Mahé, occasionnellement cultivé (par exemple au jardin botanique). Originnaire de l'Inde.

Brownea grandiceps Jacq.

Petit arbre à couronne de feuillage dense plus ou moins en parasol, à feuilles paripennées. Inflorescences en racèmes capituliformes apparaissant sous le feuillage et dirigées vers le bas, larges de 10-12 cm, à fleurs nombreuses, serrées, ouvertes simultanément, longues de 7-8 cm. Pétales rouge carmin. Étamines ne dépassant pas le sommet des pétales.

Mahé, planté au jardin botanique. Originaire du Venezuela. Les fleurs sont très visitées par les « Colibris » des Seychelles (*Nectarinia dussumieri*).

Il existe au jardin botanique une autre espèce, à feuillage moins dense, à inflorescences dressées, à fleurs rouge écarlate et étamines dépassant les pétales d'environ 5 cm. Il s'agit probablement de *B. latifolia* Jacq.

Afzelia cuanzensis Welw.

Arbre haut d'une quinzaine de mètres (jusqu'à 35 m dans la nature), à feuilles paripennées à rachis grêle souple. Folioles 2-6 paires, obovales, arrondies et émarginées au sommet, de 8-11 cm x 5,5-7 cm, glabres. Fleurs (ressemblant à celles de *Intsia bijuga*) à 1 seul pétale bilobé, rouge sombre à la face interne, blanchâtre à la face externe. Gousses oblongues atteignant 20 cm x 8 cm, déhiscentes, à 2 valves dures très lignifiées et graines munies d'un arille rouge.

Mahé, planté au jardin botanique. Originaire d'Afrique (répandu de l'Angola au Mozambique et au Kenya).

MIMOSACEAE

Arbres, arbustes ou lianes, rarement plantes herbacées. Feuilles généralement bipennées, rarement pennées ou modifiées en phyllodes. Inflorescences en capitules, en épis ou en racèmes. Fleurs actinomorphes généralement 4-5-mères. Calice gamosépale à lobes valvaires, rarement imbriqués. Corolle gamopétale ou pétales libres, valvaires, parfois soudés à la base des étamines. Étamines 4-∞, libres ou à filets soudés en tube. Disque parfois présent. Ovaire supère à 1 seul carpelle, à ovules nombreux insérés le long de la suture adaxiale. Fruits : gousses déhiscentes ou indéhiscentes. Graines à hile petit, à 2 faces souvent marquées d'un sillon circulaire ou en forme de fer à cheval (aréole ou pleurogramme).

Famille d'environ 60 genres et 3000 espèces des régions tropicales et subtropicales. Aux Seychelles, 3 genres indigènes et 8 introduits, cultivés ou naturalisés.

Parkia sp. n'est planté qu'au jardin botanique. C'est un grand arbre, haut d'une trentaine de mètres, dont il n'y a pas de spécimen d'herbier. D'autre part, Robertson (*Flowering plants of Seychelles* : 59) signale avoir cultivé une plante issue d'une graine déposée par la mer sur une plage à Praslin, plante qui pourrait être *Entada rheedii*. Cette espèce n'a pas été trouvée à l'état spontané aux Seychelles. Pour une description de l'espèce et des indications sur sa répartition, voir *Flore des Mascareignes*, Légum. : 32 (1990).

- | | |
|--|----------------------|
| 1 — Arbuste lianescent grimpant ou herbe suffrutescente plus ou moins étalée ou ascendante | 2 |
| — Arbre ou arbuste dressé | 4 |
| 2 — Plante inerme à tiges plus ou moins anguleuses | 4. Desmanthus |
| — Plante armée d'aiguillons | 3 |
| 3 — Glandes foliaires présentes | 1. Acacia |
| — Glandes foliaires absentes | 6. Mimosa |
| 4 — Feuilles simples à plusieurs nervures longitudinales (phyllodes) | 1. Acacia |
| — Feuilles composées bipennées (parfois seulement 2 folioles par penne) | 5 |
| 5 — Folioles alternes ou partiellement alternes | 6 |
| — Folioles opposées | 7 |

6 — Folioles longues de 1,5-3,5 cm. Graines rouges	5. <i>Adenanthera</i>
— Folioles longues de 0,5-1,2 cm. (Aldabra)	2. <i>Calliandra</i>
7 — Glandes foliaires absentes	2. <i>Calliandra</i>
— Glandes foliaires présentes	8
8 — Arbustes épineux (épines stipulaires)	9
— Arbres ou arbustes non épineux	10
9 — Feuilles à 1 paire de pennes bifoliolées	<i>Phithecellobium</i>
— Feuilles à 2-7 paires de pennes à 10-20 paires de folioles	1. <i>Acacia</i>
10 — Étamines nombreuses	11
— Étamines 10	13
11 — Étamines libres	1. <i>Acacia</i>
— Étamines soudées en tube	12
12 — Fleurs en capitules	7. <i>Albizia</i>
— Fleurs en épis	8. <i>Paraserianthes</i>
13 — Fleurs en épis, celles de la base stériles, à staminodes très visibles	3. <i>Gagnebina</i>
— Fleurs en capitules sphériques	9. <i>Leucaena</i>

1. *Acacia* Mill.

Gard. Dict. Abridg. ed. 4 (1754)

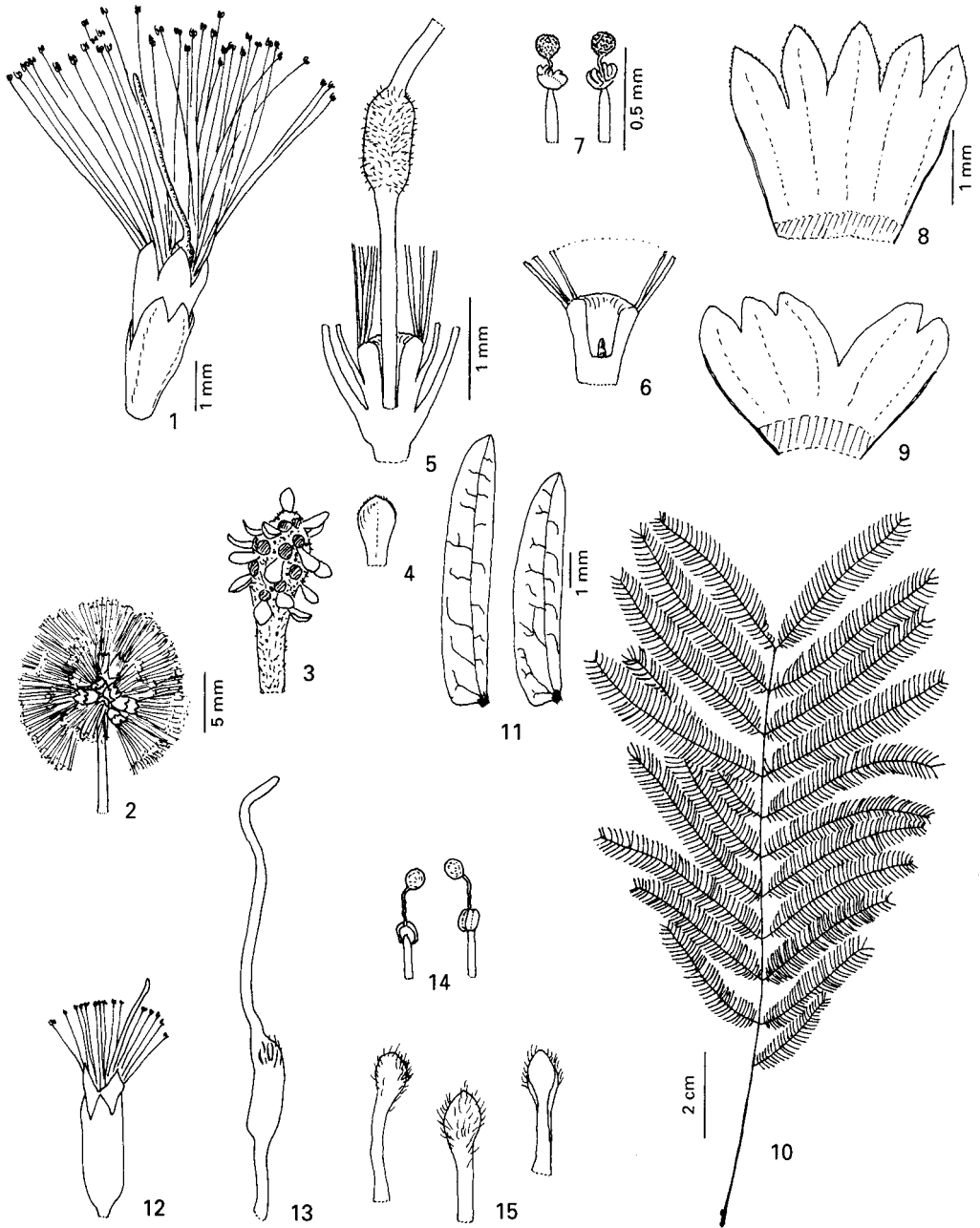
Arbres ou arbustes parfois sarmenteux et grimpants, inermes ou armés d'épines ou d'aiguillons. Feuilles bipennées à folioles opposées ou pétioles transformés en phyllodes qui ont l'aspect de feuilles simples. Glandes généralement présentes sur le pétiole et souvent sur le rachis. Inflorescences en épis denses ou capitules, axillaires, ou groupés en racèmes ou panicules, à fleurs ♀ ou unisexuées, généralement blanches ou jaunes. Calice gamosépale à 4-5 dents. Corolle gamopétale à 4-5 lobes. Disque présent ou absent. Étamines nombreuses, libres ou à filets soudés par leur base au disque en tube court, à anthères souvent munies d'une glande apicale. Ovaire stipité ou non. Gousses variées, déhiscentes ou non, comprimées ou cylindriques, droites ou spiralées. Graines non ailées, à surface marquée d'un sillon en fer à cheval, parfois arillées.

Genre de plus de 1000 espèces des régions tropicales et subtropicales. Aux Seychelles, 1 espèce indigène, 4 espèces introduites cultivées ou naturalisées. Deux autres espèces qui pourraient être présentes sont également incluses dans la clé et brièvement décrites.

1 — Arbuste lianescent à tiges munies d'aiguillons épars	2
— Arbre ou arbuste dressé, inerme ou à stipules épineuses	3
2 — Folioles 40-50 paires, de 5-9 mm x 0,8-1,5 mm. Gousse cartacée	1. <i>A. pennata</i>
— Folioles 15-25 paires, de 9-15 mm x 1,5-2,6 mm. Gousse charnue, coriace	2. <i>A. concinna</i>
3 — Arbre ou arbuste à phyllodes	4
— Arbre ou arbuste à feuilles bipennées	6
4 — Fleurs en capitules globuleux jaunes	<i>A. confusa</i>
— Fleurs en épis blanchâtres	5
5 — Phyllodes de 14-21 cm x 3,8-6 cm	<i>A. mangium</i>
— Phyllodes de 10-13 (-16) cm x 1,4-2 (-3) cm ..	<i>A. polystachya</i>
6 — Arbuste à stipules épineuses	<i>A. farnesiana</i>
— Arbre inerme	<i>A. meansii</i>

1. *Acacia pennata* (L.) Willd., *Sp. Pl.* ed. 4, 4 : 1090 (1806). Type de Ceylan.

Arbuste lianescent, grimpant, atteignant 10 m de hauteur, à tiges munies d'aiguillons épars, récurvés, pubérulents et glanduleux (petit poils glanduleux rougeâtres) à l'état jeune, devenant ligneuses et plus ou moins pentagonales à la base, formant aux extrémités, de place en place, des flagelles axillaires longs d'environ 10 cm, aphyllés, « préhensiles » grâce à leurs nombreux aiguillons rétrorsés. Feuilles longues de 20-25 cm, à 13-15 paires de pennes longues de 4-8 cm. Folioles 40-50 paires, glabres, de 5-9 mm x 0,8-1,5 mm.



Pl. 70. — *Acacia pennata* : 1, fleur ; 2, capitule ; 3, sommet du pédoncule, les fleurs enlevées ; 4, bractée ; 5, détail du disque et du pistil ; 6, disque d'une fleur ♂ et pistillode ; 7, anthères munies d'une glande ; 8, corolle étalée ; 9, calice étalé ; 10, feuille (semi-schématique) ; 11, folioles (FF 5254 bis, Silhouette, en culture au Jardin Botanique de Nancy). — *A. concinna* : 12, fleur ; 13, pistil ; 14, anthères ; 15, bractées florales (FF 5346, Mahé). (1, 3, 12) (4, 5, 6, 13) (7, 14, 15) (8, 9).

Rachis canaliculé et pubérent à la face supérieure. Pétiole long de 3-4 cm, à glande elliptique située juste au-dessus du renflement basal (pulvinus). Stipules subulées, d'environ 2 mm x 0,3 mm. Racèmes axillaires, ou panicules terminales, de capitules sphériques larges de $\pm 1,7$ cm et ayant environ 25 fleurs, à calice et corolle verdâtres et étamines blanc crème. Bractées florales plus ou moins en cuillère, longues de $\pm 0,7$ mm, à marge ciliolée. Fleurs longues de ± 8 mm. Calice long de 2-2,5 mm, à 5 lobes courts, souvent un des sinus plus profond que les autres, pubérent à l'extérieur, à dents finement papilleuses. Corolle longue de ± 3 mm. Étamines nombreuses (± 80), longues de $\pm 7,5$ mm à filets insérés sur le disque tubuleux qui est lui-même soudé à sa base externe au tube de la corolle. Quelques anthères (5-10 par fleur) munies d'une glande stipitée verruqueuse blanchâtre. Fleurs ♀ sur la partie distale des capitules, à pistil long de 6-7 mm, à ovaire pubérent stipité. Fleurs ♂ à la base des capitules, à pistillode presque nul. Gousses (non vues aux Seychelles) aplaties, oblongues, de 6-12,5 cm x 1,8-2,6 cm, à valves cartacées. Graines oblongues de 7-10 mm x 4-6 mm, aplaties (description du fruit d'après Nielsen, *Fl. du Cambodge, Laos, Vietnam* 19 : 66 [1981]).

Silhouette, indigène, très rare, quelques pieds en sous-bois de la forêt à *Pisonia sechellarum* et sur les pentes vers Jardin Marron. Cultivé au jardin botanique de Nancy où il a fleuri en mai 1990. La plante peut être considérée comme une forme d'*Acacia pennata*, une espèce à vaste répartition, de l'Inde jusqu'au Viet-Nam, et qui comprend 4 sous-espèces (Nielsen, *op. cit.*; 64). La plante de Silhouette est distincte de la sous-espèce *pennata* qui a des fleurs pédicellées. Lorsqu'elle sera mieux connue (fruits), elle pourrait se révéler être un taxon endémique des Seychelles.

2. **Acacia concinna** (Willd.) DC., *Prodr.* 2 : 464 (1825). Type de l'Inde.

Arbuste lianescent atteignant 10 m de hauteur, ou à tiges sarmenteuses retombantes (en l'absence de support), atteignant 5 (-10) cm d'épaisseur à la base. Tiges couvertes d'aiguillons épars rétroscés, à parties jeunes pratiquement glabres ou éparsément pubérentes (tiges florifères pubescentes). Stipules ovales, cordées à la base, acuminées, de 5-8 mm x 3-4 mm, glabrescentes ou sub-hirsutes, plus ou moins rougeâtres. Feuilles bipennées longues de 10-25 cm, à glande ellipsoïde située à $\pm 1,5$ cm de la base du pétiole et glandes oblongues sous l'insertion de 1-4 paires de pennes distales. Pennes 8-11 paires, longues de 4-8 cm, à 15-25 paires de folioles. Folioles sub-linéaires de 9-15 mm x 1,5-2,6 mm, pubérentes ou glabres. Capitules larges de ± 1 cm, jaune pâle, à pédoncules longs de 2,5-3 cm, souvent fasciculés par 2-4 à l'aisselle des feuilles terminales ou groupés en racèmes terminaux ou sur des rameaux florifères latéraux. Bractées longues de 0,6-0,8 mm. Calice glabre, pourpre sombre. Corolle longue de $\pm 2,8$ mm. Disque glanduleux rougeâtre, en tube long de $\pm 0,5$ mm, portant les étamines. Anthères à glande pourpre sombre longuement stipitée. Ovaire stipité. Gousses (non encore vues aux Seychelles) oblongues, de 10-15 cm x 1,7-2,7 cm, brun-pourpre sombre, à paroi charnue, marquées d'un sillon transversal entre chaque graine et se cassant facilement à ce niveau en articles uniséminés (ce qui peut se produire lorsque le fruit tombe à terre).

Mahé, naturalisé, localement commun (début de la route de Cannelles par Anse Royale, environs de Quatre-Bornes). Originaire d'Asie (répandu de l'Inde à la Nouvelle-Guinée). Peut-être introduit aux Seychelles à partir des Mascareignes où l'espèce existe depuis au moins 1769 (*Commerson* s.n°, île Maurice, P) et où elle servait à « faire des haies impénétrables ». D'après Baker (*F.M.S.* : 93) les fruits étaient « utilisés comme du savon » (après macération dans l'eau).

Nom créole : Roncée.

Acacia cultivés

Acacia confusa Merr.

Arbre haut de 5-10 m, à rameaux grêles plus ou moins anguleux, glabres, inermes. Phyllodes étroitement elliptiques, plus ou moins falciformes, atténués vers les 2 extrémités, de 6-10 cm x 0,4-0,8 cm, glabres, à 3-4 nervures longitudinales saillantes (herbier). Capitules jaunes, globuleux, larges de

6-8 mm, à pédicelles axillaires longs de 8-13 mm. Gousses linéaires, aplaties, un peu rétrécies entre les graines, de 6-10 cm x 0,8-0,9 cm, à paroi mince, déhiscentes. Graines ovales, aplaties, orientées longitudinalement.

Mahé, etc., occasionnellement cultivé. Arbre ornemental originaire de Taïwan et des Philippines.

Acacia mangium Willd.

Arbre inerme à phyllodes un peu falciformes, plus ou moins obtus à aigus au sommet, cunéiformes à la base, de 14-21,5 cm x 3,8-6 cm, à 4 nervures principales. Rameaux épais de 4-5 mm. Inflorescences blanc jaunâtre, en épis cylindriques atteignant 10 cm x 0,9 cm. Gousses glabres, comprimées, d'environ 7 cm x 0,5 cm, s'enroulant en spirale très serrée, déhiscentes (une infrutescence devient une pelote de gousses enchevêtrées, longue de ± 10 cm et épaisse de 4-5 cm).

Praslin, Curieuse, planté par le Service des Forêts pour le reboisement. Originaire d'Australie.

Acacia polystachya A Cunn.

Petit arbre inerme à phyllodes étroitement elliptiques-falciformes, atténués vers les 2 extrémités, acuminés au sommet, de 10-13 (-16) cm x 1,4-2 (-3) cm, à 3-4 nervures principales longitudinales. Rameaux grêles, épais de 1,5-2 mm. Inflorescences en épis ou panicules d'épis. Gousses aplaties, à bord mince, d'environ 6-7 cm x 0,7-0,9 cm, s'enroulant en spirale, déhiscentes.

Curieuse, planté par le Service des Forêts pour le reboisement. Il existe aussi un spécimen ancien provenant probablement de Mahé (*Dupont 3/31, K*). Originaire d'Australie.

Acacia farnesiana (L.) Willd.

Arbuste épineux atteignant 4 m de hauteur, à rameaux plus ou moins en zigzag. Feuilles bipennées, à pétiole muni d'une glande vers le milieu, à 2-7 paires de pennes. Folioles 10-20 paires, linéaires-oblongues, de 2-7 mm x 0,7-1,8 mm, glabres. Stipules transformées en épines droites, longues de 1-3 cm. Capitules globuleux, jaune d'or, à pédoncule long de 2,5-3,5 cm. Gousses sub-cylindriques, de 4-10 cm x 0,8-2 cm, indéhiscentes.

Mahé. Cette espèce n'a été récoltée que par J. Horne en 1871 (*Horne 469, K*), qui la disait « pas commune ». Probablement originaire d'Amérique, devenue pantropicale. Non revue récemment aux Seychelles.

Acacia mearnsii De Wild.

Arbre inerme atteignant 15 m de hauteur. Feuilles bipennées longues de 10-12 cm, à 8-20 paires de pennes. Folioles 15-70 paires, linéaires-oblongues, de 1,5-4 mm x 0,5-0,8 mm. Capitules blanc jaunâtre larges de 5-8 mm, à pédoncule long de 2-6 mm, groupés en racèmes ou panicules axillaires. Gousses aplaties, moniliformes, de 3-12 cm x 0,5-0,8 cm.

Mahé ? Espèce citée par Bailey mais dont il n'existe pas de spécimen d'herbier. Elle pourrait être cultivée dans des stations relativement humides en moyenne altitude. Originaire d'Australie.

2. **Calliandra** Benth.

J. Bot. 2 : 138 (1840)

Arbustes ou petits arbres inermes, à feuilles bipennées, à folioles opposées, rarement alternes. Inflorescences en capitules (parfois épis ou racèmes) axillaires, solitaires, pédonculés. Calice à 4-5 lobes. Corolle gamopétale à 4-5 lobes. Étamines nombreuses, à filets soudés à la base en tube. Ovaire

sessile ou stipité. Gousse droite, aplatie, à sutures épaisses, atténuée du sommet à la base, déhiscente, à valves se recourbant vers le pédicelle. Graines 8 ou moins.

Genre comprenant dans sa délimitation actuelle environ 125 espèces, la majorité en Amérique centrale et méridionale, quelques-unes à Madagascar et en Inde. Ces dernières seront traitées à l'avenir comme un genre distinct (Villiers, *comm. pers.*). Aux Seychelles, une espèce indigène (Aldabra) et une espèce introduite, cultivée.

Calliandra alternans Benth., *Trans. Linn. Soc.* 30 : 548 (1875); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 107. Syntypes : Commerson, *Pervillé* (P), *Gerrard* (K)

— *Pithecellobium ambiguum* Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 13 (1916). Type : *Fryer* 39, Aldabra (K, holotype).

Arbuste ramifié dès la base, haut de 2-5 m, à tiges jeunes munies de poils glanduleux. Feuilles souvent fasciculées par 3 (ou plus) à chaque nœud (la première formée, à pétiole court), à 2 pennes opposées longues de 3-6 cm, à pétiole long de 0,2-1,5 cm, fortement canaliculé et muni au sommet d'une glande globuleuse creuse. Folioles souvent plus ou moins alternes à la base des pennes, devenant opposées vers le sommet, 7-10 paires par penne et une foliole basale solitaire du côté extérieur, oblongues, arrondies au sommet, de 5-12 mm x 4-5 mm, glabres, vert sombre, inégales (plus longues au milieu de la penne). Stipules deltoïdes longues de \pm 1,4 mm, persistantes, coriaces (striées à l'état sec). Capitules axillaires solitaires, à pédoncule long de 2-2,5 cm, glanduleux, muni vers le milieu d'une bractée largement ovale, longue de \pm 0,8 mm (ou épis courts à fleurs disposées sur 1-1,5 cm à l'extrémité du pédoncule). Fleurs 10-15, sessiles, à bractées largement ovales, concaves, coriaces, charnues à la base, persistantes, entourées d'une pilosité brune issue du réceptacle du capitule. Calice long de \pm 0,9 mm, à 4-5 lobes à marge ciliolée. Corolle blanche (ou rose orangé selon *Fl. Ald.*), longue de 4-5 mm, à 4 lobes aigus, glabres, en tube évasé à la base. Tube staminal long de 3,5-5 mm, à base soudée à la corolle (surtout en face des lobes). Étamines 25-30, longues de 12-15 mm. Ovaire stipité, glabre, à 8 ovules en 2 rangées. Style long de 15-17 mm. Gousse (d'après *Fl. Ald.*) linéaire, atténuée vers la base, atteignant 16 cm x 0,6 cm, tardivement déhiscente. Graines non vues à Aldabra.

Aldabra, indigène, rare, dans le fourré à *Apodytes* et *Ochna*, surtout sur l'île Malabar. Existe aussi à Madagascar.

Espèce cultivée

Calliandra surinamensis Benth.

Arbuste haut de 2-6 m à branches plus ou moins étalées. Feuilles à 1 paire de pennes, sans glandes foliaires. Folioles 7-10 paires, étroitement oblongues, de 8-17 mm x 3-7 mm, à 2-3 nervures basales. Capitules longs de \pm 4 cm. Calice long de 2,5-3,5 mm, strié. Corolle jaune verdâtre longue de 7-9 mm. Étamines longues de \pm 4 cm, à tube staminal blanc à filets rouge carmin. Gousse étroitement obovale de 7-10 cm x 1-1,3 cm.

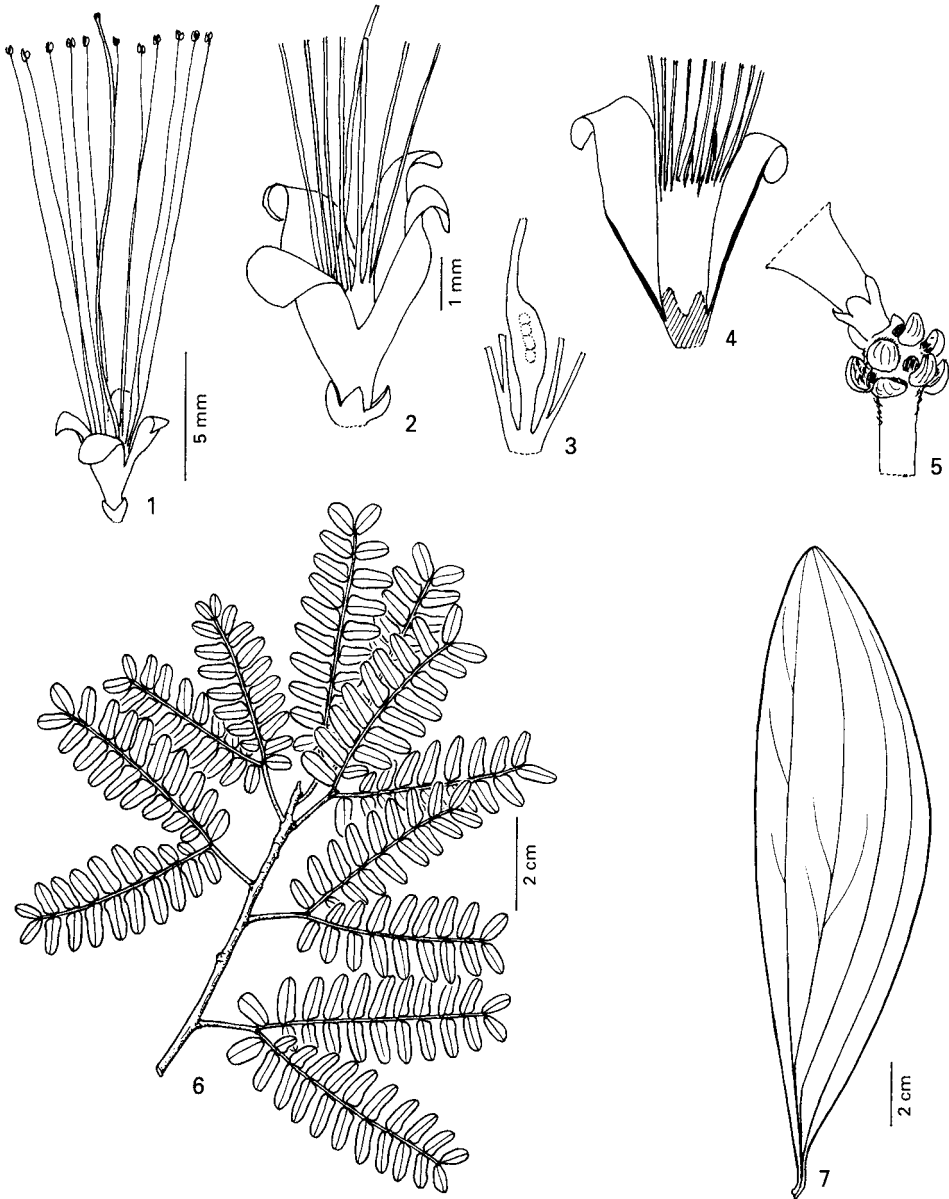
Mahé, occasionnellement cultivé comme plante ornementale. Originaire d'Amérique du Sud.

3. **Gagnebina** Necker

Elem. Bot. 2 : 458 (1790)

Lewis et Guinet, *Kew Bull.* 41 : 463-470 (1986).

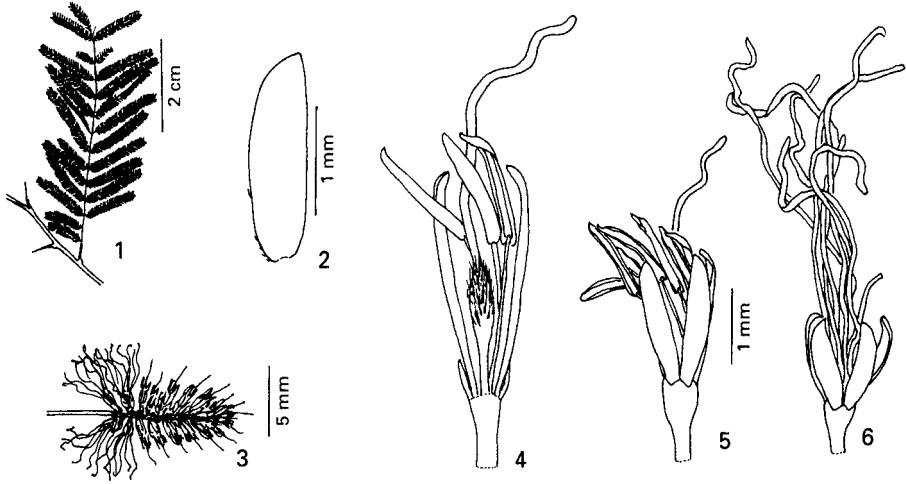
Arbustes ou petits arbres inermes à feuilles bipennées, à glandes foliaires. Folioles opposées, nombreuses. Inflorescences en épis axillaires pouvant être groupés au sommet des rameaux. Fleurs ♂ à



Pl. 71. — *Calliandra alternans* : 1, fleur; 2, 3, 4, détails de la corolle, du pistil et du tube staminal; 5, sommet du pédoncule et bractées; 6, rameau feuillé (FF 4701, Aldabra). — *Acacia mangium* : 7, un phylode (FF 5623, Praslin). (2 à 5).

l'extrémité des épis, fleurs stériles, avec des staminodes plus ou moins colorés, à la base des épis. Calice à 5 dents courtes. Corolle à 5 pétales libres. Étamines 10, à anthères linéaires apiculées, non glanduleuses. Gousse oblongue, aplatie, indéhiscente, cloisonnée entre les graines, avec ou sans ailes longitudinales.

Genre de 4 espèces de Madagascar, des Mascareignes et des Comores, dont une à Aldabra.



Pl. 72. — *Gagnebina commersoniana* var. *aldabrensis* : 1, feuille ; 2, foliole ; 3, inflorescence ; 4, fleur ♀ (calice et corolle ouverts) ; 5, fleur ♂ ; 6, fleur stérile (FF 4567, Aldabra). (2, 4) (5, 6).

Gagnebina commersoniana (Baill.) R. Vig., *Not. Syst. Paris* 13 : 346 (1949). Type : Boivin 2759, Madagascar (P, holo).

Espèce largement répandue à Madagascar dans la région occidentale sous forme de 2 variétés et dont une troisième variété est présente à Aldabra et sur les îles voisines.

var. ***aldabrensis*** Lewis et Guin., *Kew Bull.* 41 : 465 (1986). Type : Renvoize 1059 Aldabra (K, holo).

— *Dichrostachys microcephala* Renvoize, *Kew Bull.* 26 : 437 (1972); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 108. Type : Renvoize 1059, Aldabra (K, holo.).

Arbuste haut de 2-4 m, ramifié rapidement en une couronne plus ou moins étalée, à feuillage extrêmement fin. Feuilles longues de 5-9 cm, à 8-18 paires de pennes, à rachis portant une grosse glande entre les pennes basales et une glande entre chacune des 5-6 paires distales. Pennes longues de 1-2 cm, à 30-40 paires de folioles oblongues asymétriques, d'environ 1,3 mm x 0,5 mm. Stipules subulées, longues de $\pm 1,3$ mm. Épis axillaires souvent par 2, longs de 1-1,5 cm, à pédoncule long de 0,4-0,7 cm, à fleurs ♀ sur 5/6 de la longueur et fleurs stériles à la base. Calice long de $\pm 0,7$ mm. Pétales jaune pâle longs de $\pm 2,2$ mm. Étamines 10, les alternipétales à filet plus long que les oppositipétales, longues de 2-2,8 mm, jaunes. Pistil long de ± 4 mm, à ovaire couvert de poils raides apprimés. Fleurs stériles plus petites, mais à staminodes longs de 5-6 mm, blanchâtres ou mauve pâle. Gousses aplaties, oblongues, de 25-30 mm x 5 mm, glabres, tardivement (?) déhiscentes. Graines ovales, longues de ± 3 mm.

Aldabra, Astove, Cosmoledo, peu commun (localement assez commun à Picard, « très commun » à Cosmoledo, selon Thomasset 233, en 1907). Variété endémique, cependant à peine différente de certains *Gagnebina commersoniana* typiques, du Nord de Madagascar.

4. *Desmanthus* Willd.

Sp. Pl., ed. 4, 2 : 1044 (1806)

Arbustes ou herbes suffrutescentes à feuilles bipennées, à glande foliaire au sommet du pétiole et parfois sur le rachis, à folioles opposées. Inflorescences en capitules ou épis courts, axillaires, à fleurs petites, ♀, ou les inférieures ♂ ou stériles. Calice à 5 dents courtes. Pétales 5, libres ou faiblement soudés, blancs ou verdâtres. Étamines 5 ou 10, à anthères sans glande. Gousse linéaire, droite ou recourbée, déhiscente. Graines parallèles ou obliques.

Genre d'environ 25 espèces d'Amérique. Aux Seychelles, une espèce.

Desmanthus virgatus (L.) Willd., *op. cit.* : 1047 (1806); BAKER, *F.M.S.* : 93; SUMMERH., *Enum.* : 276. Type de Ceylan.

Herbe suffrutescente, plus ou moins dressée et ascendante en s'appuyant sur la végétation, haute de 0,5-2 m, à tiges anguleuses, peu ramifiées. Feuilles à pétiole court (\pm 0,5 cm), à 1-4 (-6) paires de pennes. Glande pétiole elliptique, longue de 1-2,5 mm. Folioles 6-15 paires, oblongues à étroitement obovales, asymétriques, de 4-12 mm x 1,5-3 mm, à marge ciliolée. Capitules plus ou moins ovoïdes à 6-10 fleurs, à pédoncule long de 2-7,5 cm. Pétales blancs, longs de 3-4 mm. Étamines 10, longues de \pm 5 mm. Gousses fasciculées, linéaires, aplaties, de 5-9 cm x 0,3-0,4 cm. Graines plus ou moins rhombiques, longues de 2,5-3 mm.

Mahé et îles granitiques, naturalisée, assez commune. Mauvaise herbe des bords de route, des terrains vagues. Originaire d'Amérique, répandue depuis longtemps sous les tropiques.

Nom créole : Petit cassie (à la Réunion).

5. *Adenanthera* L.

Sp. Pl. : 384 (1753)

Arbres inermes à feuilles bipennées dépourvues de glandes, à folioles pétiolulées alternes. Inflorescences axillaires en racèmes spiciformes à fleurs ♀, à pédicelles articulés. Calice à 5 dents. Pétales 5, libres entre eux, soudés à la base des étamines. Étamines 10, à glande apicale caduque. Gousse coriace droite ou contournée, déhiscente, à face interne de couleur claire. Graines plus ou moins lenticulaires, rouges ou rouge et noir, restant attachées sur la gousse ouverte.

Genre d'environ 12 espèces de Madagascar, d'Asie et du Pacifique, dont une naturalisée aux Seychelles.

Adenanthera pavonina L., *Sp. Pl.* : 384 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 91; SUMMERH., *Enum.* : 276. Type de Ceylan.

Arbre haut de 4-10 m (aux Seychelles). Feuilles atteignant 40 cm de longueur, à 4-6 paires de pennes. Folioles alternes 10-18, elliptiques, arrondies au sommet, de 1,5-3,5 cm x 1-1,8 cm, pubérulentes à la face inférieure. Racèmes blanchâtres longs de 10-25 cm, à nombreuses fleurs longues de 4-6 mm. Gousses linéaires de 15-20 cm x 0,8-1,6 cm, les valves se tordant plus ou moins en spirale à la déhiscence, jaune pâle à l'intérieur. Graines larges de 8-9 mm, rouge vif.

Mahé, Praslin et îles granitiques, cultivé et naturalisé, assez commun. Originaire d'Asie (Inde, Ceylan, Birmanie). D'introduction probablement ancienne aux Seychelles et aujourd'hui naturalisé dans la végétation secondaire de basse altitude, sur les glaciés, etc.

Nom créole : Agati.

A. microsperma Teysm. et Binn., cité par Bailey, a des gousses plus étroites, enroulées en spirale avant la déhiscence et des graines de 5-7 mm de diamètre. Je n'en ai pas vu de spécimen des Seychelles.

6. *Mimosa* L.

Sp. Pl. : 516 (1753)

Arbustes ou herbes, parfois rampants, munis d'aiguillons. Feuilles bipennées sans glandes foliaires, à folioles opposées. Inflorescences en capitules ou épis. Fleurs ♂ ou ♀, sessiles. Calice petit, 5-denté. Corolle (3-) 4-5 (-6) -lobée. Étamines en même nombre que les lobes ou 2 fois plus nombreuses. Anthères sans glande. Gousse droite ou circinée, aplatie, se désagrégant en articles uniséminés, les sutures de la gousse persistant après leur chute.

Genre de plus de 400 espèces, la plupart d'Amérique tropicale. Aux Seychelles, une espèce.

Mimosa pudica L., *op. cit.* : 518 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 92; SUMMERH., *Enum.* : 276. Type : décrit d'après une plante cultivée.

Herbe suffrutescente, plus ou moins lignifiée à la base, à tiges plus ou moins couchées ou ascendantes et atteignant 2 m de hauteur, de couleur plus ou moins rougeâtre, munies d'aiguillons et hispides. Pétiole long de 1,5-6 cm. Pennes en 2 paires très rapprochées (rachis \pm 1,5 mm) ou 1 seule paire sur les feuilles du sommet des rameaux, se repliant vers le haut sous l'effet d'une secousse. Folioles 10-28 paires, linéaires-oblongues, de 6-15 (-18) mm x 1,2-3 mm, à marge finement hispide. Capitules ovoïdes, rose pâle, de 10-13 mm x 6-10 mm, solitaires ou par 2-4 (-5) en fascicules axillaires. Calice long de \pm 0,2 mm. Corolle longue de 1-1,3 mm, à 4 lobes. Étamines 4. Gousse aplatie, de 10-18 mm x 3-5 mm, à marge portant de fins aiguillons (longs de 1-3,5 mm), rétrécie entre les graines en 2-4 articles.

Mahé et îles granitiques, naturalisée, commune. Originaires d'Amérique du Sud, devenues pantropicales. Deux variétés existent aux Seychelles : la variété *unijuga* (Duch. et Walp.) Griseb., caractérisée par ses stipules longues de 4-8 mm, ses bractées faiblement ciliolées plus courtes que les boutons floraux et sa corolle glabre, et la variété *hispida* Brenan, à tiges plus hispides, à stipules longues de 8-14 mm, à bractées plus longues que les boutons floraux et portant des soies bien visibles.

Noms créoles : Sensitive, Sensitive.

7. *Albizia* Durazz.

Mag. Tosca. 3 : 11 (1772)

Arbres ou arbustes, parfois lianes, inermes (aux Seychelles). Feuilles bipennées à glande sur le pétiole et parfois sur le rachis, à pennes plus ou moins nombreuses. Folioles opposées en 1- ∞ paires. Capitules axillaires ou en panicules terminales. Fleurs dimorphes, la centrale plus grande et ne formant pas de fruit. Calice à 5 lobes courts. Corolle en entonnoir ou campanulée, 5-lobée. Étamines nombreuses à filets soudés en tube à la base. Anthères sans glande. Gousse cartacée à coriace, oblongue, droite, aplatie, déhiscente ou non déhiscente.

Genre de plus de 100 espèces des régions tropicales. Aux Seychelles, 2 espèces introduites, dont une exclusivement cultivée.

Albizia lebbek (L.) Benth., *Lond. Journ. Bot.* 3 : 87 (1844); Baker, *F.M.S.* : 94; SUMMERH., *Enum.* : 276. Type d'Égypte.

Arbre haut de 5-25 m, à rameaux pubérulents. Feuilles à (1-) 2-4 paires de pennes, à glande ellipsoïde vers le bas du pétiole. Folioles oblongues ou elliptiques-oblongues, en 3-10 paires, celles de la paire terminale obovales, arrondies ou un peu émarginées au sommet, de 1,5-5 cm x 0,8-3 cm, pubérulentes ou pubescentes à la face inférieure. Capitules blanchâtres à pédoncule long de 5-10 cm. Pédicelles longs de 1,5-6 (-7,5) mm. Calice long de 2,5-5 mm. Corolle longue de 6-10 mm. Étamines

longues de 2-3,5 cm. Gousse coriace, aplatie, oblongue, de 10-30 cm x 3-5 cm, jaunâtre pâle. Graines ellipsoïdes de 8-11 x 7-9 mm.

Mahé, Praslin, etc., planté et spontané à basse altitude, commun. Originaire d'Asie, devenu pantropical. Le bois est apprécié pour l'ébénisterie.

Nom créole : Bois noir.

Espèce cultivée

Albizia saman (Jacq.) F. Muell.

— *Samanea saman* (Jacq.) Merr.

Arbre à large couronne, à feuilles plus larges que longues (par exemple rachis principal 12 cm, pennes terminales 17 cm), à 4 paires de pennes. Folioles 5-7 paires de taille croissante de la base au sommet des pennes (atteignant 5,5 cm x 3 cm). Capitules rose pourpré, larges de 4-5 cm.

Mahé, arbre ornemental occasionnellement cultivé. Originaire d'Amérique du Sud. Les folioles se replient quand le temps est pluvieux, d'où le nom de « Rain tree » ou « Arbre de la pluie ».

8. Paraserianthes Nielsen

Adansonia 1983 : 326 (1983)

Arbres ou arbustes inermes, à feuilles bipennées, à folioles opposées, à rachis muni de glandes. Inflorescences en épis ou racèmes pédonculés, axillaires, parfois groupés en panicules. Fleurs uniformes, ♂, pentamères. Calice gamosépale valvaire. Corolle gamopétale valvaire. Étamines nombreuses, unies en tube à la base. Gousses cartacées, droites, déhiscentes. Graines à exotesta épais, sclérifié, non ailées, sans albumen.

Genre d'environ 4 espèce d'Indo-Malaisie et d'Australie. Aux Seychelles, une espèce introduite.

Paraserianthes falcata (L.) Niels., *op. cit.* : 327 (1983). Type : RUMPH., *Herb. Amb.* 3 : 176, tab. 111 (1743).

- ? *Albizia moluccana* Miq., *Fl. Ind. Bot.* 1 : 26 (1855).
- *A. falcata* sensu Backer (1908) ; LIONNET, *Striking Plants* : 18 ; non *Adenanthera falcata* L.
- *A. falcata* (L.) Fosb., *Reinwardtia* 7 : 88 (1965).

Arbre haut de 10-40 m, à tronc pouvant dépasser 1,5 m de diamètre, à écorce gris clair, lisse. Feuilles à 6-20 paires de pennes. Folioles 6-26 paires, sub-rhombiques, aiguës au sommet, très asymétriques à la base, de 5-18 mm x 3-7 mm, pubérulentes. Inflorescences axillaires en panicules d'épis, longues de 10-25 cm, blanchâtres. Fleurs sessiles à calice pubérulent long de \pm 2,3 mm, à 5 dents courtes, aiguës. Corolle à 5 lobes, longue de 5-7 mm. Étamines nombreuses, longues de \pm 1,5 cm. Gousses droites, plates, de 10-12 cm x 2-2,5 cm, épaisses de 2-3 mm, à paroi cartacée, légères à l'état sec, à aile longitudinale étroite (\pm 2 mm) sur la suture ventrale. Graines 10-16, elliptiques aplaties, transversales, d'environ 7 mm x 3 mm.

Mahé, Praslin, Silhouette, naturalisé, très commun par endroits et envahissant. Originaire des Moluques et de Nouvelle-Guinée. Arbre à croissance très rapide (d'après *Flora of Java*, un arbre âgé de 10 ans mesurait 35 m de hauteur), introduit aux Seychelles comme arbre d'ombrage. S'est rapidement disséminé et naturalisé car ses gousses légères peuvent être transportées par le vent. Étant relativement hygrophile, l'espèce colonise les vallées et les pentes humides, et finit par former des peuplements assez denses.

Cette prolifération est nuisible non seulement parce que les *Albizia* consomment beaucoup d'eau et contribuent probablement à diminuer le débit des cours d'eau (surtout ceux qui drainent des bassins-versants de petite surface,

comme à Silhouette), mais aussi parce qu'ils entrent en compétition avec les espèces indigènes dans les vestiges de forêts naturelles. Les *Albizia* forment une deuxième canopée à 20 m ou plus au-dessus des espèces indigènes qui, sur les pentes, ne dépassent pas 10-15 m de hauteur. La chute des *Albizia* âgés ou mal enracinés détruit chaque fois quelques plantes indigènes du sous-bois, les clairières ainsi formées sont rapidement recolonisées par les *Albizia* et d'autres exotiques.

Du point de vue de la conservation du patrimoine naturel, la prolifération de l'*Albizia* peut être considérée, aux Seychelles, comme une catastrophe écologique.

Nom créole : Albizia.

9. *Leucaena* Benth.

J. Bot. 4 : 416 (1842)

Arbres ou arbustes inermes à feuilles bipennées. Glande foliaire souvent présente au moins au sommet du pétiole. Folioles 1-∞, opposées. Inflorescences en capitules axillaires (et ceux-ci plus ou moins groupés en racèmes terminaux), à pédoncule muni d'un involucre. Fleurs ♂ sessiles, à calice 5-denté et 5 pétales libres. Étamines 10, avec ou sans glande apicale. Gousse droite, coriace à crustacée, aplatie, déhiscente. Graines transversales, comprimées.

Genre d'environ 40 espèces d'Amérique centrale et méridionale. Aux Seychelles, une espèce.

Leucaena leucocephala (Lam.) de Wit, *Taxon* 10 : 54 (1961). Type d'Amérique.

— *L. glauca* auct. non (L.) Benth. : BAKER, *F.M.S.* : 93 ; Summerh., Enum. : 276.

Arbuste de 1-3 m ou petit arbre atteignant 10 m de hauteur, à rameaux pubérulents. Feuilles longues de 15-30 cm, à (2-) 3-7 paires de pennes, à glande présente entre les 2 pennes basales ou absente. Folioles 5-21 paires, oblongues, apiculées, de 7-20 mm x 1,5-5 mm, à marge ciliolée. Capitules blanchâtres, globuleux, larges de 2-2,5 cm, à pédoncule long de 2-5 cm. Pétales longs de 4-5,5 mm. Étamines longues de 7-8 mm, à anthères éparsément pileuses, sans glande apicale. Gousses souvent en fascicules, à valves crustacées à l'état sec, brun clair, de 8-20 cm x 1,5-2,4 cm. Graines elliptiques ou ovales de 7,5-9 x 4-5 mm.

Mahé et îles granitiques, naturalisé, très commun. Originaire d'Amérique centrale et du Mexique, devenu pantropical. Les feuilles peuvent servir de fourrage (la présence d'un composé plus ou moins toxique, la mimosine, peut causer des troubles chez les animaux qui les consomment en excès).

Nom créole : Cassie.

Autres Mimosaceae cultivées

PITHECELLOBIUM Martius

Genre d'une vingtaine d'espèces en Amérique centrale et méridionale dont deux introduites aux Seychelles.

- Pédoncules longs de 1-4 cm, glabres. Capitules larges de 1,5-2 cm *P. unguis-cati*
- Pédoncules longs de 0,8-1,5 cm, pubescents. Capitules larges de 1 cm *P. dulce*

Pithecellobium unguis-cati (L.) Benth.

Arbuste ou petit arbre haut de 4-6 m, à stipules épineuses, à feuilles formées de 2 pennes bifoliolées opposées. Folioles obovales à sub-circulaires, obtuses ou arrondies au sommet, de 2-5 cm x 1,3-4,5 cm,

glabres. Glande en tonnelet au sommet du pétiole et des pétiolules. Capitules blanchâtres, globuleux, larges de 1,5-2 cm, groupés en racèmes axillaires ou en panicules, à pédoncules glabres, longs de 1-4 cm. Gousses spirales, tordues, déhiscentes, d'environ 10 cm x 0,9 cm. Graines noires à arille rougeâtre, restant attachées à la suture de la gousse ouverte et pendant au bout de leur funicule, lenticulaires, larges de 6-7 mm.

Mahé, etc., occasionnellement cultivé, sert à faire des haies. Originaire d'Amérique tropicale.

Nom créole : Campèche (par confusion avec *Haematoxylum campechianum*, le véritable bois de Campèche, dont le feuillage a une vague ressemblance, mais qui est une Césalpiniacée).

Pithecellobium dulce (Roxb.) Benth.

Espèce voisine de la précédente, à rameaux pubescents, à folioles en moyenne plus étroites (larges de 2,5 cm au plus), à pédoncules longs de 0,8-1,5 cm et densément pubescents, à capitules plus petits (1 cm de diamètre), signalée à Mahé par Robertson (*Flowering plants of Seychelles* : 60).

PAPILIONACEAE

Arbres, arbustes, lianes ou souvent plantes herbacées. Feuilles généralement pennées ou trifoliolées-pennées (à foliole terminale séparée des 2 folioles basales par un rachis distinct), moins souvent trifoliolées-palmées (les pétiolules des 3 folioles insérés en un même point), unifoliolées (présence d'un pulvinus au sommet du pétiole) ou simples. Inflorescences racémeuses, variées. Fleurs généralement zygomorphes, à réceptacle peu ou pas creusé en coupe. Calice gamosépale, cupuliforme ou tubuleux, à 5 lobes imbriqués ou valvaires. Pétales 5, imbriqués, le supérieur (étendard ou vexillum) couvrant généralement les 2 pétales latéraux (ailes) qui couvrent eux-mêmes les 2 pétales inférieurs souvent soudés en carène. Étamines généralement 10, libres ou à filets soudés en tube, parfois 9 à filets soudés en gouttière et 1 libre (étamine supérieure ou vexillaire) ou celle-ci manquante. Ovaire supère formé presque toujours d'un seul carpelle à 1-∞ ovules insérés sur la suture supérieure (adaxiale). Fruit : gousse sèche, déhiscente par 2 valves, parfois articulée entre les graines, ou indéhiscente, rarement fruit drupacé. Racine généralement courbe.

Famille d'environ 440 genres et 12000 espèces dont certaines ont une grande importance économique (plantes alimentaires, bois d'œuvre, etc.). Aux Seychelles, 8-9 genres ont des représentants indigènes.

Par ailleurs diverses espèces appartenant à 22-23 genres ont été introduites pour les besoins de l'agriculture. Certaines sont toujours cultivées actuellement. D'autres n'ont pas dépassé le stade expérimental. Elles peuvent subsister à l'état spontané ou naturalisé ou ont apparemment disparu, n'étant connues que par des échantillons d'herbier anciens. L'ensemble des 31 genres présents aux Seychelles se répartit en 11 tribus classées ci-dessous selon un ordre systématique. (Pour plus de détails on pourra consulter la *Flore des Mascareignes*, Légumineuses, par R. Polhill.).

- 1 — Arbre à feuilles pennées. Sépales supérieurs développés en ailes, rose pâle.
Fruit : drupe charnue à endocarpe ligneux. Graine odorante. (Planté) *Dipteryx trifoliolata*
— Plante différente à fruits non drupacés 2
- 2 — Feuilles paripennées 3
— Feuilles imparipennées ou trifoliolées (parfois unifoliolées) 5
- 3 — Fruits enfouis dans le sol à maturité. (Plante cultivée) *Arachis hypogaea*
— Fruits aériens 4
- 4 — Fleurs disposées en fascicules ou en petites grappes le long du rachis
d'inflorescence. Graine rouge vif et noir 3. *Abrus*
— Fleurs isolées les unes des autres le long du rachis. Graines brunes 6. *Sesbania*
- 5 — Folioles (et aussi calice et gousses) portant de petites glandes jaunes, globuleuses,
plus ou moins translucides (examiner à fort grossissement) 6

— Folioles et autres organes sans glandes jaunes	8
6 — Gousses à plusieurs graines, à surface marquée d'un sillon transversal entre chaque graine	21. <i>Cajanus</i>
— Gousses à 2 graines, non marquées de sillons	7
7 — Feuilles unifoliolées. Inflorescences à grandes bractées distiques cachant les fleurs	22. <i>Flemingia</i>
— Feuilles 3-foliolées-pennées. Inflorescences sans grandes bractées	23. <i>Rhynchosia</i>
8 — Étamines libres ou presque	1. <i>Sophora</i>
— Étamines à filets soudés jusqu'à mi-hauteur ou plus haut (sauf l'étamine vexillaire qui peut être libre)	9
9 — Fleurs par paires ou par groupes le long du rachis d'inflorescence, parfois insérées sur des nodosités ou de courts rameaux latéraux, ou en racèmes contractés capituliformes	10
— Fleurs solitaires le long du rachis	28
10 — Gousses transversalement articulées. Pétales minces, au moins les inférieurs, et tombant souvent précocement à l'anthèse	11
— Gousses non articulées, parfois déhiscentes, à valves se tordant plus ou moins en spirale. Pétales à texture plus épaisse, persistant plus longtemps	14
11 — Calice scarieux, strié de nervures fortes partant de la base des lobes. Feuilles unifoliolées. Stipules parfois soudées entre elles à la base	8. <i>Alysicarpus</i>
— Calice non scarieux	12
12 — Pétiole ailé	11. <i>Tadehagi</i>
— Pétiole grêle, cylindrique	13
13 — Arbuste ou petit arbre. Fruit articulé à paroi épaisse remplie d'un parenchyme aérifère	9. <i>Dendrolobium</i>
— Herbe rampante ou plus ou moins suffrutescente. Fruit articulé à paroi mince	10. <i>Desmodium</i>
14 — Feuilles toutes, ou la plupart, à 5 folioles ou plus	15
— Feuilles 1-3-foliolées	18
15 — Herbe grimpante volubile à fleurs d'un bleu plus ou moins profond	19. <i>Clitoria</i>
— Herbe dressée, liane ligneuse ou arbre	16
16 — Herbe plus ou moins dressée, non grimpante. Feuilles à nombreuses nervures latérales parallèles obliques. Gousses à déhiscence élastique	4. <i>Tephrosia</i>
— Liane ou arbre à gousses indéhiscents	17
17 — Gousse aplatie à aile longitudinale étroite le long d'une ou des 2 sutures. Lianes ligneuses	5. <i>Derris</i>
— Gousses comprimées à valves assez épaisses sub-ligneuses, non ailées. Arbre planté	<i>Pongamia pinnata</i>
18 — Arbuste ou arbre à tiges munies de forts aiguillons. Stipelles ovoïdes ressemblant à des glandes. Corolle rouge à étendard beaucoup plus long que la carène	12. <i>Erythrina</i>
— Plante inerme (herbe lianescente, volubile ou rampante). Stipelles à limbe herbacé	19
19 — Carène à pointe indurée, cornée. Gousse portant des soies raides, piquantes, peu nombreuses ou denses (absentes chez des variétés cultivées)	13. <i>Mucuna</i>
— Carène à pointe non cornée. Soies raides absentes	20
20 — Stipules auriculées à la base ou nettement éperonnées au-dessus de l'insertion	21
— Stipules sans excroissances à la base	22
21 — Lobes supérieurs du calice arrondis, nettement plus grands que les 3 dents inférieures	14. <i>Canavalia</i>
— Lobes supérieurs du calice non nettement plus grands que les 3 autres	20. <i>Vigna</i>
22 — Carène terminée en rostre étroit, dressé, récurvé ou enroulé	23
— Carène sans rostre nettement développé	25
23 — Carène étroite à rostre redressé plus ou moins à angle droit près du milieu	<i>Lablab purpureus</i>
— Carène à rostre fortement récurvé ou enroulé	24
24 — Rostre de la carène récurvé-enroulé sur environ 3/4 de tour. Ailes plus longues que les autres pétales	<i>Macroptilium atropurpureum</i>
— Rostre enroulé sur plus d'un tour, formant souvent plusieurs boucles. Ailes non nettement plus longues que les autres pétales	<i>Phaseolus</i>
25 — Étendard pubescent à l'extérieur, muni à la base du dos d'un court éperon. Poils oncinés présents	18. <i>Centrosema</i>
— Étendard glabre au dos, sans éperon. Poils oncinés absents	26
26 — Étamines 5 à anthères réduites ou absentes, alternant avec 5 étamines à anthères développées. Corolle longue de 3-5 mm. Gousses linéaires à rostre courbé vers le haut en crochet	17. <i>Teramnus</i>
— Étamines toutes fertiles. Corolle plus grande. Gousses sans rostre courbé vers le haut	27

- 27 — Gousses oblongues couvertes de soies, à constriction transversale entre chaque graine, septées à l'inférieur 15. *Calopogonium*
 — Gousses linéaires sans constriction, non septées, portant des poils courts 16. *Pueraria*
- 28 — Plante à indument formé de poils médifixes apprimés. Pétales rapidement caducs après l'anthèse 7. *Indigofera*
 — Plante à indument de poils simples, basifixes. Pétales plus persistants 29
- 29 — Herbe plus ou moins suffrutescente à feuilles 1-3-foliolées-palmées 24. *Crotalaria*
 — Arbre ou arbuste. Feuilles généralement pluri-foliolées 30
- 30 — Fruits indéhiscent aplatis, généralement à 1 seule graine, à aile presque circulaire. Folioles latérales alternes 2. *Pterocarpus*
 — Gousses déhiscentes pluriséminées, non ailées. Folioles latérales opposées *Gliricidia sepium*

SOPHOREAE Spreng.

1. *Sophora* L.

Sp. Pl. : 373 (1753)

Arbres, arbustes ou, plus rarement, herbes pérennes, à feuilles imparipennées. Inflorescences en racèmes terminaux ou axillaires. Calice campanulé ou tubuleux à marge presque entière ou nettement lobée. Pétales jaunes, blancs, bleus ou pourpres, longs de 1-5 cm. Étendard onguiculé. Ailes oblongues. Pétales inférieurs soudés en carène ou libres et se recouvrant. Étamines à filets libres ou faiblement soudés, à anthères dorsifixes. Gousse indéhiscente ou tardivement déhiscente, souvent moniliforme, charnue ou sèche à maturité. Graines sphériques ou ellipsoïdes à hile latéral ou sub-apical.

Genre d'une cinquantaine d'espèces, la plupart d'Eurasie et d'Amérique du Nord. Aux Seychelles, une espèce.

Sophora tomentosa L., *loc. cit.*; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 115. Type de Ceylan.

Arbuste haut de 1-3 m aux Seychelles (atteignant 5 (-10) m ailleurs), à rameaux jeunes tomenteux blanchâtres, à écorce âgée lisse de couleur grise plus ou moins cuivrée. Feuilles longues de 10-30 cm, à 5-9 paires de folioles opposées et une terminale plus grande. Folioles largement elliptiques, arrondies au sommet, de 2-5 cm x 1-3 cm, pubescentes dessus puis glabrescentes, tomenteuses dessous. Racèmes longs de 15-25 cm, à bractées linéaires longues de 2-4 mm, caduques. Calice cupuliforme long de 5-6 mm. Étendard jaune largement obovale long de ± 17 mm (onglet long de ± 5 mm). Pétales inférieurs libres, imbriqués. Étamines 10, longues de ± 13 mm. Ovaire long de ± 15 mm, tomenteux. Gousse moniliforme longue de 5-20 cm et épaisse de ± 1 cm au niveau des graines. Graines 2-10, subglobuleuses, larges de 5-7 mm, brun foncé, luisantes.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, indigène. Espèce littorale dont les graines sont disséminées par la mer. Plusieurs sous-espèces ont été distinguées. La sous-espèce *tomentosa* est largement répandue sur les côtes des Océans Indien et Pacifique.

A Mahé l'espèce s'est raréfiée avec la transformation de la végétation littorale. On trouve des individus isolés à Grande Anse, Anse à la Mouche. A Aldabra elle est également peu commune.

Nom créole : Bois chapelet.

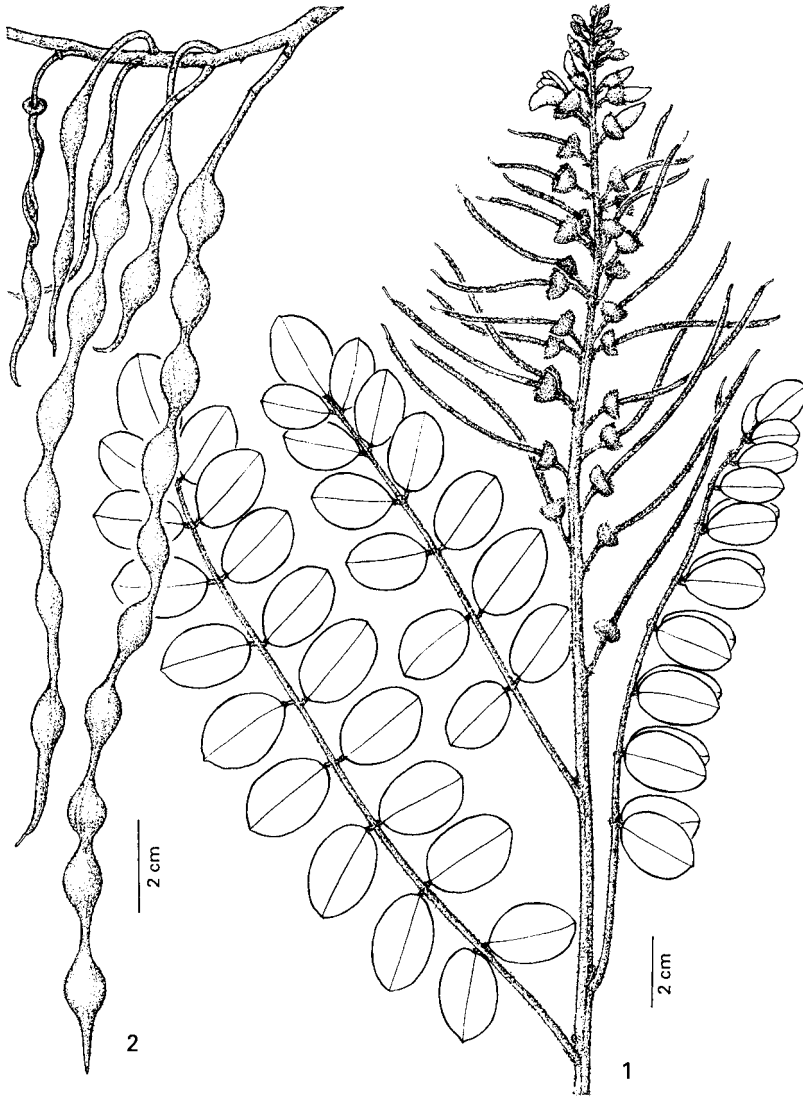
DIPTERYXEA Polhill

Une espèce de cette tribu est cultivée au jardin botanique de Mahé.

Dipteryx trifoliolata sensu Duke *

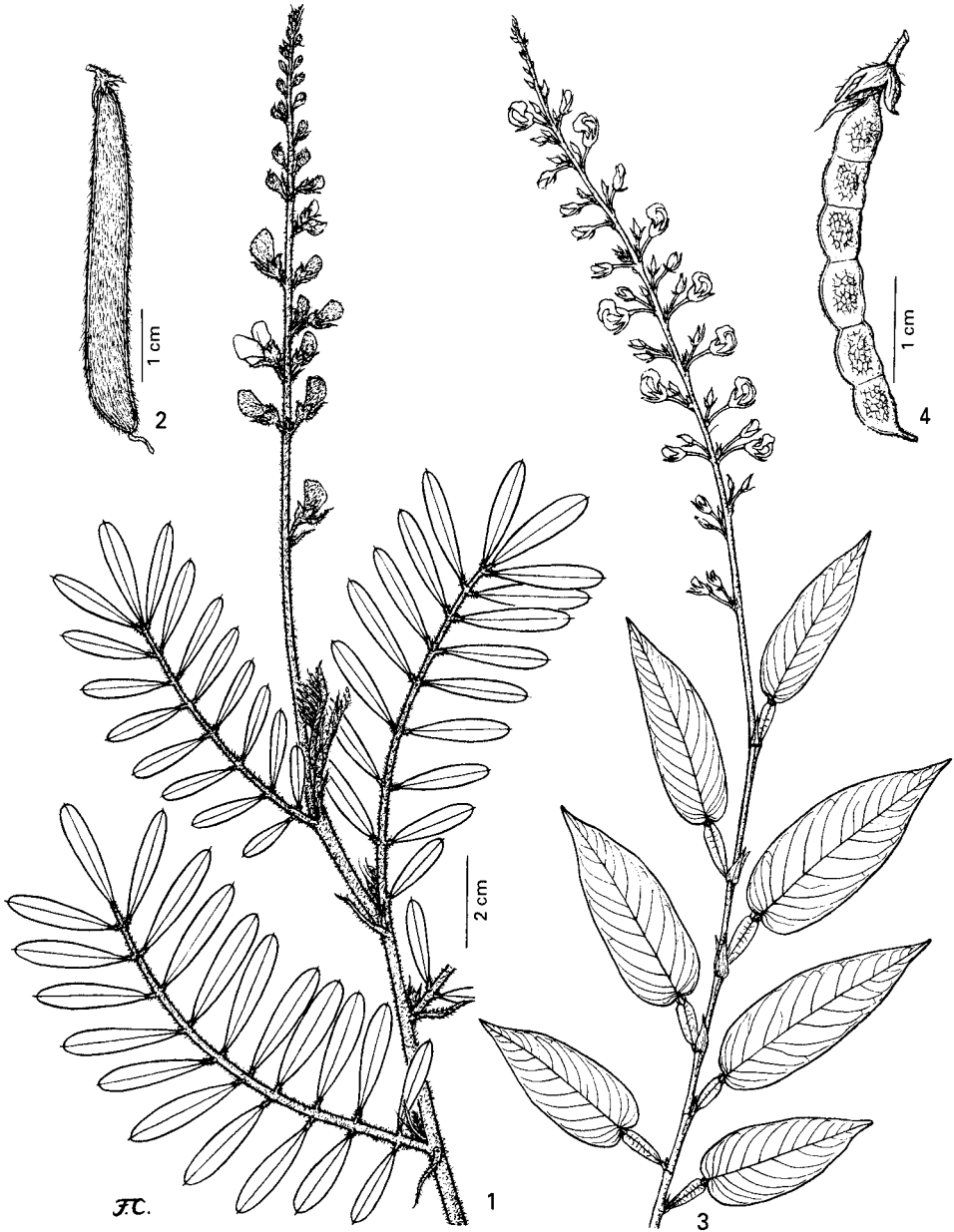
Arbre haut de 15-20 m, à feuilles irrégulièrement pennées à (2-) 3-4 folioles alternes ou opposées, à pétiole et rachis aplatis. Folioles elliptiques, obtuses au sommet, arrondies à la base, de

* Duke décrit l'espèce dans le genre *Coumarouna* Aubl., mais cite aussi la combinaison *Dipteryx trifoliolata* (cf. *Tropical Woods* 61 : 7 [1940]). *Dipteryx* est un « nom conservé » par le Code de nomenclature.



Pl. 73. — *Sophora tomentosa* : 1, rameau fleuri ; 2, fruits (FF 4419, Mahé).

7-13 cm x 4-6 cm, glabres, un peu coriaces, à ponctuations pellucides. Panicules axillaires denses, longues de 10-13 cm, à indument tomenteux brun fauve. Bractéoles grandes enveloppant le bouton floral jeune. Calice à 2 lobes supérieurs oblongs, arrondis au sommet, longs de ± 9 mm, formant 2 ailes à l'anthèse, pubérents à la face interne et rose pâle, pubescents à la face externe, et 3 petites dents inférieures. Corolle rose violacé longue de $\pm 1,3$ cm. Fruit : drupe ellipsoïde, verdâtre, longue de ± 7 cm, à péricarpe charnu et fibreux assez mince, à endocarpe lignifié, contenant 1 seule graine fusiforme longue de 3-4 cm, très aromatique.



Pl. 74. — *Tephrosia noctiflora* : 1, tige fleurie ; 2, fruit (Bossert 21176). — *Tadehagi triquetrum* : 3, tige fleurie (Boivin 1453) ; 4, fruit (Dumont d'Urville s.n°). (1, 3). (D'après Flore des Mascareignes).

Originaire du Brésil. Les graines ont une teneur élevée en coumarine, une substance odorante, et elles font l'objet d'un commerce au Brésil. Le péricarpe charnu est douceâtre et comestible, d'après Duke (*loc. cit.*).

Nom commun : Cumaru (Brésil). Au jardin botanique, les jardiniers appellent la plante «Ti mangue», le fruit ressemblant un peu à une petite mangue.

Bailey cite *D. odorata* (Aubl.) Willd. qui, d'après Duke, est une espèce voisine mais distincte de *D. trifoliolata*.

DALBERGIEAE DC.

2. Pterocarpus Jacq.

Select. Stirp. Amer. Hist. : 283 (1763)

Arbres dont l'écorce entaillée exsude une sève rouge. Feuilles imparipennées à folioles généralement alternes et non stipellées. Inflorescences en racèmes ou panicules. Calice en entonnoir ou campanulé, à 5 lobes courts dont les 2 supérieurs généralement plus grands et plus soudés entre eux que les 3 autres. Pétales jaunes ou orangés. Étendard large, onguiculé. Ailes largement ovales à limbe crispé. Pétales inférieurs soudés en carène. Étamines à filets soudés en gouttière ou en 2 phalanges, la vexillaire libre ou partiellement soudée. Ovaire à ovules peu nombreux. Fruit à 1 (-3) graines, indéhiscent, comprimé, à aile subcirculaire.

Genre pantropical d'une vingtaine d'espèces, la plupart d'Afrique. Aux Seychelles, une espèce.

Pterocarpus indicus Willd., *Sp. Pl.* 3, 2 : 964 (1812). Type : Rumphius Herb. Amboin. 2, tab. 70 (1741).

Arbre haut de 10-30 m, à tronc épais muni de contreforts, à écorce s'exfoliant en plaques irrégulières, ramifié relativement bas et à couronne large. Feuilles longues de 15-25 cm (40 cm sur les plantes juvéniles), à (5-) 6-9 (-13) folioles. Stipelles rarement et irrégulièrement présentes, linéaires, longues de 1-3 mm. Folioles ovales à elliptiques, cuspidées au sommet, obtuses à la base, de 4-10 cm x 2-5 cm (jusqu'à 15 cm x 8 cm au stade juvénile), éparsément pubérulentes dessous et à nervures saillantes réticulées (herbier). Inflorescences axillaires longues de 7-12 cm. Calice long de 5-7 mm, à dents courtes, pubérulent. Corolle jaune clair, longue de 1,5-2 cm. Fruit aplati large de 3-6 cm, à aile mince, à vestige du style formant un petit acumen latéral (à peu près à angle droit avec le pédicelle), la partie centrale en relief couverte d'une pubescence apprimée.

Mahé, Praslin, etc., autrefois assez fréquemment planté (pour marquer les limites des propriétés, c'est pourquoi on trouve parfois de vieux arbres dans la végétation naturelle), parfois subspontané. Originaire d'Asie, répandu en culture sous les tropiques.

Nom créole : Sandragon.

ABREAE (W. et Arn.) Hutch.

3. Abrus Adans.

Fam. Pl. 2 : 327 (1763)

Arbustes ou lianes à feuilles paripennées, à stipules généralement persistantes. Folioles nombreuses, opposées, à stipelles filiformes. Inflorescences paniculiformes plus ou moins unilatérales ou fleurs axillaires sessiles. Fleurs assez petites, blanches, jaunes, mauves ou pourpres. Calice sub-tronqué ou à 5 courtes dents, les 2 supérieures plus ou moins unies. Étamines 9, à filets soudés en gouttière (étamine

vexillaire absente). Ovaire à ovules nombreux, à style court, courbe, non pileux. Gousse déhiscente, linéaire ou oblongue, plus ou moins cloisonnée. Graines à testa lisse, parfois rouge vif et noir.

Genre pantropical d'environ 17 espèces dont une aux Seychelles.

Abrus precatorius L., *Syst. Nat.* ed. 12, 2 : 472 (1767). Type de Ceylan.

Espèce répandue de l'Afrique tropicale et Madagascar à l'Asie tropicale et jusqu'en Polynésie, comprenant 2 sous-espèces dont l'une est présente aux Seychelles.

subsp. **africanus** Verdc., *Mitt. Bot. Staats. Münch.* 7 : 328 (1970) ; Fosb. et Renv., *Fl. Ald.* : 110. Type du Kenya.

— *A. precatorius* sensu Baker, *F.M.S.* : 73 ; sensu SUMMERH., *Enum.* : 274 ; non L.

Liane ligneuse à la base, pérenne, longue de 1-5 m. Folioles 8-17 paires, oblongues, arrondies et courtement apiculées au sommet, arrondies à la base, de 0,6-3 cm x 0,3-1 cm, à pilosité apprimée éparsse dessous. Inflorescences axillaires ou terminales de rameaux courts latéraux, à pédoncule long de 1,5-6 cm, à rachis épais, long de 3-7 cm, dressé plus ou moins verticalement à la floraison, portant 15-20 petites grappes dont l'axe épais, charnu, atteint 1 cm de longueur (subsistant à la fructification). Calice pubérulent, long de \pm 3 mm, à marge portant de petites dents. Corolle généralement mauve pâle (aux Seychelles), longue de 0,9-1,5 cm. Gousse oblongue, de 2-3,5 cm x 1-1,5 cm, à surface couverte d'une pilosité apprimée et de petits tubercules plus ou moins alignés transversalement. Graines (1-) 3-7, ellipsoïdes, longues de \pm 5 mm, à testa rouge vif sauf une zone asymétrique noire, autour du hile (rarement entièrement noires ou jaunâtres).

Mahé et îles granitiques, Aldabra, Assomption, probablement indigène, peu commune dans la végétation secondarisée de basse altitude. Sous-espèce originaire d'Afrique existant aussi à Madagascar, aux Mascareignes, en partie disséminée par l'homme (la sous-espèce *precatorius*, à gousses lisses, longues de 3-5 cm, a une répartition asiatique de l'Inde à l'Australie et à la Polynésie). Les graines sont très vénéneuses, mais étaient utilisées autrefois pour leurs propriétés médicinales.

Noms créoles : Liane réglisse, Réglisse.

MILLETIEAE Miq.

— *Tephrosieae* (Benth.) Hutch.

4. *Tephrosia* Pers.

Syn. Pl. 2 : 328 (1807)

Herbes ou arbustes à bois tendre, à feuilles généralement imparipennées, à folioles opposées non stipellées, plus rarement unifoliolées ou simples, souvent à indument soyeux ou laineux. Folioles à nervation caractéristique (nervures latérales parallèles qui rejoignent la marge). Inflorescences racémiformes (grappes de fascicules) allongées ou glomérules axillaires. Calice à marge lobée, les 2 lobes supérieurs souvent plus ou moins unis. Corolle généralement rosâtre à rose pourpre. Étendard pubescent-soyeux ou laineux à la face externe. Filet de l'étamine vexillaire généralement libre vers la base, mais soudé vers le haut au tube staminal, rarement entièrement libre. Ovaire (1-) 2-20-ovulé. Style plus ou moins courbe. Gousse linéaire à oblongue, plus ou moins aplatie, à déhiscence élastique, généralement pileuse. Graines dures à arille plus ou moins développé.

Genre pantropical et sub-tropical d'environ 200 espèces. Aux Seychelles, 3 espèces.

- 1 — Calice et gousse à indument de poils bruns 2. *T. noctiflora*
 — Calice et gousse à poils blanchâtres 2
 2 — Feuilles longues de 2-5 cm. Inflorescences de 3-5 fleurs 1. *T. pumila*
 — Feuilles longues de 5-15 cm. Inflorescences ayant souvent plus de 5 fleurs 3. *T. purpurea*

1. **Tephrosia pumila** (Lam.) Pers., *Syn. Pl.* 2 : 330 (1807). Type : *Sonnerat* s.n°, Madagascar (P-LA, holo.).

Espèce répandue de l'Afrique de l'Est et Madagascar jusqu'en Indo-Malaisie, subdivisée en plusieurs variétés dont une existe à Aldabra.

var. **aldabrensis** (Drumm. et Hemsl.) Brummitt, *Bol. Soc. Brot.* 41 : 260 (1968) ; Fosb. et Renv., *Fl. Ald.* : 116. Type : *Dupont* 11, Aldabra (K, lecto).

— *T. aldabrensis* Drumm. et Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 11 (1916). Type : *Abbott* s.n°, *Dupont* 11, *Thomasset* 230, *Fryer* 59, Aldabra (K, syntypes).

Herbe suffrutescente pérenne mais de courte longévité, haute de 30-50 cm, à tiges dressées ou plus ou moins retombantes portant une pubescence apprimée. Feuilles longues de 2-5 cm. Folioles 7-11, étroitement obovales, plus ou moins apiculées au sommet, de 5-20 mm x 1,5-7 mm, à pubescence apprimée dessous. Grappes terminales pauciflores (3-5 fleurs). Pédicelles longs de \pm 2 mm (jusqu'à 4 mm sur le fruit). Calice à 5 dents aiguës, pubescent. Corolle rose-pourpre, longue de 7-9 mm. Style glabre, rubanné, à stigmaté pénicillé. Gousse linéaire de 20-30 mm x 3-4 mm, à valves se tordant longitudinalement en spirale. Graines 8-10, comprimées, oblongues, carrées ou rhombiques, longues de 2-2,5 mm.

Aldabra, Assomption, Cosmoledo, Astove, indigène, peu commune (sauf localement). Variété des régions littorales, qui existe aussi en Afrique de l'Est, aux Mascareignes et, selon Verdcourt, en Nouvelle-Guinée (*Manual of N.G. Legumes* : 344 [1979]). A Aldabra on la trouve surtout dans les zones où les tortues sont absentes, par exemple aux environs de Camp Gionnet, sur calcaire corallien. Dans l'est, elle est très rare ou absente.

Nom créole : Indigo sauvage.

2. **Tephrosia noctiflora** Bojer ex Baker, *Fl. Trop. Af.* 2 : 112 (1871) ; SUMMERH., *Enum.* : 275. Type de Zanzibar.

— *T. hookeriana* auct. non Wight et Arn. : BAKER, *F.M.S.* : 72.

— *T. subamaena* Drumm. et Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 12 (1916). Type : *Horne* 294, 481, Seychelles (K, syn.).

Herbe annuelle ou de courte longévité, suffrutescente, dressée, haute de 0,5-2 m, à tiges densément pubescentes. Feuilles longues de 7-15 cm, à 7-12 paires de folioles et une terminale. Folioles étroitement obovales, arrondies à tronquées au sommet et mucronées, cunéiformes à la base, de 2-4,5 cm x 0,5-1 cm, à pubescence apprimée plus ou moins argentée à la face inférieure, glabres à la face supérieure avec des nervures ascendantes parallèles saillantes (surtout en herbier). Panicule racémiforme longue de 10-40 cm. Calice long de 3-5 mm, à dent inférieure plus longue et subulée, à pubescence dense brun fauve. Corolle pourpre ou blanchâtre à tache bleu-mauve sur l'étendard, longue de 7-12 mm. Style glabre, stigmaté pénicillé. Gousse aplatie, à bords presque parallèles, légèrement falciforme, de 4-5 x 0,5-0,6 cm, à pubescence dense, plus ou moins blanchâtre sur les faces et brun fauve sur les sutures. Graines 7-11, réniformes, de 3-4 mm x 2-3 mm, à surface rugueuse, à arille petit.

Mahé, Frégate, etc., naturalisée, localement commune à Frégate (selon Procter, en 1972). Originaire d'Afrique tropicale, utilisée parfois comme plante de couverture.

3. **Tephrosia purpurea** (L.) Pers., *Syn. Pl.* 2 : 329 (1807) ; BAKER, *F.M.S.* : 71 ; SUMMERH., *Enum.* : 275. Type de Ceylan.

Herbe annuelle ou de courte longévité, plus ou moins suffrutescente, dressée, haute de 0,5-0,7 (-1) m, à tiges éparsément pubescentes. Feuilles longues de 5-15 cm, à (3-) 5-11 paires de folioles opposées

et une terminale. Folioles étroitement obovales, de 1-2,5 (-3) cm x 0,3-1 cm, à pubescence apprimée sur la face inférieure. Panicules longues de 2-20 cm. Calice long de 3-5 mm, à dents subulées, à pubescence blanchâtre. Corolle pourpre ou rosée, longue de 6-9 mm. Style glabre, stigmate pénicillé. Gousse aplatie, allongée, à bords parallèles, un peu courbée au sommet, de 2,5-4,5 cm x 0,4-0,5 cm, pubescente. Graines 4-6, oblongues, de 3-4 mm x 2-2,5 mm, à surface lisse plus ou moins marbrée, à arille petit.

Mahé, naturalisée. Il n'existe que des récoltes anciennes : *Pervillé* 303, *Boivin* s.n° (P), *Horne* s.n° (K). Selon Pervillé, la plante existait « partout près de la mer » en 1840. Elle n'a pas été retrouvée récemment.

Nom créole : Indigo marron (selon Pervillé).

5. *Derris* Lour.

Fl. Cochinch. : 432 (1790)

Lianes ligneuses ou plus rarement arbres ou arbustes, à feuilles imparipennées à folioles opposées, ou feuilles trifoliolées. Inflorescences axillaires ou terminales, racémiformes, plus ou moins étroites et allongées, à bractées et bractéoles petites. Calice cupuliforme à marge sub-tronquée. Corolle blanche ou teintée de rose. Étendard parfois muni de calcs ou d'auricules près de sa base. Ailes généralement munies d'un pli ou d'une poche près de la base. Pétales inférieurs faiblement soudés en carène. Étamines 10, à filets soudés en tube fermé (sauf à la base de chaque côté de l'étamine vexillaire), à anthères dorsifixes. Ovules peu nombreux. Style courbe à stigmate non élargi, glabre au sommet. Gousse aplatie, indéhiscente, plus ou moins oblongue, à paroi mince, cartacée à coriace, à 1 ou plusieurs graines.

Genre d'une cinquantaine d'espèces, presque toutes d'Asie dont une, à vaste répartition, *Derris trifoliata*, est présente aux Seychelles.

Par ailleurs, 2 espèces ont été cultivées à titre expérimental vers 1930 : *Derris elliptica* et *D. malaccensis* (*Bulletin* n° 13 du Département de l'Agriculture des Seychelles, 1935). Les racines de ces plantes contiennent de la roténone qui sert à la fabrication d'insecticides. Cette culture ne s'est pas développée par la suite aux Seychelles. Je n'en ai pas vu d'échantillons d'herbier, mais il n'est pas impossible que des plants subsistent çà et là.

Derris elliptica (Roxb.) Benth. Liane à tiges plus ou moins pubescentes-ferrugineuses, à feuilles atteignant 35 cm de longueur. Folioles 7-15, de 4-24 cm x 2-8 cm, pubescentes, plus ou moins glauques à la face inférieure. Étendard ovale long de 18-24 mm, pubescent-soyeux à l'extérieur, glabre et rose pâle à l'intérieur. Gousse ovale-oblongue de 3,5-7 cm x 2-2,5 cm, à aile étroite sur les 2 bords. Originaire d'Indomalaisie.

Derris malaccensis Prain. Liane à feuilles 5-9-foliolées. Folioles obovales-oblongues de 5-15 cm x 2-6,5 cm, cunéiformes à la base, brusquement acuminées au sommet, à fine pubescence apprimée dessous. Calice long de \pm 4,5 mm, glabre, rose. Corolle blanche ou rose, longue de \pm 1,2 cm. Gousse oblongue de 4-7,5 cm x 2,5 cm, aplatie, à aile large de 2 mm d'un côté et de 4 mm de l'autre.

Nom commun : Tuba (pour les 2 espèces).

Derris trifoliata Lour., *op. cit.* : 433. Type : *Loureiro* s.n°, Chine (P, holo.).

— *D. uliginosa* Benth. ; SUMMERH., *Enum.* : 274.

— *Pongamia glabra* auct. non Vent. : BAKER, *F.M.S.* : 87, *pro parte, quoad spec.* Seych.

Liane ligneuse grimpante, atteignant 5-10 m de hauteur, à tiges glabres, brun foncé, lenticellées. Folioles 3-5 (-7), vert sombre, ovales à elliptiques, courtement et brusquement cuspidées au sommet, arrondies à la base, de 4-10 cm x 2,4-6 cm, pratiquement glabres. Panicules longues de 10-20 cm, plus ou moins cylindriques étroites, larges de 3-4 cm, composées de petites grappes triflores (la fleur terminale se développant avec un léger retard par rapport aux 2 fleurs basales), à pédoncules longs de 2-3 mm. Pédicelles longs de 3-5 mm, à bractéoles minuscules. Calice glabre long de \pm 2,5 mm, à marge ciliée, à peine dentée. Corolle rose très pâle, longue de 9-12 mm. Étendard à tache verte à la base interne. Gousse aplatie plus ou moins réniforme, de 3-5 cm x 2-2,8 cm, à paroi mince, coriace, à aile

étroite (large de ± 1 mm) sur le bord supérieur, à surface marquée de veines transversales plus ou moins réticulées. Graines 1 (-2) réniformes, longues de $\pm 1,5$ cm.

Mahé, Silhouette, etc., indigène, peu commune. Espèce répandue depuis la côte Est de l'Afrique et Madagascar jusqu'aux côtes d'Asie tropicale et d'Australie, dont les fruits sont disséminés par les courants marins. On la trouve à proximité des marais littoraux, à l'arrière de la mangrove, par exemple à Grande Anse et Port Glaud (Mahé), à La Passe (Silhouette).

Nom commun : Derris.

Espèce cultivée (Millettieae)

Pongamia pinnata (L.) Pierre

Arbre haut de 5-10 (-25) m, à tronc devenant épais (jusqu'à 80 cm) sans contreforts, à écorce faiblement fissurée en long, à branches souples et plus ou moins retombantes, à large couronne et à feuillage dense. Feuilles imparipennées longues de 15-40 cm, à folioles opposées. Folioles (3-) 5-7, ovales à elliptiques, obtuses à cuspidées au sommet, arrondies à cunéiformes à la base, de 5-10 (-25) cm x 2,5-10 (-15) cm, papyracées (en herbier), pratiquement glabres. Inflorescences longues de 6-25 cm, racémiformes (fleurs souvent fasciculées par 2 sur le rachis) ou paniculiformes. Pédicelles longs de 8-9 mm. Calice long de 4-5 mm, à pubescence apprimée. Corolle blanc rosâtre. Étendard à face externe couverte d'une pilosité dense apprimée, plus ou moins soyeuse, brun jaunâtre. Gousse elliptique-oblongue de 4-8 cm x 2,5-3,5 cm, épaisse jusqu'à 1,2 cm, à paroi charnue-coriace devenant plus ou moins ligneuse, tardivement déhiscente, à 1-2 (-3) graines.

Mahé, rarement cultivé. Originaire d'Asie tropicale (de l'Inde à la Chine), naturalisé à l'île Maurice, planté comme arbre d'ombrage à la Réunion. L'espèce a dû être introduite récemment aux Seychelles. Je n'en ai vu que 2 spécimens d'herbier stériles, récoltés, l'un dans un jardin à Bel Ombre, l'autre au Niole.

Noms communs (aux Mascareignes) : Pongame, Coqueluche.

ROBINIEAE (Benth.) Hutch.

6. **Sesbania** Adans.

Fam. 2 : 327 (1763)

Herbes suffrutescentes, arbustes ou petits arbres, parfois épineux, à feuilles paripennées, à nombreuses folioles opposées, à stipules non éperonnées ni auriculées à la base. Inflorescences en racèmes axillaires. Calice campanulé à base rétrécie, obconique, à marge courtement dentée et plus ou moins pubescente. Étendard jaune souvent à taches blanches ou pourpres, glabre, généralement à appendices à la base. Pétales inférieurs arrondis, obtus ou faiblement rostrés, souvent munis d'une dent près du sommet de l'onglet. Étamine vexillaire libre. Ovules nombreux. Gousse plus ou moins filiforme, cylindrique, déhiscente, cloisonnée, parfois ailée.

Genre d'une cinquantaine d'espèces tropicales et subtropicales. Aux Seychelles, 3 espèces.

- 1 — Pubescence abondante, bien visible sur les tiges et les feuilles, soyeuse
à l'état jeune. Carène longue de 6-8 mm 3. *S. sericea*
— Pubescence seulement bien visible sur les parties jeunes.
Carène longue de 9-13 mm 2

- 2 — Aiguillons présents sur la face inférieure des rachis foliaires
et sur les tiges. Foliolles glabres dessous 1. *S. bispinosa*
— Aiguillons absents. Foliolles à pubescence éparsée, apprimée, dessous 2. *S. cannabina*

1. **Sesbania bispinosa** (Jacq.) W.F. Wight, *U.S.D.A. Bull.* 137 : 15 (1909). Type : JACQ., *Ic. Pl. Rar.* 3, t. 544 (1792).

- *S. aculeata* (Willd.) Poir., *Encycl.* 7 : 128 (1808); BAKER, *F.M.S.* : 72; SUMMERH., *Enum.* : 275 ;
nom. illegit.

Herbe suffrutescente annuelle ou de courte longévité, à tiges grêles dressées, hautes de 1-3 m, munies de petits aiguillons courbés vers le haut (présents aussi sur les rachis foliaires et les pédoncules d'inflorescences). Feuilles longues de 10-30 cm. Foliolles 16-55 paires, linéaires-oblongues, plus ou moins tronquées au sommet et mucronées, de 8-20 mm x 1,5-4 mm, glabres ou glabrescentes. Racèmes longs de 2-18 cm à 3-12 fleurs. Calice à tube long de \pm 3 mm. Étendard jaune pâle tacheté de brun ou de pourpre, de 9-15 x 8-14 mm. Carène longue de 9-13 mm. Gousse linéaire-filiforme de 15-28 cm x 0,3 cm, courbée en arc de cercle, à pointe effilée longue de 8-10 mm. Graines 30-45, oblongues, longues de 3,5-4 mm.

Mahé, naturalisée, peu commune. Espèce d'origine incertaine, largement répandue en Asie, en Afrique orientale, à Madagascar, aux Mascareignes. Présente aux Seychelles depuis plus d'un siècle (*Horne* 471, K). Elle croît dans les stations humides de basse altitude.

Nom créole : Mouroungue bâtard.

2. **Sesbania cannabina** (Retz.) Poir., *Encycl.* 7 : 130 (1808). Type de l'Inde.

Espèce ressemblant beaucoup à *S. bispinosa* mais dépourvue d'aiguillons, à foliolles le plus souvent éparsément pubescentes dessous (poils apprimés), à étendard un peu plus large que long, à gousses brusquement rétrécies en pointe plus courte (4-7 mm).

Cousin, Desneufs, etc., naturalisée, peu commune. Peut-être originaire d'Australie et des îles du Pacifique, cultivée en Asie pour la production de fibres textiles extraites des tiges.

3. **Sesbania sericea** (Willd.) Link, *Enum. Hort. Berol.* 2 : 244 (1822); SUMMERH., *Enum.* : 275. Néotype de Ceylan.

Herbe annuelle à bisannuelle dressée, haute de 1-3 m, pubescente sur toutes les parties végétatives, soyeuse à l'état jeune, souvent munie de très petits aiguillons sur les tiges et les rachis foliaires. Feuilles longues de 6-17 cm, à stipules linéaires-aiguës longues de 5-6 mm. Foliolles 18-26 paires, étroitement oblongues, de 8-20 mm x 3-4 mm. Racèmes longs de 1-6 cm, à 2-7 fleurs. Tube du calice long de 3-4 mm, glabre sauf sur la marge. Étendard largement obovale de 6-9 mm x 8-10 mm, blanc crème tacheté de pourpre. Carène longue de 6-8 mm. Gousse linéaire un peu courbée, de 8-16 cm x 0,25-0,35 cm, à rostre court, à 15-30 graines longues de 3-3,5 mm.

Aride, Ile Denis, Ile aux Vaches (Bird), subspontanée, peu commune. Originaire d'Afrique tropicale, largement répandue ailleurs.

Les spécimens seychellois, ayant une pubescence assez lâche sur les feuilles adultes, ne sont pas très typiques de l'espèce. Des plantes à carène longue de 8 mm peuvent être difficiles à distinguer de certains *S. cannabina* à carène longue de 9 mm. (par exemple *Brunet* et *Warman* 104, Aride).

Nom créole : Cassie marron (selon Fryer).

Espèce cultivée (Robinieae)

Gliricidia sepium (Jacq.) Walp.

Arbuste ou petit arbre haut de 5-10 m, à branches irrégulièrement dressées-étalées, à écorce gris-beige clair plus ou moins lisse et lenticellée. Feuilles imparipennées longues de 15-25 cm. Foliolles latérales opposées (2-) 3-8 paires, elliptiques, acuminées au sommet, arrondies à cunéiformes à la base, de 2-6 (-8 cm) x 1,2-2,5 (-5) cm, glabres dessus, glabres ou pubescentes-apprimées dessous, d'un vert un peu glauque à l'état frais (sur hercier : taches irrégulières verdâtres sur fond vert-pourpre pâle (ou l'inverse) à la face inférieure). Racèmes axillaires longs de 4-13 cm. Calice pubérulent à marge tronquée et ciliée, long de ± 4 mm. Corolle longue de ± 2 cm. Étendard rose pâle à centre jaunâtre ou verdâtre. Gousse plus ou moins aplatie, de 7-18 cm x 1,5-1,7 (-2) cm, glabre, à marge un peu sinueuse. Graines plus ou moins circulaires, aplaties, larges de ± 1 cm.

Mahé Praslin, cultivé assez fréquemment comme arbre d'ornement ou d'ombrage. Originaire d'Amérique du Sud.

Nom commun : Gliricidia.

INDIGOFEREAE (Benth.) Rydb.**7. Indigofera** L.

Sp. Pl. : 751 (1753)

Herbes ou plus rarement arbustes ou arbres à indument typique formé de poils médifixes. Feuilles généralement imparipennées parfois trifoliolées ou simples, à folioles opposées ou alternes, à marge entière. Inflorescences en racèmes, axillaires. Bractéoles absentes. Corolle généralement teintée de rouge. Étamines projetant le pollen de façon explosive, ce qui modifie la disposition des pétales inférieurs qui sont généralement caducs. Étamine vexillaire libre. Anthères uniformes, apiculées, munies d'une glande au sommet. Ovules 1 à nombreux. Gousse généralement septée, souvent à 2 valves, rarement indéhiscente.

Genre d'environ 700 espèces des régions tropicales et sub-tropicales. Aux Seychelles, 3 espèces. Bailey cite en plus *I. spicata* Forssk., une plante herbacée à folioles alternes, à gousses droites et fines (15-25 mm x 1,2-2 mm). Je n'en ai pas vu de spécimen d'herbier provenant des Seychelles granitiques.

- 1 — Herbe plus ou moins étalée, à folioles alternes (Aldabra) 3. *I. aff. diversifolia*
 — Herbes suffrutescentes dressées, à folioles opposées 2
 2 — Rameaux à indument argenté assez persistant. Gousses nettement courbées,
 longues de 1-1,5 cm 1. *I. suffruticosa*
 — Rameaux devenant assez rapidement glabres, noirâtres. Gousses droites,
 longues de 2-3 cm 2. *I. tinctoria*

1. **Indigofera suffruticosa** Mill., *Gard. Dict.* ed. 8 (1768); SUMMERH., *Enum.* : 275. Type de la Jamaïque.

— *I. argentea* auct. non L. : BAKER, *F.M.S.* : 70, *pro parte*.

Herbe suffrutescente haute de 0,70-1,2 m ou petit arbuste atteignant 2,5 m de hauteur, à rameaux un peu anguleux, à indument dense argenté de poils médifixes apprimés, un peu strigieux. Feuilles longues de 4-10 (-12) cm, à stipules linéaires longues de 3-4 mm. Foliolles 9-11 (-17), opposées, plus ou moins étroitement obovales, obtuses et mucronées au sommet, cunéiformes à la base, de 12-30 mm x 5-10 mm, strigilleuses dessous, glabres ou glabrescentes dessus. Racèmes sessiles, longs de 2-5 cm, à

fleurs nombreuses, serrées. Pédicelles longs de 1-2 mm, récurvés. Calice long de 1-1,5 mm, à lobes deltoïdes atteignant la moitié de la longueur, strigilleux-argenté (ou brunâtre). Étendard rose orangé à la face interne, à indument dense jaunâtre à brunâtre à la face externe. Gousse oblongue courbée en arc de cercle à maturité, de 10-15 mm x 3 mm, à poils médifixes assez épars. Graines 3-6, anguleuses, longues de 2-2,5 mm.

Mahé, Silhouette, Frégate, naturalisée, peu commune. Originaire d'Amérique tropicale, introduite aux Seychelles probablement à partir de l'île Maurice. On l'utilisait autrefois comme plante tinctoriale fournissant de l'indigo. On la trouve çà et là, au bord des routes et des sentiers, dans les terrains vagues, à basse altitude.

2. **Indigofera tinctoria** L., *Sp. Pl.* : 751 (1753); JEFFREY, *Bot. Seych., App. A* : 5. Type de Ceylan.

Herbe suffrutescente ou petit arbuste haut de 1-2 m ressemblant à *I. suffruticosa*, mais à rameaux jeunes couverts de poils médifixes apprimés, plus fins, devenant plus rapidement glabres, noirâtres et assez lignifiés. Folioles 9-15, obovales, longues de 10-20 mm. Racèmes longs de 1-2 cm (jusqu'à 3 cm à la fructification). Étendard plus ou moins teinté de vert. Gousses étroitement oblongues, droites ou faiblement courbées, un peu tomenteuses devenant glabres, de 20-30 mm x 2 mm.

Mahé, Félicité, naturalisée, peu commune. Originaire des tropiques de l'Ancien Monde (probablement de l'Inde), cultivée depuis longtemps pour la préparation de l'indigo, un colorant bleu utilisé pour teindre les tissus. C'est aujourd'hui une adventice des bords de routes, etc.

Nom commun : Indigotier.

3. **Indigofera** aff. **diversifolia** DC., *Prodr.* 2 : 223 (1825). Type de la Réunion.

— *Indigofera* sp.; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 114.

Herbe pérenne (?), ramifiée à partir de la base, plus ou moins étalée, haute de 5-10 cm, à tiges couvertes de poils apprimés blanchâtres. Feuilles longues de 8-14 mm, à 2-3 folioles alternes et une terminale. Folioles obovales ou étroitement obovales, de 2,6-6,3 mm x 1,7-2,3 mm, apiculées, couvertes dessous d'une pilosité dense formée de poils médifixes apprimés, blanchâtres, moins dense dessus. Corolle orange plus ou moins brunâtre, longue de \pm 5 mm. Gousse sub-cylindrique d'environ 10 mm x 1,3 mm, couverte d'une pubescence blanchâtre assez dense.

Aldabra, indigène, très rare. Trouvée seulement en 1973-74 aux environs de Cinq Cases, à 500 m de la côte, dans des fissures du calcaire corallien (*Hnatiuk* 730605 ; 731758, K). Un des spécimens, semblant brouté par les tortues, a environ 3 cm de hauteur, l'autre apparemment non brouté, est haut de \pm 10 cm.

Cette plante rappelle *I. diversifolia* DC., une espèce supposée endémique de la Réunion. Elle s'en distingue en particulier par sa pilosité plus apprimée, sans poils fins étalés. Comme il s'agit là d'exemplaires plus ou moins nanifiés du fait des conditions écologiques, l'aspect normal de la plante et sa variabilité sont inconnus. Son identité reste douteuse, en attendant de nouvelles observations et récoltes.

DESMODIEAE (Benth.) Hutch.

8. **Alysicarpus** Desv.

Journ. Bot. sér. 2, 1 : 120 (1813)

Herbes à feuilles 1 (-3) -foliolées, à stipules souvent soudées en gaine. Inflorescences racémeuses terminales et oppositifoliées, à fleurs souvent gémées. Calice scarieux à lobes profonds, striés de fortes nervures, parfois imbriqués, les 2 supérieurs en partie ou totalement soudés. Corolle dépassant peu le calice, jaune, rosâtre ou pourprée. Étendard onguiculé, à 2 petits replis longitudinaux près de la

base interne. Pétales inférieurs généralement munis d'appendices. Étamine vexillaire libre. Gousse linéaire à moniliforme, se désarticulant en 3-10 articles indéhiscents.

Genre d'environ 25 espèces des tropiques de l'Ancien Monde. Aux Seychelles, une espèce.

Alysicarpus vaginalis (L.) DC., *Prodr.* 2 : 353 (1825); SUMMERH., *Enum.* : 275 ; LÉONARD, *Bull. Jard. Bot. Brux.* 24 : 86 (1954). Type de Ceylan.

Herbe pérenne à tiges couchées, s'enracinant parfois aux nœuds, ou plus ou moins ascendantes, longues de 10-60 cm, glabres ou plus ou moins pubérulentes, à poils oncinés (recourbés au sommet en un petit crochet). Feuilles unifoliolées. Stipules étroitement ovales-acuminées, longues de 4-13 mm, plus ou moins soudées entre elles à la base, assez persistantes, devenant scarieuses, blanchâtres, à nombreuses nervures parallèles longitudinales. Foliolle largement oblongue-ovale à sub-circulaire, de 5-25 mm x 4-20 mm (parfois étroitement ovale-acuminée), pubérulente dessous, à poils droits apprimés et poils oncinés très petites, épars. Pétiole souvent un peu plus long que la moitié du limbe. Inflorescences longues de 1-10 cm, à bractées scarieuses. Calice long de 4-5,5 mm, à lobes subulés, 1,5 x plus longs que le tube. Corolle orange, rosâtre ou pourprée. Gousse droite non étranglée entre les articles, de 1-2,5 cm x 0,2-0,25 cm, couverte de poils oncinés peu denses, à 4-7 articles légèrement réticulés en surface. Graines plus ou moins oblongues, longues de 1,5-2 mm.

Mahé, naturalisée, rare. Espèce largement répandue sous les tropiques. Rudérale, trouvée par exemple sur les remblais près des jetées du port à Victoria (*Dupont* 1/31, 1931; *Jeffrey* 717, 1961, K). Les gousses des spécimens seychellois ressemblent presque exactement à celles de *A. ovalifolius* (Schumach.) J. Léonard, telles qu'elles sont représentées dans la *Flore du Congo Belge* 5 : 225 (1954) et dans *F.T.E.A. Legum.* 3 : 492 (1971), mais le spécimen *Dupont* 1/31 a été identifié comme *A. vaginalis* par Léonard (*loc. cit.*).

9. *Dendrolobium* (Wight et Arn.) Benth.

in *Miq., Pl. Jungh.* : 215-216 (1852)

Arbustes ou arbres à feuilles (1-) 3-foliolées, à stipules libres ou soudées du côté opposé au pétiole. Foliolles entières ou à marges ondulées, à nervures latérales atteignant la marge. Inflorescences axillaires à pédoncule court, sub-ombellées ou en grappes courtes. Calice campanulé à tubuleux, les 2 lobes supérieurs presque entièrement soudés, le lobe inférieur généralement plus grand. Corolle blanche ou jaune pâle. Étamine vexillaire à filet généralement soudé aux autres sur sa moitié inférieure. Ovaire sessile, à style environ 5 fois plus long que l'ovaire. Gousse à 1-8 articles indéhiscents, souvent à paroi épaissie. Graines nettement arillées.

Genre traité autrefois comme sous-genre de *Desmodium*, d'une dizaine d'espèces, surtout d'Asie tropicale, dont quelques-unes répandues d'Afrique de l'Est aux îles du Pacifique. Aux Seychelles, une espèce.

Dendrolobium umbellatum (L.) Benth., *op. cit.* : 216, 218 (1852); SUMMERH., *Enum.* : 275. Type de Ceylan.

— *Desmodium umbellatum* (L.) DC.; BAKER, *F.M.S.* : 75.

Arbuste ou petit arbre haut de 3-6 m, à rameaux jeunes couverts d'un indument soyeux plus ou moins argenté. Feuilles 3-foliolées, à stipules soudées longues de 6-11 mm rapidement caduques. Foliolles elliptiques à ovales, aiguës à arrondies au sommet, arrondies à la base, la terminale de 5-14 cm x 3-7,5 cm, les latérales un peu plus petites, pubérulentes dessus (poils oncinés très petits), à pubescence apprimée donnant une teinte vert grisâtre à la face inférieure. Inflorescences ombelliformes à pédoncule long de 5-15 mm. Bractées sub-scarieuses longues de 2,5-4 mm. Bractéoles semblables, un peu plus



Pl. 75. — *Alysicarpus vaginalis* : 1, rameau en fleurs et en fruits (*Cadet 2395*). — *Desmodium triflorum* : 2, rameau feuillé (*Commerçon s.n.*). — *Desmodium ramosissimum* : 3, rameau fleuri (*Maistre 13*). (1, 2). (*D'après Flore des Mascareignes*).

petites. Calice long de 4-5 mm, à lobes aigus soyeux-argentés, un peu plus courts que la partie tubuleuse, l'inférieur à peine plus long que les autres. Corolle blanche à jaune, longue de ± 1 cm. Gousse de 1-5 cm x 0,5-0,7 cm, à 1-6 articles comprimés à surface plus ou moins pileuse, à paroi épaissie par une couche de parenchyme aërifère, le bord supérieur de la gousse étant presque rectiligne, le bord inférieur nettement indenté entre les articles

Mahé, Ste Anne, Praslin, Curieuse, indigène, peu commun. Espèce à vaste répartition de l'Afrique de l'Est et Madagascar aux Mascareignes et jusqu'aux îles du Pacifique, dont les fruits sont disséminés par les courants marins. On la trouve généralement tout près du rivage, mais aussi, aux Seychelles, sur les glacis peu élevés. Les feuilles sont parfois coupées pour être données comme fourrage aux animaux.

Nom créole : Gros trèfle.

10. *Desmodium* Desv.*Journ. Bot.*, sér. 2, 7 : 122 (1813)

Herbes rampantes, grimpantes ou dressées, arbustes (parfois arbres, non aux Seychelles), à feuilles 1-3 (-5) -foliolées, à stipules libres ou partiellement soudées. Fleurs souvent axillaires, solitaires ou par 2 à l'aisselle d'une bractée commune, plus rarement inflorescences racémeuses ou paniculiformes. Bractéoles généralement absentes. Calice à 5 lobes sub-égaux ou souvent les 2 lobes supérieurs plus soudés entre eux. Corolle rose à pourpre, plus longue que le calice, rapidement caduque. Étendard sans appendices ni auricules. Pétales inférieurs généralement plus longs que les ailes et adhérent souvent à celles-ci. Étamine vexillaire à filet libre ou soudé. Gousse à (1-) 2-∞ articles indéhiscent ou tardivement déhiscent, de formes variées, glabres ou à poils droits ou oncinés. Graines généralement à petit arille.

Genre d'environ 300 espèces tropicales et subtropicales, particulièrement en Asie, au Mexique et au Brésil. Aux Seychelles, 6 espèces, probablement toutes introduites, dont 2 non vues récemment.

La citation de *D. heterophyllum* (Willd.) DC. par Hemsley (*J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 11 [1916]) et Summerhayes (Enum. : 275) qui n'ont pas vu d'échantillons seychellois de cette espèce, est basée sur une information de Bojer (*Hortus Mauritianus* : 98 [1837]) qui parle de la présence aux Seychelles de « *D. caespitosum* » (= *D. adscendens* [Sw.] DC.). Cette information avait été reprise par Baker (*F.M.S.* : 75) sous le nom erroné de *D. triflorum* var. *heterophyllum* (Willd.) Baker. En l'absence de spécimens on peut supposer que ces citations sont à rapporter à *D. adscendens*.

- 1 — Tiges rampantes ou traînantes et plus ou moins ascendantes 2
- Tiges dressées et plus ou moins étalées 3
- 2 — Foliole terminale de 3-12 x 3-12 mm. Fleurs par 3-5 en fascicules axillaires 2. *D. triflorum*
- Foliole terminale de 1-4,5 x 0,9-3 cm. Fleurs en racèmes terminaux pauciflores 5. *D. adscendens*
- 3 — Folioles ovales ou étroitement ovales, sub-aiguës au sommet 4
- Folioles obovales, arrondies au sommet 5
- 4 — Racèmes à fleurs nombreuses, serrées, donnant des infrutescences denses 4. *D. heterocarpon*
- Racèmes pauciflores, infrutescences assez lâches 3. *D. ramosissimum*
- 5 — Inflorescences ramifiées en panicules amples. Limbe vert uni dessus 6. *D. cajanifolium*
- Inflorescences en racèmes simples, allongés. Limbe souvent marqué dessus d'une tache claire plus ou moins argentée 1. *D. incanum*

1. ***Desmodium incanum*** DC., *Prodr.* 2 : 332 (1825); BAKER, *F.M.S.* : 74; NICOLSON, *Taxon* 27 : 365 (1978). Type de Jamaïque.

- *D. canum* (Gmel.) Sch. et Thell., nom. illegit.
- *D. frutescens sensu* Schindl., *Feddes Repert.* 21 : 9 (1925); SUMMERH., Enum. : 274 ; non *Hedysarum frutescens* L.

Herbe pérenne plus ou moins étalée ou dressée et suffrutescente, haute de 0,3-1 (-3) m, à rameaux jeunes portant de petits poils oncinés et des poils droits plus longs. Feuilles 3-foliolées, à stipules assez persistantes, soudées entre elles jusqu'à mi-hauteur du côté opposé au pétiole, striées, longues de 4-8 mm. Folioles généralement elliptiques et légèrement obovales, parfois ovales à sub-circulaires, arrondies à aiguës au sommet, obtuses à arrondies à la base, de 3-9 cm x 1-4,5 cm, à face supérieure souvent ornée d'une bande médiane de cellules épidermiques plus ou moins argentées (à l'état frais) et à poils oncinés courts, épars, à face inférieure d'un vert grisâtre portant des poils droits plus ou moins apprimés assez denses. Stipelles subulées longues de ± 3,5 mm. Racèmes terminaux et axillaires longs de 6-20 cm, à fleurs isolées ou en fascicules de 2-3. Pédicelles longs de 4-7 mm (10 mm sur le fruit). Calice long de 2-4 mm, divisé jusqu'à la moitié en lobes triangulaires-acuminés. Corolle bleue, rouge ou pourpre, longue de 5-6 mm. Gousse sessile ou à stipe court, longue de 2-4 cm, presque rectiligne du

côté supérieur, profondément indentée en 5-8 articles du côté inférieur (étranglements larges d'environ 1/3 de la largeur des articles). Articles de 4-6 mm x 3-4 mm, couverts de poils oncinés.

Mahé et îles granitiques, naturalisée, très commune. Originaire d'Amérique tropicale, très répandue partout sous les tropiques. Mauvaise herbe des bords de routes, des terrains vagues. Les fruits s'accrochent très efficacement par leurs poils oncinés et sont disséminés par les animaux ou par l'homme.

Nom créole : Gros trèfle.

2. **Desmodium triflorum** (L.) DC., *Prodr.* 2 : 334 (1825); BAKER, *F.M.S.* : 74; SUMMERH., *Enum.* : 275.

Type de l'Inde.

Herbe pérennante à tiges grêles rampantes, s'enracinant aux nœuds, longues de 10-40 cm, pileuses à l'état jeune puis devenant glabres. Feuilles (1-) 3-foliolées. Stipules ovales-acuminées à caudées, à base oblique, longues de 3-5 mm, à plusieurs nervures longitudinales, persistant après la chute des feuilles et devenant brun-roux. Folioles largement obovales ou ob-deltoides, émarginées au sommet, de 3-12 mm x 3-12 mm, glabres dessus, pileuses puis glabrescentes dessous. Fleurs insérées par 2-5 en fascicules axillaires, à pédicelle long de 5-8 mm, (13 mm sur le fruit). Calice long de 2,5-3,5 mm, pileux. Étendard rose ou pourpre (parfois blanc ou jaune) long de 3,5-5 mm. Gousse aplatie légèrement courbée, longue de 6-18 mm, à (1-) 3-5 (-7) articles de 3-4 mm x 2,5-3 mm, arrondis du côté inférieur, à poils oncinés surtout sur les marges.

Mahé, île du Nord, Praslin, Félicité, etc., naturalisée, assez commune. Espèce pantropicale répandue dans les zones habitées ou secondarisées, les terrains vagues, en basse altitude.

Nom créole : Petit trèfle.

3. **Desmodium ramosissimum** G. Don, *Gen. Syst.* 2 : 294 (1832), JEFFREY, *Bot. Seych., App.* A : 11.

Type de São Tomé.

Herbe pérenne suffrutescente dressée, assez ramifiée vers le haut, haute de 0,4-1 m, à tiges pubescentes (poils apprimés) puis glabrescentes, à feuilles 3-foliolées. Foliole terminale obovale ou étroitement obovale, arrondie à émarginée, de 1,3-3 cm x 0,8-1,5 cm, glabre dessus, à pubescence apprimée dessous (pouvant être plus densément pileuse), les latérales de \pm 1/3 plus petites. Racèmes terminaux pauciflores, longs de 5-10 cm, à fleurs gémées, les paires de fleurs assez espacées. Corolle rose ou pourpre longue de 3,5-5 mm. Gousse de 15-20 mm x 2,5-3,5 mm, à 4-6 articles, à bord supérieur sub-rectiligne, un peu déprimé et épaissi au niveau de chaque article et formant une petite bosse entre les articles, à bord inférieur indenté entre les articles (étranglement large d'environ la moitié de la largeur des articles), à surface marquée de nervures plus ou moins transversales et à pubescence de poils oncinés.

Mahé, naturalisée, rare. Originaire d'Afrique et de Madagascar. Récoltée une seule fois aux Seychelles en 1961 (Jeffrey 704 « Forêt Noire, alt. 300 m », K).

4. **Desmodium heterocarpon** (L.) DC., *Prodr.* 2 : 337 (1825); SUMMERH., *Enum.* : 275. « *heterocarpon* ». Type d'Asie.

— *D. polycarpum* (Poiret) DC., *Prodr.* 2 : 334 (1825); BAKER, *F.M.S.* : 74. Type d'Asie.

Herbe suffrutescente plus ou moins dressée, haute de 1 (-2) m, à tiges portant une pilosité strigieuse apprimée (poils raides, blanchâtres, denses sur les parties jeunes), glabrescentes, à feuilles trifoliolées. Foliole terminale obovale, arrondie au sommet, obtuse à arrondie à la base, de 2,5-4,5 cm x 1,8-2,5 cm, les folioles latérales plus petites environ de moitié. Racèmes terminaux longs de 5-8 cm, à fleurs nombreuses, à rachis portant sur sa moitié distale une dense pilosité de poils oncinés étalés (la pilosité strigieuse de la tige s'étend sur environ la moitié inférieure du rachis). Pédicelles longs de \pm 3,5 mm, groupés par 2 à l'aiselle de bractées caduques. Corolle rose pourpre longue de 5-6 mm. Gousse aplatie,

de 1-2 cm x 0,25-0,3 cm, à bord supérieur plus ou moins rectiligne, à bord inférieur indenté entre les 2-6 articles, à marges portant de nombreux poils oncinés, ceux-ci présents aussi sur les faces mais peu denses.

Mahé, naturalisée, rare. Originaire d'Asie du Sud-Est. Il n'en existe qu'une récolte récente, de 1970 (*Procter* 4063, « La Misère », K). La plante peut être rattachée à la var. *heterocarpon*, ayant le sommet du rachis couvert de poils oncinés (chez la var. *strigosum* van Meeuwen, la pilosité strigieuse de la tige s'étend jusqu'au sommet du rachis).

5. ***Desmodium adscendens*** (Sw.) DC., *Prodr.* 2 : 332 (1825); BAKER, *F.M.S.* : 75, *in obs.*; SUMMERH., *Enum.* : 274.

— *D. diversifolium* auct. non DC. : HEMSLEY, *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 10 (1916).

Herbe pérenne à tiges éparsément pileuses, rampantes et ascendantes, atteignant 1 m de longueur. Feuilles 3-foliolées (parfois 1-foliolées). Foliole terminale obovale à sub-circulaire, arrondie au sommet, obtuse ou sub-cordée à la base, de 1-4,5 cm x 0,9-3 cm, pubérulente. Foliolles latérales plus étroites et plus petites. Inflorescences terminales en racèmes souvent pauciflores. Étendard blanc, rose ou pourpré, long de 4-5,5 mm. Gousse de 1-3,5 cm x 0,3-0,4 cm, à (2-) 3-6 articles, à bord supérieur plus ou moins rectiligne, à bord inférieur indenté entre les articles (l'étranglement large de 50 à 70 % de la largeur totale).

Mahé, subspontanée ou naturalisée, rare ou disparue. Espèce pantropicale introduite à Maurice dès le XVIII^e siècle et probablement de là aux Seychelles. Trouvée seulement par Horne en 1871, (*Horne* 287, K).

6. ***Desmodium cajanifolium*** (H.B.K.) DC., *Prodr.* 2 : 331 (1825); BAKER, *F.M.S.* : 73. Type : *Bonpland* s.n°, Amérique équatoriale, « Hunda » (P, iso).

— *Meibomia cajanifolia* (H.B.K.) O. Kuntze, *Rev. Gen.* 1 : 195 (1891); SUMMERH., *Enum.* : 275.

Herbe suffrutescente dressée atteignant 1 m de hauteur, à feuilles trifoliolées. Foliole terminale étroitement ovale ou elliptique, de 3-10 cm x 0,8-3 cm (parfois plus), coriace, pubescente dessus (poils oncinés courts) et dessous (poils droits plus ou moins couchés). Foliolles latérales plus petites environ de moitié. Inflorescences en panicules terminales amples à rameaux grêles. Fleurs longues de 5-6 mm, rose violacé. Gousse longue de 1,5-2,5 cm, fortement étranglée entre les 4-6 articles, ceux-ci aplatis, asymétriquement obovales, (bord supérieur du fruit peu indenté, bord inférieur fortement lobé), à surface marquée d'une réticulation en relief irrégulièrement polygonale et à poils oncinés épars.

Mahé, subspontanée ou naturalisée, rare ou disparue. Originaire d'Amérique du Sud, introduite à l'île Maurice et peut-être de là aux Seychelles. Trouvée seulement par Horne en 1874 (*Horne* 490 « sur les collines près de Port Victoria », K).

11. **Tadehagi** Ohashi

Gingkoana 1 : 280 (1973)

Genre proche de *Desmodium* mais à feuilles unifoliolées, à pétiole ailé, à pétales de texture plus ferme et à nervures nettes, à étamine vexillaire libre ou presque.

Genre de 3 espèces d'Asie, d'Australie et des îles du Pacifique. Aux Seychelles, une espèce.

Tadehagi triquetrum (L.) Ohashi, *op. cit.* : 290 (1973). Type de Ceylan.

Espèce à vaste répartition en Asie, en Australie et dans les îles du Pacifique, comprenant plusieurs sous-espèces dont une a été introduite aux Seychelles.

subsp. **auriculatum** (DC.) Ohashi, *op. cit.* : 293 (1973). Type de Timor.

- *Desmodium triquetrum sensu* Baker, *F.M.S.* : 73, non (L.) DC.
- *Pteroloma auriculata* (DC.) Miq.; SUMMERH., *Enum.* : 275.

Herbe pérenne suffrutescente, haute de 0,3-2 m, à rameaux trigones, plus ou moins pubescents. Stipules étroitement ovales-acuminées, longues de 8-25 mm. Pétiole ailé, étroitement obovale, large de 1-6 mm. Folioles ovales ou étroitement ovales, acuminées au sommet, arrondies à la base, de 3,5-20 cm x 1-6 cm, pratiquement glabres (rars poils apprimés à la face inférieure sur la nervure). Inflorescences racémiformes terminales et axillaires, longues de 10-30 cm, à fleurs fasciculées par 2-3 (-5). Bractées des fascicules subulées, longues de 5-10 mm. Pédicelles longs de 2-6 mm (8 mm sur le fruit), à poils oncinés. Calice long de 4-5 mm, à poils oncinés très petits et poils droits plus gros, apprimés, épars. Étendard rose, bleuâtre ou pourpre, long de 5-6 mm. Gousse aplatie, stipitée, longue de 3-6 cm, à 5-8 articles presque carrés, de 5-7 mm de côté, à surface glabre, à paroi épaissie par un parenchyme aërifère.

Mahé, naturalisée, peu commune. Originaire de l'Inde, de Birmanie et de Malaisie, probablement introduite aux Seychelles via l'île Maurice. Rudérale pouvant servir de fourrage.

PHASEOLEAE DC.

12. *Erythrina* L.

Sp. Pl. : 706 (1753)

Arbres ou arbustes à rameaux jeunes généralement munis d'aiguillons et à tronc portant des épines, à indument formé souvent de poils ramifiés ou stellés. Feuilles trifoliolées-pennées à stipelles charnues et glanduleuses. Inflorescences racémiformes axillaires ou terminales. Calice campanulé, parfois spathacé. Corolle souvent grande, rouge vif ou orange, à étendard plié longitudinalement, à ailes et carène généralement nettement plus courtes que l'étendard. Ovaire stipité, pubescent, à 2-nombreux ovules. Gousse généralement linéaire, cylindrique, souvent moniliforme, lignifiée ou coriace. Graines noires, rouges ou orangées.

Genre d'une centaine d'espèces des régions tropicales et subtropicales. Aux Seychelles, 2 espèces dont une, *E. cristagalli* L. n'est que rarement cultivée. C'est un arbuste à folioles elliptiques ou étroitement elliptiques de 3,5-12 cm x 1,8-3 (-8) cm, d'un vert légèrement bleuâtre et à fleurs rouge carmin. Originaire d'Amérique du Sud. Cultivé au jardin botanique jusqu'en 1985.

Erythrina variegata L., *Herb. Amb.* : 10 (1754); SUMMERH., *Enum.* : 275; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 113. Type : *Rumph. Herb. Amb.* 2 : 234, t. 77 (1741).

- *E. indica* Lam., *Encycl.* 2 : 391 (1786); BAKER, *F.M.S.* : 82. Type de l'Inde.

Arbre haut de 5-25 m, à couronne souvent large et tronc épais, à écorce gris-beige clair, lisse mais portant des épines courtes, éparses, à bois léger. Feuilles caduques à folioles ovales-rhombiques ou transversalement elliptiques, courtement acuminées au sommet, arrondies à la base, de 4-20 cm x 4-20 cm, glabrescentes, uniformément vertes (ou variété à feuilles panachées de vert et de jaune pâle). Stipelles ovoïdes ressemblant à des glandes. Inflorescences terminales longues de 10-20 cm, à fleurs nombreuses assez serrées. Calice finalement spathacé, fendu du côté supérieur, long de 2-4 cm. Étendard rouge écarlate, ovale-elliptique, long de 5-7 cm, à ongle court. Ailes et pétales inférieurs (libres) égalant environ la moitié de l'étendard. Gousse cylindrique un peu moniliforme, de 12-40 cm x 2-3 cm. Graines rougeâtres ou brun-pourpre foncé.

Mahé, Praslin, etc., peut-être indigène, aujourd'hui peu commun. Espèce à vaste répartition autour de l'Océan Indien (cependant non indigène à Madagascar, d'après Viguier, mais peut-être indigène à Rodrigues) et dans l'ouest du Pacifique, à graines disséminées par les courants marins.

Selon *Horne* 468, elle était fréquente à Mahé et Praslin vers 1874, ce qui semble indiquer qu'elle était indigène. Elle s'est raréfiée depuis et ne subsiste que dans des stations secondarisées. Sa répartition actuelle ne permet pas d'avoir de certitude sur son statut. Elle pourrait aussi avoir été introduite comme ornementale. A Aldabra : plantée au village de Picard et près de 2 anses de l'ouest et du nord de l'île.

Nom créole : Mourouc.

13. *Mucuna* Adans.

Fam. Pl. 2 : 325 (1763)

Lianes herbacées ou ligneuses (rarement arbustes) portant des soies raides, piquantes, plus ou moins abondantes. Feuilles trifoliolées-pennées. Inflorescences axillaires, paniculiformes, à fleurs fasciculées sur des protubérances du rachis ou ombellées, à bractées et bractéoles rapidement caduques. Calice à lobes supérieurs partiellement ou totalement soudés. Corolle grande, blanche, verdâtre, rouge ou pourpre-noir. Étendard arrondi, généralement plus court que les ailes et la carène, muni à la base de 2 auricules. Pétales inférieurs plus ou moins soudés en carène à pointe indurée. Étamine vexillaire libre. Étamines inégales, 5 à anthères basifixes alternant avec 5 à anthères dorsifixes à filet plus court (au moins dans le bouton). Anthères souvent pileuses. Ovules peu nombreux. Style filiforme. Gousses ovoïdes et plus ou moins comprimées, oblongues ou linéaires, déhiscentes, souvent couvertes de soies raides. Graines soit sphériques ou oblongues à hile court, soit plus ou moins discoïdes à hile allongé.

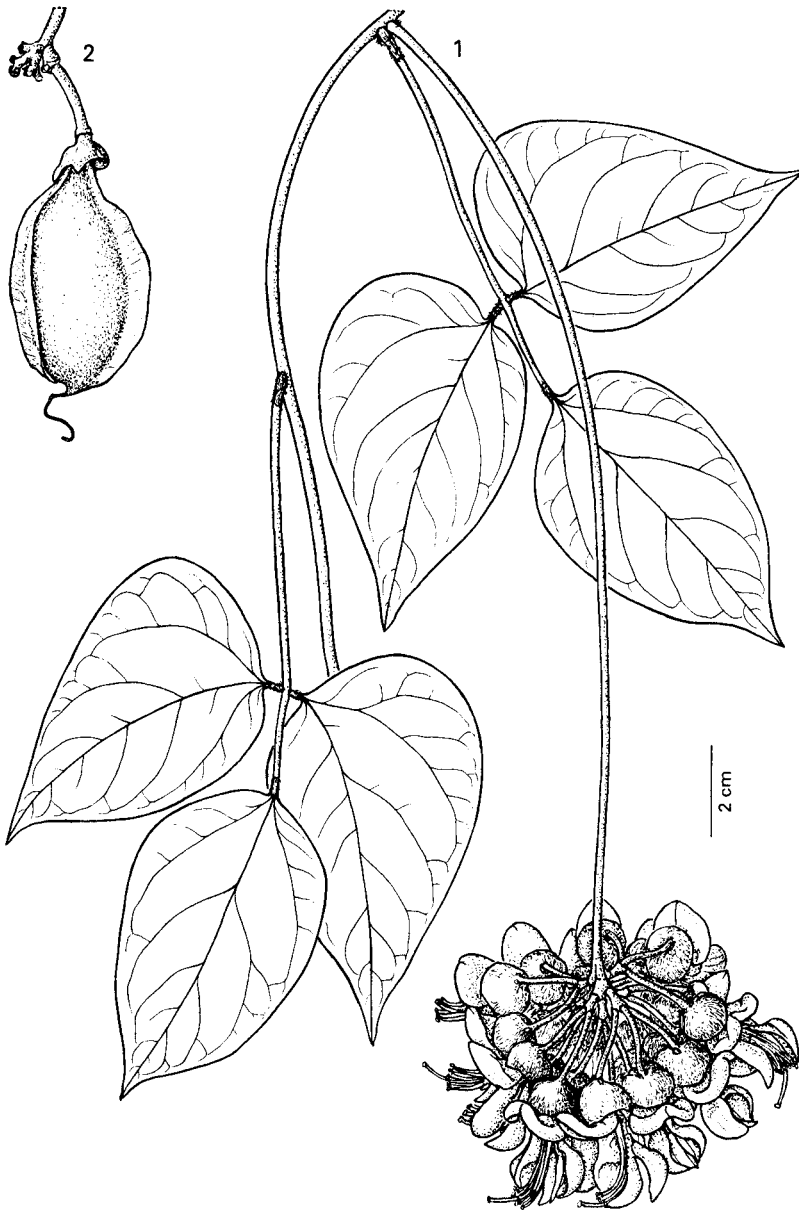
Genre d'une centaine d'espèces des régions tropicales et subtropicales. Aux Seychelles, 2 espèces dont l'une non vue récemment.

- Liane ligneuse, pérenne. Pédicelles longs de 10-25 mm 1. *M. gigantea*
- Herbe annuelle ou de faible longévité. Pédicelles longs de 1,5-6 mm 2. *M. pruriens*

1. ***Mucuna gigantea*** (Willd.) DC., *Prodr.* 2 : 405 (1825); BAKER, *F.M.S.* : 82; SUMMERH., *Enum.* : 275; Wilmot-Dear, *Kew Bull.* 46 : 218 (1991). Type de l'Inde.

— *M. gigantea* subsp. *quadrialata* (Baker) Verdc., *Kew Bull.* 24 : 287 (1970).

Liane pouvant grimper à 10-15 m de hauteur, à tige ligneuse souple, atteignant 10 cm de diamètre à la base, parfois cauliflore. Feuilles à pétiole long de 5-15 cm, à rachis de 1,5-3 cm. Folioles basales à limbe asymétrique, ovale, acuminé à obtus au sommet, de 7-11 cm x 4-7 cm, foliole terminale symétrique, de mêmes dimensions ou légèrement plus petite, glabres ou à soies apprimées éparées sur les nervures de la face inférieure. Inflorescences pendantes à pédoncule long de 7-35 cm, à 3-10 ombelles triflores disposées plus ou moins en couronne large jusqu'à 10 cm sur un rachis de 1-1,5 cm. Pédicelles longs de 1-2,5 cm. Bractées et bractéoles elliptiques, concaves, caduques longtemps avant l'anthèse. Calice en coupe, long de ± 1 cm et large de $\pm 1,3$ cm, à marge formée de 3 dents basales courtes (ne dépassant pas 2,5 mm), à dent vexillaire peu nette, un peu émarginée. Corolle vert pâle. Étendard largement ovale, un peu incisé au sommet, long de $\pm 1,5$ cm. Ailes longues de ± 3 cm, à marge inférieure ciliée, portant à la base supérieure une dent rétrorse dont la pointe adhère à celle de l'aile opposée (par-dessus le tube staminal). Carène longue de ± 3 cm, à bec corné. Étamines longues de ± 3 cm, 5 (dont l'étamine vexillaire) à filet épais jusqu'au sommet et anthère versatile très pileuse et 5 à filet atténué vers le sommet et anthère basifixe moins pileuse (à l'anthèse le filet de ces dernières est un peu plus court que le filet des 5 étamines alternes). Ovaire à indument dense de poils raides. Style grêle dépassant les étamines de 5 mm. Gousse obovale à oblongue, de 7-12 cm x 4,5 cm, plus ou moins



Pl. 76. — *Mucuna gigantea* : 1, partie de tige et inflorescence (FF 4829, Mahé); 2, gousse (FF 4335). (1, 2).

aplatie, à 2 ailes larges de 4-9 mm le long de chaque suture, à surface parsemée de soies raides apprimées, jaunâtres à reflets plus ou moins dorés, peu abondantes. Graines 1-3, comprimées, sub-circulaires, larges de 2-2,5 cm, épaisses de $\pm 0,8$ cm, à testa lisse, dur, gris brunâtre tacheté, à hile allongé sur les 3/4 de la circonférence.

Mahé, Silhouette, Félicité (de cette dernière île, une seule récolte : *Averyanov* 976, LE), indigène, assez rare. Espèce largement répandue de l'Afrique de l'Est à la Polynésie. C'est une plante des zones littorales dont les graines sont disséminées par la mer. Elle peut remonter le long des ravins ombragés jusque vers 300 m d'altitude (Silhouette). Les fleurs sont très visitées par les « Colibris » (*Nectarinia dussumieri*).

2. **Mucuna pruriens** (L.) DC., *Prodr.* 2 : 405 (1825). Type des Moluques.

— *M. atropurpurea* auct. non (Roxb.) Wight et Arn. : BAKER, *F.M.S.* : 82.

Liane herbacée annuelle ou de faible longévité, haute de 2-3 m (parfois jusqu'à 15 m), à rameaux jeunes couverts de poils apprimés blanc argenté. Foliolle terminale rhombique, les latérales très asymétriques-obliques, aiguës au sommet avec un fin mucron de ± 3 mm, de 5-20cm x 3,5-17 cm, éparsément pubescentes sur les 2 faces. Inflorescences jeunes à pilosité argentée, à pédoncule atteignant 18 cm, les fleurs en fascicules de 2-3 disposés le long d'un rachis atteignant 30 cm de longueur. Calice à tube relativement court et à lobes longs de 3-9 mm. Corolle pourpre-noir (parfois lilas). Étendard ovale, long de 1,7-2,2 cm. Carène longue de 3,2-3,7 cm. Gousse oblongue souvent un peu sinueuse, de 4-9 cm x 1-2 cm, à côtes longitudinales, couverte de soies raides, piquantes, de couleur fauve à roussâtre (chez la variété sauvage = var. *pruriens*) ou densément tomenteuse (var. *utilis*). Graines oblongues-elliptiques, de 10-19 mm x 7,5-13 mm, à hile long de ± 4 mm.

Mahé, anciennement cultivée. Il n'existe que des échantillons récoltés entre 1850 et 1875 : *Boivin* s.n°, Mahé (P), *Horne* s.n° (K, non vu), de la variété *utilis* (Wight) Burck, dont les gousses sont dépourvues de soies piquantes. Elle est largement cultivée sous les tropiques comme engrais vert et fourrage mais n'a pas été revue récemment aux Seychelles. (Les soies de la variété *pruriens* se détachent facilement et peuvent provoquer de vives irritations cutanées).

Noms communs : Pois mascote, Velvet bean. D'après Baker, *loc. cit.*, la plante était cultivée à Maurice sous le nom de « Pois évèque ».

14. **Canavalia** Adans.

Fam. Pl. 2 : 325 (1763)

Lianes herbacées ou ligneuses, pérennes (certaines espèces parfois cultivées comme annuelles), rampantes ou volubiles. Feuilles trifoliolées-pennées à stipules petites, glanduleuses, souvent éperonnées au-dessous de l'insertion. Fleurs en fascicules sur des nodosités du rachis de l'inflorescence, assez grandes (1,5-6 cm) et de texture épaisse. Calice plus ou moins bilabié à 2 lobes supérieurs et 3 inférieurs. Étendard arrondi, parfois auriculé. Carène incurvée, obtuse ou rostrée, souvent tordue. Étamines à filets soudés en tube (filet de l'étamine vexillaire libre seulement près de la base, rarement entièrement libre), à anthères uniformes. Style grêle, glabre. Ovaire pluri-ovulé. Gousse linéaire ou oblongue, aplatie ou turgescence, souvent ailée ou côtelée le long de la suture supérieure, remplie parfois, entre les graines, d'un tissu aérifère. Graines (1-) 4-15, oblongues, ellipsoïdes ou obovoïdes, à hile linéaire s'étendant sur 1/2 à 2/3 de la longueur de la graine.

Genre d'une cinquantaine d'espèces des tropiques, la majorité américaines. Aux Seychelles, 2 espèces indigènes et 2 cultivées.

1 — Lèvre supérieure du calice plus courte que le tube.

Folioles à court acumen, ou obtuses, ou arrondies au sommet 2

— Lèvre supérieure du calice égale ou presque égale au tube.

Folioles sub-aiguës à nettement acuminées 3

- 2— Gousse oblongue, un peu courbe, s'élargissant un peu vers le sommet, large de 3-4,5 cm. Folioles obtuses ou à court acumen 1. *C. cathartica*
 — Gousse oblongue à marges presque parallèles, large de 2,5-3 cm. Folioles arrondies ou rétuses 2. *C. rosea*
- 3— Graines blanches avec une tache brune près du hile. Gousse allongée à marges parallèles. Folioles sub-aiguës. Plante cultivée comme une annuelle et alors plus ou moins suffrutescente *C. ensiformis*
 — Graines rougeâtres ou brunes. Gousse rétrécie vers la base. Folioles acuminées. Plante cultivée (ou subspontanée) grimpante ou traînante *C. gladiata*

1. **Canavalia cathartica** Thouars, in Desv., *Journ. Bot.* 1 : 81 (1813) « *Canavali catharticus* ». Type : Thouars s.n°, Réunion (P, lecto)*.

- *C. microcarpa* (DC.) Piper, *Proc. Biol. Soc. Wash.* 30 : 177 (1917; SUMMERH., Enum. : 274. Type : Rumph., *Herb. Amb.* 5 : 390, t. 141, 1 (1747) (lecto.).

Liane pérenne, rampante ou grimpante (jusqu'à 7-8 m de hauteur), à tiges glabres. Folioles elliptiques à ovales (ou largement elliptiques à largement ovales), courtement acuminées ou seulement apiculées au sommet, obtuses à arrondies à la base (les 2 folioles latérales faiblement asymétriques), de 8-15,5 cm x 7-11,5 (-16) cm, glabres. Pétiole glabre ou éparsément pubérulent. Inflorescences axillaires à pédoncule long de 5-20 cm et rachis long de 2-10 cm, celui-ci recourbé et à pointe plus ou moins orientée vers le sol (les fleurs étant alors inversées). Pédicelles longs de 3-13 mm. Calice tubuleux long de 9-11 mm, à lèvre supérieure courte (\pm 3 mm), glabre ou pubérulent. Étendard arrondi, long de 2-3 cm, rose violacé à tache blanche allongée, au milieu. Gousse comprimée, oblongue, de 8-12 cm x 3-4,5 cm, un peu plus large au sommet qu'à la base, légèrement concave le long de la suture supérieure qui est munie de part et d'autre d'une crête longitudinale, indéhiscence (ou tardivement déhiscence), glabre, à parois devenant fibreuses en séchant et finissant par se désagréger. Graines oblongues à ellipsoïdes, longues de 1,4-1,8 cm, brunâtres ou noirâtres. Hile long de 9-14 mm.

Mahé, Silhouette, île du Nord, Praslin, Cousin, Aride, etc., indigène, assez commune. Espèce répandue sur les côtes d'Afrique de l'Est et des Seychelles à l'Inde, à la Malaisie, au Nord de l'Australie et jusqu'en Polynésie. On la trouve dans la forêt littorale, grimpant sur les *Scaevola* ou les *Calophyllum*. Les graines isolées ne flottent pas, mais restent longtemps imperméables à l'eau (selon Verdcourt, *F.T.E.A., Legum.* 4 : 576 [1971]). Ce seraient donc les gousses mûres mais non ouvertes qui pourraient être transportées par les courants marins.

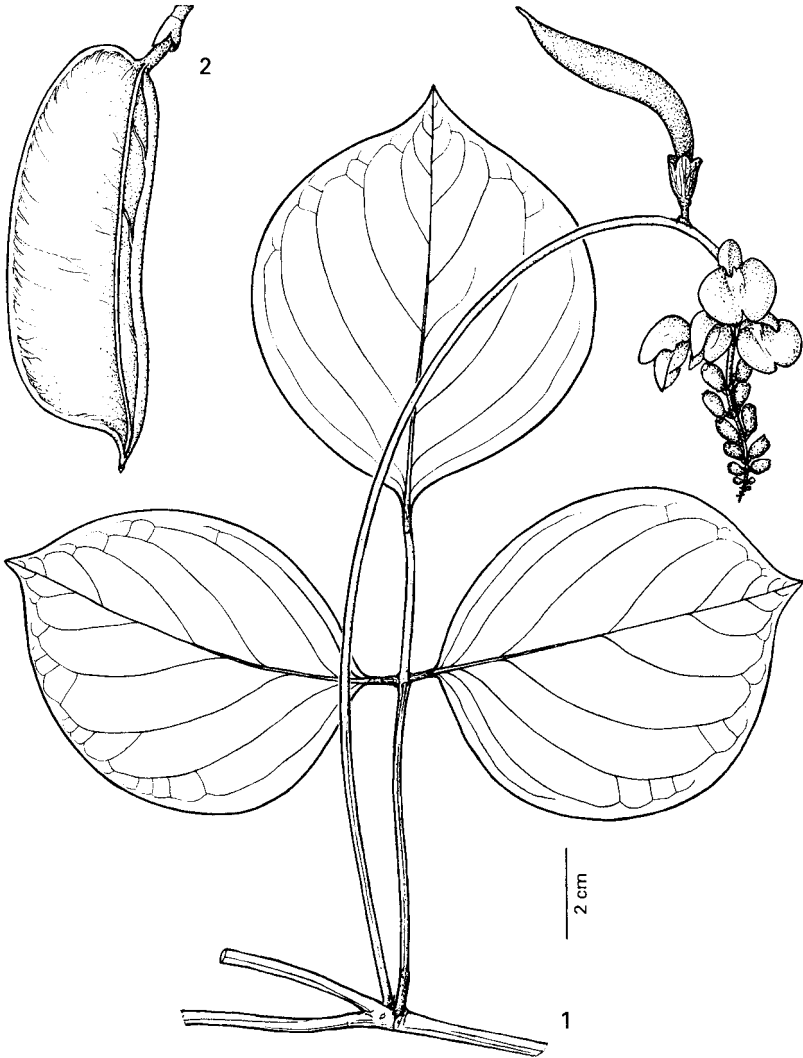
L'espèce est rare dans le sud de l'archipel seychellois. À Aldabra une plantule provenant d'une graine ramassée près de Anse Anglais (*Hnatiuk* 730288, K) a des caractères végétatifs de l'espèce, de même un spécimen de Cosmoledo (*Frazier* 572, K).

2. **Canavalia rosea** (Sw.) DC., *Prodr.* 2 : 404 (1825); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 111. Type de la Jamaïque.

- *C. obtusifolia* (Lam.) DC., *loc. cit.*; BAKER, *F.M.S.* : 80; SUMMERH., Enum. : 274. Type de St. Domingue.
 — *C. maritima* Thouars, in Desv., *Journ. Bot.* 1 : 80 (1813). Type : Plukenet, *Phytogr.* t. 51, 2 (1691), (lecto.).

Liane pérenne souvent rampante, parfois grimpante, à tiges pubescentes-soyeuses à l'état jeune puis devenant glabres. Folioles obovales, arrondies au sommet, parfois un peu émarginées, de 4-12 cm x 3,5-9 cm à pilosité éparsée à la face inférieure. Pétiole éparsément pileux. Inflorescences souvent dressées, à pédoncule long de 10-20 cm, à rachis parfois plus ou moins horizontal au stade jeune puis dressé, long de 4-10 cm, généralement à pilosité rétrorse apprimée, peu dense. Calice tubuleux long de \pm 10 mm, à

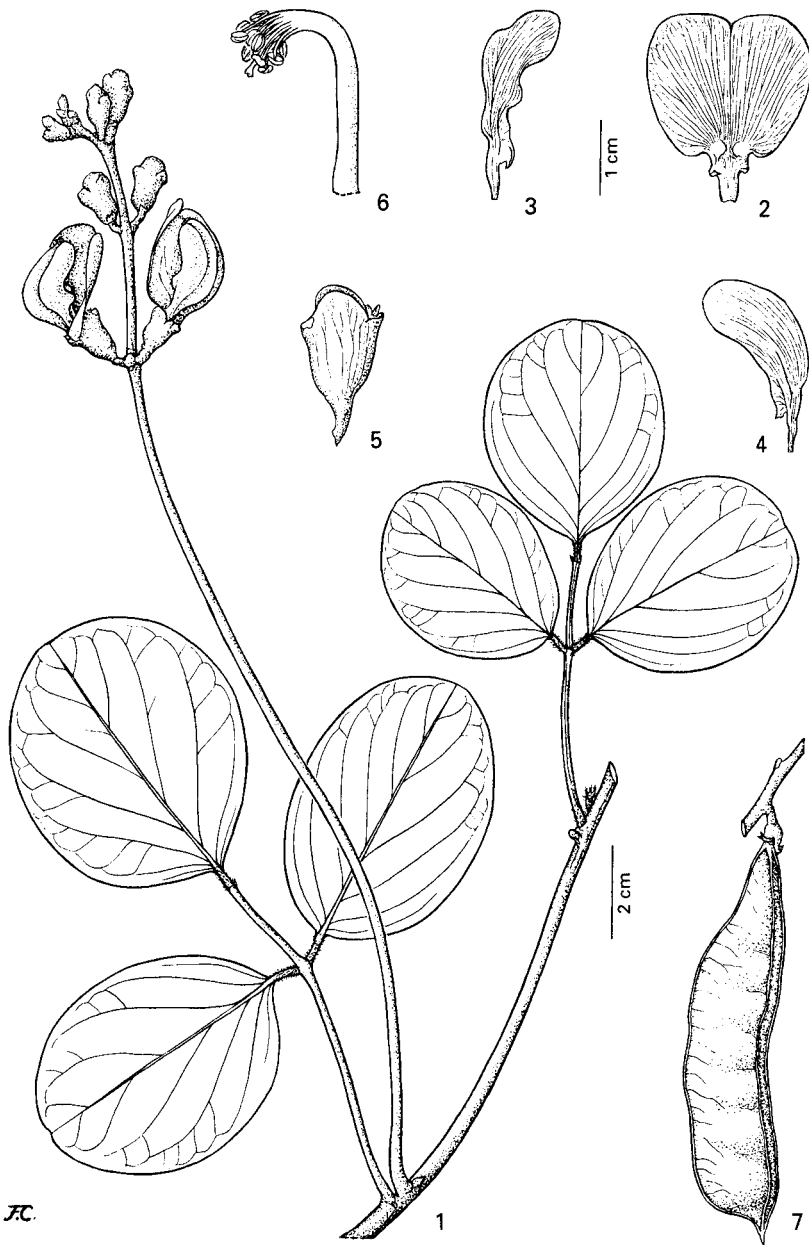
* Un spécimen de l'Herbier Thouars (feuilles et fruits) correspondant à cette espèce a été retrouvé dans un lot de *C. ensiformis*. Il ne porte que la mention originale « *Canavali* ». Il est désigné ici comme lectotype.



Pl. 77. — *Canavalia cathartica* : 1, feuille et inflorescence (FF 5338, Mahé); 2, gousse (FF 4191). (1, 2).

lèvre supérieure longue de ± 3 mm, éparsément pubescent. Étendard rose-mauve à tache blanche ou jaunâtre au centre, arrondi, long de 2,5-3 cm. Ailes et carène un peu plus pâles. Gousse linéaire-oblongue, comprimée, de 10-15 cm x 2-3 cm, à pubescence apprimée éparsée, déhiscence par le sommet, les valves se courbant plus ou moins en spirale, à paroi restant de texture compacte en séchant. Graines ellipsoïdes longues de $\pm 1,5$ cm à hile long de ± 6 mm.

Frégate, Assomption, indigène. Espèce littorale répandue sur les rivages des régions tropicales et subtropicales d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Dans l'ouest de l'Océan Indien elle est présente sur les côtes d'Afrique, de Madagascar, des Mascareignes, des Comores, mais n'atteint que rarement les Seychelles où c'est *C. cathartica* qui la remplace. Les plantes de Frégate que l'on peut rapporter à *C. rosea* n'ont d'ailleurs pas tous les caractères typiques de l'espèce. Leurs folioles, en particulier, sont de forme plutôt ovale et à pilosité presque absente. Elles ont cependant une pilosité rétrorse sur le rachis d'inflorescence et des gousses s'enroulant en spirale (Robertson 2649, K). Le



Pl. 78. — *Canavalia rosea* : 1, partie de tige fleurie ; 2, étendard ; 3, aile ; 4, carène ; 5, calice ; 6, androcée (Bossier 21721) ; 7, gousse (FF 2420). (2 à 7). (D'après Flore des Mascareignes).

spécimen *Jeffrey* 1184 (K) a des folioles à sommet obtus et une inflorescence à pointe recourbée vers le bas (caractères qui rappellent *C. cathartica*) les autres caractères étant ceux de l'espèce. Une plante récoltée à Assomption (*Stoddart* 1046, K) a une pilosité non rétrorse sur le rachis d'inflorescence. Ces plantes plus ou moins atypiques sont peut-être d'origine hybride, dans cette région où l'aire de *C. rosea* chevauche celle de *C. cathartica*.

C. rosea se trouve généralement en première ligne de la végétation littorale, rampant sur le sable en mélange avec *Ipomoea pes-caprae*. Les graines peuvent flotter et sont disséminées par les courants marins. (La description ci-dessus a été faite d'après des spécimens typiques tels qu'on les trouve aux Mascareignes et à Madagascar).

Canavalia cultivés

Canavalia gladiata (Jacq.) DC. ; SUMMERH., Enum. : 274.

Liane cultivée comme annuelle, mais en réalité pérenne. Folioles ovales-aiguës à base obtuse ou arrondie, de 7,5-20 cm x 5-12 cm. Étendard blanc, long de \pm 3,5 cm. Gousse linéaire de 25-40 cm x 3,5-5 cm, faiblement sinueuse, un peu élargie vers le sommet, à 2 côtes longitudinales sur chaque valve près de la suture supérieure. Graines brun rougeâtre, de 2-3,5 cm x 1,4-2 cm, à hile long de 1,5-2 cm.

Mahé ? occasionnellement cultivée comme plante fourragère. Il n'en existe que 2 échantillons anciens. Originaire d'Extrême-Orient.

Noms communs : Pois sabre, Sword bean.

Canavalia ensiformis (L.) DC.

Herbe plutôt suffrutescente à l'état jeune, mais pouvant devenir grimpante. Folioles elliptiques ou ovales-elliptiques, obtuses à aiguës au sommet, plus ou moins cunéiformes à la base, de 6-20 cm x 3-12 cm, glabrescentes. Inflorescences longues de 15-45 cm (dont le pédoncule long d'environ 10-30 cm). Étendard rose à pourpre, arrondi, long de \pm 2,7 cm. Gousse linéaire-oblongue, de 15-35 cm x 3-3,5 cm, chaque valve à 2 côtes près de la suture supérieure. Graines blanches à tache brunâtre près du hile, oblongues, comprimées, de 1,4-2,1 cm x 1-1,5 cm. Hile long de 5-9 mm.

Mahé, occasionnellement cultivée, selon Robertson (*Flowering plants of Seychelles* : 64). Plante alimentaire originaire d'Amérique, cultivée ailleurs sous les tropiques comme plante de couverture et engrais vert.

Noms créoles et communs : Dolique, Gros Pois, Pois sabre (selon Bailey), Jack bean.

15. **Calopogonium** Desv.

Ann. Sc. Nat., sér. 1, 9 : 423 (1826)

Herbes lianescentes, grimpantes ou rampantes, à feuilles 3-foliolées-pennées. Inflorescences racémiformes axillaires. Calice 5-lobé. Corolle bleue ou violette. Étendard auriculé. Étamines généralement 8-9, uniformes, la vexillaire libre. Ovaire multi-ovulé. Gousses linéaires ou plus ou moins oblongues, comprimées, déhiscentes, septées, à sillon transversal entre chaque graine.

Genre de 6-8 espèces d'Amérique. Aux Seychelles, une espèce introduite.

Calopogonium mucunoides Desv., *loc. cit.*, Type de Guyane.

Herbe volubile à tiges couvertes d'une pilosité dense étalée, brun-roux. Folioles elliptiques, ovales ou plus ou moins rhombiques, obtuses à aiguës et apiculées au sommet, arrondies à la base, de 1,5-16 cm x 1,3-11 cm, pubescentes sur les 2 faces. Inflorescences à rachis long de 1-10 cm et pédoncule atteignant 17 cm. Fleurs en groupes assez espacés sur le rachis. Calice à dents subulées. Étendard

pourpre, violet ou bleu pâle, généralement à tache jaune à la base. Gousse linéaire-oblongue de 2-4,5 cm x 0,3-0,5 cm, couverte de soies raides ferrugineuses, à 5-8 graines.

Frégate, subspontanée ou naturalisée, selon Robertson (*Flowering plants of Seychelles* : 62). Originnaire d'Amérique du Sud, répandue sous les tropiques comme plante de couverture adaptée aux pays à climat humide.

Nom commun : Calopo.

16. *Pueraria* DC.

Ann. Sc. Nat., sér. 1, 4 : 97 (1825)

Herbes volubiles ou traînantes, à tiges robustes, parfois à racine tubérisée. Feuilles trifoliolées-pennées, à stipules striées parfois prolongées au-dessous de l'insertion. Fleurs fasciculées sur des protubérances du rachis d'inflorescence, à bractéoles plus ou moins persistantes. Lobes supérieurs du calice longuement soudés. Étendard arrondi, auriculé à la base. Anthères uniformes. Ovaire multi-ovulé à style grêle, glabre. Gousse linéaire comprimée. Graines nombreuses, petites.

Genre d'une vingtaine d'espèces d'Asie tropicale. Aux Seychelles, une espèce.

Pueraria phaseoloides (Roxb.) Benth., *Journ. Linn. Soc.* 9 : 125 (1865). Type de l'Inde.

Herbe pérenne, rampante ou grimpante, atteignant 2-3 m de hauteur, à tiges s'enracinant parfois aux nœuds, pubescentes-hirsutes. Stipules triangulaires-aiguës longues de 4-7 mm, sans lobe au-dessous de l'insertion. Folioles ovales à rhombiques, aiguës à acuminées, de 3-12 cm x 2-11 cm, pubescentes ou pubérescentes dessus, pileuses-veloutées dessous. Inflorescences longues de 15-35 cm, étroites. Pédicelles longs de 2-7 mm, insérés sur une protubérance charnue pouvant s'allonger un peu et porter 2-plusieurs fleurs. Bractéoles longues de 2-4 mm. Calice long de 4-7 mm, pubescent. Étendard bleu, mauve ou rose pâle (ou bleuâtre virant au rose violacé), long de 1-2 cm. Gousse étroite de 4-11 cm x 0,3-0,5 cm, à pubescence apprimée. Graines oblongues, cylindriques, de 3-3,5 mm x 2,3-2,5 mm.

Mahé, Praslin, subspontanée, peu commune. Originnaire d'Asie tropicale, utilisée comme plante de couverture et comme fourrage. On la trouve au bord des routes, dans les endroits en friche. Deux variétés existent aux Seychelles, la var. *phaseoloides* dont le calice a des lobes aigus à subulés et la var. *javanica* (Benth.) Bak. à lobes plus courts et obtus.

Noms créole et communs : Centro grande feuille, Pueru (selon Bailey), Kudzu.

17. *Teramnus* P. Browne

Civ. Nat. Hist. Jamaica : 290 (1756)

Herbes pérennes, lianescentes, rarement suffrutescentes. Feuilles trifoliolées-pennées. Fleurs généralement en fascicules à l'aisselle des feuilles, ou en inflorescences racémiformes. Calice à 4-5 lobes. Corolle petite. Étendard plus ou moins arrondi, sans auricules ni appendices, glabre ou un peu pileux au centre. Anthères développées 5, alternant avec 5 anthères réduites, stériles, ou celles-ci absentes. Ovaire multi-ovulé. Style court et épais ou presque nul, glabre. Gousse linéaire à environ 8 graines, à base du style accrescente, tordue vers le haut à $\pm 90^\circ$.

Genre pantropical d'environ 8 espèces. Aux Seychelles, une espèce.

Teramnus labialis (L.) Spreng., *Syst. Veg.* 3 : 235 (1826); BAKER, *F.M.S.* : 79; SUMMERH., *Enum.* : 275. Type de l'Inde.

Herbe volubile ou traînante à tiges grêles, s'enracinant parfois aux nœuds, longues de 0,3-3 m, portant des poils rétrorses non apprimés. Feuilles longues de 2-13 cm, à stipules subulées longues de

2-3 mm. Folioles oblongues-elliptiques à rhombiques, sub-obtuses ou aiguës au sommet, de 1,5-7 cm x 1-3,3 cm, à poils apprimés peu denses dessous. Pétiole long de 0,9-4 cm à poils rétrorses, rachis long de 1-7 mm à poils antrorses. Inflorescences longues de 5-12 cm, à fascicules espacés sur le rachis. Pédicelles longs de 1-4 mm. Calice long de 2,5-6 mm, pubescent-hirsute, découpé jusqu'à la moitié en lobes subulés. Étendard blanc crème (ou rose, ou pourpre), obovale, long de \pm 5 mm. Gousse linéaire de 25-60 mm x 2-4 mm, à pilosité peu dense. Graines brun foncé à surface rugueuse.

Mahé, Silhouette, La Digue, naturalisée, peu commune. Espèce d'Afrique tropicale largement disséminée comme rudérale dans les îles de l'Océan Indien. Les plantes trouvées aux Seychelles correspondent à la sous-espèce *arabicus* Verdc. d'Afrique tropicale.

18. *Centrosema* (DC.) Benth.

Comm. Leg. Gen. : 53 (1837)

Herbes lianescentes, grimpantes ou rampantes, à feuilles trifoliolées-pennées (parfois 1- ou 5-7-foliolées), à stipules persistantes, striées de plusieurs nervures longitudinales. Inflorescences axillaires racémiformes, à bractées assez persistantes, striées. Bractéoles bien visibles, striées. Calice campanulé à lobes supérieurs très soudés, formant une pointe bifide, le lobe inférieur médian nettement plus long, plus ou moins linéaire. Étendard arrondi, muni d'un éperon court ou d'un tubercule à la base externe au-dessus de l'onglet, souvent pubescent à la face externe. Carène nettement plus courte, obtuse ou arrondie, cohérente avec les ailes. Anthères uniformes. Ovaire multi-ovulé. Style allongé, plus ou moins courbé, aplati-spatulé vers le sommet, pubescent ou pileux autour du stigmate. Gousses linéaires, aplaties, à 2 côtes ou ailes longitudinales, sur chaque valve le long des marges, remplies de tissu aérifère entre les graines, déhiscents, les valves se tordant en spirale.

Genre d'un quarantaine d'espèces des régions tropicales d'Amérique. Aux Seychelles, une espèce introduite.

Centrosema pubescens Benth., *op. cit.* : 55 (1837). Type du Mexique.

Herbe grimpante ou rampante, à tiges grêles pubescentes. Feuilles longues de 7-12 cm, à stipules ovales-triangulaires longues de 2-4 mm. Folioles ovales-elliptiques, arrondies à courtement acuminées au sommet, de 4-7 (-8,5) cm x 2-4 cm, pubescentes surtout à la face inférieure. Inflorescences à pédoncule long de 3-6 cm, à 2-6 fleurs assez serrées à l'extrémité sur un court rachis. Bractées ovales-acuminées, de 6-9 mm x 4 mm. Bractéoles appliquées contre le calice et le cachant en partie, presque aussi longues que lui, striées. Calice à partie tubuleuse courte (2-3 mm), à lobes pubescents, inégaux, les supérieurs longs de 2-3 mm, l'inférieur, linéaire, long de 6-8 mm. Étendard mauve pâle à la face interne avec 2 taches allongées violet clair (parfois blanc jaunâtre à stries mauves), à bande médiane blanchâtre, ovale à sub-circulaire, long de 2,5-3,5 cm, à éperon long de \pm 1 mm. Gousse linéaire, aplatie, de 9-17 cm x 0,6-0,7 cm, terminée par un rostre droit long de 1-1,5 cm, plus épaisses au niveau des sutures (à l'état frais), formant à la déhiscence 2 valves spiralées munies d'une côte le long de chaque marge. Graines 12-22, longues de 3,5-5 mm, brun rougeâtre, à taches plus foncées qui sont allongées et disposées plus ou moins en arc de cercle.

Mahé, etc., spontanée, peu commune. Originaires d'Amérique tropicale, cultivée ailleurs comme plante fourragère. Introduite assez récemment aux Seychelles (citée par Bailey) et tendant à se naturaliser.

Nom commun : Centro (selon Bailey).

19. **Clitoria** L.*Sp. Pl.* : 753 (1753)

Herbes volubiles ou dressées (parfois arbustes ou arbres) munies de poils oncinés, à feuilles 3-9-foliolées, à stipules généralement persistantes, striées. Inflorescences racémeuses, axillaires, pauciflores, à fleurs résupinées (étendard en bas), ou fleurs solitaires ou gémées. Calice en entonnoir à lobes supérieurs un peu plus soudés que les autres, à lobe inférieur médian souvent plus long. Étendard nettement plus grand que les ailes et la carène, à onglet court. Carène adhérent aux ailes. Étamine vexillaire libre ou soudée près de la base. Anthères plus ou moins dimorphes (5 dorsifixes et 5 sub-basifixes). Ovaire stipité à 2-nombreux ovules, à style allongé, courbé, un peu aplati et souvent pubescent près du stigmate. Gousses linéaires-oblongues, comprimées, remplies de tissu aérifère, parfois à surface côtelée. Graines globuleuses ou ellipsoïdes à hile court.

Genre pantropical d'environ 60 espèces, surtout d'Amérique. Aux Seychelles, une espèce.

Clitoria ternatea L., *loc. cit.*; BAKER, *F.M.S.* : 81; SUMMERH., *Enum.* : 274; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 112. Type de Ceylan.

Herbe volubile à tiges grêles, pubescentes, atteignant 3 m de longueur. Feuilles longues de 8-15 cm, à stipules aiguës longues de 4-10 mm. Foliolles 5-7, ovales ou elliptiques, aiguës ou arrondies et émarginées au sommet, de 1,5-6,5 cm x 1-4 cm, éparsément pubescentes dessous, glabres dessus. Fleurs 1-2, sur un pédoncule axillaire long de 4-12 mm, à pédicelle long de 3-6 (-9) mm. Bractéoles largement ovales, longues de 5-10 (-17) mm, parfois lobées d'un côté près de la base, à nervures saillantes. Calice long de 15-25 mm, à poils oncinés très petits, à lobes étroitement triangulaires-acuminés, presque aussi longs que la partie tubuleuse. Étendard à face interne bleu foncé à blanc verdâtre, souvent jaune ou blanchâtre à la base, obovale, long de 3,5-5,5 cm. Ailes cachant la carène. Gousse aplatie, de 6-12,5 cm x 0,7-1,2 cm, terminée par un rostre droit, long de 0,5-0,7 cm, à valves se tordant en spirale. Graines oblongues, comprimées, de 4-7 mm x 3-4 mm, brunâtres à nombreuses taches plus foncées.

Mahé, Aldabra, cultivée et subspontanée, peu commune. D'origine incertaine (Madagascar ?), elle est aujourd'hui largement répandue sous les tropiques comme plante ornementale.

Noms créoles (aux Mascareignes) : Liane madame, Pistache marronne.

20. **Vigna** Savi*Nuov. Giorn. Lett.* (Pisa) 8 : 113 (1824)

Herbes volubiles, rampantes, dressées ou suffrutescentes, à feuilles trifoliolées-pennées (rarement digitées) ou 1-foliolées. Stipules tronquées, auriculées ou éperonnées à la base, parfois peltées. Inflorescences à pédoncule allongé, axillaires ou terminales, racémiformes, à fleurs fasciculées ou gémées sur le rachis ou en fascicules axillaires, parfois géocarpiques. Rachis souvent enflé-glanduleux au point d'insertion des pédicelles. Bractéoles généralement striées, plus ou moins caduques. Calice bilabié, les 2 lobes supérieurs partiellement ou totalement soudés, à lèvre inférieure trilobée, le lobe médian plus long. Étendard blanc, jaune, rose ou pourpre, auriculé à la base et à 2 appendices. Carène tronquée, obtuse ou formant un bec qui peut se recourber et s'enrouler sur plusieurs tours (parfois aussi munie d'une poche sur le pétale gauche). Étamine vexillaire libre, anthères uniformes. Ovules 3-nombreux. Style parfois à partie basale grêle puis épaissi et cartilagineux vers le haut, pileux ou hirsute. Stigmate généralement latéral ou oblique. Gousses linéaires ou plus ou moins oblongues, cylindriques ou aplaties, plus ou moins septées, mûrissant parfois sous terre.

Genre pantropical d'environ 150 espèces. Aux Seychelles, 2 espèces indigènes et plusieurs occasionnellement cultivées, parfois non vues récemment. Ainsi Bailey cite *V. subterranea* (L.) Verdc. (sous le nom synonyme *Voandzeia*

subterranea [L.] DC.), la Pistache malgache, ou Ouange, ou Bambara Ground nut et *V. angularis* (Willd.) Ohwi et Ohashi (sous *Phaseolus angularis* [Willd.] W.F. Wight), Gros ambérique ou Azuki, dont il n'existe pas de spécimens d'herbier, mais qui sont peut-être occasionnellement cultivées. La première a des fruits mûrissant sous terre, la seconde a des fruits aériens ressemblant à ceux du Voème et des bractéoles environ 2 fois plus longues que le calice. Enfin *V. radiata* (L.) Wilcz. est citée par Bailey (sous le nom de *Phaseolus aureus* Roxb.). C'est l'Ambérique ou Mung bean, dont les graines servent à préparer les « germes de soja » popularisés par la cuisine orientale.

- 1 — Stipules peltées, nettement prolongées en éperon au-dessous du point d'insertion *V. unguiculata*
 — Stipules courtement auriculées à la base 2
 2 — Bec de la carène enroulé sur 2-3 tours. Fleurs rose violacé 2. *V. adenantha*
 — Bec de la carène court, non enroulé. Fleurs jaunes 1. *V. marina*

1. **Vigna marina** (Burm.) Merr., *Interpret. Rumph. Herb. Amboin.* : 285 (1917); SUMMERH., Enum. : 275; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 118. Type des Moluques.

— *V. lutea* (Sw.) A. Gray; BAKER, *F.M.S.* : 85. Type de la Jamaïque.

Herbe pérenne, rampante ou grimpante, à tiges atteignant plusieurs mètres de longueur, les parties jeunes pubescentes, à poils rétroscés, puis glabrescentes. Feuilles longues de 10-25 cm, à stipules longues de 3-4 mm, un peu auriculées à la base. Folioles ovales, obovales à sub-circulaires, obtuses ou arrondies, faiblement émarginées au sommet, largement obtuses à arrondies à la base, de 3-10 cm x 2,5-9 cm, pratiquement glabres. Stipelles ovales-falciformes, courbées vers l'extérieur et le bas du pétiole, longues de ± 2,5 mm. Pétiole long de 6-12 cm. Inflorescences à pédoncule long de 6-15 (-30) cm, à rachis florifère très court (0,5-3 cm). Pédicelles longs de 3-6 mm. Calice long de 3-4 mm, à lobes ciliés. Étendard d'un jaune terne, largement obovale, long d'environ 1,3-1,4 cm. Carène à pointe relevée en bec. Gousse linéaire-oblongue, un peu courbée, de 3-6 cm x 0,7-0,9 cm, de section circulaire, un peu moniliforme. Graines 2-6, oblongues, longues de 5-6 mm, brun jaunâtre à taches brun-pourpre éparses.

Mahé, île Longue, Silhouette, Praslin, Curieuse, Aldabra, Cosmoledo, indigène. Espèce presque pantropicale, disséminée par la mer. Elle pousse sur les plages, en bordure de la forêt littorale. Peu commune aux Seychelles granitiques, rare à Aldabra.

Nom créole : Pois marron (selon *Gardiner* 18, île Longue, 1908, K).

2. **Vigna adenantha** (G.F.W. Meyer) Maréchal, *et al., Taxon* 27 : 202 (1978). Type de Guiana.

Herbe pérenne volubile, à pubescence apprimée de poils rétroscés sur les tiges très jeunes, puis devenant glabre. Folioles 3, la terminale ovale-rhombique, aiguë à courtement acuminée au sommet, obtuse à arrondie à la base, de 7-11 cm x 4-7 cm, les latérales très asymétriques, égales ou un peu plus petites. Inflorescences à pédoncule long de 10-20 cm, à fleurs groupées sur un rachis court (1-5 cm). Calice à tube long de ± 4 mm, à dent médiane inférieure subulée, longue de ± 3 mm. Étendard rose violacé, sub-orbiculaire, large de ± 2 cm, émarginé au sommet. Ailes longues de ± 3 cm. Carène rose bleuâtre à pointe récurvée et enroulée sur 2-3 tours. Gousse pubérulente, linéaire, aplatie, de 12-14 cm x 0,8-1,2 cm, légèrement courbée-falciforme. Graines 9-15 plus ou moins réniformes, longues de 5-7 mm.

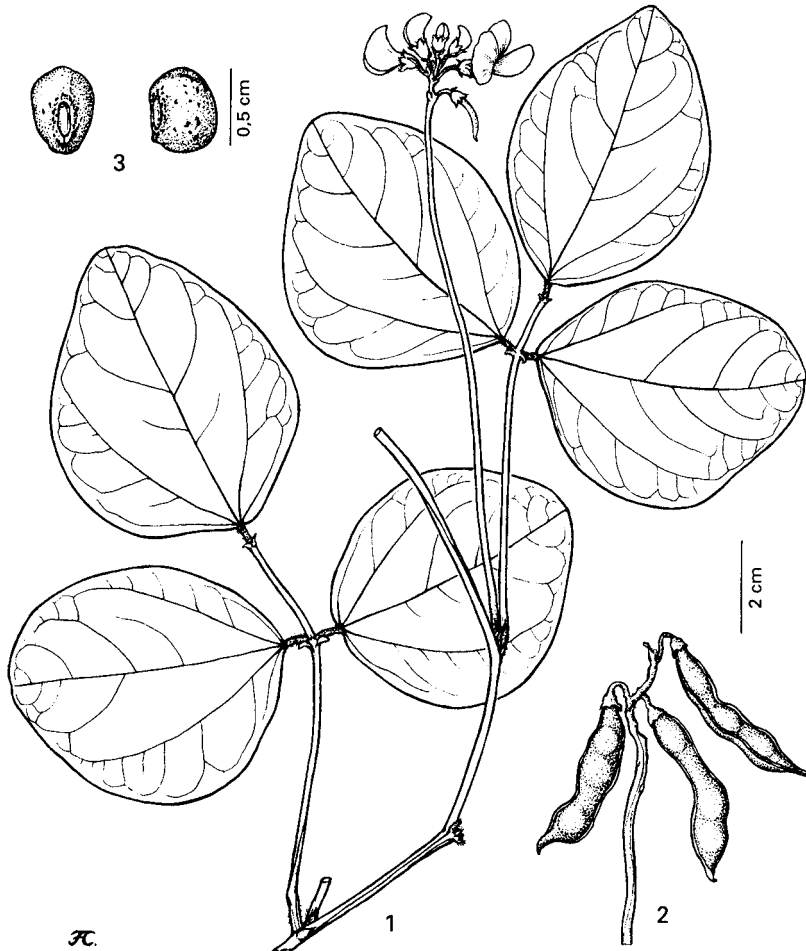
Mahé, Ste Anne, peut-être indigène, peu commune. Espèce répandue le long des côtes d'Amérique, d'Afrique, de Madagascar, plus ou moins pantropicale. On la trouve plutôt à l'arrière du littoral dans les endroits secondarisés (par exemple : chemin entre Anse Petite Boileau et Anse Capucins [Mahé]).

Espèce cultivée

Vigna unguiculata (L.) Walp.; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 119.

— *V. sinensis* (L.) Hassk.; SUMMERH., Enum. : 275.

Herbe annuelle, dressée ou plus ou moins grimpante, à folioles souvent plus ou moins lobées à la



Pl. 79. — *Vigna marina* : 1, partie de tige fleurie ; 2, gousses ; 3, graines (FF 4425, Mahé). (1, 2).

base (les latérales à 1 lobe du côté externe), aiguës à acuminées au sommet. Fleurs blanches, verdâtres ou violacées. Gousse linéaire, cylindrique, longue de 20-30 cm.

Originare d'Afrique, une des plus importantes espèces tropicales de haricots secs. La sous-espèce *unguiculata* est occasionnellement cultivée à Aldabra et Astove.

Noms communs : Voème ou Boème, Cow pea.

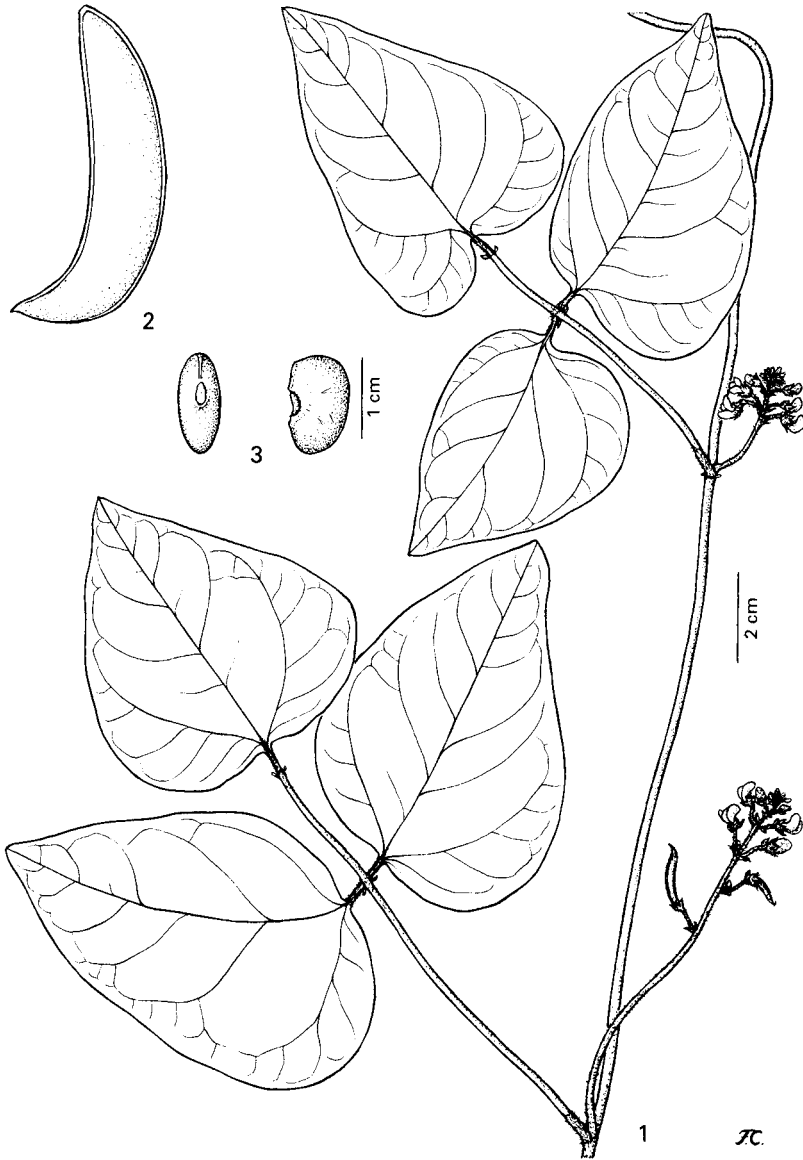
Bailey cite aussi la sous-espèce *cylindrica* (L.) Verdc. (sous le nom de *Vigna catjang* [Burm.) Walp.], à gousses longues de 7-13 cm, qui est peut-être encore cultivée.

Noms créole et commun : Boème, Catjang.

21. *Cajanus* DC.

Cat. Hort. Monsp. : 85 (1813)

Herbes ou arbustes dressés ou grimpants, à feuilles trifoliolées-pennées (rarement sub-palmées), à folioles ponctuées de petites glandes jaunes à la face inférieure. Inflorescences racémeuses axillaires,



Pl. 80. — *Phaseolus lunatus* : 1, partie de tige fleurie ; 2, gousse ; 3, graines (FF 5322, Mahé). (1, 2).

parfois groupées en panicules terminales. Fleurs sans bractéoles. Calice à 2 lobes supérieurs soudés plus haut que les autres. Corolle petite ou moyenne, jaune, souvent assez persistante. Étendard arrondi, plus ou moins auriculé. Carène obtuse ou faiblement rostrée. Étamine vexillaire libre. Anthères uniformes. Ovaire à 3-8 ovules, à style filiforme ou plus ou moins épaissi vers le haut et stigmate petit, capité. Gousse linéaire-oblongue à oblongue, à sillon transversal entre chaque graine.

Genre d'une trentaine d'espèces (regroupant aussi le genre *Atylosia*), des tropiques de l'Ancien Monde. Aux Seychelles, une espèce.

Cajanus cajan (L.) Millsp., *Publ. Field Columb. Mus. Bot.* 2 : 53 (1900) ; SUMMERH., *Enum.* : 274. Type de Ceylan.

— *C. indicus* Spreng., *Syst. Veg.* 3 : 248 (1826) ; BAKER, *F.M.S.* : 86 ; nom. illegit.

Arbuste grêle, haut de 1,5-3 (-4) m, à rameaux raides, côtelés, portant un tomentum apprimé. Feuilles longues de 5-15 cm à folioles étroitement ovales-elliptiques, acuminées au sommet, cunéiformes à la base, de 4-10 cm x 1,5-3,5 cm, à pubescence courte et veloutée dessus, à tomentum grisâtre (les poils vus à la loupe ont des reflets irisés) et petites glandes translucides jaunes, globuleuses, dessous. Racèmes axillaires à pédoncule long de 2-7 cm. Pédicelles longs de 1-1,7 cm. Calice long de 7-12 mm, divisé jusqu'au milieu en lobes aigus, à indument formé de poils courts, de poils plus longs à base bulbeuse et de glandes. Étendard jaune plus ou moins strié de rouge à l'intérieur, lavé de rouge à l'extérieur, sub-circulaire, long de 1,5-2 cm. Gousse aiguë terminée par le style, de 4-10 cm x 0,8-1,4 cm, à sillon oblique entre chaque graine, déhiscente. Graines sub-circulaires, comprimées, larges de 5-6 mm, brun-rouge, à arille blanchâtre formé de 2 lèvres épaisses le long du hile.

Mahé, Silhouette, La Digue, etc., occasionnellement cultivé et spontané. Probablement originaire d'Afrique et largement cultivé sous les tropiques pour ses gousses et ses graines alimentaires.

Nom créole : Zaignette ; noms communs : Ambrevade, Pigeon Pea.

22. **Flemingia** Ait. f.

Hort. Kew. ed. 2, 4 : 349 (1812).

— *Moghania* J. St. Hilaire.

Herbes ou arbustes à feuilles trifoliolées ou unifoliolées, sans stipelles, à petites glandes jaunes à la face inférieure. Inflorescences paniculiformes axillaires, parfois groupées au sommet des rameaux, parfois à bractées foliacées. Calice à 5 lobes généralement plus longs que la partie tubuleuse, glanduleux. Corolle petite, verdâtre ou jaunâtre, à étendard auriculé, à ailes très étroites. Étamine vexillaire libre. Anthères uniformes. Ovules 2. Style filiforme, épaissi vers le sommet. Gousse oblongue-ovoïde, enflée, déhiscente. Graines 2, globuleuses, à arille bilabié.

Genre d'une trentaine d'espèces, surtout d'Asie tropicale. Aux Seychelles, une espèce.

Flemingia strobilifera (L.) Ait. f., *op. cit.* : 350 (1812) ; BAKER, *F.M.S.* : 86 ; SUMMERH., *Enum.* : 275. Type de Ceylan.

Petit arbuste haut de 1-3 m, à sommet des rameaux un peu retombant (à la floraison). Foliole 1, obovale-oblongue, aiguë au sommet, tronquée à cordée à la base, de 5-20 cm x 2-12 cm, glabre dessus, pubescente et à nombreuses petites glandes jaunes, translucides, dessous. Pétiole long de 0,5-3 cm, renflé au sommet. Inflorescences complexes : fleurs disposées en petites cymes souvent uniflores, à l'aisselle d'une bractée foliacée stipulée transversalement elliptique ou cordiforme, longue de 1,2-3,5 cm, vert pâle, marcescente, pliée en 2 et cachant les fleurs. Bractées 15-40, bisériées sur les axes florifères en zigzag, longs de 5-15 cm, axillaires. Rameaux florifères eux-mêmes rassemblés en panicules au sommet des tiges. Calice long de \pm 4 mm, à lobes subulés portant des poils bulbeux. Corolle longue de \pm 6 mm, blanc verdâtre. Gousse ellipsoïde de 8-12 mm x 5-7 mm. Graines larges de \pm 3 mm.

Mahé, île Longue, etc., autrefois cultivé et aujourd'hui naturalisé, assez commun. Originaire d'Asie, l'espèce a été disséminée sous les tropiques par l'homme, comme plante ornementale. On la trouve dans les terrains vagues, au bord des chemins, etc.

Nom créole : Napoléon.

23. **Rhynchosia** Lour.*Fl. Cochinch.* : 460 (1790)

Herbes ou arbustes grimpants, rampants ou parfois dressés, à feuilles trifoliolées-pennées (parfois unifoliolées), à limbe parsemé de petites glandes jaunes à la face inférieure. Inflorescences en racèmes ou panicules. Bractéoles absentes. Calice à 5 lobes, les 2 supérieurs soudés plus haut que les autres. Corolle petite ou moyenne, jaune plus ou moins striée de brun-pourpre. Étendard auriculé. Étamine vexillaire libre. Anthères uniformes. Ovaire (1-) 2-ovulé, à style long et grêle, courbé et aplati vers le haut. Gousse oblongue à largement elliptique, comprimée, souvent plus ou moins falciforme et glanduleuse-pubescente. Graines 1-2, brunes, noires ou bleues.

Genre d'environ 200 espèces, pantropical et subtropical. Aux Seychelles, une espèce.

Rhynchosia viscosa (Roth) DC. var. **breviracemosa** (Haum.) Verdc., *Kew Bull.* 25 : 85 (1971).
Type du Zaïre.

Herbe pérenne rampante et grimpante, à pilosité glanduleuse. Tiges éparsément hirsutes-glanduleuses (poils à base bulbeuse émettant au sommet une gouttelette de résine visqueuse). Feuilles longues de 5-10 cm, à folioles largement ovales-rhombiques, brusquement acuminées au sommet, obtuses à tronquées à la base, de 2,5-4,5 (-8) cm x 2-3,5 (-7,5) cm, pubescentes-hirsutes et à nombreuses glandes jaunes. Racèmes axillaires longs de 1-10 cm (y compris le pédoncule) à fleurs serrées vers le sommet. Calice long de 5-8 mm, à lobe inférieur nettement plus long que les autres et filiforme. Corolle jaune pâle longue de 8-10 mm, à étendard glanduleux et pubescent à l'extérieur. Gousse comprimée, oblongue, aiguë au sommet et terminée par un bec droit (base du style), en coin à la base, d'environ 2 cm x 0,8 cm, couverte de poils glanduleux visqueux. Graines (1-) 2, longues de 4,5-5 mm.

Silhouette, naturalisée, localement commune. Originaires d'Afrique tropicale, probablement d'introduction assez récente aux Seychelles via l'île Maurice où la variété existe depuis presque 2 siècles. C'est une adventice des cocoteraies, à Silhouette (La Passe).

Nom créole (à Maurice) : Liane lastic.

Autres Phaseoleae cultivées

PHASEOLUS L.

Genre d'une cinquantaine d'espèces originaires des régions montagneuses d'Amérique tropicale ; plusieurs espèces et leurs variétés horticoles sont d'importantes plantes alimentaires. Aux Seychelles, deux espèces.

Phaseolus lunatus L.

Herbe volubile bisannuelle ou pérenne, à tiges pubescentes ou glabres, longues de 1-4,5 m. Feuilles 3-foliolées-pennées. Folioles ovales, aiguës à courtement acuminées au sommet, arrondies ou tronquées à la base, les latérales très obliques, de 3-15 cm x 1,5-10 cm. Inflorescences en racèmes axillaires, longs de 3-10 (-35) cm. Bractéoles plus ou moins ovales, de 1,5-2 mm x 0,5-1 mm, à environ 3 nervures. Calice long de 2,5-3,5 mm, à lèvre supérieure faiblement rétuse et à 3 dents inférieures courtes. Fleurs blanc jaunâtre (ou jaune pâle ou rosâtres), longues de 6,5-8 mm, à étendard arrondi. Carène à bec enroulé (dans le plan de symétrie de la fleur) sur environ 1,5 tours. Gousse comprimée, oblongue-obovale, légèrement falciforme, de 5-10 cm x 1,2-2,5 cm. Graines 3-4, réniformes ou plus ou moins rhombiques et comprimées, de 10-20 x 8-12 mm et épaisses de \pm 5 mm, de couleurs variées, souvent blanches, ou pourpre foncé, marquées de lignes plus ou moins radiales à partir du hile.

Mahé, etc., plante alimentaire occasionnellement cultivée. Espèce originaire d'Amérique du Sud, devenue pantropicale par la culture et dont il existe de nombreuses variétés horticoles.

Les graines, surtout celles des variétés à graines petites et de couleur foncée, contiennent un glucoside cyanogénique qui les rend toxiques si elles ne sont pas soumises à une cuisson prolongée. C'est surtout la variété à grosses graines blanches aplaties qui est commercialisée, sous le nom de Pois du Cap. Madagascar en est le principal exportateur de la région. Les gousses vertes, encore tendres, sont également consommées.

Noms créoles et communs : Pois, Gros Pois, Pois du Cap, Lima Bean.

Phaseolus vulgaris L.

Herbe plus ou moins dressée ou volubile à gousses sub-linéaires longues de 10-13 (-20) cm et à (5-) 10-12 graines. Originaire d'Amérique et cultivée partout dans le monde. Nombreuses variétés.

Noms créole et communs : Haricot (selon Bailey), Haricot vert, French bean.

Lablab purpureus (L.) Sweet

— *Dolichos lablab* L. ; BAKER, *F.M.S.* : 83 ; SUMMERH., *Enum.* : 275.

Herbe pérenne plus ou moins volubile, généralement cultivée comme annuelle. Feuilles trifoliolées-pennées. Foliolles largement ovales-triangulaires à ovales-rhombiques, aiguës, de 4-20 cm x 3-19 cm, pubescentes. Stipules aiguës, longues de 4-6 mm, striées, persistantes. Inflorescences longues de 10-60 cm, à fleurs groupées sur des renflements du rachis, à pédicelles longs de 2-3,5 cm. Calice long de 5-9 mm à 3 lobes inférieurs étroits, aussi longs que le tube. Étendard rouge-pourpre à blanc crème, auriculé à la base et à 2 appendices épais au-dessus des auricules, long de 1,2-1,5 cm. Carène étroite, pliée près du milieu vers le haut, à angle droit. Gousses oblongues à plus ou moins falciformes, de 4-10 cm x 1,2-4 cm, terminées par le style persistant. Graines oblongues-ellipsoïdes de 5-17 mm x 4-6 mm, à arille blanchâtre.

Mahé, cultivée ? Il n'en existe que 2 échantillons anciens des Seychelles. Originaire d'Afrique, largement cultivée sous les tropiques pour ses racines tubérisées comestibles, son feuillage qui est un excellent fourrage, ses gousses comestibles à l'état jeune et ses graines (diverses variétés sélectionnées).

Noms créoles (aux Mascareignes) : Antaque, Pois antaque. Autre nom commun : Hyacinth bean.

Macroptilium atropurpureum (DC.) Urb.

Herbe pérenne, rampante, à tiges pubescentes ou veloutées, s'enracinant aux nœuds. Feuilles trifoliolées-pennées. Foliolles ovales à rhombiformes, obtuses ou plus ou moins aiguës au sommet, arrondies à la base, de 1,5-7 cm x 1,3-5 cm, à marge formant un lobe sur la moitié basale (les folioles latérales à un seul lobe du côté externe), à pubescence veloutée, argentée, dessous. Rachis d'inflorescence long de 1-8 cm, pédoncule de 10-25 cm. Corolle longue de 15-25 mm, pourpre-noir. Ailes arrondies, plus longues que l'étendard et la carène. Style courbé à 90°. Gousse linéaire de 7-8 cm x 0,5 cm à 12-15 graines.

Darros, cultivée, selon Robertson (*Flowering plants of Seychelles* : 71). Originaire d'Amérique tropicale, c'est une bonne plante fourragère.

Nom commun : Siratro.

AESCHYNOMENEAE (Benth.) Hutch.

Tribu représentée seulement par une espèce cultivée.

Arachis hypogaea L.

Espèce originaire du Brésil, très cultivée sous les tropiques, occasionnellement aux Seychelles (selon Robertson, *Flowering plants of Seychelles* : 62). C'est une herbe à tiges hirsutes, à feuilles 4-foliolées, à folioles obovales, la paire terminale généralement plus grande que la paire basale, à fleurs jaunes dont le réceptacle est long et grêle et dont le gynophore s'enfonce dans le sol après la fécondation de l'ovaire.

Noms créoles et communs : Pistache de terre, Arachide, Peanut, Ground nut.

CROTALARIEAE (Benth.) Hutch.

24. Crotalaria L.

Sp. Pl. : 714 (1753)

Polhill, *Crotalaria in Africa and Madagascar* (1982).

Herbes ou arbustes à feuilles simples, ou unifoliolées, ou 3 (-7) -foliolées-palmées (sans rachis développé). Inflorescences en racèmes de fleurs insérées chacune séparément sur le rachis. Calice souvent à 5 lobes sub-égaux, parfois bilabié ou à lèvre inférieure peu développée. Étendard généralement jaune, souvent à stries rouges (plus rarement corolle bleue ou blanche), muni presque toujours de 2 appendices ou protubérances charnues, à la base de la face interne. Ailes généralement marquées à la face externe de plusieurs rangées de plis scalariformes (chaque pli formant une petite poche dans le limbe du pétale, ouverte vers la base de celui-ci). Carène généralement rostrée. Style presque toujours à 1-2 lignes de poils. Gousses généralement enflées et déhiscentes. Graines 1-∞, plus ou moins cordiformes ou réniformes, à sinus hilaire net.

Genre d'environ 600 espèces tropicales et surtout subtropicales, de l'hémisphère Sud, particulièrement nombreuses en Afrique. Aux Seychelles, 8 espèces dont 3 n'ont pas été vues récemment.

- 1 — Feuilles 3-foliolées 2
- Feuilles simples 5
- 2 — Gousses longues de 1-1,5 cm. (Aldabra) 1. *C. laburnoides*
- Gousses longues de 3,5-7,5 cm 3
- 3 — Gousses à stipe presque aussi long que la partie fertile *C. laburnifolia*
- Gousses à stipe court peu apparent 4
- 4 — Bractées caduques avant l'anthèse 2. *C. pallida*
- Bractées persistantes et rabattues vers la base de l'axe 3. *C. trichotoma*
- 5 — Corolle jaune pâle à ailes teintées de bleu (rarement corolle blanche).
- Feuilles souvent sub-circulaires *C. verrucosa*
- Corolle jaune. Feuilles oblongues-elliptiques à étroitement ovales ou obovales 6
- 6 — Gousses mûres restant cachées par le calice accrescent à lobes ovales-elliptiques 4. *C. berteroana*
- Gousses dépassant nettement le calice à lobes plus ou moins triangulaires-aigus 7
- 7 — Lobes du calice longuement acuminés-caudés, 3-4 fois plus longs que
- la partie cupuliforme, à tomentum brun-roux. Gousses tomenteuses *C. juncea*
- Lobes du calice triangulaires-aigus, environ 1,5 fois plus longs que
- la partie cupuliforme, pubérulents. Gousses glabres 5. *C. retusa*

1. **Crotalaria laburnoides** Klotzsch, in PETERS, *Naturwissensch. Reise Mossamb.* 6, Bot. : 57 (1861); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 112. Type : Peters s.n°, Zanzibar (B, holo, non vu, peut-être perdu).

Herbe annuelle ou pérennante de courte longévité, dressée ou à rameaux plus ou moins étalés, haute de 0,3-0,5 m (jusqu'à 1,5 m en Afrique), pubérulente. Feuilles trifoliolées, à stipules triangulaires-aiguës

longues de ± 1 mm. Foliolle terminale elliptique ou faiblement obovale, arrondie au sommet, cunéiforme à la base, de 2-3 (-6) cm x 1-1,6 (-2,5) cm, glabre dessus, à pubescence apprimée dessous. Foliolles latérales plus petites d'environ 1/3 à 1/2. Racèmes terminaux longs de 2-9 (-15) cm, à 15-20 fleurs, à bractées triangulaires, aiguës, longues de 1,5-2 mm. Bractéoles à la base du réceptacle, filiformes, longues de $\pm 0,5$ mm. Calice long de ± 5 mm, à 5 lobes aigus, 1,5 fois plus longs que la base cupuliforme. Étendard jaune, sub-circulaire, large de ± 1 cm, à double callus à la base. Ailes longues de ± 1 cm, à environ 6 rangées de plis scalariformes. Carène coudée, à bec droit légèrement tordu en spirale (environ 1/4 de tour selon l'axe longitudinal), à marges adhérent entre elles par l'enchevêtrement de poils laineux qu'elles portent. Gousse oblongue-obovoïde, de 1-1,5 cm x 0,7-0,9 cm (jusqu'à 2,4 cm x 1,4 cm), pubescente. Graines 10-15 (-25), plus ou moins obliquement cordiformes, longues de 2-2,8 mm.

Aldabra, Cosmoledo, indigène, rare. Espèce répandue sur la côte est-africaine, de la Somalie au Mozambique et aux Comores. Selon Polhill (*op. cit.* : 285) les plantes d'Aldabra sont une forme à fruits nettement plus petits qu'en Afrique où ils atteignent 2,4 cm x 1,4 cm. On les trouve près de la côte Sud, aux environs de Dune D'Mess, Anse Grand Trémeau et Anse Cuivre, dans les endroits où la végétation littorale n'est pas trop dégradée par les chèvres sauvages et les tortues.

2. **Crotalaria pallida** Ait., *Hort. Kew.* 3 : 20 (1789). Type : une plante cultivée provenant d'Éthiopie.

Herbe suffrutescente dressée, ramifiée, haute de 0,6-2 m, à rameaux pubérulents. Feuilles 3-foliolées. Foliolles obovales ou elliptiques, arrondies et un peu émarginées au sommet, cunéiformes à la base, de 3-8 cm (-13) x 2,5-4,5 (-7) cm (les foliolles latérales longues d'environ les trois quarts de la terminale), glabres dessus, pubérulentes dessous. Pétiole souvent égal à la foliole terminale. Racèmes longs de 15-30 cm, à fleurs nombreuses, à bractées subulées, rapidement caduques (visibles seulement sous les jeunes boutons floraux). Calice infléchi vers le bas à sa jonction avec le pédicelle, long de 6-7,5 mm, pubescent, à lobes acuminés aussi longs ou un peu plus longs que le tube. Étendard jaune pâle à veines brun rouge foncé, elliptique, long de ± 8 mm. Carène nettement plus longue que les ailes, fortement coudée (à environ 70°) en bec aigu, longue de ± 12 mm. Gousses toutes orientées obliquement vers le bas, enflées, sub-cylindriques, à suture supérieure déprimée, de 3,8-5 cm x 0,6-0,8 cm. Graines 30-40, comprimées, à sinus profond du côté du hile, longues de $\pm 3,5$ mm.

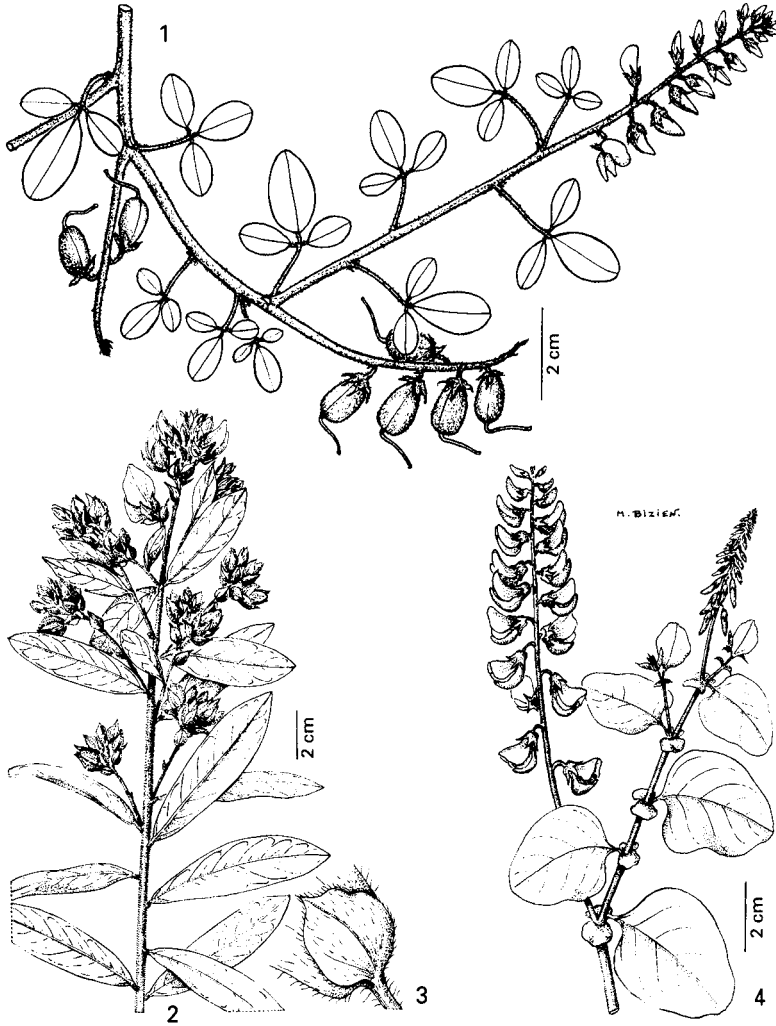
Mahé, Silhouette, Frégate, spontanée, peu commune. Espèce d'origine incertaine, devenue pantropicale, souvent cultivée comme engrais vert. Aux Seychelles on trouve la variété *obovata* (G. Don) Polh., à foliolles en moyenne plus petites que celles de la variété typique. C'est une plante des bords de chemins, des terrains vagues ou une adventice des jardins.

Nom créole : Cascavelle trois feuilles (selon Bailey, qui la cite sous le synonyme *C. striata* DC.).

3. **Crotalaria trichotoma** Bojer, H.M. : 88 (1837); POLHILL, *Fl. Masc. Légum.* : 201 (1990). Type : une plante cultivée provenant de Madagascar.

— *C. zanzibarica* Benth., *Lond. Journ. Bot.* 2 : 584 (1843); BAKER, *F.M.S.* : 69. Type de Zanzibar.

Herbe annuelle ou de courte longévité, pouvant dépasser 2 m de hauteur, à rameaux un peu côtelés, à pubescence apprimée. Feuilles 3-foliolées, non stipulées. Foliolles étroitement ovales-elliptiques, obtuses ou arrondies et mucronées au sommet, cunéiformes à la base, de (2-) 3,5-6,5 (-14) cm x (0,5-) 0,8-1,2 (-4) cm, pubérulentes dessous. Racèmes multiflores atteignant 40 cm de longueur, à bractées aiguës à pointe plus ou moins caudée, longues de 2-4 mm, finalement orientées vers le bas et assez persistantes. Calice infléchi vers le pédicelle au niveau de sa jonction avec celui-ci, cupuliforme, long de 4-6 mm, à dents subulées espacées, égales à la partie cupuliforme ou plus courtes. Étendard obovale-elliptique, jaune à stries rougeâtres. Carène longue de 1,2-1,4 cm, à bec aigu courbé vers le haut. Gousse sub-cylindrique, de 3,5-4,5 cm x 0,7-1,2 cm. Graines environ 50-70, à sinus hilare net, longues de 2,2-2,8 mm.



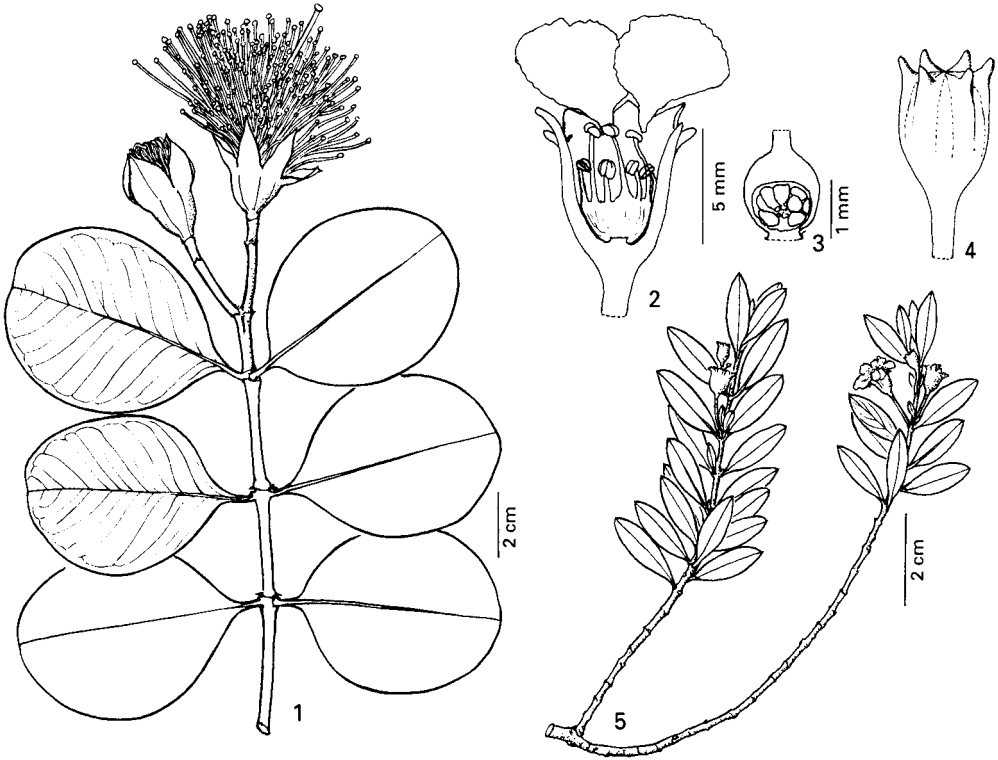
Pl. 81. — *Crotalaria laburnoides* : 1, rameau en fleurs et fruits (FF 4714, Aldabra). — *C. berteroa* : 2, rameau fleuri ; 3, bractéole (Peltier 4605). — *C. verrucosa* : 4, rameau fleuri (Catat 4319, Madagascar). (2, 3, 4, d'après Flore des Mascareignes).

Mahé, anciennement naturalisée (?), non retrouvée. Originnaire des régions côtières d'Afrique de l'Est, elle est souvent cultivée comme engrais vert. Je n'en ai vu que des échantillons anciens : *Boivin* s.n°, *G. de l'Isle*, s.n° (P), *Horne* 484 (K).
 Nom créole : Cascavelle trois feuilles (selon Bailey, qui cite l'espèce sous le synonyme *C. zanzibarica*).

4. *Crotalaria berteroa* DC., *Prodr.* 2 : 127 (1825). Type de Guadeloupe.

— *C. fulva* Roxb.; BAKER, *F.M.S.* : 68 ; SUMMERH., *Enum.* : 274.

Herbe à tige robuste, dressée, haute de 0,6-1,5 m, à rameaux tomenteux-soyeux (indument de teinte un peu fauve). Feuilles simples à pétiole long de 2-4 mm. Limbe elliptique-oblong à étroitement



Pl. 82. — *Sonneratia alba* : 1, rameau fleuri (FF 4909). — *Pemphis acidula* : 2, coupe longitudinale d'une fleur, le pistil enlevé (Renvoize 1112); 3, coupe longitudinale de l'ovaire; 4, bouton floral (Stoddart 929); 5, rameau fleuri (Renvoize 827, Aldabra). (2, 4).

obovale, aigu au sommet, de 4-11 cm x 1-3 (-5) cm, à courte pubescence apprimée dessus, à pubescence plus longue, soyeuse, apprimée, à reflets changeants, dessous. Racèmes terminaux de l'axe principal et des rameaux latéraux près du sommet, à 8-24 fleurs, à bractées sub-circulaires apiculées, longues de (4-) 6-8 mm, assez persistantes après la chute des fleurs. Bractéoles semblables. Calice long de 11-15 mm, accrescent, soyeux, les 4 lobes supérieurs ovales-elliptiques, 2-3 fois plus longs que le tube, le lobe inférieur plus étroit. Étendard jaune d'or, plus ou moins obovale, long de \pm 15 mm, pubescent-soyeux à l'extérieur. Ailes à environ 8 rangées de plis scalariformes. Carène verdâtre. Gousse restant cachée par le calice, ellipsoïde, de 11-13 mm x 6-7 mm, à 2-4 graines réniformes de \pm 4 mm.

Mahé, naturalisée, peu commune. Originnaire de l'Inde et cultivée parfois comme engrais vert. Se comporte comme une rudérale aux Seychelles.

Nom créole : Cascavelle.

5. *Crotalaria retusa* L., *Sp. Pl.* : 715 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 68; SUMMERH., *Enum.* : 274. Type de Ceylan.

Herbe dressée, annuelle ou de courte longévité, haute de 0,5-1,5 m, à tiges côtelées ou anguleuses. Feuilles simples, à stipules subulées longues de 1-5 mm. Limbe étroitement obovale, obtus (et mucroné), arrondi ou rétus au sommet, de 3-11 cm x 1-4 cm, à pubescence apprimée dessous. Pétiole long de 2-4 mm. Racèmes dressés, longs de 10-30 cm, à bractées subulées longues de 2-6 mm,

finalement orientées vers le bas et assez persistantes. Bractéole insérée sur le pédicelle. Calice long de 11-14 mm, profondément découpé en lobes triangulaires aigus. Étendard sub-circulaire, jaune pâle à stries pourpres, lavé de rouge au dos. Carène longue de 13-15 mm, à bec tordu en spirale. Gousse étroitement obovoïde, de 3-5 cm x 1-1,8 cm. Graines 12-20, à sinus hilaire profond, longues de 4,5-5,5 mm.

Mahé, etc., naturalisée, peu commune. Probablement originaire d'Asie et devenue pantropicale, cultivée pour la production de fibres et comme engrais vert. Elle est toxique pour le bétail. Se comporte comme une rudérale aux Seychelles.

Crotalaria cultivés

Crotalaria laburnifolia L. ; SUMMERH., Enum. : 274.

Herbe dressée, suffrutescente, haute de 0,6-2 m, à feuilles 3-foliolées. Foliolles elliptiques-obovales ou étroitement oblongues, obtuses, arrondies ou rétuses au sommet, de 1-10 cm x 0,5-5 cm, à pétiole généralement plus long que la foliole terminale, sans stipules. Étendard jaune. Carène longue de 2-3 cm. Gousse à stipe long de 2-3 cm, à partie séminifère longue de 2,5-4,5 cm.

Mahé, cultivée ?. Il n'en existe qu'un échantillon ancien : *Thomasset s.n.*°, « Morne Blanc ». Répandue en Afrique de l'Est, en Inde, en Malaisie. Elle a pu être cultivée comme plante ornementale.

Crotalaria verrucosa L.

Herbe annuelle, ramifiée, à feuilles simples, à stipules grandes, plus ou moins ovales, de 7-21 cm x 5-13 mm. Limbe sub-circulaire à elliptique, arrondi ou acuminé au sommet, de 5-15 cm x 3-8 cm. Bractéole insérée sur le pédicelle. Étendard blanc ou jaune pâle, souvent teinté de bleu. Gousse oblongue de 3-5 cm x 0,7-1,2 cm.

Ile Denis, Mahé ?, cultivée et spontanée. Espèce asiatique, répandue comme engrais vert, dont il n'existe qu'un échantillon récent de l'île Denis (*Stoddart* 8111, K).

Nom créole : Cascavelle bleue (selon Bailey).

Crotalaria juncea L.

Herbe annuelle dressée, à feuilles simples. Limbe étroitement ovale-oblong, de 3-15 cm x 0,3-3 cm. Calice long de 1,6-2 cm, à lobes aigus 3-4 fois plus longs que le tube. Étendard jaune vif à taches rougeâtres. Carène longue de 1,7-2,2 cm. Gousse cylindrique de 3-5,5 cm x 1,2-1,7 cm, tomenteuse.

Mahé ? Espèce indienne qui a probablement été cultivée au moins à titre expérimental aux Seychelles. Elle produit une fibre excellente pour la fabrication de cordes et pour la papeterie et sert aussi comme engrais vert.

Nom créole : Cascavelle (selon Bailey).

PROTEACEAE

Famille d'une soixantaine de genres et de plus de 1000 espèces, surtout d'Afrique du Sud et d'Australie. Une espèce du genre *Grevillea* est occasionnellement cultivée aux Seychelles.

Grevillea robusta R. Br.

Arbre à tronc droit, haut de 10 (-25) m. Feuilles alternes, simples, à limbe pennatiséqué long de 15-25 cm, vert olive et glabre dessus, grisâtre plus ou moins argenté, à poils soyeux apprimés, dessous.

Fleurs jaunes en grappes longues de 10-15 cm. Tépales 4, soudés en un tube long de 6-10 mm, fendu d'un côté. Style jaunâtre dépassant longuement le périanthe. Ovaire supère uniloculaire à 2 ovules collatéraux pariétaux. Follicules plus ou moins lignifiés, longs de $\pm 1,5$ cm, à 2 graines aplaties entourées d'une aile.

Mahé, planté, peu commun. Originaire de l'Est de l'Australie. Arbre ornemental.

Noms communs : Grévillea, Silver Oak.

SONNERATIACEAE

Arbres ou arbustes, parfois munis de pneumatophores. Feuilles simples, opposées, non stipulées. Fleurs $\text{\textcircled{f}}$, actinomorphes, axillaires ou terminales. Réceptacle campanulé à 4-8 sépales valvaires. Pétales 4-8 ou absents. Étamines 12- ∞ , libres, insérées sur le tube du réceptacle. Anthères à déhiscence longitudinale. Ovaire supère, 4-multi-loculaire à ovules nombreux par loge. Style simple. Fruit bacciforme ou capsulaire. Graines exalbuminées.

Famille de 2 genres parfois placés dans les *Lythraceae*. Aux Seychelles, un genre, *Sonneratia*.

Sonneratia L.f.

Suppl. Plant. : 38 (1781)

Arbres croissant dans la mangrove, à racines formant des pneumatophores, à feuilles coriaces, glabres. Sépales 4-8, valvaires. Pétales 4-8, parfois filiformes, ou absents. Étamines ∞ . Ovaire adhérent par sa base au réceptacle, multiloculaire, à ovules très nombreux en placentation axile. Fruit bacciforme, indéhiscent.

Genre de 5 espèces des régions littorales indo-pacifiques. Aux Seychelles, une espèce.

Sonneratia alba J.E. Smith, in REES, *Cycl.* 33, n° 2 (1819); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 133. Lécotype : RUMPH., *Herb. Amb.* 3 : 111, 115, t. 73 (1743).

— *S. acida* auct. non L.f. : BAKER, *F.M.S.* : 102.

— *S. caseolaris* auct. non (L.) Engl. : SUMMERH., *Enum.* : 278.

Arbre de la mangrove, atteignant 15 m de hauteur, muni de pneumatophores dressés, étroitement coniques, ayant jusqu'à 50 cm de hauteur. Limbe largement obovale à sub-circulaire, de 5-7,5 cm x 4-6 cm, d'un vert un peu glauque. Fleurs solitaires ou par 3, terminales. Tube du réceptacle long de $\pm 1,5$ cm, campanulé, portant sur sa marge 6-8 sépales aigus, de 10-20 mm x 6-9 mm, réfléchis sur le fruit. Pétales filiformes, de 13-20 mm x 0,5-1,25 mm, blanc crème, caducs (se distinguant à peine des étamines). Étamines ∞ , longues de 3-5 cm, très caduques. Ovaire 14-18-loculaire. Style long de 4-6 cm. Baie verte large de $\pm 3,5$ cm.

Mahé, Aldabra, etc., espèce indigène à large répartition, existant depuis la côte Est de l'Afrique jusqu'en Indo-Malaisie, Micronésie, Australie et Nouvelle-Calédonie. Pas très commune aux Seychelles, croît sur les hauts fonds sableux en bord de mangrove. Rare à Aldabra, trouvée dans un bras de mangrove à l'arrière de la Gigi (Picard) et, selon *Fl. Ald.*, sur l'île Esprit.

Nom créole : Manglier fleur.

LYTHRACEAE

Arbres, arbustes ou herbes à feuilles simples, opposées ou verticillées, non stipulées (ou stipules réduites). Inflorescences axillaires et terminales, cymeuses, paniculées ou racémiformes, ou fleurs solitaires. Fleurs ♂, actinomorphes ou rarement zygomorphes. Calice gamosépale plus ou moins tubuleux à la base, à 4-6 lobes valvaires alternant avec autant d'appendices. Pétales 4-6, libres, imbriqués, froissés dans le bouton floral (parfois moins nombreux ou absents). Étamines 2 fois plus nombreuses que les lobes ou parfois très nombreuses, libres. Anthères à déhiscence longitudinale. Disque parfois présent. Ovaire supère, sessile ou stipité, (1-) 2-6-loculaire, à cloisons parfois incomplètes, à 2-∞ ovules anatropes par loge, en placentation axile ou basale. Style simple à stigmaté capité. Fruits capsulaires à déhiscence variable. Graines exalbuminées, parfois plus ou moins ailées.

Famille des régions tropicales et tempérées d'environ 22 genres et 500 espèces. Aux Seychelles, un genre indigène : *Pemphis*. On trouvera aussi des espèces occasionnellement cultivées appartenant aux genres *Lagerstroemia* et *Lawsonia* :

Lagerstroemia indica L.

Arbuste haut de 2-4 m, à longues branches grêles, à feuilles subsessiles de 5-10 cm x 3-5 cm. Fleurs en panicules terminales, à pétales blancs, roses ou pourpres, longs de 15-20 mm (y compris l'onglet allongé).

Espèce originaire du nord de l'Inde et de la Chine, maintenant cultivée partout sous les tropiques et que l'on voit souvent dans les jardins seychellois.

Nom créole : Goyavier fleur.

Deux autres espèces de *Lagerstroemia* semblent n'exister qu'au Jardin botanique :

Lagerstroemia speciosa (L.) Pers.

Arbre haut d'une quinzaine de mètres. Feuilles à court pétiole (\pm 1 cm) et limbe étroitement elliptique, acuminé, long de 17-22 cm. Fleurs larges de 4-5 cm, à pétales rose violacé longs de 20-35 mm.

Originaire de Malaisie.

Lagerstroemia floribunda Jack

Arbre haut de 15-20 m. Limbe étroitement ovale, longuement acuminé, long de 11-19 cm. Panicules terminales de fleurs blanches larges de \pm 2 cm. Pétales à limbe elliptique long de \pm 7 mm et onglet fin, long de \pm 4,5 mm.

Originaire de Malaisie

Lawsonia inermis L.

Arbuste haut de 1-2 m (pouvant atteindre 5-6 m). Limbe elliptique, aigu aux 2 extrémités, long de 2,5-4,5 cm, et pétiole long de 2-3 mm. Panicules terminales à nombreuses petites fleurs à pétales blanc crème longs de \pm 4 mm, très parfumées.

Originaire d'Asie et cultivé depuis fort longtemps en Inde, en Égypte, etc. On tire des feuilles un pigment brun-rouge à usage cosmétique (henné).

Nom créole : Réséda.

Pemphis J.R. et G. Forst.*Char. Gen. Pl.* : 67 (1775)

Genre comprenant une espèce à large répartition sur les rivages et les îles de la région indo-pacifique. (L'espèce *P. madagascariensis* (Baker) Perrier est maintenant considérée comme formant un genre différent : *Koehneria* Graham et al.).

Pemphis acidula J.R. et G. Forst., *op. cit.* : 68 (1775); BAKER, *F.M.S.* : 101; SUMMERH., *Enum.* : 278; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 132. Type non désigné.

Arbuste ou petit arbre tortueux haut de 3-5 m, à écorce très crevassée, grise ou noirâtre. Entre-nœuds longs de 1-2 mm à 15 mm. Rameaux jeunes couverts d'une pubescence blanchâtre. Feuilles opposées à limbe étroitement elliptique, de 1,2-2,3 cm x 0,4-0,8 cm (plus rarement elliptique, par ex. 2,5 cm x 1,4 cm), parfois épais, charnu (stations exposées, en bord de mer), à faces pubescentes de couleur vert grisâtre. Fleurs solitaires à pédicelle long de ± 7 mm. Calice campanulé long de ± 5 mm, à 12 sillons longitudinaux. Sépales 6, deltoïdes, alternant avec 6 appendices coniques. Pétales 6, insérés entre les sépales, orbiculaires, larges de ± 5 mm, blancs. Étamines 12, dont 6 longues et 6 plus courtes, insérées au-dessous du milieu du calice ; celui-ci tapissé d'un tissu glanduleux (nectarifère) entre l'insertion des étamines et celle de l'ovaire. Ovaire globuleux, courtement stipité, muni d'un style capité plus ou moins long (fleurs brévistyles et longistyles). Placenta basal plus ou moins sphérique, portant ± 20 ovules. Cloisons partielles vestigiales, 2-3, visibles à la base de la loge ovarienne. Capsule à base membraneuse incluse dans le calice persistant, à sommet induré, exsert, déhiscence par un opercule circulaire correspondant à la zone indurée. Graines 15-20, prismatiques-pyramidales, longues de 3-3,5 mm, à angles épaissis par une moelle aërifère (qui leur donne une bonne flottabilité).

Aldabra et îles coralliennes, indigène, très commun, absent sur les îles granitiques. L'espèce existe depuis les côtes d'Afrique de l'Est et les îles de l'Océan Indien jusqu'au Nord de l'Australie et en Polynésie. Sa vaste répartition s'explique par la structure de ses graines qui peuvent flotter longtemps dans l'eau de mer et par ses aptitudes écologiques qui lui permettent de supporter la salinité des zones littorales.

À Aldabra on trouve également *P. acidula* sur calcaire corallien de type « champignon », à une certaine distance des rivages, dans les zones où le substrat est peu élevé au-dessus de la nappe phréatique salée. Il forme là, parfois sur de grandes surfaces, des peuplements purs, des fourrés quasi impénétrables, à la fois à cause du calcaire très disséqué et difficilement praticable et des branches de *Pemphis* pleines d'aspérités. Dès que le substrat s'élève légèrement, d'autres espèces comme *Sideroxylon inerme*, *Solanum aldabrense*, etc., apparaissent et viennent enrichir le fourré à *Pemphis*.

Nom créole : Bois d'armande.

MYRTACEAE

Arbres ou arbustes à feuilles opposées, sub-opposées ou alternes, simples, entières, souvent munies de glandes punctiformes, à nervation pennée, avec souvent une nervure collectrice marginale. Stipules réduites ou absentes. Inflorescences terminales ou axillaires (ou plantes cauliflores), paniculiformes, racémiformes ou réduites à une fleur solitaire. Fleurs $\text{\textcircled{♂}}$, actinomorphes. Sépales (3-) 4-5 (-10), imbriqués, libres ou soudés et se déchirant irrégulièrement à l'anthèse, ou soudés en calypstre. Pétales en même nombre (ou absents), libres, imbriqués, parfois adhérents entre eux en calypstre. Étamines généralement nombreuses sur 1 ou plusieurs cycles. Anthères à déhiscence longitudinale. Disque présent. Ovaire infère 2-12-loculaire, à loges 2-multi-ovulées. Ovules anatropes en placentation axile. Style simple à stigmaté punctiforme. Fruits capsulaires ou bacciformes. Graines exalbuminées.

Famille d'une centaine de genres et d'environ 4000 espèces, essentiellement tropicale. Aux Seychelles, 2 genres indigènes et 5 genres introduits. Parmi ces derniers, 3 ne sont représentés que par des espèces occasionnellement cultivées.

- 1 — Feuilles alternes ou sub-opposées (rarement opposées). Fruit capsulaire, sec, déhiscent 2
- Feuilles opposées. Fruit bacciforme, charnu, indéhiscent 3
- 2 — Inflorescences paniculiformes ou ombelliformes *Eucalyptus*
- Inflorescences spiciformes *Melaleuca, Callistemon*
- 3 — Cotylédons petits. Calice à lobes distincts ou totalement soudés mais ne formant pas un calypstre. Pétales étalés à l'anthèse 4
- Cotylédons gros, épais. Calice à lobes distincts. Pétales étalés à l'anthèse ou adhérents en calypstre 5
- 4 — Feuilles aromatiques lorsqu'on les froisse. Inflorescences multiflores.
- Ovaire biloculaire à 1-7 ovules par loge *Pimenta*
- Feuilles non nettement aromatiques. Fleurs solitaires ou par 3.
- Ovaire 2-7-loculaire à nombreux ovules par loge 3. *Psidium*
- 5 — Réceptacle obconique plus ou moins atténué vers le pédicelle, ou cylindrique, prolongé en tube au-dessus de l'ovaire. Pétales libres ou restant unis en calypstre. Cotylédons libres 1. *Syzygium*
- Réceptacle plus ou moins hémisphérique, brusquement rétréci vers le pédicelle, non (ou faiblement) prolongé au-dessus de l'ovaire en tube ou en coupe. Pétales toujours libres. Cotylédons cohérents ou complètement soudés 2. *Eugenia*

1. *Syzygium* Gaertn.

Fruct. 1 : 166 (1788)

Arbres ou arbustes parfois plus ou moins grimpants, parfois à rameaux jeunes anguleux, à feuilles glabres. Inflorescences cymeuses, multiflores ou rarement réduites à 1 seule fleur. Réceptacle obconique ou plus ou moins obovoïde, prolongé vers le haut en un tube court. Sépales 4-5, libres, persistants ou caducs. Pétales 4-5, libres, insérés sur la marge du tube du réceptacle, fugaces, étalés à l'anthèse ou restant adhérents en calypstre. Étamines nombreuses, en 1 ou plusieurs rangs sur la marge du tube, courbées dans le bouton, libres ou soudées en phalanges. Disque mince cupuliforme, ou épais. Ovaire généralement 2-loculaire à 2-∞ ovules par loge. Style grêle et stigmaté peu apparent. Fruit bacciforme, charnu ou coriace, généralement à 1 seule graine, parfois plusieurs. Cotylédons épais non soudés.

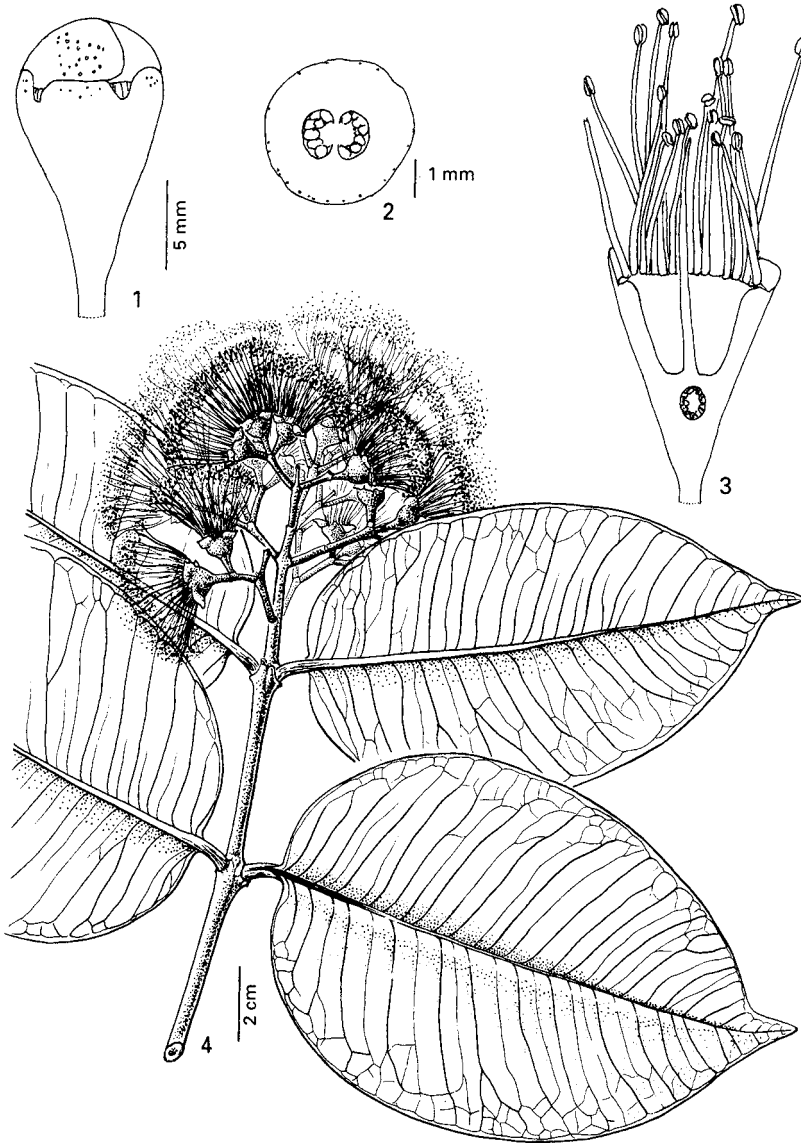
Genre comprenant environ 1000 espèces des tropiques de l'Ancien Monde. Une espèce indigène aux Seychelles et plusieurs cultivées ou naturalisées. Une espèce plantée par le Service des Forêts n'est pas encore identifiée.

- 1 — Feuilles aromatiques lorsqu'on les froisse. Limbe elliptique à obovale de 7-12 cm x 3,5-5 cm 3. *S. aromaticum*
- Feuilles non aromatiques. Limbe plus grand 2
- 2 — Limbe étroitement ovale, longuement acuminé au sommet.
- Fruit jaune pâle, creux, à graine devenant libre à maturité 2. *S. jambos*
- Limbe plus large, ovale ou oblong. Fruits pleins, blancs, roses, rouge foncé ou noirs 3
- 3 — Fleurs pourpres. Fruits rouge foncé à maturité *S. malaccense*
- Fleurs blanches ou jaune pâle 4
- 4 — Étamines atteignant 6 mm de longueur *S. cumini*
- Étamines longues de ± 1,5 cm 5
- 5 — Fruits blancs ou roses. Feuilles sub-sessiles *S. samarangense*
- Fruits noirs. Pétiole long de 1-2 cm 1. *S. wrightii*

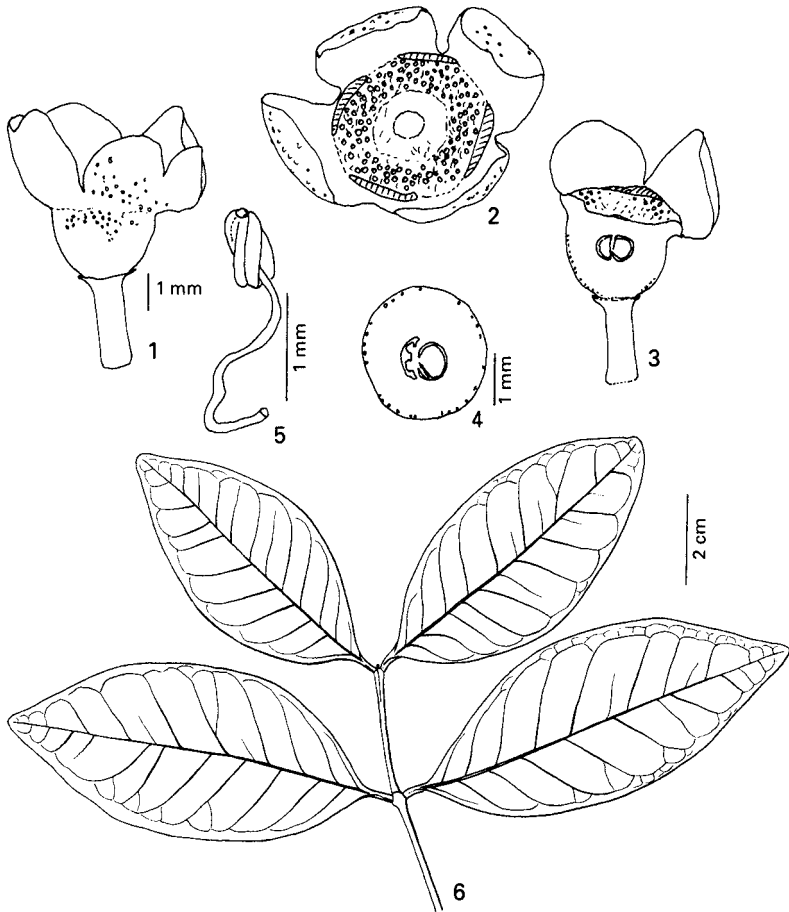
1. *Syzygium wrightii* (Baker) A.J. Scott, *Kew Bull.* 34 : 496 (1980). Type : *Wright* s.n°, Seychelles (K, lecto.).

— *Eugenia wrightii* Baker, *F.M.S.* : 117 ; SUMMERH., Enum. : 277.

— *E. sechellarum* Baker, *F.M.S.* : 117 ; SUMMERH., Enum. : 277. Type : *Blackburn* s.n°, Seychelles (K, holo, non vu).



Pl. 83. — *Syzygium wrightii* : 1, bouton floral ; 2, coupe de l'ovaire ; 3, coupe longitudinale d'une fleur (FF 4460) ; 4, rameau fleuri (FF s.n.). (1, 3).



Pl. 84. — *Eugenia capensis* subsp. *aschersoniana* : 1, fleur, les pétales et les étamines tombés; 2, *id.*, vue de dessus; 3, *id.*, coupe longitudinale; 4, coupe transversale de l'ovaire; 5, étamine (Renvoize 1079); 6, rameau feuillé (FF 4778, Aldabra). (1, 2, 3).

Arbre pouvant atteindre 15-20 m de hauteur avec un tronc de 60 cm de diamètre, à rameaux grêles, flexueux, retombants. Phase juvénile à port plus ou moins lianescent. Limbe coriace, ovale à plus ou moins oblong, arrondi, tronqué ou sub-cordé à la base, cuspidé au sommet, de 12-17 cm x 6-11 cm. Pétiole 1-2 cm. Inflorescences en panicules de cymes, longues de 5-10 cm, terminales ou sur des rameaux courts latéraux. Réceptacle obconique long de ± 1 cm, formant au sommet un tube évasé tapissé par le disque sur sa face interne. Lobes du calice longs de ± 2 mm, arrondis ou tronqués, valvaires. Pétales orbiculaires de 6-7 mm de diamètre, concaves, à nombreuses punctuations glanduleuses, adhérents en calypstre et se détachant ensemble dès le début de l'anthèse. Étamines nombreuses en 2-3 cycles, les internes longues de 0,8 cm, les externes de $\pm 1,5$ cm. Ovaire biloculaire à 15-20 ovules par loge. Baie globuleuse de 1,5-2 cm de diamètre, noire à maturité, à 1-2 graines, à mésocarpe charnu, peu épais, de saveur très âcre.

Mahé, Silhouette, Praslin, Curieuse, endémique. Espèce assez commune existant du niveau de la mer jusqu'à 600-700 m. Les plus beaux arbres ont été trouvés entre 100 et 400 m. A la limite supérieure, *S. wrightii* ne devient plus arborescent, mais garde une forme arbustive à branches plus ou moins lianescentes.

Nom créole : Bois pomme

2. *Syzygium jambos* (L.) Alston, in Trimen, *Handb. Fl. Ceylon* 6 : 115 (1931). Type d'Asie.

— *Eugenia jambos* L., *Sp. Pl.* : 470 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 115; SUMMERH., *Enum.* : 277.

Arbre haut de 7-10 m, à tronc épais jusqu'à 70 cm (parfois des racines adventives sur le tronc). Limbe étroitement elliptique, en coin à la base, acuminé au sommet, de 14-18 (-23) cm x 3,5-4 (-5) cm. Pétiole 5-7 mm. Pédicelle long de \pm 1,5 cm, articulé environ au quart de sa longueur sous le réceptacle conique. Calice large de \pm 1,5 cm. Pétales blanc verdâtre. Étamines blanches longues de 2-3 cm. Fruit blanc jaunâtre ou devenant plus ou moins rosé, sphérique, de 3-4 cm de diamètre, à péricarpe charnu, creux, renfermant 1-2 graines devenant libres à l'intérieur du fruit mûr.

Mahé, Silhouette, Praslin, etc., cultivé et naturalisé. Originaire d'Indo-Malaisie. Autrefois planté pour son fruit comestible, à parfum de rose, il s'est multiplié considérablement dans certaines zones humides de montagne au point de devenir envahissant. Il tend à former des peuplements purs, par exemple le long du chemin menant au sommet de Capucins et dans des ravines à Congo Rouge (Mahé). Les fruits sont peut-être transportés de proche en proche par les chauves-souris.

La dissémination de cette espèce constitue une menace pour les vestiges de forêt hygrophile d'altitude.

Nom créole : Jamrosat.

3. *Syzygium aromaticum* (L.) Merr. et Perry, *Mem. Amer. Acad. Arts* 18 : 196 (1939). Type des Moluques.

— *Caryophyllus aromaticus* L., *Sp. Pl.* : 735 (1753).

— *Eugenia caryophyllata* Thunb., *Diss. Acad. Ups.* : 1 (1788).

— *E. aromatica* (L.) Baill., *Hist. Pl.* 6 : 311 (1877).

Arbre atteignant 15-20 m de hauteur, à feuilles aromatiques lorsqu'on les froisse. Limbe vert foncé, luisant, elliptique à obovale, plus ou moins cuspidé au sommet, de 7-12 cm x 3,5-5 cm. Pétiole grêle, long de 1,5-3 cm. Inflorescences terminales d'une dizaine de fleurs. Boutons floraux longs de \pm 2 cm. Fruit noir, ovoïde, long de 2-3 cm.

Mahé, Silhouette, etc., peu commun. Originaire des Moluques, autrefois planté çà et là aux Seychelles. Il tend à se naturaliser, par ex. à Silhouette dans une ancienne plantation établie dans les hauts de l'Anse Mondon vers 300-400 m d'altitude, au lieu-dit « Dans Giroffe ». Existe aussi à la Réserve (Mahé) où il commence à se multiplier. Le bouton floral séché est le « clou de girofle », la distillation des feuilles donne l'essence de girofle. Des plantations de production existent à Madagascar et à Zanzibar.

Noms créole et communs : Giroffe, Giroffier, Clove.

Espèces cultivées

Syzygium malaccense (L.) Merr. et Perry

— *Eugenia malaccensis* L.

Arbre haut de 10-20 m, à tronc droit atteignant 70 cm de diamètre, à feuillage dense. Limbe oblong, obtus au sommet, en coin ou obtus à la base, de 15-25 cm x 10-15 cm, glabre, coriace, vert foncé, à pétiole de \pm 1 cm. Fleurs larges de 5-6 cm, naissant sur l'écorce des branches, à nombreuses étamines pourpres très caduques. Fruit légèrement obconique, tronqué au sommet, large d'environ 5 cm, rouge sombre à maturité, à une seule graine.

Mahé, etc., assez souvent cultivé pour son fruit comestible. Un tapis d'étamines pourpres se forme au pied des arbres lors de la floraison. Originaire probablement d'Indo-Malaisie.

Noms créole et commun : Pomme gouvernement, Malay apple.

Syzygium cumini (L.) Skeels

— *Eugenia jambolana* Lam.

— *E. cumini* (L.) Druce

Arbre atteignant 15 m de hauteur, à rameaux un peu retombants. Limbe ovale-oblong à elliptique d'une couleur vert terne, de 10-12 (-16) cm x 3,5-4,5 (-7) cm. Pétiole 2-3 cm. Inflorescences naissant souvent sur la partie défeuillée des rameaux. Fleurs à calice large de \pm 3 mm. Pétales blancs. Étamines très nombreuses, atteignant 6 mm de longueur. Baie plus ou moins ellipsoïde et courbée, longue de 1,5-2 cm, noire à maturité.

Mahé, etc. Arbre planté occasionnellement, originaire d'Indo-Malaisie. Fruits comestibles, parfois un peu âcres.

Nom créole : Jamblon.

Syzygium samarangense (Bl.) Merr. et Perry

— *Eugenia javanica* Lam.

— *E. malaccensis* auct. non L. : BAKER, *F.M.S.* : 115.

— *E. aquea* auct. non Burm. f. : SUMMERH., *Enum.* : 277.

Arbre à tronc relativement peu élevé et à couronne plus ou moins arrondie, atteignant 10 m de hauteur. Limbe ovale, aigu au sommet, arrondi à sub-cordé à la base, de 10-18 (-23) cm x 5-6,5 (-9) cm. Pétiole \pm 3 mm. Inflorescences en racèmes ou panicules de 5-10 fleurs, terminales ou naissant sous la partie feuillée des rameaux. Calice large de \pm 1,5 cm. Pétales blanchâtres, étalés à l'anthèse, très caducs. Étamines nombreuses, blanches, longues de \pm 1,5 cm. Style long de 2 cm. Baie blanchâtre à rose pourpre, plus ou moins obconique, longue de 3-5 cm.

Mahé, Praslin, Silhouette, etc. Originaire d'Indo-Malaisie et fréquemment cultivé aux Seychelles. Le fruit à chair ferme, juteuse, plutôt insipide, est consommé frais ou cuit au sirop.

Nom créole : Jamalac.

2. **Eugenia** L.

Sp. Pl. : 470 (1753)

Arbres ou arbustes, parfois à rameaux jeunes ou inflorescences pubescents, à feuilles opposées, parfois ponctuées-glanduleuses à la face inférieure. Inflorescences axillaires cymeuses, parfois contractées en fascicules ou fleurs solitaires. Réceptacle souvent plus ou moins hémisphérique portant sur son rebord 4 sépales libres imbriqués, persistants. Pétales 4, étalés à l'anthèse. Étamines nombreuses, insérées en plusieurs cycles sur le disque. Ovaire biloculaire à loges 2-multi-ovulées, à placentation axile. Style court. Fruit bacciforme à 1-2 graines. Cotylédons souvent complètement soudés.

Genre de \pm 600 espèces en majorité d'Amérique tropicale, mais aussi des tropiques de l'Ancien monde (après séparation du genre *Syzygium*). Les espèces paléotropicales ont par ailleurs été distinguées des *Eugenia* américains comme formant le genre *Jossinia* Commerson ex Juss.

Cette subdivision, non retenue dans la *Flore des Mascareignes* (Myrtacées : 7 [1990]), est adoptée dans *Flora Vitiensis Nova* (vol. 3 : 373 [1985]). De nouvelles études morphologiques et anatomiques seraient nécessaires pour trancher la question. La seule espèce susceptible d'être rattachée aux *Jossinia*, indigène à Aldabra, est donc traitée ici comme un *Eugenia* au sens de la Flore des Mascareignes. Il y a par ailleurs 2 espèces introduites.

- 1 — Fleurs à pédicelles longs de 2,5-4,5 mm 1. *E. capensis*
 — Fleurs à pédicelles longs de 2-3 cm 2
 2 — Limbe de 4-6 (-8,5) x 2-3 (-4) cm. Pétales longs de 6-7 mm. Fruit rouge 2. *E. uniflora*
 — Limbe de 7-13 x 3-5 cm. Pétales longs de \pm 13 mm. Fruit noir 3. *E. brasiliensis*

1. ***Eugenia capensis*** (Eckl. et Zeyh.) Sond. subsp. ***aschersoniana*** (F. Hoffm.) F. White, *Kirkia* 10 : 403 (1977). Type de Tanzanie.

- *E. elliptica* Lam. var. *levinervis* Fosb., *Kew Bull.* 33 : 134 (1979). Type : Fosberg 49342, Aldabra « Takamaka Well » (K, iso).
- *E. levinervis* (Fosb.) Scott, *Kew Bull.* 34 : 496 (1980).

Arbuste haut de 1-2 m (et plus ?), glabre, à écorce gris-beige clair. Limbe elliptique, obtus au sommet, arrondi à la base, vert clair dessous avec des punctuations glanduleuses, vert foncé dessus, de 4,5-7 cm (-10) x 3-4 (-5) cm. Pétiole long de 3-5 mm. Fleurs solitaires ou par 2 à l'aisselle des feuilles ou des cicatrices foliaires sous la partie feuillée. Pédicelles longs de 2,5-4,5 mm, munis au sommet de 2 petites bractéoles et articulés avec le réceptacle. Sépales imbriqués, plus ou moins inégaux, 2 plus larges recouvrant les 2 autres plus petits dans le bouton. Pétales non vus. Étamines environ 80 ?, longues de \pm 3 mm, à anthères se tordant plus ou moins en spirale après leur déhiscence et munies au sommet d'un globule glanduleux. Style non vu (à stigmate bifide ou pelté chez les plantes d'Afrique de l'Est). Baie pourpre-noir à maturité, d'environ 1 cm de diamètre (*d'après Fl. Ald.* : 131).

Aldabra, indigène, très rare. Espèce trouvée seulement dans la région de Takamaka (près de « Takamaka Well ») et au sud de Anse Cèdre (*Fl. Ald.* : 131). Je l'ai trouvée également entre Bassin Flamants et Bassin Frégates. L'espèce est dite très sensible aux attaques de la cochenille *Icerya seychellarum* ce qui constitue une menace pour sa survie à Aldabra.

Note taxonomique : Il n'est pas possible de porter un jugement définitif sur l'identité spécifique de ces plantes. Comme l'indique Fosberg (*Kew Bull.* 33 : 133, 1978), « elles ressemblent à un groupe d'espèces africaines, en particulier à *E. bukobensis* Engl. ». Les plantes ainsi nommées font partie du complexe *E. capensis* qui ne comporte pas moins de 8 sous-espèces (*Flora Zambesiaca* 4 : 187, 1978). C'est avec ces plantes que les *Eugenia* d'Aldabra ont le plus d'affinités (et non avec *E. elliptica* qui est une espèce bien distincte, de l'île Maurice, ainsi que l'a montré Scott). Les ressemblances sont les plus grandes avec des plantes appartenant à la sous-espèce *aschersoniana* (F. Hoffm.) F. White, en particulier celles récoltées à Zanzibar (*Sacleux* 1003, *Boivin* s.n°, P).

Les *Eugenia* d'Aldabra étant encore imparfaitement connus, il est nécessaire d'en récolter des échantillons plus complets.

2. ***Eugenia uniflora*** L., *Sp. Pl.* : 470 (1753); SUMMERH., Enum.: 277. Type d'Amérique du Sud.

- *E. michelii* Lam., *Encycl.* 3 : 203 (1789).

Arbuste haut de 2-4 m à feuilles subsessiles. Limbe ovale acuminé, mince, de 4-6 (-8,5) cm x 2-3 (-4) cm. Pétiole 2-3 mm. Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles. Pédicelles grêles, longs de 2-2,5 cm. Pétales blancs longs de 6-7 mm. Baie rouge vif à rouge sombre, succulente, globuleuse, d'environ 2 cm de diamètre, à côtes longitudinales bien marquées.

Mahé, Praslin, etc. Arbuste fruitier originaire des Guyanes et du Brésil, introduit anciennement aux Seychelles et aujourd'hui spontané dans les terrains en friche.

Nom créole : Roussaille.

3. ***Eugenia brasiliensis*** Lam., *Encycl.* 3 : 203 (1789). Type du Brésil.

Petit arbre haut de 4-6 m, à rameaux droits, raides. Limbe un peu coriace, luisant, de 7-13 cm x 3-5 cm. Pétiole 0,5-1 cm. Bourgeons axillaires dormants recouverts d'écailles formant un cône. Fleurs solitaires à l'aisselle d'une bractée longue de 1-1,5 cm. Pédicelles longs de \pm 3 cm. Pétales longs de \pm 13 mm. Fruit noir à maturité, lisse, sub-globuleux, d'environ 2 cm de diamètre.

Mahé. Arbre fruitier originaire du Brésil et rarement cultivé aux Seychelles. Trouvé à l'état spontané (ou naturalisé ?) près d'une ancienne distillerie située vers 450 m d'altitude au-dessus de Castor (Mahé).

Nom commun : Cerise du Brésil.

3. *Psidium* L.

Sp. Pl. : 470 (1753)

Arbustes ou petits arbres à feuilles opposées ou sub-opposées. Inflorescences axillaires en cymes pluriflores ou réduites à 1 seule fleur. Réceptacle formant un tube court au-dessus de l'ovaire. Lobes du calice 4-5, ou calice soudé et se déchirant irrégulièrement à l'anthèse. Pétales 4-5, libres. Étamines nombreuses insérées sur la face interne du tube du réceptacle. Disque large. Ovaire à 3-5 loges multi-ovulées. Baies à mésocarpe contenant plus ou moins de cellules scléreuses, à nombreuses graines dures noyées dans une pulpe.

Genre d'une centaine d'espèces d'Amérique tropicale. Aux Seychelles, 3 espèces cultivées dont 1 naturalisée.

- 1 — Feuilles vert sombre dessus, vert plus clair dessous, glabres, à nervures peu apparentes 1. *P. cattleianum*
— Feuilles vert clair, plus ou moins pubescentes dessous, à nervures saillantes 2
2 — Rameaux anguleux, à section quadrangulaire 2. *P. guajava*
— Rameaux lisses, à section sub-circulaire 3. *P. guineense*

1. ***Psidium cattleianum*** Sabine, *Trans. Hort. Soc. Lond.* 4 : 317 (1821); SUMMERH., Enum. : 277. Type : une plante cultivée provenant de Chine.

— *P. littorale* Raddi, *Opusc. Sci.* 4 : 254 (1821-22). Type du Brésil ?

Arbuste ou petit arbre haut de 5-7 m, à tronc pouvant atteindre 30 cm de diamètre. Feuilles coriaces, vert sombre dessus, plus claires dessous, à nervures peu apparentes (à l'état frais). Limbe glabre, obovale, cuspidé, de 3-7 cm x 2-3,5 cm. Pétiole 2-5 mm. Fleurs souvent solitaires à l'aisselle des feuilles. Baie devenant rouge sombre, de 2-3 cm de diamètre.

Mahé, Silhouette, etc. Espèce originaire du Brésil, aujourd'hui naturalisée dans les régions d'altitude et envahissant la végétation indigène, par exemple à Congo Rouge, aux Trois Frères, etc. (Mahé). Disséminée par les oiseaux frugivores. Le fruit acidulé est assez apprécié.

Noms créoles et communs : Gouyave de Chine, Goyavier, Strawberry guava.

Il existe une forme un peu plus robuste (*f. lucidum* Degener, selon *Fl. Masc.* 92 : 6 [1990]), à feuilles atteignant 10 x 5 cm et pétiole jusqu'à 1 cm, à fruits jaunes à maturité, un peu plus gros, de saveur plus acide, localement naturalisée à Mahé, à Praslin, etc.

2. ***Psidium guajava*** L., *Sp. Pl.* : 470 (1753); SUMMERH., Enum. : 278. Type de l'Inde.

Petit arbre à feuilles vert clair, à rameaux anguleux, tétragones. Limbe elliptique, de 8-12 cm x 4-4,5 cm, pubescent dessous, à nervation bien visible. Pétiole 3-4 mm. Fleurs solitaires. Baies jaunes à surface un peu grenue, de 4-8 cm de diamètre.

Mahé, Silhouette, Praslin, etc. Arbre fruitier originaire d'Amérique tropicale, fréquemment cultivé et parfois spontané. Le fruit est consommé frais ou au sirop, en sorbet, etc. Sa teneur en vitamine C est élevée. Il existe diverses variétés sélectionnées.

Noms créole et communs : Gouyave, Goyavier, Guava.

3. ***Psidium guineense*** Swartz, *Prodr. Veg. Ind. Oc.* : 77 (1788). Type d'Amérique tropicale.

Espèce voisine de la précédente, s'en distinguant par ses rameaux jeunes à section plus ou moins circulaire et non tétragone, ses inflorescences triflores. Les fruits sont semblables. Plus rarement cultivée et spontanée.

Autres Myrtaceae cultivées

EUCALYPTUS L'Hér.

Arbres parfois très grands, à feuilles sub-opposées ou alternes, à limbe souvent falciforme. Inflorescences axillaires, paniculiformes ou ombelliformes. Réceptacle plus ou moins obconique fermé au sommet par un opercule (calice soudé en calypstre). Pétales absents. Étamines nombreuses, en plusieurs cycles, libres. Anthères portant une glande près du sommet, à déhiscence longitudinale (rarement poricide). Ovaire infère à 2-7 loges multi-ovulées, à placentation axile. Fruit capsulaire, lignifié, déhiscent par plusieurs valves apicales.

Genre de plus de 600 espèces, surtout d'Australie. Beaucoup sont cultivées comme arbres d'ornement et très appréciées en sylviculture pour leur croissance rapide ou la qualité de leur bois. Certaines fournissent des huiles essentielles à usage médicinal. Aux Seychelles plusieurs espèces ont été introduites comme arbres d'ornement ou pour le reboisement. Sur 7 espèces citées par Bailey, 3 seulement sont représentées par des spécimens d'herbier.

Eucalyptus robusta J.E. Smith

Arbre pouvant dépasser 25 m de hauteur, à écorce brun-rouge foncé, profondément crevassée, fibreuse (gorgée d'eau par temps de pluie), persistante. Rameaux quadrangulaires. Feuilles adultes à limbe coriace ovale-oblong, acuminé au sommet, cunéiforme à la base, plus ou moins falciforme, de 10-18 cm x 4-8 cm. Ombelles 4-12-flores, axillaires, à pédoncule comprimé, long de 2-3,5 cm et large de 4-7 mm. Réceptacle obconique long de 8-10 mm et large de 6-8 mm, rétréci à la base en un pédicelle long de 6-7 mm. Opercule conique long de 10-15 mm. Capsule plus ou moins campanulée (avec une légère constriction au-dessus du milieu) longue de 12-15 mm et large de 9-11 mm, à 4 valves incluses.

Mahé, Praslin, planté naguère par le Service des Forêts pour le reboisement, ne semble plus être utilisé dans ce but aujourd'hui. Capable de pousser sur des sols marécageux. Originaire d'Australie occidentale.

Noms créole et communs : Eucalyptus, Eucalyptus rouge, Swamp mahogany.

Eucalyptus camaldulensis Dehnh.

Arbre atteignant 20-30 m de hauteur, à écorce lisse s'exfoliant en plaques minces, à rameaux arrondis ou plus ou moins anguleux. Limbe adulte très étroitement ovale, acuminé au sommet, cunéiforme à la base, falciforme, de 12-20 cm x 0,8-1,5 (-2,5) cm. Ombelles 5-10-flores, axillaires, à pédoncule anguleux long de 1-2,5 cm. Réceptacle plus ou moins hémisphérique, long d'environ 3 mm et large de 4 mm, porté par un pédicelle long de 4-6 mm. Opercule conique, un peu rostré, long de 5-7 mm. Capsule sub-globuleuse de 5-6 mm de diamètre, à 4-5 valves exsertes.

Mahé, Cousin, Aride, occasionnellement planté comme arbre d'ornement. Originaire d'Australie.

Noms créole et commun : Eucalyptus, Murray red gum.

Eucalyptus staigeriana F. Muell. ex F.M. Bail.

Arbre de taille moyenne à écorce dure, fibreuse, crevassée, persistante. Limbe adulte plus ou moins étroitement obovale, acuminé au sommet, de 6-9 cm x 1-1,5 cm. Inflorescences en ombelles 3-6-flores, axillaires ou groupées en panicules terminales. Pédoncule comprimé long de 10-12 mm. Bouton floral plus ou moins cylindrique-claviforme, long de \pm 8 mm et large de 4 mm, à opercule conique aussi long que le réceptacle obconique. Capsule plus ou moins hémisphérique ou piriforme d'environ 6 mm x 5 mm ou plus petite, à valves exsertes.

Mahé, peu commun. Arbre ornemental à feuilles citriodores. Originaire du Nord de l'Australie.

Noms créole et commun : Eucalyptus, Lemon-scented ironbark.

Callistemon citrinus (Curtis) Skeels

Arbuste de 3-4 m de hauteur, à rameaux et feuilles jeunes couverts d'une pilosité blanche disparaissant par la suite. Limbe de 4-7 cm x 0,5-1 cm, étroitement obovale, aigu au sommet, atténué à la base, pratiquement sessile, à nervation pennée. Fleurs nombreuses, groupées en épis longs de 5-10 cm, intercalés entre les parties feuillées des rameaux. Étamines rouge vif, longues de \pm 2 cm.

Mahé, occasionnellement cultivé comme arbre ornemental. Espèce originaire d'Australie, répandue en culture dans les pays tropicaux.

Nom commun : Red bottle brush.

Melaleuca quinquenervia (Cav.) S.T. Blake

Arbre haut de 10-15 (-25) m, à écorce beige clair, épaisse, composée de fines couches superposées papyracées qui se déchirent irrégulièrement. Limbe de 5-9 cm x 0,5-2 cm, généralement à 5 nervures longitudinales. Pétiole long de 0,5-1 cm. Inflorescences terminales à nombreuses fleurs groupées en épis longs de 5-7 cm. Pétales très petits. Étamines blanc crème longues de 1-2 cm. Capsules subsistant sur les rameaux, intercalées entre des parties feuillées.

Originaire d'Australie et de Nouvelle-Calédonie. Arbre des terrains marécageux, cultivé dans de nombreux pays tropicaux. Quelques pieds plantés au jardin botanique de Mahé, etc.

Noms créoles et communs : Cajaput ou Caya-Pouti (selon Bailey), Niaouli, Paper-bark.

PIMENTA Lindl.

Genre comprenant peut-être seulement 2 espèces (ou jusqu'à 18 selon les auteurs), d'Amérique centrale. Deux espèces cultivées occasionnellement aux Seychelles.

- Calice à 4 lobes. Pétales 4. Limbe de 12-15 cm x 4-5 cm *P. dioica*
- Calice à 5 lobes. Pétales 5. Limbe de 3,5-7 cm x 2,5-4 cm *P. racemosa*

Pimenta dioica (L.) Merr.

— *P. officinalis* Lindl.

Petit arbre atteignant 10 m de hauteur. Limbe elliptique de 12-15 cm x 4-5 cm, à marge non ou faiblement révoluée. Pétiole long de 1-1,5 cm. Ovaire à 1 ovule par loge. Baie pourpre-noir à maturité.

Les feuilles sont aromatiques. Séchées et pulvérisées, elles sont utilisées comme épice, ainsi que les fruits cueillis encore verts et séchés. En culture au jardin botanique de Mahé.

Noms communs : Quatre-épices, All-spice.

Pimenta racemosa (Mill.) J.W. Moore

Petit arbre pouvant dépasser 10 m de hauteur. Limbe obovale, de 3,5-7 cm x 2,5-4 cm, à marge nettement révoluée. Pétiole long de 4-7 mm. Ovaire à 4-7 ovules par loge. Baie noire à maturité.

Originaire des Antilles. Les feuilles donnent, par distillation, une huile essentielle utilisée en parfumerie. Cultivé au jardin botanique de Mahé.

Nom commun : Bay rum tree.

PUNICACEAE

Famille comprenant un seul genre, *Punica*, avec 2 espèces dont une a été introduite aux Seychelles.

***Punica granatum* L.**

Arbuste ou petit arbre glabre, atteignant 5 m de hauteur, à feuilles simples opposées. Limbe étroitement elliptique, de 3,5-7 cm x 1-1,5 cm. Pétiole long de 2-5 mm. Fleurs axillaires et terminales, ♂, actinomorphes. Réceptacle campanulé formant un tube au-dessus de l'ovaire, à 5-8 sépales rouges, charnus, valvaires, longs de ± 8 mm. Pétales 5-8, libres, rouge vif, obovales à sub-circulaires, longs de 1,5-3 cm. Étamines nombreuses, longues de ± 1 cm, insérées sur la face interne du tube du réceptacle. Ovaire infère à 2-3 cycles superposés de 3-6 loges. Placentas axiles dans le (ou les) cycles inférieurs, pariétaux dans le cycle supérieur. Fruit : baie sphérique à péricarpe coriace jaune rougeâtre, contenant de nombreuses graines. Tégument externe des graines, charnu, translucide, rouge, comestible.

Mahé, etc., espèce cultivée dans les jardins, surtout à des fins ornementales. Originaire des contrées s'étendant des Balkans à l'Himalaya, aujourd'hui cultivée dans toutes les régions tropicales et sub-tropicales. Il existe une variété à fleurs jaunes. La pulpe acidulée des fruits sert à confectionner des gelées ou des sirops (grenadine).

Noms communs : Grenadier, Pomegranate.

ONAGRACEAE

Herbes ou plus rarement arbustes ou arbres. Feuilles simples, alternes ou opposées, non stipulées ou stipules très petites. Fleurs axillaires solitaires, ou groupées au sommet des rameaux florifères, en épis, racèmes ou panicules, ♂, actinomorphes ou zygomorphes. Réceptacle cylindrique, prolongé ou non, au-dessus de l'ovaire, en tube, à (2-) 4 (-7) sépales valvaires. Pétales (2-) 4 (-7), libres, contortés ou imbriqués, rarement absents. Étamines 4, ou 8 et alors en 2 cycles, ou moins nombreuses. Anthères biloculaires à déhiscence longitudinale. Pollen en tétrades ou restant agglutiné par des filaments visqueux. Style simple à stigmate capité, soudé à la base avec le disque. Ovaire infère, soudé au réceptacle, à autant de loges que de sépales, à 1-∞ ovules anatropes par loge, en placentation axile. Fruits : généralement des capsules loculicides (rarement nuciformes ou bacciformes). Albumen réduit ou nul.

Famille comprenant environ 20 genres et 600-700 espèces des régions tropicales et tempérées, la plupart américaines. Aux Seychelles, 1 genre.

***Ludwigia* L.**

Sp. Pl. : 118 (1753)

Herbes hygrophiles annuelles ou pérennes, parfois aquatiques et alors munies de pneumatophores, ou sous-arbrisseaux. Présence de paquets de raphides dans les feuilles et les organes floraux. Feuilles entières, alternes ou opposées, à stipules petites ou nulles. Fleurs solitaires, fasciculées ou en inflorescences terminales. Réceptacle plus ou moins cylindrique, soudé à l'ovaire, non prolongé en tube au-dessus, souvent simulant un pédicelle et portant 2 bractéoles. Sépales (3-) 4-5 (-7), persistants. Pétales jaunes en même nombre, caducs, contortés, ou absents. Étamines en même nombre que les

sépales ou 2 fois plus nombreuses. Style simple, entouré à la base de plusieurs nectaires. Ovaire infère à autant de loges que de sépales, à ovules nombreux par loge (parfois ovaire en 2 parties, une supérieure à ovules plurisériés, une inférieure à ovules unisériés). Capsule allongée, irrégulièrement loculicide ou s'ouvrant par un pore apical. Graines nombreuses, libres ou incluses dans une moelle endocarpique se désagrégant en articles contenant chacun une graine.

Genre pantropical d'environ 70 espèces dont un grand nombre originaires du Brésil. Aux Seychelles 4 espèces.

- 1 — Fleurs à 4 étamines 1. *L. jussiaeoides*
- Fleurs à 8 étamines 2
- 2 — Plantes hirsutes ou pileuses. Fleurs de 2-3 cm de diamètre 2. *L. octovalvis*
- Plantes glabres. Fleurs de 0,8-1,2 cm de diamètre 3
- 3 — Capsule longue de 1,8-2 (-2,5) cm, contenant sur toute sa longueur des
graines libres plurisériées 3. *L. erecta*
- Capsule longue de ± 1,5 cm, contenant sur environ 1/3 apical des graines
libres, plurisériées et plus bas des graines unisériées incluses chacune
dans un article prismatique 4. *L. hyssopifolia*

1. **Ludwigia jussiaeoides** Desr., *Encycl.* 3 : 614 (1792); BAKER, *F.M.S.* : 124; SUMMERH., *Enum.* : 278, *pro parte*. Type de l'île Maurice.

Herbe suffrutescente haute de 1-2 m, pubescente sur les organes en croissance. Limbe étroitement elliptique, atténué aux 2 extrémités, de 2,5-13 cm x 0,2-2,5 cm. Pétiole 0,2-2 cm. Stipules minuscules. Réceptacle cylindrique, pubescent, long de 12-18 mm, à pédicelle très court. Sépales 4, longs de 6-9 mm, aigus. Pétales 4, obovales, longs de 10-15 mm. Étamines 4, longues de ± 6 mm. Style long de 7-8 mm dont la base élargie conique porte 4 nectaires pileux longs de ± 1,4 mm alternant avec l'insertion des étamines. Ovaire occupant presque toute la longueur du réceptacle, à ovules plurisériés dans chaque loge. Capsule longue de 2,5-3,5 cm et de ± 3 mm de diamètre. Graines libres, obovales, longues de ± 0,6 mm.

Mahé. Espèce non vue récemment, dont il n'existe que des échantillons anciens (*Pervillé* 15, *Boivin* s.n°, P; *Gardiner* s.n°, *Horne* 456, K). Plante des sols humides, existant aussi en Afrique de l'Est, à Madagascar, aux Comores, aux Mascareignes. Peut-être indigène aux Seychelles.

2. **Ludwigia octovalvis** (Jacquin) Raven subsp. **sessiflora** (Michell) Raven, *Kew Bull.* 15 : 476 (1962). Type du Brésil.

— *Jussiaea suffruticosa* L., *Sp. Pl.* : 388 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 124; SUMMERH., *Enum.* : 278. Type de l'Inde.

Sous-arbrisseau plus ou moins lignifié à la base, à tiges et feuilles hirsutes, surtout sur les parties jeunes, plus éparsément pileuses sur les parties âgées. Limbe étroitement obovale ou elliptique, atténué au sommet et à la base, de 3,5-8 cm x 1,4-2,8 cm. Pétiole 2-3 mm. Stipules longues de 0,6 mm. Réceptacle cylindrique long de ± 2 cm, muni de 2 bractéoles. Sépales 4, longs de 8-11 mm, ovales, aigus. Pétales 4, obovales, longs de ± 1,5-1,7 cm. Étamines 8, inégales, longues de 2-2,5 mm. Nectaires pileux disposés à la base interne de chaque étamine oppositipétale. Style court, non dilaté à la base, long de 2-3 mm, à stigmat large, capité, ± 4-lobé. Capsule cylindrique longue de ± 4 cm et de 4-5 mm de diamètre, à pédicelle de ± 5 mm. Graines nombreuses, libres, plurisériées.

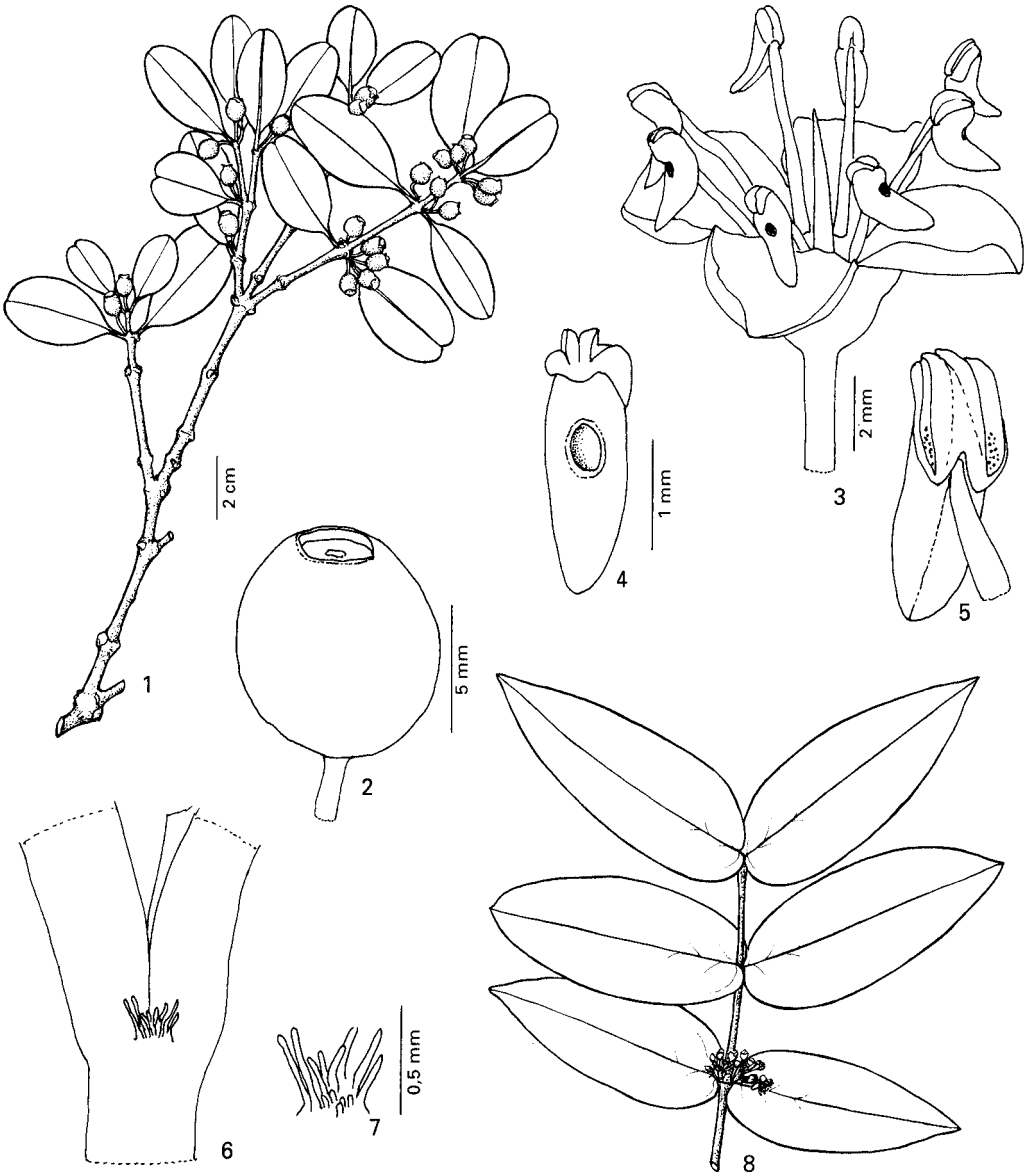
Mahé, Praslin, Silhouette, Ile du Nord, etc. Sous-espèce pantropicale, probablement introduite aux Seychelles, croissant dans les endroits marécageux, au bord des ruisseaux, assez commune.

3. **Ludwigia erecta** (L.) Hara, *Journ. Jap. Bot.* 28 : 292 (1953). Type d'Amérique.

— *L. jussiaeoides sensu* Baker, *F.M.S.* : 124; *sensu* SUMMERH., *Enum.* : 278, *pro parte*.



Pl. 85. — *Ludwigia hyssopifolia* : 1, fruit ouvert ; 2, détail de l'endocarpe ; 3, 4, élément de l'endocarpe vu de dessus et de profil ; 5, id., ouvert, avec une graine en place ; 6, graine ; 7, 8, fleurs (pétales et étamines enlevés) ; 9, tige en fleurs et en fruits (FF 5311, Mahé). — *L. octovalvis* : 10, tige fructifiée (FF 3512, Mahé). (2, 7, 8) (3 à 6) (9, 10).



Pl. 86. — *Memecylon eleagni* : 1, rameau en fruits ; 2, fruit (FF 3957) ; 3, fleur (d'après photo) ; 4, 5, anthère vue de l'extérieur et de l'intérieur (FF 3538) ; 6, 7, colléters à la jonction des pétioles (sommet d'un rameau en croissance) (FF 3464). — *M. caeruleum* : 8, rameau en fleurs (FF 3632). (1, 8) (4, 5, 6).

Herbe suffrutescente glabre, atteignant 2,5 m de hauteur, à tiges anguleuses. Limbe de 8-15 cm x 2,5-5 cm, réduit à 2,5 cm x 0,5 cm au sommet des tiges, étroitement elliptique ou ovale, acuminé au sommet, plus ou moins abruptement atténué vers le pétiole, celui-ci atteignant 1,5 cm de longueur. Stipules minuscules. Fleurs solitaires, axillaires. Réceptacle à section quadrangulaire, long de ± 1 cm, muni de 2 bractéoles à la jonction avec le pédicelle, celui-ci long de 2-3 mm. Sépales 4, longs de ± 5 mm. Pétales longs de 3,5-4,5 mm. Étamines à anthères extrorses, les oppositipétales plus courtes de

moitié que les alternipétales (dans le bouton floral). Style épais, court. Ovaire occupant presque toute la longueur du réceptacle, 4-loculaire, à nombreux ovules plurisériés. Capsule devenant cylindrique, plus ou moins fusiforme à la base, tronquée au sommet, longue de 18-20 (-25) mm et de 3 mm de diamètre. Graines nombreuses, libres.

Mahé, Ile Aride, Ile du Nord. Espèce d'origine tropicale américaine, aujourd'hui largement répandue en Afrique et à Madagascar, existant depuis longtemps aux Seychelles (échantillons anciens de Pervillé et de Boivin). C'est une plante des endroits marécageux, poussant parfois dans l'eau peu profonde. Peut-être disséminée par l'intermédiaire d'oiseaux limicoles.

4. *Ludwigia hyssopifolia* (G. Don) Exell, *Garcia de Orta* 5 : 471 (1957). Type de São Tomé.

Herbe suffrutescente haute de 1-1,5 m, pratiquement glabre, à feuilles alternes, à stipules minuscules. Limbe étroitement elliptique, de 2-8 cm x 0,4-2 cm, atténué à la base vers le pétiole, celui-ci presque nul ou atteignant 2,5 mm. Fleurs axillaires solitaires. Réceptacle plus ou moins quadrangulaire long de 8-10 mm, à partie basale simulant un pédicelle avec 2 bractéoles mais en réalité renfermant l'ovaire sur toute sa longueur, rapidement accrescent à la fructification. Sépales 4, longs de $\pm 3,5$ mm. Pétales 4, elliptiques, longs de 3-3,5 mm. Étamines 8, longues de 2-2,5 mm, inégales. Style épais, long de ± 2 mm, élargi à la base et entouré d'une collerette de cils. Ovaire formé de 2 parties : une partie supérieure un peu dilatée, à ovules 2-3 -sériés dans chaque loge, une partie basale plus grêle, à ovules unisériés. Capsule longue de $\pm 1,5$ cm, comprenant au sommet une zone à graines libres, à la base une zone à graines incluses chacune dans un article endocarpique formé d'une moelle aérifère. Graines ellipsoïdes, longues de 0,7-0,8 mm.

Mahé, peu commune, naturalisée. Espèce d'origine américaine, largement répandue sous les tropiques, existant aussi en Afrique de l'Est. Plante des endroits marécageux (près de Sweet Escot Road) ou des bords de ruisseaux (route de Val d'Endor), probablement d'introduction récente, remarquable par ses 2 types de graines, les unes libres, les autres «emballées» dans une petite bouée qui leur donne une meilleure flottabilité.

MELASTOMATACEAE

Arbres, arbustes, lianes ou herbes, à feuilles simples, opposées, non stipulées (ou organes stipulaires très réduits), souvent à plusieurs nervures issues de la base du limbe et convergentes au sommet. Inflorescences cymeuses. Fleurs σ , actinomorphes ou faiblement zygomorphes. Réceptacle campanulé ou cylindrique, soudé ou non à l'ovaire. Sépales 4-5, libres ou plus ou moins soudés, imbriqués ou valvaires, parfois très réduits. Pétales 4-5, contortés. Étamines souvent en même nombre que les pétales ou 2 fois plus nombreuses, libres, pliées dans le bouton floral (le sommet des anthères parfois inséré entre l'ovaire et le réceptacle), parfois dimorphes. Anthères déhiscentes par 1 ou 2 pores apicaux ou par 2 fentes longitudinales, à connectif souvent prolongé vers le bas et/ou muni d'appendices dorsaux. Ovaire généralement infère, rarement supère (parfois la soudure avec le réceptacle interrompue par les invaginations dans lesquelles sont logées les anthères dans le bouton), 1-pluriloculaire à 1- ∞ ovules anatropes par loge. Placentation axile ou centrale. Style simple. Fruit : capsule loculicide ou baie. Graines 1- ∞ , souvent petites, exalbuminées.

Famille pantropicale et subtropicale comprenant environ 250 genres et plus de 4000 espèces. Aux Seychelles, 1 ou 2 genres indigènes et 2-3 représentés par des espèces introduites, cultivées et naturalisées.

Heterotis rotundifolia (Sm.) Jacques-Félix (*Dissotis rotundifolia* [Sm.] Triana), espèce ornementale d'Afrique occidentale, est cultivée au jardin botanique de Mahé. C'est une herbe prostrée à tiges s'enracinant aux nœuds, à feuilles d'une même paire un peu inégales, de 1-2,5 cm x 0,7-1,5 cm et fleurs zygomorphes rose pourpré, larges de 3-4 cm, à étamines de 2 sortes.

Un arbuste ornemental d'introduction récente, *Tibouchina* sp., est cultivé dans les jardins à moyenne altitude. Il a une hauteur de 1-2 mètres, des feuilles soyeuses plus ou moins argentées et de grandes fleurs rose violacé.

- 1 — Herbe prostrée, à grandes fleurs rose pourpré (cultivée) *Heterotis rotundifolia*
(voir ci-dessus) 2
 — Petit arbre, arbuste ou arbrisseau dressé 2
 2 — Feuilles à une seule nervure principale médiane 1. **Memecylon**
 — Feuilles à 3 (-5) nervures issues de la base et convergentes vers le sommet 3
 3 — Arbuste à feuilles et rameaux jeunes couverts d'un indument
 d'écaillés aiguës, raides, à toucher rugueux. Fleurs larges de 3-4 cm 2. **Melastoma**
 — Arbrisseau peu lignifié, à pilosité molle. Fleurs larges de ± 1,5 cm 3. **Clidemia**

1. **Memecylon** L.

Sp. Pl. : 349 (1753)

Arbres ou arbustes généralement glabres, à feuilles opposées. Limbe à nervure médiane bien visible, sans nervures latérales partant de la base (ou peu distinctes). Inflorescences cymeuses, plus ou moins contractées, parfois fasciculées, ou fleurs solitaires. Réceptacle plus ou moins campanulé, soudé à l'ovaire. Calice à 4 sépales imbriqués ou valvaires, parfois très réduits et plus ou moins indistincts. Pétales 4. Étamines 8. Anthères à connectif plus ou moins prolongé vers le bas et portant une glande déprimée, à 2 loges polliniques s'ouvrant chacune par une fente longitudinale. Ovaire infère, uniloculaire (ou 2-3-loculaire) à 6-16 ovules. Fruit : baie à 1 (-2) graines. Embryon à cotylédons pliés, foliacés.

Genre d'environ 300 espèces des tropiques de l'Ancien Monde. Aux Seychelles, une espèce endémique et une naturalisée. Par ailleurs, on peut trouver au jardin botanique de Mahé, un exemplaire de *Memecylon umbellatum* Burm. f., espèce originaire de l'Inde. C'est un petit arbre tortueux, à feuilles coriaces, obovales, pétiolées. Inflorescences en glomérules plus ou moins sphériques de 20-40 fleurs, naissant sur la partie défeuillée des rameaux. Boutons floraux rose pâle. Pétales et étamines d'un bleu un peu violacé.

- Arbuste ou petit arbre haut jusqu'à 7-8 m. Feuilles pétiolées. Pétales blancs 1. *M. elaeagni*
 — Arbuste à tiges droites, dressées, haut de 1-3 m (pouvant devenir plus haut). Feuilles sessiles, amplexicaules. Pétales bleu violacé 2. *M. caeruleum*

1. **Memecylon elaeagni** Bl., *Mus. Bot.* 1, 23 : 356 (1851). Type : *Pervillé* s.n°, Seychelles (L, non vu).

— *M. pervilleanum* Naud., *Ann. Sc. Nat.* 3^e ser., 18 : 272 (1852). Type : *Pervillé* s.n°, Mahé (P).

Arbuste n'ayant souvent que 1-2 m de hauteur, ou petit arbre atteignant 7-8 m et 25 cm de diamètre, à écorce à nombreuses fissures longitudinales fines et peu profondes. Limbe uninervié, oblong ou plus ou moins obovale ou largement elliptique, de 2,5-5 (-8,5) cm x 1-2,3 (-3,5) cm. Pétiole long de 0,3-0,7 cm. Stipules vestigiales (?) sous forme de colléters longs de 0,1-0,5 mm, visibles seulement sur les rameaux en début de croissance. Partie défeuillée des rameaux souvent épaissie aux nœuds, ceux-ci pouvant produire plusieurs inflorescences successives. Inflorescences en cymules de 3 fleurs à pédoncule court (± 2 mm) ou nul. Pédicelles longs de 5-8 mm, axillés par de petites bractées de 0,6-0,9 mm. Boutons floraux à lobes du calice imbriqués. Réceptacle campanulé à marge faiblement lobée. Fleurs larges de 10-13 mm. Pétales blancs, largement ovales, longs de 4-5 mm, à très court apicule au sommet, plus ou moins onguiculés à la base. Étamines 8, pliées dans le bouton (les loges polliniques appliquées sur le disque et y laissant des empreintes radiales), à filet blanc ou bleuâtre, longues de 3,5-4 mm. Anthères à pollen jaune et connectif blanc, bleu pâle ou bleu profond, prolongé en pointe et portant une glande en fossette plus ou moins elliptique (étamines alternipétales à glandes parfois réduites à une fente). Style long de ± 4,5 mm, droit, aigu, à stigmatte réduit à un point, blanc ou bleu au sommet. Ovaire infère à 6-8 ovules insérés sur un placenta basal. Baie noire à maturité, de 8-10 mm de diamètre, à péricarpe succulent, à 1 seule graine. Graine globuleuse de 5,5-6,5 mm de diamètre.

Mahé, Silhouette, Praslin, Curieuse, et autres îles granitiques, endémique. Espèce encore assez commune que l'on trouve à toutes les altitudes, arbustive dans les endroits exposés, sur les «glacis», devenant un petit arbre dans les forêts sur crête.

Il y a une certaine variabilité du feuillage et des fleurs. On peut trouver des individus à feuilles toutes largement elliptiques, d'autres à feuilles plus étroitement elliptiques ou obovales, ou à fleurs relativement grandes (13 mm de diamètre) à anthères bleu pâle ou bleu profond, et d'autres à fleurs plus petites (10 mm de diamètre) à anthères blanches. Je n'ai pas trouvé de corrélation suffisamment claire entre ces variations pour pouvoir distinguer formellement 2 taxons. Leur répartition géographique semble aléatoire, mais une étude plus détaillée de cette répartition aiderait peut-être à mieux comprendre ce phénomène.

Nom créole : Bois calou.

2. *Memecylon caeruleum* Jack, *Malay Misc.* 1, 5 : 26 (1920). Type de Malaisie.

Arbuste haut de 1-4 m à tiges grêles, droites, dressées, à rameaux un peu comprimés. Feuilles pratiquement sessiles. Limbe ovale-oblong, aigu au sommet, cordé à la base, de 8-14 cm x 3,5-5 cm, coriace. Inflorescences en petites cymes de \pm 10 fleurs, longues de 1-1,5 cm, axillaires. Boutons floraux rose violacé. Fleurs larges de \pm 10 mm. Pétales et étamines bleu-violet (pollen jaune). Baies ellipsoïdes longues de 13-14 mm, d'abord rougeâtres puis devenant noires.

Mahé, localement naturalisé. Espèce originaire d'Indonésie, introduite d'abord au jardin botanique. S'est répandue par l'intermédiaire des oiseaux sur les pentes Est des Trois Frères. La plante est encore en phase de dissémination active et finira par devenir gênante car rien ne semble devoir limiter sa multiplication.

2. *Melastoma* L.

Sp. Pl. : 389 (1753)

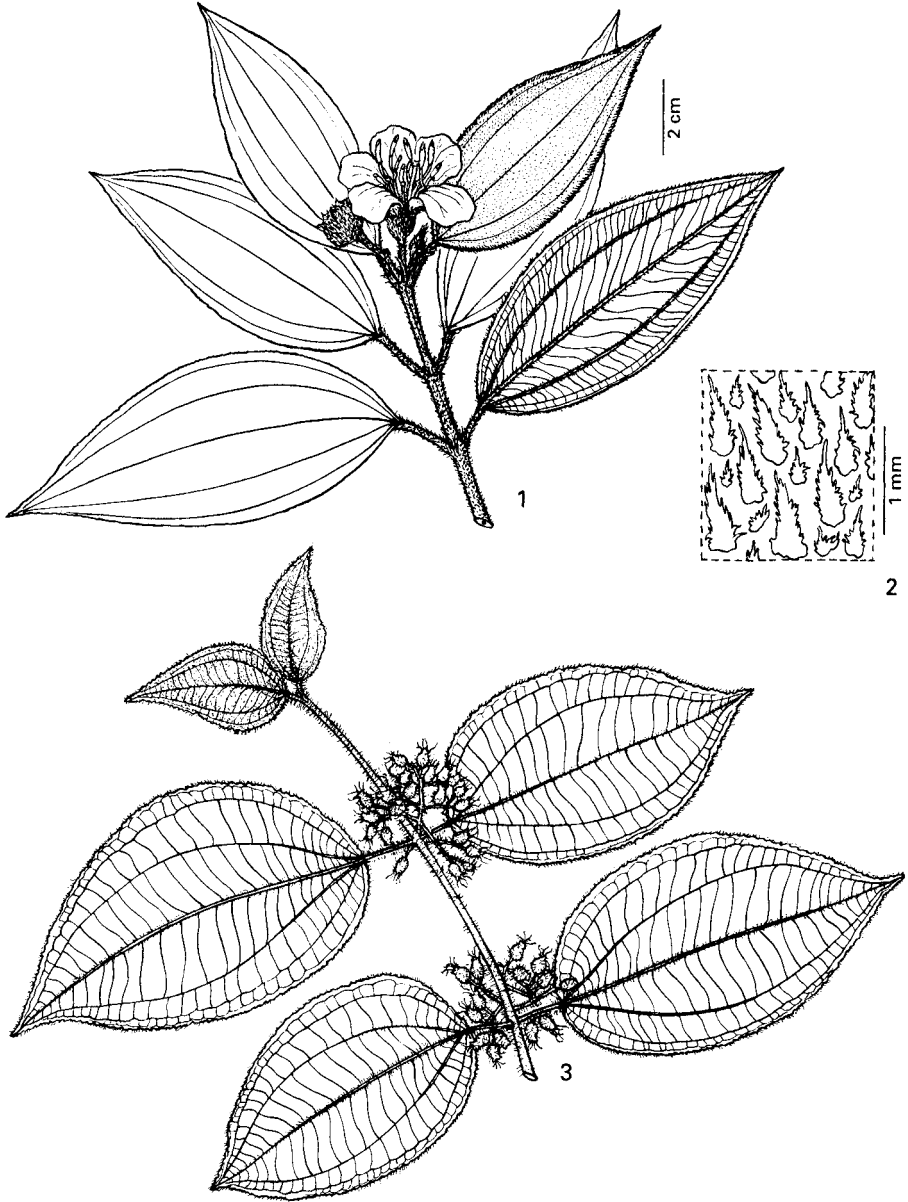
Arbustes ou petits arbres à indument hirsute ou strigeux. Limbe à 3-7 nervures longitudinales avec un réseau de nervures transversales nettes. Inflorescences terminales, cymeuses, contractées, ou fleurs solitaires. Réceptacle campanulé portant sur la marge 5 (-7) sépales caducs. Pétales 4 (-7). Étamines 10 (-14), dimorphes. Anthères allongées, s'ouvrant par un pore apical. Connectif à base prolongée et bilobée (grandes étamines) ou simplement bilobée (étamines courtes). Ovaire infère, imparfaitement soudé au réceptacle (soudure interrompue par des invaginations correspondant à la place des anthères dans le bouton floral), 5 (-7) -loculaire, à ovules nombreux par loge. Style simple. Fruit bacciforme formé par le réceptacle persistant, coriace, entourant l'ovaire accru, déhiscent ou indéhiscent. Graines petites.

Genre d'environ 70 espèces d'Indo-Malaisie, d'Australie et de Polynésie, dont une présente aux Seychelles.

Melastoma malabathricum L., *Sp. Pl.* : 390 (1753); BAKER, *F.M.S.* : 121; SUMMERH., *Enum.* : 278. Type de Ceylan.

— *M. sechellarum* Naud., *Ann. Sc. Nat.*, 3^e ser., 13 : 290 (1849). Type : Pervillé s.n°, Seychelles (P, hol.).

Arbuste haut de 1-3 m, couvert d'écaillés aiguës, couchées, plus ou moins imbriquées (surtout sur les parties jeunes et le dessous des feuilles). Limbe elliptique, aigu au sommet, cunéiforme à la base, de 6-11 cm x 2-4 cm. Pétiole long de 1-2 cm. Cymes terminales à 3-5 fleurs. Fleur épanouie large de 3-4 cm. Réceptacle campanulé formant un tube court au-dessus de l'ovaire, à 5 sépales aigus, longs de \pm 8 mm, alternant avec 5 appendices subulés longs de \pm 2,5 mm. Pétales rose pâle, obovales, longs de 18-20 mm. Étamines 10, dont 5 alternipétales longues de \pm 18 mm à anthère rose-pourpre orientée vers le centre de la fleur et 5 oppositipétales longues de 10-11 mm à anthère jaune orientée vers l'extérieur.



Pl. 87. — *Melastoma malabathricum* : 1, rameau fleuri ; 2, détail de la face inférieure du limbe (Jacquemin 986). — *Clidemia hirta* : 3, rameau en fruits jeunes (FF 4284). (1, 3).

Ovaire semi-infère, à 5 loges, à placentas axiles épais, portant de nombreux ovules. Style courbe, épais, long de ± 12 mm, à stigmaté tronqué. Baie globuleuse d'environ 1 cm de diamètre, à péricarpe se déchirant transversalement et longitudinalement et exposant les 5 placentas accrus, succulents, violet-noir, qui portent les graines.

Mahé, Silhouette, espèce probablement introduite, peu commune, originaire d'Asie tropicale. C'est une plante hygrophile, croissant dans les clairières des forêts de montagne.

Nom créole : Wotouk (dérivé de Voatrotroka, « fruit dont on aspire la pulpe », nom malgache de *Tristemma virusanum*, une plante à fruit comestible qui ressemble un peu à *M. malabathricum*).

3. *Clidemia* D. Don

Mem. Wern. Nat. Hist. Soc. 4 : 306 (1823)

Arbustes parfois anisophylles, souvent à rameaux villeux. Limbe à (3-) 5 (-7) nervures longitudinales. Inflorescences cymeuses en panicules axillaires. Calice à 5-7 lobes courts ou presque nuls prolongés par un appendice dorsal. Pétales 4-7. Étamines 8-14, égales, à anthères linéaires s'ouvrant par un pore apical. Ovaire infère ou semi-infère, plus ou moins soudé au réceptacle, 3-5-loculaire. Ovules nombreux. Fruit : baie charnue.

Genre d'environ 150 espèces d'Amérique tropicale. Une espèce introduite aux Seychelles.

Clidemia hirta (L.) D. Don, *op. cit.* : 309. Type de Jamaïque.

Arbrisseau faiblement lignifié haut de 1-1,5 (-3) m, à rameaux grêles, pileux ou hirsutes. Feuilles d'une même paire faiblement inégales (par exemple : longueurs 12,5 cm et 15,5 cm ou 9 et 16 cm). Limbe ovale oblong, de 9-12 (-17) cm x 5-6 (-8) cm, à 3-5 nervures principales, à marge faiblement crénelée, éparsément pileux. Pétiole long de 1,5-2,5 cm. Réceptacle formant un tube cylindrique long de ± 4 mm, à calice membraneux faiblement lobé et muni de 5 appendices filiformes. Pétales 5, étroitement elliptiques, d'environ 9 mm x 3,5 mm, blanc rosé. Étamines 10, à filet court. Anthères à loges polliniques ondulées longues de $\pm 4,5$ mm, à pore apical. Couronne ciliée insérée à la base interne des étamines, plus ou moins inclinée vers le centre et venant par la suite obturer la chambre apicale du fruit. Ovaire semi-infère soudé seulement à la base avec le réceptacle, à 5 loges multi-ovulées. Style long de ± 7 mm. Baie ellipsoïde d'environ 7 mm de longueur, dont le péricarpe charnu, bleu-noir, est formé par le tube accru du réceptacle (la paroi proprement dite de l'ovaire, restée membraneuse, est indistincte à ce stade). Graines arillées.

Silhouette. Espèce peu commune (en 1987), introduite, originaire des Antilles et d'Amérique du Sud. Plante hygrophile des clairières et du sous-bois des forêts de montagne. Elle n'a été trouvée que dans quelques stations du Nord de Silhouette, certaines éloignées de tout sentier ou ancienne habitation, ce qui indique qu'elle est disséminée par les oiseaux : « Dans Mapou », « Dans Giroffe », environs de Mare aux cochons (qui est peut-être la station initiale d'introduction). On peut prévoir qu'avec le temps l'espèce se répandra dans toute l'île. Comme elle peut devenir gênante en se multipliant excessivement, il faudra éviter de l'introduire accidentellement à Mahé ou à Praslin.

COMBRETACEAE

Arbres ou arbustes parfois grimpants ou lianescents. Feuilles simples, entières, alternes ou opposées, non stipulées. Inflorescences terminales ou axillaires en grappes ou en épis, pouvant former des panicules. Fleurs $\text{\textcircled{f}}$ ou $\text{\textcircled{m}}$ par avortement, actinomorphes. Réceptacle souvent plus ou moins cylindrique

et soudé à l'ovaire. Calice à 4-5 (-8) lobes valvaires formant à sa base une coupe ou un tube. Pétales souvent absents ou 4-5, libres, alternant avec les lobes du calice. Étamines 8-10 (rarement nombreuses) en 2 cycles, parfois obdiplostémones (celles du cycle externe étant oppositipétales ou alternant avec les lobes du calice quand les pétales manquent), à filets pliés au sommet. Anthères dorsifixes, versatiles, à déhiscence longitudinale. Disque épais, torique ou lobé, parfois absent. Ovaire infère, soudé au réceptacle, uniloculaire, à 2-5 ovules anatropes pendants par un long funicule du sommet de la loge. Style simple, tronqué ou capité. Fruit drupacé, charnu ou sec, indéhiscent, avec ou sans ailes. Graines exalbuminées. Embryon droit à cotylédons souvent convolutés.

Famille pantropicale comprenant une vingtaine de genres et environ 500 espèces. Deux genres sont indigènes aux Seychelles et deux autres représentés par des espèces cultivées ou subspontanées.

- 1 — Arbuste lianescent grimpant. Fleurs à calice en long tube, pendantes, roses à rouge sombre *Quisqualis indica*
- Arbre ou arbuste non lianescent 2
- 2 — Arbuste poussant à la périphérie de la mangrove ou près des marais littoraux (ou rarement près de mares d'eau saumâtre), à feuilles charnues, à pétales blancs 1. **Lumnitzera**
- Arbre ou arbuste de terre ferme, à feuilles non charnues 3
- 3 — Arbre ou arbuste, à fleurs apétales jaunâtres ou verdâtres 2. **Terminalia**
- Arbuste ornemental cultivé, à fleurs rouges *Combretum constrictum*

1. **Lumnitzera** Willd.

Ges. Naturf. Fr. Berl. Neue Schr. 4 : 186 (1803)

Arbres ou arbustes à feuilles plus ou moins charnues. Fleurs disposées en grappes ou en épis, ♂, ♀, à réceptacle oblong muni de 2 bractéoles persistantes. Calice en tube court à 5 lobes. Pétales 5, caducs. Étamines 5-10. Disque non apparent. Ovules 2-5. Style simple. Drupe ellipsoïde, comprimée, coriace, à endocarpe lignifié.

Genre de 2 espèces littorales et sub-littorales de l'Ancien Monde, dont une est indigène aux Seychelles.

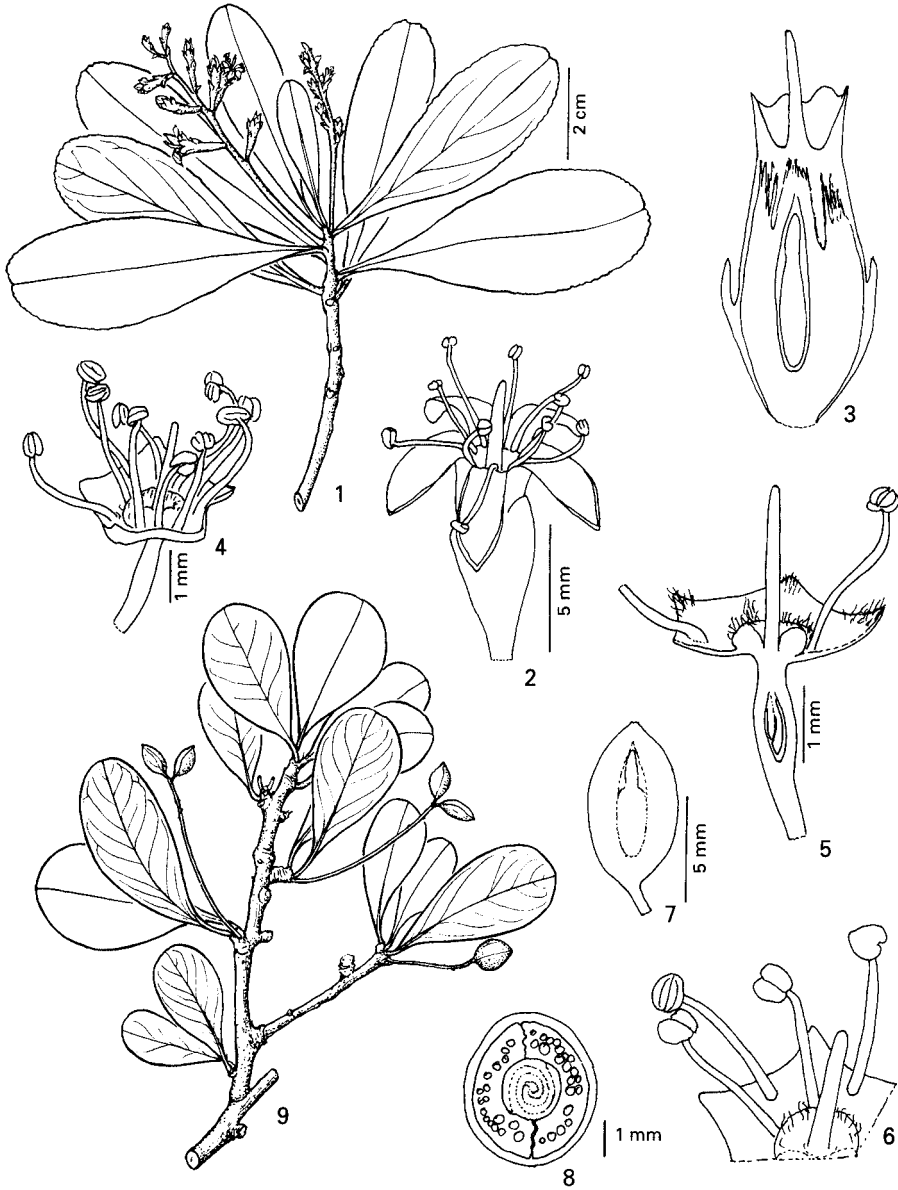
Lumnitzera racemosa Willd., *op. cit.* : 187 (1803); SUMMERH., *Enum.* : 277; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 127. Type de l'Inde.

Arbuste haut de 2-5 m, à écorce noirâtre très crevassée. Limbe vert sombre, épais, Écharnu, obovale, de 3-5 (-8) cm x 1-1,7 (-2,5) cm, subsessile. Épis longs de 3-8 cm. Fleurs longues de 10-12 mm. Pétales blancs, longs de 4-5 mm. Étamines 10, obdiplostémones, longues de 3-5 mm. Ovules 4. Drupe à noyau dur, épais, à peine charnue extérieurement, surmontée par le calice persistant, longue de 12-13 mm.

Mahé, Praslin, Silhouette, etc., Aldabra, Astove, indigène. Existe aussi sur les côtes d'Afrique orientale, de Madagascar et en Inde. Espèce assez commune près des marais littoraux ou à l'arrière de la mangrove à la limite des plus hautes marées.

A Aldabra, une importante population existe autour de Bassin Flamants, un étang saumâtre situé à l'intérieur des terres, dont le niveau varie en fonction des apports d'eau de pluie. Certains de ces vieux *Lumnitzera* ont un tronc épais de 30 cm. Environ 50 % des individus ont été détruits par des attaques de cochenilles (*Icerya seychellarum*), l'infestation se poursuivant sur les arbustes survivants (observation de décembre 1987).

Nom créole : Manglier petite feuille.



Pl. 88. — *Lumnitzera racemosa* : 1, rameau fleuri; 2, fleur; 3, coupe longitudinale d'un jeune fruit (FF 3851, Praslin). — *Terminalia boivinii* : 4, fleur; 5, *id.*, coupe longitudinale, les étamines enlevées sauf 2; 6, fragment de périanthe (FF, 4602); 7, fruit, en pointillés l'embryon; 8, coupe transversale d'un fruit; 9, rameau en fruits (FF 4601, Aldabra). (1, 9) (2, 3) (5, 6).

2. *Terminalia* L.

Syst. Nat. ed. 12 : 674 (1767)

Arbres ou arbustes à ramification sympodiale ou monopodiale, parfois à contreforts. Feuilles alternes, parfois serrées à l'extrémité de rameaux courts. Limbe parfois muni de 2 glandes à la base. Inflorescences axillaires en épis ou grappes. Fleurs petites, verdâtres, ♀ ou ♂. Calice à (3-) 4-5 lobes deltoïdes plus ou moins nets. Pétales absents. Étamines 10, en 2 cycles, les externes alternispéales. Disque épais, souvent fortement pileux. Ovaire à 2-4 ovules. Style réduit ou nul chez les fleurs ♂. Drupes à mésocarpe charnu, ou akènes ailés. Endocarpe épais, lignifié.

Genre pantropical d'environ 250 espèces dont 2 sont indigènes aux Seychelles. Plusieurs espèces ont été plantées pour le reboisement ou comme arbres ornementaux.

Ainsi Swabey (*Forestry in the Seychelles* : 16 [1961]) cite *T. bellirica* (Gaertn.) Roxb. (sous le nom erroné de *T. « balearica »*) et *T. arjuna* (Roxb.) Wight et Arn., comme espèces utilisées en sylviculture à Mahé (Sans Souci). Cependant ces espèces n'ont pas été revues récemment et il n'existe pas d'herbiers permettant de confirmer les identifications. En revanche une espèce différente a bien été plantée à Sans Souci (et dans la vallée de la rivière Grande Anse). C'est un arbre à tronc droit et élancé, à contreforts, à feuilles elliptiques ou un peu obovales, acuminées au sommet, cunéiformes à la base, de 12-28 cm x 5-11 cm, à pétiole long de 1-3 cm. En l'absence de fleurs et de fruits l'espèce n'a pu être identifiée.

Terminalia bentzoe (L.) L.f. a été planté récemment (1987 ?) au jardin botanique de Mahé. Cette espèce endémique de la Réunion et de Maurice se reconnaît à ses feuilles de jeunesse sub-linéaires, pubescentes, différentes des feuilles adultes plus ou moins elliptiques-obovales, longues de 8-15 cm, glabres (voir *Flore des Mascareignes*).

Terminalia mantaly H. Perrier a aussi été planté dans les jardins publics de Victoria. C'est un arbre à ramification étagée, à feuilles groupées en bouquets denses, dont le limbe obovale est long de 1-5 cm. Originaire de Madagascar.

- Arbuste à feuilles longues de 2-4 cm. Drupes longues de ± 8 mm 1. *T. boivinii*
- Arbre à feuilles longues de 13-30 cm. Drupes longues de 4-5 cm 2. *T. catappa*

1. ***Terminalia boivinii*** Tul., *Ann. Sc. Nat.* 4^e sér. 6 : 95 (1856) « *boivinii* » ; CAPURON, *Bull. MNHN* 3^e sér. 191 : 141 (1973) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 128. Type : Bernier 266, Madagascar (P, hol.).

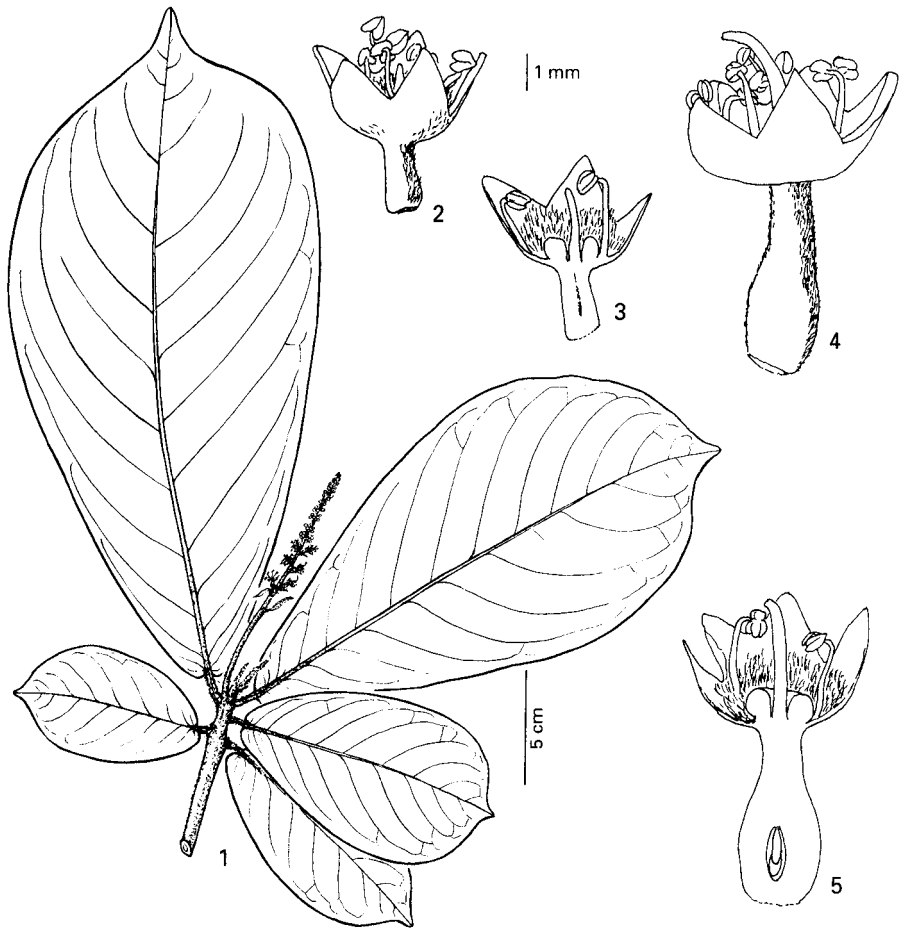
Petit arbre haut de 3-5 m (à Aldabra, ou jusqu'à 10-12 m à Madagascar), à ramification monopodiale. Limbe plus ou moins largement obovale, de 2-4 cm x 1,5-2,5 cm, à marge révoluée, à nervure médiane pubescente à la face inférieure. Pétiole long de 1-5 mm. Grappes longues de 1,5-3 cm, à 5-10 fleurs plus ou moins groupées vers l'extrémité. Fleurs ♀, larges de 3-4 mm, à réceptacle fusiforme long de ± 2,5 mm, glabre, formant un très court pédicelle à la base. Étamines 10, longues de 2-3 mm. Disque plus ou moins torique, hirsute. Style long de ± 2 mm. Ovaire bi-ovulé. Drupes ellipsoïdes longues de ± 8 mm, à endocarpe sclérifié, lacuneux, à mésocarpe charnu, mince. Embryon à cotylédons enroulés en spirale. Noyau s'ouvrant en 2 moitiés suivant une suture longitudinale.

Aldabra et îles voisines, indigène, commun. Existe aussi en Afrique orientale, aux Comores et dans l'ouest malgache. Le feuillage semble très apprécié des chèvres sauvages qui souvent broutent les branches basses des arbustes jusqu'à une ligne haute de ± 1,5 m.

Nom créole : Bois faune (ou bois jaune?).

2. ***Terminalia catappa*** L., *Syst. Nat.* ed. 12 : 674 (1767) ; BAKER, *F.M.S.* : 111 ; SUMMERH., *Enum.* : 277 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 128. Type : *Rumph. Herb. Amb.* 1 : 174, t. 68 (1741).

Arbre caducifolié atteignant 20 m de hauteur, à ramification sympodiale, à branches latérales verticillées sur les arbres jeunes, et formant alors des étages successifs. Feuilles groupées en touffes au sommet de rameaux courts. Limbe obovale, de 13-30 cm x 8-17 cm, courtement pubescent à la face inférieure, devenant rouge avant de tomber. Pétiole 1-2 cm, épais, à pubescence fauve. Épis longs de

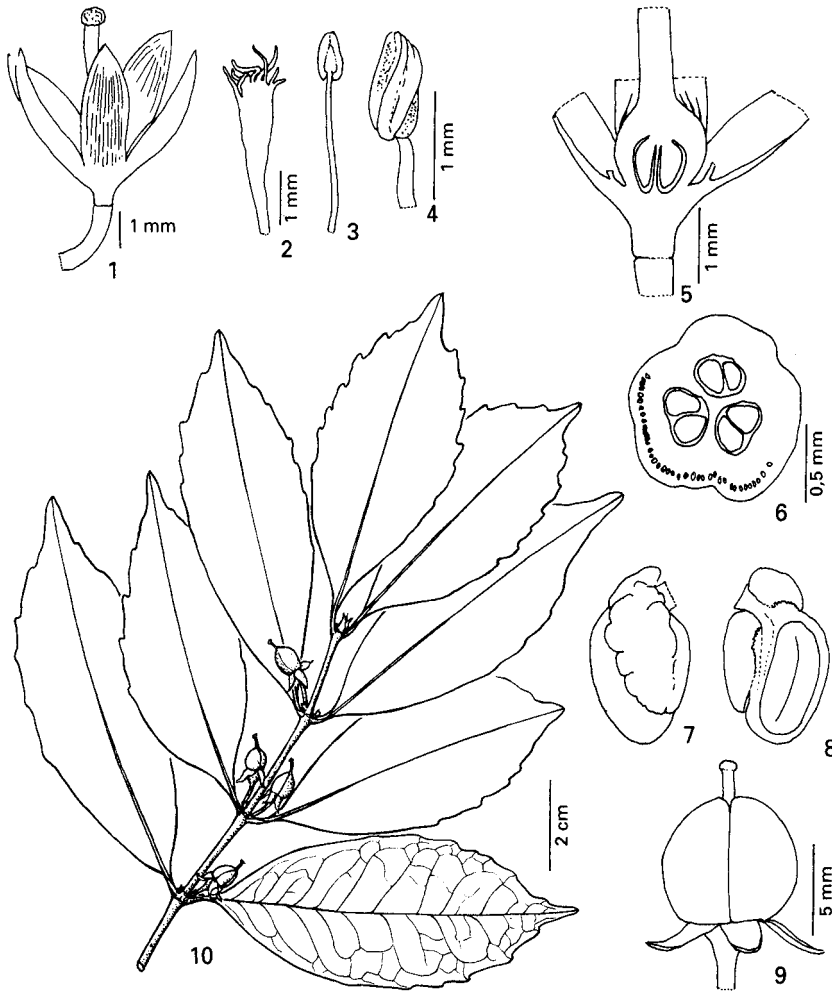


Pl. 89. — *Terminalia catappa* : 1, rameau fleuri ; 2, 3, fleur ♂ et coupe longitudinale ; 4, 5, fleur ♀ et coupe (FF 4743). (2 à 5).

10-15 cm, à fleurs nombreuses, ♀ à la base, ♂ au sommet. Fleurs ♀ longues de ± 8 mm, larges de 5-6 mm, à réceptacle ovoïde comprimé, pubescent. Calice cupuliforme à 5 lobes à sommet glabre. Étamines longues de 2,5 mm. Disque subdivisé en lobes, extrêmement hirsute. Fleurs ♂ longues de ± 5 mm et larges de ± 5 mm. Drupes ellipsoïdes aplaties, longues de 4-5 cm, à bord formant une aile étroite, rouge sombre à maturité, à mésocarpe charnu, à endocarpe lignifié, dur. Graine oléagineuse, comestible.

Mahé, Silhouette, Praslin, La Digue, Félicité, etc., indigène ? Espèce à vaste répartition, originaire d'Asie tropicale et aujourd'hui cultivée dans tous les pays tropicaux. Elle est considérée comme introduite sur la côte Est de l'Afrique. Perrier de la Bâthie et Capuron la considèrent comme indigène à Madagascar en se basant sur sa présence dans les forêts littorales naturelles de cette île. Elle est peut-être indigène aux Seychelles comme semblent le montrer sa répartition et sa fréquence : assez commune par endroits dans la forêt littorale, elle peut aussi remonter le long des ruisseaux jusque vers 200 m d'altitude, par exemple à Silhouette.

L'espèce a été plantée sur les îles coralliennes, Aldabra, Assomption, Cosmoledo, Astove, près des habitations. À



Pl. 90. — *Cassipourea lanceolata* : 1, fleur après l'anthèse; 2, pétale; 3, 4, étamine et anthère; 5, 6, coupe longitudinale et transversale de l'ovaire; 7, 8, graine avec l'arille et coupe longitudinale; 9, fruit (FF 4687); 10, rameau en fruits immatures (FF 4709, Aldabra). (1, 7, 8) (2, 3).

Aldabra, on trouve quelques exemplaires à Picard et des pieds isolés sur plusieurs « anses » sableuses de l'ouest de Grande Terre et de Malabar. Un arbre a aussi été trouvé en pleine terre, aux environs de Bassin Frégates, certainement planté (ainsi qu'un pied de *Calophyllum inophyllum*).

Nom créole : Badamier.

Autres Combretaceae cultivées

Quisqualis indica L.

Liane à feuilles sub-opposées, à limbe ovale, acuminé, arrondi à la base, de 10-14 cm x 4,5-5,5 cm, à pétiole long de 1-2 cm (la moitié basale du pétiole parfois persistante après la chute du limbe et du reste du pétiole, se lignifiant et formant un crochet qui aide à l'accrochage de la liane à son support).

Inflorescences en épis terminaux et axillaires. Tube du calice vert, plus ou moins pendant, long de 7-8 cm, terminé par de courts lobes deltoïdes. Pétales 5, elliptiques, longs de 1,5-2 cm, d'abord blanchâtres ou rouge clair, puis devenant rouge sombre. Étamines 10. Style soudé sur plus de la moitié de sa longueur au tube du calice. Fruit capsulaire à 5 ailes longitudinales (non vu aux Seychelles).

Mahé, etc., cultivée et spontanée. Espèce originaire d'Afrique et d'Asie tropicales et cultivée fréquemment comme ornementale dans tous les pays tropicaux. Subsiste parfois à l'emplacement d'anciennes habitations.

Nom créole : Santonine.

Combretum constrictum (Benth.) Laws.

Arbuste haut de 2-3 m à feuilles opposées ou alternes. Limbe de 5-9 cm x 2-3,5 cm. Pétiole très court (2-3 mm). Inflorescences terminales longues de 6-8 cm, à 20-30 fleurs dont la partie la plus voyante sont les étamines rouge vif. Pétales 5, longs de \pm 6 mm, rouges. Étamines longues de 2,5 cm. Fruit plus ou moins ellipsoïde, à 5 angles, long de 2,5 cm (non vu aux Seychelles).

Mahé, etc., cultivé occasionnellement comme plante ornementale. Originaire d'Afrique.

RHIZOPHORACEAE

Arbres ou arbustes poussant soit dans des zones littorales périodiquement inondées par la marée et développant alors des racines spécialisées (pneumatophores), soit sur la terre ferme. Feuilles simples, entières, opposées. Stipules interpétiolaires, parfois grandes, caduques, souvent munies de colléters à la base interne. Inflorescences axillaires racémiformes ou cymeuses, parfois très contractées, ou fleurs solitaires. Fleurs généralement ♂ Calice à 3-16 lobes valvaires plus ou moins soudés. Pétales 3-16, libres, souvent condupliqués, bilobés ou laciniés au sommet. Étamines libres, insérées sur la marge du disque ou à sa base externe ou sur sa face externe, généralement en nombre double des pétales ou 3-4 fois plus nombreuses. Anthères à 4 sacs polliniques, à déhiscence longitudinale, ou parfois multilocellées (*Rhizophora*). Disque charnu, lobé entre les étamines ou circulaire, parfois peu développé ou absent, parfois mince et formant un tube court. Ovaire infère, plus rarement supère, (1-) 2-12-loculaire, généralement à loges bi-ovulées. Ovules anatropes, pendants, axiles. Style simple à stigmaté plus ou moins lobé ou branchu. Fruit indéhiscent bacciforme ou capsule déhiscente, entouré par le calice persistant. Graines albuminées, parfois arillées, vivipares chez les espèces de la mangrove (germant alors que le fruit qui les renferme est encore attaché sur la plante-mère, l'hypocotyle perçant le sommet du fruit et s'allongeant fortement).

Famille comprenant 16 genres et environ 120 espèces, surtout de l'Ancien Monde. Aux Seychelles, 4 genres indigènes. Les *Rhizophoraceae* présentes aux Seychelles (sauf *Cassipourea*), constituent l'essentiel d'une formation végétale particulière, la mangrove, qui est établie le long du littoral, généralement près des embouchures des rivières, dans la zone de balancement des marées et inondée à marée haute. Les arbres formant la mangrove portent, aux Seychelles, le nom générique de « mangliers ».

- 1 — Arbre de terre ferme, à fruit capsulaire et graines non vivipares 1. *Cassipourea*
 — Arbre de la mangrove (manglier) à graines germant dans le fruit
 encore attaché à la plante-mère 2
- 2 — Arbre à racines-échasses arquées. Feuilles munies au sommet d'un mucron caduc 2. *Rhizophora*
 — Arbre sans racines-échasses arquées (mais à pneumatophores sortant de
 place en place du sol et visibles à marée basse). Feuilles non mucronées 3
- 3 — Feuilles obovales, arrondies au sommet. Fleurs petites à 5 sépales charnus, restant verts 3. *Ceriops*
 — Feuilles elliptiques, aiguës au sommet. Fleurs grandes à 11-13 sépales
 étroits devenant rouges sur le fruit 4. *Bruguiera*

1. **Cassipourea** Aublet*Hist. Pl. Guyane Fr.* 1 : 258 (1775)

Arbres ou arbustes à feuilles opposées, stipulées. Inflorescences cymeuses très contractées, transformées en fascicules. Calice à 5 lobes presque libres ou au contraire cupuliforme, à lobes courts. Pétales 5, plus ou moins laciniés au sommet. Étamines 10-30 libres ou insérées sur un tube staminal. Ovaire supère, triloculaire, à 2 ovules axiles, pendants, par loge. Style simple à stigmaté capité ou lobé. Fruit : capsule un peu charnue, déhiscente par 3 valves. Graines 1 à 6, arillées, albumen présent, embryon droit.

Genre d'environ 80 espèces d'Amérique et d'Afrique tropicales, de Madagascar et de Ceylan. Aux Seychelles, 1 espèce indigène et une plantée au jardin botanique de Mahé.

- Limbe souvent plus ou moins crénelé. Pétiole long de 0,4-0,8 cm. (Aldabra) 1. *C. lanceolata*
 — Limbe à marge entière. Pétiole long de 1,5-2 cm. (Mahé) 2. *C. gummiflua*

1. **Cassipourea lanceolata** Tul., *Ann. Sc. Nat.* 4e sér. 6 : 121 (1856). Type : *Pervillé* 311 et 479, Nosy Be ; *Boivin* 3410, Mayotte (P, syntypes).

- *C. thomassetii* (Hemsl.) Alston, *B.M.I.K.* 1925 : 255 (1925) ; Fosb. et Renv., *Fl. Ald.* : 123. Type : Thomasset 224, Aldabra (K, holo)
 — *Weiheia thomassetii* Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 14 (1916).

Petit arbre atteignant 4 m de hauteur (à Aldabra). Limbe glabre de (2,5-) 4-7 (-10) cm x (1,5-) 2-3,5 (-5) cm, obovale ou elliptique, plus ou moins cuspidé, à marge entière ou grossièrement dentée. Pétiole long de 0,4-0,8 cm. Stipules plus ou moins pubescentes, oblongues (3-4 mm), très caduques, munies de colléters à la base interne. Bractées d'inflorescence carénées, longues de \pm 2 mm. Cymes pratiquement sessiles, très contractées, à 3-10 fleurs. Boutons floraux enfermés dans 2-4 bractéoles cucullées. Pédicelles longs de 2,5-4 mm, articulés vers le sommet. Lobes du calice très peu soudés entre eux à la base, longs de \pm 4 mm, pubescents à l'extérieur. Pétales blancs, laciniés, longs de 3-4 mm, très caducs. Étamines 16-17, longues de \pm 4 mm, insérées sur la marge d'un disque mince très peu développé. Ovaire à 3 sillons longitudinaux à surface munie de soies raides plus ou moins abondantes (parfois ovaire presque glabre). Capsule à mésocarpe un peu charnu, finalement déhiscente (non vue à ce stade), contenant 1-3 graines. Graines munies d'un gros arille charnu rouge orangé. Albumen abondant, embryon petit.

Aldabra, indigène, très rare. Existe aussi à Madagascar (nord-ouest) et aux Comores (Mayotte). Certains échantillons d'origine malgache (*Perrier* 1013, 1741, 5489) sont pratiquement identiques à ceux provenant d'Aldabra. À Aldabra, c'est une des espèces qui ne semblent pas en équilibre avec les conditions du milieu ambiant. Elle pousse le plus souvent à l'intérieur des bosquets (Thomasset signale que la plante « pousse dans les endroits abrités »). Existe à Picard, Polymnie, Malabar.

2. **Cassipourea gummiflua** Tul., *op. cit.* : 123 (1856) ; LEWIS, *Kew Bull.* 10 : 147 (1955). Type : *Boivin* s.n°, Nosy Be (« crête du Lokobe ») (P, holo).

- *C. paradoxa* Alst., *B.M.I.K.* 1925 : 275 (1925) ; SUMMERH., *Enum.* : 277. Type : *Dupont* s.n°, Mahé « Botanic Station » déc. 1915 (K, holo).

Arbre haut de 10-12 m. Limbe de 10-13 (-15) cm x 4,5-6 (-6,5) cm, glabre, elliptique, à marge entière. Pétiole 1,5-2 cm. Stipules plus ou moins arrondies, pubescentes, longues de \pm 1,5 mm. Pédicelles longs jusqu'à 5 mm. Calice long de \pm 4 mm, à lobes de \pm 1 mm. Tube staminal long de

± 3 mm. Étamines 10, insérées au milieu de la face externe du tube. Ovaire biloculaire. Capsule coriace, déhiscente par le sommet (la base du style se fendant en 2 ou 3 branches) probablement sous l'effet de la pression des arilles. Graines 2-4, à gros arille blanchâtre.

Espèce à vaste répartition existant depuis l'Afrique occidentale jusqu'à Madagascar et qui a été plantée au jardin botanique de Mahé au début du siècle. Dupont envoya des échantillons de ces plantes en 1915 à Alston qui en fit une espèce nouvelle, *C. paradoxa*. En 1955, Lewis (*op. cit.* : 151) montra qu'il s'agissait en réalité de *C. gummiflua*. Ces arbres, probablement plantés par Dupont lui-même, existent toujours au jardin botanique (4 ou 5 individus en 1987). Quelle est leur origine exacte ? Vraisemblablement l'Afrique de l'Est comme le suggère Lewis en rapprochant *C. paradoxa* d'autres « espèces » du Tanganyika et du Natal et les mettant toutes en synonymie avec *C. gummiflua*. Ce qui est sûr, c'est que l'espèce n'est pas indigène aux Seychelles.

2. *Rhizophora* L.

Sp. Pl. : 443 (1753)

Arbres à racines-échasses plus ou moins ramifiées, à racine principale avortée. Feuilles glabres, simples, entières, opposées décussées, munies au sommet d'un mucron caduc. Stipules grandes, caduques, ayant à leur base interne des colléters. Inflorescences en cymes. Fleurs ♂. Bractéoles soudées, formant un épicalice à la base de la fleur. Calice à 4 lobes un peu accrescents. Pétales 4, vilieux ou glabres. Étamines 8-18, sub-sessiles. Anthères multilocellées, s'ouvrant par une valve, Disque charnu, circulaire, entourant le sommet du pistil. Ovaire semi-infère, biloculaire, à loges bi-ovulées. Style court, stigmate simple ou bilobé. Fruit bacciforme à 1 seule graine. Graine vivipare, c'est-à-dire se développant alors que le fruit est encore attaché à la plante-mère. Cotylédons soudés, articulés avec l'hypocotyle qui perce le sommet du fruit et s'allonge fortement.

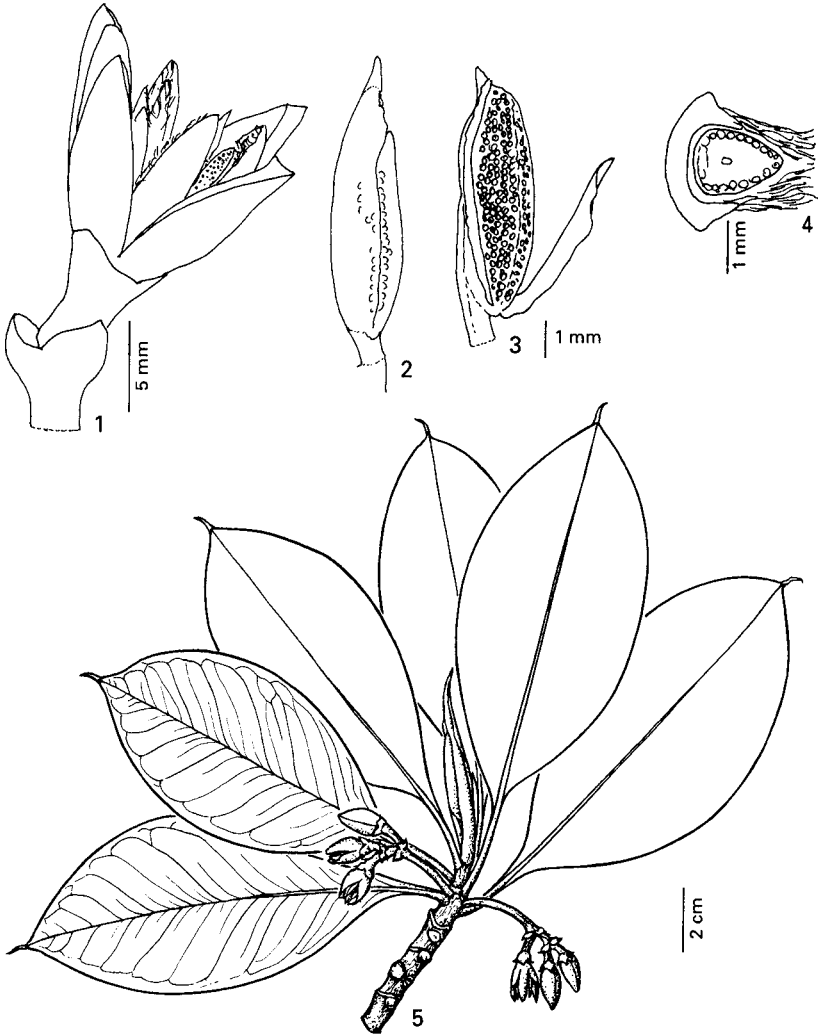
Genre pantropical d'environ 6 espèces. Aux Seychelles, 1 espèce indigène.

Rhizophora mucronata Lam., *Encycl.* 6 : 189 (1804) ; BAKER, *F.M.S.* : 109 ; SUMMERH., *Enum.* : 277 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 126. Type : collecteur ?, île Maurice (P-LA, holo.).

Arbre haut de 5-15 m et à tronc épais de 15-30 cm, à racines-échasses longues de 1-2 m, épaisses jusqu'à 5 cm, arquées et garnissant la base du tronc. Stipules formant une coiffe pointue au sommet des rameaux, atteignant 6 cm de longueur, munies de nombreux colléters à leur base interne (présents aussi à l'intérieur des bractées et de l'épicalice), laissant une cicatrice circulaire après leur chute. Limbe coriace, glabre, elliptique, de 10-14 (-16) cm x 5,5-7 (-9) cm, à mucron terminal long de 5-10 mm. Pétiole épais, long de 1,5-3,5 cm. Cymes à pédoncule long de 2-4 cm, à 2-8 fleurs. Bractées coriaces, plus ou moins soudées sous les paires de fleurs terminales. Épicalice formé de 2 bractéoles coriaces, opposées. Calice jaunâtre à lobes épais, longs de ± 13 mm. Pétales longs de ± 1 cm, condupliqués, entourant l'étamine oppositépétale, à marge garnie d'une toison de longs poils blancs plus ou moins enchevêtrés. Étamines 8, longues de 7-8 mm. Pollen réparti en nombreux locelles sphériques qui se brisent à la déhiscence de l'anthère et dont les traces en creux subsistent sur la surface du connectif. Disque formant un anneau autour de l'ovaire. Fruit vert, ovoïde, long de 3-4 cm, à 1 seule graine développée. Graine vivipare, les cotylédons soudés entre eux restant enfermés dans le fruit (leur base dépassant un peu le sommet du fruit et articulée avec l'hypocotyle). Hypocotyle s'allongeant jusqu'à 30-50 cm, devenant plus ou moins verruqueux. A maturité la plantule se détache des cotylédons au niveau de l'articulation, dégageant ainsi la plumule enfermée entre les cotylédons.

Mahé, Silhouette, Praslin, Aldabra, indigène. Espèce à vaste répartition, existant depuis les côtes d'Afrique orientale et de Madagascar jusqu'en Asie du Sud-Est et en Micronésie. Arbre colonisant les zones les plus fortement inondées de la mangrove. Subsiste encore en quelques endroits dans les îles granitiques où la mangrove a beaucoup régressé. Encore abondant à Aldabra, à la périphérie du lagon.

Nom créole : Manglier hauban.



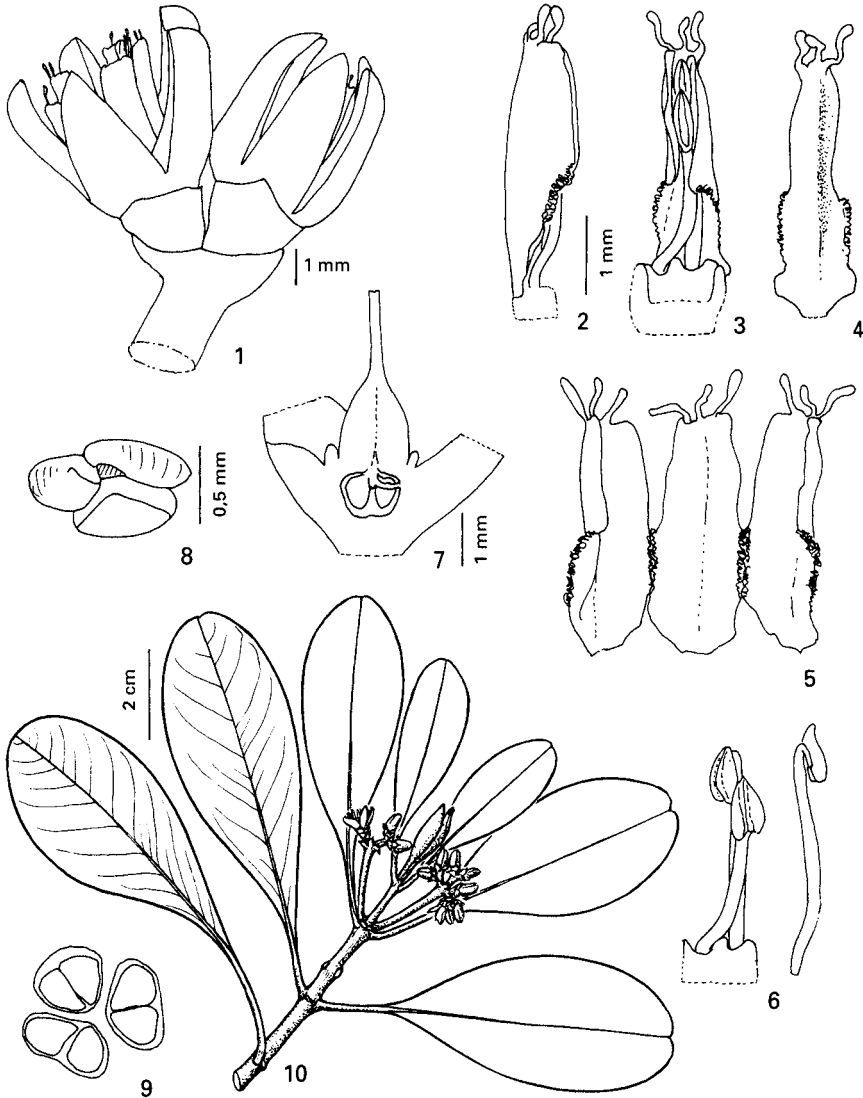
Pl. 91. — *Rhizophora mucronata* : 1, fleur ; 2, 3, anthere avant et après déhiscence ; 4, coupe transversale d'un pétale et de l'anthere associée ; 5, rameau fleuri (FF 4070).

3. *Ceriops* Arn.

Ann. Mag. Nat. Hist. 1 : 363 (1838)

Arbres à racines formant des pneumatophores. Feuilles opposées stipulées. Inflorescences axillaires en cymes contractées. Épicalice cupuliforme bilobé. Calice à 5-6 lobes. Pétales 5-6, à marges en partie pileuses et adhérentes entre pétales voisins, à sommet émarginé ou muni d'appendices en masse. Disque lobé. Étamines 10-12, insérées sur la base externe du disque, enveloppées 2 à 2 par un pétale (stade bouton floral). Ovaire semi-infère, triloculaire ou presque uniloculaire. Style simple à stigmatte entier. Ovules 2 par loge, pendants. Fruit bacciforme. Graines vivipares.

Genre de 2 espèces dont 1 existe aux Seychelles.



Pl. 92. — *Ceriops tagal* : 1, fleurs ; 2, 3, 4, pétale isolé et 2 étamines, vus de profil, de l'intérieur et de l'extérieur ; 5, trois pétales reliés par leurs marges ; 6, étamines isolées ; 7, coupe longitudinale de l'ovaire ; 8, cloisons partielles de l'ovaire ; 9, coupe transversale de l'ovaire, au niveau des cloisons partielles ; 10, rameau fleuri (FF 4075, Mahé). (2, 3, 4, 5, 6) (8, 9).

Ceriops tagal (Perrotet) C.B. Robins., *Philipp. J. Sc.* 3 : 306 (1908) ; Fosb. et RENV., *Fl. Ald.* : 124. Type des Philippines.

— *C. candolleana* Arn., *Ann. Nat. Hist.* 1 : 364 (1838) ; BAKER, *F.M.S.* : 109 ; SUMMERH., *Enum.* : 277. Type d'Australie.

Arbre atteignant une dizaine de mètres de hauteur, à pneumatophores géniculés, émergeant de place en place du substrat sous forme d'un V renversé. Limbe glabre, obovale, de 4-7 (-9) cm x 2-4 (-5) cm.

Pétiole 1-2,5 cm. Stipules longues de 13-15 mm, à colléters sur la base interne (sécrétant une gomme-résine qui recouvre les jeunes feuilles comme un vernis). Cymes à 2-8 fleurs. Fleurs souvent groupées par paires, à épicalice simple ou double. Lobes du calice peu soudés, épais, verts, longs de 4-5 mm. Pétales blancs, longs de \pm 3,5 mm, condupliqués dans le bouton et enveloppant l'étamine oppositipétale et une étamine alternipétale (dont le filet doit se courber pour suivre ce mouvement), à marges garnies sur la moitié inférieure de poils glanduleux hyalins, adhérentes aux marges des pétales adjacents par l'enchevêtrement de ces poils, à sommet orné de 3 appendices claviformes. Disque haut de 0,6-0,7 mm, à 10 lobes alternant avec les étamines. Étamines longues de 2,8 à 3,4 mm. Anthères versatiles. Ovaire pratiquement uniloculaire, les cloisons étant réduites à de minces travées qui s'insèrent entre les ovules (ceux-ci en portent sur une de leurs faces, la trace en creux). Fruit long de \pm 2 cm, percé rapidement au sommet par l'hypocotyle de l'embryon vivipare, la base jaune clair des cotylédons émergeant un peu du sommet du fruit à maturité. Hypocotyle vert olive, strié, long de 25-30 cm.

Mahé, Silhouette, Praslin, Aldabra, etc., indigène. Existe aussi en Afrique de l'Est, à Madagascar, en Inde et jusqu'en Mélanésie. Espèce constituante de la mangrove, un peu en retrait (vers les zones moins fortement inondées) par rapport aux *Rhizophora*.

Nom créole : Manglier jaune.

4. *Bruguiera* Lam.

Tabl. Encycl. Méth. t. 397 (1793)

Arbres à contreforts et dont les racines émettent des pneumatophores géniculés. Feuilles opposées à limbe ponctué à la face inférieure. Stipules grandes. Fleurs $\text{\textcircled{f}}$, articulées avec le pédicelle, en cymes ou solitaires. Calice à 8-15 lobes étroits. Pétales 8-15, bilobés au sommet, enveloppant chacun 2 étamines. Disque cupuliforme, inapparent. Étamines 16-30. Ovaire infère, 2-4-loculaire, à loges bi-ovulées. Style simple, stigmat 2-4-fide. Fruit bacciforme peu développé, restant inclus dans le tube du réceptacle, généralement à 1 seule graine. Graines vivipares, l'hypocotyle s'allongeant et perçant le sommet du fruit avant que celui-ci ne se détache de la plante-mère.

Genre de 6 espèces de l'Ancien Monde. Aux Seychelles, une espèce indigène.

Bruguiera gymnorhiza (L.) Lam., *Encycl. Méth.* Bot. 4 : 696 (1798) ; Baker, *F.M.S.* : 110 ; Summerh., *Enum.* : 277 ; Fosb. et Renv., *Fl. Ald.* : 122. Type : Rheede, *Hort. Malab.* 6, t. 31 (lecto).

Arbre atteignant 15 m de hauteur (parfois plus) à pneumatophores hauts de 10-40 cm. Limbe elliptique, aigu au sommet, sans mucron, de (8-) 10-12 (-14) cm x (3,5-) 4-5 (-6) cm. Pétiole 2,5-4 cm. Fleurs solitaires longues de 3,5 cm. Calice à 11-13 lobes longs de 1,8 cm. Pétales 11-13, blancs, bifides et aristés au sommet, devenant scarieux, longs de \pm 1,3 cm. Étamines 22-26, enveloppées par paires dans les pétales condupliqués (une étamine oppositipétale et une alternipétale). Disque inapparent (tapissant l'intérieur du tube du calice ?). Ovaire à 3 (-4) loges bi-ovulées. Style 3 (-4) -fide. Calice un peu accrescent au stade fruit, devenant rouge. Hypocotyle vert, atteignant 10-12 cm de longueur et épais de 1,5-2 cm.

Mahé, Silhouette, Praslin, Aldabra, indigène, assez commun. Existe depuis l'Afrique de l'Est et Madagascar jusqu'en Asie du Sud-Est et aux îles Fidji. Arbre de la mangrove, poussant généralement en retrait par rapport aux *Rhizophora*. Les pneumatophores ressemblent un peu à ceux des *Ceriops*. En Indonésie les plantules, qui renferment de l'amidon, sont consommées après avoir été épluchées, trempées dans l'eau puis bouillies (*Flora Malesiana* 5 : 463 (1958)).

Nom créole : Manglier gros poumon.

OLACACEAE

Famille représentée aux Seychelles par une espèce probablement introduite et dont il n'existe qu'un spécimen ancien.

Ximenia americana L.

Arbuste haut de 3-5 m à rameaux glabres souvent munis d'épines axillaires droites, à feuilles alternes. Limbe ovale à oblong, arrondi et un peu émarginé au sommet avec un petit mucron, obtus à la base, d'environ 5 cm x 2,5 cm, à marge entière, glabre, coriace. Inflorescences en petites cymes ombelliformes axillaires, à court pédoncule. Calice court à 4 (-5) dents. Pétales 4 (-5), blancs, valvaires, libres, longs de \pm 8 mm, à face interne couverte d'une pilosité dense formée de poils droits. Étamines 8, à anthères allongées. Ovaire supère, 3-4-loculaire. Drupe plus ou moins ellipsoïde, longue de 2-3 cm, jaunâtre à maturité, à 1 seul noyau osseux.

Praslin, La Digue, rare ou éteint, peut-être indigène. Récolté par Horne à Praslin en 1871 « près de la mer » (*Horne s.n.*, K) et par G. de l'Isle à la Digue, « sables au bord de la mer, février 1876 » (*G. de l'Isle s.n.*, P.). L'espèce est répandue depuis l'Afrique de l'Ouest jusqu'en Tanzanie et aussi en Asie et en Amérique. Le fruit est comestible quoique acide.

LORANTHACEAE

Petits arbustes vivant en hémiparasites sur une plante-hôte (envoyant des haustories dans les tissus de celle-ci), à feuilles chlorophylliennes, simples, alternes ou opposées, à rameaux continus ou formés d'articles successifs, cylindriques ou aplatis. Inflorescences axillaires ou terminales, en fascicules ou glomérules. Fleurs σ ou unisexuées, soit petites à périanthe simple, actinomorphes, à 2-4 tépales valvaires libres ou soudés, soit grandes, à périanthe double, gamopétales, à 4-5 lobes, actinomorphes ou plus ou moins zygomorphes. Étamines en même nombre que les pièces du périanthe, opposées et plus ou moins soudées à celles-ci. Ovaire infère uniloculaire, sans ovule différencié, à sac embryonnaire se développant dans une colonne placentaire. Fruit : baie à mésocarpe mucilagineux, visqueux, contenant 1 seule graine.

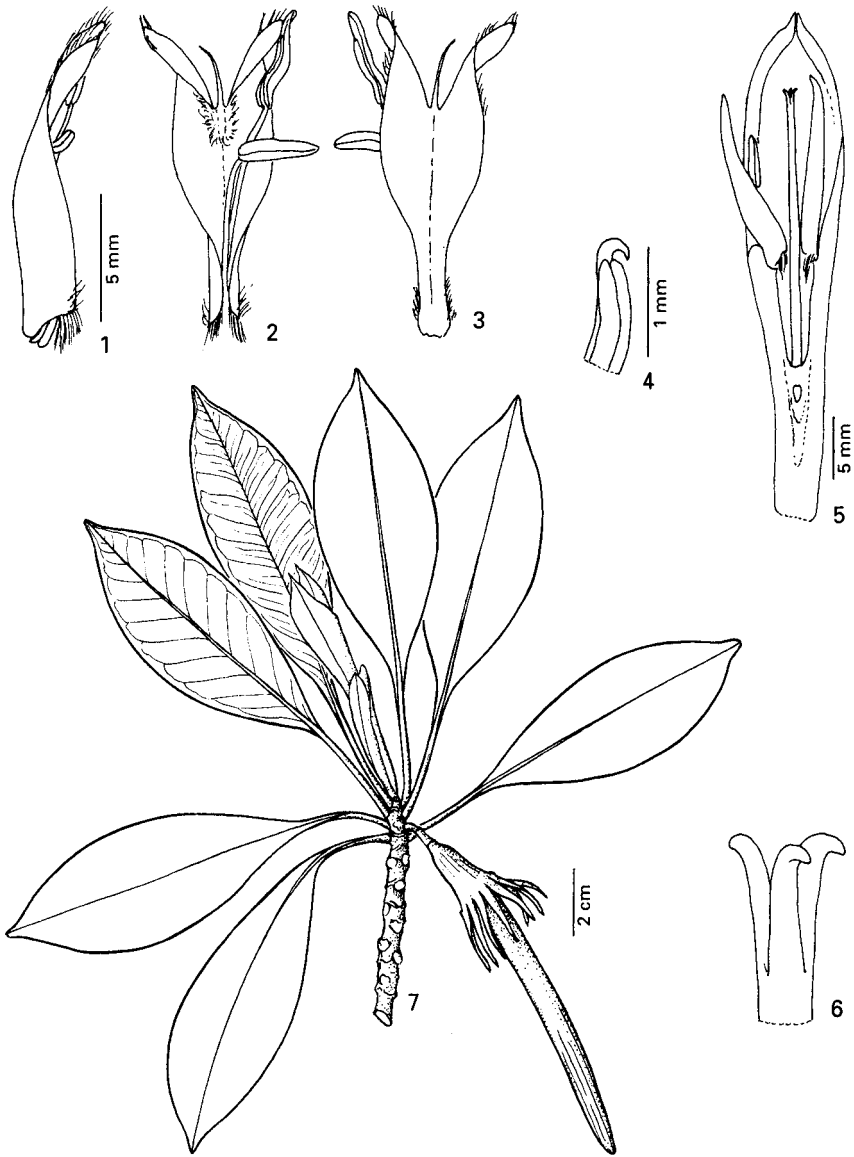
Famille d'une trentaine de genres et d'environ 1 300 espèces des régions tropicales (quelques-unes des régions tempérées). Les caractères ci-dessus sont ceux des plantes trouvées aux Seychelles. Ailleurs il existe des Loranthacées arborescentes, parasites des racines de leurs hôtes, etc. La sous-famille des Viscoidées à rameaux articulés et périanthe simple est souvent traitée comme une famille (*Viscaceae*) distincte des *Loranthaceae s.s.* à rameaux continus et périanthe double. Aux Seychelles, 3 genres.

- 1 — Plante à rameaux articulés, à fleurs très petites 2
- Plante à rameaux formés d'axes non articulés, à fleurs longues de 2-3 cm 3. *Bakerella*
- 2 — Rameaux à articles plus ou moins aplatis, à feuilles réduites en écailles
(semblant aphyllés) 2. *Korthalsella*
- Rameaux à articles plus ou moins cylindriques, à feuilles développées 1. *Viscum*

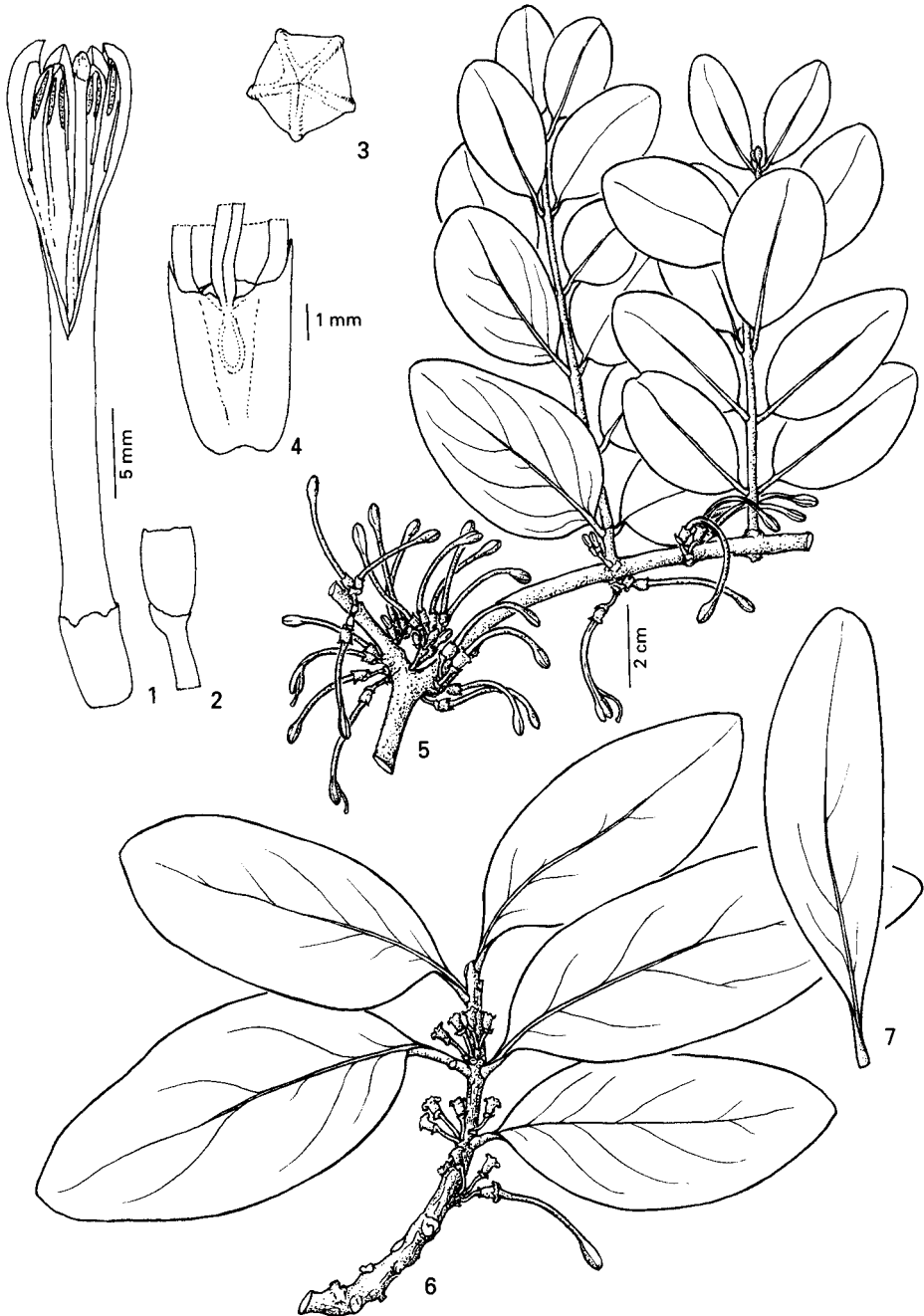
1. *Viscum* L.

Gen. Pl., ed. 5 : 448 (1754)

Arbustes monoïques ou dioïques à feuilles opposées (parfois réduites, non aux Seychelles), à rameaux articulés cylindriques (ou aplatis, non aux Seychelles), envoyant une haustorie unique dans les



Pl. 93. — **Bruguiera gymnorhiza** : 1, 2, 3, pétale avec ses deux étamines associées, vu de profil, de l'intérieur et de l'extérieur ; 4, sommet d'une anthere ; 5, coupe d'un bouton floral ; 6, sommet du style (FF 4074) ; 7, rameau et fruit (FF 4576). (1, 2, 3) (4, 6).



Pl. 94. — *Bakerella clavata* var. *aldabrensis* : 1, fleur en début d'anthèse ; 2, pédicelle et calice ; 3, bouton floral vu de dessus ; 4, coupe longitudinale de l'ovaire (Renvoize 1343) ; 5, rameau fleuri (Renvoize 1070, Aldabra). — *B. clavata* subsp. *seychellensis* : 6, rameau fleuri (Horne 571, Mahé) ; 7, autre forme de feuille (Thomasset 197). (1, 2, 3) (5, 6).

tissus de l'hôte. Fleurs unisexuées à 3-4 tépales libres ou soudés. Fleurs ♂ à anthères soudées au périanthe et s'ouvrant par des pores. Fleurs ♀ à ovaire infère inclus dans le réceptacle, surmonté des lobes du périanthe. Baies globuleuses devenant blanchâtres et plus ou moins translucides à maturité.

Genre d'environ 70 espèces de l'Ancien Monde. *Viscum album* L. est le gui, ou mistletoe, des régions tempérées. Aux Seychelles, 1 espèce.

Viscum triflorum DC., *Prodr.* 4 : 279 (1830) ; BAKER, *F.M.S.* : 134 ; SUMMERH., *Enum.* : 289 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 251. Type de l'île Maurice.

Hémiparasite monoïque, vivant sur diverses plantes-hôtes, à rameaux articulés longs de 20-40 cm, renflés aux nœuds, épais à la base de 0,5-1 cm. Limbe vert foncé, coriace, elliptique, obtus ou arrondi au sommet, plus ou moins obtus à la base, de 2-5 cm x 1,2-2,5 cm, à pétiole presque nul, à 3 (-5) nervures principales longitudinales. Cymules triflores axillaires, solitaires ou par 2-3 en fascicules, à pédoncule long de ± 2 mm, terminé par une bractée naviculaire. Fleurs ♂ blanches, longues de ± 2 mm, à 4 lobes, tapissées au fond par un tissu glanduleux. Anthères soudées aux lobes. Fleurs ♀ longues de ± 2,5 mm, à ovaire sub-cylindrique surmonté de 3-4 tépales caducs. Baie longue de 5-6 mm (souvent 2 baies seulement par cymule). Graine entourée d'un mucilage gluant, expulsée à la base du fruit lorsque celui-ci est écrasé.

Mahé et îles granitiques, Aldabra, indigène, rare. L'espèce existe aussi aux Comores, à Madagascar (Nosy-Be), aux Mascareignes et en Afrique orientale. Elle a été trouvée sur diverses plantes-hôtes : *Memecylon*, *Excoecaria* (Mahé), *Pemphis* (Aldabra).

L'embryon commence à se développer à l'intérieur du fruit. L'extrémité de la radicule, en forme de ventouse, apparaît au sommet de la graine avant qu'elle ne soit disséminée. La germination est ensuite pratiquement immédiate, dès que la graine est déposée sur une branche. La radicule s'allonge, son extrémité en ventouse s'applique sur l'écorce de l'hôte et envoie une haustorie dans ses tissus. Les graines sont disséminées par les oiseaux, soit après ingestion soit par adhérence de la graine visqueuse à leur bec ou à leur plumage. On peut trouver des graines germées sur la plante-mère (selon *Fl. Madag.*, on a observé des cas d'auto-parasitisme chez cette espèce). La plante-hôte dépérit si elle héberge un trop grand nombre de parasites.

V. triflorum continue à se rarifier aux Seychelles, car activement recherché dans les forêts naturelles. Sa nature de semi-parasite semble mystérieuse aux esprits irrationnels. Aussi les guérisseurs aiment-ils l'utiliser dans des préparations médico-magiques.

A Aldabra l'espèce a été trouvée sur *Pemphis acidula*, par exemple au bord du lagon vers l'Anse Takamaka. Elle est souvent fortement parasitée par la cochenille *Icerya seychellarum* et semble en voie de disparition à Aldabra pour cette raison.

Nom créole : Bois marmaille.

2. *Korthalsella* Van Tiegh.

Bull. Soc. Bot. France 43 : 83 (1896)

Danser, *Bull. J. Bot. Buitenz.* 14 : 115-159 (1937).

Arbrisseaux monoïques, hémiparasites, à tiges articulées, à feuilles réduites en petites écailles, à entre-nœuds aplatis ou cylindriques. Inflorescences en glomérules axillaires. Fleurs petites, sessiles, à périanthe simple, actinomorphe. Fleurs ♂ plus ou moins campanulées à 3 lobes valvaires. Anthères 3, introrses, soudées en un anneau et déversant leur pollen dans la lumière centrale (synandrium). Fleurs ♀ à ovaire infère surmonté de 3 petits lobes. Stigmate sessile. Baie renfermant une graine aplatie enrobée de mucilage.

Genre d'une vingtaine d'espèces des tropiques de l'Ancien Monde. Aux Seychelles, une espèce.

Korthalsella opuntia (Thunb.) Merr., *Bot. Mag. Tokyo* 30 : 68 (1916). Type du Japon.

- *Viscum opuntia* Thunb., *Fl. Jap.* : 64 (1784) ; SUMMERH., *Enum.* : 289.
- *Viscum capense* auct. non L.f. : BAKER, *F.M.S.* : 134, *pro parte*.

Arbustule haut de 10-15 cm, à tiges formées d'articles longs de 0,5-2 cm plus ou moins aplatis, verts. Feuilles squamiformes longues de 0,5-1 mm. Fleurs ♂ longues, de ± 0,5 mm. Fleurs ♀ longues de ± 0,75 mm. Baie plus ou moins piriforme longue de ± 2 mm, éclatant spontanément à maturité et projetant la graine visqueuse à plusieurs décimètres (observation faite par Sahni en Inde et rapportée par Danser, *op. cit.* : 118).

Mahé, connu seulement par 2 récoltes : *Horne* 574, Seychelles « sur *Sideroxylon* » (probablement *Pouteria obovata*) et *Thomasset* s.n°, Mahé. *Horne* notait en 1874 que la plante était rare. Elle n'a pas été revue depuis. L'espèce a une vaste répartition depuis l'Afrique de l'Est, Madagascar et les Mascareignes jusqu'aux Philippines et à Bornéo. (Dans sa révision du genre, Danser ne mentionne pas l'existence de cette espèce aux Seychelles, bien que le spécimen *Horne* 574 porte la détermination « *K. opuntia* (1930) », de sa main). Plusieurs variétés ont été distinguées par Danser. L'échantillon *Horne* 574 a été rapproché de la var. *richardi* (Van Tiegh.) Danser, par S. Balle (*in sched.*). Cette variété existe aussi au N.O. de Madagascar et aux Mascareignes.

3. **Bakerella** Van Tiegh.

Bull. Soc. Bot. France 42 : 244 (1895)

Arbustes hémiparasites à rameaux non articulés. Feuilles opposées ou alternes, glabres. Inflorescences ombelliformes ou fasciculées, axillaires, rarement terminales. Bractées présentes. Fleurs ♂ à périanthe double. Calice gamosépale entier ou 4-5-lobé. Corolle gamopétale tubuleuse à (4-) 5 lobes valvaires et se fendant d'un côté. Étamines en même nombre que les lobes et opposées à eux, à filet inséré sur le tube de la corolle. Disque présent. Style filiforme égalant la corolle, à stigmate claviforme. Baie à 1 seul embryon.

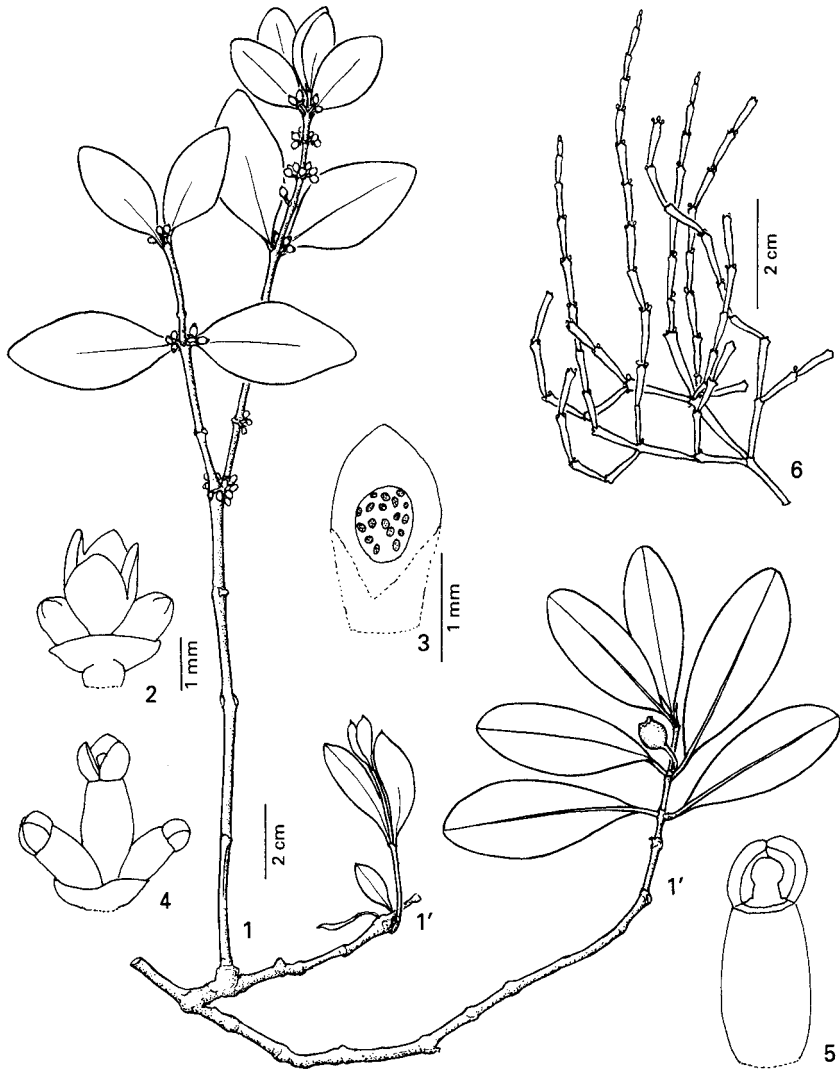
Genre d'une quinzaine d'espèces (parfois incluses dans le genre *Taxillus*), à Madagascar, aux Mascareignes et une aux Seychelles, *B. clavata*, avec 2 sous-espèces :

- Limbe long de 7-12 (-15) cm 1. subsp. *sechellensis*
- Limbe long de 3,5-6 cm 2. subsp. *clavata* var. *aldabrensis*

1. **Bakerella clavata** (Desrouss.) S. Balle. subsp. **sechellensis** (Baker) S. Balle, *Adansonia* sér. 2, 4 : 111 (1964). Type : *Horne* 571, Seychelles (K, holo.).

- *Loranthus sechellensis* Baker, *F.M.S.* : 135.
- *Taxillus sechellensis* (Bak.) Danser, *Verh. Kon. Akad. Wet.* 29, 6 : 126 (1933).

Arbuste à rameaux ligneux longs de 20-50 cm, épais jusqu'à 0,5-1 cm et renflés aux nœuds, accroché sur la plante-hôte par des rameaux lianoïdes plus ou moins enchevêtrés et envoyant des haustories aux points de contact avec l'écorce de l'hôte. Feuilles opposées. Limbe coriace un peu charnu, étroitement elliptique-ovale, arrondi au sommet, cunéiforme à la base, de 7-12 (-15) cm x 2-5 (-6) cm, à marge entière, à nervation pennée (peu visible). Pétiole 0,5-1 cm. Ombelles biflores ou réduites à 1 fleur, fasciculées aux nœuds. Pédoncule très court (± 1,5 mm). Pédicelles longs de 4-7 mm, munis au sommet d'une bractée arrondie longue de ± 2,5 mm. Réceptacle glabre plus ou moins cylindrique, long de ± 2,5 mm. Calice long de ± 1,3 mm, à marge tronquée et irrégulièrement incisée, plus ou moins étalé à l'anthèse (sur herbier). Corolle rose, longue de ± 3,5 cm, à 5 lobes valvaires longs de ± 0,7 cm. Style à section pentagonale, long de 3,5-4 cm. Étamines non vues. Fruit non vu.



Pl. 95. — *Viscum triflorum* : 1, plante fleurie (en parasite sur 1', *Memecylon eleagni*) (FF 4976) ; 2, cymule ♂ ; 3, lobe du périanthe et étamine ; 4, cymule ♀ ; 5, fleur ♀, un tépale enlevé (FF 3975, Mahé). — *Korthalsella opuntia* : 6, rameau fleurie (Richard 219, Réunion). (2, 4) (3, 5).

Mahé, Silhouette, sous-espèce endémique, très rare, ne semble pas avoir été revue depuis sa récolte par Thomasset, à Cascade « dans les forêts des montagnes », au début du siècle. La plante existe probablement encore, mais elle passe inaperçue dans le feuillage de la couronne des arbres. Horne la disait commune au-dessus de 800 pieds (environ 250 m) en 1874. Il est possible qu'elle se soit raréfiée à cause d'un ramassage excessif à des fins médicinales. Elle a en effet la même biologie et le même nom créole que *Viscum triflorum*.

Nom créole : Bois marmaille.

2. subsp. *clavata* var. *aldabrensis* (Turr.) S. Balle, *Adansonia* sér. 2, 4 : 110 (1964) ; Fosb. et RENV., *Fl. Ald.* : 250. Type Thomasset 229, Aldabra (K, holo.)

- *Loranthus aldabrensis* Turr., *B.M.I.K.* 1918 : 203 (1918).
 — *Taxillus aldabrensis* (Turr.) Danser, *Verh. Kon. Akad. Wet.* 29, 6 : 123 (1933).

Arbuste à rameaux atteignant 50 cm de longueur et 1 cm de diamètre à la base. Limbe coriace, elliptique ou ovale, arrondi ou obtus (rarement aigu) au sommet, arrondi ou obtus à la base, de 3,5-6 cm x 1,5-3,5 cm, à nervation un peu plus saillante que chez la sous-espèce précédente. Pétiole 0,3-0,5 cm. Ombelles biflores (parfois 1-flores) à pédoncule très court ($\pm 1,5$ mm), en fascicules axillaires. Pédicelles d'environ 4 mm terminés par une bractée unilatérale cupuliforme entourant étroitement la base du réceptacle. Réceptacle oblong (4-5 mm) à calice long de ± 1 mm, tronqué et plus ou moins déchiré, à marge ciliolée. Bouton floral claviforme à 5 côtes. Corolle à tube rose foncé à la base, plus clair et à côtes jaunes vers le sommet, à (4-) 5 lobes jaunâtres (d'après *Renvoize* 1070), longue de 3-3,5 cm à l'anthèse, se fendant d'un côté sur 1-1,5 cm, les lobes longs de ± 4 mm. Étamines longues de 6-7 mm, insérées vers le haut du tube, à filets se prolongeant sur la face interne du tube sous forme de 5 côtes. Anthères longues de $\pm 3,5$ mm. Stigmate papilleux, déprimé au sommet. Ovaire inclus dans le réceptacle, sans loge ni ovule différenciés. Fruit (d'après *Fl. Ald.*) ellipsoïde, vert, atteignant 18 mm x 8 mm, à 1 graine.

Aldabra, indigène, très rare (éteint ?). Cette variété existe aussi à Madagascar (nord-ouest). Vit sur différentes plantes-hôtes : *Sideroxylon*, *Premna* (selon *Renvoize*), *Apodytes* (Thomasset), *Macphersonia* (Dupont). La plante est dite « localement commune » dans *Fl. Ald.*, selon des observations faites en 1968-1970. Plusieurs stations avaient été notées avec assez de précision pour pouvoir être retrouvées. En 1983 et 1987, je n'ai pu trouver une seule plante dans ces stations, ni ailleurs. Harry Charles qui connaissait ces stations pour avoir accompagné les botanistes en 1968, n'a pu me montrer que les restes d'un *Bakerella* mort, quelques axes desséchés courant à la surface d'un tronc. Comme *Viscum triflorum* est attaqué par la cochenille *Icerya*, il est possible que *Bakerella* l'ait été également et que sa disparition brutale soit due à ces attaques. *Renvoize* ne mentionne pas *Bakerella* dans sa liste d'espèces attaquées, en 1975. On ne voit pas cependant quelle autre cause pourrait en être responsable.

Nom créole : Mangoula.

CELASTRACEAE

Arbres, ou arbustes souvent épineux. Stipules présentes. Feuilles simples, alternes ou opposées. Inflorescences cymeuses, paniculiformes, ou fleurs solitaires. Fleurs généralement petites, actinomorphes. Sépales 4-5, plus ou moins soudés, imbriqués. Pétales 4-5, libres, imbriqués. Disque présent. Étamines 4-5, alternipétales, à filets courts, insérées autour du disque ou sur le bord du disque. Ovaire supère ou semi-infère, à 2-5 loges parfois incomplètement cloisonnées. Ovules 2 par loge, rarement 1 ou 3 ou plus, dressés, anatropes, en placentation axile. Style court. Fruits : capsules loculicides, samares, drupes, ou baies. Graines souvent arillées. Albumen présent.

Famille cosmopolite d'environ 60 genres et de plus de 800 espèces. Aux Seychelles, 2 genres indigènes.

Au jardin botanique de Mahé on peut trouver en outre un exemplaire d'*Elaeodendron orientale* Jacq. C'est un arbre haut de 7-8 m (jusqu'à 20 m dans la nature) à écorce lisse, gris noirâtre, à feuilles de jeunesse (ou de rejets) sublinéaires et feuilles adultes plus ou moins elliptiques. Originaire des Mascareignes. Noms créoles : Bois rouge (Réunion), Bois d'olive (Maurice).

Il existe au jardin botanique une deuxième espèce d'*Elaeodendron*, à feuilles plus grandes, à fruit globuleux de ± 3 cm de diamètre, d'origine inconnue et qui n'a pas été identifiée.

- Arbuste souvent épineux, à branches souples, retombantes
 à l'extrémité. Capsule déhiscente, à graines arillées 1. *Maytenus*
 — Arbuste inerme, à branches dressées. Drupe rouge foncé à maturité,
 à graines non arillées 2. *Mystroxydon*

1. *Maytenus* Molina

Saggio Stor. Nat. Chile : 177 (1782)

Arbustes à rameaux longs et rameaux courts (ceux-ci souvent terminés en épine). Feuilles insérées en spirale. Inflorescences en cymes solitaires ou fasciculées, axillaires ou insérées sur les rameaux courts. Fleurs hermaphrodites ou unisexuées. Calice à (4-) 5 lobes. Pétales (4-) 5. Disque plus ou moins charnu, plan ou concave. Étamines 5. Ovaire plus ou moins conique ou ovoïde, 2-3-loculaire, à 1 ou 2 ovules par loge, dressés. Style nul ou court, à stigmate bifide ou trifide, les branches elles-mêmes plus ou moins nettement bilobées. Capsule loculicide à 2-3 valves. Graines entourées partiellement ou totalement d'un arille.

Genre pantropical d'environ 200 espèces. Une espèce à Aldabra.

Maytenus senegalensis (Lam.) Exell, *Bol. Soc. Brot. sér. 2*, 26 : 223 (1952) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 84. Type du Sénégal

Arbuste dioïque haut de 2-5 m, inerme ou épineux (épines axillaires atteignant 1 cm de longueur). Limbe glabre, obovale à spatulé, de 3-5 cm x (1-) 2-3,5 cm (parfois étroitement spatulé : 3,5 cm x 0,5 cm), à marge obscurément serrulée-crênelée, à dents très courtes terminées par un mucron appliqué contre la marge et caduc. Pétiole long de 2-5 (-8) mm. Stipules 0,3-0,7 mm, plus ou moins persistantes. Cymes axillaires longues de ± 1 cm, parfois portées par un rameau court terminé en épine. Sépales ovales à sub-circulaires, longs de 0,6 mm, glabres, à marge faiblement ciliée, pratiquement libres. Pétales oblongs, arrondis au sommet, longs de ± 1,9 mm. Fleurs ♂ à étamines fertiles longues de ± 1 mm. Disque en coupe, à marge plus ou moins lobée. Pistil (non fonctionnel) long de 0,5 mm, à style nul et stigmate faiblement lobé ; ovules présents, abortifs. Fleurs ♀ à périanthe moins étalé. Staminodes longs de 0,5 mm, à anthères déhiscentes mais ne libérant pas de pollen. Pistil fertile long de ± 0,9 mm, à 2 ou 3 loges bi-ovulées, à style court ou presque nul, terminé par 2-3 branches stigmatiques aplaties, elles-mêmes obscurément bilobées. Capsule large de 4-5 mm, à 2-3 valves. Graines ovoïdes longues de ± 2,5 mm, entourées dans leur moitié inférieure et en partie au sommet d'un arille mince, à bord irrégulièrement dilacéré.

Aldabra, Assomption, Cosmoledo, Astove, indigène. Espèce à vaste répartition, de l'Afrique à Madagascar et à l'Inde. Plante très variable, épineuse ou au contraire presque inerme, selon le milieu ou le substrat. Les 2 formes existent à Aldabra. C'est une plante commune du fourré à *Apodytes* et *Ochna*.

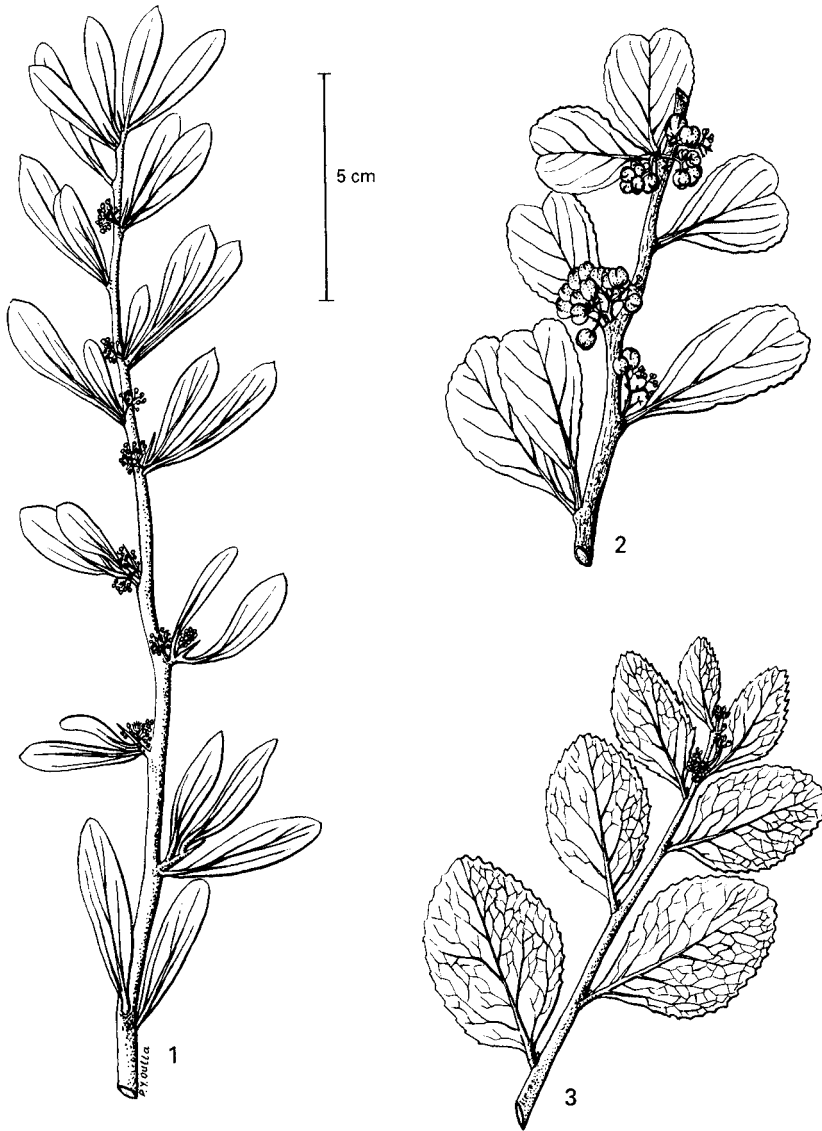
2. *Mystroxylo* Eckl. et Zeyh.

Enum. : 125 (1835)

Arbres ou arbustes à feuilles alternes stipulées. Inflorescences en cymes très contractées, à pédoncule court, ou fascicules. Fleurs hermaphrodites. Calice à 5 lobes. Pétales 5. Étamines 5. Disque charnu. Ovaire biloculaire (rarement triloculaire), à 2 ovules par loge. Style très court, à stigmate non différencié ou obscurément bilobé. Drupe à péricarpe charnu, mince, et endocarpe mince fibro-ligneux. Graines à albumen abondant.

Genre de 3 espèces d'Afrique, de Madagascar et des îles voisines. A Aldabra, 1 espèce.

Mystroxylo aethiopicum (Thunb.) Loes., *in* Engl. et Prantl, *Pflanzenfam. Nachtr.* 1 : 223 (1897) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 86. Type d'Afrique du Sud.



Pl. 96. — *Maytenus senegalensis* : 1, rameau en fleurs (FF 4531) ; 2, rameau en fruits avec autre forme de feuilles (FF 4611). *Mystroxylon aethiopicum* : 3, rameau feuillé (Renvoize 808, Aldabra). (1, 2, 3).

Arbuste haut de 3-6 m, à rameaux jeunes verts, pubescents, devenant ensuite noirâtres ou grisâtres. Limbe elliptique à obovale, de 3-4,5 (-8) cm x 1,8-3 (-4) cm, à marge serrulée ou faiblement crénelée. Pétiole 3-5 mm. Stipules minuscules longues de ± 0,3 mm. Inflorescences axillaires, pubescentes, à pédoncule long de 3-5 mm. Fleurs en cyme très contractée au sommet du pédoncule. Pédicelles longs de 2,5-3 mm. Sépales oblongs (± 1,5 mm), éparsément pileux à la face externe, à marge glanduleuse et munie de longs poils blancs. Pétales sub-circulaires larges de ± 2 mm. Étamines longues de ± 1 mm. Ovaire conique à 2 loges bi-ovulées. Style en colonne longue de 0,3-0,8 mm (peut-être des fleurs fonctionnellement ♂ ou ♀), à stigmate non différencié. Drupe ovoïde à globuleuse, longue de ± 1 cm, rouge foncé à maturité. Graines globuleuses larges de 6-7 mm.

Aldabra, Assomption, Astove, indigène. Espèce à vaste répartition en Afrique et à Madagascar. *Flora Zambesiaca* (vol. 2 : 378 (1966) et *Fl. Aldabra, loc. cit.*, indiquent que l'espèce est aussi présente aux Seychelles (îles granitiques), mais je n'ai pas vu de spécimens provenant de ces îles. Fréquente à Aldabra dans le fourré à *Apodytes* et *Ochna*. Par endroits, on peut voir l'écorce des branches peu épaisses rongée par les rats, ce qui peut provoquer la mort de toute la partie distale.

Noms créoles : Bois la fumée ; selon Fl. Ald. : Ti bané ou Bois moset.

SALVADORACEAE

Arbres ou arbustes, parfois épineux. Feuilles simples, opposées, à stipules très petites. Inflorescences en grappes ou épis. Fleurs petites, actinomorphes, ♂ ou unisexuées. Calice gamosépale à 2-4 lobes. Corolle gamopétale à 4-5 lobes ou 4-5 pétales libres. Glandes discales 4-5 parfois présentes, oppositipétales. Étamines 4-5, alternipétales, insérées sur la base de la corolle, à filets libres ou soudés. Ovaire supère 1-2-loculaire, à loges 1-2-ovulées. Ovules anatropes, dressés. Style court ou nul. Stigmate capité, tronqué ou bilobé. Fruits : baies ou drupes à 1 seule graine. Albumen absent.

Famille de 3 genres et 6-7 espèces des régions sèches de l'Ancien Monde. Aux Seychelles, 2 genres.

- Arbuste épineux (2-6 épines à l'aisselle des feuilles, parfois des branches inermes). Ovaire biloculaire 1. **Azima**
- Arbuste ou petit arbre inerme. Ovaire uniloculaire 2. **Salvadora**

1. **Azima** Lam.

Encycl. 1 : 343 (1783)

Arbustes dioïques à branches parfois sarmenteuses, munies de 2-6 épines à chaque nœud, à l'aisselle des feuilles. Inflorescences axillaires, ou terminales de rameaux courts latéraux. Fleurs petites, unisexuées. Calice campanulé à 2-4 lobes. Pétales 4, libres. Étamines 4, alternipétales (ou 4 staminodes). Ovaire biloculaire à 1 (-2) ovules par loge, à stigmate sessile plus ou moins bilobé (ou pistillode). Baie à 1-2 graines.

Genre de 3-4 espèces répandues depuis l'Afrique australe et Madagascar jusqu'en Indo-Malaisie. Aux Seychelles (Aldabra), 1 espèce.

Azima tetracantha Lam., *loc. cit.* (1783) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 180. Type : *Sonnerat* s.n°, Inde (P-LA, lecto.).



Pl. 97. — *Azima tetraacantha* : 1, fleur ♂ ; 2, id., corolle ouverte, un lobe enlevé (FF 5420) ; 3, fleur ♀ ; 4, id., le calice enlevé (Stoddart 937, Aldabra) ; 5, rameau fleuri ♂ (FF 5420, cultivé au Jardin Botanique de Mahé). — *Salvadora angustifolia* : 6, rameau feuillé (FF 4762, Aldabra) ; 7, fragment d'inflorescence ; 8, corolle ; 9, calice ; 10, pistil ; 11, corolle étalée (Richard 126, Madagascar). (1, 3, 7) (2, 4, 8 à 11).

Arbuste haut de 2-4 m, à rameaux grêles et plus ou moins sarmenteux, glabres ou pubérulents. Stipules brunes, triangulaires, très petites (environ 0,8 mm). Limbe étroitement ovale, aigu au sommet et à mucron épineux, obtus à la base, de 2,5-7 cm x 0,5-2 cm, glabre, coriace. Pétiole 1-2,5 mm. Épines longues de 0,5-4 cm. Fleurs verdâtres, longues de 2,5-3 mm. Bractées à pointe indurée, épineuse. Calice membraneux, glabre (à Aldabra), à 2-4 lobes inégaux. Fleurs ♂ à pétales membraneux, elliptiques, longs de 2,5 mm. Étamines longues de 2-2,5 mm. Pistillode plus ou moins effilé, de forme variable, long de ± 0,8 mm. Fleurs ♀ à pétales un peu plus courts et larges que ceux des fleurs ♂. Staminodes longs de ± 1,5 mm. Pistil long de ± 3 mm, à stigmate sessile, à 2 lobes papilleux inégaux. Loges 2, uniovulées. Baie blanchâtre, de 0,6-0,8 cm de diamètre.

Aldabra, Assomption, Cosmolédo, Astove, indigène. L'espèce existe aussi en Afrique de l'Est, aux Comores, à Madagascar, en Inde et jusqu'aux Philippines. Arbuste assez commun du fourré à *Apodytes* et *Ochna*. On trouve parfois des individus presque inermes. Un exemplaire ♂ a été planté au jardin botanique de Mahé, probablement rapporté d'Aldabra par P.R. Dupont (de même que des exemplaires d'*Ochna*, d'*Apodytes* et de *Maerua*).

2. *Salvadora* L.

Sp. Pl. : 122 (1753)

Arbustes ou petits arbres. Fleurs ♀, en grappes ou fascicules d'épis axillaires ou terminaux. Calice campanulé à 4 lobes. Corolle gamopétale à 4 lobes. Étamines 4, insérées à la base du tube de la corolle. Disque (?) formé de 4 glandes oppositipétales, présent ou nul. Ovaire 1-loculaire à 1 ovule dressé. Style très court. Fruit : baies globuleuses.

Genre d'environ 4 espèces répandues depuis l'Afrique jusqu'en Inde et en Chine. Aux Seychelles (Aldabra), 1 espèce.

Salvadora angustifolia Turrill, *B.M.I.K.* 1918 : 202 (1918) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 182. Syntypes d'Aldabra et de Madagascar.

Petit arbre inerme à tronc tortueux, à branches plus ou moins retombantes aux extrémités. Limbe vert grisâtre, étroitement obovale et plus ou moins falciforme, de 5-10 cm x 0,8-1,3 cm, glabre. Pétiole 0,5-1 cm. Inflorescences axillaires et terminales, longues de 1-3,5 cm. Fleurs longues et larges de ± 2,5 mm. Calice à tube long de ± 0,8 mm, à 4 lobes obtus longs de ± 0,3 mm. Corolle à tube en entonnoir long de ± 0,8 mm à 4 lobes de ± 1,2 mm. Étamines longues de ± 1,5 mm. Glandes 4, plus ou moins rectangulaires, épaisses, entre la base des filets. Pistil ovoïde long de ± 0,9 mm, à stigmate subsessile tronqué. Baie ovoïde longue de 6-7 mm à péricarpe pulpeux. Graine globuleuse de 4-5 mm de diamètre, à testa épais mais peu dur. Cotylédons plan-convexes, auriculés à la base. (Fleurs et fruits décrits d'après des échantillons malgaches).

Aldabra, Cosmolédo, indigène. Existe aussi sur toute la côte ouest de Madagascar (mais apparemment pas aux Comores). À Aldabra, une seule petite population sur le littoral sud-ouest avec 3 vieux pieds à Anse Grand Tambalico et 4 pieds à Anse Petit Tambalico. Un des individus très parasité par une petite cochenille indéterminée (observation de 1983). La floraison n'a pas été observée à Aldabra. A Cosmolédo (Menai) l'espèce est plus abondante et localement dominante au nord de la cocoteraie (d'après *Renvoize* 1243, en 1968). A Madagascar les fruits sont dits comestibles, bien que d'un goût peu agréable.

Nom créole : Tambalico.

ICACINACEAE

Arbres, arbustes ou lianes à feuilles simples, alternes ou opposées, sans stipules. Inflorescences cymeuses, paniculiformes. Fleurs actinomorphes, hermaphrodites ou unisexuées, petites. Calice à 5 (-7) lobes, parfois très petits. Pétales (4-) -5 (-6), libres ou plus rarement soudés, valvaires, parfois absents. Étamines en même nombre que les pétales et alternant avec eux, à filets libres, ou soudés à la corolle. Disque nul ou présent, parfois unilatéral et accrescent sur le fruit. Ovaire syncarpe, supère, uniloculaire, à 2 ovules anatropes en placentation apicale dont 1 seul se développe. Style simple, court ou stigmaté sessile. Fruits : drupes monospermes. Graines albuminées.

Famille pantropicale d'environ 60 genres et 500 espèces. Aux Seychelles, 2 genres indigènes.

- Fleurs unisexuées à pétales à peine visibles (longs de moins de 1 mm).
Fruits longs de \pm 2,5 cm, aplatis, verts, sans coussinet charnu.....1. *Grisollea*
- Fleurs hermaphrodites à pétales blancs, longs de 3-3,5 mm. Fruits longs de \pm 1 cm,
munis à la base d'un coussinet charnu rouge sombre 2. *Apodytes*

1. *Grisollea* Baillon

Adansonia 4 : 211 (1861)

Arbres dioïques à feuilles alternes. Fleurs articulées à l'insertion du pédicelle. Calice à 5-6 lobes aigus. Pétales (0-) 2-6. Fleurs ♂ à (4-) 5-6 étamines alternipétales, extrorsées, à filets aplatis au sommet ; pistillode rudimentaire. Fleurs ♀ à 5-6 staminodes cachés par le périnthe. Ovaire uniloculaire à 2 ovules anatropes, pendants. Style nul. Stigmate plus ou moins tronqué, orné de protubérances irrégulières ou d'apicules. Fruit : drupe aplatie à endocarpe mince, corné, à mésocarpe plus ou moins charnu, fibreux (devenant pulpeux à maturité, selon Baillon), à 1 seule graine développée. Albumen abondant, embryon petit.

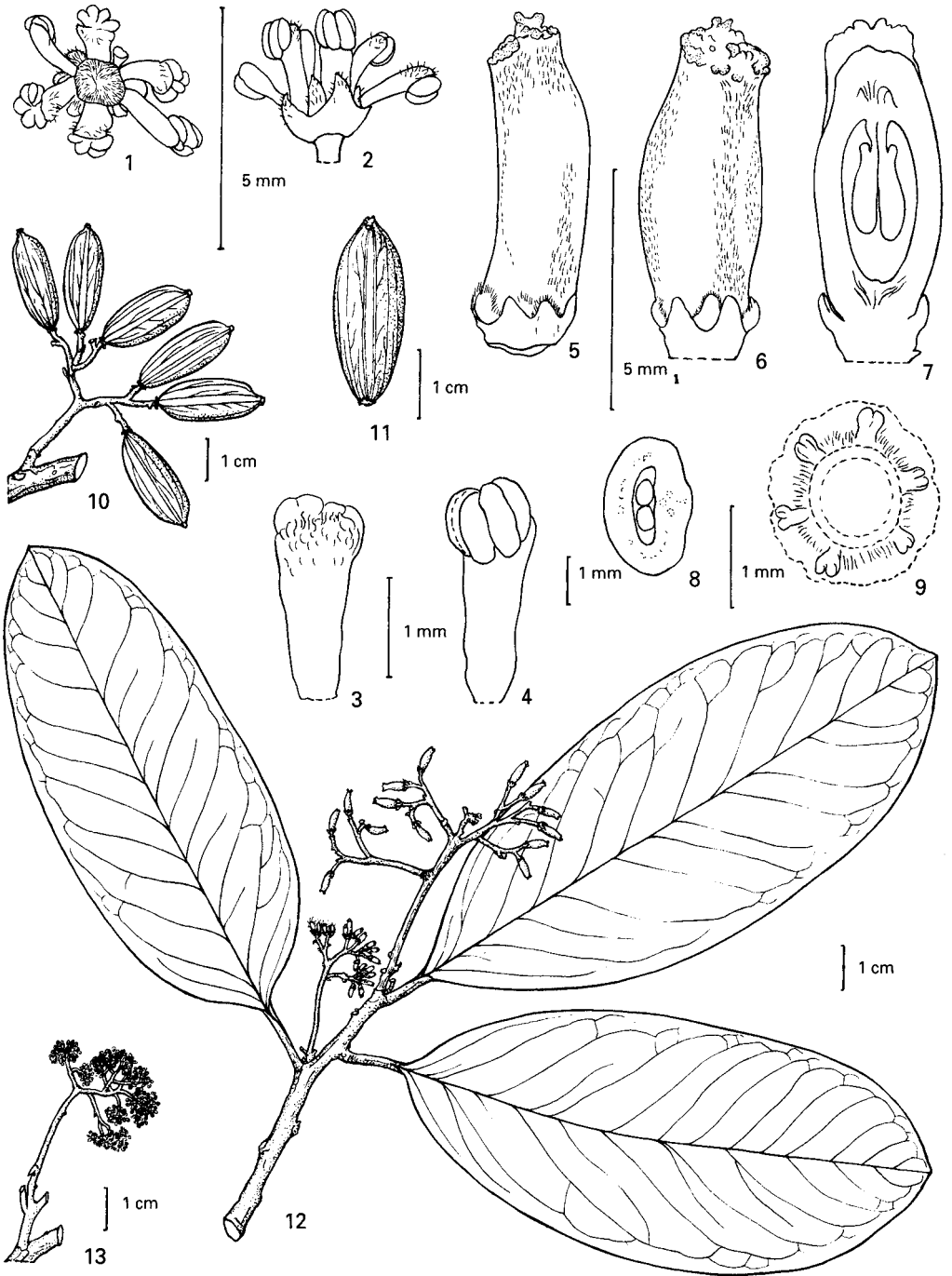
Genre de 2 espèces, 1 de Madagascar et des Comores, 1 des Seychelles.

Grisollea thomassetii Hemsl., *Hook. Ic. Pl.* 28, t. 2784 (1905) ; SUMMERH., *Enum.* : 273. Type : Thomasset 54 (♀) et 31 (♂), Mahé (K, syntypes).

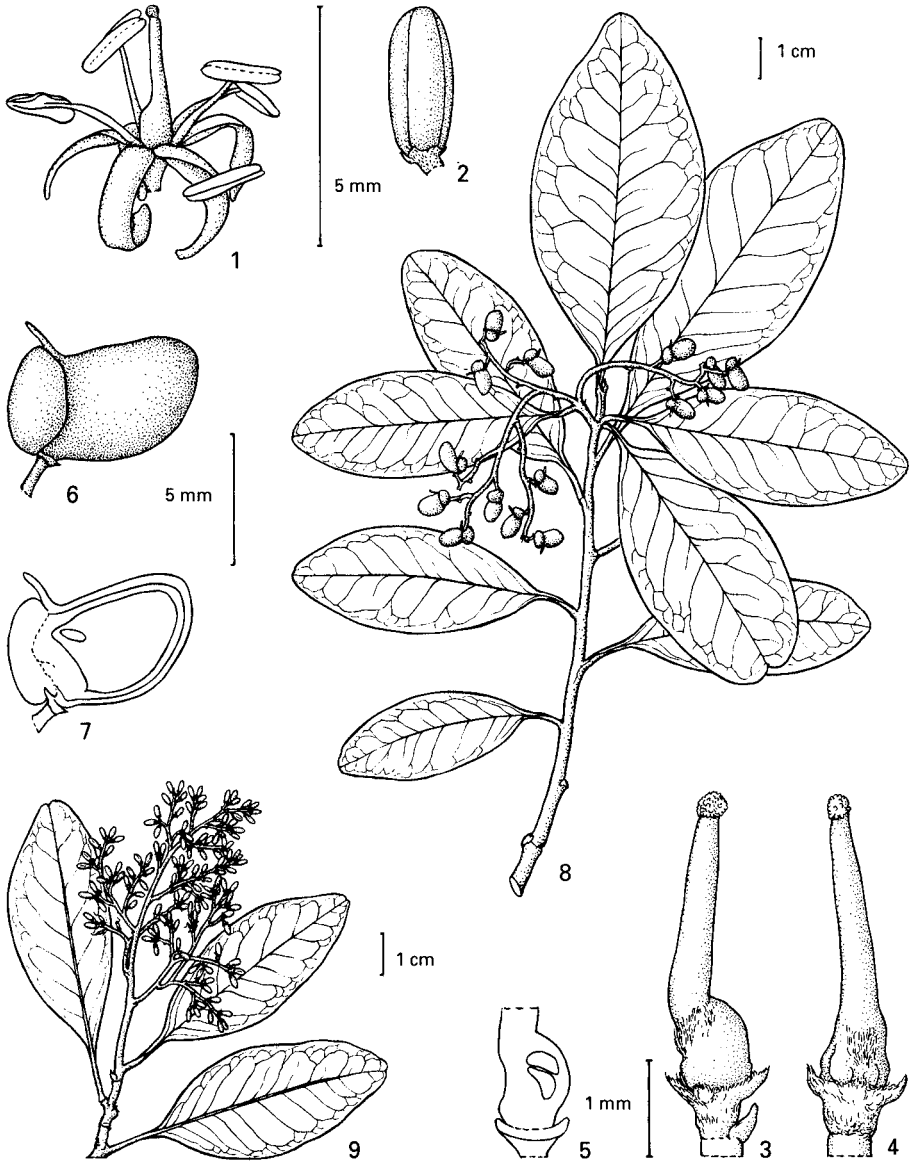
— *Gomphandra* ? ou *Lasiandra* ?, Baker, *F.M.S.* : 48.

Arbre haut de 5-15 m, à tronc ayant jusqu'à 50 cm de diamètre, à rameaux glabres. Écorce grisâtre, épaisse (jusqu'à 1,5 cm). Limbe elliptique 10-15 (-20) cm x 5-6 (8) cm, glabre. Pétiole long de 1-2 cm. Inflorescences ♂ en panicules axillaires multiflores, blanchâtres, fragiles, longues de 3-6 cm, à pédoncule pubescent portant plusieurs bractées. Fleurs ♂ par 3-6, en petits glomérules (pédicelle subnul). Calice soudé en coupe, à 5-6 lobes longs de 0,6-0,9 mm. Pétales 6, pubescents longs de 0,6-1 mm. Étamines souvent 6, parfois 4 ou 5, longues de 2-2,5 mm. Pistillode plus ou moins globuleux ou pyramidal, tomenteux. Inflorescences ♀ pauciflores, longues de 2-5 cm. Fleurs à 6 staminodes longs de 0,3 mm. Ovaire oblong, un peu incurvé, long de 6-7 mm, comprimé. Stigmate plus ou moins lobulé, à 1-2 petits apicules, avec une échancrure plus ou moins nette du côté ventral. Ovules collatéraux à funicules adjacents mais non soudés. Drupe oblongue elliptique, aplatie, de \pm 25 mm x 13 mm x 7 mm. Graine longue de \pm 1,5 cm. Fruit non vu à maturité complète.

Mahé, Silhouette, endémique. Espèce proche de *G. myrianthea* Baill., de Madagascar, mais cette dernière a des feuilles et des fleurs en moyenne plus petites, seulement 1-2 pétales et 4-5 (-7) étamines, un stigmate plus différencié formant



Pl. 98. — *Grisolea thomassetii* : 1, 2, fleur ♂ ; 3, 4, étamine, face interne et externe (FF 5006) ; 5, 6, fleur ♀ ; 7, 8, id., coupe longitudinale et transversale ; 9, fragment de périanthe montrant les staminodes (ovaire enlevé) (FF 3707) ; 10, 11, fruits (FF 5009) ; 12, rameau fleuri ♀ (FF 4078) ; 13, inflorescence ♂.



Pl. 99. — *Apodytes dimidiata* : 1, 2, fleur et bouton floral ; 3, 4, 5, pistil vu de côté et de dos et coupe de l'ovaire (FF 4583) ; 6, 7, fruit et coupe longitudinale ; 8, rameau en fruits (FF 4572, Aldabra) ; 9, rameau et inflorescence en boutons (FF 4067, cult. J. Bot. Mahé).

un bourrelet autour du plateau stigmatique, des staminodes plus petits, des ovules collatéraux à funicules soudés entre eux. L'espèce seychelloise présente des caractères plus primitifs.

Rare à Mahé à des altitudes comprises entre 400 m et 500 m. Un peu moins rare à Silhouette (Petit Congoman, alt. 480 m, sud-est de Gratte Fesse, alt. env. 300 m).

Nom créole : « Bois marée » selon *Horne* 443 (K). Dupont écrit « Bois moiré » ce qui ferait référence à la surface du bois coupé, à reflets changeants (moirures). Ce nom peut prêter à confusion avec les « Bois maré petite feuille » (*Drypetes*) et « grande feuille » (*Barringtonia*). *Grisollea* est parfois aussi appelé « Colophante », nom donné aussi à *Soulamea terminalioides*. Dupont cite enfin le nom de « Bois jasmin blanc ». A Silhouette (1982), un guide a utilisé le nom de (Bois) « Gros la peau » pour désigner cet arbre (par référence à son écorce très épaisse). Ce néologisme créole a au moins le mérite d'être dépourvu d'ambiguïté.

2. *Apodytes* E. Mey. ex Arn.

Lond. Journ. Bot. 3 : 155 (1840)

Arbres ou arbustes à feuilles alternes. Fleurs petites en panicules axillaires ou terminales. Calice gamosépale à 5 courtes dents. Pétales valvaires, linéaires. Étamines 5, à filets subulés, à anthères dorsifixes introrses. Ovaire asymétrique, uniloculaire, à 2 ovules plus ou moins obliquement superposés, à style excentrique. Fruit : drupe.

Genre d'une dizaine d'espèces réparties de l'Afrique de l'Est à l'Indo-Malaisie et à l'Australie. À Aldabra, 1 espèce indigène.

Apodytes dimidiata E. Mey. ex Arn., *loc. cit.* ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 83. Type d'Afrique du Sud.

Arbuste ou petit arbre (à Aldabra), à écorce non fissurée, finement rugueuse. Limbe largement elliptique à faiblement obovale de 4-6 (-10) cm x 2-3 (-4,5) cm, glabre ou éparsément pubescent à la face inférieure, à marge entière, révolutée, faiblement ciliée. Pétiole souvent d'un rouge carminé, long de 0,6-1,5 cm. Panicules de forme plus ou moins conique, longues de 5-10 cm, à fleurs nombreuses, à pédoncule et axes pubescents. Pédicelle articulé sous la fleur, muni d'une bractéole à son sommet. Calice en coupe étalée à 5 lobes courts, pubescent. Pétales 5, blancs, de 3,5 mm x 1 mm, très caducs, révolutés à l'anthèse. Étamines 5, alternipétales, à filets longs de ± 2 mm, à anthères versatiles. Ovaire plus ou moins pubescent du côté non bombé, à 2 ovules superposés. Style formant un angle plus ou moins net avec l'axe floral, à stigmate capité. Drupe longue d'environ 1 cm à 1 seule graine, à péricarpe charnu mince devenant rouge puis noir, à endocarpe dur, fibro-ligneux. Style persistant vers la base de la drupe. Coussinet charnu se développant entre le style et la base de l'ovaire, du côté opposé à la graine, vert puis noir à maturité.

Aldabra, indigène, très commun. Espèce à vaste répartition de l'Afrique tropicale à Madagascar, aux Mascareignes et jusqu'à l'Inde. C'est une des espèces les plus fréquentes du fourré complexe d'Aldabra, à port très variable en fonction du substrat. Quelques pieds sont plantés au jardin botanique de Mahé et se disséminent de proche en proche.

Noms créoles : Bois none, Bois marie.

EUPHORBIACEAE

Arbres, arbustes ou herbes, parfois à latex blanc. Feuilles alternes, rarement opposées ou verticillées, généralement simples, entières ou parfois lobées, plus rarement composées. Stipules généralement présentes. Inflorescences très diversement constituées, de la fleur solitaire à la panicle, à fleurs souvent petites, toujours unisexuées (un cas particulier d'inflorescence est représenté par le cyathium des *Euphorbiaeae* qui groupe dans un involucre plusieurs fleurs ♂ et une fleur ♀ sans périanthe, le tout mimant une fleur ♂). Périanthe parfois double, à sépales et pétales, mais le plus

souvent simple (tépales), ou parfois absent. Disque entier ou formé de glandes séparées. Fleurs ♂ à 1-∞ étamines, à filets libres ou soudés, à anthères biloculaires (parfois à pistillode). Fleurs ♀ parfois à staminodes, à ovaire supère syncarpe (1-) 3 (-5) -loculaire, à 2 ovules par loge (*Phyllanthoideae*), ou 1 ovule par loge (*Euphorbioideae*). Ovules anatropes axiles, pendants, généralement surmontés d'un obturateur (protubérance issue du placenta et qui guide le tube pollinique). Styles en même nombre que les loges, simples ou souvent bifides, ou multifides. Fruits : généralement une capsule tricoque septicide et loculicide (qui se désarticule en laissant subsister une columelle), souvent à déhiscence explosive, parfois fruit bacciforme ou drupacé. Graines souvent munies d'une caroncule (excroissance du tégument au niveau du micropyle), à albumen huileux, à embryon droit ou courbé, à cotylédons généralement larges.

Famille pantropicale et atteignant la zone tempérée, d'environ 300 genres et 5000 espèces. Aux Seychelles, 7 genres indigènes et environ 8 genres introduits.

Parmi le matériel ancien, un spécimen (*Horne 577*, « *small tree at south end of Mahé* », 1874, K), cité comme *Mallotus* sp. par Baker, *F.M.S.* : 319 [1877]), peut être rapporté à *Lautenbergia neraudiana* (Baillon) Coode, une espèce considérée comme endémique de l'île Maurice. C'est un petit arbre à rameaux grêles, à feuilles simples entières, à limbe obovale, arrondi à sub-tronqué au sommet, obtus à la base, atteignant 7 cm x 3,8 cm, à marge portant quelques petites dents espacées, glabre, à pétiole d'environ 1 cm de longueur. L'inflorescence ♀ est un racème terminal à axes pubérents. Les fruits sont tricoques, capsulaires. Cette espèce n'a jamais été revue par la suite aux Seychelles. Y a-t-elle vraiment existé ou s'agit-il d'une erreur d'étiquetage ? Seule la redécouverte de cette plante permettrait de lever le doute.

Un autre spécimen ancien (*Pervillé 193*, « arbre de 12-15 pieds; il ne se trouve que sur les montagnes », Mahé, 9 mars 1840, P) est sans aucun doute *Cordemoya integrifolia* (Willd.) Pax, une espèce endémique de la Réunion. Comme cette espèce n'a pas été trouvée par la suite aux Seychelles et qu'il existe une autre récolte de Pervillé censée provenir du N.O. de Madagascar où l'espèce n'existe pas non plus, on peut supposer dans ce cas une confusion dans l'étiquetage. Cependant la plante que Pervillé a effectivement récoltée sous le numéro 193 n'a pas été retrouvée.

- | | |
|--|----------------------------------|
| 1 — Plante à latex blanc | 2 |
| — Plante sans latex blanc (parfois à suc translucide ou un peu laiteux : <i>Jatropha</i>) | 6 |
| 2 — Feuilles composées trifoliolées | <i>Hevea brasiliensis</i> |
| — Feuilles simples, entières ou plus ou moins profondément palmatilobées | 3 |
| 3 — Feuilles nettement ou profondément 3-11 palmatilobées | Manihot |
| — Feuilles entières | 4 |
| 4 — Fleurs (♂ ou ♀) ayant chacune un périanthe distinct, disposées en épis | 7. Excoecaria |
| — Fleurs ♂ et ♀ (parfois pistillode et staminodes) groupées dans un involucre commun qui semble former une « fleur » bisexuée (cyathium) | 5 |
| 5 — Cyathium régulier, plus ou moins en forme de coupe, vert, à marge portant 1-5 glandes plus ou moins colorées. (Arbuste, ou herbe parfois minuscule) | 8. Euphorbia |
| — Cyathium en forme de cornet pointu asymétrique à la base, de couleur rose. (Arbuste exclusivement cultivé) | <i>Pedilanthus tithymaloides</i> |
| 6 — Pétales présents (sauf fleurs ♀ de <i>Codiaeum</i>) | 7 |
| — Pétales absents (périanthe formé de tépales tous semblables) | 10 |
| 7 — Arbre pouvant dépasser 10 m de hauteur. Feuilles de jeunesse trilobées. Limbe adulte de 13-23 cm x 6-14 cm, à indument de poils stellés (exclusivement planté) | <i>Aleurites moluccana</i> |
| — Arbuste haut de 2-6 m, à feuilles glabres | 8 |
| 8 — Feuilles le plus souvent panachées, à taches pourpres, vertes, jaunes. Fleurs ♂ à pétales petits et à 20-30 étamines. (Cultivé ou spontané) | <i>Codiaeum variegatum</i> |
| — Feuilles d'un vert uniforme. Fleurs à 5-10 étamines | 9 |
| 9 — Arbuste à rameaux grêles, souples, plus ou moins retombants. Pétales jaunâtres | 3. Wielandia |
| — Arbuste à rameaux épais presque charnus, à pétales jaunâtres ou à rameaux non charnus et à pétales rouges ou roses | 6. <i>Jatropha</i> |
| 10 — Limbe pelté à 5-11 lobes cigus à marge serrulée. Fruit épineux | <i>Ricinus communis</i> |
| — Limbe non pelté ni profondément lobé. Fruit non épineux | 11 |
| 11 — Inflorescences ♂ en racèmes multiflores (parfois longs châtons colorés, rouges). Inflorescences ♀ entourées de bractées souvent foliacées | 5. Acalypha |
| — Plante à fleurs axillaires en fascicules | 12 |

- 12 — Arbre atteignant 15-20 m de hauteur. Limbe coriace, elliptique, de 10-20 cm x 4,5-9,5 cm. Fleurs larges de 1,5-2 cm 4. *Drypetes*
 — Arbuste ou petit arbre ou herbe, à limbe papyracé ne dépassant pas 9 cm de longueur. Fleurs larges de 7 mm ou moins 13
- 13 — Périanthe à 4 tépales dont 2 larges alternant avec 2 plus étroits 2. *Margaritaria*
 — Périanthe à 5-6 tépales en 1 ou 2 séries (sauf *Phyllanthus acidus* : 4 tépales) 14
- 14 — Arbuste à feuilles généralement panachées (limbe vert pâle plus ou moins glauque à taches blanches ou rosées). Fleurs ♂ à réceptacle formant un utricule turbiné à petit orifice apical portant 6 petits tépales (exclusivement cultivé) *Breynia disticha*
 — Arbuste ou petit arbre ou herbe (parfois minuscule) à feuilles d'un vert uniforme (ou plus ou moins rougeâtres). Fleurs ♂ à réceptacle plan peu élargi 1. *Phyllanthus*

Phyllanthoideae

1. *Phyllanthus* L.

Sp. Pl. : 981 (1753)

Arbres, arbustes ou herbes ayant souvent des rameaux latéraux courts, caducs (ressemblant à une feuille composée pennée) et des tiges principales à feuilles réduites en écailles (cataphylles), ou plantes à rameaux tous feuillés. Feuilles simples, alternes, stipulées. Inflorescences axillaires en fascicules, ou fleurs solitaires. Fleurs petites, à 5 tépales ou à 2 cycles de 3 tépales. Disque présent, formé de glandes libres ou soudées. Fleurs ♂ soit à 5 étamines libres, soit à 3-5 étamines à filets et anthères plus ou moins soudés, sans pistillode. Fleurs ♀ sans staminodes. Ovaire syncarpe supère à 3 (-4) loges bivoulées. Styles 3, plus ou moins profondément bifides, libres ou plus ou moins soudés à la base en une colonne stylaire. Fruit : capsule globuleuse plus ou moins trilobée, plus rarement baie. Graines généralement 6, à testa souvent ornementé.

Genre pantropical d'environ 800 espèces. Les *Phyllanthus* de la région malgache ont été étudiés par divers auteurs qui ont le plus souvent des opinions différentes quant à la délimitation des espèces et qui n'ont étudié ces espèces que dans une partie de leur aire. Plusieurs problèmes taxonomiques ne peuvent être résolus dans le cadre de cette Flore. Aux Seychelles, 4 espèces indigènes et 5 espèces introduites dont une exclusivement cultivée.

- 1 — Arbuste ou petit arbre 2
 — Herbe annuelle ou pérenne 4
- 2 — Fruit charnu de 1,5-2 cm de diamètre *P. acidus*
 — Fruit charnu de moins de 0,5 cm de diamètre 3
- 3 — Fleurs portées par les rameaux feuillés. Styles 3, à 2 courtes branches (îles granitiques) ... 1. *P. pervilleanus*
 — Fleurs souvent portées par des rameaux spécialisés non feuillés.
 Styles (3-) 5, à 2 branches assez allongées (Aldabra) 2. *P. decipiens*
- 4 — Herbe dressée 5
 — Herbe plus ou moins couchée 8
- 5 — Tiges principales à feuilles développées 3. *P. maderaspatensis*
 — Tiges principales à feuilles réduites en écailles (cataphylles) 6
- 6 — Limbe à marge portant de petits poils raides obliques. Tiges plus ou moins ailées.
 Capsule sub-verruqueuse 7. *P. urinaria*
 — Limbe à marge glabre. Tiges et capsules différentes 7
- 7 — Pédicelle des fleurs ♀ et des fruits atteignant 8 mm de longueur.
 Etamines 5 6. *P. tenellus*
 — Pédicelle des fleurs ♀ et des fruits longs de ± 1,5 mm. Etamines 3 5. *P. amarus*
- 8 — Limbe long de (3,3-) 4,5-12 mm 3. *P. maderaspatensis* var. *frazieri*
 — Limbe long de 1,5-3,5 mm 4. *P. mckenziei*

1. **Phyllanthus pervilleanus** (Baillon) Müll. Arg., *Linnaea* 32 : 13 (1863) et in DC., *Prodr.* 15, 2 : 346 (1866). Type : *Boivin* s.n°, Comores (P, lecto, désigné ici).

- *Kirganelia pervilleana* Baillon, *Adansonia* 2 : 50 (1861).
- *Phyllanthus schimperianus* Hemsl., *Journ. Bot.* 55 : 287 (1917) ; SUMMERH., *Enum.* : 290. Type : *Dupont* s.n°, Mahé « Capucins » ; *Thomasset* 28, Mahé (K, syntypes).
- *P. casticum* sensu Fosberg, *Kew Bull.* 33 : 186 (1978), p. p. ; sensu FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 264, p. p., non Willemet*.

Arbuste atteignant 4-5 m de hauteur et 15 cm de diamètre, à ramification plus ou moins étalée. Rameaux principaux à feuilles réduites en écailles plus ou moins soudées avec leurs stipules (ressemblant parfois à une écaille unique à 3 dents). Rameaux latéraux grêles, longs de (5-) 10-25 cm, pubérulents (poils sub-glanduleux) ainsi que les rameaux principaux (rarement glabres). Limbe elliptique ou oblong, arrondi ou un peu obtus au sommet avec un petit mucron, obtus ou arrondi à la base, de 2-4,5 cm x 0,7-2,3 cm, à marge entière, à face supérieure souvent parsemée de petites inclusions épidermiques blanchâtres, à épiderme souvent finement papilleux surtout à la face inférieure. Pétiole plus ou moins rougeâtre long de 2-3 mm. Stipules subulées longues de \pm 2 mm. Fascicules axillaires (rarement cymule à pédoncule de 1 mm) à fleurs ♂ et ♀, longs de 3,5-5,5 mm. Fleurs ♂ rapidement caduques, légèrement plus longues que les ♀, à pédicelle grêle, à périanthe globuleux (plus ou moins étalé pendant une courte période d'anthèse) à 5 lobes arrondis rose pâle verdâtre. Androcée à (4-) 5 étamines imparfaitement soudées en une colonne staminale, généralement à 2 étamines à filets libres au sommet et (2-) 3 à filets soudés jusqu'aux anthères. Disque formé de 5 glandes. Fleurs ♀ à pédicelle épaissi, à tépales elliptiques un peu carénés. Glandes discales aplaties contre la base de l'ovaire. Ovaire 3 (-4)-loculaire, à 3 styles pratiquement libres entre eux, profondément divisés en 2 bras épais et courts. Baie de \pm 4 mm de diamètre, rouge puis noire à maturité, à plusieurs graines (rarement tous les 6 ovules développés en graines). Graines à exotesta charnu (sarcotesta) et endotesta plus ou moins sclérifié, crustacé.

Mahé, Silhouette, Praslin et autres îles granitiques, indigène, peu commun. Existe aussi aux Comores et à Nosy-be (Madagascar).

Note taxonomique : *Kirganelia pervilleana* Baillon a été décrit en partie sur des spécimens seychellois (*Boivin*, s.n°, Mahé, P) qui semblent bien conspécifiques de ceux des Comores. (Autres syntypes : *Pervillé* 697, Nosy-Be, *Boivin* s.n°, Comores (lectotype), s.n° Mohély, P). *Phyllanthus pervilleanus* a été traité par la suite comme une espèce distincte de *P. casticum* par Müller d'Argovie et Léandri. La structure des fleurs est certes voisine, mais la seule dimension des feuilles permet de distinguer facilement les plantes de l'île Maurice de celles des Seychelles (limbe de 0,7-2,5 cm x 0,3-1,2 cm chez *P. casticum*).

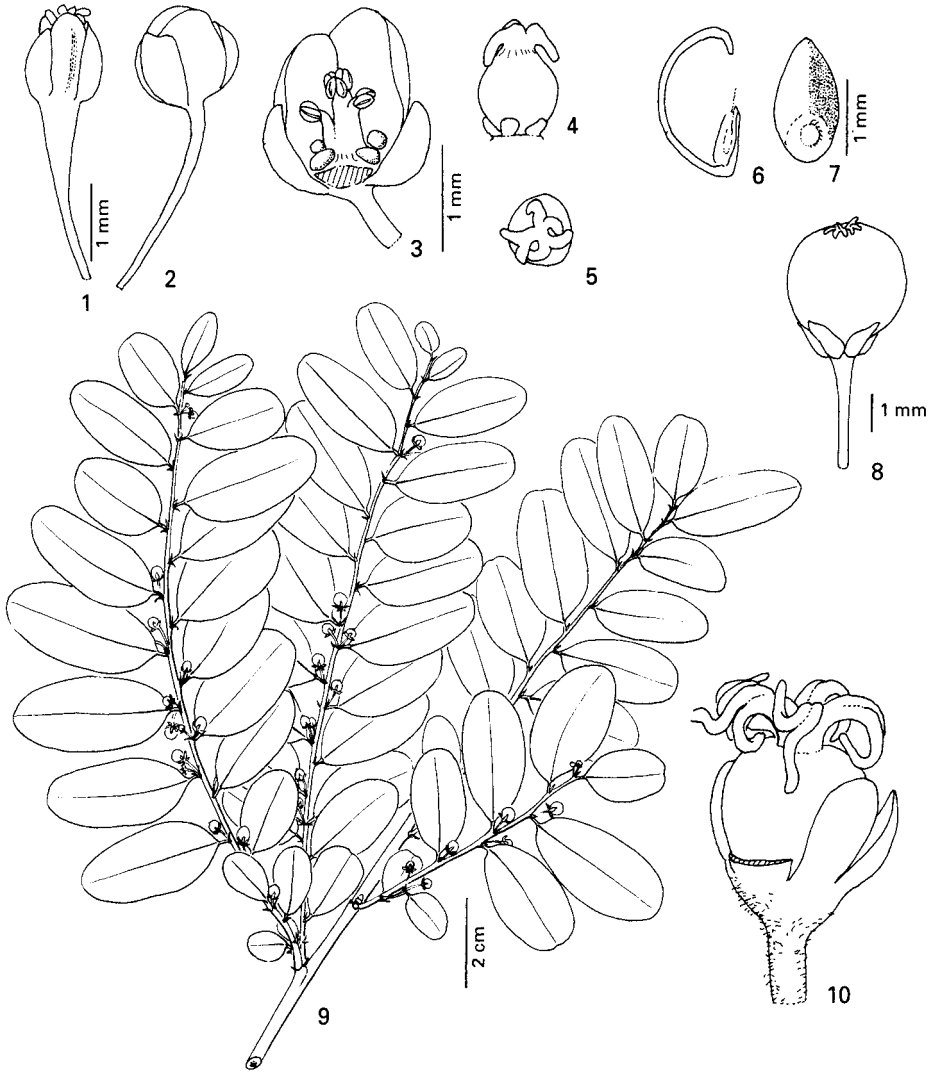
Nom créole : Bois castique.

2. **Phyllanthus decipiens** (Baillon) Müll. Arg., in DC., *Prodr.* 15, 2 : 347 (1866). Type : *Boivin* 3386, Mayotte (P, holo).

- *P. casticum* sensu Hemsley, *B.M.J.K.* 1919 : 130 (1919) ; sensu FOSBERG, *Kew Bull.* 33 : 186 (1978) ; sensu FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 264, p. p., non Willemet.

Les *Phyllanthus* arbustifs d'Aldabra ressemblent, à première vue, à ceux des Seychelles granitiques. Ils s'en distinguent cependant par plusieurs caractères : la surface de l'épiderme n'est jamais finement papilleuse mais lisse ; il existe des rameaux inflorescentiels spécialisés, dépourvus de feuilles et plus

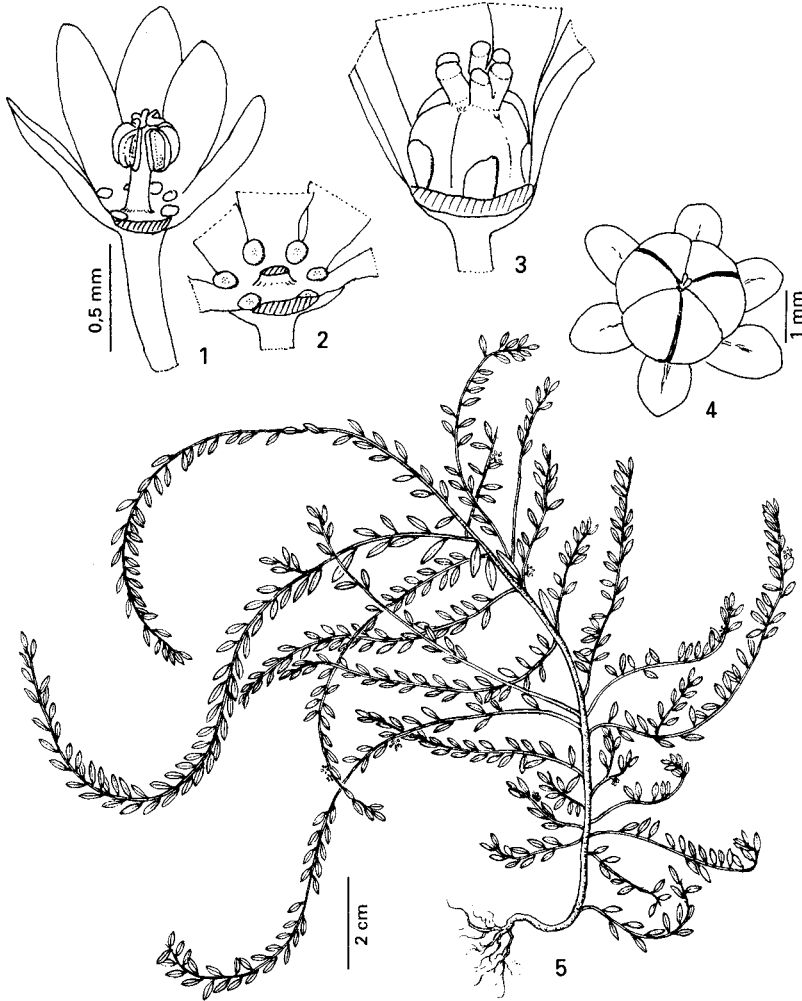
* *P. casticum* Willemet, *Herb. Mauritium in Usteri, Ann. Bot.* 18 : 55 (1796). Comme l'indique Usteri dans un post-scriptum (*op. cit.* : 64), l'herbier de Willemet, expédié à Paris en avril 1789 n'est jamais parvenu à destination et doit être considéré comme perdu. Je désigne ici un néotype choisi parmi les spécimens provenant de la même région que les récoltes de Willemet (environs de Port-Louis) : *Boivin* 1960, île Maurice (Le Pouce), déc. 1847 (P).



Pl. 100. — *Phyllanthus pervilleanus* : 1, fleur ♀ ; 2, fleur ♂ ; 3, fleur ♂, un tépale enlevé ; 4, 5, pistil vu de profil et de dessus (FF 3731) ; 6, graine et contour de la loge du fruit ; 7, graine isolée ; 8, fruit (FF 4518) ; 9, rameau en fruits (FF 4886). — *P. decipiens* : 10, fleur ♀ en début de fructification (Renvoize 1060). (1, 2, 6, 7) (3, 4, 5, 10).

courts que les rameaux feuillés (mais des fleurs peuvent aussi apparaître sur des rameaux feuillés) ; les pédicelles floraux sont souvent pubescents ; les styles le plus souvent au nombre de 4-5, sont plus longs et plus grêles.

Ces caractères se retrouvent chez des plantes malgaches appelées *P. decipiens* (*Fl. Madag. Euph.* : 53 [1958]). Des spécimens provenant de l'Ouest malgache (*Perrier* 719 et 9554, P) sont proches de ceux d'Aldabra (*Renvoize* 1060, K) qui ont cependant les branches du style moins effilées.



Pl. 101. — **Phyllanthus maderaspatensis** var. **frazieri** : 1, fleur ♂, un tépale enlevé ; 2, glandes discales ; 3, fleur ♀, deux tépales enlevés ; 4, capsule (FF 4682) ; 5, plante entière (FF 5670, Aldabra). (1, 2, 3).

Les plantes malgaches ont été traitées d'abord sous *P. casticum* par Léandri qui s'est ravisé ensuite pour se ranger à l'opinion de Müller d'Argovie.

Noms créoles : Kirganélie, Bois castique.

3. **Phyllanthus maderaspatensis** L., *Sp. Pl.* : 982 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 309 ; SUMMERH., *Enum.* : 289. Type de l'Inde.

var. **maderaspatensis**.

Herbe dressée, haute de 30-70 cm, à tiges jeunes glabres, anguleuses (entre-nœuds parcourus de crêtes longitudinales), à rameaux tous munis de feuilles (pas de cataphylles). Limbe étroitement

obovale, arrondi à obtus au sommet, cunéiforme à la base, de (0,7-) 1,9-4,5 cm x (0,3-) 0,7-1,3 cm, glabre, à marge entière, à pétiole court. Fleur ♀ unique à l'aisselle d'une feuille, accompagnée de 2 fleurs ♂ rapidement caduques (nettement plus petites que la fleur ♀). Pédicelles atteignant 2 mm sur le fruit. Tépalés largement obovales, verts, à marge membraneuse étroite, atteignant 1,5 cm x 1,3 mm sur le fruit. Styles 3, courtement bifides. Fleurs ♂ à 3 étamines soudées en colonne. Capsule circulaire plus ou moins trilobée, aplatie au sommet, large de ± 2,5 mm. Graines ± trigones, longues de ± 1 mm, à environ 12 rangées dorsales de tubercules allongés dans le sens transversal.

Praslin (une récolte ancienne, *Horne* 582, K), île Denis, Desroches, Farquhar, introduite, naturalisée, peu répandue mais pouvant être localement commune. Originaire de l'Inde. Mauvaise herbe des jardins, des friches.

Nom créole : Herbe à balais (à Diego Garcia, selon Bojer).

var. **frazieri** Fosberg, *Kew Bull.* 33 : 188 (1978) ; Fosb. et Renv., *Fl. Ald.* : 266 (1980). Type : *Fosberg* 48977, Aldabra (K, iso.).

Plante herbacée glabre, à souche plus ou moins lignifiée pérenne, à tige principale parfois développée (par exemple longue de ± 8 cm et épaisse de 3 mm) et munie de feuilles (pas de cataphylles), parfois sans tige principale apparente et alors ramifiée dès la base. Rameaux latéraux longs de 5-30 cm, plus ou moins couchés et redressés à l'extrémité, à tiges un peu aplaties (de section plus ou moins elliptique), non anguleuses à l'état jeune, sans crêtes longitudinales. Stipules aiguës, triangulaires, longues de ± 0,5 mm, un peu auriculées à la base. Limbe elliptique à obovale, aigu à arrondi et mucroné au sommet, cunéiforme à la base, de (3,3-) 4,5-12 mm x (1,5-) 2,5-4 mm. Pétiole long d' environ 1 mm. Fascicules généralement à 1 fleur ♀ et 1-2 fleurs ♂. Fleurs ♂ à pédicelle long de ± 0,7 mm, à 6 tépalés imbriqués, oblongs à obovales, longs de ± 0,8 mm. Glandes 5, aplaties, alternitépales. Androcée long de 0,3 mm, à filets soudés en colonne staminale. Anthères 3, libres entre elles. Fleurs ♀ à tépalés longs de 1-1,3 mm, accrescents. Glandes 6, appliquées contre l'ovaire. Ovaire globuleux, trilobé, à 3 styles libres courtement bifides. Capsule plus ou moins trilobée, aplatie au sommet, large de ± 2,5 mm, entourée à la base par le périanthe persistant, les lobes ayant une mince marge translucide. Déhiscence d'abord septicide puis loculicide. Graines brun-noir à 2 faces latérales planes et face dorsale convexe à surface ornée de tubercules allongés transversalement et disposés en rangées longitudinales.

Aldabra, Astove, indigène, localement assez commune (par exemple région de Cinq Cases, sur calcaire). Existe aussi à Madagascar-Nord (*Bernier* in *hb. Boivin* 2663, Baie de Rigny, spécimen classé par Léandri sous *P. maderaspatensis* dans l'herbier de Paris, mais non signalé dans la Flore). Selon Coodé, cette variété semble assez proche de *P. revaughanii*, de l'île Maurice (*Fl. Mascar. Euphorb.* : 26 (1982)). N'ayant pu étudier de spécimens de cette dernière espèce, je laisse à un monographe le soin de décider si la var. *frazieri* doit être mise définitivement en synonymie avec *P. revaughanii*.

4. **Phyllanthus mckenziei** Fosberg, *Kew Bull.* 33 : 189 (1978) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 267. Type : *Fosberg* 49159, Aldabra, N.O. de Cinq Cases (K, iso.).

Herbe annuelle à tige principale grêle plus ou moins couchée pouvant atteindre 20 cm de longueur, portant des cataphylles à l'aisselle desquelles naissent des rameaux latéraux feuillés longs de 3-10 cm, ou plante à tige principale réduite, ramifiée très près de la base, à rameaux feuillés atteignant 13 cm de longueur. Limbe assez épais (un peu charnu), elliptique, arrondi ou obtus au sommet, arrondi à la base, de 1,5-3,4 mm x 1,1-1,8 mm, glabre, à marge entière. Pétiole atteignant 0,4 mm. Stipules acuminées longues de ± 0,5 mm. Fascicules axillaires d' une fleur ♀ et de 2 fleurs ♂. Fleur ♀ large de ± 1 mm, à 6 tépalés à marge membraneuse large. Glandes 3, oblongues, plus ou moins bilobées au sommet. Styles 3, étalés, courtement bifides au sommet. Fleurs ♂ à 5 glandes circulaires plus ou moins aplaties ou globuleuses. Etamines 3, à filets soudés en courte colonne, libres et divergents au sommet. Anthères

globuleuses à déhiscence transversale. Capsule sub-globuleuse, aplatie au sommet, large de $\pm 1,5$ mm. Graines longues de $\pm 0,6$ mm, à testa marqué au dos de 7-8 rangées de ridules transversales.

Aldabra, Cosmoledo, Astove, endémique, peu commune. Selon *Fl. Ald.*, c'est une herbe éphémère des bords de mares temporaires qui est broutée par les tortues. Lorsqu'elle est hors d'atteinte des tortues, elle peut développer une tige principale allongée portant des rameaux latéraux. Elle a des affinités lointaines avec *P. amarus* et non avec *P. maderaspatensis*. Très proche, en revanche, d'une espèce malgache, *P. ampandrandavae* Léandri, espèce avec laquelle elle devrait peut-être être regroupée.

5. **Phyllanthus amarus** Schumach. et Thonn., *Beskr. Guin. Pl.* : 421 (1827) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 264 . Type de Guinée.

— *P. niruri* sensu Baker, *F.M.S.* : 309, non L.

Herbe annuelle ou bisannuelle, glabre, dressée, haute de 20-50 cm, à tige principale un peu sinueuse, cylindrique, à cataphylles triangulaires, aiguës, plus courtes que les stipules. Rameaux latéraux longs de 2-11 cm. Limbe subsessile, oblong ou plus ou moins elliptique, arrondi au sommet et à la base, de 3-8,5 mm x 2-4 mm. Fascicules axillaires à 1 fleur ♀ et 1 fleur ♂. Fleurs ♂ à pédicelle long de $\pm 1,5$ mm, à 5 tépales. Anthères 3, s'ouvrant par une fente plus ou moins horizontale. Filets soudés en colonne. Fleurs ♀ un peu plus grandes. Ovaire à 3 styles faiblement bilobés. Pédicelle du fruit atteignant 1,5 mm. Capsule lisse, plus ou moins trilobée, large de ± 2 mm. Graines jaune pâle, à plusieurs stries longitudinales dorsales.

Mahé et îles granitiques, Aldabra, naturalisée, localement assez commune. Originaire d'Amérique tropicale, aujourd'hui largement répandue sous les tropiques. Mauvaise herbe des jardins, etc.

Nom créole : Curanélie ou Kiranélie (dérivé de « Kirganélie », un ancien nom de *Phyllanthus casticum* aux Mascareignes).

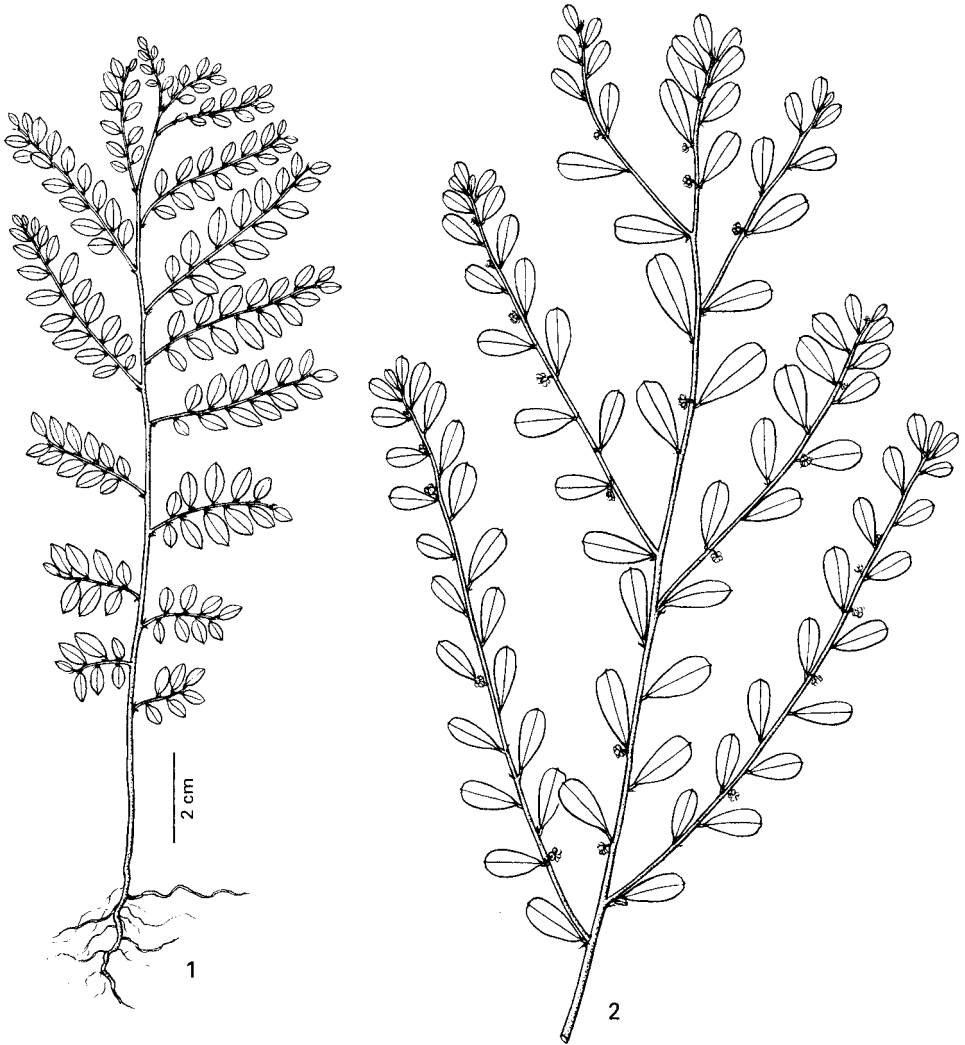
6. **Phyllanthus tenellus** Roxb., *Fl. Ind.*, ed. 2, 3 : 668 (1832) ; SUMMERH., *Enum.* : 290. Type : une plante cultivée en Inde (originaire de Maurice ?).

Herbe annuelle ou bisannuelle, dressée, haute de 20-60 cm, glabre, à tige principale à cataphylles aiguës plus ou moins soudées aux stipules. Rameaux latéraux longs de 3-10 cm, portant des feuilles développées. Limbe elliptique à plus ou moins obovale, obtus au sommet, cunéiforme à la base, de 6-18 mm x 3-8 mm. Fleurs ♂ et ♀ en fascicules mixtes axillaires. Pédicelle des fleurs ♂ atteignant 1,5 mm de longueur. Fleurs ♂ à 5 tépales elliptiques à sub-circulaires, longs de $\pm 0,5$ mm, à 5 étamines libres. Fleurs ♂ à pédicelle atteignant 8 mm. Capsule glabre, un peu aplatie, large de $\pm 1,5$ mm. Graines triquêtes longues de $\pm 0,8$ mm, à surface ornée de rangées de mamelons rougeâtres.

Mahé et îles granitiques, naturalisée, assez rare. Probablement originaire de Madagascar (selon Coode, *Fl. Mascar. Euphorb.* : 27 (1982)). Mauvaise herbe des jardins, etc.

7. **Phyllanthus urinaria** L., *Sp. Pl.* : 982 (1753) ; SUMMERH., *Enum.* : 290. Type de Ceylan.

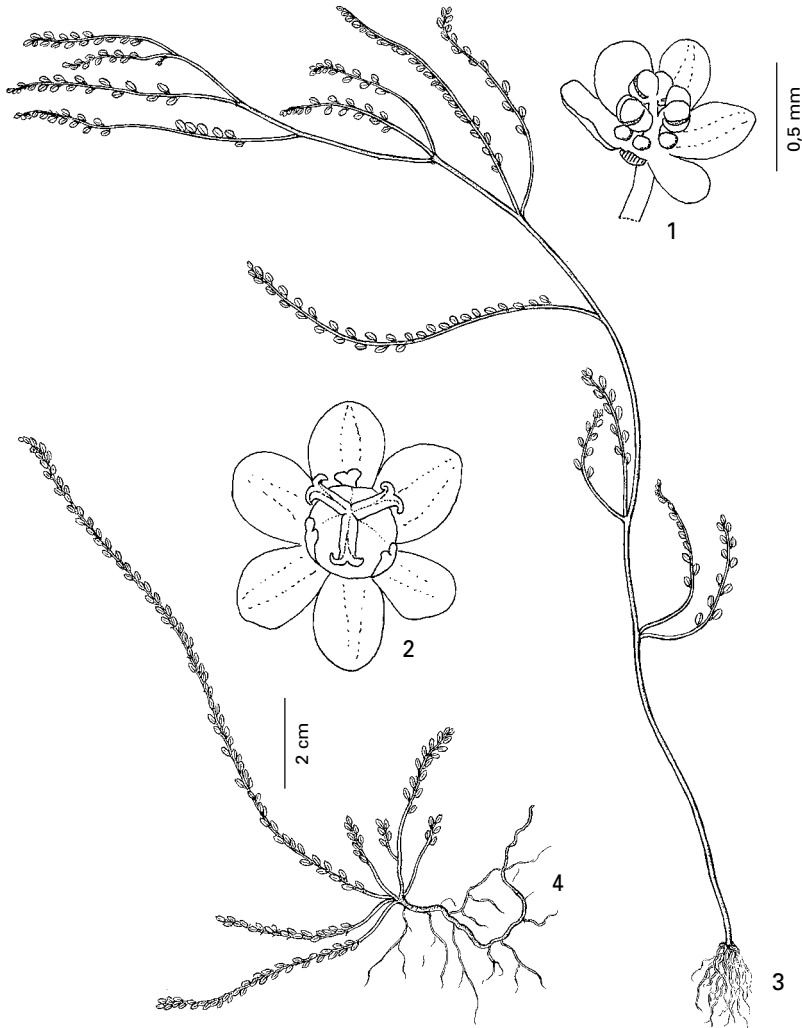
Herbe annuelle, dressée, haute de 10-50 cm, à tige principale simple ou un peu ramifiée, munie de crêtes sur les entre-nœuds, à cataphylles. Rameaux latéraux feuillés, longs de 5-10 cm, à 20-30 feuilles alternes. Stipules ovales, acuminées, auriculées à la base et semblant peltées, longues de 2-3 mm. Limbe subsessile, oblong, aigu à arrondi au sommet et mucroné, arrondi à la base, de 7-18 mm x 3-4 mm, à marge scabre (portant de courts poils raides obliques), parfois plus ou moins rougeâtre sur les bords. Fleurs ♀ surtout à la base des rameaux, à pédicelle court et épais (long de $\pm 0,3$ mm), à 6 tépales longs de ± 1 mm. Disque en cupule à marge ondulée. Ovaire globuleux à surface verruqueuse, à 3 styles bifides. Fleurs ♂ à disque formé de 6 glandes arrondies. Étamines 3, à filets soudés en colonne.



Pl. 102. — *Phyllanthus tenellus* : 1, plante entière (FF 3673). — *P. maderaspatensis* : 2, rameaux fleuris (Jeffrey 1198, île Denis) (1, 2).

Anthères sessiles, libres, à déhiscence longitudinale. Capsule globuleuse, large de ± 2 mm, à surface bosselée. Graines longues de ± 1 mm, à face dorsale marquée de crêtes transversales (souvent anastomosées et dessinant un X très aplati) et à 2-3 profondes alvéoles sur les 2 faces latérales. Columelle et tépales persistants, orientés vers le bas.

Mahé, naturalisée, peu commune. Originare d'Asie, disséminée sous les tropiques. Mauvaise herbe des jardins, etc.



Pl. 103. — **Phyllanthus mckenziei** : 1, fleur ♂; 2, fleur ♀; 3, plante à tige principale développée (Renvoize 1144, Aldabra); 4, plante à tige principale réduite (Merton 7072). (1, 2) (3, 4).

Espèce cultivée

Phyllanthus acidus (L.) Skeels ; Summerh., Enum. : 289.

Petit arbre atteignant 10 m de hauteur et à tronc ayant jusqu'à 25 cm de diamètre. Rameaux feuillés glabres, longs de 20-30 cm, à feuilles plus petites et orbiculaires à la base. Feuilles du milieu des rameaux à limbe ovale, aigu au sommet ou cuspidé, arrondi à la base, de 3-6 cm x 2-3 cm. Pétiole long de 2-4 mm. Fleurs groupées en petits fascicules sur des rameaux florifères sans feuilles, portés par le

vieux bois. Fleurs ♂ à 4 tépales et 4 étamines libres. Fleurs ♀ souvent munies de staminodes. Fruit drupacé, charnu, de 1,5-2 cm de diamètre, vert jaune.

Mahé, Praslin, cultivé, peu commun. Probablement originaire d'Amazonie, répandu par la culture sous les tropiques. Le fruit à goût acidulé est comestible. La plante peut être confondue avec *Averrhoa bilimbi* par son aspect végétatif. Bailey cite l'espèce sous le nom *P. distichus* Müll. Arg. (err. L.), qui est un synonyme.

Noms créoles : Billimbelle, Chérimbolier (ce dernier nom aussi en usage à Maurice).

2. *Margaritaria* L.f.

Suppl. : 66 (1781)

Webster, *Journ. Arn. Arb.* 60 : 403-444 (1979).

Arbustes ou arbres dioïques à feuilles simples, alternes. Inflorescences en fascicules axillaires ou fleurs solitaires. Périanthe simple à 4 tépales, dont les 2 internes sont plus larges que les 2 externes. Disque présent, circulaire, plus ou moins lobulé, peu développé. Fleurs ♂ à 4 étamines libres, à anthères extrorses. Pistillode absent. Fleurs ♀ sans staminodes. Ovaire à 2-3 loges bi-ovulées. Styles 2, peu soudés à la base, bifides au sommet, plus ou moins aigus. Fruit capsulaire ou bacciforme. Graines à exotesta charnu (souvent bleu-vert) et endotesta sclérifié osseux. Albumen présent.

Genre de 14 espèces existant en Amérique centrale et aux Antilles, en Afrique et à Madagascar et jusqu'en Malaisie et en Australie. Aux Seychelles (Aldabra), 1 espèce, distincte de l'espèce-type du genre par ses fruits bacciformes.

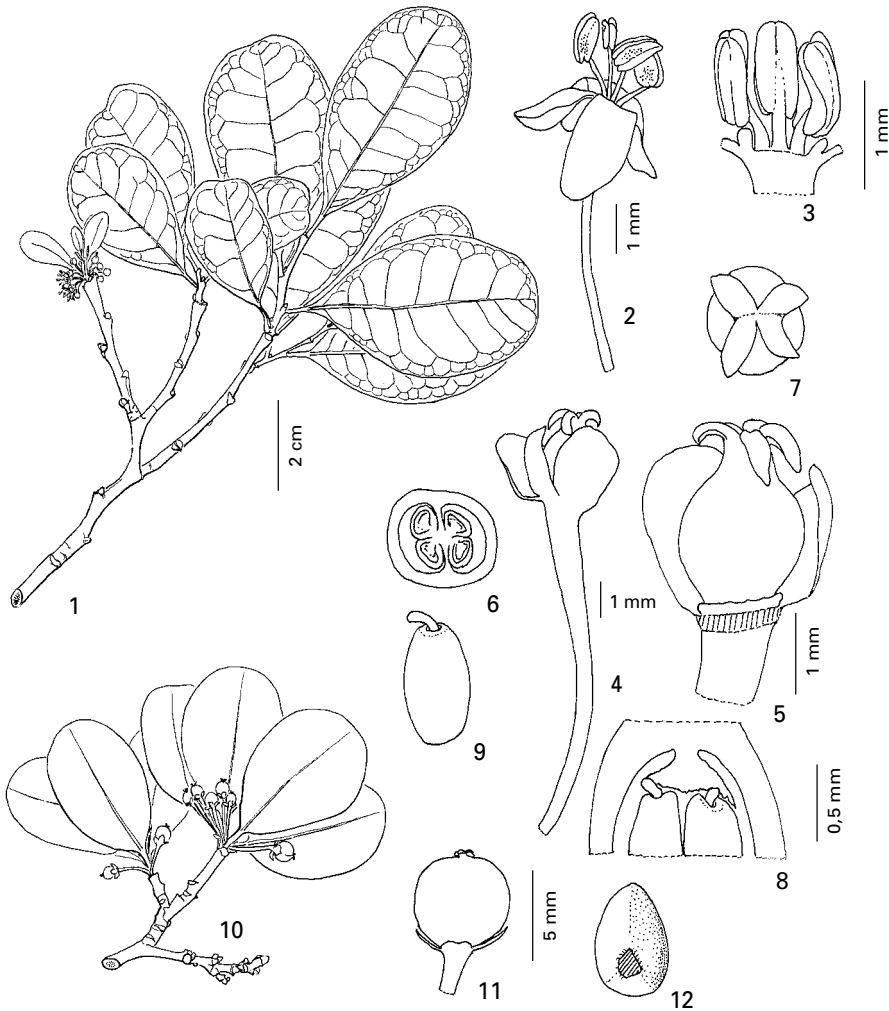
Margaritaria anomala (Baillon) Fosb., *Kew Bull.* 33 : 185 (1978). Type : *Thouars* s.n°, île Maurice (P, holo).

Espèce existant à l'île Maurice, à Madagascar, aux Comores et dans l'archipel d'Aldabra avec 2 variétés dont une présente dans ce dernier groupe d'îles.

var. ***cheloniphorbe*** (Hutch.) Fosb., *loc. cit.* ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 261. Type : Abbott s.n°, Aldabra (K, holo.).

- *Phyllanthus cheloniphorbe* Hutch., *B.M.J.K.*, 1918 : 204 (1918).
- *Phyllanthus anomalus* sensu Baker, *B.M.J.K.*, 1894 : 150 (1894), non (Baill.) Müll.-Arg.

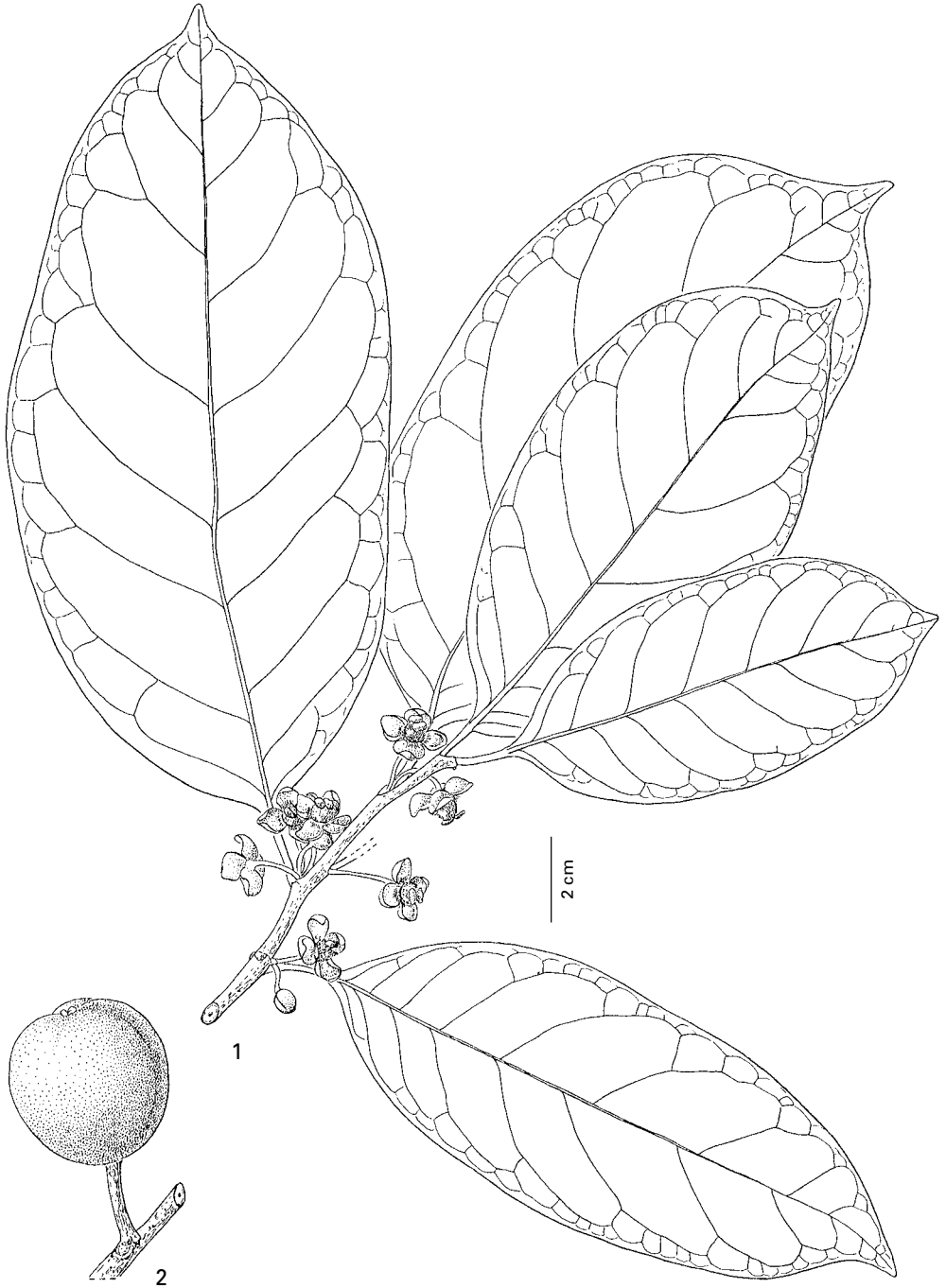
Petit arbre dioïque haut de 4-5 m, à feuilles caduques. Stipules longues de 2,5-3 mm. Limbe vert clair, obovale ou elliptique, arrondi au sommet, cunéiforme, obtus ou arrondi à la base, de 3-6 cm x 2-3 cm (et jusqu'à 9 cm x 4,5 cm). Pétiole long de 0,2-0,7 cm. Fleurs ♂ en fascicules axillaires de 5-7 fleurs. Pédicelles grêles, presque capillaires, longs de 4-5 mm. Tépales imbriqués, longs de ± 2 mm. Disque lobulé, court, soudé à la base des tépales. Étamines déhiscents dans le bouton floral, atteignant finalement ± 2 mm de longueur. Fleurs ♀ solitaires, à pédicelle plus robuste, long de ± 8 mm. Tépales un peu plus larges que ceux des fleurs ♂. Disque court. Ovaire long de ± 2,5 mm, surmonté de 4 branches stigmatiques réfléchies. Ovules collatéraux, à téguments épais (surtout du côté opposé au micropyle), plus ou moins soudés à la cloison médiane. Nucelle émettant un appendice vermiculiforme qui émerge du micropyle. Sommet des 2 ovules plus ou moins recouvert par l'obturateur issu du placenta. Fruit bacciforme globuleux, large de ± 8 mm, indéhiscent, à mésocarpe charnu. Graines à sarcotesta rougeâtre (?) (rétréci en une mince pellicule et formant des ailes sur les angles des graines, sur le matériel en herbarium), à sclérotesta épais, dur, osseux, montrant à l'angle interne, vers la base, une large ouverture (correspondant à la zone chalaziale de l'ovule). Embryon à cotylédons plans.



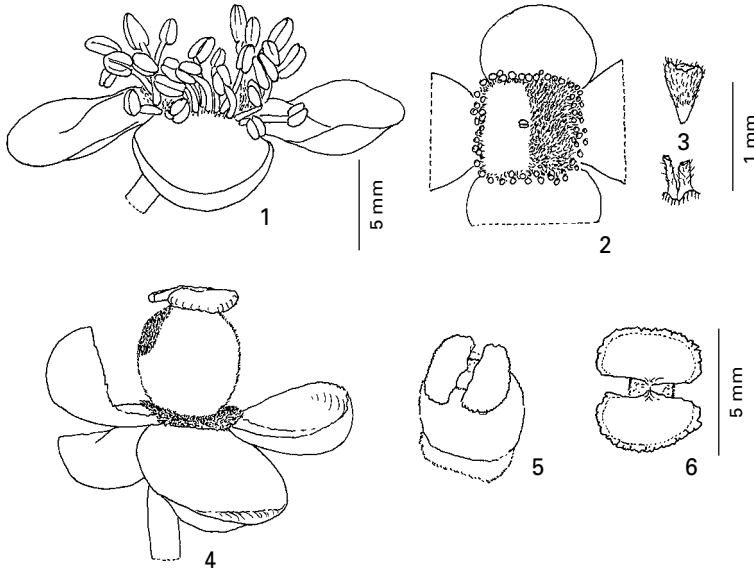
Pl. 104. — *Margaritaria anomala* var. *cheloniphorbe* : 1, rameau fleuri ♂; 2, fleur ♂; 3, coupe d'un bouton floral (une étamine et périanthe enlevé) (FF 4634); 4, fleur ♀; 5, 6, pistil et coupe transversale; 7, stigmates; 8, 9, sommet d'une loge de l'ovaire et ovule isolé; 10, rameau en fruits jeunes (FF 4637); 11, fruit; 12, graine, le sarcotesta enlevé (FF 5643, Aldabra). (1, 10) (5, 6, 7) (8, 9).

Aldabra, Astove, Cosmolédo, indigène. Existe aussi à Madagascar.

Note taxonomique : Selon Webster (*op. cit.* : 431) les plantes d'Aldabra ne peuvent être distinguées, même au niveau variétal, de celles de Madagascar et de Maurice. Selon Fosberg (*loc. cit*) la var. *cheloniphorbe* se distingue par son limbe arrondi au sommet et les pédicelles des fleurs ♂ beaucoup plus courts que ceux de *M. anomala* var. *anomala* (caractères diagnostiques de l'espèce *Phyllanthus cheloniphorbe* Hutch.). En effet, les plantes de Maurice qui représentent la var. *anomala* ont un limbe toujours obtus ou courtement cuspidé, ou même acuminé en phase juvénile (ou rejets), et des pédicelles floraux un peu plus longs à l'anthèse (6 mm) et plus épais. Elles se distinguent bien des plantes d'Aldabra. La var. *cheloniphorbe* peut donc être maintenue. Parmi le matériel malgache, des spécimens à limbes tous arrondis peuvent être rapportés à cette variété.



Pl. 105. — *Drypetes riseleyi* : 1, rameau en fleurs ♀ (FF 4134) ; 2, fruit (FF 480E4). (1, 2).



Pl. 106. — **Drypetes riseleyi** : 1, fleur ♂; 2, fleur ♂, les étamines enlevées, au centre le pistillode (pilosité représentée sur une moitié seulement) ; 3, pistillodes (FF 4135) ; 4, fleur ♀; 5, pistil ; 6, stigmate, vu de dessus (FF 4134). (1, 2, 4, 5).

À Aldabra la plante est peu commune dans le fourré à *Apodytes* et *Ochna*. Elle fleurit en même temps que les nouvelles feuilles émergent de leur bourgeon, au début de la saison pluvieuse, vers fin novembre. Une petite floraison peut aussi se produire en juillet selon la pluviosité.

3. **Wielandia** Baillon

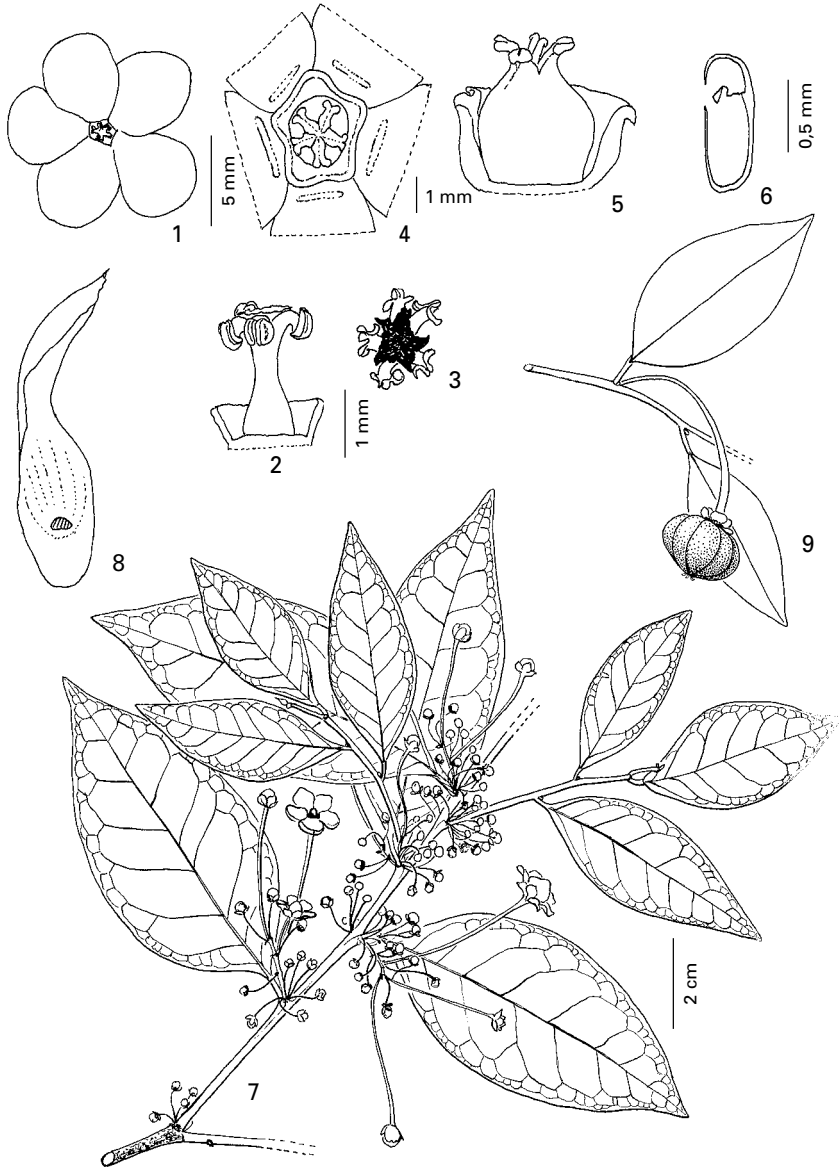
Etude Gen. Euphorb. : 568 (1858)

Arbustes à feuilles simples, alternes. Fleurs unisexuées, monoïques, en fascicules axillaires ou groupées sur des rameaux courts. Péricarpe double. Sépales 5, libres, imbriqués. Pétales 5, libres. Disque présent, entier, cupuliforme. Fleurs ♂ à 5 étamines à filets presque totalement soudés en colonne. Anthères à 2 loges à déhiscence longitudinale. Pistillode présent. Fleurs ♀ à ovaire 5-loculaire, à loges bi-ovulées. Styles 5. Capsule déhiscence finalement en 10 valves. Graines sans albumen, à gros embryon charnu.

Genre monospécifique de la région malgache, proche du genre *Savia*. L'espèce est présente aux Seychelles et à Aldabra.

Wielandia elegans Baillon, *op. cit.* : 569 et *Atlas* : 40, t. 22, fig. 6-10 (1858) * ; SUMMERH., *Enum.* : 290 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 252. Type : *Pervillé* 971, « île Carenga » (?), 12 nov. 1841, « communiqué par Boivin » (P, holo.).

— ? *Mespilodaphne* sp., Baker, *F.M.S.* : 291 (1877).



Pl. 107. — *Wielandia elegans* : 1, fleur ♂; 2, 3, androcée vu de profil et de dessus ; 4, centre d'une fleur ♀; 5, pistil ; 6, ovule surmonté de l'obturateur ; 7, rameau fleuri (FF 4500) ; 8, stipule détachée, face interne (FF 5404) ; 9, fruit (FF 4294). (2, 3, 5) (4, 8).

Arbuste atteignant 5-6 m de hauteur et 10 cm de diamètre, à rameaux grêles, souples, glabres. Stipules peltées, enroulées en cornet, longues de ± 9 mm. Limbe assez coriace, ovale à elliptique, courtement acuminé au sommet, en coin ou obtus à la base, de 5,5-11 cm x 2,5-5,5 cm (atteignant rarement 14 cm x 7 cm). Pétiole long de 4-7 mm. Fascicules composés d'une fleur ♀ et de 2-4 fleurs ♂; parfois plusieurs fascicules portés par un rameau court, axillaire, long de 4-5 cm, portant, ou non, une feuille vers son extrémité. Fleurs ♂ à pédicelle filiforme long de 2-4 cm. Sépales orbiculaires, charnus, longs de 2,5-3 mm. Pétales jaune pâle, fortement imbriqués, obovales, longs de ± 6 mm. Disque en cupule mince, anguleuse, pentagonale. Colonne staminale longue de ± 2 mm à 5 filets très courts. Anthères d'abord presque introrses dans le bouton, puis devenant extrorses, les filets se courbant vers le bas. Pistillode aplati au sommet de la colonne, à 5 lobes. Fleurs ♀ à pédicelle épaissi vers le sommet, long de 2-5 cm. Pétales sub-orbiculaires, longs de 6-7 mm, marqués vers la base par la trace en creux du disque. Disque long de $\pm 1,2$ mm. Pistil long de $\pm 1,8$ mm. Ovaire généralement 5-loculaire. Pédicelle fructifère long de 2-6 cm. Capsule globuleuse, plus ou moins aplatie au sommet, verte puis devenant noirâtre en séchant, de 1,5-2 cm de diamètre, à mésocarpe coriace se séparant de l'endocarpe sclérifié, à déhiscence septicide et loculicide en 10 valves. Graines plus ou moins ovoïdes, pointues au sommet, à 2 faces latérales planes et face dorsale convexe, à raphé courant sur l'angle adaxial et à dépression chalaziale à la base.

Mahé, Silhouette, Praslin, Aldabra, indigène. L'espèce existe aussi à Madagascar, surtout dans la région occidentale. Etant une plante de basse altitude, elle s'est raréfiée à Mahé où elle n'a été trouvée récemment que vers l'Anse Forbans et Glacis. Elle est mieux représentée à Silhouette : Glacis Noël, Jardin Marron, la Réserve, Hauts de Grand Barbe, de Pointe Civine. A Praslin elle est très rare, par exemple sur les pentes nord de Fond Azore et au bord de la route située en contrebas. C'est un arbuste de sous-bois poussant dans les chaos rocheux, dans les ravins, souvent sur des affleurements granitiques couverts d'une mince couche de sol. À Aldabra l'espèce a été récoltée par Fryer en 1908. J'en ai retrouvé une petite population d'environ une dizaine d'individus sur l'île Esprit en 1983.

Nom créole : Bois fourmi.

4. *Drypetes* Vahl

Symb. Bot. 3 : 70 (1794)

Arbres dioïques à feuilles simples, alternes, stipulées. Inflorescences en fascicules axillaires. Périanthe simple à 3-5 tépales pratiquement libres, imbriqués. Fleurs ♂ à étamines nombreuses, à anthères à déhiscence longitudinale, à filets insérés autour d'un disque plat, central. Pistillode présent. Fleurs ♀ sans staminodes, à disque circulaire. Ovaire à (1-) 2-3 loges bi-ovulées, surmonté d'autant de courts lobes stigmatiques. Fruit drupacé à 1-3 pyrènes. Albumen abondant, cotylédons plans.

Genre d'environ 200 espèces des régions tropicales. Aux Seychelles, une espèce.

Drypetes riseleyi Airy Shaw, *Kew Bull.* 18 : 272 (1965). Type : *Griffith* s.n°, Seychelles, 6 nov. 1893 (K, hol.).

— *Riseleya griffithii* Hemsl., *J. Bot.* 55 : 286 (1917) ; SUMMERH., Enum. : 290 ; non *Drypetes griffithii* (Hook.f.) Pax et Hoffm.

* La description du genre *Wielandia* est explicitement basée sur la planche 22, fig. 6-10, de l'*Atlas*, en fin d'ouvrage, planche elle-même réalisée d'après l'échantillon *Pervillé 971* et qui représente *W. elegans* (Baillon cite l'échantillon comme « *Boivin 971* »).

Arbre haut de 10-20 m, à tronc droit ayant jusqu'à 60 cm d'épaisseur, à écorce gris jaunâtre formant des plaques irrégulières. Limbe elliptique oblong, courtement acuminé au sommet, en coin à la base, de 10-20 (-23) cm x 4,5-9,5 (-10,5) cm, à marge entière, coriace. Pétiole long de 1-2 cm. Stipules presque nulles (0,5 mm). Fleurs ♂ caduques, à pédicelle long de 6-7 mm. Etamines environ 45 à filets longs de 3-4 mm. Disque quadrangulaire plat, velu, large de \pm 5 mm. Pistillode long de 0,6-0,8 mm, soit en forme de cornet creux, soit constitué de 2 petits lobes charnus. Fleurs ♀ en fascicules de 2-5, à pédicelle long de 1-2 cm. Périanthe à 4 tépales imbriqués, concaves, sub-circulaires, longs de 8-9 mm. Disque peu épais, velu. Pistil tomenteux long de \pm 7 mm. Stigmates 2, sessiles, à marge irrégulièrement lobulée. Ovaire à 2 (-3) loges, à 2 ovules par loge, dont 1 seul se développe. Fruit ovoïde ou plus ou moins oblong de 3-4 cm de diamètre, à surface tomenteuse, à péricarpe charnu, coriace, contenant souvent 2 pyrènes, parfois 1 ou 3. Graines ellipsoïdes, aplaties, longues de \pm 3 cm.

Mahé, Silhouette, Praslin, endémique, rare. Espèce ayant des affinités avec des *Drypetes* de Malaisie. Très exploitée autrefois pour son bois, elle ne se trouve plus qu'en individus isolés et de taille médiocre, dans la forêt de basse altitude jusque vers 500 m.

Nom créole : Bois maré petite feuille.

Phyllanthoideae cultivées

Breynia disticha J.R. et G. Forst.

Arbuste glabre haut de 2-3 m, à feuilles souvent panachées, vertes à taches blanches ou rose pâle. Limbe ovale, arrondi aux 2 extrémités, d'environ 4 cm x 2,8 cm, à marge entière. Pétiole long de \pm 0,4 cm. Fleurs à périanthe simple. Fleurs ♂ situées à la base des rameaux, à pédicelle grêle long de \pm 1 cm, à périanthe large de \pm 2,5 mm, à réceptacle en utricule turbiné, tronqué et n'ayant au sommet qu'un petit orifice entouré de 6 tépales très petits. Etamines 3, à anthères soudées par leur connectif, sans pistillode. Fleurs ♀ groupées vers le sommet des rameaux, à périanthe large de 6-7 mm, en entonnoir à la base, à 6 tépales imbriqués plus larges que longs (environ 2,6 x 4 mm), vert jaunâtre. Ovaire glabre, tronqué, à 3 loges bi-ovulées, à 3 stigmates très petits. Capsules (non vues aux Seychelles) à 3 coques bi-séminées. Graines à testa charnu.

Mahé, Silhouette, etc., assez fréquemment cultivé, utilisé pour former des haies. Originaire de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides, cultivé partout sous les tropiques comme ornementale. Les plantes à feuillage panaché sont d'origine horticole (forma *nivosa* (Bull) Croizat et cultivar *roseo-picta*).

Nom créole : Boule de neige (selon Bailey).

Euphorbioideae

5. **Acalypha** L.

Sp. Pl. : 1003 (1753)

Herbes ou arbustes monoïques ou dioïques, à indument de poils simples. Feuilles simples à marge serrulée, alternes, stipulées. Inflorescences axillaires ♂ ou ♀, ou ♀ à la base et ♂ au sommet. Inflorescences ♂ en racèmes multiflores \pm cylindriques, à fleurs petites en fascicules à l'aisselle d'une

bractée. Périanthe simple à 4 tépales libres ou faiblement soudés. Disque absent. Etamines 8, à anthères à 2 loges ± divariquées. Pistillode absent. Inflorescences ♀ pauciflores, sessiles ou pédonculées à l'aisselle de bractées parfois grandes et cupuliformes. Tépales 3, très petits, presque libres. Disque et staminodes absents. Ovaire trilobé, triloculaire, à loges uni-ovulées. Styles 3, libres ou un peu soudés à la base, simples ou divisés en lanières capillaires (chez certaines espèces, des fleurs allomorphes, solitaires, terminales, à 5 tépales et ovaire uniloculaire). Capsule trilobée peu accrue par rapport à l'ovaire, souvent ornée d'épines ou d'excroissances. Graines 3 à testa lisse.

Genre pantropical comprenant environ 400 espèces. Aux Seychelles, une espèce indigène et 3 introduites dont 2 exclusivement cultivées.

- 1 — Herbe atteignant 70 cm de hauteur 2. *A. indica*
 — Arbuste 2
 2 — Fleurs ♀ en longs châtons pendants, rouge sombre *A. hispida*
 — Fleurs ♀ différentes 3
 3 — Fleurs ♀ groupées par 2 à l'aisselle d' une bractée foliacée, large
 de 1-2 cm. (Aldabra) 1. *A. claoxyloides*
 — Fleurs ♀ à bractées moins apparentes. Plante cultivée *A. wilkesiana*

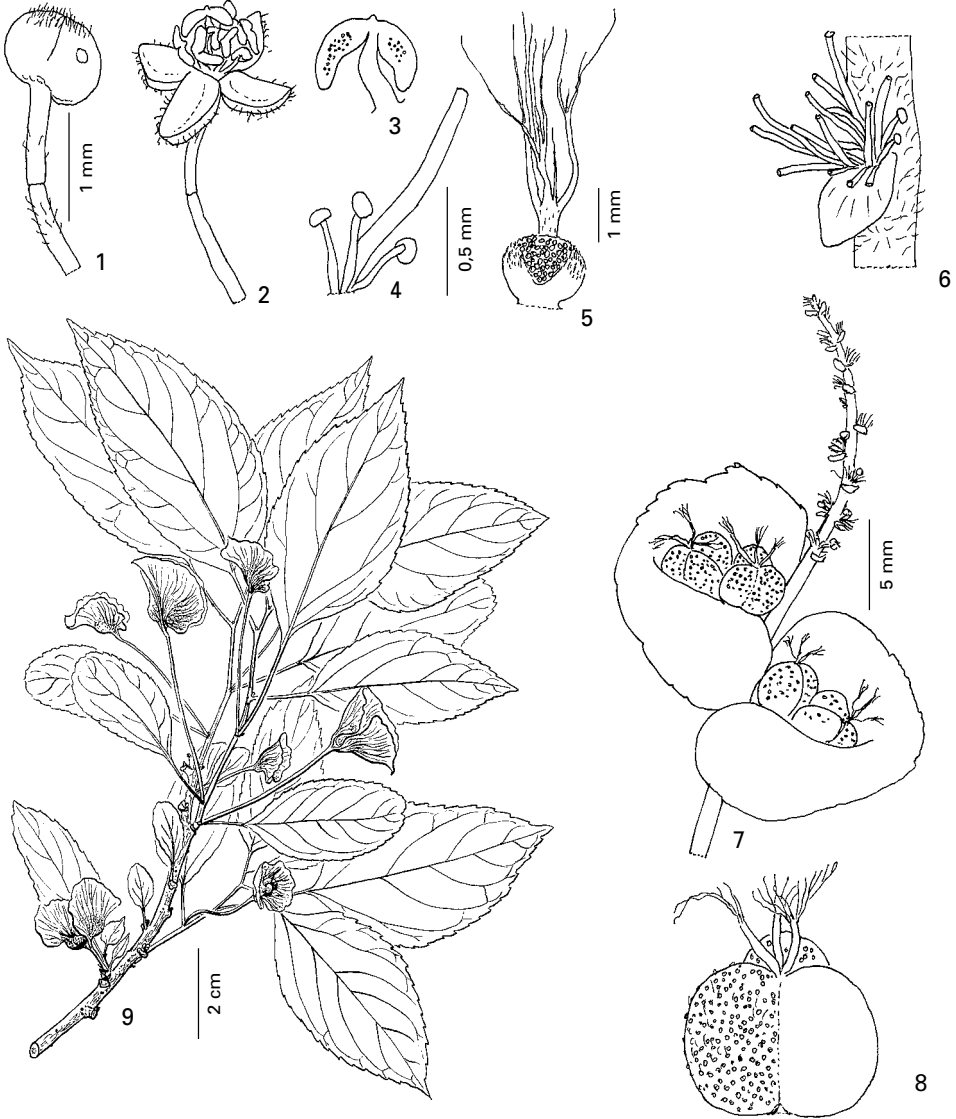
1. ***Acalypha claoxyloides*** Hutch., *B.M.J.K.* 1918 : 205 (1918) ; FOSBERG, *Kew Bull.* 29 : 263 (1974) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 253. Type : *Abbott* s.n°, Aldabra (K, lecto., non vu ; P, iso.).

- *Claoxylon* sp., Baker, *B.M.J.K.* 1894 : 150 (1894).
- *Acalypha fryeri* Hutch., *op. cit.* : 206. Type : *Fryer* 92, Aldabra (K, holo.).
- *Acalypha aldabrica* Pax et Hoffm., *in Engler, Pflanzenr.* 4, 147 (16) : 136 (1924). Type : *Abbott* s.n°, Aldabra (B, holo.†).

Arbuste monoïque haut de 1-2 m, ramifié près de la base qui atteint 5-6 cm de diamètre. Rameaux jeunes pubérulents. Stipules très caduques, aiguës, longues de ± 2 mm. Limbe vert clair à nervures jaunes, ovale ou elliptique, aigu ou courtement acuminé au sommet, cunéiforme à obtus à la base, de 5-10 (-15) cm x 2,5-4 (-8) cm, ou seulement 3 cm x 1,2 cm près des inflorescences, à marge serrulée, parsemé à la face inférieure de petites glandes aplaties, translucides et contenant dans son parenchyme des cristaux d'oxalate de calcium (apparents seulement en herbier sous forme de nombreuses petites proéminences). Pétiotes 3-4 (-6) cm. Inflorescences ♂ solitaires, axillaires, ou terminales d'une inflorescence mixte, en racèmes longs de 1-5 cm, à axe un peu charnu, pubescent. Fascicules de 15-20 fleurs. Bractées caduques longues de ± 1 mm. Pédicelles longs de 1-1,3 mm, articulés vers le milieu, à base persistante. Fleurs caduques au niveau de l'articulation. Périanthe membraneux, glabre ou velu à l'extérieur. Anthères à loges se tordant en spirale après la déhiscence. Glandes stipitées présentes entre les fleurs ♂ (fleurs avortées ?). Inflorescences ♀ à pédoncule grêle, long de 2-4 cm, comprenant 1-3 bractées axillant chacune 2 fleurs (parfois terminées par un racème de fleurs ♂). Bractées sub-circulaires sessiles, formant un cornet étalé, à marge finement serrulée, larges de 1-2 cm. Fleurs ♀ sessiles, à l'aisselle de 1-2 bractéoles munies de glandes à leur base. Périanthe membraneux, soudé en une cupule à 3 dents courtes, long de 0,5-1 mm. Ovaire long de ± 1 mm, trilobé, couvert de glandes et pubérulent. Capsule verte, longue de ± 5 mm, à déhiscence septicide puis loculicide. Graines ovoïdes, lisses, longues de ± 2,5 mm, munies d'une caroncule.

Aldabra, Assomption, Cosmolédo, Astove, supposé endémique. Il existe cependant dans la collection des *Acalypha* malgaches de l'Herbier de Paris un échantillon qui peut être rattaché à cette espèce (*Decary* 8913). L'espèce existe donc presque certainement à Madagascar, mais l'étude des *Acalypha* malgaches étant restée inachevée, on ne peut rien dire de plus sur sa répartition.

À Aldabra, c'est un arbuste commun par endroits, sur « champignon » peu élevé, à proximité du fourré à *Pemphis*. Il est moins fréquent voire absent du fourré à *Ochna* et *Apodytes*. Il réussit à recoloniser le sous-bois des *Casuarina*, par exemple à Picard.



Pl. 108. — *Acalypha cloxyloides* : 1, bouton floral ♂; 2, fleur ♂; 3, étamine; 4, « glandes » et base d'un pédicelle; 5, fleur ♀; 6, fragment d'inflorescence ♂ après chute des fleurs, bractée, bases persistantes des pédicelles et « glandes »; 7, bractées fructifères surmontées des restes d'une inflorescence ♂; 8, capsule; 9, rameau avec inflorescences ♀ (FF 5634). (1, 2, 6) (3, 4) (5, 8).

2. *Acalypha indica* L., *Sp. Pl.* : 1003 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 314 ; SUMMERH., *Enum.* : 289 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 254. Type de l'Inde.

Herbe monoïque annuelle ou bisannuelle, dressée, haute de 30-70 cm, à tiges jeunes pubescentes. Limbe ovale, obtus ou apiculé au sommet, brusquement rétréci en coin court à la base, de 2,5-4,5 cm x

2-3,5 cm, à marge serrulée. Pétiole souvent plus long que le limbe, de 2,5-5 cm. Inflorescences axillaires longues de 3-5 cm, mixtes. Racèmes ♂ longs de 0,5-1 cm à plusieurs fascicules d'environ 20 fleurs. Fleurs larges de $\pm 0,6$ mm, à pédicelle articulé, à base persistante. Fleurs ♀ groupées par 3 ou parfois solitaires, à l'aisselle de bractées sub-circulaires en forme de cornet évasé large de 3-6 mm. Ovaire trilobé, à style lacinié. Graines brun clair, longues de $\pm 1,3$ mm.

Mahé, etc., naturalisée, assez commune. Originaires d'Afrique tropicale. Mauvaise herbe des jardins, des terrains vagues.

Nom créole : Herbe chatte.

Acalypha cultivés

Acalypha hispida Burm.f.

Arbuste haut de 1-2 (-3) m, à feuillage souvent brun-vert. Limbe ovale- rhombique, plus ou moins acuminé au sommet, cunéiforme à la base, atteignant 15 cm x 11 cm, à marge crénelée-serrulée. Châtons de fleurs ♀ seuls présents, longs de 20-30 cm, pendants, cylindriques, rouges, d'aspect plus ou moins laineux (dû aux nombreux stigmates filiformes).

Mahé, etc., cultivé. Une variété plus robuste, à feuilles plus grandes, vertes, et à châtons plus longs, est appelée *A. hispida* var. *sanderi* (N.E. Br.) Smith (*A. sanderiana* K. Schum.). L'origine précise de ces plantes est inconnue (peut-être les îles de Mélanésie-Micronésie). Elles sont depuis très longtemps en culture comme ornementales et très répandues sous les tropiques.

Noms créoles : Queue de chatte, Queue de mimi (selon Bailey).

Acalypha wilkesiana Müll. Arg. ; SUMMERH., Enum. : 289.

— *A. tricolor* hort.

Arbuste haut de 2-4 m. Limbe acuminé ou au contraire émarginé au sommet, à marge dentée. Il existe de nombreuses variétés et formes horticoles, décoratives par leur feuillage diversement coloré ou panaché de vert, pourpre, brun-vert, blanc crème (les châtons de fleurs sont moins apparents que chez *A. hispida* et n'ajoutent rien à l'intérêt ornemental de ces plantes).

Mahé, Praslin, assez souvent cultivé. Certaines variétés ont les dents du limbe de couleur blanc crème ou rose et le reste du limbe respectivement vert ou brun-pourpre. Ces plantes sont parfois appelées *A. godseffiana* Mast. var. *marginata* hort. Elles sont d'origine horticole (Mélanésie).

Nom créole et commun : Acalypha.

Bailey cite encore *Acalypha integrifolia* Willd. (sous le synonyme *A. colorata* (Poir.) Spreng.). C'est une plante indigène de l'île Maurice dont le limbe est souvent coloré de pourpre à la face inférieure. Elle a pu être plantée dans un jardin aux Seychelles. Il s'agit plus vraisemblablement d'une confusion.

6. **Jatropha** L.

Sp. Pl. : 1006 (1753)

Arbustes à latex aqueux ou faiblement laiteux, à feuilles simples alternes, à limbe entier ou plus ou moins profondément palmatilobé, parfois pelté. Stipules présentes. Inflorescences en corymbe, terminales, à axes principaux terminés par une fleur ♀ et axes latéraux à fleurs ♂. Péricarpe à sépales et pétales. Sépales 5, imbriqués, soudés à la base. Pétales 5, rouges ou jaune pâle, libres ou plus ou moins

soudés. Glandes 5, alternipétales ou soudées en anneau. Fleurs ♂ à 5-10 étamines, à filets soudés en colonne (parfois libres). Pistillode absent. Fleurs ♀ sans staminodes. Ovaire à 3 loges uni-ovulées. Styles 3, bilobés, un peu soudés en colonne. Fruit drupacé ou capsulaire, à 3 graines munies d'une caroncule.

Genre d'une centaine d'espèces des tropiques d'Amérique et d'Afrique, quelques unes en Inde. Aux Seychelles, 4 espèces introduites dont 3 exclusivement cultivées.

- 1 — Feuilles peltées, fleurs rouges *J. podagrica*
- Feuilles non peltées 2
- 2 — Fleurs jaune verdâtre 1. *J. curcas*
- Fleurs rouges 3
- 3 — Limbe profondément palmatilobé *J. multifida*
- Limbe à marge sinueuse, non profondément incisée *J. pandurifolia*

1. **Jatropha curcas** L., *loc. cit.* ; SUMMERH., Enum. : 289. Type d'Amérique du Sud

Arbuste tortueux haut de 2-4 m, à rameaux épais un peu charnus, à bois peu dur, à latex aqueux, limpide. Limbe glabre, cordiforme, apiculé au sommet, souvent chaque moitié marquée de 1-2 courts lobes obtus (plus profonds sur les plantes juvéniles), de 7-15 cm x 8-16 cm. Pétiole long de 9-15 cm. Stipules caduques. Inflorescences longues de 3-5 cm. Fleurs ♂ à pédicelle articulé juste sous le réceptacle. Sépales peu soudés à la base, obovales, arrondis au sommet, longs de ± 6,5 mm. Pétales jaunâtres, oblongs, arrondis, imbriqués, presque libres, longs de ± 9 mm, velus à la face interne. Glandes globuleuses de ± 0,7 mm de diamètre. Androcée long de ± 4 mm, à 5 étamines externes libres et 5 à filets soudés jusqu'aux anthères. Fleurs ♀ à ovaire glabre, à styles courts. Fruit plus ou moins charnu devenant jaune puis noirâtre à maturité, ovoïde, long de ± 2,5 cm, indéhiscent.

Mahé, Silhouette, Ile du Nord, etc., cultivé et naturalisé. Originaire d'Amérique du Sud. Parfois planté en haies. Trouvé naturalisé par exemple sur les collines de l'île du Nord, sur un glacis entre Mare aux Cochons et l'Anse Mondon à Silhouette (où on peut le prendre pour une espèce indigène). Les graines sont toxiques, mais à faible dose elles sont purgatives.

Noms créoles et communs : Pignon d'Inde, Médecinier, Physic nut.

Jatropha cultivés

Jatropha podagrica Hook.

Arbuste haut d'environ 50-60 cm, à tronc renflé en bouteille, peu ramifié au sommet. Limbe pelté à 3-5 lobes arrondis. Fleurs petites, rouge corail. Occasionnellement cultivé. Originaire d'Amérique centrale.

Nom créole : Arbre corail (pour les 3 espèces cultivées, selon Bailey).

Jatropha multifida L.

Arbuste haut de 1-4 m (ou plus), assez ramifié, à limbe profondément divisé en 7-11 lobes étroits, acuminés. Fleurs rouge vif. Occasionnellement cultivé. Originaire d'Amérique tropicale.

Jatropha pandurifolia L.

Arbuste haut d'environ 1 m, parfois plus, à limbe ovale plus ou moins panduriforme, à fleurs rouges un peu plus grandes. Occasionnellement cultivé. Originaire des Antilles.

7. *Excoecaria* L.

Syst. Nat., ed. 10 : 1288 (1759)

Arbustes ou arbres généralement dioïques, à latex blanc, à feuilles simples alternes, à marge entière ou serrulée-crênelée, stipulées. Inflorescences axillaires en racèmes ou épis. Péricarpe simple à 3 lobes imbriqués. Disque absent. Fleurs ♂ solitaires, glomérulées ou fasciculées, à 2-3 étamines. Anthères biloculaires. Pistillode absent. Fleurs ♀ sans staminodes, à ovaire triloculaire, à loges uni-ovulées, à 3 stigmates récurvés. Capsule trilobée. Graines sans caroncule.

Genre d'une quarantaine d'espèces d'Afrique, d'Asie et du Pacifique occidental. Aux Seychelles, une espèce.

Excoecaria benthamiana Hemsl., in Hook., *Ic. Pl.* 28, t. 2741 (1902) ; SUMMERH., *Enum.* : 289. Type : *Wright 112, Horne s.n°, Thomasset s.n°, Mahé (K, syntypes).*

- *Stillingia lineata* var. *densiflora* Baker, *F.M.S.* : 314 (1877) ; HEMSL., *loc. cit.*, pro syn. Type : *Horne 309 et 579, Wright 112, Mahé (K, syntypes).*
- *Excoecaria densiflora* (Baker) Pax, in Engler, *Pflanzenr.* 147 : 162 (1912), nom. illegit.

Arbuste monoïque, glabre, haut de 2-5 m, à tronc atteignant 10 cm de diamètre, à latex blanc, abondant. Limbe elliptique-oblong, obtus au sommet, obtus ou arrondi à la base, de (6-) 11-20 cm x (2,5-) 5-8 cm, coriace, à marge entière, à 2 petites glandes à la base de la face supérieure. Stipules ± 3 mm, deltoïdes, très caduques. Inflorescences souvent protogynes, formant d'abord des fleurs ♀ puis un épi de fleurs ♂. Inflorescences parfois entièrement ♂, longues de 5-6 cm, produisant successivement jusqu'à 10 épis longs de 3-5 cm, disposés en panicule, ou épis solitaires axillaires. Bractées charnues munies de chaque côté d'une grosse glande. Fleurs ♂ en cymes de 3 fleurs, la centrale un peu plus longuement pédicellée et dépourvue de bractéoles, les 2 latérales plus courtes et munies à leur base de 3 bractéoles charnues, elles-mêmes glanduleuses. Péricarpe à 3 tépales deltoïdes à pointe incurvée entre les étamines. Étamines 3, à filets jointifs à la base (pas de trace de pistillode). Fleurs ♀ à pédicelle long de 2-5 mm, accrescent jusqu'à 1,5 cm sur le fruit, muni à sa base de 2 bractéoles charnues. Tépales 3, imbriqués. Stigmates 3. Ovules surmontés d'un obturateur. Capsule verte, trilobée-trigone, longue de ± 1,5 cm, septicide, les 3 coques finalement loculicides. Graines ovoïdes, longues de 4-5 mm.

Mahé, Praslin, endémique, peu commun. Espèce hygrophile poussant souvent sur les glacis et dans les chaos rocheux au-dessus de 300-400 m d'altitude (Trois Frères, Mt. Sebert), plus rare dans la forêt hygrophile à *Northea*, par exemple au sommet de Capucins (alt. 650 m). Très rare à Praslin (*Procter 4264*).

Le latex est très vésicant et peut provoquer des brûlures cutanées. Il faut en éviter le contact. Cette nocivité bien réelle avait donné naissance autrefois à toutes sortes de superstitions.

Noms créoles : Bois jasmin, Bois charlot.

8. *Euphorbia* L.

Sp. Pl. : 450 (1753)

Herbes, arbustes ou arbres, inermes ou épineux, parfois succulents, à latex blanc, monoïques ou parfois dioïques. Feuilles alternes, spiralées ou opposées, stipulées (parfois feuilles réduites à des écailles). Inflorescences axillaires ou terminales, en cymes ou glomérules de cyathiums (ou ceux-ci solitaires). Cyathium formé d'un involucre de 5 bractées soudées en coupe, portant sur sa marge 1-8 glandes, renfermant des fleurs ♂ autour d'une fleur ♀ centrale (le tout représentant une inflorescence contractée). Fleurs ♂ réduites à 1 seule étamine, à filet articulé, sans péricarpe (ou celui-ci réduit à des écailles situées près de l'articulation), disposées en 5 séries à développement centrifuge, entourées ou

non de bractéoles. Fleur ♀ centrale formée d'un ovaire pédicellé sans périanthe (ou celui-ci très réduit à la base de l'ovaire). Ovaire triloculaire à 1 ovule par loge. Styles 3, plus ou moins bifides. Capsule à déhiscence septicide, les coques finalement à déhiscence loculicide. Graines lisses ou ornées, parfois munies d'une caroncule.

Genre presque cosmopolite comprenant environ 2000 espèces. Le sous-genre *Chamaesyce* est parfois traité comme un genre distinct du genre *Euphorbia* (*E. hirta*, *indica*, *thymifolia*, *prostrata*, *stoddardii*, *mertonii*).

La taxonomie des *Euphorbia* de la région malgache appelle le même commentaire que celle des *Phyllanthus*. Aux Seychelles, 3 espèces indigènes et 11 espèces introduites dont 5 sont exclusivement cultivées.

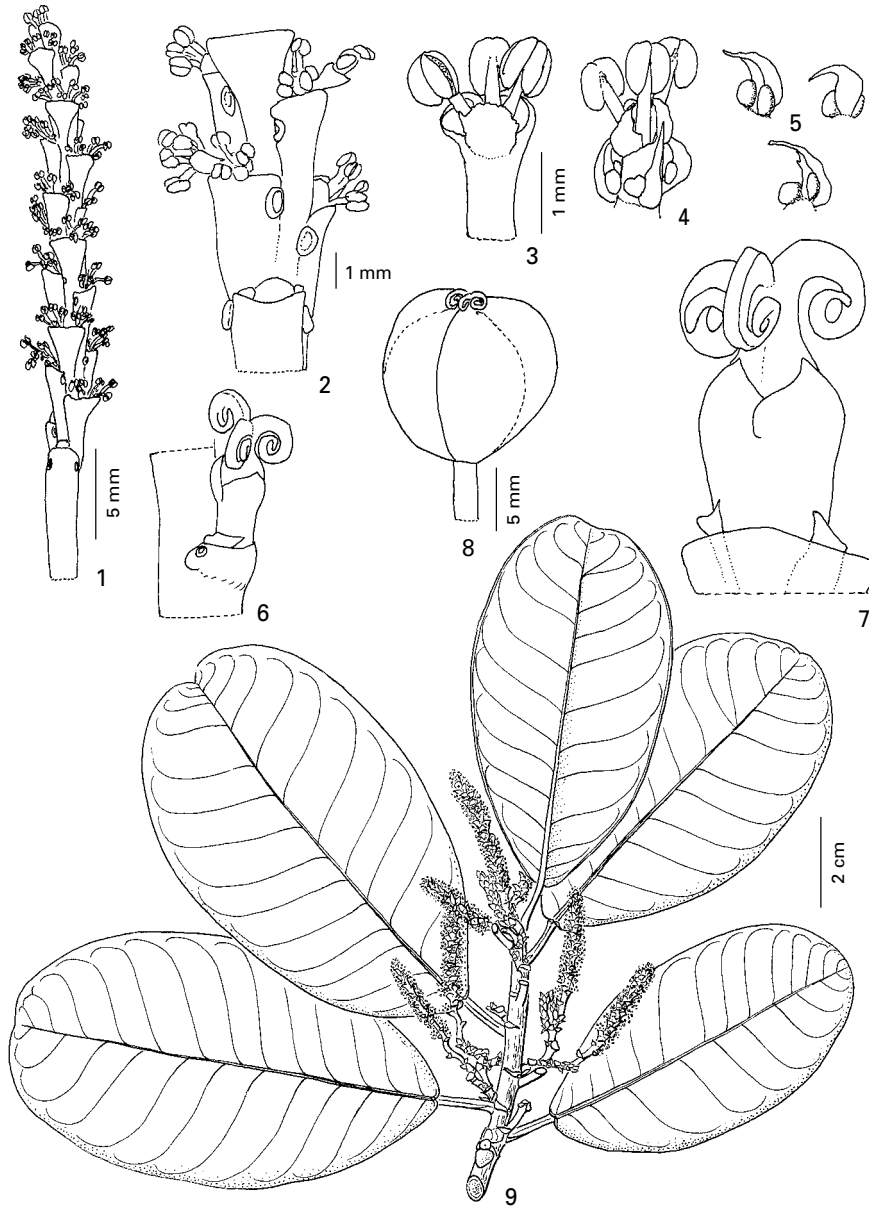
- 1 — Arbuste à rameaux charnus 2
- Arbuste ou herbe à rameaux ou tiges non charnus 4
- 2 — Plante inerme *E. tirucalli*
(voir aussi *E. pyrifolia*)
- Plante épineuse 3
- 3 — Rameaux trigones, vert foncé, feuilles rapidement caduques *E. lactea*
- Rameaux non nettement trigones, grisâtres, feuilles persistantes *E. millii*
- 4 — Feuilles alternes ou spiralées 5
- Feuilles opposées ou ternées 7
- 5 — Plante herbacée dressée, à bractées d'inflorescence teintées de rouge 9. *E. cyathophora*
- Arbuste ou petit arbre 6
- 6 — Plante à ramification étagée, à feuilles toutes vertes 1. *E. pyrifolia*
- Plante à ramification non étagée, à bractées d'inflorescence colorées
(rouge vif, rose, etc.) *E. pulcherrima*
- 7 — Plante arbustive à bractées d'inflorescence blanches *E. leucocephala*
- Plante herbacée 8
- 8 — Herbe dressée 9
- Herbe à rameaux plus ou moins couchés ou rampants 11
- 9 — Plante pubescente ou hirsute 10
- Plante glabre 2. *E. hypericifolia*
- 10 — Plante à pubescence blanche, à inflorescences portées par des rameaux
courts (terminés par 2 feuilles) 3. *E. indica*
- Plante plus ou moins hirsute à pilosité jaunâtre, à inflorescences en glomérules axillaires 4. *E. hirta*
- 11 — Capsule non réfléchie à maturité, restant plus ou moins incluse dans le cyathium 6. *E. thymifolia*
- Capsule à pédicelle visible, réfléchie et exserte du cyathium 12
- 12 — Capsule pubescente-hirsute sur les angles 5. *E. prostrata*
- Capsule glabre ou à pubescence uniforme 13
- 13 — Plante à entre-nœuds courts, à limbe long de 1,7-2,6 mm 7. *E. stoddardii*
- Plante à entre-nœuds longs de 0,5-3 cm, à limbe long de
5-11 (- 18) mm 8. *E. mertonii*

1. ***Euphorbia pyrifolia*** Lam., *Encycl.* 2 : 419 (1788) ; BAKER, *F.M.S.* : 303 ; DENIS, *Euph. Iles aust. Af.* : 46 (1928) ; SUMMERH., *Enum.* : 289 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 258. Type : *Commerson* s.n°, île Maurice (P-LA, holo.).

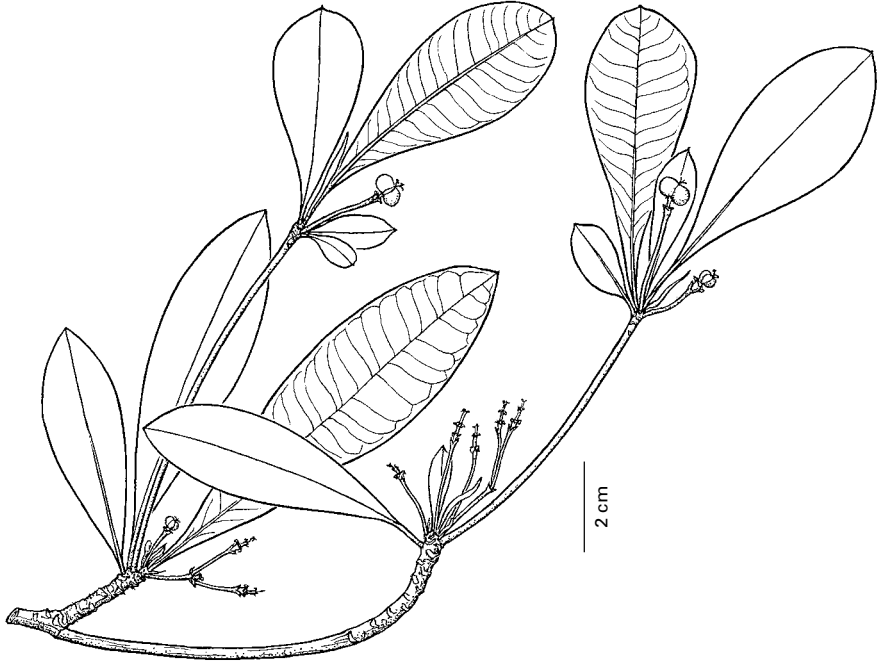
— *E. abbottii* Baker, *B.M.I.K.* 1894 : 150 (1894). Type : Abbott s.n°, Aldabra (K, holo., P, iso.).

— *E. betacea* sensu Denis, *op. cit.* : 49 (1921) (quoad spec. Aldabra), non BAILLON.

Arbuste ou petit arbre dioïque, pouvant atteindre 6-7 m de hauteur, à tronc droit ayant jusqu'à 15 cm de diamètre. Ramification sympodiale disposée en étages successifs, à branches étalées ou plus ou moins ascendantes. Cicatrices foliaires très espacées sur les zones d'allongement des rameaux, serrées en spirale à leur extrémité et sur les rameaux courts. Limbe étroitement elliptique ou obovale, aigu, obtus ou arrondi au sommet et mucroné, cunéiforme à la base, de 4-10 (-19) cm x 2-4 (-6) cm. Pétiole long de 0,5-1 (-1,5) cm. Stipules minuscules, deltoïdes, charnues, longues de ± 0,5 mm, assez persistantes. Inflorescences corymbiformes (cymes de cyathiums) axillaires, à bractées opposées à chaque ramification, et à 2 bractées à la base de chaque cyathium (parfois cyathium solitaire à



Pl. 109. — *Excoecaria benthamiana* : 1, 2, inflorescence ♂ et détail ; 3, fleur ♂ centrale d'une cymule (face adaxiale) ; 4, fleur ♂ latérale ; 5, bractéoles d'une fleur latérale ; 6, 7, fleur ♀ et détail ; 8, fruit ; 9, rameau fleuri (FF 5290). (2, 6) (3, 4, 5, 7).



Pl. 110. — *Euphorbia pyrifolia* : rameau en fruits (FF 5264).

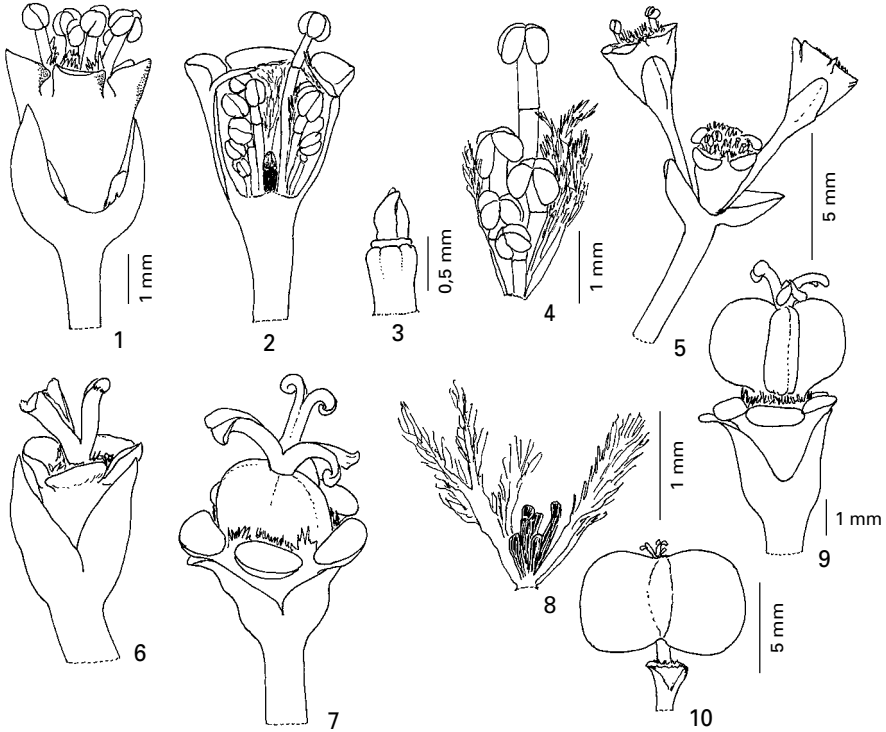
pédoncule long de 3-4 cm). Inflorescences ♂ pouvant avoir de nombreux cyathiums. Cyathium ♂ long de ± 3 mm, à marge portant 5 glandes charnues elliptiques et 5 lobes laciniés. Etamines (fleurs ♂) en 5 séries de 5, à développement centrifuge (souvent les 2 externes non fonctionnelles), chaque série entourée de bractéoles plumeuses. Pistillode (fleur ♀ avortée) long de $\pm 0,8$ mm. Inflorescences ♀ à cyathiums peu nombreux ou solitaires. Cyathiums ♀ un peu plus courts que les ♂ ($\pm 2,5$ mm). Staminodes en 5 séries de 5, entourés de bractéoles plumeuses très développées. Ovaire à 3 carpelles sub-aliformes, à périanthe plus ou moins denticulé. Styles 3, bifides au sommet. Pédicelle atteignant 4-5 mm de longueur. Capsule longue de ± 6 mm, déhiscente en 3 coques. Graines largement elliptiques, longues de $\pm 2,5$ mm, lisses.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes (absent des îles sableuses), indigène, localement assez commun. Existe aussi dans le nord-ouest de Madagascar et à Maurice. Il y a quelques différences entre les représentants typiques de l'espèce (provenant de Maurice) et ceux des autres îles, différences qui pourraient justifier des subdivisions infrasécifiques. Le latex est un peu vésicant.

Noms créoles : Bois du lait (à Mahé), Tanghin rouge, Fangame (à Aldabra, selon Fl. Ald. ; ce sont aussi les noms créoles de l'espèce à l'île Maurice).

2. *Euphorbia hypericifolia* L., *Sp. Pl.* : 454 (1753) ; AVERYANOV et KUDR., *Contrib.* : 53 (1987). Type de l'Inde.

Herbe annuelle haute de 30-40 cm, souvent ramifiée à la base qui peut devenir sub-ligneuse, à tiges grêles, dressées ou ascendantes, glabres, parfois rougeâtres. Stipules plus ou moins triangulaires longues de 1-2 mm, entières ou bifides, à sommet cilié. Limbe elliptique-oblong à étroitement ovale-oblong,



Pl. 111. — *Euphorbia pyrifolia* : 1, cyathium ♂ ; 2, id., coupe longitudinale (en noir, la fleur ♀ avortée) ; 3, fleur ♀ avortée ; 4, série de fleurs ♂ (« étamines ») ; 5, fragment d'inflorescence (FF 4507) ; 6, cyathium ♀ ; 7, id., en début de fructification ; 8, fleurs ♂ avortées et bractées (FF 4508) ; 9, jeune fruit ; 10, capsule (FF 5264). (1, 2, 6, 7).

obtus ou sub-aigu au sommet, obliquement arrondi à la base, de (0,6-) 1-2 cm x 0,3-1 cm, glabre, à marge finement serrulée. Inflorescences munies de bractées étroites, en petites cymes portées par des rameaux latéraux courts. Cyathiums obconiques longs de \pm 1 mm. Glandes le plus souvent munies d'un appendice aplati sub-circulaire blanc ou parfois rose. Capsule trilobée, lisse, glabre, large de \pm 1,5 mm. Graines ovoïdes-quadrangulaires longues de \pm 1 mm, à 2-3 larges côtes transversales ou plusieurs petites bosses arrondies, sur chaque face.

Mahé, naturalisée, rare. Trouvée jusqu'à présent une seule fois, en 1984 (Averyanov 115, LE). Originnaire d'Amérique et devenue pantropicale, c'est une mauvaise herbe des cultures et des terrains vagues.

3. *Euphorbia indica* Lam., *Encycl.* 2 : 423 (1788) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 256. Type : *Sonnerat* s.n°, Inde (P-LA, holo.).

Herbe annuelle dressée ou à tige plus ou moins retombante au sommet, haute de 30-60 cm, pubérule (poils blanchâtres), à feuilles opposées. Limbe plus ou moins obovale, arrondi au sommet, asymétrique et obliquement arrondi à la base, de 0,9-2 cm x 0,6-1,1 cm, à marge faiblement crénelée-serrulée, pubérule (poils fins pluricellulaires) dessus puis glabrescent. Stipules souvent libres sur une face de la tige (côté face supérieure du limbe), soudées en une seule pièce fimbriée triangulaire, longue de \pm 1 mm, sur la face opposée. Cyathiums en petites cymes denses portées par un rameau court,

axillaire, muni à son sommet d'une paire de feuilles (celles-ci parfois réduites en bractées), parfois un cyathium solitaire à la base d'une inflorescence, à pédoncule de ± 3 mm. Cyathiums obconiques longs de $\pm 0,9$ mm, à 4 glandes rougeâtres ayant chacune un appendice pétaloïde blanchâtre elliptique, large de $\pm 0,8$ mm (à maturité). Capsule sub-globuleuse trilobée, longue de $\pm 1,5$ mm, pubérulente. Graines trigones, longues de ± 1 mm, blanchâtres, à surface devenant mucilagineuse au contact de l'eau.

Assomption, naturalisée, peu commune. Mauvaise herbe répandue sous les tropiques de l'Ancien Monde, existant en particulier à Maurice, d'où elle a peut-être été introduite accidentellement.

4. **Euphorbia hirta** L., *Sp. Pl.* : 454 (1753) ; SUMMERH., Enum. : 289 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 256. Type de l'Inde.

Herbe annuelle ou bisannuelle à tiges dressées, courbées au sommet et devenant plus ou moins horizontales, haute de 10-40 cm, ramifiée à la base. Tiges généralement tomenteuses et hirsutes (poils couchés denses et poils dressés, de couleur plus ou moins jaunâtre), à feuilles opposées. Limbe pubescent, vert et souvent teinté de rouge, asymétrique, ovale-rhombique, aigu au sommet, obtus à la base, de 1-3 cm x 0,5-1,5 cm, à marge serrulée surtout vers le sommet du limbe et portant quelques glandes globuleuses. Nervation réticulée bien visible (par transparence), les nervures étant entourées d'un manchon de cellules chlorophylliennes absentes ailleurs. Pétiole court. Stipules subulées, longues de 1-2 mm. Inflorescences en glomérules axillaires multiflores larges de 0,4-1 cm, à pédoncule long de 1-5 mm. Cyathiums pubescents longs de ± 1 mm, à pédoncule de $\pm 0,7$ mm. Bord du cyathium à 5 lobes pileux et à 4 glandes munies d'un appendice \pm apprimé. Etamines souvent 3-4, exsertes, souvent accompagnées à leur base d'une étamine réduite. Capsule trigone, hirsute, large de $\pm 1,2$ mm. Graines brun-rouge, de section plus ou moins tétragone, à surface marquée de quelques stries transversales, devenant mucilagineuse (au contact de l'eau).

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, naturalisée, très commune. Originaire d'Amérique tropicale et devenue pantropicale. Mauvaise herbe des jardins, mais aussi plante médicinale.

Nom créole : Jean Robert.

5. **Euphorbia prostrata** Ait., *Hort. Kew.* 2 : 139 (1789) ; SUMMERH., Enum. : 289 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 258. Type des Antilles.

Herbe annuelle ou bisannuelle à tiges couchées (ne s'enracinant pas aux nœuds), grêles, longues de 10-20 cm, à bande pubescente à la face supérieure, à feuilles opposées. Limbe elliptique un peu asymétrique, arrondi au sommet, de 4-7 mm x 2-4 mm, à marge faiblement serrulée, ciliée vers le sommet, par ailleurs glabre, ou pubérulent à la face inférieure. Stipules entières à la face inférieure, plus ou moins divisées à la face supérieure, longues de $\pm 0,8$ mm. Inflorescences formées d'un cyathium axillaire solitaire à pédoncule de 1,3-1,8 mm, souvent accompagné d'un rameau court (5-8 mm) à feuilles réduites (1 mm x 0,5 mm) et portant lui-même un cyathium à chaque nœud. Cyathiums longs de $\pm 0,9$ mm, glabres, à 4 glandes pourpre violacé à petit appendice plat. Capsule trigone, large de $\pm 1,5$ mm, à angles hirsutes. Graines ovoïdes et plus ou moins tétragones, longues de $\pm 0,8$ mm, à bourrelets transversaux, à testa gris clair à l'état sec (la pellicule grise donnant un mucilage translucide lorsqu'elle est humectée).

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, naturalisée, assez commune. Originaire d'Amérique tropicale et devenue pantropicale. Mauvaise herbe des jardins, etc.

Nom créole : Trainasse.

6. **Euphorbia thymifolia** L., *Sp. Pl.* : 454 (1753) ; SUMMERH., Enum. : 289. Type de l'Inde.

Petite herbe annuelle ou de courte longévité, à tiges grêles couchées, rampantes, longues de 10-40 cm, pileuses du côté supérieur, à feuilles opposées. Limbe elliptique, aigu, obtus ou arrondi au

sommet, arrondi et asymétrique à la base, de 4-8 mm x 2-4 mm, à marge serrulée, éparsément pileux dessous. Cyathiums solitaires axillaires (en position presque interpétioleaire) à la face supérieure des tiges et groupés sur des rameaux courts (longs de 0,5-2 cm) à feuilles réduites. Cyathiums longs de ± 1 mm, pubérulents. Glandes 4, à petit appendice (plus large et plus foliacé sur les spécimens seychellois que sur ceux d'autres provenances). Fleur ♀ à pédicelle court, ce qui fait que l'ovaire (puis la capsule) restent insérés dans la coupe de l'involucre (rarement pédicelle un peu plus long). Capsule éparsément pileuse. Graines tétragones longues de $\pm 0,8$ mm, mucilagineuses.

Mahé, Aride, etc., naturalisée, probablement introduite d'Asie. Mauvaise herbe des jardins, des sentiers, etc.

Nom créole : Trainasse.

7. **Euphorbia stoddartii** Fosberg, *Kew Bull.* 33 : 182 (1978) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 260 (1980). Type : Fosberg 49816, Cosmoledo (US, holo., non vu).

Herbe de teinte souvent rougeâtre, à souche pérenne, à tiges grêles plus ou moins étalées sur le sol, glabres, longues de 3-15 cm, à feuilles opposées. Limbe elliptique, arrondi au sommet, arrondi et asymétrique à la base, de 1,7-2,6 mm x 1,4-1,9 mm, à marge entière, glabre, à nervation réticulée généralement bien visible (en herbier). Cyathiums terminaux devenant axillaires par croissance sympodiale, longs de 0,5-0,9 mm, à pédoncule court. Glandes souvent 5, pourpre foncé. Capsule glabre ou éparsément pileuse, large de 1-1,2 mm. Graines trigones, longues de 0,7-0,9 mm, blanchâtres, à exotesta devenant mucilagineux au contact de l'eau.

Aldabra, Assomption, Cosmoledo, Astove, endémique, assez commune sur les sables littoraux. N'est peut-être qu'une forme de *E. heyneana* Spreng.

Nom créole : Trainasse.

8. **Euphorbia mertonii** Fosberg, *Kew Bull.* 33 : 181 (1978) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 257. Type : Fosberg 49045, Aldabra (K, iso.).

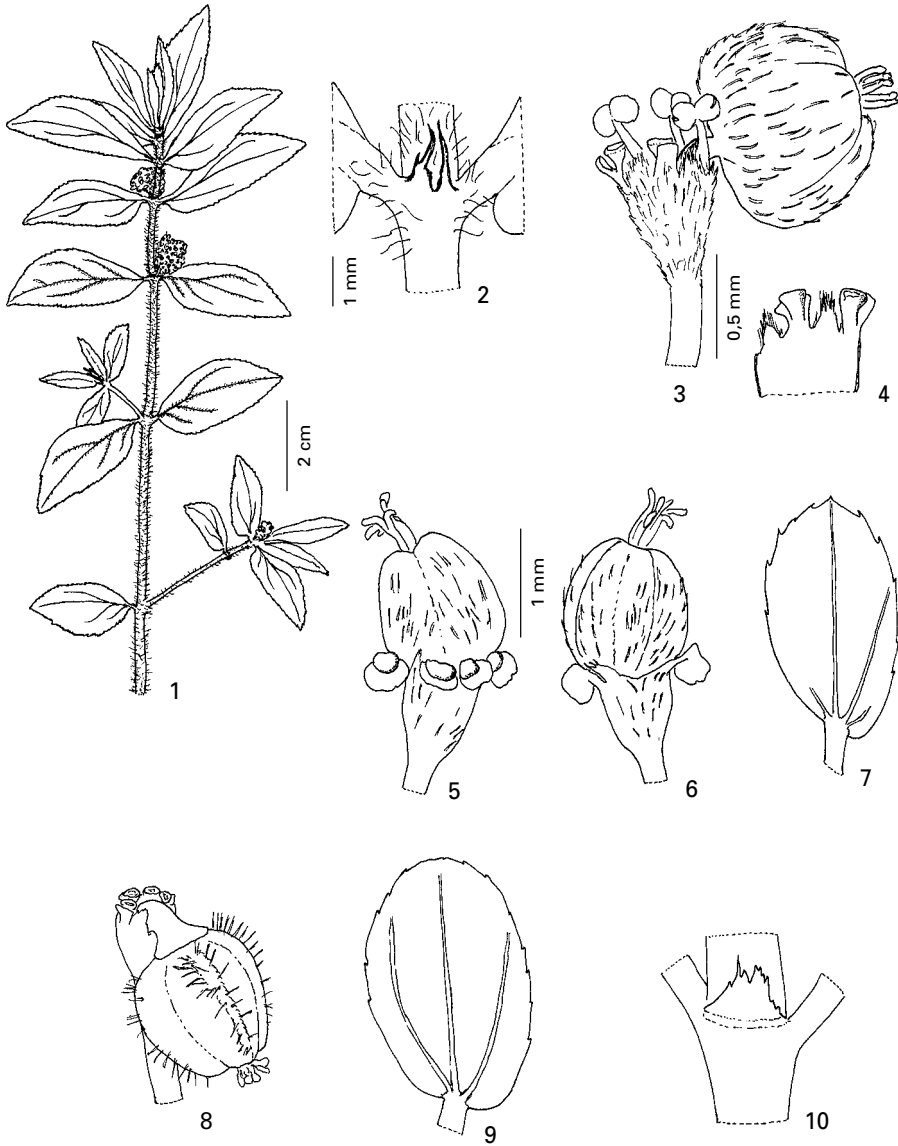
Herbe pérenne à tiges plus ou moins couchées, glabres, longues de 5-50 cm, à entre-nœuds longs de 0,5 à 3 cm, à feuilles opposées. Limbe elliptique, arrondi au sommet, arrondi à sub-cordé et asymétrique à la base, de 5-11 (-18) mm x 3,5-8 (-10) mm, à marge faiblement crénelée ou entière, glabre, trinerve à la base, à pétiole court. Stipules interpétioleaires entières, deltoïdes, laciniées ou profondément bifides, longues de ± 1 mm. Cyathiums solitaires, terminaux puis devenant axillaires, ou portés par de petits rameaux latéraux à feuilles réduites. Pédoncules longs de 1,3-4 (-7) mm. Cyathiums longs de 1-1,3 (-1,5) mm. Glandes 4 (-5), brun violacé, à appendice pétaloïde blanchâtre large d'environ 1 mm. Capsule glabre large de ± 2 mm. Graines ovoïdes, longues de 1-1,4 mm, à testa apparemment non mucilagineux lorsqu'il est humecté.

Aldabra, indigène, peu commune sur calcaire corallien (« champignon »). Existe aussi à Madagascar (Bernier 2648, Baie de Rigny, P). Des plantes très affines existent sur l'île Europa (Perrier 13788). Ces plantes ont été classées dubitativement par Léandri avec *E. hypericifolia* qui présente quelques similitudes. *E. mertonii* a aussi des affinités avec *E. viridula* Radcl.-Smith (*Kew Bull.* 33 : 230 (1978) de la Réunion (dont les stipules sont un peu différentes, à limbe plus foliacé). La nécessité d'une révision monographique est évidente.

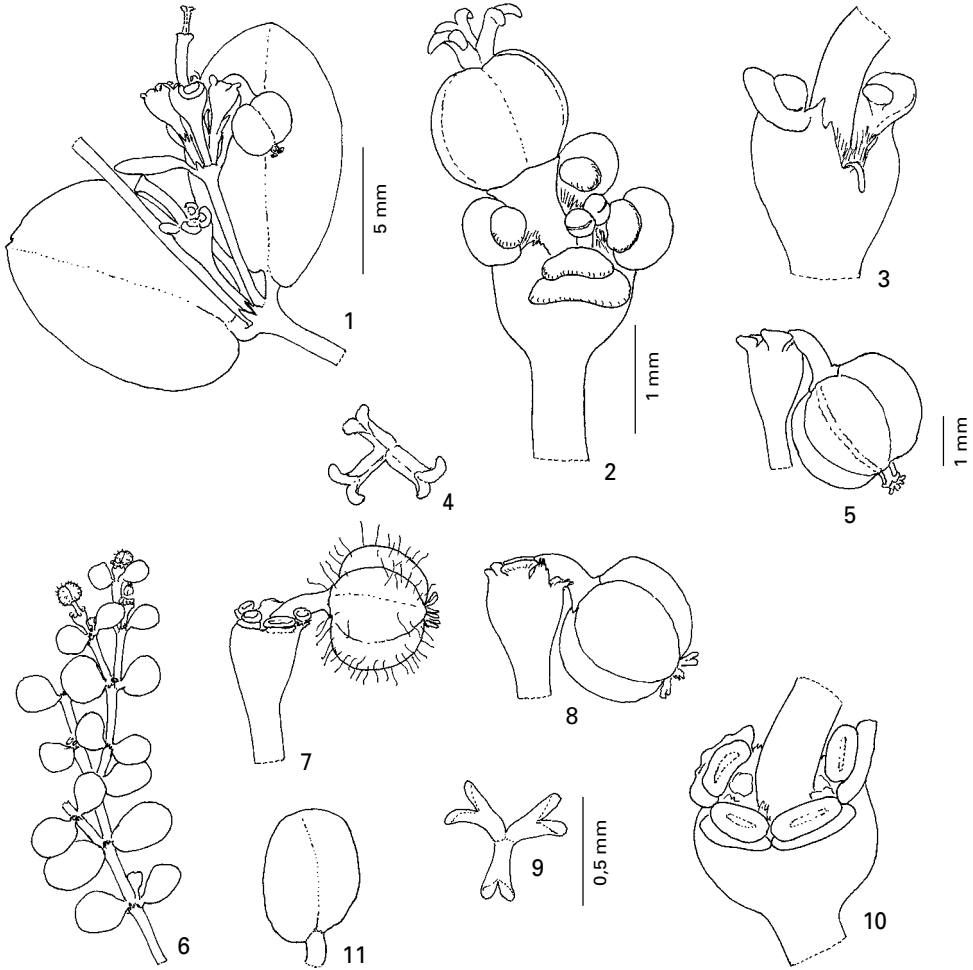
9. **Euphorbia cyathophora** Murr., *Comm. Phys. Gött.* 7 : 81 (1786). Type d'Amérique.

— *E. heterophylla* sensu Summerh., *Enum.* : 289, non L.

Herbe annuelle ou pérennante dressée, haute de 0,5-1 (-1,5) m à tiges glabres ou faiblement pubescentes, à feuilles alternes (ou sub-opposées au sommet des tiges). Feuilles situées près des inflorescences ayant souvent une tache rouge-pourpre à la base du limbe. Limbe elliptique, aigu au sommet, cunéiforme à la base, entier ou souvent à marge profondément incisée d'un large sinus arrondi



Pl. 112. — *Euphorbia hirta* : 1, tige fleurie ; 2, stipules ; 3, cyathium avec fruit immature ; 4, fragment de la marge du cyathium (vu de l'intérieur) (FF 4678). — *E. thymifolia* : 5, cyathium et fruit ; 6, id., vu du côté opposé ; 7, feuille (FF 5457). — *E. prostrata* : 8, cyathium et fruit ; 9, feuille ; 10, stipules (FF 4841). (2, 7, 9) (3, 4) (5, 6, 8, 10).



Pl. 113. — **Euphorbia mertoni** : 1, fragment de tige et inflorescence ; 2, cyathium et jeune fruit ; 3, id., détail de la face opposée ; 4, styles vus de dessus ; 5, cyathium et fruit (FF 4763, Aldabra). — **E. stoddartii** : 6, partie d'une plante ; 7, cyathium et fruit (FF 4679) ; 8, autre type de fruit ; 9, styles ; 10, détail d'un cyathium ; 11, feuille (FF 4716, Aldabra). (1,6) (2,3,4,7,8) (5,11) (9,10).

de chaque côté (limbe plus ou moins panduriforme), de 3-9 cm x 2-5 cm. Pétiole atteignant 3 cm. Inflorescences en corymbes terminaux denses. Cyathiums à marge fimbriée portant 1 (-3) glandes jaunâtres, sessiles, en forme de coupe, mais comprimée radialement (à contour elliptique). Capsules glabres, vertes, trilobées, larges de ± 5 mm. Graines ovoïdes, un peu tronquées à la base, brunâtres, non anguleuses, couvertes de petits tubercules blanchâtres plus ou moins pointus.

Mahé, etc., naturalisée par endroits, dans les zones habitées. Originaires d'Amérique. (*E. heterophylla* L. est une espèce voisine mais qui se distingue par ses bractées florales d'un vert terne à base plus pâle, ses glandes sub-stipitées à contour circulaire, ses graines plus ou moins anguleuses nettement tronquées à la base, carénées dorsalement et à tubercules aplatis. Je n'en ai pas vu de spécimens provenant des Seychelles).

Euphorbes cultivées

Euphorbia tirucalli L.

Arbuste haut de 2-5 m, très ramifié, semblant aphyllé, à nombreux rameaux charnus, cylindriques, vert glauque, épais de 3-5 mm. Feuilles très éphémères, atteignant 16 mm x 3 mm. Inflorescences en glomérules terminaux. Cyathiums à 5 glandes elliptiques. Capsules sub-globuleuses de 7-8 mm de diamètre. Graines ovoïdes, longues de \pm 4 mm, lisses.

Mahé ?, cité par Bailey, peut-être occasionnellement cultivé. Probablement originaire d'Angola, largement répandu sous les tropiques.

Noms créoles : Bois malgache, Calli, Tirucalli.

Euphorbia lactea Haw.

Arbuste cactiforme atteignant 3 m de hauteur, à rameaux succulents, vert foncé, larges de 3-5 cm, généralement de section trigone, à 3 crêtes longitudinales plus ou moins aliformes et dentées. Feuilles charnues, caduques, elliptiques à sub-circulaires, larges de \pm 3 mm. Epines longues de 3-5 mm.

Mahé, etc., occasionnellement cultivé comme ornementale ou pour former des haies. Originaire d'Asie tropicale.

Euphorbia millii Desmoul.

Petit arbuste haut de 50-60 cm, à rameaux plus ou moins charnus, grisâtres, épais de \pm 1 cm, épineux. Epines (stipules modifiées) longues de 1-1,5 cm. Feuilles alternes. Limbe obovale, obtus au sommet et mucroné, atténué vers la base, sessile, atteignant 6 cm x 2 cm, glabre. Inflorescences cymeuses, sub-terminales, à pédoncule long de 4-6 cm. Cyathophylles sub-circulaires mucronées, larges de 7-8 mm, rouge vif ou jaune pâle. Glandes rose orangé. Capsule large de \pm 4 mm, à base incluse dans le cyathium.

Mahé, etc., occasionnellement cultivé comme plante ornementale. Originaire de Madagascar et très répandu.

Nom créole : Couronne d'épines.

Euphorbia pulcherrima Willd. ex Kl.

— *Poinsettia pulcherrima* (Willd. ex Kl.) Graham

Arbuste haut de 1-3 m à feuilles alternes (plus ou moins opposées au sommet des rameaux). Limbe elliptique ou ovale, aigu ou obtus au sommet, cunéiforme à la base, à marge entière ou sinueuse-lobée, glabre, de 10-20 cm x 4-11 cm. Pétiole long de 0,5-10 cm. Feuilles situées sous les inflorescences à limbe acuminé généralement rouge vif (ou variétés roses, blanc-crème, vert clair). Inflorescences corymbiformes, terminales. Cyathiums à marge fimbriée à 1 seule glande jaune. Capsule trilobée, large de 1-1,5 cm. Graines ovoïdes, longues de 7-9 mm, lisses.

Mahé, etc., communément cultivé comme plante ornementale. Originaire d'Amérique centrale et très répandu en culture sous les tropiques.

Nom commun : Poinsettia.

Euphorbia leucocephala Lotsy

Arbuste haut de 1-3 m, à rameaux grêles, à feuilles opposées ou ternées (ou verticillées), vert glauque. Limbe elliptique, obtus ou arrondi au sommet, obtus à la base, de 4-6 cm x 1,2-2 cm (plus petit près des inflorescences), à marge entière, glabre. Pétiole filiforme presque aussi long que le limbe.

Feuilles situées près des inflorescences, blanches. Cyathiums longs de ± 5 mm, pubescents, à marge portant 5 glandes elliptiques munies chacune d'un appendice pétaaloïde blanc, long de ± 2 mm (un cyathium ressemble superficiellement à une petite fleur à 5 pétales). Capsule trilobée large de 4-5 mm.

Mahé, occasionnellement cultivé dans les jardins comme plante ornementale, d'introduction relativement récente aux Seychelles. Originnaire d'Amérique centrale.

Autres Euphorbioideae cultivées ou subsponsanées

Hevea brasiliensis (Willd. ex A. Juss.) Muell. Arg.

Arbre glabre (sauf les inflorescences), haut de 10-15 m, à abondant latex blanc dans l'écorce. Feuilles alternes ou sub-opposées, composées trifoliolées. Folioles elliptiques, acuminées au sommet, cunéiformes à la base, de 11-25 cm x 5-7 cm, à marge entière. Pétioles longs de 1-1,5 cm. Pétiole long de 10-20 cm, muni de 2 glandes au sommet à la face supérieure. Panicules axillaires. Fleurs unisexuées monoïques. Périanthe simple, en cupule, à 5 lobes acuminés en préfloraison valvaire indupliquée (les acumens plus ou moins tordus en spirale dans le bouton). Fleurs σ nombreuses, caduques, à périanthe long de ± 5 mm, jaune pâle, pubescent à l'extérieur. Glandes 5, petites. Colonne staminale à 2 étages superposés de 5 anthères sessiles, terminée par un pistillode aigu. Fleurs ρ peu nombreuses, situées à l'extrémité des inflorescences, à pédicelle plus épais et glabre. Base du périanthe glabre à l'extérieur, en tube court, à 5 lobes subulés longs de ± 7 mm. Ovaire pubescent à 3 loges uni-ovulées, à 3 stigmates sessiles. Capsule globuleuse trilobée de ± 2 cm de diamètre, à déhiscence explosive projetant les graines à plusieurs mètres de distance.

Mahé, Silhouette, subsponané ou plus ou moins naturalisé. Originnaire d'Amazonie. L'espèce est cultivée en grandes plantations pour la production du caoutchouc naturel (Afrique, Malaisie, etc.). Introduit à titre expérimental aux Seychelles, l'hévéa s'est répandu localement, par exemple à Silhouette sur les pentes dominant La Passe et dans la vallée de l'Anse Mondon. Il se comporte là comme une espèce plutôt nuisible par sa prolifération.

Noms communs : Caoutchouc, Para rubber tree.

MANIHOT Mill.

Arbustes ou petits arbres monoïques à latex blanc, souvent à racines tubérisées, à feuilles simples, alternes, à limbe plus ou moins profondément palmatilobé, souvent à épiderme pruineux (exsudat cireux). Inflorescences terminales ou axillaires en racèmes ou panicules, à fleurs σ distales et fleurs ρ proximales. Périanthe simple, campanulé ou urcéolé, plus ou moins profondément 5-lobé, à lobes imbriqués ou contortés. Fleurs σ à 10 étamines bisériées, à filets libres. Disque lobé entre les étamines ou entier. Pistillode absent ou très petit. Fleurs ρ sans staminodes, à disque charnu entourant la base de l'ovaire. Ovaire trilobulaire à loges uni-ovulées. Stigmates 3, plus ou moins lobés. Capsule à 3 graines munies d'une caroncule.

Genre d'une centaine d'espèces d'Amérique tropicale, la plupart du Brésil. Aux Seychelles, 2 espèces.

- Limbe 3-5 (-9)-lobé, à lobes étroitement obovales, acuminés 1. *M. esculenta*
- Limbe 3 (-5)-lobé, à lobes largement obovales, obtus ou arrondis
et mucronés au sommet 2. *M. glaziovii*

1. **Manihot esculenta** Crantz

— *M. utilisissima* Pohl ; Summerh., Enum. : 289.

Arbuste haut de 1-3 m, à racines tubérisées. Limbe 3-5 (-9) -palmatiséqué, les lobes plus ou moins étroitement obovales acuminés, longs de 5-15 cm, de couleur verte un peu glauque, couvert à la face inférieure de minuscules papilles (exsudat cireux d'aspect farineux). Pétiole parfois rougeâtre, inséré sur le limbe à quelques millimètres de la marge basale. Périclype blanc verdâtre ou jaunâtre souvent à stries roses. Capsule globuleuse à 3 crêtes longitudinales aliformes mais peu élevées.

Mahé, etc., souvent cultivé pour ses tubercules comestibles, les feuilles jeunes étant aussi consommées en « brèdes ». Originaire d'Amérique centrale. La plante n'est pas connue telle quelle dans la nature. Elle a été sélectionnée à partir de plantes sauvages par la culture, depuis des temps immémoriaux. Il existe de nombreuses variétés dont la plus utilisée est le « Manioc doux » ou « Sweet cassava » qui ne contient pratiquement pas de glucoside cyanogénique (alors que le « Manioc amer » en contient une proportion élevée, ce qui le rend vénéneux).

Le manioc est un aliment riche en glucides mais pauvre en protéines (d'autres tubercules alimentaires, comme l'igname ou cambare (*Dioscorea sp.*), le taro ou arouille (*Colocasia sp.*), en contiennent relativement plus). Il existe une forme sub-arborescente haute de 2-4 m à tronc épais et court, cultivée près des maisons à titre ornemental.

Noms créole et communs : Mangnok, Manioc doux, Cassava, Tapioca.

Manihot esculenta cv. *variegata* est une plante ornementale à feuilles panachées, blanc crème le long des nervures, vertes sur la marge du limbe, occasionnellement cultivée aux Seychelles.

2. **Manihot glaziouii** Müll. Arg.

Petit arbre haut de 5-10 m, à tronc atteignant 25 cm de diamètre, à écorce luisante, gris rougeâtre, se desquamant en lanières horizontales, à latex blanc abondant. Limbe 3 (-5) -lobé, à lobes assez largement obovales, obtus ou presque arrondis au sommet et mucronés, pelté (pétiole inséré à environ 1 cm de la marge), atteignant 15 cm x 20 cm (souvent plus large que long). Pétiole long de 15-20 cm. Fleurs ♂ à périanthe glabre, long de 8-10 mm, 5-lobé, à 10 étamines. Fleurs ♀ à périanthe long de 10-15 mm, à 5 lobes presque libres. Capsule globuleuse sans crêtes aliformes, large d'environ 2 cm. Graines ovoïdes un peu comprimées, longues de ± 1,2 cm, à testa lisse, luisant, tacheté, à caroncule blanchâtre.

Mahé, Silhouette ; cultivé au jardin botanique, spontané et se disséminant localement au lieu-dit « Dans Giroffe » (hauts de l'Anse Mondon) et à la Réserve (Silhouette). Originaire du Brésil. C'est un arbre à caoutchouc dont le latex est exploité en Amérique du Sud et qui a dû être introduit aux Seychelles à titre expérimental. Les feuilles jeunes peuvent être consommées en « brèdes » comme celles du Manioc.

Noms communs : Caucho (au Brésil), Ceara rubber tree.

Pedilanthus tithymaloides (L.) Poit.

Arbuste à latex blanc, haut de 1-3 m, à tiges plus ou moins dressées ou retombantes, cylindriques, charnues, épaisses de 0,5-1,5 cm, à feuilles éphémères. Inflorescences formées de groupes de cyathiums. Cyathium à involucre en cornet asymétrique à la base, étroitement conique, pointu, de couleur rose et contenant plusieurs fleurs ♂ (réduites chacune à une étamine) et 1 fleur ♀.

Mahé, etc., occasionnellement cultivé comme plante d'ornement. Originaire d'Amérique centrale.

Aleurites moluccana (L.) Willd.

Arbre haut de 10-20 m, à tronc droit, à rameaux jeunes et inflorescences couverts d'un indument dense, blanchâtre, de poils stellés, apprimés. Feuilles alternes. Limbe de la phase juvénile trilobé, les 2 lobes latéraux aigus, bien plus courts que le lobe médian. Phase adulte à limbe ovale, aigu au sommet,

arrondi ou tronqué à la base, de 13-23 cm x 6-14 cm, à poils stellés roussâtres à la face inférieure, à 2 glandes aux sommet du pétiole à la face supérieure. Pétiole long de 6-15 cm. Inflorescences paniculiformes, terminales. Fleurs unisexuées monoïques, à périanthe double. Calice se déchirant en 2-5 lobes longs de \pm 3 mm. Pétales 5, blancs, étroitement ovales, d'environ 6 mm x 2 mm sur les fleurs σ , un peu plus grands sur les fleurs φ . Glandes 5, alternipétales. Fleurs σ à \pm 20 étamines à filets soudés en colonne, sans pistillode. Fleurs φ à ovaire tomenteux biloculaire, à 2 loges uni-ovulées, surmonté de 2 styles bifides. Fruit drupacé, indéhiscant, globuleux, de 4-6 cm de diamètre, pubescent, à 1-2 graines.

Mahé, occasionnellement cultivé, peu commun. Originaire de Malaisie, répandu depuis longtemps en culture en Asie et en Mélanésie. Les graines contiennent une huile non comestible qui peut servir pour l'éclairage. D'après Smith (*Fl. Vitiensis* Nov. 2 : 548 (1981)), à Fidji, on se servait autrefois des graines enfilées sur une baguette, comme d'une chandelle.

Nom créole : Bancoule ; autres noms communs : Bancoulier, Candle-nut tree.

Codiaeum variegatum (L.) Blume ; SUMMERH., Enum. : 289.

— *Croton variegatum* L.

Arbuste haut de 1-4 m, à feuilles alternes. Limbe plus ou moins coriace, de formes et de couleurs diverses : étroitement elliptique ou elliptique ou obovale, aigu ou obtus au sommet, cunéiforme à la base, à marge entière ou parfois profondément incisée jusqu'à la nervure médiane, parfois limbe tordu et déformé, de 7-30 cm x 1-7 cm, de couleur vert uni ou à taches blanchâtres ou panaché de pourpre, de vert et de jaune pâle. Inflorescences en grappes plus ou moins pendantes, longues de 10-25 cm. Fleurs σ à sépales et pétales et à nombreuses étamines, sans pistillode. Fleurs φ sans pétales ni staminodes, et ovaire à 3 loges uni-ovulées. Capsule globuleuse trilobée de 8-9 mm de diamètre, vert pâle.

Mahé, etc., cultivé, très commun, parfois spontané (emplacements d'anciens jardins). Originaire de Java.

La variété à feuilles panachées de brun, rouge, pourpre, vert et jaune pâle est la plus commune. Une variété à limbe uniformément vert clair, étroitement elliptique, aigu aux deux extrémités et à pétiole rougeâtre est parfois cultivée comme « porte-bonheur » sous le nom de « Bois cateau ». La ressemblance du feuillage avec celui de *Brexia madagascariensis* est en effet frappante. Les grappes de petites fleurs σ à nombreuses étamines permettent cependant de voir qu'il ne s'agit pas du vrai Bois cateau.

Nom créole et commun : Croton.

Ricinus communis L.

Arbuste à sève aqueuse, haut de 1-4 m (parfois plus), à feuilles alternes vertes ou plus ou moins teintées de pourpre. Stipules soudées en gaine. Limbe pelté, de 12-40 cm x 11-30 cm (parfois plus grand), profondément divisé en 5-11 lobes aigus à marge serrulée. Pétiole long de 5-20 cm. Inflorescences paniculiformes terminales atteignant 30 cm. Fleurs σ à 3-5 tépales acuminés, longs de 5-8 mm, à nombreuses étamines. Fleurs φ à tépales plus courts, caducs, à ovaire globuleux couvert d'aiguillons mous, à 3 loges uni-ovulées, à 3 styles bifides, rouges. Capsule globuleuse, large de 1,5-2,5 cm, couverte d'aiguillons, à 3 graines ovoïdes-oblongues plus ou moins comprimées, longues de 8-15 mm, à testa lisse, marbré, à caroncule.

Mahé, etc., cultivé près des maisons comme plante médicinale, parfois spontané. Les graines fraîches, et plus précisément leurs téguments, sont vénéneuses. L'huile qui en est extraite est purgative. Elle a aussi des usages industriels variés.

Noms communs : Ricin, Castor oil plant.

RHAMNACEAE

Arbres, arbustes ou lianes (parfois munies de vrilles). Feuilles simples, alternes ou opposées, stipulées. Inflorescences cymeuses plus ou moins contractées, groupées en panicules. Fleurs petites, actinomorphes, hermaphrodites ou unisexuées. Périanthe disposé sur la marge d'un réceptacle plan ou cupuliforme. Sépales (4-) 5, deltoïdes, libres. Pétales absents ou (4-) 5, libres, petits, souvent plus courts que les sépales. Etamines en même nombre que les sépales ou les pétales, opposées aux pétales (quand ils existent) et plus ou moins enveloppées par ceux-ci. Anthères introrsées, à déhiscence longitudinale. Disque nectarifère intrastaminal, tapissant le réceptacle. Ovaire supère ou infère à 2-3 (-4) loges uni-ovulées. Ovules dressés, anatropes, en placentation axile-basale. Style court, simple ou 2-3-fide. Fruit : capsules déhiscentes ou drupes. Graines albuminées.

Famille d'environ 50 genres et de plus de 800 espèces des régions tropicales et parfois tempérées. Aux Seychelles, 5 genres dont 1 représenté par une espèce exclusivement cultivée.

- 1 — Liane munie de vrilles 1. *Gouania*
- Arbuste ou petit arbre sans vrilles, sarmenteux 2
- 2 — Arbuste inerme 3
- Arbuste ou petit arbre épineux (parfois épines très petites) 4
- 3 — Limbe à marge nettement dentée-crênelée. Inflorescences souvent bifides, à court pédoncule. Fruit globuleux de moins de 1 cm de diamètre 2. *Colubrina*
- Limbe à marge presque entière, portant quelques dents peu apparentes. Inflorescences en fascicules sessiles. Capsule aplatie, pointue, longue de \pm 2 cm 3. *Smythea*
- 4 — Feuilles coriaces, glabres. Epines isolées, souvent en crochets. Fruit mûr noir 4. *Scutia*
- Feuilles non coriaces, tomenteuses blanchâtres dessous. Epines par paires (très réduites chez les vieux arbres). Fruits mûrs jaunes à brun clair *Ziziphus mauritiana*

1. *Gouania* Jacq.

Select. Stirp. Amer. Hist. : 263 (1763)

Arbustes grimpants ou lianes munies de vrilles. Feuilles alternes, stipulées. Inflorescences formées de cymules (parfois contractées en fascicules) groupées en grappes ou en épis axillaires ou terminaux. Fleurs hermaphrodites, polygames ou unisexuées. Sépales, pétales, étamines, 5. Disque épais au centre, à marge formant des lobes alternipétales. Ovaire infère, triloculaire. Fruit : capsule trigone ou à 3 ailes bien développées.

Genre d'environ 25 espèces d'Amérique, d'Afrique, de Madagascar et d'Asie. Une espèce à Aldabra.

Gouania laxiflora Tulasne, *Ann. Sc. Nat. sér.* 4, 8 : 130 (1857). Type : *Boivin* 3366, Mayotte (P, holo.).

- ? *G. scandens* (Gaertn.) R.B. Drumm., *Fl. Zambes.* 2 : 435 (1966) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 88 ; nom. dub.
- *G. tiliifolia* sensu Hemsley, *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 10 (1916), non Lam. (« *tiliaefolia* »).

Liane atteignant 4-5 m de longueur (et plus), s'accrochant solidement aux arbustes supports par des vrilles qui se lignifient. Rameaux jeunes éparsement pubescents. Feuilles très jeunes tomenteuses, roussâtres, puis glabrescentes. Stipules étroitement triangulaires, de 2,5-3 cm x 0,5 mm, rapidement caduques. Pétioles éparsement pileux, longs de (1-) 2-3 cm. Limbe vert clair, cordiforme, plus ou moins acuminé, de 4-7 cm x 3,5-6 cm, glabre, les nervures seules plus ou moins pubescentes à la face inférieure, à marge souvent entière surtout vers la base du limbe ou plus ou moins nettement dentée

crénelée, les dents émarginées avec une glande dans le sinus. Inflorescences en grappes de cymules et de fascicules, longues de 5-10 cm, axillaires, ou terminales de rameaux courts portant 2-3 feuilles (l'ensemble de ces rameaux courts peut former une panicule terminale de l'axe principal). Vrilles naissant sur certaines inflorescences souvent à l'aisselle de la dernière feuille développée. Cymules distantes de 1-1,5 cm à la base de l'inflorescence, plus rapprochées vers le sommet, à 5-10 fleurs, à pédoncule court à la base de l'inflorescence (2,5 mm environ, jusqu'à 4,5 mm à la fructification) devenant sessiles (fascicules) vers l'extrémité, axillées par des bractées triangulaires longues de $\pm 1,5$ mm. Pédicelles floraux pubescents longs de 0,7-1,5 mm. Fleurs σ^7 larges de 3-4 mm. Sépales longs de 1-1,5 mm. Pétales cucullés longs de $\pm 1,2$ mm, blancs, enveloppant chacun 1 étamine. Lobes du disque ligulés, presque aussi longs que les sépales. Style enfoncé dans l'épaisseur du disque, long de ± 1 mm, à 3 branches (fleurs protérandres, le style n'atteignant sa longueur définitive qu'après la déhiscence des anthères). Un ovule fertile par loge. Capsule septicide longue de $\pm 1,5$ cm, à 3 ailes remplies d'une moelle aérifère blanche, très légère, se désagrégant en 3 méricarpes indéhiscent qui restent attachés entre eux par les cordons vasculaires. Graine elliptique-aplatie, longue de 3-3,5 mm, à testa dur, épais, sclérifié.

Aldabra, espèce assez commune à Picard, plus rare ailleurs. Existe également à Cosmoledo, aux Comores, en Afrique de l'Est, dans le Nord de Madagascar. L'échantillon type de l'espèce (*Boivin* 3366) est pauciflore : fascicules de 3 fleurs souvent réduits à 1 seule, dont seuls quelques-uns, à la base des inflorescences, forment des cymules à pédoncule court mais net (long jusqu'à 1,9 mm). Le fruit peut flotter grâce à la moelle légère qui forme l'épaisseur des ailes.

Nom créole : Liane charretiers.

2. *Colubrina* Brongn.

Mém. Fam. Rhamnac. : 61 (1826)

Arbres ou arbustes inermes, parfois grimpants. Feuilles alternes. Fleurs hermaphrodites en cymules axillaires. Sépales, pétales, étamines, 5. Ovaire entièrement inclus dans le réceptacle à l'anthèse, à 3 (-4) loges. Disque devenant proéminent au-dessus du réceptacle pendant le développement des graines. Capsule entourée à la base par le réceptacle plus ou moins accru, déhiscence.

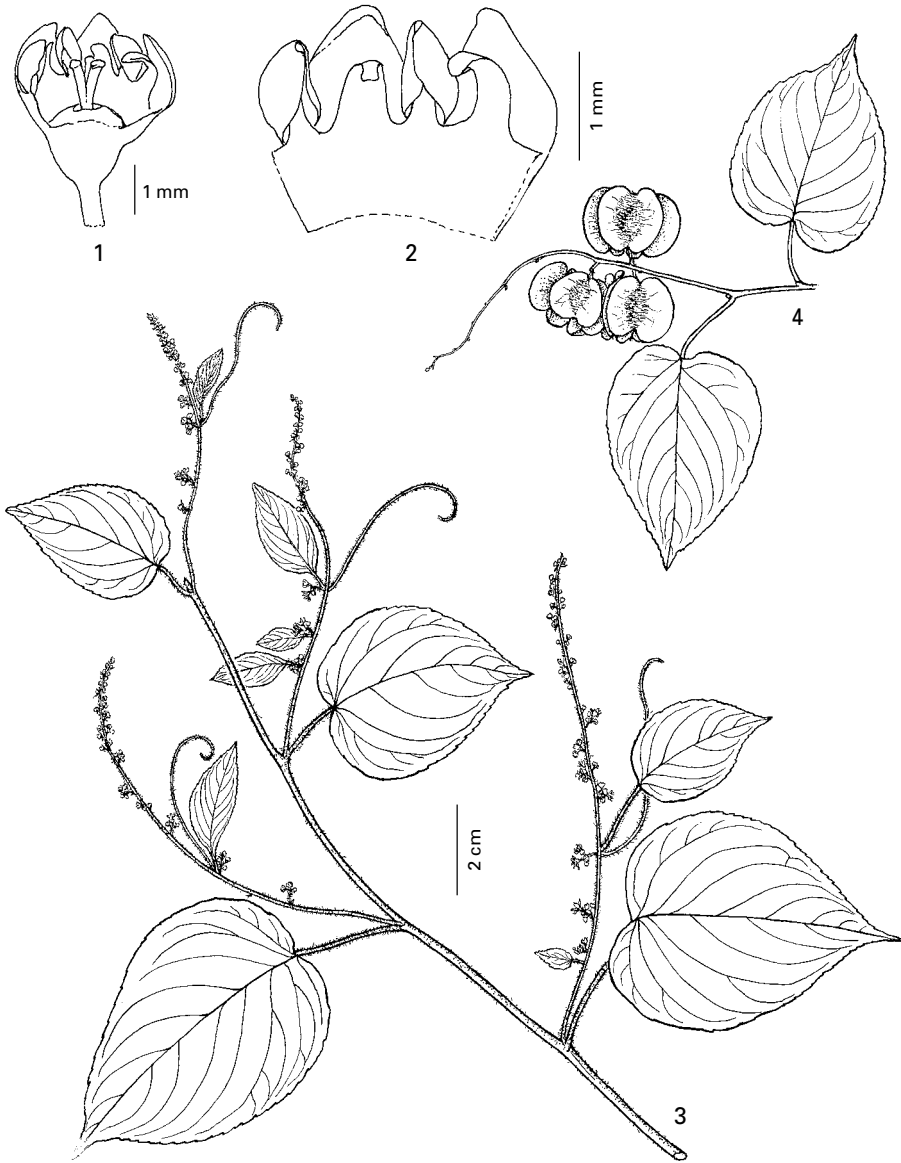
Genre d'une trentaine d'espèces de Madagascar, d'Asie et d'Amérique tropicales. Une espèce aux Seychelles.

Colubrina asiatica (L.) Brongn., *Mém. Fam. Rhamnac.* : 62 (1826) ; BAKER, *F.M.S.* : 52 ; SUMMERH., *Enum.* : 273 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 87. Type de Ceylan.

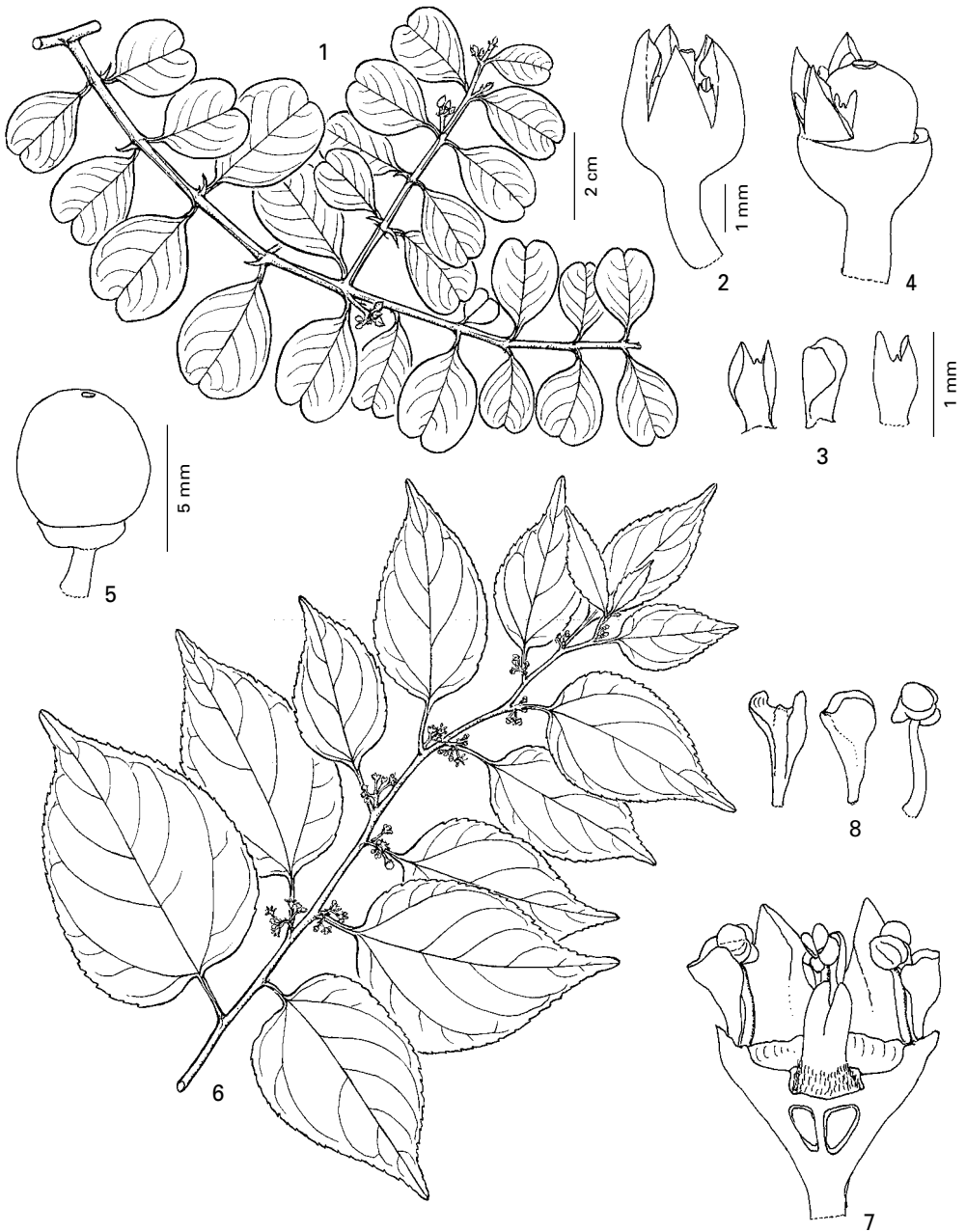
Arbuste peu élevé, sarmenteux, à branches plus ou moins étalées, à rameaux jeunes souvent un peu en zigzag. Limbe glabre, vert foncé luisant dessus, cordé, plus ou moins acuminé au sommet, de 3-7 (-9) cm x 2-4 (-5,5) cm. Pétiole long de 1-2 cm. Cymules axillaires longues de 8-10 mm, parfois contractées, semblant bifides et formées de 2 courts racèmes symétriques, à pédoncule long de ± 2 mm. Pédicelles longs de 3-5 mm. Fleurs larges de 3-4 mm, blanc jaunâtre, renfermant des poches à mucilage. Pétales longs de 1-1,2 mm, à bords involutés, enveloppant chacun une étamine. Style n'atteignant son plein développement qu'après la déhiscence des anthères (protérandrie), long de ± 1 mm, divisé en 3 courtes branches. Capsule globuleuse d'environ 8 mm de diamètre.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, indigène. Espèce littorale répandue depuis l'Afrique de l'Est jusqu'en Asie et en Océanie. Les graines sont capables de flotter dans l'eau de mer, ce qui explique cette vaste répartition.

Noms créoles : Liane savon, Bois savon, Savonnier (les racines de la plante contiennent une sorte de saponine et étaient utilisées autrefois à la place du savon).



Pl. 114. — *Gouania laxiflora* : 1, fleur ; 2, détail du périanthe ; 3, rameau fleuri (FF 5649) ; 4, fruits (FF 4535, Aldabra). (3, 4).



Pl. 115. — *Scutia myrtina* : 1, rameau fleuri (Renvoize 907) ; 2, fleur ; 3, pétale vu de l'intérieur, de profil et de l'extérieur ; 4, jeune fruit avec périanthe caduc ; 5, fruit (Renvoize 943, Aldabra). — *Colubrina asiatica* : 6, rameau fleuri (FF 3580). — *Smythea lanceata* : 7, fleur en coupe longitudinale ; 8, pétale vu de l'intérieur, de profil et étamine (Pervillé 126). (1, 6) (2, 4) (3, 7, 8).

3. *Smythea* Seem. ex A. Gray

Bonplandia 10 : 35 (1862)

Arbustes lianescents ou lianes à feuilles alternes, distiques. Inflorescences en fascicules axillaires ou fascicules groupés en racèmes. Fleurs hermaphrodites à réceptacle en coupe. Sépales, pétales, étamines, 5. Disque charnu. Ovaire infère à 1-2 loges. Fruit : capsule pointue à 1 grosse graine.

Genre d'environ 7 espèces d'Asie du Sud-Est dont 1 existe aussi aux Seychelles.

Smythea lanceata (Tul.) Summerh., *B.M.I.K.* 1928 : 389 (1928) ; SUMMERH., *Enum.* : 273. Type : *Pervillé* 126, Mahé (P, holo.).

— *Ventilago lanceata* Tulasne, *Ann. Sc. Nat.* sér. 4, 8 : 121 (1857).

— *S. dupontii* Hemsley, *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 9 (1916). Type : *Dupont* 17, Praslin (K, holo.).

Arbuste lianescent haut de 2-3 m, à rameaux un peu en zigzag. Limbe glabre, étroitement ovale, acuminé, à marge portant quelques rares dents très petites, de 5-9 cm x 1,5-3 cm. Pétiole 2-4 mm. Fascicules à 5-9 fleurs. Pédicelles longs de 2-5 mm. Fleurs larges de \pm 4 mm. Sépales charnus. Pétales bilobés longs de \pm 1 mm. Anthères apiculées. Style bifide à base couverte de poils raides apprimés, un peu enfoncée dans l'épaisseur du disque. Capsule aplatie, ovale-acuminée, à 2 valves, de 5 cm x 1,7 cm, montrant à sa base le réceptacle accru.

Mahé, Praslin, indigène. Il n'existe de cette espèce que 3 récoltes anciennes des Seychelles : *Pervillé* 126 (type), *Horne* 376 et *Dupont* 17, échantillons récoltés en bord de mer. L'absence d'échantillons trouvés récemment peut laisser supposer que l'espèce a disparu, peut-être à cause des modifications subies par les zones littorales, qui sont l'habitat naturel de l'espèce.

Existe aussi en Malaisie, aux Philippines et jusqu'à Fidji. Les Seychelles sont la limite occidentale de son aire de répartition.

4. *Scutia* Brongn.

Mém. Fam. Rhamnac. : 55 (1826)

Arbustes sarmenteux ou petits arbres, épineux. Feuilles opposées ou sub-opposées. Inflorescences axillaires en cymes ou fascicules, ou fleurs solitaires. Fleurs ♀. Sépales, pétales, étamines, 5. Disque mince. Ovaire supère à 2-3 loges, à style très court. Fruit drupacé à 2-3 pyrènes.

Genre de 4 espèces dont 3 d'Amérique du Sud et une des tropiques de l'ancien monde, présente aux Seychelles.

Scutia myrtina (Burm.f.) Kurz, *Journ. Asiat. Soc. Beng.* 44 : 168 (1875) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 89. Type de l'Inde.

Arbuste entièrement glabre, plus ou moins grimpant (parfois arborescent), atteignant 4-5 m de longueur. Rameaux jeunes marqués de fortes crêtes longitudinales, disposés plus ou moins à angle droit avec l'axe principal. Epines solitaires à l'aisselle des feuilles, droites ou plus souvent en forme de crochet, longues de 1-8 mm. Stipules aiguës, peu persistantes, longues de 1,5-2 mm. Feuilles souvent opposées, parfois sub-opposées ou presque alternes. Limbe elliptique à obovale, coriace, rétus à émarginé (parfois presque obcordé), à court mucron au sommet, de 1-3 (-4) cm x 0,7-1,5 (-2,5) cm. Inflorescences axillaires (naissant à la place des épines : rameaux fleuris inermes, ou 1 inflorescence opposée à 1 épine à chaque nœud), subsessiles ou à pédoncule long jusqu'à 5 mm, en cymes très contractées (presque des fascicules). Pédicelles longs de 1-2,5 mm. Fleurs larges de 2,5-3 mm. Sépales charnus, longs de \pm 2 mm. Pétales bilobés avec un court mucron dans le sinus apical, longs de

± 0,8 mm, les lobes rabattus autour d'une anthère. Etamines longues de ± 0,9 mm. Ovaire 2-3 loculaire, globuleux, à style caduc. Drupe charnue, bleu-noir à maturité, de 6-8 (-10) mm de diamètre, à endocarpe fibreux sclérifié. Graines à tégument sclérifié dur (plus épais que l'endocarpe du fruit), obovales aplaties, longues de 5-7 mm.

Aldabra, indigène. Espèce assez commune dans le fourré à *Ochna* et *Apodytes*, répandue en Afrique tropicale, à Madagascar, aux Mascareignes, en Inde et jusqu'en Extrême-Orient.

Nom créole : Bois senti.

Rhamnacée cultivée

Ziziphus mauritiana Lam.

Arbre atteignant 5-6 m de hauteur, à tronc relativement court (épais jusqu'à 50 cm), à branches courbes et plus ou moins retombantes aux extrémités. Feuilles glabres dessus, tomenteuses veloutées, gris blanchâtre, dessous. Fleurs larges de 4-5 mm, verdâtres. Fruits : drupes charnues, globuleuses ou ellipsoïdes de 1,5-2,5 cm de diamètre, jaunes à maturité, devenant brun clair en séchant, à noyau dur. Probablement originaire de l'Inde, cultivé depuis fort longtemps pour son fruit comestible, et répandu dans de nombreux pays tropicaux. Le fruit est consommé frais ou séché.

Nom créole : Masson.

VITACEAE

Famille pantropicale, avec quelques espèces dans les régions tempérées, comprenant environ 10 genres et 700 espèces. Aux Seychelles, 2 espèces occasionnellement cultivées ou spontanées.

Vitis vinifera L.

Arbuste sarmenteux grimpant à l'aide de vrilles fourchues. Feuilles simples alternes à limbe papyracé de 10-15 cm x 10-15 cm, à marge grossièrement serrulée et découpée en 3-5 lobes sub-aigus. Inflorescences paniculées opposées aux feuilles. Fleurs verdâtres, ♂, actinomorphes, à calice sub-tronqué, à 5 pétales valvaires calyptres, caducs au début de l'anthèse. Etamines 5, oppositipétales. Anthères biloculaires à déhiscence longitudinale. Disque annulaire. Ovaire supère, 2-loculaire, à 2 ovules par loge en placentation axile. Style court. Fruit : baie globuleuse de 1-1,5 cm de diamètre, jaune-vert ou rouge violacé à maturité.

Mahé, Praslin, parfois cultivé près des maisons, autant pour l'ombrage qu'il procure lorsqu'il recouvre une tonnelle que pour les fruits (raisins). Originaire de la région méditerranéenne et de l'Asie Mineure, cultivé aujourd'hui surtout dans les régions tempérées et sub-tropicales pour la production de raisin de table ou pour la vinification, selon les variétés.

Noms créole et communs : Raisin (le fruit et, par extension, la plante elle-même), Vigne, Grapevine.

Cissus rotundifolia (Forsk.) Vahl

Liane grimpant à 7-8 m de hauteur ou s'étalant sur les rochers, à feuilles alternes. Limbe charnu, d'un vert glauque, à surface un peu cireuse, sub-cordé, d'environ 5-8 cm de longueur, à marge un peu crénelée. Vrilles oppositifoliées. Baies rouge vif à maturité, d'environ 7 mm de diamètre.

Mahé, rarement cultivée et spontanée, par exemple en bord de route à Union Vale ainsi qu'à Anse la Mouche. Originaire d'Arabie et des régions côtières d'Afrique de l'Est.

LEEACEAE

Arbustes (parfois sarmenteux) ou petits arbres, sans vrilles. Feuilles alternes, composées imparipennées ou bipennées, parfois unifoliolées. Pétiole formant à sa base une large gaine caduque. Limbe portant souvent à la face inférieure des glandes. Inflorescences de structure cymeuse, corymbiformes, opposées aux feuilles. Fleurs actinomorphes, ♀. Calice plus ou moins cupuliforme à 5 lobes deltoïdes valvaires. Pétales 5, valvaires, soudés entre eux à la base. Etamines 5, oppositipétales, à filet inséré sur la base externe d'une couronne tubuleuse formant au sommet 5 lobes alternant avec les étamines. Anthères fondamentalement extrorsées, mais repliées vers l'intérieur de la couronne et alors introrsées, adhérentes entre elles et se détachant ensemble au cours de l'anthèse. Ovaire supère, 4-8-loculaire. Ovule unique par loge, anatrope, dressé. Style court. Fruit : baie globuleuse plus ou moins déprimée au sommet, plus ou moins lobée. Graines à albumen ruminé. Embryon droit.

Famille voisine des Vitacées comprenant un seul genre : *Leea*.

Leea Van Royen ex L.

Syst. Nat. ed. 12 : 627 (1767)

Caractères de la famille. Genre comprenant 34 à 70 espèces selon les auteurs, réparties depuis l'Afrique et Madagascar jusqu'en Asie, en Malaisie (majorité des espèces) en Australie et aux îles Fidji. Aux Seychelles, 2 espèces probablement introduites.

- Folioles ovales ou oblongues à 7-11 (-14) paires de nervures. Fleurs rouge vif 1. *L. rubra*
- Folioles obovales, plus ou moins tronquées au sommet et cuspidées, à 4-7 paires de nervures. Fleurs rouge pâle devenant plus ou moins orangé 2. *L. guineensis*

1. **Leea rubra** Bl. ex Spreng., *Syst. Veg.* 1 : 670 (1824). Type d'Asie.

Arbuste atteignant 3 m de hauteur, à tige atteignant 3-4 cm d'épaisseur, plus ou moins sinueuse. Gaine pétiolaire vert rougeâtre, longue de 2-3 cm. Feuilles bipennées à la base du rachis, le sommet étant simplement penné, longues de 50-70 cm. Folioles ovales ou oblongues, de 7-21 cm (-27) x 5-10 cm, à 7-11 (-14) paires de nervures, à marge crénelée. Limbe un peu rugueux au toucher, par la présence sur les nervures de la face inférieure de rares poils raides longs de 0,3 mm et de poils en aiguillon sur la face supérieure. Inflorescences larges de 8-12 cm, à axes rouge foncé, couverts de petites excroissances blanchâtres. Boutons floraux rouge vif. Pétales réfléchis, rouge vif dessus. Fleurs larges de ± 6 mm. Couronne blanche, devenant jaune. Filets blancs à la base, pourpres au sommet. Ovaire généralement à 6 loges. Style long de 1-1,8 mm (peut-être des fleurs brévistyles et longistyles). Baie pourpre-noir de 6-12 mm de diamètre, à surface lisse, à pulpe contenant beaucoup de raphides (non comestible !), et souvent avec seulement 1-3 graines sub-globuleuses de ± 4 mm de diamètre.

Mahé, cultivé et naturalisé, rare. Espèce originaire d'Indo-Malaisie, à vaste répartition, probablement introduite aux Seychelles comme plante ornementale; mise en culture au jardin botanique de Mahé en 1987.

2. **Leea guineensis** G. Don, *Gen. Hist.* 1 : 712 (1831). Type de Guinée.

Arbuste haut de 2-3 m (pouvant devenir plus haut), à tige dressée, droite. Gaine pétiolaire vert pâle, longue de ± 3 cm. Feuilles bipennées, entièrement glabres, à rachis marqué d'une tache pourpre foncé à

l'insertion des pétioles. Folioles obovales, tronquées et cuspidées au sommet, de 6-12 (-15) cm x 4-7 cm, à tache pourpre à la base des nervures secondaires. Inflorescences en corymbes, à rameaux ultimes rouge carmin. Boutons floraux d'un rouge assez terne. Pétales rouge très pâle dessus, se teintant de jaune au cours de l'anthèse (devenant orange pâle). Couronne blanche devenant jaune. Filets blancs, connectif des anthères violet. Baie globuleuse, jusqu'à 1 cm de diamètre, aplatie aux 2 pôles, noirâtre, à surface parsemée d'écaillés aplaties, à pulpe contenant des raphides.

Mahé, rarement naturalisé. Espèce à vaste répartition à travers l'Afrique tropicale et à Madagascar. À Mahé, trouvée seulement dans la région de Grande Anse : *Thomasset* s.n°, « bord de marais à Grande Anse, niveau de la mer », *Robertson* 2271, « Rivière Grande Anse, alt. 30 m », *Friedmann* 3722, « pente Sud de Bernica ». Dans cette dernière station, une ravine à l'écart des sentiers, on serait tenté de considérer la plante comme indigène. Cependant, la localisation de l'espèce dans la seule région de Grande Anse suggère plutôt que la plante a dû y être cultivée vers la fin du siècle dernier et qu'elle a été disséminée localement par les oiseaux. Si l'espèce était indigène, on aurait dû la trouver dans d'autres endroits de Mahé (et aussi à Silhouette et Praslin ?), car son écologie lui aurait permis de survivre dans de nombreuses ravines ombragées, même dans la végétation dégradée.

La plante ressemble beaucoup à des spécimens nommés *L. guineensis*, f. *truncata* Desc., forme qui existe seulement à Madagascar, aux environs d'Antalaha. Aurait-elle été introduite de cette région ? Mise en culture au jardin botanique de Mahé en 1987.

ERYTHROXYLACEAE

Arbres ou arbustes glabres, à rameaux généralement aplatis à l'extrémité. Feuilles simples, alternes, à stipule plus ou moins triangulaire, intrapétiolaire (feuilles opposées, à 2 stipules chez *Aneulophus*). Ecaillés analogues aux stipules, apparaissant sur les rameaux indépendamment des feuilles. Fleurs solitaires ou fasciculées, hermaphrodites, actinomorphes. Calice à 5 lobes plus ou moins soudés à la base. Corolle à 5 pétales blancs, libres, très caducs, munis sur la face interne d'une ligule de forme plus ou moins complexe, parfois orientée vers le centre de la fleur ou au contraire presque entièrement soudée au pétale. Etamines 10, semblant le plus souvent former un seul cycle, à filets soudés à la base en une coupe ou un tube court (urcéole), celui-ci à rebord parfois muni d'une petite dent entre la base de chaque étamine. Ovaire à 3 loges dont 2 stériles. Loge fertile à 1 ovule anatrophe pendant. Styles 3, de longueur différente dans les fleurs brévistyles et longistyles. Fruits drupacés charnus à 1 graine plus ou moins albuminée. Cotylédons plan-convexes.

Famille pantropicale formée essentiellement par le genre *Erythroxylum* avec environ 200 espèces (dont les 4/5 en Amérique tropicale), présent aussi aux Seychelles.

Erythroxylum P. Browne

Civ. Nat. Hist. Jamaica : 278 (1756)

Caractères de la famille. Aux Seychelles, 2 espèces indigènes et une autre rarement cultivée ou spontanée.

- 1 — Feuilles longues de (3,5-) 6-9 cm, à sommet arrondi à sub-aigu, non mucroné. Fleurs à pédicelle court, épais. (Seychelles granitiques) 1. *E. sechellarum*
- Feuilles longues de 3-7 cm, à sommet rétus, mucroné. Fleurs à pédicelle grêle 2
- 2 — Stipules très caduques. (Aldabra) 2. *E. platycladum*
- Stipules persistantes. (Rarement cultivé à Mahé) *E. novogranatense*

1. **Erythroxylum sechellarum** O.E. Schulz, in Engler, *Pflanzenr.* IV, 134 : 158 (1907) ; SUMMERH., Enum. : 272. Type : *Pervillé* 153, Mahé (P, lecto, désigné ici).

— *E. laurifolium* sensu Baker, *F.M.S.* : 35, pro parte, non Lam.

Arbuste ou petit arbre atteignant 7-8 m de hauteur, le tronc ayant jusqu'à 15 cm de diamètre, à écorce très fissurée. Limbe elliptique à obovale, arrondi à sub-aigu au sommet, parfois faiblement rétus, sans mucron, à marge plus ou moins révoluée, de (3,5-) 6-9 (-14) cm x (1,5-) 2,5-4 cm. Pétiole long de (3-) 5-8 mm, verdâtre ou rouge sombre, le limbe un peu décurrent à la face supérieure et formant un large canalicule. Stipules longues de \pm 1,5 mm, pouvant persister plus ou moins sur la partie défeuillée des rameaux. Fascicules de (1-) 3-5 fleurs ne s'ouvrant pas simultanément. Bractées très petites enveloppant les jeunes boutons floraux. Pédicelles longs de 3-5,5 mm, épais, rigides, articulés sur une très courte base longue de \pm 1 mm qui persiste, avec les bractées florales qui l'entourent, après la chute des fruits et sur les rameaux défeuillés. Calice soudé en tube à la base sur une hauteur de 0,5 mm, à 5 lobes longs de \pm 0,7 mm. Pétales blancs à limbe long de \pm 3 mm, formant un angle droit avec l'onglet (2 mm) à l'anthèse, à ligule de forme complexe, longue de \pm 1 mm, orientée vers le centre de la fleur. Fleurs brévistyles à androcée long de \pm 5,5 mm (dont \pm 2 mm pour l'urcéole, celui-ci à rebord généralement défini ou à sinus arrondis entre les étamines). Ovaire long de 2 mm et styles de 0,8 mm, à stigmates capités-obliques. Fleurs longistyles à androcée long de 2,7-3 mm (dont 1,5 mm pour l'urcéole). Ovaire long de \pm 2 mm et styles de 2 mm. Fruit dressé, rouge vif ou rouge pâle, long de 13-16 mm, asymétrique. Graine sans albumen, embryon long de \pm 1 cm.

Mahé, Silhouette, Praslin, Aride, Curieuse, Félicité, endémique. Espèce assez commune à Mahé et Praslin, plus rare à Silhouette où on ne la trouve que sur quelques sommets. Les feuilles sont généralement obovales. On trouve plus rarement des individus à feuilles elliptiques, mais dont les fleurs sont identiques (sur les glacis, comme à Val d'Endor ou Sans Souci).

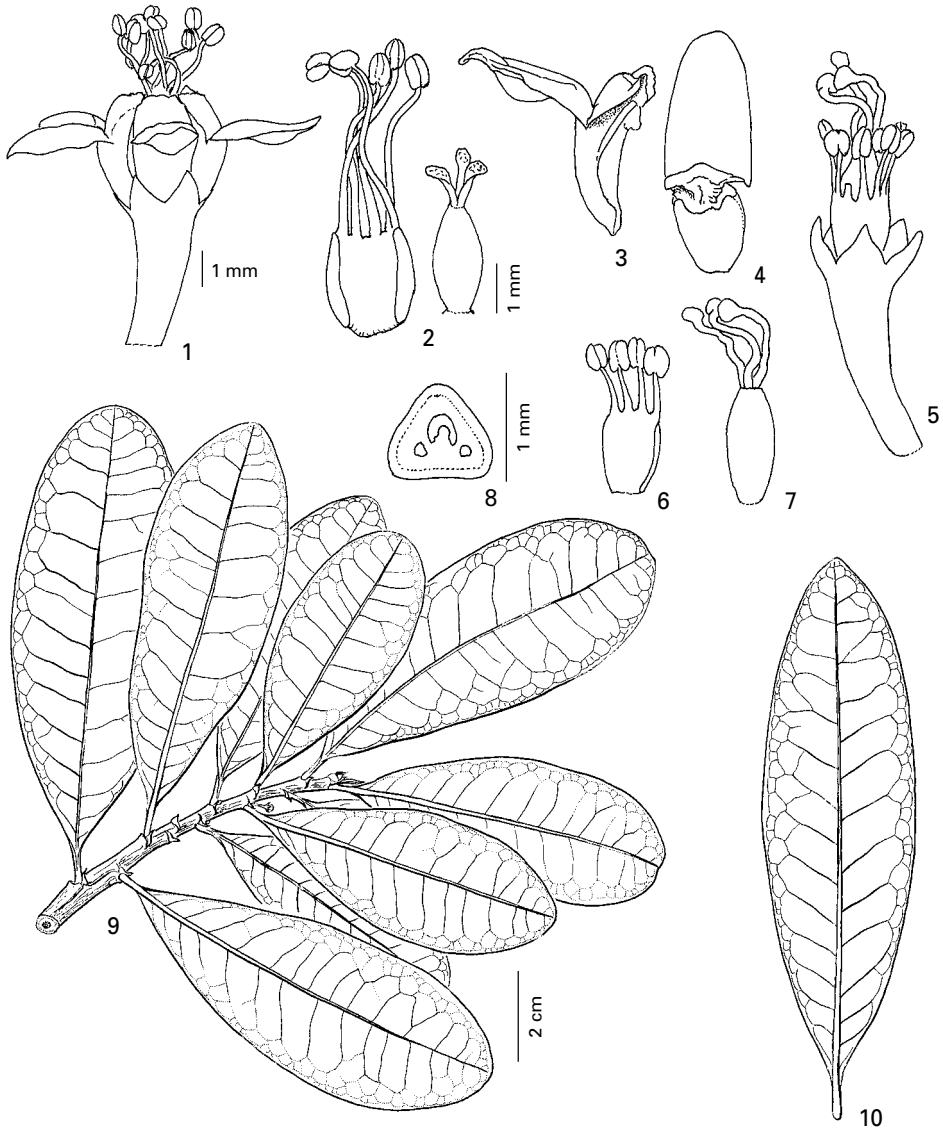
Nom créole : Café marron petite feuille (« Bois de ronde », cité par Bailey, est un nom d'origine mauricienne, inusité aux Seychelles).

2. **Erythroxylum platycladum** Boj., *Ann. Sc. Nat., sér.* 2, 18 : 186 (1842) (« platyclados »). Type : *Bojer* s.n°, Madagascar, Baie de Bombetoka (P ?, non trouvé).

— *E. acranthum* Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 5 (1916) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 72. Type : *Dupont* 103, *Thomasset* 233, *Fryer* 35 et 87 (K, syntypes).

Arbuste atteignant 5-7 m de hauteur avec un tronc de 15-20 cm de diamètre, à écorce gris clair s'exfoliant en plaques irrégulières (vieux pieds à plusieurs troncs à partir de la base qui peut atteindre 40 cm de diamètre). Rameaux brun clair, parsemés de lenticelles. Limbe obovale, rétus au sommet, mucroné, vert clair plus ou moins glauque, de 3-7 cm x 1,8-3 cm, à face inférieure souvent marquée d'une plage elliptique le long de la nervure médiane (aréole de préfoliation, provenant des plis du limbe dans le bourgeon foliaire). Pétiole long de 3-6 mm, canaliculé. Stipules longues d'environ 4 mm, très caduques, visibles seulement au sommet des rameaux. Bractées florales longues de 2-3 mm, membraneuses, brunâtres, recouvrant chaque bouton floral et tombant au moment de la croissance de ces derniers. Pédicelles longs de 5-7 (-10) mm, grêles. Fleurs groupées par (1-) 3-5. Calice long de 2-3 mm, soudé à la base sur une hauteur de \pm 0,5 mm. Pétales longs de 2,6-3 mm, à onglet de \pm 0,6 mm et ligule bi-auriculée. Fleurs brévistyles : androcée long de 3 mm (dont \pm 0,5 mm pour l'urcéole), ovaire long de 0,9-1 mm et styles de 0,8-1 mm. Fleurs longistyles : androcée long de 1,8-2 mm, styles longs de 2,5 mm. Drupe rouge, plus ou moins pendante au bout du pédicelle grêle, longue de 5-7 mm.

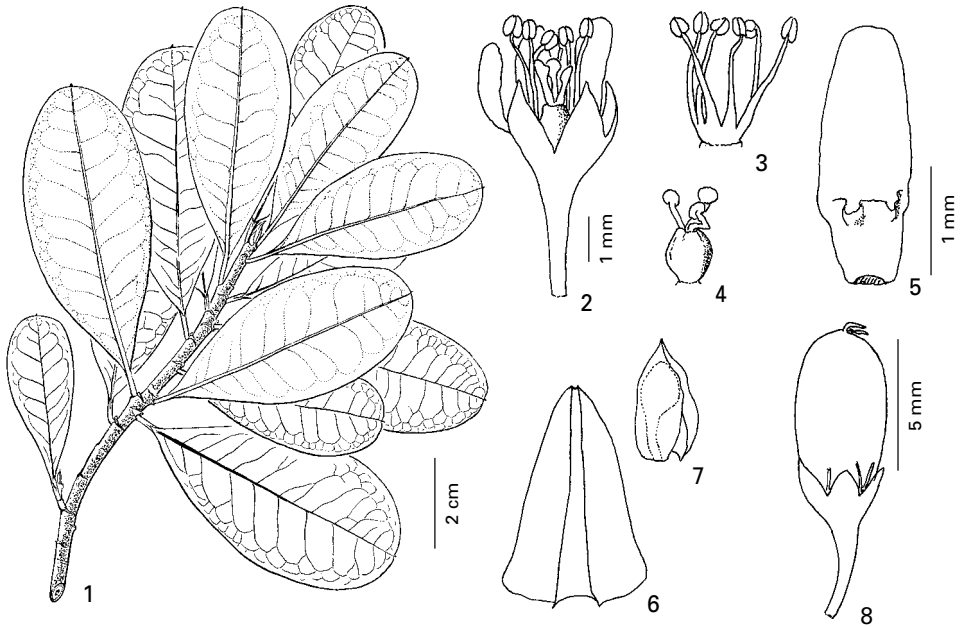
Aldabra, Cosmoledo, Assomption, indigène. Existe aussi aux Comores (Mayotte), à Madagascar (Nord), sur le littoral d'Afrique de l'Est. Assez commun à Aldabra dans le fourré à Apodytes et Ochna. Certains échantillons de



Pl. 116. — *Erythroxylum seychellarum* : 1, fleur brévistyle ; 2, id., fragment d'androcée et pistil ; 3, 4, pétale, vu de profil et de dessus (FF 4088) ; 5, fleur longistyle, pétales enlevés ; 6, 7, id., androcée et pistil ; 8, coupe de l'ovaire (FF 4463) ; 9, rameau feuillé (FF 5020) ; 10, autre forme de feuille (FF 4458). (2 à 7) (9, 10).

Mayotte et de Madagascar sont tout à fait identiques à ceux d'Aldabra. Il y a aussi à Madagascar des formes à feuilles plus largement obovales, presque obcordées.

Nom creole : Bois sandol.



Pl. 117. — *Erythroxylum platycladum* : 1, rameau feuillé (FF 4764) ; 2, fleur ; 3, androcée ; 4, pistil ; 5, pétale ; 6, stipule ; 7, bouton floral dans sa bractée (FF 4699 Aldabra) ; 8, fruit (Lam et Meeuse 6147, Madagascar). (2, 3, 4, 6, 7).

Espèce cultivée

Erythroxylum novogranatense (Morris) Hieron.

Arbuste haut de 1-3 m, à rameaux grêles brun foncé. Stipules assez persistantes, longues de 1,5-3 mm. Limbe vert glauque long de 3-5 (-7) cm, étroitement elliptique, cunéiforme à la base, arrondi et faiblement émarginé au sommet avec un petit mucron, marqué à la face inférieure, sur chaque moitié du limbe, d'une ligne en arc de cercle (aréole de préfoliaison). Fascicules de 6-12 fleurs à pédicelles grêles longs de 4,5-8 mm. Drupe rouge longue d'environ 8 mm.

Mahé, rarement cultivé (ou spontané ?). Originaire de Colombie.

Nom commun : Coca.

MALPIGHIACEAE

Arbres, arbustes ou lianes à feuilles généralement opposées, simples, souvent à poils médifixes et munies de glandes sur le pétiole ou sous le limbe, parfois stipulées. Inflorescences généralement

terminales, en grappes ou corymbes. Fleurs ♂, généralement plus ou moins zygomorphes, souvent jaunes, parfois blanches. Sépales 5, souvent munis d'une glande. Pétales 5, libres, onguiculés, entiers ou fimbriés. Etamines 10, inégales, à filets plus ou moins soudés à la base. Anthères à déhiscence longitudinale. Ovaire supère triloculaire ou à 3 carpelles distincts, à loges uni-ovulées, à placentation axile. Styles 3 (parfois 2 très réduits). Fruit composé de 1-3 samares ou capsulaire ou bacciforme (plus rarement drupacé). Graines sans albumen.

Famille d'environ 60 genres et 800 espèces des régions tropicales surtout d'Amérique du Sud. Aux Seychelles, 5 espèces cultivées comme plantes ornementales dont 1-2 parfois spontanées.

- 1 — Liane 2
- Arbuste 4
- 2 — Limbe à marge munie de cils longs de 1-2 mm *Stigmaphyllon ciliatum* 4
- Limbe à marge non ciliée 3
- 3 — Fleurs blanches. Samare à 3 ailes inégales *Hiptage benghalensis* 3
- Fleurs jaunes. Fruit à excroissances en crochets (non nettement ailé) *Tristellateia australasiae* 4
- 4 — Fleurs blanches. Feuilles petites à marge épineuse *Malpighia coccigera* 4
- Fleurs jaunes. Feuilles à marge non épineuse *Galpimia gracilis* 4

Stigmaphyllon ciliatum (Lam.) A. Juss.

Liane grêle à feuilles opposées non stipulées, sans latex. Limbe ovale, cuspidé au sommet, profondément cordé à la base, de 3-7 cm x 2,5-4,5 cm, glabre, à marge munie de gros cils glanduleux espacés, longs de 1-2 mm. Pétiole grêle, long de 2-4 cm, muni au sommet de 2 grosses glandes circulaires (à la face inférieure). Fleurs jaunes larges de 2-3 cm et fruits à larges ailes (non vus aux Seychelles).

Mahé, rarement cultivée et spontanée. Trouvée, seulement à l'état stérile, à Cascade (ancien « Cascade Estate ») où elle a été autrefois cultivée. C'est une espèce très décorative. Originaire d'Amérique du Sud.

Hiptage benghalensis (L.) Kurz

Liane à tige volubile devenant ligneuse, longue de 5-15 m. Limbe étroitement ovale, acuminé au sommet, obtus ou sub-cunéiforme à la base, coriace, de 8-17 cm x 3-7 cm, à marge entière, à 2 glandes à la base, à poils naviculaires médifixes épars à la face inférieure (glabrescente). Pétiole assez épais, long de 0,6-0,9 cm. Corolle zygomorphe. Pétales blancs, inégaux, sub-circulaires à elliptiques, longs de 1,2-1,5 cm, à marge finement laciniée, les 2 latéraux rabattus vers le pédicelle. Fleurs formant souvent une seule samare, parfois 2 ou 3 (lorsque les 3 carpelles se développent). Samares à 3 ailes dont la médiane longue de 4-5 cm.

Mahé, cultivée et spontanée, rare. Originaire d'Indo-Malaisie. Trouvée en bord de route au-dessus de Bel Air (Curio Road) à Victoria, ainsi que dans une zone non cultivée du jardin botanique. Cette espèce a aussi été introduite (dès 1770) à Maurice et à la Réunion où elle s'est révélée extrêmement nuisible par sa croissance et sa multiplication exubérantes. Elle peut en effet recouvrir et étouffer un arbre de son feuillage et sa tige peut étrangler le tronc autour duquel elle s'enroule et se lignifie. Aux Seychelles, où elle est certainement d'introduction plus récente, elle n'est pas encore devenue envahissante. Le climat plus humide lui convient probablement moins. C'est néanmoins une exotique à surveiller et qu'il vaudrait mieux éradiquer à titre préventif.

Noms créoles : Liane papillon, Liane Cythère (à la Réunion), Liane cerf (à Maurice).

Tristellateia australasiae A. Rich.

Liane à feuilles d'un vert un peu glauque. Limbe ovale, aigu ou apiculé au sommet, arrondi à la base, de 6-9 cm x 3,5-6 cm, à marge entière, à 2 glandes à la base à quelques millimètres du pétiole.

Pétiole grêle de 1-1,5 cm. Fleurs jaunes, larges de ± 2 cm. Fruits secs d'environ 1 cm de diamètre, devenant brun clair et se désarticulant en 3 samares portant chacune 7-8 cornes plus ou moins aplaties aliformes.

Mahé, etc., cultivée occasionnellement comme ornementale. Originaires d'Asie.

Malpighia coccigera L.

Arbuste haut de 1-1,5 m à feuilles piquantes. Limbe coriace, assez rigide, plus ou moins elliptique, long de 5-10 mm à marge munie de 5-10 dents terminées en épine. Fleurs blanches larges de ± 1 cm, à pétales à marge finement laciniée. Baie rouge de ± 5 mm de diamètre.

Mahé, vu en culture au jardin botanique (1983).

Bailey cite aussi *Malpighia glabra* L., une espèce fruitière dont il n'existe pas de spécimens d'herbier des Seychelles. C'est un arbuste donnant un fruit bacciforme globuleux de 1-2 cm de diamètre, rouge sombre, comestible.

Galphimia gracilis Bartl.

Arbuste à rameaux grêles dressés. Limbe plus ou moins elliptique, obtus et mucroné au sommet, cunéiforme à la base, atteignant environ 5 cm x 2 cm, généralement plus petit. Fleurs jaunes, larges de ± 1 cm, en petites grappes terminales.

Mahé, rarement cultivé (un seul échantillon d'herbier : *Jeffrey* s.n°). Originaires d'Amérique centrale, plante ornementale répandue en culture sous les tropiques.

SAPINDACEAE

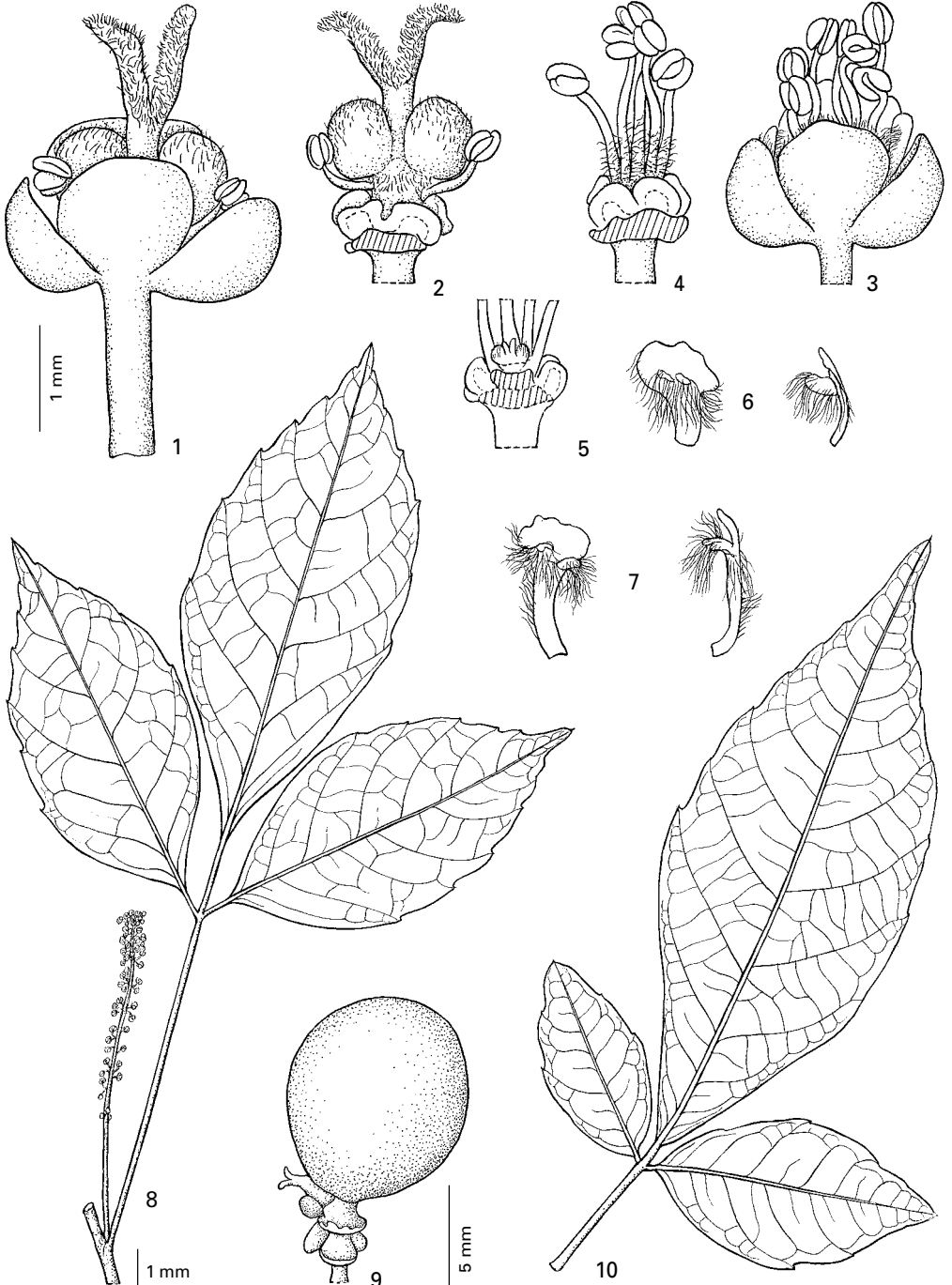
Arbres, arbustes, ou lianes munies de vrilles, à feuilles composées pennées, bipennées, trifoliolées ou rarement simples, alternes (rarement opposées), non stipulées (sauf *Cardiospermum*). Inflorescences racémiformes ou paniculiformes, formées de cymes. Fleurs souvent petites, zygomorphes ou actinomorphes, hermaphrodites ou, souvent, unisexuées. Sépales 4-5, libres ou un peu soudés, généralement imbriqués. Pétales 4-6 (ou absents), libres, imbriqués, portant souvent à la face interne de petits appendices, ou lobes, parfois fortement pileux. Disque charnu, circulaire ou unilatéral. Étamines (4-) 8 (-24), libres, intradiscales (ou staminodes très réduits, ou ressemblant à des étamines mais à anthères stériles). Ovaire supère à (2-) 3 (-5) carpelles libres (unis par le style gynobasique) ou ovaire syncarpe à 2-3 (-5) loges. Style simple ou divisé au sommet (ou pistillode sur les fleurs mâles). Ovules 1-2 par loge, anatropes, axiles. Fruits variés : capsules, baies, drupes. Graines souvent munies d'un arillode charnu. Albumen absent. Embryon souvent plié, à radicule logée dans une poche du tégument séminal.

Famille pantropicale d'environ 150 genres et 2000 espèces. Aux Seychelles, 4 genres indigènes. Des représentants de 4 genres exotiques sont cultivés.

- | | |
|--|----------------------|
| 1 — Feuilles simples | 2 |
| — Feuilles composées trifoliolées ou pennées | 3 |
| 2 — Feuilles articulées à la base du limbe | 1. <i>Allophylus</i> |
| — Feuilles non articulées, limbe gluant à la face inférieure | 2. <i>Dodonaea</i> |
| 3 — Feuilles trifoliolées ou doublement trifoliolées | 4 |



Pl. 118. — *Allophylus pervillei* : 1, 2, fleur ♀ vue de face et de profil ; 3, pétale ; 4, pistil ; 5, fleur ♂, un sépale et trois étamines enlevés (FF 5035) ; 6, rameau en fleurs (FF 3875) ; 7, rameau en fruits (FF 3836). (1 à 5) (6, 7).



Pl. 119. — *Allophylus sechellensis*: 1, fleur ♀; 2, id., le périnthe et trois staminodes enlevés; 3, fleur ♂; 4, id., le périnthe enlevé; 5, id., étamines et disque enlevés devant; 6, pétale de la fleur ♀, de face et de profil; 7, pétale de la fleur ♂, de face et de profil (FF 4064); 8, rameau en fleurs (FF 4426); 9, fruit (FF 4064); 10, feuille d'une plante hybride (FF 5197). (1 à 7) (8, 10).

— Feuilles pennées ou bipennées	5
4 — Folioles entières, arbuste	1. <i>Allophylus</i>
— Foliole disséquées, liane herbacée	3. <i>Cardiospermum</i>
5 — Feuilles bipennées	4. <i>Macphersonia</i>
— Feuilles imparipennées	<i>Litchi, Sapindus, Filicium, Nephelium</i>

1. *Allophylus* L.

Sp. Pl. 1 : 348 (1753)

Arbres ou arbustes, parfois grimpants. Feuilles alternes à 1-3 (-5) folioles. Inflorescences axillaires, racémiformes, simples ou ramifiées. Fleurs zygomorphes, unisexuées (plantes monoïques ou dioïques). Sépales 4, inégaux, persistants. Pétales 4, caducs, munis à la face interne de 2 écailles ou d'une ligule souvent velues. Disque unilatéral, formé de 4 lobes charnus. Etamines 8 (ou staminodes). Ovaire à 2 (-3) carpelles unis par le style gynobasique (ou pistillode). Ovule 1 par carpelle, axile, ascendant. Fruit : drupe simple ou géminée, à péricarpe pulpeux souvent rouge à maturité.

Genre pantropical de plus de 200 espèces dont la délimitation est souvent difficile. Aux Seychelles, 3 espèces.

1 — Feuilles unifoliolées (foliole articulée avec le pétiole)	1. <i>A. pervillei</i>
— Feuilles trifoliolées	2
2 — Arbuste à tiges grêles. Folioles généralement acuminées au sommet. Inflorescences simples	2. <i>A. sechellensis</i>
— Arbuste ou petit arbre à tronc court (pouvant atteindre 20-30 cm de diamètre). Folioles généralement arrondies au sommet. Inflorescences souvent ramifiées	3. <i>A. aldabricus</i>

1. *Allophylus pervillei* Blume, *Rumphia* 3 : 123 (1847) ; SUMMERH., Enum. : 273. Type : *Pervillé* 514, Madagascar 1841 (L, holo., non vu).

- *Schmidelia monophylla* sensu Baker, *F.M.S.* : 57 (1877), non Presl.
- *Allophylus gardineri* Summerh., *B.M.J.K.* 1928 : 389 (1928) ; Enum. : 273. Type : *Gardiner* 5, Silhouette, *pro parte* (K, holo.).

Arbuste multicaule parfois plus ou moins grimpant, à tiges grêles, flexibles, haut de 1-3 m, et jusqu'à 5 m lorsqu'il est grimpant, atteignant 1,5 cm de diamètre à la base. Ecorce grisâtre. Feuilles unifoliolées. Limbe articulé avec le pétiole (articulation marquée par un renflement au sommet du pétiole), sans pétiolule distinct, de 5-12 (-22) cm x 2-5 (- 8,5) cm, elliptique ou obovale, à marge entière ou souvent largement lobée-crênelée vers le sommet, glabre. Domaties velues à la face inférieure. Pétiole long de 0,5-1,3 (-2) cm. Inflorescences simples, longues de 4-8 (-11) cm, à cymules pédonculées (0,5-0,7 mm), unipares, de 3-5 fleurs. Fleurs larges de \pm 2,5 mm. Pétales longs de \pm 1,6 mm à 2 petits lobes velus sur la face interne (pratiquement invisibles sous la pilosité dense). Etamines longues de 1,3-1,6 mm (ou staminodes longs de 0,5-0,8 mm). Pistil long de \pm 2 mm. Style court, à branches stigmatiques égalant ou dépassant la longueur du style (ou pistillode long de 0,6 mm). Drupes simples ou géminées, obovoïdes, longues de 7-8 mm, d'un rouge plus ou moins carmin à maturité.

Praslin, Félicité, Silhouette, indigène. Existe également à Madagascar et en Afrique orientale. L'espèce n'a pas été trouvée récemment à Mahé. Seul Horne indique sur une de ses récoltes (n° 408) « Mahé et Praslin ». La plante a donc probablement existé autrefois à Mahé. Les raisons de sa disparition ne sont pas connues. C'est une plante des sous-bois clairs, des glacis et des chaos granitiques, jusque vers 400 m d'altitude. Elle peut pousser près du littoral avec d'autres espèces de basse altitude, dans les endroits non soumis aux embruns salés (Praslin : Anse Volbert, Silhouette : la Réserve). A Silhouette, dans la région de Grand Barbe, *A. pervillei* et *A. sechellensis* existent dans des stations voisines et semblent s'hybrider.

Des plantes atypiques, à 1 seule grande foliole et à pétiole relativement plus long (comparé aux échantillons typiques d'*A. pervillei*) ont été décrites comme une espèce distincte, *A. gardineri*. La même récolte, *Gardiner* n° 5, comprend ce type de plante et des échantillons rattachés à *A. sechellensis*.

Nom créole : Bois cafoul ; Baker (*F.M.S.* : 57) note le nom de «Bois Maris » probablement selon Horne, nom aujourd'hui inusité.

2. ***Allophylus sechellensis*** Summerh., *B.M.I.K.* 1928 : 390 (1928) ; Enum. : 273. Type : *Wright* s.n°, Seychelles (K, holo.).

Arbuste multicaule haut de 1-3 m, à tiges grêles, non grimpant. Ecorce des rameaux âgés brunâtre. Feuilles trifoliolées longuement pétiolées. Foliole médiane de 6,5-13 cm (-24) x 3,2-5,5 (9,5) cm, à pétiolule long de 0,5-1,2 cm faiblement pubescent. Folioles latérales longues de 5,5-9 cm, peu ou pas asymétriques à la base, à pétiolule jusqu'à 0,6 cm (parfois subsessiles). Limbe glabre, à domaties pileuses à l'angle des nervures secondaires, à marge sub-entière à courtes dents espacées (peu visibles à l'œil nu) ou largement dentée-crênelée. Pétiole long de 2-8,5 cm. Inflorescences simples, longues de (5-) 8-11 (-20) cm, à fascicules (cymules contractées) de 2-3 fleurs. Fleurs larges de 2,3-3 mm. Pétales longs de 1-1,5 mm, à 2 appendices sur la face interne (parfois soudés en 1 seule lame) à pilosité longue mais peu dense. Disque charnu à 4 lobes. Etamines longues de 1,6-2 mm (ou staminodes de 0,5-1 mm). Pistil long de \pm 2 mm (ou pistillode de 0,3-0,4 mm). Drupes simples ou géménées, longues de 7-9 mm, à péricarpe rouge orangé.

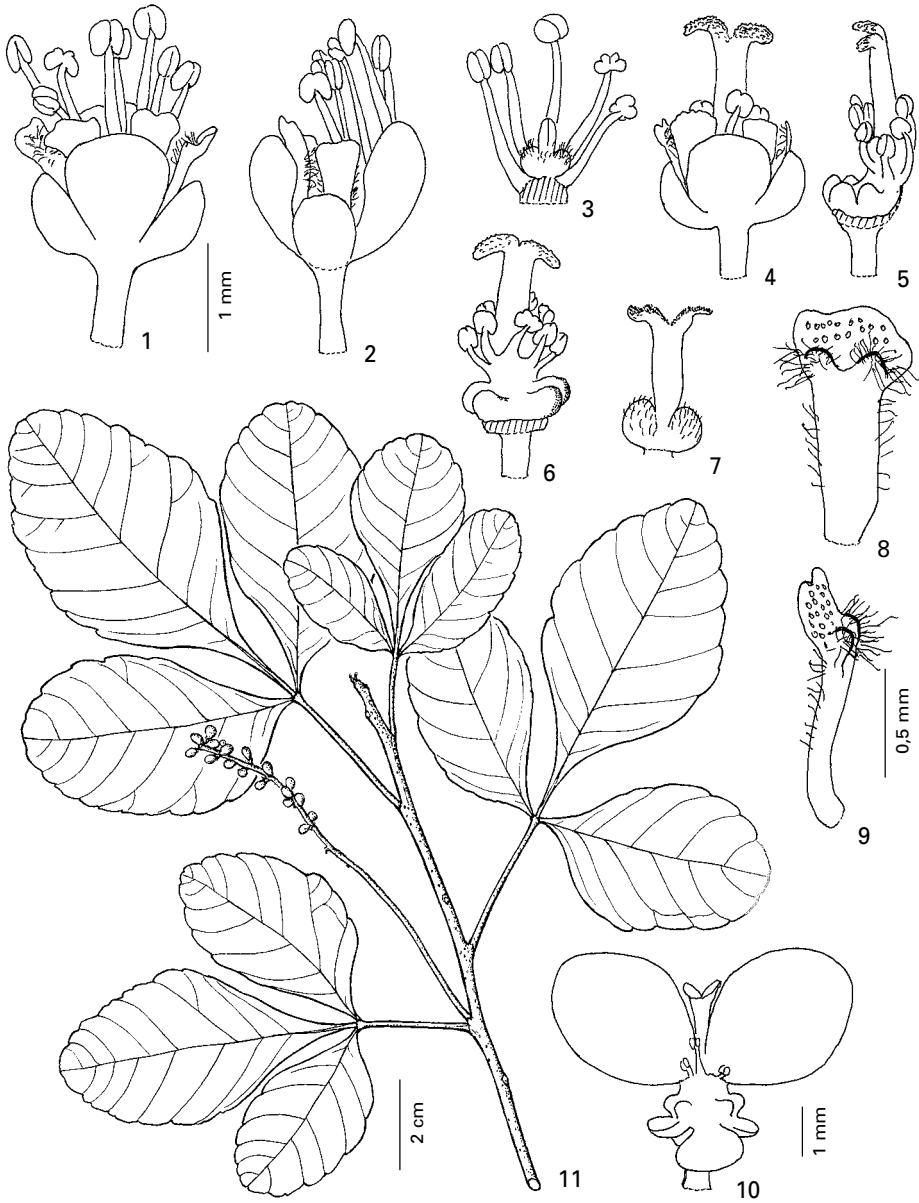
Mahé, Praslin, Silhouette, endémique. Espèce rare des forêts littorales. Pousse le plus souvent à quelques dizaines de mètres au maximum du rivage, dans des stations plus ou moins atteintes par les embruns. Ce n'est qu'à Silhouette, au sud de Grand Barbe, que des individus poussent jusqu'à 100 m d'altitude, à proximité de stations d'*Allophylus pervillei*. Certaines de ces plantes sont d'ailleurs atypiques et probablement d'origine hybride : elles peuvent avoir des folioles médianes longues de 13-24 cm, des folioles latérales courtes (6-9 cm) et subsessiles et un pétiole proportionnellement court : 2-5 cm (voir aussi sous *A. pervillei*). A Mahé, l'espèce a été trouvée par exemple à Pointe Maravi, Anse Bazarca, Anse Petite Police, Anse Capucins ; à Silhouette : entre Pointe Jardin et Pointe Grand Barbe, sur la côte ou un peu en retrait, et jusque vers 100 m d'altitude ; à Praslin : au Cap Jean Marie.

Nom créole : Bois cafoul 3 feuilles.

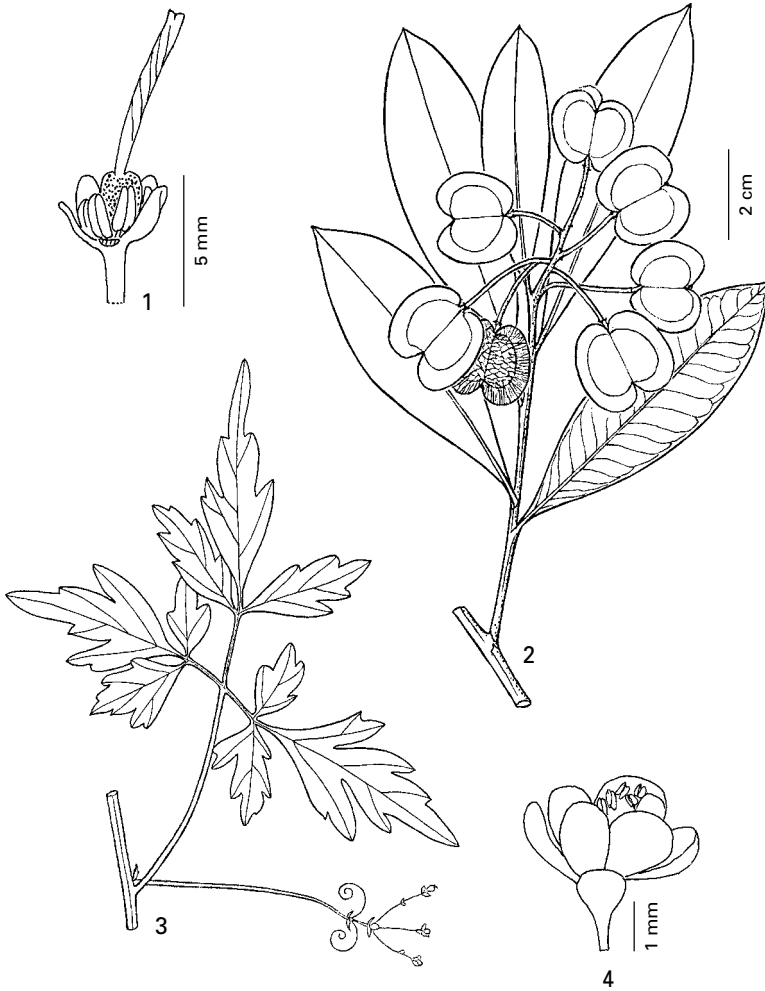
3. ***Allophylus aldabricus*** Radlk., *Sitzungsber. Bayer. Akad.* 38 : 218 (1909) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 90. Type : *Abbott* s.n°, Aldabra (K, holo.).

Arbuste ramifié dès la base, ou petit arbre atteignant 4 m de hauteur, à tronc court pouvant avoir jusqu'à 30-40 cm de diamètre. Foliole médiane de 2-5 (-8) cm x 1,4-2,8 (-4) cm, obovale, parfois aiguë au sommet, à marge crênelée, glabre. Domaties absentes, ou quelques-unes vers le haut de la nervure médiane avec, en plus, de petites domaties velues à l'angle des nervures tertiaires, vers le bord du limbe. Pétiole long de 1,2-2 (-4) cm. Inflorescences longues de 10-13 cm, souvent à 2 rameaux latéraux longs jusqu'à 5 cm. Fascicules de 3 fleurs. Fleurs larges de 1,5-2 mm. Pétales longs de 1-1,2 mm, à 2 lobules faiblement velus sur la face interne. Etamines longues de 1,3-1,8 mm (ou staminodes de 0,5 mm). Pistil long de 1,3-1,8 mm, à style nettement plus long que les 2 branches stigmatiques (ou pistillode de 0,5 mm). Drupes simples ou géménées, rouge orangé, obovoïdes, longues de 4-6 mm.

Aldabra, Assomption, Cosmoledo, Astove. Espèce supposée endémique, mais ressemblant beaucoup à certains échantillons classés avec *A. alnifolius* (Bak.) Radlk., du nord-ouest de Madagascar et d'Afrique de l'Est, dont les plantes d'Aldabra et îles voisines ne sont probablement qu'une forme. C'est une espèce assez commune du fourré à *Apodytes* et *Ochna*.



Pl. 120. — *Allophylus aldabricus* : 1, 2, fleur ♂, de face et de profil ; 3, id., le périanthe et trois étamines enlevés (FF 5645) ; 4, fleur ♀ ; 5, 6, id., le périanthe enlevé, de profil et de face ; 7, pistil (Renvoize 758) ; 8, 9, pétale de fleur ♂, de face et de profil (FF 5645) ; 10, fruit (Renvoize 917) ; 11, rameau en jeunes fruits (FF 4574). (1 à 7) (8, 9).



Pl. 121. — *Dodonaea viscosa* : 1, fleur, un sépale enlevé (FF 4137, Mahé) ; 2, rameau en fruits (FF 4948, Curieuse). — *Cardiospermum halicacabum* : 3, feuille et inflorescence (Boivin sn°, île Maurice) ; 4, fleur (FF 5333, Mahé). (2,3)

2. *Dodonaea* Mill.

Garden. Dict. ed. 4 (1754)

Arbustes dioïques ou plus rarement hermaphrodites, à feuilles simples (ou imparipennées), alternes. Limbe parsemé de petites glandes circulaires plates, sécrétant une résine. Inflorescences en grappes ou panicules courtes. Fleurs actinomorpes, apétales. Sépales 3-7, valvaires. Disque réduit, formant un court gynophore. Etamines 5-14, subsessiles, ou staminodes. Ovaire 2-4 loculaire, chaque carpelle plus

ou moins caréné. Ovules 2 par loge, l'un dressé, l'autre pendant. Capsule membraneuse, septifrage, à 2-4 loges ailées.

Genre d'environ 50 espèces, la majorité d'Australie. Aux Seychelles, une espèce pantropicale.

Dodonaea viscosa JACQ., *Enum. Syst. Pl.* : 19 (1760) ; SUMMERH., *Enum.* : 273 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 93. Type : *Sloane* herb. n° v 97, Jamaïque (BM, non vu).

Arbuste haut de 1-4 m, à branches grêles, ascendantes. Feuilles à pétiole court. Limbe de 5-11 (-14) cm x 1,5-3 (-4) cm, étroitement obovale, souvent gluant et semblant couvert de vernis. Fleurs ♂, longues de 6-10 mm, vertes. Sépales 5, caducs. Etamines 5-6. Ovaire biloculaire (parfois 3-loculaire), long de 4-5 mm, couvert de petites glandes arrondies plates. Capsules ailées, papyracées, larges de 1,5-2 cm. Graines noires, globuleuses, de 2,5-3 mm de diamètre.

Mahé, Praslin, Curieuse, Aldabra, etc., indigène. Espèce pantropicale des zones littorales, poussant parfois aussi sur les collines basses à l'intérieur des terres jusqu'à 350 m d'altitude. Occasionnelle sur de nombreuses îles, très rare à Aldabra où elle n'a été trouvée que sur l'île Michel (selon *Fl. Ald.* : 93).

Nom créole : Bois de reinette.

3. **Cardiospermum** L.

Sp. Pl. : 366 (1753)

Lianes ligneuses ou herbacées, parfois annuelles. Feuilles composées (folioles bi-ternées), alternes, stipulées. Inflorescences ombelliformes, longuement pédonculées, souvent munies de vrilles. Fleurs polygames, zygomorphes. Sépales 4 (-5), imbriqués. Pétales 4, munis sur la face interne d'une écaille pétaloïde ou glanduleuse. Disque unilatéral formé de 2 glandes. Etamines 8. Ovaire trigone à 3 loges uni-ovulées, à 3 stigmates papilleux (ou pistillode sur les fleurs ♂). Fruit : capsule papyracée, trilobée, remplie d'air, contenant 3 graines.

Genre de 14 espèces, surtout d'Amérique tropicale. Une d'entre elles, devenue pantropicale, est naturalisée aux Seychelles.

Cardiospermum halicacabum L. var. **microcarpum** (H.B.K.) Bl., *Rumphia* 3 : 185 (1847) ; SUMMERH., *Enum.* : 273. Type : *Humb.* et *Bonpl.* s.n°, Venezuela (P, hol.).

— *C. microcarpum* H.B.K., *Nov. Gen. Sp.* 5 : 104 (1821) ; BAKER, *F.M.S.* : 56.

— *C. pumilum* Blume, *Rumphia* 3 : 184 (1847). Type : Pervillé 52.

Herbe annuelle ou bisannuelle, lianescente, atteignant 2 m de hauteur, s'accrochant à l'aide de vrilles d'inflorescence (ou parfois herbe dressée, haute seulement de 20-30 cm). Feuilles longues de (2) 5-10 cm, à folioles plus ou moins profondément incisées. Stipules longues de 3-4 mm. Fleurs blanches, larges de 3-5 mm. Sépales inférieur et supérieur longs de 2-3 mm, sépales latéraux de 1-1,5 mm. Glandes discales de 0,5 mm de diamètre, situées du côté du sépale supérieur. Androgynophore court, soudé à sa base au sépale inférieur. Pétales supérieurs munis d'une écaille allongée à extrémité glanduleuse, jaune. Pétales inférieurs à écaille foliacée presque aussi longue que le pétale. Etamines longues de 2-2,5 mm. Ovaire long de 2-3 mm (ou pistillode long de 0,3 mm). Capsule gonflée d'air, large de 1,5-2 cm, plus ou moins pubescente. Graines noires, dures, globuleuses, de ± 4 mm de diamètre, à arille blanchâtre autour du hile.

Mahé, Praslin, etc., assez commune sur les îles granitiques, rare sur les îles coralliennes, ou absente. Plante des terrains incultes, des bords de routes, ou mauvaise herbe des jardins.

Nom créole : Quinquenge (dérivé de « Alkékenge », nom commun de *Physalis alkekengi* L. dont le fruit a une vague ressemblance avec celui de *Cardiospermum*).

4. *Macphersonia* Blume

Rumphia 3 : 156 (1847)

Arbres ou arbustes dioïques à feuilles alternes bipennées (ou imparipennées). Inflorescences axillaires, simples ou ramifiées, en grappes ou épis de cymules. Fleurs petites, actinomorphes, unisexuées. Sépales 5, imbriqués. Pétales 5, plus courts que les sépales, à marge plus ou moins involuée formant 2 petits appendices sur la face interne, plus ou moins densément velus. Disque charnu circulaire, plus ou moins lobulé. Etamines intradiscales (5-) 7-8 (-9), ou staminodes à anthères présentes mais indéhiscentes. Ovaire 2-3-loculaire à 1 ovule campylotrope par loge, ou pistillode. Style court, simple, à 3 plages stigmatiques plus ou moins allongées. Fruit : baie à 1-3 graines. Graines entourées à la base par un arillode charnu.

Genre de 8 espèces, toutes à Madagascar dont une existe aussi à Aldabra.

Macphersonia gracilis O. Hoffm. var. ***hildebrandtii*** (O. Hoffm.) R. Capuron, *Mém. MNHN*, n.s. B, 19 : 122 (1969). Type : *Hildebrandt* 3245, Madagascar (Nosy Kumba) (P, hol.).

— *M. hildebrandtii* O. Hoffm., *Sert. Pl. Madag.* : 14 (1881) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 93.

Arbuste souvent multicaule haut jusqu'à 5 m. Feuilles longues de 10-20 cm, à rachis pubescent, à 3-9 paires de pennes. Folioles glabres, de 7-15 (-20 mm) x 3-5 (-7) mm. Inflorescences longues de 10-15 cm, pendantes. Fleurs ♂ en cymules longues de 5-7 mm, pédonculées (1-2,5 mm) ou subsessiles, à 3-10 fleurs. Sépales roses, glabres (marge un peu ciliée), longs de ± 1,5 mm. Pétales longs de 0,8-1,2 mm, très velus, à 2 appendices latéraux. Disque large de ± 2,5 mm. Etamines (7-) 8 (-9), longues de 3-4 mm, à anthères pourpres. Pistillode trigone, long de 0,4 mm. Fleurs ♀ en cymules de 2-4 fleurs, à pédoncule long jusqu'à 2 mm, ou réduites à 1 seule fleur presque sessile. Pétales en moyenne un peu plus petits que sur les fleurs ♂ (0,6-1 mm). Staminodes longs de 1,5 mm. Pistil long de 2-2,5 mm, ovaire glabre. Fruit plus ou moins charnu, devenant noir à maturité, globuleux ou obovoïde, long de ± 1 cm. Graine longue de ± 6 mm, entourée à la base d'un arillode translucide.

Aldabra, indigène ; plante assez rare du fourré à *Apodytes*, sur platin, au nord de Cinq Cases, dans les environs de Takamaka et à l'ouest de Passe Hoareau. La variété *hildebrandtii* existe aussi à Assomption, Cosmoledo, Astove, en Afrique de l'Est, aux Comores, à Madagascar.

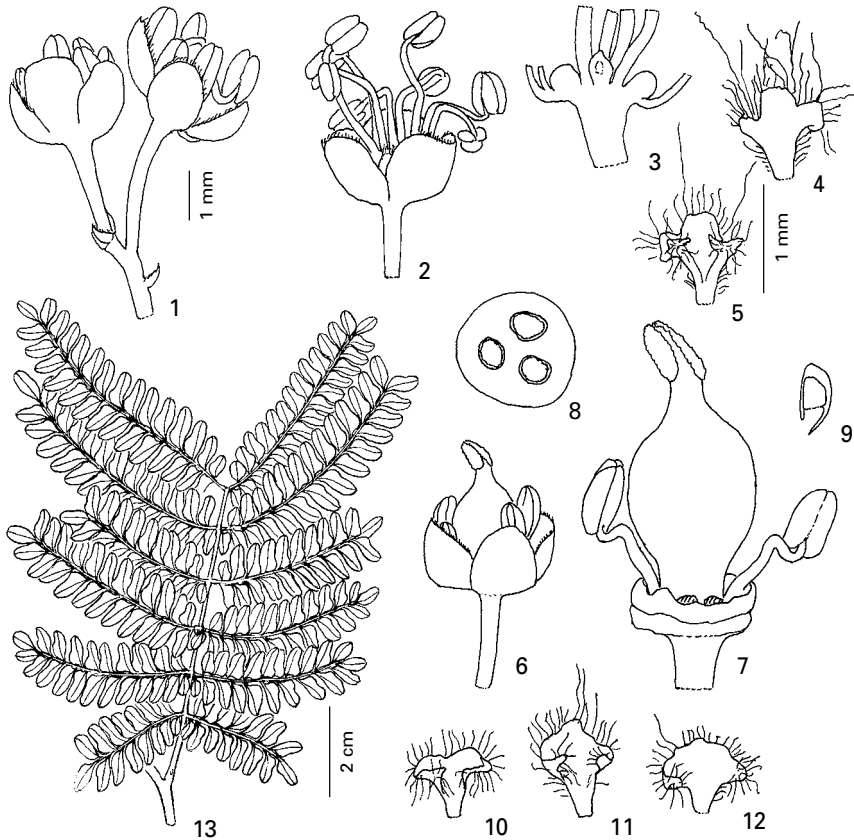
Nom créole : Tamarin bâtard.

Sapindaceae cultivées

Litchi chinensis Sonn.

Arbre à tronc relativement court et épais et couronne large, à feuilles paripennées à 4-8 folioles glabres, celles-ci longues de 10-15 cm, à fleurs minuscules. Fruit ovoïde (parfois double), à surface couverte de protubérances pyramidales, rouge carmin à maturité. La partie comestible est l'arillode non adhérent au noyau, blanchâtre, juteux, très sucré et parfumé. Il n'en existerait que quelques exemplaires cultivés à Mahé (?). Le climat équatorial des Seychelles, insuffisamment contrasté, ne semble pas convenir à l'espèce. Originaire de Chine.

Noms créole et communs : Letchi, Litchi, Lychee.



Pl. 122. — *Macphersonia gracilis* var. *hildebrandtii* : 1, fleurs ♂ en début d'anthèse ; 2, fleur ♂ ; 3, coupe longitudinale ; 4, 5, pétale, face externe et interne (FF 5689) ; 6, fleur ♀ ; 7, id., détail ; 8, 9, coupe transversale de l'ovaire et ovule isolé ; 10, 11, 12, différentes formes de pétales (FF 4779) ; 13, une feuille (FF 4599). (1, 2, 3, 6) (4, 5, 7 à 12).

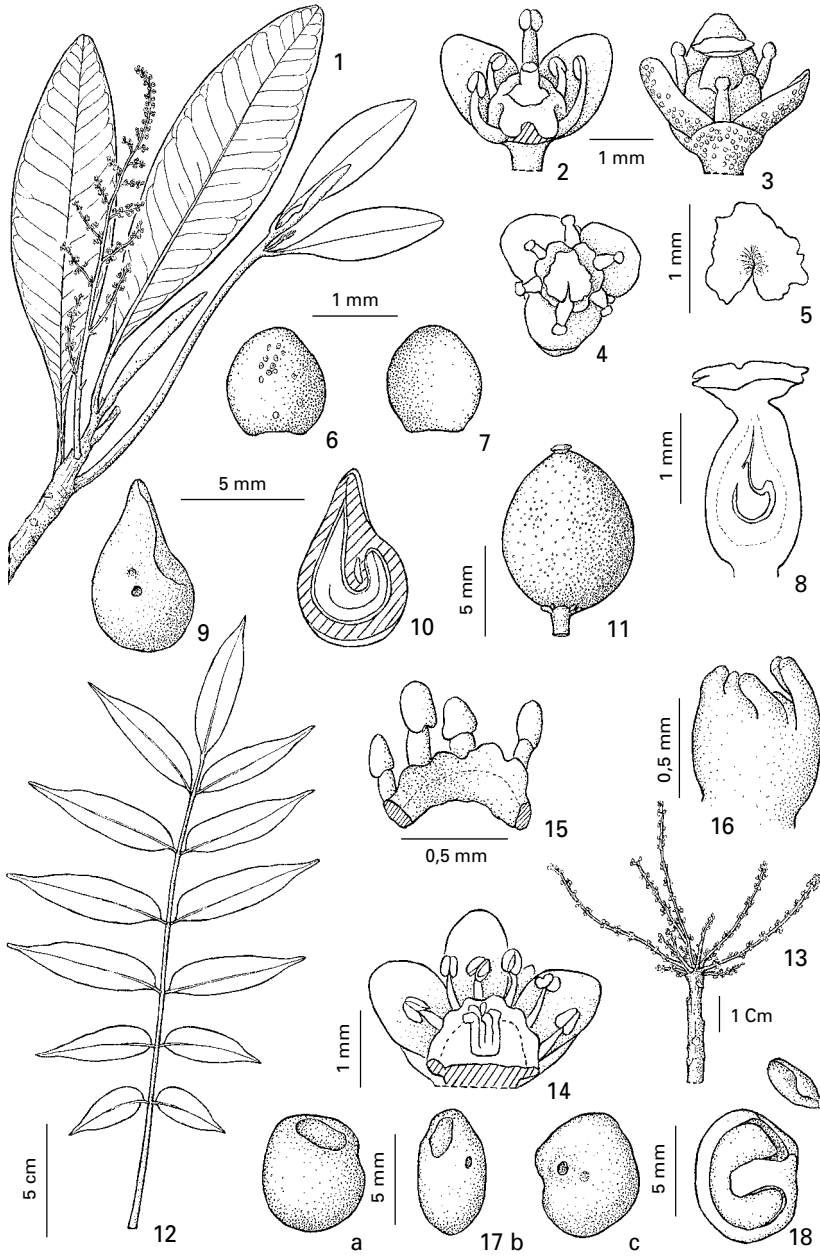
Nephelium lappaceum L.

Arbre haut de 10-15 m, à feuilles paripennées et fleurs minuscules. Fruits rouge sombre à maturité, à surface couverte de pointes courbes, molles (ressemblant à des épines), à arillode comestible qui adhère au noyau. Il en existe quelques pieds au jardin botanique de Mahé. Originaire d'Asie.

Nom commun : Ramboutan.

Sapindus saponaria L.

Arbre à feuilles paripennées longues de 20-40 cm. Foliolles 6-10, terminées en pointe aiguë, couvertes à la face inférieure d'une pubescence veloutée au toucher. Fruit noir, d'environ 1,5 cm de diamètre, à péricarpe charnu, contenant de la saponine, utilisé autrefois comme succédané du savon. Jardin botanique de Mahé. Originaire d'Amérique.



Pl. 123. — *Camposperma seychellarum* : 1, rameau fleuri ; 2, fleur ♂, un pétale et une étamine enlevés (FF 3493) ; 3, 4, fleur ♀, de profil et de dessus ; 5, stigmate ; 6, 7, pétale, face externe et interne ; 8, pistil, coupe longitudinale (FF 3949) ; 9, 10, pyrène et coupe longitudinale ; 11, fruit (FF 4813). — *Poupertia gummifera* : 12, feuille (FF 4554, Aldabra) ; 13, inflorescence ; 14, fleur ♂ (coupe du disque) (FF 4777, Aldabra) ; 15, fleur ♀ : fragment de disque et staminodes ; 16, ovaire (Léandri 318, Madagascar) ; 17 a, b, c, pyrène vu sous trois angles différents ; 18, coupe d'un pyrène et opercule (Humbert 19393, Madagascar).

Filicium decipiens (W. & A.) Thw.

Arbre qui se distingue des autres Sapindacées présentes aux Seychelles par ses feuilles composées glabres à rachis ailé. Il a probablement été introduit de Ceylan. On en trouve 2 exemplaires au jardin botanique.

ANACARDIACEAE

Arbres ou arbustes à canaux résinifères dans l'écorce. Feuilles alternes, simples ou imparipennées, non stipulées. Inflorescences axillaires ou terminales, paniculiformes ou spiciformes. Fleurs petites, actinomorphes, souvent unisexuées par avortement, ou hermaphrodites (plantes polygames ou dioïques). Calice à 3-5 lobes parfois très peu unis entre eux à la base. Pétales 3-5, libres, imbriqués, plus rarement valvaires. Etamines en même nombre que les pétales ou 2 fois plus nombreuses (rarement 3-4 fois plus), libres, rarement soudées entre elles à la base (staminodes sur les fleurs ♀). Anthères dorsifixes, introrses, s'ouvrant par des fentes longitudinales. Disque intra-staminal (rarement extra-staminal) charnu, plus ou moins plan ou cupuliforme, à marge plus ou moins crénelée, ou divisé en 5 glandes séparées (rarement absent). Ovaire supère syncarpe, entier ou plus ou moins lobé entre les carpelles, à 1-5 loges uni-ovulées (souvent 1 seule fertile). Styles 1-5, parfois presque nuls, à stigmathe plus ou moins capité (pistillode très réduit sur les fleurs ♂). Fruit drupacé à péricarpe plus ou moins charnu, ou dur avec des poches résinifères, à endocarpe dur, lignifié, à 1-5 loges parfois obturées par un opercule. Graine exalbuminée à embryon droit ou courbé.

Famille d'environ 70 genres et 700 espèces, surtout des régions tropicales. Plusieurs espèces ont une grande importance économique. Certaines donnent des fruits ou des graines comestibles (les principales sont cultivées aux Seychelles), des résines et des laques, des tanins, des bois d'œuvre. Aux Seychelles, 2 genres indigènes et 4 représentés par des espèces cultivées ou naturalisées.

De plus, il existe au jardin botanique de Mahé un exemplaire de *Sorindeia* aff. *grandifolia* Engl. C'est un arbre à grandes feuilles composées, cauliflore et ramiflore, à inflorescences pendantes atteignant 50 cm de longueur, à petites fleurs roses larges de ± 8 mm. Fruits comestibles (non vus au jardin botanique où il n'y a qu'un pied mâle). Originnaire d'Afrique.

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1 — Feuilles simples | 2 |
| — Feuilles composées | 4 |
| 2 — Limbe obovale, arrondi au sommet. Fleurs d'environ 1 cm de diamètre à pétales rouge foncé | 3. Anacardium |
| — Limbe étroitement elliptique, aigu au sommet. Fleurs plus petites, de moins de 0,5 cm de diamètre | 3 |
| 3 — Nervure médiane en creux à la face supérieure, nervures latérales peu apparentes | 1. Camposperma |
| — Nervure médiane en relief à la face supérieure, nervures latérales très apparentes | 4. Mangifera |
| 4 — Folioles ayant une nervure parallèle à la marge du limbe | 5. Spondias |
| — Folioles sans nervure de ce type | 5 |
| 5 — Folioles à court pétiole, fleurs rouge très foncé, presque noires. (Aldabra) | 2 Poupartia |
| — Folioles sessiles, fleurs blanches. (Mahé, Praslin, cultivé) | <i>Schinus terebinthifolius</i> |

1. *Camposperma* Thwaites

Hooker's Journ. of Bot. 6 : 65 (1854)

Arbres à feuilles alternes, simples, à indument formé de poils écailleux plus ou moins épars. Inflorescences axillaires, paniculiformes ou racémiformes. Fleurs unisexuées ou ♂. Calice à 3-5 lobes faiblement unis à la base. Pétales 3-5, libres, imbriqués. Etamines en nombre double des pétales, à anthères introrsées (staminodes sur les fleurs ♀). Disque charnu, plus ou moins torique, intra-staminal. Ovaire uniloculaire semblant avoir une cloison partielle. Style pratiquement nul, stigmate discoïde à contour irrégulier, plus ou moins bilobé (pistillode sur les fleurs ♂). Ovule solitaire, pendant. Drupe charnue à endocarpe dur, osseux, à 1 loge partiellement cloisonnée. Embryon courbe.

Genre d'environ 10 espèces en majorité d'Indo-Malaisie, une à Madagascar et une aux Seychelles.

Camposperma seychellarum March., *Révis. Anacard.* : 173 (1869) ; BAKER, *F.M.S.* : 61 ; SUMMERH., *Enum.* : 273. Type : *Pervillé* 41, Mahé (P, holo).

Arbre dioïque atteignant 20 m de hauteur. Tronc de 0,50-0,60 m de diamètre, à écorce gris clair. Rameaux à croissance sympodiale. Feuillage peu dense, apparaissant glabre (tous les organes en croissance sont couverts d'écailles aplaties de 0,1 mm de diamètre, d'abord jointives, puis de plus en plus espacées). Feuilles groupées à l'extrémité des rameaux. Pétiole long de 1-2 cm, canaliculé dessus. Limbe coriace, étroitement ovale, de 8-16 (-24) cm x 3-5 (-6,5) cm, à marge entière, révoluée, obtus et plus ou moins émarginé au sommet, cunéiforme à la base, à face supérieure glabre et à face inférieure portant des écailles éparses, persistantes, à nervure primaire canaliculée à la face supérieure, fortement saillante à la face inférieure. Inflorescences racémeuses (grappes de cymules triflores), les mâles longues de 9-15 cm, à 4-8 rameaux latéraux longs de 1-3 cm, les femelles longues de 3-5 cm, sans rameaux latéraux, un peu accrescentes. Bractée aiguë, longue de 4 mm, à la base des rameaux latéraux et des cymules. Pédicelles longs de 1,5 mm, articulés au milieu. Fleurs ♂ larges d'environ 3 mm. Sépales 3, obtus ou arrondis, longs d'environ 1 mm. Pétales 3, imbriqués, libres, ovales, longs d'environ 2 mm, blanc jaunâtre, avec quelques écailles éparses à la face extérieure. Etamines 6, les alternipétales longues de 1,3 mm, les oppositipétales un peu plus courtes. Disque épais, glabre, circulaire, plus ou moins sinueux, large de 1,3 mm et haut de 0,5 mm. Pistillode long de 0,8 mm, glabre. Fleurs ♀ de dimensions identiques, à staminodes longs de 1,2 mm. Pistil long d'environ 2 mm, à stigmate discoïde bilobé. Ovaire couvert d'écailles aplaties, à moitié inclus dans le disque, à 1 seule loge fertile. Ovule 1, pendant du sommet de la loge. Infrutescences longues de 5-8 cm, à 5-10 fruits à pédicelles longs d'environ 0,5 cm. Drupe rouge vif, plus ou moins piriforme, longue d'environ 0,8 cm, à péricarpe charnu, à endocarpe dur à 1 loge, contenant 1 graine courbée en fer à cheval.

Mahé, Praslin, endémique. Arbre aujourd'hui raréfié, sauf localement dans le parc national du Morne seychellois où on peut le trouver à des altitudes comprises entre 300 et 600 m, plus rarement jusqu'à 700 m (Congo Rouge). A Praslin on n'en connaît qu'un seul pied, sur la crête à l'ouest de la Vallée de Mai, à 280 m d'altitude. D'après Horne l'arbre était autrefois commun, le bois servait à la construction des pirogues.

Nom créole : Bois montagne.

2. *Poupartia* Commerson ex Juss.

Gen. Pl. : 372 (1789)

Arbres dioïques, à feuilles caduques, imparipennées, à pilosité formée de poils simples. Inflorescences en grappes de cymules ou en grappes simples. Sépales et pétales (4-) 5, libres,

imbriqués. Etamines en nombre double des pétales ou jusqu'à 20, libres. Anthères à déhiscence longitudinale (staminodes sur les fleurs ♀). Disque charnu, plus ou moins lobé. Ovaire entier ou plus ou moins lobé entre les 5 carpelles, à 2-5 loges dont 1-4 stériles. Styles 2-5, courts, inégaux (ceux correspondant aux loges stériles plus petits), à stigmate capité (pistillode parfois très réduit, formé de carpelles stériles presque libres, ou absent, chez les fleurs ♂). Drupe à mésocarpe plus ou moins charnu, à endocarpe plus ou moins lisse, très dur, à 1-5 opercules correspondant à des loges ovariennes fertiles ou stériles (ou emplacement des loges stériles marqué par une petite ouverture). Graines 1-4, plus ou moins courbées.

Genre d'une dizaine d'espèces d'Afrique, de Madagascar (dont une à Aldabra), des Mascareignes et de l'Inde.

Poupartia gummifera Sprague, *Bull. Herb. Boiss.*, sér. 2, 5 : 408 (1905). Type de Madagascar.

- *Odina wodier* auct. non Roxb. : HEMSLEY, *B.M.J.K.* 1919 : 119 (1919).
- *Operculicarya gummifera* (Sprague) Capuron, *Adansonia* sér. 2, 14 : 571 (1975) ; Fosb. et RENV., *Fl. Ald.* : 95.

Petit arbre haut de 4-7 m, à tronc épais de 15-30 cm, droit, à bois mou, à rameaux ultimes épais d'environ 1 cm. Ecorce striée longitudinalement, gris clair à beige rougeâtre, pouvant exsuder une gomme-résine. Feuilles caduques, groupées à l'extrémité des rameaux, longues de 12-25 cm, à rachis légèrement pubescent, ainsi que les pétioles. Folioles 4-6 paires, opposées, étroitement ovales, asymétriques, de 2,5-7 cm x 1-2 cm, glabres à la face supérieure, un peu pubescentes sur la nervure médiane à la face inférieure, avec des poils glanduleux épars, à marge entière ou faiblement crénelée. Inflorescences ♂ spiciformes, à axe principal long de 4-11 cm portant des cymules contractées de 3-10 fleurs (et parfois quelques rameaux latéraux longs de 0,5-2 cm). Bractée deltoïde longue de 1 mm, à la base des rameaux latéraux et des cymules. Fleurs ♂ sessiles, larges de ± 3 mm, pourpre foncé, presque noires. Sépales charnus, deltoïdes, longs de ± 0,8 mm. Pétales ovales, obtus ou arrondis au sommet, de 1,5 mm x 1 mm. Etamines alternipétales longues de ± 1,2 mm, à anthères globuleuses devenant versatiles à l'anthèse (étamines oppositipétales un peu plus petites). Disque mince, large d'environ 1,6 mm. Gynécée réduit à 5 stylodes un peu inégaux, presque libres entre eux, longs de 0,7 mm. Inflorescences ♀ longues de 2-6 cm sans rameaux latéraux, les fleurs isolées le long de l'axe. Fleurs ♀ à androcée réduit à 10 staminodes avec des ébauches d'anthères, longs de 0,3-0,5 mm. Pistil globuleux, glabre, long de ± 0,8 mm, à 5 styles insérés autour du sommet de l'ovaire, à des niveaux légèrement différents (le style inséré le plus haut correspond à la loge fertile, un 2^e style, proche du premier, correspond à une loge réduite stérile, les 3 autres styles sont insérés un peu plus bas sans loge ovarienne correspondante). Loge fertile uni-ovulée. Drupe verdâtre-glaucue teintée de pourpre ou devenant rouge sombre, ovoïde, de 8 mm x 7 mm, à endocarpe lenticulaire d'environ 6 mm de diamètre à 1 opercule ovale long de ± 3 mm, se soulevant à la germination (sur la face opposée à l'opercule une ouverture indique l'emplacement de la loge stérile ; parfois 2-3 autres creux superficiels correspondant peut-être à des vestiges d'autres loges ovariennes).

Aldabra, indigène, peu commun : Anse Maïs, Takamaka, Bassin Frégates, etc. Existe aussi à Madagascar (ouest et nord). Floraison en juillet-août-septembre, avant l'apparition des nouvelles feuilles. Fruits de décembre à février.

Note taxonomique : comme l'indiquait Sprague, l'espèce est proche de *Poupartia borbonica* Gmel. (espèce-type du genre). Il semble donc peu justifié de placer les 2 espèces dans des genres différents en se basant sur le seul caractère de l'embryon (courbé en fer à cheval chez *P. gummifera*, faiblement courbé chez *P. borbonica*).

Nom créole : Bois golan.

3. *Anacardium* L.

Sp. Pl. : 383 (1753)

Arbres à feuilles simples. Fleurs unisexuées ou hermaphrodites. Calice à 5 lobes. Pétales 5, imbriqués. Etamines 8-10, dont 1 plus longue que les autres, à filets soudés entre eux à la base. Disque absent. Ovaire uniloculaire, à 1 seul ovule ascendant. Style simple à stigmate peu distinct. Fruit à coque dure, réniforme, porté par le pédicelle floral fortement accrescent, devenant charnu.

Genre d'environ 8 espèces d'Amérique tropicale. Une espèce introduite aux Seychelles.

***Anacardium occidentale* L.**, *Sp. Pl.* : 383 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 63 ; SUMMERH., *Enum.* : 273. Type d'Amérique.

Arbre peu élevé (4-6 m), souvent à tronc tortueux, à écorce brun clair ou gris clair, finement rugueuse. Limbe obovale, arrondi au sommet, obtus à la base, de 7-13 cm x 4,5-8 cm, glabre, à 10-12 nervures latérales munies d'une domatie à l'angle interne. Pétiole long de 1-2 cm. Inflorescences en panicules, axillaires des dernières feuilles et terminales, longues de 10-20 cm, à courte pubescence. Fleurs ♂ et ♀ sur la même inflorescence. Pédicelle long d'environ 3,5 mm. Bractée ovale-aiguë présente à la base de chaque fleur, longue de 5-6 mm. Calice long de ± 4,5 mm, les lobes soudés sur environ 0,7 mm, en préfloraison quinconciale. Pétales étroits, allongés, aigus, de 13 mm x 1,5 mm, réfléchis à l'anthèse, devenant rouge carmin. Etamines 8, dont 7 longues de 4 mm et 1 longue de 9 mm à filet et anthère 2 fois plus gros, les filets soudés sur environ 1 mm. Pistil conique, allongé, long de 1,5-2 mm. Fruit réniforme long de 2,5-3,5 cm (noix de cajou), à péricarpe dur, contenant des poches résinifères, à graine longue d'environ 2 cm, oléagineuse. Pendant la maturation du fruit, le pédicelle se transforme en une masse oblongue-piriforme, charnue, juteuse, jaune et rouge à maturité (pomme de cajou).

Mahé, Praslin, naturalisé, assez commun. Espèce originaire d'Amérique centrale, introduite aux Seychelles depuis plus d'un siècle. Baker dit en 1877 : « *Le Cajou ... est maintenant le plus commun des arbres aux Seychelles* » (*F.M.S.* : 63). Elle est fréquente dans les régions basses des îles granitiques, en particulier sur les « glacis ». Elle semble bien adaptée à ce milieu et se régénère abondamment. Elle vient ainsi y concurrencer les espèces indigènes. Les pommes de cajou sont consommées par les chauves-souris et peut-être disséminées par elles.

La graine est comestible lorsqu'elle est grillée. La paroi de la noix contient une oléo-résine irritante qui rend l'extraction de la graine difficile. La pomme de cajou des bonnes variétés est d'une saveur sucrée et acidulée ; elle peut être consommée à l'état frais.

Noms créole et communs : Cajou, Noix de cajou, Pomme de cajou, Cashew, Cashew nut.

4. *Mangifera* L.

Sp. Pl. : 200 (1753)

Arbres à feuilles simples, entières, à nervures secondaires très apparentes. Inflorescences en panicules terminales. Fleurs petites, ♀ et ♂. Calice à 4-5 lobes. Pétales 4-5, imbriqués, à plusieurs nervures épaissies sur la face interne. Disque généralement extra-staminal, entier ou subdivisé en plusieurs glandes. Etamines généralement 5, dont souvent 1 seule fertile, les autres réduites. Ovaire uniloculaire à 1 ovule. Style 1, plus ou moins unilatéral. Drupe ovoïde plus ou moins comprimée, plus ou moins charnue, à noyau (endocarpe) fibro-ligneux dur.

Genre d'une vingtaine d'espèces d'Indo-Malaisie. Aux Seychelles, une espèce introduite.

Mangifera indica L., *Sp. Pl.* : 200 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 63 ; SUMMERH., *Enum.* : 274. Type de l'Inde.

Grand arbre à frondaison volumineuse. Feuilles glabres, étroitement elliptiques, atténuées aux 2 extrémités, de 10-20 cm x 4-6 cm, à 20-26 nervures latérales. Panicules multiflores, plus ou moins pyramidales, longues de 15-30 cm, à fleurs ♂. Calice à lobes ovales, longs d'environ 2 mm, pubescents à l'extérieur, devenant réfléchis. Pétales blancs, elliptiques, longs d'environ 4 mm, à nervures longitudinales en relief, de couleur jaune. Disque formé de 5 glandes charnues, libres entre elles, alternipétales. Etamines 5, opposées aux glandes discales, dont 4 réduites en staminodes longs de 0,5 mm et 1 fertile longue de 2,5 mm. Ovaire transversalement ovoïde, long d'environ 1,5 mm. Style déporté latéralement, long de 0,6 mm. Drupe longue de 7-15 cm à chair sucrée et odorante, jaune ou orange.

Mahé, etc. cultivé, très commun. Arbre fruitier probablement originaire des confins de l'Inde et de la Birmanie, cultivé dans de nombreux pays tropicaux. Différentes variétés sont cultivées aux Seychelles. Elles sont connues sous les noms de Mangue Torche, Mangue Maison Rouge, Mangue Sabre, etc. Les fruits sont très appréciés des chauves-souris qui détruisent une part importante de la production. Le manguiier est parfois subspontané, il peut subsister en forêt secondaire près d'anciennes habitations. Floraison surtout en septembre-octobre, fruits en décembre-janvier.

Noms créoles et communs : Manguier, Mangue, Mango.

5. *Spondias* L.

Sp. Pl. : 371 (1753)

Arbres à feuilles composées imparipennées. Folioles ayant une nervure parallèle à la marge du limbe. Inflorescences en panicules terminales. Fleurs petites, ♂ ou unisexuées. Calice à 4-5 lobes. Pétales 4-5, valvaires. Etamines 8-10, les alternipétales un peu plus longues. Disque intra-staminal circulaire, entier ou crénelé. Ovaire 4-5 loculaire à 1 ovule pendant par loge. Styles 4-5. Fruit : drupe charnue à endocarpe 4-5 loculaire, fibro-ligneux, dur dans sa partie interne, orné d'excroissances irrégulières pointues, qui se prolongent plus ou moins dans le mésocarpe.

Genre d'environ 8 espèces d'Indo-Malaisie et d'Amérique tropicale. Aux Seychelles, 1 espèce communément cultivée. Il y a par ailleurs, au jardin botanique de Mahé, quelques pieds de *Spondias mombin* L. C'est un arbre de 15-20 m de hauteur. Le tronc des arbres jeunes a de grosses « épines » coniques. Fleurs blanchâtres. Fruit oblong, de 3-4 cm x 1,5-2 cm, de couleur orange à maturité, à chair peu épaisse, juteuse, acidulée, odorante, comestible. L'acidité du fruit est cependant assez prononcée, ce qui le rend peu propre à la consommation. Originaire d'Amérique.

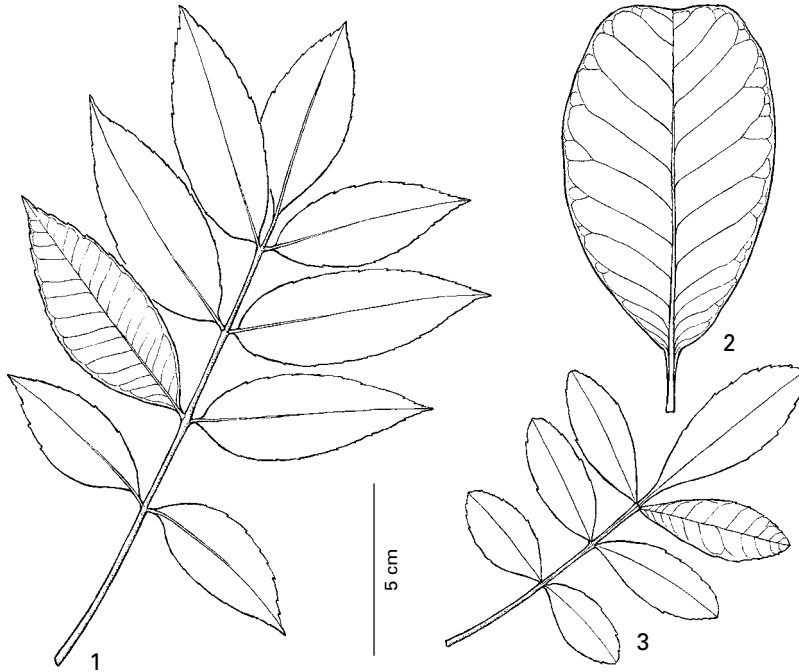
Spondias cytherea Sonn., *Voy. Ind. Orient.* 3 : 242 (1782). Type de Tahiti.

— *S. dulcis* Forst.f., *Prodr.* : 34 (1786) ; BAKER, *F.M.S.* : 62 ; SUMMERH., *Enum.* : 274.

Arbre haut de 10-20 m, à tronc droit, à feuilles caduques. Folioles 4-10 paires et une terminale, glabres, de 7-15 cm x 3-5 cm, à nervure collectrice plus ou moins parallèle à la marge. Inflorescences atteignant 40 cm de longueur, blanc crème. Fleurs larges de 5-6 mm. Calice à lobes deltoïdes longs de 1 mm. Pétales ovales, obtus, mucronés au sommet, longs d'environ 3,5 mm. Etamines 10, longues de 2,5 mm. Disque large de 2 mm. Ovaire long de ± 1,6 mm, à 5 carpelles soudés et 5 styles libres, plus longs que les carpelles. Drupe oblongue, longue de 6-8 cm, devenant jaune orangé à maturité.

Mahé, etc., cultivé et subspontané, assez commun. Arbre fruitier dont le pays d'origine n'est pas connu avec certitude (probablement Indo-Malaisie), car il est cultivé depuis des temps immémoriaux. Le fruit est consommé frais ; il sert aussi, un peu avant maturité, à faire des « chutneys ». Floraison : septembre à octobre (avant la croissance des nouvelles feuilles). Fructification : avril à juin.

Noms créole et commun : Fruit Cythère, Arbre de Cythère.



Pl. 124. — *Spondias cytherea* : 1, feuille (FF 4239). — *Anacardium occidentale* : 2, feuille (FF 3978). — *Schinus terebinthifolius* : 3, feuille (FF 4224).

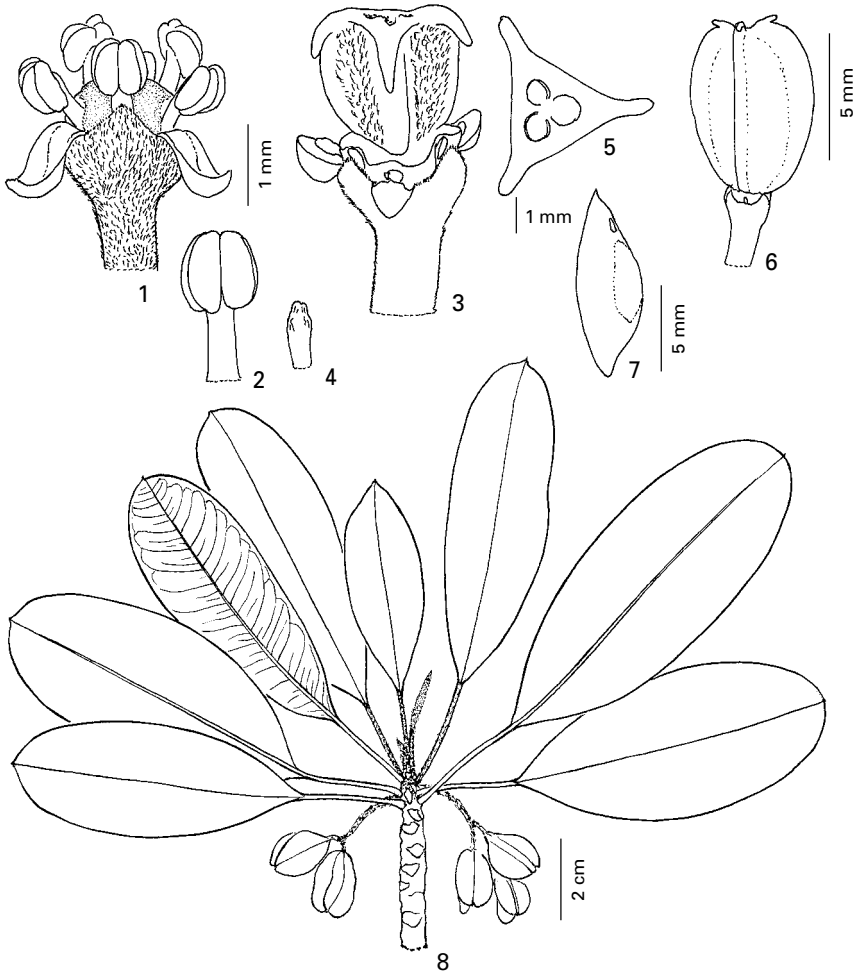
Autre Anacardiacee cultivée

Schinus terebinthifolius Raddi

Arbuste haut de 3-4 m, à feuilles imparipennées longues de 12-15 cm, à rachis légèrement ailé. Foliolles (2-) 3 paires, opposées, elliptiques, obtuses ou arrondies au sommet, souvent mucronées, à marge entière ou fortement dentée sur la moitié distale, à très faible pilosité sur la nervure médiane, de 2,5-5 cm x 1,8-2 cm (la terminale un peu plus grande). Inflorescences axillaires en panicules longues de 4-8 cm, à axes faiblement pubescents. Fleurs ♂ larges de 3-4 mm, à pétales blancs, ovales, de 2 mm x 1 mm. Etamines alternipétales longues d'environ 1,9 mm, les oppositipétales longues de 0,9 mm. Pistillode long de $\pm 0,5$ mm, à 3 styles rudimentaires. Fleurs ♀ (non vues aux Seychelles) identiques ou un peu plus petites que les fleurs ♂. Staminodes longs d'environ 0,5 mm. Ovaire globuleux d'environ 2 mm de diamètre, à 1 loge uni-ovulée, à 3 styles courts. Drupe rouge, brillante, d'environ 5 mm de diamètre, persistant et séchant sur l'arbuste.

Mahé, Praslin, rare, planté çà et là, près des maisons. Seuls des pieds ♂ ont été trouvés. La plante contient une gomme résine qui aurait des vertus médicinales. Originaire du Brésil.

Nom créole : Bois l'encens (nom donné aussi à *Carissa edulis* var. *sechellensis*).



Pl. 125. — *Soulamea terminalioides* : 1, 2, fleur ♂ et étamine (FF 3933) ; 3, 4, fleur ♀ et staminode ; 5, coupe transversale de l'ovaire ; 6, fruit jeune (FF 3934) ; 7, graine ; 8, rameau en fruits (FF 5016). (1 à 4).

SIMAROUBACEAE

Arbres ou arbustes à rameaux contenant une moelle assez épaisse. Feuilles simples ou imparipennées, alternes, non stipulées. Inflorescences racémeuses ou cymeuses, axillaires ou terminales. Fleurs actinomorphes souvent petites, unisexuées ou hermaphrodites. Sépales 3-5, libres ou un peu soudés, valvaires ou faiblement imbriqués. Pétales 3-5, libres. Etamines aussi nombreuses ou 2 fois plus nombreuses que les pétales, à anthères à déhiscence longitudinale. Disque épais. Ovaire syncarpe supère à 1-5 carpelles soudés pouvant former chacun un angle ou un lobe, à styles soudés ou libres. Carpelles à 1 ovule anatrope axile, pendante. Fruits capsulaires ou drupacés. Albumen peu abondant.

Famille d'environ 30 genres et 200 espèces en majorité d'Amérique tropicale. Aux Seychelles, 1 genre indigène : *Soulamea* et 2 genres représentés chacun par une espèce rarement cultivée ou spontanée :

Quassia amara L

Arbuste à feuilles imparipennées à rachis ailé, longues de 25 cm environ. Fleurs rouge vif, longues de 2-3 cm. Drupes pourpre-noir longues de 1 cm, groupées par 3-5. Originaire du Brésil. Cultivé comme plante ornementale et médicinale. Bois très amer, servant à faire des préparations toniques et stomachiques. (Bois amer, Bitter wood, Quassia).

Brucea javanica (L.) Merr.

Arbuste haut de 2-3 m et plus, peu ramifié. Feuilles imparipennées longues de 30-40 cm, à 7-13 folioles à marge dentée, pubescentes veloutées dessous. Fleurs très petites (environ 3 mm) à pétales pourpre foncé. Drupes charnues, noires, groupées par 2-3, longues de 8 mm. Originaire d'Indonésie. Cultivé et spontané (jardin botanique de Mahé). Plante médicinale dont les racines et les fruits très amers auraient des propriétés anti-dysentériques.

Soulamea Lam.

Encycl. 1 : 449 (1783)

Arbres ou arbustes à feuilles simples ou imparipennées. Fleurs unisexuées ou hermaphrodites, en grappes axillaires de fascicules. Sépales 3 (-4-5) plus ou moins soudés. Pétales 3 (-4-5). Étamines en nombre double des pétales. Disque plus ou moins polygonal. Ovaire à 1-3 carpelles soudés. Style soudé à l'arête supérieure du carpelle et à pointe plus ou moins récurvée. Capsule ailée, indéhiscente, à 1-3 graines. Graine peu albuminée.

Genre d'environ 9 espèces dont 6 de Nouvelle-Calédonie, 1 de Fidji, 1 des Moluques et de Nouvelle-Guinée et 1 des Seychelles

Soulamea terminalioides Baker, *F.M.S.* : 42 (1877) ; SUMMERH., *Enum.* : 272. Type : *Horne* 440, Mahé ; *Wright* 109, Seychelles (K, syntypes).

Arbuste ou petit arbre dioïque atteignant 10 m de hauteur, à tronc droit de 20 (-30) cm de diamètre, à ramification peu dense et feuillage assez léger. Feuilles insérées en spirale sur 2-3 cm à l'extrémité des rameaux. Limbe de 8-15 cm x 3-5 cm, souvent étroitement obovale (parfois elliptique, plus rarement étroitement ovale), arrondi au sommet avec un court mucron, cunéiforme à la base. Tomentum dense, de couleur fauve, formé de poils simples, raides, apprimés, sur les feuilles jeunes, généralement caduc, pouvant persister à la face inférieure et sur le pétiole. Pétiole long de 3-6 cm. Inflorescences longues de 4-6 cm, grêles. Fascicules de (1-) 3-7 fleurs. Pédicelles longs de 2,5-4 (-8) mm, axillés par une bractée très courte (1 mm). Fleurs ♂ larges de $\pm 3,3$ mm, à 3 sépales courts (0,7 mm), obtus, tomenteux sur les 2 faces. Pétales blanchâtres longs de $\pm 1,3$ mm, plus ou moins carénés au sommet, pileux à la face externe avec quelques poils glanduleux. Étamines 6, longues d'environ 1,5 mm, à anthères dorsifixes extrorses, non versatiles. Disque un peu convexe, lobé entre les étamines, ayant au sommet une dépression plus ou moins triangulaire rappelant l'emplacement du pistil. Fleurs ♀ longues de 3 mm et larges de 2,5 mm à pétales légèrement plus petits (1 mm). Staminodes longs de 0,6-0,7 mm. Disque large de $\pm 1,7$ mm, formant un lobe échancré, saillant, en face de chaque pétale. Ovaire trigone long de ± 2 mm, tomenteux, à 3 loges, à 1 ovule suspendu près de l'angle interne supérieur de la loge, anatrophe, épitrope. Styles 3, récurvés. Capsule longue de 2-3 cm, à 3 ailes atteignant 5 mm de largeur. Généralement 1 seule graine développée par fruit.

Mahé, Silhouette, endémique. Assez proche de *S. amara* Lam., arbre de la forêt littorale des Moluques. Espèce peu commune des glaciés, poussant près des affleurements granitiques. À Mahé, trouvée à partir de 100 m d'altitude

(chemin d'Anse Major) jusqu'à 400-500 m (Casse Dent, Mt Sebert). Plus rare à Silhouette : Mt Laurent, Mt Corgat, glacié à l'est et à l'ouest de Mare aux Cochons.

Il existe quelques différences entre les plantes de Mahé et de Silhouette : limbe pratiquement glabre à l'état adulte, vert sombre dessus, vert jaune dessous, à Mahé ; limbe gris vert dessus et restant tomenteux fauve dessous, à Silhouette. Les arbres de Silhouette ont de plus un port un peu moins élancé.

Nom créole : Colophante.

MELIACEAE

Arbres ou arbustes à feuilles alternes, généralement composées pennées, rarement simples, non stipulées, sans ponctuations transparentes. Inflorescences paniculiformes. Fleurs actinomorphes, ♂ ou unisexuées (dans ce cas les fleurs ♂ ont un pistillode bien formé mais dont les loges renferment des ovules abortifs ; les fleurs ♀ ont des anthérodés pouvant être déhiscents, mais vides de pollen ou à pollen mal formé). Calice gamosépale à 3-5 (-7) lobes, ou sépales libres. Pétales 3-5 (-7), libres. Étamines 3-12 (-25), rarement libres, le plus souvent à filets partiellement ou totalement soudés en tube (celui-ci portant souvent des appendices au sommet). Disque présent ou nul. Ovaire supère 1-5 (-13) -loculaire, à 1-2 ou plusieurs ovules par loge. Ovules anatropes, pendants, en placentation axile. Style simple. Fruits : capsules, baies ou drupes. Graines ailées ou à sarcotesta ou munies d'un arillode. Albumen présent ou nul.

Famille pantropicale avec quelques espèces dans les régions tempérées, d'environ 50 genres et un millier d'espèces. Aux Seychelles 2 genres indigènes et 7 représentés par des espèces cultivées ou naturalisées.

- | | |
|---|---------------------------|
| 1 — Fruit drupacé ou bacciforme | 2 |
| — Fruit capsulaire (parfois tardivement déhiscents : <i>Xylocarpus</i>) | 5 |
| 2 — Feuille tri-foliolée | 3 |
| — Feuille paripennée, bi- ou tri-pennée | 4 |
| 3 — Foliole terminale longue de 4-8 (-15) cm. Baie rouge sombre longue de ± 1,3 cm, à 1 graine. (Aldabra) | 1. Malleastrum |
| — Foliole terminale longue de 16-25 cm. Drupe vert clair à jaunâtre d'environ 5 cm de diamètre, à plusieurs graines | 3. Sandoricum |
| 4 — Feuille imparipennée à ± 15 folioles | <i>Azadirachta indica</i> |
| — Feuille bi- ou tri-pennée | 5. Melia |
| 5 — Fleurs munies d'un androgynophore, à étamines libres | <i>Cedrela odorata</i> |
| — Fleurs sans androgynophore, à étamines soudées en tube staminal | 6 |
| 6 — Graines ailées, plus ou moins aplaties, à testa mince | 7 |
| — Graines non ailées, plus ou moins massives, anguleuses, à sarcotesta léger ou ligneux | 8 |
| 7 — Capsule au moins 2 fois plus longue que large. Graines à aile terminale | 4. Swietenia |
| — Capsule globuleuse ou sub-globuleuse, non, ou à peine, plus longue que large. Graines à contour arrondi dont l'aile fait tout le tour | <i>Khaya senegalensis</i> |
| 8 — Folioles 6-12 (-18) paires. Sépales imbriqués | <i>Carapa guianensis</i> |
| — Folioles (1-) 2-3 (-4) paires. Sépales valvaires | 2. Xylocarpus |

1. **Malleastrum** (Baill.) Leroy

Journ. Agr. Trop. Bot. Appl. 11 : 128 (1964)

Arbres ou arbustes à feuilles imparipennées, trifoliolées ou unifoliolées. Inflorescences en panicules axillaires. Fleurs ♂ ou unisexuées. Calice tronqué à 4-6 dents ou nettement 4-6-lobé. Pétales (3-) 5-6, libres, valvaires. Étamines 8-10 (-12) à filets aplatis, soit soudés en tube à la base sur 1/3 ou les 2/3 de leur longueur (parfois niveau de suture irrégulier), les filets munis au sommet d'une paire d'appendices subulés ou filiformes, soit complètement soudés en tube dont la marge porte 8-10

appendices subulés ou bifides, alternant avec les anthères. Disque présent ou nul. Ovaire 1-3 (-5)-loculaire, à 2 ovules superposés ou obliques par loge. Style court, caduc, à stigmaté capité. Fruit : baie à 1-3 (-5) graines. Graines exalbuminées à testa membraneux ou induré, à radicule incluse ou exserte, à cotylédons épais, plan-convexes.

Genre d'environ 12 espèces de Madagascar et des Comores, dont une existe à Aldabra.

Malleastrum depauperatum (Baill.) Leroy, *J. Agr. Trop. Bot. Appl.* 11 : 140 (1964). Type : *Boivin* s.n°, Grande Comore (P, hol.).

— *M. leroyi* Fosb., *Kew Bull.* 29 : 255 (1974) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 79 (1980). Type : *Fosberg* 49664, Aldabra (K, iso.).

Arbre probablement dioïque, haut de 4-8 m (à Aldabra). Rameaux jeunes pubérulents (poils simples apprimés). Feuilles trifoliolées, glabres. Foliole terminale elliptique, longue de 4-8 (-15) cm, les 2 folioles latérales asymétriques à la base, à peu près égales à la terminale ou parfois un peu plus grandes. Pétiote long de 1-2 (-5) cm. Inflorescences corymbiformes longues de 3-8 cm. Pédicelles longs de 2-3 mm. Fleurs apparemment ♂ mais à organes de l'un ou l'autre sexe non fonctionnels. Calice cupuliforme long de 0,6-0,7 mm, à 4-5 (-6) courtes dents pubérulentes. Pétales 4-5 (-6), glabres, à marge papilleuse, réfléchis à l'anthèse, longs de 3,2-4 mm. Etamines 8-10 (-12), à filets aplatis, soudés à la base sur environ 1/4 à 1/2 de leur longueur, munies au sommet de 2 appendices subulés, les alternipétales un peu plus longues que les oppositipétales (ceci n'est pas toujours très net du fait de la variabilité du nombre d'étamines). Fleurs ♂ à anthères pubescentes longues de 0,8-1 mm et filet staminal hirsute à la face interne (anthérides longs de 0,6-0,8 mm, pratiquement glabres, vides de pollen et filet staminal moins pileux à la face interne, parfois presque glabre, sur les fleurs ♀). Disque nul. Fleurs ♀ à ovaire uniloculaire long de ± 1,5 mm, à pilosité apprimée, à style épais, caduc dès la fin de l'anthèse (à la limite de la zone pileuse), à stigmaté capité (la zone blanchâtre, probablement réceptrice, occupant presque toute la partie apicale). Loge unique à 2 ovules superposés ou obliques (pistillode plus grêle, à zone stigmatique formant un manchon sub-apical, à ovules abortifs dès le stade bouton floral, sur les fleurs ♂). Baie rouge sombre, devenant presque noire à maturité complète, asymétrique, longue de ± 13 mm, à péricarpe charnu, à 1 seule graine à testa coriace. Embryon à cotylédons épais, à radicule très courte, à peine saillante entre la base des cotylédons.

Aldabra, indigène, rare. Existe aussi à Grande Comore. Trouvé à Aldabra surtout sur l'île Malabar, entre Passe Hoareau et Anse Malabar, ainsi que près de Camp Gionnet. Des individus isolés ont été vus également sur Polymnie et sur Grande Terre au Nord-ouest de Cinq Cases. C'est un bel arbre à tronc droit, dont la croissance est limitée, à Aldabra, par la nature du sol.

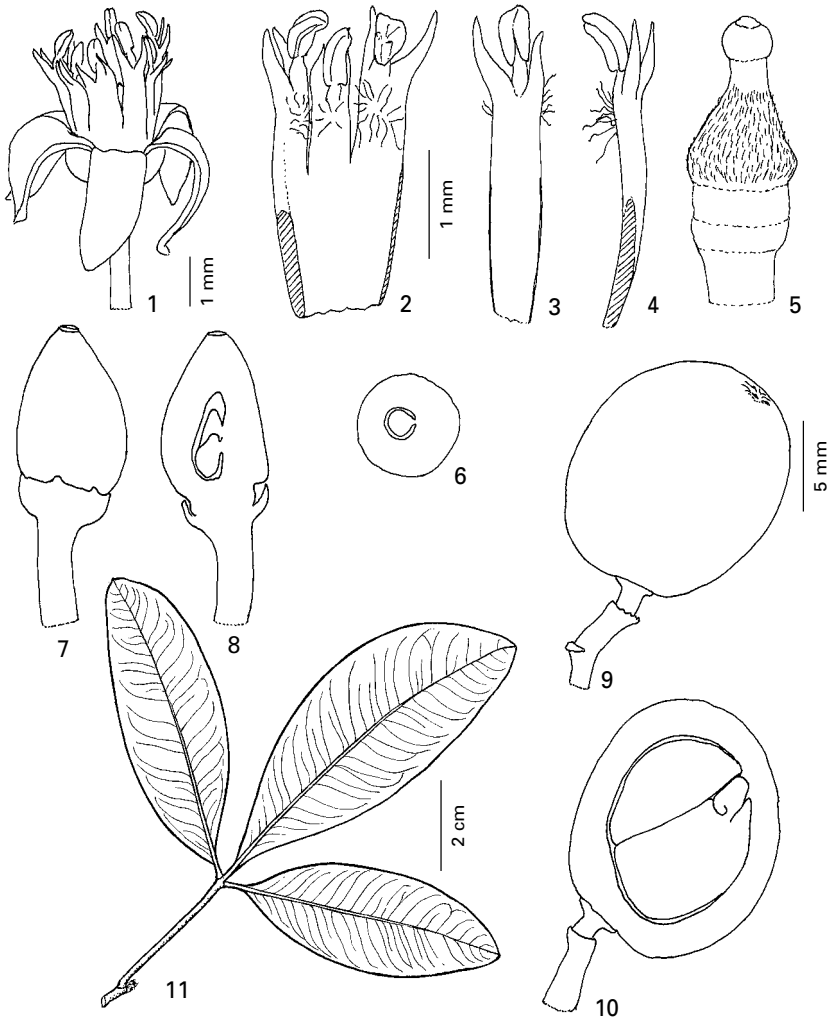
Nom créole : Bois trois feuilles.

2. *Xylocarpus* Koenig

Naturforscher (Halle) 20 : 2 (1784)

Arbres ou arbustes à feuilles composées paripennées. Inflorescences en panicules axillaires. Fleurs unisexuées. Calice gamosépale à 4 (-5) lobes courts, valvaires. Pétales 4 (-5) contortés. Tube staminal plus ou moins urcéolé, à 8 lobes alternant avec 8 anthères (ou anthérides) sessiles. Disque présent. Ovaire 4-loculaire, à 4-10 ovules axiles par loge (ovules réduits, abortifs chez les fleurs ♂). Style court à stigmaté discoïde. Fruit : capsule à péricarpe coriace, déhiscence en 4 valves, à 4-10 (-20) grosses graines anguleuses. Graines à testa charnu-liégeux. Cotylédons soudés, albumen absent.

Genre comprenant 2-3 espèces, dans les zones littorales des tropiques de l'Ancien Monde. Aux Seychelles, 2 espèces indigènes.



Pl. 126. — *Malleastrum depauperatum* : 1, fleur ; 2, détail de l'androcée ; 3, 4, étamine détachée du tube staminal, vue de l'extérieur et de profil ; 5, 6, ovaire et coupe transversale (FF 5688) ; 7, 8, très jeune fruit et coupe longitudinale (FF 4688) ; 9, 10, fruit mûr et coupe longitudinale (FF 4783, Aldabra) ; 11, feuille (FF s.n°, Aldabra). (1, 7, 8) (2 à 6).

- Folioles 2-3 (-4) paires, à limbe ovale, arrondi à la base, aigu au sommet 1. *X. moluccensis*
- Folioles 1-2 paires, à limbe obovale, cunéiforme à la base, arrondi au sommet 2. *X. granatum*

1. *Xylocarpus moluccensis* (Lam.) Roem., *Fam. Nat. Syst. Monogr.* 1 : 124 (1846) ; SUMMERH., *Enum.* : 173 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 82. Type des Moluques.

— ? *Trichilia* sensu Baker, *F.M.S.* : 47.

Arbre haut de 4-8 m, à couronne étalée, à écorce grisâtre fissurée verticalement. Feuilles longues de 10-20 (-25) cm, à 2-3 (-4) paires de folioles. Folioles ovales, arrondies à la base, aiguës au sommet, de (4,5-) 6-12 cm x (2,5-) 3,5-8 cm, à marge entière, avec quelques glandes cratériformes à la face inférieure. Inflorescences monoïques en panicules diffuses longues de 8-17 cm. Fleurs apparemment ♂, mais en réalité ♂ ou ♀ par avortement des ovules ou des anthères. Fleurs ♀ à calice large de ± 3,5 mm, à 4 lobes obtus. Pétales obovales longs de 6-7 mm, jaunâtres, réfléchis à l'anthèse. Tube staminal urcéolé, long de ± 4 mm, à 8 lobes apicaux, présentant une constriction à la base des lobes et entourant étroitement le stigmate. Staminodes longs de ± 0,6 mm, dorsifixes, sessiles, insérés dans les sinus entre les lobes. Disque épais charnu, verruqueux. Pistil long de ± 3 mm, à stigmate épais, large de ± 1,6 mm. Loges ovariennes (3-) 4, à 3-4 ovules pyramidaux. Fleurs ♂ à tube staminal moins contracté au sommet, laissant un espace autour du stigmate. Anthères longues de ± 1 mm. Pistil plus grêle, à stigmate discoïde plus mince, large de ± 1,3 mm. Loges ovariennes à 3-4 ovules abortifs, très petits. Fruit globuleux, de 5-8 cm de diamètre, à péricarpe vert, déhiscent en (3-) 4 valves. Graines à tégument externe un peu charnu (sarcotesta), anguleuses, à 2-3 faces planes et une face convexe, de forme variable selon leur position dans le fruit, longues de 3-4 cm.

Mahé, Praslin, Curieuse, Silhouette, Ile du Nord, etc. ; Aldabra, Cosmoledo, etc., indigène. Espèce existant depuis les côtes d'Afrique de l'Est, de Madagascar et des Seychelles jusqu'en Indo-Malaisie et en Micronésie. Croît sur le littoral, souvent à la limite des hautes eaux, sur les côtes sableuses ou rocheuses. Graines disséminées par les courants marins.

Noms créoles : Manglier patience, Casse-tête chinois.

2. **Xylocarpus granatum** Koenig, *loc. cit.* ; SUMMERH., Enum. : 272 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 80. Type de l'Inde.

— *Carapa moluccensis* sensu Baker, *F.M.S.* : 46, non Lam.

— *C. obovata* Bl., *Bijdr.* : 179 (1825) ; HEMSLEY, *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 7 (1916). Type de Java.

Arbre haut de 5-10 m, à écorce gris rougeâtre, lisse, se détachant en plaques irrégulières. Feuilles longues de 10-15 cm, à 1-2 paires de folioles. Folioles obovales, de 4-10 cm x 2-4 cm, arrondies au sommet, cunéiformes à la base. Inflorescences en panicules longues de 3-5 cm. Calice à 4 lobes un peu charnus longs de ± 1,8 mm. Pétales charnus, longs de 5,5-6,5 mm. Androcée fertile long de ± 4 mm, à 8 lobes acuminés. Pistil semblable à celui de *X. moluccensis*, long de ± 3 mm. Fleurs ♀ non vues. Fruit de 10-15 cm de diamètre, devenant brun rougeâtre, tardivement déhiscent en 4 valves. Graines anguleuses longues de 3-5 cm.

Mahé, Aldabra, etc., indigène. Espèce à large répartition, depuis les côtes est-africaines, les Seychelles et Madagascar jusqu'en Inde, en Malaisie et à Tonga. Pousse à l'arrière de la mangrove et peut être inondé à l'occasion des plus hautes marées (par exemple, près de la mangrove de Port-Launay à Mahé). Graines disséminées par les courants marins.

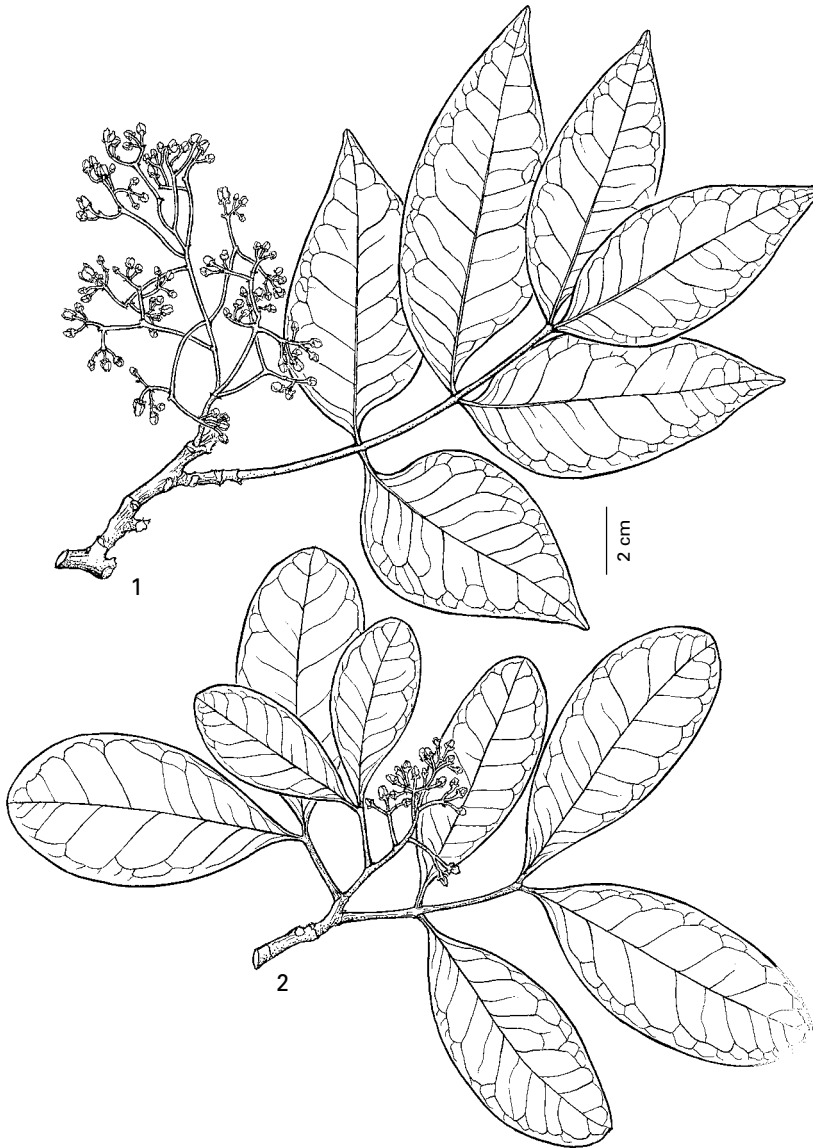
Nom créole : Manglier pomme.

3. **Sandoricum** Rumph. ex Cav.

Dissert. 7 : 359 (1789)

Arbres à feuilles trifoliolées. Inflorescences en panicules axillaires. Calice gamosépale faiblement 4-5-lobé. Pétales 5, libres. Tube staminal cylindrique portant au sommet 10 appendices bilobés et 10 anthères insérées à l'intérieur du tube et opposées aux appendices. Disque tubulaire à marge dentée. Ovaire semi-infère, 4-5-loculaire à 2 ovules par loge. Style court et épais à stigmate 4-5-lobé. Fruit : drupe 1-5 loculaire. Graines à tégument externe charnu.

Genre d'environ 5 espèces d'Indo-Malaisie. Aux Seychelles, une espèce introduite.



Pl. 127. — *Xylocarpus moluccensis* : 1, rameau fleuri (FF 4331, fleurs, 3852, feuille). — *X. granatum* : 2, rameau fleuri (FF 4071). (1, 2).

Sandoricum koetjape (Burm.f.) Merrill, *Philipp. J. Sc.* 7, Bot. : 237 (1912). Type de l'Inde.

Arbre pouvant dépasser 25 m de hauteur et à tronc atteignant 90 cm de diamètre. Foliote terminale de 16-25 cm x 10-15 cm, les 2 folioles latérales légèrement plus petites, à limbe tomenteux à la face inférieure. Fleurs jaune verdâtre, larges de 1-1,2 cm. Drupe à surface tomenteuse veloutée, d'environ 5 cm de diamètre, jaunâtre à maturité. Graines longues de 2-3 cm, entourées d'une pulpe blanche acidulée.

Mahé, Praslin, etc., arbre fréquemment planté et localement naturalisé. Originaire d'Indo-Malaisie. L'espèce a été utilisée en sylviculture aux Seychelles. Elle se multiplie abondamment partout où elle a été plantée. La pulpe entourant les graines est comestible ; les fruits ne sont pas, cependant, très recherchés.

Nom créole : Santol (selon Bailey qui cite l'espèce sous le nom de *S. indicum* Cav., un synonyme de *S. koetjape*).

4. *Swietenia* Jacq.

Enum. Syst. Pl. Carib. 4 : 20 (1760)

Arbres caducifoliés à feuilles généralement paripennées. Inflorescences axillaires, en panicules courtes, monoïques. Fleurs unisexuées. Calice à 5 lobes courts. Pétales 5. Tube staminal court, urcéolé ou cupuliforme, portant au sommet 8-10 appendices deltoïdes et 8-10 anthères (ou anthéroides) insérées à l'intérieur du tube et alternant avec les appendices. Disque présent. Ovaire 5-loculaire à 9-16 ovules par loge. Style court, épais, à stigmate discoïde (ou pistillode). Fruit : capsule lignifiée, dressée, déhiscente par la base en 5 valves, à columelle centrale. Graines ailées, attachées au sommet de la columelle.

Genre d'Amérique tropicale comprenant 3 espèces répandues du Mexique et des Antilles au Brésil. Deux espèces cultivées aux Seychelles.

— Feuilles souvent à 3-6 paires de folioles ; celles-ci longues de 9-15 (-21) cm 1. *S. macrophylla*

— Feuilles souvent à 2-4 paires de folioles ; celles-ci longues de 5-8 cm 2. *S. mahagoni*

1. *Swietenia macrophylla* King, in Hook., *Jc. Pl.* 16, t. 1550 (1886) ; SWABEY, *Forestry in Seychelles* : 16 (1961). Type du Honduras (cult. à Calcutta).

Grand arbre pouvant dépasser 30 m de hauteur. Feuilles longues de 30-40 cm, à 3-6 paires de folioles glabres, faiblement falciformes, à marge entière, longues de 9-15 (-21) cm. Pétales blanchâtres, longs de 5-6 mm, à marge ciliolée. Tube staminal un peu urcéolé, long de 3-4,5 mm, à 10 appendices pointus et 10 étamines incluses. Capsule dressée, oblongue ou ovoïde, longue de 10-15 cm, déhiscente par la base en 5 valves ligneuses. Graines ailées, longues de 7,5-10 (-12) cm (aile comprise).

Mahé, Praslin, etc., arbre très utilisé en sylviculture aux Seychelles. Son aire de répartition naturelle s'étend du sud du Mexique jusqu'en Amazonie. Il est planté dans toutes les régions tropicales. Le bois a un grain moins fin que celui de *S. mahagoni*, mais il est néanmoins considéré comme un très beau bois d'ébénisterie. Lorsque les 2 espèces sont cultivées côte à côte, elles s'hybrident spontanément. Les plantes hybrides ont des caractères intermédiaires et une croissance plus rapide que les 2 parents (Styles, *Flora Neotropica* 28 : 400-405 [1981]).

Nom créole : Mahoganí. Autres noms communs : Acajou, True mahogany, Honduras mahogany.

2. *Swietenia mahagoni* (L.) Jacq., *Enum. Syst. Pl. Carib.* : 20 (1760). Type des Bahamas.

Arbres atteignant 20 m de hauteur (jusqu'à 30 m en plantation). Feuilles paripennées (rarement avec 1 foliole terminale) longues de 12-30 cm, à 2-4 paires de folioles glabres, ovales à elliptiques, acuminées au sommet, arrondies ou cunéiformes à la base, longues de 4-8 cm. Pétiolules grêles, atteignant 1 cm de longueur. Fleurs semblables à celles de *S. macrophylla*, mais les pétales à marge non ciliolée, longs de 3-4,5 mm. Capsule dressée, ovoïde, longue de 6-10 cm, déhiscente par la base en 5 valves. Graines ailées, longues de 4-5 cm.

Praslin, etc., espèce occasionnellement plantée (sylviculture) aux Seychelles. Son aire naturelle s'étend du sud de la Floride aux Grandes et Petites Antilles. Elle est utilisée en sylviculture dans beaucoup de régions tropicales. Son bois est considéré traditionnellement comme l'un des plus beaux sinon le plus beau des bois d'ébénisterie, par la finesse de son grain et le poli qu'il est susceptible de prendre, du moins celui des arbres d'origine sauvage dont il n'existe plus guère aujourd'hui de peuplements exploitables (Styles, *loc. cit.*).

Noms communs : Acajou de St. Domingue ; Cuban, or Spanish, Mahogany.

5. *Melia* L.*Sp. Pl.* : 384 (1753)

Arbres à feuilles composées bi- ou tripennées, à indument de poils simples et de poils stellés. Inflorescences axillaires, en panicules. Fleurs polygames. Calice profondément 5 (-6) -lobé. Pétales 5 (-6), libres, imbriqués. Tube staminal cylindrique portant au sommet 10-12 anthères et des appendices en nombre égal ou double. Disque présent. Ovaire 4-8-loculaire, à 2 ovules par loge. Style grêle à stigmaté capité. Fruit : drupe pluriloculaire à endocarpe lignifié.

Genre de 5-10 espèces des tropiques de l'ancien Monde. Aux Seychelles, 2 espèces introduites dont une rarement naturalisée.

- Folioles à marge entière ou faiblement dentée 1. *M. dubia*
 — Folioles à marge nettement dentée ou incisée 2. *M. azedarach*

1. ***Melia dubia*** Cav., *Diss.* 7 : 364 (1789) ; SWABEY, *Forestry in Seychelles* : 16, 23 (1961). Type : *Sonnerat* s.n°, Indes orientales (anciennement dans l'Herbier Lamarck, non retrouvé).

Arbre atteignant 15-25 m de hauteur. Feuilles bi- ou tripennées. Folioles à marge entière ou peu profondément dentée ou crénelée. Inflorescences en panicules à pubescence dense de poils stellés. Fleurs bleuâtres. Drupes jaune orangé, ellipsoïdes ou subsphériques, d'environ 2 cm de diamètre.

Mahé, Silhouette. Espèce originaire de l'Inde. Swabey (*op. cit.* : 16) indique que l'espèce était plantée en 1959 par le Service des Forêts à Sans Souci. Également (*op. cit.* : 23) plantée à Silhouette où elle est aujourd'hui naturalisée sur les pentes dominant la Passe, vers Glacis Noël, à 200-300 m d'altitude. Le bois est apprécié.

Nom créole : Lilas.

2. ***Melia azedarach*** L., *Sp. Pl.* : 384 (1753) ; SUMMERH., *Enum.* : 272. Type d'Asie.

Arbre haut de 10-12 (-20) m, parfois à tronc très épais, atteignant 2 m de diamètre. Feuilles bi- ou tripennées longues de 0,5-0,8 (-1) m. Folioles à marge dentée-incisée. Fleurs à pétales mauves ou blanchâtres et tube staminal pourpre-violet. Fruit jaune orangé, ellipsoïde, long de 15-20 mm.

Mahé, planté. Il n'existe que 2 échantillons anciens (*Neville* s.n°, *Gardiner* s.n°, K). L'espèce ne semble pas avoir été vue récemment.

Autres Meliaceae cultivées

Plusieurs espèces ont été plantées à titre expérimental aux Seychelles, soit pour leurs fruits, soit pour leur bois. Ainsi, Bailey cite *Lansium domesticum* Corr. dont le fruit est une baie charnue, comestible. L'espèce n'a pas été vue récemment.

Khaya senegalensis (Desr.) A. Juss.

Selon Swabey cette espèce a été plantée par le Service des Forêts. L'arbre se reconnaît à ses fruits capsulaires, lignifiés, globuleux, larges de 4-6 cm, déhiscent en 4-5 valves restant attachées par leur base, et ses graines sub-orbitulaires à aile étroite, circulaire. C'est l'Acajou d'Afrique qui croît à l'état naturel du Sénégal au Soudan.

Cedrela odorata (L.)

Planté par le Service des Forêts en 1951 (Swabey, *op. cit.* : 17) dans la région de Grande Anse et à Sans Souci (Mahé). C'est un grand arbre pouvant dépasser 30 m de hauteur, à feuilles paripennées, à capsules pendantes, oblongues à obovoïdes, longues de 2-3,5 cm. Son aire naturelle s'étend du Mexique à l'Argentine. Le bois, odorant et relativement léger, est utilisé pour la fabrication des boîtes à cigares, sous le nom de Cèdre rouge ou Red Cedar.

Carapa guianensis Aubl.

Espèce originaire d'Amérique tropicale où elle est parfois utilisée en sylviculture. Son bois est plus dur et plus lourd que celui du Mahogany. C'est un grand arbre à feuilles paripennées à environ 6 paires de folioles coriaces, glabres, longues de 20-25 cm, à marge entière. Fleurs sessiles ou sub-sessiles à 4 sépales et 4 pétales. Capsule globuleuse pendante, faiblement quadrangulaire, large de 7-10 cm, déhiscente par 4 valves. Planté au jardin botanique de Mahé.

Azadirachta indica A. Juss.

Arbre haut d'une dizaine de mètres, à indument de poils simples sur les rameaux jeunes, à feuilles imparipennées longues d'environ 30 cm. Folioles ± 15, glabres, très asymétriques à la base, à marge fortement dentée, longues de 5-9 cm, à pétiole de 2-4 mm. Panicules longues de 20-25 cm. Pétales blancs longs de ± 6 mm. Tube staminal long de ± 4 mm, terminé par 10 lobes tronqués ou arrondis et portant à l'intérieur 10 anthères opposées aux lobes. Drupes ellipsoïdes, longues de ± 15 mm, à endocarpe cartilagineux, à péricarpe charnu-pulpeux, jaune.

Mahé, planté au jardin botanique. Originaire de l'Inde. Essence à croissance rapide dont le bois est considéré comme excellent et pouvant remplacer le Mahogany pour certains usages.

RUTACEAE

Arbres ou arbustes, souvent épineux. Feuilles alternes ou opposées, composées ou simples, non stipulées, à ponctuations glanduleuses (poches sécrétrices, existant aussi dans d'autres organes), souvent aromatiques. Inflorescences cymeuses. Fleurs ♀ ou unisexuées, actinomorphes, rarement zygomorphes. Sépales (4-) 5, libres ou plus ou moins soudés. Pétales 4-5 (ou absents), imbriqués, libres. Etamines 10, parfois 2, 8 ou ∞, libres. Disque glanduleux souvent présent. Ovaire supère porté par un gynophore plus ou moins net (rarement infère), à (1-3-) 4-5 carpelles soudés complètement ou seulement au sommet (libres à la base). Ovules 1-∞ par loge, anatropes, axiles. Fruits : drupes, baies, capsules. Graines sans albumen, parfois à plusieurs embryons.

Famille d'environ 150 genres et 1500 espèces, particulièrement nombreuses en Afrique du Sud et en Australie. D'un grand intérêt économique, les Rutacées fournissent des huiles essentielles, des bois précieux et des fruits (agrumes), objets d'un important commerce. Aux Seychelles, 4 genres représentés par des espèces introduites, cultivées ou naturalisées.

Bailey cite, en outre, 2 espèces qui n'ont pas été vues récemment : *Aegle marmelos* (L.) Correa, un petit arbre à branches épineuses, à feuilles trifoliolées assez longuement pétiolées. Fruits atteignant 7 cm de diamètre, à péricarpe dur, lignifié. Pulpe mucilagineuse comestible. Originaire de l'Inde et de Birmanie. Quelques pieds cultivés peuvent encore exister çà et là ; *Toddalia sp.* (*T. asiatica* [L.] Lam. qui est la seule espèce du genre), un arbuste lianescent, épineux, a peut-être également été introduit jadis de l'île Maurice pour ses propriétés médicinales (nom créole : Patte de poule).

- 1 — Feuilles simples ou unifoliolées à pétiole ailé ou non 4. *Citrus*
- Feuilles imparipennées ou trifoliolées 2
- 2 — Feuilles trifoliolées, arbuste épineux 3. *Triphasia*
- Feuilles imparipennées, arbustes ou petits arbres inermes 3
- 3 — Filets des étamines nettement élargis dans leur moitié inférieure 1. *Clausena*
- Filets des étamines rectilignes non nettement élargis dans leur moitié inférieure 2. *Murraya*

1. *Clausena* Burm. f.

Fl. Ind. : 87 (1768)

Arbres ou arbustes inermes souvent décidus, à feuilles imparipennées, à folioles asymétriques. Inflorescences : panicules formées de cymes, axillaires ou terminales. Sépales 4-5, plus ou moins soudés. Pétales 4-5, imbriqués. Etamines 8-10, à filets épaissis ou élargis dans leur moitié inférieure, minces au-dessus. Gynophore présent. Ovaire (2-3-) 4-5 loculaire, glabre ou pileux, à loges bi-ovulées. Style court (au plus aussi long que l'ovaire), épais, caduc. Fruit : baie généralement à 1 seule graine.

Genre d'environ 20 espèces surtout d'Asie, quelques-unes d'Afrique. Aux Seychelles, 1 espèce introduite : *C. excavata*. Bailey cite aussi *Clausena anisata* (Willd.) Hook.f., espèce africaine, qui se distingue de *C. excavata* en particulier par ses inflorescences axillaires. Je n'en ai pas vu de spécimens provenant des Seychelles.

Clausena excavata Burm. f., *op. cit.* : 89. Type de Java.

Petit arbre haut de 4-7 m (et plus) à rameaux jeunes pubescents. Feuilles atteignant 30 cm de longueur, à environ 7 paires de folioles et une terminale. Folioles jusqu'à 11 cm x 4 cm, pubescentes sur les nervures et avec de petites touffes de poils sur la marge (loupe !), à base très asymétrique, formant un lobe du côté orienté vers l'extrémité de la feuille. Inflorescences terminales en grandes panicules longues de 15-25 cm, à axes pubescents. Calice gamosépale à 4 lobes courts obtus. Pétales 4, blanchâtres, avec quelques ponctuations sur la face externe, longs de ± 5 mm, onguiculés. Etamines 8, à filets très élargis à la base et couverts de poils papilleux. Gynophore environ 0,8 mm. Ovaire éparsément pileux. Baie blanchâtre se colorant plus ou moins en rose, à nombreuses ponctuations (en creux sur les fruits en herbier), oblongue-ellipsoïde, longue de ± 13 mm.

Mahé, naturalisé par endroits. Originaire d'Indo-Malaisie. Les fruits sont comestibles mais non utilisés aux Seychelles. Les feuilles écrasées sont faiblement odorantes. Naturalisé par exemple à Danziles, au début du sentier vers l'Anse Major ; vu aussi à Bel Ombre, à Mare aux Cochons (Mahé), etc.

2. *Murraya* L.

Mant. 2 : 554 (1771)

Arbres ou arbustes inermes à feuilles imparipennées. Fleurs souvent assez grandes, en cymes corymbiformes, axillaires ou terminales. Sépales 5, libres ou peu soudés. Pétales 5, imbriqués. Etamines 10, libres, inégales, à filets rectilignes, subulés. Disque en coussinet, formant un gynophore court ou presque nul. Ovaire à 2-3 loges, à (1-) 2 ovules par loge. Style de 2 à 4 fois plus long que l'ovaire, caduc. Baie oblongue ou plus ou moins globuleuse, pulpeuse, à paroi ponctuée de glandes, à 1-2 graines.

Genre d'environ 10 espèces, d'Inde, de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique. Aux Seychelles, 2 espèces introduites.

- Feuilles à 2-3 (-5) paires de folioles pratiquement symétriques, non odorantes lorsqu'on les froisse. Pétales longs de 15 mm ou plus 1. *M. paniculata*
- Feuilles à (4-) 8-12 (-20) paires de folioles très asymétriques, dégageant une odeur forte, peu agréable, lorsqu'on les froisse. Pétales longs de ± 6 mm 2. *M. koenigii*

1. ***Murraya paniculata*** (L.) Jack, *Malay. Misc.* 1 : 31 (1820) ; JEFFREY, *Bot. Seych.*, App. A : 15. Type de l'Inde.

Arbuste ou petit arbre pouvant atteindre 8 m de hauteur. Rameaux jeunes glabres., à écorce temporairement blanchâtre. Feuilles longues de 8-12 cm, à 2-3 (-5) paires de folioles opposées ou alternes et une terminale, glabres, vert sombre dessus, de forme pratiquement symétrique, de 1,5-3,5 cm x 1-1,8 cm. Rachis pubérulent à glabrescent, marqué de pustules portant des touffes de poils (loupe !).

Fleurs très parfumées, peu nombreuses. Sépales deltoïdes longs de $\pm 0,7$ mm. Pétales blancs, à ponctuations peu nombreuses, longs de ± 15 mm. Etamines 10, dont 5 longues de ± 9 mm et 5 longues de ± 6 mm. Ovaire porté par un gynophore en coussinet. Style long de ± 8 mm. Baie ovoïde longue de ± 1 cm, rouge orangé, à 1-2 graines.

Mahé, Praslin, Silhouette, planté et naturalisé. Originaire d'Indo-Malaisie, cultivé comme plante ornementale aux Seychelles et rarement naturalisé, par exemple sur la pente Est de Petit Congoman (Silhouette). Ces plantes à folioles et fleurs relativement petites sont parfois considérées comme une variété : var. *exotica* (L.) Huang, de *M. paniculata*, ou même comme une espèce distincte : *M. exotica* L. *M. paniculata sensu stricto* représente alors les plantes à folioles moins nombreuses (3-5) et plus grandes (3-7 cm), à pétales longs de 15-20 mm qui ne semblent pas exister aux Seychelles.

Nom créole : Buis.

2. *Murraya koenigii* (L.) Spreng., *Syst. Veg. ed.* 16, 2 : 315 (1825). Type de l'Inde.

Arbuste ou petit arbre atteignant 5-6 m de hauteur, à rameaux jeunes pubérulents, devenant gris plus ou moins foncé. Feuilles longues de 15-25 cm, à 4-8 (-20) paires de folioles sub-opposées ou alternes, plus une terminale, à rachis pubescent. Folioles longues de 1-4,5 cm, à marge obscurément crénelée, marquée de grosses ponctuations glanduleuses, celles de la base de la feuille parfois largement ovales ou presque circulaires. Inflorescence terminale corymbiforme à fleurs nombreuses. Pétales blanchâtres ou verdâtres, à grosses ponctuations. Etamines 8, dont 4 longues de ± 6 mm et 4 longues de ± 4 mm, à anthères légèrement pileuses. Ovaire glabre, parsemé de pustules glanduleuses, porté par un court gynophore. Style épais, long de $\pm 3,5$ mm, se détachant dès le début de la maturation des jeunes fruits. Baie globuleuse ou ellipsoïde, longue de ± 8 mm, pourpre-noir à maturité, passant d'abord par une phase rouge carmin.

Mahé, Praslin, Silhouette, etc., fréquemment cultivé. Originaire de l'Inde. Les feuilles sont odorantes et servent d'aromate en cuisine créole.

Noms créole : Cari pilé.

3. *Triphasia* LOUR.

Fl. Cochinch. : 152 (1790)

Arbuste épineux à feuilles trifoliolées. Fleurs solitaires ou par 3. Calice à 3 (-4) lobes. Pétales 3 (-4). Etamines 6, à anthères allongées. Disque proéminent. Ovaire 3-loculaire à 1 ovule par loge. Style simple, caduc. Fruit : baie pulpeuse à 1-3 graines.

Genre de 3 espèces d'Asie du Sud-Est. Aux Seychelles, 1 espèce.

Triphasia trifolia (Burm.f.) P. Wilson, *Torreya* 9 : 33 (1909). Type de Java.

Arbuste haut de 2-4 mètres. Epines par paires (une de part et d'autre de l'insertion du pétiole), longues de 5-10 mm. Feuilles subsessiles (pétiole jusqu'à 3 mm). Foliole médiane plus grande (jusqu'à 3,5 cm) que les folioles latérales. Sépales très petits. Pétales blancs, étroitement obovales, longs de ± 13 mm. Baie ovoïde longue de 1-1,4 cm, rouge orangé, à pulpe mucilagineuse, sucrée, parfumée.

Mahé, autrefois cultivé et tendant aujourd'hui à se naturaliser, peu commun (par exemple : bord de route près d'Anse Royale). Le fruit est comestible. La plante peut aussi être cultivée en haies. Originaire du Sud-Est asiatique.

Nom créole : Orangine (aux Mascareignes).

4. *Citrus* L.

Sp. Pl. : 401 (1753)

Arbres ou arbustes à épines axillaires solitaires, à feuilles simples ou unifoliolées. Inflorescences généralement corymbiformes, axillaires. Fleurs hermaphrodites. Sépales 4-5. Pétales 4-5 (-8),

généralement blancs. Etamines nombreuses à très nombreuses, unies en faisceaux ou libres. Disque annulaire. Ovaire globuleux, à 8-18 loges 4-12-ovulées. Style simple, stigmate capité. Fruit : une hespéridie, c'est-à-dire une baie à péricarpe (zeste ou écorce) coriace renfermant des poches sécrétrices, à endocarpe pulpeux, subdivisé en secteurs remplis de vésicules fusiformes gorgées d'un suc acidulé, amer ou sucré. Graines à 1 ou plusieurs embryons.

Genre originaire d'Indo-Malaisie et de Chine comprenant 11 à 145 espèces selon les auteurs. Les *Citrus* sont cultivés depuis des temps immémoriaux. Presque toutes les espèces peuvent s'hybrider entre elles, ce qui est à l'origine du grand nombre de variétés et de formes que l'on trouve dans ce genre. Divers *Citrus* ont été introduits et sont cultivés aux Seychelles pour leurs fruits. Certains ont tendance à se naturaliser. On trouvera ici une énumération des principales espèces (dans l'ordre alphabétique). Comme il s'agit de plantes généralement bien connues, on utilisera plus facilement les noms créoles et communs pour désigner les « espèces » ou les variétés, d'autant plus que, même dans les ouvrages récents, les auteurs ne s'accordent pas sur les noms scientifiques à utiliser. J'ai suivi ici la nomenclature de la *Flore des Mascareignes* (65. Rutacées, par M. Coode, 1979) que l'on pourra consulter pour plus de détails.

Citrus aurantifolia (Christm.) Swingle

Arbuste ou petit arbre à épines courtes (sur les branches). Limbe elliptique à plus ou moins ovale, à peine aigu au sommet, plus ou moins obtus à la base, à marge crénelée. Pétiole étroitement ailé. Fruit petit, globuleux à ovoïde, de 3-4 cm de diamètre, vert-jaune ou jaune à maturité, à pulpe vert clair, acide, à péricarpe (écorce) mince, ne se détachant pas facilement de la pulpe.

Originaire de Malaisie. Cultivé fréquemment pour son fruit qui sert à préparer des « limonades » et autres boissons, et à assaisonner des plats. Espèce dont la culture réussit bien aux Seychelles et qui connaît une forte demande locale.

Nom créole : Limon.

Citrus aurantium L.

Petit arbre dont les épines peuvent atteindre 5-8 cm de longueur sur les rameaux vigoureux. Limbe ovale à elliptique, aigu au sommet, long de 7-15 cm. Pétiole ailé, large de 5-15 mm. Fruit globuleux de 6-8 cm de diamètre, à péricarpe vert-jaune, ou rouge orangé, ne se détachant pas facilement, à surface rugueuse, à pulpe acide et plus ou moins amère.

Noms communs : Orange amère, Seville orange, Sour orange. Occasionnellement cultivé aux Seychelles.

subsp. **bergamia** (R. et P.) Wight et Arn.

La bergamote, cultivée en Europe méridionale, a été introduite à Silhouette par Henri Dauban vers 1930. On en tire l'essence de bergamote qui entre dans la composition de parfums.

Citrus grandis (L.) Osbeck

— *C. decumana* L.

Arbre inerme à rameaux jeunes pubescents puis glabrescents. Pétiole largement ailé, l'aile égale à 1/4 ou 1/3 du limbe. Fruit parfois très gros (juqu' à 17 cm de diamètre) de couleur vert pâle à jaune pâle, à écorce épaisse, à pulpe peu juteuse.

Originaire de Malaisie, occasionnellement cultivée aux Seychelles.

Noms communs : Pomelo, Pamplemousse.

Citrus hystrix DC.

Arbuste à rameaux jeunes comprimés, à épines courtes. Feuilles à pétiole ailé, l'aile à peu près aussi longue que le limbe. Calice en général à 4 sépales. Fruit globuleux, relativement petit (moins de 7 cm de diamètre), à péricarpe vert-jaune, irrégulièrement bosselé, à pulpe verdâtre, acide, amère.

Originaire de Malaisie, occasionnellement cultivé aux Seychelles. Les feuilles et l'écorce des fruits servent d'aromates en cuisine créole.

Noms créole : Combava

Citrus limon (L.) Burm.

Arbuste ou petit arbre épineux. Feuilles à pétiole très étroitement ailé, articulé avec le limbe . Fruit ellipsoïde, souvent muni d'un mamelon au sommet, à péricarpe jaune, assez épais.

L'origine précise de cette espèce n'est pas connue (Asie du Sud-Est). Rarement cultivée aux Seychelles. Le fruit a à peu près les mêmes usages que le limon (*C. aurantifolia*), la pulpe acide servant à assaisonner des plats et à préparer diverses boissons.

Noms communs : Citron, Lemon.

Citrus medica L.

Petit arbre épineux. Feuilles à pétiole non ou à peine ailé, non nettement articulé avec le limbe. Pétales rose pâle à mauve pâle ou blancs. Fruit oblong ou ovoïde, assez grand, à péricarpe épais, de couleur jaune ou vert-jaune, à surface rugueuse irrégulière, plus ou moins mamelonnée ; pulpe verdâtre ou jaune, acide, amère.

Peut-être originaire de l'Inde, rarement cultivé aux Seychelles.

Noms communs : Cédraç, Citron.

Citrus paradisi Macfad.

Arbre probablement d'origine hybride (*C. grandis* x ? *C. sinensis*) apparu en Jamaïque au XVIII^e siècle. Se distingue de *C. grandis* par ses fruits plus petits (jusqu'à 13 cm de diamètre), à écorce plus fine, à pulpe plus juteuse, de saveur acidulée légèrement amère.

Occasionnellement cultivé aux Seychelles.

Noms communs : Pamplemousse, Grapefruit.

Citrus reticulata Blanco

Arbuste à rameaux grêles, inermes, ou faiblement épineux, à tronc pouvant être garni de fortes épines. Feuilles à pétiole court, non ailé ou à peine ailé, à limbe long de 3-7 cm. Fleurs solitaires ou en inflorescences pauciflores. Fruit globuleux, plus ou moins déprimé au sommet, de 3-8 cm de diamètre, à écorce orange à maturité, se séparant bien de la pulpe. Pulpe sucrée chez les variétés cultivées, non sucrée, acidulée, chez les plantes retournées à l'état sauvage.

Des plantes appartenant probablement à cette espèce sont naturalisées dans les forêts dégradées ou au bord des sentiers, à Praslin, Silhouette, Mahé.

Noms créole et communs : Bigarade (plantes naturalisée) Mandarine (plantes cultivées).

Citrus sinensis (L.) Osbeck

— *C. aurantium* L. var. *sinensis* L.

Arbre épineux. Feuilles à pétiole relativement court, ailé, articulé. Fleurs blanches. Fruit de 8-10 cm de diamètre à péricarpe lisse, vert à jaune orangé, mince ; pulpe orange, acidulée, plus ou moins sucrée.

Originaire de Chine méridionale, cultivé occasionnellement aux Seychelles, souvent consommé alors que l'écorce est encore verte. C'est, parmi les agrumes, l'espèce la plus cultivée, avec diverses variétés sélectionnées.

Noms communs : Orange, Sweet orange.

ZYGOPHYLLACEAE

Petits arbres, arbustes ou plantes herbacées, à feuilles opposées généralement composées pennées stipulées (stipules parfois épineuses). Fleurs ♂, actinomorphes. Sépales 4-5, libres. Pétales 4-5, libres (ou absents). Etamines en même nombre ou 2 (-3) fois plus nombreuses, libres. Disque intrastaminal présent. Ovaire supère (2-) 5 (-12) -loculaire. Ovules 1-∞ par loge, pendants, en placentation axile. Style simple (ou nul). Fruit : capsule loculicide ou septicide ou formant plusieurs nucules indéhiscentes.

Famille pantropicale dont certaines espèces atteignent les régions tempérées, d'environ 25 genres et 250 espèces. Plantes souvent xérophiiles ou halophiles. Aux Seychelles, un genre.

Tribulus L.

Sp. Pl. : 387 (1753)

Herbes annuelles ou pérennes, à feuilles opposées paripennées. Fleurs solitaires ou en cymes bipares. Sépales 5, libres, imbriqués. Pétales 5, imbriqués. Etamines 10. Disque 5-10-lobé. Ovaire 5 (-12) -loculaire à 3-∞ ovules par loge. Style court à 5 crêtes stigmatiques ou stigmatite sessile. Fruit schizocarpique à 5 nucules couvertes d'épines ou de tubercules, contenant 1-5 graines.

Genre pantropical (surtout des régions sèches d'Afrique et d'Australie) d'environ 25 espèces. Aux Seychelles, une espèce.

Tribulus cistoides L., *Sp. Pl.* : 387 (1753) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 73. Type d'Amérique.

— *T. terrestris* sensu Baker, *F.M.S.* : 36 ; sensu SUMMERH., Enum. : 272 ; non L.

Herbe pérenne à tiges rampantes longues de 0,5-1 m, éparsément pileuses. Stipules aiguës à subulées, longues de 5-10 mm. Feuilles longues de 2-7 cm (les 2 feuilles opposées d'une même paire, inégales), à 4-6 paires de folioles couvertes de poils apprimés brillants surtout au stade jeune ; folioles oblongues, longues de 5-9 (-11) mm. Fleurs solitaires, à pédicelle dressé, long de 1,5-2,5 cm. Sépales subulés longs de 7-8 mm. Pétales obovales, longs de ± 1 cm, jaunes. Etamines longues de ± 5 mm. Ovaire conique long de 2-2,3 mm, hérissé de poils raides. Style épais, long de ± 2,7 mm à 5 lignes stigmatiques. Nucules 5, se séparant à maturité, indéhiscentes, munies chacune de 4 fortes épines dorsales mesurant jusqu'à 8 mm, se développant pendant la maturation du fruit.

Aldabra, Assomption, Cosmoledo, Astove, Farquhar, etc. Mauvaise herbe des endroits incultes, originaire d'Afrique et probablement introduite accidentellement.

Noms communs : Herbe pagode, Puncture weed.

OXALIDACEAE

Herbes, arbustes ou arbres. Feuilles alternes, composées, palmées ou pennées. Inflorescences cymeuses, ombelliformes ou paniculées, axillaires ou terminales. Fleurs actinomorphes, hermaphrodites. Sépales 5, plus ou moins soudés à la base. Pétales 5, libres ou faiblement soudés.

Etamines 10, à filets plus ou moins soudés (dont 5 parfois sans anthères). Ovaire supère, 5-loculaire, à 2-15 ovules axiles par loge, à 5 styles libres ou plus ou moins soudés. Fruit : capsule loculicide ou baie. Graines souvent recouvertes d'un arillode charnu, avec ou sans albumen.

Famille cosmopolite de 6 genres et plus de 900 espèces. Aux Seychelles, 2 genres introduits.

- Herbe à fruits capsulaires 1. *Oxalis*
- Arbre ou arbuste à fruits charnus, cultivé *Averrhoa*

1. *Oxalis* L.

Sp. Pl. : 433 (1753)

Herbes à tiges rampantes ou dressées, ou plantes acaules bulbeuses. Feuilles composées-palmées, alternes ou en rosette basale, à 3-4 folioles. Inflorescences ombelliformes ou fleurs solitaires. Capsule globuleuse ou plus ou moins cylindrique, à calice persistant à la base, à 1-15 graines par loge, à déhiscence loculicide. Graines à arillode charnu, élastique, libérant la graine à maturité.

Genre d'environ 800 espèces. Aux Seychelles, 2 espèces introduites. Par ailleurs, Hemsley (*B.M.I.K.* 1919 : 143 [1919]) signale un *Oxalis* récolté à Cosmoledo, proche, selon lui, de *O. bakeriana* Exell (syn. : *O. villosa* Baker), une espèce du centre de Madagascar. Selon *Fl. Ald.* : 74, le spécimen n'a pas été retrouvé et son identité ne peut être précisée.

- Herbe à tiges rampantes, à fleurs jaunes 1. *O. corniculata*
- Herbe sans tige développée, à feuilles issues d'un bulbe souterrain,
à fleurs roses 2. *O. debilis* var. *corymbosa*

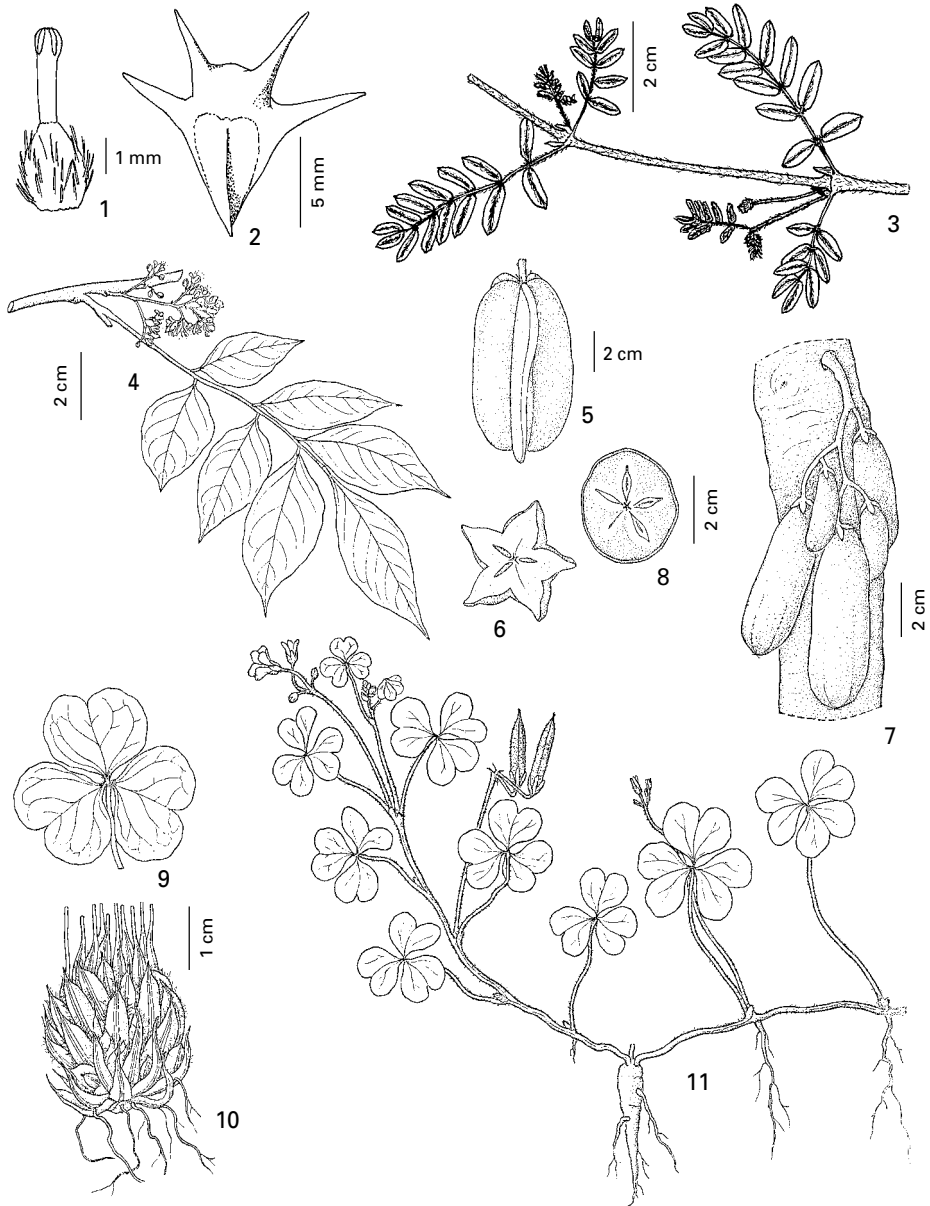
1. *Oxalis corniculata* L., *Sp. Pl.* : 435 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 37 ; SUMMERH., *Enum.* : 272. Syntypes d'Italie et de Sicile.

Herbe à tiges rampantes plus ou moins hirsutes longues de 10-30 cm, s'enracinant aux nœuds. Feuilles alternes à pétiole dressé long de 2-5 cm, à stipules soudées au pétiole sur toute leur longueur. Folioles 3, ob-cordiformes, longues de 0,5-1,5 cm, éparsément pubescentes à la face inférieure, à marge ciliée. Inflorescences ombelliformes à 2-7 fleurs, à pédoncule long de 4-6 cm (parfois plus long). Sépales longs de ± 3 mm. Pétales longs de ± 6 mm, jaune pâle. Etamines inégales, 5 longues d'environ 4 mm, les 5 autres alternes longues de ± 3 mm, à filets soudés sur un tiers de leur longueur. Ovaire à styles courts, moyens ou longs (hétérostylie). Capsule longue de 1 -1,5 cm, hirsute, cylindrique plus ou moins pentagonale. Graines longues de 1,3 mm, brun clair orangé, ovales, aplaties, ornées de crêtes transversales, d'abord enfermées dans l'arillode translucide, puis s'en dégageant lors de la déhiscence de la capsule.

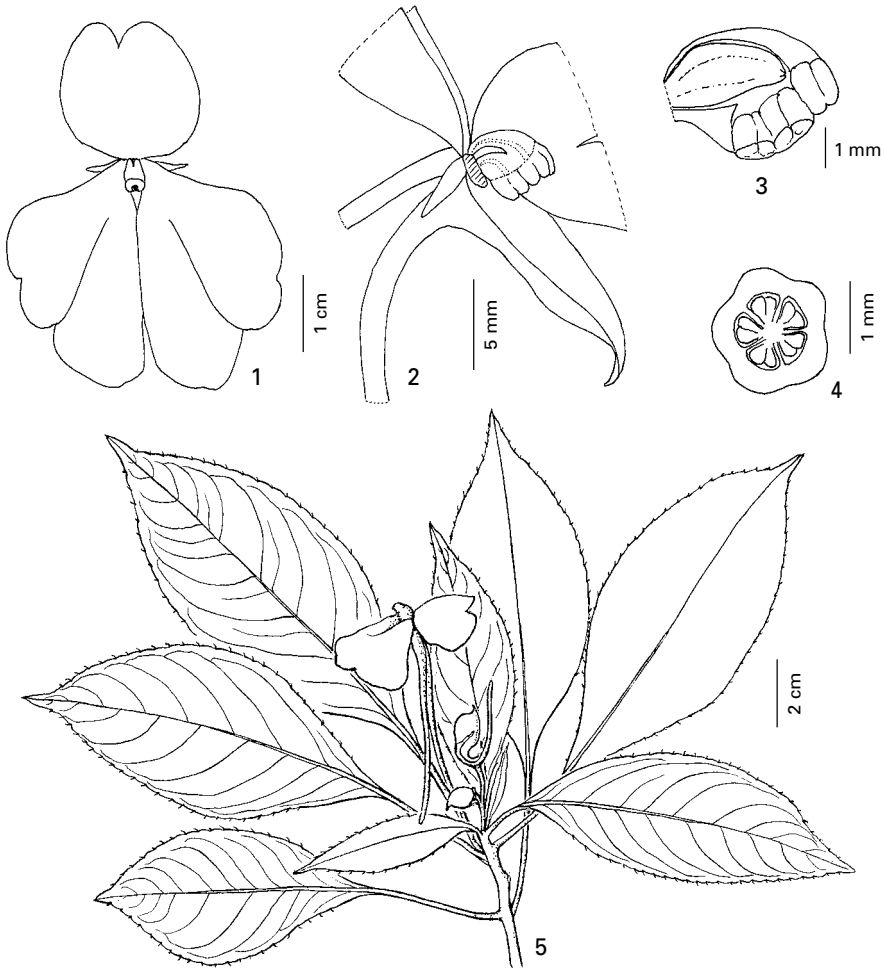
Mahé, etc., naturalisée. Espèce originaire d'Europe méditerranéenne, devenue cosmopolite. Aux Seychelles granitiques, c'est une mauvaise herbe des jardins, des talus de routes, etc.

2. *Oxalis debilis* H.B.K. var. *corymbosa* (D.C.) Lourt., *Ann. Missouri Bot. Gard.* 67 : 840 (1981). Type de la Réunion.

Herbe sans tige développée, dont la base est formée par un bulbe de $\pm 1,5$ cm de diamètre, composé d'écaillés charnues et de bulbilles, situé juste sous la surface du sol. Pétioles issus du bulbe, longs de 10-15 cm (jusqu'à 30 cm). Folioles 3, largement ob-cordiformes, longues de 2 cm, larges de 3 cm, à limbe éparsément pubescent à la face inférieure, parsemé d'inclusions, plus abondantes vers la marge (visibles sur les spécimens en herbier, à la face inférieure du limbe, sous forme de petites protubérances



Pl. 128. — *Tribulus cistoides* : 1, pistil ; 2, méricarpe isolé (vu par l'angle interne, en pointillés la surface de contact avec deux méricarpes voisins) (Stoddart et Poore 1339, Farquhar) ; 3, partie d'un rameau feuillé (Coode et Cadet 4243, Réunion). — *Averrhoa carambola* : 4, rameau fleuri (Commerson s.n°, Ile Maurice) ; 5, 6, fruit et coupe transversale. — *Averrhoa bilimbi* : 7, 8, fruits et coupe transversale (d'après Robillard d'Argentelle s.n°, collection de fruits de cire). — *Oxalis debilis* var. *corymbosa* : 9, feuille ; 10, bulbilles (Cadet 4894, Réunion). — *Oxalis corniculata* : 11, plante en fleurs et fruits. (4 à 11, d'après Flore des Mascareignes) (3, 11) (5, 6) (9, 10).



Pl. 129. — *Impatiens gordonii* : 1, fleur ; 2, détail d'une fleur, un pétale latéral enlevé ; 3 coupe du tube staminal montrant le pistil immature ; 4, coupe de l'ovaire ; 5, tige fleurie (FF 3973).

brun clair orangé). Inflorescences à pédoncule long de 25 (-45) cm. Fleurs en cymes bifides, plus ou moins ombelliformes, à 5 (-15) fleurs. Sépales longs de 5-6 mm, étroitement elliptiques, munis au sommet, sur la face externe, de 2 protubérances allongées de couleur orange pâle (visibles surtout à l'état sec, sur herbier). Pétales longs de 10-13 mm, roses. Etamines inégales, 5 longues de ± 7 mm, 5 alternes avec les précédentes, longues de ± 4 mm. Capsule cylindrique.

Mahé, adventice. Espèce d'origine sud-américaine, introduite depuis longtemps aux Mascareignes. Semble d'introduction plus récente aux Seychelles, car non signalée par Summerhayes (1932). C'est une mauvaise herbe des cultures, très gênante, car elle se multiplie rapidement par ses nombreuses bulbilles (et aussi par graines). Encore rare aux Seychelles. Deux plantes seulement ont été trouvées à Sans Souci en 1985.

Oxalidaceae cultivées

AVERRHOA L.

Arbres à feuilles alternes, composées imparipennées. Inflorescences cymeuses. Fruits bacciforme. Genre de 2 espèces originaires de Malaisie, cultivées partout sous les tropiques, présentes aussi aux Seychelles.

- Feuilles à 7-20 paires de folioles, groupées à l'extrémité des rameaux.
- Inflorescences naissant souvent sur le tronc. Fruits plus ou moins cylindriques *A. bilimbi*
- Feuilles à 3-8 paires de folioles, espacées le long des rameaux. Inflorescences naissant sur les rameaux. Fruits à 5 côtes, à section transversale en forme d'étoile *A. carambola*

Averrhoa bilimbi L.

Petit arbre haut de 7-8 (-15)m. Feuilles atteignant 60 cm de longueur, à folioles longues de 2,5-15 cm, finement pubescentes à la face inférieure. Inflorescences atteignant 20 cm de longueur, pendantes, naissant sur le tronc et sur les rameaux. Pétales longs de 1-2 cm, pourpre foncé. Etamines 10, inégales. Fruit : baie jaune pâle verdâtre, plus ou moins cylindrique, longue de 3-8 cm.

Fréquemment cultivé dans les cours des maisons. Le fruit très acide est utilisé comme condiment.

Nom créole : Bilimbi.

Averrhoa carambola L.

Arbre atteignant 10 (-25) m de hauteur, à branches plus ou moins retombantes à l'extrémité. Feuilles longues de 30-50 cm, à folioles longues de 3-10 cm, faiblement pubescentes à la face inférieure. Inflorescences axillaires. Pétales violacés, longs de 6-9 mm. Etamines inégales, 5 longues de 2,5 mm, 5 plus courtes à anthères avortées ou absentes. Baie jaune orangé, longue de 10-12 cm, à 5 fortes côtes.

Mahé, Praslin, etc. Cultivé pour son fruit un peu moins acide que celui de l'espèce précédente, utilisé pour faire des compotes.

Noms créoles : Carambole, Carambolier.

BALSAMINACEAE

Herbes à tiges souvent charnues, succulentes, à feuilles simples, alternes ou verticillées, non stipulées. Fleurs ♀, (souvent protérandres), zygomorphes, résupinées. Sépales 3 (-5), le sépale médian prolongé par un éperon de forme variable. Pétales 5, libres, ou 3, les 4 pétales latéraux soudés 2 à 2 formant alors 2 pétales profondément bilobés. Etamines 5, à anthères soudées en couronne au-dessus de l'ovaire, tombant ensemble lors de la croissance de celui-ci. Ovaire supère à (4-) 5 loges, à placentation axile. Ovules nombreux, anatropes. Fruits : capsule plus ou moins charnue, à déhiscence loculicide élastique et brusque, projetant les graines (rarement fruit bacciforme). Graines exalbuminées.

Famille comprenant essentiellement le grand genre *Impatiens*, présent aux Seychelles (et 1-2 genres monospécifiques d'Indo-Malaisie).

Impatiens L.

Sp. Pl. : 937 (1753)

Caractères de la famille, mais fleurs le plus souvent à pétales latéraux soudés 2 à 2. Fruit capsulaire.

Genre de plus de 600 espèces, surtout de l'Inde et de l'Afrique tropicale, quelques espèces dans les régions tempérées d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie. Aux Seychelles, 1 espèce endémique et 2 espèces cultivées ou spontanées.

- 1 — Fleurs blanches à centre parfois faiblement teinté de rose. Etamines pourpres. Eperon long de 5-7 cm 1. *I. gordonii*
 — Fleurs rouges, rouge-orangé, roses, mauves, rarement blanches. Eperon long de 1,5-5 cm 2
 2 — Feuilles larges de 3-5 cm, longuement pétiolées (2-8 cm). Inflorescences pédonculées 2. *I. wallerana*
 — Feuilles larges de 1-2 cm ou moins, à pétiole court (atteignant 2 cm). Inflorescences sessiles 1. *I. balsamina*

1. **Impatiens gordonii** Horne ex Baker, *F.M.S.* : 38 (1877) ; SUMMERH., Enum. : 272 ; GREY-WILSON, *Curtis's Bot. Mag.* 183 : 33 (1980). Type : Horne 439, Seychelles, 1874 (K, holo.).

— *I. thomassetii* Hook.f., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 5 (1916) ; SUMMERH., Enum. : 272. Type : Thomasset 205, Mahé (Morne Blanc) (K, holo.).

Herbe pérenne atteignant 70-80 (-100) cm de hauteur, à tiges charnues, dressées (parfois plus ou moins couchées à la base et s'enracinant aux nœuds) atteignant 1,5 cm de diamètre à la base, vertes, ou rouge brunâtre. Limbe elliptique, acuminé au sommet, cunéiforme à la base, de 12-16 cm x 4-6 cm, glabre, à marge crénelée-serrulée, portant de petites dents longues de ± 1 mm d'aspect glanduleux. Pétiole long de 3-6 cm. Raphides présents dans les feuilles et les fleurs. Inflorescences axillaires à 1-3 fleurs. Pédoncule long de 5-8 cm, portant au sommet 1-3 bractées subulées longues de ± 4 mm axillant les pédicelles floraux, et 1-2 bractées plus petites axillant des bourgeons floraux qui ne se développent pas. Pédicelles longs de 4-6 cm. Sépale médian inférieur vert pâle devenant blanchâtre, elliptique-acuminé, long de 1,3-1,5 cm, muni à sa base d'un éperon long de 5-7 cm (parfois bifide), rose violacé vers l'extrémité. Sépales latéraux 2, verts, aigus, longs de 4-6,5 mm. Pétale supérieur plus ou moins obcordé, long de 1,5-2 cm, vert clair à l'extérieur puis devenant blanc, avec une crête dorsale médiane verte terminée par un apicule au niveau de l'échancrure. Pétales latéraux blancs, longs de 2-2,5 cm, profondément bilobés (les 2 lobes obovales sub-égaux soudés à la base sur ± 5 mm). Etamines 5, à filets roses, libres à la base, soudés vers le haut sur 1/3 à 3/4 de leur longueur en un tube staminal courbé vers le bas. Anthères pourpres, soudées en couronne, formant 5 locules à déhiscence apicale (chaque loge pollinique étant confluyente avec celle de l'anthère adjacente pour former un locule). Pollen pourpre. Ovaire long de ± 3 mm, à stigmates agglutinés, s'allongeant après la chute de l'androcée et du périante, les stigmates s'écartant alors et devenant réceptifs. Capsule immature longue de $\pm 1,4$ cm, fusiforme, glabre, à 5 stigmates plus ou moins récurvés (non vue à maturité).

Mahé, endémique, très rare. Trouvée autrefois sur les pentes dominant Cascade Estate et au Morne Blanc (Thomasset, s.n°, K). On n'en connaît aujourd'hui que 2 petites populations, l'une près des Trois Frères (alt. environ 600 m), l'autre sur le flanc Est du Morne Seychellois (environ 800 m). Existe probablement en d'autres endroits d'accès difficile sur les pentes du Morne, mais l'espèce doit être considérée comme proche de l'extinction.

D'après Grey-Wilson (*loc. cit.*) l'espèce est affine de *I. wallerana* d'Afrique de l'Est. Elle s'en distingue surtout par ses fleurs blanches à éperon plus long. *I. gordonii* est cultivé dans plusieurs jardins botaniques : Kew, Brest, Nancy, etc.

Nom créole : Balsamine sauvage.

2. **Impatiens wallerana** Hook.f., in Oliv., *Fl. Trop. Af.* 1 : 302 (1868) ; JEFFREY, *Bot. Seych.*, App. A : 6. Type du Mozambique.

Herbe pérenne haute de 30-80 cm, à tiges charnues. Limbe elliptique, acuminé au sommet, cunéiforme à la base, de 8-13 cm x 3-5 cm, glabre, à marge nettement crénelée et à petites dents glanduleuses. Pétiole long de 2-8 cm, portant quelques glandes plus ou moins en massue, longues de

± 0,7 mm. Fleurs par 2-3 en inflorescences axillaires ombelliformes (avec 1 bractée longue de 3-6 mm à la base de chaque pédicelle) ou solitaires au sommet du pédoncule. Sépale inférieur à éperon long de 2,5-3 (-5) cm. Pétales rouge orangé ou rose-pourpre (rarement blancs). Capsule glabre.

Mahé, fréquemment cultivée et spontanée (par exemple près des anciennes distilleries de cannelle à Capucins, à Mare aux Cochons, etc.). Plante hygrophile des stations plus ou moins ombragées en moyenne altitude. Originaire d'Afrique de l'Est, très cultivée sous les tropiques.

Noms créole et communs : Balsamine, Busy lizzie.

Espèce cultivée

Impatiens balsamina L.

Herbe annuelle, à tiges dressées souvent simples, hautes de 50-60 cm. Limbe étroitement elliptique, aigu au sommet, cunéiforme à la base, atteignant 10 cm x 2 cm, à marge serrulée. Pétiole long de 1-2 cm. Fleurs de diverses couleurs, rouges, roses ou blanches, parfois panachées de rouge carmin et de blanc, solitaires ou en fascicules axillaires. Pétale supérieur en forme de capuchon. Capsule pubescente.

Mahé, occasionnellement cultivée. Originaire de l'Inde, de Ceylan et du Sud-Est asiatique, répandue sous les tropiques comme plante ornementale, comporte de nombreux cultivars.

ARALIACEAE

Arbres ou arbustes, parfois épiphytes, à feuilles alternes simples ou le plus souvent composées, palmées ou pennées. Stipules présentes, libres ou soudées au pétiole ou très réduites. Inflorescences composées, souvent paniculiformes. Fleurs généralement petites et verdâtres, régulières, hermaphrodites, plus rarement unisexuées. Calice en général peu développé. Corolle à (3-)5-10 pétales libres, valvaires, ou plus rarement imbriqués, parfois soudés en calypstre. Étamines en même nombre que les pétales ou beaucoup plus nombreuses. Ovaire infère à (1-) 5-20 loges (rarement plus), à 1 ovule pendant par loge. Disque charnu, glanduleux. Styles libres ou unis ou stigmatés sessiles. Fruits généralement charnus bacciformes (en réalité drupes à autant de pyrènes que de loges). Graines albuminées à embryon petit.

Famille surtout des régions tropicales, d'environ 50 genres et de plus de 1000 espèces. Renferme quelques plantes utiles, surtout des ornementales (*Schefflera*, *Polyscias*). Aux Seychelles, 2 genres indigènes et un genre représenté par des espèces introduites, cultivées.

Un caractère remarquable de ces plantes est souvent l'anthèse dissociée en phase staminée précédant la phase pistillée (protérandrie). À l'ouverture des fleurs, les étamines sont déhiscentes, alors que les stigmates sont incomplètement développés et non réceptifs. Ils ne se développent qu'après la chute du périanthe et des étamines, ce qui rend la pollinisation croisée obligatoire.

- | | |
|--|----------------------|
| 1 — Feuilles composées palmées | 1. <i>Schefflera</i> |
| — Feuilles composées pennées | 2 |
| 2 — Fleurs non articulées avec le pédicelle, plante indigène | 2. <i>Gastonia</i> |
| — Fleurs articulées avec le pédicelle, plante cultivée | <i>Polyscias</i> |

1. *Schefflera* J.R. et G. Forster*Char. Gen.* : 45 (1776)

Arbres ou arbustes parfois lianescents ou épiphytes. Feuilles composées palmées ou plus rarement simples. Stipules soudées en ligule intra-pétiolaire. Inflorescence paniculée formée de racèmes d'ombelles ou de capitules. Fleurs non articulées avec le pédicelle. Calice plus ou moins indistinct. Pétales 5-15, valvaires, libres ou soudés en calypstre. Etamines en même nombre que les pétales ou 2 fois plus nombreuses. Styles libres ou adnés en une courte colonne. Ovaire infère ou semi-infère à 2-10 loges. Fruit charnu à autant de pyrènes que de loges.

Genre d'environ 200 espèces de toutes les régions tropicales. Aux Seychelles, une espèce endémique.

D'autre part, une espèce ornementale, *S. actinophylla* (Endl.) Harms (*Brassaia actinophylla* Endl.), est plantée depuis quelques années dans les jardins publics de Mahé. C'est un arbuste ou un petit arbre atteignant 10 m de hauteur, peu ramifié, n'ayant que quelques axes épais, à grandes feuilles composées à 7-16 folioles. Originaire du nord de l'Australie et de Nouvelle Guinée.

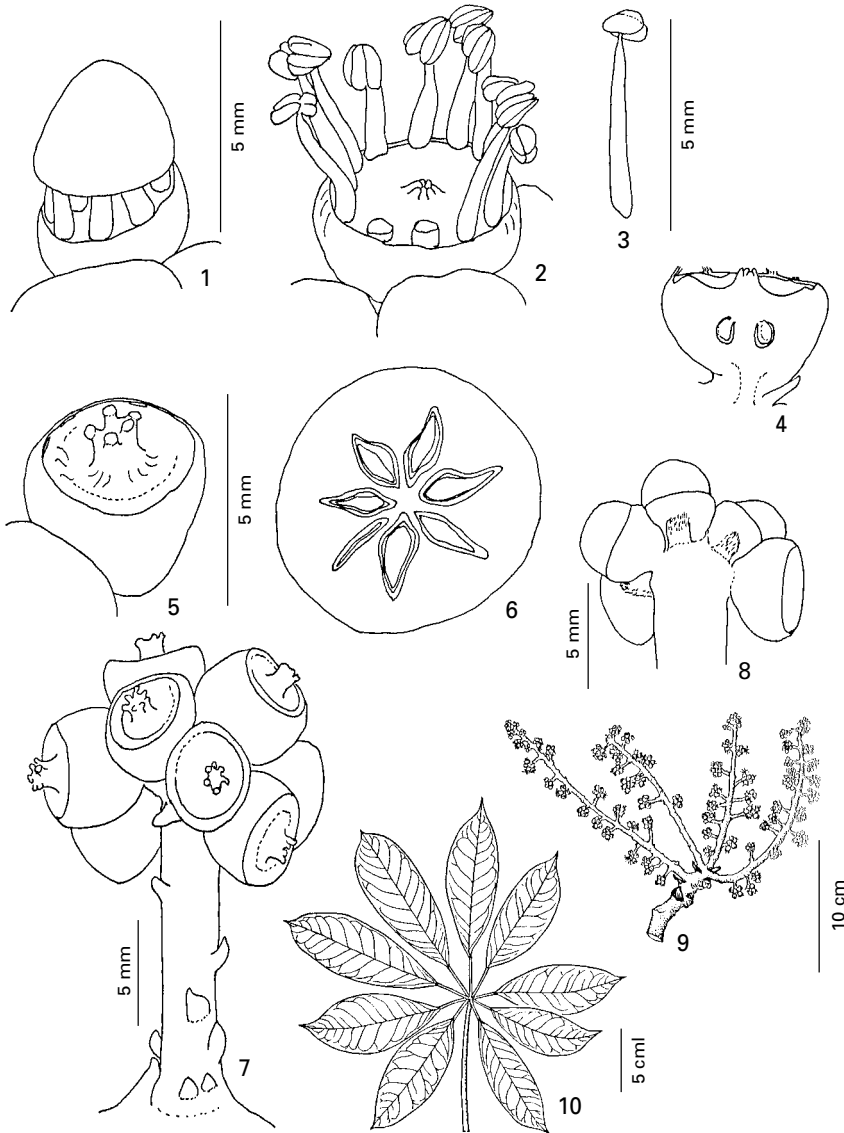
Nom commun : Umbrella tree.

Schefflera procumbens (Hemsl.) F. Friedmann, *Adansonia* 1986 : 254 (1987). Type : *Thomasset* 192, Mahé, Cascade Estate, 450 m (K, holo.).

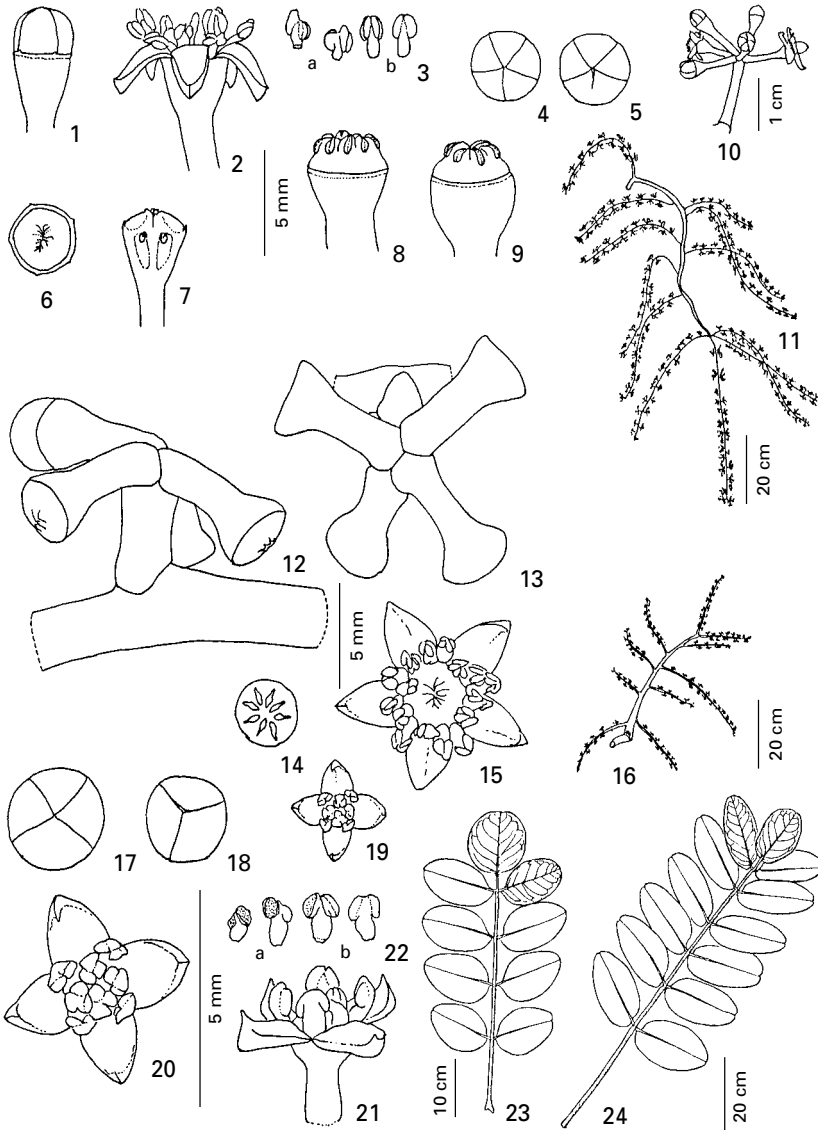
— *Geopanax procumbens* Hemsley, in Hook., *Icon. Pl.* t. 2821 (1906) ; SUMMERH., *Enum.* : 279 ; Frodin, *J. Arn. Arb.* 56 : 431 (1975).

Arbuste généralement épiphyte à courte souche émettant des branches de 2-3 (-5) m de longueur et épaisses de 4-6 (-10) cm, dressées puis plus ou moins retombantes, parfois plus ou moins lianescentes, à écorce gris clair, lisse, avec de grosses lenticelles, à bois peu résistant. Racines aériennes courant sur le support. Feuilles atteignant 40 cm de largeur, à pétiole long de 11-25 cm, à 7-10 folioles de 8-20 cm x 3-5 cm, et pétiolules de 2,5-4 cm. Stipules soudées en une ligule persistante longue de 1-2 cm, d'abord fermée en cornet autour du bourgeon apical, puis laissant sur la tige une cicatrice circulaire. Inflorescences terminales en panicule, à axe primaire long de 3-4 cm et épais de 1,5-2 cm, portant 5-7 rameaux secondaires longs de 10-20 cm et épais de 4-7 mm, ayant chacun à la base, une bractée coriace, obtuse, de 1-1,5 cm x 0,8-1,5 cm, à courte pubescence apprimée. Capitules 10-25 par rameau, sessiles, ou à pédoncule de 2-15 mm ayant à sa base une bractée charnue persistante, sub-orbiculaire, de 3-4 mm de diamètre, couverte d'un feutrage brunâtre. Fleurs 8-14, sessiles, munies à leur base d'une bractée pileuse (et des bractées éparses sur le pédoncule, rarement 1-2 fleurs insérées sur le pédoncule), larges de 3,5-5 mm, à calice réduit à une courte lame circulaire à marge plus ou moins ciliée. Corolle transformée en calypstre sans trace de soudure des pétales ou parfois à 5 traces visibles. Etamines 8-12, pliées dans le bouton, longues de 3-5 mm, à anthères plus ou moins oscillantes. Disque charnu, plat ou un peu déprimé au centre. Style long de 1 mm environ, à 5-7 (-10) courtes branches stigmatiques. Ovaire à 5-7 (-10) loges. Capitules fructifères larges de 1,5-2,5 cm. Fruits charnus de ± 8 mm de diamètre, à 5-7 (-10) pyrènes.

Silhouette, rare. Existait aussi autrefois à Mahé (*Thomasset* 192). Espèce hygrophile poussant entre 400 et 700 m d'altitude, par exemple : crête de Jardin Marron, Mt Dauban, Petit Congoman, haut de la vallée de l'Anse Mondon vers 500 m où elle est localement abondante. Généralement épiphyte, sur *Dillenia*, *Northea*, *Pisonia*, elle pousse aussi sur des rochers plus ou moins en sous-bois (par exemple vers 550 m entre Mare aux Cochons et Mt Dauban, un individu à branches longues de 4-5 m, épaisses de 10 cm à la base). Floraison en juillet-août.



Pl. 130. — *Schefflera procumbens* : 1, fleur en début d'anthèse, les étamines soulevant le calypstre ; 2, fleur en phase staminée ; 3, étamine ; 4, coupe longitudinale du réceptacle ; 5, fleur en phase pistillée ; 6, coupe transversale du fruit ; 7, capitule en phase pistillée ; 8, coupe longitudinale d'un capitule ; 9, inflorescence (FF 4276) ; 10, feuille (FF 5173).



Pl. 131. — *Gastonia sechellarum* var. *sechellarum* : 1, bouton floral ; 2, fleur ouverte (stade anthèse ♂) ; 3a, étamine oppositipétale, faces interne et externe ; 3b, étamine alternipétale, faces interne et externe ; 4, bouton floral, vue apicale ; 5, id., avec 2 pétales partiellement soudés ; 6, réceptacle, vue apicale (stigmates non réceptifs) ; 7, id., coupe longitudinale ; 8, fleur à l'anthèse, phase ♀ ; 9, fruit ; 10, ombellule ; 11, inflorescence (FF 3616). — *G. sechellarum* var. *contracta* : 12, 13, ombellule, vues latérale et apicale ; 14, coupe de l'ovaire ; 15, fleur ; 16, inflorescence (FF 3616). — *G. sechellarum* var. *curiosae* : 17, 18, boutons floraux à 4 et 3 pétales, vue apicale ; 19, fleur à la même échelle que 15 ; 20, 21, fleurs en vues apicale et latérale ; 22a, étamines oppositipétales, b, étamines alternipétales ; 23 feuille (FF 3861).

2. **Gastonia** Commerson ex Lam.

Encycl. 2 : 610 (1786)

PHILIPSON, *Blumea* 18 : 497-505 (1970)

Arbres ou arbustes d'abord monocaules, à rameaux épais. Feuilles imparipennées, à stipules très réduites. Inflorescences terminales en panicules pendantes ou dressées, plus ou moins ramifiées, formées de racèmes d'ombellules. Bractées d'inflorescence présentes, très caduques. Fleurs non articulées avec leur pédicelle. Calice très court, entier, de petites dents indiquant parfois l'emplacement des lobes. Corolle à (3-) 4-13 pétales valvaires, libres ou soudés en calypstre ou pseudo-calypstre. Etamines en même nombre que les pétales ou beaucoup plus nombreuses, disposées sur 1 ou plusieurs rangs autour du disque. Disque charnu, déprimé ou convexe. Stigmates sessiles, proéminents ou fusionnés avec le disque. Ovaire à 6-22 loges. Fruit charnu, succulent, à autant de pyrènes que de loges.

Genre d'environ 13 espèces d'Afrique, de Madagascar, des Mascareignes, des Seychelles, de Malaisie et des îles Salomon. Aux Seychelles, 3 espèces endémiques.

- 1 — Fleurs larges de 0,5-0,8 cm. Axe primaire de l'inflorescence sinueux, ne formant pas 1 ou 2 angles nets 1. *G. sechellarum*
 — Fleurs larges de 1-2 cm. Axe de l'inflorescence formant 1 ou 2 angles 2
 2 — Etamines 50-100, stigmates 13-22, proéminents, allongés 2. *G. crassa*
 — Etamines 26-29, stigmates 9-11, plus ou moins soudés au disque 3. *G. lionnetii*

1. ***Gastonia sechellarum*** (Baker) Harms, in Engl. et Prantl, *Pflanzenfam.* 3, 8 : 43 (1894) ; SUMMERH., Enum. : 279 ; PHILIPSON, *Blumea* 18 : 505 (1970) ; FRIEDMANN, *Adansonia* 1986 : 248 (1987). Type : *A.H. Gordon* in herb. *Horne* 272, île Frégate, Seychelles (K, holo.).

— *Polyscias sechellarum* Baker, *F.M.S.* : 128 (1877).

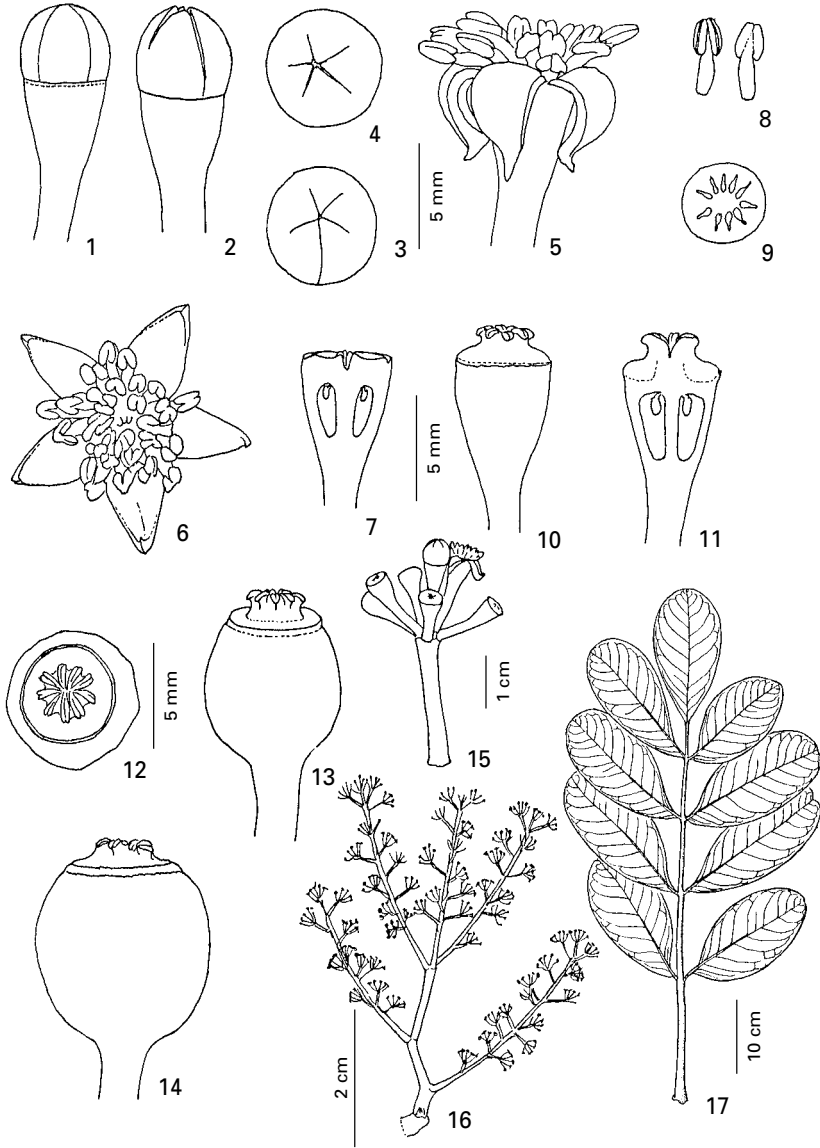
Arbustes ou petits arbres, glabres dans toutes leurs parties, à écorce généralement gris-beige, peu fissurée. Feuilles longues de 0,5-1 m. Folioles 9-17, elliptiques-arrondies, de 11-23 cm x 8-13 cm, à limbe mince, un peu bullé entre les nervures, celles-ci saillantes à la face inférieure. Inflorescences à axe principal plus ou moins pendant (rarement dressé), long de 30-80 cm à 10-30 racèmes secondaires longs de 15-30 (-60) cm. Ombellules de 3-9 fleurs (parfois réduites à 1-2 fleurs). Bractées deltoïdes très caduques, à la base de chaque ombellule (environ 2 mm x 1,3 mm) et la base de chaque fleur (1 x 0,6 mm). Calice à 0-5 courtes dents à l'emplacement des lobes. Pétales (3-) 4-5 (parfois 2 pétales soudés sur les 2/3 de leur longueur). Etamines 8-17, à filet épais, les oppositipétales plus petites et à anthères plus ou moins irrégulières. Disque convexe. Stigmates 6-9 (-10), fusionnés avec la surface du disque. Ovaire à 6-9 loges. Fruits bacciformes, violet-noir à maturité, de 5-7 mm de diamètre. Pyrènes d'environ 4,5 mm x 2,5 x 0,9 mm.

Il existe 3 variétés de cette espèce :

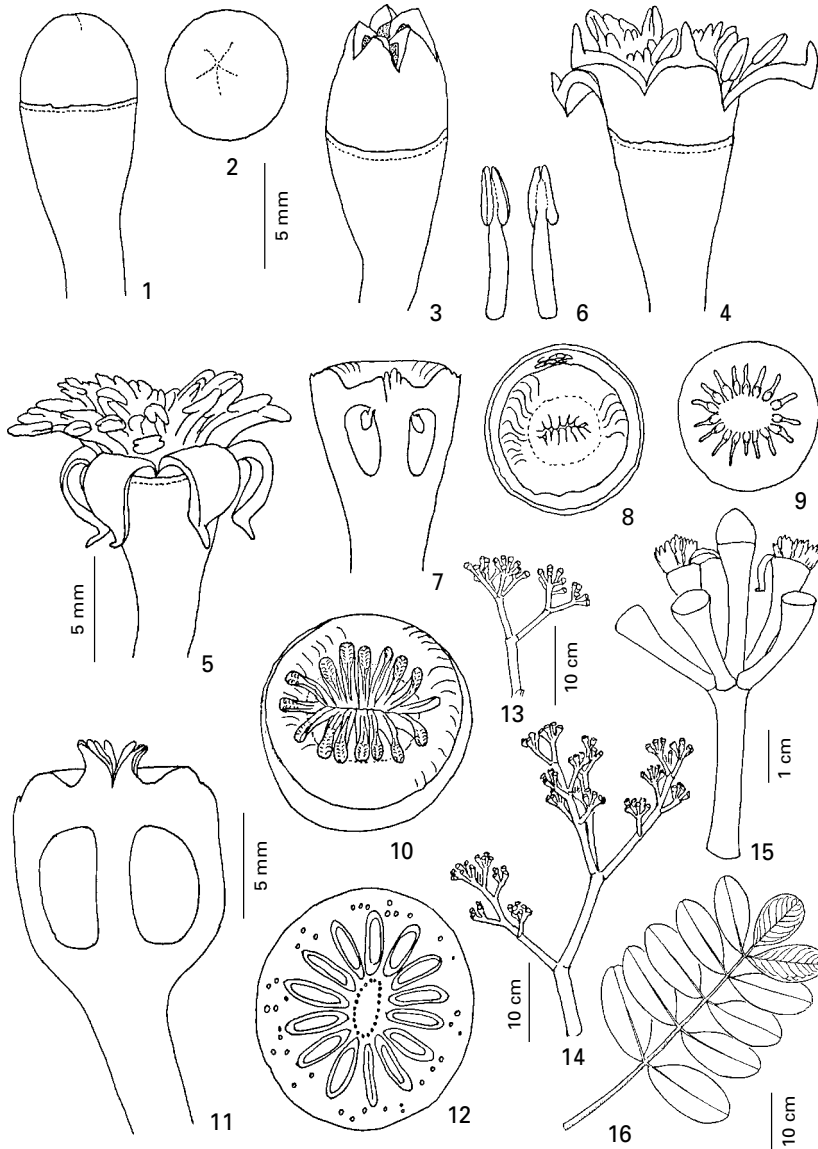
- 1 — Fleurs de 5-6 mm de diamètre à (3-) 4-5 pétales 2. var. *curiosae*
 — Fleurs de 7-9 mm de diamètre à 5 pétales 2
 2 — Inflorescences dressées, ombellules courtes à pédoncule et pédicelles épais 3. var. *contracta*
 — Inflorescences pendantes, ombellules à pédoncule et pédicelles plus grêles 1. var. *sechellarum*

1. var. **sechellarum**

Petit arbre atteignant 12-13 m de hauteur, d'abord monocaule puis à couronne peu ramifiée, souvent à branches toutes verticales, à tronc épais de 15-30 cm. Inflorescences longues de 0,6 à 1,2 m. Pédoncules des ombellules longs de 6-12 (-17) mm et épais de 2 (-3) mm. Pédicelles longs de 3-7 mm



Pl. 132. — *Gastonia lionnetii* : 1, bouton floral normal ; 2, 3, bouton floral, vues latérale et apicale, suture partielle des pétales ; 4, bouton floral, tous les pétales soudés sur 2/3 env. de leur longueur ; 5, 6, fleur en vues latérale et apicale ; 7, coupe longitudinale du réceptacle, stigmates non réceptifs ; 8, étamine, faces interne et externe ; 9, coupe transversale de l'ovaire ; 10, réceptacle à l'anthèse, phase ♀ ; 11, 12, id., en coupe et vue apicale ; 13, jeune fruit ; 14, fruit mûr ; 15, ombellule ; 16, inflorescence ; 17, feuille (FF 3902).



Pl. 133. — **Gastonia crassa** : 1, 2, bouton floral vu de profil et de dessus ; 3, 4, ouverture du bouton floral ; 5, fleur ; 6, étamine, face interne et externe (FF 3615) ; 7, coupe longitudinale du réceptacle (stigmates non réceptifs) ; 8, id., vu de dessus ; 9, coupe de l'ovaire ; 10, disque et stigmates réceptifs, vus de dessus ; 11, 12, coupe longitudinale et transversale d'un fruit (FF 4530) ; 13, 14, inflorescences (d'après photos) ; 15, ombelle (FF 4530) ; 16, feuille (FF 4952, Praslin). (1 à 12).

et épais de 1-2 mm. Fleurs larges de 7-8 mm. Etamines 10-17, longues de 1,5-2 mm. Fruits comme ci-dessus.

Mahé, Silhouette, Praslin, Félicité, endémique, rare. A Mahé on trouve cette variété dans le parc national du Morne Seychellois entre 250 et 500 m d'altitude; à Silhouette quelques exemplaires ont été vus à Mt Poules Marrons, Petit Congoman, Dans Girofle, Mare aux Cochons ; à Praslin, sur les pentes de Fond Azore et de la Vallée de Mai. Elle devait être plus commune autrefois en basse altitude où elle a beaucoup souffert de la déforestation. Deux exemplaires provenant de Félicité ont été plantés en 1983 au jardin botanique de Mahé (l'un d'eux a été coupé en 1987). Le bois est peu résistant, d'où les noms créoles.

Noms créoles : Bois papaye, Bois banane.

2. var. **curiosae** F. Friedmann, *op. cit.* : 251 (1987). Type : *Friedmann* 3861, Curieuse (P, holo.).

Cette variété se caractérise surtout par ses fleurs plus petites que la variété typique, avec une forte proportion de fleurs à 4 pétales et quelques-unes à 3 pétales. De plus, l'écorce du tronc est noirâtre et très crevassée alors que d'habitude *G. sechellarum* a une écorce gris-beige lisse ou peu fissurée. Les folioles sont plus largement elliptiques, à base plus obtuse, la foliole terminale pouvant être presque circulaire.

Curieuse. Un seul exemplaire de cette variété a été trouvé à Curieuse, sur un glacis très exposé où l'arbre pousse entre de gros rochers. C'est une station relativement plus sèche que celles où l'on trouve habituellement l'espèce. Cette écologie particulière, qui conditionne une croissance moins vigoureuse, est peut-être responsable de certains caractères comme l'écorce très crevassée.

3. var. **contracta** F. Friedmann, *op. cit.* : 251 (1987). Type : *Friedmann* 3616, Mahé (P, holo.).

Se distingue surtout de la variété typique par les inflorescences à axe principal plus robuste, dressé au moment de la floraison puis se penchant sous le poids des fruits, les ombellules avec souvent 4 fleurs disposées en croix (parfois réduites à 1-3 fleurs), à pédoncule et pédicelles épais de ± 3 mm et longs de 5-6 mm, les fleurs légèrement plus grandes, d'environ 9 mm de diamètre.

Mahé. Cette variété n'a été trouvée qu'en 1 seul endroit entre Mission et Casse Dent, à environ 400 m d'altitude. Les inflorescences ont un aspect très différent de la variété typique par les ombellules contractées, à axes courts et épais. Il existe d'autres individus à inflorescences dressées mais à ombellules plus grêles, donc intermédiaires entre la var. *sechellarum* et la var. *contracta*, qui résultent certainement de l'hybridation entre ces 2 variétés.

2. **Gastonia crassa** (Hemsl.) F. Friedmann, *op. cit.* : 246 (1987). Type : *Thomasset* 177, Mahé (Cascade), (K, lecto.).

- *Indokingia crassa* Hemsley, in Hook., *Ic. Pl.*, t. 2805 (1906) ; SUMMERH., Enum. : 279 ; Philipson, *Blumea* 18 : 505 (1970)
- *Polyscias cutispongia* auct. non (Lam.) Baker : BAKER, *F.M.S.* : 127, *pro parte*.

Arbuste ou petit arbre atteignant 10 m de hauteur et 25 cm de diamètre, à écorce faiblement fissurée, à rameaux ultimes épais (diamètre 2-3 cm). Feuilles longues de 30-60 cm, à 5-7 folioles (rarement 9-11) elliptiques, à base asymétrique, de 13-27 cm x 7-16 cm, à limbe épais, coriace, à nervures secondaires 8-13, non saillantes (limbe plan entre les nervures). Inflorescences dressées, longues de 15-40 cm, à axe primaire robuste (diamètre 1,5-2 cm à la base) formant généralement un angle net à la première ramification. Axes latéraux 3-5, portant 5-10 ombellules, à bractées très caduques. Réceptacle coloré en pourpre-noir ou rougeâtre. Calice plus ou moins indistinct, formé d'une lame haute de $\pm 0,5$ mm, à marge irrégulière généralement sans dents visibles. Corolle soudée en pseudo-calyptre, sans traces visibles de pétales, sur le bouton floral ; à l'anthèse (phase staminée) 5-6 (-7) lobes résultant de la déchirure du pseudo-calyptre, réfléchis, longs de 5-8 mm (rarement le pseudo-calyptre ne se déchirant qu'en 2-3 lobes). Fleurs larges de 15-20 mm. Etamines 50-70 (-100) sur 2-3 rangs. Disque glanduleux,

en anneau, déprimé au centre. Stigmates (en phase pistillée) 13-21, sessiles, longs de 2-3 mm, à surface réceptrice canaliculée couverte de mucus. Loges ovariennes en même nombre que les stigmates. Fruit globuleux d'un diamètre de 10-14 mm, pourpre-noir à maturité. Pyrènes crustacés, d'environ 6,5 mm x 3,2 mm x 1 mm.

Mahé, Silhouette, Praslin, endémique, rare ou très rare. Espèce croissant entre 400 et 700 m d'altitude à Mahé (par exception une station à environ 180 m sur les pentes dominant l'Anse Corail, Mahé Sud), Morne Seychellois, Morne Blanc, Trois Frères, Casse Dent, etc. ; à Praslin, entre 180 et 350 m, vers Glacis Noir ; à Silhouette vu seulement au Grand Congoman vers 600 m. Aux abords des glacis, en altitude, c'est souvent un arbuste tortueux haut de 1-3 m ; plus rarement, dans la forêt à *Northea*, l'espèce atteint la canopée avec environ 10 m de hauteur (Congo Rouge).

D'un individu à l'autre on observe une certaine diversité dans les fleurs : dimensions, couleur du réceptacle (entièrement pourpre-noir ou seulement une bande colorée sous le calice), étamines blanchâtres ou rouge sombre. Les caractères floraux sont encore incomplètement connus à Praslin et Silhouette. Certaines plantes sont probablement des hybrides avec *G. lionnetii*, par exemple un individu trouvé au Morne Blanc, à feuilles assez épaisses, à 4-5 pétales (pas de pseudo-calyptre), à 35-45 étamines, et à 10-11 loges (les anthères étant stériles et les ovules avortés).

Le nectar est abondant et attire les « Colibris » (*Nectarinia dussumieri*) et les Geckos verts (*Phelsuma* sp.). En altitude, les jeunes plantes peuvent être très abîmées par les rats qui mangent le bourgeon apical (vu à Pérard, 850 m). Floraison de décembre à février et de juillet à septembre (l'anthèse peut durer jusqu'à 2 semaines entre la phase staminée et la phase pistillée).

Nom créole : Bois banane.

3. ***Gastonia lionnetii*** F. Friedmann, *op. cit.* 253 (1987). Type : *Friedmann* 3902, Mahé (entre Mission et Casse Dent) (P, hol.).

Petit arbre, haut d'environ 5 m, peu ramifié, à écorce finement fissurée, grise, à rameaux ultimes épais d'environ 18 mm. Folioles 7-9, elliptiques allongées, à base asymétrique, de 16-25 cm x 7-11 cm, à nervures saillantes à la face inférieure, à limbe un peu convexe (face supérieure) entre les nervures. Inflorescences dressées, longues de 30-40 cm, à axe primaire robuste (diamètre 1-1,5 cm) formant 1-2 angles nets aux premières ramifications. Rameaux secondaires 5-6, longs de 20-25 cm, portant 13-18 ombellules à 6-9 fleurs. Bractées d'inflorescence très caduques, non vues. Boutons floraux à 5 pétales valvaires ou tous soudés sur les 2/3 de leur longueur (ou cas intermédiaires). Calice en lame circulaire peu apparente, long de 0,5 mm, à marge irrégulière. Pétales 5, réfléchis à l'anthèse et alors fleurs larges de 10-14 mm, de couleur jaune pâle. Étamines 26-29 sur 1-2 rangs. Disque d'abord presque plan, puis devenant convexe. Stigmates (8-) 9-11 (-13), surélevés au centre du disque. Fruit violet-noir à maturité, de 8-9 mm de diamètre. Pyrènes de 6 mm x 2,5 mm x 1,3 mm.

Mahé, endémique. Espèce connue en un seul endroit entre Mission et Casse Dent, à environ 400 m d'altitude. Par ses caractères elle est intermédiaire entre *G. crassa* et *G. sechellarum*. Elle est peut-être d'origine hybride, mais cependant parfaitement fertile : pollen abondant, fruits contenant des graines bien développées, jeunes plants sous le pied-mère. Il est possible qu'elle puisse s'hybrider avec les *G. sechellarum* poussant au voisinage.

Noms créole : Bois banane.

Autres Araliaceae cultivées

POLYSCIAS J.R. et G. Forst.

Genre d'une centaine d'espèces des tropiques de l'Ancien Monde, se distinguant essentiellement de *Gastonia* par l'articulation entre le pédicelle et la fleur (à la base du réceptacle).

Diverses espèces ornementales de la section *Polyscias* ont été décrites, qui se distinguent presque exclusivement par la forme des feuilles. Comme il s'agit de plantes cultivées depuis fort longtemps et multipliées par voie végétative, certaines de ces « espèces » ne sont en réalité que des formes (cultivars) sélectionnées par l'horticulture.

Aux Seychelles on peut trouver 3-4 espèces dont le nom créole est tout simplement « Arbuste » (selon Bailey).

Polyscias fruticosa (L.) Harms

Arbuste haut de 2-5 m, à tige principale dressée, simple ou peu ramifiée, à feuilles tri-pennées ou parfois bi-pennées, longues de 40-70 cm. Foliolles nombreuses de dimensions variables, étroitement ovales, acuminées au sommet, cunéiformes à la base, longues de 1-7 cm, à marge dentée (à dents aiguës) ou plus ou moins profondément découpée en lobes aigus. Inflorescences en grandes panicules diffuses, à rameaux secondaires verticillés portant des ombellules de fleurs blanchâtres. Ovaire le plus souvent à 2 loges.

Mahé, etc., occasionnellement cultivé. Probablement originaire de Malaisie (origine exacte inconnue), aujourd'hui répandu partout sous les tropiques comme plante ornementale. Aux Seychelles, parfois planté en haies.

Polyscias guilfoylei (Bull) L.H. Bail.

Arbuste à feuilles imparipennées. Foliolles 5-9, elliptiques ou oblongues à marge fortement dentée, parfois à marge blanche.

cv. quinquefolia

Cette variété horticole possède des folioles elles-mêmes découpées ou décomposées, ce qui peut donner à la feuille un aspect bi-penné. Les folioles sont de forme irrégulière, plus ou moins arrondies, à marge lobée-crénelée et portant de petites dents courbes moins apparentes que les crénelures.

Mahé, etc., parfois planté en haies. Les feuilles ont une forte odeur de curry ou de céleri, surtout à l'état sec, et peuvent servir d'aromate en cuisine créole.

Polyscias cumingiana (Presl) Fern.-Vill.

— *P. filicifolia* (Moore) L.H. Bail.

Arbuste haut de 3-4 m, à feuilles imparipennées longues de 0,5-1 m, à 6-7 paires de folioles opposées (et une terminale). Foliolles oblongues, tronquées ou arrondies, plus ou moins asymétriques à la base, arrondies et apiculées ou courtement acuminées au sommet (la foliole terminale elliptique, cunéiforme à la base), de 9-19 cm x 7-8 cm, à marge entière ou faiblement crénelée, d'un vert clair jaunâtre. Inflorescences en grandes panicules diffuses atteignant 1 m de longueur, retombantes. Pédoncules des ombellules portant 1-2 paires de petites bractées opposées (souvent une paire à mi-hauteur). Fleurs larges de 4-5 mm, à ovaire (2-) 4-5-ovulé.

Mahé, etc., occasionnellement cultivé et subspontané. La forme décrite ci-dessus a été trouvée au bord d'un sentier entre Quatre Bornes et Mt Lockyer. Il existe d'autres formes à folioles profondément pennatiséquées (non trouvées, provisoirement, aux Seychelles). Les feuilles ont une forte odeur de curry ou de céleri, surtout à l'état sec. Originaire de Malaisie.

Polyscias scutellaria (Burm.f.) Fosb.

— *P. pinnata* J.R. et G. Forst.

Arbuste à feuilles unifoliolées, trifoliolées ou 5-foliolées. Limbe arrondi ou réniforme, cordé à la base, d'environ 8 cm de diamètre, mais pouvant être plus grand, à marge plus ou moins dentée.

Mahé, Frégate, occasionnellement cultivé. Comporte de nombreux cultivars à limbe plus ou moins divisé, cochléaire ou panaché. Cité par Robertson (*Flowering plants of Seychelles* : 108). Je n'ai pas vu de spécimens d'herbier.

Bailey cite aussi *Polyscias balfouriana* L.H. Bail. (sous le synonyme *Aralia balfouriana* hort.) qui ressemble beaucoup à la forme 1-3-foliolée de *P. scutellaria*.

UMBELLIFERAE

Herbes ou plus rarement arbustes ou lianes, à tiges souvent creuses. Feuilles rarement simples, souvent composées-pennées ou bi-pennées, alternes, sans stipules. Inflorescences en ombelles simples ou composées, ou capituliformes. Fleurs ♂ ou unisexuées, actinomorphes. Réceptacle soudé à l'ovaire, surmonté d'un calice très réduit ou absent. Pétales 5, valvaires. Etamines 5, libres, alternipétales, à anthères bi-loculaires. Disque présent. Ovaire infère bi-loculaire, à un ovule pendant par loge. Styles 2, le plus souvent insérés sur un stylopede. Fruit : schizocarpe se divisant à maturité en 2 akènes portés par un carpophore (parfois absent) et dont le péricarpe est orné de côtes longitudinales ou muni d'ailes ou de crochets, etc. Graines albuminées, embryon petit.

Famille comprenant environ 270 genres et 2800 espèces, nombreuses dans les régions tempérées, existant aussi dans les régions montagneuses tropicales. Aux Seychelles, une espèce naturalisée du genre *Centella* et quelques espèces potagères rarement ou occasionnellement cultivées.

Bailey cite par exemple *Apium graveolens* L. (Céleri), *Daucus carota* L. (Carotte), *Petroselinum crispum* (Mill.) A.W. Hill (Persil).

Centella L.

Sp. Pl., ed. 2 : 1393 (1763)

Herbes pérennes plus ou moins acaules, souvent à stolons rampants et s'enracinant aux nœuds. Feuilles simples, à limbe entier plus ou moins réniforme. Ombelles simples, axillaires, sessiles ou pédonculées. Involucre de 2-3 bractées persistantes. Fleurs à pétales verdâtres. Fruit sans stylopede ni carpophore apparents. Méricarpes comprimés.

Genre de 40 à 50 espèces, presque toutes sud-africaines, une seule étant pantropicale et présente aussi aux Seychelles.

Centella asiatica (L.) Urb., *Fl. Brasil.* 11, 1 : 287 (1879) ; SUMMERH., Enum. : 279. Type de l'Inde.

— *Hydrocotyle asiatica* L., *Sp. Pl.* : 234 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 132.

Herbe à feuilles en rosette, émettant des stolons. Limbe réniforme à orbiculaire, large de 1-7 cm, à marge crénelée, glabre ou pubérescent. Pétiole long de 5-12 cm. Pédoncule d'inflorescence long de 1,5-5 cm. Involucre de 2-3 bractées ovales, longues de ± 1,5 mm. Ombelles à 2-8 fleurs ♂. Pédicelles longs de ± 0,5 mm. Calice à peine développé. Pétales plus ou moins orbiculaires, larges de ± 0,8 mm. Styles longs de ± 0,7 mm. Fruit comprimé, large de 3-3,5 mm.

Mahé, Praslin, probablement introduite. Plante hygrophile poussant sur les talus des routes ou des sentiers ombragés, pas très commune. L'industrie pharmaceutique extrait de cette plante un médicament cicatrisant.

Noms créoles : Vilaqua, Bevilaqua.

LOGANIACEAE

Arbres, arbustes ou lianes, à feuilles simples, opposées, parfois stipulées. Inflorescences cymeuses. Sépales valvaires ou imbriqués, plus ou moins soudés à la base. Corolle gamopétale à 4-16 lobes. Etamines 4-16 insérées sur la corolle, alternant avec les lobes. Ovaire supère syncarpe à 1-4 loges, à plusieurs ovules axiles, ou plus ou moins basilaires, par loge. Fruits : capsules, baies ou drupes.

Famille des régions tropicales et subtropicales comprenant environ 30 genres et 500 espèces lorsqu'elle est comprise au sens traditionnel. Divers auteurs ont proposé de la diviser en 6 familles distinctes, dont les Strychnacées, auxquelles appartient alors le seul genre présent aux Seychelles : *Strychnos*.

Strychnos L.

Sp. Pl. : 189 (1753)

Arbres ou arbustes parfois grimpants, parfois épineux. Feuilles simples, opposées, à 3-7 nervures longitudinales issues de la base du limbe. Cymes axillaires ou terminales. Calice gamosépale à 4-5 lobes (parfois presque libres). Corolle gamopétale à 4-5 lobes valvaires. Etamines 4-5, alternipétales. Ovaire supère à 2 loges pauci- à multi-ovulées. Fruit bacciforme à exocarpe sclérifié dur.

Genre pantropical d'environ 200 espèces. Les graines de nombreuses espèces contiennent un poison violent, la strychnine. Aux Seychelles, une espèce introduite.

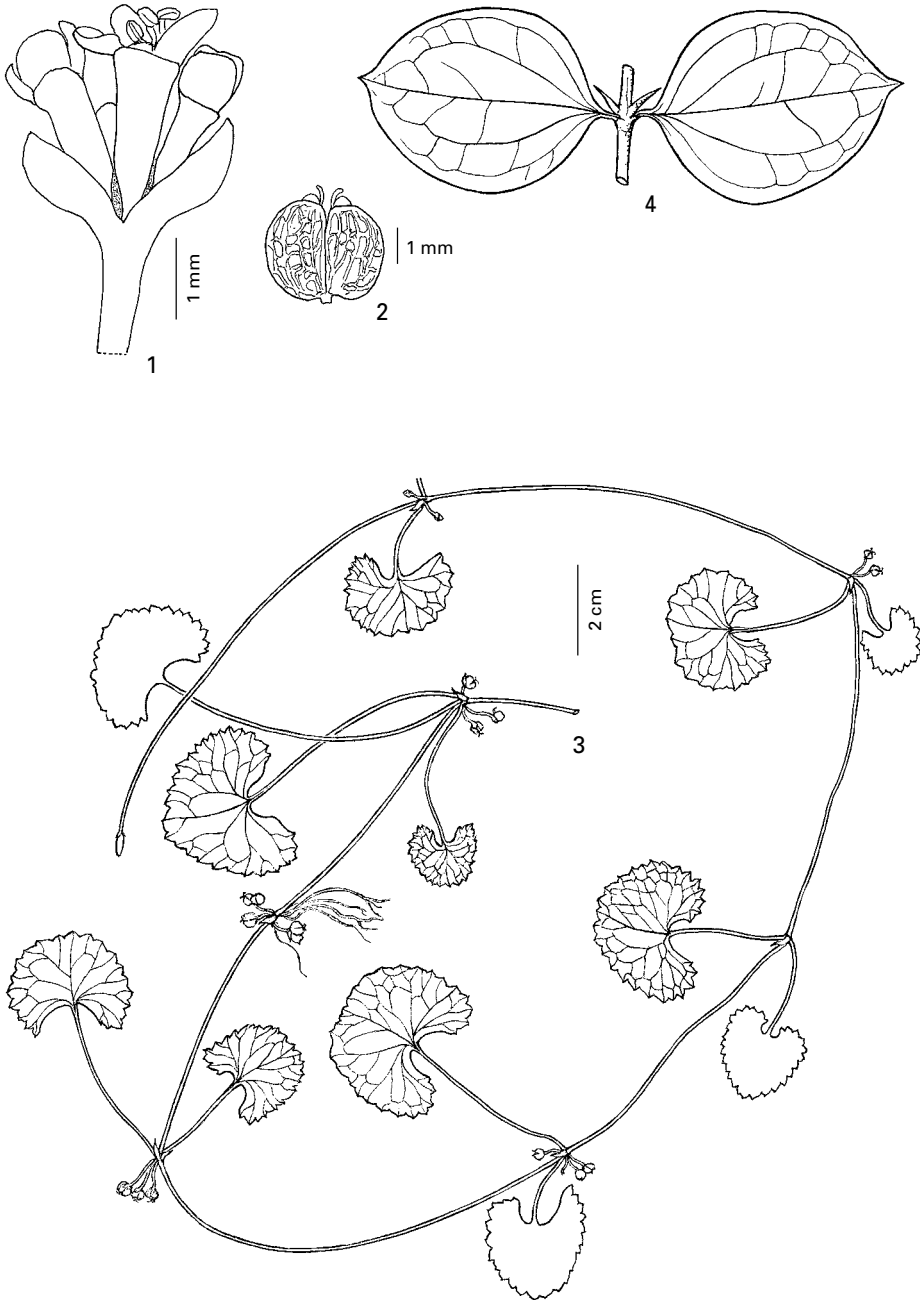
Strychnos spinosa Lam., *Illustr.* 2 : 38 (1797) ; SUMMERH., Enum. : 283. Type de Madagascar.

— *Brehmia spinosa* (Lam.) Harv. ; BAKER, *F.M.S.* : 235.

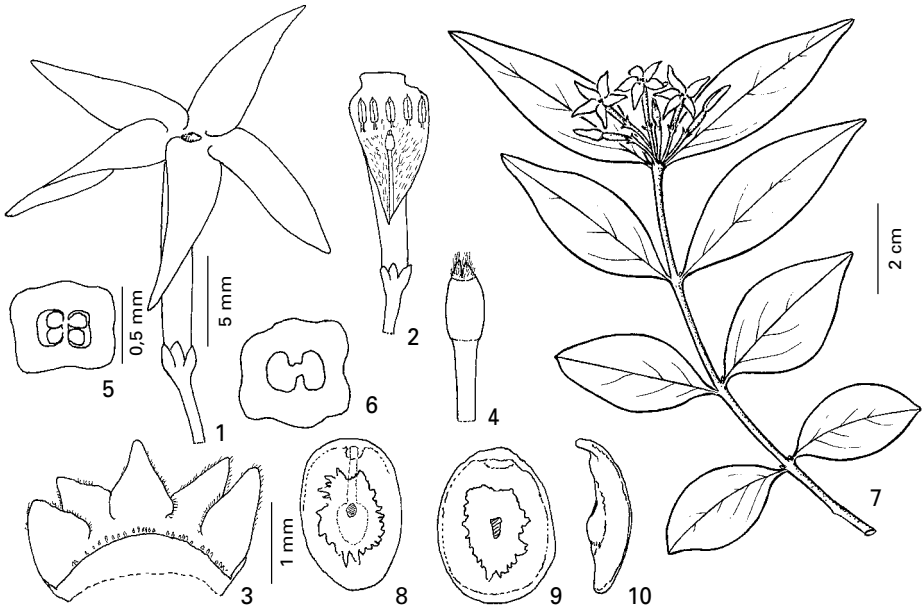
Arbuste atteignant 5-6 m de hauteur, à rameaux épineux. Epines axillaires presque droites (rameaux latéraux modifiés). Limbe elliptique à sub-circulaire, apiculé au sommet, obtus à la base, de 2,5-6,5 cm x 2-4,5 cm, glabre (parfois pubescent), luisant, plus ou moins coriace, à 3-5 nervures longitudinales bien visibles. Parfois 2 domaties pileuses, à l'angle de 2 nervures, à la face inférieure. Pétiole court, muni de part et d'autre de son insertion d'une stipule linéaire longue de ± 2 mm. Cymes terminales multiflores, contractées, globuleuses, larges de 2-3 cm. Lobes du calice subulés longs de $\pm 4,5$ mm. Corolle blanchâtre longue de ± 4 mm, tubuleuse, à 5 lobes courts deltoïdes, la gorge de la corolle marquée d'un anneau de poils blancs. Anthères à marges pileuses. Pistil long de ± 2 mm. Fruit sphérique de 5-10 cm de diamètre, à écorce dure, cassante, devenant jaune à maturité. Pulpe aqueuse dans laquelle sont noyées de nombreuses graines plates, elliptiques, longues de $\pm 1,5$ cm.

Mahé, Ste Anne, Silhouette, etc., naturalisé, peu commun. Originnaire, et probablement introduit, de Madagascar. Croît dans la végétation secondaire. Dès 1871, J. Horne notait que l'espèce était assez fréquente sur les terrains en friche de la côte ouest de Mahé (*Horne* 329). La pulpe du fruit mûr est acidulée et \pm sucrée, comestible, mais les graines sont vénéneuses. L'espèce existe aussi en Afrique.

Noms créoles : Calebassier du pays, Calebassier.



Pl. 134. — *Centella asiatica* : 1, inflorescence ; 2, fruit ; 3, plante en fruits (FF 5342, Mahé). — *Strychnos spinosa* : 4, fragment de rameau feuillé (FF 3987, île Ste Anne). (3, 4).



Pl. 135. — *Carissa edulis* : 1, fleur ; 2, tube de la corolle ouvert ; 3, calice étalé ; 4, sommet du style ; 5, 6, coupe à la base et au sommet des loges ovariennes ; 7, rameau fleuri (FF 5000) ; 8, 9, graines vues du côté concave (au centre le hile) ; 10, id., vue de profil (FF 4504, Silhouette). (1, 2, 8, 9, 10) (3, 4) (5, 6).

APOCYNACEAE

Arbres, arbustes, lianes, ou parfois plantes herbacées ou succulentes, généralement à latex blanc. Feuilles simples, entières, opposées (plus rarement verticillées ou alternes, spiralées), non stipulées. Inflorescences cymeuses ou fleurs solitaires. Fleurs actinomorphes, ♀. Calice gamosépale, mais souvent profondément divisé en 5 lobes presque libres, imbriqués. Corolle gamopétale hypocratériforme ou infundibuliforme, à 5 lobes contortés (rarement valvaires). Anthères 5, insérées sur la corolle, libres ou adhérentes au stigmate, à déhiscence longitudinale. Disque entier, ou formé de glandes distinctes, ou absent. Ovaire supère, apocarpe à 2 carpelles libres, ou syncarpe à 1-2 loges. Ovules anatropes, axiles ou pariétaux. Style filiforme simple (divisé à la base dans le cas d'un ovaire apocarpe). Stigmate de forme plus ou moins complexe. Fruits, soit syncarpes, bacciformes, soit apocarpes à 2 méricarpes (ou 1 seul par avortement) folliculiformes ou drupacés. Graines souvent munies d'une aigrette de poils. Albumen présent ou absent.

Famille d'environ 180 genres et 1700 espèces, la plupart des régions tropicales. Aux Seychelles, 4 genres indigènes et plusieurs autres représentés par des espèces introduites, cultivées ou naturalisées. Au jardin botanique de Mahé on peut trouver :

Kopsia arborea Bl.

Arbre haut d'une dizaine de mètres, à feuilles vert sombre, elliptiques, à limbe de 10-20 cm x 4-7 cm. Fleurs blanches à tube long de 1,5-2 cm et pétales longs de 1-1,5 cm. Fruit drupacé, charnu, de couleur bleu-noir. Originaire de Java.

Kopsia fruticosa (Ker.) DC.

Arbuste à grandes feuilles longues de 12-20 cm. Fleurs à tube plus ou moins cylindrique long de 3-5 cm et pétales longs de ± 2 cm, roses à centre pourpre. Originaire de Malaisie. Cultivé aussi dans les jardins comme plante ornementale.

Funtumia elastica (Preuss) Stapf

Arbre à caoutchouc originaire d'Afrique occidentale dont un seul pied semble avoir existé au jardin botanique (seuls des rejets de souche ont été vus). Cependant, une jeune plante appartenant probablement à cette espèce a été trouvée dans un endroit anciennement habité (chemin montant à Bernica, Grande Anse, Mahé). Un autre arbuste a été trouvé, lui aussi à l'état stérile, semblant naturalisé, au bord de la rivière Grande Anse. Les feuilles sont minces, souples, d'un vert sombre, un peu glauque dessus, munies de domaties oblongues à l'angle des nervures, dessous. Les inflorescences sont axillaires, à petites fleurs serrées. Les fruits ont 2 méricarpes déhiscents, divergents à 180°, épais de 1,5 cm et longs de ± 10 cm (fleurs et fruits non vus aux Seychelles). Il est possible que l'espèce se naturalise progressivement.

Strophanthus gratus (Benth.) Baill.

Arbuste ornemental plus ou moins grimpant, à rameaux brun-noir, à feuilles coriaces, luisantes, vert sombre. Corolle large de ± 5 cm, tubuleuse à la base, en entonnoir au sommet, à 5 lobes roses à l'intérieur, rouge sombre à l'extérieur, à gorge munie de 10 dents très visibles, roses puis brunissant, longues de ± 10 mm. Originaire d'Afrique occidentale.

Willughbeia cf. **edulis** Roxb.

Liane grimpant à l'aide de vrilles à plus de 10 m de hauteur. Fleurs blanches en inflorescences axillaires, odorantes, à tube long de ± 1,5 cm et à pétales étroits longs de ± 2 cm. Fruit non vu. C'est probablement une des nombreuses espèces introduites par Dupont, au début du siècle et qui est aujourd'hui subspontanée dans le haut du jardin botanique.

- 1 — Arbuste lianescent, plus ou moins grimpant 2
- Arbre, arbuste ou plante herbacée, non grimpants 3
- 2 — Fleurs jaunes ou violacées **Allamanda**
- Fleurs blanches *Beaumontia grandiflora*
- 3 — Feuilles en disposition spiralée ou alterne 4
- Feuilles opposées ou verticillées 6
- 4 — Fruit sec déhiscents, formé de 2 follicules divergents. **Plumeria**
- Fruit drupacé, syncarpe ou à 1 (-2) méricarpe (s) indéhiscent (s) 5
- 5 — Limbe étroit, linéaire. Fleurs jaune orangé (plante cultivée) *Thevetia peruviana*
- Limbe elliptique ou étroitement obovale. Fleurs blanches à centre
pourpre ou jaune (plante indigène) 2. **Cerbera**
- 6 — Plante herbacée, lignifiée seulement à la base, haute de 30-60 cm 6. **Catharanthus**
- Plante ligneuse, de plus grande taille 7
- 7 — Arbres à branches latérales disposées en verticilles étagés (surtout chez les arbres jeunes),
à feuilles dépassant souvent 15 cm de longueur 8

- Arbres ou arbustes à branches latérales non verticillées-étagées (ou si plante jeune à ramification étagée, alors feuilles longues de 3,5-6 cm = *Carissa*) 9
- 8 — Fruits charnus, à méricarpes ovoïdes, indéhiscent, fibreux à l'intérieur, jaunes à maturité 3. *Ochrosia*
- Fruits en longs follicules filiformes déhiscent 5. *Alstonia*
- 9 — Feuilles souvent verticillées par 3-4, parfois opposées ; sève limpide. (Plante cultivée) *Nerium oleander*
- Feuilles opposées, jamais verticillées (parfois plus ou moins alternes) ; latex blanc 10
- 10 — Limbe assez coriace, à 2-3 nervures latérales peu visibles. Baie rouge sombre, graines sans arille 1. *Carissa*
- Limbe à nervures latérales plus nombreuses. Fruit déhiscent (follicule) 11
- 11 — Follicule court s'ouvrant largement. Graines à arille rouge 4. *Tabernaemontana*
- Follicule étroitement fusiforme. Graines munies d'une aigrette *Mascarenhasia arborescens*

1. *Carissa* L.

Syst. Nat., ed. 12, 2 : 189 (1767)

Petits arbres ou arbustes parfois sarmenteux munis d'épines simples ou fourchues (parfois absentes). Feuilles opposées. Cymes axillaires ou terminales. Sépales avec ou sans colléters à la base interne. Corolle hypocratériforme à 5 lobes contortés. Anthères 5, non adhérentes au stigmate. Style grêle à stigmate plus ou moins cylindrique et bilobé au sommet. Ovaire syncarpe à 2 loges pauci-ovulées (parfois incomplètement cloisonnées). Baie à péricarpe charnu. Graines plus ou moins aplaties à testa glabre ou villex. Albumen abondant.

Genre comprenant 20 à 40 espèces selon les auteurs, d'Afrique, d'Asie et d'Australie. Aux Seychelles, une variété endémique d'une espèce à vaste répartition.

Carissa edulis (Forssk.) Vahl var. ***sechellensis*** (Baker) Pichon, *Mém. Inst. Sc. Mad.* sér. B, 2 : 3 (1949). Fosb. et Renv. Fl. Ald. : 183. Type : *Horne* 511, Silhouette, Seychelles (K, holo.).

— *C. sechellensis* Baker, *F.M.S.* : 222 (1877) ; SUMMERH., Enum. : 283.

Petit arbre atteignant 6-7 m de hauteur, à tronc plus ou moins tortueux pouvant atteindre 60 cm de diamètre. Ecorce noirâtre ou grisâtre, s'exfoliant en plaques irrégulières. Rameaux grêles, souples. Epines absentes sur les plantes adultes (rarement présentes, longues de ± 5 mm, sur les plantes juvéniles). Rameaux glabres ou rarement pubérulents, ainsi que les pétioles et la nervure médiane à la face supérieure. Limbe ovale, elliptique à étroitement elliptique, courtement cuspidé au sommet, cunéiforme à obtus à la base, de 3,5-6 (-7) cm x 2,5-3,5 cm, glabre, à 2-3 nervures latérales faisant un angle de 35-45° avec la médiane. Pétiole long de 1,5-2 (-4) mm. Cymes axillaires ou semblant terminales (parfois 2 inflorescences à l'extrémité d'un rameau), à 3-6 fleurs, à pédoncule long de 1,5-4 (-8) mm ou parfois presque nul et alors fleurs fasciculées. Bractées arrondies longues de ± 0,7 mm. Pédicelles longs de 0,7-1 cm. Calice muni à sa base interne de petits colléters hyalins (peu visibles), à 5 lobes deltoïdes longs de ± 1 mm. Corolle blanche à tube long de 1,2-1,3 cm, éparsément hirsute à l'intérieur, à lobes longs de ± 1 cm, faiblement pubescents et auriculés à la base. Anthères longues de ± 1,6 mm et filets de 0,4 mm. Pistil long de ± 9 mm. Stigmate à partie basale plus ou moins cylindrique à surface visqueuse, réceptrice du pollen, à sommet bilobé, hirsute. Ovaire biloculaire à cloison ouverte au sommet, à 2 ovules par loge. Baie devenant rouge sombre, sub-globuleuse, de 1,5-1,8 cm de diamètre. Graines 3-4, elliptiques-aplaties, plus ou moins discoïdes, à cicatrice du hile centrale.

Silhouette, Aldabra (et anciennement Mahé), variété endémique, rare. L'espèce *Carissa edulis* telle qu'elle est comprise par les auteurs récents, en particulier Pichon, est répandue de l'Afrique tropicale et Madagascar à l'Arabie et

à l'Inde. C'est un ensemble polymorphe tant par la dimension des fleurs et des feuilles que par la présence ou l'absence d'épines. La variété *sechellensis* ressemble beaucoup à des plantes inermes du Nord de Madagascar et des Comores (var. *comorensis* Pich. ou *C. comorensis* (Pich.) Markg.).

A Silhouette ces arbres se sont raréfiés car on en brûlait le bois qui, en se consumant, dégage une fumée odorante éloignant les moustiques. À l'occasion, il servait aussi à chauffer les séchoirs à coprah (H.Dauban, comm. pers.). Le bois est compact, lourd et à grain très fin, imputrescible. Les troncs des arbres morts subsistent longtemps dans la forêt. Il existe encore quelques exemplaires de belle taille en 2-3 stations ; des arbustes plus jeunes ont été vus en 4-5 stations. Une plantule de 15 cm, plantée au jardin botanique de Mahé en 1982, avait atteint une hauteur de 3 m en 1987. La plante juvénile a montré une croissance rythmique, l'axe orthotrope se ramifiant en un étage de rameaux plagiotropes avec arrêt de la croissance en hauteur. Au bout d'un certain temps un nouvel axe vertical à croissance rapide naît au centre de l'étage plagiotrope et ainsi de suite. Cette disposition n'est plus visible sur les arbres plus âgés. À Aldabra, je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce, au nord de Cinq Cases. La station avait été repérée en 1977 par Ch. Gibson qui avait aussi découvert une autre station à l'Est de Bassin Frégates. L'espèce est donc très rare à Aldabra. Elle pousse à l'abri des bosquets formés par les plantes plus communes. Etant parasitée par *Icerya sechellarum*, sa survie dans cette île est d'autant plus précaire.

Nom créole : Bois Sandal (« Bois l'encens » ne semble plus utilisé pour désigner cette espèce).

2. *Cerbera* L.

Sp. Pl. : 208 (1753)

Arbres ou arbustes à rameaux assez épais. Feuilles insérées en spirale au sommet des rameaux. Inflorescences terminales paniculiformes. Calice à 5 sépales pratiquement libres. Corolle hypocratériforme ou formant un court entonnoir, à 5 lobes contortés. Tube muni d'une dent au-dessus et d'un callus au-dessous de chacune des 5 anthères sessiles. Ovaire à 2 carpelles libres, à 4 ovules par loge, en 2 rangées. Style filiforme à stigmaté épais de forme complexe, maintenu au centre du tube par les 5 protubérances infra-staminales. Fruit apocarpe drupacé à 2 méricarpes, ou souvent 1 seul par avortement. Mésocarpe charnu et fibreux, endocarpe dur. Graines aplaties, à albumen nul ou très réduit.

Genre d'environ 8 espèces, dont l'aire s'étend de Madagascar à l'Indo-Malaisie et à la Polynésie. Aux Seychelles, 1 espèce indigène et une autre dont la présence est douteuse.

- Fleurs à sépales longs de 1,5-1,8 cm, tube long de \pm 4 cm, pétales longs de 2,5-2,8 cm 1. *C. manghas*
- Fleurs à sépales longs de 0,8-1 cm, tube de \pm 3 cm et pétales de \pm 1 cm 2. *C. venenifera*

1. *Cerbera manghas* L., *Sp. Pl.* : 208 (1753) ; SUMMERH., Enum. : 283. Type : description de l'espèce par OSBECK in LINNÉ, *Sp. Pl.* : 208 (lectotype selon FOSBERG, cité par BOITEAU, *Fl. de Nouvelle-Calédonie* 10 : 215 (1981)).

Arbuste ou petit arbre atteignant 8 m de hauteur et 25 cm de diamètre. Limbe étroitement obovale ou elliptique, cuspidé au sommet, aigu à la base, de 12-18 (-21) cm x 3,4-5 (-7) cm (sur glacis, en situation exposée, on peut trouver une forme à limbe plus étroit : 9-14 cm x 1,7-2,5 cm), à nervures latérales généralement ascendantes, formant un angle d'environ 70° avec la médiane, parfois nervures formant un angle droit. Inflorescences longues de 10-15 cm en panicules corymbiformes. Pédicelles longs de \pm 2,5 cm. Calice persistant un peu après la chute de la corolle, à sépales étroitement obovales, de 1,5-1,8 cm x 0,4-0,7 cm. Tube de la corolle long de \pm 4 cm et de \pm 3,5 mm de diamètre, élargi au sommet en un court entonnoir large de 7-8 mm. Pétales blancs, obovales plus ou moins bilobés, asymétriques, de 2,5-2,8 cm x 1,3-2 cm. Centre de la fleur pourpre ou plus rarement jaune. Ouverture de la gorge divisée par 5 dents non jointives au centre, très pileuses sur leurs faces latérales et inférieure (la pilosité obture les 5 ouvertures laissées par les dents). Etamines situées juste sous les dents. Anthères sessiles, munies d'un apicule aplati (les 5 anthères sont jointives au centre et adhérentes entre elles par

leurs apicules). Callus charnu situé sous chaque étamine, dirigé vers le centre du tube et venant au contact de la base du stigmate. Stigmate à partie cylindrique couverte d'un mucus visqueux et munie en haut et en bas d'une frange de poils plus ou moins agglutinés, à sommet conique et bilobé non recouvert de mucus (stigmate venant au contact des étamines par son sommet et bloqué à sa base par les 5 calli infra-staminaux, donc maintenu fermement en place au centre de l'androcée). Intérieur du tube muni, entre les calli, de poils raides orientés vers le bas, pubescent à hirsute vers la base du tube. Carpelles libres par leur face ventrale, longs de 1,5-2 mm. Drupe souvent simple, plus ou moins piriforme ou ovoïde, longue de 7-8 cm, rouge sombre. Péricarpe charnu contenant des fibres épaisses. Généralement une seule graine aplatie, plus ou moins elliptique, longue de \pm 2 cm.

Mahé, Silhouette, Praslin, Curieuse et autres îles granitiques, indigène. Existe depuis les Seychelles jusqu'en Indo-Malaisie et en Polynésie. Espèce de basse altitude trouvée souvent sur les glacis où elle peut monter jusque vers 350 m (par exemple : bord de route entre Sans-Souci et l'Exil, à Mahé). Lorsqu'ils poussent dans des fissures peu profondes les arbustes ne dépassent pas 2-3 m de hauteur et ont alors, parfois, des feuilles plus étroites et aiguës (par exemple : glacis au nord de Val d'Endor ou sommet dominant Anse Corail, à Mahé). Il s'agit probablement d'un accommodat à des conditions écologiques limites pour l'espèce. Des fleurs à centre jaune ont été trouvées à Curieuse (Friedmann 4923). Le fruit peut flotter dans la mer, ce qui expliquerait la vaste répartition de l'espèce. La graine est vénéneuse.

Nom créole : Tanghin.

2. **Cerbera venenifera** (Poirét) Steud., *Nom. Bot.*, ed. 2 : 332 (1840) ; PICHON, *Not. Syst.* 13 : 224 (1948). Type : *Du Petit-Thouars* s.n°, Madagascar (P, holo.).

— *C. odollam* auct. non Gaertn. : BAKER, *F.M.S.* : 221.

Espèce considérée comme endémique de Madagascar et qui se distingue de *C. manghas* par ses fleurs plus petites (voir clé). Le latex est dit verdâtre (*Fl. de Madagascar*, Apocynacées : 157 [1976]). Les graines sont très vénéneuses. Elles étaient utilisées autrefois à Madagascar comme poison d'épreuve, pratique abolie en 1861.

Pichon estime que cette plante n'est « guère plus qu'une race géographique » de *C. manghas* (*op. cit.* : 223). Elle est cependant maintenue au rang d'espèce distincte par Markgraf (*Flore de Madagascar* : 157).

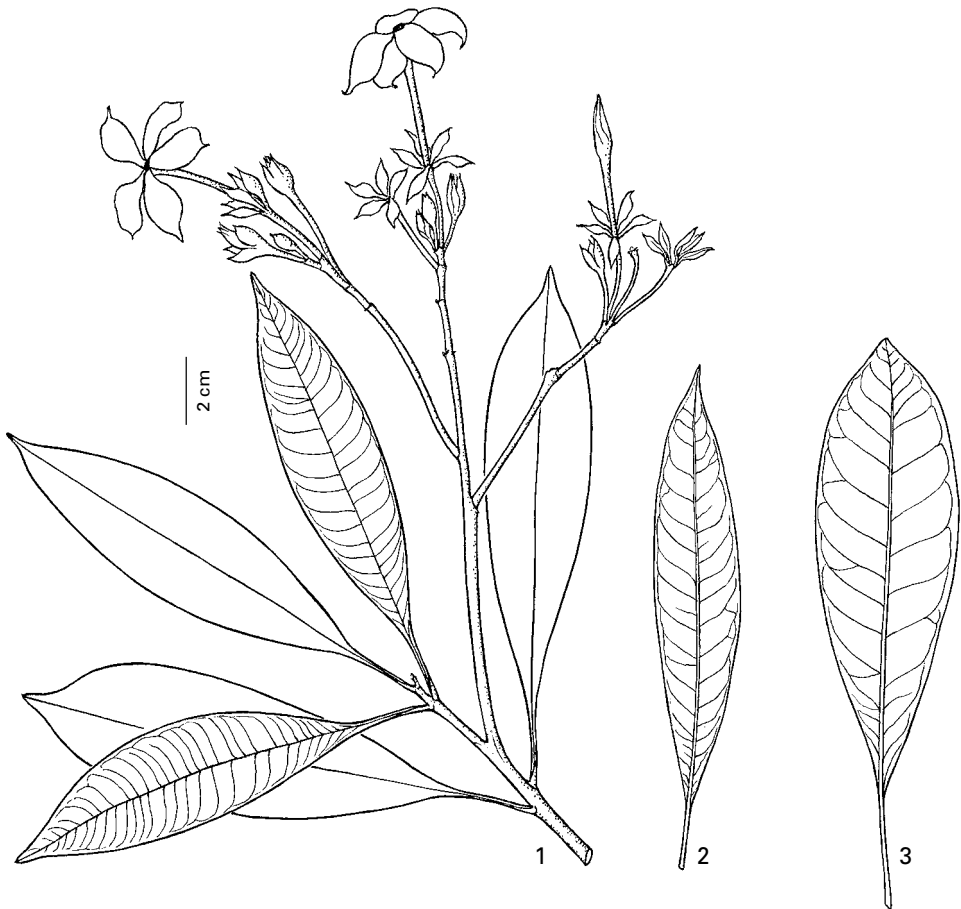
La présence de l'espèce aux Seychelles est douteuse. Seuls quelques échantillons anciens peuvent y être rattachés (*Pervillé* 157, Mahé, P ; *Wright* 11, *Horne* 246, Mahé, K, non vus).

3. **Ochrosia** Juss.

Gen. Pl. : 144 (1789)

Arbres ou arbustes à feuilles souvent verticillées par 3 ou 4 (- 6), parfois opposées. Inflorescences terminales, pouvant devenir axillaires par croissance sympodiale des rameaux, en cyme lâche ou contractée. Calice à 5 lobes à peine soudés. Corolle à tube plus ou moins cylindrique et à 5 lobes étalés à l'anthèse, contortés et se recouvrant par leur bord droit dans le bouton floral. Étamines 5, insérées vers le haut du tube, à filet court. Anthères introrsées sans appendices stériles. Disque réduit ou nul. Carpelles 2, libres, leurs pointes se soudant en un style unique (parfois seulement adhérentes sur environ la moitié de la longueur du style). Placentas 2, intrusifs, portant 2-3 ovules. Stigmate en manchon à la base, à sommet conique plus ou moins allongé. Fruit à 2 méricarpes drupacés libres (parfois 1 seul par avortement) ou soudés partiellement entre eux, à endocarpe lignifié, dur, à mésocarpe charnu contenant de grosses fibres. Graines albuminées, aplaties.

Genre, compris ici au sens large, d'une trentaine d'espèces réparties depuis les Seychelles et les Mascareignes jusqu'en Indo-Malaisie et en Polynésie. Aux Seychelles, une espèce.

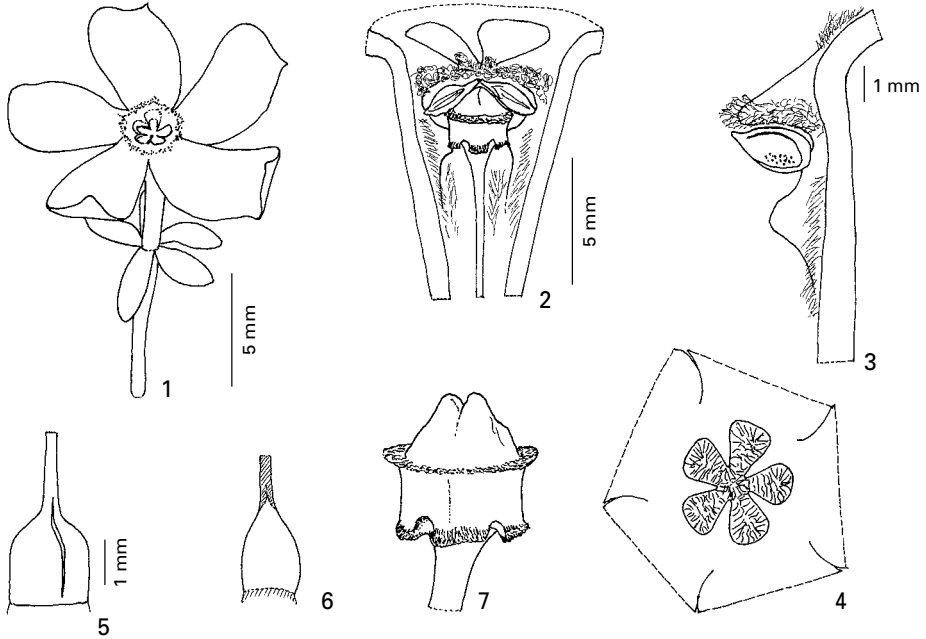


Pl. 136. — *Cerbera manghas* : 1, rameau fleuri (FF 3593, Mahé) ; 2, feuille à nervation différente (FF 4083, Mahé) ; 3, autre forme de feuille (FF 4923, Curieuse). (1, 2, 3).

Ochrosia oppositifolia (Lam.) K. Schum., in Engl. et Prantl, *Pflanzenfam.* 4 (2) : 156 (1895) ; HUBER, *Fl. Ceylon* 4 : 52 (1983). Type : *Rumph. Herb. Amb.* 2, tab. 84 (1741).

- *Cerbera oppositifolia* Lam., *Encycl.* 1 : 62 (1783).
- *Ochrosia parviflora* (Forst.f.) G. Don, *Gen. Syst.* 4 : 99 (1837) ; SUMMERH., *Enum.* : 283. Type de l'île Niue.
- *O. borbonica* auct. non J.F. Gmel. : BAKER, *F.M.S.* : 223, *pro parte*, quoad spec. Seych.

Arbre haut de 10-15 m, à tronc atteignant 40 cm (et plus) de diamètre, à branches latérales en verticilles régulièrement espacés chez les arbres jeunes, à rameaux assez épais. Feuilles verticillées par 3-4 ou parfois opposées (près des inflorescences). Limbe elliptique à étroitement obovale, obtus ou courtement acuminé au sommet, obtus à cunéiforme à la base, de (7-) 10-23 cm x (3-) 4,5-9 cm (jusqu'à



Pl. 137. — *Cerbera manghas* : 1, fleur ; 2, coupe longitudinale du sommet du tube corollin ; 3, id., détail ; 4, gorge de la corolle, vue de dessus ; 5, ovaire ; 6, carpelle isolé ; 7, sommet du style (FF 3593). (3, 4) (5, 6, 7).

29 cm x 12 cm sur les plantes jeunes). Pétiole long de 1-3 cm. Pédoncules longs de 2-6 cm. Fleurs groupées en cymes denses. Calice long de 1,5-1,8 mm, à 5 lobes arrondis, quinconciaux. Tube de la corolle long de \pm 5 mm. Lobes oblongs, arrondis au sommet, auriculés d'un côté à la base, d'environ 8,5 mm x 2 mm. Anthères subsessiles (filets 0,5 mm). Pistil long de \pm 6 mm, à carpelles insérés sur un disque peu net. Placenta bifide, fortement accrescent à la fructification, dans le plan de symétrie du carpelle. Drupe charnue, jaune à maturité, souvent à 2 méricarpes ovoïdes. Loge du fruit aplatie, orientée dans le plan de symétrie du carpelle d'origine, partagée en 2 chambres par les 2 lames placentaires très élargies (et libres entre elles), à 1-2 (-3) graines dans chaque chambre. Graines plus ou moins ovales, aplaties, à marge irrégulière, longues de 1,5-2,5 cm et épaisses de \pm 3 mm, à face interne plus ou moins lisse et marquée par la cicatrice du hile, à face externe marquée de nombreux plis horizontaux. Albumen dur. Cotylédons foliacés.

Mahé, Silhouette, Curieuse, Félicité, etc. et îles coralliennes, indigène, rare. Espèce à vaste répartition depuis les Seychelles (non à Madagascar) jusqu'en Polynésie. Le fruit est capable de flotter longtemps dans l'eau de mer, ce qui explique cette répartition. L'espèce est rare dans les îles granitiques, car fréquemment écorcée dans un but médicinal, ce qui finit par tuer les arbres. Elle est plus commune sur certaines îles coralliennes moins peuplées.

Nom créole : Bois chauves-souris.

4. *Tabernaemontana* L.

Sp. Pl. : 210 (1753)

LEEUEWENBERG, *A revision of Tabernaemontana* vol. 1 (1991).

Arbres ou arbustes à rameaux bifurqués (croissance sympodiale sous les inflorescences terminales), à feuilles opposées, à pétiole muni d'une gaine stipulaire inter- et intrapétiole. Inflorescences terminales en cymes corymbiformes. Calice à 5 sépales presque libres, imbriqués, munis de colléters à leur base interne. Corolle à tube cylindrique plus ou moins dilaté au niveau des étamines et parfois plus ou moins tordu en spirale, à 5 lobes se recouvrant à gauche. Étamines 5, insérées vers le milieu du tube, incluses (rarement exsertes). Anthères sagittées, aiguës au sommet, non adhérentes au stigmate. Disque présent ou nul. Ovaire à 2 carpelles libres, à nombreux ovules par loge. Stigmate plus ou moins cylindrique, obovale ou subulé. Fruits : follicules coriaces, ovoïdes ou globuleux, divariqués, géminés (parfois 1 seul par avortement), ou fruit indéhiscent drupacé. Graines entourées d'un arille coloré, à albumen ruminé.

Genre pantropical d'environ 120 espèces (compris ici au sens large, c'est à dire incluant les genre *Pandaca*, *Ervatamia*, etc.). Aux Seychelles, une espèce indigène. Une espèce ornementale est occasionnellement cultivée :

Tabernaemontana divaricata (L.) Roem. et Schult.

- *T. coronaria* (Jacq.) Willd.
- *Ervatamia coronaria* (Jacq.) Stapf.

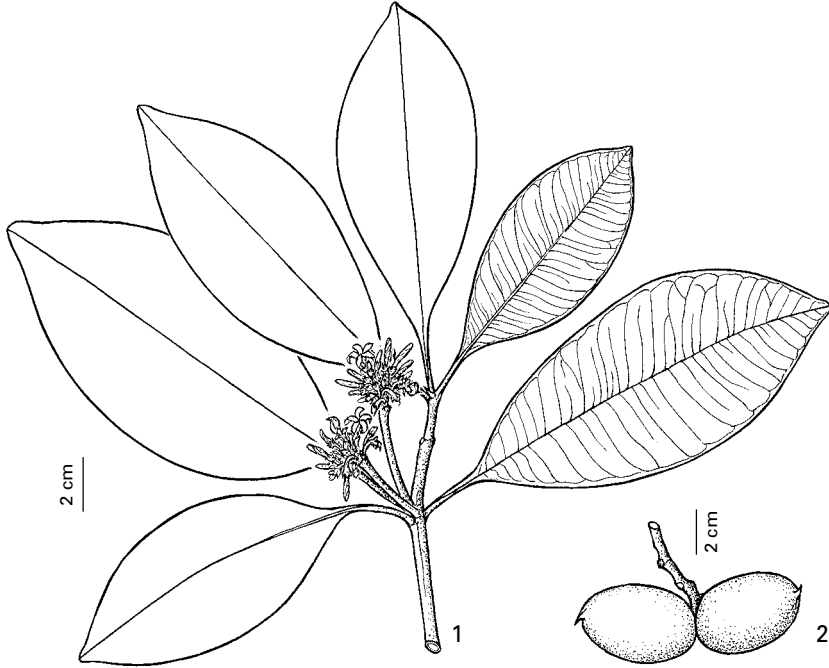
Arbuste glabre haut de 1-3 m (parfois plus), à écorce gris-beige clair. Pétioles d'une paire de feuilles unis en une courte gaine stipulaire renfermant des colléters. Limbe de ± 14 cm x 4 cm. Fleurs blanches parfois jaunâtres. Tube long de ± 2 cm. Lobes 5, ou plus sur les fleurs « doubles », asymétriques, à bord gauche convexe et bord droit plus ou moins rectiligne, un peu plus longs que le tube. Méricarpes étroits, fusiformes, longs d'environ 5 cm, déhiscent. Graines à arille orange.

Mahé, etc. Originaire d'Asie tropicale et répandue en culture ailleurs sous les tropiques. Il existe une forme horticole à pétales surnuméraires (fleurs dites « doubles »). Nom créole : Café fleur.

Tabernaemontana coffeoides Boj. ex A. DC., *Prodr.* 8 : 370 (1844) ; LEEUEWENBERG, *Revis. Tabernaemont.* vol. 1 : 83 (1991). Type : *Bojer* sn°, Anjouan, Comores (G-DC, holo., microfiche).

- *Hazunta coffeoides* (Boj. ex A. DC.) Pichon, *Not. Syst.* 13 : 208 (1948).
- *Conopharyngia coffeoides* (Boj. ex A. DC.) SUMMERH., *B.M.I.K.* 1928 : 392 (1928) ; Summerh. Enum. : 283.
- *Tabernaemontana coffeifolia* Boj. ex Baker, *F.M.S.* : 224. Syntypes des Seychelles et d'Anjouan.
- *Pandaca mauritiana* auct. non (Poir.) Markg. et Boit. : FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 186.

Arbuste haut de 2-4 m, souvent à tronc principal court et à couronne ayant la forme d'un cône renversé. Rameaux bifurqués, feuilles opposées. Limbe glabre, elliptique, obtus à courtement acuminé au sommet, cunéiforme à la base, de (4,5-) 8,5-10,5 (-13) cm x (2-) 2,5-4,5 (- 5,5) cm, de texture papyracée (sur herbier). Pétiole long de 0,8-1,5 cm, à gaine stipulaire très courte (1 mm) et garnie de colléters sécrétant une résine. Inflorescences terminales et géminées, puis situées dans l'angle des 2 rameaux naissant à leur base, longues de 5-6 cm, à minuscules bractées sur les ramifications. Pédicelles longs de 6-10 mm. Sépales arrondis, longs de 1,3-1,9 mm, avec plusieurs gros colléters à leur base interne. Tube de la corolle à peine dilaté au niveau des étamines, long de 12-14 mm. Lobes longs de 10-12 mm, asymétriques. Anthères sessiles, soudées au tube par la base du connectif, à



Pl. 138. — *Ochrosia oppositifolia* : 1, rameau fleuri (FF 4513, Silhouette) ; 2, fruit (FF 4433, Mahé).

2 courtes pointes basales. Tube à pilosité éparses sous l'insertion des étamines, gorge du tube glabre. Pistil long de ± 9 mm, à stigmate obconique à la base, à marge finement ciliée et à partie apicale filiforme plus ou moins bifide. Style caduc au niveau d'une zone d'abscission basale. Carpelles libres, ovules nombreux à funicule épais aussi long que l'ovule. Follicules longs de 2-3 cm, à peine charnus, coriaces à maturité, finalement déhiscents par leur suture ventrale. Graines à arille rouge.

Mahé, Silhouette, Praslin, Félicité, etc., Aldabra, indigène, commun par endroits, très rare à Aldabra. Existe aussi aux Comores et dans le nord et l'ouest de Madagascar. L'espèce est assez fréquente sur les glaciers à basse altitude, sur les îles granitiques. À Aldabra, un ou deux individus seulement avaient trouvés par Ch. Gibson en 1977 dans les bosquets sur platin au nord de Cinq Cases.

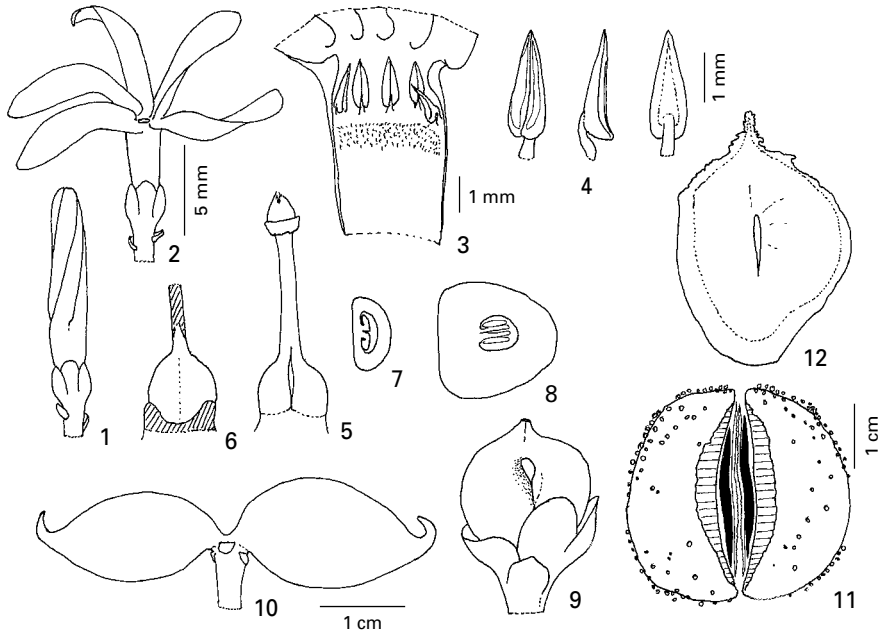
Un de ces individus a été revu en 1983 et 1987.

Nom créole : Bois cuiller.

5. *Alstonia* R. Br.

Mem. Wern. Nat. Hist. Soc. 1 : 75 (1811)

Arbres ou arbustes à feuilles opposées ou verticillées. Inflorescences terminales cymeuses. Calice à 5 larges lobes. Corolle hypocotyliforme à tube cylindrique faiblement renflé au niveau des étamines, à 5 lobes contortés. Étamines 5 à filet court. Ovaire apocarpé à nombreux ovules. Style grêle à tête plus



Pl. 139. — *Ochrosia oppositifolia* : 1, 2, bouton floral et fleur ; 3, sommet du tube de la corolle, étalé ; 4, anthère vue de l'intérieur, de profil et de dos ; 5, pistil ; 6, carpelle isolé ; 7, id., coupe transversale ; 8, id., début de fructification ; 9, très jeune fruit ; 10, fruit immature ; 11, coupe transversale d'un méricarpe (en noir, les deux graines) ; 12, graine vue par la face interne (FF 4513). (1, 2) (3, 8, 9) (4 à 7).

ou moins cylindrique. Fruit en double follicule à méricarpes allongés grêles. Graines aplaties munies de poils sur les marges et/ou aux extrémités.

Genre d'une quarantaine d'espèces répandues de l'Afrique à l'Asie tropicale et à la Polynésie. Aux Seychelles, une espèce introduite.

Alstonia macrophylla Wall. ex G. Don, *Gen. Syst.* 4 : 87 (1837) ; JEFFREY, *Bot. Seych.*, App. A : 5. Type de Malaisie.

Arbre à tronc droit, élancé, à écorce gris clair, lisse, haut de 10-15 m (et plus), à branches latérales verticillées en étages successifs bien visibles sur les arbres jeunes. Feuilles verticillées par 4. Limbe obovale courtement acuminé au sommet, atténué à la base, de 15-25 cm x 5-8 cm, à nervures latérales bien marquées. Pétiole long de 1-1,5 cm. Inflorescences terminales en cymes denses. Fleurs blanches à corolle large de 9-10 mm, pubescente au centre, à tube long de \pm 5 mm. Follicules verts, filiformes, longs de 25-30 cm, déhiscent sur toute leur longueur en lanières qui s'enroulent en spirale. Graines longues de \pm 5 mm, à touffes de poils roux aux 2 extrémités.

Mahé, Praslin, naturalisé, commun. Originaire de Malaisie. Introduit aux Seychelles comme essence de reboisement et que l'on peut voir en plantation par endroits (au départ de la route de Salazie, à Mahé, par exemple). L'espèce se propage spontanément grâce à ses graines légères entraînées par le vent. Elle est déjà bien installée dans l'est de Mahé, parfois dans des endroits inaccessibles au flanc des dômes granitiques (par exemple : falaises dominant Le Rocher, vers 200 m d'altitude). Elle est encore en phase d'expansion ailleurs : entre Danzilles et Anse Major, à Mont Sebert, etc. Si des plantules germent dans des fissures trop réduites, elles finissent par mourir lors d'une période de sécheresse (vu par exemple au sommet de Bernica). Il faut cependant s'attendre à voir l'espèce se multiplier encore beaucoup et

menacer par sa prolifération les espèces indigènes, dans certaines stations comme Mt. Sebert ou la Réserve. Dans le contexte seychellois on peut la considérer comme une plante nuisible qu'il serait bon d'éradiquer.

Nom créole : Bois jaune.

6. *Catharanthus* G. Don

Gen. Syst. 4 : 95 (1837)

Herbes pérennes ou suffrutex de petites taille à feuilles opposées à glandes stipulaires (colléters). Inflorescences généralement biflores devenant latérales et disposées alternativement à droite et à gauche de l'axe d'un nœud à l'autre. Calice profondément divisé en 5 lobes étroits aigus, sans colléters. Corolle hypocratériforme à tube étroit renflé au niveau des étamines, à 5 lobes. Anthères libres ou conniventes entre elles. Disque formé de 2 écailles glanduleuses oblongues. Ovaire à 2 carpelles libres réunis au sommet en un style grêle. Tête du style cylindrique pileuse au sommet, munie à la base d'une frange de poils réfléchis. Fruits à 2 follicules cylindriques. Graines glabres.

Genre d'environ 8 espèces dont 7 de Madagascar et 1 de l'Inde. Aux Seychelles, une espèce introduite.

***Catharanthus roseus* (L.) G. Don**, *loc. cit.* Lectotype : P. MILLER, *Gard. Dict.* t. 186 (1757).

— *Vinca rosea* L., *Syst. Nat.* ed. 10 : 944 (1759) ; BAKER, *F.M.S.* : 224.

— *Lochnera rosea* (L.) Rchb., *Consp.* : 134 (1828) ; SUMMERH., *Enum.* : 283.

Herbe pérenne ou sous-arbrisseau lignifié à la base et haut de 30-70 cm. Tiges jeunes pubescentes. Limbe obovale à elliptique, arrondi au sommet et mucroné, cunéiforme à la base, de 3-6 cm x 0,7-2 cm, pubescent sur les 2 faces ou glabrescent. Pétiole long de 2-5 mm, accompagné à sa base de colléters. Fleurs d'abord terminales puis devenant axillaires, groupées par 2, subsessiles. Sépales aigus, longs de 3-3,5 mm. Corolle rose-pourpre à centre plus foncé (parfois blanche), à tube long de \pm 2,5 cm. Pétales longs de \pm 1,5 cm. Follicules longs de 2-3 cm, cylindriques, de \pm 4 mm de diamètre.

Mahé, etc. Existe sur presque toutes les îles, cultivée près des habitations et naturalisée dans les endroits découverts, sur les glacis, etc. Originnaire de Madagascar, devenue aujourd'hui pantropicale, ayant été disséminée par l'homme comme plante ornementale et médicinale. Elle contient plusieurs dizaines d'alcaloïdes dont certains ont une action antitumorale. L'industrie pharmaceutique les extrait de plantes cultivées ou récoltées dans la nature (Madagascar, Inde). C'est une plante médicinale bien connue aux Seychelles, utilisée comme fébrifuge et antidiabétique (voir Adjanohoun *et al.*, *Contribution aux études ethnobotaniques... aux Seychelles* : 35, 1983).

Noms créoles : Rose amère, Saponaire (par allusion à la Saponaire d'Europe, *Saponaria officinalis* L. (Caryophyllaceae) avec laquelle elle a une vague ressemblance). Autres noms communs : Pervenche de Madagascar, Madagascar periwinkle.

Autres Apocynaceae cultivées

ALLAMANDA L.

Genre d'une dizaine d'espèces d'Amérique tropicale, dont 2 sont cultivées aux Seychelles.

Allamanda cathartica L.

Arbuste plus ou moins grimpant à feuilles verticillées par 3 ou 4, parfois plus ou moins alternes. Limbe subsessile, obovale, cuspidé au sommet, cunéiforme à la base, de 10-16 cm x 3-5 cm, glabre

dessus, faiblement pileux sur la nervure médiane dessous. Corolle large de 5-10 cm, jaune, à tube étroit à la base puis dilaté en entonnoir au-dessus, à 5 lobes arrondis. Ovaire uniloculaire à 2 placentas pariétaux. Capsule (non vue aux Seychelles) globuleuse, épineuse, de 3-5 cm de diamètre. Graines nombreuses, à aile circulaire.

Mahé, Praslin, etc., cultivé fréquemment dans les jardins.

Allamanda violacea Gardn.

Arbuste sarmenteux moins vigoureux que *A. cathartica*. Feuilles sessiles longues de 6-10 cm. Fleurs mauve violacé, d'une couleur plus foncée à l'intérieur du tube, larges de \pm 5 cm.

Cultivé au jardin botanique de Mahé. Originaire du Brésil.

Beaumontia grandiflora Wallich

Arbuste lianescent. Limbe elliptique, aigu au sommet, cunéiforme à la base, de 10-20 cm x 5-10 cm, pubérent dessus, plus ou moins pubescent dessous. Sépales obovales, aigus, pouvant atteindre 5 cm de longueur. Corolle blanche ou jaune pâle, en tube étroit à la base, élargie en entonnoir au-dessus et à 5 lobes arrondis, d'une longueur totale de \pm 10 cm. Follicules fusiformes longs de 20-30 cm, à nombreuses graines munies d'une longue aigrette de poils.

Mahé, etc., occasionnellement cultivé comme plante ornementale. Peut fleurir à l'état d'arbuste haut de 70 cm. Originaire d' Indo-Malaisie.

PLUMERIA L.

Genre comprenant environ 7 espèces d'Amérique centrale et des Antilles, dont 2 cultivées aux Seychelles.

Plumeria rubra L.

Petit arbre haut de 4-6 m, à rameaux épais et charnus, à feuilles disposées en spirale à leur extrémité. Limbe étroitement ovale à elliptique, aigu ou acuminé au sommet, atteignant 30 cm de longueur, à face supérieure vert moyen, mate. Inflorescences assez lâches. Corolle d'environ 5-6 cm de diamètre à 5 lobes obliques, de couleur rose-pourpre, jaune ou blanche avec un centre jaune. Follicules épais, longs de 20-25 cm.

Mahé, Praslin, etc., souvent cultivé dans les jardins. Originaire du Mexique et d'Amérique centrale, devenu pantropical par la culture. Fleurs très parfumées.

Noms créole et commun : Frangipane, Frangipanier.

Plumeria obtusa L.

Diffère de l'espèce précédente par ses feuilles à limbe obovale-oblong, arrondi au sommet et à face supérieure vert sombre, luisante, ses inflorescences plus denses, ses fleurs blanches à centre jaune généralement plus grandes.

Mahé, etc., cultivé. Originaire des Grandes Antilles.

Noms créole et commun : Frangipane blanc, Frangipanier.

Thevetia peruviana K. Schum.

— *T. nerifolia* Juss. ex Steud.

Arbuste haut de 2-4 m, à feuilles alternes. Limbe très étroit, aigu aux 2 extrémités, de 7-14 cm x 0,8-1 cm. Fleurs à pédicelle grêle, pendantes, à corolle en entonnoir longue de 6-7 cm, à 5 lobes plus ou

moins tronqués, de couleur jaune orangé. Fruit syncarpe, drupacé, à péricarpe globuleux de 4-5 cm de diamètre, devenant noirâtre à maturité.

Mahé, etc., cultivé. Espèce américaine répandue du Mexique au Brésil.

Nerium oleander L.

Arbuste haut de 2-5 m, à branches dressées, à feuilles verticillées par 3 ou 4, à sève limpide (pas de latex blanc). Limbe glabre, coriace, étroitement obovale à oblong, acuminé au sommet, cunéiforme à la base, de 10-15 cm x 1-2 cm. Cymes terminales. Fleurs rose-pourpre (et variétés horticoles blanche ou rouge foncé), à tube long de ± 20 mm, élargi à la gorge, et à 5 lobes obovales asymétriques longs de 2-2,5 cm. Anthères prolongées au sommet par un appendice plumeux, les appendices des 5 anthères plus ou moins connivents et visibles dans la gorge de la corolle. Follicules restant d'abord unis puis se séparant, longs de 10-15 cm.

Mahé, etc., cultivé comme arbuste d'ornement. Plante vénéneuse. Originaire d'Asie Mineure. Nom commun : Laurier rose.

Mascarenhasia arborescens DC.

Petit arbre atteignant une dizaine de mètres de hauteur, à feuilles opposées. Limbe obovale ou oblong, arrondi au sommet, cunéiforme à la base, de 6-9 cm x 2,5-3 cm. Pétiole long de 0,3-0,5 cm. Fleurs en petites cymes axillaires. Sépales deltoïdes longs de 2,5-2,7 mm. Corolle blanc rosé, à tube long de ± 8 mm à moitié inférieure étroite et partie supérieure élargie contenant les étamines. Lobes à préfloraison indupliquée valvaire, longs de ± 6 mm. Ovaire à 2 carpelles libres. Follicules divergents à 180° ou un peu réfléchis, étroits, longs de 8-10 cm. Graines munies d'une aigrette de poils.

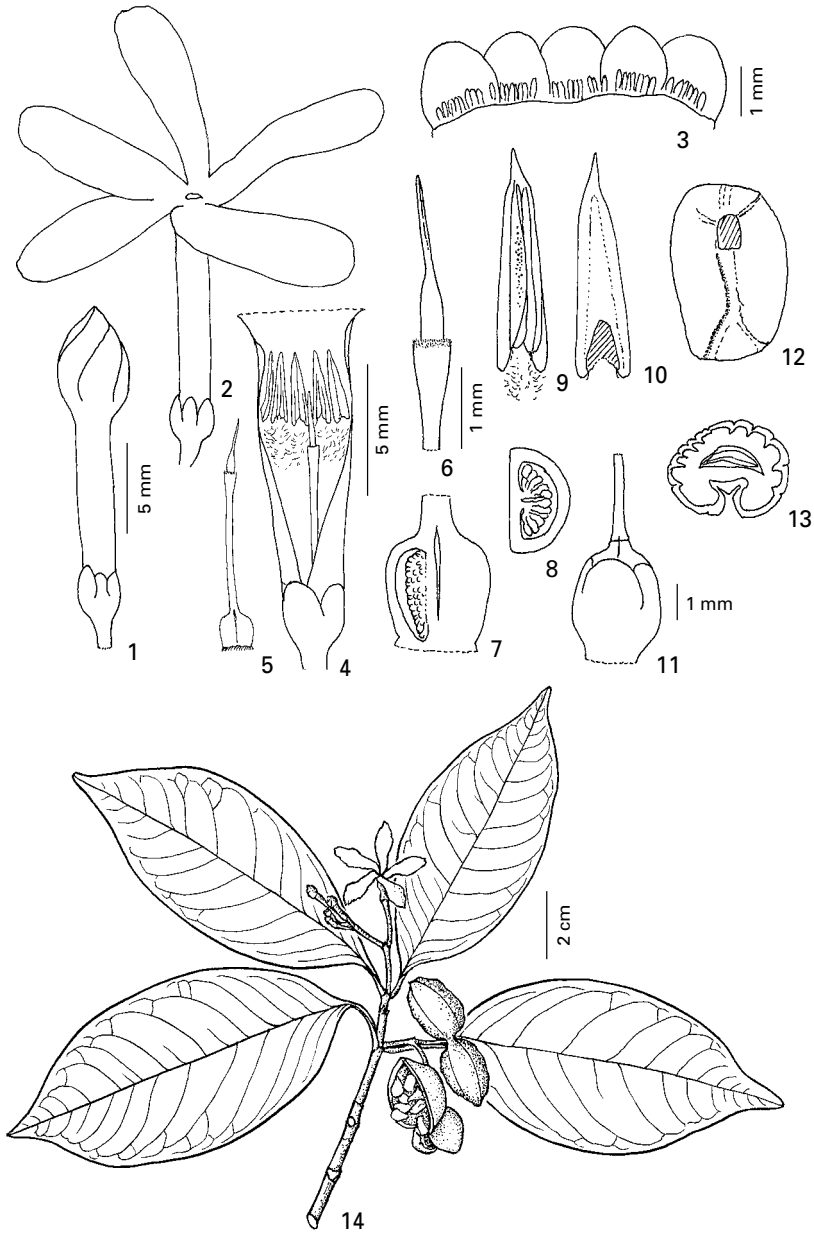
Mahé, cultivé et subspontané. Originaire de Madagascar où l'espèce est largement répandue dans les stations plutôt humides. Planté au jardin botanique de Mahé où il en existe 2 pieds âgés. On trouve çà et là des plantules, ce qui montre que la plante se régénère spontanément, quoique d'une façon peu abondante. (Vu aussi un individu planté à Mission, Mahé). C'est une plante à caoutchouc qui a été exploitée à Madagascar.

PERIPLOCACEAE

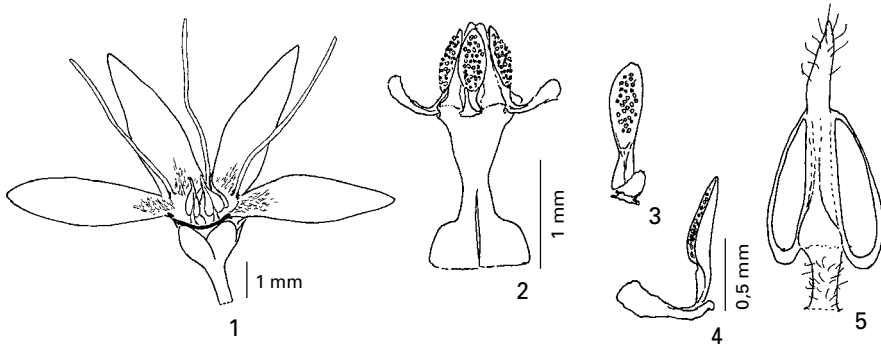
Arbustes lianescents ou plantes herbacées à feuilles simples, opposées, à latex blanc. Fleurs ♂, actinomorphes. Calice à 5 sépales. Corolle gamopétale à 5 lobes. Couronne formée de 5 appendices plus ou moins charnus alternant avec les lobes et insérés à la base ou à la gorge du tube corollin. Etamines 5, à anthères libres entre elles, à déhiscence longitudinale, conniventes au-dessus de la tête du style, à pollen granuleux, en tétrades. Sommet du style produisant 5 rétinacles (ou translateurs) en forme de pelle ou de cornet, alternant avec les anthères et situées juste sous les loges polliniques (à l'anthèse le pollen tombe sur cet organe). Extrémité inférieure du rétinacle munie d'une viscidie qui adhère à la trompe de l'insecte pollinisateur. Ovaire et fruits comme ceux des Apocynacées.

Famille d'environ 40 genres et 200 espèces, des régions tropicales et méditerranéennes, traditionnellement incluse dans les Asclépiadacées (sous-famille des Périplocoïdées) du fait de la présence d'un organe spécialisé de transport du pollen par les insectes (le rétinacle chargé de pollen et qui peut adhérer à un insecte par sa viscidie, est l'équivalent des pollinaires des Asclépiadacées). Par leur structure florale, les Périplocacées n'ont pas, cependant, d'affinités directes avec les Asclépiadacées mais plutôt avec certaines Apocynacées. Aux Seychelles, 2 genres représentés par des espèces introduites cultivées, devenant subspontanées ou rarement naturalisées.

- Fleurs blanc jaunâtre larges de ± 1,5 cm *Pentopetia androsaemifolia*
- Fleurs mauve violacé larges de 5-6 cm *Cryptostegia madagascariensis*



Pl. 140. — *Tabernaemontana coffeoides* : 1, 2, bouton floral et fleur ; 3, calice étate ; 4, tube de la corolle ouvert ; 5, pistil ; 6, sommet du style ; 7, ovaire ; 8, coupe d'un carpelle ; 9, 10 anthere, face interne et externe ; 11, ovaire en début de fructification ; 12, 13 graine, l'arille enlevé et coupe transversale ; 14, rameau en fleurs et fruits (FF 4013). (1,2) (4,5) (6 à 10) (11,12) .



Pl. 141. — *Pentopetia androsaemifolia* : 1, fleur (un pétale et deux appendices enlevés) ; 2, pistil ; 3, 4, pollinaire vu de face et de profil ; 5, étamine, face interne (Humbert 2349, Madagascar). (3, 4, 5).

Pentopetia androsaemifolia Decne. ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 188.

Liane à latex blanc. Limbe elliptique à ovale, cuspidé ou acuminé au sommet, arrondi à la base, de 3-7 cm x 1,5-2,5 cm, glabre, à nervures en réseau apparent (sur herbier). Pédicelles grêles, longs de 1-2 cm. Calice à 5 lobes ovales, obtus au sommet, longs de $\pm 1,8$ mm. Corolle blanc jaunâtre, en tube court à la base ($\pm 1,7$ mm), à 5 lobes d'environ 6 mm x 2 mm. Couronne à appendices filamenteux longs de 6-7 mm (jusqu'à 2 cm sur des échantillons malgaches), blanchâtres ou violacés. Viscidies formant plus ou moins un angle droit avec le rétinacle et venant se placer entre les étamines. Follicules d'environ 11 cm x 0,5 cm. Graines à aigrette.

Assomption, rare. Connue par une seule récolte (Frazier 34, « near work shed », K), l'espèce semble avoir été introduite. Existe aussi dans l'ouest de Madagascar.

Cryptostegia madagascariensis Boj. ex Decaisne

Arbuste lianescent haut de 1-3 m. Limbe elliptique, obtus et plus ou moins cuspidé au sommet, arrondi à cunéiforme à la base, de 4-7 cm x 3-5 cm, glabre, à marge entière, coriace. Pétiole long de 0,5-1 cm. Cymes pauciflores terminales. Corolle mauve violacé, longue de ± 6 cm, à tube en entonnoir et 5 lobes plus ou moins obliques. Follicules épais, longs de 8-10 cm et larges de ± 3 cm, à 2 crêtes longitudinales.

Frégate, naturalisé sous cocoteraie. Il en existe une seule récolte, Robertson 2732. Originaire des savanes de l'Ouest malgache, probablement introduit comme plante ornementale à Frégate.

ASCLEPIADACEAE

Lianes, arbustes, plantes herbacées ou succulentes, souvent à latex blanc (parfois sève limpide). Feuilles simples, entières, opposées, non stipulées (ou plantes aphyllées). Inflorescences cymeuses, ombelliformes ou paniculiformes, terminales ou extra-axillaires (une seule inflorescence par nœud, insérée un peu en dehors de l'aisselle d'une feuille), ou fleurs solitaires. Fleurs actinomorphes, ♂. Calice à 5 sépales faiblement soudés à la base. Corolle gamopétale à 5 lobes valvaires ou contortés, parfois quinconciaux. Couronne en 1 ou 2 cycles, entière ou formée de lobes séparés, insérée sur la

corolle ou l'androcée ou les deux. Etamines 5, alternipétales, soudées à la base au tube de la corolle, à anthères libres ou soudées entre elles, adhérentes à la tête du style, l'ensemble formant le gynostème. Pollen restant cohérent en pollinies, celles-ci au nombre de 2 ou 4 par anthère. Pollinies de 2 demi-anthères adjacentes réunies à un des 5 rétinacles interstaminaux par l'intermédiaire de 2 caudicules (parfois caudicules absents) pour former un pollinaire (à 2 ou 4 pollinies) qui est l'organe de transport du pollen (strictement adapté aux insectes). Ovaire supère à 2 carpelles libres, unis seulement à leur sommet en un style unique, à ovules nombreux. Style épaissi au sommet en une tête de forme variée (appelée «stigmaté» dans les descriptions qui suivent). Rétinacles et caudicules produits par cette partie élargie du style, le stigmaté proprement dit (zone réceptrice du pollen) étant situé juste en dessous et inapparent. Fruits : follicules géminés souvent divergents à 180°, à déhiscence ventrale (parfois 1 seul par avortement d'un des 2 carpelles de la fleur). Graines à albumen réduit, munies d'une aigrette de soies plus ou moins longues, non arillées.

Famille d'environ 250 genres et 3000 espèces des régions tropicales. Les fleurs sont entomophiles avec une structure extrêmement spécialisée. Le rétinacle des pollinaires, ovoïde ou plus ou moins cylindrique et de consistance généralement cornée, est fendu sur sa longueur du côté externe. Il forme ainsi une sorte de pince dans laquelle une patte ou la trompe d'un insecte peuvent être coincés. Pour se dégager l'insecte tire sur le rétinacle et finit par entraîner le pollinaire hors du gynostème. Pour atteindre le rétinacle, les organes de l'insecte sont guidés par la rainure formée par les ailes indurées et conniventes de 2 anthères adjacentes, rainure dans laquelle ils peuvent glisser en direction du rétinacle situé juste à l'extrémité supérieure. L'insecte peut ensuite visiter d'autres fleurs et y abandonner le ou les pollinaires qu'il porte, assurant ainsi la pollinisation croisée. Aux Seychelles, 4 genres indigènes et 4 représentés par des espèces cultivées ou plus ou moins naturalisées.

- 1 — Plante herbacée dressée ou arbuste2
- Plante lianescente, plus ou moins volubile 4
- 2 — Arbuste haut de 2-4 m, à fleurs mauve pâle larges de 3-4 cm *Calotropis gigantea*
- Plante herbacée dressée, à tige faiblement lignifiée à la base, à fleurs plus petites 3
- 3 — Fleurs à pétales rouge vif et gynostème jaune orangé. Follicules fusiformes *Asclepias curassavica*
- Fleurs à pétales et gynostème blanc crème. Follicules ovoïdes, gonflés d'air *Gomphocarpus*
- 4 — Liane à tiges vertes, charnues, sans feuilles 3. ***Sarcostemma***
- Liane munie de feuilles 5
- 5 — Feuilles elliptiques ou obovales, longues de 1,2-2,5 cm. (Aldabra) 4. ***Pleurostelma***
- Feuilles plus grandes 6
- 6 — Pollinaires à 4 pollinies, sans caudicules. Fleurs larges de 3-4 mm, à pétales blancs 1. ***Secamone***
- Pollinaires à 2 pollinies, avec caudicules. Fleurs larges de plus de 6,5 mm, à pétales jaunâtres, verdâtres, ou teintés de brun violacé 7
- 7 — Couronne formée de 5 lobes séparés, épais. Follicules lisses 2. ***Tylophora***
- Couronne entière, en cupule, à marge plus ou moins échancrée, blanche. Follicules à 4 ailes longitudinales *Cynanchum callialata*

1. **Secamone** R. Br.

Mem. Wern. Nat. Hist. Soc. 1 : 55 (1811)

Lianes pérennes à tiges plus ou moins lignifiées. Feuilles elliptiques à étroitement ovales, glabres. Inflorescences solitaires à chaque nœud, en cymes dichasiales, plus ou moins pubescentes ou glabres. Sépales 5, quinconciaux, plus ou moins ovales, obtus, alternant à la base avec des glandes (parfois seulement sur les sépales les plus internes). Corolle petite, plus ou moins rotacée, à tube court et 5 lobes contortés, se couvrant à gauche ou à droite, ou quinconciaux. Couronne simple formée de lobes plus ou moins charnus issus du dos des étamines. Sommet des anthères formant un appendice plus ou moins bilobé, fimbrié, rabattu latéralement. Pollinies 4 par anthère, la paire gauche d'une anthère et la paire droite de l'anthère voisine se fixant sur un rétinacle commun sans l'intermédiaire de caudicules visibles. Stigmaté tronqué ou arrondi, plus court ou à peine plus long que les étamines. Follicules fusiformes.

Genre d'Afrique et de la région malgache, s'étendant jusqu'aux Philippines et en Australie, d'une quarantaine d'espèces. Aux Seychelles, 2 espèces. L'une d'elle a été attribuée par son descripteur au genre *Toxocarpus* qui est proche de *Secamone*. Schumann le met en synonymie avec *Secamone*, estimant qu'il n'y a pas de coupure nette entre ces 2 genres (Engl. et Pr., *Pflanzenfam.* 4, 2 : 263, 1895). Les auteurs récents distinguent *Toxocarpus* de *Secamone* par ses fleurs plus grandes, à lobes de la corolle beaucoup plus allongés, par les lobes de la couronne aplatis dorsalement et par le style fusiforme au sommet [Huber, *Fl. Ceylon* 4 : 89 (1983)]. La plante seychelloise rattachée à ce genre par Hemsley ne possède pas l'ensemble de ces caractères et semble mieux placée dans le genre *Secamone*. C'est aussi l'opinion de Klackenberg qui a révisé les *Secamone* de la région malgache [*Opera Botanica* 112 (1992)].

- Limbe elliptique ou ovale de 3-5,5 cm x 1,4-3,3 cm. Inflorescences multiflores. (Aldabra et îles voisines) 1. *S. pachystigma*
- Limbe étroitement elliptique ou ovale, de 9-14 cm x 1,2-2,2 cm. Inflorescences pauciflores. (Mahé, Praslin, Curieuse) 2. *S. schimperiana*

1. *Secamone pachystigma* Jum. et Perr., *Ann. Mus. Col. Marseille*, sér. 2, 6 : 74 (1908). Type : Perrier 9009, Madagascar (P, holo).

- *S. fryeri* Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 22 (1916) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 192 ; KLACKENBERG, *Opera Botanica* 112 : 55 (1992). Type : Fryer 61, Aldabra (K, lecto).

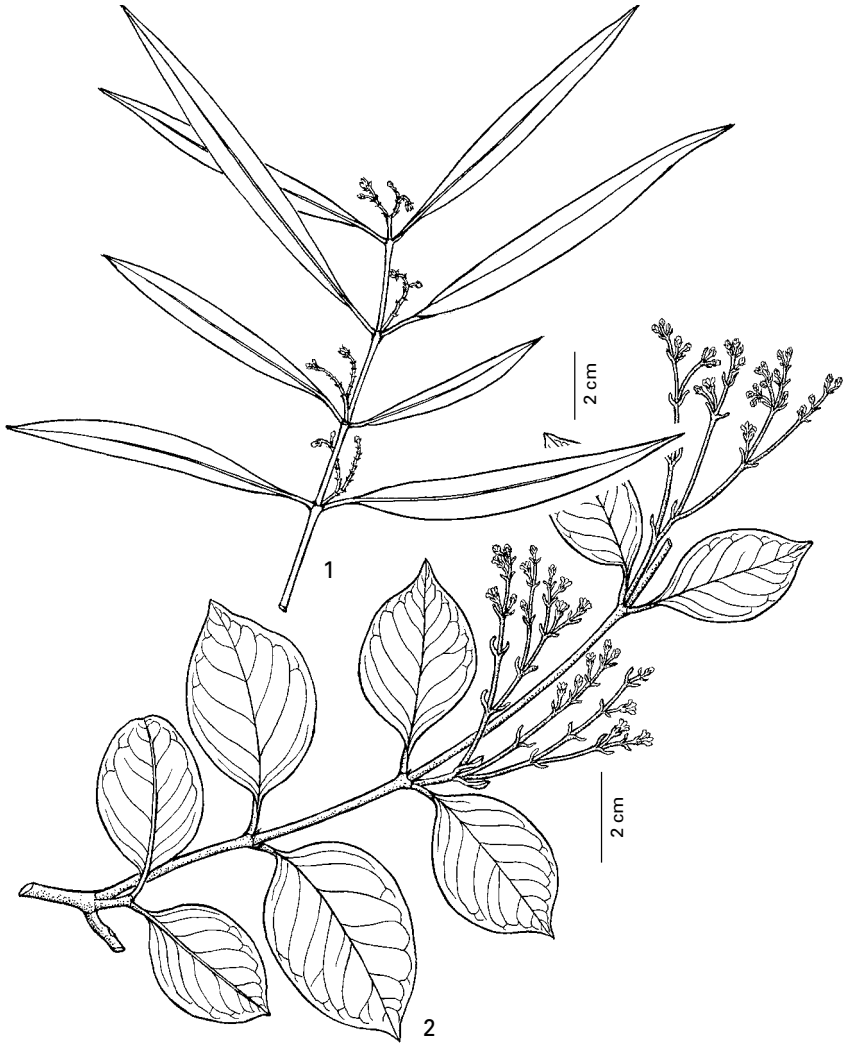
Liane longue de plusieurs mètres, lignifiée, volubile, à latex blanc. Limbe elliptique ou ovale, obtus à aigu au sommet et à courte cuspidé, obtus à cunéiforme à la base, de 3-5,5 cm x 1,4-3,3 cm, parfois pubérulent sur les nervures à la face inférieure (ainsi que le pétiole). Pétiole long de 4-8 mm. Cymes longues de 5-8 cm, à axes pubérulents. Bractées étroitement obovales, aiguës, longues de 2,5-6 mm. Pédicelles longs de 0,6-3,5 mm. Sépales quinconciaux longs de ± 1,3 mm, pubescents à l'intérieur vers la base, les 2 sépales internes (couverts dans la préfloraison) munis de 2 glandes à leur base, le sépale à moitié recouvert à une seule glande. Corolle à 5 lobes long «s de ± 1,5 mm, parfois imbriqués, le plus souvent quinconciaux, plus ou moins charnus (les lobes internes portant sur la face externe la trace de la préfloraison), munis à leur base interne de 2 bourrelets charnus. Tube en entonnoir long de ± 1,3 mm, portant à l'intérieur 5 plages triangulaires de poils raides dirigés vers le bas. Androcée soudé à la base du tube, formé de 5 étamines longues de ± 0,8 mm. Appendice terminal des anthères rabattu vers l'extérieur, bilobé, fimbrié, connivent et enchevêtré avec l'appendice de l'étamine voisine. Couronne formée de 5 lobes charnus, plus ou moins spatulés au sommet, arrondis ou irrégulièrement tronqués, longs de 1-1,2 mm. Pollinaires portant 2 paires de pollinies adhérentes entre elles, longs de 0,2 mm. Rétinacle blanchâtre. Pistil long de ± 2 mm, le tiers inférieur des carpelles étant soudé au tube de la corolle. Tête du stigmate arrondie, obscurément bilobée. Follicules lignifiés, longs de 4-5 cm, divergents à 180°. Graines à aigrette longue de ± 2 cm.

Aldabra, Assomption, Astove, indigène. Liane peu commune du fourré à *Ochna* et *Apodytes*. Espèce répandue aussi dans le nord et l'ouest de Madagascar. Selon Choux « *S. fryeri* Hemsl.... n'est autre que *S. pachystigma* Jum. et Perr., ainsi que nous avons pu nous en rendre compte en examinant les spécimens-types de *S. fryeri* ». (*Bull. MNHN* 32 : 312 [1926]).

2. *Secamone schimperiana* (Hemsl.) Klack., *Opera Botanica* 112 : 48 (1992). Type : Thomasset 49, Mahé, Mt. Sebert (K, lecto).

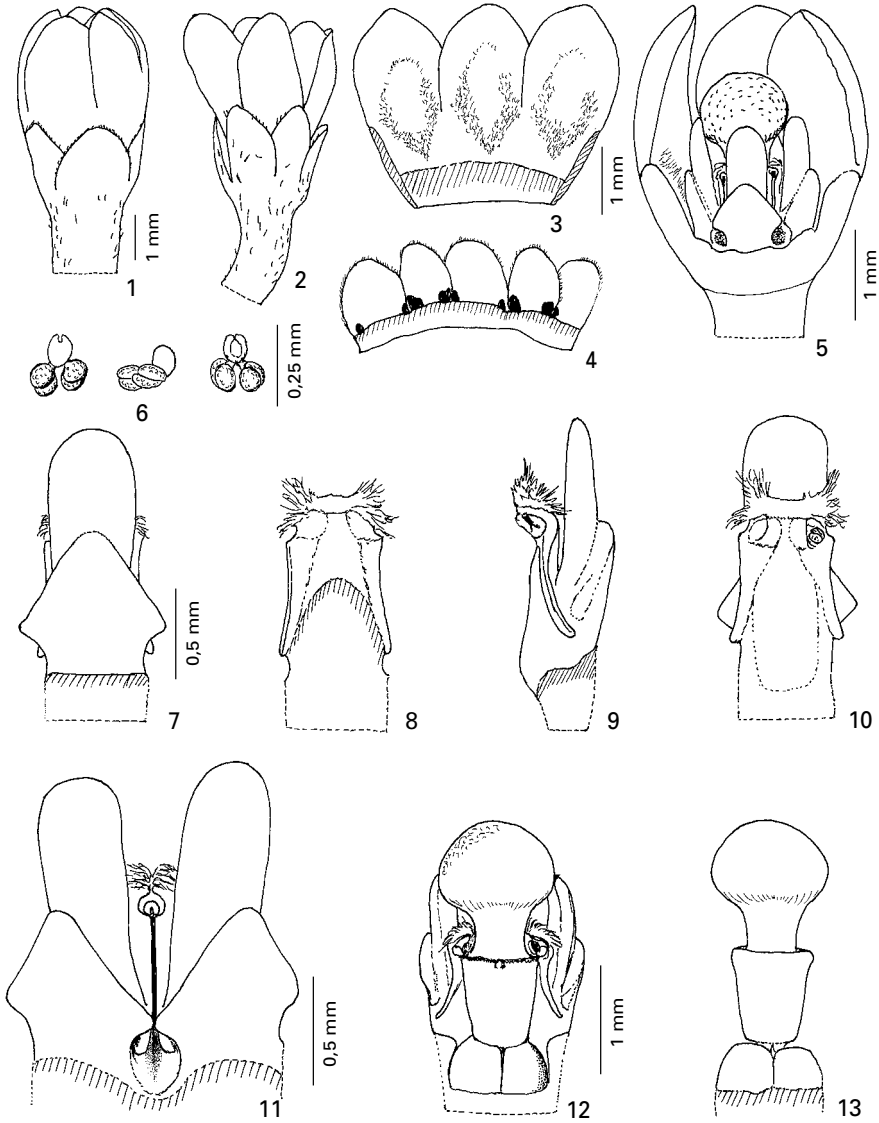
- *Toxocarpus schimperianus* Hemsl., *in* Hook., *Ic. Pl.* tab. 2807 (1906) ; SUMMERH., *Enum.* : 283.
- ? *Secamone* sp. sensu Baker, *F.M.S.* : 226 (*Horne* 533).

Liane volubile à tige longue de 4-5 m, lignifiée à la base et atteignant 1 cm de diamètre, glabre (tiges et feuilles jeunes munies de poils épars bruns, pluricellulaires). Limbe étroitement ovale ou elliptique, en coin ou arrondi à la base, longuement acuminé au sommet, de 9-14 cm x 1,2-2,2 cm,



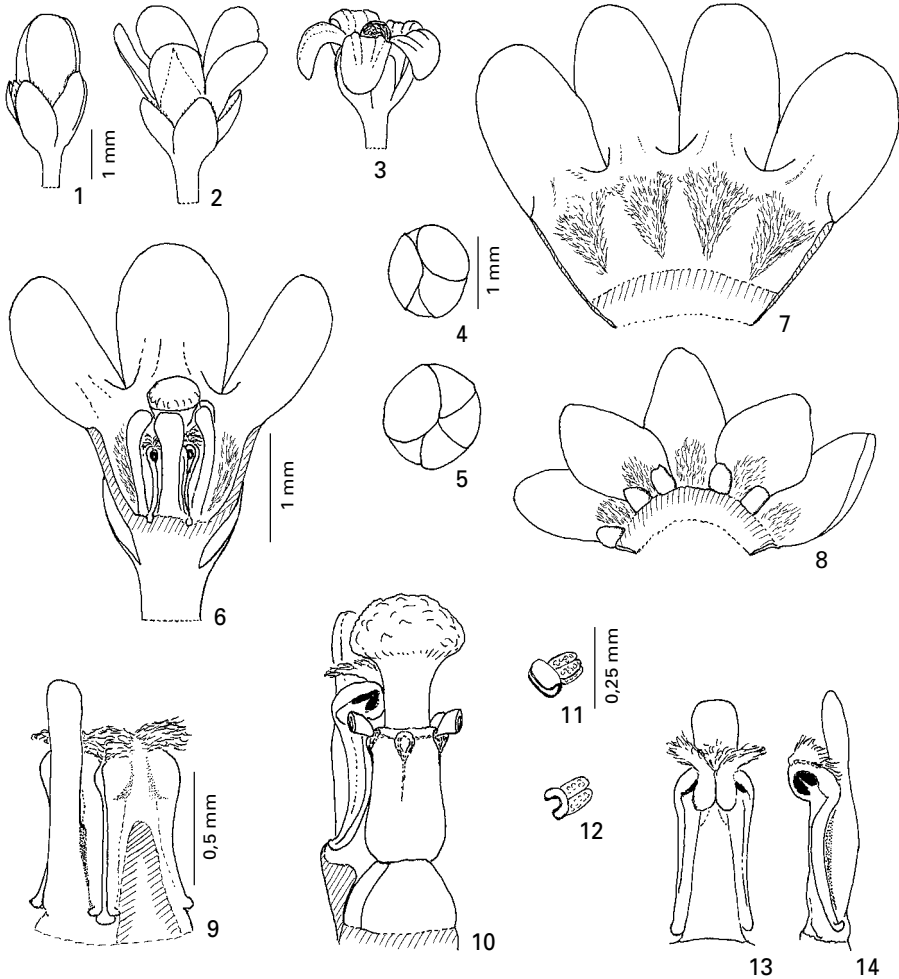
Pl. 142. — *Secamone schimperiana* : 1, rameau fleuri (FF 4046, Mahé). — *Secamone pachystigma* : 2, rameau fleuri (FF 5677, Aldabra).

coriace, pratiquement glabre (poils très espacés). Pétiole pubérent, long de 0,5-1 cm, entouré à la base de plusieurs glandes. Inflorescences semblant d'abord terminales, puis venant en position axillaire par croissance de la tige à l'aisselle d'une seule des feuilles opposées, l'insertion étant cependant située un peu en dehors de l'aisselle du pétiole. Cymes longues de 1,5-3 cm pubérentes, souvent à 2 branches unipares, à bractées triangulaires, longues de $\pm 1,3$ mm. Pédoncule long de 0,8-1 cm. Pédicelles longs de 2,8 mm ou moins. Sépales quinconciaux longs de $\pm 1,2$ mm, munis à la base de glandes (parfois absentes sur les sépales externes). Corolle longue de $\pm 3,5$ mm, à 5 lobes contortés (se couvrant à gauche), longs de ± 2 mm, restant plus ou moins dressés, non réfléchis à l'anthèse. Tube en entonnoir,



Pl. 143. — *Secamone schimperiana* : 1, 2, fleurs ; 3, fragment de corolle, étalé ; 4, calice étalé ; 5, fleur, le calice et 2 pétales enlevés ; 6, pollinaire vu de dessus, de profil et de dessous ; 7, lobe de la couronne isolé et étamine, vus de l'extérieur ; 8, id., étamine, le lobe de la couronne enlevé ; 9, id., vu de profil ; 10, id., vu de l'intérieur ; 11, détail de la couronne ; 12, pistil et deux étamines en place ; 13, pistil isolé (FF 5475, en alcool sauf 2, herbier réhydraté). (1, 2, 4) (7 à 10) (12, 13).

pileux en face des lobes. Couronne formée de 5 lobes charnus longs de $\pm 1,6$ mm, à épaissement triangulaire dorsal. Anthères terminées au sommet en appendice bilobé fimbrié (qui s'enchevêtre latéralement avec celui de l'étamine voisine). Pollinies 4 par anthère, formant des pollinaires à 4 pollinies. Rétinacle long de $\pm 0,2$ mm, blanchâtre, en forme de sabot de cheval. Pistil long de $\pm 2,8$ mm.



Pl. 144. — **Secamone pachystigma** : 1, 2, 3, bouton floral et fleurs ; 4, 5, préfloraison de la corolle ; 6, fleur ouverte (calice et deux lobes enlevés) ; 7, fragment de corolle, étalé ; 8, calice étalé ; 9, fragment de la couronne vu de l'extérieur, à droite le lobe enlevé ; 10, une étamine et pistil avec rétinacles en place ; 11, 12, pollinaire vu de profil et de dessus ; 13, 14, étamine et lobe de la couronne vus de l'intérieur et de profil (en noir les pollinies encore dans l'anthère) (FF 5677, sauf 2 : FF 4541, Aldabra). (1, 2, 3) (4, 5) (6, 7, 8) (9, 10, 13, 14) (11, 12).

Carpelles à base soudée au tube staminal. Follicules divergents à 180°, longs de 9-11 cm. Graines longues de $\pm 8,5$ mm, à aigrette longue de ± 2 cm.

Mahé, Praslin, Curieuse, endémique. Espèce rare, trouvée seulement dans quelques endroits, entre 50 et 500 m d'altitude : Mont Sebert et Casse Dent à Mahé, Vallée de Mai et Anse Petite Cour, à Praslin et 2 stations sur les collines au centre de Curieuse.

2. **Tylophora** R. Br.

Mem. Wern. Nat. Hist. Soc. 1 : 28 (1811)

Lianes volubiles ou rampantes, rarement plantes dressées, à tige faiblement lignifiée. Feuilles souvent un peu charnues. Inflorescences extra-axillaires, ombelliformes ou cymeuses, solitaires aux nœuds. Calice à 5 sépales aigus avec ou sans glandes à la base interne. Corolle rotacée à 5 lobes contortés. Couronne simple formée de 5 lobes charnus soudés au tube staminal en face de chaque anthère. Pollinies 2 par anthère, dressées ou plus ou moins pendantes, associées 2 par 2 à un rétinacle d'aspect corné par l'intermédiaire de 2 caudicules. Follicules fusiformes. Graines à aigrette.

Genre d'une cinquantaine d'espèces d'Afrique et surtout d'Asie. Aux Seychelles, 2 espèces.

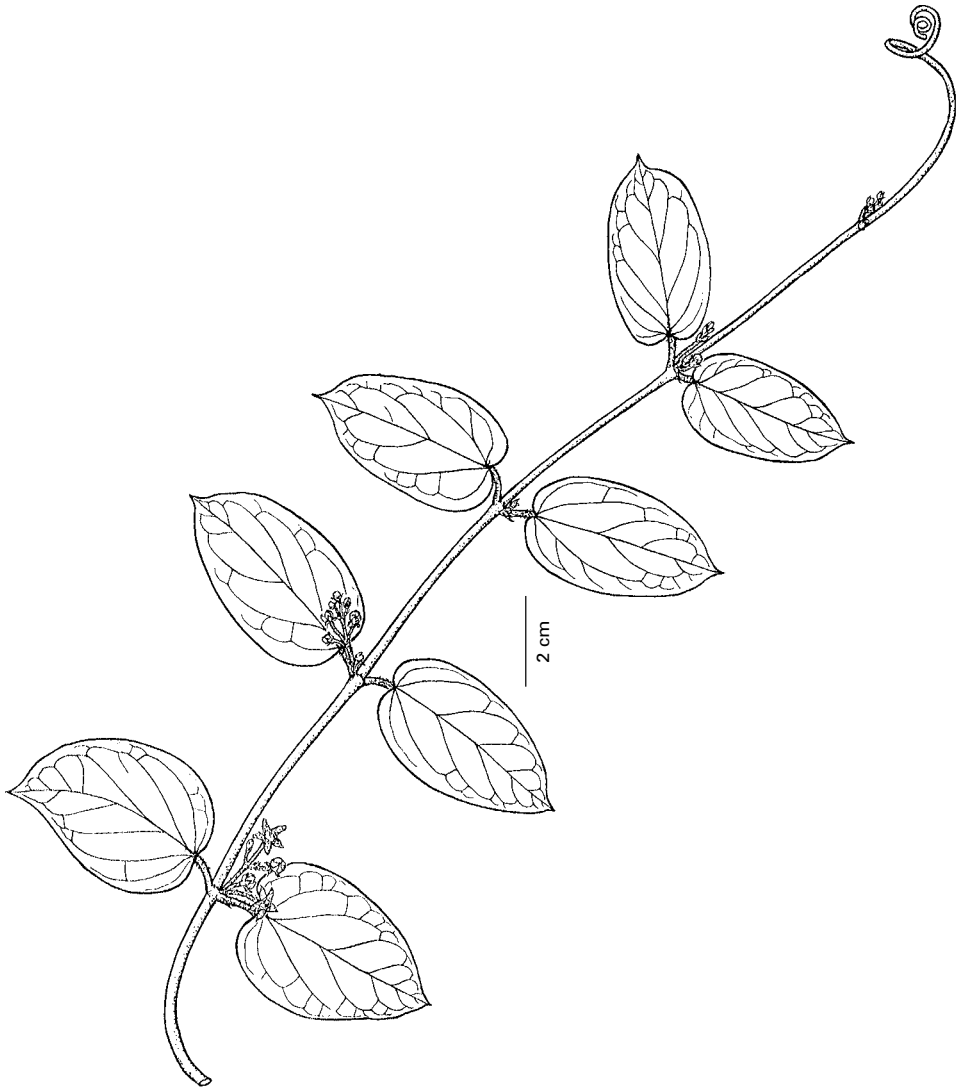
- Fleurs larges de 6,5-7,5 mm, à face interne des pétales plus ou moins couverte de poils papilleux 1. *T. coriacea*
- Fleurs larges de ± 1 cm, à face interne des pétales munie de poils longs et fins 2. *T. indica*

1. **Tylophora coriacea** Marais, *Kew Bull.* 40 : 206 (1985). Type : Johnston s.n°, île Maurice (K, holo.).

- *T. laevigata* Decne., in DC., *Prodr.* 8 : 612 (1844) ; Summerh., *Enum.* : 283 ; nom. illegit.
- *T. indica* auct. non (Burm.f.) Merr. : Fosb. et Renv., *Fl. Ald.* : 193

Liane volubile parfois rampante (Aldabra), à sève limpide, longue de 3-4 (-10) m, à tige épaisse de ± 1 cm à la base. Limbe ovale-oblong, acuminé au sommet ou parfois arrondi et apiculé, tronqué à cordé à la base, glabre (rares poils sur la nervure médiane), un peu charnu, vert foncé ou plus ou moins rougeâtre, de 4-14 (-17) cm x 2-8,5 (-9,5) cm. Plusieurs petites glandes pointues parfois présentes sur la nervure médiane (face supérieure) à la jonction avec le pétiole. Pétiole long de 0,8-4 (-6) cm, parfois pubérescent dessus. Une petite glande pointue présente sur la tige de chaque côté de l'insertion du pétiole. Ombelles à pédoncule long de 2-4 cm (parfois un axe né sous la première ombelle porte une deuxième ombelle terminale ou jusqu'à 4 ombelles ainsi échelonnées). Boutons floraux arrondis sur les spécimens seychellois. Pédicelles longs de 8-12 mm. Sépales charnus, quinconciaux, longs de ± 2 mm, faiblement pubescents. Glandes le plus souvent absentes à la base interne des sépales (parfois 1 glande pour tout le calice). Corolle charnue, jaune verdâtre pâle à brunâtre, large de 6,5-7,5 mm, à lobes deltoïdes, à face interne couverte de poils papilleux plus denses vers le centre, disparaissant vers le sommet des lobes (à Aldabra au contraire, plus abondants vers le sommet des lobes). Couronne formée de 5 lobes très épais. Tube staminal soudé jusque sous les anthères, long de ± 1,7 mm. Anthères longues de ± 0,7 mm, terminées par une pellicule translucide à 2 lobes latéraux et dont le centre est appliqué sur la tête du style. Pollinaires à rétinacle brun-noir, cylindrique, long de ± 0,25 mm, à caudicules plus ou moins ascendants et pollinies pendantes. Pistil long de ± 2,5 mm à carpelles un peu enfoncés dans le réceptacle. Stigmate pentagonal dont les angles secrètent les rétinacles et les caudicules. Follicules (non vus aux Seychelles) fusiformes, longs de 7-8 cm. Graines à aigrette.

Silhouette, Aldabra, indigène. Ces plantes peuvent être rattachées à l'espèce décrite des Mascareignes, comme l'avait fait Summerhayes (sous le nom de *T. laevigata* Decne.). Les différences que l'on peut noter sont les lobes de la corolle et le gynostème, plus courts chez les plantes seychelloises, et les boutons floraux arrondis plus ou moins aplatis au sommet (alors qu'ils sont pointus aux Mascareignes). Ce sont les plantes d'Aldabra qui ressemblent le plus à celles des Mascareignes (en particulier à un spécimen de l'île Ronde, *Lorence* 1561, P). Les plantes de Silhouette s'écartent davantage du type des Mascareignes par leurs pétales un peu plus courts, les poils papilleux surtout abondants à la base des pétales et un peu plus longs, les lobes de la couronne égalant les anthères, les feuilles de plus grandes dimensions (ce dernier caractère est probablement lié à leur habitat plus humide). Ce sont des plantes rares, connues à Silhouette entre 300 et 500 m d'altitude (sentier de Grand Barbe près de Gratte Fesse, Petit Congoman, col avant la remontée à Grand Congoman). À Aldabra, elles ont été trouvées près du littoral de la côte Sud (Le Renfin, Dune Patates, Entrebois).

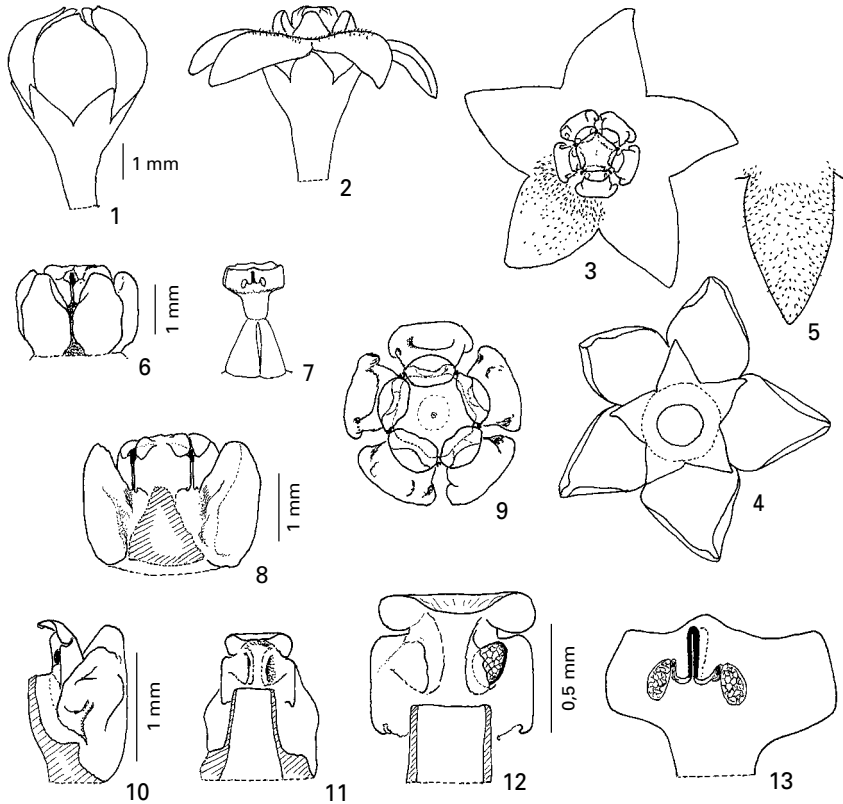


Pl. 145. - *Tylophora coriacea* : rameau fleuri (FF 4729, Aldabra).

2. *Tylophora indica* (Burm.f.) Merr., *Philipp. J. Sc.* 19 : 373 (1921). Type de l'Inde.

- *Cynanchum indicum* Burm.f., *Fl. Ind.* : 70 (1768).
- *T. asthmatica* (L.f.) Wight et Arn., *Contrib. Bot. Ind.* : 51 (1834) ; BAKER, *F.M.S.* : 229 ; SUMMERH., *Enum.* : 283. Type de Ceylan.

Liane à tige grêle pubescente. Limbe ovale-oblong, arrondi et apiculé au sommet, obtus à cordé à la base, de 5-7 (-10) cm x 3-4 (-7,5) cm, glabre dessus, pubescent dessous. Pétiole pubescent long de 1,3-2 cm. Ombelles extra-axillaires atteignant 7 cm de longueur. Pédicelles grêles, pubescents, longs de



Pl. 146. — *Tylophora coriacea* : 1, 2, bouton floral et fleur, vus de profil ; 3, 4, fleur vue de dessus et de dessous ; 5, autre forme de lobe de la corolle ; 6, 7, couronne et pistil ; 8, couronne, un lobe enlevé ; 9, couronne vue de dessus ; 10, 11, étamine et lobe isolés, vus de profil et de l'intérieur ; 12, étamine, une pollinie en place ; 13, tête du style avec un pollinaire (FF 4322, *Silhouette*, sauf 5 : FF 4729, *ALdabra*). (1 à 5) (6, 7) (8, 9) (10, 11) (12, 13).

1,5-4 cm. Sépales longs fide 2-2,5 mm. Corolle jaune verdâtre pâle, large de ± 1 cm, à face interne des lobes plus ou moins pileuse (poils longs et fins). Couronne formée de 5 lobes charnus rétrécis au sommet en corne courbée vers l'anthere. Follicules fusiformes longs de 5-10 cm.

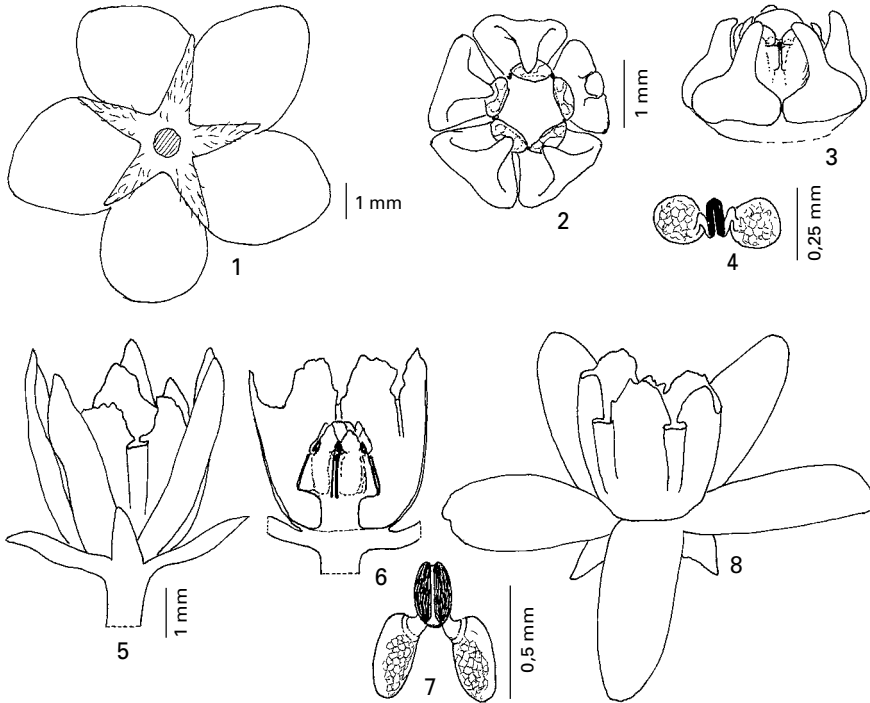
Mahé, cultivée ? Espèce originaire de l'Inde, répandue en culture pour ses propriétés médicinales (action émétique comme l'Ipéca, d'où son nom vulgaire). L'espèce n'a pas été vue récemment aux Seychelles, où elle a peut-être été introduite autrefois à partir de l'île Maurice. Il n'en existe que des récoltes anciennes de Mahé : *Horne* 366, *Dupont* 8, *Neville* s.n. (K), *Boivin* s.n. (P) qui correspondent à la var. *indica* de l'espèce.

Nom créole : Ipéca du pays, aux Mascareignes.

3. *Sarcostemma* R. Br.

Mem. Wern. Nat. Hist. Soc. 1 : 50 (1811)

Plantes lianescentes à tiges plus ou moins charnues, vertes, dépourvues de feuilles, à latex blanc. Inflorescences en ombelles sessiles ou pédonculées. Sépales 5, munis de glandes à la base. Corolle



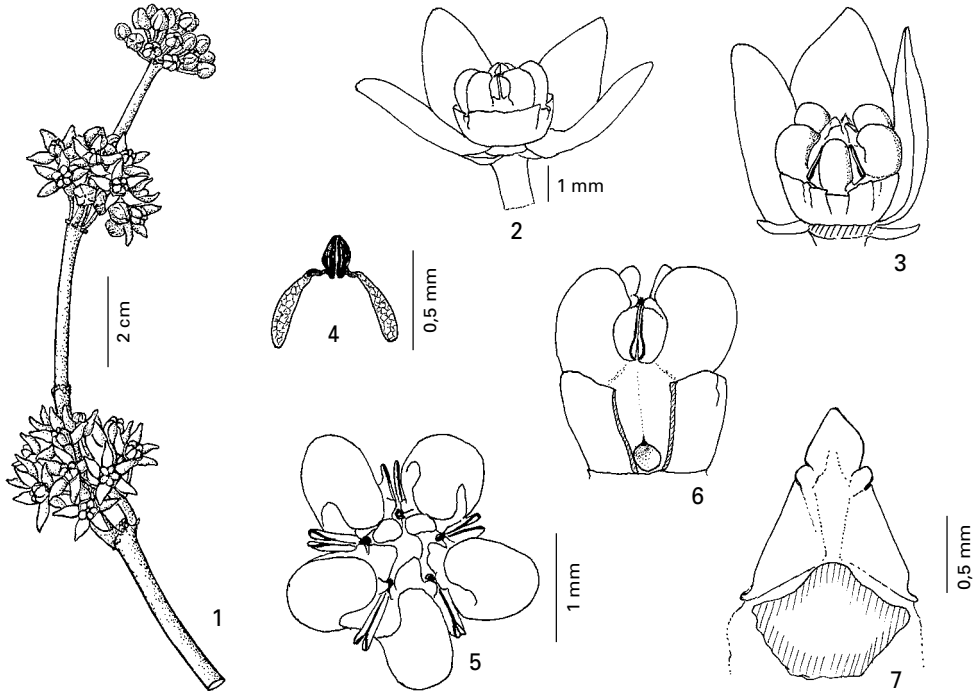
Pl. 147. — **Tylophora indica** : 1, fleur vue de dessous ; 2, 3, gynostème vu de dessus et de profil ; 4, pollinaire (FF 5043, Réunion). — **Cynanchum callialata** : 5, fleur ; 6, id., la couronne ouverte montrant le gynostème ; 7, pollinaire (Procter 4474) ; 8, autre fleur (Chang Tave s.n°, Mahé). (2, 3) (5, 6, 8).

rotacée à 5 lobes contortés. Couronne en 2 cycles : un cycle externe en anneau ou en coupe, ou formé de 5 lobes séparés, à la base de la colonne staminale et un cycle interne formé de 5 lobes soudés au dos des étamines. Anthères terminées par un lobe membraneux. Pollinies 2 par anthère, unies (par paires) à un rétinacle par 2 caudicules et pendantes. Follicules cylindriques, en fuseau fin et allongé.

Genre d'environ 15 espèces des tropiques de l'Ancien Monde. Aux Seychelles, une espèce polymorphe.

Sarcostemma viminale (L.) Aiton f., *Hort. Kew.* ed. 2, 2 : 76 (1811) ; BAKER, *F.M.S.* : 227 ; SUMMERH., *Enum.* : 283 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 190 (1980). Type d'Afrique.

Liane aphyllé à tige charnue épaisse de 4-10 mm, un peu lignifiée à la base, vert clair, glabre. Ombelles terminales sessiles, parfois portées par de très courts rameaux latéraux. Pédicelles longs de ± 1 cm. Calice à 5 sépales ovales, arrondis, longs de 1-1,3 mm, munis de glandes à la base interne. Pétales pratiquement libres à la base, glabres, ovales plus ou moins arrondis, longs de 4,5-5,5 mm, blanc crème. Couronne externe en cupule haute de ± 1 mm, à marge libre, soudée sur les 2/3 de sa hauteur aux lobes de la couronne interne, libre jusqu'à la base entre ces lobes (délimitant ainsi 5 puits au fond desquels aboutit le canal interstaminale). Couronne interne formée de 5 lobes charnus soudés au dos des étamines. Filets des étamines soudés par leur bord interne en un tube staminale. Bords externes des filets jointifs et plus ou moins soudés ce qui forme à l'extérieur du tube staminale, entre chaque étamine, un canal ouvert au sommet entre les anthères et ouvert à la base, au fond de la cupule coronale



Pl. 148. — *Sarcostemma viminale* : 1, tige fleurie (FF 5094, Mahé) ; 2, 3, fleurs, la corolle partiellement enlevée ; 4, pollinaire ; 5, gynostème vu de dessus ; 6, id., de profil, la couronne ouverte entre 2 lobes ; 7, étamine vue de l'extérieur, le lobe enlevé (FF 4669, Aldabra, sauf 2 : Renvoize 993, Aldabra). (5, 6).

(nectar ?). Anthères triangulaires à pointe membraneuse translucide. Follicules longs de 10-12 cm et épais de 5-6 mm. Graines longues de ± 6 mm, à aigrette longue de 2,5 cm.

Mahé, Silhouette, Praslin et autres îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, indigène, assez commune. Espèce par ailleurs à vaste répartition, de l'Afrique de l'Est à Madagascar et aux Mascareignes. Croît surtout dans les endroits découverts en basse altitude. Les plantes d'Aldabra sont généralement plus robustes, à tiges plus épaisses, que celles des îles granitiques.

Nom créole : Liane sans feuille.

4. *Pleurostelma* Baillon

Hist. Pl. 10 : 266 (1891)

Liane grêle à fleurs petites. Calice à 5 lobes munis à la base interne de 5 glandes alternes. Corolle en tube court campanulé prolongé en 5 lobes étroits contortés, se couvrant à droite. Couronne très réduite formée d'une très courte collerette allant de la base d'une anthère à la base de la suivante (marge de la collerette souvent plus ou moins rectiligne ou pouvant former de courts lobes deltoïdes obtus) et d'un épaississement (glanduleux ?) au dos de chaque anthère, près de sa base. Pollinies 2 par anthère. Anthères terminées par un lobe triangulaire membraneux, translucide. Stigmate pentagonal terminé en pointe subulée bifide. Follicules fusiformes.

Genre considéré actuellement comme composé d'une seule espèce assez polymorphe, répandue sur la côte Est de l'Afrique et les côtes Est et Ouest de Madagascar, présente à Aldabra.

Pleurostemma cernuum (Decne.) Bullock, *Kew Bull.* 10 : 612 (1955) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 198. Type : *Bojer* s.n°, île Pemba (Tanzanie) (P, holo.).

- *Astephanus cernuus* Decaisne, *Ann. Sc. Nat. sér. 2*, 9 : 342 (1838).
- *A. arenarius* Decne., in DC., *Prodr.* 8 : 507 (1844) ; BAKER, *B.M.I.K.* 1894 : 149 (1894). Type : *Richard* 100, Vohémar (Madagascar) (P, holo.).
- *Microstephanus cernuus* (Decne.) N.E. Brown, *B.M.I.K.* 1895 : 249 (1895) ; HEMSLEY, *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 21 (1916) et *B.M.I.K.* 1919 : 125 (1919).

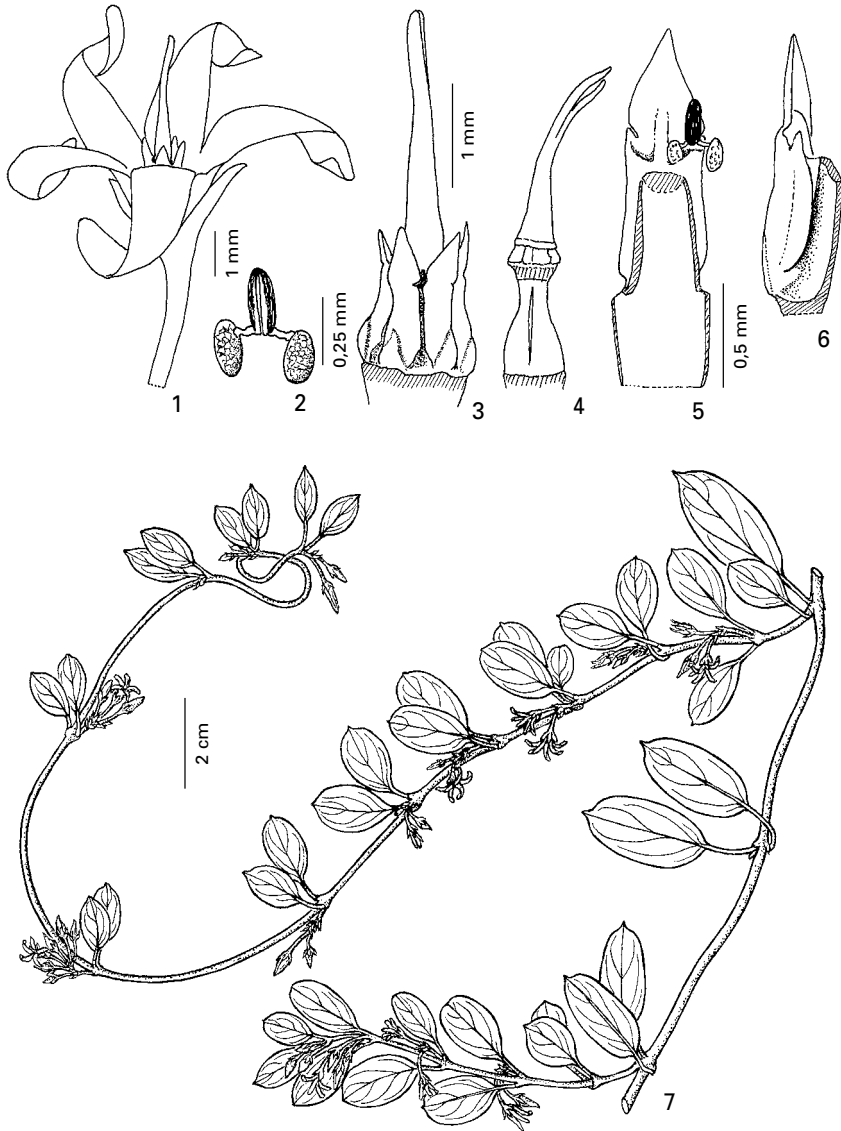
Liane rampant au sol et pouvant former un tapis, ou grimpant sur les arbustes. Tige grêle ne dépassant pas 2-3 m de longueur et 2-4 mm d'épaisseur, glabre ou portant une large ligne de poils courts allant d'un entre-nœud à l'autre. Limbe glabre à marge faiblement ciliée, ovale acuminé, ou elliptique à obovale avec un sommet arrondi mucroné ou parfois faiblement rétus, de 1,2-2,5 cm x 0,7-1,6 cm, parfois muni à la face supérieure, à la base du limbe, de 2 petites glandes pointues jaunâtres. Pétiole canaliculé et pubescent à la face supérieure, long de 0,3-0,8 cm, articulé à la base sur un coussinet persistant après la chute de la feuille ; une petite glande présente des 2 côtés de chaque coussinet foliaire. Inflorescences extra-axillaires (1 par nœud) à pédoncule court (2,5-5 mm) ou subsessiles (0,5 mm), en cyme unipare contractée, pauciflore (sub-ombelliforme) ou parfois à axe un peu allongé. Pédicelles glabres, longs de 4-5 mm. Sépales étroitement ovales, aigus, glabres, à marge membraneuse, longs de 1,6-1,9 mm, avec 5 petites glandes alternes à la base interne. Corolle blanc jaunâtre avec quelques stries violacées, en tube campanulé long de \pm 1,3 mm à la base (pubescent à l'intérieur au niveau des lobes), à 5 lobes étroits, allongés, d'environ 4 mm x 1,2 mm. Couronne réduite à une très courte collerette visible à la base de l'androcée et alternant avec les étamines. Connectif des anthères plus ou moins épaissi dorsalement et portant à sa base externe une glande ovale ou plus ou moins deltoïde dont la base rejoint de part et d'autre la collerette coronale. Androcée long de \pm 1,3 mm. Anthères soudées par le bord interne du connectif en un tube membraneux dont le sommet est adhérent à la base du stigmate. Ailes des anthères indurées et jointives (délimitant ainsi avec le tube staminal 5 canaux interstaminaux ouverts à la base en face de la collerette coronale). Anthères à 2 loges polliniques s'ouvrant chacune par un pore apical. Pistil long de 3-4 mm, à stigmate plus ou moins pentagonal produisant sur les angles 5 rétinacles brun foncé de consistance plus ou moins cornée. Caudicules atteignant l'ouverture des loges polliniques et venant se souder aux pollinies. Sommet du stigmate formant une pointe aiguë, bifide. Follicules fusiformes, lisses, longs de 4-5 cm, souvent solitaires (par avortement de l'un des carpelles). Graines à aigrette longue de 1,5-2 cm.

Aldabra, Cosmolédo, indigène. Les plantes d'Aldabra sont très proches de celles du littoral nord-ouest et est de Madagascar, à feuilles en moyenne assez petites, elliptiques à obovales, à sommet arrondi mucroné (décrites sous le nom de *Astephanus ovatus* et *A. arenarius* par Decaisne). Sur la côte est de l'Afrique on trouve des plantes à feuilles en moyenne plus grandes, ovales acuminées, atteignant 5 cm de longueur (ce qui correspond au type). Il existe enfin une forme microphyllé dans le sud-est malgache. À Aldabra l'espèce croît souvent près du littoral et est assez commune.

Autres Asclepiadaceae cultivées ou subspontanées

Calotropis gigantea (L.) Aiton f.

Arbuste haut de 2-5 m, à souche se ramifiant en branches plus ou moins étalées pouvant dépasser 10 cm de diamètre à la base. Tiges et feuilles jeunes couvertes d'un indument cotonneux blanc



Pl. 149. — *Pleurostelma cernuum* : 1, fleur ; 2, pollinaire ; 3, gynostème ; 4, pistil ; 5, étamine détachée du gynostème, vue de l'intérieur ; 6, id., de profil ; 7, tige fleurie (FF 4641, Aldabra).

rapidement caduc. Feuilles adultes vert glauque. Limbe obovale, plus ou moins obtus au sommet, cordé ou auriculé à la base, de 10-15 cm x 5-8 cm, subsessile ou à pétiole court. Ombelles simples ou inflorescences bifurquées en 2 ombelles, longues de \pm 10 cm. Fleurs larges de 3-4 cm, à pétales mauve violacé pâle et couronne plus foncée. Follicules à paroi épaisse, de 7-10 cm x 3-4 cm.

Mahé, etc., cultivé près des maisons en basse altitude. Originaire d'Asie (répandue depuis le Pakistan et l'Inde jusqu'en Malaisie). L'écorce de la racine serait médicinale (tonique).

Asclepias curassavica L. ; BAKER, *F.M.S.* : 228 ; SUMMERH., Enum. : 283.

Herbe pérenne dressée, à souche faiblement lignifiée, haute de 0,5-1 m. Feuilles opposées à limbe étroitement elliptique, aigu aux 2 extrémités, atteignant 12 cm x 2,5 cm. Ombelles extra-axillaires à pédoncule long d'environ 6 cm, à 5-10 fleurs. Pédicelles pubescents longs de \pm 1,5 cm. Fleurs larges d'environ 1,5 cm. Pétales à face interne rouge carmin, réfléchis à l'anthèse. Couronne portée par la partie basale tubuleuse rétrécie de l'androcée, de couleur jaune orangé, à 5 éléments insérés chacun au dos d'une anthère. Chaque élément formé d'une poche ouverte vers le haut d'où émerge un appendice en forme de corne, courbé vers le centre de la fleur. Follicules fusiformes, aigus, lisses, longs de 7-8 cm, par paires ou solitaires. Graines à aigrette longue de \pm 1,5 cm.

Mahé, Silhouette, La Digue, rarement subspontanée (trouvée par exemple près d'un bassin à Jacinthes d'eau à La Digue : *Procter* 4460, P). Originaire d'Amérique et devenue plus ou moins pantropicale.

GOMPHOCARPUS R. Br.

Genre d'une cinquantaine d'espèces surtout d'Afrique australe. Aux Seychelles, 2 espèces introduites.

- Limbe étroitement elliptique, aigu au sommet, cunéiforme à la base.
Fruit sub-sphérique de \pm 7 cm de diamètre *G. physocarpus*
- Limbe sub-linéaire, longuement atténué aux 2 extrémités.
Fruit ovoïde à pointe en bec recourbé *G. fruticosus*

Gomphocarpus physocarpus E. Mey.

Plante herbacée ou faiblement lignifiée, dressée, haute de 1-2 m, à tige jeune pubescente. Feuilles étroitement elliptiques, aiguës aux 2 extrémités, à limbe d'environ 9 cm x 1 cm et pétiole long de 0,7 cm. Ombelles à pédoncule long de \pm 3 cm. Fleurs blanc crème de 1,5-2 cm de diamètre. Lobes de la couronne munis chacun au sommet de 2 crochets recourbés vers l'extérieur. Follicules renflés en vessie, ovoïdes à arrondis, ayant jusqu'à 7 cm de diamètre, couverts d'aiguillons mous, longs de 8-9 mm.

Mahé, Silhouette, etc., rarement subspontanée (par exemple dans un jardin, Le Niol, *Procter* 4455, P).

Gomphocarpus fruticosus (L.) Aiton f.

- *Asclepias fruticosa* L. ; Summerh., Enum. : 283.
- *Gomphocarpus cornutus* Decne ; BAKER, *F.M.S.* : 228.

Espèce voisine de la précédente, mais à feuilles en moyenne plus étroites, longuement atténuées aux 2 extrémités, d'environ 17 cm x 0,7 cm. Follicules également plus étroits, ovoïdes, à sommet atténué en bec plus ou moins recourbé, d'environ 5-6 cm x 3 cm, couverts d'aiguillons mous.

Mahé, Silhouette, Frégate, subspontanée, récoltée aux Seychelles dès 1871 (*Horne* 363).

Cynanchum callialata Wight et Arn.

Liane volubile à latex blanc, à tige jeune portant une large ligne de poils bouclés, puis glabrescente. Limbe faiblement charnu de consistance molle, vert clair dessus, plus pâle dessous, glabre (pubérulent sur la nervure médiane, dessus), ovale-oblong, apiculé au sommet, tronqué à cordé à la base, de 4-8 cm

x 2-4,5 cm. Pétiole long de 1,5-2,5 cm, pub-érulent dessus. Inflorescences longues de 1,5-2 cm, solitaires à chaque nœud. Fleurs insérées en spirale sur l'axe, courtement pédicellées, à corolle d'environ 0,8 cm de diamètre. Pétales vert-jaune pâle. Couronne plus ou moins tubuleuse, à marge 5-échancrée, blanche. Follicules épais, longs de \pm 8 cm, à 4 ailes longitudinales. Graines à aigrette.

Mahé, rarement subspontanée (*Chang Tave* s.n°, Sans Souci, *Procter* 4474, hauts de Anse Boileau , P). Originaire d'Asie. Probablement introduite, comme *Tylophora indica*, dans un but médicinal, car elle a des propriétés analogues. Existe aussi à l'île Maurice où elle porte le nom d'Ipéca du pays.

SOLANACEAE

Herbes, arbustes ou petits arbres à feuilles simples généralement entières (parfois pennatiséquées) alternes, non stipulées. Inflorescences cymeuses terminales prenant souvent une position extra-axillaire, ou fleurs solitaires. Fleurs ♂, actinomorphes ou zygomorphes. Calice gamosépale à 5 lobes. Corolle gamopétale à 5 lobes, souvent à préfloraison pliée, parfois valvaire ou imbriquée. Etamines en même nombre que les lobes ou seulement 4, parfois de longueur inégale. Anthères à déhiscence longitudinale ou par 2 pores apicaux (parfois adhérentes entre elles). Disque présent. Ovaire supère bi-loculaire (parfois 3-5-loculaire). Ovules anatropes généralement nombreux, en placentation axile ou centrale. Style simple à stigmaté bilobé. Fruits : baies ou capsules. Graines généralement albuminées.

Famille d'environ 85 genres et de plus de 2000 espèces de toutes les régions tropicales dont la majorité sont sud-américaines, quelques espèces se trouvent dans les régions tempérées. Aux Seychelles, une seule espèce indigène et plusieurs espèces cultivées ou naturalisées. On peut trouver en culture des espèces à fruits comestibles (voir aussi sous *Solanum*) :

Capsicum annum* L., var. *annuum

Plante herbacée ou sub-arbustive annuelle ou de courte longévité, glabre, haute jusqu'à 1,5 m, à fleurs solitaires, blanches ou bleuâtres. Fruits plus ou moins pendants, de forme et de dimensions variables, oblongs ou ovoïdes-allongés, pouvant dépasser 10 cm de longueur, récoltés verts ou à maturité, et alors jaunes ou rouges. Probablement originaire du Mexique. Diverses variétés sélectionnées sont largement cultivées à travers le monde.

Nom commun : Piment doux.

***Capsicum frutescens* L.**

Plante arbustive pluriannuelle atteignant 2 m de hauteur, à inflorescences axillaires pauciflores (2-5 fleurs ou rarement une seule), à fruits petits plus ou moins dressés, rouges à maturité. Originaire d'Amérique du Sud et largement cultivée.

Noms créoles : Piment martin, Petit piment.

Comme Solanacées ornementales cultivées occasionnellement on peut trouver :

***Brunfelsia grandiflora* D. Don**

— *B. hopeana* auct., non (Hook.) Benth.

Arbuste glabre à fleurs odorantes bleu violacé au début de l'anthèse puis se décolorant progressivement et devenant blanches. Originaire d'Amérique du Sud.

Noms créoles : Francisea, Jasmin d'Afrique.

Cestrum nocturnum L.

Arbuste glabre à rameaux grêles plus ou moins retombants. Limbe ovale, aigu au sommet, mesurant jusqu'à 12 cm x 5 cm. Fleurs d'un blanc jaunâtre en tube étroit long de \pm 2 cm et à 5 lobes aigus, étalés, longs de \pm 4 mm, ouvertes la nuit et très odorantes. Originaire du Mexique.

Solandra maxima (S. et Moc.) P.S. Green

Arbuste à racines adventives, à port de Ficus épiphyte (sans latex blanc). Fleurs blanc jaunâtre à l'ouverture puis devenant jaunes avant de tomber, longues de 15-17 cm, en tube étroit à la base et évasé au sommet, larges de 13-15 cm. Originaire du Mexique. Cultivé au jardin botanique de Mahé.

Enfin Bailey cite encore *Atropa belladonna* L., une plante vénéneuse originaire d'Europe et d'Asie qui a pu être cultivée autrefois aux Seychelles mais qui n'a pas été retrouvée.

- | | |
|--|--------------------------|
| 1 — Fruit charnu (baie) | 2 |
| — Fruit sec (capsule) | 3 |
| 2 — Baie non enfermée dans le calice | 1. Solanum |
| — Baie enfermée dans le calice accrescent papyracé | 2. Physalis |
| 3 — Capsule couverte de tubercules plus ou moins pointus | Datura |
| — Capsule lisse | <i>Nicotiana tabacum</i> |

1. Solanum L.

Sp. Pl. : 184 (1753)

Plantes herbacées (parfois lianes), arbustes ou petits arbres, inermes ou munis d'aiguillons, souvent à poils étoilés. Feuilles entières ou profondément divisées. Calice campanulé 5-lobé ou à 5 segments peu soudés. Corolle à tube court, à (4-) 5 (-10) lobes étalés, valvaires plus ou moins involutés. Etamines (4-) 5 (-6), à filet court, insérées sur le tube de la corolle. Ovaire généralement biloculaire à ovules nombreux. Baie plus ou moins succulente accompagnée du calice persistant.

Genre sub-cosmopolite d'environ 1200 espèces, comprenant des plantes de grand intérêt économique (plantes alimentaires). Plusieurs de ces espèces bien connues sont cultivées aux Seychelles :

Solanum tuberosum L. (Pomme de terre), une plante herbacée à feuilles pennatiséquées, à fleurs blanches ou mauves, à axes souterrains tubérisés. Originaire des régions andines du Pérou ou du Chili, elle comprend de nombreuses variétés issues de sélection. Occasionnellement cultivée aux Seychelles.

Solanum lycopersicum L. (Tomate), une herbe dressée puis décombante, couverte de poils glanduleux, à feuilles pennées, à folioles dentées, à fleurs jaunes et à baies rouges à maturité. Originaire d'Amérique du Sud, communément cultivée aux Seychelles, parfois subspontanée au voisinage des habitations.

Solanum melongena L. (Aubergine ou bringelle), une plante dressée plus ou moins lignifiée à la base, à rameaux herbacés pubescents, armés d'aiguillons (ou variétés inermes), à feuilles entières à marge plus ou moins lobée, longues de 10-15 cm, à fleurs violacées larges de \pm 2,5 cm, à baies obovoïdes-allongées violet foncé ou presque noires à maturité (ou variétés à fruits blancs). Origine incertaine, fréquemment cultivée aux Seychelles.

Solanum mammosum L. (Bringelle tété), une plante sub-ligneuse à la base, armée d'aiguillons, pubescente, d'environ 1 m de hauteur, à baies jaune orangé munies autour de la base de plusieurs petits lobes ovoïdes. Originaire des Antilles, cultivée parfois aux Seychelles comme plante ornementale.

D'autres espèces cultivées de *Solanum* sont citées par Bailey mais n'ont pas été vues récemment : *Solanum macrocarpon* L., plante herbacée à sub-ligneuse, inermes, à fleurs mauve pâle, à fruits globuleux jaunes. Originaire d'Afrique

de l'Ouest ; *Solanum seafortianum* Andr., liane à feuilles profondément pennatiséquées, à fleurs bleu violacé larges de ± 1,5 cm et baies rouges de 6-9 mm de diamètre. Plante ornementale originaire d'Amérique centrale.

Par ailleurs, il existe aux Seychelles une espèce indigène et 2 espèces naturalisées.

- 1 — Plante herbacée inerme 3. *S. americanum*
- Plante arbustive épineuse 2
- 2 — Plante grêle souvenant à une seule tige, à aiguillons nombreux. Limbe long de 2-7 cm. Fruit rouge orangé 1. *S. aldabrense*
- Plante robuste, ramifiée, à aiguillons espacés. Limbe long de 8-15 (-17) cm. Fruit jaune orangé 2. *S. torvum*

1. **Solanum aldabrense** C.H. Wright, *B.M.I.K.* 1894 : 149 (1894). Type : *Abbott* s.n°, Aldabra (K, holo., non vu).

— *S. indicum* L. var. *aldabrense* (C.H. Wright) Fosb., *Kew Bull.* 33 : 141 (1978) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 207.

Sous-arbrisseau grêle, dressé (parfois prenant appui sur les plantes voisines), haut de 0,5-1 (-1,5 m), à tige épaisse de 1-1,5 (-3) cm à la base, non ou faiblement ramifié au sommet, glabrescent. Aiguillons irrégulièrement répartis, assez nombreux, longs de 1,5-4 mm, recourbés vers le bas. Limbe à contour ovale ou elliptique, à marge plus ou moins lobée ou découpée, de 2,5-7 cm x 2-5 cm, à aiguillons sur les nervures (plus abondants sur la forme de jeunesse). Pétiole long de 1-3,5 cm, à aiguillons. Inflorescences insérées sur l'axe en dehors des aisselles foliaires, ayant jusqu'à une dizaine de fleurs, ou réduites à 1 seule, à pédoncule et pédicelles couverts de poils stellés (et à rares petites glandes sessiles), parfois munis d'aiguillons. Calice long de 2,5-3,5 mm à 5 lobes deltoïdes (le tube se déchirant entre les lobes à la fructification). Corolle à face interne blanche ou rarement mauve pâle, large de ± 1,5 cm, à tube long de ± 2 mm, à 5 lobes étroitement ovales, aigus, longs de ± 7 mm, étalés ou réfléchis à l'anthèse, à préfloraison valvaire, pubescents sur toute la face externe (à mince marge glabre, involuée au stade bouton floral). Etamines 5, à filets longs de ± 1 mm, soudés entre eux à la base et soudés au tube de la corolle. Anthères longues de ± 3,5 mm, à 2 courtes fentes apicales transversales. Ovaire globuleux long de ± 1 mm, biloculaire, à ovules axiles, glabre, sauf au sommet (quelques poils stellés). Style long de 5-6 mm. Baie rouge orangé, globuleuse, de ± 1 cm de diamètre.

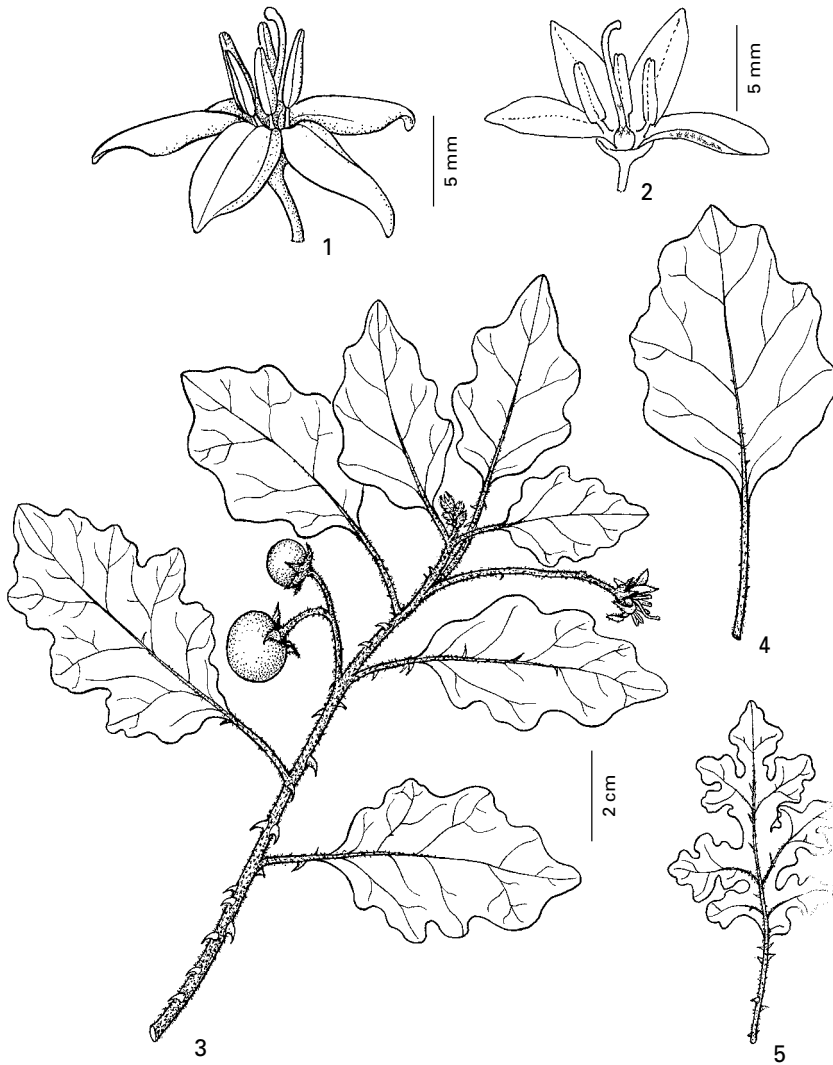
Aldabra, supposé endémique, assez commun. Existe aussi à Assomption, Cosmoledo, Atove, St Pierre, selon Dupont (Report : 38 (1907)). C'est une plante capable de pousser sur calcaire corallien de type « champignon », à proximité du fourré à *Pemphis acidula*.

Noms créoles : Anguive (de Angivy, nom malgache de divers *Solanum*), Bois zil mowa (?), selon *Fl. Ald.*

Note taxonomique : ce *Solanum* qui existe à l'état naturel à Aldabra (non introduit), est probablement dérivé d'une espèce existant à Madagascar et/ou en Afrique de l'Est. Le nom *Solanum indicum* L. ne peut être utilisé car non conforme au Code de nomenclature botanique actuellement en vigueur.

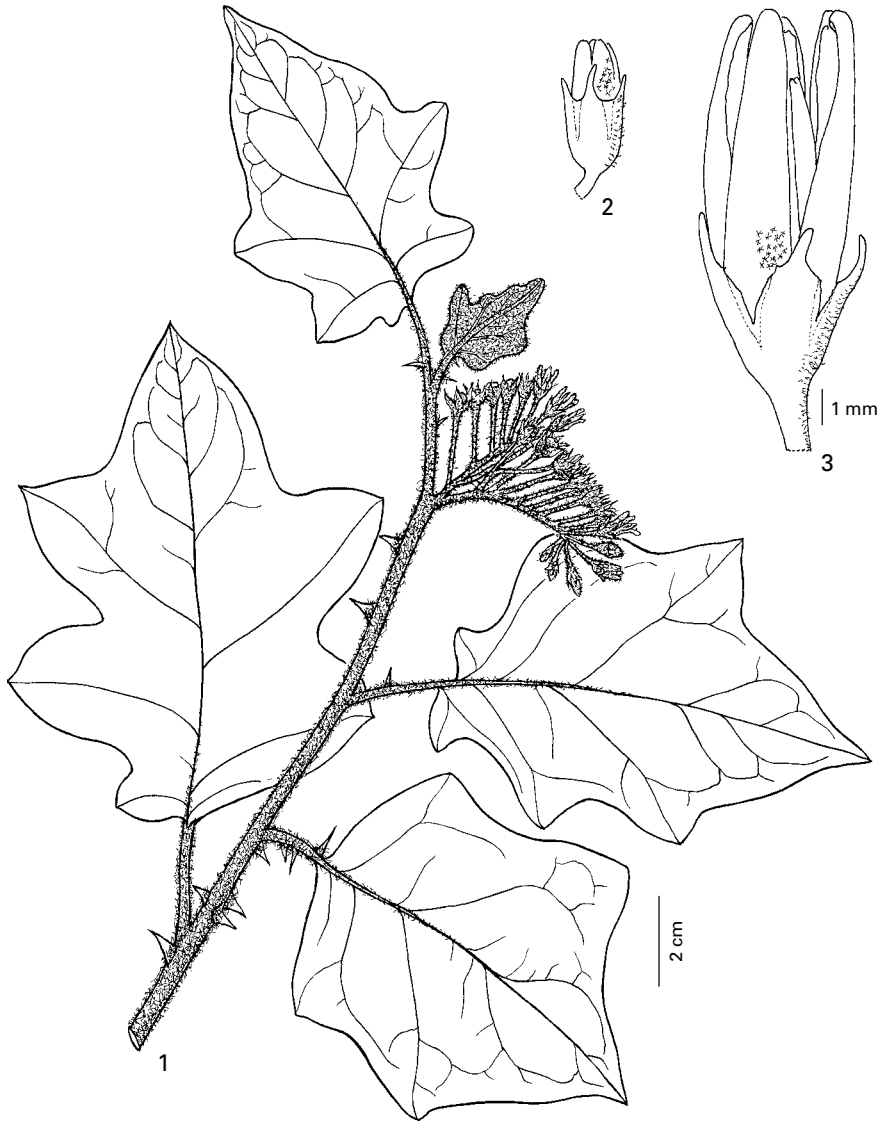
2. **Solanum torvum** Sw., *Nov. Gen. et Sp. Pl.* : 47 (1788). Type des Antilles.

Arbuste haut de 1-2 (-4) m à rameaux jeunes couverts d'un tomentum de poils stellés, puis plus ou moins glabrescents, à aiguillons peu abondants, distants, atteignant 8 mm de longueur et portant à leur base des poils stellés, légèrement courbés vers le bas. Limbe à contour ovale ou elliptique, à marge entière ou le plus souvent grossièrement lobée (à 2-3 lobes deltoïdes aigus sur chaque moitié du limbe), de 8-15 (-17) cm x 7-10 (-12) cm, tronqué et inégal à la base, à court acumen terminal, couvert de poils stellés sur les 2 faces, plus denses à la face inférieure (parfois un aiguillon sur la nervure à la face inférieure). Pétiole long de 2-4 cm, tomenteux, parfois muni de 2-3 aiguillons droits. Inflorescences insérées sur les entre-nœuds, en cyme longue de 3-4 cm (accrescentes, à la fructification, jusqu'à 5-6 cm), à 10-30 fleurs. Pédicelles portant de nombreux poils glanduleux mêlés de quelques poils stellés (parfois des poils mixtes, stellés avec un poil glanduleux au centre), en proportion variable. Calice du



Pl. 150 — *Solanum aldabrense* : 1, fleur ; 2, id., un lobe de la corolle et deux étamines enlevés ; 3, rameau en fleurs et en fruits (FF 4754) ; 4, autre forme de feuille (FF 4534) ; 5, feuille de jeunesse (FF 4549). (3, 4, 5).

bouton floral tubuleux, à 5 dents étroites longues de 1-1,5 mm (tissu du calice membraneux et très mince entre les dents), se déchirant à l'anthèse le long des zones membraneuses en lobes longs de 3-4 mm, couverts à l'extérieur de poils stellés. Corolle blanchâtre, valvaire indupliquée, à lobes formés d'une bande médiane étroite tomenteuse du côté externe et d'une marge glabre, longs de ± 1 cm, à partie basale soudée longue de $\pm 0,5$ cm. Etamines à filet long de $\pm 1,3$ mm et anthères longues de 7-8 mm s'ouvrant par 2 fentes apicales. Ovaire sub-globuleux long de ± 2 mm, portant vers le sommet de courts poils glanduleux. Style long de ± 1 cm. Baie jaune orangé de $\pm 1,5$ cm de diamètre.



Pl. 151. — *Solanum torvum* : 1, rameau fleuri ; 2, bouton floral ; 3, fleur en début d'anthèse (FF 4956). (2, 3).

Mahé, naturalisé, peu commun. Peut-être originaire d'Amérique centrale, répandu partout sous les tropiques. Se trouve au bord des routes, dans les endroits incultes (le Niol, la Misère).

Nom créole : Bringelle marronne

3. *Solanum americanum* Mill., *Gard. Dict.* ed. 8 n° 5 (1768). Type d'Amérique.

— *S. nigrum* L., *Sp. Pl.* : 186 (1753), var. *americanum* (Mill.) O.E. Schulz, in Urban, *Symb. Ant.* 6 : 160 (1909) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 209.

— *S. nodiflorum* Jacq., *Icon. Pl. Rar.* 2, fig. 325 (1789) ; BAKER, *F.M.S.* : 214 ; SUMMERH., *Enum.* : 285.

Herbe annuelle ou bisannuelle haute de 0,3-0,8 (-1,2) m, à tiges jeunes munies de poils simples glanduleux, puis glabrescentes. Limbe ovale à elliptique, courtement acuminé au sommet, plus ou moins brusquement atténué à la base, de 2-8 cm x 1-4 cm, à marge faiblement sinueuse, glabre. Pétiole long de 0,5-2 cm. Inflorescences extra-axillaires pauciflores (3-4 fleurs), à pédoncule long de 1-2 cm. Calice long de \pm 0,9 mm, soudé à la base sur environ 0,5 mm, à 5 lobes sub-deltaïdes, à poils glanduleux courts, épars. Corolle blanche, étalée, large de \pm 6 mm, à 5 lobes elliptiques aigus, longs de \pm 2,2 mm, papilleux au sommet de la face externe et sur la marge. Anthères longues de \pm 1,5 mm et filets de 0,5 mm. Ovaire globuleux, glabre, long de \pm 0,8 mm. Style papilleux vers le milieu, long de \pm 2 mm. Baie noire à maturité, globuleuse, de 6-7 mm de diamètre.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, naturalisée, commune. Originnaire d'Amérique et devenue pantropicale. Les feuilles sont consommées comme « brèdes ».

Nom créole : Brède morelle.

2. *Physalis* L.

Sp. Pl. : 182 (1753)

Herbes annuelles ou pérennes et suffrutescentes, inermes, à feuilles simples alternes. Fleurs $\hat{\sigma}$, actinomorphes, solitaires à l'aisselle des feuilles. Calice 5-lobé accrescent à la fructification. Corolle campanulée ou rotacée, 5-lobée. Etamines 5, à déhiscence longitudinale. Ovaire 2-loculaire à ovules nombreux. Style filiforme à stigmaté capité. Fruit bacciforme plus ou moins globuleux, enfermé dans le calice vésiculeux papyracé.

Genre d'une centaine d'espèces surtout américaines, quelques unes en Afrique et en Asie. Deux espèces introduites aux Seychelles.

- Herbe plus ou moins couchée, glabrescente 1. *P. angulata*
- Herbe dressée, tomenteuse 2. *P. peruviana*

1. *Physalis angulata* L., *Sp. Pl.* : 183 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 217 ; SUMMERH., *Enum.* : 285. Type d'Amérique.

Herbe annuelle haute de 10-60 cm, à tiges plus ou moins couchées et redressées, pubérulentes. Limbe ovale, acuminé au sommet, obtus à la base, de 2-6 cm x 1,5-4 cm, à marge grossièrement dentée sur la moitié apicale (3-5 dents courtes, atteignant 0,5 cm, de chaque côté du limbe, séparées par des sinus arrondis), glabrescent, sauf la marge qui est courtement ciliée. Pétiole long de 1-4 cm. Fleurs solitaires. Pédicelle long de 5-8 mm. Calice d'une longueur totale de \pm 4,5 mm, à 5 dents aigües longues de \pm 2,5 mm. Corolle jaunâtre longue de \pm 5 mm. Calice fructifère renflé, ovoïde, à 5 côtes saillantes, pointu au sommet, long de \pm 2-3 cm, à dents longues de \pm 4 mm, enfermant la baie globuleuse large de \pm 8 mm. Pédicelle fructifère long de \pm 1 cm.

Silhouette, Frégate, La Digue, etc. naturalisée, assez rare. Originnaire d'Amérique. L'identification de cette plante est problématique, les descriptions de l'espèce que l'on peut trouver chez divers auteurs étant assez discordantes. Je reprends ici le nom utilisé par Summerhayes. Les spécimens récoltés par Procter (n° 4176 de Frégate et n° 4458 de la Digue, P), peuvent représenter des individus peu développés de cette espèce.

Nom créole : Poc-Poc (selon *Gardiner* 122, Silhouette, K).

2. **Physalis peruviana L.**, *Sp. Pl.*, ed. 2 : 1670 (1763) ; BAKER, *F.M.S.* : 217 ; SUMMERH., Enum. 285. Type du Pérou.

Herbe pérenne atteignant 1 m de hauteur, tomenteuse. Limbe ovale, acuminé au sommet, cordé à la base de 5-10 cm x 4-7 cm, à marge entière ou faiblement crénelée. Calice long de 8-9 mm, à dents deltoïdes. Corolle large de 12-15 mm, jaune pâle et veinée de brun-violet. Calice fructifère vésiculeux, ovoïde, long de 3-4 cm, enfermant la baie globuleuse large de \pm 1,5 cm.

Mahé, cultivée ou subspontanée. Originaires du Pérou, cultivée partout sous les tropiques pour son fruit comestible.
Noms créoles : Poc-poc, Groseille (selon Bailey).

Autres Solanaceae cultivées

DATURA L.

Genre d'une dizaine d'espèces dont la majorité se trouve dans les régions tropicales d'Amérique, quelques-unes de l'Ancien Monde. Une espèce introduite aux Seychelles. (Bailey cite aussi *Datura stramonium* L., une espèce d'origine américaine qui a pu être cultivée aux Seychelles, mais n'a pas été vue récemment).

Datura metel L. ; SUMMERH., Enum. : 285 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 204.

Arbuste haut de 0,8-1,5 m, à tige faiblement lignifiée à la base. Limbe ovale, courtement acuminé au sommet, tronqué et inégal à la base (les 2 moitiés du limbe décalées jusqu'à 1,5 cm), de 8-14 cm x 7-12 cm, à marge découpée en courts lobes anguleux, à indument très épars de poils épais et de petites glandes. Calice tubuleux long de \pm 8 cm à 5 dents aiguës. Corolle blanche (ou violacée) longue de 15-16 cm, tubuleuse à la base, évasée au sommet, à marge portant 5 dents filiformes. Capsule globuleuse large de 4-5 cm, couverte de tubercules courts et plus ou moins pointus.

Silhouette, Aride, Praslin, etc., Aldabra et îles coralliennes, cultivé et subspontané près des habitations. Originaires de l'Inde et largement répandus sous les tropiques. Plante ornementale et médicinale à propriétés narcotiques et toxiques (présence d'alcaloïdes).

Noms créoles : Fleur poison, Fleur du diable.

Nicotiana tabacum L. ; BAKER, *F.M.S.* : 218 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 106.

Herbe dressée, annuelle ou bisannuelle, atteignant 1,5 m de hauteur, couverte de poils glanduleux la rendant gluante. Limbe étroitement elliptique, acuminé au sommet, atténué à la base et sessile, long de 20-30 (-50) cm. Inflorescences en panicule terminale. Calice d'une longueur totale de \pm 1,5 cm, à 5 dents aiguës. Corolle rose ou rougeâtre longue de 4-5 cm, en tube étroit sur les 2/3 de sa longueur, évasé au sommet et à 5 lobes aigus. Capsule lisse, plus ou moins ovoïde, longue de 12-15 mm, à nombreuses petites graines.

Mahé, Aldabra, etc. Originaires d'Amérique. Aux Seychelles, cultivée occasionnellement près des habitations et devenant parfois subspontanée. À Aldabra par exemple, l'espèce a été trouvée en 1987 près du puits d'eau douce de Cinq Cases (à environ 100 m à l'ouest du Camp) où elle avait dû être plantée auparavant.

Noms communs : Tabac, Tobacco.

CONVOLVULACEAE

Lianes annuelles ou pérennes (parfois parasites sans chlorophylle : *Cuscuta*), arbustes ou rarement petits arbres, souvent à latex blanc. Feuilles alternes, simples, entières ou plus ou moins palmatilobées, ou composées-palmées, non stipulées (ou feuilles absentes : *Cuscuta*). Fleurs ♂, souvent grandes et brillamment colorées, solitaires ou en cymes ou panicules. Calice à 5 sépales libres ou plus ou moins soudés, souvent inégaux, parfois persistants et accrescents. Corolle gamopétale actinomorphe, de forme variée, ± 5-lobée, ou à marge sub-circulaire. Etamines 5, alternant avec les lobes et insérées à la base de la corolle. Anthères dorsifixes, à déhiscence longitudinale introrse. Disque présent, entier ou lobé ou parfois nul. Ovaire supère, généralement syncarpe et à 1-2 loges (parfois plus par la présence de fausses cloisons), souvent à 2 ovules dressés par loge, en placentation basale adaxiale. Style 1 (ou 2), filiforme ou parfois court et épais, terminal, simple, bifide ou multifide. Fruit capsulaire ou drupacé. Graines à testa glabre ou plus ou moins pileux, albuminées. Embryon à cotylédons foliacés, plus ou moins pliés.

Famille d'une cinquantaine de genres et d'environ 1000 espèces. Aux Seychelles, 7-8 genres dont 2 indigènes, les autres représentés par des espèces introduites cultivées ou naturalisées.

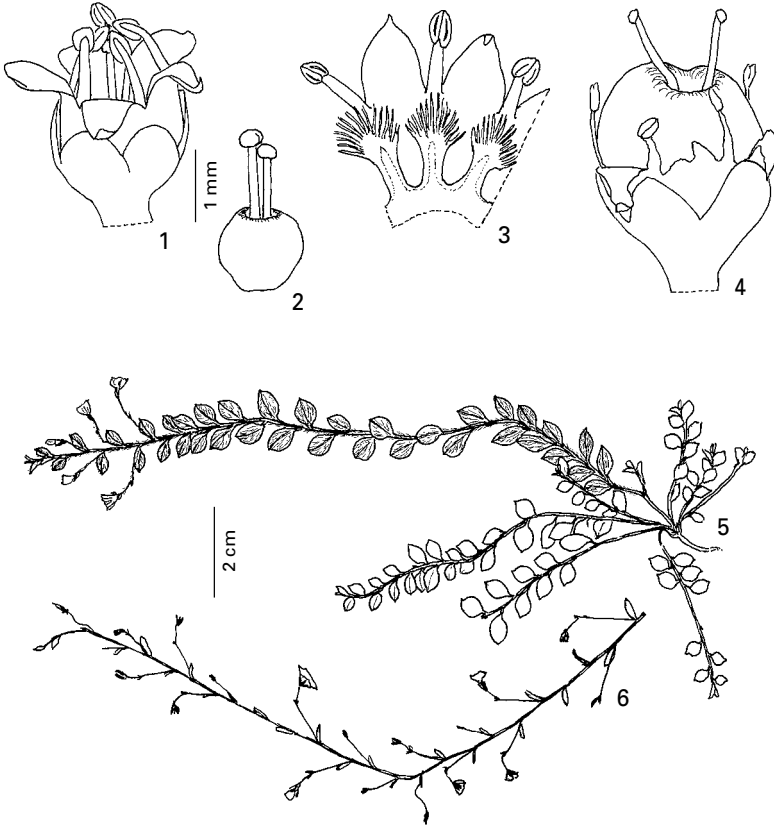
Parmi les espèces ornementales cultivées, Bailey cite « *Argyreia speciosa* Lour. » (probablement *A. speciosa* (L.f.) Sweet, dont le nom correct est *A. nervosa* (Burm.f.) Bojer). Je n'ai pas vu de spécimen seychellois de cette espèce qui néanmoins peut être en culture dans des jardins. C'est une grande liane à tige robuste, plus ou moins lignifiée, à feuilles cordiformes couvertes à la face inférieure (ainsi que les tiges jeunes) d'un tomentum blanc argenté à fauve, à face supérieure glabre et vert foncé. La corolle est pubescente, blanchâtre à l'extérieur sur les bandes médianes des lobes, rose violacé à l'intérieur. Originaire du nord de l'Inde, répandue comme plante ornementale sous les tropiques. Nom commun : Liane d'argant.

- 1 — Plante parasite à tiges grêles plus ou moins blanchâtres (sans chlorophylle),
à feuilles réduites en écailles 1. **Cuscuta**
- Plante chlorophyllienne à feuilles bien développées 2
- 2 — Styles 2, chacun bifurqué au sommet en 2 stigmatés. Petite herbe plus ou moins
rampante à fleurs bleues. (Aldabra) 2. **Evolvulus**
- Style 1 à stigmaté bilobé (parfois bifide). Plantes lianescentes et grimpanes, ou,
si rampantes, à fleurs non bleues 3
- 3 — Fleurs petites, à corolle large de 0,5-1 cm, très nombreuses, en panicules **Porana**
- Fleurs plus grandes, à corolle large de 2-10 cm, moins nombreuses,
en cymes, parfois solitaires 4
- 4 — Anthères spiralées. Pollen lisse. Corolle blanche ou jaune pâle, parfois à centre pourpre 4. **Merremia**
- Anthères droites. Pollen échinulé. Corolle de couleurs variées 5
- 5 — Limbe foliaire à nombreuses petites glandes noirâtres (sur herbier) à la face inférieure.
Calice très accru à la fructification, entourant complètement le fruit *Stictocardia filifolia*
- Limbe sans glandes noirâtres. Calice accru ou non, n'entourant pas complètement le fruit 6
- 6 — Limbe à pilosité argentée-soyeuse à la face inférieure. Corolle à bandes médianes
des lobes pubescentes, à l'extérieur. Fruit indéhiscent,
charnu ou coriace voir ci-dessus : *Argyreia nervosa*
- Limbe glabre ou pileux à la face inférieure, mais non argenté-soyeux.
Corolle généralement glabre à la face externe. Fruit capsulaire, déhiscent ou non,
mais à paroi mince 3. **Ipomoea**

1. **Cuscuta** L.

Sp. Pl. : 124 (1753)

Herbes lianoïdes aphylls, parasitant d'autres végétaux et pratiquement dépourvues de chlorophylle. Tiges filiformes blanchâtres. Feuilles parfois représentées par de petites écailles ou totalement absentes. Inflorescences axillaires, cymeuses, plus ou moins contractées. Calice à (3-4-) 5 lobes plus ou



Pl. 152. — *Cuscuta campestris* : 1, fleur ; 2, pistil ; 3, fragment de corolle vu de l'intérieur ; 4, capsule (Averyanov 254, Mahé). — *Evolvulus alsinoides* : 5, plante fleurie (Cherbonnier s.n°, Aldabra) ; 6, rameau d'une plante plus âgée (Renvoize 1259, Cosmoledo). (1 à 4) (5, 6).

moins unis à leur base. Corolle gamopétale à lobes en même nombre que ceux du calice, souvent munie à l'intérieur du tube d'autant d'écaillés ou ligules plus ou moins fimbriées, alternipétales. Etamines insérées près des sinus entre les lobes de la corolle. Anthères biloculaires à déhiscence longitudinale introrse. Ovaire 2 (-3) -loculaire, à 2 ovules par loge. Styles 1-2, à stigmate capité ou allongé. Capsule déhiscente ou se déchirant irrégulièrement. Graines à petit embryon peu différencié.

Genre d'environ 150 espèces, surtout des régions néotropicales, considéré aussi par certains auteurs comme formant la famille monogénérique des *Cuscutaceae* qui reste néanmoins proche des *Convolvulaceae*. Aux Seychelles, 1 espèce.

Cuscuta campestris Yunck., *Mem. Torr. Bot. Club* 18 : 138 (1932). Type d'Amérique du Nord.

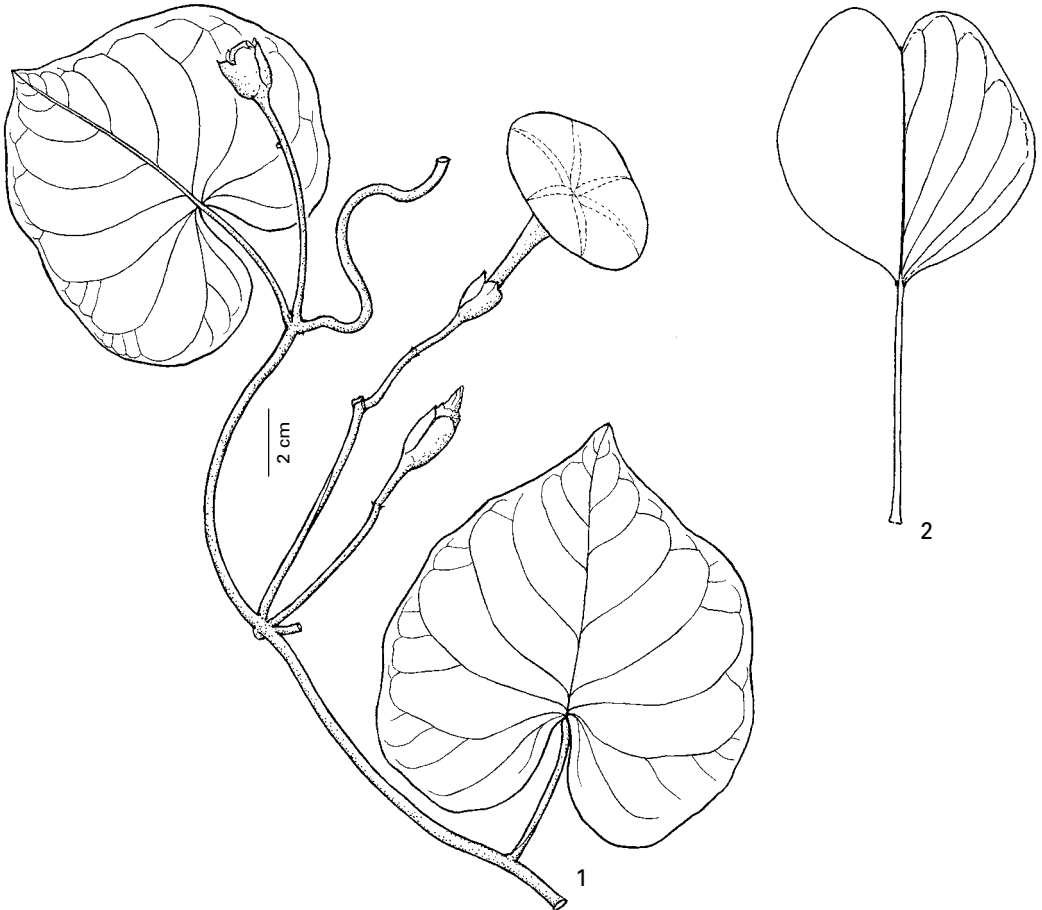
— *C. chinensis* auct., non Lam.

Liane à tiges épaisses d'environ 0,3 mm, de teinte jaunâtre pâle. Ecaillés foliaires longues de ± 2 mm, visibles seulement à l'extrémité des tiges. Inflorescences sub-glomérulées larges d'environ

1 cm. Fleurs larges de 2-2,5 mm, blanchâtres. Calice à 5 lobes arrondis, imbriqués. Corolle longue de $\pm 2,5$ mm, à 5 lobes aigus, réfléchis. Ligules soudées à la corolle par une zone médiane longitudinale, leurs marges libres se rejoignant à la base. Ovaire globuleux, déprimé au sommet. Capsule blanchâtre, globuleuse, large de $\pm 2,5$ mm, à paroi mince, fragile, se creusant pendant la maturation d'un puits séparant les 2 styles. Graines ovoïdes-comprimées, longues de $\pm 1,3$ mm.

Mahé, naturalisée, peu commune. Je n'ai vu qu'une récolte de cette espèce (Averyanov et al. 254, LE), la plante-hôte étant *Ipomoea pes-caprae*. Elle peut être confondue par inattention avec *Cassytha filiformis* (Lauraceae). Originaires d'Amérique du Nord et maintenant naturalisées dans les régions paléotropicales.

Noms créoles : Liane cuscute, Liane sans feuilles (selon Bailey).



Pl. 153. — *Ipomoea macrantha* : 1, tige fleurie (FF 4352, Mahé). - *I. pes-caprae* : 2, une feuille (Renvoize 1178, Astove).

2. *Evolvulus* L.

Sp. Pl., ed. 2 : 391 (1762)

Herbes ou arbrisseaux non grimpants, à feuilles petites, entières. Fleurs axillaires, solitaires ou en cymes. Sépales 5, libres, inégaux. Corolle infundibuliforme ou plus ou moins étalée, bleue, blanche ou pourpre, à marge \pm 5-lobée. Etamines 5. Ovaire 2-loculaire à 2 ovules par loge. Style 2, plus ou moins soudés à la base, chacun divisé en 2 stigmates linéaires. Capsule déhiscente.

Genre d'une centaine d'espèces, surtout d'Amérique tropicale. Une espèce à Aldabra.

***Evolvulus alsinoides* L.**, *Sp. Pl.*, ed. 2 : 392 (1763) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 198. Type de Ceylan.

Herbe pérenne à tiges grêles prostrées ou plus ou moins redressées, longues de 10-30 cm. Limbe obovale à elliptique, arrondi au sommet et apiculé, obtus à cunéiforme à la base, de 3-9 mm x 1,8-4,5 mm, couvert d'une pilosité éparses ou assez dense de poils couchés pouvant lui donner un aspect soyeux. Fleurs solitaires, ou jusqu'à 3 en inflorescences axillaires, à pédoncule long de 5-10 mm. Bractées 2, au sommet du pédoncule. Pédicelle long de \pm 2,5 mm. Sépales hirsutes longs de \pm 2,6 mm. Corolle sub-rotacée large de \pm 9 mm, à marge faiblement lobée, à limbe 10-plissé, de couleur bleu vif à centre blanc. Capsule sub-globuleuse large de 2 -4 mm, glabre, déhiscente en 4 valves. Graines 4, à testa lisse, longues de \pm 1,3 mm.

Aldabra, Assomption, Cosmolédo, Astove, indigène, localement commune. Espèce répandue depuis les côtes d'Afrique de l'Est jusque dans le Pacifique.

3. *Ipomoea* L.

Sp. Pl. : 159 (1753)

Lianes herbacées annuelles, ou sub-lignifiées et pérennes, volubiles ou rampantes, parfois arbustes ou petits arbres. Feuilles simples, entières ou plus ou moins profondément lobées ou composées-palmées. Fleurs souvent très voyantes. Calice profondément 5-lobé ou à 5 sépales presque libres, imbriqués, inégaux, persistants et plus ou moins accrescents autour du fruit. Corolle actinomorphe (rarement un peu zygomorphe) en entonnoir, ou tubuleuse et à limbe étalé, à marge faiblement 5-lobée, le milieu des lobes marqué par une bande plus épaisse. Etamines 5, incluses ou exsertes, à filets élargis à la base, à anthères droites. Pollen échinulé. Ovaire à 2 loges bi-ovulées ou 4 loges uni-ovulées. Style simple filiforme à stigmate bilobé. Capsule à paroi mince, déshicente en 4 (-6) valves ou se déchirant irrégulièrement.

Genre pantropical et subtropical d'environ 500 espèces. Aux Seychelles, 3 (ou 5 ?) espèces indigènes et 11 naturalisées ou seulement cultivées. Bailey cite aussi dans sa liste *Ipomoea alba* L. C'est une liane à tige parfois munie d'excroissances en forme d'épines, à feuilles ovales-arrondies, à grandes fleurs blanches hypocratériformes, longues de 9-15 cm, larges de 8-10 cm, s'ouvrant le soir et très odorantes. Originaires d'Amérique tropicale. Cette espèce a dû être cultivée aux Seychelles mais n'a pas été vue récemment. Il s'agit probablement de la même plante que celle signalée par Summerhayes sous le nom de *Calonyction aculeatum* (L.) House (un synonyme de *I. alba* L.) et dont il n'existe qu'un spécimen stérile.

- 1 — Feuilles composées-palmées (folioles munies d'un pétiole net). Fleurs blanches 3. *I. venosa*
- Feuilles simples, entières ou diversement découpées 2
- 2 — Limbe foliaire pennatiséqué à pectiné, à 10-15 segments linéaires
- parallèles. Fleur rouge écarlate *I. quamoclit*
- Limbe différent 3
- 3 — Limbe entier souvent nettement échancré ou plus ou moins bilobé au sommet.
- Liane rampante sur le sable ou les rochers littoraux 1. *I. pes-caprae*

- Limbe non bilobé au sommet 4
- 4 — Limbe palmatifide ou palmatiséqué 5
- Limbe entier ou trilobé 8
- 5 — Sinus profonds atteignant la base du limbe 6
- Sinus moins profonds 7
- 6 — Tiges munies de pseudo-stipules (feuilles très réduites à la base des pétioles).
 Corolle mauve à centre violacé 8. *I. cairica*
- Tiges sans pseudo-stipules. Corolle rouge carmin *I. horsfalliae*
- 7 — Plante cultivée pour ses tubercules comestibles, plus ou moins rampante,
 s'enracinant aux nœuds 7. *I. batatas*
- Plante spontanée, plus ou moins volubile 5. *I. mauritiana*
- 8 — Sépales plus ou moins pileux, prolongés en longue pointe linéaire (sépales longs
 jusqu' à 3 cm en tout) *I. nil*
- Sépales différents 9
- 9 — Limbe nettement plus long que large 10
- Limbe à peine plus long que large 12
- 10 — Plante herbacée 11
- Plante plus ou moins lignifiée 9. *I. fistulosa*
- 11 — Herbe croissant souvent dans l'eau, à tiges molles (moelle spongieuse).
 Limbe plus ou moins triangulaire ou hasté 6. *I. aquatica*
- Plante cultivée pour ses tubercules. Limbe ovale, sub-triangulaire ou trilobé 7. *I. batatas*
- 12 — Corolle blanche, parfois brun violacé au centre 13
- Corolle rouge ou rose violacé 14
- 13 — Corolle large de 6-8 cm 2. *I. macrantha*
- Corolle large d'environ 2 cm, à centre brun violacé foncé 10. *I. obscura*
- 14 — Corolle rouge écarlate. Sépales longs de 2-3 mm, à sommet
 plus ou moins tronqué et portant au dos une forte arête longue ou plus longue
 que le sépale lui-même 11. *I. hederifolia*
- Corolle rose violacé. Sépales longs de 6,5-10 mm, arrondis à aigus
 au sommet et terminés par un mucron de 2 mm ou moins 4. *I. littoralis*

1. ***Ipomoea pes-caprae*** (L.) R. Br., in Tuckey, *Narr. Exp. Zaire* : 477 (1818).

subsp. ***brasiliensis*** (L.) Ooststr., *Blumea* 3 : 533 (1940) ; Fosb. et Renv., *Fl. Ald.* : 201. Type : Plumier, *Descr. Pl. Amer.* tab. 104 (1693) (illustration de « *Convolvulus marinus catharticus* », du Brésil).

— *I. pes-caprae* sensu Baker, *F.M.S.* : 211 ; sensu SUMMERH., *Enum.* : 284, non (L.) R. Br.

Liane pérenne à tige rampante et s'enracinant aux nœuds. Limbe largement obovale à elliptique ou sub-circulaire, plus ou moins profondément bilobé au sommet, obtus, tronqué ou sub-cordé à la base, de 5-9 (-12 cm) x 4,5-8,5 (-11,5) cm, glabre, coriace. Pétiole long de 2-9 cm. Inflorescences dressées, pauciflores, à pédoncule long de 5-12 cm. Sépales oblongs, arrondis ou émarginés et mucronés au sommet, longs de 6,5-9 mm. Corolle rose à centre pourpre, en entonnoir, large de 5-6 cm. Capsule globuleuse de ± 1,5 cm de diamètre, s'ouvrant en 4 valves. Graines 4, brunâtres, tomenteuses.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, indigène, commune. Espèce croissant sur le littoral jusqu'à la limite des hautes eaux, à répartition circumtropicale (la sous-espèce *pes-caprae* a une répartition limitée aux rivages du nord de l'océan Indien depuis la Somalie jusqu'en Malaisie ; elle se distingue par ses feuilles généralement plus petites que celles de la ssp. *brasiliensis*, plus larges que longues et plus profondément bilobées, ses fleurs un peu plus grandes).

Noms créoles : Batatran rouge (ou Patatran, dérivé de « Patate à Durand », nom qui semble avoir son origine à la Réunion).

2. ***Ipomoea macrantha*** Roem. et Schult., *Syst. Veg.* 4 : 251 (1819) ; Fosb. et Renv., *Fl. Ald.* : 200. Type : *R. Brown* 2741, Australie (BM, holo., non vu).

— *I. longiflora* R. Br., *Prodr.* : 484 (1810) ; nom. illegit. , non *I. longiflora* Humb. et Bonpl. ex Willd. (1809).

- *I. glaberrima* Boj. ex Bouton, *Hook. J. Bot.* 1 : 357 (1834) ; BAKER, *F.M.S.* : 211. Type : *Bojer* s.n°, Seychelles (K, lecto.).
- *I. grandiflora* (Jacq.) Hall. f., *Bot. Jahrb.* 18 : 153 (1893), nom. illegit., non *I. grandiflora* Lam. ; HEMSL., *B.M.I.K.* 1919 : 126 (1919).
- *Calonyction longiflorum* (R. Br.) Hassk., *Pl. Java. Rar.* : 523 (1848) ; SUMMERH., *Enum.* : 284, nom. illegit.

Liane volubile à tige glabre, pouvant grimper à plus de 10 m de hauteur, à latex blanc. Limbe glabre, largement ovale à sub-circulaire, à courte pointe aiguë ou obtuse, profondément cordé à la base, de 8-13 cm x 8-12 cm. Pétiole long de 4-5 cm. Inflorescences rarement à 2-4 fleurs, à pédoncule atteignant 11 cm, le plus souvent à fleurs solitaires. Pédicelles épais longs de 1,5-2 cm, accrescents. Sépales oblongs, arrondis au sommet avec parfois un petit mucron, longs de $\pm 1,5$ cm, accrescents. Corolle à tube cylindrique vert pâle long de 7-8 cm et de 8-9 mm de diamètre, à limbe circulaire large de 6-8 cm, blanc et à 5 bandes vert pâle. Etamines incluses. Capsule ovoïde d'environ 3,5 cm de diamètre, entourée par les sépales accrus, à la fin déhiscente en 4 valves scarieuses longues de ± 3 cm, avec à leur base les sépales plus ou moins réfléchis. Graines ovoïdes longues de plus ou moins 1 cm, tomenteuses, brunâtres et ornées d'1 rangée de longs poils (± 3 mm) allant du sommet à la base de chaque côté.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, indigène, peu commune. Espèce littorale répandue sur les îles Caraïbes, les côtes d'Afrique, les îles de l'Océan Indien, les côtes d'Asie et jusqu'en Polynésie. Les fleurs s'ouvrent la nuit et se fanent au matin.

Nom créole : Batatran blanc.

3. ***Ipomoea venosa*** (Desr.) Roem. et Schult., *Syst. Veg.* 4 : 212 (1819) ; SUMMERH., *Enum.* : 284. Type : *Commerson* s.n°, « île de France » (ou Réunion ?) ; (P-LA, holo.).

- *Convolvulus venosus* Desr., in Lam., *Encyl.* 3 : 566 (1791).
- *I. hornei* Baker, *F.M.S.* : 207 (1877). Type : *Horne* 530, Mahé (1874) (K, holo.).

Liane pérenne à tiges herbacées, volubiles, glabres, grimpant à plusieurs mètres de hauteur. Feuilles composées palmées à (3-) 5 folioles. Limbe des folioles étroitement elliptique à elliptique, acuminé au sommet et terminé par un fin mucron, cunéiforme à la base, de 5-9 cm x 2-3,5 cm. Pétiolules longs de 5-13 mm. Pétiole long de 4,5-10 cm. Inflorescences ayant jusqu'à une dizaine de fleurs, à pédoncule robuste long de 4-11 cm. Sépales ovales-oblongs, arrondis à tronqués au sommet, à marge membraneuse-scarieuse, terminés par un court mucron, longs de 5,5-8,5 mm, à ponctuations glanduleuses sur la face interne. Corolle blanche, en entonnoir, longue de 5-6 cm et large de 3-6 cm. Etamines inégales, deux longues de ± 18 mm et 3 longues de 11-13 mm. Base des filets couverte de gros poils sinueux à tête glanduleuse. Disque charnu circulaire. Pistil long d'environ 2 cm, à style grêle et stigmaté bilobé à surface lobulée et papilleuse. Capsule largement ovoïde longue de ± 12 mm, glabre. Graines ovoïdes-oblongues, longues de ± 6 mm, à testa couvert d'un tomentum brunâtre apprimé.

Mahé (seulement des récoltes anciennes : *Boivin* s.n° (P), *Horne* 280 et 530 (K)) Cousin, Cousine, Aride, Anonyme, Silhouette (Grand Barbe, La Réserve, Mt. Poules Marron), indigène, assez rare. C'est une espèce de la végétation claire des « glacis » de basse altitude, près du littoral.

Note taxonomique : Le spécimen type est de provenance douteuse, l'espèce n'ayant jamais été retrouvée à Maurice ou à la Réunion. Il se pourrait que ce spécimen ait été récolté aux Seychelles et donné à Commerson, ce qui expliquerait l'absence d'étiquette manuscrite détaillée (qui accompagne généralement les spécimens récoltés par Commerson lui-même). Des plantes d'Afrique de l'Est ont été rattachées à cette espèce. Elles peuvent avoir des feuilles simples profondément lobées (au lieu de composées) et des fleurs pourpres ou violettes, donc des différences morphologiques déjà importantes par rapport au type de l'espèce.

4. ***Ipomoea littoralis*** Blume, *Bijdr.* : 713 (1825) ; SUMMERH., Enum. : 284. Type : *Blume* 1710, Java (L, holo., non vu).

- *I. cymosa* sensu Baker, *F.M.S.* : 208, non Roem. et Schult.
- *I. leucantha* sensu Baker, *loc. cit.*, non Jacq.

Liane pérenne herbacée, volubile ou prostrée, glabre ou éparsément pileuse. Limbe plus ou moins largement ovale, aigu ou courtement acuminé, ou obtus et mucroné, au sommet, cordé à la base (parfois limbe sub-triangulaire ou hasté, à 2 lobes basaux aigus parfois eux-mêmes bilobés), de 3,5-7 cm x 2-5 cm, glabre, ou pubescent, dessus, près de l'insertion du pétiole. Pétiole long de 2,5-6 cm. Inflorescences en cymes pauciflores (2-7 fleurs) à pédoncule court (0,5-3 cm), à bractées caduques aiguës, longues de 1,5-2 mm, à l'insertion des pédicelles. Pédicelle long de 1,5-2,5 cm. Souvent fleurs solitaires et alors pédoncule très court par rapport au pédicelle ou parfois presque nul. Sépales elliptiques à obovales, arrondis à aigus au sommet et munis d'un mucron effilé (atteignant 2 mm de longueur), longs de 6,5-10 mm, glabres. Corolle en entonnoir, mauve violacé, le fond du tube étant pourpre violet foncé, longue de 3-4 cm et de 4-5 cm de diamètre. Etamines et style inclus. Capsule globuleuse, glabre, d'environ 1 cm de diamètre (non vue).

Mahé, île Longue (*Gardiner* 28), peut-être indigène, rare. Espèce existant sur les rivages de l'Océan Indien et du Pacifique. A Mahé elle a été trouvée récemment dans le sud, au bord de la route de Montagne Posée (*Procter* 4501, *Friedmann* 4381, 5347) et à Pointe au Sel (*Jeffrey* 530).

5. ***Ipomoea mauritiana*** Jacq., *Collect.* 4 : 216 (1791). Type de l'île Maurice.

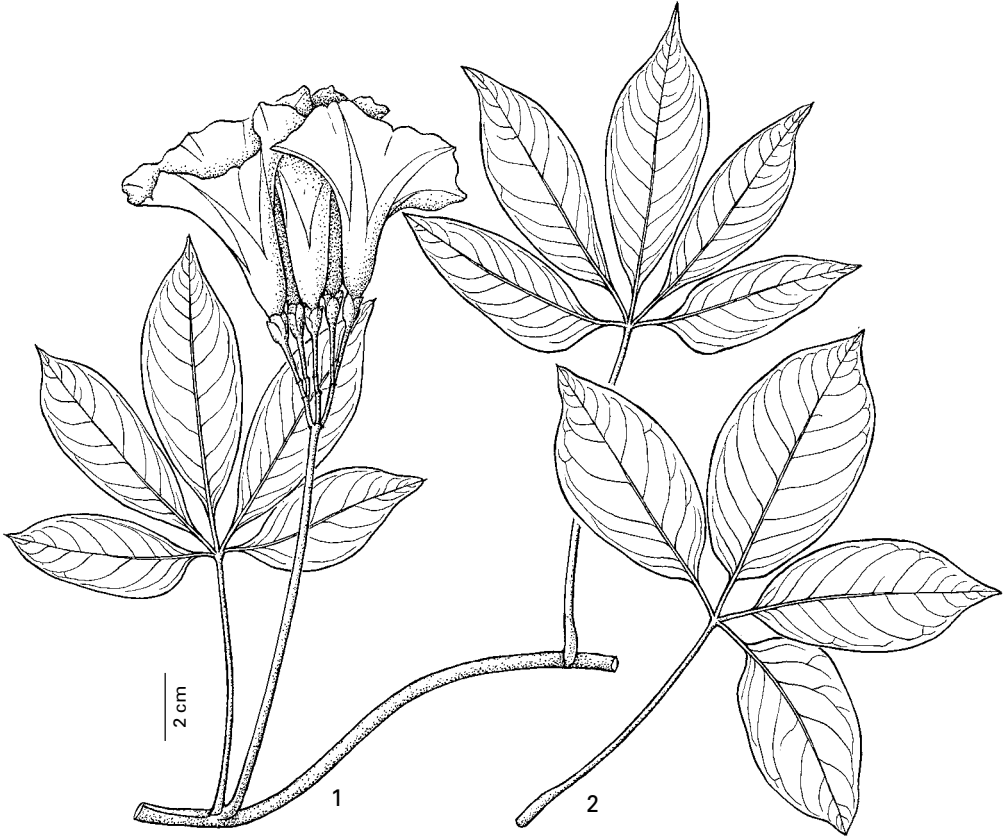
- *I. digitata* sensu Summerh., Enum. : 284, non L.

Liane pérenne glabre, volubile, longue jusqu'à 10 m, à tige sub-ligneuse à la base, atteignant 1,5 cm de diamètre, à racines tubérisées. Limbe 3-5-palmatilobé, les sinus atteignant souvent la moitié de la longueur du limbe, mais parfois seulement le tiers (feuilles juvéniles), plus rarement les deux tiers, à base largement cordée ou sub-tronquée, de 6-16 cm x 5-15 cm, glabre ou portant quelques poils raides sur les nervures. Lobes étroitement ovales, acuminés, à marge faiblement crénelée ou entière. Pétiole long de 6-11 cm, glabre ou muni de rares poils raides dont la base est renflée. Inflorescences à pédoncule long de 6-15 cm, à (1-) 3-10 fleurs. Pédicelle long de 1-2 cm. Sépales elliptiques à orbiculaires, à sommet arrondi, longs de 8-10 mm, les externes plus petits et très concaves. Corolle rose violacé à rose pâle (l'intérieur du tube étant plus foncé), infundibuliforme, longue de 5-6 cm, la base du tube rétrécie entre les sépales. Capsule glabre, ovoïde, longue de 1-1,4 cm. Graines ovoïdes, longues de 5-6 mm, à testa glabre brun noirâtre, portant de chaque côté une touffe de poils laineux blanchâtres longs de ± 7 mm.

Mahé, Silhouette, Ste Anne, île du Nord, naturalisée ou peut-être indigène. L'espèce est aujourd'hui pantropicale et son origine précise est inconnue. Aux Seychelles on la trouve, d'une part, dans des endroits depuis longtemps habités ou transformés : Sans Souci, Cascade (Mahé), Ste Anne, île du Nord et, d'autre part, dans des zones où subsiste de la végétation indigène : Rivière Caïman (vers 350 m), Brûlée (450 m) à Mahé, Montagne Laurent (environ 300 m) à Silhouette. Les plantes de ces 3 dernières stations n'ont malheureusement pas été trouvées en fleurs et leur identification est à vérifier. Cependant, des habitations isolées ayant existé autrefois dans les montagnes, il n'est pas impossible que ces plantes aient d'abord été disséminées comme plantes ornementales.

6. ***Ipomoea aquatica*** Forssk., *Fl. Aegypt. Arab.* : 44 (1775). Type du Yemen.

Herbe glabre, plus ou moins rampante sur les sols humides, ou poussant en eau peu profonde, et plus ou moins flottante. Tiges de consistance molle, épaisses, à moelle spongieuse, s'enracinant aux nœuds. Limbe de forme variable, ovale à plus ou moins triangulaire, aigu, obtus ou émarginé au sommet, cordé à plus ou moins hasté à la base, de 5-8 cm x 2-5 cm. Pétiole long de 4,5-10 cm, souvent



Pl. 154. — *Ipomoea venosa* : 1, segment de tige fleurie (FF 4936, île Cousin) ; 2, autre forme de folioles (Fosberg 52045, île Cousine).

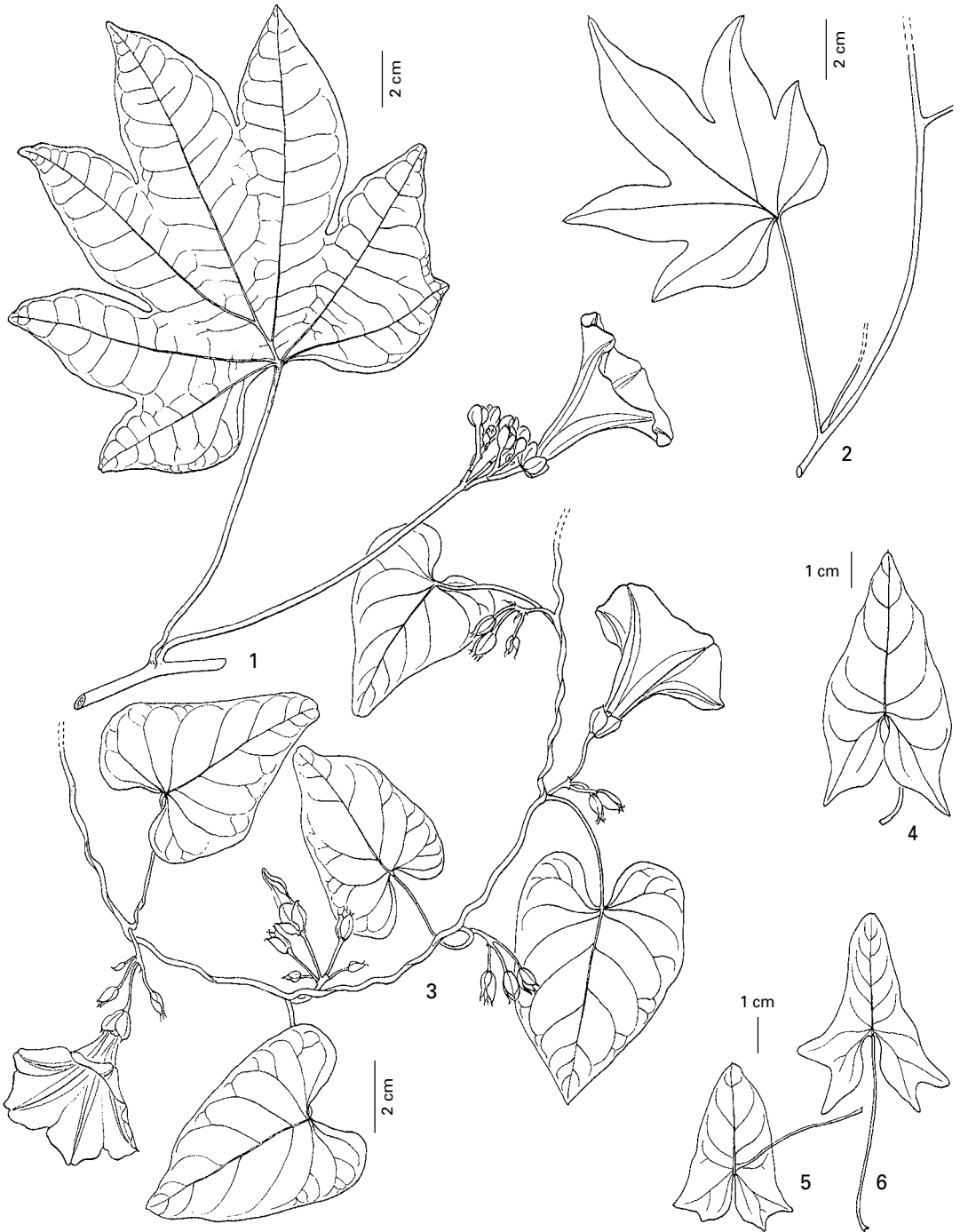
plus long que le limbe. Inflorescences axillaires à 3-4 fleurs, à pédoncule long de ± 5 cm, ou fleurs solitaires. Pédicelle long de 3-5 cm. Sépales longs de ± 7 mm. Corolle blanche (ou rose violacé), en entonnoir, longue de ± 4 cm. Capsule ovoïde longue de ± 1 cm.

Mahé et autres îles granitiques, introduite. Espèce pantropicale, cultivée comme « brède » ou subspontanée dans les fossés humides, les mares.

Nom créole : Brède chinois ; autre nom commun : Cresson chinois (d'après Bailey).

7. *Ipomoea batatas* (L.) Lam., *Tabl. Encycl. Méth. Bot.* 1 : 465 (1793) ; BAKER, *F.M.S.* : 210 ; SUMMERH., *Enum.* : 284. Type de l'Inde.

Herbe pérenne, rampante ou plus ou moins dressée, à racines tubérisées. Tiges glabres ou pileuses s'enracinant aux nœuds. Limbe de forme variable, soit entier, ovale à orbiculaire à sommet acuminé, soit palmatilobé à lobes ovales à oblongs, de 6-14 cm x 4 x 11 cm. Pétiole long de 5-15 cm, souvent plus long que le limbe. Inflorescences pauciflores à pédoncule épais. Sépales étroitement ovales ou



Pl. 155. — *Ipomoea mauritiana* : 1, fragment de tige fleurie (FF 4430, Mahé) ; 2, autre forme de feuille (FF 5624).
 — *Ipomoea littoralis* : 3, tige fleurie (FF 5347) ; 4, 5, 6, autres formes de feuilles (Procter 4501, Mahé).

oblongs, longs de 7-12 mm, acuminés. Corolle rose violacé à centre plus foncé, en entonnoir, longue de 3-4 cm et large de $\pm 3,5$ cm.

Mahé et autres îles, plante communément cultivée pour ses tubercules comestibles. Originaires d'Amérique tropicale, aujourd'hui largement répandue partout sous les tropiques.

Nom créole : Patate ; autres noms communs : Patate douce, Sweet potato.

8. ***Ipomoea cairica*** (L.) Sweet, *Hort. Brit.* : 287 (1827) ; BAKER, *F.M.S.* : 207 ; SUMMERH., *Enum.* : 284. Type d'Égypte.

Liane volubile à tiges glabres. Limbe 5-8-palmatilobé, d'environ 5-7 cm x 4-6 cm, les sinus atteignant presque la base, sauf ceux séparant les 2 paires de lobes basaux qui sont moins profonds. Lobes étroitement elliptiques ou plus ou moins rhombiques, arrondis au sommet et mucronés. Pétiole long de 3-7 cm, souvent muni à la base de feuilles réduites ressemblant à des stipules. Inflorescences pauciflores (ou fleurs solitaires) à pédoncule atteignant 5 cm de longueur. Sépales glabres arrondis au sommet, à marge membraneuse, longs de 6-7 mm. Corolle mauve à centre pourpre foncé, en entonnoir, longue de ± 6 cm, large de 6-7 cm. Capsule largement ovoïde, longue de ± 12 mm.

Mahé et îles granitiques, cultivée et subspontanée. Espèce largement répandue en Asie et Afrique tropicales. On la trouve assez souvent au bord des routes, dans les haies le long des jardins.

9. ***Ipomoea fistulosa*** Mart. ex Choisy, in DC., *Prodr.* 9 : 349 (1845) ; VERDCOURT, *F.T.E.A.*, *Convolv.* : 82 (1963). Type du Brésil.

— *I. carnea* auct. non Jacq.

Arbuste à tiges subligneuses grêles, souples, plus ou moins dressées ou pouvant grimper à 3-5 m de hauteur en prenant appui sur la végétation, à écorce gris-beige clair, pubérulente à l'état jeune. Limbe entier, ovale, aigu à acuminé au sommet, cordé à la base, de 6-17 cm x 4-11 cm, finement pubescent-velouté à la face inférieure. Pétiole pubérulent long de 3-8 cm. Inflorescences axillaires pauciflores, à pédoncule robuste long de 4-13 cm. Sépales sub-orbiculaires, longs de ± 5 mm, pubérulents. Corolle blanc rosé, l'intérieur du tube étant violet pâle, longue de 7-8 cm, large de 8-9 cm, à tube en entonnoir.

Mahé et îles granitiques, cultivé et subspontané, assez commun. Originaires d'Amérique tropicale. Aux Seychelles, se trouve surtout dans les régions littorales, dans les haies en bordure des jardins.

10. ***Ipomoea obscura*** (L.) Ker Gawl., *Bot. Reg.* 3, t. 239 (1817) ; BAKER, *F.M.S.* : 209 ; Summerh., *Enum.* : 284. Type de Java.

Liane herbacée, pérenne, volubile, à tige grêle, atteignant 2-5 m de longueur. Limbe largement ovale à court acumen, plus ou moins profondément cordé à la base (les 2 lobes pouvant se recouvrir), de 2,5-5 cm x 2-4,2 cm, éparsément pubescent dessous, glabre dessus, à marge ciliée. Pétiole long de 1,8-5 cm, hérissé de poils droits. Inflorescences pauciflores ou fleurs solitaires. Pédoncule long de 1-5 cm, portant au sommet 2 bractées longues de $\pm 1,5$ mm. Pédicelle long de 1-2 cm, plus robuste que le pédoncule. Sépales ovales, aigus et à court mucron, longs de 4-5 mm, glabre ou éparsément pileux. Corolle blanche ou blanc crème, à centre brun-violet foncé, longue de 1,5-2 cm et d'environ 2 cm de diamètre. Capsule globuleuse apiculée, de 8-10 mm de diamètre, glabre. Graines longues de ± 4 mm, couvertes d'une courte pubescence apprimée.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, probablement introduite, assez commune. Espèce à vaste répartition en Afrique et Asie tropicales, souvent adventice des cultures.

11. **Ipomoea hederifolia** L., *Syst. Nat.*, ed. 10 : 925 (1759). Type des Antilles.

— *Quamoclit coccinea* sensu Summerh., *Enum.* : 284, non (L.) Moench

Liane herbacée annuelle, volubile. Limbe plus ou moins largement ovale, acuminé au sommet, cordé à la base, à marge entière, ou trilobé et à marge grossièrement dentée, à dents aiguës, de 3-10 (-16) cm x 2-9 (-12) cm, glabre. Pétiole long de 1,5-10 (-13) cm. Inflorescences à pédoncule long de 10-16 cm (en cyme bipare à la première ramification avec 1 fleur centrale). Sépales glabres, oblongs, à sommet plus ou moins tronqué, longs de 2-3 mm, munis d'une arête épaisse insérée un peu sous la marge supérieure, aussi longue ou plus longue que le sépale, atteignant 4 mm. Corolle rouge écarlate, à tube étroit un peu dilaté au sommet, long de 2,5-3 cm et à limbe étalé large de 2-2,5 cm. Etamines exsertes. Capsule glabre, sub-sphérique (un peu plus large que longue), de 5-7 mm de diamètre, déhiscente en 4 valves caduques, les cloisons internes, papyracées et translucides, étant persistantes. Graines 4, brunâtres, plus ou moins pubescentes, longues de \pm 4 mm.

Mahé, (*Gardiner* s.n°, Baie Lazare), Ile Denis (*Jeffrey* 1211), cultivée, parfois subspontanée ou naturalisée. Originaire d'Amérique tropicale, largement répandue comme plante ornementale.

Nom commun : Amourette à feuilles ovales.

Autres Ipomoea cultivés

Ipomoea quamoclit L.

Liane à feuilles découpées en fines lanières parallèles ressemblant aux dents d'un peigne et à fleurs rouge vif à tube long de \pm 3 cm et limbe étalé large de 1,5-2 cm, à étamines exsertes. Originaire d'Amérique tropicale et aujourd'hui très répandue comme plante ornementale.

Ipomoea horsfalliae Hook.

Liane pérenne volubile, glabre, à feuilles vert foncé luisantes profondément 3-5-palmatilobées, les sinus pouvant presque atteindre la base du limbe, à marge entière ou plus ou moins dentée. Fleurs d'un rouge carmin intense, larges de 4-5 cm et nettement 5-lobées, à étamines exsertes. Originaire des Grandes Antilles et occasionnellement cultivée aux Seychelles.

Ipomoea nil (L.) Roth

Liane herbacée annuelle à feuilles ovales ou souvent trilobées, à fleurs bleu pâle à centre blanc, changeant de couleur et devenant rose violacé avant de se faner, larges de 6-7 cm. L'espèce est bien reconnaissable à ses sépales plus ou moins pileux prolongés en une longue pointe linéaire (longueur totale des sépales jusqu'à 3 cm). Originaire d'Amérique, cultivée sur les clôtures des jardins, etc.

4. **Merremia** Denn.

Schlüss. Hort. Malab. : 34 (1818)

Genre proche d'*Ipomoea* dont il se distingue essentiellement par ses anthères spiralées, son pollen lisse et sa corolle campanulée, comprenant environ 80 espèces des régions tropicales. Aux Seychelles, 2 espèces introduites.

- Feuilles profondément palmatiséquées à segments irrégulièrement dentés 1. *M. dissecta*
- Feuilles largement ovales, entières, le plus souvent peltées 2. *M. peltata*

1. **Merremia dissecta** (Jacq.) Hallier f., *Bot. Jahrb.* 16 : 552 (1893) ; SUMMERH., Enum. : 284 . Type d'Amérique.

— *Ipomoea sinuata* Ortega ; Baker, *F.M.S.* : 207.

Liane pérenne à tige portant des soies éparses, se lignifiant à la base. Limbe palmatiséqué jusqu'à la base, à 5-7 segments étroitement elliptiques, à marge grossièrement et irrégulièrement dentée, le lobe médian de 4-8 cm x 1,5-4 cm, les lobes latéraux plus petits, glabres. Pétiole faiblement hirsute long de 2-6 cm. Inflorescences pauciflores ou uniflores à pédoncule long de 5-10 cm. Sépales glabres, étroitement ovales-aigus, mucronés, longs de \pm 2 cm. Corolle blanche, à intérieur du tube pourpre, longue de 3-4 cm. Etamines incluses. Capsule glabre, sub-globuleuse, large de 1,5-2 cm.

Mahé, Praslin, etc., cultivée et spontanée, peu commune. Originaires d'Amérique tropicale, largement répandue en culture. D'introduction ancienne aux Seychelles puisque récoltée à Mahé dès 1840 (*Pervillé* 53, P).

2. **Merremia peltata** (L.) Merr., *Interpret. Rhumph. Herb. Amb.* : 441 (1917) ; BAKER, *F.M.S.* : 208 ; SUMMERH., Enum. : 284. Type des Moluques.

Grande liane pérenne de 10-20 m de longueur, à tige de 5-6 cm d'épaisseur, grimpant au sommet des arbres, à latex blanc. Limbe pelté (feuilles près de l'inflorescence à limbe cordé), largement ovale, brusquement acuminé au sommet (acumen fin, long de 1-3 cm), tronqué à la base, de 5-20 cm x 4,5-16 cm, glabre. Pétiole glabre, long de 1,5-10 cm. Inflorescences axillaires en cyme multiflore, à pédoncule long de 7-8 cm (ou fleurs solitaires, axillaires) groupées à l'extrémité des rameaux en grandes inflorescences composées. Sépales glabres, ovales, arrondis au sommet, longs de 1,5-2,5 cm. Corolle blanc jaunâtre ou jaune pâle, longue de 4,5-6 cm et large de 6-9 cm. Capsule non vue.

Mahé, Silhouette, probablement introduite, peu commune. Existe aussi sur l'île Pemba (Tanzanie), à Madagascar, aux Mascareignes, en Malaisie, en Australie et en Polynésie. Elle a été trouvée sur les pentes Est du morne Seychellois (vers 700 m), en bord de route à Casse-Dent (500 m), à l'est de Brûlée (vers 300 m), etc., dans des endroits secondarisés mais éloignés des habitations actuelles. On peut faire les mêmes suppositions que pour *Ipomoea mauritiana*.

Autres Convolvulaceae cultivées

PORANA Burm.f.

Genre d'une vingtaine d'espèces d'Asie, d'Afrique et d'Australie. Deux espèces cultivées, et parfois spontanées, aux Seychelles.

- 1 — Feuilles vert grisâtre. Corolle longue de \pm 6 mm, à marge faiblement lobée *P. paniculata*
- Feuilles vert foncé. Corolle longue de \pm 8 mm, à marge fortement lobée *P. volubilis*

Porana paniculata Roxb.

Grande liane pérenne à tige lignifiée à la base, pouvant grimper au sommet des arbres et les couvrir de son feuillage. Limbe ovale, aigu au sommet, cordé à la base, d'environ 7 cm x 5 cm (plus petit sur les rameaux fleuris), couvert sur ses 2 faces d'un tomentum dense de poils blancs, à marge plus ou moins ondulée et faiblement crénelée. Inflorescences en panicules axillaires et terminales à fleurs

nombreuses. Sépales tomenteux longs de 1,3-2 mm. Corolle blanche, longue de \pm 6 mm, à marge à peine lobée, large de \pm 5 mm. Fruits non vus aux Seychelles.

Mahé, etc., cultivée et spontanée. Originaires du nord de l'Inde et de Birmanie. La floraison est très spectaculaire, la plante pouvant recouvrir de ses inflorescences blanches la couronne d'un arbre haut de 10-15 m.

Nom créole : Liane de mai.

Porana volubilis Burm.f.

Liane pouvant atteindre 20 m de longueur à tiges lignifiées. Limbe pratiquement glabre, ovale, cuspidé au sommet, cordé à la base, de 3-6 cm x 2-4 cm. Pétiole grêle long de 1-2 cm. Panicules axillaires longues de 5-8 cm. Sépales elliptiques, arrondis au sommet, longs de \pm 5 mm, glabrescents. Corolle blanche, longue de \pm 8 mm, profondément 5-lobée, les lobes longs de \pm 4 mm.

Mahé, plantée au jardin botanique. Plante ornementale originaire d'Indo-Malaisie.

Nom créole : Liane de mai.

Stictocardia filifolia (Desr.) Hallier f.

- *S. campanulata* Merr. ; SUMMERH., Enum. : 284.
- *Argyreia tiliifolia* (Desr.) Wight ; BAKER, *F.M.S.* : 205 (« tiliaefolia »).
- *Ipomoea turpethum* sensu Baker, *F.M.S.* : 209, *pro parte*, non R. Br.

Liane pérenne à tiges sub-ligneuses, tomenteuses à l'état jeune puis glabrescentes. Limbe largement ovale, parfois plus large que long, courtement acuminé au sommet, profondément cordé à la base, de 6-12 cm x 7-10 cm, glabrescent à la face supérieure, éparsément pubescent et parsemé de nombreuses petites glandes noirâtres (sur herbier) à la face inférieure. Pétiole long de 3-10 cm. Inflorescences axillaires pauciflores à pédoncule long de 3-8 cm. Sépales sub-circulaires, arrondis, tronqués ou émarginés au sommet, à marge membraneuse, longs de 1-1,5 cm, glabrescents, accrescents. Corolle rose violacé à centre pourpre foncé, longue de 7-9 cm et large de \pm 8 cm. Capsule incluse dans le calice globuleux accru, large de \pm 3 cm.

Mahé. Espèce dont il n'existe que 2 récoltes anciennes des Seychelles (*Horne* 276 et 279, K), non revue récemment. Origine incertaine d'Afrique ou d'Asie du fait de sa dissémination ancienne comme plante ornementale.

BORAGINACEAE

Arbres ou arbustes, parfois lianes ou, le plus souvent, plantes herbacées, à feuilles simples alternes non stipulées, souvent à indument scabre ou hispide. Inflorescences en cymes souvent scorpioïdes. Fleurs σ ou unisexuées, actinomorphes (parfois faiblement zygomorphes). Calice gamosépale à (4-) 5 (-7) lobes ou dents. Corolle gamopétale à (3-) 4 (-8) lobes imbriqués ou valvaires, souvent munie à la gorge d'excroissances. Etamines alternipétales insérées vers le haut du tube de la corolle. Anthères à déhiscence longitudinale. Disque présent ou nul. Ovaire supère, soit entier à 2 loges bi-ovulées ou 4 loges uni-ovulées, soit profondément 4-lobé. Ovules dressés ou pendants, axiles. Style simple, terminal ou gynobasique. Fruits soit drupacés, syncarpes ou pouvant se fractionner en 2 ou 4 méricarpes, soit formés de 4 akènes parfois ornés de glochidies ou de soies.

Famille d'une centaine de genres et de plus de 2000 espèces, surtout des régions tropicales et méditerranéennes, traitée ici au sens large (c'est-à-dire comprenant les *Ehretiaceae* et les *Cordiaceae* qui sont parfois séparées des Boraginaceae *sensu stricto*). Aux Seychelles, 3 genres indigènes et 2 introduits.

- 1 — Arbre, arbuste ou liane 2
- Plante herbacée ou suffrutescente 5
- 2 — Liane à fleurs blanchâtres larges de 3-4 mm 3. *Tournefortia*
- Arbuste ou arbre 3
- 3 — Feuilles charnues, couvertes d'une pilosité dense argentée 3. *Tournefortia*
- Feuilles différentes, non charnues 4
- 4 — Arbuste à fleurs blanches et drupes orange larges de ± 6 mm 2. *Ehretia*
- Arbre ou arbuste à fleurs orange, rouge vif, blanches ou jaunes,
à feuilles souvent strigueses 1. *Cordia*
- 5 — Fleurs larges de ± 2,5 mm, en épis. Pétiole long de 3-4 cm 4. *Heliotropium*
- Fleurs larges de ± 1 cm. Feuilles sessiles ou pétiole atteignant 1 cm *Trichodesma zeylanicum*

1. *Cordia* L.

Sp. Pl. : 190 (1753)

Arbres ou arbustes à feuilles souvent couvertes de poils raides, scabres. Cymes groupées en panicules, à branches scorpioïdes. Fleurs ♂ ou souvent unisexuées (plantes dioïques). Calice tubuleux ou campanulé, parfois marqué de côtes saillantes, à 3-5 lobes, persistant et plus ou moins accrescent. Corolle en entonnoir ou à limbe étalé, généralement 5-lobée. Etamines exsertes ou incluses. Ovaire syncarpe à 4 loges, à 1 ovule dressé par loge. Style terminal, divisé au sommet en 4 branches à stigmate plus ou moins punctiforme. Drupes entourées à la base par le calice, à noyau dur 4-loculaire.

Genre de plus de 250 espèces des régions tropicales, surtout d'Amérique. Aux Seychelle, 1 espèce indigène et 4 espèces introduites, dont 3 exclusivement cultivées.

- 1 — Arbre de bord de mer, à feuilles glabres, à fleurs orange 1. *C. subcordata*
- Arbre ou arbuste planté ou naturalisé, à feuilles scabres ou rugueuses 2
- 2 — Feuilles étroitement elliptiques, acuminées au sommet, cunéiformes
à la base. Calice à 8-10 côtes longitudinales. Fleurs blanches 2. *C. alliodora*
- Plante différente 3
- 3 — Feuilles largement ovales à sub-circulaires. Fleurs blanches de moins de 1 cm de diamètre *C. myxa*
- Plante différente 4
- 4 — Feuilles longues jusqu'à 20 cm. Fleurs rouge vermillon *C. sebestena*
- Feuilles longues de moins de 10 cm. Fleurs jaune citron *C. lutea*

1. ***Cordia subcordata*** Lam., *Tabl. Encycl. Meth. Bot.* 1 : 421 (1792) ; BAKER, *F.M.S.* : 200 ; SUMMERH., *Enum.* : 283 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 194. Type : *Commerson* ?, s.n°, île Praslin, juillet 1768 (P-JU n° 6479 A, holo.)*.

Arbre à tronc plus ou moins tortueux, haut de 4-10 m, à écorce gris-beige à fissures longitudinales. Limbe elliptique à ovale, courtement acuminé au sommet, largement obtus à arrondi à la base, de 10-17 (-23) cm x 7-10,5 (-16) cm, à 4-5 nervures secondaires bien marquées, pratiquement glabre (poils raides couchés, à renflement basal, très épars à la face supérieure, étroite zone pileuse le long de la nervure médiane et domaties pileuses à la face inférieure). Pétiole long de 3-6 (-10) cm. Inflorescence terminale courte, à 5-15 fleurs pendantes, articulées avec le pédicelle. Calice tubuleux long de 10-12 mm, à surface lisse portant de rares poils couchés, à 5 lobes valvaires deltoïdes, obtus, longs de 2-3 mm. Corolle jaune orangé à rouge orangé, plus ou moins en entonnoir, longue de 3-4 cm, à 5 lobes (parfois plus) arrondis, étalés, plus ou moins plissés. Etamines aussi longues que le tube, à filets soudés

* Selon LAMARCK, le spécimen qu'il a étudié provenait de l'herbier COMMERSON. Il semble que Commerson n'a jamais herborisé lui-même aux Seychelles. Ce spécimen a pu lui être donné par un membre de l'expédition Marion-Dufresne qui était de passage à Praslin à cette époque.

au tube sur les 3/4 de leur longueur. Pistil long de 25-35 mm. Fruit drupacé devenant sec à maturité, enveloppé dans le calice accrescent, plus ou moins ovoïde, long de 2-3 cm, vert-jaune, puis devenant noirâtre.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, indigène. Espèce littorale répandue depuis les côtes d'Afrique orientale et de Madagascar jusqu'en Indo-Malaisie et en Polynésie. Cette large répartition est due à la flottabilité des fruits qui sont dispersés par les courants marins. Encore assez commune aux Seychelles.

Nom créole : Porché.

2. ***Cordia alliodora*** (Ruiz et Pav.) Oken, *Allgem. Naturgesch.* 3, 2 : 1098 (1841). Type du Pérou.

Arbre haut de 10-15 (-20) m, à rameaux jeunes couverts d'un tomentum de poils stellés, puis devenant glabres, brun foncé, munis de lenticelles. Limbe étroitement elliptique, assez longuement acuminé au sommet, en coin à la base, de 10-18 (-20) cm x 3-6 cm, faiblement rugueux du fait de la présence de poils stellés épars sur les 2 faces. Pétiole long de 1,5-3 cm. Inflorescences multiflores terminales, en panicules de petites cymes denses. Calice tubuleux long de \pm 5,5 mm, couvert d'un tomentum grisâtre de poils stellés, à 8-10 côtes longitudinales dont 4-5 se terminent alternativement par une courte dent. Corolle blanchâtre à tube long de \pm 6,5 mm et à 4-5 lobes oblongs arrondis, longs de \pm 8 mm, marcescente. Etamines exsertes. Fruit restant inclus dans le calice persistant.

Mahé, introduit, cultivé et naturalisé. Originaire du Pérou et du Brésil. Planté au jardin botanique de Mahé et dans la vallée de la rivière Grand St Louis (en amont du Réservoir du Niol). Dans cette dernière station l'espèce s'est naturalisée. On y trouve quelques vieux arbres qui fructifient et de nombreux juvéniles. Il est possible qu'elle se dissémine encore plus à l'avenir (les lobes de la corolle marcescente servent d'ailes au fruit au moment de sa chute et lui permettent d'être transporté à quelque distance par le vent).

Cordia cultivés

Cordia myxa L.

Petit arbre atteignant une dizaine de mètres de hauteur, à branches souples plus ou moins retombantes. Limbe largement ovale à sub-circulaire, terminé au sommet par un court lobe arrondi, tronqué à la base, de 8-11 cm x 7-10,5 cm, à marge faiblement sinueuse, un peu rugueux à la face inférieure (présence de poils raides espacés, couchés ou inclinés) et à domaties tomenteuses, presque glabre à la face supérieure. Inflorescences longues de 5-12 cm, en panicules. Fleurs ♀ longues de \pm 1 cm et larges de \pm 8 mm. Calice plus ou moins cylindrique, long de 7-8 mm, lisse, glabre à l'extérieur, pubescent à l'intérieur (strié-veiné à l'état sec, sur le fruit). Tube de la corolle long de \pm 4,5 mm, à 4-6 lobes blancs, réfléchis, longs de \pm 5,5 mm. Staminodes insérés dans les sinus entre les lobes, à anthères stériles. Style à 2 branches, elles-mêmes divisées en 2-3 branches stigmatiques exsertes. Fleurs ♂ un peu plus petites, à anthères faiblement exsertes et pistillode réduit. Fruit ovoïde, long de \pm 1,5 cm, charnu, d'une couleur orange terne à maturité, à pulpe mucilagineuse.

Mahé, etc. Originaire de l'Inde et très répandu, par la culture, en Afrique et en Asie. Planté çà et là, près des maisons. Fruit comestible.

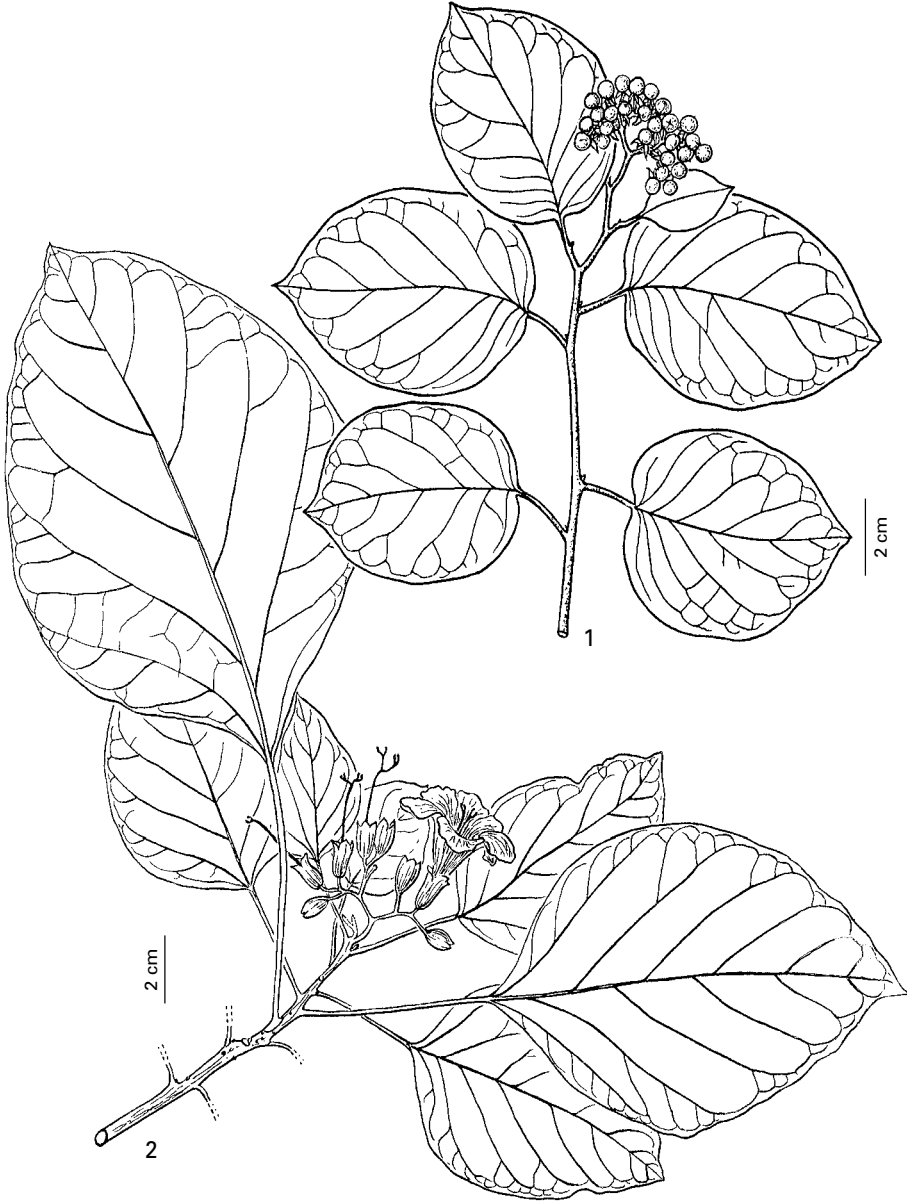
Nom créole : La colle.

Cordia sebestena L.

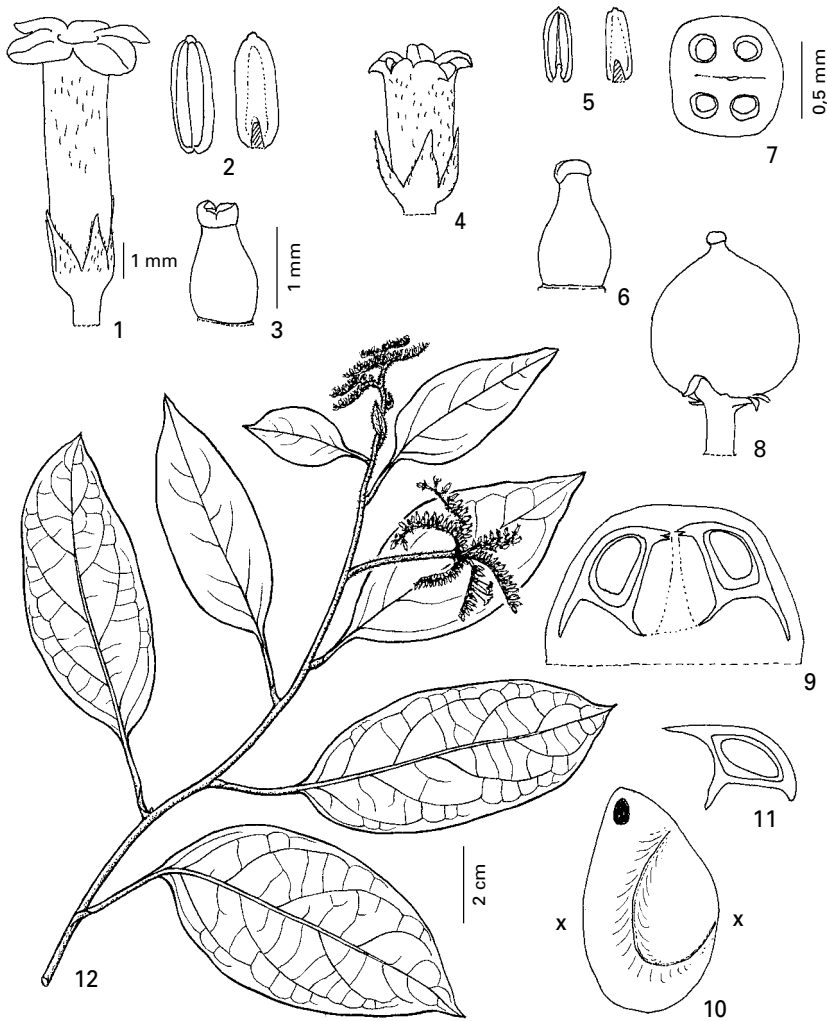
Arbre originaire des Antilles et d'Amérique centrale, qui se reconnaît facilement à ses fleurs larges d'environ 3,5 cm, rouge vermillon et à ses fruits blancs (le calice accrescent charnu entourant le fruit nuciforme). Il ne dépasse pas, généralement, 8 m de hauteur. Ses feuilles sont scabres à la face supérieure. Le bois est recherché pour l'ébénisterie.

Introduit assez récemment aux Seychelles comme arbre d'ornement. Planté le long des rues et dans les jardins publics.

Nom créole (aux Antilles) : Bois râpe ; noms communs : Sébestier, Geiger tree.



Pl. 156. — *Ehretia cymosa* : 1, rameau en fruits (FF 4776, Aldabra). — *Cordia subcordata* : 2, rameau en fleurs (FF 3583, Mahé).



Pl. 157. — *Tournefortia puberula* : 1, fleur ♂; 2, étamine, vue de face et de dos; 3, pistil (Jeffrey 571); 4, fleur ♀; 5, staminode; 6, pistil (Gardiner s.n.); 7, coupe transversale de l'ovaire; 8, fruit; 9, coupe partielle du fruit montrant deux pyrènes adjacents; 10, 11, pyrène isolé et coupe transversale selon x.....x; 12, rameau fleuri (FF 3643, Mahé). (1, 4, 8) (2, 3, 5, 6, 9, 10, 11).

Cordia lutea Lam.

Arbuste haut de 1,5-2 m, à feuilles très scabres à la face supérieure (présence de poils courts, raides, en aiguillons, tous inclinés vers le sommet du limbe). Limbe ovale de 3-10 cm x 2-6,5 cm. Fleurs en entonnoir, longues de \pm 3 cm, jaune citron.

Originaire des régions sèches du Pérou et de l'Equateur. Cultivé comme plante ornementale au jardin botanique de Mahé.

2. *Ehretia* P. Br.

Civ. Nat. Hist. Jamaica : 168 (1756)

Arbustes ou arbres, à feuilles simples glabres ou à indument scabre. Inflorescences cymeuses, paniculiformes ou corymbiformes. Fleurs ♀ ou unisexuées, petites, blanches. Calice campanulé généralement à 5 lobes. Corolle à 5 lobes étalés ou réfléchis. Ovaire biloculaire à 2 ovules par loge. Style terminal bifide à stigmates capités. Drupe globuleuse, plus ou moins charnue à 1-4 pyrènes.

Genre de plus de 50 espèces des tropiques de l'ancien monde. Aux Seychelles, une espèce.

Ehretia cymosa Thonn., in Schumacher et Thonn., *Beskr. Guin. Pl.* : 129 (1827) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 196. Type d'Afrique occidentale.

— *E. corymbosa* Bojer ex A. DC., *Prodr.* 9 : 505 (1845) ; FOSBERG, *Kew Bull.* 29 : 260 (1974).
Syntypes des Comores et de Madagascar.

Arbuste ou petit arbre atteignant 4-5 m de hauteur, à tiges glabres. Limbe largement ovale, obtus ou courtement acuminé au sommet, plus ou moins arrondi à la base, de 6,5-8 cm x 4-6 cm, glabre, à environ 5 nervures latérales saillantes à la face inférieure, à domaties faiblement pileuses à l'angle des nervures. Pétiole long de 1-1,5 cm. Inflorescences terminales et axillaires, corymbiformes, longues de 3-5 cm, les 2-3 premières ramifications dichasiales, puis se terminant en branches plus ou moins scorpioïdes. Fleurs sessiles ou à pédicelle très court. Calice à 5 lobes aigus presque libres à la base, longs de ± 2 mm, glabres, à marge faiblement ciliée. Corolle blanche à tube long de ± 2 mm et lobes oblongs, arrondis au sommet, longs de ± 4 mm, réfléchis et plus ou moins spiralés à l'anthèse. Etamines insérées sous les sinus de la corolle, longues de ± 3 mm, exsertes. Pistil long de ± 4 mm, à zone glanduleuse basale annulaire (disque), à style bifide. Drupe globuleuse d'environ 6 mm de diamètre, orange à maturité, à mésocarpe pulpeux, à 4 pyrènes munis, à côté de la loge séminale, d'une cavité remplie d'un tissu spongieux. Graine à albumen peu abondant mais présent.

Aldabra, indigène, très rare. L'espèce existe aussi en Afrique de l'Est, à Madagascar, aux Comores (introduite à la Réunion). À Aldabra, elle est connue seulement dans la région de Cinq Cases à environ 200 m du rivage. Les arbustes (3-4 individus) y poussent au fond de dolines profondes de 2-3 m, le sommet des branches arrivant juste au ras du sol, ce qui les met à l'abri du vent et des embruns.

3. *Tournefortia* L.

Gen. Pl. : 68 (1754)

Arbustes ou lianes, rarement herbes. Inflorescences terminales en panicules de cymes scorpioïdes. Fleurs sessiles ou sub-sessiles, petites, parfois fonctionnellement unisexuées. Calice à 4-5 lobes. Corolle tubuleuse plus ou moins cylindrique à la base, à 4-5 lobes étalés (préfloraison valvaire à lobes condupliqués, rarement imbriquée ou quinconciale). Etamines incluses, à filet court, ou sessiles. Ovaire 4-loculaire à 1 ovule par loge. Style simple, parfois nul. Stigmate plus ou moins annulaire, surmonté, ou non, d'un lobe conique ou de 2 lobes. Drupe à péricarpe plus ou moins charnu contenant 2 pyrènes biloculaires ou 4 pyrènes uniséminés. Albumen mince.

Genre d'une centaine d'espèces des régions tropicales, surtout d'Amérique. Aux Seychelles, 2 espèces indigènes.

— Liane ligneuse. Limbe plus ou moins arrondi à la base. Pétiole net 1. *T. puberula*
— Arbuste dressé. Limbe atténué à la base, peu nettement pétiolé 2. *T. argentea*

1. **Tournefortia puberula** Baker, *J. Linn. Soc.* 20 : 211 (1883) ; JOHNSTON, *J. Arn. Arb.* 16 : 158 (1935). Type : Baron 1957, Madagascar (K, holo.).

— *T. sarmentosa* auct. non Lam., *Encycl.* 1 : 416 (1791) ; BAKER, *F.M.S.* : 202 ; SUMMERH., *Enum.* : 284.

Liane ligneuse pérenne, atteignant 5-10 m de longueur, grimpant en prenant appui sur les végétaux avoisinants. Tige jeune courtement pubescente. Limbe oblong à étroitement ovale, acuminé au sommet, arrondi ou obtus à la base, de 8-12 cm x 3-5 cm, la face supérieure à nombreuses ponctuations un peu en relief, faiblement rugueuse au toucher, la face inférieure glabre (seule la nervure médiane étant parsemée de poils raides couchés). Pétiole grêle long de 1,5-2,5 cm. Inflorescences terminales devenant axillaires par reprise de croissance à la base, en panicules de cymes scorpioïdes longues de 2-4 cm. Fleurs à très court pédicelle. Sépales aigus longs de 1,5-2 mm, faiblement soudés en tube à la base ($\pm 0,3$ mm), pubérents à la face externe et interne, surtout à la base. Fleurs σ ou probablement δ à tube de la corolle cylindrique, vert, long de 5-6,5 mm, pubérent à l'extérieur, à 5 lobes blancs étalés. Anthères subsessiles, insérées vers le milieu, fertiles. Pistil long de $\pm 1,5$ mm à stigmate bilobé et plus ou moins côtlé. Ovules (fonctionnels ?) anatropes, pendants. Fleurs ρ à tube long de 2,5-3 mm, à anthères semblant stériles (nécrosées dès le stade bouton floral), à ovules un peu plus grands que chez les fleurs σ . Drupe sub-globuleuse, large de $\pm 4,5$ mm, à mésocarpe charnu, à 4 pyrènes libres. Loge séminale munie au sommet d'une ouverture (passage de la vascularisation) d'où émerge un lambeau de tissu arillaire blanchâtre et bordée d'une aile sclérifiée et d'une alvéole ovoïde. Embryon droit, albumen mince.

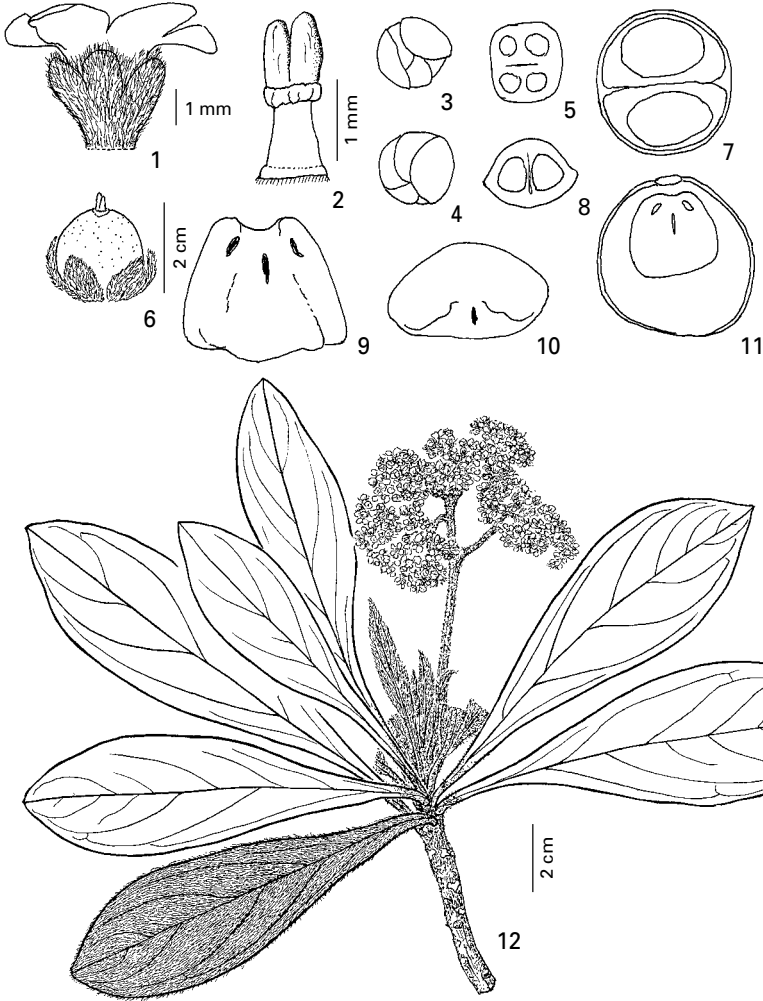
Mahé, Silhouette, indigène, rare. L'espèce existe aussi à Madagascar. C'est une plante hygrophile des vallées abritées, trouvée par exemple près du chemin montant à Congo Rouge (par Casse Dent) à Mahé, ou près de la forêt à *Pisonia* à Silhouette, entre 500 et 600 m d'altitude. Les plantes à fleurs longues semblent ne pas fructifier (Jeffrey 571, K).

Johnston (*loc. cit.*) dit à propos de cette plante : « possibly introduced in Seychelles », probablement à cause d'une observation de Gardiner jointe à un spécimen récolté à Silhouette (Gardiner 113, « common in cultivation », K). La plante a-t-elle vraiment été cultivée à Silhouette ? Rien ne permet de confirmer l'observation de Gardiner. Le nom créole qu'il cite (« Liane mange ») est également douteux.

Les plantes malgaches ont 2 pyrènes doubles résultant de la soudure, nette du côté externe, plus faible du côté interne, de 2 pyrènes adjacents. Une lacune close est située entre les 2 loges séminales. Si l'on fait abstraction de la soudure, l'aspect de la coupe transversale est pratiquement identique à la figure 9, Pl. 157. *T. sarmentosa*, espèce à laquelle les plantes seychelloises avaient été rattachées, a également 4 pyrènes libres, mais de forme différente. Il y a, en outre, d'autres caractères distinctifs comme les lobes du calice, etc. Cette espèce existe depuis Java jusqu'en Nouvelle-Guinée et du Nord de l'Australie à Taïwan.

2. **Tournefortia argentea** L.f., *Suppl. Pl.* : 133 (1781) ; BAKER, *F.M.S.* : 201 ; SUMMERH., *Enum.* : 284 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 196. Type : *Koenig* s.n°, Ceylan (LINN., microfiche).

Arbuste haut de 1-4 m, à tronc souvent court pouvant atteindre un diamètre de 30 cm à la base, ou ramifié dès la base en branches plus ou moins étalées, la couronne formant parfois un dôme hémisphérique (un individu âgé vu à Aldabra). Rameaux épais marqués de cicatrices foliaires. Feuilles plus ou moins groupées à l'extrémité des rameaux, insérées en spirale. Limbe charnu, étroitement obovale, obtus à aigu au sommet, atténué à la base en un pétiole peu distinct, de 12-20 x 4-5 cm, couvert sur les 2 faces de poils argentés, raides, plus ou moins couchés. Inflorescences terminales longues de 10-20 cm en panicules de cymes dont les rameaux ultimes sont scorpioïdes. Fleurs sessiles. Sépales 5, quinconciaux, faiblement soudés à la base, ovales, longs de ± 2 mm, densément pileux à l'extérieur. Corolle à préfloraison quinconciale (ou plus rarement imbriquée), large de ± 6 mm, à tube long de $\pm 1,7$ mm, vert, à 5 lobes blancs, arrondis, longs de ± 2 mm. Etamines 5, sessiles, apiculées, insérées au sommet du tube. Pistil glabre, long de ± 2 mm, sur un disque peu distinct, à stigmate annulaire un peu cannelé, surmonté de



Pl. 158. — *Tournefortia argentea* : 1, fleur ; 2, pistil ; 3, 4, préfloraison de la corolle ; 5, coupe de l'ovaire ; 6, fruit ; 7, coupe transversale du fruit ; 8, coupe transversale d'un pyrène ; 9, 10, pyrène vu du côté interne et de dessus ; 11, coupe longitudinale du fruit entre deux pyrènes (FF 4427, Mahé) ; 12, rameau fleuri (Jeffrey 1233, île Curieuse). (1, 3, 4, 7, 8, 11) (2, 5, 9, 10).

2 lobes charnus. Ovaire à 4 loges uni-ovulées. Drupe coriace, se desséchant et devenant assez dure à maturité, de 5-7 mm de diamètre, à surface parsemée de petites ponctuations en relief. Pyrènes 2, osseux, biséminés, marqués vers le haut de 2 orifices vasculaires et au centre d'une fente. Mésocarpe formé d'une moelle aérifère plus épaisse à la base du fruit (rendant celui-ci capable de flotter dans l'eau de mer).

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, indigène. L'espèce existe depuis la côte d'Afrique de l'Est et les îles de l'Océan Indien jusqu'en Polynésie, répartition liée à la dispersion des fruits par les courants marins. Elle croît toujours à proximité des rivages. Aujourd'hui elle est rare sur les îles granitiques du fait de la transformation du littoral. En 1840, Pervillé notait sa présence sur Ste Anne, Anonyme et Sud-Est. Elle existe toujours à Curieuse, Aride et à Mahé (Anse Bazarca). Sur les îles coralliennes elle est plus commune.

Nom créole : Bois tabac.

Note taxonomique : Le Bois tabac a été rattaché au genre *Messerschmidia* Hebenstr. (1763), par Johnston (*Journ. Arn. Arb.* 16 : 162 [1935]), à cause de la ressemblance, superficielle, de ses fruits avec ceux de *M. sibirica* L., l'espèce-type du genre. Pour une raison purement nomenclaturale *Messerschmidia* doit être remplacé par *Argusia* Boehm. (1760). Le Bois tabac devient donc *Argusia argentea* (L.f.) Heine, en 1976 (*Fl. Nouvelle-Calédonie* 7 : 108). Cependant, en 1978, Edmonson remplace *Argusia sibirica* (L.) Dandy, espèce-type du genre *Argusia*, dans *Tournefortia*, sous le nom de *Tournefortia sibirica* L. (*Fl. of Turkey* 6 : 246), ce qui ramène aussi la nomenclature du Bois tabac à son point de départ. La question de sa position générique n'est pas pour autant résolue. Il diffère en effet des autres *Tournefortia* (incl. *Argusia*) par sa corolle à préfloraison quinconciale. Pour cette raison De Candolle le plaça dans la section monospécifique *Mallota* DC. de *Tournefortia* (*Prodr.* 9 : 514 [1845]).

4. *Heliotropium* L.

Sp. Pl. : 130 (1753)

Herbes ou petits arbustes à feuilles alternes. Inflorescences terminales en cymes unilatérales spiciformes. Fleurs ♂, petites. Calice à 5 lobes étroits ou linéaires. Corolle plus ou moins tubuleuse à 5 lobes courts. Ovaire 4-loculaire, parfois les loges incomplètes. Style terminal (parfois nul) à stigmate capité réceptif autour de sa base, le sommet formant un appendice stérile. Fruit sec ou drupacé, finalement déhiscent en 4 nucules.

Genre de plus d'une centaine d'espèces des régions tropicales, souvent en zone aride. Aux Seychelles, une espèce introduite. Bailey cite *H. peruvianum*, une espèce ornementale qui n'a pas été vue récemment aux Seychelles et dont il n'y a pas d'échantillon en herbier.

***Heliotropium indicum* L.**, *Sp. Pl.* : 130 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 204 ; SUMMERH., *Enum.* : 283. Type de Ceylan.

Herbe haute de 30-60 cm, à tiges plus ou moins hispides. Limbe ovale, obtus à aigu au sommet, obtus à tronqué à la base, longuement et étroitement décurrent sur le pétiole, de 7-9 cm x 4-5 cm, à marge plus ou moins ondulée, à surface parsemée de poils raides et de cystolithes. Pétiole long de 3-4 cm. Inflorescences devenant axillaires, en épis longs de 10-18 cm, à extrémité circinée (cyme unipare scorpioïde). Fleurs disposées d'un seul côté de l'axe. Sépales 5, aigus, longs de ± 2 mm. Corolle mauve pâle à centre jaune pâle, à tube long de ± 4 mm, rétréci à la gorge, à limbe étalé large de ± 2,5 mm, 5-lobé, les lobes longs de ± 1 mm (à préfloraison quinconciale). Anthères sessiles insérées à l'intérieur du tube. Pistil long de ± 1,3 mm, à stigmate capité. Fruit sec formé de 4 nucules longues de ± 3 mm, d'abord associées 2 à 2, puis finissant par se séparer.

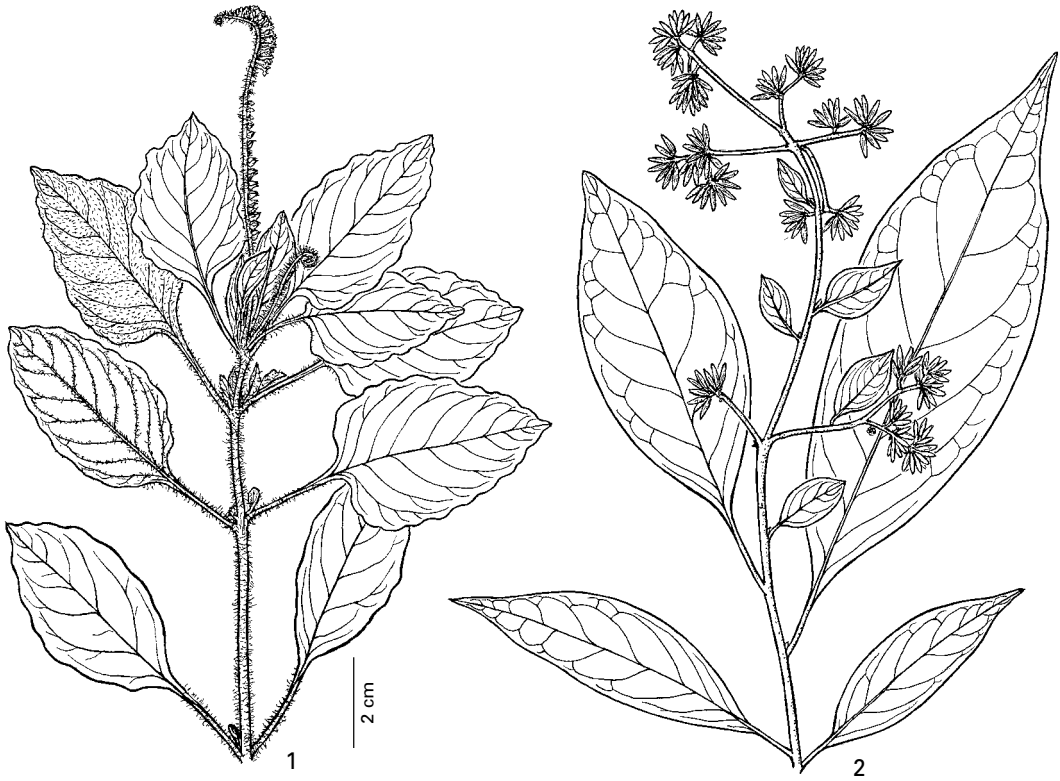
Mahé, Silhouette, Frégate, etc..., et diverses îles coralliennes. Mauvaise herbe des jardins et des terrains vagues, largement répandue sous les tropiques, probablement d'origine américaine.

Nom créole : Herbe papillon (selon Bailey).

Autre Boraginacée cultivée (?)

***Trichodesma zeylanicum* (Burm.f.) R. Br.** ; BAKER, *F.M.S.* : 200 ; SUMMERH., *Enum.* : 284.

Herbe pérenne plus ou moins suffrutescente, haute de 0,3-1,5 m, couverte d'une pilosité raide assez dense donnant à la plante une teinte grisâtre. Limbe étroitement ovale à oblong, obtus à aigu au sommet, cordé à cunéiforme à la base, de 3-15 cm x 1-5 cm, à marge entière, sessile ou à pétiole court (jusqu'à 10 mm). Cymes terminales. Sépales 5, étroitement ovales, longs de 7-10 mm, accrescents



Pl. 159. — **Heliotropium indicum** : 1, sommet d'une tige fleurie (Procter 4248). — **Cordia alliodora** : 2, rameau en boutons floraux (FF 4832). (1, 2).

jusqu'à 15-20 mm sur le fruit. Corolle en entonnoir, longue de 8-10 mm, à 5 lobes arrondis longs de 3-4 mm, bleu pâle à centre blanc. Nucules 4, ovoïdes, longues de \pm 4 mm.

Mahé, cultivée ou temporairement adventice ? Espèce répandue de l'Afrique de l'Est à l'Indonésie. Aux Seychelles, récoltée seulement par Horne et Dupont et non retrouvée depuis, peut-être disparue.

VERBENACEAE

Herbes, lianes, arbustes ou arbres, à feuilles opposées, simples ou plus rarement composées, non stipulées. Inflorescences cymeuses, ou en épis, ou racémiformes. Fleurs $\hat{\sigma}$ zygomorphes, plus rarement presque actinomorphes. Calice gamosépale à (4-) 5 (-8) lobes. Corolle à base tubuleuse parfois étroite et à limbe étalé (4-) 5-lobé, souvent bilabié, à préfloraison imbriquée. Etamines généralement 4, didynames (rarement 5) ou 2 étamines et 2 staminodes, insérées sur le tube de la corolle. Anthères

biloculaires à déhiscence longitudinale, parfois apparemment uniloculaires. Disque présent, généralement peu développé. Ovaire supère entier ou 4-lobé, biloculaire ou à 4 loges plus ou moins imparfaites. Ovules 1-2 par loge, en placentation axile, dressés et anatropes ou pendants et orthotropes. Style simple, terminal ou plus ou moins enfoncé entre les lobes de l'ovaire, à stigmaté souvent bilobé. Fruit généralement bacciforme ou drupacé, plus rarement capsulaire. Graines sans albumen.

Famille d'environ 75 genres et 3000 espèces des régions tropicales et subtropicales. Aux Seychelles, 2 genres indigènes et une dizaine de genres représentés par des espèces introduites, naturalisées ou seulement cultivées. Les plantes occasionnellement cultivées sont pour la plupart ornementales, sauf *Tectona grandis* et *Gmelina arborea* qui sont utilisées en sylviculture (seulement à titre expérimental aux Seychelles).

Comme autres Verbénacées cultivées, on pourra encore trouver des variétés horticoles de *Verbena x hybrida* Voss, une herbe pérennante à tiges dressées ou un peu traînantes et à fleurs en épis corymbiformes de diverses couleurs : blanches, roses, carmin ou jaunes, à centre blanc. Originaires d'Amérique du Sud.

- 1 — Inflorescences en grappe (parfois contractée, corymbiforme)
 - ou en épi, à floraison centripète 2
 - Inflorescences cymeuses à floraison centrifuge (parfois les cymes groupées en panicules ou corymbes ou, si réduites à une seule fleur, en racème (*Gmelina philippensis*) 6
- 2 — Inflorescences en épi, s'allongeant souvent pendant la floraison ou la fructification 3
 - Inflorescences en grappe 5
- 3 — Etamines 2 (et 2 staminodes). Herbes ou petits arbustes non épineux.
 - Fruit à 2 nucules oblongues 4. *Stachytarpheta*
 - Etamines 4 4
- 4 — Herbe rampante s'enracinant aux nœuds. Fleurs minuscules (longues de 2,5-3 mm) 3. *Phyla*
 - Arbuste sarmenteux plus ou moins grimpant, à tige épineuse. Fleurs longues de ± 12 mm, changeant de couleur. Drupes petites à 2 pyrènes 5. *Lantana*
- 5 — Corolle d'un bleu intense et calice bleu pâle plus large que la corolle, persistant, à 5 lobes disposés en étoile *Petrea volubilis*
 - Corolle bleu-mauve (parfois blanche) et calice vert plus petit que la corolle. Fruit jaune orangé *Duranta erecta*
- 6 — Cymules de 3-9 fleurs, petites, peu apparentes, entourées d'un involucre de 3 (-4) bractées étalées elliptiques ou obovales disposées comme les pales d'une hélice *Congea tomentosa*
 - Inflorescences différentes 7
- 7 — Arbre atteignant une grande taille, à feuilles de jeunesse atteignant 90 x 50 cm, à poils stellés. Calice fructifère enflé en vessie *Tectona grandis*
 - Plante n'ayant pas ces caractères 8
- 8 — Feuilles composées-palmées à 3 ou 5 folioles 6. *Vitex*
 - Feuilles simples 9
- 9 — Corolle petite à 4 lobes, à tube cylindrique long de 2-3 mm. Arbuste 2. *Premna*
 - Fleurs plus grandes 10
- 10 — Corolle à tube élargi en entonnoir *Gmelina*
 - Corolle à tube étroit, non en entonnoir 11
- 11 — Calice fructifère à limbe largement étalé sous le fruit, en forme de soucoupe *Holmskioldia speciosa*
 - Calice fructifère entourant la base du fruit ou tout le fruit, mais non largement étalé 1. *Clerodendrum*

1. *Clerodendrum* L.

Sp. Pl. : 637 (1753)

Arbustes, parfois lianescents, ou arbres, à feuilles simples, opposées ou verticillées. Inflorescences cymeuses axillaires ou terminales. Fleurs zygomorphes ou presque actinomorphes. Calice vert, ou parfois coloré, plus ou moins campanulé, tronqué ou 5 lobé, souvent accrescent. Corolle à tube étroit, cylindrique (parfois très long), à limbe étalé 5-lobé, à lobes sub-égaux ou les 2 supérieurs plus petits. Etamines 4, didynames, souvent très exsertes. Anthères à 2 loges parallèles. Ovaire imparfaitement 4-

loculaire, à loges 1-ovulées. Style filiforme allongé, à stigmathe bifide. Fruit : drupe à mésocarpe charnu, à endocarpe osseux ou cartilagineux se séparant en 2-4 pyrènes.

Genre d'environ 400 espèces, surtout des régions tropicales d'Afrique et d'Asie. Aux Seychelles, une espèce indigène (Aldabra) et plusieurs espèces introduites, cultivées comme ornementales, spontanées ou naturalisées.

- 1 — Arbuste ou plante suffrutescente dressée, non lianescente 2
- Liane ou arbuste lianescent 8
- 2 — Feuilles verticillées par 3-6 (parfois opposées) 3
- Feuilles opposées 5
- 3 — Tube de la corolle long de 6-10 cm *C. indicum*
- Tube de la corolle long de 0,8-2,5 cm 4
- 4 — Limbe à marge fortement serrulée. Corolle longue de 2-2,5 cm *C. calamitosum*
- Limbe à marge entière. Corolle longue de \pm 0,8 cm 1. *C. glabrum*
- 5 — Fleurs bleu pâle à bleu violacé *C. serratum*
- Fleurs blanches, roses ou rouges 6
- 6 — Fleurs rouge écarlate *C. speciosissimum*
- Fleurs blanches ou roses 7
- 7 — Plante à tiges plus ou moins tomenteuses. Fleurs souvent doubles *C. philippensis*
- Plante glabre. Fleurs sans pétales surnuméraires *C. wallichii*
- 8 — Calice blanc crème (ou rose-mauve) long de 1,5-2 cm. Corolle pourpre *C. thomsonae*
- Calice vert ou rougeâtre long de 10-11 mm. Corolle blanche à gorge rose *C. umbellatum*

1. **Clerodendrum glabrum** E. Mey. var. **minutiflorum** (Baker) Fosb., *Kew Bull.* 33 : 193 (1978) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 220. Type : *Abbott* s.n°, Aldabra (K, holo.).

Arbuste haut de 2-4 m, à écorce claire. Limbe ovale, acuminé au sommet, obtus ou arrondi à la base (parfois atténué), de 5-8 cm x 2,5-4 cm, à marge entière, glabre, à nombreuses ponctuations glanduleuses à la face inférieure (pouvant apparaître, selon l'âge de la feuille, comme de petites gouttelettes de résine jaune pâle translucide), plus rares à la face supérieure. Corymbes terminaux à axes pubescents. Calice campanulé long de \pm 2,5 mm, pratiquement glabre (rares poils épars), à 5 dents longues de 0,3-0,7 mm (parfois 4 ou 6). Corolle blanche légèrement teintée de rose, à tube long de \pm 8 mm, éparsément glanduleux à l'extérieur et pileux à l'intérieur, à limbe étalé (4-) 5-lobé, les lobes longs de 3-3,5 mm. Etamines 4, faiblement didynames, longues de 8 à 10 mm. (Fleurs protérandres : les étamines sont d'abord droites et exsertes alors que le style est encore inclus, puis le style s'allonge et devient exsert, les étamines à anthères vidées s'incurvent et se rabattent vers le tube de la corolle). Pistil long de \pm 15 mm. Ovaire glabre. Drupe (*d'après Fl. Ald.*) jaune orangé globuleuse, d'environ 6 mm de diamètre, à base entourée par le calice accru.

Aldabra, Assomption, Cosmoledo, Astove, assez commun. La variété *minutiflorum* est supposée endémique des 4 îles du groupe d'Aldabra. L'espèce a une vaste répartition en Afrique de l'Est, du Kenya au Mozambique et jusqu'en Afrique du Sud. Le type de l'espèce (*Drège* s.n°, « bord de la rivière Basche », Afrique du Sud, P, iso.) a des inflorescences plus contractées et les dents du calice longues de 1,3-2 mm. D'après *Flora Capensis* 5 : 219 (1901) la longueur des dents atteint la moitié de celle du calice, ce qui n'est jamais le cas chez les plantes d'Aldabra.

À Madagascar existe une autre espèce qui me semble très proche des plantes d'Aldabra, il s'agit de *C. pyriforme* Baker (et non, comme le suggère Fosberg, *C. humbertii* Mold. qui est une espèce microphyllie du Sud-Ouest malgache). Les plantes d'Aldabra doivent probablement être rattachées à cette espèce mais ceci nécessiterait un préalable une étude qui dépasse le cadre de cette Flore.

Clerodendrum cultivés ou subspontanés

Clerodendrum indicum (L.) O. Kuntze

Arbuste glabre haut de 1-3 m, peu ramifié, à tiges robustes, dressées. Feuilles verticillées par 4, subsessiles. Limbe étroitement obovale, cuspidé au sommet, atténué à la base, à marge entière, de

9-12 cm x 2,5-4 cm. Calice plus ou moins charnu, coriace, accrescent, devenant rouge à la face interne, atteignant une longueur de $\pm 1,3$ cm, à 5 lobes ovales acuminés longs de 8-9 mm. Corolle blanc crème, à tube long de 6-10 cm et lobes de 1-1,5 cm.

Mahé, occasionnellement cultivé et spontané (par exemple au jardin botanique). Originaire de l'Inde (Assam) et des régions voisines.

Clerodendrum calamitosum L.

Plante herbacée ou suffrutescente haute de 40-80 cm, pubérulente. Feuilles souvent verticillées par 3 à limbe elliptique, arrondi au sommet, à courte pointe terminale, obtus à atténué à la base, de 4-10 cm x 2-5 cm (plus petites au sommet des tiges florifères), à marge fortement serrulée. Pétiole long de 1-2,5 cm. Calice long de 6,5-8,5 mm, divisé presque jusqu'à la base en 5 lobes étroits aigus. Corolle blanc crème à tube long de 2-2,5 cm et lobes étalés longs de 5-6 mm. Etamines et style exserts de $\pm 1,5$ cm.

Mahé, occasionnellement cultivée et spontanée (par exemple bord de route à Machabée). Originaire de Malaisie.

Clerodendrum serratum (L.) Moon

Arbuste dressé, glabre (sauf les inflorescences), haut de 2-3 m, à feuilles opposées. Limbe obovale, cuspidé au sommet, en coin à la base, de 9-15 cm x 4-5 cm, à marge serrulée (dents courtes et espacées). Pétiole long de 0,5-1 cm. Inflorescence en panicule terminale dressée, longue de 8-20 cm, à bractées foliacées bien visibles. Calice long de 3-4 mm à marge presque entière. Corolle bleu pâle (un peu verdâtre) à tube long de ± 5 mm, à limbe découpé jusqu'à la gorge entre les 2 lobes supérieurs, à lobes longs de 8-9 mm, le lobe médian inférieur très concave et bleu-violacé à l'extérieur. Fruit 2-4-lobé, noir.

Mahé, occasionnellement cultivé et spontané. Originaire de l'Inde et du Sud-Est asiatique. Tend à se naturaliser en bord de route (par exemple route de Montagne Posée, à Mahé).

Clerodendrum speciosissimum Morren

Grande herbe devenant suffrutescente, à tiges dressées épaisses, pubescentes, hautes de 1-3 m. Limbe largement ovale, cuspidé au sommet, cordé à la base, de 14-22 cm x 11-19 cm, à marge faiblement sinueuse ou crénelée, éparsément pubescent, avec quelques glandes aplaties (écailles circulaires) à la face inférieure, surtout près des nervures. Inflorescence en panicule terminale longue de 10-30 cm. Calice long de 3-3,5 mm, divisé sur plus de la moitié en lobes oblongs aigus. Corolle rouge vif, à tube long de 2-2,5 cm, à lobes arrondis longs de ± 1 cm. Fruit large de ± 9 mm, 4-lobé.

Mahé, spontanée, assez commune. Originaire d'Indo-Malaisie.

Clerodendrum philippinum Schauer

— *C. fragrans* Willd.

Plante herbacée suffrutescente haute de 1-1,5 m, à tiges jeunes tomenteuses. Feuilles opposées. Limbe ovale, aigu au sommet, tronqué à la base, de 7-15 cm x 5,5-13 cm, à marge irrégulièrement et peu profondément dentée, pubérulent, faiblement scabre. Pétiole long de 2-10 cm. Bractées et calice portant des glandes discoïdes (jusqu'à 0,8 mm de diamètre). Calice rouge violacé, long de $\pm 1,3$ cm, à lobes acuminés longs de $\pm 0,8$ cm. Corolle blanche, plus ou moins teintée de rose, le plus souvent double (à pétales surnuméraires). Fruits ne se formant généralement pas.

Mahé, etc., cultivée et souvent spontanée. Peut-être originaire du sud de la Chine. Il s'agit ici d'une forme horticole largement répandue sous les tropiques et qui se multiplie végétativement par rejets.

Nom créole : Modestie.

Clerodendrum wallichii Merr.

Arbuste haut de 1-3 m, à longues branches grêles souples, à feuilles opposées. Limbe étroitement obovale acuminé au sommet, atténué à la base, de 9-17 cm x 2,5-4 cm, à marge entière ou faiblement crénelée, glabre. Pétiole long de 0,5-1 cm. Inflorescences terminales en panicules plus ou moins pendantes, longues de 15-20 cm. Calice long de 10-12 mm, divisé presque jusqu'à la base en lobes aigus, glabre, accrescent et étalé sous le fruit, large de 2-2,5 cm et devenant rouge foncé. Corolle blanche à tube long de ± 1,3 cm et lobes obovales très étroits à la base, longs de 1,5-2 cm. Etamines et style longs de 3-4 cm.

Mahé, occasionnellement cultivé (jardin botanique). Originaire des régions himalayennes, très répandu en culture.

Clerodendrum thomsonae Balf.f.

Arbuste lianescent haut de 2-4 m, à feuilles opposées. Limbe ovale, cuspidé au sommet, obtus ou arrondi à la base, de 5-10 cm x 2,5-5 cm, à marge entière, un peu scabre à la face supérieure (poils raides, droits, très courts), glabre à la face inférieure. Panicules terminales multiflores. Calice blanc plus ou moins crème, ± 5-anguleux, long de 1,5-2 cm, à 5 lobes larges, aigus, profondément découpés. Corolle pourpre, à tube grêle long de ± 2 cm, glanduleux-pubescent à l'extérieur et à lobes longs de 6-8 mm, arrondis, tous orientés vers le haut. Etamines dépassant la corolle d'environ 2 cm. Fruit à 4 drupéoles noires munies du côté central d'un coussinet charnu rouge.

Mahé, etc., fréquemment cultivé dans les jardins. Originaire d'Afrique de l'Ouest. Il existe une forme à calice rose-mauve et corolle d'un rouge plus clair (f. *speciosum* [Teijsm. et Binn.] Voss, selon Moldenke, *Fl. Ceylon* 4 : 435 [1983]).

Clerodendrum umbellatum Poir.

Liane glabre longue de 5-6 m, à feuilles opposées. Limbe largement ovale à elliptique, cuspidé au sommet, arrondi ou tronqué à la base, de 8-14 cm x 6-7 cm, à marge entière, glabre, à nombreuses ponctuations glanduleuses et quelques glandes aplaties circulaires à la face inférieure, à cuticule d'aspect cireux à la face supérieure. Pétiole long de 1-5 cm. Inflorescences en cymes ombelliformes pauciflores. Calice long de 10-11 mm, divisé jusqu'à la moitié ou aux 2/3 en 5 lobes triangulaires aigus. Corolle blanche lavée de rose à la gorge, à tube long de ± 2 cm et lobes obovales longs de ± 0,8 cm. Etamines à filet pourpre et style dépassant la gorge de la corolle d'environ 4 cm. Calice fructifère rosâtre ou pourpre.

Mahé, occasionnellement cultivée sur les clôtures, etc. Originaire d'Afrique de l'Ouest.

2. *Premna* L.

Mant. 2 : 154 (1771)

Arbustes, parfois grimpants, ou arbres, à feuilles opposées ou verticillées, simples. Inflorescences cymeuses plus ou moins corymbiformes. Fleurs souvent petites, nombreuses, ♂ ou unisexuées par avortement. Calice cupuliforme à marge tronquée, ou 2-5-lobée ou -dentée, plus ou moins accrescent. Corolle faiblement zygomorphe à tube court, à limbe divisé en 4 lobes arrondis. Etamines 4, didynames. Anthères à loges parallèles ou divariquées. Ovaire 2-loculaire à 2 ovules par loge, ou 4-loculaire à 1 ovule par loge. Style filiforme à stigmatte bifide. Fruit : drupe charnue, globuleuse, à endocarpe dur formant un noyau unique .

Genre d'environ 200 espèces des tropiques de l'Ancien Monde. Aux Seychelles, 1 espèce.

Premna serratifolia L., *Mant.* 2 : 253 (1771) ; BAKER, *F.M.S.* : 254 ; MUNIR, *J. Adelaide Bot. Gard.* 7 : 13 (1984). Type : Hermann s.n., Ceylan (LINN holo., microfiche).

- *P. corymbosa* Rottl. et Willd., *Ges. Naturf. Freunde Berlin Neue Schriften* 4 : 187 (1803) ; SUMMERH., *Enum.* : 286. Type : Rottler s.n°, Inde (B-W, holo., non vu).
- *P. obtusifolia* R. Br., *Prodr.* : 512 (1810) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 224. Type d'Australie.

Arbuste parfois un peu lianescent ou petit arbre atteignant 5-6 m de hauteur et 8-9 cm de diamètre, à feuilles opposées. Limbe elliptique ou obovale ou largement ovale, obtus à arrondi au sommet, tronqué à la base, de 7-10 (-15) cm x 4-8 (-10) cm, à marge entière, glabre ou pileux à la face inférieure sur la nervure médiane, à nombreuses petites glandes jaunes à la face inférieure. Inflorescences corymbiformes terminales à nombreuses fleurs. Calice pubérent et faiblement verruqueux, long de $\pm 1,5$ mm, à marge entière ou sinueuse du côté supérieur, munie de 2 dents plus nettes du côté inférieur. Corolle à tube long de 2-2,5 mm, à limbe sub-bilabié, 4-lobé. Lobe supérieur parfois émarginé et restant dans le prolongement du tube, lobes latéraux et inférieur plus ou moins étalés longs de ± 1 mm. Etamines longues de 2-2,5 mm, les 2 supérieures légèrement plus petites que les 2 inférieures. Pistil long de 3-4 mm. Drupe devenant noire à maturité, à mésocarpe charnu mince. Endocarpe faiblement bosselé (Aldabra), ou à protubérances plus fortes (Mahé).

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, indigène, peu commun. L'espèce au sens large, telle qu'elle est comprise par les auteurs récents, a une vaste répartition depuis les côtes d'Afrique de l'Est, Madagascar et les Mascareignes jusqu'en Indo-Malaisie et aux îles du Pacifique. Elle est très polymorphe. On constate d'ailleurs quelques différences entre les plantes de Mahé et celles d'Aldabra. Ces dernières ont des feuilles plus petites, des fleurs légèrement plus grandes et un noyau à surface plus lisse.

À Mahé on peut observer des fleurs parasitées, plus grandes que les fleurs normales et à pistil et étamines avortés .

Nom créole : Bois siro, de « Bois sureau », par analogie des inflorescences avec celles du Sureau d'Europe, *Sambucus nigra* L.

3. *Phyla* Lour.

Fl. Cochinch. : 66 (1790)

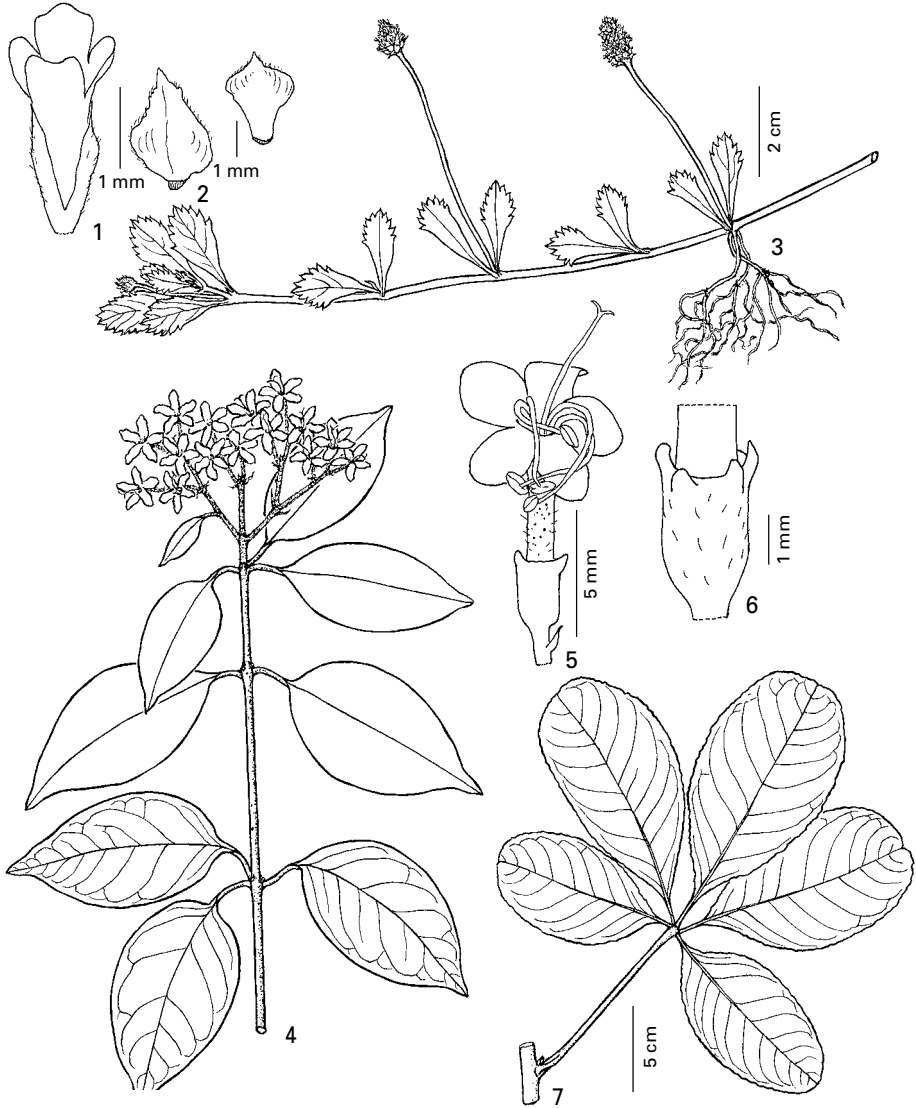
Herbes pérennes rampantes ou rarement dressées, souvent à indument de poils médifixes. Feuilles opposées. Inflorescences axillaires en épis denses, courts, sub-capités s'allongeant plus ou moins durant la floraison et la fructification. Fleurs très petites, à l'aisselle de bractées. Calice membraneux divisé en 2-4 lobes, ou à marge 4-dentée. Corolle zygomorphe à tube droit ou un peu courbé et à limbe étalé, faiblement bilabié, 4-lobé. Etamines 4, didynames, à anthères sans appendices. Ovaire biloculaire à 1 ovule par loge. Fruit inclus dans le calice persistant, se divisant en 2 nucules.

Genre comprenant une dizaine d'espèces en Amérique tropicale et 1-2 espèces répandues dans l'Ancien Monde. Parfois intégré au genre *Lippia* L. dont il se distingue (d'après Moldenke, *Fl. Panama*, Fam. 168 : 42, 1973) par son port plus ou moins rampant, ses épis s'allongeant durant la fructification, ses bractées non alignées sur 4 rangs et par la présence de poils médifixes. Aux Seychelles, 1 espèce.

Phyla nodiflora (L.) Greene, *Pittonia* 4 : 46 (1889). Type d'Amérique du Sud.

- *Lippia nodiflora* (L.) Michaux, *Fl. Bor. Amer.* 2 : 15 (1803) ; BAKER, *F.M.S.* : 252 ; SUMMERH., *Enum.* : 286.

Herbe rampante, à tiges atteignant 80 cm de longueur, s'enracinant aux nœuds, épaisses de ± 2 mm. Limbe obovale, arrondi au sommet, en coin à la base, de 1-2 cm x 0,5-1,3 cm, à 10-12 dents aiguës, à poils médifixes apprimés, un peu scabre. Pédoncules dressés longs de 1-7 cm. Epis d'abord globuleux,



Pl. 160. — *Phyla nodiflora* : 1, fleur ; 2, bractées ; 3, plante fleurie (FF 4146). — *Clerodendrum glabrum* var. *minutiflorum* : 4, rameau fleuri ; 5, fleur ; 6, détail du calice (FF 5662, Aldabra). — *Vitex doniana* : 7, feuille (FF 3942, Mahé). (3,4).

puis oblongs, cylindriques, longs de 0,5-1 cm. Bractées longues de 2-3 mm. Calice long de 1,5-1,8 mm, à 2 lobes membraneux, aigus, carénés. Corolle rose-mauve, longue de 2,5-3 mm. Etamines 4 à filet très court, incluses. Pistil long de \pm 1 mm. Nucules plan-convexes, longues de \pm 1,3 mm.

Mahé et îles granitiques, îles coralliennes, sauf le groupe d'Aldabra, assez commune. Peut-être originaire d'Amérique, largement répandue sous les tropiques, probablement disséminée par l'homme.

4. *Stachytarpheta* Vahl

Enum. Pl. 1 : 205 (1805)

Herbes annuelles ou petits arbustes à feuilles opposées ou alternes. Inflorescences terminales en épis allongés. Fleurs sessiles ou plus ou moins enfoncées dans le rachis d'inflorescence. Calice étroitement tubuleux-aplati, à marge 5-dentée. Corolle à tube plus ou moins cylindrique, à limbe étalé 5-lobé. Etamines 2, à filet court, incluses. Anthères sans appendices, à loges divergentes à 180° et fusionnées à leur point de contact. Staminodes 2. Ovaire 2-loculaire à 1 ovule par loge. Style filiforme. Fruit oblong devenant sec à maturité, se divisant en 2 nucules allongées.

Genre d'une centaine d'espèces d'Amérique tropicale dont certaines sont naturalisées dans l'Ancien Monde. Aux Seychelles, 3 espèces. J'adopte ici la nomenclature proposée par Moldenke, *Flora of Ceylon* 4 : 251-260 (1983).

- 1 — Petit arbuste pubescent, à fleurs roses ou rouge brique 3. *S. mutabilis*
- Herbe ou petit arbuste glabre, à fleurs bleues 2
- 2 — Plante à rameaux étalés. Limbe arrondi à marge serrulée-crénelée.
- Fleurs bleu pâle 1. *S. jamaicensis*
- Plante à rameaux dressés. Limbe aigu à marge fortement dentée
- (dents triangulaires). Fleurs bleu foncé 2. *S. urticifolia*

1. *Stachytarpheta jamaicensis* (L.) Vahl, *Enum. Pl.* : 206 (1804) ; SUMMERH., *Enum.* : 286.

— *S. indica* sensu Baker, *F.M.S.* : 251 (1877), non (L.) Vahl.

Herbe ou petit arbuste haut de 50-80 cm, à rameaux plus ou moins étalés horizontaux et se redressant à l'extrémité, glabres, parfois éparsément pileux sur les parties jeunes. Feuilles d'une couleur vert clair un peu terne. Limbe elliptique ou à peine ovale, arrondi au sommet, brusquement atténué à la base et décurrent sur le pétiole (presque jusqu'à la base), de 3-7 cm x 1,5-3,5 cm, à marge serrulée-crénelée (dents de forme plus ou moins ovale, apiculées), pratiquement glabre. Epis longs de 20-60 cm, plus ou moins étalés, à rachis, atteignant 5-6 mm d'épaisseur. Fleurs d'abord appliquées à la surface du rachis puis enfoncées dans des alvéoles allongées qui se forment à mesure que le rachis s'épaissit à la fructification. Bractées apprimées contre le calice, étroitement ovales acuminées, de 5-6,5 cm x 1,3-1,5 mm, à marge scariée. Calice aussi long que les bractées, à 5 dents courtes. Corolle bleu pâle, longue de 8-10 mm. Etamines longues de ± 1,5 mm. Fruit inclus dans le calice persistant, enfoncé dans le rachis fructifère, brun foncé, oblong, à petit bec terminal, de ± 4 x 1,3 mm, se séparant à la fin en 2 nucules, au niveau de 2 surfaces de contact d'apparence cireuse (cellules à contour indenté, à cuticule cireuse épaisse, blanche).

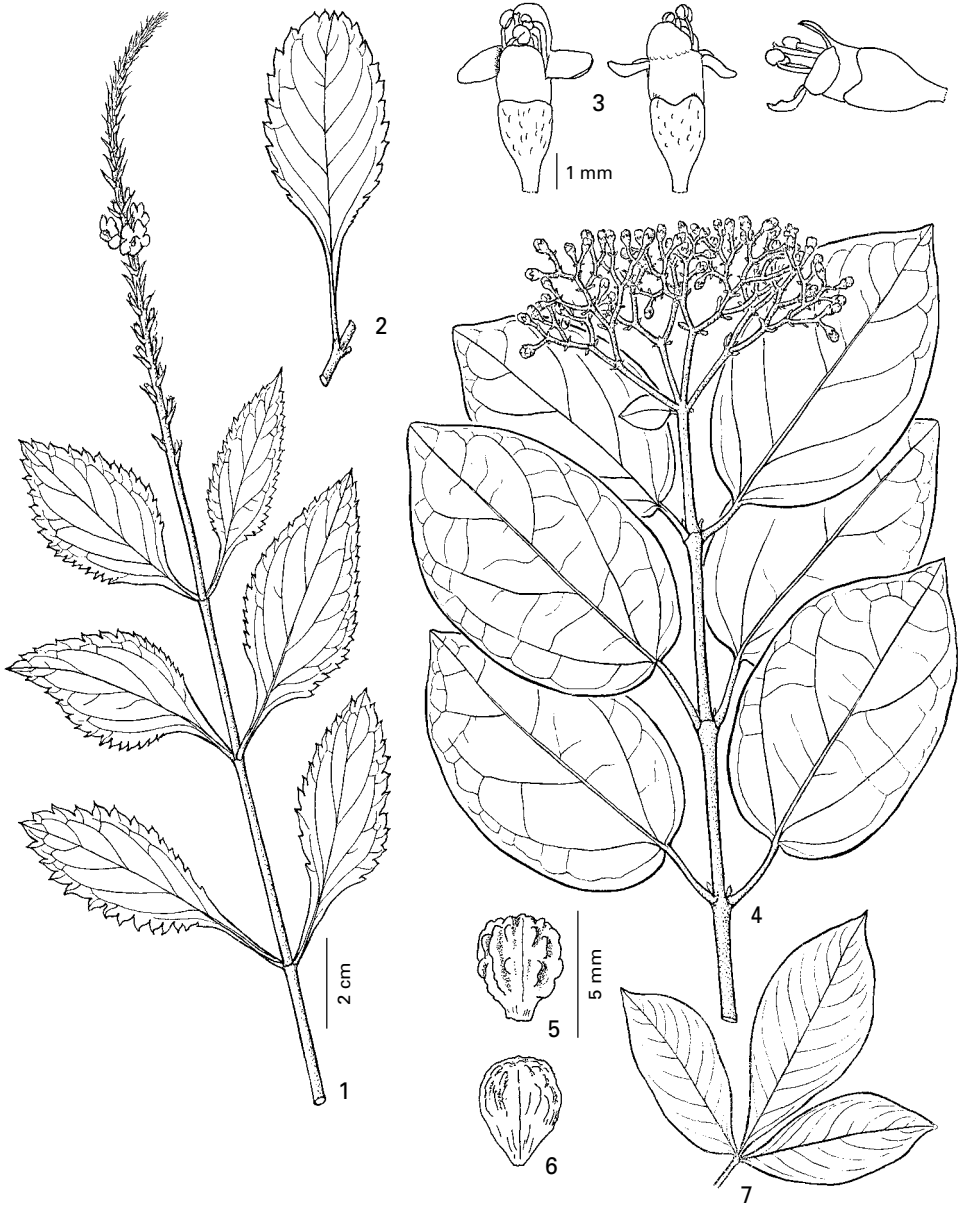
Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, naturalisé, commun. Espèce depuis longtemps disséminée sous les tropiques, dont l'origine est difficile à préciser. Répandue surtout à basse altitude sur les plaines littorales. À Aldabra l'espèce est en voie de dissémination et vient concurrencer les espèces herbacées indigènes. Par endroits elle forme déjà un tapis continu et élimine ainsi les herbes consommées par les tortues, elle-même n'étant pas consommée (par exemple le long du chemin à l'arrière de la Station, à Picard). Elle est également répandue à Dune D' Mess et présente au camp de Passe Hoareau. Son éradication, bien que souhaitable, semble déjà ne plus être possible.

Noms créoles : Epi bleu, Queue de rat.

2. *Stachytarpheta urticifolia* (Salisb.) Sims, *Bot. Mag. t.* 1848 (1816). Type des Antilles.

— *S. jamaicensis* sensu Summerh., *Enum.* : 286 (1931) *pro parte*, non (L.) Vahl.

Herbe ou petit arbuste à tige atteignant 2-4 cm de diamètre à la base, à branches dressées, haut de 0,5-1,5 (-2) m. Limbe plus ou moins elliptique, aigu au sommet, atténué à la base et décurrent sur le pétiole presque jusqu'à la base, de 4-9 cm x 2,5-5 cm, à marge fortement dentée, à dents plus ou moins



Pl. 161. — *Stachytarpheta urticifolia* : 1, rameau fleuri (Bossier 20929, Réunion). — *S. jamaicensis* : 2, feuille (FF 5118, île Longue). — *Premna serratifolia* : 3, fleur, vue de dessus, de dessous et de profil (FF 5666, Aldabra) ; 4, rameau en fruits (FF 3285, Rodrigues) ; 5, pyrène (FF 3510, Mahé) ; 6, pyrène à surface plus lisse (FF 4667, Aldabra). — *Vitex trifolia* : 7, feuille (FF 3716, île Ste Anne). (1, 2, 4, 7) (5, 6).

triangulaires-aiguës, de couleur vert foncé, glabre, à face supérieure plus ou moins bullée. Epis dressés ou plus ou moins sinueux, longs de 15-40 cm, grêles, à rachis épais de 2,5-3 mm. Bractées longues de 4,5-5 mm, à pointe aristée, à marge scarieuse, appliquées contre le calice. Calice long de \pm 5 mm. Corolle le plus souvent bleu-violet foncé, longue de 7-8 mm. Fruit formant une légère protubérance sur le rachis fructifère. Nucules plan-convexe, oblongues, longues de 3,5-4 mm. Cellules de la surface de contact entre les 2 nucules, plus petites, à cuticule cireuse plus mince que chez l'espèce précédente.

Mahé et îles granitiques, naturalisé, commun. Rare ou absent sur les îles coralliennes. Espèce très répandue sous le tropiques et d'origine incertaine. Elle se trouve à toutes les altitudes mais est plus abondante à altitude moyenne (sols ferrallitiques). Elle peut croître côte à côte avec *S. jamaicensis* sur les plaines littorales. L'hybridation est possible, donnant des plantes à caractères intermédiaires.

Nom créole : Epi bleu.

3. **Stachytarpheta mutabilis** (Jacq.) Vahl, *Enum. Pl.* 1 : 209 (1804) ; BAKER, *F.M.S.* : 251 ; SUMMERH., *Enum.* : 286. Type d'Amérique.

Petit arbuste pubescent haut de 1-2 m, peu ramifié, à rameaux sinueux, tétragones. Limbe ovale ou elliptique, aigu au sommet, arrondi ou brusquement atténué à la base, de 6-11 cm x 3,5-6,5 cm, à marge crénelée-serrulée, les indentations arrondies à sommet mucroné. Epis longs de 20-40 cm, à rachis épais de 6-7 mm. Bractées à pointe s'écartant du rachis. Corolle rose à rouge brique, longue de \pm 15 mm. Nucules longues de \pm 6 mm, à surface de contact cireuse (contour des cellules moins nettement indenté).

Mahé, etc., cultivé comme plante ornementale et subspontané (bords de routes, etc.). Originaire d'Amérique tropicale. L'espèce ne se régénère pas aussi abondamment que les 2 espèces précédentes.

5. **Lantana** L.

Sp. Pl. : 626 (1753)

Herbes ou arbustes parfois grimpants, à tiges parfois épineuses. Feuilles opposées ou ternées, à limbe souvent à marge dentée. Inflorescences axillaires en épis denses ou capitules. Fleurs sessiles à l'aisselle de bractées. Calice petit, à marge dentée ou tronquée. Corolle en tube plus ou moins cylindrique et étroit, à limbe faiblement zygomorphe 4-5-lobé. Etamines 4, didynames. Ovaire 2-loculaire à 1 ovule par loge. Drupes à endocarpe dur formant un noyau biloculaire ou 2 pyrènes uniloculaires.

Genre d'environ 150 espèces surtout en Amérique tropicale, quelques unes en Afrique et en Asie. Aux Seychelles, une espèce naturalisée. Une deuxième espèce est rarement cultivée (jardin botanique) : *Lantana montevidensis* (Spreng.) Briq. (syn. : *L. sellowiana* Link et Otto), une plante suffrutescente faiblement lignifiée, plus ou moins rampante ou grimpante, à fleurs mauve violacé. Originaire d'Argentine.

Lantana camara L., *Sp. Pl.* : 627 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 253 ; SUMMERH., *Enum.* : 286 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 223 (1980). Type d'Amérique.

— *L. lilacina* sensu Baker, *loc. cit.*, non Desf.

Arbuste à branches sarmenteuses plus ou moins grimpantes, à écorce claire plus ou moins blanchâtre. Rameaux jeunes anguleux et armé d'aiguillons rétrorses. Limbe ovale, acuminé, plus ou moins arrondi ou brusquement atténué à la base, de 3-9 cm x 2-5 cm, à marge serrulée, scabre à la face supérieure (dégageant une odeur aromatique lorsqu'il est froissé). Inflorescences axillaires à pédoncule long de \pm 4 cm, à fleurs groupées en capitules larges de 2-3 cm. Bractées plus ou moins subulées,

d'environ 7 cm x 1,3 mm à la base du capitule, un peu plus petites au centre. Calice membraneux, long de ± 2 mm, à marge un peu sinuose. Corolle changeant de couleur durant l'anthèse, d'abord blanche ou jaune, puis rose ou rouge orangé, à tube long de ± 12 mm et limbe large de 6-7 mm, un peu bilabié. Etamines 4, insérées vers le milieu du tube, dont 2 un peu plus haut, à filet long de $\pm 0,5$ mm. Pistil long de 4-5 mm. Drupes noires à maturité, brillantes, sphériques, de 3-4 mm de diamètre, groupées en têtes globuleuses.

Mahé et îles granitiques, Aldabra, naturalisé, commun par endroits. Originaire des Antilles. La plante est disséminée par les oiseaux qui consomment ses fruits charnus. Elle se répand dans la végétation claire des « glacis » à basse et moyenne altitude, mais aussi dans les clairières de la forêt hygrophile. À Aldabra, elle est encore limitée aux environs de la Station à Picard où elle a été introduite peut-être accidentellement, et où elle commence à se disséminer dans la végétation naturelle. Connaissant la nocivité de l'espèce dans d'autres régions du monde, nocivité due à son caractère envahissant, il serait préférable de chercher à l'éradiquer d'Aldabra ainsi que le suggère Fosberg (*Fl. Ald.* : 224).

Noms créoles : Lantana, Vieille fille.

6. *Vitex* L.

Sp. Pl. : 635 (1753)

Arbres ou arbustes à feuilles opposées ou ternées, souvent composées-palmées à 3-7 folioles, parfois 1-foliolées. Inflorescences généralement cymeuses, axillaires ou groupées en panicules terminales. Fleurs $\text{\textcircled{♂}}$. Calice campanulé ou plus ou moins tubuleux, à marge 5-dentée ou 5-lobée. Corolle zygomorphe, plus ou moins longuement tubuleuse, à limbe étalé bilabié, la lèvre supérieure formée de 2 lobes et la lèvre inférieure de 3 lobes. Etamines 4, didynames, souvent exsertes. Ovaire 4-loculaire à loges uni-ovulées. Style terminal, simple, filiforme, à stigmat bifide. Fruit drupacé à mésocarpe charnu, à endocarpe 4-loculaire, entouré à sa base par le calice persistant, plus ou moins accrescent, cupuliforme.

Genre de plus de 200 espèces des régions tropicales et quelques unes des régions tempérées. Aux Seychelles, 2 espèces introduites, naturalisées. *Vitex pervillei* Baker, *F.M.S.* : 256 (1877) est signalé par erreur des Seychelles. L'échantillon *Pervillé* 636 provient du nord-ouest de Madagascar.

- Arbuste à feuilles 3-foliolées 1. *V. trifolia*
- Arbre à feuilles 5-foliolées 2. *V. doniana*

1. *Vitex trifolia* L., *Sp. Pl.* : 638 (1853) ; BAKER, *F.M.S.* : 256 ; SUMMERH., *Enum.* : 287. Type de l'Inde.

Arbuste haut de 0,5-4 m, très ramifié, à branches grêles. Feuilles composées trifoliolées, très aromatiques lorsqu'on les froisse. Foliole médiane à limbe obovale, aigu au sommet, en coin à la base, de 5-8 cm x 2-3 cm, à pétiole presque nul, à marge entière, glabre et vert foncé dessus, finement tomenteux et blanchâtre dessous. Folioles latérales un peu plus petites. Pétiole long de 1,5-3 cm. Feuilles situées près des inflorescences, simples, à limbe ovale aigu au sommet, arrondi à la base. Panicules terminales atteignant 20 cm de longueur. Calice campanulé long de 2,8-3,2 mm, à marge portant de courtes dents (0,3-0,5 mm), tomenteux-blanchâtre. Corolle bleu violacé longue de ± 11 mm, à lobe médian inférieur nettement plus long que les 2 lobes latéraux et supérieurs, pubescente à l'extérieur et villose à la base interne du lobe médian. Drupes noires à maturité, globuleuses, de 5-6 mm de diamètre.

Mahé, Ste Anne, etc., cultivé et spontané, assez commun. Originaire de l'Inde, largement disséminé comme plante médicinale depuis l'Afrique jusqu'en Indo-Malaisie.

Nom créole : Bois nounou.

2. **Vitex doniana** Sweet, *Hort. Brit.* : 323 (1827). Type de Sierra Leone.

- *V. sp.*, Baker, F.M.S. : 256 (*Horne* 547).
- *V. hornei* Hemsl., *J. Bot.* 55 : 285 (1917). Type : *Horne* 547, Mahé (K, holo.).
- *V. cuneata* Thonn., in Schumach. et Thonn., *Beskr. Guin. Pl.* : 289 (1827) ; SUMMERH., *Enum.* : 286.

Arbre haut de 5-15 m, à rameaux épais. Feuilles opposées généralement 5-foliolées. Foliole médiane à limbe obovale, arrondi ou un peu rétus au sommet, en coin à la base, de 8-19 cm x 4-9 cm, à marge obscurément et irrégulièrement crénelée, glabre. Pétiolule long de 0,8-2 cm. Folioles latérales et basales un peu plus petites. Cymes axillaires, multiflores. Calice campanulé long de \pm 3,5 mm, à marge dentée, tomenteux. Corolle verdâtre ou jaunâtre, longue de 5-10 mm, pileuse à la gorge. Drupe devenant noirâtre à maturité, globuleuse ou elliptique, longue de 2-3 cm.

Mahé, cultivé et naturalisé, localement assez commun. Originaire d'Afrique de l'Ouest. Le fruit est comestible. Naturalisé, par exemple, au bord des routes montant à Cascade ou à la Misère, sur le glacis de Val d'Endor, près du chemin allant aux Trois Frères (par Sans Souci).

Nom créole : Bois mozambique.

Autres Verbenaceae cultivées

Petrea volubilis L.

Liane ligneuse à feuilles opposées, à limbe très scabre sur la face supérieure. Lobes du calice oblongs, d'environ 15 mm x 5 mm, accrescents à la fructification, bleu violacé pâle, étalés et disposés en étoile. Corolle d'un bleu intense, longue de 6-8 mm, à lobes longs de 4-6 mm. Originaire d'Amérique centrale.

Duranta erecta L.

- *D. repens* L.

Arbuste à branches plus ou moins arquées et retombantes, parfois épineuses, à grappes de petites fleurs bleu-mauve (ou blanches) longues de 7-9 mm. Fruits globuleux d'environ 8-9 mm de diamètre, jaune orangé. Originaire d'Amérique tropicale.

Congea tomentosa Roxb.

Arbuste tomenteux à grandes panicules terminales. Fleurs petites, blanches, groupées par 5-7 en capitules entourés d'un involucre de 3 bractées. Bractées elliptiques de \pm 2,5 cm x 0,8 cm, de couleur rose violacé, disposées comme les pales d'une hélice. Originaire du Bangladesh, de Birmanie et du Sud-Est asiatique.

Tectona grandis L.f.

Grand arbre pouvant atteindre 50 m de hauteur. Limbe ovale-elliptique d'environ 40 cm x 30 cm, atteignant 95 cm x 50 cm sur les rejets de souche. Inflorescences en panicules longues de 40-50 cm. Fleurs nombreuses, petites, à corolle blanche large de 5-6 mm. Le calice fructifère est vésiculeux, large de \pm 2,5 cm. Originaire du Nord de l'Inde, de Birmanie et d'Indo-Malaisie. Essence réputée pour son bois très durable. On peut en voir quelques exemplaires à Victoria, au bas de la route de Bel Air.

Gmelina L.

Genre d'une cinquantaine d'espèces d'Asie tropicale. Aux Seychelles, 2 espèces introduites, occasionnellement cultivées.

Gmelina arborea Roxb.

Arbre atteignant 20 m de hauteur. Feuilles opposées. Limbe ovale-cordiforme, aigu au sommet, largement cordé à la base, d'environ 19 cm x 15 cm, à marge entière, glabre à la face supérieure, à face inférieure farineuse (poils stellés à branches très courtes, presque contigus) avec quelques glandes circulaires (0,4-0,6 mm de diamètre) éparses, souvent près des nervures. Forme juvénile à marge du limbe munie d'une dent aiguë (longue d'environ 1 cm) de chaque côté. Pétiole long de 7-11 cm. Inflorescences (non vues aux Seychelles) terminales et axillaires, tomenteuses, longues de 10-30 cm. Calice campanulé long de \pm 5 mm, à marge portant 5 petites dents aiguës. Corolle jaune orangé ou rougeâtre, longue de 2,5-4 cm, plus ou moins en entonnoir, à limbe bilabié, la lèvre supérieure bilobée, la lèvre inférieure trilobée, le lobe médian inférieur plus grand et à marge crénelée. Etamines 4, didymes. Drupe ovoïde jaune orangé, longue de 2-2,5 cm.

Mahé. Originaire de l'Inde et de l'Indo-Malaisie. Introduit aux Seychelles par le Service des Forêts pour être testé comme essence de reboisement. Une petite plantation existe à Sans-Souci. L'arbre a une croissance rapide et son bois est estimé pour sa durabilité et ses qualités technologiques.

Gmelina philippensis Cham.

Arbuste à longues branches grimpantes, atteignant une hauteur de 2-7 m, à rameaux courts axillaires transformés en épines. Feuilles opposées ou sub-opposées, celles d'une même paire un peu inégales. Limbe elliptique, obovale ou plus ou moins rhombique, aigu ou obtus au sommet, en coin ou obtus à la base, de 5-8 cm x 3-4 cm, à marge entière, pratiquement glabre (nombreux poils stellés à bras très courts formant un indument farineux à la face inférieure et quelques glandes discoïdes larges de \pm 0,5 mm, épars). Forme juvénile à feuilles plus petites, longues de 1,5-4 cm, à limbe plus ou moins obtriangulaire à 3 dents apicales, la médiane un peu plus longue. Pétiole long de 0,5-2 cm. Inflorescences terminales longues de 5-20 cm, pendantes, le rachis caché par de larges bractées foliacées, de 3-4 cm x 2-3 cm, vertes et plus ou moins striées de pourpre, imbriquées. Calice long de \pm 4 mm, fendu jusqu'à la base du côté supérieur, à marge un peu dentée, portant quelques glandes. Corolle jaune longue de 3-5 cm, dilatée en entonnoir vers la gorge (généralement 2 fleurs opposées ouvertes en même temps). Drupes obovoïdes longues de \pm 1,2 cm.

Mahé, etc. Originaire des Philippines, largement répandu comme plante ornementale.

Holmskioldia speciosa Hutch. et Corb.

Petit arbuste à calice persistant après la chute de la corolle sous forme d'une coupe circulaire large de \pm 2 cm, de couleur rose orangé. Originaire de l'Inde.

AVICENNIACEAE

Arbres ou arbustes croissant près du littoral dans des zones saumâtres ou dans la mangrove, à racines émettant des pneumatophores, à feuilles simples, opposées, non stipulées. Fleurs σ^7 , actinomorpes. Calice à 5 sépales pratiquement libres, entouré à sa base par 2 bractéoles un peu plus

courtes que le calice. Corolle gamopétale, plus ou moins campanulée, à 4 lobes. Etamines 4, insérées à la gorge de la corolle, sub-égales, exsertes. Ovaire supère, 1-loculaire (ou imparfaitement 4-loculaire) à 4 ovules pendants, orthotropes. Fruit capsulaire à péricarpe mince charnu, déhiscent en 2 valves, ne contenant qu'une seule graine. Graine sans testa, sans albumen, formée d'un embryon à 2 gros cotylédons, commençant à se développer avant la chute du fruit (vivipare).

Famille comprenant 1 seul genre, *Avicennia*, parfois inclus dans les Verbénacées.

Avicennia L.

Sp. Pl. : 110 (1753)

Caractères de la famille. Genre d'une dizaine d'espèces des régions tropicales de l'Ancien et du Nouveau Monde. Aux Seychelles, 1 espèce.

Avicennia marina (Forssk.) Vierh., *Denkschr. Kaiserl. Akad. Wissench.* 71 : 435 (1907) ; SUMMERH., *Enum.* 286 (1931) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 219. Type des côtes du Yémen.

— *A. officinalis* sensu Baker, *F.M.S.* : 257 (1877), non L.

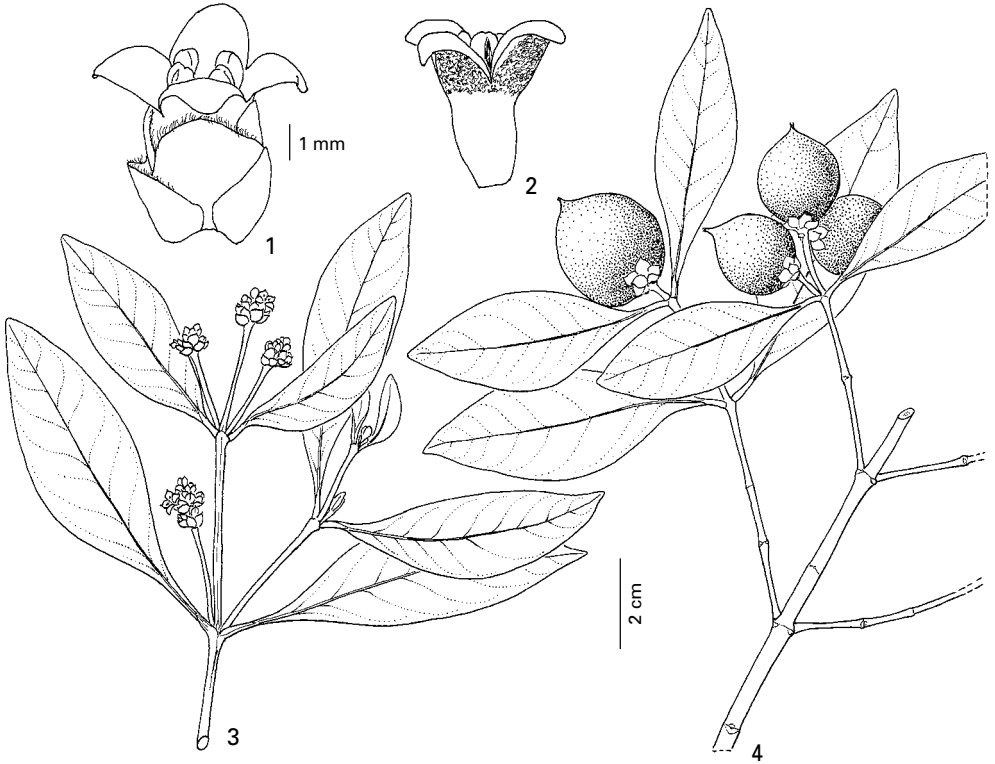
Arbre atteignant 5-6 m de hauteur, à tronc plus ou moins tortueux de 30-50 cm de diamètre et à couronne large, croissant généralement dans la mangrove du côté de la terre. Pneumatophores issus des racines, alignés, dressés, grêles, hauts d'environ 10-15 cm (visibles à marée basse). Limbe étroitement ovale ou elliptique, parfois ovale, aigu au sommet, cunéiforme à la base, de 5-9 cm x 2,5-3,5 cm, glabre dessus, finement tomenteux grisâtre ou jaunâtre dessous, sub-coriace. Inflorescences terminales et axillaires en glomérules pauciflores plus ou moins sphériques. Fleurs sessiles à l'aisselle d'une bractée, avec 2 bractéoles. Sépales 5, imbriqués, ovales ou arrondis, à marge ciliée, longs de 3-3,5 mm. Corolle jaune pâle large de ± 6 mm, à lobes sub-valvaires (se couvrant légèrement par leur bord gauche), à tube long de $\pm 2,5$ mm. Etamines à filet court. Pistil long de ± 3 mm. Ovules 4, dont 1 seul se développe. Capsule ovoïde plus ou moins comprimée, longue de ± 3 cm, à paroi coriace, mince, finement tomenteuse, gris verdâtre, déhiscente sous la pression de l'embryon vivipare.

Mahé et îles granitiques, Aldabra, indigène, commun par endroits, dans la mangrove, généralement à l'arrière des espèces pionnières (*Rhizophora*, *Ceriops*). À Aldabra dans les zones de platin à pente faible, à la limite de la mangrove côté terre, *Avicennia* peut former des peuplements purs (par exemple, au fond du Bras Cinq Cases au départ du sentier allant vers le Camp du même nom).

Nom créole : Manglier blanc.

NESOGENACEAE

Herbes à feuilles simples, opposées, non stipulées. Inflorescences axillaires cymeuses (parfois réduites à 1 seule fleur) ou spiciformes. Fleurs σ^7 , zygomorphes. Calice gamosépale (4-)5-lobé, accrescent. Corolle gamopétale, faiblement zygomorphe, à 5 lobes imbriqués. Etamines didyames, incluses. Anthères à déhiscence longitudinale, à 2 loges plus ou moins divergentes, munies d'une pointe à la base. Ovaire supère, biloculaire, à 1 ovule par loge, dressé, inséré près de la base interne des loges. Fruit indéhiscent surmonté de la base du style persistante. Graines albuminées à testa fovéolé.



Pl. 162. — *Avicennia marina* : 1, fleur ; 2, id., le calice enlevé ; 3, 4, rameau en fleurs et en fruits (FF 4072).

Famille comprenant un seul genre, *Nesogenes*. De position systématique incertaine, le genre a été placé dans les *Scrophulariaceae*, les *Verbenaceae*, les *Dicrastylidaceae* (= *Chloanthaceae*). Pour Fosberg il a des affinités avec les *Scrophulariaceae*, tandis que pour Marais les affinités sont à rechercher dans les *Labiatae* s.l.

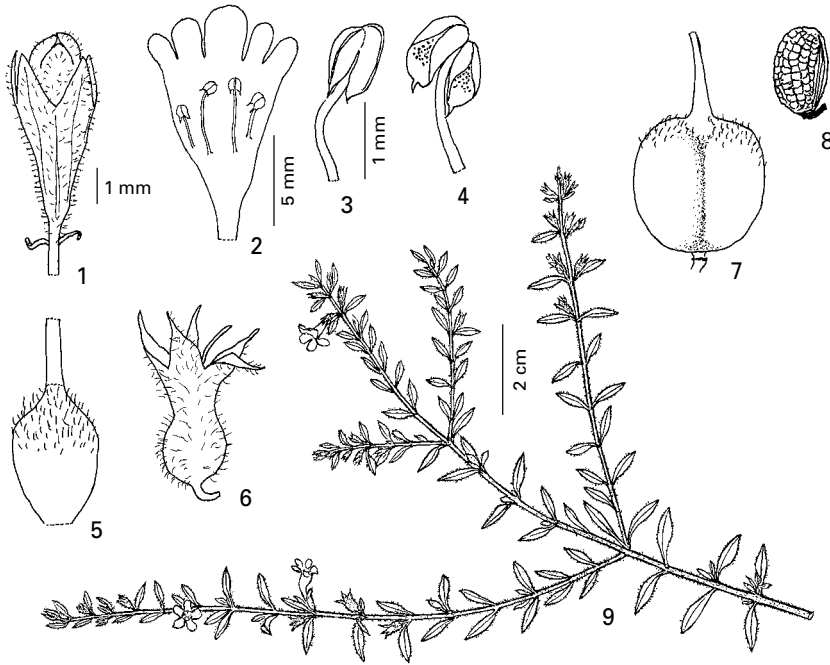
Nesogenes A. DC.

Prodr. 11 : 703 (1847)

Caractères de la famille. Genre d'environ 7 espèces dont 1 en Afrique orientale, 5 dans les îles de l'Océan Indien et 1 en Polynésie. À Aldabra, 1 espèce.

Nesogenes prostrata (Benth.) Hemsl., *J. Linn. Soc.* 41 : 314 (1913) ; MARAIS, *Kew Bull.* 35 : 801 (1981). Type : *Bojer* s.n°, île Agaléga (G-DC, holo., non vu ; K, iso.).

- *Radamea prostrata* Benth., in DC., *Prodr.* 10 : 509 (1846).
- *Nesogenes dupontii* Hemsl., *loc. cit.* ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 226. Type : *Dupont* 97, Thomasset 261, Aldabra ; *Dupont* 106, Assomption (K, syntypes).



Pl. 163. — *Nesogenes prostrata* : 1, bouton floral vu de dessous ; 2, corolle étalée ; 3, 4, étamines ; 5, ovaire ; 6, calice renfermant un fruit ; 7, fruit ; 8, graine ; 9, rameau fleuri (FF 4683, Aldabra). (1, 6) (3, 4) (5, 7, 8).

Herbe pérennante à tiges plus ou moins couchées, longues de 20-50 cm, pouvant s'enraciner aux nœuds, courtement pileuses. Limbe étroitement elliptique, aigu à obtus au sommet, en coin à la base, de 4,5-15 mm x 2-5 mm, éparsément pileux, subsessile. Fleurs généralement solitaires aux aisselles des feuilles (parfois 2-3). Calice long de 4-5 mm, obconique, à 5 dents aiguës, couvert de poils glanduleux. Corolle rose pâle, longue de \pm 1 cm, courtement stipitée, élargie en entonnoir vers le haut, à 5 lobes arrondis, étalés. Étamines longues de 2,5-4,5 mm, insérées vers le milieu du tube. Pistil long de \pm 8 mm. Fruit inclus dans le calice persistant, plus ou moins circulaire et comprimé, long de 1,8-2 mm, faiblement sillonné longitudinalement, à exocarpe membraneux et endocarpe crustacé. Graines longues de \pm 1,2 mm.

Aldabra, Assomption, Astove, Cosmoledo, indigène, assez commune par endroits. Existe aussi à Agaléga. Les plantes poussant en plein soleil ont une teinte rougeâtre. Dans des stations plus ombragées (par exemple, chemin à l'est de Anse Coco, île Malabar) les plantes sont vert clair, à feuilles un peu plus grandes.

LABIATAE

Herbes ou arbustes souvent odorants, à tige le plus souvent quadrangulaire. Feuilles simples, opposées ou verticillées, non stipulées. Inflorescences cymeuses groupées en racèmes, en panicules, etc. Fleurs σ , zygomorphes. Calice campanulé ou tubuleux, gamosépale, à 5 lobes, parfois bilabié. Corolle

gamopétale tubuleuse, à 4-5 lobes, bilabée ou unilabée. Etamines généralement 4, didynames, parfois 2, insérées sur le tube de la corolle. Anthères à déhiscence longitudinale (parfois à 1 seule loge). Disque annulaire, ou 2-4-lobé, ou unilatéral. Ovaire supère, plus ou moins profondément 4-lobé, à 4 carpelles uni-ovulés. Ovules dressés anatropes, insérés à l'angle interne basal des loges. Style gynobasique, bifide. Fruit sec composé de 4 nucules, rarement drupacé. Graines albuminées.

Famille d'environ 200 genres et 4000 espèces, cosmopolite, particulièrement bien représentée dans la région méditerranéenne. Aux Seychelles, un seul genre indigène et cinq genres introduits représentés par des espèces cultivées ou naturalisées. Comme plante exclusivement cultivée on trouve par ailleurs *Thymus vulgaris* L. (Thym), plante aromatique bien connue. C'est un sous-arbrisseau haut de 20-30 cm, à feuilles de 1,5-2,5 cm x 0,2-0,3 cm, à petites fleurs rose pâle ou lilas. Originaire de la région méditerranéenne. Sa culture aux Seychelles est délicate à cause de l'excès d'humidité en saison de mousson. Il y a cependant une production régulière, la plante étant très utilisée en cuisine créole.

Bailey cite aussi deux espèces dont il n'existe pas de spécimens d'herbier :

Salvia coccinea Etling, une herbe suffrutescente atteignant 1 m de hauteur, à tiges tétragones, à limbe plus ou moins triangulaire, serrulé, à fleurs rouge vif (ou variétés à fleurs blanches ou roses), bilabées, longues de 20-25 mm. Originaire d'Amérique du Sud, cultivée comme plante orientale ;

Mentha x piperita L. (Peppermint, Menthe poivrée), une plante originaire des pays tempérés qui n'a pas été revue.

- 1 — Calice à 8-10 dents à pointes épineuses ou aristées 2
- Calice à 5 lobes ou dents 3
- 2 — Fleurs en glomérules plus ou moins sphériques de 2-3 cm de diamètre, à corolle orange vif 4. **Leonotis**
- Fleurs en glomérules de 1-2 cm de diamètre, blanches 3. **Leucas**
- 3 — Calice bilabé à lèvre supérieure nettement distincte des dents latérales et inférieures 4
- Calice à 5 dents assez semblables, sans lèvre supérieure nettement distincte 5
- 4 — Corolle à tube beaucoup plus long que le calice (si seulement 2 fois plus longue alors petite plante rampante à feuilles charnues) 2. **Plectranthus**
- Corolle à tube inclus dans le calice **Ocimum**
- 5 — Inflorescences en épis longs de 1-8 cm, apparaissant sous la partie terminale feuillée des tiges 1. **Achyrosperrum**
- Inflorescences en panicules terminales 5. **Pogostemon**

1. **Achyrosperrum** Bl.

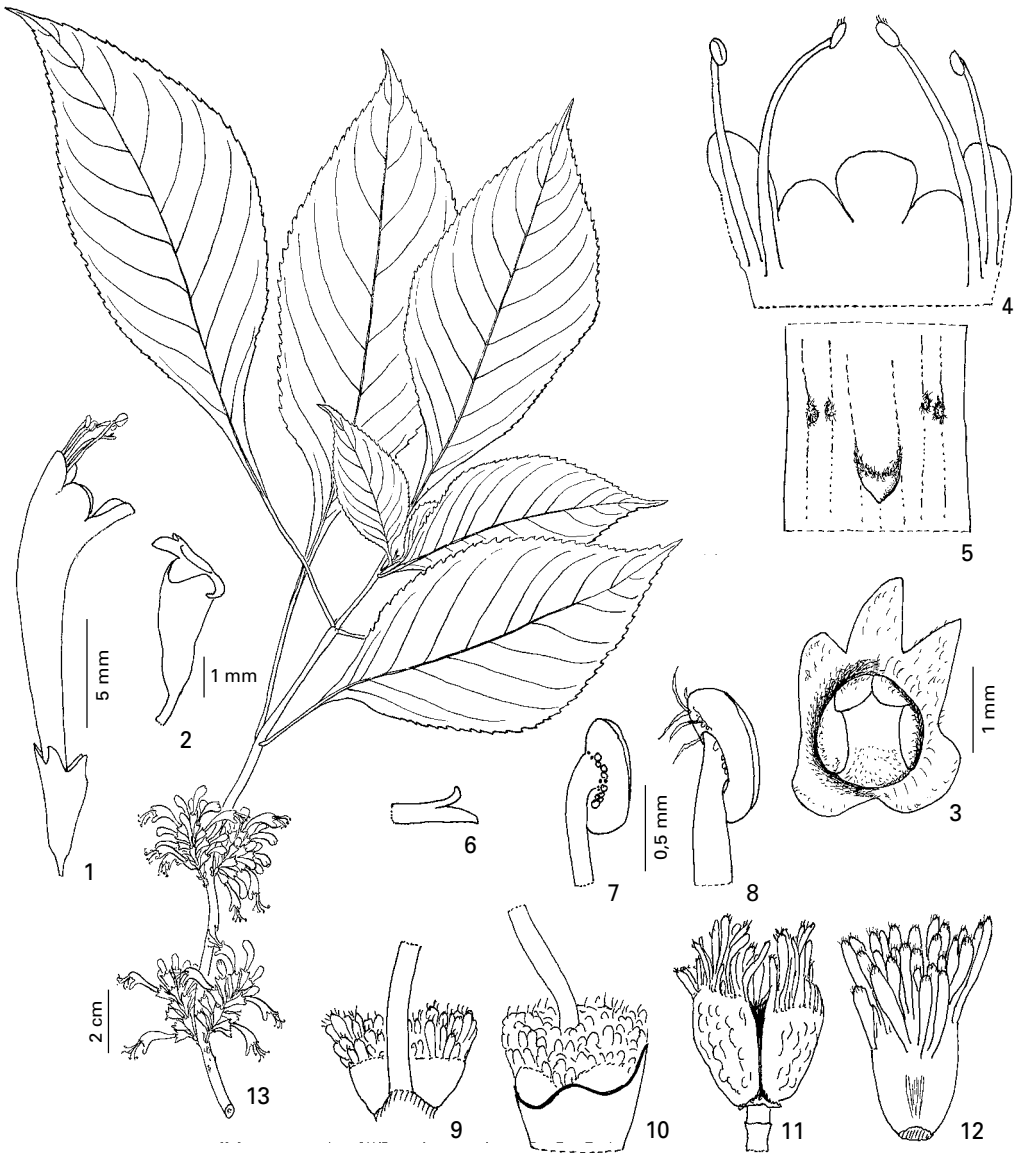
Bijdr. : 840 (1826)

Herbes ou petits arbustes, à feuilles opposées ou parfois verticillées par 3, à limbe denté. Inflorescences spiciformes axillaires ou terminales. Calice tubuleux à campanulé à 5 dents égales, ou bilabé, plus ou moins accrescent. Corolle munie à la base interne d'apophyses pileuses, à tube droit et peu dilaté à la gorge, à lèvre supérieure courte, émarginée ou bilobée, à lèvre inférieure trilobée, à lobes arrondis. Anthères à 2 loges fusionnées par leurs sommets et formant ainsi une loge unique. Disque régulier ou zygomorphe. Style bifide. Nucules 4, obovales, à sommet couvert de vésicules.

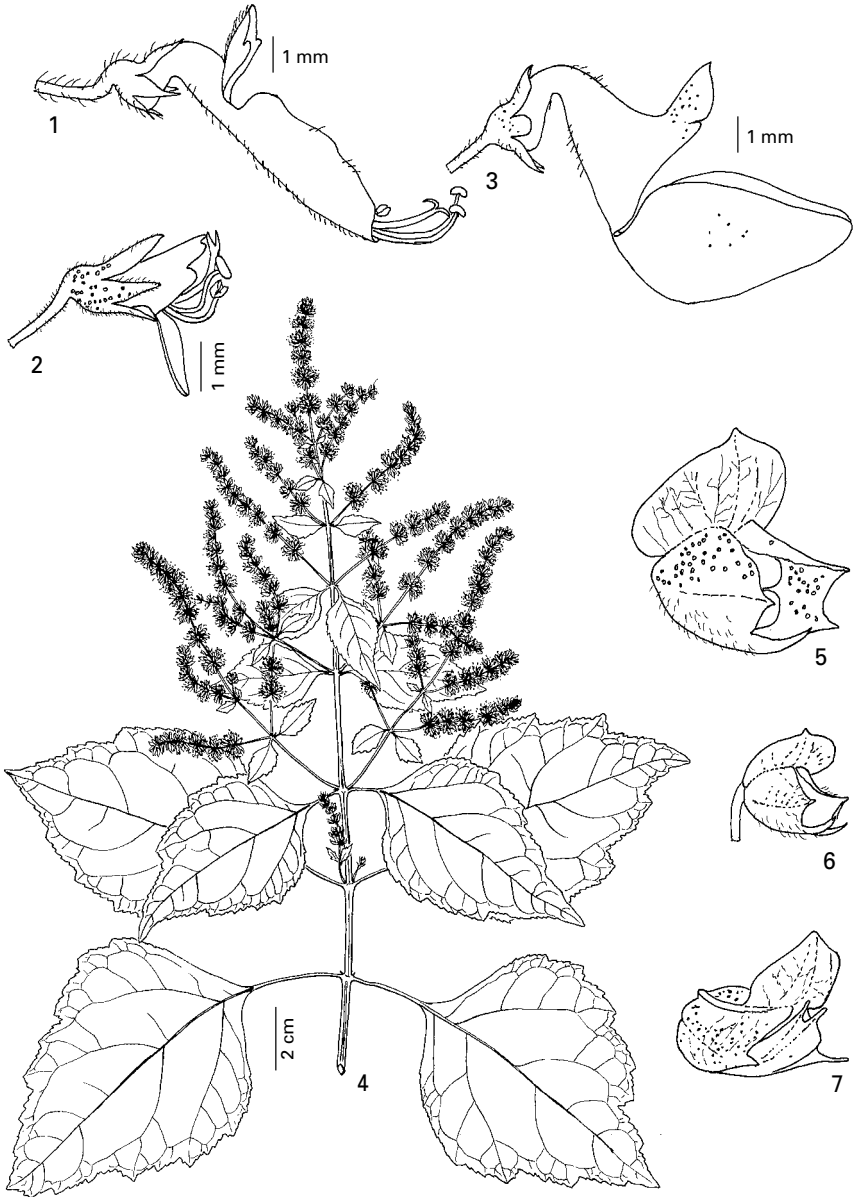
Genre d'une dizaine d'espèces, en Afrique de l'Est, à Madagascar et jusqu'en Malaisie. Aux Seychelles, 1 espèce.

Achyrosperrum sechellarum Baker, *F.M.S.* : 259 ; SUMMERH., Enum. : 287. Type : *Horne* 553, Seychelles (K, holo.).

Arbuste faiblement lignifié et peu ramifié, haut de 1-1,5 m, à tiges plus ou moins quadrangulaires finement pubescentes. Feuilles opposées ou parfois verticillées par 3. Limbe elliptique ou étroitement ovale, acuminé au sommet, en coin à la base, de 8-22 cm x 4-9 cm, à marge serrulée sauf à la base, pubescent sur les nervures, et ponctué de nombreuses petites glandes translucides jaune pâle. Grappes spiciformes longues de 1-8 cm, généralement situées sur la partie défeuillée des tiges, à l'aisselle des cicatrices foliaires, composées de fascicules opposés. Chaque fascicule d'environ 10 fleurs situé à



Pl. 164. — *Achyrospermum seychellarum* : 1, fleur ; 2, 3, bouton floral vu de profil et de face ; 4, marge de la corolle étalée ; 5, intérieur du tube de la corolle, vers la base ; 6, stigmate ; 7, 8, anthère de l'étamine courte et longue ; 9, base du style, deux carpelles enlevés ; 10, ovaire et disque (FF 4268) ; 11, fruit à l'état sec ; 12, nucule isolée, réhydratée (FF 5177) ; 13, rameau fleuri (FF 4268, Silhouette). (2, 4) (3, 5, 11, 12) (6 à 10).



Pl. 165. — *Plectranthus amboinicus* : 1, fleur (d'après photo, Mahé). — *P. prostratus* : 2, fleur (FF 4343). — *P. scutellarioides* : 3, fleur (FF 5039). — *Pogostemon heyneanus* : 4, rameau fleuri (FF 4266). — *Ocimum basilicum* : 5, calice fructifère (FF 3714). — *O. canum* : 6, calice fructifère (FF 3544). — *O. gratissimum* : 7, calice fructifère (FF 4388). (3, 5, 6, 7).

l'aisselle d'une bractée foliacée, ciliée, aiguë, de 5-7 x 2,5 mm. Pédicelles longs de \pm 1 mm. Calice finement pubérent et glanduleux, long de 5-6 mm, à préfloraison ouverte, à 3 dents supérieures un peu plus étroites que les 2 dents inférieures. Corolle blanche à lobes roses (ou corolle rouge, *Jeffrey* 1149), longue de \pm 1,8 cm. Tube portant intérieurement, près de la base, 5 apophyses pubescentes : 1 centrale en forme de poche, et 2 paires latérales en forme de petits lobes charnus pileux. Etamines longues de 5-7 mm, les 2 inférieures un peu plus longues et insérées un peu plus bas que les 2 supérieures. Anthères apparaissant uniloculaires, celles des 2 étamines longues munies dorsalement d'une touffe de poils, les 2 autres de lobules sphériques (ces 2 anthères souvent adhérentes entre elles). Pistil long de \pm 2 cm. Disque mince formé de 4 lobes alternant avec les carpelles, le lobe inférieur étant plus long. Carpelles 4, longs de \pm 0,4 mm, portant à leur sommet des vésicules hyalines claviformes, ciliées. Fruit inclus dans le calice faiblement accrescent, à 1-4 nucules longues de 2-2,5 mm, couronnées par les vésicules un peu accrues.

Mahé (non trouvé récemment ; des récoltes anciennes : *Horne* 553, *Thomasset* 7, K), Silhouette, endémique, rare. Espèce du sous-bois des forêts humides, dans les vallées, sur éboulis rocheux, vue seulement dans 3-4 stations. Elle est souvent parasitée par *Icerya seychellarum*, ce qui est une menace pour sa survie. Affine de certains *Achyrosperrum* malgaches.

2. *Plectranthus* L'Héritier

Stirp. Nov. : 85, t. 41, 42 (1788)

Herbes ou sous-arbrisseaux à feuilles opposées parfois charnues. Inflorescences axillaires ou terminales spiciformes, racémiformes ou en panicules, formées de faux verticilles (fascicules opposés) plus ou moins espacés. Calice à 5 dents ou plus ou moins bilabié. Corolle tubuleuse droite ou courbée, bilabiée, la lèvre supérieure \pm 4-lobée, dressée, la lèvre inférieure entière, pliée en carène ou étalée. Etamines 4, généralement infléchies vers le bas et plus ou moins incluses dans le pli de la lèvre inférieure, à filets insérés au sommet du tube, libres ou soudés en gouttière autour du style. Anthères à 2 loges confluentes, apparaissant 1-loculaires. Disque plus ou moins unilatéral, plus développé du côté inférieur. Style bifide. Nucules glabres, plus ou moins lisses.

Genre d'environ 200 espèces, ou 300 lorsqu'il est compris au sens large, c'est-à-dire incluant les genres *Coleus* Lour. et *Solenostemon* Schumach. Aux Seychelles, une espèce spontanée et 2 espèces occasionnellement cultivées.

- 1 — Feuilles papyracées, souvent panachées de pourpre et de vert *P. scutellarioides*
 — Feuilles charnues, non panachées 2
 2 — Feuilles longues de 1,3-7 cm, aromatiques 1. *P. amboinicus*
 — Feuilles longues de 0,6-1,5 cm, faiblement odorantes *P. prostratus*

1. *Plectranthus amboinicus* (Lour.) Spreng., *Syst.* 2 : 690 (1825). Type du Viet-Nam.

- *Coleus amboinicus* Lour., *Fl. Cochinch.* : 372 (1790).
 — *C. aromaticus* Benth., in Wall., *Pl. As. Rar.* 2 : 16 (1830).
 — *C. subfruticosus* Summerh., *B.M.I.K.* 1928 : 392 (1928). Type : *Dupont* 204, Mahé « Botanical Station » (K, holo.) ; *Gardiner* 136, Silhouette (K, paratype).

Herbe vivace à tige plus ou moins couchée à la base, ou sous-arbrisseau plus ou moins lianescent s'étalant sur les rochers ou pouvant s'élever à environ 2 m de hauteur (île du Nord) en prenant appui sur la végétation. Tiges devenant sub-ligneuses, épaisses de 0,5 (-1,5) cm, pubescentes et glanduleuses à l'état jeune. Limbe ovale, aigu à arrondi au sommet, tronqué à la base, de 1,3-7 cm x 1-5 cm, à marge dentée-crénelée, charnu (épais de 2-3 mm), pubescent et glanduleux, très aromatique. Pétiole long de

0,3-1,5 (-2) cm. Inflorescences terminales longues de 15-40 cm, formées d'une succession de faux verticilles espacés de 0,5-4 cm (de haut en bas). Bractées caduques, ovales-acuminées longues de \pm 4 mm. Faux verticilles formés de 2 fascicules opposés de 10-15 fleurs. Pédicelles longs de \pm 4 mm. Calice pileux, à tube court (environ 1 mm), à lobe supérieur elliptique, obtus à aigu, d'environ 3 mm x 2 mm et à 4 lobes latéraux et inférieurs aigus, longs de 2,5-3 mm. Corolle blanche veinée de pourpre sur la lèvre supérieure, à tube coudé plus ou moins en S, longue de 8-10 mm. Lèvre supérieure arrondie, longue de \pm 2 mm, faiblement émarginée au sommet et munie de 2 petits lobes latéraux, ponctuée de glandes roses à la face externe. Lèvre inférieure longue de 7-8 mm, pliée en long autour des étamines et du style, pileuse à l'extérieur. Filets des étamines insérés sur la corolle près de la base de la lèvre inférieure, soudés entre eux en une gouttière où repose le style, libres à l'extrémité sur 2,5-4 mm. Anthères montrant une seule loge médifixe, au moment de la déhiscence. Style long de 12-15 mm. Fruits non vus.

Mahé, Silhouette, Praslin, Aride, Cousin, Nord, etc., spontanée, commune par endroits. Espèce asiatique dont l'origine précise est inconnue, répandue en culture dans de nombreux pays tropicaux. Se multiplie facilement par boutures.

Les plantes trouvées sur l'île du Nord sont plus robustes que celles de Mahé ; les fleurs sont cependant identiques. La station se trouve près du chemin allant d'Anse La Cour à la côte ouest, sur un amas de roches calcaires peut-être plus ou moins phosphatiques (guano), ce qui expliquerait la différence de vigueur des plantes.

Nom créole : Gros baume.

Espèces cultivées

Plectranthus prostratus Gürcke

Herbe pérenne à tiges rampantes atteignant environ 60 cm de longueur, grêles (1,5-2 mm de diamètre). Limbe charnu, épais de 1-3 mm, obovale ou sub-circulaire, de 0,6-1,5 cm x 0,5-1 cm, à marge portant quelques dents obtuses, plus ou moins rougeâtre (au soleil), un peu odorant comme *P. amboinicus*. Inflorescences en grappes composées, dressées, longues de 2-3 cm, à l'extrémité de courts rameaux latéraux. Pédicelles longs de \pm 6 mm. Calice long de 2,5-3,5 mm, de structure analogue à celui de *P. amboinicus*, parsemé de petites glandes rouges. Corolle blanche, longue de \pm 3 mm, à lèvre supérieure faiblement 4-lobée et lèvre inférieure blanche à marge rose, entière, elliptique, plus ou moins plane. Étamines 4, libres, exsertes, à filets roses à l'extrémité. Style rose, bifide. Nucules à péricarpe devenant mucilagineux et collant lorsqu'il est humecté (rôle dans la dissémination).

Mahé, etc., occasionnellement cultivée comme ornementale. Originaire du Kenya et des pays voisins.

Plectranthus scutellarioides (L.) R. Br.

- *Coleus atropurpureus* Benth.
- *C. blumei* Benth.
- *Solenostemon scutellarioides* (L.) Codd

Herbe, ou sous-arbrisseau haut de 0,5-1 m. Limbe bariolé de pourpre foncé et de vert papyracé, ovale, aigu au sommet, en coin ou sub-tronqué à la base, à marge dentée. Fleurs violet pâle, ressemblant un peu à celles de *P. amboinicus*, mais le calice a 2 lobes latéraux arrondis et 2 lobes inférieurs soudés en un seul lobe bifide.

Mahé, Silhouette, etc., occasionnellement cultivée comme plante ornementale. Originaire d'Indo-Malaisie.

3. *Leucas* R. Br.

Prodr. : 504 (1810)

Herbes parfois suffrutescentes, à pilosité souvent plus ou moins villeuse. Inflorescences denses en faux verticilles situés à l'aisselle des feuilles. Calice à gorge plus ou moins oblique, à 8-10 dents inégales, la dent supérieure plus grande, à pointe en aiguillon. Corolle à tube droit et mince, bilabiée. Lèvre supérieure dressée, courte, villeuse à l'extérieur, lèvre inférieure longue, trilobée, le lobe médian plus long. Etamines didyames groupées sous la lèvre supérieure. Anthères à 2 loges confluentes. Disque régulier. Style bifide.

Genre d'environ 60 espèces surtout d'Afrique et d'Asie. Aux Seychelles, 2 espèces.

1. *Leucas lavandulifolia* J.E. Sm., *Rees Cyclop.* 20 (1812) ; SUMMERH., *Enum.* : 287. Type de l'Inde.

Herbe annuelle dressée, haute de 30-80 cm, odorante. Limbe étroitement elliptique, atténué vers le sommet, mais à pointe obtuse, atténué vers la base, de 3-7 cm x 0,4-1 cm, à marge entière ou faiblement serrulée, pubescent ou glabre dessous, à pétiole court. Glomérules axillaires à bractées subulées pubescentes. Calice pubérulent, 2 fois plus long que les bractées, à 8-10 dents, long d'environ 7 mm. Corolle blanche, longue de \pm 10 mm, à lèvre supérieure hirsute.

Mahé, Silhouette, Ile du Nord, Frégate, etc., naturalisée, peu commune. Originaire d'Asie, largement répandue sous les tropiques. Adventice des cultures, des terrains vagues.

2. *Leucas aspera* (Willd.) Link, *Enum. Hort. Berol.* 2 : 113 (1822) ; SUMMERH. *Enum.* : 287. Type d'Asie.

Espèce proche de la précédente, s'en distinguant par ses feuilles souvent plus larges, atteignant 6 cm x 1,4 cm, plus nettement dentées, ses glomérules à fleurs plus nombreuses et un peu plus grandes, ses bractées linéaires, aiguës, aussi longues que le calice, à marge portant des soies longues de \pm 1 mm.

Mahé, naturalisée ? Originaire d'Asie. Il n'en existe qu'une récolte ancienne (*Horne* 297, K). L'espèce ne semble pas avoir été retrouvée récemment.

4. *Leonotis* R. Br.

in Ait. f., Hort. Kew. ed. 2 : 409 (1811)

Herbes ou arbustes. Fleurs en glomérules axillaires, espacés au sommet des tiges. Calice à 8-10 dents, la supérieure étant plus longue. Corolle villeuse, bilabiée, à lèvre supérieure entière concave et lèvre inférieure trilobée. Etamines 4, ascendantes sous la lèvre supérieure. Anthères à 2 loges soudées par leurs sommets et devenant uniloculaires. Style bifide.

Genre d'une quinzaine d'espèces d'Afrique. Aux Seychelles, une espèce.

Leonotis nepetifolia (L.) R. Br., *loc. cit.* ; BAKER, *F.M.S.* : 261 ; SUMMERH., *Enum.* : 287. Type d'Amérique.

Herbe annuelle haute de 1-2 m, à tige droite, dressée, raide, profondément sillonnée. Limbe ovale, aigu ou obtus au sommet, brusquement contracté et courtement cunéiforme à la base, de 4-9 x 3-7 cm, à marge fortement serrulée, pubescent-velouté à la face inférieure. Pétiole long de 1,5-6 cm. Glomérules globuleux, de 2-4 cm de diamètre, espacés de 5-10 cm sur les hampes florales. Calice long de 1,5-2 cm, à dent supérieure large, terminée en pointe épineuse, à dents latérales et inférieures plus petites, épineuses. Corolle dépassant le calice d'environ 1 cm, couverte d'une villosité rouge orangé vif.

Mahé et îles granitiques, Aldabra. Cultivée et naturalisée, commune par endroits. Originaire d'Afrique, répandue sous les tropiques comme plante ornementale.

Nom créole : Monte au ciel.

5. *Pogostemon* Desf.

Mém. Mus. Paris 2 : 154 (1815)

Herbes ou sous-arbrisseaux, parfois très odorants, à feuilles opposées ou verticillées. Fleurs petites, en inflorescences spiciformes simples ou ramifiées formées d'une succession de faux verticilles. Calice tubuleux à 5 dents. Corolle tubuleuse 4-lobée ou faiblement bilabée. Etamines 4, exsertes, à anthères uniloculaires. Disque court, plus ou moins régulier. Style bifide. Nucules lisses.

Genre d'environ 50 espèces d'Asie. Aux Seychelles, une espèce.

Pogostemon heyneanus Benth., *in Wall., Pl. As. Rar.* 2 : 16 (1830). Type de l'Inde.

Herbe suffrutescente haute de 50-80 cm, à feuilles opposées. Tiges assez grêles à pubescence courte, parcourues par 2 sillons longitudinaux. Limbe ovale, aigu au sommet, courtement cunéiforme à la base, de 6-11 cm x 4-7 cm, à marge irrégulièrement découpée en grosses dents (profondeur des sinus jusqu'à 5-6 mm), elles-mêmes plus finement crénelées, éparsément pubescent sur les 2 faces, à petites glandes à la face inférieure. Panicules terminales longues de 10-15 cm, formées d'épis de glomérules. Glomérules larges de 5-8 mm, formés de 20-30 fleurs, espacés de 7-8 mm à la base des épis, plus rapprochés vers le sommet, souvent secondiflores (les glomérules successifs orientés d'un même côté sur l'axe de l'épi). Bractées étroitement elliptiques, aiguës, d'environ 3 mm x 0,7 mm. Calice long de $\pm 3,3$ mm, à poils raides et petites glandes sessiles jaune pâle. Corolle bleuâtre longue de $\pm 4,5$ mm. Etamines à filets hirsutes.

Silhouette, Mahé, etc., spontanée et naturalisée, localement assez commune. Originaire de Ceylan, de l'Inde et du Sud-Est asiatique. On extrait de ses feuilles une huile essentielle (Indian patchouli) utilisée en parfumerie et cosmétique et qui a des propriétés analogues à celles du vrai Patchouli extrait de *Pogostemon cablin* (Blanco) Benth. (dont je n'ai pas vu d'échantillon provenant des Seychelles).

L'espèce a fait l'objet d'une culture spéculative aux Seychelles pendant les années 40. La culture intensive a cessé lorsque le cours du patchouli a baissé après la guerre.

Nom créole : Patchouli.

Autres Labiatae cultivées

OCIMUM L.

Herbes ou sous-arbrisseaux très aromatiques, à feuilles opposées. Fleurs petites, groupées en fascicules eux-mêmes assemblés en inflorescences racémiformes. Calice plus ou moins campanulé, bilabié, à lèvre supérieure élargie dont la base est décurrente sur le tube, à lèvre inférieure à 4 dents aiguës. Corolle campanulée bilabée, à lèvre supérieure courte faiblement 4-lobée et lèvre inférieure plus longue, entière. Etamines 4, à filets libres ou soudés à la base, à anthères apparaissant uniloculaires. Style bifide. Nucules devenant souvent mucilagineuses lorsqu'elles sont humectées.

Genre de plus de 100 espèces des régions tropicales, dont plusieurs sont cultivées comme plantes aromatiques. Aux Seychelles, 4 espèces exclusivement cultivées ont été signalées.

- 1 — Calice fructifère à gorge obturée par la lèvre inférieure relevée *O. gratissimum*
 — Calice fructifère à gorge ouverte 2
- 2 — Pédicelles étalés, s'écartant du rachis. Calice glabre à la face interne *O. tenuiflorum*
 — Pédicelles dressés, plus ou moins appliqués contre le rachis. Calice à longs poils
 plus ou moins apprimés, à la face interne 3
- 3 — Calice fructifère long de 3,5-4 mm *O. canum*
 — Calice fructifère long de 5-6,5 mm *O. basilicum*

Ocimum gratissimum L. ; SUMMERH., Enum. : 287.

Herbe suffrutescente haute de 1-2 m, à tige atteignant 2-3 cm d'épaisseur à la base. Limbe étroitement ovale, acuminé au sommet, en coin à la base, de 5-10 cm x 3-6,5 cm, à marge fortement dentée (sauf sur la base cunéiforme), pubérent, à petites glandes transparentes jaune pâle, surtout à la face inférieure. Racèmes souvent simples, terminaux, longs de 10-20 cm. Pédicelles s'écartant obliquement du rachis. Calice fructifère long de \pm 5 mm, à gorge obturée par la lèvre inférieure relevée, couvert de glandes jaune d'or transparentes.

Mahé, etc., occasionnellement cultivée et subspontanée. Originaire d'Afrique, largement répandue par la culture pour ses propriétés aromatiques.

Nom créole : Basilic grande feuille.

Ocimum tenuiflorum L.

— *O. sanctum* L. ; SUMMERH., Enum. : 287.

Herbe suffrutescente haute de 30-60 cm. Limbe elliptique, aigu ou obtus au sommet (parfois arrondi), en coin ou arrondi à la base, de 3-6 cm x 1-2,5 cm, à marge serrulée ou presque entière, pubescent. Racèmes longs de 10-15 cm, groupés en panicules terminales. Pédicelles s'écartant presque à l'horizontale du rachis. Calice fructifère long de 4-5 mm, glabre à l'intérieur, à 2 dents basales terminées par une longue arête.

Mahé, Silhouette. Il n'existe que des récoltes anciennes de cette espèce (*Dupont 200, Gardiner s.n.*, K). Souvent cultivée pour ses propriétés aromatiques. Originaire d'Asie.

Nom créole : Basilic petite feuille.

Ocimum canum Sims

Herbe annuelle haute de 15-60 cm (pouvant fleurir et fructifier dès 15 cm). Limbe elliptique, aigu au sommet, en coin à la base, de 1,8-2,5 cm x 0,7-1,2 cm (parfois jusqu'à 4 cm x 2 cm), à long pétiole. Racèmes simples, terminaux, longs de 5-10 cm. Pédicelles fructifères longs de \pm 2 mm, dressés et appliqués contre le rachis, à sommet brusquement recourbé vers le bas. Calice fructifère pendant, long de 3,5-4 mm, à lèvre supérieure sub-circulaire.

Mahé, etc., occasionnellement cultivée et subspontanée. Originaire d'Afrique. Proche de l'espèce suivante dont elle se distingue par ses fleurs plus petites.

Ocimum basilicum L.

Herbe annuelle atteignant 1 m de hauteur. Limbe elliptique, aigu au sommet, en coin à la base, de 3-6 cm x 1,3-2 cm, à marge entière ou faiblement crénelée, glabre, à nombreuses ponctuations glanduleuses. Pétiole long de 0,7-1,5 cm. Bractées et calices plus ou moins violets à l'anthèse. Pédicelles fructifères plus ou moins dressés, recourbés au sommet et calice pendant, long de 5-6 mm.

Mahé, Ste Anne, etc., occasionnellement cultivée. Originaire d'Afrique et d'Asie, très répandue en culture comme plante aromatique.

Noms créoles : Basilic de France ou Toc maria (selon Bailey).

PLANTAGINACEAE

Herbes ou plus rarement petits arbustes, à feuilles simples alternes, souvent en rosette. Inflorescences en épis axillaires. Fleurs petites, ♀, actinomorphes. Sépales 4. Corolle scarieuse persistante, gamopétale, à tube court 4-lobé. Etamines 4 exsertes, à filets insérés vers la base du tube, à anthères versatiles à déhiscence longitudinale. Ovaire supère, biloculaire à 1-∞ ovules par loge en placentation axile. Fruit : le plus souvent capsule à déhiscence circumscissile. Graines albuminées.

Famille comprenant essentiellement le genre *Plantago* avec plus de 250 espèces. *Plantago* est représenté aux Seychelles par une espèce introduite.

Plantago major L., *Sp. Pl.* : 112 (1753). Type d'Europe.

Herbe à feuilles en rosette. Limbe elliptique, arrondi au sommet, courtement cunéiforme à la base, atteignant 15 cm x 9 cm, à 3 nervures principales partant du sommet du pétiole. Pétiole atteignant 18 cm de longueur. Epis simples, grêles, cylindriques, longs de 5-12 cm, à pédoncule long de 5-15 cm. Fleurs sessiles à l'aisselle d'une bractée. Sépales longs de ± 1,5 mm. Corolle blanche à tube dépassant un peu les sépales, à 4 lobes réfléchis longs de ± 1 mm. Etamines exsertes. Capsule ovoïde longue de ± 2,5 mm. Graines 8-10, elliptiques-aplaties.

Silhouette, adventice ou plus ou moins naturalisée, rare (*Procter* 4380, « près de la maison de Mare aux Cochons, vu aussi à Pointe Etienne », P). Espèce devenue plus ou moins cosmopolite.

OLEACEAE

Arbres, arbustes ou lianes, à feuilles simples, imparipennées ou trifoliolées, opposées, non stipulées. Inflorescences cymeuses, parfois racémiformes, ou fleurs solitaires. Fleurs actinomorphes, ♀ (rarement unisexuées). Calice gamosépale plus ou moins campanulé, généralement à 4 lobes. Corolle gamopétale hypocratériforme, infundibuliforme ou campanulée, à 4 (-12) lobes imbriqués ou valvaires, rarement contortés (parfois corolle absente). Etamines 2 (-3-5), insérées sur le tube de la corolle ou sur le réceptacle. Ovaire supère, biloculaire, à (1-) 2 (-10) ovules anatropes, pendants ou dressés, par loge. Style souvent court à stigmate épaissi, bilobé, capité ou en massue. Fruits : baies, drupes, capsules ou samares à 1 (-4) graines. Albumen présent ou nul.

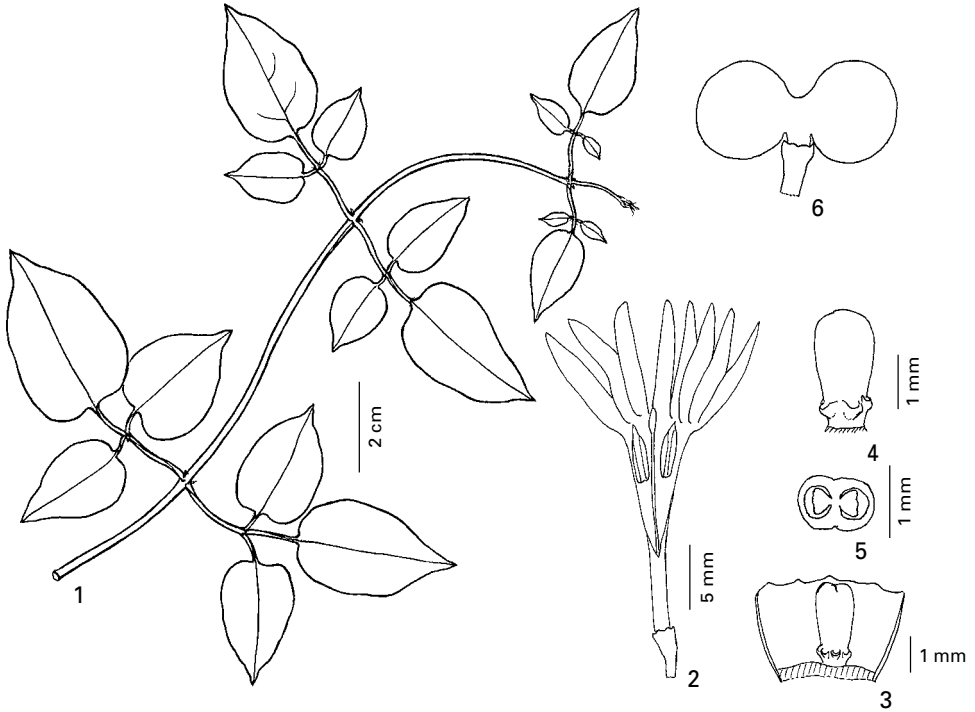
Famille d'une trentaine de genres et d'environ 600 espèces, des régions tropicales et tempérées du monde entier, mais surtout d'Asie. Aux Seychelles, 1 genre indigène et 1 genre représenté par une espèce introduite.

- Arbuste sarmenteux ou liane à feuilles simples ou trifoliolées.
- Fleurs blanches, longues de 1,5-3 cm, à 5-9 lobes. Baies noires 1. *Jasminum*
- Petit arbre à feuilles simples très coriaces. Fleurs jaunâtres, petites, longues de ± 0,5 cm. Drupes vert brunâtre *Noronhia*

1. *Jasminum* L.

Sp. Pl. : 7 (1753)

Arbustes sarmenteux ou lianes. Feuilles simples ou imparipennées à 3-9 folioles. Fleurs souvent blanches, en inflorescences cymeuses, ou fleurs solitaires. Calice plus ou moins tubuleux à 4-9 dents.



Pl. 166. — *Jasminum fluminense* : 1, rameau feuillé ; 2, fleur étalée ; 3, calice étalé et ovaire ; 4, 5, ovaire et coupe ; 6, fruit (FF 4509).

Corolle en tube étroit à la base, à 4-12 lobes étalés. Etamines 2, insérées sur le tube de la corolle. Ovaire à 2 loges, à (1-) 2 (-4) ovules par loge. Baie bilobée ou simple (par avortement d'une loge), à 1-2 graines. Embryon à cotylédons épais, charnus.

Genre d'environ 300 espèces des régions tropicales et subtropicales de l'Ancien Monde, surtout en Inde et en Indo-Malaisie. Aux Seychelles, 3 espèces dont une seulement cultivée. Baker (*F.M.S.* : 220-221) signale encore 2 autres espèces qui n'ont pas été revues récemment :

Jasminum azoricum L.

Arbuste lianescent à feuilles trifoliolées, ressemblant à *J. fluminense* dont elle se distingue en particulier par son calice à dents longues de 2-3 mm et par sa corolle à 5 lobes. Il n'en existe qu'un échantillon ancien des Seychelles (*Horne* 335, K), non fleuri, dont la détermination est douteuse.

Jasminum sambac (L.) Ait.

Arbuste lianescent à feuilles simples, à limbe obtus ou arrondi à la base, aigu au sommet, à domaties pileuses à la face inférieure. Fleurs blanches groupées en petites cymes pauciflores. Calice à 5-9 dents sub-linéaires, presque glabres. Corolle à 6-9 lobes aussi longs que le tube (*Horne* 334, récolté à Praslin en 1871 sur un terrain en friche, K). Originaire d'Asie tropicale. Les fleurs servent à aromatiser le thé.

- 1 — Feuilles simples (plante cultivée) *J. multiflorum*
- Feuilles trifoliolées 2
- 2 — Foliole terminale ovale, aiguë au sommet, d'un vert un peu grisâtre. Folioles latérales à pétiole long de 5-6 mm. Calice à dents très courtes (moins de 0,5 mm) 1. *J. fluminense*

- Foliole terminale ovale à sub-circulaire, arrondie au sommet, d'un vert foncé brillant.
 Folioles latérales à pétiole atteignant 2,5 mm de longueur. Calice à dents
 longues de 2-3,5 mm 2. *J. elegans*

1. ***Jasminum fluminense*** Vellozo subsp. ***mauritanium*** (Boj. ex A. DC.) Turrill, *Kew Bull.* 7 : 134 (1952). Type : *Bojer* s.n., île Maurice (G-DC, holo, non vu).

- *J. mauritanium* Boj. ex A. DC., *Prodr.* 8 : 310 (1844) ; SUMMERH., *Enum.* : 282.
 — *J. auriculatum* sensu Baker, *F.M.S.* : 220, non Vahl.

Liane à tige plus ou moins lignifiée atteignant 4-5 m de hauteur et 1-2 cm de diamètre à la base. Feuilles trifoliolées. Foliole terminale ovale, aiguë à obtuse, apiculée (rarement plus ou moins arrondie) au sommet, arrondie à tronquée à la base, de 3-5 cm x 2-3,5 cm, glabre sur les 2 faces (pubérulente sur les nervures), à domaties pileuses à la base du limbe, à pétiole long d—e 1-1,5 (-2) cm, un peu épaissi et courbé vers le haut près du sommet. Folioles latérales largement ovales, plus petites, à pétiole long de 5-6 mm. Pétiole long de 1-1,5 cm, pubérulent, courbé vers le haut. Inflorescences longues de 6-11 cm, axillaires et terminales (formant une panicule à l'extrémité des rameaux), à axes tomenteux. Pédicelles longs de 2,5-4 mm, à l'aisselle de bractées subulées. Calice tubuleux, pubérulent, long de ± 2 mm, à 5-6 dents obtuses très courtes, parfois presque nulles. Corolle blanche à tube long de 18-23 mm, à 6-8 lobes oblongs, longs de ± 1 cm. Anthères sessiles. Style filiforme à stigmaté en massue. Ovaire obovale long de ± 1,8 mm, porté par un disque glanduleux long de ± 0,6 mm (à la fructification ce dernier s'allonge en un court gynophore qui dépasse le tube du calice). Loges uniovulées. Baie double ou simple, à péricarpe charnu rempli d'un suc pourpre-noir. Lobes globuleux de ± 8 mm de diamètre.

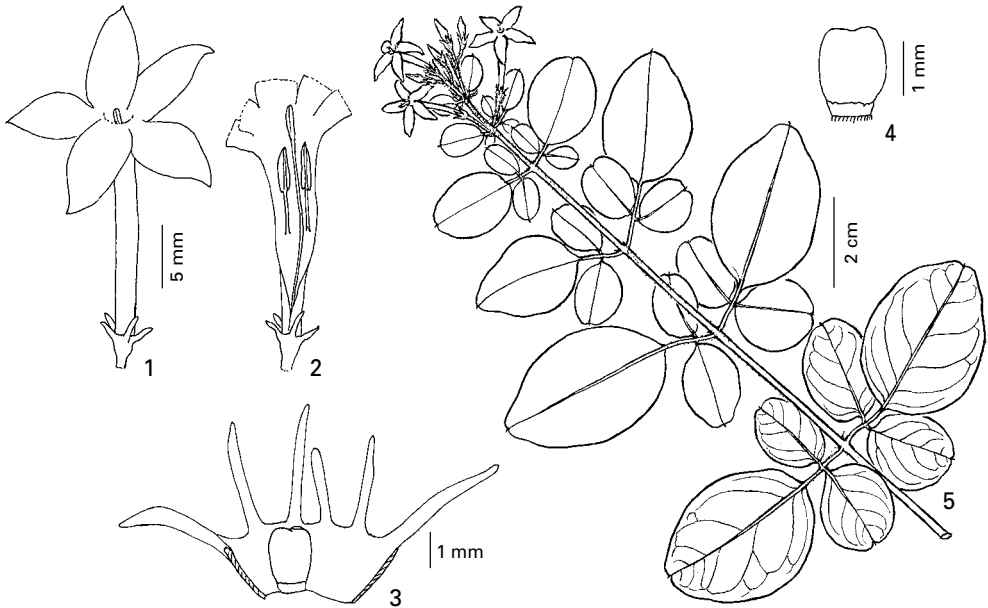
Mahé, Silhouette, probablement indigène, peu commune. Espèce à vaste répartition en Afrique, depuis l'Erythrée jusqu'en Sud-Afrique et du Zimbabwe au Nigéria, également aux Mascareignes. Introduite aux Antilles et au Brésil, d'où la sous-espèce *fluminense* a été décrite. La sous-espèce *mauritanium* existe en Afrique de l'Est, aux Mascareignes et aux Seychelles.

2. ***Jasminum elegans*** Knobl., *Bot. Jahrb.* 17 : 534 (1893) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 179. Type : *Hildebrandt* 2968, Nosy Be, Madagascar (P, iso).

Arbuste sarmenteux plus ou moins grimpant, à tiges jeunes pubescentes. Feuilles trifoliolées, glabres, à pétiole et pétioles pubescents. Foliole terminale ovale à sub-circulaire, arrondie au sommet et apiculée, arrondie à la base, de 3-4,5 cm x 2-3,3 cm, à 1-2 paires de domaties pileuses à la base du limbe, à pétiole long de 4-8 mm. Folioles latérales plus petites, à pétiole de 0,5-2,5 mm. Pétiole long de 4-6 mm. Inflorescences axillaires en cyme ramifiée, à bractées proximales trifides. Pédicelles longs de 2-3,5 mm. Calice à 5-6 dents linéaires longues de 2-3,5 mm, à tube long de ± 2 mm, pubérulent. Tube de la corolle long de ± 1,8 cm, à 5 lobes longs de 8-9 mm, imbriqués. Etamines 2, insérées plus ou moins à mi-hauteur du tube, à filet long de ± 3 mm. Style long de 1,9 mm, à stigmaté en massue (= fleurs longistyles). Fleurs brévistyles non vues. Ovaire obovoïde un peu comprimé, porté par un court disque peu apparent. Baie ayant jusqu'à 12 mm de diamètre, noire à maturité (*d'après Flore de Madagascar* 166 : 83, non vue à Aldabra).

Aldabra, indigène. Existe aussi à Madagascar (Nosy Be et côte Ouest). Les plantes d'Aldabra diffèrent un peu de celles de Madagascar qui ont des folioles aiguës. Elles sont assez communes par endroits (île Picard) et leur parfum intense peut être décelé en mer jusqu'à un demi-mille du rivage lorsque l'on navigue le long de la côte sous le vent, en période de floraison (mai-juin).

Nom créole : Jasmin.



Pl. 167.— *Jasminum elegans* : 1, fleur ; 2, tube de la corolle, ouvert ; 3, calice étalé ; 4, ovaire ; 5, rameau fleuri (FF 4555).

Espèce cultivée

Jasminum multiflorum (Burm.f.) Andr.

Arbuste buissonnant sarmenteux, à feuilles simples. Limbe ovale, aigu au sommet, cordé ou arrondi à la base, de 2-10 cm x 1-6 cm, plus ou moins pubescent, sans domaties pileuses à la face inférieure. Fleurs groupées en inflorescences terminales denses. Calice à dents plus ou moins filiformes, hirsutes. Fleurs blanches.

Espèce originaire de l'Inde, occasionnellement cultivée dans les jardins aux Seychelles et parfois spontanée.

Autre Oléacée cultivée

Noronhia emarginata (Lam.) Thouars

Petit arbre atteignant 10 m de hauteur. Limbe obovale, marginé au sommet, ou presque obcordé, de 7,5-14 (-17) cm x 4-8 (-10) cm, glabre, très coriace. Pétiole épais, long de 0,5-1,5 cm. Inflorescences axillaires longues de 4-5 cm, à environ 10 fleurs. Corolle jaunâtre, charnue, longue de \pm 5 mm, à 4 lobes deltoïdes. Drupe ovoïde apiculée, longue de 2-2,5 cm, à endocarpe épais et dur.

Mahé, Praslin, Silhouette, occasionnellement planté près des maisons et parfois spontané (littoral à Grande Anse, Mahé). Originaire de Madagascar.

Nom créole : Tacamaca bourbon. L'espèce a aussi été introduite à la Réunion, ancienne île Bourbon, où on l'appelle Tacamaca de Madagascar. La plante n'a qu'une ressemblance superficielle avec le vrai Tacamaca, *Calophyllum inophyllum*. D'après Cordemoy (*Flore de la Réunion* : 458) le fruit serait comestible.

SCROPHULARIACEAE

Herbes parfois hémiparasites, ou plus rarement arbustes ou arbres, à feuilles simples, alternes ou opposées, non stipulées, souvent à indument pileux ou glanduleux. Inflorescences en racèmes ou en épis, ou fleurs solitaires axillaires. Fleurs ♂, ± nettement zygomorphes (rarement actinomorphes). Calice persistant, gamosépale, à 5 lobes parfois presque libres, valvaires ou quinconciaux. Corolle gamopétale à (4-) 5 lobes imbriqués, parfois bilabée, parfois munie d'un éperon à la base. Etamines (2-) 4 (rarement 5), parfois des staminodes. Anthères biloculaires ou uniloculaires. Disque présent, annulaire ou unilatéral. Ovaire supère, biloculaire, à placentas axiles, à ovules anatropes. Style simple ou bifide, à stigmate capité ou allongé. Fruits capsulaires ou rarement bacciformes. Graines albuminées à embryon un peu courbé.

Famille d'environ 200 genres et 3000 espèces dont la majorité se trouve dans les régions tempérées. Aux Seychelles, 2 genres indigènes et 9 introduits dont 5 représentés par des plantes ornementales exclusivement cultivées ou parfois spontanées.

Bailey cite en outre *Antirrhinum majus* L. dont je n'ai pas vu de spécimens d'herbier provenant des Seychelles. C'est une plante ornementale annuelle à fleurs de couleurs variées.

Noms communs : Gueule de Loup, Snapdragon.

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1 — Plante minuscule, ayant presque l'aspect d'une Mousse | 2. <i>Bryodes</i> |
| — Plante plus développée | 2 |
| 2 — Herbe basse ± étalée ou rampante | 3 |
| — Herbe dressée ou plante ± suffrutescente | 5 |
| 3 — Herbe glabre s'enracinant aux noeuds. Limbe charnu obovale, à marge entière | 1. <i>Bacopa</i> |
| — Herbe hirsute ou pubérulente, à limbe papyracé, à marge ± serrulée | 4 |
| 4 — Herbe hirsute, à limbe ovale, à marge fortement serrulée | 3. <i>Stemodia</i> |
| — Herbe pubérulente, à limbe ovale, sub-circulaire ou elliptique, à marge finement serrulée | 4. <i>Lindernia</i> |
| 5 — Plante ayant surtout des rameaux filiformes verticillés, à feuilles absentes ou réduites. Fleurs rouge vif | <i>Russelia equisetiformis</i> |
| — Plante à feuilles normalement développées | 6 |
| 6 — Fleurs blanches, larges de ± 5 mm, à corolle rotacée à 4 lobes | 5. <i>Scoparia</i> |
| — Fleurs différentes | 7 |
| 7 — Herbe haute de 10-40 cm, à feuilles linéaires atteignant 3 x 0,3 cm, à fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles | 6. <i>Striga</i> |
| — Herbe ± suffrutescente, différente, à feuilles non linéaires | 8 |
| 8 — Fleurs rouge carmin en cymes multiflores axillaires ou panicules terminales | <i>Russelia sarmentosa</i> |
| — Fleurs non rouge carmin | 9 |
| 9 — Herbe glabre non gluante | <i>Torenia fournieri</i> |
| — Herbe glanduleuse gluante | 10 |
| 10 — Fleurs blanches ou violacées à lèvre inférieure creusée d'une large cavité, à tube long de ± 1 cm | <i>Angelonía biflora</i> |
| — Fleurs bleu violacé à tache blanche sur la lèvre inférieure, corolle sans cavité centrale, à tube long de ± 3,5 cm | <i>Otacanthus caeruleus</i> |

1. *Bacopa* Aubl.

Pl. Guian. : 128 (1775)

Herbes dressées, prostrées ou aquatiques, à feuilles opposées. Fleurs axillaires. Calice à 5 lobes presque libres, le lobe postérieur (adaxial) nettement plus grand que les autres, les 2 lobes latéraux très étroits. Corolle presque actinomorphe, la lèvre supérieure émarginée ou bilobée, la lèvre inférieure trilobée (les lobes souvent sub-égaux). Etamines 4 (5 chez l'espèce type du genre, *B. aquatica* Aubl.),

accompagnées parfois d'un staminode. Loges des anthères parallèles ou divariquées. Capsule loculicide ou septicide à 2-4 valves. Graines nombreuses, petites.

Genre d'une centaine d'espèces (incl. *Herpestis* Gaertn. et *Monniera* P. Br.) des régions tropicales et subtropicales, surtout d'Amérique. Aux Seychelles (Aldabra), une espèce.

Bacopa monnieri (L.) Pennel, *Proc. Acad. Nat. Sci. Philad.* 98 : 94 (1946) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 210. Type d'Amérique.

— *Herpestis monnieri* (L.) H.B.K., *Nov. Gen. Sp. Pl.* 2 : 366 (1817) ; BAKER, *F.M.S.* : 237 (« monniera »).

Herbe pérenne (parfois annuelle), glabre, à tiges ± couchées, à croissance indéfinie, s'enracinant aux nœuds, longues de 10-30 cm. Limbe charnu, obovale, long de 3-10 (-15) mm, atténué à la base, subsessile, ponctué, surtout à la face inférieure, de petites glandes (déprimées sur herbier). Fleurs solitaires, à pédicelle long de 2-15 mm, et portant au sommet 2 bractéoles opposées longues de ± 2,5 mm (accolées à la base du calice). Calice long de 4-6 mm. Corolle blanche ou mauve pâle, campanulée, longue de 5,5-9,5 mm. Pistil long de 4,5-7 mm. Capsule ovoïde longue de ± 5 mm. Graines longues de ± 0,5 mm.

Aldabra, indigène, assez rare. Espèce à répartition pantropicale. Croît près des mares temporaires dans l'Est d'Aldabra (selon *Fl. Ald.*). Il s'agit parfois de plantes minuscules dont les feuilles n'ont que 3-4 mm de longueur, qui se comportent en annuelles et qui disparaissent en saison sèche.

2. **Bryodes** Benth.

in DC., *Prodr.* 10 : 433 (1846)

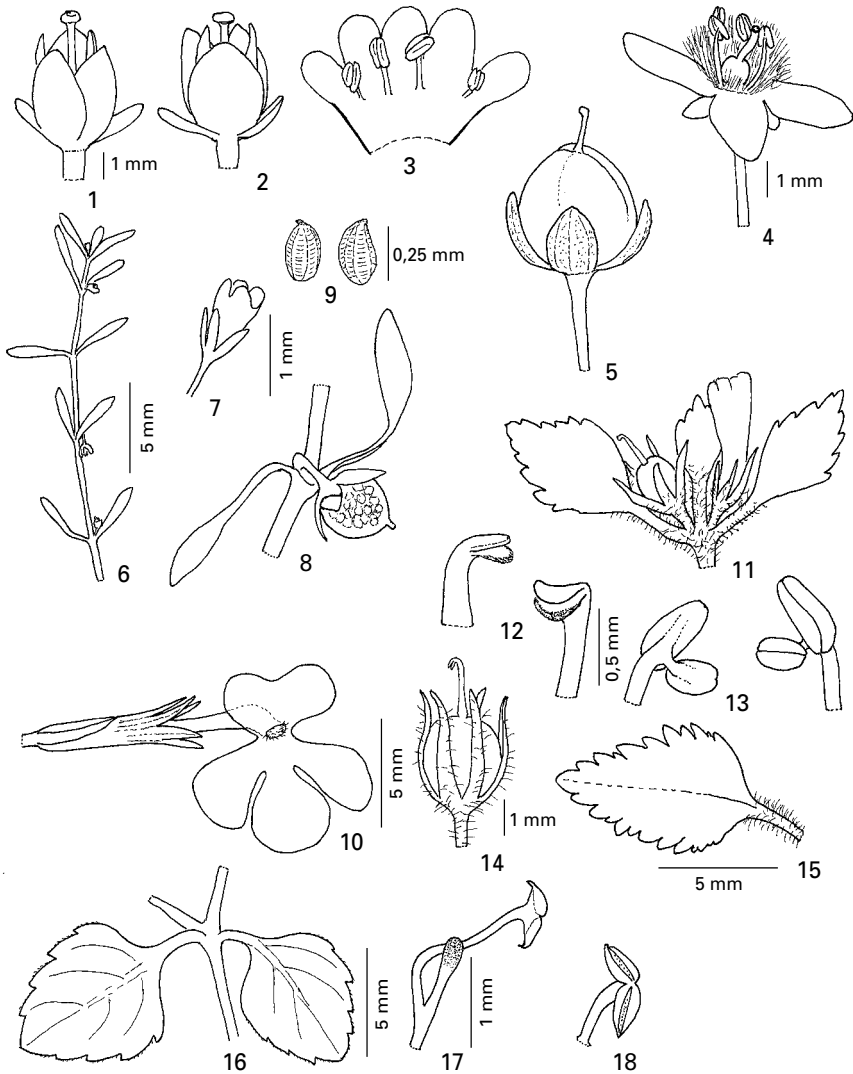
Herbe de très petite taille, rampante, ramifiée, à feuilles opposées. Fleurs solitaires axillaires. Calice à 5 lobes presque libres. Corolle campanulée à 4 lobes. Etamines 2, insérées dans le tube de la corolle, incluses, à loges des anthères divariquées. Staminodes absents. Style simple, à stigmaté capité. Capsule globuleuse, septicide, à 2 valves. Graines nombreuses.

Genre comprenant une seule espèce qui existe à Madagascar, aux Mascareignes et à Aldabra. (Deux autres espèces, décrites de Madagascar, appartiennent au genre *Lindernia*).

Bryodes micrantha Benth., *loc. cit.* ; BAKER, *F.M.S.* : 241 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 211. Type : *Bojer* s.n°, île Maurice (K, holo, non vu).

Herbe minuscule à tiges longues de 1-5 cm et de moins de 1 mm de diamètre, s'enracinant aux nœuds. Limbe étroitement obovale, un peu charnu, de 2-3 mm x 0,3-0,4 mm, à punctuations glanduleuses. Fleurs à pédicelle long de ± 0,5 mm. Calice long de ± 0,7 mm. Corolle blanche ou mauve pâle longue de ± 1 mm, à 4 lobes arrondis. Capsule papyracée, translucide, de ± 1 mm de diamètre. Graines longues de ± 0,3 mm.

Aldabra, indigène. D'après *Fl. Ald.*, l'espèce n'est connue que des environs de Cinq Cases. La plante n'est visible qu'en saison des pluies lorsque se forment des mares temporaires et que les « pâturages » des tortues sont gorgés d'eau.



Pl. 168. — **Bacopa monnieri** : 1, 2, fleur après chute de la corolle, côté inférieur et supérieur ; 3, corolle étalée, ouverte entre les deux lobes supérieurs (Cadet 1415, Réunion). — **Scoparia dulcis** : 4, fleur ; 5, capsule (FF 3509). — **Bryodes micrantha** : 6, tige fleurie (Thouars s.n°) ; 7, fleur (Richard s.n°, île Maurice) ; 8, 9, capsule et graines (Boivin s.n°, Réunion). — **Striga asiatica** : 10, fleur (FF 3539). — **Stemodia verticillata** : 11, sommet de tige fleurie ; 12, stigmate de profil et de face ; 13, étamine supérieure (courte), deux faces ; 14, capsule ; 15, feuille de la base (FF 5435). — **Lindernia crustacea** : 16, feuilles ; 17, 18, étamines inférieure et supérieure (Jeffrey 752). (1, 2, 3) (4, 5) (11, 15).

3. *Stemodia* L.

Syst. Nat. ed. 10 : 1091 (1759)

Herbes ou sous-arbrisseaux à feuilles opposées ou verticillées, pileuses et/ou glanduleuses. Fleurs solitaires axillaires, ou en grappes ou épis terminaux ou axillaires. Bractéoles présentes ou non à la base du calice. Calice \pm profondément 5-lobé. Corolle tubuleuse bilabée, à lèvre supérieure émarginée et lèvre inférieure trilobée, l'intérieur du tube pileux (poils fins ou poils en massue). Etamines 4, didynames, insérées dans le tube. Loges polliniques séparées portées par 2 courts bras formés par le connectif. Style aplati au sommet et divisé en 2 lames stigmatiques.

Genre d'une trentaine d'espèces, surtout américaines. Aux Seychelles, une espèce.

Stemodia verticillata (Mill.) Hassl., *Trab. Mus. Farm. Fac. Cienc. Buenos Ayres* 21 : 110 (1909). Type d'Amérique centrale.

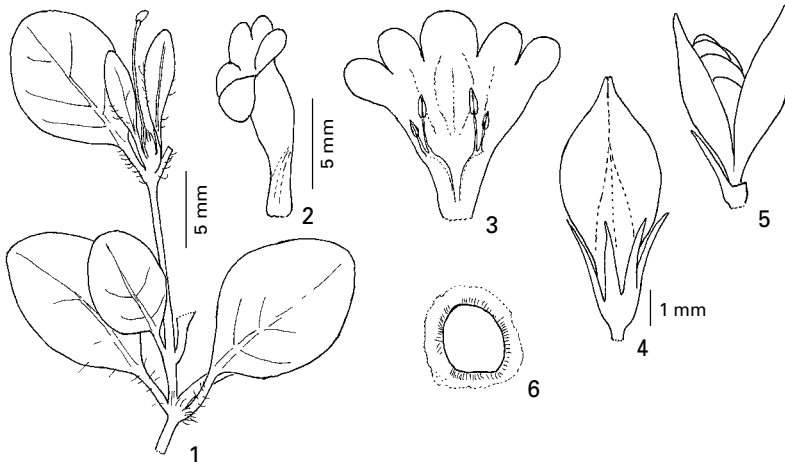
Herbe basse à tiges cylindriques longues de 10-25 cm, hirsutes. Limbe ovale à marge fortement serrulée, atteignant 12 mm x 7 mm, atténué à la base et décurrent sur le pétiole, celui-ci long de 5-6 mm. Fleurs axillaires solitaires. Pédicelle long de 0,6-1,3 mm. Calice à 5 lobes sub-linéaires longs de \pm 3 mm. Corolle bleue longue de \pm 5 mm portant de nombreux poils en massue sous la lèvre supérieure. Etamines supérieures longues de \pm 1,3 mm, inférieures de \pm 1,8 mm (celles-ci à anthères réduites mais fertiles). Pistil long de \pm 3 mm. Capsule longue de \pm 2,5 mm.

Mahé, introduite, adventice des cultures, encore peu commune. Trouvée dans la pépinière du Service des Forêts à Sans-Souci. Originaire d'Amérique tropicale et maintenant répandue aussi dans l'Ancien Monde.

4. *Lindernia* Allioni

Mélanges Philo. Math. Soc. Roy. Turin 3 (1) : 178 (1766)

Herbes annuelles à feuilles opposées. Fleurs axillaires solitaires ou formant des racèmes terminaux. Calice \pm profondément divisé en 5 lobes, ceux-ci sub-égaux. Corolle bilabée, la lèvre supérieure



Pl. 169. — ***Ruellia monanthos*** : 1, fragment de tige feuillée ; 2, corolle détachée ; 3, corolle ouverte ; 4, 5, capsule fermée et déhiscente ; 6, graine humectée (en pointillés le mucilage translucide) (FF 4724, Aldabra). (4, 5, 6).

entière, émarginée ou bilobée, la lèvre inférieure trilobée. Etamines 4, ou 2 et 2 staminodes, les 2 supérieures insérées dans le tube, les 2 inférieures ou les 2 staminodes insérés à la gorge de la corolle. Anthères à loges polliniques ± fusionnées au sommet et divariquées. Base des filets souvent accompagnée d'excroissances. Capsule septicide à 2 valves.

Genre d'une centaine d'espèces des régions tropicales. Aux Seychelles, une espèce.

Lindernia crustacea (L.) F. Müll., *Syst. Cens. Austral. Pl.* 1 : 97 (1882) ; SUMMERH., Enum. : 285. Type de Chine.

— *Vandellia crustacea* Benth., *Scroph. Ind.* : 35 (1835) ; BAKER, *F.M.S.* : 239.

Herbe annuelle, rampante à la base puis ± dressée, pouvant s'enraciner aux nœuds à la base des tiges, haute de 5-15 cm, à rameaux quadrangulaires parsemés de poils courts plus abondants aux nœuds. Limbe ovale à sub-circulaire, ou elliptique, obtus ou arrondi au sommet, obtus ou en coin à la base, de 5-15 mm x 3-10 mm, à marge finement serrulée et munie de poils raides, courts, en aiguillons. Pétiole long de 1-6 mm. Fleurs axillaires, à pédicelle long de 7-15 mm. Calice tubuleux long de 3-4 mm, à 5 lobes courts, aigus, se prolongeant sur le tube par 5 crêtes scabérules, valvaires indupliques sur le bouton floral. Calice se déchirant ± entre les lobes à la fructification. Corolle bleue ou violacée, longue de ± 10 mm. Etamines 4. Capsule aussi longue que le calice.

Mahé, naturalisée, peu commune. Adventice des cultures, probablement originaire d'Asie et devenue ± pantropicale.

5. **Scoparia** L.

Sp. Pl. : 116 (1753)

Herbes ou sous-arbrisseaux à feuilles opposées ou verticillées, à limbe ponctué-glanduleux. Fleurs axillaires solitaires ou en fascicules, sans bractéoles sous le calice. Calice profondément divisé en 4-5 lobes imbriqués. Corolle rotacée à 4 lobes, densément pileuse à la base des lobes. Etamines 4, sub-égales, à loges polliniques parallèles ou divergentes. Style filiforme. Capsule globuleuse ou ovoïde. Graines nombreuses.

Genre d'une vingtaine d'espèces d'Amérique tropicale. Une espèce aux Seychelles.

Scoparia dulcis L., *loc. cit.* ; SUMMERH., Enum. 285. Type des Antilles.

Herbe bisannuelle dressée haute de 20-70 cm, à tige ± trigone (marquée de 3 paires de crêtes longitudinales), glabre. Feuilles opposées ou verticillées par 3. Limbe elliptique, aigu au sommet, en coin à la base et décurrent sur le pétiole, de 1,5-4,5 cm x 0,7-1,8 cm, (se réduisant vers le sommet des tiges florifères), à marge serrulée sur les 2/3 supérieurs du limbe, entière à la base, à ponctuations glanduleuses. Pétiole long de 1,5-6 mm. Fleurs solitaires ou par 2, à l'aisselle d'une feuille (souvent 3 fleurs accompagnant un verticille de 3 feuilles). Pédicelle grêle, long de 6-7 mm. Lobes du calice faiblement soudés à la base, longs de ± 1,5 mm (un peu accrescents), pubérulents glanduleux. Corolle blanche à 4 lobes arrondis, étalés, longs de ± 2,5 mm. Etamines longues de ± 1,5 mm. Poils simples à extrémité claviforme, longs de 1,5-2 mm, nombreux entre les étamines. Pistil long de ± 1,5 mm. Capsule subglobuleuse, large de ± 3 mm, déhiscente en 4 valves.

Mahé, Silhouette, Praslin, etc., introduite, assez commune. Originaire d'Amérique et devenue pantropicale. Une mauvaise herbe des cultures, des bords de route...

6. **Striga** Lour.

Fl. Cochinch. : 17, 22 (1790)

Herbes hémiparasites (à racines émettant des haustories vers les racines des plantes-hôtes) à feuilles opposées à la base des tiges, parfois alternes au sommet. Limbe étroitement allongé ou réduit à une écaille. Fleurs axillaires solitaires, ou groupées en épis terminaux. Calice tubuleux à 5 dents et parcouru par 5-15 côtes longitudinales. Corolle en tube étroit brusquement coudé au-dessus du milieu, bilabiée et à 4-5 lobes étalés. Etamines 4, didynames, incluses, à anthères uniloculaires. Capsule oblongue loculicide. Graines nombreuses.

Genre d'une quarantaine d'espèces des régions tropicales et subtropicales de l'Ancien Monde, surtout parasites de Graminées. Certaines espèces deviennent, par leur abondance, de redoutables pestes des cultures vivrières en Afrique, capables d'en diminuer le rendement ou même de les anéantir. Aux Seychelles, une espèce. Baker signale en outre *S. hermonthica* (Del.) Benth., une herbe haute de 30-40 cm à fleurs mauves, dont je n'ai pas vu d'échantillons provenant des Seychelles.

Striga asiatica (L.) O. Kuntze, *Rev. Gen. Pl.* 1 : 466 (1891) ; SUMMERH., *Enum.* : 285 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 211. Type de l'Inde.

— *S. hirsuta* Benth., in DC., *Prodr.* 10 : 502 (1846) ; BAKER, *F.M.S.* : 242.

Herbe annuelle ou bisannuelle, haute de 10-40 cm, scabre. Limbe linéaire de 1-3 cm x 0,1-0,3 cm, portant des poils raides à base élargie en écaille, ± abondants. Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles (celles-ci réduites en bractées au sommet des hampes florales). Bractéoles 2, opposées, présentes à la base du calice. Calice long de 8-9 mm, à 5 dents subulées longues de ± 2,5 mm, la dent supérieure (adaxiale) un peu plus courte que les 4 autres, le tube marqué de 5 côtes majeures correspondant aux dents et de 5 côtes mineures alternant avec les précédentes (parfois 2 côtes alternes). Tube membraneux entre les côtes. Corolle écarlate sur la face interne, jaune sur la face externe, à tube long de ± 12 mm, pubescent-glanduleux à l'extérieur, un peu renflé et coudé à environ 1,5 mm du sommet. Lobe médian inférieur long de ± 4,5 mm. Etamines à filets insérés un peu au-dessous du renflement du tube, à anthères incluses dans le renflement. Pistil long de ± 10 mm. Capsule oblongue, longue de 5-6 mm, déhiscente en 2 valves.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, assez commune, probablement introduite. Mauvaise herbe parasitant les Graminées, trouvée dans les pelouses à *Stenotaphrum* sous les cocotiers, etc.

Noms créoles : Herbe du riz, Herbe du feu.

Scrophulariaceae cultivées

RUSSELIA Jacq.

Genre d'environ 40 espèces d'Amérique tropicale. Aux Seychelles, 2 espèces introduites.

Russelia equisetiformis Cham. et Schlechtend.

Herbe ou petit arbuste atteignant 2 m de hauteur, semblant dépourvu de feuilles, à tiges côtelées ne portant que des rameaux latéraux filiformes, longs de 10-20 cm, verticillés (des feuilles réduites

verticillées, longues de 1-2 cm, présentes sur les tiges principales). Corolle rouge vif, tubuleuse, longue de ± 2 cm, à lobes arrondis très courts (2 mm).

Originnaire du Mexique.

Nom créole : Goutte de sang.

Russelia sarmentosa Jacq.

Herbe \pm suffrutescente à tiges côtelées, à feuilles opposées ou verticillées par 3. Limbe ovale, aigu au sommet, arrondi ou subcordé à la base, atteignant environ 5 cm x 3 cm, à marge serrulée, à poils raides épars à la face supérieure, à glandes translucides jaune pâle à la face inférieure. Pétiole de ± 5 mm. Inflorescences en cymes multiflores axillaires ou en panicules denses terminales. Corolle rouge carmin, tubuleuse, longue de ± 8 mm, à 5 lobes arrondis longs de $\pm 2,5$ mm.

Originnaire d'Amérique centrale.

Torenia fournieri Lind.

Herbe glabre haute de 40-50 cm, à feuilles opposées longuement pétiolées (pétiole de 1,5-2,5 cm). Limbe ovale, acuminé au sommet, tronqué ou obtus à la base, à marge serrulée, de 3-4,5 cm x 1,5-2,5 cm. Fleurs en grappes terminales pauciflores. Pédicelle long de 2-2,5 cm. Calice long de $\pm 1,5$ cm, à 5 ailes longitudinales. Corolle tubuleuse longue de ± 3 cm, à lobe supérieur caréné mauve pâle, à 2 lobes latéraux et lobe inférieur violet foncé et à tache jaune vif sur le lobe inférieur. Subspontanée au Jardin Botanique.

Originnaire du Vietnam.

Nom créole : Pensée malgache.

Angelonia biflora Benth.

— *Capraria peruviana* sensu Baker, *F.M.S.* : 240.

Herbe haute de 50-80 cm, couverte d'une pubescence glanduleuse la rendant gluante. Limbe étroitement ovale-oblong, aigu au sommet, en coin à la base, de ± 6 cm x 0,8 cm, se réduisant sur les tiges florifères, à dents courtes espacées, sessile. Fleurs solitaires ou géminées aux aisselles des feuilles. Pédicelle fin, long de $\pm 1,5$ cm. Corolle blanche ou violacée à tube long de ± 1 cm, à limbe large de $\pm 1,5$ cm, à 5 lobes arrondis, à lèvre inférieure creusée d'une large cavité au sommet de laquelle apparaissent les anthères.

Originnaire du Brésil.

Otacanthus caeruleus Lindl.

Plante herbacée \pm suffrutescente atteignant 70-90 cm de hauteur, à tiges et feuilles jeunes parsemées de petites glandes rendant la plante gluante au toucher, et à odeur rappelant l'eucalyptus. Feuilles opposées à pétiole amplexicaule. Fleurs axillaires solitaires ou groupées en épis terminaux. Calice à sépale supérieur foliacé long de $\pm 1,8$ cm, les 4 autres subulés, longs de $\pm 1,3$ cm. Corolle bleu violacé, bilabée, à lèvre supérieure arrondie et un peu émarginée, à lèvre inférieure faiblement trilobée et marquée d'une tache blanche sous la gorge, à tube long de $\pm 3,5$ cm. Originnaire du Brésil.

GESNERIACEAE

Famille proche des *Scrophulariaceae* dont elle se distingue essentiellement par l'ovaire uniloculaire à 2 placentas pariétaux (parfois ± biloculaire par fusion centrale de ces placentas), supère et parfois semi-infère ou infère.

Environ 120 genres et 2000 espèces des régions tropicales. Aux Seychelles quelques espèces sont cultivées comme plantes ornementales, par exemple :

Episcia cupreata (Hook.) Hanst.

Herbe stolonifère à feuilles opposées, à limbe gaufré souvent de couleur cuivrée. Corolle rouge vif tubuleuse et à 5 lobes arrondis étalés. Originaire de Colombie et du Vénézuëla. Assez fréquemment cultivée aux Seychelles, généralement en pot ou en jardinière.

Gloxinia perennis (L.) Fritsch

Herbe haute de 30-80 cm, à tiges portant de nombreuses petites taches pourpre foncé, à feuilles opposées. Limbe ovale, ± obtus au sommet, cordé à la base, atteignant 13 cm x 11 cm, à marge crénelée, vert foncé dessus, vert très pâle dessous. Pétiole atteignant 7 cm. Calice à 5 sépales libres, obovales, d'environ 1,5 cm x 0,7 cm. Corolle bleu-violet pâle, largement campanulée, longue de ± 2,5 cm, à 5 lobes courts arrondis, munie à la base du tube d'un renflement dont la face interne est rouge violacé foncé. Ovaire infère. Originaire du Pérou et de Colombie. Espèce peu répandue dans les jardins seychellois.

ACANTHACEAE

Herbes ou arbustes, parfois lianes, à feuilles simples, opposées (rarement verticillées) non stipulées, contenant souvent des cystolithes. Fleurs ♂, zygomorphes, solitaires axillaires, ou en épis, ou en grappes. Calice gamosépale souvent profondément divisé en (4-) 5 lobes. Corolle gamopétale généralement tubuleuse, ± élargie à la gorge, à 5 lobes sub-égaux, ou nettement bilabée (parfois unilabée). Étamines 4 ou 2 (rarement 5) avec souvent 1-2 ou 3 staminodes, didynames. Anthères uni- ou biloculaires, à déhiscence longitudinale, parfois à loges ± décalées sur le connectif. Disque présent, annulaire ou ± lobé. Style filiforme à stigmathe bilobé. Ovaire supère biloculaire, souvent à 2 ovules par loge (parfois 1 seul, ou ovules nombreux), en placentation axile. Fruit : capsule loculicide parfois à déhiscence élastique brusque. Graines non albuminées, portées par une excroissance du funicule (rétinacle ou jaculateur) en forme de dent aiguë, ± creusée en gouttière, et qui peut jouer le rôle de propulseur de la graine lors de l'ouverture brusque de la capsule. Graines sans albumen, parfois adhésives grâce à des poils hygroscopiques devenant mucilagineux au contact de l'eau.

Famille d'environ 250 genres et 2500 espèces des régions tropicales et méditerranéennes. Aux Seychelles, 5-6 genres ayant à la fois des espèces indigènes et introduites et 6-7 genres ayant seulement des espèces introduites, cultivées ou naturalisées. Ces dernières sont presque toutes des plantes ornementales, plus ou moins répandues aux Seychelles. Pour les besoins de l'horticulture, l'introduction d'autres espèces ornementales se poursuit. La liste donnée ici ne saurait donc être complète.

- 1 — Fleurs à 4 étamines fertiles (parfois 2 plus petites) 2
 — Fleurs à 2 étamines fertiles (parfois avec 2-3 staminodes) 7
 2 — Capsules à base globuleuse surmontée d'un bec allongé aplati qui se fend à partir
 du haut. Sous chaque fleur, 2 grandes bractées formant un épicalice *Thunbergia*

— Capsules différentes	3
3 — Bractées et bractéoles petites, aiguës ou ± subulées, situées à la base du pédicelle	3. Asystasia
— Bractées ou bractéoles plus grandes, ± foliacées	4
4 — Calice à 4 lobes peu soudés à la base, dont 2 larges et 2 étroits	2. Barleria
— Calice à 5 lobes inégaux ou subégaux	5
5 — Fleurs solitaires ou en inflorescences courtes axillaires	1. Ruellia
— Fleurs en épis ± allongés, pédonculés	6
6 — Fleurs rose saumon ou orange. (Cultivé)	<i>Crossandra infundibuliformis</i>
— Fleurs blanches. (Cultivé)	<i>Hemigraphis alternata</i>
7 — Anthères uniloculaires	8
— Anthères biloculaires	9
8 — Fleurs entourées d'un involucre tubuleux (cachant le calice) à 2 lobes larges, arrondis, et 2 lobes plus petits	5. Hypoestes
— Fleurs sans involucre, calice visible. (Arbuste ornemental cultivé)	<i>Ruspolia pseuderanthemoides</i>
9 — Calice à 4 lobes peu soudés, dont 2 larges de 6-7 mm et 2 larges de ± 2,5 mm. Fleurs bleues	2. Barleria
— Calice à 5 lobes subégaux	10
10 — Anthères à 2 loges décalées	11
— Anthères à 2 loges situées à la même hauteur sur le connectif	12
11 — Staminodes présents (très petits). Corolle non bilabiée	4. Pseuderanthemum
— Staminodes absents. Corolle bilabiée	6. Justicia
12 — Corolle comprimée latéralement, à gorge très oblique, à lobes étroits rabattus vers le bas (sauf le supérieur). (Cultivé)	<i>Graptophyllum pictum</i>
— Corolle non comprimée latéralement, à lobes larges, arrondis, ± étalés. (Cultivé)	<i>Phlogacanthus turgidus</i>

1. **Ruellia** L.

Sp. Pl. : 634 (1753)

Herbes sans arbustes. Fleurs solitaires ou groupées à l'aisselle des feuilles ou en épis terminaux. Calice généralement ± profondément divisé en 4-5 lobes égaux. Corolle à préfloraison contortée, à tube droit ou courbé, ± long et cylindrique ou ± dilaté, à 5 lobes arrondis, les 2 supérieurs parfois un peu plus soudés entre eux. Etamines 4, didyames, à filets soudés 2 par 2 à leur base, les étamines inférieures un peu plus longues. Anthères biloculaires. Disque peu développé. Style filiforme. Stigmate à lobe inférieur élargi aigu et lobe supérieur très réduit. Ovaire à 3-12 ovules par loge. Capsule fusiforme, sessile ou stipitée (contenant des graines jusqu'à la base, ou à partie basale stérile). Graines aplaties, circulaires, souvent munies d'une crête sur toute la circonférence.

Genre d'environ 200 espèces des tropiques. Aux Seychelles, une espèce indigène et une espèce subspontanée.

- Fleurs longues d'environ 10-15 mm..... 1. *R. monanthos*
- Fleurs longues d'environ 4 cm

1. **Ruellia monanthos** (Nees) Boj. ex T. Anders., *J. Linn. Soc.* 7 : 24 (1863) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 218. Type : *Bojer* 126 et 138, Madagascar (G-DC syn. ; K, isosyn.).

— *Dipteracanthus monanthos* Nees, in DC., *Prodr.* 11 : 125 (1847).

Petite herbe pérenne ± couchée, à tiges glabres longues de 5-12 cm ayant 2 sillons longitudinaux opposés. Feuilles opposées parfois un peu inégales. Limbe largement elliptique à orbiculaire, arrondi au sommet (parfois obtus), ± en coin à la base, de 0,5-1,5 cm x 0,4-1 cm, à marge munie de longs cils pluricellulaires ± abondants, à surface glabre, parsemée de cystolithes (visibles sur hercier). Pétiole long de 1-3 mm, cilié. Fleurs solitaires, sessiles ou à pédicelle très court. Bractéoles 2, opposées, foliacées,

situées juste sous le calice, longues de ± 8 mm, ciliées. Calice long de 3-4 mm, soudé à la base en tube court (environ 1 mm), à 5 lobes aigus. Corolle blanchâtre à bleu-violet pâle, longue de 10-15 mm, à limbe étalé faiblement zygomorphe, à tube un peu courbé. Étamines 4, les 2 inférieures longues de 2,5-3 mm, les 2 supérieures longues de 1,5-2 mm, le filet d'une étamine inférieure et celui d'une étamine supérieure insérés sur une crête qui court obliquement jusqu'à la base du tube. Anthères introrses à connectif apiculé. Pistil long de ± 9 mm. Ovaire à 4 ovules par loge, aplati dans le plan de symétrie de la fleur, glabre. Stigmate à lèvres inférieure lancéolée et lèvre supérieure réduite à une crête transversale. Disque charnu. Capsule longue de 7-8 mm. Graines lenticulaires, larges de ± 2 mm, à surface lisse, à marge sécrétant des filaments mucilagineux (apparaissant à l'état sec sous forme d'une crête membraneuse striée) qui gonflent et se transforment en mucus lorsqu'ils sont imbibés d'eau. Sous chaque graine, un rétinacle.

Aldabra, Assomption, indigène, peu commune. Ces plantes ont été rapportées à une espèce qui existe à Madagascar sur la côte est jusqu'au Cap d'Ambre. Les plantes malgaches ont des feuilles souvent crassulescentes et plus pileuses-hirsutes. À Aldabra elles sont \pm nanifiées et cachées dans les anfractuosités du calcaire corallien, sous l'effet du pâturage régulier par les tortues et les chèvres, le long du littoral est et sud.

2. *Ruellia tuberosa* L., *Sp. Pl.* : 635 (1753). Type d'Amérique tropicale.

Herbe haute de 30-40 cm, à racines un peu tubérisées (jusqu'à 5 mm de diamètre). Limbe obovale, arrondi au sommet, atténué à la base, atteignant 8 cm x 3,5 cm, un peu scabre à la face supérieure (rars poils raides) et à nombreux cystolithes allongés. Pétiole très court. Corolle bleu-mauve pâle, à tube long de ± 4 cm et limbe étalé, presque régulier, large de 4-5 cm, à 5 lobes. Capsule longue de 2-3 cm, \pm cylindrique.

Mahé, subspontanée, peu commune (par exemple : bord de route vers Anse Bougainville). Originaire d'Amérique Centrale et répandue partout sous les tropiques comme plante ornementale.

2. *Barleria* L.

Sp. Pl. : 636 (1753)

Herbes ou arbustes à feuilles opposées entières. Inflorescences en épis, grappes ou cymes, ou fleurs solitaires ou par 2, à bractées et bractéoles parfois transformées en épines. Calice à 4 lobes presque libres, le lobe inférieur parfois bifide ou bilobé au sommet et plus grand, ainsi que le lobe supérieur, que les lobes latéraux. Corolle à tube \pm long, élargi vers le haut, à 5 lobes généralement presque égaux, les 2 supérieurs plus soudés, ou parfois le lobe inférieur plus grand, à préfloraison contortée. Étamines 4, dont 2 exsertes et 2 plus courtes, incluses, et 1 staminode (ou 2-3 staminodes), libres. Anthères à 2 loges, celles des étamines incluses plus petites. Disque cupuliforme. Ovaire biloculaire à 1-2 ovules superposés par loge. Capsule cylindrique ou ovoïde, non stipitée, parfois prolongée au sommet par un bec pointu. Graines \pm pileuses.

Genre de plus de 100 espèces des régions tropicales, surtout de l'Ancien Monde. Aux Seychelles, 1 espèce peut-être indigène, à Astove, et 3 espèces introduites, cultivées, subspontanées ou naturalisées.

- | | |
|---|--------------------------|
| 1 — Fleurs bleues | 2 |
| — Fleurs jaune orangé | 3 |
| 2 — Étamines fertiles 2, staminodes anthérifères 2, et 1 staminode | 1. <i>B. decalnsiana</i> |
| — Étamines fertiles 4, dont 2 plus petites mais à anthères fertiles | <i>B. cristata</i> |
| 3 — Bractées étroites, épineuses | 2. <i>B. prionitis</i> |
| — Bractées largement ovales, mucronées | <i>B. lupulina</i> |

1. **Barleria decaisniana** Nees, in DC., *Prodr.* 11 : 230 (1847) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 215. Type : Richard 132 (n° 66 in Hb Nees), « Baie de Rigny », Madagascar (P, holo).

Arbriseau ou arbuste à rameaux glabres anguleux. Limbe \pm étroitement ovale ou elliptique, acuminé ou cuspidé au sommet, atténué à la base, de 4-10 cm x 1,5-5 cm, éparsément pileux sur les 2 faces. Pétiole long de 4-10 mm. Inflorescences terminales en cymes pauciflores ou réduites à 1 fleur. Calice à lobes inférieur et supérieur ovales, aigus au sommet, de 8-11 mm x 5-7 mm, à marge entière. Lobes latéraux plus étroits, de 6-7 mm x 1,5-2,5 mm. Corolle bleue, longue de 3,5-4,5 cm, à 5 lobes arrondis, le lobe inférieur médian un peu plus grand. Étamines inférieures longues de \pm 2,5 cm, fertiles ; étamines latérales réduites en staminodes (à anthères stériles) longs de 3-4 mm ; staminode (sans anthères) en position supérieure médiane, inséré à environ 12 mm de la base du tube. Pistil long de 3,5-4 cm, à style filiforme terminé par un stigmate filiforme long de \pm 3,5 mm. Ovaire long de \pm 3 mm, glabre. Capsule étroitement elliptique, aiguë au sommet, \pm aplatie, longue de \pm 1,5 cm, entourée à la base par le calice persistant.

Astove, indigène ?, rare. Il existe seulement 2 récoltes de cette plante : *Stoddart et Poore* 1264 et *Dupont* 118 (K), cette dernière dite du « groupe d'Aldabra », probablement d'Astove. L'espèce existe à Madagascar dans l'extrême nord (environs de Diego-Suarez). Elle peut aussi bien avoir été introduite à Astove, mais il n'y a aucune certitude à ce sujet.

2. **Barleria prionitis** L., *Sp. Pl.* : 636 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 246 ; SUMMERH., *Enum.* : 285. Type de l'Inde.

Arbuste épineux haut de 0,3-1 (-2) m. Limbe étroitement elliptique, aigu au sommet, atténué à la base, de 3-10 cm x 1-4 cm, presque glabre (des poils raides épars sur la marge et à la face inférieure), à cystolithes. Feuilles du sommet des tiges florales réduites et devenant épineuses. Fleurs axillaires solitaires ou groupées en épis terminaux. Bractées épineuses longues de 10-15 mm. Calice à 4 lobes dont 2 plus grands, recouvrants, ovales, à long acumen épineux, d'environ 11 mm x 4,5 mm et 2 plus petits, recouverts, d'environ 10 mm x 2,5 mm. Corolle longue de \pm 4 cm, plus profondément découpée du côté du lobe médian inférieur (tube long de \pm 1,5 cm). Étamines inférieures exsertes, longues de \pm 3 cm. Étamines supérieures incluses, longues de \pm 2,8 mm, à anthères plus petites mais fertiles. Staminode (en position médiane supérieure) long de \pm 1,6 mm, à anthère vestigiale. Pistil long de \pm 4 cm à ovaire long de \pm 5 mm, parfois à 2 ovules fertiles et 2 ovules abortifs. Capsule longue de \pm 1,5 cm, ovoïde acuminée, \pm aplatie, terminée en pointe lignifiée, à 2-4 graines. Graines ovales, aplaties, longues de \pm 7 mm.

Mahé, Praslin, spontané ou rarement naturalisé. Originaire de l'Inde, disséminé comme plante ornementale sous les tropiques.

Espèces cultivées

Barleria cristata L. ; SUMMERH., *Enum.* : 285.

Herbe pérenne sub-ligneuse ou arbriseau haut de 50-70 cm, faiblement épineux. Limbe elliptique, aigu au sommet, en coin à la base, d'environ 8 cm x 3 cm, se réduisant vers le sommet des tiges florifères, parsemé de poils raides couchés (limbe \pm scabre). Pétiole long d'environ 0,5 cm. Fleurs axillaires régulièrement disposées le long des tiges, solitaires ou par 2-3, accompagnées de 2 bractées linéaires longues d'environ 1-1,5 cm, à pointe épineuse. Calice \pm teinté de bleu violacé à lobes inférieur et supérieur elliptiques, aigus et épineux au sommet, d'environ 2 cm x 0,5 cm, à marge munie de 6-8 fortes soies épineuses longues de \pm 2,5 mm, à 6-10 nervures longitudinales ascendantes bien visibles, parsemés à la face externe de nombreuses petites glandes stipitées. Lobes latéraux d'environ 1 cm x 0,2 cm. Corolle bleu lavande (ou rose, ou blanche), longue de 5-6 cm, en tube étroit à la base, évasé au sommet, à 5 lobes arrondis longs de \pm 2,5 cm. Étamines 4, didynames, et 1 staminode.

Mahé, etc., occasionnellement cultivée comme plante ornementale. Originaire de l'Inde.

Barleria lupulina Lindl.

Arbuste épineux atteignant 2 m de hauteur. Limbe étroitement elliptique, aigu au sommet, atténué à la base, de 6-13 cm x 1,2-2 cm, glabre. Pétiole 1-6 mm. Rameaux courts axillaires portant 2 fortes épines longues de 1,5-2 cm. Inflorescences terminales en épis denses longs de 5-7 cm, à grosses bractées imbriquées. Bractées largement ovales, longues de ± 2 cm, à mucron épineux, pubérulentes et parsemées à la base externe de glandes cupuliformes. Corolle jaune, longue de ± 4 cm, nettement bilabiée, à 4 lobes dirigés vers le haut et un lobe médian dirigé vers le bas. Etamines 4 dont 2 très courtes mais fertiles.

Mahé, occasionnellement cultivé (jardin botanique). Originaire de Madagascar, cultivé dans de nombreux pays tropicaux.

3. Asystasia Bl.

Bijdr. : 796 (1826)

Herbes ou arbrisseaux à cystolithes. Inflorescences en grappes terminales souvent unilatérales, ou panicules. Bractées petites, étroites, bractéoles petites. Calice régulier, profondément divisé en 5 lobes. Corolle à tube droit ou courbé, \pm campanulé, à 5 lobes étalés ou réfléchis, en préfloraison imbriquée, \pm nettement bilabiée. Etamines 4, incluses, souvent à filets soudés par 2. Staminodes absents. Anthères des étamines supérieures à une loge parfois avortée. Disque cupuliforme. Stigmate sub-capité, en massue ou à 2 lobes courts. Ovules 2 par loge, superposés. Capsule longuement stipitée. Graines 4 ou moins, à surface rugueuse, à rétinacle bien développé.

Genre de 40 à 70 espèces, selon les auteurs, des tropiques de l'Ancien Monde. La systématique des *Asystasia* n'est pas encore définitivement établie. Aux Seychelles on peut distinguer 2 types de plantes qu'il n'est pas possible actuellement de nommer avec certitude : celles relativement hygrophiles des îles granitiques et celles d'Aldabra. Il existe par ailleurs une récolte ancienne d'une plante à grandes fleurs qui correspond bien à *A. gangetica*.

- | | |
|---|---------------------------|
| 1 — Corolle à tube long de 2-2,5 cm | 3. <i>A. gangetica</i> |
| — Corolle à tube long de 1-1,2 cm | 2 |
| 2 — Corolle blanche à tache pourpre (Aldabra) | 1. <i>Asystasia</i> sp. A |
| — Corolle blanc jaunâtre ou \pm verdâtre à tache rose pâle (Mahé, etc.) | 2. <i>Asystasia</i> sp. B |

1. Asystasia sp. A

— *A. gangetica* sensu Fosb. et Renv., *Fl. Ald.* : 214, non (L.) T. Anders.

Herbe pérennante à tiges \pm couchées et redressées, longues de 5-30 (-70) cm. Limbe ovale à elliptique, obtus à aigu au sommet, un peu en coin à la base ou \pm arrondi, de 0,5-3,5 cm x 0,3-1,5 cm, éparsément pileux ou glabrescent, à marge ciliée, à cystolithes sur la face supérieure. Pétiole long de 1-8 mm, pubescent ou glabrescent. Inflorescence terminale ayant jusqu'à 5 fleurs, parfois réduite à 1 seule. Bractées aiguës, pubérulentes, longues de $\pm 1,5$ mm. Bractéoles 2, opposées, longues de ± 1 mm. Pédicelle long de 2-3 mm. Calice à 5 lobes aigus longs de ± 4 mm, en tube court à la base (± 1 mm). Corolle blanche, avec une tache pourpre à la gorge et un peu striée transversalement, à tube long de ± 12 mm (avec de fines crêtes transversales au fond du tube et à pilosité rétrorse). Etamines soudées par la base de leur filet, 2 par 2, la partie soudée à petits poils glanduleux et longue de $\pm 0,7$ mm. Anthères à loges polliniques un peu décalées et munies à la base d'un petit apicule. Pistil long de ± 12 mm. Ovaire pubérulent. Capsule non vue.

Aldabra, Assomption, Astove, indigène. Existe probablement aussi à Madagascar et semble proche de *A. bojeriana* Nees. À Aldabra les plantes sont parfois nanifiées sous l'effet du pâturage répété par les tortues et les chèvres. Elles

survivent alors à l'abri des anfractuosités du calcaire corallien, par exemple le long du littoral entre Cinq Cases et Pointe Hodoul. Les plantes qui poussent sur la paroi verticale des cheminées ou des dolines, hors d'atteinte des chèvres, sont normalement développées et ont des tiges atteignant 70 cm de longueur. On trouve également des plantes bien développées dans l'Ouest de l'île Malabar où il n'y a ni chèvres ni tortues.

2. *Asystasia* sp. B.

— *A. gangetica* sensu Summerh., Enum. : 285, non (L.) T. Anders.

Herbe pérenne haute de 30-60 cm, parfois \pm grimpante et pouvant atteindre 2 m de longueur. Tige parcourue par 2-4 sillons longitudinaux, hirsute à l'état jeune. Limbe ovale à deltoïde, acuminé au sommet, obtus à tronqué à la base, de 2,5-6,5 cm x 1-2,7 cm, éparsément pileux sur les 2 faces, à nombreux cystolithes. Pétiole hirsute long de 0,5-2 cm. Epis longs de 6-8 cm. Bractées et bractéoles aiguës longues de 2-3 mm. Pédicelle long de 1-2 mm. Calice à lobes longs de 4-4,5 mm, hirsute. Corolle blanc jaunâtre ou verdâtre à gorge rose violacé pâle nettement striée transversalement à la base du lobe médian inférieur, à tube long de \pm 1 cm, pubescent à l'extérieur avec des poils glanduleux. Etamines soudées 2 par 2, longues de 5-6 mm, la partie soudée longue de \pm 0,7 mm. Crêtes transversales fines présentes à la base interne du tube avec des poils rétrorses. Pistil long de \pm 9 mm. Capsule longue de 2-2,5 cm à stipe long de \pm 1 cm, pubérulente.

Mahé et îles graniques, îles coralliennes, naturalisée sous les cocoteraies, au bord des routes, commune. Plante d'origine incertaine, probablement introduite aux Seychelles.

Nom créole : Herbe mange tout.

3. *Asystasia gangetica* (L.) T. Anders., in Thwaites, Enum. Pl. Zeyl. : 235 (1860). Type de l'Inde.

Herbe haute de 30-50 cm, glabre ou faiblement pileuse sur les nervures et les pétioles. Limbe \pm ovale, acuminé au sommet, tronqué à la base, \pm deltoïde, de 3-6 cm x 2-3,5 cm. Pétiole grêle, long de 0,8-1,5 cm. Calice long de \pm 6 mm. Corolle blanche à gorge jaune, d'une longueur totale de \pm 3,5 cm, à tube long de \pm 2-2,5 cm, à lèvre inférieure peu striée. Partie soudée des étamines longue de \pm 3,5 mm. Etamines longues de 8,5-9,5 mm. Crêtes transversales fines présentes au fond du tube de la corolle. Pistil long de 2,3 cm. Ovaire pubescent glanduleux.

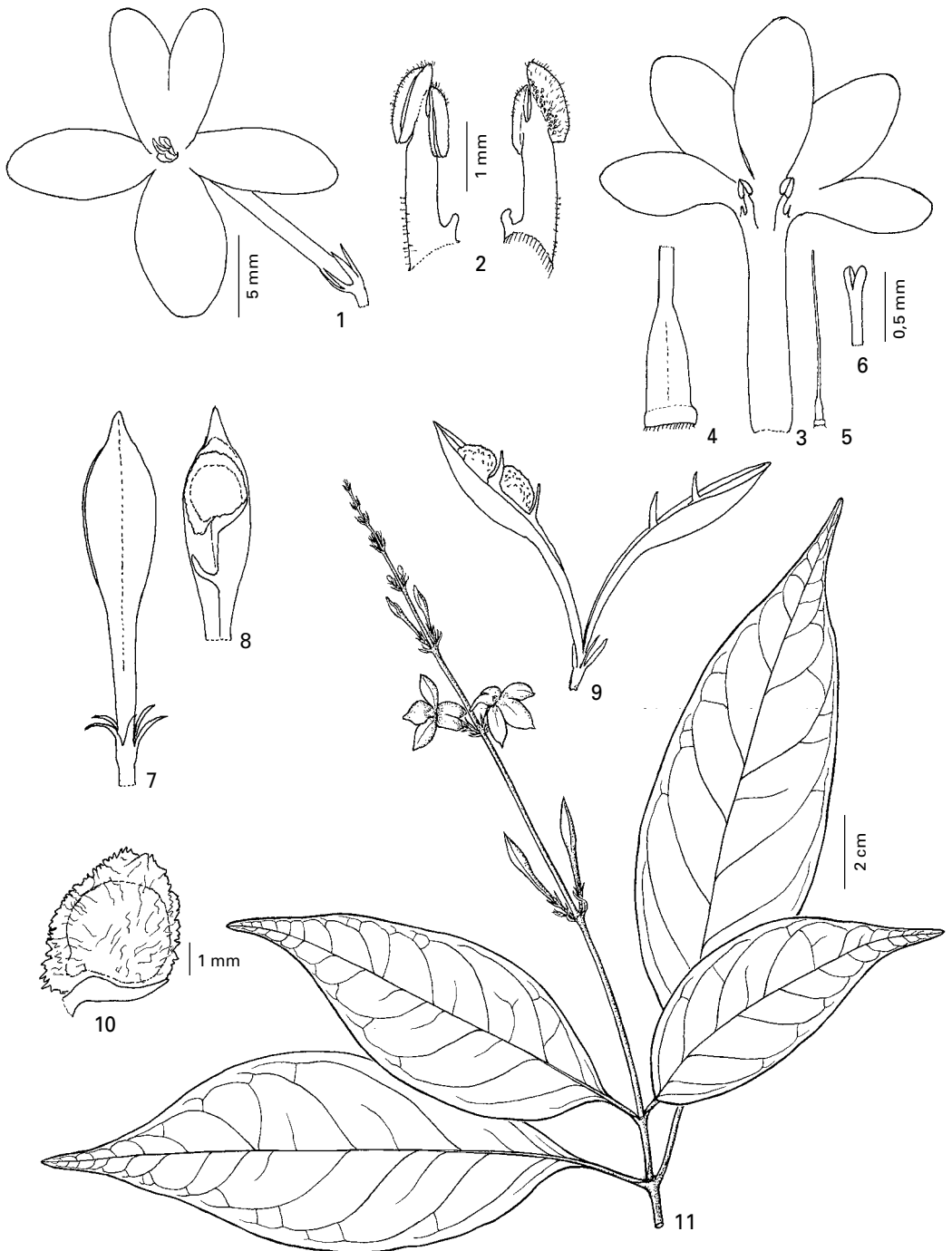
Mahé, suspontanée ? Il existe de cette plante une seule récolte faite en 1906 aux environs de Victoria (*Perrier* 9349, P) et elle n'a pas été revue depuis. Il s'agit probablement d'une introduction d'origine asiatique, peut-être comme plante ornementale (il existe aussi une forme à corolle rose-pourpre, non vue aux Seychelles).

4. *Pseuderanthemum* Radlk.

Sitzungsbericht Bayer. Akad. Wiss. 13 : 282 (1883)

Plantes herbacées pérennes ou arbustes, glabres, à inflorescences en épis ou grappes, axillaires ou terminales, à bractées et bractéoles petites. Calice profondément divisé en 5 lobes. Corolle à tube étroit et relativement long, non ou peu dilaté vers la gorge, à limbe étalé, à 5 lobes subégaux ou les 2 lobes supérieurs plus petits, à préfloraison imbriquée. Etamines 2, à filet court, accompagnées ou non de 2 staminodes. Anthères à connectif large, à 2 loges polliniques parfois un peu décalées ou 1 plus longue. Ovaire biloculaire à 2 ovules par loge. Capsule à base allongée en stipe.

Genre d'environ 80 espèces des régions tropicales. Aux Seychelles, 1 espèce indigène et 1 cultivée comme ornementale.



Pl. 170. — *Pseuderanthemum tunicatum* : 1, fleur ; 2, étamine, face interne et externe ; 3, corolle étalée (ouverte entre les deux lobes supérieurs) ; 4, ovaire ; 5, 6, pistil et stigmate ; 7, 8, capsule indéhiscente ; 9, id., déhiscente ; 10, graine ; 11, sommet d'une tige fleurie (FF 5003, Silhouette). (1, 3, 5, 7, 8, 9) (2, 4).

- Herbe ± traînante à fleurs bleu-violet pâle 1. *P. tunicatum*
- Arbuste dressé à fleurs blanc crème teintées de rose violacé
ou tachetées de carmin *P. carruthersii*

1. *Pseuderanthemum tunicatum* (Afz.) Milne Redh., *B.M.I.K.* 1936 : 264 (1936). Type de Sierra Leone.

- *P. malabaricum* sensu Summerh., Enum. 286 (1931), non (C.B. Clarke) Gamble.

Herbe ± traînante à la base et s'enracinant aux noeuds, devenant suffrutescente, à tiges redressées hautes de 40-60 cm, pratiquement glabre (pubérulente aux nœuds et au sommet des axes florifères). Limbe elliptique, acuminé au sommet, en coin à la base, de 9-18 cm x 3-6 cm, à nombreux cystolithes à la face supérieure, à marge faiblement sinueuse-crênelée. Pétiole long de 1,5-3,5 (-4,5) cm. Inflorescences terminales en grappes allongées longues de 8-25 cm. Bractées aiguës longues de 2-3 mm. Bractéoles 2, opposées, à la base des pédicelles, longues de ± 2,5 mm. Pédicelles longs de 1-3 mm. Calice long de 2,5-3 mm, à 5 lobes subulés, glabres à la face externe, portant de petits poils glanduleux à la face interne. Corolle bleu légèrement violacé, à tube long de ± 1,5 cm et de ± 2 mm de diamètre, un peu dilaté juste sous la gorge, portant à l'extérieur de courts poils glanduleux, à lobes supérieurs soudés sur presque la moitié de leur longueur et lobes latéraux et inférieur libres jusqu'à la gorge, longs de ± 1 cm. Etamines 2, affleurant à la gorge de la corolle, longues de ± 2,5 mm, à filet parsemé de courts poils glanduleux. Anthères à loges un peu décalées, couvertes dorsalement de petites glandes et pubérulentes. Staminodes réduits à 2 petits appendices. Pistil long de ± 11 mm. Stigmate bilobé. Ovaire glabre long de ± 1,5 mm. Disque ± fusionné avec la base de l'ovaire. Capsule longue de ± 2 cm. Graines lenticulaires d'environ 3,5 mm de diamètre, à testa rugueux.

Mahé (seulement une récolte ancienne de Thomasset, « Rivière Chauves-souris, 300 m », K), Silhouette, indigène, rare. Trouvée récemment dans le haut de la vallée de l'Anse Mondon vers 400-500 m. C'est une plante hygrophile de sous-bois. L'espèce a une vaste répartition en Afrique tropicale. Les plantes des Seychelles montrent quelques différences mineures (staminodes un peu plus longs, disque plus soudé) avec celles d'Afrique.

Espèce cultivée

***Pseuderanthemum carruthersii* (Seem.) Guillaumin**

var. *carruthersii*

Arbuste haut de 1-2 m, à rameaux ± anguleux, glabres. Limbe elliptique, acuminé au sommet, atténué à la base, atteignant 20 cm x 10 cm, à marge irrégulièrement sinueuse, souvent de couleur pourpre foncé, soit seulement à la face inférieure, soit sur les 2 faces. Pétiole long d'environ 1-1,5 cm. Inflorescences en épis terminaux longs de 10-20 cm, à fleurs sessiles, à bractées très petites subulées. Calice à lobes aigus longs de 4-5 mm. Corolle blanc crème lavée de pourpre-violet, à tube long de 13-18 mm, à 2 lobes supérieurs d'environ 8 mm et à lobes latéraux et inférieur d'environ 10 mm. Etamines exsertes.

Mahé, etc. Originaire des îles de la Mélanésie, depuis longtemps cultivé et disséminé sous les tropiques comme plante ornementale.

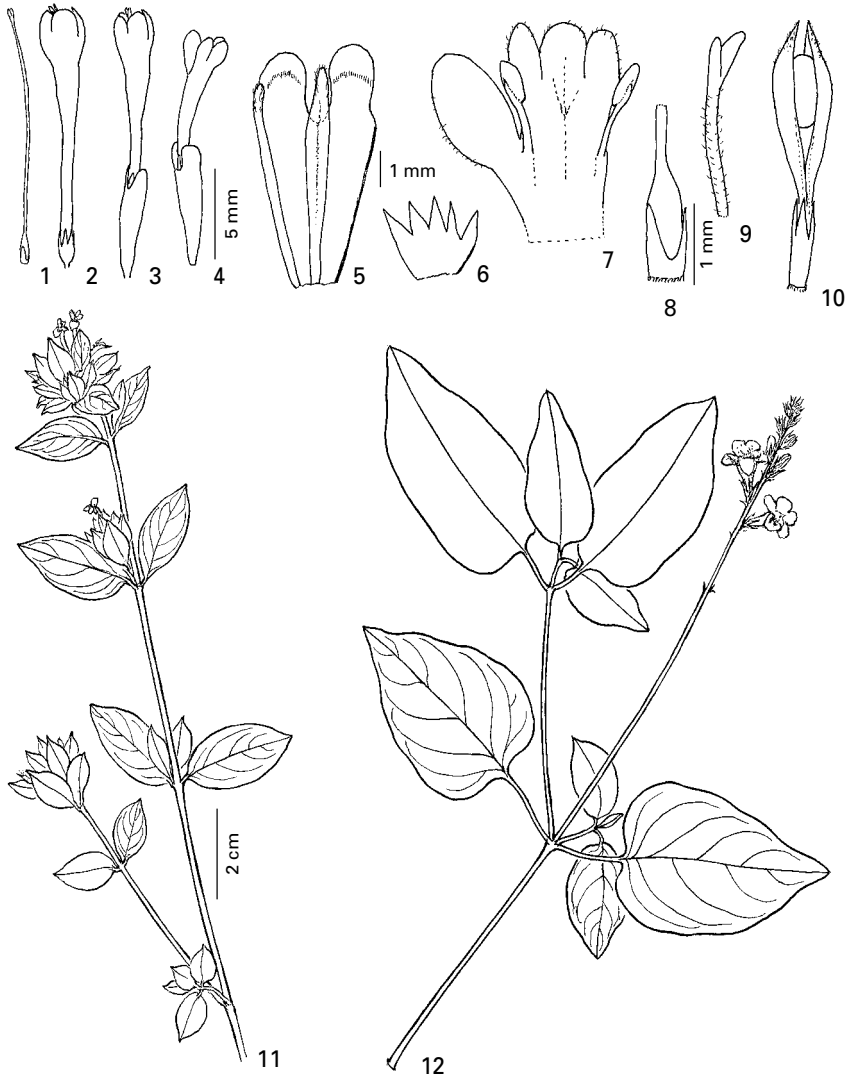
var. *atropurpureum* (Bull) Fosb.

- *Pseuderanthemum atropurpureum* (Bull) Radlk.
- *P. reticulatum* (Bull) Radlk.

Variété se distinguant de la précédente par ses feuilles \pm arrondies ou obtuses au sommet avec un petit mucron. La couleur des feuilles peut être entièrement pourpre foncé ou pourpre et vert ou verte avec des nervures jaunes. Les inflorescences sont plus courtes. La corolle blanche peut être tachetée de rouge carmin.

Mahé, etc., cultivé assez souvent dans les jardins. Egalement originaire de Mélanésie. Cité par Bailey sous le nom d'*Eranthemum tricolor*.

Nom créole : Tricolore.



Pl. 171. — *Hypoestes aldabrensis* : 1, pistil ; 2, fleur, l'involucre enlevé ; 3, 4, fleurs avec l'involucre ; 5, involucre ; 6, calice ; 7, sommet de la corolle étalé ; 8, ovaire et disque ; 9, sommet du style ; 10, capsule ; 11, rameau fleuri (FF 4706). — *Asystasia* sp. B : 12, rameau fleuri (Robertson 2257, Mahé). (1 à 4) (5 à 7, 10) (8, 9) (11, 12).

5. *Hypoestes* Soland. ex R. Br.

Prodr. Fl. Nov. Holl. : 474 (1810)

Herbes ou arbustes. Inflorescences en épis, parfois capituliformes, axillaires ou terminales, ou fleurs solitaires axillaires. Involucre formé de bractées et de bractéoles ± soudées en tube et entourant 1-3 fleurs. Calice souvent caché par l'involucre, ± membraneux hyalin, divisé en 5 lobes sub-égaux. Corolle à tube étroit, peu élargi vers le haut, droit ou un peu courbé, à limbe bilabié, 4-5-lobé. Lèvre supérieure entière ou peu bilobée. Lèvre inférieure plus large et trilobée. Etamines 2, insérées près de la gorge, staminodes absents. Anthères 1-loculaires, obtuses. Disque cupuliforme, ± lobé. Style filiforme à stigmaté bilobé. Capsule à base stérile rétrécie et lignifiée en un stipe. Graines ± lenticulaires.

Genre d'une centaine d'espèces des tropiques de l'Ancien Monde, particulièrement nombreuses à Madagascar. Aux Seychelles, une espèce.

Hypoestes aldabrensis Baker, *B.M.I.K.* 1894 : 150 (1894) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 215. Type : *Abbott* s. n°, Aldabra (K, holo.).

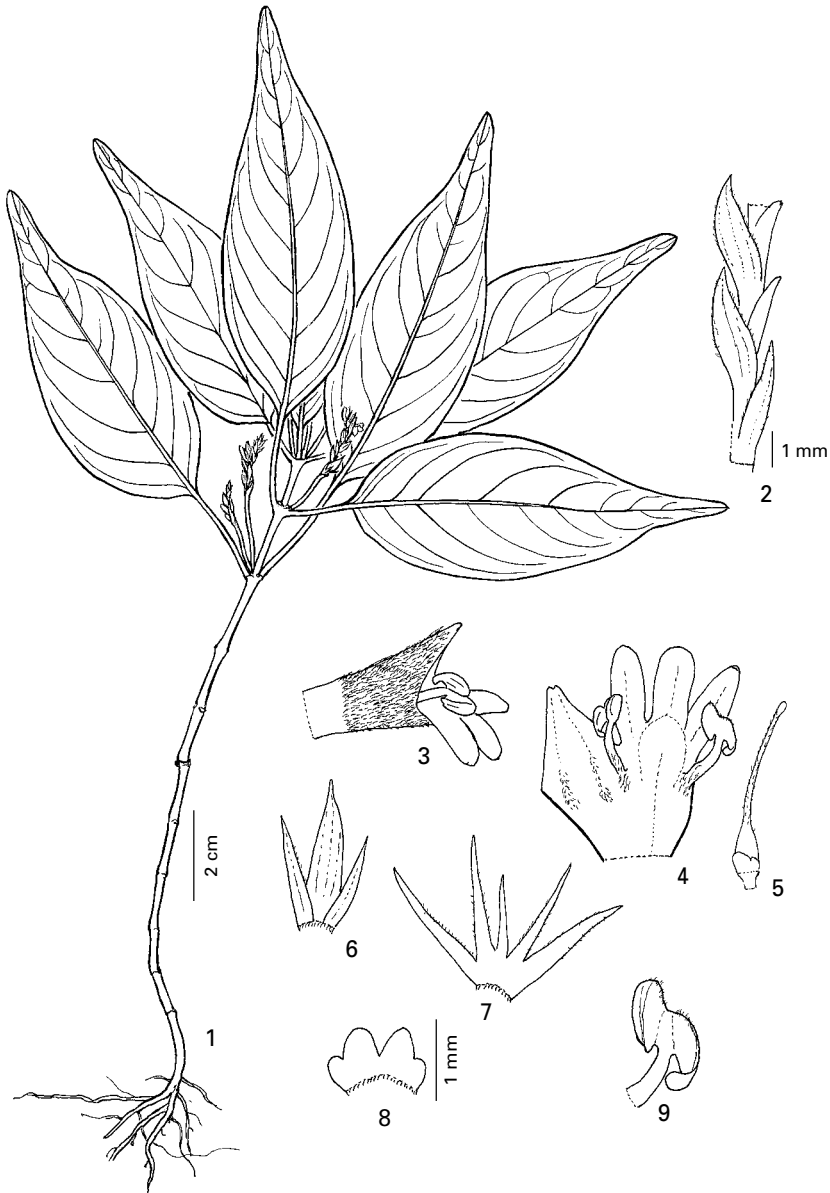
Herbe à tiges ± couchées et redressées à l'extrémité, longues de 10-50 cm, parfois plantes dressées hautes de 20-30 cm. Tiges pubérulentes. Limbe ± largement elliptique, obtus à subaigu au sommet, obtus à la base, de 0,6-1,5 (-2,7) cm x 0,35-0,9 (-1,3) cm, à marge ciliée, éparsément pileux sur les 2 faces, parfois presque glabre. Pétiole long de 1-5 mm. Fleurs solitaires axillaires ou le plus souvent groupées en épis courts (par raccourcissement des entre-nœuds), à l'aisselle des feuilles distales. Involucre tubuleux, ± aplati, long de 6-8 mm, un peu zygomorphe, à 2 lobes arrondis, longs de 1,5-2 mm, à petites glandes sur la face externe et avec une rangée de poils sur la face interne, alternant avec 2 bractéoles ligulées soudées à la face interne de l'involucre par leur nervure médiane, la partie libre au sommet formant un petit lobe long de 0,8-1,5 mm, pubescent. Calice long de ± 2 mm, découpé sur environ la moitié de sa longueur en 5 dents aiguës, membraneux hyalin. Corolle longue de 12-14 mm, pubérulente à l'extérieur (avec en plus des poils glanduleux), à lobe supérieur entier, elliptique, long de ± 3 mm et lèvre inférieure divisée en 3 lobes plus courts (environ 1,5 mm). Etamines 2, longues de ± 2,5 mm. Disque mince, ± membraneux, formant 2 lobes opposés. Ovaire oblong à 2 ovules par loge. Capsule aussi longue ou un peu plus longue que l'involucre, à stipe basal lignifié. Graines 1-4, aplaties du côté interne, marquées du côté externe de 2 sillons longitudinaux (= empreinte de la paroi de la capsule).

Aldabra, Assomption, Cosmoledo, Astove., supposée endémique, assez commune. Se trouve sur calcaire corallien le long du littoral. Proche de *H. serpens* R. Br., de Madagascar, dont les lobes de l'involucre sont aigus.

6. *Justicia* L.

Sp. Pl. : 15 (1753)

Herbes ou arbustes à cystolithes. Inflorescences en épis axillaires ou en panicules terminales. Bractées et bractéolées présentes. Calice divisé en (4-) 5 lobes presque libres, étroits, sub-égaux. Corolle à tube parfois plus court que les lobes, élargi vers le haut. Limbe bilabié à préfloraison imbriquée (la lèvre supérieure étant recouverte dans le bouton floral). Lèvre supérieure entière ou faiblement bilobée. Lèvre inférieure trilobée, à lobes égaux. Etamines 2, insérées près de la gorge. Anthères à 2 loges ± décalées, la loge supérieure obtuse à la base, la loge inférieure munie d'un éperon incolore. Staminodes absents. Disque ± cupuliforme, entier ou lobé. Ovules 2 par loge. Stigmaté à 1-2 lobes courts. Capsule formant à la base un stipe assez long, à graines ± lenticulaires.



Pl. 172. — **Justicia gardineri** : 1, plante fleurie ; 2, détail de l'axe d'inflorescence, bractées florales ; 3, corolle, de profil ; 4, corolle étalée, ouverte latéralement ; 5, pistil ; 6, bractée et bractéoles, vues de l'intérieur ; 7, calice étalé ; 8, disque étalé ; 9, anthère (Gardiner 112, Silhouette). (2 à 7) (8, 9).

Genre pantropical comprenant 200 à 300 espèces selon les auteurs (dans le dernier cas, les genres *Adhatoda* et *Beloperone* y sont inclus). Aux Seychelles, une espèce naturalisée, une autre d'origine incertaine et peut-être éteinte, enfin une espèce indigène très rare. De plus, *Justicia betonica* L., une espèce cultivée, est signalée à Darros par Robertson (Flowering plants of Seychelles : 169). C'est un arbuste peu lignifié, haut de 1-2 m, qui se reconnaît facilement à ses inflorescences en épis allongés longs de 10-18 cm, à nombreuses bractées ovales apiculées, longues de



Pl. 173. — **Justicia congestiflora** : 1, corolle étalée ; 2, bractée ; 3, sépale isolé ; 4, 5, anthère, face interne et externe ; 6, feuille (Dupont 103, Assomption). — **Justicia gendarussa** : 7, rameau fleuri (FF 3918, Mahé). (1 à 3).

± 12 mm, blanchâtres à nervures vertes et à ses fleurs mauves ou rose pâle longues de ± 15 mm. L'espèce est répandue en Afrique et en Indo-Malaisie. En Nouvelle-Calédonie la plante est dite envahissante donc potentiellement nuisible.

- 1 — Arbuste haut de 1 (-2) m 1. *J. gendarussa*
 — Herbe dressée ou prostrée 2
 2 — Limbe étroitement ovale, acuminé au sommet, de 9-11 cm x 3,5-4 cm 2. *J. gardineri*
 — Limbe elliptique, arrondi au sommet, de 0,5-2,5 cm x 0,3-1,2 cm 3. *J. congestiflora*

1. **Justicia gendarussa** Burm.f., *Fl. Ind.* : 10 (1768) ; SUMMERH., Enum. : 286 Type de l'Inde.

Arbuste haut de 1-2 m, à tiges jeunes \pm pourpre foncé, glabrescentes (mince ligne longitudinale de poils sur les entre-nœuds). Limbe étroitement elliptique, rétréci vers le sommet mais à pointe ultime arrondie ou tronquée et munie d'un petit mucron, atténué à la base, de 4-12 (-17) cm x 0,6-2 (-2,5) cm, à marge entière, glabre. Pétiole long de 0,2-1 (1,5) cm, pubescent dessus. Inflorescences en épis terminaux (parfois fleurs solitaires, axillaires des feuilles supérieures), longues de 3-8 cm. Bractées subulées longues de \pm 3 mm. Bractéoles opposées, à la base du calice, longues de \pm 1,5 mm. Calice en tube à la base sur une longueur de \pm 1 mm, à 5 lobes aigus longs de 2-3 mm. Corolle rouge violacé à l'extérieur, mauve pâle à l'intérieur, à tube long de \pm 1 cm, à lèvre supérieure étroite, longue de \pm 7 mm et à 2 petits lobes aigus au sommet, à lèvre inférieure trilobée longue de \pm 8 mm, marquée de nervures transversales à la gorge. Tube formant vers le milieu, à l'intérieur, 2 protubérances. Etamines 2, longues de \pm 5 mm. Anthères munies sur la face interne des loges pollinique d'un amas de petits globules, la loge basale courtement éperonnée. Pistil long de \pm 14 mm. Capsule non vue.

Mahé, Praslin, La Digue, Curieuse, etc., probablement introduit, peu commun. L'espèce a une vaste répartition depuis l'Afrique de l'Est, Madagascar (région orientale) et les Mascareignes, jusqu'en Inde et en Malaisie, mais son pays d'origine est incertain. On la trouve souvent sur les berges des ruisseaux. La plante semble fructifier rarement, les capsules n'ont pas été observées aux Seychelles.

Nom créole : Lapsouli.

2. **Justicia gardineri** Turr., *Journ. Bot.* 55 : 286 (1917) ; SUMMERH., Enum. : 286. Type : *Gardiner* 112, Silhouette (K, holo.).

Herbe dressée, haute de 20-30 cm, à tige jeune courtement pubescente puis glabrescente. Limbe étroitement ovale, acuminé au sommet, obtus ou arrondi à la base, de 9-11 cm x 3,5-4 cm, à marge entière, à nervures densément pubérulentes surtout à la face inférieure. Pétiole long de 1-3,5 cm. Epis axillaires sériés (jusqu'à 4 épis successifs à l'aisselle d'une feuille) longs de 1,5-2 cm. Pédoncule long de 1-1,5 cm. Fleurs unilatérales. Bractées aiguës, longues de \pm 3 mm, à marge ciliolée. Bractéoles 3, la médiane longue de \pm 4 mm. Calice à 5 lobes subulés inégaux, longs de 2-3 mm, à marge ciliolée. Corolle blanchâtre (?) longue de \pm 6 mm, pubescente à l'extérieur. Anthères à 2 loges dont 1 appendiculée. Disque 4-lobé. Capsule étroitement elliptique aiguë, à stipe très court, longue de 6,5-7 mm, pubérulente au sommet. Graines discoïdes larges de \pm 1 mm, à testa pubérulent.

Silhouette, endémique ? Plante trouvée une seule fois en 1908 par Gardiner qui note : « *common herb in moist places of cultivation* ». Si la plante n'existait que dans des endroits cultivés il s'agissait probablement d'une introduction fortuite. Cependant elle n'a pu être rattachée, jusqu'à présent, à une espèce déjà connue. Son statut reste pour le moment douteux.

3. **Justicia congestiflora** R. Ben. var. **humilior** R. Ben., *Not. Syst.* 14 : 99 (1950). Type : *Humbert* 6870, Madagascar (P, holo.).

— *J. procumbens* auct. non L. : Hemsley, *B.M.I.K.* 1919 : 140 (1919) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 216.

Herbe \pm couchée, s'enracinant aux nœuds, \pm redressée à l'extrémité. Tiges longues de 5-30 cm, de section circulaire, parcourues par 1 ou 2 sillons longitudinaux peu marqués, \pm pubescentes. Limbe elliptique, arrondi au sommet et à la base, de 0,5-2,5 cm x 0,3-1,2 cm, à face supérieure marquée (sur herbier) de nombreuses protubérances vermiculiformes dont celles de la périphérie sont perpendiculaires à la marge (cellules épidermiques allongées contenant un cystolithe). Pétiole long de 0,3-1,3 cm. Inflorescences en épis denses, courts, longs de 0,7-1,3 cm. Bractées à pointe aristée. Sépales à marge finement ciliée (poils multicellulaires très fins), à forte nervure longitudinale, à limbe

membraneux. Corolle longue de ± 4 mm, pileuse-hirsute à la face externe de la lèvre inférieure. Capsules longues de $\pm 3,5$ mm.

Assomption, Aldabra, indigène, très rare. Il existe seulement 2 récoltes de cette espèce : *Dupont* 103, Assomption, juillet 1910 et *Hnatiuk* 73 07 02, Aldabra, environs de Cinq Cases, 1973 (K). Ces plantes ressemblent par leurs bractées et leurs sépales finement ciliés à *J. congestiflora* var. *humilior* de Madagascar, dont les inflorescences sont cependant plus contractées en glomérules. La variabilité de ces plantes est encore insuffisamment connue car l'étude des *Acanthaceae* malgaches est restée inachevée (plusieurs centaines de spécimens encore indéterminés dans l'Herbier de Paris).

Autres Acanthaceae cultivées ou subspontanées

THUNBERGIA Retz.

Lianes herbacées ou ligneuses, ou arbustes, sans cystolithes, à feuilles opposées, à limbe souvent denté, anguleux ou hasté. Fleurs solitaires axillaires ou en grappes terminales. Bractéoles foliacées libres ou \pm soudées, formant un épicalice qui enferme le bouton floral. Calice à 10-20 dents parfois très courtes, ou tronqué et presque nul. Corolle à tube \pm courbé et dilaté à 5 lobes sub-égaux, contortés dans le bouton floral. Etamines 4, inégales, insérées vers la base du tube. Anthères biloculaires à loges \pm inégales et décalées, parfois frangées de soies ou munies d'éperons à la base. Staminode absent. Disque épais, annulaire. Ovaire à 2 loges, à 2 ovules collatéraux par loge. Stigmate à lobes larges, tronqués, \pm pliés en gouttière ou formant en entonnoir. Capsule globuleuse surmontée d'un bec lignifié aplati qui se fend à partir du sommet à maturité. Graines globuleuses sans rétinacle.

Genre d'une centaine d'espèces d'Afrique et d'Asie tropicales. Aux Seychelles, 5 espèces introduites, cultivées ou subspontanées.

- 1 — Liane de petite ou de grande taille 2
- Petit arbuste à tiges \pm dressées 4
- 2 — Liane atteignant 10 m et plus de longueur. Feuilles à marge grossièrement dentée.
- Fleurs bleues ou blanches de 6-7 cm de diamètre *T. grandiflora*
- Liane longue de 1-3 m. Feuilles ovales ou hastées à marge non dentée. Fleurs de 3-5 cm de diamètre 3
- 3 — Feuilles légèrement scabres. Pétiole non ailé. Fleurs entièrement blanches.
- Anthères sans éperon *T. fragrans*
- Feuilles velues à la face inférieure. Pétiole ailé. Fleurs oranges à centre violet foncé. Anthères à 2 éperons *T. alata*
- 4 — Feuilles à marge munie souvent de 1 ou plusieurs larges dents. Bractéoles caduques. Lobes du calice longs de 0,3-0,8 mm *T. erecta*
- Feuilles à marge obscurément crénelée-ondulée. Bractéoles \pm persistantes. Lobes du calice longs de 2-6 mm *T. affinis* var. *pulvinata*

Thunbergia grandiflora (Roxb. ex Rottl.) Roxb.

Grande liane pouvant atteindre le sommet des arbres jusqu'à 10-15 m de hauteur et les recouvrant d'une draperie de feuillage. Limbe ovale ou étroitement ovale, acuminé au sommet, tronqué à subcordé à la base, de 8-19 cm x 5-8 cm, à marge munie de plusieurs larges dents (surtout sur la moitié basale), glabre. Pétiole long de 1-4 cm. Grappes axillaires et terminales longues jusqu'à 20 cm. Epicalice formé de 2 bractéoles oblongues apiculées, longues de 3-4 cm, pubérulentes et parsemées de petites glandes cupuliformes. Calice réduit à un bourrelet pubérulent et glanduleux. Corolle à lobes bleu pâle et intérieur du tube jaune pâle, ou blanche, large de 6-7 cm. Anthères munies à la base de 2 éperons blancs longs de ± 3 mm. Capsule longue de 3-4 cm.

Mahé, etc., cultivée et subspontanée, assez commune. Originnaire de l'Inde. Le limbe des feuilles est assez variable, parfois aussi long que large et pubescent à la face inférieure, parfois plus allongé, mais toujours à marge \pm dentée.

Thunbergia fragrans Roxb.

Liane herbacée atteignant 2-3 m de longueur. Limbe hasté, aigu au sommet, tronqué à la base, de 3-7 cm x 1,5-4,5 cm, scabre à la face supérieure (poils très courts à pointe en aiguillon courbe et base élargie en écaille). Pétiole long de 1,5-3 cm. Fleurs axillaires solitaires à pédicelle long de 5-9 cm. Bractéoles ovales acuminées longues de 1-1,5 cm, scabres. Calice à 15-16 dents longues de \pm 2 mm. Corolle blanche, à tube long de \pm 3 cm, à limbe étalé large de 4-5 cm, à lobes \pm tronqués. Anthères sans éperon à la base des loges, non frangées. Capsule longue de \pm 2 cm, pubérulente.

Mahé, etc., cultivée à l'origine, aujourd'hui subspontanée ou \pm naturalisée dans les endroits habités ou transformés, peu commune. Originnaire de l'Inde.

Thunbergia alata Boj. ex Sims ; BAKER, *F.M.S.* : 245 ; SUMMERH., Enum. : 286.

Liane herbacée rampante ou grimpante atteignant 1-3 m de longueur. Limbe hasté, obtus au sommet, de 2,5-5 cm x 2-3,5 cm, velu à la face inférieure. Pétiole long de 1-4 cm, parcouru sur sa longueur par 2 ailes étroites. Fleurs axillaires solitaires, à pédicelle long de 4-5 cm. Bractéoles ovales, cordées, longues de 1,5-2 cm. Calice à \pm 12 dents aiguës, longues de \pm 2 mm, pubescentes. Corolle à tube violet foncé long de \pm 2 cm et limbe large de \pm 3 cm à 5 lobes arrondis, orange. Anthères à marge frangée (nombreux poils épais moniliformes), munies de 2 éperons à la base. Capsule pubescente.

Mahé, Silhouette, etc., cultivée et subspontanée, peu commune. Originnaire d'Afrique de l'Est, répandue par la culture dans tous les pays tropicaux. Bords de routes et de chemins dans les endroits habités.

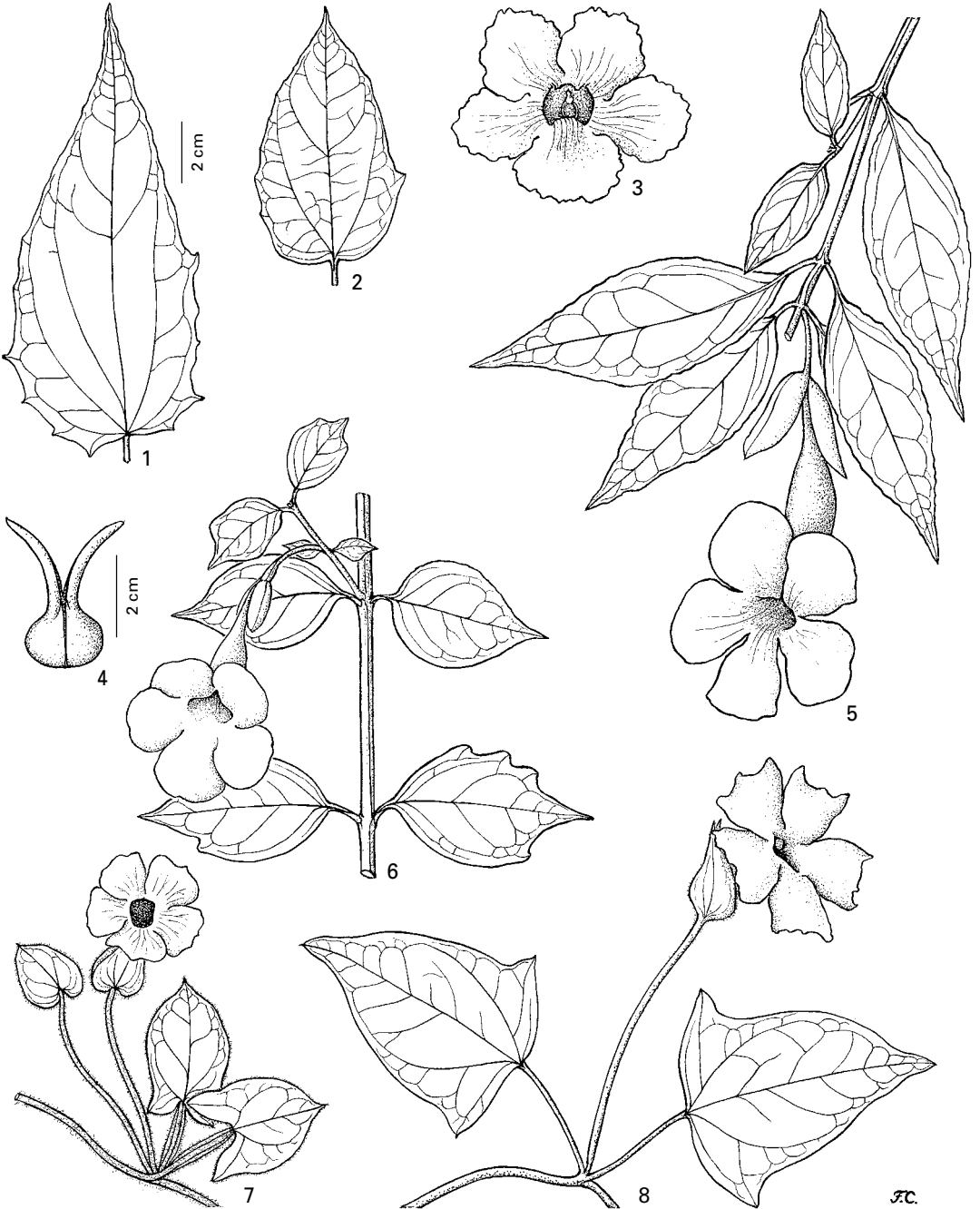
Thunbergia erecta (Benth.) T. Anders. var. **alba** hort.

Arbuste dressé, haut de 1-1,5 m à tiges grêles, à entre-noeuds parcourus par 2 paires de crêtes fines, se prolongeant sur les pétioles et faiblement élargies en aile arrondie juste sous les pétioles. Limbe ovale, cuspidé ou aigu au sommet, obtus à la base, de 2-8 cm x 1,8-4 cm, à marge \pm anguleuse, souvent munie d'une large dent obtuse de chaque côté, à poils raides et courts sur les nervures. Pétiole long de 2-5 mm. Pédicelles longs de \pm 2 cm. Bractéoles rapidement caduques, ovales, longues de \pm 1 cm. Calice très court à 18-19 lobes aigus longs de 0,3-0,8 mm, glanduleux. Corolle à tube jaune à l'intérieur, long de \pm 4 cm, à limbe large de \pm 4 cm à 5 lobes blanc crème. Etamines longues de 12 et 16 mm. Anthères à loges polliniques décalées de 1,3-2 mm, ornées de soies épaisses le long de la fente de déhiscence, munies à leur base d'une excroissance charnue hérissée de poils courts et épais. Pistil long de \pm 3,5 cm, à ovaire courtement conique et stigmaté à 2 grands lobes \pm pliés en gouttière. Disque épais. Capsule non vue.

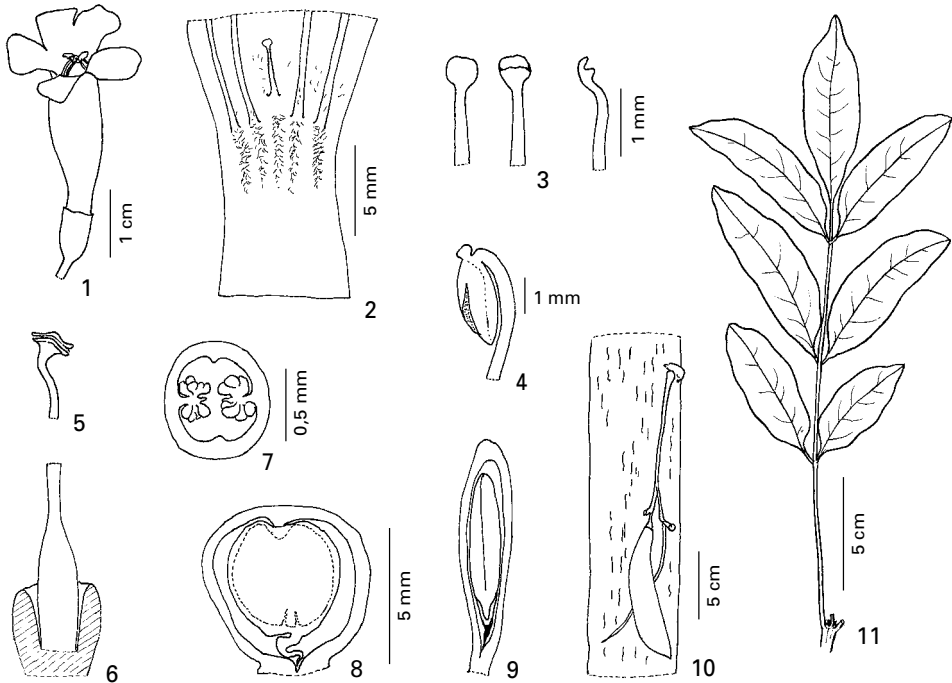
Mahé, occasionnellement cultivé. Originnaire d'Afrique occidentale (Ghana). La variété *erecta* a des fleurs légèrement plus grandes, à lobes de la corolle bleu-violet. La variété *alba* hort. n'a pas une position taxonomique définie. C'est un nom utilisé en horticulture (H. Heine, *Flore du Gabon* 13 : 60 [1966]).

Thunbergia affinis S. Moore var. **pulvinata** S. Moore.

Arbuste dressé, haut de 1-2 m, à rameaux grêles, souples, \pm retombants, à entre-noeuds parcourus par 2 paires de crêtes épaisses, chaque crête terminée par un petit lobe oblong \pm recourbé, situé près de l'insertion du pétiole (formant parfois une petite épine rétrorse). Limbe étroitement ovale, acuminé au sommet, obtus à la base, de 5-8 cm x 1,2-3 cm, à marge non dentée, irrégulièrement crénelée-ondulée, \pm scabre (poils raides et courts sur les nervures à la face supérieure). Pétiole long de 3-7 mm. Pédicelles



Pl. 174 — *Thunbergia grandiflora* : 1, 2, formes de feuilles ; 3, fleur ; 4, fruit (FF 5123). — *T. affinis* var. *pulvinata* : 5, rameau fleuri (FF 3536). - *T. erecta* : 6, rameau fleuri (FF 5534). - *T. alata* : 7, partie d'une tige fleurie (FF 5030). — *T. fragrans* : 8, partie d'une tige fleurie (FF 5105). (1, 2) (4 à 8).



Pl. 175. — *Colea seychellarum* : 1, fleur vue du côté inférieur ; 2, base du tube de la corolle, étalée, au centre le staminode ; 3, staminode vue de l'intérieur, de l'extérieur et de profil ; 4, anthère ; 5, stigmate ; 6, coupe du disque, ovaire et base du style ; 7, coupe transversale de l'ovaire (FF 4978) ; 8, 9, graine de face et de profil (coupes longitudinales) ; 10, fruit (FF 3657) ; 11, feuille (FF 3474). (4, 5, 6) (8, 9).

longs de 1,5-2 cm. Bractéoles oblongues, longues de $\pm 2,5$ cm, et assez persistantes. Calice à ± 12 dents aiguës longues de 2-6 mm, glanduleuses. Corolle à tube long de ± 5 cm, jaune à l'intérieur, à limbe large de 4-5 cm à 5 lobes bleu-violet. Etamines et pistil semblables à ceux de l'espèce précédente.

Mahé, etc., cultivé assez fréquemment. Originaire d'Afrique de l'Est (Kenya). Pour certains auteurs (J.D. Hooker, R. Benoist) *T. affinis* S. Moore ne serait qu'une variété de *T. erecta*. Il est vrai que les fleurs sont très semblables. H. Heine (*Flore du Gabon* 13 : 62 [1966]) maintient la séparation. La variété *affinis* est plus lianescente que la variété *pulvinata*.

Crossandra infundibuliformis (L.) Nees

Sous-arbrisseau haut de 30-50 cm à feuilles verticillées par 4. Limbe étroitement ovale, acuminé au sommet, atténué à la base et décurrent sur le pétiole, d'environ 8 cm x 3 cm, à cystolithes. Pédoncules d'inflorescences grêles mais rigides, dressés, longs de 5-7 cm, terminaux puis devenant axillaires. Epis longs de 3-7 cm, tétragones. Bractées étroites, acuminées, d'environ 15 cm x 5 mm, scarieuses, abondamment pileuses. Calice à 5 lobes. Corolle orange ou rose saumon, à tube fin long de ± 2 cm et limbe unilabié étalé large de 3-4 cm à 5 lobes arrondis ou émarginés. Etamines 4, uniloculaires. Capsule étroitement ovale, aiguë, non stipitée, longue de 14-15 mm, entourée par les restes des bractées et du calice.

Mahé, cultivé occasionnellement. Originaire de l'Inde et de Ceylan.

Hemigraphis alternata (Burm.f.) T. Anders.

Herbe à tiges dressées ou ± traînantes, haute de 30-50 cm. Limbe ovale, aigu au sommet, cordé à la base, d'environ 7 cm x 4,5 cm, à marge crénelée, de couleur pourpre foncé, à reflets ± métalliques à la face supérieure, à nombreux cystolithes dans l'épiderme supérieur. Epis terminaux et axillaires longs de 3-10 cm. Fleurs sessiles, munies à leur base d'une bractée caduque. Calice long de ± 7 mm, incisé jusqu'aux 2/3 en 5 lobes aigus. Corolle blanche longue de ± 13 mm, en tube long de ± 7 mm à la base et partie en entonnoir d'environ 6 mm. Etamines 4, didynames.

Mahé, cultivé occasionnellement. Originaire d'Indo-Malaisie.

Ruspolia pseuderanthemoides Lindau

Arbuste à rameaux grêles ± retombants, haut de 1-1,5 m, à tiges jeunes quadrangulaires. Limbe ovale, aigu au sommet, ± obtus à la base, de 5-10 cm x 2,5-5 cm, glabre, sans cystolithes apparents. Pétiole long de 0,5-2 cm. Panicules terminales de cymes denses. Bractées et bractéoles subulées longues de 5-8 mm. Calice à 5 lobes subulés, long de 8-10 mm. Corolle rouge corail à tube grêle long de ± 3 cm, à 5 lobes oblongs arrondis, les 2 supérieurs plus rapprochés, une tache plus foncée et finement ponctuée sur la base du lobe médian inférieur et des ponctuations sur la base des 2 lobes latéraux. Etamines 2, insérées près de la gorge, un peu exsertes. Anthères uniloculaires. Staminodes 2, filiformes. Ovaire à 2 loges bi-ovulées. Capsule en stipe à la base.

Mahé, occasionnellement cultivé. Originaire d'Éthiopie.

Graptophyllum pictum (L.) Griff.

Arbuste haut de 1,5-2 m, à rameaux couverts d'une écorce claire. Limbe elliptique, cuspidé au sommet, atténué à la base, d'environ 8-17 cm x 4-7,5 cm, glabre, vert clair avec des plages anguleuses blanchâtres ou jaune pâle irrégulières, souvent disposées le long de la nervure médiane, à cystolithes. Epis terminaux longs de 5-6 cm. Bractées et bractéoles très petites, longues de ± 2,5 mm, à la base des pédicelles. Calice long de 3-4 mm à 5 lobes profonds, aigus. Corolle rouge violacé ou « lie de vin », à tube comprimé latéralement long de 2,5-3 cm, à gorge très oblique, à 4 lobes étroits longs de ± 12 mm rabattus le long du tube et à lobe supérieur bifide au sommet. Etamines 2, staminodes 2, petits. Ovaire à 2 loges bi-ovulées. Capsule non vue aux Seychelles.

Mahé, etc., cultivé assez fréquemment dans les jardins. Originaire de Nouvelle-Guinée. La description ci-dessus correspond à la variété *pictum*. Il existe aussi une variété à feuilles d'une couleur pourpre brunâtre ou grisâtre à taches plus pâles (= var. *lurido-sanguineum* (Sims) Brem. et Backer).

Phlogacanthus turgidus (Hook.f.) Lindau

Arbuste dressé haut de 2-3 m, à feuilles vert sombre luisantes, apparemment sans cystolithes. Limbe ± elliptique, acuminé au sommet, atténué en une base étroite et ± tronquée, d'environ 12 cm x 5 cm (plus petit près des inflorescences ou jusqu'à 20 cm x 8 cm). Grappes terminales pubérulentes longues de 10-20 cm. Pédicelles longs de 2,5-3,5 mm, à 2 bractéoles foliacées, pétiolées, elliptiques aiguës, d'environ 8 mm x 3 mm. Calice profondément divisé en 5 lobes subulés longs de 5-6 mm. Corolle violet pâle à gorge jaune, longue de ± 2,5 cm, à tube évasé vers la gorge et à 5 lobes longs de ± 5 mm. Etamines 2, staminodes 2. Capsule fusiforme longue de 3-4 cm devenant brun-violet foncé, déhiscente à partir du sommet en 2 valves, contenant 4-6 graines par valve (graines souvent malformées).

Mahé, occasionnellement cultivé. Originaire d'Indochine. Il existe des variétés à fleurs blanches tachetées de rose. La plante est utilisée comme fébrifuge dans son pays d'origine.

Nom créole (à la Réunion) : Café fleur.

BIGNONIACEAE

Arbres, arbustes ou souvent lianes pouvant être munies de vrilles, à feuilles généralement composées, imparipennées, palmées ou bifoliolées (plus rarement simples), opposées ou verticillées, non stipulées (parfois des pseudo-stipules formées par les écailles externes des bourgeons axillaires). Fleurs souvent très voyantes, en inflorescences cymeuses paniculées, axillaires et terminales, parfois cauliflores. Fleurs hermaphrodites, zygomorphes. Calice gamosépale généralement à 5 lobes courts, ou ± tronqué. Corolle gamopétale souvent campanulée ou en entonnoir, parfois tubuleuse, à 5 lobes imbriqués. Etamines fertiles 4, didynames, insérées vers la base de la corolle, à filet filiforme, et 1 staminode. Anthères biloculaires à déhiscence longitudinale, à loges parallèles ou divariquées, ou uniloculaires par avortement d'une loge. Ovaire supère biloculaire à placentas axiles ou plus rarement uniloculaire à 2 placentas pariétaux. Ovules nombreux anatropes. Style filiforme à stigmathe bilobé. Fruits capsulaires ou bacciformes. Graines généralement ailées, aplaties, non albuminées. Embryon à cotylédons ± bilobés.

Famille d'environ 120 genres et de plus de 600 espèces des régions tropicales. Aux Seychelles, un genre indigène et environ 8 genres représentés par des espèces introduites, la plupart comme plantes ornementales.

Une de ces plantes introduites n'a été trouvée qu'à l'état stérile. Il s'agit peut-être de la forme juvénile de *Pandorea pandorana* (Andr.) Steen. (feuille ayant 9 paires de folioles et une terminale, à marge en dents de scie et à plusieurs glandes cratériformes sur la face inférieure). À l'état adulte (non vu aux Seychelles) c'est une grande liane volubile sans vrilles, à feuilles imparipennées à 5-9 folioles à marge entière. Les fleurs en panicules multiflores ont une corolle jaune clair, à stries et ponctuations pourpres à la face interne et à gorge pileuse.

Mahé, subspontanée, près du sentier allant du Niol aux Trois Frères. Originaire de Nouvelle Guinée.

Bailey cite aussi *Crescentia cujete* L., un petit arbre tortueux à feuilles simples, sessiles, fasciculées, à fleurs solitaires ou par 2, cauliflore. Corolle blanchâtre à veines pourpres, longue de 4-7 cm, à tube largement ouvert, large de 3-4 cm. Fruit globuleux à ellipsoïde long de 20-30 cm. Originaire des Antilles. À peut-être été cultivé au Jardin Botanique mais n'a pas été revu récemment.

- | | |
|--|-------------------------------|
| 1 — Arbre ou arbuste | 2 |
| — Liane à feuilles bifoliolées | 7 |
| 2 — Feuilles bipennées, au moins à la base du rachis | 3 |
| — Feuilles imparipennées ou composées-palmées | 4 |
| 3 — Folioles de 3-12 x 1-4 mm. Fleurs bleu lavande | <i>Jacaranda mimosifolia</i> |
| — Folioles de 4-7 x 2-4 cm. Fleurs blanches | <i>Millingtonia hortensis</i> |
| 4 — Arbre à feuilles composées-palmées. Fleurs rose pâle | 2. <i>Tabebuia</i> |
| — Arbre ou arbuste à feuilles imparipennées | 5 |
| 5 — Arbre cauliflore à fleurs jaunes. Fruits charnus, ± fusiformes | 1. <i>Colea</i> |
| — Arbre ou arbuste à inflorescences terminales. Capsules | 6 |
| 6 — Arbre pouvant dépasser 10 m de hauteur. Fleurs grandes, rouge vermillon | <i>Spathodea campanulata</i> |
| — Arbuste haut de 2-4 m. Fleurs jaunes | <i>Tecoma stans</i> |
| 7 — Feuilles à petite vrille trifide à pointes crochues (visible surtout
sur la phase juvénile, souvent caduque). Fleurs jaunes | <i>Macfadyena unguis-cati</i> |
| — Feuilles à vrille simple. Fleurs rose magenta | <i>Saritaea magnifica</i> |

1. *Colea* Boj. ex Meisn.

Pl. Vasc. Gen. 1 : 301 ; 2 : 210 (1840)

Arbustes ou petits arbres parfois multicaules et à couronne peu ramifiée. Feuilles imparipennées, verticillées par 3-6 ou plus rarement opposées. Inflorescences en grappes ou panicules naissant sur les branches ou le tronc. Calice campanulé, tronqué ou à 5 dents. Corolle tubuleuse, à marge 5-lobée, parfois à peine zygomorphe. Etamines 4, didynames, et un staminode. Anthères uniloculaires par avortement d'une loge pollinique dont il subsiste un vestige. Ovaire oblong ou fusiforme, à surface

verruqueuse ou lisse, uniloculaire, à 2 placentas pariétaux. Baie elliptique, globuleuse ou plus rarement fusiforme, à surface couverte d'aspérités ou lisse. Cotylédons épais, bilobés.

Genre d'une vingtaine d'espèces dont 18 à Madagascar, 1 à l'île Maurice et 1 aux Seychelles.

Colea seychellarum Seem., *Trans. Linn. Soc.* 23 : 8 (1860) ; JEFFREY, *Bot. Seych.*, App. A : 4 (1962).
Type : Bernier 38, Mahé, 13 févr. 1820 (P, hol.).

— *C. pedunculata* Baker, *F.M.S.* : 244 (1877) ; SUMMERH., *Enum* : 285. Type : pas de matériel cité, probablement *Horne* 325 (K).

Petit arbre haut de 8-10 m, à tronc atteignant 30 cm de diamètre. Feuilles verticillées par 3 ou 4 ou parfois opposées, longues de 25-35 (-55) cm, à 5-11 folioles. Rachis parsemé de glandes minuscules, circulaires, aplaties, larges de 0,03-0,05 mm. Folioles elliptiques à oblongues, obtuses à arrondies au sommet, obtuses à arrondies à la base, de 4,5-13 cm x 2-5 cm, glabres. Pétiole long de 5,5-8 (-11) cm. Pétiolules longs de 0,5-1 (-1,5) cm. Plantules d'abord à feuilles simples à marge fortement serrulée. Inflorescences cauliflores (jamais axillaires) en panicules longues de 10-30 cm. Calice à 5 crêtes longitudinales à peine marquées (visibles vers le sommet du calice), à marge munie de dents courtes, à surface couverte de glandes aplaties. Corolle jaune, tubuleuse, longue de 2,5-3,5 cm, à 5 lobes arrondis, papilleux. Etamines fixées sur le tube à environ 1 cm de la base, faiblement didynames, les supérieures longues de ± 1,8 cm, les inférieures longues de ± 2 cm, à pilosité glanduleuse au niveau de l'insertion. Staminode en position médiane supérieure, long de ± 4 mm. Anthères uniloculaires longues de ± 2,5 mm. Pistil long de 2-3 cm, à style filiforme et stigmat bilabié. Ovaire long de ± 3 mm, glabre (minuscules glandes éparses à la surface). Baie verte ± fusiforme, aiguë au sommet, longue de 10-15 cm et de 2-3 cm de diamètre, à surface lisse (parsemée de glandes aplaties). Graines aplaties à testa assez épais, fibreux.

Mahé, Silhouette, endémique, peu commun. Croît à toutes les altitudes mais trouve des conditions optimales entre 300 et 600 m, dans les endroits abrités.

Nom créole : Bilimbi marron.

2. **Tabebuia** Gomes ex DC.

Bibl. Univ. Genève, sér. 2, 17 : 130 (1838)

Arbres à feuilles composées-palmées ou unifoliolées, parfois lépidotes. Inflorescences en panicules ou racèmes terminaux, ou fleurs solitaires. Calice ± campanulé ou tubuleux à marge tronquée, ou faiblement 5-lobée, ou bilabée. Corolle grande, zygomorphe, à 5 lobes. Etamines 4 et 1 staminode. Anthères biloculaires à loges ± divergentes. Disque présent, cupuliforme. Ovaire oblong à 2 loges, à ovules nombreux. Capsule cylindrique allongée. Graines à 2 ailes membraneuses, ou non ailées.

Genre d'environ 1000 espèces d'Amérique centrale, des Antilles et d'Amérique du Sud. Aux Seychelles, 2 espèces introduites, dont 1 exclusivement cultivée.

— Folioles obtuses ou arrondies au sommet. Inflorescences pauciflores.

Capsules de moins de 15 cm de longueur 1. *T. pallida*

— Folioles aiguës ou acuminées au sommet. Inflorescences multiflores.

Capsules longues de ± 20 cm (cultivé) *T. rosea*

1. **Tabebuia pallida** (Lindl.) Miers, *Proc. Roy. Hort. Soc.* 3 : 199 (1863) ; JEFFREY, *Bot. Seych.*, App. A : 3. Type des Antilles.

Arbre atteignant 15 m de hauteur, à écorce fissurée en long. Tiges jeunes couvertes d'écaillés peltées circulaires (de ± 0,2 mm de diamètre). Feuilles à 3-5 folioles. Foliole médiane plus grande que

les latérales, obovale, obtuse ou arrondie au sommet, obtuse à la base, de ± 10 cm x 5 cm, à écailles peltées éparses sur les 2 faces. Pétiolule long de 2-3 cm. Foliolles basales sessiles. Calice tubuleux long de 9-10 mm, à 3-4 lobes deltoïdes courts. Corolle rose pâle, longue de 5-6 cm, un peu bilabée, à 2 lobes supérieurs et 3 lobes inférieurs, jaune pâle à la gorge. Etamines incluses, longues de 8-11 mm, à loges des anthères divergentes à 180° . Capsule linéaire, un peu falciforme, longue de 11-15 cm, de 7-8 mm de diamètre, s'ouvrant en 2 valves. Graines munies d'une aile à chaque extrémité, longues de ± 2 cm.

Mahé et îles granitiques, Astove et îles coralliennes, commun, cultivé et naturalisé. Originaire des Antilles. Planté aux Seychelles comme essence de reboisement. L'espèce se régénère spontanément et se dissémine dans la végétation secondaire de basse altitude. Le bois est apprécié pour certains travaux de menuiserie.

Nom créole : Calice du pape.

Espèce cultivée

Tabebuia rosea (Bertol.) DC.

Arbre atteignant 25 à 30 m de hauteur et 1 m de diamètre, dans son pays d'origine (selon *Flora of Panama*, 1973). Feuilles généralement à 5 folioles. Foliole médiane d'environ 15 cm x 6 cm, aiguë ou acuminée au sommet, tronquée ou en coin à la base. Pétiolule long de 5-6 cm. Folioles latérales plus petites et pétiolulées. Calice \pm bilabé long de 10-15 mm. Corolle rose pâle ou presque blanchâtre, longue de 6-8 cm. Capsule cylindrique, linéaire, longue de 20-30 cm.

Mahé, occasionnellement planté. Originaire d'Amérique centrale. L'espèce a une certaine importance économique dans son aire d'origine, étant exploitée comme bois d'œuvre de bonne qualité. Aux Seychelles on peut la trouver plantée le long des avenues (English River, Mahé). La fructification est plus rare que chez l'espèce précédente. Originaire d'Amérique centrale.

Autres Bignoniaceae cultivées ou subspontanées

Jacaranda mimosifolia D. Don

Arbre atteignant 15-20 m de hauteur à feuilles bipennées longues de ± 50 cm. Folioles d'environ 1 cm x 0,4 cm, mucronées, la terminale plus grande. Panicules multiflores. Corolle bleu lavande, longue de 3-4 cm, à tube en entonnoir, à 5 lobes arrondis.

Mahé, rarement cultivé. Originaire du nord-ouest de l'Argentine et cultivé dans les régions tropicales surtout en altitude. (C'est probablement la plante citée par Bailey sous le nom de *J. micrantha* Juss.).

Millingtonia hortensis L.f.

Arbre haut de 10-20 m à écorce épaisse, liégeuse, fissurée. Feuilles opposées, bipennées à la base du rachis, pennées au sommet. Folioles ovales à sub-rhombiques, cuspidées au sommet, obtuses à arrondies à la base, de 4-7 cm x 2-4 cm, à marge entière ou un peu crénelée. Panicules terminales. Corolle blanche, longuement tubuleuse, à tube étroit (diamètre 3 mm) long de 6-8 cm, à limbe zygomorphe large de ± 3 cm formé de 5 lobes aigus. Capsule linéaire aplatie de ± 35 cm x 1,5 cm. Graines ailées.

Planté dans les jardins à Mahé, se régénère parfois spontanément. Originaire d'Indo-Malaisie.

Nom commun : Indian cork tree.

Spathodea campanulata P. Beauv.

Arbre haut de 10-20 m, à feuilles opposées, imparipennées, longues de 30-60 cm, à 9-15 folioles atteignant 15 cm x 7 cm (à pétiole de $\pm 0,5$ cm), elliptiques, à marge entière révoluée, glabres ou pubérulentes. Inflorescences terminales. Calice spathiforme, asymétrique, long de ± 5 cm, couvert d'une pubescence brun olive. Corolle rouge vermillon, en entonnoir et courbée vers le haut, longue de ± 10 cm, à lobes crénelés-crispés. Capsule lignifiée étroitement elliptique, aplatie, d'environ 15 cm x 3 cm. Graines ailées.

Mahé, occasionnellement planté dans les jardins. Subsiste dans la végétation secondarisée où il se régénère spontanément (vu par exemple dans la vallée de la Rivière Grand Bassin, dans les hauts de l'Anse aux Pins, vers 300 m d'altitude ; également vers Glacis, entre Northolme et La Blache). Originaire d'Afrique tropicale.

Noms communs : Tulipier du Gabon, Tulip tree, Pis-Pis.

Tecoma stans (L.) H.B.K.

Arbuste atteignant 4 m de hauteur, à feuilles imparipennées. Folioles souvent 7, étroitement ovales, acuminées, à marge serrulée, de 3-7 cm x 1-2,5 cm. Corolle jaune vif, en entonnoir, longue de 3-4 cm. Capsule linéaire aplatie longue de ± 15 cm.

Mahé. Cultivé au Jardin botanique, etc. Originaire d'Amérique centrale.

Macfadyena unguis-cati (L.) A. Gentry

Liane atteignant le sommet des arbres (à 20 m, et plus, de hauteur) et retombant \pm en draperie. Plantules à racine épaissie, ayant d'abord quelques feuilles simples à marge serrulée, émettant ensuite une tige rampante. Plante juvénile rampant sur le sol, les rochers et les troncs d'arbres, à feuilles bifoliolées petites (environ 3 cm x 1,5 cm), munies d'une vrille médiane caduque, trifide, à pointes en griffe de chat (d'où le nom spécifique). Feuilles adultes bifoliolées à folioles ovales, aiguës au sommet, arrondies à la base, de 4-10 cm x 2,5-6 cm, à marge entière ou faiblement crénelée, glabres. Glandes interpétiolaires (sur la tige) peu nombreuses ou absentes. Pseudo-stipules assez persistantes, ovales, aiguës au sommet, d'environ 3 mm x 2 mm, striées longitudinalement, plus étroites sur la forme juvénile. Fleurs solitaires ou par 3-5 aux nœuds. Calice en tube long de 7-8 mm, à marge sinuée. Corolle jaune vif à tube long de 3-6 cm et limbe étalé large de 3-4 cm à 5 lobes arrondis. Capsule linéaire aplatie, longue de 30-50 cm (parfois plus) et large de 1-1,5 cm. Graines ailées.

Mahé, occasionnellement cultivée et tendant à se naturaliser, par exemple dans le haut du jardin botanique et dans une plantation forestière entre Sans Souci et Val Riche où les rochers et les troncs d'arbres sont recouverts par les tiges rampantes de la forme juvénile. Des plantes adultes en fleurs et fruits ont été vues au Jardin Botanique et vers Le Rocher. Il est possible que la plante se dissémine encore davantage à l'avenir et elle pourrait alors devenir gênante. Originaire d'Amérique tropicale où elle est répandue du Mexique au nord de l'Argentine.

Macfadyena sp.

Une espèce se distinguant de la précédente par quelques caractères végétatifs, n'a été vue qu'au stade juvénile au Jardin Botanique. Elle a des feuilles plus longuement acuminées, des pseudo-stipules aiguës à subulées, des plages glanduleuses nettes sur la tige, entre les pétioles (groupes de 5-10 glandes). Il s'agit peut-être de *M. uncata* (Andr.) Spr. et Sandw.

Saritaea magnifica (Steen.) Dugand

Liane à feuilles bifoliolées à pseudo-stipules foliacées. Parfois une vrille simple longue de 10-15 cm, entre les folioles. Folioles obovales, obtuses ou arrondies au sommet, en coin à la base, de 5-10 cm x 3-6 cm, à marge entière, glabres. Fleurs axillaires et terminales. Calice long de 7-8 mm,

tronqué. Corolle rose magenta, blanche à l'intérieur de la gorge, ± en entonnoir, longue de ± 6 cm, à limbe étalé large de ± 4 cm, à 5 lobes arrondis. Capsule linéaire aplatie (non vue aux Seychelles).

Mahé. Cultivée dans les jardins, sur les clôtures et les pergolas. Originaire de Colombie et d'Équateur.

CAMPANULACEAE

Herbes ou plus rarement arbustes, souvent à latex blanc. Feuilles simples alternes, non stipulées. Inflorescences en racèmes ou panicules, ou fleurs solitaires. Fleurs ♀, actinomorphes ou zygomorphes. Calice à 5 lobes valvaires libres. Corolle gamopétale à 5 lobes valvaires (ceux-ci parfois presque libres). Etamines 5, libres ou à filets soudés en tube, ou seulement les anthères soudées. Disque présent. Ovaire infère ou semi-infère, à 2-5 loges. Ovules nombreux en placentation axile. Fruits : capsules ou baies.

Famille de 60-70 genres et environ 2000 espèces des régions tempérées et subtropicales. Aux Seychelles, une espèce introduite.

Hippobroma longiflora (L.) G. Don, *Gen. Hist.* 3 : 717 (1834) ; FOSB. et SACHET, *Smiths. Contr. Bot.* 46 : 5 (1980). Type d'Amérique.

— *Isotoma longiflora* (L.) Presl ; SUMMERH., *Enum.* : 282.

— *Laurentia longiflora* (L.) Endl. ; BADRÉ, *Fl. Masc.*, fam. 111 : 2 (1976).

Herbe à latex blanc, à tige simple ou peu ramifiée longue de 10-50 cm. Limbe étroitement elliptique, aigu au sommet, atténué à la base, de 6-15 cm x 1-4 cm, à marge grossièrement dentée. Pétiole presque nul. Fleurs solitaires, axillaires, à pédicelle court. Lobes du calice étroitement triangulaires, longs de 10-13 mm. Corolle blanche à tube cylindrique long de 7-9 cm, à 5 lobes étalés longs de 15-20 mm. Capsule ellipsoïde, longue de ± 15 mm, contenant de nombreuses graines ovoïdes longues de ± 0,8 mm.

Mahé, Praslin, etc., naturalisée, assez commune. Espèce originaire d'Amérique centrale, devenue aux Seychelles une adventice des cocoteraies, des terrains vagues, des bords de routes. Elle est très vénéneuse et peut empoisonner les animaux qui la consomment.

Noms créoles : Fleur poison, Etoile de Bethléem.

GOODENIACEAE

Plantes herbacées ou arbustes à feuilles simples, alternes (rarement opposées), non stipulées. Fleurs hermaphrodites, zygomorphes. Calice à 5 sépales libres ou rarement soudés en tube au-dessus du réceptacle. Corolle à 5 lobes ± soudés. Etamines 5, à anthères introrses parfois soudées entre elles. Ovaire infère ou rarement supère, à 1 ou 2 loges. Ovules 1 à nombreux par loge, anatropes, dressés. Style simple ou plus rarement 2-3-fide, muni à la base du stigmate d'une indusie en coupe (réceptacle pollinique). Fruits : généralement des capsules, parfois des drupes ou des noix. Graines albuminées, embryon droit.

Famille d'environ 14 genres et 300 espèces, la majorité d'Australie. Un genre représenté aux Seychelles.

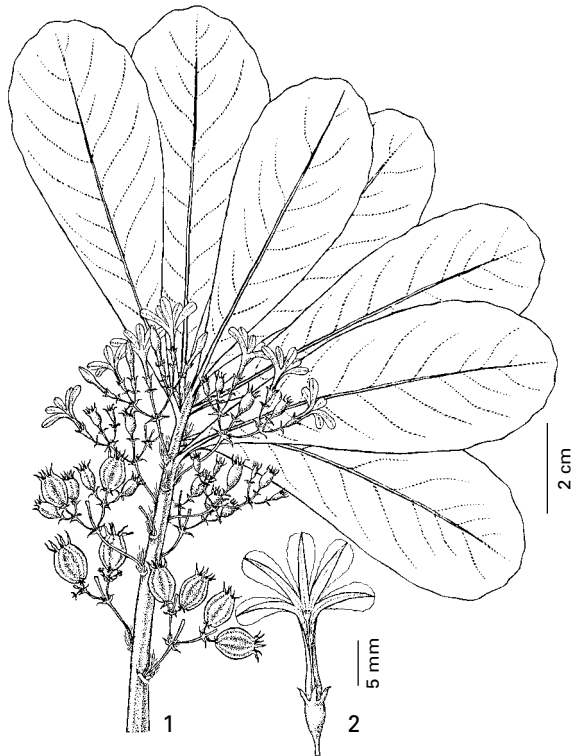
Scaevola L.*Mant.* 2 : 145 (1771)

Herbes ou arbustes à feuilles alternes ou opposées. Inflorescences cymeuses ou fleurs solitaires. Calice petit, à sépales libres ou soudés, parfois à marge tronquée. Corolle fendue jusqu'à la base, à 5 lobes étalés en éventail. Anthères libres. Indusie cupuliforme. Ovaire infère ou semi-infère à 2 loges uni-ovulées ou 1 loge 1-2-ovulée. Fruits indéhiscent drupacés, à exocarpe pulpeux ou sec et endocarpe ± lignifié.

Genre d'environ 80 espèces, la plupart d'Australie. Une espèce à vaste répartition est présente aux Seychelles.

Scaevola sericea Vahl, *Symb. Bot.* 2 : 37 (1791) ; JEFFREY, *Kew Bull.* 34 : 543 (1980). Type : *G. Forster*, s.n°, île Niue (C, holo, non vu).

- *S. taccada* Roxb., *Hort. Beng.* : 15 (1814). Type : RHEEDE, *Hort. Malab.* 4 tab. 59 (1683).
- *S. taccada* (Gaertn.) Roxb., *Fl. Ind.* 2 : 146 (1824) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 174 .Type de l'Inde.
- *S. koenigii* Vahl, *Symb. Bot.* 3 : 36 (1794) ; BAKER, *F.M.S.* : 182. Type : *Koenig* s.n°, Inde (C, holo, non vu).
- *S. frutescens* Krause, in Engler, *Pflanzenr.* 34 (IV, 277) : 125 (1912) ; SUMMERH., *Enum.* : 282.



Pl. 176. - **Scaevola sericea** : 1, rameau fleuri ; 2, fleur. (D'après *Flore des Mascareignes*).

Arbuste haut de 0,5-4 m, ramifié dès la base, à branches pouvant atteindre un diamètre de 10 cm à la base, à rameaux épais remplis d'une moelle blanche. Feuilles alternes, rapprochées en spirale ou espacées, au sommet des rameaux, accompagnées à leur insertion de touffes de poils soyeux. Limbe glabre ou pubérent, mince ou un peu charnu, obovale, arrondi au sommet, atténué en coin jusqu'à la base, de 5-12 (-25) cm x 2-5,5 (-11) cm. Pétiole nul ou très court. Inflorescences en cymes axillaires longues de 2-4 cm. Sépales libres, étroitement triangulaires, longs de 2-3,5 mm. Corolle blanche ou teintée de pourpre, fendue du côté supérieur sur toute sa longueur, longue de 2-2,5 cm, à (4-) 5 lobes valvaires indupliqués puis étalés en éventail. Etamines 5, libres, longues de \pm 13 mm. Style épais, long de \pm 15 mm, formant au sommet une indusie ciliée entourant le stigmate (à l'ouverture du bouton floral, les anthères, disposées au-dessus de l'indusie, déversent leur pollen dans la coupe formée par l'indusie, puis le style se courbe vers le bas et le pollen est répandu sur les insectes qui viennent visiter la fleur ; le stigmate ne devient réceptif qu'ensuite). Ovaire à 2 loges uni-ovulées. Drupe blanche globuleuse, à chair juteuse, large de 1-1,5 cm.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, indigène, très commun. Espèce à vaste répartition sur les rivages tropicaux des océans Indien et Pacifique. Généralement cantonnée à la végétation littorale, on peut aussi la trouver sporadiquement à l'intérieur des terres, en terrain découvert, jusque vers 300 m d'altitude, par exemple au-dessus du Réservoir de Rochon (Mahé) ou à Glacis Noir (Praslin). Les feuilles sont généralement glabres et minces dans les stations sur sable littoral et sous climat humide. Sur calcaire corallien et sous climat plus contrasté comme à Aldabra, on trouve des plantes plus rabougries, à feuilles pubérentes et charnues (par exemple, littoral aux environs de Cinq Cases). Il s'agit probablement d'un accommodat.

Noms créoles : Veloutier, Bois Manioc.

RUBIACEAE

Arbres, arbustes, lianes ou herbes, à feuilles opposées décussées ou disposées dans un plan (rameaux plagiotropes), ou verticillées, simples, entières. Stipules interpétiolaires, parfois soudées en gaine intrapétiolaire. Inflorescences terminales ou axillaires, cymeuses, paniculiformes ou, plus rarement, fleurs solitaires. Fleurs σ^7 ou unisexuées par avortement, actinomorphes. Calice gamosépale à 4-5 lobes plus ou moins soudés en tube au-dessus du réceptacle. Corolle gamopétale plus ou moins tubuleuse à la base, à 4-5 (-10) lobes valvaires, imbriqués ou contortés dans le bouton floral. Étamines en même nombre que les lobes. Anthères biloculaires, introrses, déhiscentes par 2 fentes longitudinales. Disque présent. Ovaire infère soudé au réceptacle, (1-) 2 (-12) -loculaire, (rarement supère). Ovules 1- ∞ par loge, anatropes, dressés, pendants ou horizontaux. Placentation axile ou parfois pariétale. Style simple, à stigmate capité ou divisé en plusieurs branches. Fruits : capsules, nucules, drupes ou baies.

Famille d'environ 500 genres et 6 000 espèces, pantropicale, sauf une tribu (*Rubieae*) qui est surtout des régions tempérées. On admet actuellement une subdivision en 3 sous-familles :

1 — *Rubioideae*, représentées aux Seychelles par les genres *Psychotria*, *Psathura*, *Amaracarpus*, *Triainolepis*, *Morinda*, *Craterispermum*, *Hedyotis*, *Pentodon*, *Pentas*, *Mitracarpus*. Les *Rubioideae* sont caractérisées en particulier par la présence de raphides d'oxalate de calcium dans certaines cellules, visibles à la loupe sous forme de petits amas brillants.

2 — *Cinchonoideae* avec les genres *Glionnetia*, *Rondeletia*, *Mussaenda*, *Rothmannia*, *Gardenia*, *Euclinia*, *Tricalysia*, *Ixora*, *Tarenna*, *Coffea*, *Paragenipa*, *Polysphaeria*, *Vangueria*, *Canthium*.

3 — *Antirheoideae* avec *Guettarda* et *Timonius*.

Les sous-familles 2 et 3 sont dépourvues de raphides d'oxalate de calcium.

Il y a aux Seychelles 16 ou 17 genres indigènes (présentés ci-dessous selon un ordre systématique ; pour plus de détails, voir la Flore des Mascareignes, 109, *Rubiaceae*, par B. Verdcourt) et 7 ou 8 genres introduits. Parmi ces derniers, 2 sont représentés par des espèces rarement cultivées :

Euclinia longiflora Salisb.

Arbuste haut de 2-4 m, à stipules scarieuses assez persistantes. Fleurs terminales, solitaires, pendantes. Corolle blanche longue de 19-22 cm, en tube grêle long de 14-16 cm évasé au sommet en un entonnoir long de 5-6 cm, à 5 lobes arrondis. Originaire d’Afrique de l’Ouest. L’unique exemplaire qui existait au jardin botanique de Mahé est mort en 1983, mais l’espèce existe peut-être dans d’autres jardins aux Seychelles.

Gardenia augusta (L.) Merrill (*G. florida* L., *G. jasminoides* Ellis).

Arbuste haut de 1-3 m ou plus, à feuilles elliptiques aiguës, luisantes dessus, longues de moins de 10 cm. Fleurs solitaires terminales et axillaires à réceptacle 5-côtelé. Calice à 5 lobes linéaires. Corolle blanche devenant jaunâtre, souvent double, à tube long de ± 5 cm et 5 lobes étalés longs de 2,5-3,5 cm, odorante.

Originaire de Chine et du Japon.

Nom créole : Rose condé (selon Bailey).

- 1 — Plante herbacée 2
- Arbuste ou arbre 5
- 2 — Fleurs tétramères 3
- Fleurs pentamères 4
- 3 — Herbe dressée à feuilles couvertes de poils raides. Capsule circumscissile contenant 2 graines marquées de 2 sillons en croix 10. *Mitracarpus*
- Herbe plus ou moins couchée. Capsule déhiscente par une fente apicale, à graines nombreuses 7. *Hedyotis*
- 4 — Herbe haute de 30-60 cm (parfois plus) à feuilles longues de 6-11 cm. Fleurs longues de 16-17 mm et larges de 7-10 mm 9. *Pentas*
- Herbe à tiges plus ou moins couchées, fragiles, à feuilles longues de (1-) 2-3,5 cm. Fleurs longues de ± 3 mm et larges de 5-6 mm 8. *Pentodon*
- 5 — Inflorescences ou fleurs terminales 6
- Inflorescences ou fleurs axillaires 14
- 6 — Préfloraison valvaire 7
- Préfloraison imbriquée ou contortée 11
- 7 — Fleurs orange ou jaunes, accompagnées d’une bractée blanche ou rouge. (Plante cultivée) *Mussaenda*
- Fleurs blanches, sans bractée blanche ou colorée. (Plante sauvage) 8
- 8 — Feuilles pubescentes, au moins sur les nervures à la face inférieure 9
- Feuilles glabres 10
- 9 — Ovaire à 7-8 loges. Fruit blanchâtre à 1 noyau. (Aldabra) 4. *Triainolepis*
- Ovaire à 2 loges. Fruit orange à 2 pyrènes. (Silhouette) 3. *Amaracarpus*
- 10 — Ovaire à 5 (-6) loges. Fruit rouge à 5 (-6) pyrènes 1. *Psathura*
- Ovaire à 2 loges. Fruit vert bleuâtre, bleu-noir ou blanc, à 2 pyrènes 2. *Psychotria*
- 11 — Fruit capsulaire 12
- Fruit bacciforme ou drupacé 13
- 12 — Fleurs rouge pâle ou rouge foncé, à pétales arrondis, imbriqués, à tube ne dépassant pas 1,5 cm de longueur. Feuilles coriaces, très rugueuses au toucher. (Plante cultivée) *Rondeletia odorata*
- Fleurs d’abord blanches, puis devenant jaunes, et enfin brun-rouge, à tube long de 6-7 cm et pétales contortés, plus ou moins aigus. Feuilles glabres, lisses. (Plante sauvage) 11. *Glonnetia*
- 13 — Fleurs tétramères blanches, blanc crème, roses ou rouge vif. Stigmate à 2 lobes écartés à l’anthèse (sauf fleurs ♂ d’1. *pubida*). Fruit ne contenant pas plus de 2 graines 14. *Ixora*
- Fleurs tétramères ou pentamères blanches. Stigmate en massue (2 lobes restant accolés à l’anthèse). Fruits contenant souvent plus de 2 graines 15. *Tarenna*

- 14 — Fleurs dressées, larges de 3,5-5 cm, à tube en entonnoir, solitaires, apparemment axillaires, blanches plus ou moins tachetées de pourpre. Feuilles souvent groupées par 3 aux nœuds. Fruit ovoïde long de 3-6 cm 12. *Rothmannia*
— Plante n'ayant pas ces caractères 15
- 15 — Fleurs nombreuses, soudées entre elles par leur réceptacle. Fruit charnu, oblong, long de 3-7 cm, jaunâtre ou blanchâtre à maturité, d'odeur fétide, à nombreux noyaux 5. *Morinda*
— Fleurs non soudées entre elles par leur réceptacle, nombreuses ou parfois solitaires et alors petites 16
- 16 — Corolle à préfloraison valvaire 17
— Corolle à préfloraison imbriquée ou contortée 20
- 17 — Fruit drupacé sub-globuleux, long de 5-6 mm, rouge foncé ou presque noir à maturité, à 1 seul pyrène asymétrique à 1 face concave 6. *Craterispermum*
— Fruit différent, à 1- ∞ pyrènes sans face concave 18
- 18 — Drupe globuleuse de 3-5 cm de diamètre, à 4-5 pyrènes aplatis. Fleurs verdâtres pubescentes, larges de \pm 5 mm 18. *Vangueria*
— Drupe piriforme ou globuleuse ayant au plus 13 mm de diamètre. Fleurs blanches ou jaunâtres 19
- 19 — Ovaire à 2-3 loges et fruit à (1-) 2-3 pyrènes 19. *Canthum*
— Ovaire à 20-25 loges et fruit à 20-25 pyrènes 21. *Timonius*
- 20 — Corolle à 7-9 lobes imbriqués, arrondis. Drupe blanche à maturité, d'environ 2 cm de diamètre. Plante littorale 20. *Geltarda*
— Corolle à lobes contortés. Drupes rouges ou noirâtres 21
- 21 — Ovaire biloculaire à 1 ovule par loge. Fruit à 1-2 graines 22
— Ovaire biloculaire à 3- ∞ ovules par loge. Fruits à 3- ∞ graines 24
- 22 — Inflorescences à axes bien développés 15. *Tarennia*
— Inflorescences à axes très courts ou fleurs sessiles 23
- 23 — Corolle large de 5-6 mm à l'anthèse 17. *Polysphaeria*
— Corolle large de 2-3,5 cm à l'anthèse *Coffea*
- 24 — Stipules en triangles obtus, non prolongées par une arête aiguë. Fruit obovoïde long de 1,5-2 (-3) cm, rouge vif 16. *Paragenipa*
— Stipules tronquées, prolongées par une arête aiguë linéaire, longue de \pm 2,5 mm. Fruit globuleux de 7-9 mm de diamètre, rouge sombre à noir 13. *Trycalisia*

Rubioideae

1. *Psathura* Commerson ex Juss.

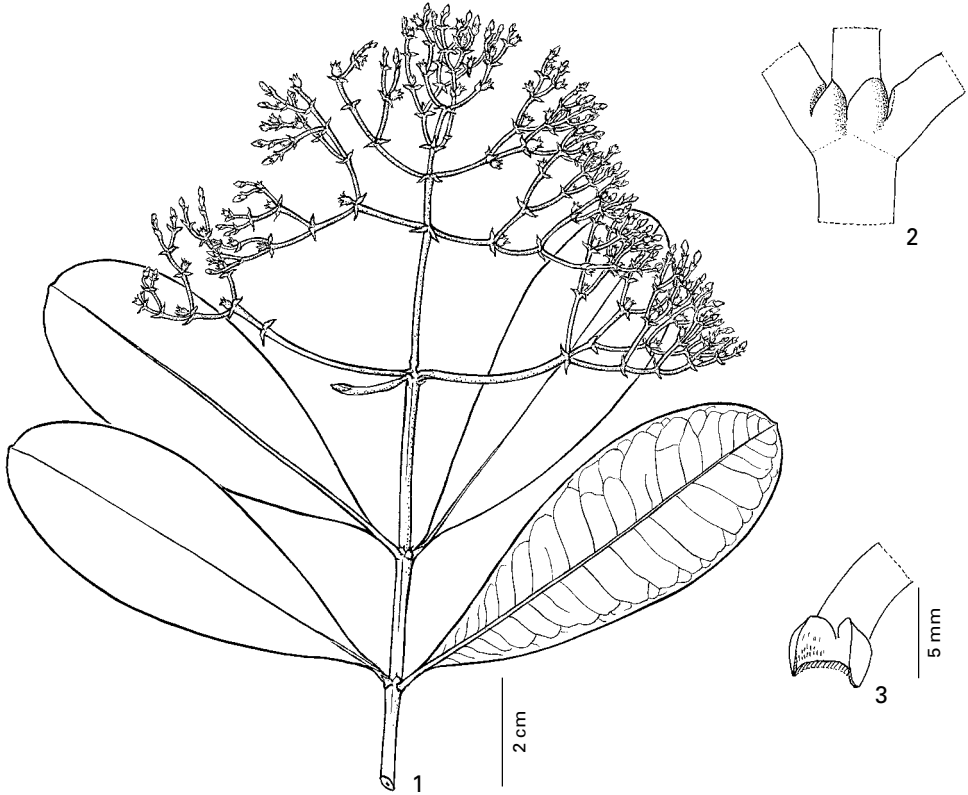
Gen. Pl. : 206 (1789)

Genre proche de *Psychotria* pour la plupart des caractères, s'en distinguant essentiellement par l'ovaire 5-6-loculaire, ce qui se traduit au niveau du stigmate par 5-6 lobes et par un fruit à 5-6 pyrènes. Les inflorescences sont terminales ou axillaires. Le calice et la corolle ont 5-6 lobes.

Genre comprenant 3 espèces aux Mascareignes, 4 à Madagascar, et 1 aux Seychelles. La plante seychelloise décrite par Baker dans le genre *Psathura*, *P. sechellarum*, a été transférée au genre *Psychotria* par Summerhayes en 1928, avec l'argumentation suivante : « *This plant differs from all the other species of Psathura in the large terminal bracteate inflorescence and the bifid stipules* ». Cependant les espèces malgaches de *Psathura*, *P. polyantha* Brem. et *P. myriantha* Brem., décrites en 1966, ont des inflorescences semblables à celles de la plante seychelloise. Les stipules de ces plantes sont entières, mais cependant constituées d'une partie médiane caduque et de 2 parties latéro-basales plus épaisses et persistantes, adjacentes à chaque pétiole, disposition qui rappelle les stipules de la plante seychelloise. Puisque le genre *Psathura* est accepté dans la Flore des Mascareignes*, la plante seychelloise peut y être maintenue.

La différence la plus importante par rapport aux autres espèces de la tribu des Psychotriées est l'absence de paquets de raphides d'oxalate (du moins n'en ai-je pas observés), alors que ces éléments sont censés être toujours présents dans toute la sous-famille des *Rubioideae*.

* VERDCOURT dit à ce sujet (*Kew Bull.* 37 : 522, 1983) : « *With the presently accepted wide view of Psychotria, which contains elements more distinct from typical Psychotria than is Psathura, it would seem logical not to recognize it at generic level but I am not satisfied with the circumscription of Psychotria and it is very convenient to maintain Psathura, well-known in the Mascarenes* ».



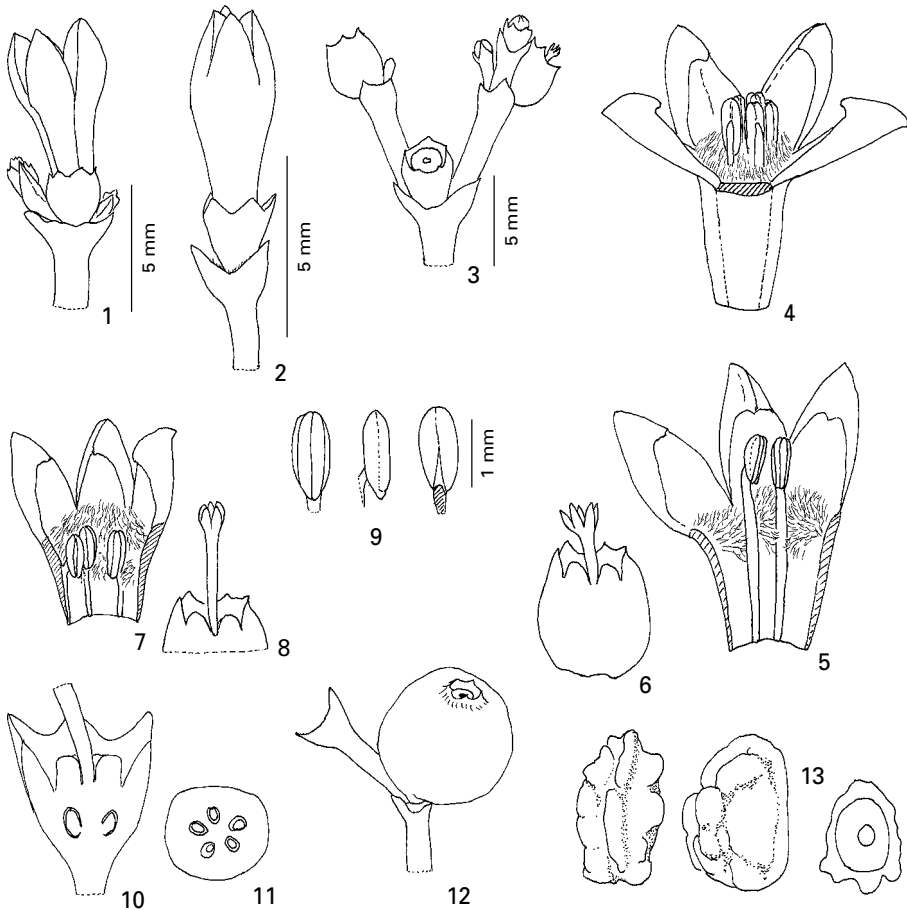
Pl. 177. — *Psathura sechellarum* : 1, rameau fleuri ; 2, stipules ; 3, base d'un pétiole détaché d'une tige (FF 5300).

Psathura sechellarum Baker, *F.M.S.* : 157 (1877). Type : *Horne* 264 et 535, *Wright* 120 (K, syntypes) (*Wright* 120, non vu).

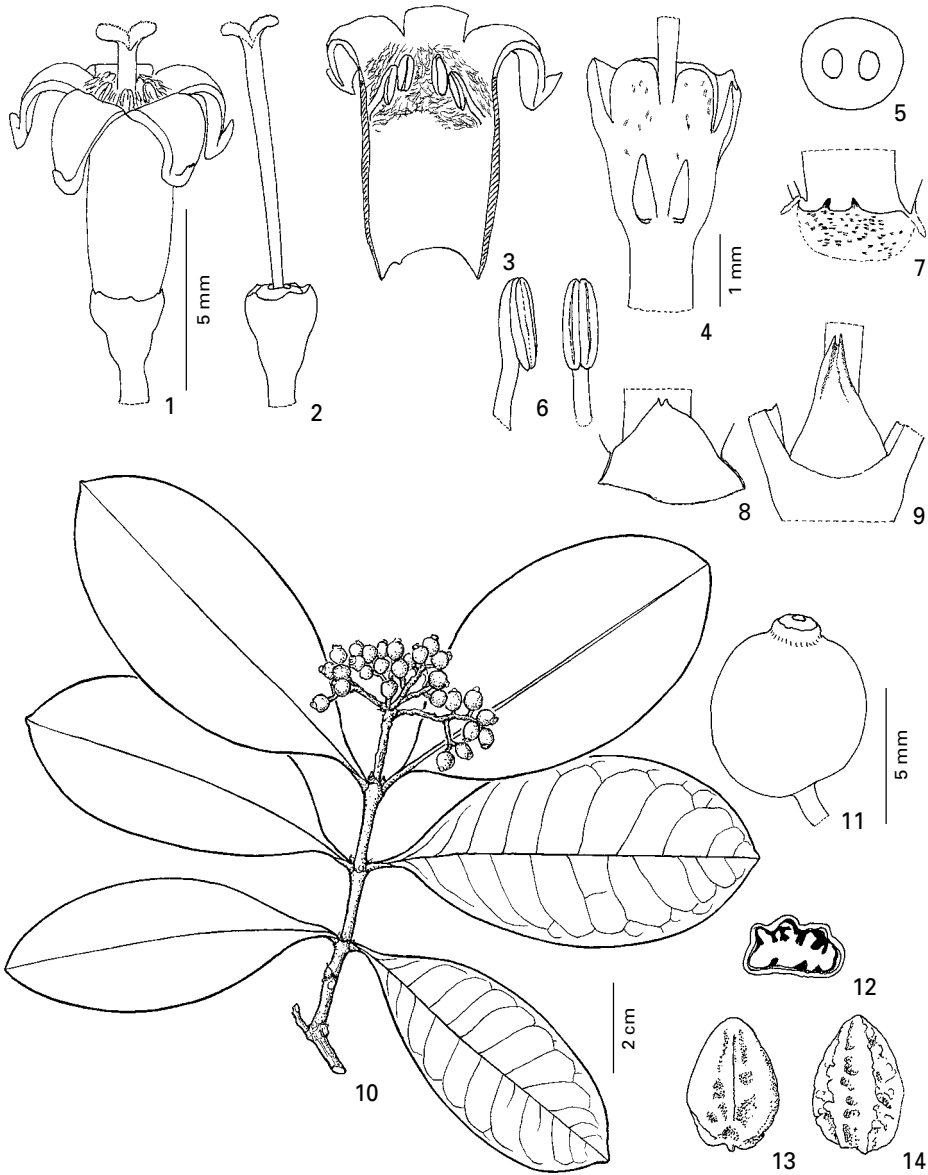
— *Psychotria sechellarum* (Bak.) Summerh., *Kew Bull.* 1928 : 392 (1928) ; SUMMERH., *Enum.* : 281.

Arbuste haut de 1-4 m et à tronc atteignant 5-6 cm de diamètre, dépourvu de raphides d'oxalate de calcium bien visibles (comme chez les *Psychotria* par exemple). Limbe glabre, coriace, à marge révoluée, étroitement elliptique-ovale, de 6-15 (-19,5) cm x 1,8-4,5 (-5,5) cm. Pétiole long de 0,5-1,5 (-2) cm. Stipules persistantes, profondément bilobées, à soudure médiane (interpétiolaire) peu importante et plutôt soudées à chaque pétiole (lorsqu'on détache une feuille d'un rameau vivant, le pétiole emporte 2 demi-stipules à sa base). Colléters plus ou moins abondants à l'intérieur des stipules, sécrétant une gomme-résine. Inflorescences terminales longues de 5-10 cm, en panicules de cymes, à ramification bipare régulière, à bractées persistantes à chaque ramification. Fleurs subsessiles, à calice long de $\pm 2,5$ mm, glabre, formant un tube court au-dessus de l'ovaire, à 5 lobes deltoides. Corolle blanche, un peu teintée de rose à la face interne des lobes, longue de 7-8 mm, à 5 lobes épais, charnus, imparfaitement soudés en tube (la trace de la soudure est visible et le tube se fend facilement le long de

ces lignes). Gorge de la corolle à pilosité dense formée de poils droits (non moniliformes). Étamines à anthères exsertes (fleurs brévistyles) ou restant pratiquement incluses (fleurs longistyles), à filets seulement faiblement soudés à la surface interne du tube (la partie médiane des filets est même libre) et se prolongeant jusqu'à la base du tube. Disque épais, portant l'empreinte des filets staminaux sur son bord externe. Style long de 2,5-4,5 mm (fleurs respectivement brévistyles ou longistyles), à 5 lobes stigmatiques. Ovaire 5 (-6) loculaire, à 1 ovule dressé par loge. Drupe charnue de couleur rouge carmin à maturité, à 5 (-6) pyrènes. Endocarpe fibro-scléreux dur, à surface dorsale ornée de 3 crêtes peu nettes. Albumen abondant, non ruminé. Embryon petit.



Pl. 178. — *Psathura sechellarum* : 1, 2, boutons floraux ; 3, fragment d'inflorescence ; 4, fleur brévistyle, un pétale enlevé ; 5, id., fragment de corolle ; 6, id., ovaire et style (FF 3645, Mahé) ; 7, fragment de fleur longistyle ; 8, id., style ; 9, id., étamine vue de face, de profil et de dos ; 10, 11, coupes longitudinale et transversale de l'ovaire (FF 3824, Silhouette) ; 12, fruit ; 13, pyrène vu de l'extérieur, de profil et en coupe (FF 3645). (2, 4 à 8) (3, 12) (9, 10, 11, 13).



Pl. 179. — *Psychotria pervillei* : 1, fleur longistyle ; 2, id., pistil ; 3, id., fragment de corolle ; 4, 5, coupes longitudinale et transversale de l'ovaire ; 6, étamine (FF 3600) ; 7, stipule (FF 3622) ; 8, autre forme de stipule (FF 5556, Mahé) ; 9, stipule (Merton s.n°, Aldabra) ; 10, rameau en fruits ; 11, fruit ; 12, 13, 14, pyrène en coupe transversale, face interne, face externe (FF 4815, Mahé). (1 à 3, 7 à 9, 12 à 14) (4 à 6).

Mahé, Silhouette, endémique. Espèce rare, trouvée vers 500-700 m d'altitude dans la forêt hygrophile : Congo Rouge à Mahé, Grand Congoman («Silhouette Island», alt. 621 m) à Silhouette. Plusieurs de ses caractères morphologiques sont restés à un stade primitif : stipules profondément bilobées, corolle et filets des étamines imparfaitement soudés. C'est un des survivants de la flore originelle des Seychelles, au même titre que *Medusagyne oppositifolia*.

2. *Psychotria* L.

Syst. Nat. ed. 10 : 929 (1759)

Arbustes (parfois arbres, lianes ou plantes sub-herbacées, non aux Seychelles) à raphides dans les feuilles, les fleurs, les fruits. Feuilles opposées à domaties ou nodules bactériens à la face inférieure du limbe. Stipules caduques, munies de colléters. Inflorescences terminales paniculées ou plus ou moins contractées. Calice courtement tubuleux à 4-5 dents souvent très petites. Corolle à tube court, cylindrique ou un peu en entonnoir, souvent à gorge pileuse, à 4-5 lobes valvaires épaissis au sommet et souvent munis d'une petite dent introrse. Étamines exsertes ou incluses, insérées au-dessus du milieu du tube. Fleurs brévistyles ou longistyles. Stigmate généralement bifide. Ovaire 2-loculaire (rarement 3-4), à 1 ovule ascendant par loge. Disque charnu plus ou moins épais, entourant la base du style. Fruits : drupes à 1-2 pyrènes, rouges, bleu-noir ou blanches à maturité. Graines plan-convexe à albumen corné, entier ou ruminé.

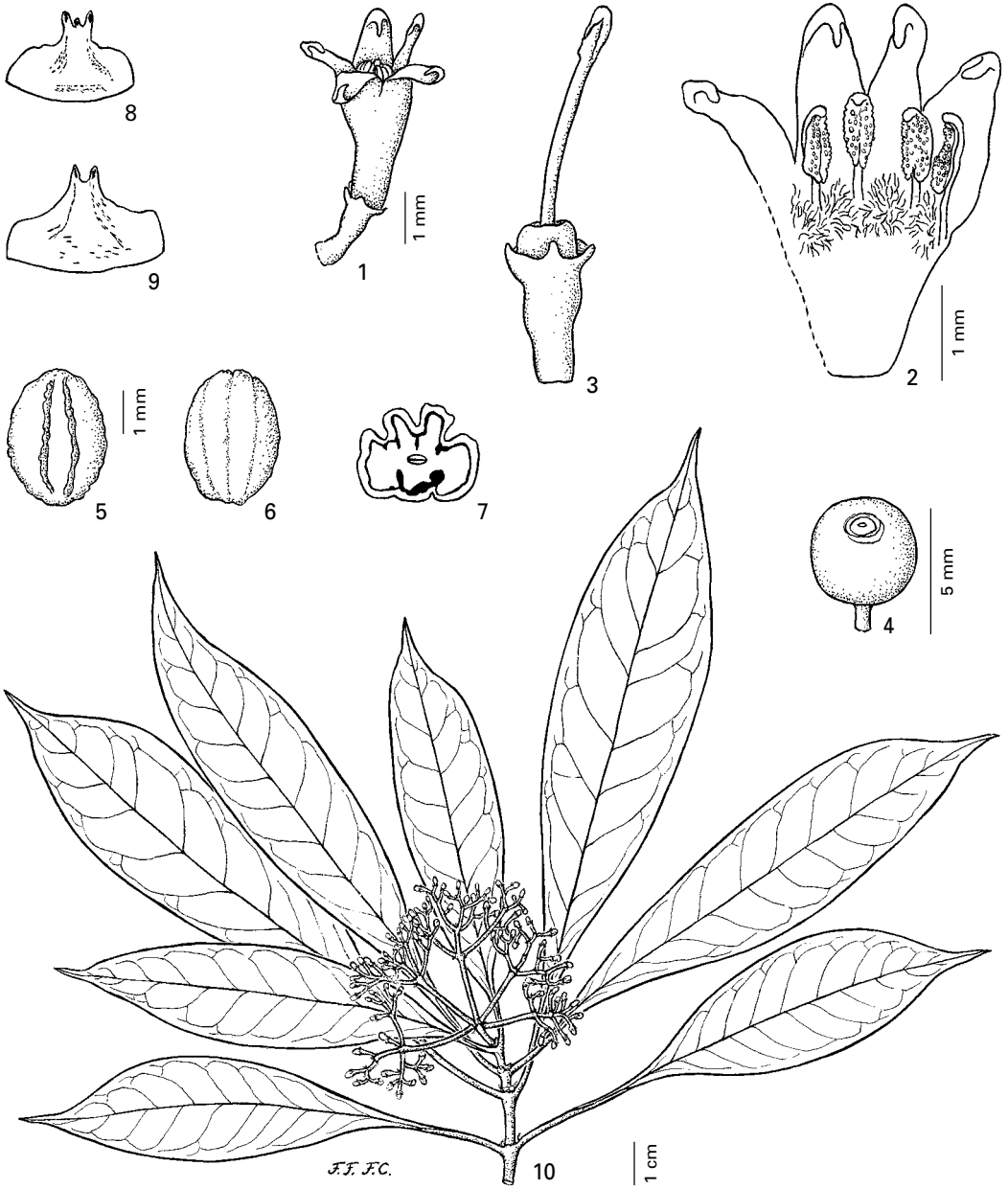
Genre pantropical de plus de 500 espèces. Aux Seychelles, 4 espèces décrites anciennement ne peuvent être distinguées de façon satisfaisante et sont regroupées sous *P. pervillei*. Une autre espèce a été découverte récemment.

- Feuilles plus ou moins coriaces à limbe assez épais, de forme variable, à sommet obtus ou au plus courtement acuminé. Tube de la corolle long de (3,3-) 5-6,5 mm.
Fruit bleu-vert à bleu-noir 1. *P. pervillei*
- Feuilles non coriaces à limbe mince, plus longuement acuminées au sommet.
Tube de la corolle long de ± 2,5 mm. Fruits blancs à maturité 2. *P. silhouettae*

1. ***Psychotria pervillei*** Baker, *F.M.S.* : 155 (1877) ; SUMMERH., Enum. : 281 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 159. Type : *Pervillé* 154, *Horne* 267 et 269, Mahé, Seychelles (K, syntypes ; P, isosyn. : *Pervillé* 154).

- *P. affinis* Baker, loc. cit. (1877) ; SUMMERH., Enum. : 280. Type : *Horne* 298 et 507, Seychelles (K, syntypes).
- *P. dupontiae* Hemsl., *B.M.I.K.* 1907 : 363 (1907) ; SUMMERH., loc. cit. Type : *Gardiner* s.n°, Sommet du Morne Seychellois, 900 m, 1906 (K, holo.).
- *P. pallida* Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 19 (1916) ; SUMMERH., loc. cit. Type : *Thomasset* s.n°, « B », Cascade, Mahé (K, holo.).

Arbuste atteignant 3-4 m de hauteur, à rameaux et branches cassants. Raphides d'oxalate de calcium présents dans les tissus. Stipules interpétiolaires membraneuses, à 2 petites pointes, à colléters et poils plus fins à la base interne. Limbe étroitement obovale, parfois elliptique ou oblong, à sommet obtus, aigu, courtement acuminé (acumen ne dépassant pas 1 cm de longueur) ou rarement arrondi, en coin à la base, de 6-12 (-17) cm x 2,5-5,5 (-6) cm. Pétiole long de 0,5-1 (-2) cm. Inflorescences terminales longues de 2,5-9 cm, corymbiformes. Pédoncule long de 1,5-4,5 cm. Bractées ciliées très petites, parfois à peine distinctes. Pédicelles longs de 0,5-1,5 cm, faiblement pubérulents. Calice large de ± 2 mm, à dents très courtes. Corolle à tube long de (3,3-) 5-6,5 mm, à 5 lobes un peu charnus, longs de 2-2,5 mm. Gorge de la corolle à pilosité dense formée de poils moniliformes. Fleurs brévistyles à étamines longues de ± 2,5 mm, exsertes et à style long de 3,5-4 mm. Fleurs longistyles à étamines incluses, longues de ± 2 mm et à style long de ± 7,5 mm à 2 lobes stigmatiques plus ou moins recourbés. Filets des étamines



Pl. 180. — *Psychotria silhouettae* : 1, fleur ; 2, fragment de corolle (un lobe et une étamine enlevés) ; 3, pistil ; 4, fruit ; 5, 6, 7, pyrène, face interne, externe et en coupe ; 8, 9, stipules ; 10, rameau fleuri (FF 5248) (1, 5 à 9) (2, 3).

insérés près de la gorge de la corolle (entièrement fusionnés avec le tube et non visibles au dessous de leur insertion). Ovaire biloculaire à 1 ovule par loge. Drupe immature verte, puis passant par un stade blanchâtre avant de se colorer en bleu-noir, succulente, globuleuse, de 5-6 (-8) mm de diamètre. Pyrènes fibreux, assez durs, longs de 3,5-4,5 mm, à 3 (-4) sillons dorsaux irréguliers et 2 fentes ventrales peu profondes. Graine à albumen corné, ruminé.

Mahé, Silhouette, Praslin, Aldabra, endémique. Espèce assez commune au-dessus de 400 m d'altitude et existant jusqu'au sommet du Morne Seychellois (900 m). S'est raréfiée à basse altitude où elle a dû exister dans les vallées ombragées. Elle est assez polymorphe en fonction de l'âge des individus et de l'altitude. Il y a probablement un certain degré de diversification génétique, mais il n'est pas possible de conserver les autres espèces, décrites surtout sur des caractères foliaires. *P. pervillei* est souvent attaqué, de façon sélective, par diverses cochenilles, ce qui n'est pas sans contribuer à sa raréfaction.

Les plantes d'Aldabra correspondent assez bien par leurs feuilles à des formes seychelloises de basse altitude. Les fleurs et les fruits sont un peu plus petits. La forme des pyrènes est plus elliptique. On peut rattacher ces plantes à *P. pervillei*, mais il est possible qu'elles aient des affinités avec des *Psychotria* des Comores ou de Madagascar, ce qui pourra être précisé quand ces espèces seront mieux connues. Les seuls spécimens d'Aldabra que j'ai pu voir sont ceux récoltés par Renvoize et Fosberg en 1968 et par Merton en 1973. En 1975 Renvoize notait que la population de Takamaka était dévastée par les cochenilles (*Icerya sechellarum*). Les plantes de cette station sont probablement mortes à cause de ces attaques. L'espèce n'a pas été retrouvée à Aldabra depuis cette date.

Nom créole : Bois couleuvre.

2. ***Psychotria silhouettae*** F. Friedmann, *Adansonia* 1990 : 65 (1990). Type : *Friedmann* 5248, île Silhouette, juin 1985 (P, holotype).

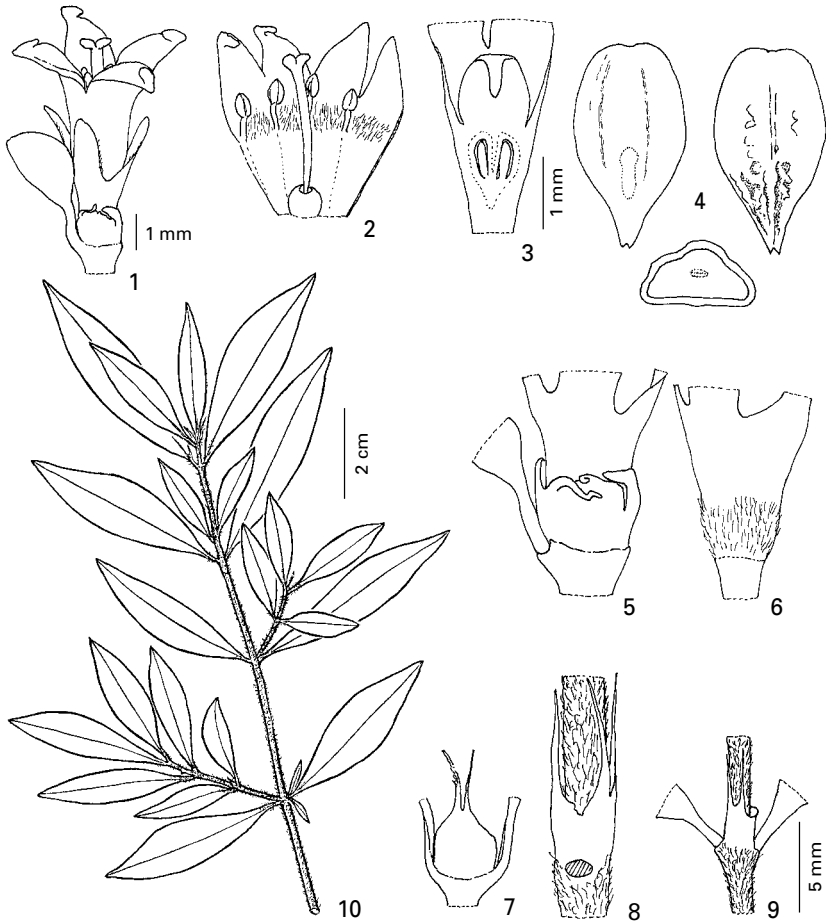
Arbuste glabre haut de 1-5 m, à axe principal atteignant à la base 3-4 cm de diamètre. Limbe assez mince, étroitement obovale, acuminé au sommet, cunéiforme à la base, de 8-12 (-15) cm x 2,3-3 (-4,5) cm. Pétiole long de 1,5-3,5 cm. Stipules membraneuses caduques, bifides, laissant une cicatrice hérissée de poils brun-rouge. Inflorescences en panicule longue de 4-5 cm et large de 8-10 cm, à pédoncule long de 0,5-1,5 cm. Bractées laciniées ou ciliées présentes à chaque ramification et à la base des pédicelles. Pédicelles longs de 0,5-1,2 mm. Calice long de $\pm 0,8$ mm à 5 dents nettes. Tube de la corolle un peu dilaté au niveau des étamines, long de $\pm 2,5$ mm, à 5 lobes longs de 1-1,3 mm. Étamines longues de $\pm 1,5$ mm, dépassant un peu la gorge de la corolle. Pilosité dense au niveau de la zone d'insertion des étamines. Disque sub-cylindrique. Style long de $\pm 2,5$ mm. Ovaire biloculaire à 1 ovule dressé par loge. Drupes devenant blanc pur à maturité, de 5-6 mm de diamètre, à mésocarpe se détachant plus ou moins des pyrènes. Pyrènes elliptiques, longs de ± 3 mm, à 3 sillons dorsaux et 2 ventraux. Albumen ruminé.

Silhouette, endémique. Espèce découverte en 1985 dans le haut de la vallée de l'Anse Mondon, entre 450 et 550 m d'altitude, dans le sous-bois de la forêt à *Pisonia sechellarum*. Parmi les récoltes anciennes, aucun échantillon ne correspond à cette espèce qui se distingue en particulier par ses fruits blancs. Elle est proche de *P. comorensis* Brem. qui a également des fruits blancs et des feuilles longuement acuminées, mais des pédoncules d'inflorescence longs de 6-7 cm et des pétioles nettement plus courts. L'espèce est très rare puisque seuls 3-4 individus ont été trouvés.

3. ***Amaracarpus*** Bl.

Bijd. : 954 (1825)

Arbustes à feuilles opposées, à stipules prolongées par 2 arêtes. Fleurs solitaires ou en cymules de 3 fleurs, sessiles, terminales ou apparemment axillaires (en réalité terminales de rameaux latéraux très courts), munies à leur base de 2 bractées (feuilles réduites) et d'un épicalice. Calice à 4 lobes presque libres, persistant. Corolle à tube court, pileux, à 4 lobes valvaires. Fleurs ♂. Étamines 4, insérées près de la gorge de la corolle. Disque plus ou moins arrondi, globuleux. Ovaire à 2 loges à 1 ovule dressé, anatropé, par loge. Style à 2 courtes branches stigmatiques. Fruit : drupe à 2 pyrènes plan-convexes.



Pl. 181. — *Amaracarpus pubescens* subsp. *sechellarum* : 1, fleur ; 2, corolle étalée et style ; 3, coupe longitudinale du disque et de l'ovaire ; 4, graine face externe, face interne et en coupe ; 5, détail de l'épicalice ; 6, base du calice, l'épicalice enlevé ; 7, stipule à l'apex d'un rameau ; 8, gaine stipulaire d'une tige, vue de profil (une feuille enlevée) ; 9, id., gaine stipulaire vue de face ; 10, rameau feuillé (FF 5259) (1, 2, 4, 7, 8) (3, 5, 6).

Genre d'environ 45 espèces d'Indonésie, de Nouvelle-Guinée, de Micronésie, dont une aux Seychelles. Aux Seychelles, une espèce indigène, d'abord décrite dans le genre *Neoschimpera* par HEMSLEY. Elle fut ensuite identifiée par le même auteur comme appartenant à l'espèce *Amaracarpus pubescens* Bl. de Java. La comparaison d'échantillons des Seychelles et de Java montre que ces plantes sont très voisines, comme l'avait reconnu Hemsley (*J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 20 [1916]). La différence la plus évidente est la dimension des feuilles qui sont en moyenne nettement plus petites chez les plantes seychelloises (souvent longues de 5-10 cm chez les plantes de Java). D'autres différences mineures peuvent être notées dans la pilosité des feuilles (plus faible aux Seychelles), la couleur des fruits (orange alors qu'ils sont rouges à Java), la forme des pyrènes (plus pointus aux Seychelles). Enfin les fleurs peuvent être disposées en cymules de 3 aux Seychelles alors qu'elles sont dites solitaires à Java. Ces différences permettent de considérer les plantes seychelloises comme formant une sous-espèce distincte.

Amaracarpus pubescens Bl., *Bijdr.* : 954 (1825), subsp. **sechellarum** F. Friedmann *

- *A. pubescens* sensu Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 20 (1916) ; *sensu* SUMMERH., Enum. : 280, non Blume.
- *Psychotria ferruginea* Baker, *F.M.S.* : 156 (1877). Type : *Horne* 253, Mahé (K, holo.).
- *Neoschimpera heterophylla* Hemsl., in Hook., *Ic. Pl.* t. 2810 (1906). Type : *Thomasset* 181, Mahé (K, holo.).

Arbuste haut de 0,8-1,5 m, surtout à branches plagiotropes étalées et à feuilles disposées dans un plan horizontal, à rameaux jeunes couverts de poils brun-roux (sur herbier). Paquets de raphides abondants dans les tissus. Limbe étroitement elliptique, de (1,5-) 3,3-5,5 cm x (0,4-)1-1,4 cm, glabre dessus, pubescent au niveau des nervures dessous. Pétiole pubescent long de 0,5-1,4 (-2,5) mm. Stipules membranées, soudées en gaine à la base, caduques, longues de 5-6 mm, à 2 longues arêtes ciliées. Fleurs solitaires ou en cymules de 3 fleurs, terminales de rameaux courts latéraux, ceux-ci parfois très réduits, de sorte que les fleurs semblent axillaires. Cymules munies à la base d'une paire de feuilles réduites avec leurs stipules, ayant l'aspect de bractées. Fleurs latérales d'une cymule à bractées encore plus réduites, soudées à la gaine stipulaire et formant un épicalice. Réceptacle couvert d'une pilosité apprimée, surmonté du calice à 4 lobes inégaux ciliés, longs de 4-5 mm. Corolle blanche à tube long de \pm 3 mm et 4 lobes longs de \pm 2 mm. Étamines insérées près du sommet du tube. Disque charnu, ovoïde. Style long de \pm 4 mm. Drupe ovoïde, orange à maturité, longue de 6-7 mm, à péricarpe charnu, succulent. Endocarpe fibro-scléreux, assez dur. Pyrènes convexes à la face dorsale et pratiquement lisses (3 crêtes longitudinales à peine perceptibles), marqués à la face ventrale (adaxiale) de 2 sillons irrégulièrement creusés, surtout vers la pointe du pyrène. Albumen corné.

Silhouette, autrefois à Mahé, sous-espèce endémique. C'est un arbuste fragile et hygrophile des sous-bois ombragés, vers 400-500 m d'altitude, devenu très rare. Trouvé sur les pentes Ouest de Mt. Dauban et dans la haute vallée de l'Anse Mondon. Trouvé à Mahé en 1905, à Mont Sebert Estate (*Thomasset* 181, K).

4. **Triainolepis** Hook.f.

Gen. Pl. 2 : 126 (1873)

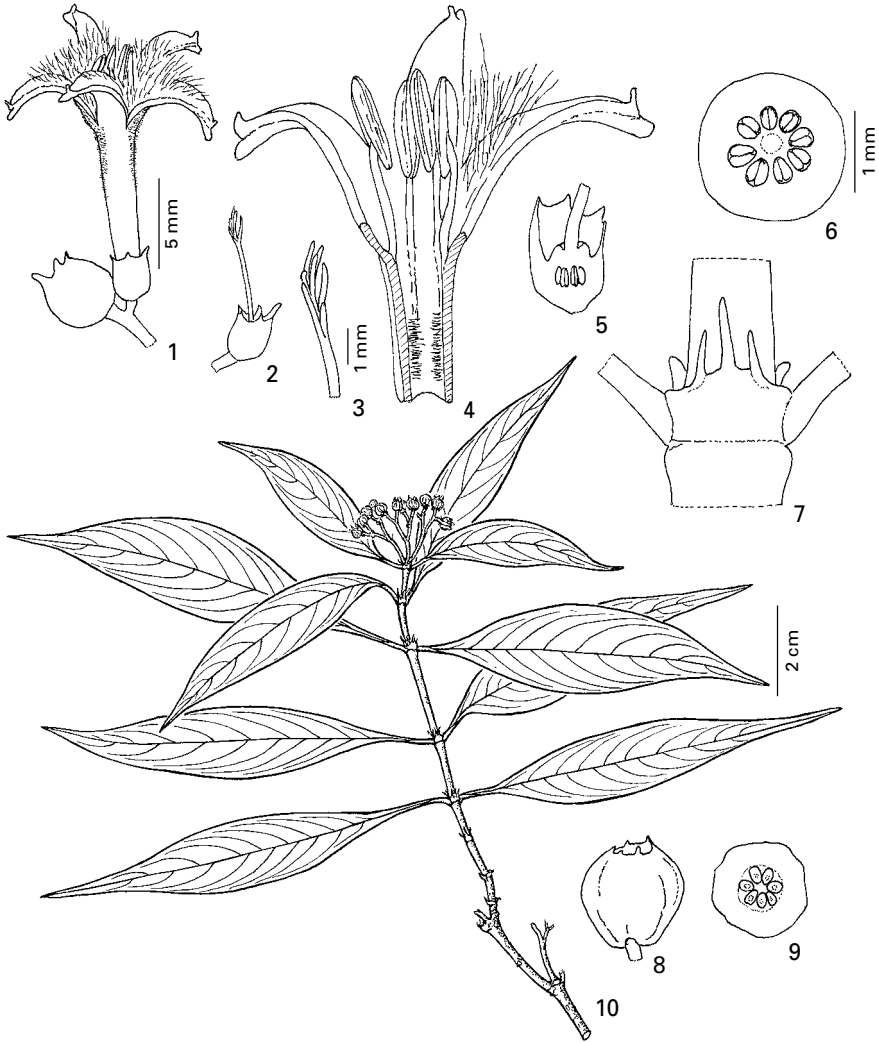
Arbustes ou petits arbres, à feuilles opposées ou verticillées par 3, à raphides d'oxalate dans les tissus. Stipules divisées en 3-5 lobes plus ou moins aigus. Inflorescences terminales cymeuses, plus ou moins corymbiformes. Fleurs subsessiles, hétérostyles. Calice urcéolé à (4-) 5 dents inégales. Corolle hypocratéiforme à 5 lobes valvaires, à gorge densément pileuse ainsi que l'intérieur du tube. Étamines 5, insérées un peu en dessous de la gorge, à filet développé (fleurs brévistyles) ou sub-nul (fleurs longistyles). Style inclus ou exsert, divisé au sommet en autant de branches que de loges ovariennes. Ovaire à 4-10 loges, à 2 (-3) ovules dressés, collatéraux, par loge. Fruit : drupe à 1 noyau osseux pluriloculaire, à 1 graine albuminée par loge.

Genre de moins de 10 espèces d'Afrique de l'Est, des Comores, de Madagascar, dont une existe à Aldabra.

Triainolepis africana Hook.f. subsp. **hildebrandtii** (Vatke) Verdc., *Kew Bull.* 30 : 282 (1975) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 163. Type : *Hildebrandt* 1126, Zanzibar (K, iso.).

- *Psathura fryeri* Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 20 (1916). Type : *Fryer* 44, Aldabra (K, holo.).

* *Amaracarpus pubescens* Bl. subsp. *sechellarum*, subsp. nov., a subsp. pubescente foliis minoribus ((1,5-) 3,3-5,5 cm longis), sparsim pubescentibus, cymulis saepe 3-flori, bus, drupis aurantiacis et pyrenis acutis differt. Type : *Friedmann* 5259, Silhouette, juin 1985 (P, holo.).



Pl. 182. — *Triainolepis africana subsp. hildebrandtii* ; 1, fleur ; 2, calice et style ; 3 sommet du style ; 4, fragment de corolle ; 5, 6, coupes longitudinale et transversale de l'ovaire ; 7, stipule ; 8, 9, fruit et coupe transversale ; 10, rameau en jeunes fruits (FF 4822, Aldabra). (1, 2, 8, 9) (3, 4, 5, 7).

— *Triainolepis fryeri* (Hemsl.) Bremek., *Proc. J. Ned. Akad. Wet. C*, 59 : 12 (1956).

Arbuste haut de 1,5-3 m à rameaux jeunes glabres. Stipules caduques longues de 4-5 mm, à 3-5 dents subulées. Limbe étroitement elliptique, longuement acuminé au sommet, atténué à la base, de 4-12 cm x 1-2,5 cm, glabre dessus, à nervures saillantes et pubescentes dessous. Pétiole long de 0,5-1,5 cm. Inflorescences terminales longues de 3-4 cm, à pédoncule aplati (parfois persistant sous forme d'une lame allongée). Calice glabre, plus ou moins zygomorphe, à 5 dents dont 1 (-2) plus grandes. Corolle pubérulente à l'extérieur, à tube long de \pm 9 mm et à 5 lobes longs de \pm 6,5 mm, densément pileuse (longs poils hyalins) à la gorge. Étamines 5, alternipétales. Style long de \pm 8 mm (fleurs brévistyles), pénicillé au sommet. Ovaire à 7-8 loges bi-ovulées. Drupe globuleuse, large de \pm 6 mm, blanchâtre à rouge pâle, à péricarpe charnu, à noyau 7-8-loculaire.

Aldabra, Assomption, indigène. Existe aussi en Afrique de l'Est, aux Comores et à Madagascar (nord). C'est un arbuste peu commun du fourré à *Apodytes* et *Ochna*.

Nom créole : Cœur de bœuf (la nervation des feuilles rappelle un peu celle de *Annona reticulata*).

5. *Morinda* L.

Sp. Pl. : 176 (1753)

Arbres, arbustes, rarement lianes, à stipules plus ou moins foliacées, entières. Fleurs $\text{\textcircled{f}}$ ou unisexuées, serrées en capitules, les réceptacles étant plus ou moins soudés entre eux. Calice à tube court. Corolle en entonnoir ou hypocratériforme, à 4-6 lobes valvaires. Étamines 4-6, incluses ou exsertes. Disque plus ou moins épais. Ovaire 2-4-loculaire à 1 ovule par loge, anatrophe, inséré au milieu ou vers la base de la cloison. Style à 2 branches. Fruits : syncarpes charnus, contenant de nombreux pyrènes ou un seul noyau pluriloculaire.

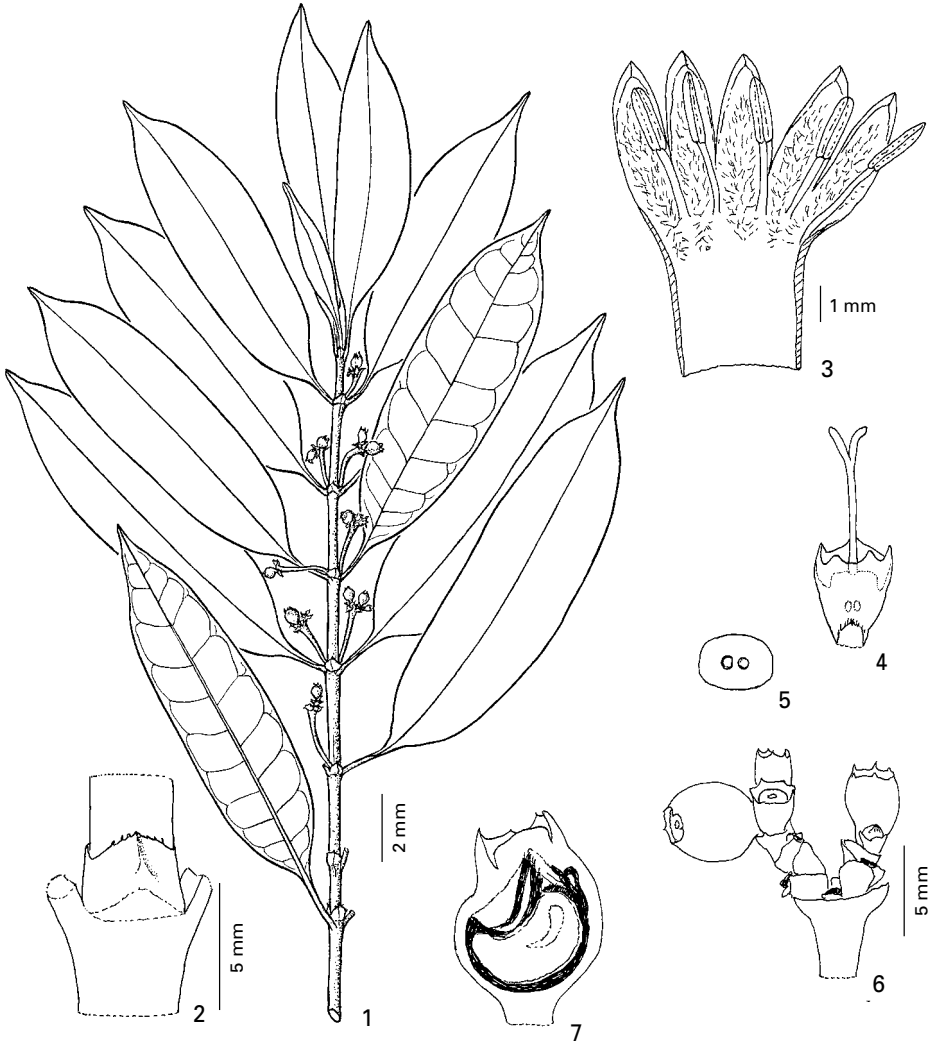
Genre pantropical d'environ 80 espèces. Aux Seychelles, une espèce.

***Morinda citrifolia* L.**, *Sp. Pl.* : 176 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 153 ; SUMMERH., *Enum.* : 280. Type de Ceylan.

Arbuste haut de 2-5 m, à rameaux un peu quadrangulaires. Limbe ovale à étroitement ovale, de 14-19 cm x 6-9 cm, glabre, à domaties pileuses. Pétiole long de 1-1,5 cm. Stipules de 2 types : celles des nœuds végétatifs (à 2 feuilles opposées), arrondies, longues de 10-12 mm, celles des nœuds fertiles (à 1 feuille et 1 inflorescence), plus courtes, obtuses. Colléters à l'intérieur des stipules, sécrétant une abondante résine qui couvre les bourgeons. Capitules axillaires de 30-60 fleurs, de 1-2 cm de diamètre. Pédoncule long de 1-2 cm, opposé à une feuille. Calice court, membraneux, à marge entière. Corolle blanche à tube long de \pm 1 cm, à 5 lobes longs de \pm 4 mm. Fleurs brévistyles à étamines exsertes (et style inclus) ou longistyles à style exsert (et étamines incluses). Drupe composée (formée par la soudure des drupes issues de chaque fleur), oblongue, ovoïde ou plus ou moins globuleuse, longue de 3-7 cm, blanc jaunâtre à maturité, charnue, d'odeur fétide. Pyrènes nombreux.

Mahé, Praslin, etc., naturalisé. Espèce originaire d'Indo-Malaisie et probablement introduite aux Seychelles. C'est un arbuste de la végétation secondaire des régions basses peu éloignées du littoral.

Nom créole : Bois tortue.



Pl. 183. — *Craterispermum microdon* : 1, rameau en fruits immatures ; 2, stipule ; 3, corolle étalée ; 4, calice et style (en pointillés le disque et les loges ovariennes ; 5, coupe transversale de l'ovaire ; 6, infrutescence immature ; 7, coupe longitudinale d'un fruit (en noir, l'endocarpe) (FF 5618). (3, 4, 5, 7).

6. *Craterispermum* Benth.

in Hook., *Niger Fl.* : 411 (1849).

Arbres ou arbustes glabres à feuilles de couleur vert-jaune. Stipules entières deltoïdes, soudées en courte gaine. Inflorescences axillaires ou supra-axillaires, en cymules plus ou moins contractées en glomérules ou à ramifications plus allongées, à pédoncule presque nul, ou au contraire allongé, plus ou moins aplati et muni au sommet de 2 bractées. Fleurs ♂, hétérostyles. Calice à tube court, tronqué ou à 5 dents courtes. Corolle à tube court ou long, à 5 lobes valvaires un peu indupliqués, généralement à gorge densément pileuse. Étamines incluses ou exsertes. Disque épais. Ovaire 2-loculaire à 1 ovule pendant par loge. Style grêle, bifide au sommet. Fruit drupacé, globuleux, à endocarpe coriace, à 1 seule graine développée. Graine à face dorsale convexe et face ventrale creuse.

Genre d'une quinzaine d'espèces d'Afrique tropicale, de Madagascar et une des Seychelles.

***Craterispermum microdon* Baker**, *F.M.S.* : 145 (1877) ; SUMMERH., *Enum.* : 280. Type : Pervillé 151, Seychelles (K, holo. ; P, iso.).

Arbuste ou petit arbre atteignant 7-8 m de hauteur et 15-20 cm de diamètre, à ramification touffue, à feuillage d'une couleur vert-jaune. Limbe oblong, faiblement acuminé au sommet, cunéiforme à la base, de 6-14 cm x 2-4 cm. Pétiole long de 0,7-1,5 cm. Stipules longues de 3-4 mm, à marge munie de quelques cils courts. Inflorescences généralement contractées en glomérules de 3-5 fleurs, parfois en cyme à 2 branches unipares longues de ± 1 cm portant en tout environ 10 fleurs. Pédoncule aplati souvent presque nul ou atteignant 1,5-2 cm de longueur, muni au sommet de 2 bractées opposées. Fleurs sessiles. Calice à tube court, à 5 dents aiguës. Corolle blanche, à tube long de ± 5 mm, à 5 lobes valvaires longs de $\pm 3,5$ mm, à pilosité dense à la gorge et à la face supérieure des lobes. Étamines exsertes. Style bifide long de $\pm 4,5$ mm (fleurs probablement hétérostyles, seules les brévistyles ont été vues). Drupe charnue rouge sombre puis devenant noire à maturité. Endocarpe fibro-scléreux formant un noyau à une seule graine (l'ovule avorté est entouré d'une masse sclérifiée près du sommet du pyrène fertile). Pyrène fertile plus ou moins hémisphérique avec une face concave imparfaitement close, parcourue de cordons sclérifiés. Albumen charnu, embryon petit.

Mahé, Silhouette, Praslin et autres îles granitiques, endémique. Espèce assez proche de *C. laurinum* Benth. d'Afrique tropicale et de Madagascar. C'est un arbuste peu commun pouvant exister à toutes les altitudes mais dont les plus beaux exemplaires se trouvent à altitude moyenne.

Nom créole : Bois doux (peut-être d'origine malgache, les *Craterispermum* s'appelant « Hazomamy » à Madagascar, ce qui se traduit textuellement par « bois doux » (sucré)).

7. *Hedyotis* L.

Sp. Pl. : 101 (1753)

Herbes ou arbustes à feuilles opposées. Stipules interpétiolaires soudées à la base des pétioles et formant une courte gaine, à marge le plus souvent munie d'appendices filiformes. Inflorescences cymeuses terminales ou apparemment axillaires ou fleurs solitaires ou fasciculées. Calice à 4 lobes aigus (rarement jusqu'à 8 lobes). Corolle blanche ou rose à 4 lobes valvaires, à tube plus ou moins en entonnoir. Étamines 4. Ovaire biloculaire à ovules plus ou moins nombreux par loge, sur un placenta axile. Style grêle à 2 branches stigmatiques. Fruit : capsule globuleuse ou comprimée, à déhiscence loculicide apicale ou septicide en 2 cocci (rarement fruit indéhiscent), portant au sommet le calice persistant. Graines anguleuses à testa réticulé.

Grand genre pantropical d'environ 500 espèces qui est compris ici, à la suite de Fosberg et d'autres auteurs, au sens large c'est-à-dire incluant le genre *Oldenlandia*.

- 1 — Fleurs à pédicelle court, inférieur à 1 mm 1. *H. goreensis*
- Fleurs à pédicelle plus long 2
- 2 — Fleurs par 3-5, en petites cymes axillaires, à pédoncule long de $\pm 1,5$ cm 2. *H. corymbosa*
- Fleurs solitaires axillaires ou en inflorescences terminales 3
- 3 — Inflorescences composées terminales (parfois aussi des fleurs axillaires) 3. *H. prolifera*
- Fleurs axillaires 4
- 4 — Feuilles aiguës longues de 10-15 mm 4. *H. lancifolia* var. *brevipes*
- Feuilles obtuses à arrondies longues de 6-7 mm 5. *H. corallicola*

1. **Hedyotis goreensis** DC., *Prodr.* 4 : 421 (1830). Type : Perrotet 484, Sénégal (P, holo.).

— *Oldenlandia goreensis* (DC.) Summerh., *B.M.I.K.* 1928 : 392 (1928).

Herbe annuelle à tiges fragiles, plus ou moins couchées et redressées au sommet, longues de 10-30 cm, anguleuses, à lignes de poils sur les angles ou glabres. Limbe ovale, mucroné au sommet, en coin à la base, de 1-1,5 cm x 0,5-0,9 cm, à marge ciliée. Fleurs à pédicelle court, inférieur à 1 mm, en fascicules axillaires et terminaux, à calice pileux. Corolle épanouie large de $\pm 1,6$ mm, blanche. Capsule globuleuse, un peu bilobée, large de ± 2 mm.

Mahé, etc., naturalisée. Espèce d'Afrique tropicale, probablement introduite aux Seychelles comme adventice des cultures ; plante hygrophile.

2. **Hedyotis corymbosa** (L.) Lam., *Encycl.* 1 : 272 (1792). Type de la Martinique.

— *Oldenlandia corymbosa* L., *Sp. Pl.* : 119 (1753) ; SUMMERH., *Enum.* : 280.

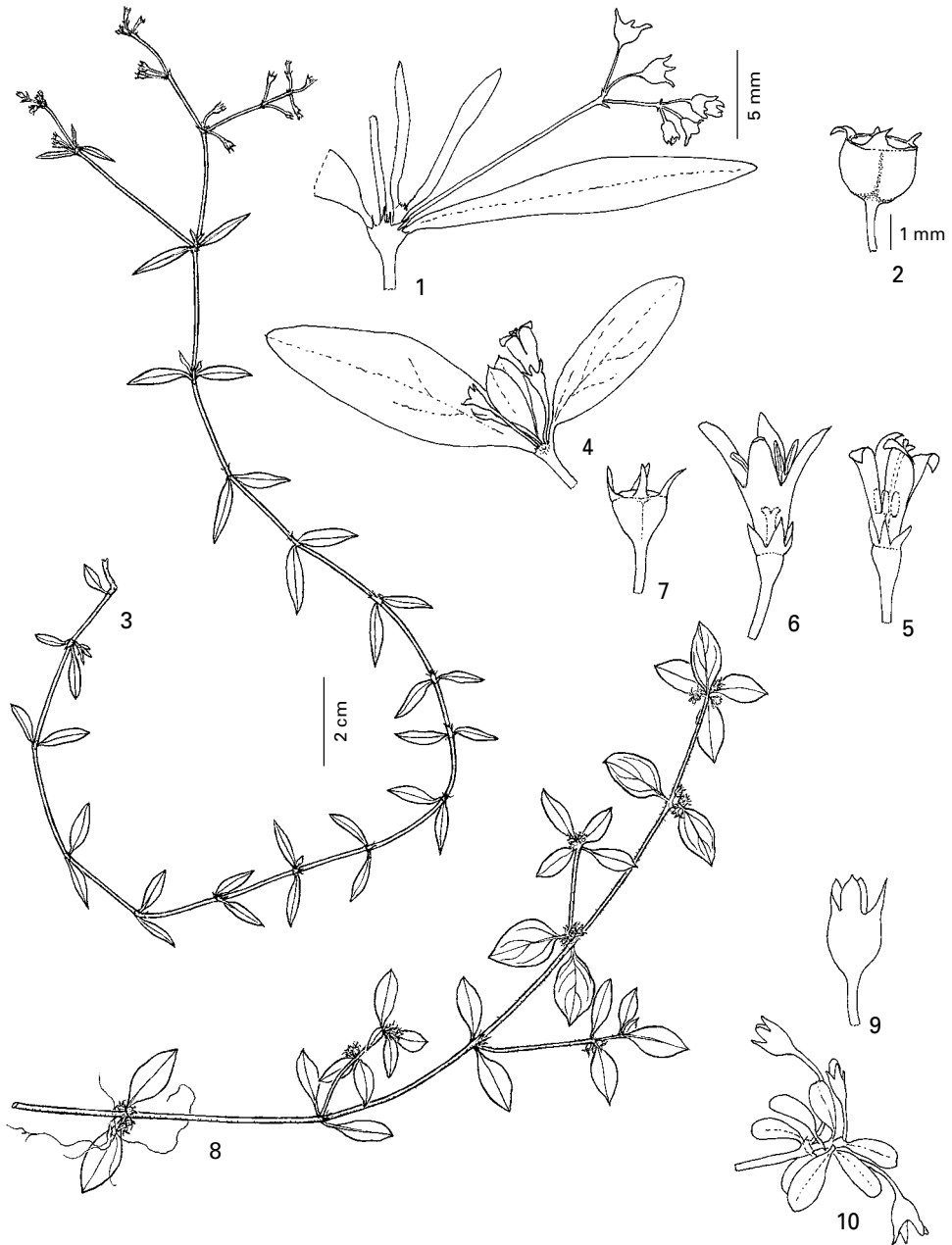
Herbe annuelle à tiges dressées ou plus ou moins prostrées, longues de 20-30 cm, fragiles, anguleuses, glabres. Limbe très étroitement elliptique ou obovale, d'environ 2,8 x 0,4 cm, à marge très finement serrulée. Stipules membraneuses à 4-5 dents subulées inégales. Cymes axillaires, à pédoncule long de $\pm 1,5$ cm, à 3-5 fleurs. Calice glabre à 4 dents longues de ± 1 mm. Corolle blanche ou rose pâle, à 4 lobes, large de ± 2 mm. Capsule plus large que longue, large de $\pm 2,5$ mm.

Mahé, etc., espèce probablement introduite, existant dans toute l'Afrique tropicale. Adventice des cultures et des terrains vagues.

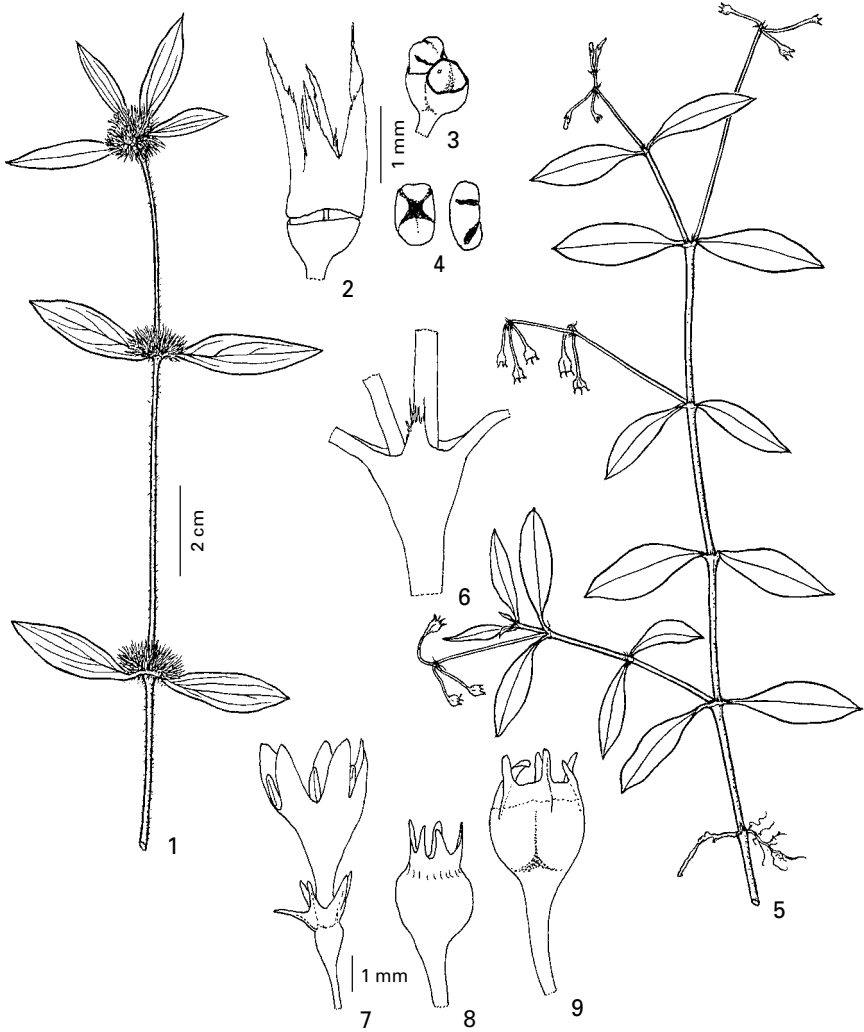
3. **Hedyotis prolifera** Fosb., *Kew Bull.* 33 : 138 (1978) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 156. Type : Renvoize 2739, Aldabra, île Picard (K, iso.).

Herbe pérenne ou annuelle, à tiges couchées s'enracinant aux nœuds, redressées au sommet, glabres ou hérissées de minuscules épines les rendant rugueuses (« collantes ») au toucher. Feuilles très variables en fonction des conditions de croissance, elliptiques-oblongues à étroitement elliptiques et un peu falciformes, de 6,5-25 mm x 0,6-7 mm. Fleurs terminales ou semblant axillaires, à pédicelles longs de 5-8 mm, en inflorescences composées d'une succession de nœuds aphyllés portant 3-4 fleurs. Calice glabre long de ± 1 mm. Corolle longue de $\pm 3,5$ mm (fleurs longistyles) ou ± 4 mm (fleurs brévistyles). Capsule globuleuse surmontée des 4 sépales persistants involutés, large de $\pm 1,5$ mm.

Aldabra, Assomption, supposée endémique de ces îles. Semble être d'une grande plasticité phénotypique. Les plantes poussant sur les parois des cheminées karstiques ou des dolines (trous verticaux de 0,5 à plusieurs mètres de diamètre), à 50 cm ou 1 m en dessous de la surface du sol, à l'abri du vent et du soleil, ont des feuilles larges, par exemple de 2,5 cm x 0,7 cm. Celles poussant dans des fissures à la surface du calcaire corallien ont des feuilles très étroites, par exemple de 1,9 cm x 0,15 cm.



Pl. 184. — *Hedyotis corymbosa* : 1, fragment de tige fleurie, 2, capsule (FF 5098, Mahé). — *H. prolifera* : 3, tige fleurie (Moussac s.n°, Aldabra) ; 4, fragment de tige fleurie ; 5, fleur longistyle (FF 4632) ; 6, fleur brévistyle ; 7, capsule (FF 4659, Aldabra). — *H. gorensis* : 8, tige en fruits (Procter 4527, Mahé). — *H. corallicola* : 9, capsule ; 10, fragment de tige en fruits immatures (Renvoize 1209, Astove). (1, 4, 10) (2, 5, 6, 7, 9).



Pl. 185. — **Mitracarpus hirtus** : 1, tige en fruits ; 2, capsule ; 3, capsule ouverte, une loge vide ; 4, graine de face et de profil (FF 3755, Mahé). — **Pentodon pentandrus** : 5, tige en fleurs et fruits ; 6, stipule (Procter 4459, La Digue) ; 7, fleur ; 8, capsule immature (FF 4922) ; 9, capsule (FF 4432). (1, 5) (2., 3, 4) (6 à 9).

4. **Hedyotis lancifolia** Schumach. var. **brevipes** (Brem.) Fosb., *Kew Bull.* 33 : 137 (1978) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 155. Type d'Abyssinie.

Herbe pérenne ou parfois annuelle, plus ou moins procombante, ramifiée à la base en nombreuses tiges atteignant 60 cm de longueur. Limbe étroitement elliptique, aigu aux deux extrémités, de 10-15 mm x 2-3 mm. Fleurs solitaires (parfois par 2) à chaque nœud, à pédicelle long de 2,5-5 mm. Calice glabre long de \pm 2 mm, à 4 lobes aigus. Corolle longue de \pm 2 mm, blanche. Capsule glabre, large de \pm 2,5 mm.

Astove, peut-être introduite (selon Fosberg, *loc. cit.* (1978)). Espèce d'Afrique tropicale, la var. *brevipes* étant plutôt répandue en Afrique de l'Est.

5. **Hedyotis corallicola** Fosb., *Kew Bull.* 33 : 196 (1978) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 155. Type : Frazier 569, Cosmoledo (Type : US, holo, non vu).

Herbe pérenne à tiges couchées pouvant former un tapis, longues de 30-40 cm, glabres, à feuilles opposées, ou presque en rosette sur les tiges à entre-nœuds très courts. Limbe plus ou moins coriace et charnu, elliptique à oblong, obtus à arrondi au sommet, en coin à la base, de 6-7 mm x 2-2,5 mm, glabre, à marge plus ou moins révoluée. Pétiole court orné de minuscules dents. Fleurs solitaires ou par 2, axillaires, à pédicelle long de 3-8 mm. Calice à 4 lobes plus ou moins ovales, aigus au sommet, à marge épaisse et un peu révoluée, longs de 1-1,5 mm. Corolle blanche longue de 3-4,5 mm (fleurs brévistyles) ou 3 mm (fleurs longistyles). Capsule couronnée par les 4 lobes du calice, longue d'environ 2,7 mm et large de \pm 1,5 mm.

Astove (dans la cocoteriaie près des habitations), Cosmoledo, supposée endémique. Ressemble cependant beaucoup à des plantes malgaches de la région de Diégo Suarez, par exemple les spécimens *anon.* 291, *Andravina* et *Boivin* 2440, Baie de Rigny (P).

8. **Pentodon** Hochst.

Flora 27 : 551 (1844)

Herbes annuelles ou pérennantes. Feuilles sessiles à nervures latérales inapparentes. Stipules à 2-5 appendices filiformes. Inflorescences axillaires ou terminales. Fleurs σ^7 . Calice à 5 lobes égaux, aigus. Corolle plus ou moins en entonnoir, à 5 lobes, pileuse à l'intérieur. Étamines 5, incluses ou exsertes. Ovaire 2-loculaire, à nombreux ovules par loge sur des placentas peltés. Style à 2 branches stigmatiques filiformes. Fruit : capsule à déhiscence loculicide.

Genre de 2 espèces originaires d'Afrique. Aux Seychelles, une espèce.

Pentodon pentandrus (Schumach. et Thonn.) Vatke, *Oest. Bot. Zeitschr.* 25 : 231 (1875). Type du Ghana.

— *Oldenlandia macrophylla* DC., *Prodr.* 4 : 427 (1830) ; BAKER, *F.M.S.* : 139 (1877) ; SUMMERH., *Enum.* : 280. Type de Gambie.

— *Oldenlandia hornei* Baker, *F.M.S.* : 139 (1877) ; SUMMERH., *Enum.* : 280. Type : *Horne* 521, Seychelles, Silhouette (K, holo.) (cité par erreur *Horne* 251 in *F.M.S.*).

Herbe fragile à tiges plus ou moins couchées et redressées à l'extrémité, de \pm 2 mm de diamètre, longues de 20-50 cm. Limbe elliptique à nombreux raphides, de 2-3,5 cm x 0,6-1,2 cm, à marge portant de minuscules dents épineuses. Stipules soudées à la base des pétioles en une gaine courte, à lobe médian triangulaire terminé par 3-4 appendices filiformes. Inflorescences axillaires longues de 2-6 cm, à 3-5 fleurs. Pédicelles longs de \pm 1 cm. Calice à 5 lobes longs de \pm 1 mm. Corolle blanche ou bleu très

pâle, large de 5-6 mm, à tube évasé long de \pm 3 mm. Capsule large de 2,5 mm, couronnée par le calice persistant. Graines anguleuses à testa réticulé, longues de 0,7-0,8 mm.

Mahé, Praslin, La Digue, Aride, etc. Espèce introduite fortuitement d'Afrique, ou peut-être indigène. Existe dans toute l'Afrique tropicale et à Madagascar. Plante des endroits humides dont les graines minuscules pourraient être transportées par des oiseaux migrateurs.

L'échantillon *Horne* 521, type de *Oldenlandia hornei* Baker, est à rattacher au genre *Pentodon*, les inflorescences et les capsules à 5 dents (sépalés persistants) étant identiques à celles de *P. pentandrus* (le premier nom donné sur l'étiquette d'herbier par Baker est d'ailleurs « *Pentodon hornei* »). C'est l'aspect végétatif de la plante qui n'a, à première vue, rien à voir avec les *Pentodon pentandrus* typiques. Elle est très ramifiée dès la base, avec des feuilles d'environ 10 mm x 1,5 mm. Il existe cependant des échantillons d'aspect intermédiaire. Ainsi *G. de l'Isle* s. n°, récolté à Grande Anse, Praslin, représente une plante assez ramifiée, à feuilles étroites. *Jeffrey* 1177, de l'île Frégate, est une plante à petites feuilles d'environ 14,5 mm x 3,2 mm, poussant près d'un affleurement rocheux, à découvert. Il est donc possible que *Horne* 521 soit une forme extrême de l'espèce, forme prise par une plante âgée de 1-2 ans, poussant en situation exposée.

9. *Pentas* Benth.

Bot. Mag. : 70, t. 4086 (1844)

Herbes pérennes à tiges dressées, à souche lignifiée, ou arbustes. Feuilles opposées ou verticillées. Stipules divisées en appendices filiformes. Fleurs σ en inflorescences cymeuses terminales. Calice à 5 lobes dont un parfois foliacé. Corolle à tube pouvant être très long. Fleurs souvent hétérostyles. Ovaire biloculaire à nombreux ovules par loge. Fruits : capsules déhiscentes au sommet.

Genre d'environ 40 espèces d'Afrique tropicale. Aux Seychelles, une espèce introduite.

Pentas lanceolata (Forssk.) Defflers, *Voy. Yemen* : 142 (1889). Type du Yemen.

Herbe faiblement suffrutescente, haute de 30-60 cm (pouvant dépasser 1 m), à tiges plus ou moins hirsutes. Limbe étroitement ovale, acuminé au sommet, cunéiforme à la base, de 6-11 cm x 2,5-3 cm, pubescent sur les nervures à la face inférieure. Pétiole long de 2-2,5 cm. Stipules à 5-8 appendices filiformes, pileux, longs de 4-11 mm. Cymes corymbiformes. Calice plus ou moins hirsute, à 5 sépalés inégaux dont 1-3 plus ou moins foliacés, longs de 2,5-6,5 mm. Corolle blanche ou rose violacé à tube long de 16-17 mm dilaté au sommet et à 5 lobes longs de 3,5-4,5 mm. Style exsert, à 2 branches. Capsule ovoïde large de 2,5 mm.

Mahé, cultivée et spontanée. Espèce originaire d'Afrique, comprenant plusieurs variétés horticoles, introduite aux Seychelles comme plante ornementale. Elle se maintient dans les jardins abandonnés et les terrains vagues. Les plantes seychelloises ont le tube de la corolle relativement court, elles appartiennent à la sous-espèce *quartiniana* (A. Rich.) Verde.

10. *Mitracarpus* Zucc.

in Schult., *Mant. Pl.* 3 : 210 (1827)

Herbes à tiges quadrangulaires. Stipules soudées aux pétioles en une gaine fimbriée. Fleurs groupées en glomérules denses axillaires et terminaux. Calice à 4-5 dents dont souvent 2 plus grandes. Corolle à tube souvent muni d'un anneau interne de poils, à 4 lobes. Étamines 4. Style à 2 branches stigmatiques. Ovaire 2 (-3)-loculaire à 1 ovule par loge. Fruits : capsules biloculaires, circumscissiles, le sommet couronné par le calice marcescent. Graines à face ventrale marquée de 2 sillons en croix.

Genre d'environ 30 espèces américaines. Aux Seychelles, 1 espèce introduite.

Mitracarpus hirtus (L.) DC., *Prodr.* 4 : 572 (1830) ; NICOLSON, *Taxon* 26 : 574 (1977). Type de la Jamaïque.

— *M. verticillatus* (Schumach. et Thonn.) Vatke ; JEFFREY, *Bot. Seych.*, App. A : 1.

Herbe annuelle ou bisannuelle, dressée, simple ou ramifiée, haute de 20-30 cm. Feuilles et tiges couvertes de poils raides et courts, rugueuses au toucher. Limbe elliptique, de 2-4 cm x 1-1,5 cm. Calice à dents scabieuses, dont 2 longues de ± 2 mm et 2 plus courtes. Corolle blanche, longueur de 1,5-1,7 mm. Graines longues de 0,7-0,9 mm.

Mahé, Praslin, etc., naturalisée. Probablement originaire d'Amérique tropicale et maintenant répandue en Afrique et en Indo-Malaisie. Mauvaise herbe des cultures.

Cinchonoideae

11. **Glionnetia Tirvengadam**

Adansonia 1984 : 198 (1984)

Petit arbre à ramification sympodiale, à feuilles groupées au sommet des rameaux, sans domaties, à stipules interpétiolaires. Inflorescences terminales en cymes corymbiformes. Calice à 5 lobes imbriqués. Corolle à tube allongé et à 5 lobes contortés. Ovaire biloculaire, à ovules nombreux par loge sur un placenta axile. Style bilobé. Fruit : capsule loculicide. Graines plus ou moins prismatiques.

Genre endémique des Seychelles, comprenant une seule espèce.

Glionnetia sericea (Baker) Tirv., *op. cit.* : 202 (1984). Type : *Horne* 510, Seychelles (K, holo.).

— *Ixora sericea* Baker, *F.M.S.* : 151 (1877).

— *Randia sericea* (Baker) Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 18 (1916) ; SUMMERH., *Enum.* : 281.

Petit arbre atteignant 5-6 m de hauteur, à tronc court atteignant 30-40 cm d'épaisseur, se ramifiant en branches tortueuses. Ramification sympodiale, généralement de type dichasial, à la base des inflorescences terminales. (Chez les sujets jeunes, les extrémités des rameaux sont toutes au même niveau et forment un dôme plus ou moins net, par synchronisme de la croissance et de la floraison de l'ensemble des rameaux). Limbe glabre, coriace, elliptique, aigu au sommet, atténué à la base, de 11-16 cm x 4,5-5,5 cm. Pétiole long de 1-2 cm. Stipules longues de ± 6 cm et larges de $\pm 1,2$ cm, enroulées en cornet, rapidement caduques (visibles seulement au sommet des rameaux), munies de nombreux colléters à la base interne. Inflorescences à axes aplatis, ramifiées selon le mode de la cyme bipare, devenant plus irrégulières dès la 3^e ramification. Bractées de la base ayant l'aspect de feuilles et de stipules réduites, puis en forme d'écailles. Calice à pilosité apprimée, à lobes munis de colléters. Corolle à tube long de 6-7 cm, à 5 lobes longs de ± 1 cm, d'abord de couleur blanche puis virant au jaune et enfin au brun-rouge. Anthères longues de 2,5-3 mm. Style grêle, à stigmatte exsert à l'anthèse. Disque annulaire, peu élevé. Ovaire incomplètement cloisonné, les 2 loges communiquant entre elles par une fente dans la cloison au-dessus du placenta (au stade bouton floral). Placenta plan-convexe,



Pl. 186. — *Glionnetia sericea* : 1, sommet d'un bouton floral ; 2, étamine, face interne, externe et de profil ; 3, calice ; 4, face interne d'un lobe du calice ; 5, ovaire, coupe longitudinale, les ovules en place ; 6, id., les ovules enlevés ; 7, ovaire, coupe transversale ; 8, id., coupe au sommet des loges ; 9, stigmate (FF 4416) ; 10, capsule déhiscente ; 11, 12, valve de la capsule (endocarpe seul), face interne et externe ; 13, graines ; 14, id., position de l'embryon (FF 4166) ; 15, rameau fleuri (FF 4416). (1, 3, 10 à 12) (2, 5 à 9, 13) (4, 14).



Pl. 187. — *Rothmannia annae* : 1, rameau fleuri (FF 4473) ; 2, fruit immature (d'après photo). (1, 2).

pelté, portant des ovules nombreux en disposition radiale. Capsule à mésocarpe charnu mince, à endocarpe dur, fibro-scléreux, déhiscence dans un plan perpendiculaire à la cloison (on note également un début de déhiscence septicide, donc dans le plan de la cloison, au sommet de chaque valve). Graines longues de 2-3 mm, à albumen peu abondant.

Mahé, Silhouette, endémique. Arbre caractéristique des forêts humides d'altitude où il est peu commun. On trouve des individus isolés dès 500 m (Copolia, Casse-Dent), mais l'espèce semble trouver des conditions optimales vers 600-700 m (Morne Blanc, Congo Rouge). A Silhouette : Grand Congoman («Silhouette Island», alt. 621 m) et Mt. Dauban (env. 700 m).

Nom créole : Manglier de grand bois.

La plante doit son nom à la ressemblance de ses feuilles à nervure médiane rouge et de ses stipules en cornet effilé, avec celles de *Rhizophora mucronata*, une des espèces de « Mangliers » (arbres de la mangrove).

12. *Rothmannia* Thunb.

Vet. Acad. Handl. Stockh. 37 : 65 (1776)

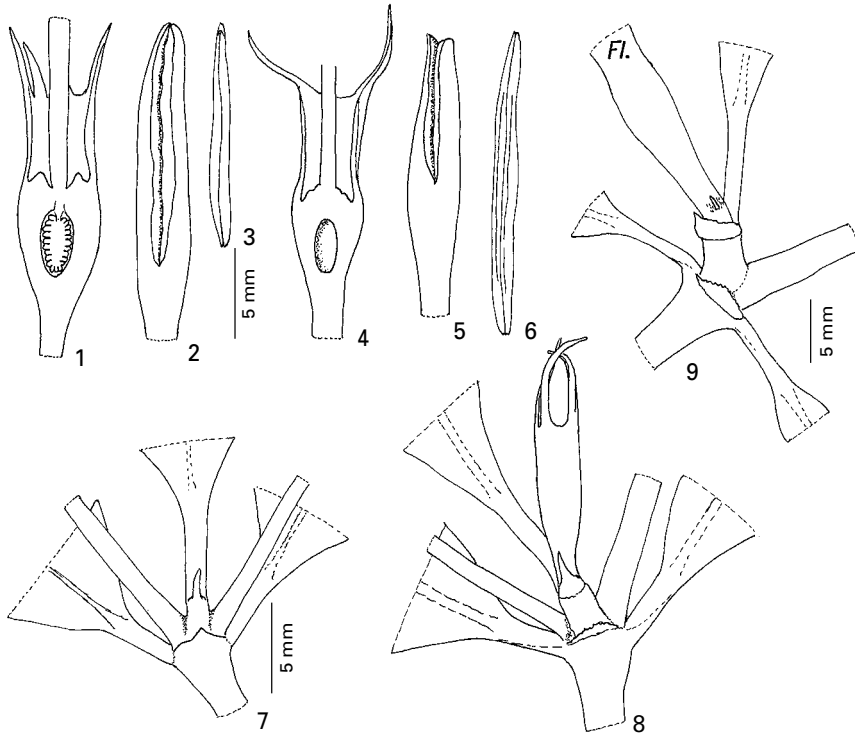
Arbres ou arbustes à rameaux latéraux sympodiaux. Feuilles opposées, parfois fortement inégales, pouvant être accompagnées d'une 3^e feuille en position médiane (qui est en réalité portée par un brachyblaste). Stipules interpétiolaires. Domaties parfois présentes. Fleurs (parfois unisexuées par avortement), solitaires, terminales, mais prenant une position apparemment axillaire par croissance sympodiale des rameaux, ou en cymes pauciflores. Calice à 5 lobes à préfloraison ouverte. Corolle tubuleuse à la base, s'évasant en entonnoir et portant 5 lobes contortés, se recouvrant à droite ou à gauche. Anthères sessiles, incluses ou exsertes. Style simple à stigmate épaissi, fusiforme, plus ou moins bilobé. Ovaire uniloculaire à 2 placentas pariétaux, ou ovaire partiellement biloculaire, les 2 placentas étant plus ou moins jointifs au centre. Ovules nombreux à la surface des placentas. Fruit bacciforme à péricarpe plus ou moins épais et dur, ou coriace. Graines noyées dans une pulpe formée par les placentas accrus.

Genre d'environ 25 espèces d'Afrique tropicale, de Madagascar et d'Asie. Aux Seychelles, une espèce qui a la particularité de présenter un certain dimorphisme floral lié au sexe des fleurs.

Rothmannia annae (Wright) Keay, *Bull. J. Bot. Brux.* 28 : 50 (1958). Type : *Wright* 38, Seychelles (K, iso).

— *Gardenia annae* Wright, *Trans. Roy. Irish Acad.* 24 : 575 (1869) ; BAKER, *F.M.S.* : 143 ; SUMMERH., *Enum.* : 280.

Petit arbre dioïque atteignant 6-7 m de hauteur et à tronc ayant jusqu'à 15 cm de diamètre, à écorce lisse. Axe principal orthotrope à croissance monopodiale. Rameaux latéraux plagiotropes à croissance sympodiale (plus ou moins en zigzag). Feuilles opposées accompagnées d'une 3^e feuille médiane se développant après les 2 premières et qui représente la seule feuille du brachyblaste florifère. Feuilles jeunes portant des poils raides hyalins, rapidement caducs, sur les nervures et la marge. Limbe plus ou moins elliptique, de 7-10 cm x 2-3,5 cm, les 2 feuilles opposées étant inégales alternativement d'un nœud à l'autre. Feuille « médiane » plus grande que les 2 feuilles opposées. Domaties pileuses à l'angle des nervures secondaires. Stipules inégales, celles de la face supérieure du rameau longues de plus ou moins 1 mm et convexes, celles de la face inférieure plus petites, longues de 0,5 mm et planes, à face interne portant une dense pilosité apprimée mélangée à de gros colléters. Fleurs solitaires portées à l'extrémité d'un brachyblaste (celui-ci en position terminale au début de son développement, puis venant en position latérale et orienté vers le haut, après naissance de nouveaux rameaux à l'aisselle des 2 feuilles opposées). A l'aisselle de la plus grande des 2 feuilles naît un rameau favorisé (plus épais), l'autre feuille pouvant axiller un rameau défavorisé (plus grêle) ou aucun rameau. Cette disposition alterne à chaque nœud. Brachyblaste long de 2-3 mm portant, en position opposée à la feuille « médiane », une dent aiguë parfois terminée par un petit lobe représentant le limbe avorté de la 2^e feuille. Fleurs ♂ ou ♀ par avortement, portées par des individus différents. Fleurs ♂ : pédicelle très court (3-4 mm) portant souvent 1 ou 2 bractéoles très réduites ou seulement une touffe de poils. Calice à tube long de 5-6 mm, tapissé à l'intérieur d'un feutrage de poils et de 5 rangées de colléters, à 5 dents subulées longues de 6-10 mm. Corolle verdâtre à l'extérieur, blanche avec des taches pourpres à l'intérieur, à base en tube cylindrique long de ± 0,7 cm, puis évasée en entonnoir long de ± 2,5 cm et portant 5 lobes ovales longs de ± 2 cm. Anthères fertiles longues de ± 17 mm, sessiles, sub-médifixes, insérées entre 2 lobes, à environ 5 mm sous le sinus. Style long de ± 4 cm, les 2 lobes stigmatiques jointifs, longs de ± 8 mm. Ovaire vide, sans placentas ni ovules. Fleurs ♀ un peu plus petites, à dents du calice plus courtes, à corolle plus abondamment tachetée. Anthères stériles longues de ± 12 mm. Style aussi long

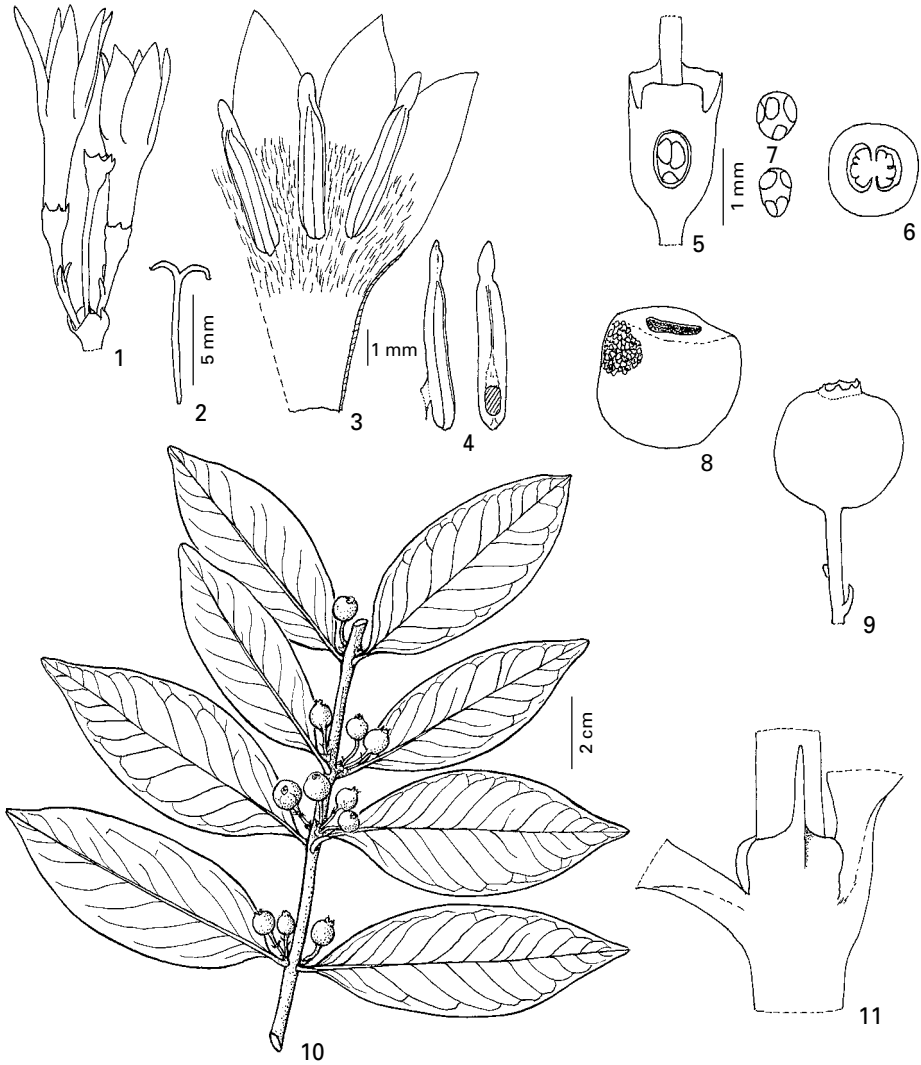


Pl. 188. — *Rothmannia annae* : 1, fleur ♀, coupe longitudinale de l'ovaire ; 2, id., stigmate ; 3, id., staminode (FF 5266) ; 4, fleur ♂, coupe longitudinale ; 5, stigmate ; 6, étamine (FF 5267) ; 7, rameau court jeune (au centre) portant la feuille médiane et la feuille réduite ; 8, rameau court portant en plus un bouton floral ; 9, rameau court plus âgé, au stade fleur (Fl.) (d'après une plante cultivée au Jardin Botanique de Nancy). (1 à 6, 8).

que la corolle, à lobes jointifs longs de 13-14 mm. Ovaire uniloculaire à la base, à 2 placentas pariétaux ; ceux-ci jointifs vers le haut de l'ovaire, et forment 2 loges incomplètes. Ovules nombreux. Baies ovoïdes, longues de 3-6 cm, d'abord à péricarpe dur, vert à taches jaune pâle, puis se ramollissant et devenant noir à maturité, renfermant de nombreuses graines aplaties oblongues (5-6 mm), noyées dans une pulpe brunâtre plus ou moins sucrée.

Ile Aride, endémique. L'espèce a existé autrefois à Mahé (Horne 512, en 1874), à Praslin (Horne 260, en 1871), à Silhouette (Gardiner 31, vers 1905) et à Félicité, îles où elle n'a pas été retrouvée. Elle est très attaquée par diverses cochenilles importées et a peut-être disparu pour cette raison. La population de *Rothmannia* d'Arade est stable, les parasites n'ayant apparemment pas atteint cette île. La plante peut fleurir plusieurs fois par an, en réponse à des périodes pluvieuses. Les fleurs sont très odorantes.

Nom créole : Bois citron ; autre nom commun : Calebassier (selon J. Horne, inusité).



Pl. 189. — *Tricalysia ovalifolia* : 1, fleurs en début d'anthèse ; 2, style ; 3, fragment de corolle étalé ; 4, anthère de profil et de dos ; 5, 6, ovaire en coupe longitudinale et transversale ; 7, placentas montrant la disposition variable des ovules ; 8, graine ; 9, fruit ; 10, rameau en fruits ; 11, stipule (FF 4561, Aldabra). (1, 2, 9) (3, 4, 8, 11) (5, 6, 7).

13. *Tricalysia* A. Rich.

in DC., *Prodr.* 4 : 445 (1830)

Arbres ou arbustes. Feuilles avec ou sans domaties. Stipules interpétioles souvent engainantes. Inflorescences axillaires en cymes courtement pédonculées ou sessiles, parfois contractées en fascicules, à bractées plus ou moins soudées en cupules ou en calicule. Fleurs généralement ♂. Calice formant un tube plus ou moins long au-dessus de l'ovaire, à 4-8 (-12) lobes. Corolle tubuleuse à la base, souvent fortement pileuse à la gorge, à 4-8 (-12) lobes contortés. Étamines exsertes, à filet développé ou très court, à anthères parfois apiculées. Stigmate bilobé. Ovaire à 2 loges, chacune à 1 placenta charnu portant 1-20 ovules noyés dans la masse du tissu. Fruits bacciformes, charnus.

Genre d'une centaine d'espèces d'Afrique et de Madagascar. Une espèce à Aldabra.

Tricalysia ovalifolia Hiern, *Fl. Trop. Afr.* 3 : 119 (1877) ; ROBBRECHT, *Bull. J. Bot. Nat. Belg.* 49 : 278 (1979). Type : Kirk s.n°, Zanzibar (K, lecto, non vu).

- *T. cuneifolia* Baker, *B.M.I.K.* 1894 : 148 (1894). Type : Abbott s.n°, Aldabra (K, lecto. ; P, iso.).
- *T. sonderana* auct. non Hiern, *Fl. Trop. Afr.* 3 : 119 (1877) : Fosberg, *Phytologia* 41 : 360 (1979) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 165.

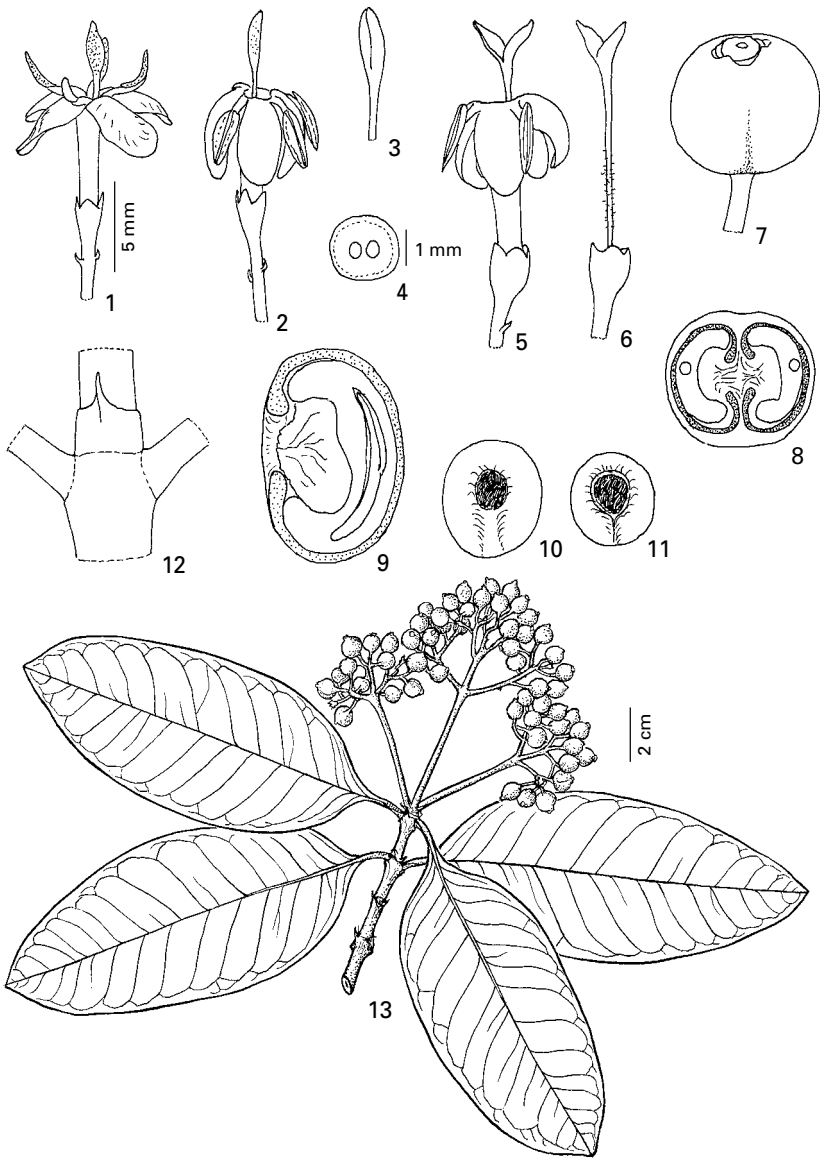
Arbuste haut de 2-4 m. Rameaux jeunes pubérulents ou glabres, à épiderme devenant blanchâtre avant de s'exfolier. Limbe elliptique à étroitement ovale, de (2,5-) 4,5-9 cm x (1,2-) 1,8-3,5 cm, aigu au sommet, cunéiforme à la base. Domaties absentes. Pétiole long de 3-5 mm, pubérulent à la face supérieure. Stipules d'abord engainantes, puis se fendant latéralement, à pointe en arête aiguë longue de ± 2,5 mm, à face interne tapissée d'écaillés larges de ± 0,15 mm ou de touffes de poils hyalins en massue (colléters). Inflorescences cymeuses, sessiles ou à pédoncule très court (jusqu'à 5 mm), à 3-6 fleurs pédicellées. Bractées soudées en cupule, à la base des pédicelles (une cupule représente un ensemble de 2 feuilles opposées et leurs stipules, le tout très réduit mais souvent encore reconnaissable). Pédicelles grêles, longs de 0,5-1 cm, généralement munis de 1-2 bractéoles. Calice de ± 2 mm de diamètre, à 5 dents arrondies longues de 0,5-0,8 mm. Corolle blanche à tube long de ± 6 mm, à gorge densément pileuse, à 5 lobes longs de ± 6,5 mm, fortement réfléchis à l'anthèse et entraînant dans ce mouvement les étamines alors totalement exsertes. Anthères longues de 4-5 mm, munies au sommet d'un appendice stérile. Filet long de 1 mm, ou moins. Style long de ± 6 mm. Disque charnu. Ovules 3-5 (-6) par loge, noyés dans la masse du placenta charnu. Baie de 7-9 mm de diamètre, devenant rouge sombre puis noire à maturité. Graines irrégulières, à 1 face convexe, à hile allongé, à testa brun, alvéolé, enrobées dans une pulpe placentaire peu épaisse. Albumen dur, non ruminé.

Aldabra, Assomption, indigène. Ces plantes correspondent à la variété *ovalifolia* qui existe aussi au Kenya, en Tanzanie, à Zanzibar, aux Comores, à Madagascar (nord et côte ouest). Espèce assez commune du fourré à *Ochna* et *Apodytes*. Peut se défeuiller partiellement si la saison sèche se prolonge (*Fl. Ald.* : 166). La floraison a été observée à la mi-décembre, donc au début de la saison des pluies, les fruits mûrs en mai-juin. La floraison attire de nombreuses cétoines d'Aldabra (*Mosoleopsis aldabrensis*, Coléoptères).

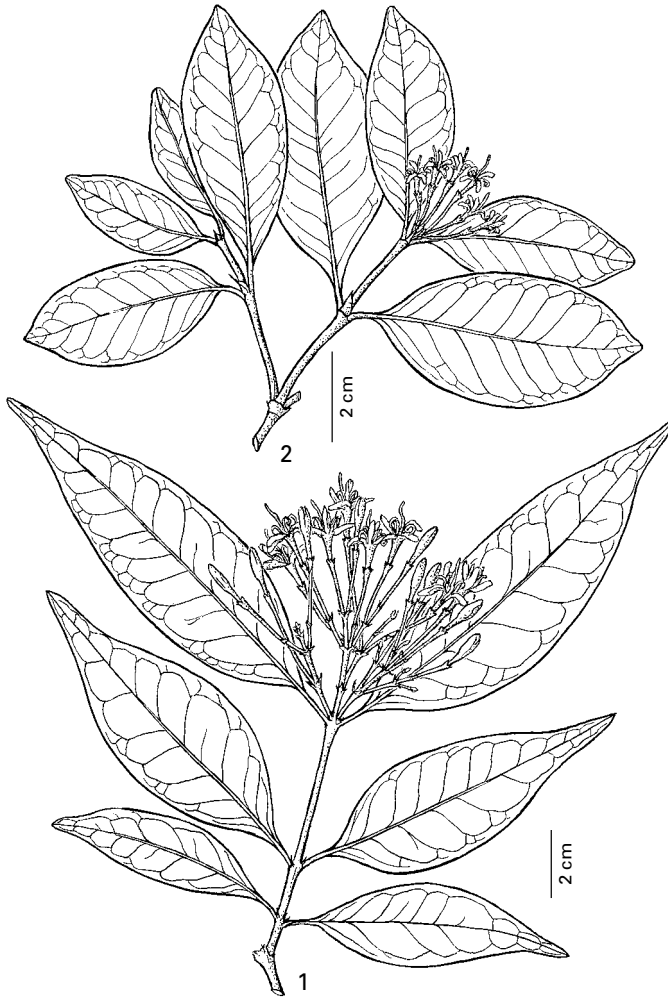
14. *Ixora* L.

Sp. Pl. : 110 (1753)

Arbustes ou petits arbres glabres, à feuilles opposées. Stipules plus ou moins soudées en gaine intrapétiole. Inflorescences terminales cymeuses, en panicules ou en corymbes. Bractéoles 2, opposées, situées juste sous la fleur ou sur le pédicelle. Fleurs ♂ ou rarement unisexuées. Calice à



Pl. 190. — *Ixora pudica* : 1, 2, fleurs ♂ à deux stades de l'anthèse ; 3, id., stigmate ; 4, id., coupe de l'ovaire (FF 3661) ; 5, 6, fleur ♀ et pistil (FF 3556) ; 7, fruit ; 8, id., coupe transversale ; 9, coupe longitudinale d'un pyrène ; 10, pyrène, face interne ; 11, graine ; 12, stipule ; 13, rameau en fruits (FF 4423). (1, 2, 5 à 8, 10, 11, 12) (3, 4, 9).



Pl. 191. — **Tarenna sechellensis** : 1, rameau fleuri (FF 4327, *Silhouette*) ; 2, rameau fleuri (FF 4774, *Aldabra*).

4 lobes. Corolle rouge ou blanche, parfois à tube très long, à 4 lobes contortés. Style grêle à stigmat bifide, à 2 lobes écartés à l'anthèse. Ovaire biloculaire à 1 ovule par loge, inséré sur un placenta plus ou moins charnu. Fruit : drupe à péricarpe charnu, à 1-2 pyrènes munis d'une ouverture à la face adaxiale. Graine à albumen lisse.

Genre pantropical d'une centaine d'espèces. Aux Seychelles, 1 espèce endémique. Plusieurs espèces ornementales sont cultivées, dont 2 deviennent parfois subspontanées :

Ixora finlaysoniana G. Don

Arbuste haut de 1-2 m, à racines traçantes donnant de nombreux rejets à une certaine distance du pied-mère. Limbe étroitement obovale ou elliptique, arrondi ou obtus au sommet, cunéiforme à la base, de 10-15 (-20 cm) x 3-4,5 (-6,5) cm. Pétiole long de 0,6-1,5 cm. Fleurs blanches nombreuses, en corymbe terminal. Tube long de 3-3,5 cm et 4 lobes obovales plus ou moins arrondis.

Mahé, etc., cultivé et subspontané, se multiplie parfois au bord des chemins ou aux endroits où il a été autrefois planté. Originaire des îles Andaman.

Nom créole : Buisson (selon Bailey).

Ixora coccinea L.

Arbuste haut de 0,5-1,5 m, à feuilles sessiles ou à pétiole très réduit. Limbe elliptique à ovale, de 5-9,5 cm x 2,5-4,5 cm, brusquement acuminé au sommet et terminé par une pointe en aiguillon, cordé à la base. Fleurs rouge vif. Corolle à tube long de 4,5-5 cm et à 4 lobes aigus.

Mahé, etc., cultivé et rarement subspontané. Originaire de l'Inde.

Ixora hookeri (Oudem.) Brem.

— *I. odorata* Hook.

Arbuste à feuilles pétiolées. Fleurs blanches teintées de rose à la gorge. Tube de la corolle long de 6-8 cm. Plus rarement cultivé que les 2 espèces précédentes. Originaire de Madagascar (côte est).

Bailey cite encore une espèce non revue, semble-t-il, récemment, *Ixora chinensis* Lam., un arbuste à limbe plus ou moins obovale, cunéiforme à la base et sessile, à fleurs rouge orangé, à pétales obovales arrondis. Originaire de Chine.

Ixora pudica Baker, *F.M.S.* : 151 (1877) ; SUMMERH., *Enum.* : 280 ; BREMEKAMP, *Bull. Jard. Bot. Buitenz. sér.* 3, 14 : 213 (1937). Type : *Horne* 514 et 262, Mahé, Seychelles (K, syntypes).

Petit arbre atteignant 6-7 m de hauteur et 10-12 cm de diamètre, mais souvent haut de 2-4 m seulement. Limbe elliptique à oblong, de 9-14,5 (-22) cm x 3,5-6 (-7) cm, glabre. Pétiole long de 0,8-1 (-1,5) cm. Stipules munies de colléters à la base interne. Inflorescences terminales à bractées très réduites aux ramifications. Pédicelles longs de 0,6-5 mm portant 2-3 bractéoles espacées, l'une d'elle parfois située juste sous la fleur. Fleurs semblant fonctionnellement unisexuées, ♂ (ou ♀ ?) et ♀, sur des individus différents. Calice faiblement pubéruleux, à 4 dents et muni de colléters. Corolle blanc crème, glabre, à tube long de 6-8 mm, à 4 lobes oblongs-obovales, arrondis au sommet, longs de 4-5 mm. Fleurs fonctionnellement ♂ (ou ♀ ?), à anthères déhiscentes dans le bouton, appliquées contre le stigmate et épousant sa forme, longues de ± 3,5 mm, à filet de 1,5-2 mm. Style exsert long de 10-12 mm, hérissé de poils raides épars, à stigmate claviforme (les 2 lobes restant accolés et couverts de pollen). Ovaire à 2 loges uni-ovulées (ovules fonctionnels ?). Fleurs ♀, à anthères déhiscentes mais ne libérant pas de pollen. Style long de 10-11 mm, à stigmate plus épais, à 2 lobes divergents, à surface réceptrice papilleuse. Ovaire identique. Ovule inséré par une large surface de contact sur une fine lame placentaire, lame elle-même peltée et insérée au milieu de la cloison. Drupe un peu charnue, plus ou moins sphérique, déprimée au sommet, large de 8-9 mm, passant par une phase rouge avant de devenir pratiquement noire à maturité. Pyrènes 2, hémisphériques, à endocarpe dur, sclérifié, à ouverture adaxiale circulaire. Graine à albumen lisse.

Mahé, Silhouette, endémique, peu commun dans les forêts humides d'altitude. Espèce qui semble différente des autres *Ixora* par sa dioécie (incomplète ?). Des espèces affines se trouvent en Malaisie et en Mélanésie selon Bremekamp (*loc. cit.*).

15. *Tarenna* Gaertn.

Fruct. 1 : 139, t. 28 (1788)

Arbustes, petits arbres ou lianes. Feuilles opposées à stipules interpétiolaires faiblement soudées entre elles à l'aisselle des pétioles. Inflorescences cymeuses corymbiformes, terminales ou rarement axillaires, à bractées et bractéoles soudées en cupules naviculaires (parfois bractéoles formant un épicalice). Calice à tube court, à 4-5 lobes en préfloraison contortée ou presque ouverte. Corolle blanche ou jaune, à tube plus ou moins cylindrique, généralement pubescent à la gorge, à 4-5 lobes contortés. Étamines à filets courts insérés près des sinus entre les lobes, à anthères dorsifixes plus ou moins longuement exsertes. Disque présent. Ovaire biloculaire, chaque loge à 1 placenta plus ou moins pelté, charnu, portant 1-15 ovules enfoncés dans le placenta ou placenta plus réduit à 1-8 ovules en surface. Style grêle à stigmatte en massue allongée, formé de 2 branches stigmatiques restant accolées, plus ou moins longuement exsert. Fruits : soit drupacés à endocarpe plus ou moins dur et à mésocarpe charnu, mais restant assez mince, devenant noir à maturité et renfermant 1 graine, soit bacciformes à endocarpe membraneux restant souple et à mésocarpe charnu, à 2-10 graines. Graines plus ou moins sphériques ou en quartiers d'orange, à albumen ruminé, ou plan-convexes à anguleuses (selon leur nombre), à albumen lisse et à cicatrice du hile plus ou moins déprimée.

Genre d'environ 180 espèces, lorsqu'il est compris au sens large (englobant par exemple le genre *Enterospermum*) d'Indo-Malaisie, d'Afrique et de Madagascar. Aux Seychelles, 3 espèces indigènes.

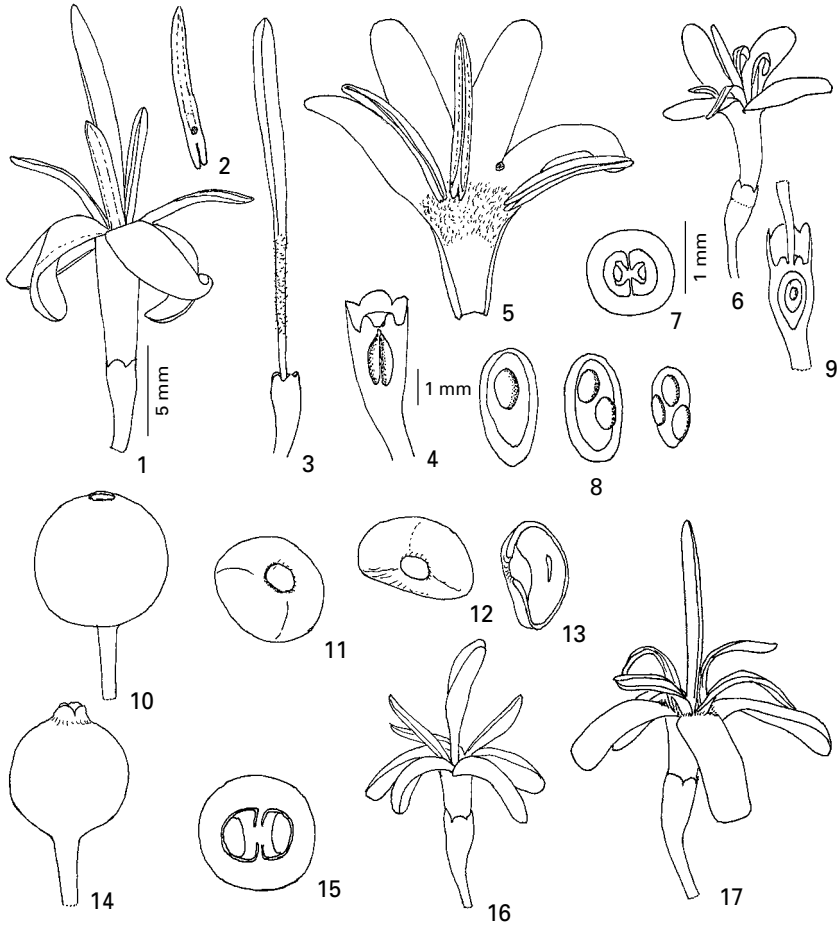
L'étude des *Tarenna* (et genres voisins) de Madagascar n'étant pas achevée, le statut de 1 ou 2 de ces espèces reste incertain. Ainsi *Tarenna trichantha* est peut-être à rattacher à un genre distinct existant à Madagascar, *Homoliella* Arènes (Bridson et Robbrecht, *Bull. Jard. Bot. Nat. Belg.* 55 : 102 [1985]).

- 1 — Fleurs à 4 pétales, inflorescences terminales glabres 1. *T. sechellensis*
 — Fleurs à 5 pétales 2
 2 — Inflorescences terminales pubescentes, souvent feuilles pubescentes 3. *T. trichantha*
 — Inflorescences axillaires glabres, feuilles glabres 2. *T. supra-axillaris*

1. ***Tarenna sechellensis*** (Baker) Summerh., *B.M.I.K.* 1928 : 392 (1928) ; SUMMERH., Enum. : 281.
 Types : Pervillé 33, Horne 258, 261 (K, syntypes).

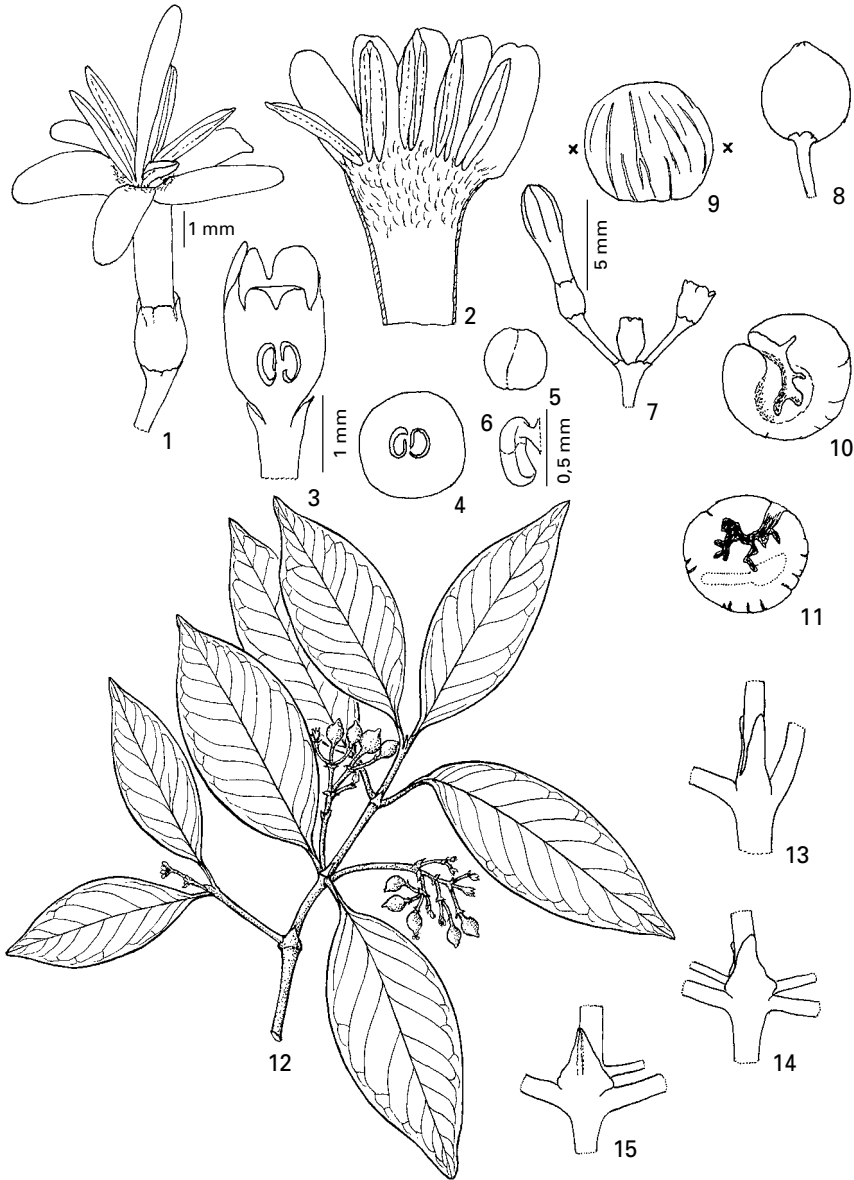
- *Webera sechellensis* Baker, *F.M.S.* : 139 (1877).
 — *Tarenna nigrescens* auct. non (Hook.f.) Hiern : HEMSL., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 17 (1916).
 — *Tarenna verdcourtiana* Fosb., *Phytologia* 41 : 357 (1979) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 162.
 Type : Wood 1631 (US, holo., non vu ; K, iso.).

Arbuste ou petit arbre haut de 2-6 m, à tronc principal atteignant 5-8 cm de diamètre, à écorce lisse. Feuilles parfois d'un vert légèrement bleuté. Limbe étroitement ovale (rarement ovale) à étroitement elliptique, plus ou moins acuminé au sommet, aigu à arrondi à la base, de (3,5-) 6-12 (-17) cm x (1-) 2-3,5 (-5) cm, glabre, sans domaties. Pétiole long de (2-) 5-8 (12) mm. Stipules à faible soudure intrapétiolaire, carénées au dos et prolongées au sommet en lame de couteau, longues de 4-8 (-14) mm. Panicules corymbiformes, terminales des axes principaux ou de rameaux courts latéraux, à pédoncule long de 0,8-1,5 cm (1 pédoncule médian et 2 pédoncules latéraux). Pédicelles grêles, longs de ± 2 cm, à 2 bractéoles. Réceptacle long de ± 1,5 mm. Fleurs ♂ (à ovaire vide) grandes, longues de ± 1,5-2 cm. Fleurs ♀ et ♀ plus petites, longues de ± 1 cm. Calice glabre à tube long de 0,5-0,8 mm, à 4 lobes arrondis longs de 0,2-0,4 mm. Corolle blanche à tube long de 5-8 mm, à 4 lobes oblongs, arrondis au sommet, longs de 5-9 mm. Tube pubescent à la gorge ou un peu au dessous. Étamines à filet court (ne dépassant pas 1 mm), insérées près des sinus entre les lobes. Anthères longues de 0,5-1 cm, déhiscentes dans le bouton (fleurs ♂ et ♂), stériles chez les fleurs ♀. Style des fleurs ♂ long de 1,5-2 cm, longuement exsert, à branches restant jointives, enrobé de pollen. Style des fleurs ♂ et ♀ long de



Pl. 192. — *Tarennia sechellensis*: 1, fleur ♂; 2, anthère, face externe; 3, pistil; 4, coupe longitudinale de l'ovaire (loges vides); 5, corolle étalée (FF 4327, *Silhouette*); 6, fleur ♀; 7, coupe transversale de l'ovaire; 8, placentas portant 1 à 3 ovules, vus de face; 9, coupe longitudinale de l'ovaire; 10, fruit (Pervillé 33, *île aux Cerfs*); 11, 12, graines; 13, id., coupe transversale (Boivin s.n., *Mahé*); 14, fruit (FF s.n., *Aldabra, Passe Hoareau*); 15, coupe transversale de l'ovaire (matériel en alcool); 16, fleur ♀ (FF s.n., *Aldabra*, en culture au Jardin Botanique de Nancy); 17, fleur ♂ (Wood 1631, *Aldabra*). (1, 2, 3, 5, 6, 10, 14, 16, 17) (4, 9, 11, 12, 13) (7, 8, 15).

± 1 cm, à stigmate formé de 2 branches plus ou moins adhérentes (pouvant être séparées artificiellement). Ovaire vide (sans cloison ni ovules) chez les fleurs ♂, à 2 loges séparées par une cloison mince chez les fleurs ♀ et ♀. Placenta charnu, plan-convexe, pelté, ovale, portant 1-3 ovules enfoncés dans l'épaisseur des tissus. Fruit plus ou moins bacciforme de 5-8 mm de diamètre, à péricarpe contenant une couche interne de masses scléreuses et une fine couche charnue externe. Graines (1-) 2-6, séparées par de fines lames d'origine placentaire (qui, au stade fruit, ne se distinguent pas bien de la cloison inter-loculaire), plan-convexes ou plus ou moins pyramidales (à face externe bombée), à cicatrice du hile faiblement creusée.



Pl. 193. — *Tarenna supra-axillaris* : 1, fleur ; 2, corolle étalée ; 3, 4, coupes longitudinale et transversale de l'ovaire ; 5, 6, ovule vu de face et de dessus ; 7, fragment d'inflorescence ; 8, fruit ; 9, 10, graine, vues latérale et basale ; 11, id., coupe selon 9, x.....x ; 12, rameau en fruits ; 13, 14, 15, formes de stipules (FF 4668, Aldabra : 1, 2, 8, 12 à 15 ; FF 4685 : 3 à 7, 9, 10, 11). (1, 2, 9, 10, 11) (8, 13, 14, 15).

Mahé, Silhouette, Praslin, Félicité, Curieuse et autres îles granitiques, Aldabra, Assomption, endémique. Espèce peu commune sur les îles granitiques, en sous-bois des forêts de basse altitude, souvent sur les glacis (Pervillé note sur l'étiquette de sa récolte n° 33 de l'île aux Cerfs qu'elle croît « dans les terrains arides »). Les plantes poussant dans ce dernier type de milieux ont des feuilles et des fleurs plus petites que celles des plantes en situation abritée.

Les plantes d'Aldabra ont un aspect végétatif un peu différent de celles des îles granitiques. Les feuilles sont généralement étroitement elliptiques ou parfois ovales, en moyenne plus petites, et les plantes sont plus touffues. Les fleurs sont cependant presque identiques comme le notait Hemsley : « ... *the floral characters are essentially the same* » (*op. cit.* : 17, 1916). Je n'ai pas trouvé les ovaires 4-loculaires signalés par Fosberg (*op. cit.* : 358, 1979). Il n'est pas possible de maintenir les plantes d'Aldabra au rang d'espèce distincte de *T. sechellensis*. Tout au plus pourrait-on les distinguer au niveau variétal quand les *Tarena* de la région malgache seront mieux connus.

Nom créole : Bois dur bleu (à Mahé).

2. ***Tarena supra-axillaris*** (Hemsl.) Brem., *Feddes Repert.* 37 : 206 (1934) ; BRIDSON, *Kew Bull.* 34 : 397 (1979) ; FOSBERG, *Phytologia* 41 : 354 (1979) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 160. Type : Fryer s.n°, Aldabra (île Esprit), (K, holo.).

— *Pavetta supra-axillaris* Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 19 (1916).

Arbuste haut de 2-3 m. Limbe étroitement elliptique, cuspidé au sommet, en coin à la base, de 4,5-9 (-10) cm x 1,5-2,5 (-3,5) cm, à marge souvent plus pâle que le reste du limbe (visible à l'état frais). Pétiole long de 0,5-1 cm. Stipules plus ou moins arrondies au sommet, parfois aussi pointues et à crête dorsale. Inflorescences axillaires (naissant par paires au sommet des rameaux, mais devenant rapidement axillaires par développement de l'apex végétatif), longues de 2-3 cm, les bractéoles situées juste sous la fleur soudées en épicalice. Fleurs ♂. Calice à tube très court, à 5 lobes tronqués à arrondis. Corolle blanche à tube long de ± 4 mm, pileuse à l'intérieur vers le haut, à 5 lobes contortés oblongs à sommet arrondi, longs de ± 3 mm. Étamines 5, à filet long de ± 1 mm. Style exsert, pileux à la base, en massue allongée au sommet (les 2 branches stigmatiques restant jointives). Ovaire biloculaire, à 1 ovule par loge, soudé par toute sa longueur sur une petite lame placentaire stipitée. Drupe d'abord verte, à péricarpe un peu translucide, puis devenant noire à maturité, de ± 5 mm de diamètre, à calice persistant au sommet et l'épicalice à la base. Endocarpe sphérique crustacé, assez dur, renfermant 1 seule graine. Testa strié et profondément invaginé au niveau du hile. Albumen superficiellement ruminé.

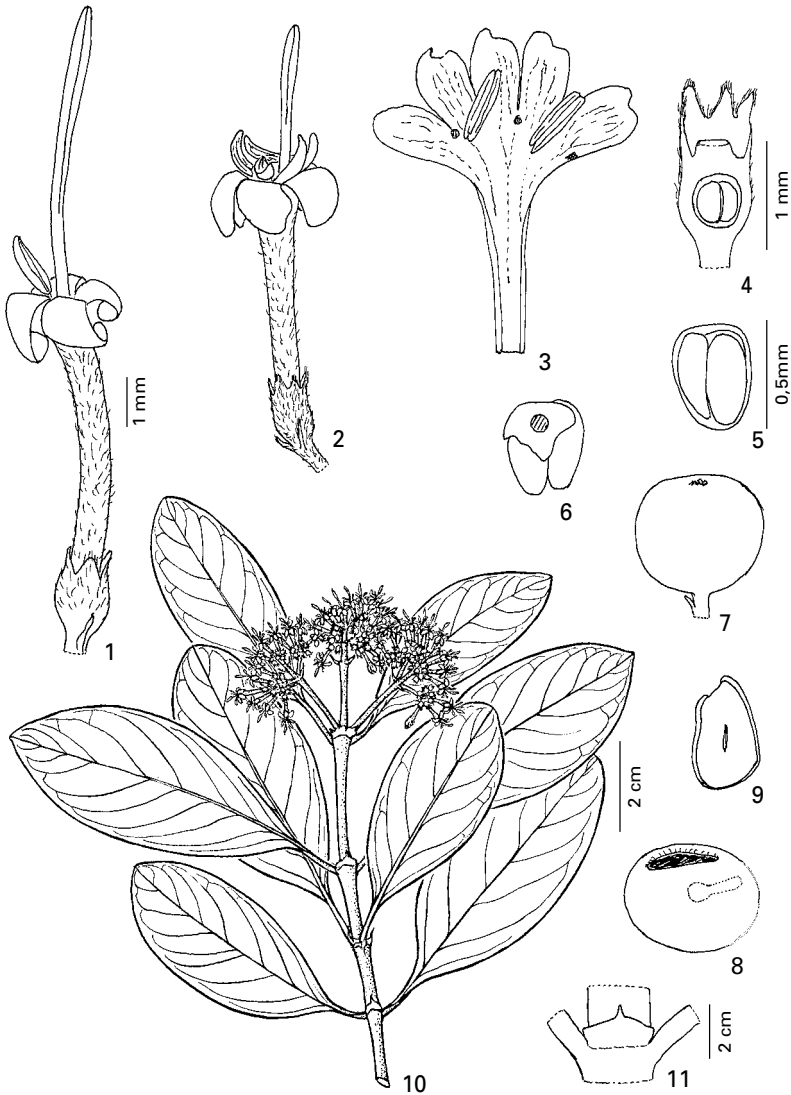
Aldabra, indigène. Existe aussi en Afrique de l'Est, à Madagascar (Bridson, *op. cit.* : 398 et Fosberg, *op. cit.* : 355 [1979]) et non pas « ... apparently endemic to Aldabra Atoll... » (*Fl. Ald.* : 161 [1980]). Arbuste peu commun du fourré à *Ochna* et *Apodytes*.

3. ***Tarena trichantha*** (Baker) Brem., *Feddes Repert.* 37 : 207 (1934) ; BRIDSON, *Kew Bull.* 34 : 401 (1979) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 161. Type : Abbott 23 et 26, Aldabra (K, syntypes).

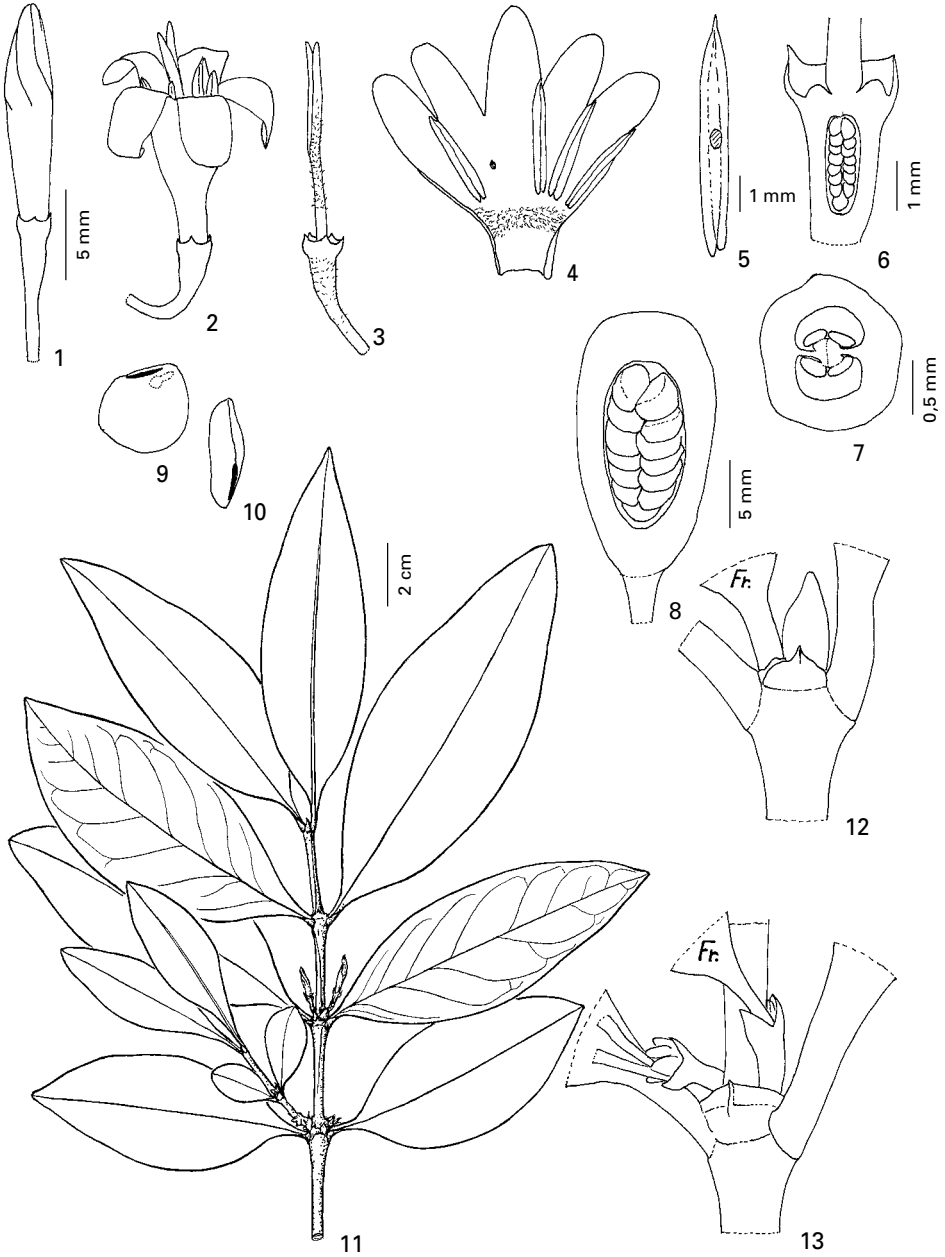
— *Pavetta trichantha* Baker, *B.M.J.K.* 1894 : 148 (1894).

Arbuste haut de 2-5 m, à tronc court, atteignant 15 cm de diamètre, à ramification régulière, à rameaux plus ou moins rectilignes, érigés. Écorce finement fissurée, gris jaunâtre. Limbe pubérent à glabre à la face supérieure, densément pubescent à glabrescent à la face inférieure, coriace, elliptique ou parfois sub-circulaire, obtus à arrondi au sommet, obtus à cunéiforme à la base, de 5-8 (-10) cm x 2,3-3,8 (-6) cm. Inflorescences terminales longues de 2-6 cm, à axes pubescents, en petites cymes denses, plus ou moins hémisphériques, larges de 2-3 cm. Bractéoles 2-3 sous chaque fleur. Pédicelle très court (0,5 mm). Tube du calice court, à 4-5 lobes aigus, ciliés. Corolle à tube pubescent long de 4-5 mm, à 4-5 lobes blancs échancrés au sommet, longs de ± 2 mm. Étamines insérées près des sinus de la corolle, subsessiles (filet : 0,3 mm). Style grêle long de 8-12 mm. Ovules 2-4 par loge, attachés sur un placenta pelté réduit à une petite lame charnue (celle-ci insérée en haut de la cloison). Fruit bacciforme à peine charnu, à péricarpe crustacé contenant plusieurs graines. Graines sub-réniformes, longues de ± 3 mm, à dépression hilare allongée, à testa lisse et albumen non ruminé.

Aldabra, indigène. Existe aussi en Afrique de l'Est, aux Comores, à Madagascar (une forme à fleurs un peu plus grandes, *Capuron* 27477 SF, P). Arbuste assez commun du fourré à *Ochna* et *Apodytes*.



Pl. 194 — **Tarenna trichantha** : 1, 2, fleurs ; 3, corolle étalée, trois étamines enlevées ; 4, coupe longitudinale de l'ovaire ; 5, 6, détail des ovules et du placenta, vus de face et de dos (FF 4823, Aldabra) ; 7, fruit ; 8, 9, graine et coupe transversale (FF 4548) ; 10, rameau fleuri ; 11, stipule (FF 4733). (1, 2, 3, 7, 8, 9).



Pl. 195. — *Paragenipa wrightii* : 1, 2, bouton floral et fleur ; 3, pistil ; 4, corolle étalée ; 5, étamine vue de dos ; 6, 7, coupe longitudinale tangentielle (montrant les ovules en place dans une loge) et coupe transversale de l'ovaire (FF 4138) ; 8, coupe du fruit (graines en place dans une loge) ; 9, 10, graine vue sous deux angles (FF 4113) ; 11, rameau fleuri (FF 4138) ; 12, détail de l'insertion d'un fruit (Fr.) ; 13, id., mais pédoncules fructifères développés (FF 4022). (1 à 4, 12, 13) (5, 9, 10).

16. *Paragenipa* Baillon*Bull. Soc. Linn. Paris* 1 : 207 (1879)

Arbustes à feuilles glabres, coriaces. Inflorescences axillaires pauciflores, sessiles ou courtement pédonculées, le pédoncule muni au sommet de 2 bractées opposées carénées renfermant l'inflorescence à un stade précoce de la floraison. Calice à 5 dents. Corolle à 5 lobes contortés se recouvrant à gauche. Étamines 5, à anthères dorsifixes sessiles. Style à 2 branches stigmatiques allongées. Ovaire à 2 loges multi-ovulées. Ovules pendants, plus ou moins imbriqués sur un placenta charnu. Fruit bacciforme à péricarpe charnu. Graines plus ou moins lenticulaires à testa fibreux, à hile allongé. Albumen lisse. Embryon petit.

Genre décrit par Baillon pour une espèce seychelloise, mais qui possède aussi des représentants à Madagascar (par exemple les plantes connues sous le nom de *Gallienia sclerophylla* Dubard et Dop). Cependant, l'étude détaillée des Rubiacées malgaches restant à faire, il n'est pas possible actuellement d'en savoir plus sur cette question, ni même de savoir si le genre *Paragenipa* ne doit pas être inclus dans un genre plus ancien tel *Canephora* Juss. C'est ce que proposait Capuron dans la seule étude cohérente des Rubiacées malgaches, restée malheureusement inachevée. Cet auteur avait indiqué dès 1962 sur des échantillons d'herbier que *Paragenipa cervorum* Baillon est identique à *Randia lancifolia* Hemsl.

Paragenipa wrightii (Baker) F. Friedmann, comb. nov. Type : *Wright* 45, Seychelles (K, holo.).

- *Psychotria wrightii* Baker, *F.M.S.* : 156 (1877) ; HEMSLEY, *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 17 (1916), pro syn. ; SUMMERH., Enum. : 284 (1931), pro syn.
- *Pyrostria lancifolia* auct. non Bojer ex Baker, *F.M.S.* : 149 (1877) ; HEMSLEY, *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 17 (1916), pro syn. ; nom. invalid. (voir note taxonomique).
- *Randia lancifolia* Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 17 (1916) ; SUMMERH., Enum. : 284 (1931) ; *sensu* Tirvengadam et Sastre, *Bull. Mauritius Inst.* 8 : 91 (1978). Type : *Thomasset* 90 (K, lecto) ; nom. illegit.
- *Paragenipa lancifolia* (Boj. ex Baker) Tirvengadam et Robbrecht, *Nordic Journ. Bot.* 5 : 458 (1985), nom. invalid.
- *P. cervorum* Baillon, *Bull. Soc. Linn. Paris* 1 : 207 (1879). Type : *Pervillé* 31, île aux Cerfs, Seychelles, 12 fév. 1840 (P, lecto).

Arbuste haut de 1-6 m, souvent à plusieurs axes orthotropes issus de la base, à tronc principal atteignant 10 cm de diamètre, à écorce nettement fissurée longitudinalement. Rameaux latéraux plagiotropes, souvent plus ou moins sinueux, atteignant 1 m de longueur. Limbe glabre, elliptique à étroitement elliptique, ovale à étroitement ovale, aigu à arrondi au sommet, cunéiforme à obtus à la base, de (6-) 12-17 (-21) cm x (2-) 4-6,5 (-10,5) cm, coriace, sans domaties. Pétiole long de 0,5-1 cm. Inflorescences en fascicules axillaires ou en ombelles de (1-) 3-5 fleurs. Pédoncule atteignant 5 mm, muni au sommet de 2 bractées carénées, plus ou moins soudées. Pédicelles longs de 2,5-4 mm. Calice en tube court (\pm 1 mm), à 5 lobes aigus (pubérulent, ainsi que le réceptacle et le pédicelle). Corolle blanche à tube évasé en entonnoir, long de 7-9 mm, pileux au sommet de la courte partie cylindrique, à 5 lobes arrondis longs de 5-6 mm. Anthères longues de 6-7 mm. Style long de \pm 6 mm, pubescent, à 2 branches aiguës, plus ou moins recourbées à l'anthère, longues de \pm 6 mm. Ovaire biloculaire apparemment à 2 placentas axiles (en réalité il s'agit de 2 placentas pariétaux jointifs au centre de l'ovaire, mais non soudés et que l'on peut séparer sur une partie de leur longueur) portant 2 rangées d'ovules pendants, se couvrant plus ou moins comme des tuiles de haut en bas. Baie rouge, obovoïde, à péricarpe épais succulent, longue de 1,5-2 (-3) cm. Graines aplaties larges de 3-4 mm, à testa mince, fibreux, à cicatrice du hile allongée.

Mahé, Praslin, Silhouette, endémique. Commun sur la plupart des îles granitiques, surtout aux altitudes basses et moyennes.

Nom créole : Café marron grande feuille.

Note taxonomique : Comme synonyme de *R. lancifolia*, Hemsley cite *Pyrostria lancifolia* Boj. ex Baker, mais ce nom ne peut être pris comme basionyme de *R. lancifolia* car ce dernier est établi sur des syntypes différents (le spécimen qui pourrait être considéré comme type de *P. lancifolia* Boj. ex Baker n'a pas été retrouvé dans l'Herbier de Kew ; il s'agit d'une récolte de Bojer que Baker signale, à la suite d'autres *Pyrostria* de l'île Maurice, en ces termes : « *Of P. lancifolia* Bojer MSS., which has sessile flowers and lanceolate leaves 3-4 inches long, narrowed to both ends, we have only a flowerless scrap » ; Baker ne dit nulle part que le spécimen est d'origine seychelloise ; de plus cette phrase ne constitue qu'un simple commentaire et Baker ne cherche pas à décrire formellement une espèce nouvelle ; *P. lancifolia* Boj. ex Baker n'est donc pas un nom valide. *R. lancifolia* Hemsl. est un nom nouveau dans le genre *Randia* et ne doit pas être cité comme « *R. lancifolia* (Boj. ex Baker) Hemsley ». (Le spécimen *Thomasset* 90 désigné par erreur comme lectotype de *P. lancifolia* Boj. ex Baker et de *Paragenipa lancifolia* (Boj. ex Baker) Tirv. et Robb., loc. cit., peut être retenu comme lectotype de *R. lancifolia* Hemsl. dont il est un des syntypes). Hemsley cite aussi comme synonyme *Psychotria wrightii* Baker, un nom antérieur validement publié. *R. lancifolia* Hemsl. est de ce fait un nom illégitime.

17. *Polysphaeria* Hook.f.

Gen. Pl. 2 : 108 (1873)

Arbustes ou petits arbres à rameaux latéraux insérés un peu au-dessus de l'aisselle des feuilles axillantes. Inflorescences axillaires en glomérules généralement sessiles. Bractées et bractéoles cupuliformes entourant la base des inflorescences et des fleurs. Calice 4-5-denté ou tronqué. Corolle en entonnoir, à gorge densément pileuse, à 4-5 lobes contortés. Étamines 4-5, insérées dans le tube de la corolle, à filet court. Ovaire 2-loculaire à 1 ovule pendant par loge. Style et stigmate grêles, plus ou moins bifides. Fruit bacciforme à 1-2 graines. Albumen ruminé.

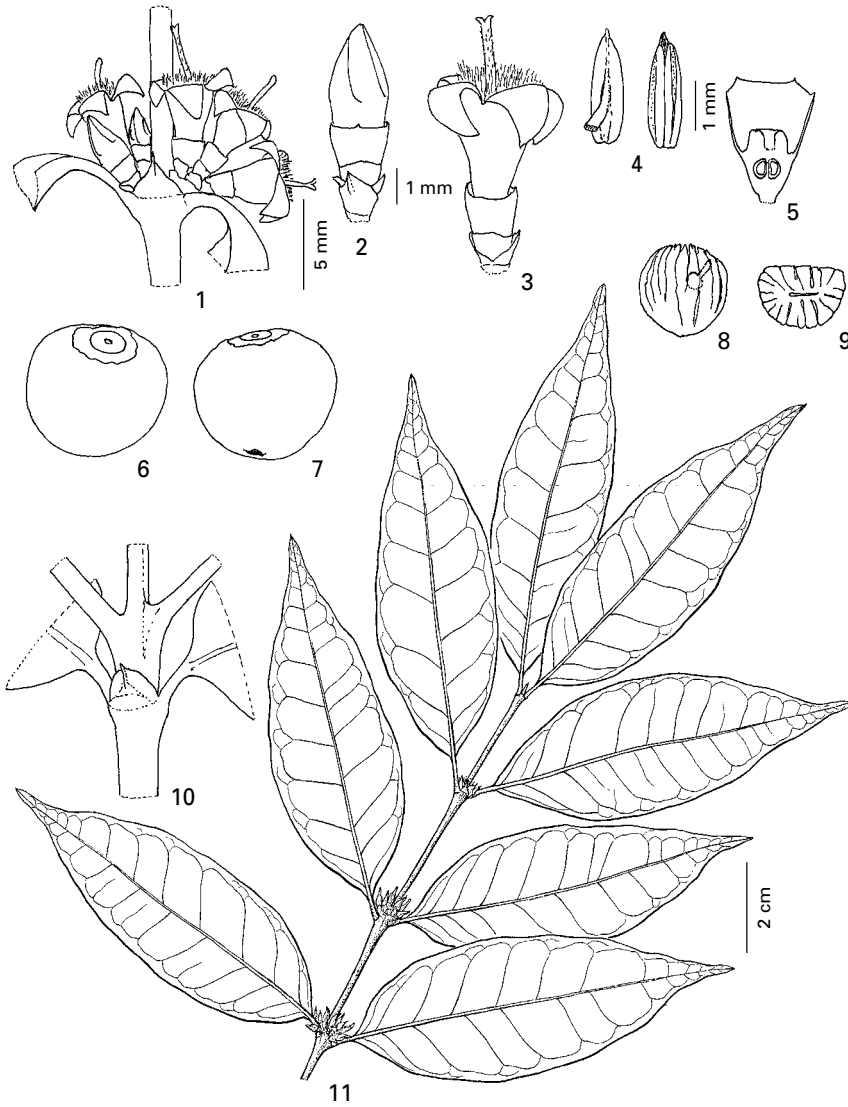
Genre d'une vingtaine d'espèces d'Afrique tropicale, dont une à Aldabra.

Polysphaeria multiflora Hiern, *Fl. Trop. Afr.* 3 : 127 (1877) ; VERDCOURT, *Kew Bull.* 35 : 125 (1980) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 158. Syntypes de Tanzanie et du Mozambique.

Arbuste haut de 1-3 m à rameaux plagiotropes grêles, souvent un peu sinueux ou retombants. Feuilles souvent plus ou moins pendantes. Limbe glabre, elliptique, de 3-7,5 cm x 1,2-2,8 cm, aigu au sommet, cunéiforme à la base. Domaties absentes. Pétiole long de 5-7 mm. Stipules triangulaires longues de 2,5-3 mm, plus ou moins carénées. Inflorescences à 3-15 fleurs en glomérules sessiles (cymes très contractées dont les axes sont pratiquement nuls et dont les bractées seules sont apparentes, sous forme d'écailles superposées devenant scariées). Bractéoles plus ou moins soudées en épicalice sous chaque fleur. Calice long de ± 1,3 mm, à marge munie de 4 dents très courtes, tapissé à la face interne de poils hyalins apprimés. Corolle blanche, de consistance assez coriace, à tube en entonnoir long de ± 4 mm, à 4 lobes ovales apiculés longs de ± 2 mm, avec d'abondants poils blancs plus ou moins raides, à la gorge. Étamines incluses, insérées à environ 1/3 du sommet du tube, à filet long de ± 0,5 mm. Style long de 5-6 mm, blanchâtre, hirsute, à 2 lobes courts. Ovaire à 2 loges, à 1 ovule pendant du sommet interne de chaque loge. Baie globuleuse à péricarpe coriace devenant plus charnu à maturité et de couleur bleu-noir, de 7-9 mm de diamètre. Graines 1 ou 2, plan-convexes, à albumen profondément ruminé.

Aldabra, Astove, Assomption, indigène. Existe aussi au Kenya, en Tanzanie, au Mozambique et aux Comores (et naturalisé à la Réunion). Arbuste commun du fourré à *Ochna* et *Apodytes*.

Nom créole : Bois sagcaie (selon Dupont, inusité).



Pl. 196. — *Polysphaeria multiflora* : 1, inflorescence ; 2, 3, bouton floral et fleur ; 4, étamine vue de dos et de face ; 5, coupe longitudinale de l'ovaire et du calice ; 6, 7, fruit ; 8, 9, graine et coupe transversale ; 10, stipule (FF 4536, Aldabra) ; 11, rameau fleuri (Bossier 9411, Réunion). (1, 6 à 10) (2, 3) (4, 5).

18. **Vangueria** Jussieu*Gen. Pl.* : 206 (1789)

Petits arbres à feuilles opposées, à stipules soudées en gaine. Inflorescences axillaires en cymes multiflores. Fleurs petites à calice 5-lobé. Corolle verdâtre, à tube court densément pubescent à la gorge, à 5 lobes valvaires. Étamines courtement exsertes. Style plus ou moins épais et sinueux, peu exsert, à stigmate en manchon plus ou moins cylindrique 5-lobulé au sommet. Ovaire 5 (-6) -loculaire à 1 ovule pendant par loge. Fruit : drupe charnue à 5 pyrènes.

Genre d'une vingtaine d'espèces d'Afrique et de Madagascar. Aux Seychelles, une espèce introduite.

Vangueria madagascariensis J.F. Gmel., *Syst. Nat.* ed. 13 : 367 (1791) ; SUMMERH., *Enum.* : 281.
Type : nom basé sur la description générique de Jussieu (*loc. cit.*).

— *V. edulis* Vahl, *Symb. Bot.* 3 : 36 (1794) ; BAKER, *F.M.S.* : 147.

Arbuste haut de 3-6 m, souvent à plusieurs troncs. Limbe glabre ou parfois pubérulent, elliptique, aigu au sommet, obtus à la base, de 10-18 cm x 5-9 cm, à pétiole court. Stipules en gaine tubuleuse courte, à pointe interpétiole en lame de couteau longue de ± 1 cm. Cymes bipares longues de 4-6 cm. Fleurs larges de ± 5 mm, verdâtres, pubescentes. Drupe charnue globuleuse, de 3-5 cm de diamètre, brun rougeâtre à maturité, contenant 4-5 noyaux aplatis, lignifiés, longs de ± 2 cm.

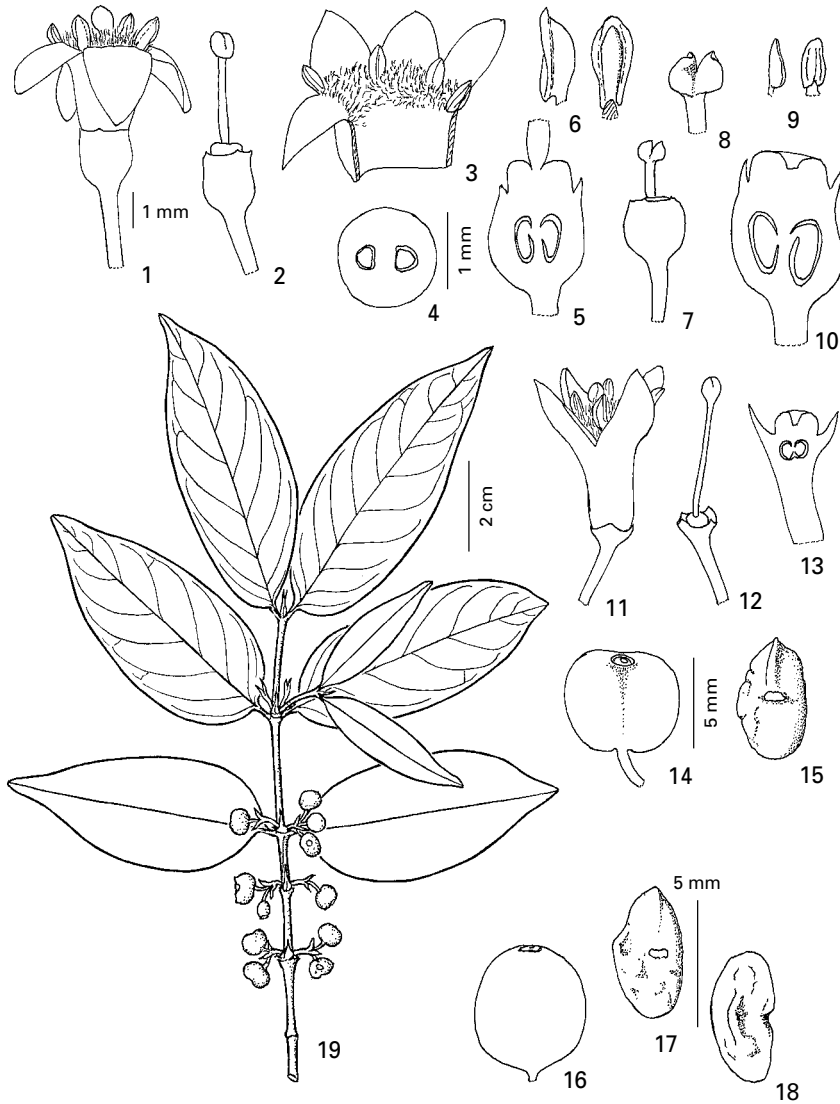
Mahé et autres îles granitiques, introduit autrefois pour son fruit qui est cependant peu apprécié. Aujourd'hui spontané aux Seychelles, dans les friches. L'espèce existe aussi en Afrique et à Madagascar. Elle a été disséminée par l'homme depuis fort longtemps. Elle serait d'origine malgache.

Nom créole : Vovangue (de Voavanga, le nom malgache de la plante).

19. **Canthium** Lam.*Encycl.* 1 : 602 (1785)

Arbres ou arbustes, parfois lianescents, parfois épineux. Feuilles opposées à limbe muni de domaties. Inflorescences axillaires, pédonculées ou sessiles, cymeuses, ombellées ou fasciculées. Fleurs σ ou unisexuées. Calice à 4-5 lobes parfois très courts. Corolle plus ou moins cylindrique ou plus ou moins en entonnoir ou urcéolée, à 4-5 lobes valvaires, densément pileuse à la gorge. Étamines insérées à la gorge de la corolle, faiblement exsertes (atrophées chez les fleurs ρ). Style aussi long ou 2 fois plus long que le tube de la corolle, à stigmate capité, plus ou moins lobé (atrophié chez les fleurs σ). Disque annulaire. Ovaire 2-3-loculaire à 1 ovule pendant par loge. Fruit : drupe charnue à autant de pyrènes que de loges (ou moins par avortement). Albumen lisse. Cotylédons foliacés situés dans le plan de symétrie de la graine.

Genre d'environ 200 espèces d'Afrique et d'Asie, compris ici au sens large, ainsi que le suggérait Capuron (*Adansonia* sér. 2, 9 : 50, 1969) qui y incluait les plantes rattachées au genre *Pyrostria*. Au contraire, Verdcourt (*Kew Bull.* 37 : 563, 1983) et Bridson (*Kew Bull.* 42 : 611, 1987) pensent qu'il y a lieu de distinguer ces 2 genres. En pratique, il est parfois délicat de faire cette distinction quand il s'agit de plantes ayant des caractères intermédiaires ou ayant des caractères de l'un et l'autre genre. Les 3 espèces seychelloises sont malheureusement dans ce cas. Ainsi la plante connue sous le nom de « Bois dur » est-elle acceptée dans le genre *Canthium* (*C. bibracteatum*) par Verdcourt (*loc. cit.*, 1983). Bridson (*op. cit.* : 625, 1987) à la suite de Cavaco (1968) estime que cette plante est à classer dans les *Pyrostria* (*P. bibracteata* [Baker] Cavaco). A propos des 2 autres espèces, Bridson note que « *Canthium carinatum* Summerh. ... more closely (though not exactly) resemble [s] the African *Canthium* subgen. *Bullockia* ... *C. sechellense* has the anthers entirely lacking dark connective tissue on the dorsal face (as in some *Canthium sensu lato*) while the



Pl. 197. — **Canthium bibracteatum** : 1, fleur ♀ ; 2, id., pistil ; 3, id., corolle étalée ; 4, 5, id., coupes de l'ovaire ; 6, étamine de profil et de fos (FF 4450, Praslin) ; 7, pistil d'une fleur ♀ ; 8, id., stigmate ; 9, id., staminode ; 10, id., coupe de l'ovaire (Bernardi 14640, Silhouette) ; 11, fleur ♂ ; 12, 13, id., pistil et coupe de l'ovaire (FF 4613, Aldabra) ; 14, 15, fruit et graine (FF s.n°, Aldabra) ; 16, 17, 18, fruit et graine de face et de profil (FF 4919, Praslin) ; 19, rameau en fruits (FF 3665, Mahé). (1, 2, 3, 7, 11, 12) (4, 5, 6, 8, 9, 10, 13) (14, 16) (15, 17, 18).

stigmatic knob is reminiscent of Pyrostria. A critical multidisciplinary study is required... ». En attendant que de telles études soient réalisées, les 3 espèces seychelloises sont traitées ici sous leur nom traditionnel.

- 1 — Inflorescences à pédoncule long de 3-5 mm portant à son sommet
 - 2 bractées bien visibles 1. *C. bibracteatum*
 - Inflorescences en fascicules pratiquement sessiles 2
- 2 — Limbe assez mince, non coriace, généralement ovale et courtement acuminé 2. *C. carinatum*
 - Limbe assez épais, coriace, le plus souvent elliptique 3. *C. sechellense*

1. **Canthium bibracteatum** (Baker) Hiern, *Fl. Trop. Afr.* 3 : 145 (1877) ; SUMMERH., Enum. : 280 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 150. Type : *Pervillé* 82, Seychelles (K, holo.).

— *Plectronia bibracteata* Baker, *F.M.S.* : 146 (1877).

Arbuste polygame (ou dioïque ?) ou parfois petit arbre haut de 7-8 m, à tronc droit de 10-12 cm de diamètre. Limbe glabre, ovale, aigu au sommet, en coin ou arrondi et plus ou moins asymétrique à la base, de (3-) 4-8 (-9,5) cm x (1,5-) 2-3,5 (-4,5) cm, à domaties pileuses à l'angle des nervures. Pétiole long de 0,3-0,5 cm. Stipules aiguës, longues de 6-9 mm, caduques (un peu plus persistantes à Aldabra). Inflorescences en ombelles de 5-20 fleurs, à pédoncule long de 3-5 mm, muni à son extrémité de 2 bractées aiguës longues de 5-6 mm. Pédicelles longs de \pm 5 mm. Réceptacle conique (fleurs δ) ou globuleux (fleurs σ et φ). Calice à tube long de moins de 0,5 mm, à 4 dents courtes. Corolle blanche à tube long de \pm 2,5 mm, à 4 lobes longs de 2,5-3 mm, à gorge obstruée par une abondante masse de poils blancs. Anthères fertiles longues de \pm 1,3 mm déhiscentes dans le bouton floral (fleurs δ). Anthères atrophiées longues de \pm 0,7 mm, indéhiscentes (fleurs φ). Style long de 3-4 mm, à stigmate capité (fleurs δ et σ). Style long de \pm 2 mm, à stigmate profondément bilobé (fleurs φ). Ovaire biloculaire réduit et à ovules atrophiés chez les fleurs δ , plus ou moins globuleux chez les fleurs σ et φ . Drupe brun clair à maturité, un peu côtelée ou faiblement bilobée, large de 5-7 mm, à mésocarpe succulent, à (1-) 2 pyrènes très durs (endocarpe osseux).

Mahé et autres îles granitiques, Aldabra, indigène. Existe aussi en Afrique de l'Est, aux Comores et à Madagascar. Espèce commune de la végétation de basse altitude, montant jusque vers 500 m. Colonise les glaciés les plus exposés (mais les individus poussant dans les fissures peu profondes meurent souvent en période de sécheresse). Le bois est utilisé pour faire des manches d'outils. Les agriculteurs laissent parfois pousser quelques pieds de « Bois dur » sur leur terrain pour en utiliser le bois en cas de besoin. Sur un sol assez profond les vieux individus deviennent de petits arbres. A Aldabra, c'est une plante commune du fourré à *Apodytes* et *Ochna*. Son port est un peu différent de celui des plantes seychelloises, les rameaux latéraux étant plus obliquement ascendants.

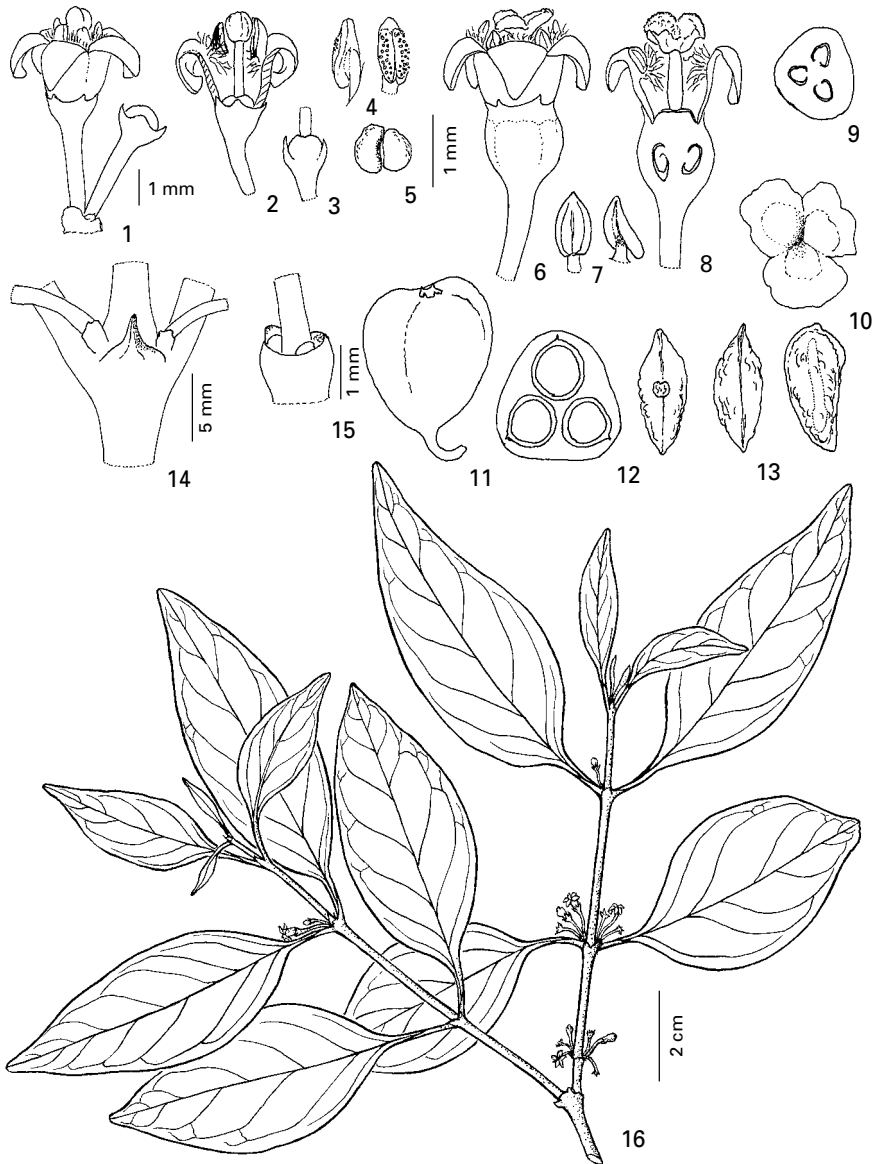
Nom créole : Bois dur.

2. **Canthium carinatum** (Bak.) Summerh., *B.M.I.K.* 1928 : 391 (1928) ; SUMMERH., Enum. : 280. Type : *Horne* 503, Seychelles (K, holo.).

— *Plectronia carinata* Baker, *F.M.S.* : 147 (1877).

— *Plectronia acuminata* Baker, *F.M.S.* : 147 (1877) ; HEMSL., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 19 (1916). Type : *Horne* 504, Mahé ou Praslin (K, holo.).

Arbuste haut de 2-8 m, à port élané, à axe principal dressé, rectiligne mais restant grêle, épais de 2-5 cm, à rameaux latéraux peu nombreux, étalés. Limbe parcheminé, glabre, étroitement ovale à ovale, courtement acuminé au sommet, souvent à pointe arrondie, cunéiforme et plus ou moins asymétrique à la base, de 6-11,5 cm x 2,3-5 cm, à nervure médiane large, blanchâtre à la face inférieure. Pétiole long de 0,8-2 cm, grêle. Stipules triangulaires longues de \pm 2,5 mm. Inflorescences en fascicules subsessiles (très court pédoncule (\pm 0,8 mm) terminé par 2 bractées soudées en cupule, le tout visible seulement à la loupe). Inflorescences δ à 5-6 fleurs, inflorescences φ à 2-3 fleurs. Pédicelles grêles longs de 3-7 mm. Calice à (4-) 5 dents ciliées. Corolle blanche à tube long de 1,5-2 mm, à (4-) 5 lobes longs de 1,5-2 mm, densément pubescente à la gorge. Anthères déhiscentes longues de \pm 1 mm chez les fleurs δ , anthères atrophiées, indéhiscentes, longues de \pm 0,5 mm chez les fleurs φ . Style long de 2,5-3 mm, à stigmate capité (fleurs δ), ou long de \pm 3 mm, à stigmate large trilobé, à lobes plus ou moins écartés (fleurs φ). Disque plus ou moins hémisphérique. Ovaire fertile à 3 loges, à 1 ovule par loge chez les fleurs φ . Ovaire atrophié, les loges réduites à des fentes à peine perceptibles, chez les fleurs δ . Drupe charnue, plus ou moins piriforme et à 3 pyrènes, ou cordiforme et à 2 pyrènes, brun violacé clair à maturité. Pyrènes brun foncé, à paroi sclérifiée dure.



Pl. 198. — *Canthium carinatum* : 1, fleur ♂; 2, id., corolle ouverte; 3, id., coupe de l'ovaire (loges ovariennes absentes); 4, id., étamine vue de dos et de face; 5, id., stigmate vu de dessus (FF 3870); 6, fleur ♀; 7, id., anthères indéhiscentes; 8, id., coupe longitudinale; 9, id., coupe transversale de l'ovaire; 10, id., stigmate vu de dessus; 11, 12, fruit et coupe transversale; 13, graine vue de face, de dos et de profil (FF 3719); 14, stipule; 15, base d'une inflorescence; 16, rameau fleuri ♂ (FF 3708). (1, 2, 3, 6, 8, 9) (4, 5, 7, 10) (11, 12, 13, 14).

Mahé, Silhouette, Praslin, endémique. Espèce hygrophile de sous-bois, localement assez commune à moyenne altitude, par exemple dans les chaos de gros blocs granitiques, à Casse-Dent ou la Réserve (Mahé). Lorsqu'un arbuste a pris naissance au fond d'une crevasse, il peut atteindre une hauteur de 7-8 m tout en gardant un tronc très grêle de 5 cm de diamètre seulement.

3. **Canthium sechellense** Summerh., *B.M.I.K.* 1928 : 391 (1928) ; Enum. : 280. Type : *Horne* 403 et 508, Mahé (K, syntypes).

— *Plectronia celastroides* Baker, *F.M.S.* : 146 (1877) (même type que ci-dessus), non *Canthium celastroides* Baillon.

Arbuste peu vigoureux haut de 1-3 m. Limbe coriace, glabre, plus ou moins largement elliptique, arrondi au sommet, en coin ou obtus à la base, de 3,5-10 cm x 2-6,5 cm, à marge un peu révoluée, à nervure médiane blanchâtre et large à la face inférieure. Domaties présentes. Pétiole long de 0,5-1,5 cm, assez épais. Stipules triangulaires longues de \pm 3,5 mm. Inflorescences en fascicules subsessiles (pédoncule commun très réduit, à peine apparent, muni au sommet de 2 très courtes bractées soudées en cupule). Fleurs σ groupées par 3-4. Pédicelles longs de 5-8 mm. Calice à 5 dents obtuses ciliées. Corolle blanche à tube long de \pm 3,5 mm à 5 lobes de \pm 2 mm, densément pubescente à la gorge (poils assez courts). Anthères longues de \pm 1,5 mm. Style long de \pm 4 mm, à stigmate capité. Disque plus ou moins hémisphérique. Ovaire atrophié, les loges réduites à des fentes presque imperceptibles. Fleurs f non vues. Drupes piriformes longues et larges de 10-12 mm. Pyrènes 2-3, à paroi crustacée, irrégulièrement mamelonnée, à crête apicale.

Mahé, Silhouette, endémique. Espèce rare des forêts humides d'altitude ; peut se trouver, rarement, dès 400 m d'altitude (pente sud du Morne Blanc) mais surtout plus haut, par exemple à Perard (800 m) et jusqu'au sommet du Morne seychellois.

Autres Cinchonoideae cultivées

MUSSAENDA L.

Genre d'une centaine d'espèces des tropiques de l'Ancien Monde. Plusieurs espèces, dont les fleurs sont accompagnées de bractées vivement colorées (il s'agit en réalité d'un des lobes du calice très agrandi), sont devenues des plantes ornementales. Aux Seychelles, 2 espèces cultivées.

Mussaenda erythrophylla Schumach. et Thonn.

Arbuste plus ou moins grimpant haut de 1-4 m. Corolle jaune pâle à centre violet-noir. Bractée foliacée de couleur rouge écarlate intense. Originaire d'Afrique tropicale.

Mussaenda frondosa L.

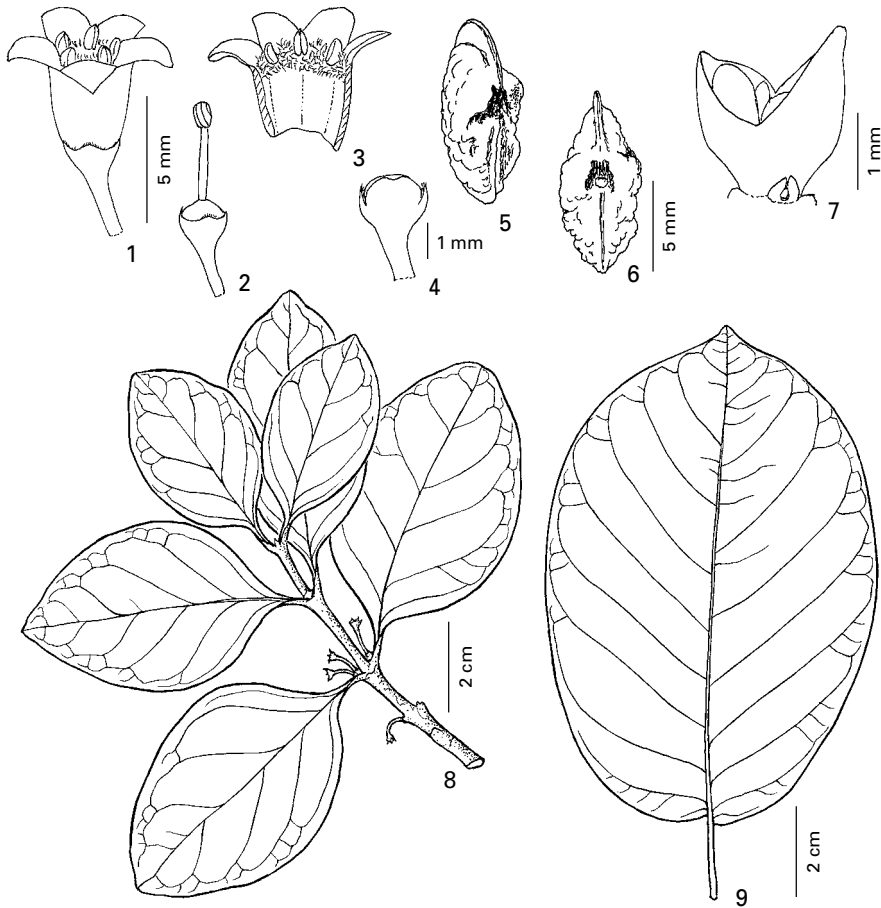
Arbuste à branches souples, plus ou moins grimpant, haut de 1-3 m. Fleurs à corolle orange, celles de la base de l'inflorescence ayant un lobe du calice très agrandi ressemblant à une feuille pétiolée, de couleur blanc pur ou blanc crème. Originaire d'Indo-Malaisie.

Rondeletia odorata Jacq.

Arbuste haut de 1-2 m, à rameaux grêles, à limbe oblong de 3-6 cm x 1,5-3,5 cm, coriace, très rugueux à la face supérieure, à pétiole de 2-3 mm. Fleurs en panicule cymeuse terminale. Corolle rouge pâle à rouge foncé large de 1-1,5 cm, à 5 lobes arrondis, imbriqués. Originaire des Antilles.

COFFEA L.

Genre d'environ 70 espèces d'Afrique, de Madagascar et des Mascareignes, qui comprend les espèces les plus importantes, parmi les *Rubiaceae*, sur le plan économique. Trois de ces espèces ont été introduites et cultivées aux Seychelles.



Pl. 199. — *Canthium sechellense* : 1, fleur ♂; 2, id., pistil; 3, id., fragment de corolle étalé; 4, id., coupe de l'ovaire (loges et ovules absents) (FF 3974); 5, 6, graine vue de trois-quarts et de face (FF 3685); 7, bractées contenant l'inflorescence en boutons (FF 5709); 8, rameau fleuri (FF 3974). — *Guettarda speciosa* : 9, une feuille (FF 3843). (1, 2, 3) (5, 6).

Coffea liberica Hiern

Arbuste haut de 5-6 m ou petit arbre atteignant 15 m de hauteur. Stipules obtuses ou sub-tronquées. Limbe foliaire long de 20-33 cm, obovale, en coin à la base, courtement acuminé au sommet, coriace. Fleurs naissant à l'aisselle des cicatrices foliaires, en dessous de la partie feuillée des rameaux, peu nombreuses, à corolle large de $\pm 3,5$ cm, à 6-10 lobes. Fruits charnus, rouge foncé, longs de 18-30 mm.

Originnaire d'Afrique tropicale. La culture de cette espèce est aujourd'hui abandonnée aux Seychelles (le breuvage obtenu à partir des graines torréfiées étant peu agréable), mais on la trouve encore à l'état spontané à l'endroit des anciennes plantations, par exemple le long du sentier à l'arrière des Trois Frères ou dans la vallée de la Rivière Grande Anse (Mahé).

Coffea canephora Froehner (*C. robusta* De Wildem.)

Arbuste haut de 2-4 m. Limbe long de 15-20 cm, oblong, obtus ou arrondi à la base, brusquement acuminé au sommet, bullé (formant de petites bosses à la face supérieure, entre les nervures). Stipules aiguës. Fleurs nombreuses à chaque nœud sur la partie feuillée des rameaux, à corolle large de $\pm 2,5$ cm, à 5-7 lobes. Fruit charnu, rouge foncé, ovoïde à globuleux, long de 15-18 mm.

Originaire d'Afrique. Encore cultivé par endroits aux Seychelles par exemple entre Quatre-bornes et Anse Takamaka (Mahé).

Noms créole et commun : Café, Caféier, Coffee.

Coffea arabica L.

Espèce citée par Bailey. Se distingue de l'espèce précédente par ses feuilles à limbe plus étroitement ovale, cunéiforme à la base, plus longuement acuminé au sommet, moins nettement bullé, long de 5-15 cm. Originaire d'Éthiopie. C'est l'espèce la plus cultivée dans les régions tropicales, comportant de nombreuses variétés (cultivars).

Antirheoideae (Guettardoideae)

20. **Guettarda** L.

Sp. Pl. : 991 (1753)

Arbres ou arbustes à inflorescences axillaires en cymes scorpioïdes. Fleurs $\text{\textcircled{f}}$ ou polygamo-dioïques. Calice tronqué ou denté, caduc. Corolle en tube à la base, à 4-9 lobes étalés, imbriqués dans le bouton floral. Étamines incluses. Style à stigmate capité ou bilobé. Ovaire 4-9-loculaire, à 1 ovule pendant par loge. Fruit : drupe à mésocarpe charnu-fibreux, à endocarpe soudé en 1 noyau très dur.

Genre d'environ 60 espèces, la majorité d'Amérique tropicale. Une espèce indigène aux Seychelles.

Guettarda speciosa L., *Sp. Pl.* : 991 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 143 ; SUMMERH., *Enum.* : 280 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 152. Type de Java.

Petit arbre haut de 3-7 m (parfois plus), à tronc relativement court. Limbe largement elliptique, obtus ou arrondi au sommet, arrondi ou cordé à la base, de 12-17 cm x 9-13 cm, à 7-9 nervures saillantes à la face inférieure, glabre dessus, pubérent dessous. Domaties présentes. Pétiole long de 1-3 cm. Stipules deltoïdes, longues de 7-8 mm, caduques. Inflorescences à pédoncule long de 4-8 cm muni d'excroissances glanduleuses (ainsi que les stipules). Cymes plus ou moins contractées, à branches courtes, à 3-10 fleurs sessiles. Calice tronqué ou à 1-2 courts lobes arrondis. Corolle à tube long de 2-3 cm, à 7-9 lobes blancs, arrondis, longs de 7-8 mm. Style filiforme, aussi long que le tube, à stigmate capité. Ovaire à 6-9 loges uni-ovulées. Drupe globuleuse large de ± 2 cm, devenant blanche à maturité, à péricarpe coriace, fibreux, aérifère, de faible densité, à noyau de forme complexe renfermant 6-9 graines.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, localement commun. Espèce indigène des zones littorales, à vaste répartition, depuis l'Afrique de l'Est jusqu'en Polynésie, répartition liée à la capacité des fruits de flotter dans l'eau de mer. L'espèce existe à l'état d'individus dispersés le long du littoral, sur les îles granitiques, généralement à proximité immédiate du rivage. Elle est plus abondante sur les îles coralliennes, en particulier à Aldabra. Alors qu'elle est inféodée au littoral sur les côtes ouest et nord de cette île, elle s'avance loin à l'intérieur des terres dans la région Est-Sud-Est. Cette répartition inhabituelle est peut-être due à l'action des alizés du sud-est qui soufflent avec force pendant 6 mois de l'année et entraînent les embruns salés loin de la côte.

À Aldabra, les *Guettarda* sont sévèrement parasités par une cochenille introduite (*Icerya seychellarum*) qui les attaque sélectivement. On trouve un nombre croissant de *Guettarda* dépérissants ou morts, souvent au milieu d'une végétation par ailleurs indemne. (Observations faites en 1983 et 1987).

Nom créole : Bois cassant (bord de mer).

21. *Timonius* DC.

Prodr. 4 : 461 (1830)

Arbres ou arbustes dioïques, à feuilles opposées, à stipules interpétiolaires. Inflorescences axillaires en cymes bipares, les ♀ parfois réduites à 1 fleur, les ♂ à ramifications devenant scorpioïdes aux extrémités. Calice campanulé ou tubuleux à 4-5 dents, ou sub-tronqué. Corolle tubuleuse à la base, à 4-12 lobes étalés, charnus, valvaires dans le bouton (ou plus ou moins imbriqués). Anthères faiblement exsertes chez les fleurs ♂ (atrophées chez les fleurs ♀). Style épais à 4-12 branches stigmatiques un peu exsertes chez les fleurs ♀ (grêle et non divisé chez les fleurs ♂). Ovaire à nombreuses loges uni-ovulées, disposées en 4-12 séries radiales. Ovules pendants. Drupes plus ou moins charnues à nombreux pyrènes.

Genre d'une centaine d'espèces répandues depuis les Seychelles jusqu'en Polynésie, la majorité se trouvant en Malaisie. Une espèce aux Seychelles.

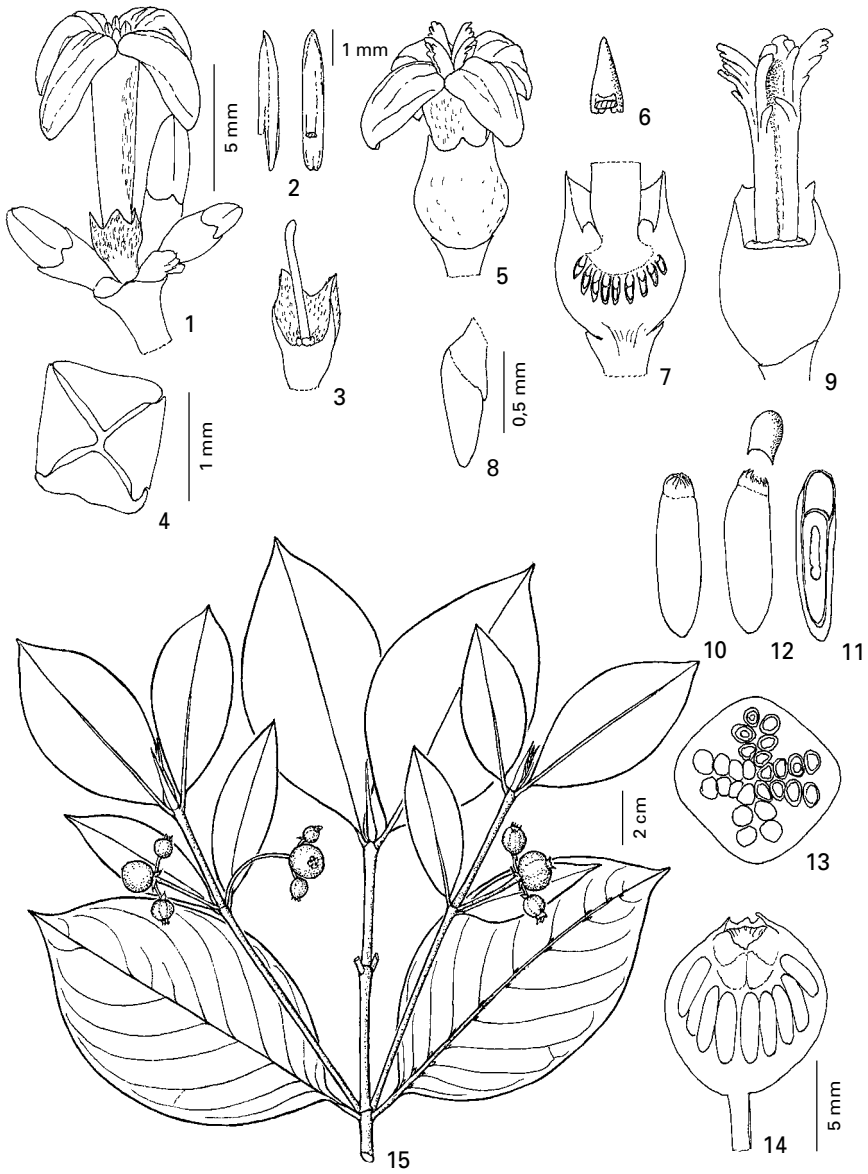
Timonius sechellensis Summerh., *B.M.I.K.* 1928 : 391 (1928) ; SUMMERH., *Enum.* : 281. Type : *Gardiner* 10, Silhouette (K, hol.).

— *T. flavescens* (Jack) Baker, *sensu* Baker, *F.M.S.* : 144 (1877), non *Helospora flavescens* Jack.

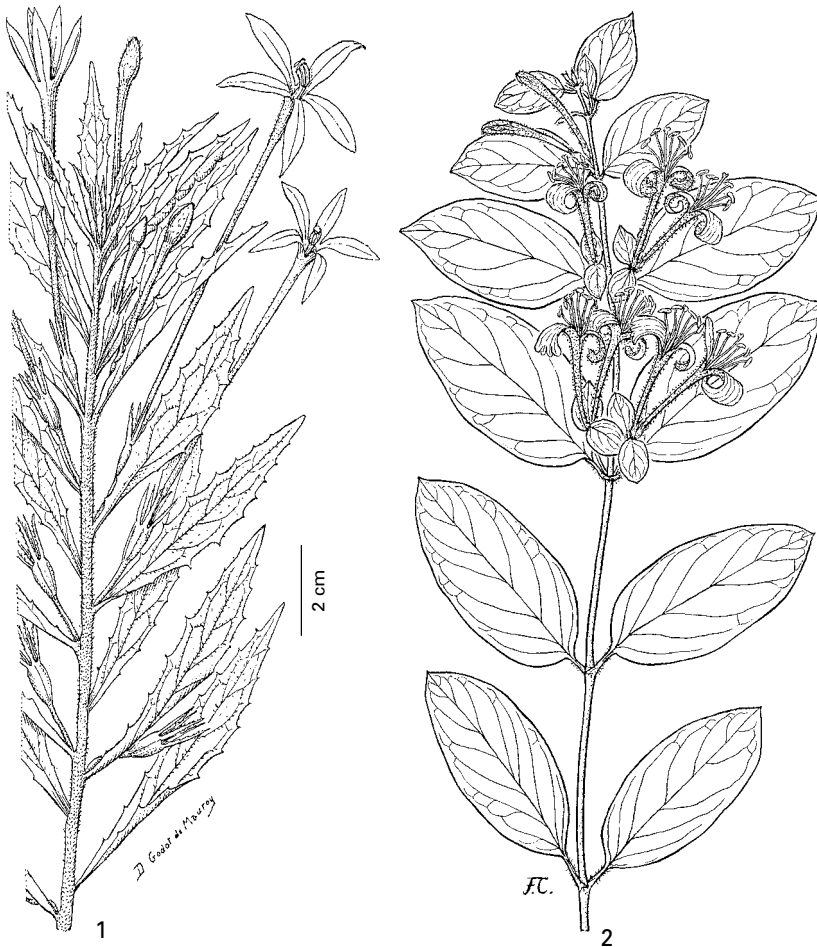
Arbuste ou petit arbre atteignant 7-8 m de hauteur et 10-12 cm de diamètre, à rameaux glabrescents. Limbe elliptique, courtement acuminé au sommet, en coin à la base (rarement arrondi), de 4,5-10 (-15) cm x 2-5,5 (-7,8) cm, glabre dessus, à pilosité apprimée dessous chez les feuilles jeunes, puis glabrescent. Domaties à grosse touffe de poils blancs. Pétiole long de 0,5-0,8 (-1,4) cm. Stipules aiguës longues de 1,5-2 (-3,5) cm, enroulées en cornet autour du bourgeon foliaire, glabres ou munies de quelques poils apprimés à l'extérieur (avec une pilosité dense et des collètes à la base interne), rapidement caduques. Inflorescences ♂ à pédoncule long de (0,6-) 1-2,5 cm muni au sommet de 2 bractées plus ou moins opposées, triangulaires-aiguës, longues de 2-3 mm. Cyme bipare sur 2-3 ramifications ou formant rapidement 2 branches unipares plus ou moins scorpioïdes atteignant une longueur de 1,5 cm, à (3-) 5-12 fleurs. Fleurs ♂ sessiles, accompagnées de 2 petites bractées. Réceptacle conique, dépourvu de loges ovariennes, couvert d'une pubescence apprimée grisâtre. Calice à 4 lobes deltoïdes. Corolle à tube long de 8-9 mm, pubescent à l'extérieur, glabre à l'intérieur, à 4 lobes jaune pâle à jaune orangé, charnus, longs de ± 4 mm. Étamines fertiles à anthères grêles. Style vestigial. Inflorescences ♀ en cyme triflore ou réduites à 1 seule fleur, à pédoncule long de 1,3-3 cm. Fleurs ♀ à réceptacle globuleux surmonté d'un calice à 4 lobes plus courts que chez les fleurs ♂. Corolle à tube long de ± 4 mm. Étamines indéhiscentes. Style épais, à 4 courtes branches lobulées, long de 5-6 mm. Ovaire formé de ± 25 loges uni-ovulées, disposées en 4 doubles rangées radiales. Drupe charnue, juteuse, devenant rouge sombre ou presque noire à maturité, globuleuse, obscurément tétragone, large de 7-10 mm, contenant 20-25 pyrènes durs, blancs.

Mahé, Praslin, Silhouette, endémique. Espèce peu abondante, existant dans la forêt de basse altitude en situation plus ou moins abritée et jusqu'au sommet du Morne Seychellois. Rare à Silhouette : sommet de Grand Congoman (alt. 621 m). A des affinités assez étroites avec *T. jambosella* Thw. de Ceylan.

Nom créole : Bois cassant.



Pl. 200. — *Timonius sechellensis* : 1, fleur ♂ ; 2, étamine, vue de profil et de dos 3, calice et ovaire en coupe longitudinale (loges ovariennes absentes) ; 4, préfloraison de la corolle (bouton floral vu de dessus) (FF 4366) ; 5, fleur ♀ ; 6, staminode, vu de dos ; 7, coupe longitudinale de l'ovaire ; 8, ovule ; 9, style et stigmates ; 10, pyrène ; 11, id., coupe longitudinale ; 12, pyrène et bouchon apical séparés ; 13, 14, coupes transversale et longitudinale du fruit (FF 3598) ; 15, rameau en fruits (FF 4814). (1, 5) (2, 3, 6, 7, 9, 10, 11, 12).



Pl. 201. — **Hippobroma longiflora** : 1, rameau fleuri (Fendler 986, Trinidad). — **Lonicera japonica** : 2, rameau fleuri (FF 777, Réunion). (D'après Flore des Mascareignes).

CAPRIFOLIACEAE

Famille d'environ 14 genres et 400 espèces surtout des régions sub-tropicales et tempérées de l'hémisphère Nord, représentée aux Seychelles par 2 espèces rarement cultivées.

Lonicera japonica Thunb.

Liane à tiges pubescentes glanduleuses, à feuilles simples opposées non stipulées. Limbe ovale-oblong, apiculé au sommet, arrondi à la base, d'environ 5 cm x 2 cm, à marge entière ciliée, pubescent

dessus sur la nervure médiane et pubérent dessous sur les nervures (par ailleurs glabre). Pétiole pubescent long de $\pm 0,7$ cm. Fleurs souvent groupées par 2 aux aisselles des feuilles, sur un pédoncule commun. Corolle en tube long de ± 2 cm, bilabée, à lèvre supérieure longue de ± 2 cm, à 4 lobes courts, et lèvre inférieure entière. Étamines 5 exsertes. Ovaire infère, glabre. Fruit bacciforme, noir à maturité.

Mahé, parfois cultivée comme plante ornementale (vu par ex. dans un jardin à la Misère). Originaire du Japon.

Noms communs : Chèvrefeuille, Honeysuckle.

Sambucus canadensis L.

Arbuste haut de 2-3 m à tiges glabres, à feuilles opposées impari-bipennées longues de 15-25 cm, à 4-5 paires de folioles ou pennes secondaires (celles-ci à la base du rachis). Folioles elliptiques, acuminées au sommet, cunéiformes à la base, de 4-9 cm x 1,5-3 cm, à marge nettement serrulée, un peu scabres à la face inférieure et munies de poils raides sur la nervure médiane, presque glabres à la face supérieure (petits poils raides, très courts, presque en forme de petites épines, sur la nervure). Pétiole long de 3-4 cm. Pennes de la base du rachis trifoliolées, à courts pétioles, folioles du sommet du rachis sessiles. Inflorescences en grandes panicules terminales longues de ± 15 cm. Fleurs blanc crème à corolle gamopétale rotacée à 5 lobes arrondis, large de ± 6 mm, tombant d'une seule pièce avec les 5 étamines. Ovaire infère. Fruit drupacé, globuleux, d'environ 5 mm de diamètre (non vu aux Seychelles).

Mahé, rare. Plante ornementale vue, par exemple, à la pépinière de Souvenir et à St Louis. Originaire d'Amérique du Nord, cultivée sous les tropiques plus ou moins en altitude, en Afrique, à Java, etc.

Noms communs : Sureau, Elder.

COMPOSITAE

Herbes, plus rarement lianes, arbustes ou arbres, à feuilles alternes ou opposées, simples ou parfois composées, non stipulées. Inflorescences en panicules, grappes, etc. de capitules ou capitules solitaires. Capitules composés d'un nombre plus ou moins important de fleurons (fleurs élémentaires) insérés sur un réceptacle et entourés d'un involucre de bractées libres ou plus ou moins soudées entre elles. Réceptacle à surface nue, ou fimbriée, ou munie de paléoles (bractéoles situées à la base de chaque fleuron) persistantes ou caduques. Fleurons $\text{\textcircled{f}}$, ou unisexués, ou asexués, généralement 5-mères. Calice soudé à l'ovaire, à marge annulaire ou généralement transformée en pappus au moment de la fructification (formé d'écailles ou de soies). Corolle gamopétale, soit tubuleuse, actinomorphe à (4-) 5 dents, soit ligulée ou bilobée, zygomorphe (capitules dits « discoïdes », à fleurons tous tubuleux, « radiés », à fleurons ligulés au bord et tubuleux au centre, « ligulés », à fleurons tous ligulés). Étamines (4-) 5, à filets insérés sur le tube de la corolle, à anthères introrses, soudées par leur bord en un manchon cylindrique entourant le style. Ovaire infère uniloculaire, à 1 seul ovule anatropé inséré à la base de la loge. Style filiforme à 2 branches stigmatiques (fleurs $\text{\textcircled{f}}$), ou non divisé (fleurs $\text{\textcircled{m}}$), ou absent chez les fleurs asexuées. Disque nectarifère présent, entourant la base du style. Fruits : akènes de formes variées prolongés ou non en bec apical portant le pappus. Pappus composé de soies très fines formant parachute, ou transformé en crochets, etc. (donc akènes généralement anémochores ou zoochores). Graine exalbuminée, embryon droit.

Famille cosmopolite d'environ 1000 genres et plus de 20000 espèces, comprenant, comme plantes utilisées par l'homme, un grand nombre de plantes ornementales. Les Composées sont subdivisées en sous-familles, en tribus, etc., dont la systématique n'est pas encore stabilisée. Pour plus de détails sur cette question on pourra consulter la *Flore des Mascareignes*.

Aux Seychelles, 4 genres sont représentés par des espèces indigènes, dont 1 seule endémique, et 20 à 30 genres par des espèces naturalisées ou seulement cultivées.

En plus des espèces traitées ci-dessous, Bailey et Robertson citent une dizaine d'espèces cultivées dont il n'y a pas de spécimens d'herbier permettant d'en confirmer l'identité. Comme plante potagère occasionnellement cultivée aux Seychelles on peut trouver *Lactuca sativa* L. (laitue, lettuce) dont il existe diverses variétés horticoles. Sous le climat seychellois sa culture est délicate et ne réussit qu'à force de soins attentifs (ombrage, arrosages, traitements).

Conyza canadensis (L.) Cronquist colonise depuis env. 1993 le « comblage » (remblai) en face du port de Mahé (K. Beaver s.n°, P).

- | | |
|---|------------------------------|
| 1 — Plante sans latex blanc, à fleurons ligulés et tubuleux ou seulement tubuleux | 2 |
| — Plante à latex blanc, à fleurons tous ligulés | 21 |
| 2 — Réceptacle non paléacé (nu ou plus ou moins fimbrié) | 3 |
| — Réceptacle paléacé | 10 |
| 3 — Plante nettement ligneuse, arbustive | 1. Veronia |
| — Plante herbacée ou suffrutescente | 4 |
| 4 — Capitules eux-mêmes groupés en glomérules sous-tendus par 2-3 bractées foliacées | 2. Elephantopus |
| — Capitules solitaires ou nombreux, mais non en glomérules avec des bractées | 5 |
| 5 — Feuilles alternes | 6 |
| — Feuilles opposées | 9 |
| 6 — Plante suffrutescente (un peu lignifiée à la base) à tiges jeunes charnues. Fleurs jaunes | 3. Gynura |
| — Plante herbacée dressée ou plus ou moins couchée à fleurs mauves, rose violacé ou blanches | 7 |
| 7 — Capitules à fleurons externes ligulés rose violacé ou blancs et fleurons centraux tubuleux jaunes | 5. Erigeron |
| — Capitules à fleurons tous tubuleux | 8 |
| 8 — Limbe entier, à marge crénelée, plante pubescente | 1. Veronia |
| — Limbe profondément disséqué, plante glabre | 4. Emilia |
| 9 — Limbe ovale à marge dentée. Fleurons tubuleux bleu pâle (ou blancs) | 6. Ageratum |
| — Limbe étroitement elliptique à marge entière. Fleurons tubuleux rose-mauve | <i>Ayapana triplinervis</i> |
| 10 — Plante à tiges rampantes ou plus ou moins couchées et redressées | 11 |
| — Plante à tiges dressées | 13 |
| 11 — Fleurons externes à ligule blanche ou jaune pâle. Pappus à soies plumeuses | 7. Tridax |
| — Fleurons externes à ligule jaune ou jaune orangé. Soies non plumeuses ou pappus absent | 12 |
| 12 — Limbe généralement trilobé, atténué vers la base, sessile | <i>Wedelia trilobata</i> |
| — Limbe entier. Pétiole présent | 8. Melanthera |
| 13 — Plante à feuilles alternes | 14 |
| — Plante à feuilles opposées | 15 |
| 14 — Limbe entier, étroitement elliptique | <i>Gaillardia pulchella</i> |
| — Limbe 3-5-lobé | <i>Tithonia diversifolia</i> |
| 15 — Capitules larges de plus de 1,5 cm (jusqu'à 5-6 cm) à ligules bien visibles | 16 |
| — Capitules larges de moins de 1,5 cm, à ligules petites ou absentes | 17 |
| 16 — Feuilles groupées en touffes serrées, simples ou irrégulièrement imparipennées à 1-2 (-8) folioles latérales | <i>Coreopsis lanceolata</i> |
| — Feuilles plus ou moins espacées sur les tiges | <i>Cosmos caudatus</i> |
| 17 — Feuilles trifoliolées ou trilobées (parfois entières) | 9. Bidens |
| — Feuilles entières ou pennatiséquées | 18 |
| 18 — Limbe profondément pennatiséqué | 10. Parthenium |
| — Limbe entier | 19 |
| 19 — Capitules subsessiles ou à court pédoncule, groupés à l'aisselle des feuilles | 11. Synedrella |
| — Capitules longuement pédonculés | 20 |
| 20 — Bractées externes de l'involucre étalées, longuement spatulées, glanduleuses | 12. Sigesbeckia |
| — Bractées externes de l'involucre différentes | 13. Melampodium |
| 21 — Plante rampante s'enracinant aux nœuds | 14. Launaea |
| — Plante dressée | 22 |
| 22 — Capitules larges de 5-6 mm à l'anthèse. Akènes sans bec | 16. Youngia |
| — Capitules larges de plus de 1 cm à l'anthèse. Akènes rétrécis au sommet en bec court | 23 |
| 23 — Akènes elliptiques, très aplatis, à surface lisse | 15. Pterocypsela |
| — Akènes plus étroits, un peu comprimés, à surface rugueuse | 14. Launaea |

1. **Vernonia** Schreb.*Gen. Pl.* 2 : 541 (1791)

Herbes, arbustes ou petits arbres à feuilles alternes, à inflorescences corymbiformes ou paniculiformes. Capitules à bractées imbriquées multisériées, obtuses, aiguës ou aristées. Réceptacle fimbrié. Fleurons tous tubuleux, à corolle 5-lobée. Anthères sagittées. Style à branches effilées, hérissées de soies courtes sur la face externe, papilleuses sur la face interne. Akènes à caroncule basale, à 8-10 côtes. Pappus à soies scabres.

Genre comprenant environ 1000 espèces surtout américaines et africaines. Aux Seychelles, 3 espèces.

- 1 — Herbe haute de 30-50 cm 2. *V. cinerea*
 — Arbuste haut de 1-3 m 2
 2 — Limbe étroitement ovale, acuminé, de 7-16 cm x 2-5 cm 1. *V. colorata*
 — Limbe étroitement obovale-oblong d'environ 7 cm x 2,5 cm 3. *V. sechellensis*

1. **Vernonia colorata** (Willd.) Drake subsp. **grandis** (DC.) C. Jeffrey, *Kew Bull.* 43 : 212 (1988).
 Type : *Bojer* s.n°, Madagascar (G-DC, holo., non vu).

— *Decaneurum grande* DC., *Prodr.* 5 : 67 (1836).

— *V. grandis* (DC.) Humbert, *Fl. Madagascar* 189 : 44 (1961) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 172.

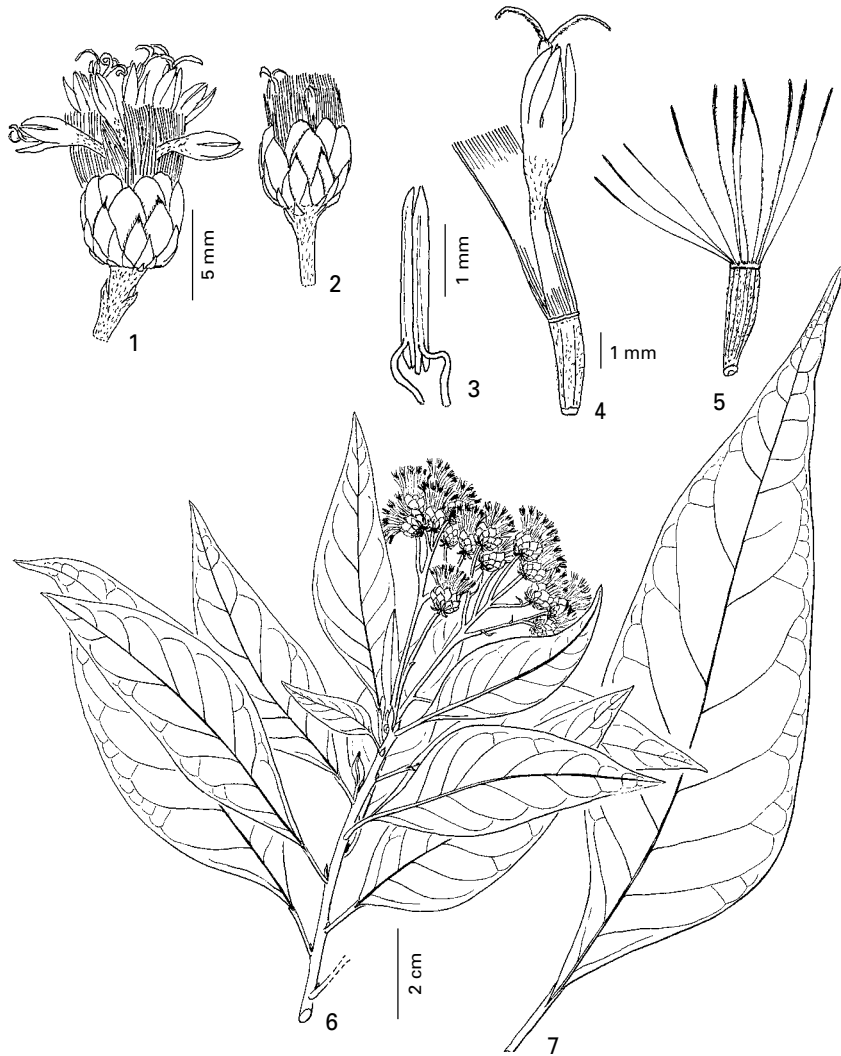
— *V. aldabrensis* Hemsl., *J. Bot.* 54, suppl. 2 : 20 (1916). Type : *Fryer* 41, Aldabra (K, holo.).

Arbuste multicaule haut de 1-3 m, à tiges droites, dressées, atteignant 5 cm d'épaisseur à la base. Tiges jeunes pubescentes glanduleuses. Limbe étroitement ovale, acuminé au sommet, cunéiforme à la base, de 7-16 cm x 2-5 cm, à marge entière, pubérulent puis devenant pratiquement glabre, muni sur les 2 faces de nombreuses petites glandes hyalines jaune pâle. Inflorescences en panicules corymbiformes terminales. Pédoncules à 2-3 bractées sous les capitules. Involucre large de 5-6 mm et haut de 5 mm, à bractées scarieuses à marge plus ou moins fimbriée, aiguës ou obtuses (bractées internes) au sommet. Réceptacle alvéolé et fimbrié. Fleurons longs de 10-12 mm. Soies du pappus blanc jaunâtre longues de 5-6 mm, un peu épaissies au sommet, barbelées. Corolles longues de ± 7 mm, à tube glanduleux à l'extérieur, à 5 lobes longs de $\pm 2,3$ mm. Étamines longues de ± 5 mm. Style inséré sur un stylopede tronconique, à 2 branches hérissées à la face externe, papilleuses à la face interne. Akènes longs de ± 3 mm, glanduleux, à pappus persistant. Involucre réfléchi vers le pédoncule après maturité et chute des akènes.

Aldabra, Assomption, Astove, Cosmoledo, indigène, peu commun. Cette sous-espèce de *Vernonia colorata* existe en Afrique de l'Est, aux Comores et à Madagascar. Les plantes d'Aldabra correspondent assez bien à la var. *comorensis* Humbert (sous *V. grandis*) qui a des capitules un peu plus grands que ceux de la sous-espèce *grandis sensu stricto*. À Aldabra c'est une plante du fourré à *Pemphis* déjà enrichi par rapport aux zones les plus basses, avec, par exemple, *Sideroxylon*, *Acalypha* et *Solanum*, sur calcaire corallien de type « champignon ».

2. **Vernonia cinerea** (L.) Less., *Linnaea* 4 : 291 (1829) ; BAKER, *F.M.S.* : 161 ; SUMMERH., Enum. : 281 ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 172. Type de Ceylan.

Herbe annuelle grêle, haute de 30-50 cm, à tiges pubescentes (poils médifixes) et glanduleuses (glandes hyalines, jaune pâle, très petites). Limbe d'un vert grisâtre, ovale ou étroitement ovale, aigu à obtus au sommet, obtus à la base et décurrent sur le pétiole, long de 2,5-5,5 cm (y compris la partie décurrenente), large de 1,6-2,3 cm, à marge crénelée, avec de gros poils pluricellulaires espacés à la face supérieure, pubescent surtout sur les nervures et avec les mêmes glandes que sur les tiges à la face inférieure. Inflorescences en panicules corymbiformes terminales assez lâches, à axes pubescents blanchâtres. Capitules à l'anthèse longs de 4,5-5,5 mm. Corolles rose violacé. Akènes longs de $\pm 1,5$ mm, couverts de poils médifixes apprimés blanchâtres. Pappus long de ± 3 mm.



Pl. 202. — **Vernonia colorata** : 1, capitule à l'anthèse ; 2, capitule en boutons floraux ; 3, détail des étamines ; 4, fleuron isolé (les soies représentées en partie) ; 5, akène (pas toutes les soies représentées) ; 6, rameau fleuri ; 7, feuille d'un rameau végétatif (FF 4560, Aldabra). (1, 2) (4, 5).

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, naturalisée, commune. Originaire d'Asie, devenue pantropicale. C'est une mauvaise herbe des lieux incultes mais aussi une plante médicinale.

Noms créoles : Herbe guérit vite, Guérit vite.

3. **Vernonia sechellensis** Baker, *F.M.S.* : 162 (1877) ; SUMMERH., *Enum.* : 281. Type : *Horne* 497, Mahé, Forêt Noire (K, holo.).

Arbuste haut d'environ 1 m, à rameaux pubérulents. Feuilles groupées vers le sommet des rameaux, sessiles. Limbe étroitement obovale-oblong, sub-aigu au sommet, atténué vers la base, d'environ



Pl. 203. — *Vernonia cinerea* : 1, 1', tige avec capitules fructifiés (Boivin s.n., Mahé) ; 2, akène ; 3, détail du pappus (FF 4674, Aldabra). — *Vernonia sechellensis* : 4, capitule en boutons ; 5, akène (Horne 497).

7 cm x 2,5 cm, à marge entière, glabre, mais à nombreuses petites glandes hyalines jaune pâle. Capitules groupés en panicule corymbiforme dense large de 8-10 cm, à pédoncules glanduleux et pubérolents. Involucre long de \pm 6 mm, à bractées plus ou moins elliptiques arrondies au sommet, longues de 0,7-4,5 mm (de l'extérieur vers l'intérieur), à marge non ciliée, scariées. (Corolle des fleurons non vue à l'anthèse). Akènes étroitement ob-coniques, un peu comprimés, longs de \pm 3,8 mm,

à cannelures longitudinales portant de petites glandes et des poils raides obliques. Pappus à nombreuses soies raides barbelées, un peu épaissies au sommet, longues de $\pm 6,5$ mm, de couleur brun pâle rosâtre (rose saumon d'après Baker qui a vu le spécimen peu de temps après sa récolte).

Mahé, endémique ? Récolté une seule fois par Horne en 1874, à Forêt Noire. L'espèce a des affinités avec *V. colorata* mais en est cependant bien distincte.

La plante devait déjà être très rare au siècle dernier puisque ni Pervillé ni Boivin ne l'ont récoltée pas plus que les collecteurs qui ont suivi. C'est apparemment une des espèces endémiques qui a disparu de la flore seychelloise.

2. *Elephantopus* L.

Sp. Pl. : 814 (1753)

Herbes à feuilles en rosette ou alternes. Inflorescences terminales en glomérules de capitules entourés de bractées foliacées. Capitules à involucre de bractées 2- ou plurisériées, à 2-5 fleurons tubuleux. Réceptacle nu ou alvéolé. Corolle à 5 lobes courts. Branches stigmatiques subulées. Akènes tronqués à 10 côtes. Pappus à soies fines ou en paillettes.

Genre d'une vingtaine d'espèces américaines dont une, devenue pantropicale, existe aux Seychelles.

Elephantopus mollis H.B.K., *Nov. Gen. et Sp. Pl.* 4 : 26 (1820). Type du Venezuela.

— *E. scaber* sensu Baker, *F.M.S.* : 162 ; SUMMERH., *Enum.* : 281, non L.

Herbe à souche plus ou moins pérenne, haute de 30-80 cm. Feuilles vert grisâtre, plus ou moins groupées au bas des tiges (mais non en rosette), et quelques-unes insérées plus haut. Limbe étroitement obovale, aigu au sommet, atténué à la base, sans pétiole distinct, de 4-16 cm x 1,2-4 cm, à marge crénelée, éparsément pubescent dessus, pubescent dessous (velouté au toucher) et à nombreuses glandes hyalines jaune pâle. Glomérules larges de 1-2 cm, sous-tendus par 3 bractées sessiles, cordiformes, apiculées, longues de 1-1,5 cm, à pédoncule long de 1,5-3 cm un peu hispide. Capitules 10-25 par glomérule, à involucre de bractées scarieuses. Fleurons 4-5 par capitule, à corolle mauve pâle. Akènes à 10 bandes longitudinales lisses, blanchâtres, alternant avec 10 rainures sombres munies de soies raides plus ou moins apprimées. Pappus à 5-6 soies barbelées élargies à la base.

Mahé et îles granitiques, naturalisée, très commune. Originaire d'Amérique du Sud. Mauvaise herbe des cultures, des terrains vagues...

Noms créoles : Herbe tabac (Herbe la jouissance ou Herbe libéralis, selon Bailey).

3. *Gynura* Cass.

Dict. Sc. Nat. 34 : 391 (1825)

Herbes parfois plus ou moins suffrutescentes à feuilles alternes (parfois en rosette), entières ou pennatifides. Inflorescences corymbiformes de capitules peu nombreux. Involucre plus ou moins cylindrique à bractées sur 1 seul rang avec parfois des bractées plus petites à la base, à réceptacle fimbrié, alvéolé. Fleurons σ^4 , tous tubuleux, à corolle 4-5-lobée, jaune ou orange. Anthères non sagittées. Style à 2 branches grêles aiguës. Akènes cylindriques à 5-10 crêtes, à pappus de soies fines nombreuses.

Genre d'une quarantaine d'espèces d'Asie du Sud-Est et d'Afrique. Aux Seychelles, une espèce.

Gynura sechellensis (Baker) Hemsl., *J. Bot.* 54, Suppl. 2 : 21 (1916) ; SUMMERH., Enum. : 281. Type : Wright 92, *Horne* 316, Seychelles (K, syntypes).

— *Senecio sechellensis* Baker, *F.M.S.* : 178 (1877).

Herbe pérenne suffrutescente, haute de 0,7-1,5 m, à tige faiblement lignifiée à la base et épaisse de 1-1,5 cm, herbacée et plus ou moins succulente au sommet, devenant plus ou moins rougeâtre, glabre. Limbe étroitement obovale, obtus à aigu au sommet (à pointe ultime plus ou moins arrondie), cunéiforme à la base, de 10-14 cm x 3-5 cm, à marge faiblement sinueuse à crénelée, plus rarement grossièrement dentée, glabre, un peu charnu. Pétiole 3-4 cm. Inflorescences en panicules corymbiformes longues de 8-10 cm. Capitules à pédoncule muni de 4-5 bractées subulées. Involucre à 7-8 bractées oblongues, longues de \pm 8 mm, à marge scarieuse, à sommet papilleux. Réceptacle à surface fimbriifère. Fleurons environ 20-25, à corolle tubuleuse jaune orangé, longue de \pm 12 mm (en fin d'anthèse), à 5 lobes valvaires à pointe épaissie. Anthères longues de \pm 1,8 mm. Filets longs de \pm 1,5 mm, élargis au sommet. Style articulé près de sa base, à 2 branches stigmatiques subulées longues de \pm 3,5 mm. Akènes brun foncé à 10 côtes longitudinales, longs de \pm 3 mm. Pappus facilement caduc, à soies barbelées longues de \pm 7 mm.

Mahé, Silhouette, endémique, localement assez commune dans les éclaircies de la forêt hygrophile, au-dessus de 400 m d'altitude. Pousse souvent sur les rochers dans une mince couche d'humus.

Noms créoles : Jacobé (dérivé de Jacobée, nom français de *Senecio jacobaea*, une Composée des régions tempérées qui a une vague ressemblance avec *Gynura seychellensis*) ; Jacobé marron, selon Bailey (« Jacobet »).

4. *Emilia* Cass.

Bull. Soc. Philom. Paris 1817 : 68 (1817)

Herbes à feuilles alternes, à capitules solitaires ou en inflorescences corymbiformes. Involucre à bractées sur un seul rang, sans bractées réduites à la base. Réceptacle nu. Corolles toutes tubuleuses, élargies au sommet, à 5 dents. Anthères à base arrondie. Branches stigmatiques tronquées au sommet et à appendice aigu. Akènes étroits, plus ou moins prismatiques, à 5-10 côtes. Pappus à soies libres barbelées.

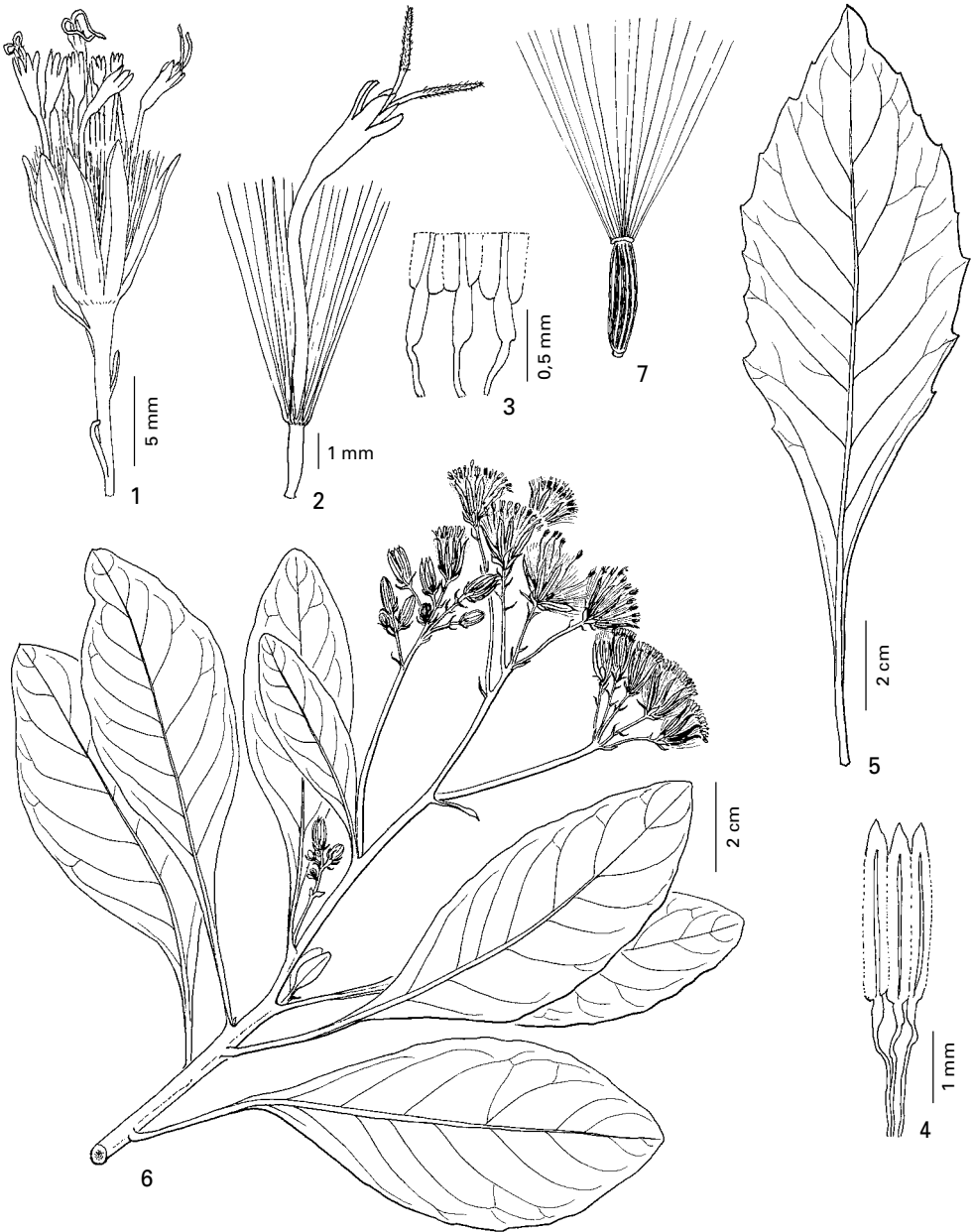
Genre d'une centaine d'espèces de l'Ancien Monde tropical. Aux Seychelles, une espèce.

Emilia sonchifolia (L.) Wight, *Contrib. Bot. Ind.* : 24 (1834) ; BAKER, *F.M.S.* : 177 ; SUMMERH., Enum. : 281. Type de Ceylan.

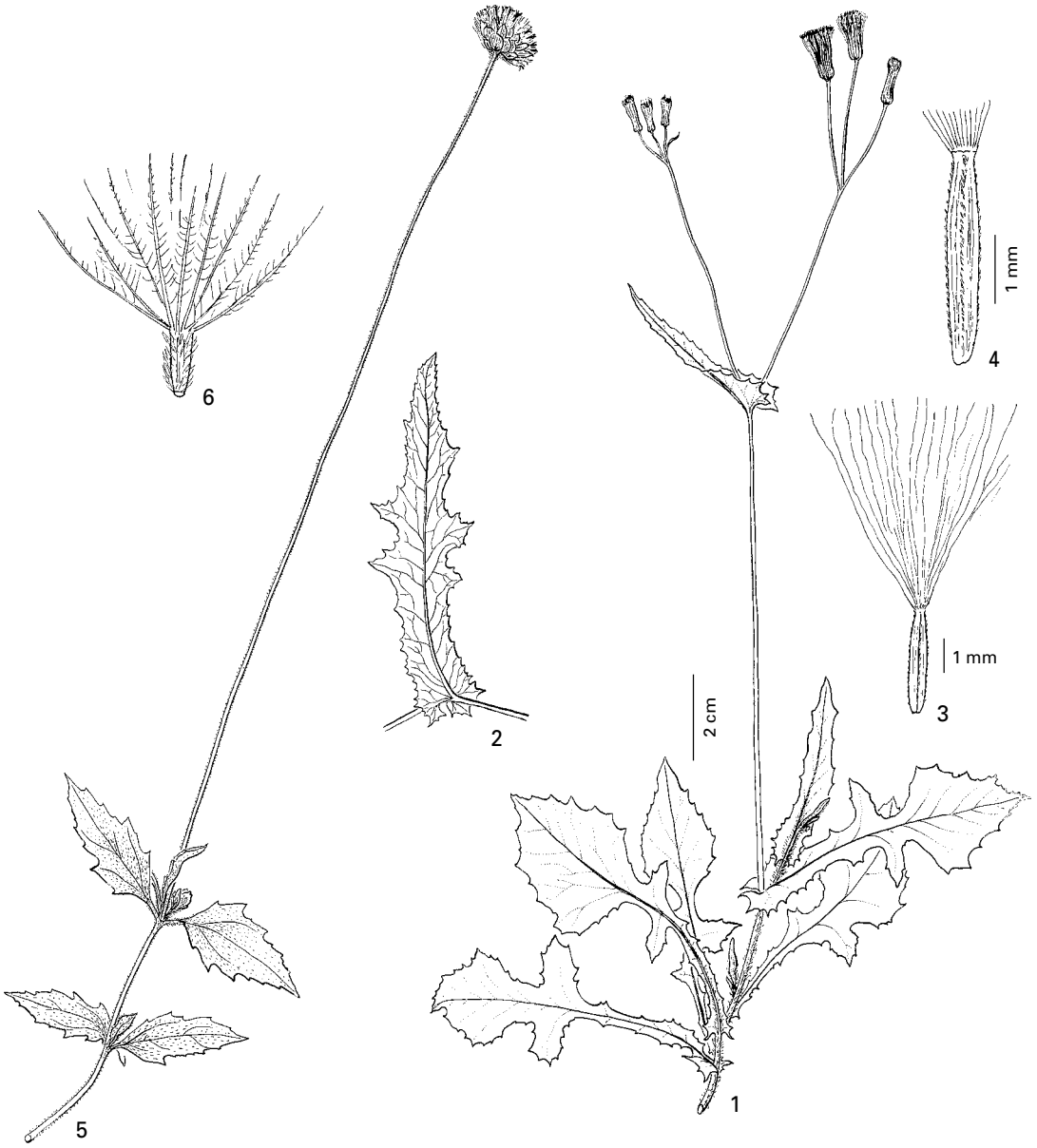
Herbe annuelle haute de 20-70 cm, à poils crispés épars sur les tiges et les pétioles. Feuilles d'un vert plus ou moins glauque, celles de la base à limbe longuement atténué en pétiole, celles de la tige à limbe sessile auriculé. Limbe de 6-10 cm x 1,5-3,5 cm, de forme très variée, généralement étroitement elliptique ou obovale mais à marge plus ou moins profondément découpée en lobes aigus, eux-mêmes finement dentés (feuilles de la base souvent à 2 lobes en haut du pétiole plus ou moins séparés du reste du limbe), à poils crispés épars. Pédoncules parfois munis d'une bractée filiforme à mi-hauteur. Capitules cylindriques étroits, d'environ 13 mm x 3,5 mm. Involucre à environ 8 bractées linéaires, longues de \pm 10 mm, à fine marge membraneuse, munies vers le sommet de poils crispés. Fleurons mauve violacé pâle. Akènes brun clair, longs de \pm 3,3 mm, à 5 angles (sur chaque angle une fine rainure dans laquelle sont insérés 2-3 rangs de poils en massue, courts, obliques). Pappus à soies fines.

Mahé, Praslin, Ile du Nord, etc., naturalisée, assez commune.

Nom créole (à la Réunion) : Petit lastron.



Pl. 204. — *Gynura sechellensis* : 1, capitule ; 2, fleuron ; 3, détail des étamines ; 4, fragment de l'androcée ; 5, autre forme de feuille (FF 4277) ; 6, rameau fleuri (Procter 4539) ; 7, akène (Bernardi 14639). (2, 7) (5, 6).



Pl. 205. — *Emilia sonchifolia* : 1, plante fleurie ; 2, autre forme de feuille (FF 4889) ; 3, 4, akène et détail (FF 4169).
 — *Tridax procumbens* : 5, tige fleurie (Jeffrey 653) ; 6, akène (FF 4672). (1, 2, 5) (3, 6).

5. *Erigeron* L.

Sp. Pl. : 863 (1753)

Herbes ou suffrutex à feuilles en rosette ou alternes. Capitules à involucre hémisphérique ou campanulé, à bractées nombreuses en 1-2 séries. Réceptacle nu ou plus ou moins fimbriifère. Fleurons externes ♀ à ligule violacée ou blanche. Fleurons centraux ♂ tubuleux, jaunes, à (4-) 5 dents. Akènes comprimés, étroits, à pappus de soies fines 1-2 sériées.

Genre d'environ 200 espèces surtout d'Amérique du Nord, mais aussi Eurasiennes. Aux Seychelles, une espèce introduite.

***Erigeron karvinskianus* DC., *Prodr.* 5 : 285 (1836).** Type du Mexique.

Herbe pérenne à tiges grêles plus ou moins couchées et s'enracinant aux nœuds, redressées et hautes de 30-50 cm. Limbe des feuilles basales plus ou moins obovale, aigu au sommet, atténué jusqu'à la base, de 2-5 cm x 0,8-1,5 cm, à marge souvent découpée en 1-2 lobes latéraux, aigus ascendants (limbe souvent trilobé). Feuilles du sommet des tiges étroitement obovales de 0,8-1,5 cm x 0,2-0,4 cm, à marge entière. Capitules solitaires sur un pédoncule long de 5-8 cm, larges de 1-1,5 cm. Involucre à bractées nombreuses longues de 3-4 mm. Ligules étroitement obovales d'environ 5 mm x 0,7 mm. Akènes elliptiques, comprimés, longs de ± 1,3 mm, à 2 côtes latérales. Pappus long de 2-2,5 mm.

Mahé, subspontanée, rare. Trouvée dans un jardin à Fairview. Originaire du Mexique et répandue comme plante ornementale. À la Réunion, cette espèce s'est disséminée d'une façon envahissante dans les forêts humides d'altitude et est maintenant considérée comme nuisible.

6. *Ageratum* L.

Sp. Pl. : 839 (1753)

Herbes ou arbustes à feuilles opposées. Inflorescences corymbiformes ou paniculiformes. Capitules à involucre de bractées plus ou moins linéaires 2-3-sériées, à réceptacle nu. Fleurons tubuleux, à corolle 5-dentée. Anthères appendiculées. Branches stigmatiques obtuses. Akènes tronqués, à 5 angles. Pappus formé d'écailles plus ou moins aristées, libres ou soudées.

Genre d'environ 30 espèces d'Amérique tropicale, dont une introduite aux Seychelles.

***Ageratum conyzoides* L., *Sp. Pl.* : 839 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 163 ; SUMMERH., *Enum.* : 281.** Type d'Amérique.

Herbe annuelle haute de 15-50 cm à tige hirsute ou glabrescente. Limbe ovale, aigu au sommet, obtus à la base, de 2-5 cm x 1,4-3,5 cm, à marge crénelée-serrulée, éparsément pileux sur les 2 faces, à petites glandes hyalines jaune pâle, à la face inférieure. Pétiole 1-2 cm. Capitules longs de ± 5 mm, à fleurons bleu pâle (parfois blancs). Akènes noirs longs de ± 1,8 mm, à crêtes vives portant quelques aiguillons apprimés. Pappus blanchâtre formé d'écailles scarieuses terminées en arête, longues de ± 2 mm (dépassant un peu les fleurons).

Mahé, Silhouette, etc., cultivée et naturalisée, assez commune. Originaire d'Amérique, devenue pantropicale, cultivée comme plante ornementale. Naturalisée dans les endroits secondarisés, mais aussi dans la végétation naturelle, par exemple sur le glacis près du sommet nord des Trois Frères (Mahé).

Nom créole : Herbe de bouc (selon Baker, *F.M.S.* : 163).

7. *Tridax* L.

Sp. Pl. : 900 (1753)

Herbes à tiges souvent plus ou moins couchées, à feuilles opposées, à limbe denté ou pennatiséqué. Capitules radiés. Involucre campanulé à bractées en 1-5 séries. Réceptacle paléacé. Fleurons ligulés ♀ à ligule 3-dentée blanche (ou jaune ou rose). Fleurons tubuleux ♂ à corolle 5-dentée jaune ou verdâtre. Akènes à pappus formé d'écaillés plus ou moins linéaires fimbriées ou de soies plumeuses.

Genre d'une vingtaine d'espèces américaines, surtout du Mexique. Une espèce introduite aux Seychelles.

***Tridax procumbens* L.**, *Sp. Pl.* : 900 (1753) ; JEFFREY, *Bot. Seych.*, App. A : 10. Type du Mexique.

Herbe pérennante à tiges couchées, pileuses, hirsutes. Limbe étroitement ovale, aigu à acuminé au sommet, obtus à cunéiforme à la base, de 2,5-5 cm x 1-2 cm, à marge grossièrement dentée à sub-lobée, les lobes triangulaires- aigus, hirsute à l'état jeune puis éparsément pileux. Capitules solitaires, portés par un long pédoncule (10-25 cm). Involucre à bractées externes ovales, acuminées, pileuses, hirsutes, grisâtres. Fleurons ligulés 5-6, à ligule blanche ou jaune pâle, longue de ± 4,5 mm, à 3 dents nettes. Fleurons centraux jaunes. Paléoles scarieuses aussi longues que les fleurons, assez persistantes, blanc argenté. Akènes longs de ± 2 mm, couverts d'une pilosité dense, blanchâtre. Pappus formé d'une vingtaine de soies plumeuses.

Mahé et îles granitiques, Aldabra et îles coralliennes, localement commune. Originaire d'Amérique centrale, adventice.

Nom créole : Herbe caille (aux Mascareignes, selon Baker, *F.M.S.* : 170).

8. *Melanthera* Rohr

Skrift. Nat. Selsk. Kiobenh. 2 : 213 (1792)

Herbes ou suffrutex à feuilles opposées. Involucre ovoïde à sub-hémisphérique, à bractées 2-3 sériées, les plus externes foliacées, les internes membraneuses. Réceptacle paléacé. Fleurons externes ♀ unisériés, ligulés, à ligule entière ou à 2-3 dents. Fleurons centraux ♂ à corolle tubuleuse à 5 dents. Akènes épais turbinés ou obovoïdes tri- ou tétragones. Pappus nul ou formé de 1-12 arêtes courtes, barbelées, caduques.

Genre d'environ 70 espèces des tropiques. Aux Seychelles, une espèce.

***Melanthera biflora* (L.) Wild.**, *Kirkia* 5 : 4 (1965) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 170. Type de l'Inde.

Herbe pérenne à tiges plus ou moins couchées et redressées, haute de 30-60 cm. Limbe plus ou moins elliptique, aigu au sommet, cunéiforme à la base, de 3,5-7 cm x 2-4 cm, trinerve, à marge à dents courtes et assez espacées, scabre sur les 2 faces (poils raides, courts, apprimés, ceux de la face supérieure issus d'un amas circulaire de lithocystes). Pétiole long de 1 (-3) cm. Capitules larges de ± 1,5 cm, devenant globuleux à maturité, à pédoncule long de 2-6 cm. Involucre à bractées plus ou moins elliptiques, longues de 2,5-3,5 mm (couvertes de poils raides apprimés). Fleurons externes à ligule jaune longue de ± 4 mm. Paléoles visibles entre les fleurons tubuleux, à sommet obtus et pubérent-échinulé. Akènes longs de ± 3 mm, à poils courts au sommet, à paroi épaisse remplie d'une moelle aérifère. Pappus absent ou parfois représenté par 1 arête faiblement barbelée, longue de 2-2,6 mm, caduque.

Aldabra, Assomption (*Averyanov* 523, LE), indigène, très rare. D'après *Fl. Ald.*, l'espèce n'a été vue à Aldabra que près du littoral vers Cinq Cases. Existe aussi sur la côte d'Afrique de l'Est, aux Comores (Mayotte), à Juan de Nova, à Glorieuse (non signalée à Madagascar), en Inde et en Australie. Les akènes peuvent flotter, grâce à leur paroi spongieuse aérifère, comme ceux de *Launaea sarmentosa*.

9. **Bidens L.***Sp. Pl.* : 831 (1753)

Herbes ou suffrutex à feuilles opposées, simples, entières ou pennatiséquées (semblant composées). Capitules radiés. Involucre campanulé ou sub-hémisphérique, à bractées bisériées, les externes foliacées, les internes membraneuses. Réceptacle paléacé. Fleurons externes stériles, à ligule jaune ou blanche. Fleurons internes ♂ tubuleux, à 5 dents. Akènes comprimés ou tétragones, à pappus formé de 2 arêtes rigides persistantes, barbelées.

Genre d'environ 200 espèces surtout américaines. Aux Seychelles, une espèce introduite.

Bidens pilosa L., *Sp. Pl.* : 832 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 169 ; SUMMERH., *Enum.* : 281. Type d'Amérique.

Herbe annuelle, haute de 30-80 cm, à tiges presque glabres. Feuilles simples ou trifoliolées ou imparipennées. Limbe ou foliole terminale, ovale ou étroitement ovale, aigu au sommet, obtus ou sub-arrondi à la base, de 2,5-5 cm x 2-2,5 cm à marge serrulée (chaque dent terminée par un petit apicule aigu), glabrescent dessous, à poils raides épars, plus ou moins apprimés, dessus. Involucre à 7-8 bractées externes vertes, spatulées, alternant avec autant de bractées internes étroitement elliptiques ou sub-linéaires, brunâtres, à marge membraneuse. Fleurs ligulées souvent absentes ou peu nombreuses. Fleurons tubuleux jaunes. Akènes de longueur variable (4-8 mm), brun foncé, à 2-3 (-4) arêtes épaisses, rétro-barbelées.

Mahé, etc., Astove, naturalisée, très commune. Probablement originaire d'Amérique tropicale, devenue pantropicale. C'est une mauvaise herbe qui peut devenir assez gênante dans les cultures.

Nom créole : Herbe La Villebague (selon Baker, *F.M.S.* : 164).

10. **Parthenium L.***Sp. Pl.* : 988 (1753)

Herbes ou arbustes à feuilles alternes. Capitules radiés, petits, en panicules ou corymbes. Involucre campanulé ou hémisphérique, à bractées en 2-3 séries, plus ou moins imbriquées, larges. Réceptacle paléacé. Fleurons externes à ligule entière ou bidentée, persistante. Fleurons tubuleux ♀. Akènes comprimés à 2 côtes latérales, sans pappus ou à 2-3 arêtes ou oreillettes, chaque akène restant attaché à une bractée de l'involucre et à 2 fleurs stériles.

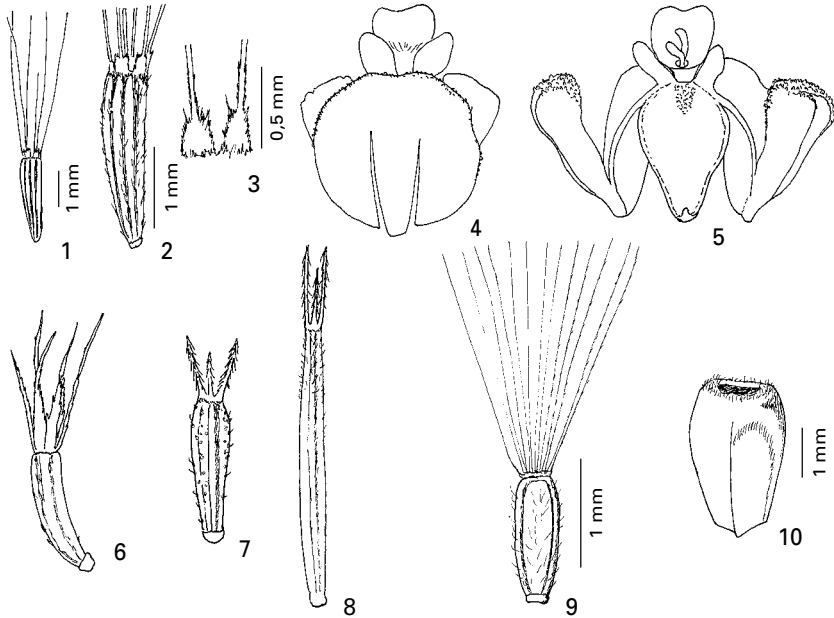
Genre d'une quinzaine d'espèces d'Amérique tropicale. Aux Seychelles, une espèce introduite.

Parthenium hysterophorus L., *Sp. Pl.* : 988 (1753) ; SUMMERH., *Enum.* : 281. Type de Jamaïque.

Herbe annuelle haute de 30-70 cm, à tiges dressées, pubescentes. Limbe de ± 8 cm x 6 cm, profondément bi- ou tri-pennatiséqué, à lobes étroits, aigus. Pétiole 2-3 cm. Capitules blanchâtres, larges de 4-5 mm. Fleurs ligulées ♀, peu nombreuses (souvent 5). Fleurs tubuleuses centrales nombreuses. Akène brun foncé long de ± 2 mm, attaché par la base des côtes latérales aux paléoles de 2 fleurs stériles voisines, et à une bractée de l'involucre.

Mahé, naturalisée, peu commune. Originaire d'Amérique tropicale, naturalisée dans de nombreux pays tropicaux. Elle a peut-être été introduite aux Seychelles comme plante médicinale, pour ses propriétés toniques et vermifuges.

Nom créole : Herbe blanche (aux Mascareignes).



Pl. 206. — *Elephantopus mollis* : 1, akène ; 2, détail de l'akène ; 3, détail du pappus (FF 5099, Mahé). — *Parthenium hysterophorus* : 4, bractée et akène, vus de l'extérieur ; 5, id., vus de l'intérieur, les paléoles des deux fleurs stériles artificiellement écartées (Boivin s.n°, Mahé). — *Ageratum conyzoides* : 6, akène (FF 4968, Mahé). — *Bidens pilosa* : 7, 8, deux formes d'akènes (FF 3913, Mahé). — *Erigeron karvinskianus* : 9, akène (FF 5444, Mahé). — *Melanthera biflora* : 10, akène (Boivin 3152, Mayotte). (1, 7, 8) (2, 4, 5, 6).

11. *Synedrella* Gaertn.

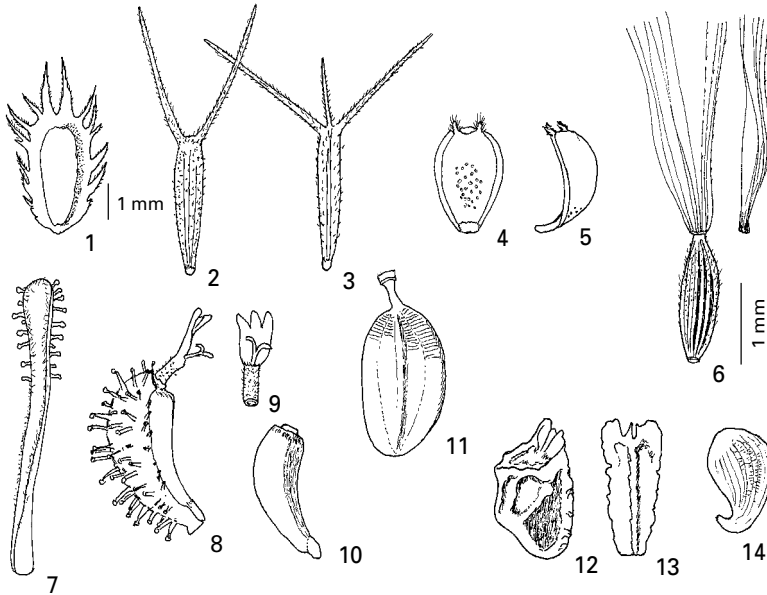
Fruct. 2 : 456, t. 171 (1791)

Herbes à feuilles opposées, à limbe entier. Capitules sessiles ou à très court pédoncule. Involucre plus ou moins campanulé à bractées peu nombreuses. Réceptacle paléacé. Fleurons externes ligulés, à ligule jaune 2-3 dentée. Fleurons centraux tubuleux, à corolle 4-dentée. Akènes dimorphes, ceux des fleurons ligulés elliptiques-aplatis, à marge et sommet épineux, ceux des fleurons tubuleux plus étroits, à 2-3 arêtes scabres, apicales.

Genre monospécifique originaire des Antilles, introduit aux Seychelles.

Synedrella nodiflora (L.) Gaertn., *Fruct.* 2 : 456 (1791) ; FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 171. Type d'Amérique.

Herbe annuelle dressée, haute de 30-90 cm, strigieuse au toucher. Limbe elliptique-ovale, courtement acuminé au sommet, sub-cunéiforme à la base, de 2-8,5 cm x 1-4,5 cm, à marge serrulée, strigieux sur les 2 faces (poils raides apprimés, insérés sur une base pluricellulaire, circulaire, blanchâtre, de lithocystes). Pétiole long de 0,5-2 cm. Capitules sub-cylindriques longs de 8-9 mm et larges de 3-4 mm, subsessiles ou à pédoncule long de 2-10 mm, terminaux et axillaires, groupés aux



Pl. 207. — *Synedrella nodiflora* : 1, 2, 3, akène externe et internes d'un même capitule (FF 5158, Silhouette). — *Coreopsis lanceolata* : 4, 5, akène, face interne et profil (légèrement de dos) (Kingsland s.n°, Mahé). — *Youngia japonica* : 6, akène et fragment de pappus (FF 5328, Mahé). — *Sigesbeckia orientalis* : 7, bractée externe d'un capitule ; 8, bractée interne avec son akène ; 9, corolle d'un fleur ♀ ; 10, akène (Cadet 2421, Rodrigues) — *Pterocypsela indica* : 11, akène après chute du pappus (Boivin s.n°, Mahé). — *Melampodium divaricatum* : 12, 13, bractée fructifère en vue latérale et dorsale ; 14, akène extrait de sa bractée (Dupont 4/1931, Praslin). (1 à 5, 7 à 14).

nœuds. Involucre à 2 bractées externes vertes, éparsément strigieuses et à bractées internes scarieuses, glabres, peu différentes des paléoles des fleurons centraux. Ligule jaune brillant d'environ 1,3 mm x 0,6 mm. Akènes externes longs de ± 3 mm, à 2 arêtes de $\pm 1,5$ mm et épines marginales. Akènes centraux à 2 (-3) arêtes.

Mahé, Silhouette, Frégate, etc. Aldabra, naturalisée, assez commune. Mauvaise herbe des terrains en friche.

12. *Sigesbeckia* L.

Sp. Pl. : 900 (1753)

— *Sigesbeckia* auct.

Herbes à feuilles opposées, à limbe denté. Capitules petits. Involucre plus ou moins hémisphérique à bractées peu nombreuses, herbacées et glanduleuses, les externes étalées. Réceptacle paléacé, les paléoles membraneuses enveloppant plus ou moins les fleurons centraux. Fleurons externes ♀ à corolle campanulée ou à ligule courte 3-dentée. Fleurons centraux tubuleux ♂, 3-5-dentés. Akènes oblongs à obovoïdes, sans pappus.

Genre d'une dizaine d'espèces des tropiques et des régions tempérées. Aux Seychelles, une espèce introduite.

Sigesbeckia orientalis L., *Sp. Pl.* : 900 (1753) ; BAKER, *F.M.S.* : 168 ; SUMMERH., *Enum.* : 281. Type de Chine.

Herbe annuelle haute de 0,2-1,5 m, à tiges pubérulentes. Limbe ovale- triangulaire, aigu au sommet, obtus à tronqué à la base et plus ou moins décurrent sur le pétiole, de 4,5-9 cm x 3-6 cm, à marge fortement et irrégulièrement dentée, souvent à 2 dents plus grosses à la base du limbe, pubérulent. Capitules larges de \pm 1 cm (jusqu'à 2 cm en tenant compte des bractées étalées). Bractées externes étroitement spatulées, étalées, longues de 8-12 mm, à grosses glandes stipitées. Bractées internes plus courtes, glanduleuses, appliquées contre les fleurons. Fleurons externes à ligule longue de \pm 2,5 mm, jaune d'or. Akènes obovoïdes-tétragones, brun foncé, longs de \pm 4 mm, les externes restant plus ou moins inclus dans la bractée correspondante (et disséminés avec elle grâce à ses glandes visqueuses).

Mahé, Silhouette, etc. naturalisée, assez commune. Originaire des tropiques de l'Ancien Monde, devenue pantropicale. Mauvaise herbe des cultures, des terrains vagues, etc.

Nom créole : Herbe de Flacq (selon Baker, loc. cit.).

13. **Melampodium** L.

Sp. Pl. : 921 (1753)

Herbes annuelles ou pérennes et plus ou moins suffrutescentes, à ramification semblant dichotomique, à feuilles opposées. Capitules solitaires, pédonculés, axillaires et terminaux. Involucre à 2-5 bractées externes souvent soudées par leur base et bractées internes enveloppant chacune plus ou moins complètement l'akène d'un fleuron radié (bractées transformées en utricule). Réceptacle paléacé. Fleurons radiés 3-13, à ligule 2-3-dentée, jaune ou blanchâtre. Fleurons tubuleux jaune orangé, stériles. Akènes enfermés dans leur bractée plus ou moins close, obovoïdes, plus ou moins comprimés, glabres, sans pappus.

Genre d'une trentaine d'espèces d'Amérique centrale. Aux Seychelles, une espèce introduite.

Melampodium divaricatum (Rich. ex Pers.) DC., *Prodr.* 5 : 520 (1836). Type de Colombie.

Herbe annuelle atteignant 1 m de hauteur, à ramification diffuse, à tiges jeunes pubescentes. Feuilles subsessiles ou atténuées à la base, avec un court pétiole ailé et amplexicaule. Limbe ovale, aigu ou un peu acuminé au sommet, cunéiforme à la base (et décurrent sur le pétiole), de 5-8 cm x 1-3 cm (parfois jusqu'à 12 cm x 10 cm), à marge faiblement dentée, à surface scabre. Pédoncules longs de 2-10 cm. Capitules plus ou moins hémisphériques, larges de 6-9 mm. Bractées visibles 5, foliacées, obovales, obtuses au sommet, longues de \pm 4 mm, à marge ciliée, soudées en coupe sur environ 1/2 de leur longueur. (Bractées internes non reconnaissables à première vues, formant un tout, chacune avec son akène). Réceptacle à paléoles obovales longues de \pm 2,5 mm. Fleurons ligulés 8-13, à ligule jaune orangé, longue de 3,5-7 mm. Fleurons tubuleux 40-70, jaune orangé. Fruits longs de 3-4 mm, cunéiformes, tronqués au sommet, à surface latérale ornée d'une forte nervure diagonale, et à bords épaissis.

Praslin, La Digue, subspontanée ou naturalisée, rare. Trouvée seulement par Neville à La Digue en 1867 et Dupont à Praslin en 1931. Originaire d'Amérique centrale, probablement introduite aux Seychelles via l'île Maurice. Mauvaise herbe des cultures, etc.

Nom créole : Bouton d'or (selon Bailey).

14. *Launaea* Cass.*Dict. Sc. Nat.* 25 : 61, 321 (1822).

Herbes ou suffrutex à feuilles alternes, à latex blanc ou jaune pâle. Capitules pédonculés ou subsessiles, solitaires ou en glomérules. Involucre à bractées peu nombreuses, imbriquées, à marges scarieuses. Fleurons à corolle ligulée, à ligule tronquée et 5-dentée. Anthères sagittées, à lobes basaux aigus. Style à branches stigmatiques fines. Akènes plus ou moins prismatiques, non ou peu comprimés radialement, généralement tronqués aux 2 extrémités. Pappus à soies plurisériées, très fines, soudées à la base en un anneau caduc.

Genre d'environ 40 espèces de la région méditerranéenne aux régions tropicales d'Asie et d'Afrique. Aux Seychelles, 2 espèces.

- Plante rampante s'enracinant aux nœuds. Capitules solitaires 1. *L. sarmentosa*
- Plante dressée. Capitules groupés en inflorescences rameuses 2. *L. intybacea*

1. *Launaea sarmentosa* (Willd.) O. Kuntze, *Rev. Gen.* 1 : 350 (1891); JEFFREY, *Kew Bull.* 18 : 468 (1966); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 168. Type de l'Inde.

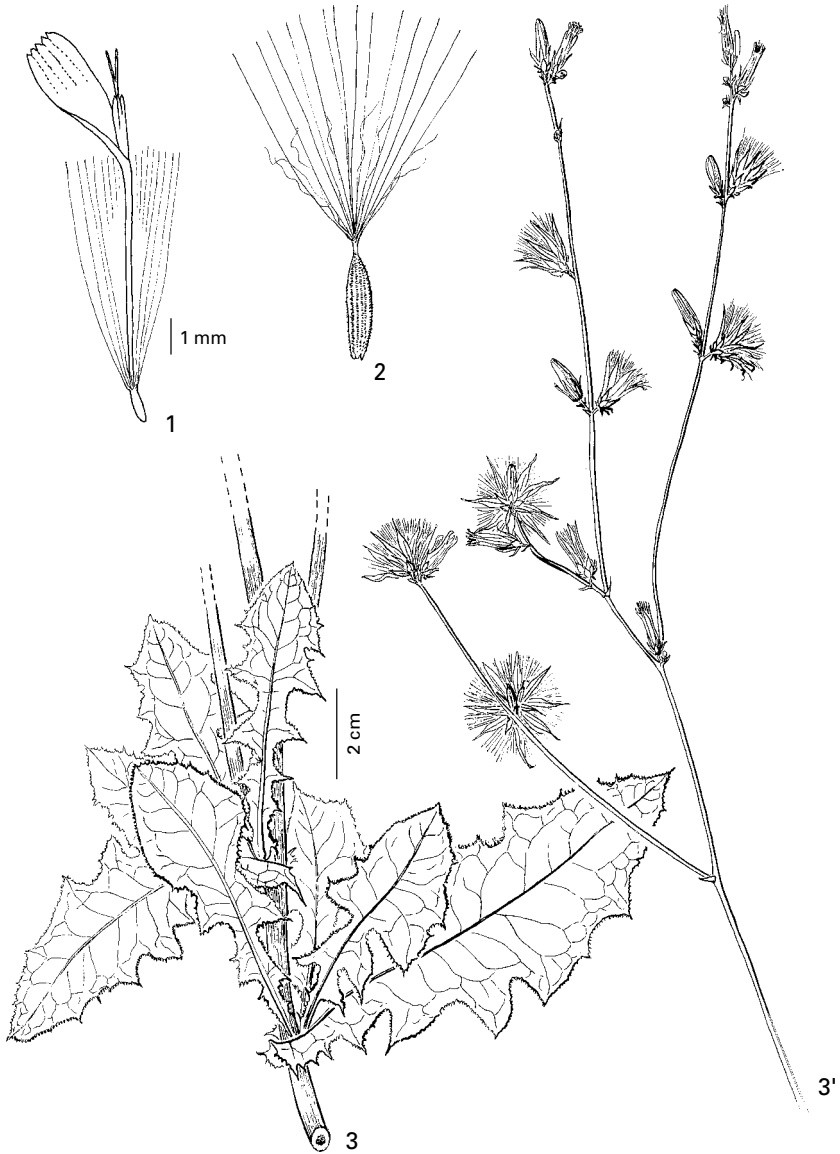
Herbe entièrement glabre à feuilles en rosette, formant des stolons grêles rampants, longs de 20-40 cm et s'enracinant aux nœuds. Limbe crassulescent, étroitement obovale ou spatulé, plus ou moins arrondi au sommet, longuement atténué vers la base (sans pétiole bien différencié), de 1,5-9 cm x 0,4-1,3 cm, à marge entière, ou à dents espacées (plus ou moins en crochets rétroscés), ou irrégulièrement découpée-dentée. Capitules étroitement cylindriques, longs de 12-15 mm à l'anthèse, solitaires, à pédoncule long de 0,5-2 cm portant de petites bractées sur toute sa longueur. Bractées intérieures de l'involucre longues de 8-10 mm, les extérieures plus courtes. Fleurons tous ligulés, à ligule jaune. Akènes longs de \pm 4 mm, à 5 côtes épaisses spongieuses (moelle aérifère). Pappus caduc d'une pièce, long de 6-7 mm.

Aldabra, Assomption, Cosmolédo, indigène, occasionnelle sur le littoral. Existe aussi à Madagascar et sur les autres rivages de l'océan Indien. C'est une plante poussant dans le sable en haut des plages. Les akènes à paroi spongieuse peuvent flotter sur la mer et sont disséminés par les courants marins (le pappus, caduc dès la maturité, ne peut servir à la dissémination aérienne). Il existe des plantes à limbe entier et d'autres à limbe pennatifide, et des formes intermédiaires.

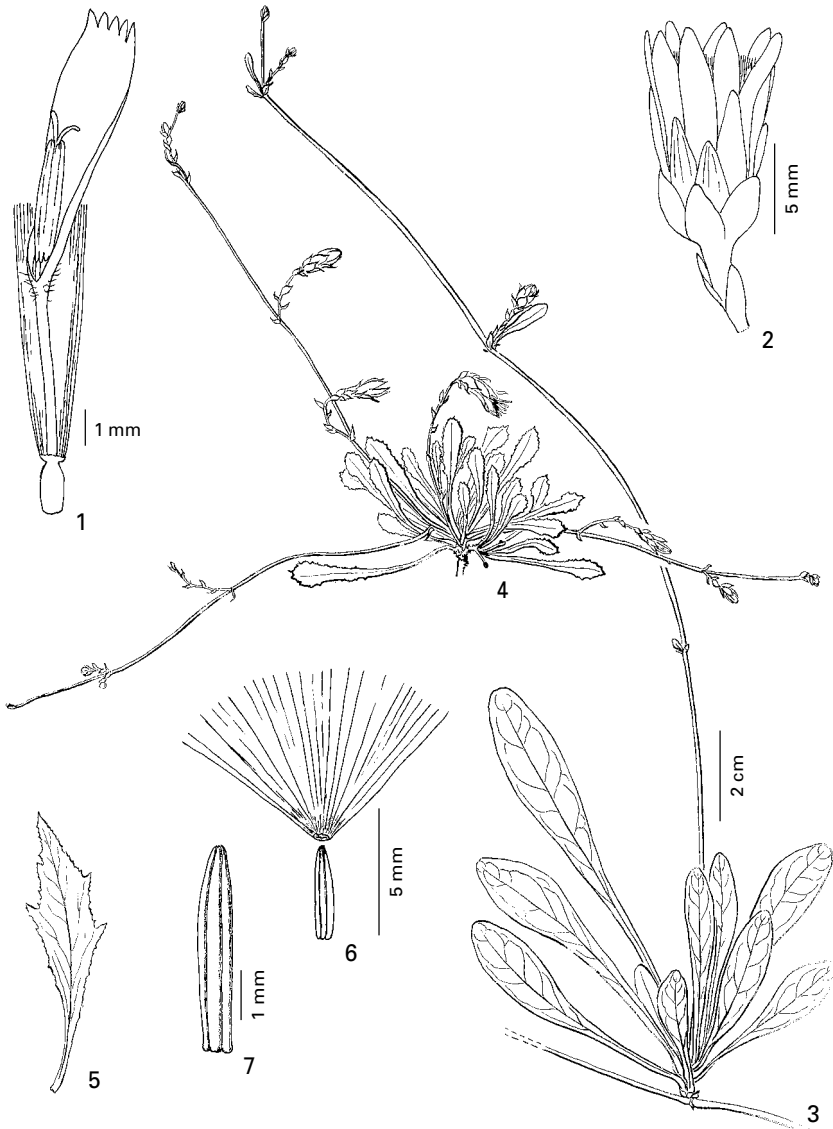
2. *Launaea intybacea* (Jacq.) Beauverd, *Bull. Soc. Bot. Genève sér. 2*, 2 : 114 (1910); JEFFREY, *op. cit.* : 472 (1966); FOSB. et RENV., *Fl. Ald.* : 168. Type d'Amérique centrale.

- *Lactuca intybacea* Jacq., in Murr., *Linn. Syst. Veg.* ed. 14, 1 : 713 (1784); FOSBERG, *Kew Bull.* 29 : 259 (1974).

Herbe dressée annuelle, ou bisannuelle, à latex d'un blanc jaunâtre, haute de 0,6-1,2 (-2) m, glabre. Feuilles en rosette basale et alternes sur la base des tiges. Limbe plus ou moins elliptique ou étroitement obovale, obtus au sommet, atténué jusqu'à la base (sans pétiole distinct), long de 10-20 (-50) cm, à marge profondément pennatilobée et finement dentée. Inflorescences en grandes panicules. Capitules à pédoncules courts (2-3 mm) groupés par 2-3 aux nœuds ou par 4-5 aux extrémités des rameaux, longs de \pm 1,2 cm. Involucre à 7-8 bractées longues de 8-10 mm, larges de \pm 1,5 mm, à marges membraneuses. Ligules jaune pâle. Akènes brun foncé, un peu comprimés radialement, à surface rugueuse, longs de \pm 3,3 mm. Pappus persistant formé de soies raides mélangées de soies très fines et souples.



Pl. 208. — *Launaea intybacea* : 1, fleuron ; 2, akène ; 3, 3', base et sommet d'une tige fleurie (FF 4773, Aldabra). (1, 2).



Pl. 209. — *Launaea sarmentosa* : 1, fleuron ; 2, capitule ; 3, plante en fleurs (*Renvoize 1217, Cosmoledo*) ; 4, autre type de plante (*FF 4626, Aldabra*) ; 5, autre forme de feuille (*FF s.n°, Assomption*) ; 6, akène et pappus caduc ; 7, détail de l'akène (*Cours 2884, Madagascar*). (3, 4, 5).

Aldabra, Assomption, Cosmolédo, Astove, naturalisée, localement assez commune. Répandue en Amérique, en Afrique et à Madagascar. Selon Humbert (*Fl. Madagascar* 189 : 880, sous *L. gorensis* (Lam.) O. Hoffm.), les feuilles peuvent être consommées en salade.

Note taxonomique : Selon Fosberg, *loc. cit.*, cette espèce devrait plutôt être placée dans le genre *Lactuca* L.

Nom créole : Lastron.

15. *Pterocypsela* Shih

Acta Phytotax. Sin. 26 : 385 (1988)

Herbes dressées annuelles ou pérennes, à feuilles alternes. Inflorescences terminales corymbiformes ou paniculiformes. Involucre à 4-5 rangées de bractées imbriquées, les externes plus courtes. Réceptacle nu. Fleurons 15-25 à ligule jaune. Anthères sagittées. Akènes comprimés, aplatis, obovales ou elliptiques, noirs, à 1-3 côtes longitudinales sur chaque face, à marges minces plus ou moins aliformes, à sommet rostré. Pappus à soies uniformes, finement barbelées.

Genre de 7 espèces originaires d'Asie dont une répandue dans les îles de l'océan Indien.

Pterocypsela indica (L.) Shih, *op. cit.* : 387 (1988) ; JEFFREY, *Fl. Mascareignes*, fam. 109 : 32 (1994).

Type de Java.

- *Lactuca indica* L., *Mant.* 2 : 278 (1771) ; BAKER, *F.M.S.* : 180 ; JEFFREY, *Kew Bull.* 18 : 454 (1964).
- *L. mauritiana* Poir., *Encycl. Suppl.* 3 : 292 (1813) ; SUMMERH., *Enum.* : 281. Type de l'île Maurice.

Herbe bisannuelle dressée, à tige robuste, haute de 0,5-1 (-2) m. Limbe étroitement elliptique, entier ou pennatilobé (les lobes eux-mêmes étroits), long de 10-20 cm, atténué jusqu'à la base. Inflorescences à nombreux capitules dont les pédoncules sont munis de bractées espacées. Involucre à bractées internes longues de 10-12 mm, bractées externes de 3-5 mm. Fleurons à ligule jaune. Akènes elliptiques très aplatis, brun noir, longs de ± 4 mm. Pappus rapidement caduc, les soies se détachant de l'anneau basal, longues de ± 7 mm (souvent les soies de tous les akènes d'un capitule ne se séparent pas et forment une touffe).

Mahé, probablement introduite via l'île Maurice, rare. Seuls des échantillons anciens existent : *Boivin* s.n° (P), *Horne* 317, 318, 502, *Gardiner* 127 (K). L'espèce n'a, semble-t-il, pas été revue. Existe aussi en Afrique, à Madagascar, aux Mascareignes, et, en Asie, de l'Inde à la Chine et à l'Indonésie.

Noms créoles : Lastron, Laiteron (selon Baker, *F.M.S.* : 180).

16. *Youngia* Cass.

Ann. Sc. Nat. sér. 1, 23 : 88 (1831)

Herbes à feuilles en rosette basale ou alternes, à limbe pennatifide, à latex blanc. Capitules petits en inflorescences corymbiformes. Involucre plus ou moins cylindrique ou sub-campanulé à bractées principales unisériées. Réceptacle nu. Fleurons tous ligulés, à ligule jaune 5-dentée. Akènes oblongs, minces, à 10-20 côtes. Pappus à soies simples, nombreuses, unisériées, persistant ou se désarticulant.

Genre parfois considéré comme une section du genre *Crepis*, comprenant environ 30 espèces asiatiques. Aux Seychelles, une espèce introduite.

Youngia japonica (L.) DC., *Prodr.* 7 : 194 (1838) ; JEFFREY, *Bot. Seych.*, App. A : 3. Type du Japon.

Herbe annuelle dressée, haute de 20-60 cm, à feuilles insérées sur la base des tiges, à hampes florales grêles. Limbe glabre, obovale, arrondi au sommet, irrégulièrement rétréci à la base, d'environ 3-5 (-20) cm x 1,5-2,5 (-5) cm, à marge irrégulièrement sinuée-dentée, à grosses dents plus nettes vers la base, et munie de petits apicules espacés. Pétiole 1,5-3 cm. Capitules nombreux, longs de \pm 4,5 mm. Involucre glabre, cylindrique, de \pm 1,5 mm de diamètre, à bractées linéaires longues de \pm 4 mm, entouré à la base de 4-5 bractées plus petites (\pm 0,5 mm). Fleurons à ligule jaune pâle. Akènes brun clair, un peu courbés, longs de \pm 1,8 mm, à environ 10 côtes, à surface parsemée de petites pustules et de courts poils strigieux. Pappus caduc, à soies barbelées, se séparant les unes des autres, longues de \pm 3 mm.

Mahé, naturalisée, peu commune (Mare aux Cochons, bord de route vers Morne Blanc, etc.). Originaire d'Asie. Mauvaise herbe des lieux incultes.

Compositae cultivées

Ayapana triplinervis (Vahl) King et Robins.

— *Eupatorium ayapana* Vent.

Herbe pérenne dressée atteignant environ 1 m de hauteur, à feuilles opposées. Limbe étroitement elliptiques, acuminé au sommet, cunéiforme à la base, d'environ 10 cm x 1,5 cm, glabre, à marge entière, à 2 fortes nervures latérales ascendantes (issues de la nervure médiane environ au tiers inférieur de sa longueur). Capitules à pédoncule muni de 1-2 bractées. Involucre d'environ 20 bractées sur 3-4 rangs, les externes pubescentes, devenant étalées ou plus ou moins réfléchies à maturité. Fleurons environ 40, tous tubuleux, à corolle étroitement infundibuliforme, longue de \pm 3,5 mm, rose pâle. Akènes à 5 côtes, longs de \pm 1,5 mm, à pappus long de \pm 2,5 mm.

Silhouette, etc., cultivée occasionnellement (vue, par exemple, près de la maison du contremaître à Grand Barbe). Plante médicinale à propriétés eupeptiques. Originaire du Brésil.

Nom créole : Ayapana.

Wedelia trilobata (L.) Hitchc.

Herbe pérenne, à tiges rampantes longues de 20-40 cm, éparsément pileuses, à feuilles opposées. Limbe étroitement obovale, aigu au sommet, atténué à la base, atteignant 6 cm x 2 cm, à marge généralement munie de chaque côté d'une forte dent aiguë (parfois limbe presque entier), à poils raides apprimés et petites glandes hyalines, dessous. Capitules solitaires, portés par un pédoncule grêle long de 6-10 cm, larges de \pm 2 cm, à ligules jaune orangé dont l'extrémité est jaune pâle, à 3 dents. Fleurons tubuleux jaune profond. Akènes mûrs non vus.

Mahé, Praslin, occasionnellement cultivée et parfois échappée des jardins (par exemple, en bord de route à Ma Joséphine et à l'Anse Lazio). Originaire d'Amérique tropicale.

Gaillardia pulchella Fouger.

— *G. picta* Sweet

Herbe pérennante dressée, haute de 40-50 cm, à feuilles alternes réparties sur la tige. Limbe étroitement obovale, aigu au sommet, atténué jusqu'à la base, d'environ 6 cm x 1 cm, à marge serrulée (dents espacées), pubescent et glanduleux (petites glandes hyalines jaune pâle), sans pétiole distinct.

Capitules solitaires, à long pédoncule (10-15 cm), larges de 4-5 cm. Fleurons externes stériles, à ligule dont la moitié basale (parfois plus) est d'un rouge vineux et l'extrémité jaune pâle, à 3-5 petits lobes (parfois fleurons externes à corolle tubuleuse et seulement l'extrémité en courte ligule). Fleurons centraux tubuleux plus courts, à lobes aigus couverts de poils moniliformes brunâtres. Réceptacle non réellement paléacé mais fimbrié et muni de fortes arêtes lisses, ailées à la base, dépassant un peu les akènes. Pappus long de 5-6 mm, formé d'environ 6 écailles elliptiques se terminant chacune en une arête finement barbelée, environ 2 fois plus longue que l'écaille.

Mahé, Farquhar, etc., occasionnellement cultivée et subspontanée. Originaire du Mexique et du Sud des États-Unis. Les plantes cultivées aux Seychelles sont peut-être d'origine hybride. La longueur des arêtes du pappus rappelle en effet *Gaillardia x grandiflora* Van Houtte (un hybride entre *G. pulchella* et *G. aristata* Pursh) qui a cependant des fleurs plus grandes.

Nom commun : Gaillarde.

Tithonia diversifolia (Hemsl.) A. Gray

Grande herbe pérenne dressée, haute de 1-3 m (parfois plus), à feuilles alternes. Limbe long de 10-30 cm, 3-5-lobé, à lobes aigus. Capitules solitaires. Pédoncule creux sous le capitule. Réceptacle paléacé. Fleurons externes ligulés, stériles, à ligule longue de 5-6 cm, jaune. Fleurons centraux tubuleux, 5-dentés, à anthères noires. Akènes quadrangulaires longs de 5-6 mm. Pappus à 2 arêtes.

Mahé, cultivée et subspontanée, peu commune. Plante ornementale originaire du Mexique.

Coreopsis lanceolata L.

Herbe pérenne à tiges un peu couchées à la base, haute de 30-60 cm, à feuilles opposées, simples ou composées, souvent rapprochées en petites touffes basales. Limbe étroitement elliptique-obovale, aigu au sommet, atténué vers la base, de 7-15 cm x 1-1,3 cm, à marge entière, ou feuilles irrégulièrement composées, imparipennées, atteignant 15 cm de longueur, à 1-2 (-8) folioles latérales, à long pétiole grêle (jusqu'à 20 cm). Capitules larges de \pm 5 cm, solitaires, à pédoncule long de 20-30 cm. Ligules jaune vif, longues de \pm 2 cm, à sommet denté. Réceptacle à paléoles linéaires longues de \pm 3 mm, terminées en pointe filiforme longue de \pm 6 mm (pointes visibles entre les fleurons tubuleux centraux). Akènes elliptiques aplatis, concaves, longs de \pm 3 mm, à 2 oreillettes apicales plus ou moins fimbriées et à grosses glandes sur les faces, à marges latérales aliformes, étroites, membraneuses.

Mahé, Silhouette, occasionnellement cultivée. Originaire du sud des États-Unis. Plante ornementale très répandue. Bailey cite encore *C. tinctoria* Nutt. dont je n'ai pas vu de spécimens seychellois.

Cosmos caudatus H.B.K.

Herbe annuelle dressée, atteignant 1,5 m (parfois plus) de hauteur, à feuilles opposées longues de 5-15 cm. Limbe 2-3-pennatiséqué, à lobes étroitement elliptiques aigus, larges de 5-6 mm. Fleurons externes à ligule rose ou blanche, longue de 10-20 (-30) mm. Fleurons centraux, tubuleux, jaunes. Akènes à long bec d'environ 15 mm, dépassant du capitule à la fructification, à pappus formé de 2 arêtes barbelées divariquées, longues de 3-4 mm.

Mahé, cultivée et subspontanée, peu commune. Originaire d'Amérique centrale, d'introduction ancienne aux Seychelles (un spécimen récolté par Boivin à Mahé en 1840). Bailey cite aussi *Cosmos bipinnatus* Cav., à lobes foliaires presque filiformes (larges de 0,5-1,2 mm) et à ligules rose violacé, rouges ou blanches et *Cosmos sulphureus* Cav., à fleurs jaune soufre ou orange (cette dernière espèce citée dans l'Index, page 41).

Noms créoles : Cosmos, Cosmos jaune.

INDEX DES NOMS CRÉOLES ET AUTRES NOMS COMMUNS

- Acajou 430
 Acajou de St Domingue 430
 Acalypha 379
 Afouche 92
 Afouche grande feuille 89
 Afouche petite feuille 92
 Agati 269
 Aigrette 256
 Albizia 271, 272
 All-spice 324
 Amale 83
 Ambrette 181
 Ambrevade 305
 Ambrosine 123
 Amourette
 à feuilles ovales 501
 Andarèze 83
 Andrarezina 83
 Angivy 486
 Anguive 486
 Antaque 307
 Antigone 139
 Arachide 308
 Arbre à pain 95
 Arbre boulet de canon 187
 Arbre corail 380
 Arbre de Cythère 421
 Arbre de l'intendance 94
 Arbre de Noël 236
 Arbuste 451
 Atte 66
 Attier 66
 Aubergine 485
 Aviavy 91
 Avocado 71
 Avocat 71
 Avocatier 71
 Ayapana 639

 Badamier 338
 Balsamine 443
 Balsamine sauvage 442

 Bancoule 393
 Bancoulier 393
 Banyan 94
 Baobab 169
 Barbadine 203
 Basilic de France 535
 Basilic grande feuille 535
 Basilic petite feuille 535
 Batatran blanc 496
 Batatran rouge 495
 Baume sans sentiment 243
 Bay rum tree 324
 Bégonia sauvage 214
 Belle de nuit 114
 Bergamote 435
 Betel 76
 Betterave rouge 120
 Bevilaqua 453
 Bibasse 244
 Bibassier 244
 Bigarade 436
 Bilimbelle 370
 Bilimbi 441
 Bilimbi marron 566
 Bitter wood 424
 Black mustard 220
 Boème 303
 Bois amer 424
 Bois banane 450, 451
 Bois beurre 157
 Bois blanc 72
 Bois bœuf 258
 Bois bouquet 100, 147
 Bois cafoul 410
 Bois cafoul trois feuilles 410
 Bois calou 331
 Bois cassant 617
 Bois cassant bord de mer 617
 Bois castique 363, 365
 Bois cateau 242
 Bois cendré 104
 Bois chapelet 275
 Bois charlot 381
 Bois chauves-souris 462
 Bois citron 595
 Bois couleuvre 578
 Bois cuiller 464
 Bois d'andrèze 83
 Bois d'amande 315

 Bois d'oiseaux 71
 Bois d'olive 351
 Bois de fer 150
 Bois démon 147
 Bois de natte 228
 Bois de reinette 413
 Bois de ronde 402
 Bois de rose 183, 185
 Bois de rose rouge 183
 Bois de table 166
 Bois doux 585
 Bois du lait 384
 Bois dur 612
 Bois dur bleu 604
 Bois faune 336
 Bois fourmi 375
 Bois golan 419
 Bois gros la peau 360
 Bois jasmin 381
 Bois jasmin blanc 360
 Bois jaune 336, 466
 Bois joli cœur 238
 Bois l'encens 422, 459
 Bois la fumée 354
 Bois malgache 390
 Bois mangue 147
 Bois manioc 571
 Bois mapou 110
 Bois maré grande feuille 189
 Bois maré petite feuille 376
 Bois marée 360
 Bois marie 360
 Bois maris 410
 Bois marmaille 348, 350
 Bois matelot 247
 Bois Méduse 154
 Bois merles 197
 Bois mon père 233
 Bois montagne 418
 Bois moset 354
 Bois mozambique 233, 523
 Bois noir 271
 Bois none 360
 Bois nounou 522
 Bois papaye 450
 Bois pomme 319
 Bois râpe 505
 Bois rouge 144, 351
 Bois sagaie 608

N.B. : L'origine malgache de certains noms créoles a été vérifiée dans le «*Dictionnaire des noms malgaches de végétaux*» de P. BOITEAU, Éditions du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, Série Archives et Documents (micro-édition), 1985.

- Bois sagaye 222
 Bois sandal 459
 Bois sandol 403
 Bois savon 395
 Bois senti 399
 Bois siro 517
 Bois tabac 510
 Bois tortue 583
 Bois trois feuilles 219, 426
 Bois villain 197
 Bois zak 230
 Bois zil mowa 486
 Bois z'oiseaux 71
 Bonbon plume 205
 Bonnet carré 189
 Bonnet carré de rivière 189
 Bosquée 85
 Botrys 123
 Boule de neige 376
 Bouton d'or 634
 Bread fruit 95
 Brède caya 216
 Brède chinois 498
 Brède chou de Chine 220
 Brède chouchou 212
 Brède emballage 132, 133
 Brède morelle 489
 Brède mouroungue 221
 Brède pariétaire 129
 Bringelle 485
 Bringelle marronne 488
 Bringelle tété 485
 Buis 434
 Buisson 600
 Busy lizzie 443
 Butor 250
- Cabbage 220
 Caca sat 223
 Cacao 168
 Cadoque 256
 Café 616
 Café fleur 463, 564
 Café marron grande feuille 608
 Café marron petite feuille 402
 Caféier 616
 Cainito 223
 Cajaput 324
 Cajou 420
 Calebasse 211
 Calebasse marron 208
 Calebassier 454, 595
- Calebassier du pays 454
 Calice du pape 567
 Calli 390
 Calopo 299
 Campêche 260, 273
 Camphor 70
 Camphrier 70
 Candle nut tree 393
 Canéficier 250
 Cannelier 70
 Cannelle 70
 Canon ball tree 187
 Caoutchouc 391
 Capucin 226
 Carambole 441
 Carambolier 441
 Cari pilé 434
 Carotte 453
 Cascavelle 311, 312
 Cascavelle bleue 312
 Cascavelle trois feuilles 309, 310
 Cashew 420
 Cashew nut 420
 Cassava 392
 Casse 252
 Casse puante 252
 Casse-tête chinois 428
 Cassie 250, 272
 Cassie marron 283
 Castor oil plant 393
 Casuarina 105
 Catépen 252
 Catjang 303
 Caucho 392
 Cauliflower 220
 Caya-pouti 324
 Ceara rubber tree 392
 Cédrat 436
 Cèdre 105
 Céleri 453
 Centro 300
 Centro grande feuille 299
 Cerise du Brésil 322
 Chakki 95
 Chanvre 83
 Chanvre indien 83
 Chardon du pays 80
 Chayotte 212
 Chérimbolier 370
 Cherimolia 65
 Cherimoya 65
 Chèvrefeuille 620
- Chinese cabbage 220
 Chou 220
 Chou-fleur 220
 Chouchou 212
 Cinnamon 70
 Citron 436
 Clove 319
 Coca 404
 Coco plum 246
 Cocoa 168
 Cœur de bœuf 66, 583
 Coffee 616
 Colophante 425
 Combava 435
 Concombre 211
 Concombre marron 210
 Copalier 258
 Coqueluche 282
 Coquette 200
 Coral vine 139
 Cornichon 211
 Corossol 65
 Corossol de France 65
 Cosmos 640
 Cosmos jaune 640
 Coton 185
 Cotonier 185
 Cotton 185
 Couronne d'épines 390
 Cow pea 303
 Cresson 220
 Cresson chinois 498
 Crête de coq 126
 Croton 393
 Cuban mahogany 430
 Cumaru 278
 Curanémie 367
 Custard apple 66
- Derris 282
 Dolique 298
 Durian 169
- Elder 620
 Éléphant apple 145
 Épi bleu 519, 521
 Étoile de Béthléem 569
 Eucalyptus 323
 Eucalyptus rouge 323
- Fangame 384
 Figue de barbarie 119

- Figue marron 100
 Figuier 88
 Filao 105
 Flamboyant 260
 Fleur de la passion 203
 Fleur du diable 490
 Fleur poison 490, 569
 Framboisier 245
 Franciséa 484
 Frangipane 467
 Frangipane blanc 467
 Frangipanier 467
 French bean 307
 Fruit à pain 95
 Fruit cythère 421
 Fruit la passion 205

 Gaïac 257
 Gaillarde 640
 Gandia 83
 Gouffier 145
 Geiger tree 505
 Giraumon 211
 Giroffe 319
 Girofflier 319
 Gliricidia 284
 Golden shower 250
 Goutte de sang 546
 Gouyave 322
 Gouyave de Chine 322
 Goyavier 322
 Goyavier fleur 314
 Granadilla 203
 Grapefruit 436
 Grapevine 399
 Grenadelle 205
 Grenadier 325
 Grenadille 203
 Grenadine 203
 Grévilléa 313
 Gros baume 532
 Gros pois 298, 307
 Gros trèfle 287, 289
 Groseille 490
 Ground nut 308
 Guava 322
 Gueule de loup 540
 Guérit vite 623
 Guimauve 166
 Gum copal 258

 Hafotra 89
 Haricot 307

 Haricot vert 307
 Hazomamy 585
 Hemp 83
 Herbe à balais 366
 Herbe à paniers 176
 Herbe blanche 631
 Herbe caille 630
 Herbe chatte 379
 Herbe de bouc 629
 Herbe de Flacq 634
 Herbe du feu 545
 Herbe du riz 545
 Herbe dure 176
 Herbe guérit vite 623
 Herbe la jouissance 625
 Herbe la Villebague 631
 Herbe libéralis 625
 Herbe mange tout 552
 Herbe pagode 437
 Herbe paille en queue 142
 Herbe panier 162, 186
 Herbe papillon 511
 Herbe sergent 131
 Herbe tabac 625
 Hérisson blanc 162
 Hérisson rouge 186
 Honduras mahogany 430
 Honeysuckle 620
 Hyacinth bean 307

 Immortelle 124
 Indian cork tree 567
 Indigo marron 281
 Indigo sauvage 280
 Indigotier 285
 Ipéca 203
 Ipéca du pays 478, 484

 Jack bean 298
 Jack fruit 95
 Jack tree 95
 Jacobé 626
 Jacobé marron 626
 Jacobée 626
 Jamalac 320
 Jamblon 320
 Jamrosat 319
 Jaque 95
 Jaquier 95
 Jasmin 538
 Jasmin d'Afrique 484
 Jean Robert 386

 Kapok 169
 Kapokier 169
 Kiranémie 367
 Kirganémie 365
 Kudzu 299

 La colle 505
 La liane 80
 Lady's fingers 182
 Lafouche 91
 Lafouche grande feuille 89
 Laiteron 638
 Laitue 621
 Lalo 182
 Langilang 66
 Lantana 522
 Lapsouli 559
 Lastron 638
 Laurier rose 468
 Lemon 436
 Lemon scented ironbark 323
 Letchi 414
 Lettuce 621
 Liane blanc 201
 Liane cerf 405
 Liane charretiers 395
 Liane corail 139
 Liane cuscute 493
 Liane Cythère 405
 Liane d'argent 491
 Liane de mai 503
 Liane lastic 306
 Liane madame 301
 Liane maria 201
 Liane papillon 405
 Liane pot à eau 192
 Liane réglisse 279
 Liane sans feuilles 480, 493
 Liane sans fin 69
 Liane savon 395
 Lilas 431
 Lima bean 307
 Limon 435
 Litchi 414
 Logwood 260
 Looking glass tree 166
 Loquat 244
 Lychee 414
 Lys d'eau 79

 Mabolo 161, 223
 Mace 67

- Macis 67
 Madagascar periwinkle 466
 Mahogany 430
 Malay apple 320
 Mambolo 223
 Mandarine 436
 Mandrinette 178
 Manglier blanc 525
 Manglier de grand bois 593
 Manglier fleur 313
 Manglier gros poumon 344
 Manglier hauban 341
 Manglier jaune 344
 Manglier patience 428
 Manglier petite feuille 334
 Manglier pomme 428
 Mangnok 392
 Mango 421
 Mangoula 351
 Mangoustan 157
 Mangoustan aigre 157
 Mangoustan jaune 157
 Mangue 421
 Manguier 421
 Manioc doux 392
 Mapou 110
 Mapou de grand bois 111
 Margoze 211
 Marijuana 83
 Masson 399
 Mauve 173, 174
 Mauve bâtard 173
 Mauve du pays 174
 Médecinier 380
 Melon 211
 Melon d'eau 210
 Menthe poivrée 528
 Modestie 515
 Monte au ciel 534
 Mourouc 292
 Mouroungue bâtard 283
 Moutarde noire 220
 Mûrier blanc 96
 Murray red gum 323
 Muscade 67
 Mutipliant 94
 Mvuli 96

 Napoléon 305
 Nato 228
 Nénuphar 79
 Niaouli 324

 Noix de cajou 420
 Noix de cola 168
 Nutmeg 67

 Œillet de Chine 137
 Okra 182
 Orange 436
 Orange amère 435
 Orangine 434
 Oseille marron 214
 Ouattier blanc 169

 Pamplemousse 435, 436
 Papaye 206
 Papayer 206
 Paper bark 324
 Para rubber tree 391
 Passerose 180
 Passion fruit 205
 Patate 500
 Patate cauvain 114
 Patate douce 500
 Patatran 495
 Patchouli 534
 Patole 212
 Patte de poule 432
 Pawpaw 206
 Pe-tsai 220
 Peach 244
 Peanut 308
 Pêcher 244
 Pensée malgache 546
 Pepermint 528
 Pepper 76
 Persicaire 139
 Persil 453
 Pervenche de Madagascar 466
 Petit cassie 269
 Petit lastron 626
 Petit piment 484
 Petit trèfle 289
 Petite groseille 106
 Physic nut 380
 Pigeon pea 305
 Pignon d'Inde 380
 Piment doux 484
 Piment martin 484
 Pipengaye 211
 Pipengaye à côtes 211
 Pissat de chien 216
 Pistache de terre 308
 Pistache marronne 301

 Pitcher plant 192
 Plumbago bleu 143
 Poc-poc 205, 489, 490
 Poinsettia 390
 Pois 307
 Pois antaque 307
 Pois du Cap 307
 Pois évêque 294
 Pois marron 302
 Pois mascate 294
 Pois sabre 298
 Poivrier 76
 Poivrier marron 73
 Pomegranate 325
 Pomélo 435
 Pomme cannelle 66
 Pomme de cajou 420
 Pomme de terre 485
 Pomme gouvernement 320
 Pomme jacot 228
 Pongame 282
 Porché 505
 Pot à eau 192
 Pourpier 117, 136
 Pride of Barbados 256
 Prune 198
 Prune de France 246
 Prune marron 194, 198
 Prunier 198
 Prunier marron 194
 Puero 299
 Puncture weed 437

 Quassia 424
 Quatre épingles 252
 Quatre épices 324
 Queue de chatte 379
 Queue de mimi 379
 Queue de rat 519
 Quinquenge 413

 Raisin 399
 Raisin de mer 139
 Ramboutan 415
 Ramie 96
 Raquette 119
 Red Bottlebrush 324
 Réglisse 279
 Réséda 314
 Ricin 393
 Rima 96
 Rocou 199

- Ronce 264
 Rose amère 466
 Rose condé 572
 Roselle 178
 Roucou 199
 Roussaille 321
- Sandragon 278
 Sans sentiment 243
 Santol 430
 Santonine 339
 Saponaire 466
 Sapote 224
 Savonnier 395
 Sea grapes 139
 Sébestier 505
 Semen-contra 123
 Sensitive 270
 Sensitive 270
 Seville orange 435
 Silver Oak 313
 Siratro 307
 Snapdragon 540
 Sodifafa 243
 Sorrel 178
 Soudefaffe 243
 Sour orange 435
 Soursop 65
 Spanish mahogany 430
 Star apple 223
 Strawberry guava 322
 Sureau 620
- Swamp mahogany 323
 Sweet orange 436
 Sweet potato 500
 Sweetsop 66
 Sword bean 298
- Tabac 490
 Tacamaca bourbon 539
 Tacamaca de Madagascar 539
 Takamaka 156
 Tam Tam 79
 Tamarin 258
 Tamarin bâtard 414
 Tamarin de l'Inde 258
 Tamarind 258
 Tambalico 356
 Tamotamo 79
 Tanghin 460
 Tanghin rouge 384
 Tapioca 392
 Tea 151
 Thé 151
 Théier 151
 Thym 528
 Ti bané 354
 Ti mangue 278
 Tirucalli 390
 Tobacco 490
 Toc maria 535
 Tomate 485
 Trainasse 386, 387
 Tricolore 555
- True mahogany 430
 Tuba 281
 Tulip tree 568
 Tulipier du Gabon 568
- Umbrella tree 444
- Var 179
 Varo 179
 Vavangue 610
 Veloutier 571
 Velvet bean 294
 Vieille fille 522
 Vigne 399
 Vilaqua 453
 Villéa 115
 Voatrotroka 333
 Voavanga 610
 Voème 303
- Water lily 79
 Water melon 210
 Watouk 333
 Wax-gourd 210
- Ylang-ylang 66
- Zavocat 71
 Zaigrette 305
 Zamale 83
 Zatte 66

INDEX DES NOMS LATINS

- Abelmoschus 181
 Abelmoschus esculentus 181
 Abelmoschus moschatus 181
 Abrus 278
 Abrus precatorius subsp. africanus 279
 Abutilon 171
 Abutilon angulatum 171, **172**
 Abutilon fruticosum 173
 Abutilon indicum 174
 Abutilon pannosum 174
 Acacia 262
 Acacia concinna **263**, 264
 Acacia confusa 264
 Acacia farnesiana 265
 Acacia mangium 265, **267**
 Acacia mearnsii 265
 Acacia pennata 262, **263**
 Acacia polystachya 265
 Acalypha 376
 Acalypha *aldabrica* 377
 Acalypha *claoxyloides* 377, **378**
 Acalypha *fryeri* 377
 Acalypha *godseffiana* var. *marginata* 379
 Acalypha *hispida* 379
 Acalypha *hispida* var. *sanderi* 379
 Acalypha *indica* 378
 Acalypha *sanderiana* 379
 Acalypha *tricolor* 379
 Acalypha *wilkesiana* 379
 ACANTHACEAE 547
 Achyranthes 131
 Achyranthes *aspera* var. *aspera* 131, **133**
 Achyranthes *aspera* var. *fruticosa* 132, **133**
 Achyranthes *aspera* var. *velutina* 132
 Achyrosperrum 528
 Achyrosperrum *sechellarum* 528, **529**
 Adansonia *digitata* 169
 Adansonia *madagascariensis* 169
 Adenanthera 269
 Adenanthera *pavonina* 269
 Adenanthera *microsperma* 269
 Adenia 201
 Adenia *gummifera* 201, **202**
 Aegle *marmelos* 432
 Aerva 130
 Aerva *javanica* 131

- Aerva *lanata* 130
 Afzelia *cuanzensis* 261
 Ageratum 629
 Ageratum *conyzoides* 629, **632**
 AIZOACEAE 115
 Albizia 270
 Albizia *falcata* 271
 Albizia *falcataria* 271
 Albizia *lebbeck* 270
 Albizia *moluccana* 271
 Albizia *saman* 271
 Aleurites *moluccana* 392
 Allamanda *cathartica* 466
 Allamanda *violacea* 467
 Allophylus 409
 Allophylus *aldabricus* 410, **411**
 Allophylus *gardineri* 409
 Allophylus *pervillei* **407**, 409
 Allophylus *sechellensis* **408**, 410
 Alstonia 464
 Alstonia *macrophylla* 465
 Alternanthera 132
 Alternanthera *brasiliiana* 135
 Alternanthera *pungens* **129**, 133
 Alternanthera *sessilis* **129**, 132
 Alternanthera *tenella* var. *betzickiana* 135
 Alysicarpus 285, **287**
 Alysicarpus *ovalifolius* 286
 Alysicarpus *vaginalis* 286
 Amaracarpus 579
 Amaracarpus *pubescens*
 subsp. *sechellarum* 111, **580**, 581
 AMARANTHACEAE 124
 Amaranthus 127
 Amaranthus *caudatus* 127
 Amaranthus *dubius* 127, **129**
 Amaranthus *lividus* 127
 Amaranthus *oleraceus* 127
 Amaranthus *tristis* 127
 Amaranthus *viridis* 129
 ANACARDIACEAE 417
 Anacardium 420
 Anacardium *occidentale* 420, **422**
 Angelonia *biflora* 546
 Annona 65
 Annona *cherimola* 65
 Annona *diversifolia* 65
 Annona *glabra* 66
 Annona *muricata* 65
 Annona *palustris* 66

N.B. : Les synonymes sont en caractères italiqes. Les nombres gras indiquent les pages des illustrations.

- Annona reticulata* 66
Annona squamosa 66
 ANNONACEAE 65
Antigonon leptopus 139
Antirrhinum majus 540
Anurosperma pervillei 190
Aphloia 194
Aphloia madagascariensis var. *seychellensis* 194
Aphloia seychellensis 194
Aphloia theiformis subsp. *madagascariensis*
 var. *seychellensis* 194, **195**
Apium graveolens 453
 APOCYNACEAE 456
Apodytes 158, 198, 266, 360
Apodytes dimidiata 147, **359**, 360
Apterantha oligomeroides 126
Arachis hypogaea 308
Aralia balfouriana 452
 ARALIACEAE 443
Ardisia 234
Ardisia crenata 235
Ardisia elliptica 236
Ardisia humilis 236
Argemone mexicana 80
Argusia argentea 511
Argusia sibirica 511
Argyrea nervosa 491
Argyrea speciosa 491
Argyrea tiliifolia 503
Aristolochia gigantea 78
 ARISTOLOCHIACEAE 78
Arthrocnemum indicum 123
Arthrocnemum pachystachyum 123
Artocarpus 94
Artocarpus altilis 95
Artocarpus communis 95
Artocarpus heterophyllus 95
Artocarpus integrifolius 95
Artocarpus odoratissimus 94
 ASCLEPIADACEAE 470
Asclepias curassavica 483
Asclepias fruticosa 483
Astephanus arenarius 481
Astephanus cernuus 481
Asystasia 551
Asystasia gangetica 552
Asystasia sp. A 551, **554**
Asystasia sp. B 552
Averrhoa 441
Averrhoa bilimbi **439**, 441
Averrhoa carambola **439**, 441
Avicennia 525
Avicennia marina 525
Avicennia officinalis 525
 AVICENNIACEAE 524
Ayapana triplinervis 639
Azadirachta indica 432
Azima 354
Azima tetraacantha 354, 355

Bacopa 540
Bacopa monnieri 541, **542**
Bakerella 349
Bakerella clavata subsp. *clavata*
 var. *aldabrensis* **347**, 350
Bakerella clavata subsp. *sechellensis* **347**, 349
 BALSAMINACEAE 441
Barleria 549
Barleria cristata 550
Barleria decaisniana 550
Barleria lupulina 551
Barleria prionitis 550
Barringtonia 187
Barringtonia acutangula 189
Barringtonia asiatica 187, 188
Barringtonia racemosa 189
Barringtonia speciosa 187
Bauhinia galpinii 259
Bauhinia variegata 258
Beaumontia grandiflora 467
Begonia 212
Begonia aptera 213
Begonia coccinea 212
Begonia humilis 214
Begonia seychellensis **213**, 213
Begonia ulmifolia 214
 BEGONIACEAE 212
Benincasa hispida 210
Berrya ammonilla 157
Berrya cordifolia 157
Beta vulgaris var. *esculenta* f. *rubra* 120
Biasoletia nymphaeifolia 72
Bidens 631
Bidens pilosa 631, **632**
 BIGNONIACEAE 565
Bixa orellana 199
 BIXACEAE 199
Boehmeria nivea 96
Boerhavia 111
Boerhavia africana 111, **112**
Boerhavia crispifolia 111, **112**
Boerhavia diffusa 114
Boerhavia insularis 114
Boerhavia repens **112**, 114

- BOMBACACEAE 168
 BORAGINACEAE 503
Bosqueia 84
Bosqueia angolensis 85
Bosqueia gymnantra 84
Bougainvillea 115
Bougainvillea x buttiana 115
Bougainvillea glabra 115
Bougainvillea spectabilis 115
Bougainvillea x specto-glabra cv.
 Mary Palmer 115
Brassaia actinophylla 444
Brassica chinensis 220
Brassica nigra 220
Brassica oleracea 220
Brehmia spinosa 454
Brexia 238
Brexia madagascariensis subsp. *madagascariensis*
 242
Brexia madagascariensis subsp.
 microcarpa **239, 240, 241**
Brexia microcarpa 241
 BREXIACEAE 238
Breynia disticha 376
Breynia disticha fa. *nivosa* 'roseo-picta' 376
Brosimum alicastrum 84
Brownea grandiceps 261
Brownea cf. *latifolia* 261
Brucea javanica 424
Bruguiera 344
Bruguiera gymnorhiza 344, **346**
Brunfelsia grandiflora 484
Brunfelsia hopeana 484
Bryovdes 541
Bryodes micrantha 541, **542**
Bryonopsis laciniosa 207
Bryophyllum calcinum 243
B. pinnatum 243

 CACTACEAE 118
Caesalpinia 256
Caesalpinia bonduc 256
Caesalpinia bonducella 256
Caesalpinia pulcherrima 256
 CAESALPINIACEAE 247
Cajanus 303
Cajanus cajan 305
Cajanus indicus 305
Calliandra 265
Calliandra alternans 266, **267**
Calliandra surinamensis 266
Callistemon citrinus 324

Calonyction aculeatum 494
Calonyction longiflorum 496
Calophyllum 155
Calophyllum inophyllum 8, **155**, 156, 338, 539
Calophyllum inophyllum var. *takamaka* 156
Calopogonium 298
Calopogonium mucunoides 298
Calotropis gigantea 481
Camellia sinensis 151
 CAMPANULACEAE 569
Campanosperma 418
Campanosperma seychellarum **416, 418**
Cananga odorata 66
Canavalia 294
Canavalia cathartica 295, **296**
Canavalia ensiformis 295, 298
Canavalia gladiata 298
Canavalia maritima 295
Canavalia microcarpa 295
Canavalia obtusifolia 295
Canavalia rosea 295, 296, **297**
 CANNABINACEAE 83
Cannabis sativa 83
Canthium 610
Canthium bibracteatum **611, 612**
Canthium carinatum 612, **613**
Canthium sechellense 614, **615**
 CAPPARIDACEAE 215
Capparis 218
Capparis cartilaginea **217, 218**
Capparis galeata 218
Capraria peruviana 546
 CAPRIFOLIACEAE 619
Capsicum annuum 484
Capsicum frutescens 484
Carapa guianensis 432
Carapa moluccensis 428
Carapa obovata 428
Cardiospermum 413
Cardiospermum halicacabum var.
 microcarpum **412, 413**
Cardiospermum microcarpum 413
Carica papaya 205
 CARICACEAE 205
Carissa 458
Carissa edulis var. *sechellensis* 422, **456**, 458
Carissa sechellensis 458
 CARYOPHYLLACEAE 137
Caryophyllus aromaticus 319
Cassia 250
Cassia agnes 251
Cassia alata 252

- Cassia aldabrensis* 255
Cassia exilis 255
Cassia fistula 250
Cassia floribunda 254
Cassia grandis 250
Cassia javanica 251
Cassia mimosoides var. *telfairiana* 255
Cassia nodosa 251
Cassia occidentalis 252
Cassia roxburghii 251
Cassipourea 340
Cassipourea gummiflua 340
Cassipourea lanceolata **338**, 340
Cassipourea paradoxa 340
Cassipourea thomassetii 340
Cassytha 67
Cassytha filiformis 67, **68**, 493
Casuarina 105
Casuarina equisetifolia **103**, 105
 CASUARINACEAE 104
Catharanthus 466
Catharanthus roseus 466
Cedrela odorata 432
Ceiba pentandra 169
 CELASTRACEAE 351
Celosia 126
Celosia argentea 126
Celosia argentea f. *cristata* 126
Celosia madagascariensis 126
Celosia spicata 125
Centella 453
Centella asiatica 453, **455**
Centrosema 300
Centrosema pubescens 300
Cerbera 459
Cerbera manghas 459, **461**, **462**
Cerbera odollam 460
Cerbera oppositifolia 461
Cerbera venenifera 460
Cereus grandiflorus 119
Ceriops **342**
Ceriops candolleana 343
Ceriops tagal **343**, 343
Cestrum nocturnum 485
Chamaecrista 254
Chamaecrista aldabrensis **249**, 255
Chamaecrista telfairiana 255
 CHENOPODIACEAE 120
Chenopodium 120
Chenopodium album 120, **121**
Chenopodium ambrosioides 123
Chenopodium anthelminthicum 123
Chlorophora excelsa 96
 CHRYSOBALANACEAE 245
Chrysobalanus 246
Chrysobalanus icaco 246, **248**
Chrysophyllum cainito 223
Cinnamomum 69
Cinnamomum camphora 70
Cinnamomum verum 70
Cinnamomum zeylanicum 70
Cissampelos 80
Cissampelos pareira var. *hirsuta* 80, **81**
Cissus rotundifolia 399
Citrullus lanatus 210
Citrullus vulgaris 210
Citrus 434
Citrus aurantifolia 435
Citrus aurantium 435
Citrus aurantium subsp. *bergamia* 435
Citrus aurantium var. *sinensis* 436
Citrus decumana 435
Citrus grandis 435
Citrus hystrix 435
Citrus limon 436
Citrus medica 436
Citrus paradisi 436
Citrus reticulata 436
Citrus sinensis 436
Claoxylon sp. 377
Clausena 433
Clausena anisata 433
Clausena excavata 433
Cleome 215
Cleome gynandra 216
Cleome speciosa 218
Cleome strigosa 215, **217**
Cleome viscosa 216
Clerodendrum 513
Clerodendrum calamitosum 515
Clerodendrum fragrans 515
Clerodendrum glabrum var. *minutiflorum* 514, **518**
Clerodendrum humbertii 514
Clerodendrum indicum 514
Clerodendrum philippinum 515
Clerodendrum pyriforme 514
Clerodendrum serratum 515
Clerodendrum speciosissimum 515
Clerodendrum thomsonae 516
Clerodendrum umbellatum 516
Clerodendrum wallichii 516
Clidemia 333
Clidemia hirta **332**, 333
Clitoria 301

- Clitoria ternatea 301
 Clusia rosea 156
CLUSIACEAE 154
 Cocoloba uvifera 139
COCHLOSPERMACEAE 199
 Cochlospermum vitifolium 199
 Codiaeum variegatum 393
 Coffea arabica 616
 Coffea canephora 616
 Coffea liberica 615
 Coffea robusta 616
 Cola nitida 168
 Colea 565
 Colea pedunculata 566
 Colea seychellarum **563**, 566
 Coleus amboinicus 531
 Coleus aromaticus 531
 Coleus atropurpureus 532
 Coleus blumei 532
 Coleus subfrutescens 531
 Colubrina 395
 Colubrina asiatica 395, **397**
COMBRETACEAE 333
 Combretum constrictum 339
 Commicarpus 111
COMPOSITAE 620
 Congea tomentosa 523
 Conopharyngia coffeoides 463
CONVOLVULACEAE 491
 Convolvulus venosus 496
 Corchorus 161
 Corchorus acutangulus 161
 Corchorus aestuans 161
 Cordemoya integrifolia 361
 Cordia 504
 Cordia alliodora 505, **512**
 Cordia lutea 507
 Cordia myxa 505
 Cordia sebestena 505
 Cordia subcordata 504, **506**
 Coreopsis lanceolata **633**, 640
 Cosmos caudatus 640
 Couroupita guianensis 187
CRASSULACEAE 242
 Craterispermum 585
 Craterispermum laurinum 585
 Craterispermum microdon **584**, 585
 Crescentia cujete 565
 Crossandra infundibuliformis 563
 Crotalaria 308
 Crotalaria berteriana **310**, 310
 Crotalaria fulva 310
 Crotalaria juncea 312
 Crotalaria laburnifolia 312
 Crotalaria laburnoides 308, **310**
 Crotalaria pallida 309
 Crotalaria retusa 311
 Crotalaria striata 309
 Crotalaria trichotoma 309
 Crotalaria verrucosa **310**, 312
 Crotalaria zanzibarica 309, 310
 Croton variegatum 393
CRUCIFERAE 219
 Cryptostegia madagascariensis 470
 Cucumis anguria 210
 Cucumis melo 211
 Cucumis metuliferus 211
 Cucumis sativus 211
 Cucurbita moschata 211
CUCURBITACEAE 206
 Cuscuta 491
 Cuscuta campestris **492**, 492
 Cuscuta chinensis 492
 Cyathula 130
 Cyathula prostrata **129**, 130
 Cynanchum callialata **479**, 483
 Cynanchum indicum 477
 Cynometra cauliflora 260

 Datura stramonium 490
 Datura metel 490
 Daucus carota 453
 Deeringia 125
 Deeringia densiflora 125
 Deeringia polysperma 125
 Deeringia spicata **122**, 125
 Delonix regia 260
 Dendrolobium 286
 Dendrolobium umbellatum 286
 Derris 281
 Derris elliptica 281
 Derris malaccensis 281
 Derris trifoliata 281
 Derris uliginosa 281
 Desmanthus 269
 Desmanthus virgatus 269
 Desmodium 288
 Desmodium adscendens 288, 290
 Desmodium caespitosum 288
 Desmodium cajanifolium 290
 Desmodium canum 288
 Desmodium diversifolium 290
 Desmodium frutescens 288
 Desmodium heterocarpon 289

- Desmodium *heterophyllum* 288
 Desmodium *incanum* 288
 Desmodium *polycarpum* 289
 Desmodium *ramosissimum* **287**, 289
 Desmodium *triflorum* **287**, 289
 Desmodium *triflorum* var. *heterophyllum* 288
 Desmodium *triquetrum* 291
 Desmodium *umbellatum* 286
 Dianthus *chinensis* 137
Dichrostachys microcephala 268
 Dillenia 143
 Dillenia *ferruginea* **141**, 144
 Dillenia *indica* **141**, 145
 Dillenia *suffruticosa* **141**, 144
 DILLENACEAE 143
 Diospyros 221
 Diospyros *digyna* 223
 Diospyros *discolor* 222
 Diospyros *philippensis* 222
 Diospyros *sechellarum* 221, **222**
Dipteracanthus monanthos 548
 DIPTEROCARPACEAE 149
 Dipteryx *odorata* 278
 Dipteryx *trifoliolata* 275
 Dodonaea 412
 Dodonaea *viscosa* **412**, 413
Dolichos lablab 307
 Drymaria 137
 Drymaria *cordata* **134**, 137
 Drypetes 375
 Drypetes *griffithii* 375
 Drypetes *riseleyi* 372, 373, 375
 Duranta *erecta* 523
 Duranta *repens* 523
 Durio *zibethinus* 169

 EBENACEAE 221
 Ehretia 508
 Ehretia *corymbosa* 508
 Ehretia *cymosa* **506**, 508
 Elaeodendron *orientale* 351
 Elatostema *latifolium* 100
 Elephantopus 625
 Elephantopus *mollis* 625, **632**
 Elephantopus *scaber* 625
 Emilia 626
 Emilia *sonchifolia* 626, 628
 Entada *rheedii* 261
 Episcia *cupreata* 547
Eranthemum tricolor 555
 Erigeron 629
 Erigeron *karvinskianus* 629, **632**

Eriodendron anfractuosum 169
Ervatamia coronaria 463
 Eryobotrya *japonica* 244
 Erythrina 291
 Erythrina *crista-galli* 291
 Erythrina *indica* 291
 Erythrina *variegata* 291
 ERYTHROXYLACEAE 401
 Erythroxyllum 401
 Erythroxyllum *acranthum* 402
 Erythroxyllum *laurifolium* 402
 Erythroxyllum *novogranatense* 404
 Erythroxyllum *platycladum* 402, **404**
 Erythroxyllum *sechellarum* 402, **403**
 Eucalyptus 323
 Eucalyptus *camaldulensis* 323
 Eucalyptus *robusta* 323
 Eucalyptus *staiigeriana* 323
 Euclinia *longiflora* 572
 Eugenia 320
 Eugenia *aquea* 320
 Eugenia *aromatica* 319
 Eugenia *brasiliensis* 321
 Eugenia *capensis* subsp. *aschersoniana* **318**, 321
 Eugenia *caryophyllata* 319
 E. *Cumini* 320
 Eugenia *elliptica* var. *levinervis* 321
 Eugenia *jambolana* 320
 Eugenia *jambos* 319
 Eugenia *javanica* 320
 Eugenia *levinervis* 321
 Eugenia *malaccensis* 319, 320
 Eugenia *micheelii* 321
 Eugenia *racemosa* 189
 Eugenia *sechellarum* 316
 Eugenia *uniflora* 321
 Eugenia *wrightii* 316
Eupatorium ayapana 639
 Euphorbia 381
 Euphorbia *abbottii* 382
 Euphorbia *betacea* 382
 Euphorbia *cyathophora* 387
 Euphorbia *heterophylla* 387
 Euphorbia *heyneana* 387
 Euphorbia *hirta* 386, **388**
 Euphorbia *hypericifolia* 384
 Euphorbia *indica* 385
 Euphorbia *lactea* 119, 390
 Euphorbia *leucocephala* 390
 Euphorbia *mertonii* 387, **389**
 Euphorbia *millii* 390
 Euphorbia *prostrata* 386, **388**

- Euphorbia pulcherrima 390
 Euphorbia pyrifolia 382, **384**, **385**
 Euphorbia stoddartii 387, **389**
 Euphorbia thymifolia 386, **388**
 Euphorbia tirucalli 390
 Euphorbia viridula 387
 EUPHORBIACEAE 360
 Evolvulus 494
 Evolvulus alsinoides **492**, 494
 Excoecaria 381
 Excoecaria benthamiana 381, **383**
 Excoecaria densiflora 381

 Ficus 88
 Ficus *aldabrensis* 92
 Ficus *avi-avi* 90
 Ficus benghalensis 94
 Ficus benamina 88
 Ficus bojeri 89, **93**, 111
 Ficus carica 88
 Ficus *consimilis* 90
 Ficus densifolia 88
 Ficus elastica 94
 Ficus lutea 89, **91**, **92**
 Ficus microcarpa 94
 Ficus *nautarum* 89
 Ficus pumila 94
 Ficus *pyrifolia* 90
 Ficus reflexa subsp. *aldabrensis* **87**, **92**
 Ficus reflexa subsp. *seychellensis* **87**, 91, **93**
 Ficus *retusa* var. *nitida* 94
 Ficus rubra **90**, 90
 Ficus rubra var. *seychellensis* 91
 Ficus *sechellarum* 91
 Filicium decipiens 417
 Flacourtia 197
 Flacourtia *cataphracta* 198
 Flacourtia indica **196**, 197, 198
 Flacourtia jangomas **196**, 198
 Flacourtia *ramontchi* 197
 Flacourtia *ramontchi* var. *renvoizei* 197
 FLACOURTIACEAE 192
 Flemingia 305
 Flemingia strobilifera 305
 Funtumia elastica 457

 Gagnebina 266
 Gagnebina commersoniana var.
 aldabrensis **268**, 268
 Gaillardia *picta* 639
 Gaillardia pulchella 639
 Gallienia sclerophylla 607

 Galphimia gracilis 406
 Garcinia mangostana 157
 Garcinia xanthochymus 157
 Gardenia *annae* 594
 Gardenia augusta 572
 Gardenia *florida* 572
 Gardenia *jasminoïdes* 572
 Gastonia 447
 Gastonia crassa **449**, 450
 Gastonia lionnetii **448**, 451
 Gastonia sechellarum 447
 Gastonia sechellarum var. *contracta* **446**, 450
 Gastonia sechellarum var. *curiosae* **446**, 450
 Gastonia sechellarum var. *sechellarum* **446**, 447
Geopanax procumbens 444
 GESNERIACEAE 547
 Glinus 116
 Glinus oppositifolius **113**, 116
 Glionnetia 591
 Glionnetia sericea 591, **592**
 Gliricidia sepium 284
 Gloxinia perennis 547
 Gmelina arborea 524
 Gmelina philippensis 524
Gomphandra 357
 Gomphocarpus *cornutus* 483
 Gomphocarpus fruticosus 483
 Gomphocarpus physocarpus 483
 Gomphrena globosa 124
 GOODENIACEAE 569
 Gossypium 185
 Gossypium hirsutum 185
 Gouania 394
 Gouania laxiflora 394, **396**
 Gouania *scandens* 394
 Gouania *tillifolia* 394
 Graptophyllum pictum var. *lurido-sanguineum* 564
 Graptophyllum pictum var. *pictum* 564
 Grevillea robusta 312
 Grewia 158
 Grewia glandulosa 159, **160**
 Grewia *aldabrensis* 158
 Grewia *picta* 158, **159**
 Grewia *salicifolia* 159
 Grisollea 357
 Grisollea myriantha 357
 Grisollea thomassetii 357, **358**
 Guazuma ulmifolia **165**, 168
 Guettarda 616
 Guettarda speciosa **615**, 616
 Gustavia augusta 187
 GUTTIFERAE 154

- Gynandropsis gynandra* 216
Gynandropsis pentaphylla 216
Gynura 625
Gynura sechellensis 626, **627**

Haematoxylum campechianum 260, 273
Halosarcia indica 123
Hazunta coffeoides 463
Hedyotis 585
Hedyotis corallicola **587**, 589
Hedyotis corymbosa 586, **587**
Hedyotis goreensis 586, **587**
Hedyotis lancifolia var. *brevipes* 589
Hedyoyis prolifera 586, **587**
Heliotropium 511
Heliotropium indicum 511, **512**
Hemigraphis alternata 564
Heritiera 164
Heritiera littoralis **164**, 166
Hernandia 72
Hernandia nymphaeifolia **69**, 72
Hernandia peltata 72
Hernandia ovigera 72
HERNANDIACEAE 71
Herpestis monnieri 541
Heterotis rotundifolia 329
Hevea brasiliensis 391
Hibiscus 177
Hibiscus abelmoschus 181
Hibiscus acetosella 180, **182**
Hibiscus hornei 180
Hibiscus liliiflorus 178, 180
Hibiscus mutabilis 180
Hibiscus physaloides 180
Hibiscus rosa-sinensis 180
Hibiscus sabdariffa 178
Hibiscus schizopetalus 180, 181
Hibiscus surattensis 179, **182**
Hibiscus tiliaceus **178**, 179
Hippobroma longiflora 569, **619**
Hiptage benghalensis 405
Holmskioldia speciosa 524
Hydnocarpus anthelminthica 192
Hydrocotyle asiatica 453
Hylocereus undatus 119
Hypoestes 556
Hypoestes aldabrensis **555**, 556
Hypoestes serpens 556

ICACINACEAE 357
Icerya seychellarum 98, 321, 334, 348, 579, 617
Imbricaria seychellarum 227

Impatiens 442
Impatiens balsamina 443
Impatiens gordonii **440**, 442
Impatiens thomassetii 442
Impatiens wallerana 442
Indigofera 284
Indigofera sp. 285
Indigofera argentea 284
Indigofera aff. *diversifolia* 285
Indigofera spicata 284
indigofera suffruticosa 284
Indigofera tinctoria 285
Indokingia crassa 450
Intsia 257
Intsia bijuga 257, **259**
Ipomoea **494**
Ipomoea alba 494
Ipomoea aquatica 497
Ipomoea batatas 498
Ipomoea cairica 500
Ipomoea carnea 500
Ipomoea cymosa 497
Ipomoea digitata 497
Ipomoea fistulosa 500
Ipomoea glaberrima 496
Ipomoea grandiflora 496
Ipomoea hederifolia 501
Ipomoea hornei 496
Ipomoea horsfalliae 501
Ipomoea leucantha 497
Ipomoea littoralis 497, **499**
Ipomoea longiflora 495
Ipomoea macrantha **493**, 495
Ipomoea mauritiana 497, **499**
Ipomoea nil 501
Ipomoea obscura 500
Ipomoea pes-caprae subsp.
 brasiliensis **493**, 495
Ipomoea quamoclit 501
Ipomoea sinuata 502
Ipomoea turpethum 503
Ipomoea venosa 496, **498**
Iresine herbstii 124
Isotoma longiflora 569
Ixora 597
Ixora chinensis 600
Ixora coccinea 600
Ixora finlaysoniana 600
Ixora hookerii 600
Ixora odorata 600
Ixora pudica **598**, 600
Ixora sericea 591

- Jacaranda mimosifolia* 567
Jacquinia macrocarpa 236
Jasminum 536
Jasminum auriculatum 538
Jasminum azoricum 537
Jasminum elegans 538, **539**
Jasminum fluminense subsp. *mauritanum* **537**, 538
Jasminum mauritanum 538
Jasminum multiflorum 539
Jasminum sambac 537
Jatropha 379
Jatropha curcas 380
Jatropha multifida 380
Jatropha pandurifolia 380
Jatropha podagrica 380
Jossinia 320
Jussiaea suffruticosa 326
Justicia 556
Justicia betonica 557
Justicia congestiflora var. *humilior* **558**, 559
Justicia gardineri **557**, 559
Justicia gendarussa **558**, 559
Justicia procumbens 559
- Kalanchoe* 243
Kalanchoe gastonis-bonnierii 243
Kalanchoe laxiflora 243
Kalanchoe pinnata 243
Khaya senegalensis 431
Kirganelia pervilleana 363
Kleinhovia hospita 168
Kopsia arborea 457
Kopsia fruticosa 457
Kortalsella 348
Kortalsella opuntia 349, 350
Kortalsella opuntia var. *richardii* 349
- LABIATAE** 527
Lablab purpureus 307
Lactuca indica 638
Lactuca intybacea 635
Lactuca mauritiana 638
Lactuca sativa 621
Lagenaria siceraria 211
Lagerstroemia floribunda 314
Lagerstroemia indica 314
Lagerstroemia speciosa 314
Lagrezia 126
Lagrezia comorensis 127
Lagrezia madagascariensis 127, **128**
Lagrezia oligomeroides 126, 127, **128**
Lantana 521
Lantana camara 521
Lantana lilacina 521
Lantana montevidensis 521
Lantana sellowiana 521
Laportea 101
Laportea aestuans 101, **102**
Laportea bathiei 101
Lasiandra 357
Launaea 635
Launaea intybacea 635, **636**
Launaea sarmentosa 635, **637**
LAURACEAE 67
Laurentia longiflora 569
Lautenbergia neraudiana 361
Lawsonia inermis 314
LECYTHIDACEAE 187
Leea 400
Leea guineensis 400
Leea guineensis f. *truncata* 401
Leea rubra 400
LEEACEAE 400
Leonotis 533
Leonotis nepetifolia 533
Lepianthes 76
Lepianthes umbellata 76
Leptobudesia spicata 125
Leucaena 272
Leucaena glauca 272
Leucaena leucocephala 272
Leucas 533
Leucas aspera 533
Leucas lavandulifolia 533
Lindernia 543
Lindernia crustacea **542**, 544
Lippia nodiflora 517
Litchi chinensis 414
Litsea 70
Litsea glutinosa 71
Lochnera rosea 466
LOGANIACEAE 454
Lonicera japonica **619**, 619
LORANTHACEAE 345
Loranthus aldabrensis 351
Loranthus sechellensis 349
Ludia 193
Ludia mauritiana var. *mauritiana* 194, **195**
Ludia mauritiana var. *sechellensis* 193, **195**
Ludia sessiliflora 193
Ludwigia 325
Ludwigia erecta 326
Ludwigia hyssopifolia **327**, 329
Ludwigia jussiaeoides 326

- Ludwigia octovalvis subsp. sessiliflora 326, **327**
 Luffa acutangula 211
 Luffa cylindrica 210
 Lumnizera 334
 Lumnizera racemosa 334, **335**
 Lysidice rhodostegia 247
 LYTHRACEAE 314
- Maba sechellarum* 221
 Macfadyena unguis-cati 568
 Macfadyena cf. uncata 568
 Macphersonia 414
 Macphersonia gracilis var. hildebrandtii 414, **415**
 Macphersonia hildebrandtii 414
 Macroptilium atropurpureum 307
 Maerua 219
 Maerua triphylla **217**, 219
 Maillardia 85
 Maillardia montana 85, **87**
 Maillardia occidentalis 88
 Maillardia pendula 85
 Malleastrum 425
 Malleastrum depauperatum 426, **427**
 Malleastrum leroyi 426
 Mallotus sp. 361
 Malpighia coccigera 406
 Malpighia glabra 406
 MALPIGHIACEAE 404
 MALVACEAE 169
 Malvastrum 170
 Malvastrum coromandelianum 170, **182**
 Malvaviscus arboreus var. penduliflorus 186
 Mangifera 420
 Mangifera indica 421
 Manihot 391
 Manihot esculenta 392
 Manihot esculenta cv. variegata 392
 Manihot glaziouii 392
 Manihot utilissima 392
 Margaritaria 370
 Margaritaria anomala var. anomala 371
 Margaritaria anomala var. cheloniphorbe 370, **371**
 Mascarenhasia arborescens 468
 Maytenus 352
 Maytenus senegalensis 352, **353**
 MEDUSAGYNACEAE 151
 Medusagyne 151
 Medusagyne oppositifolia 152, **152**, **153**
 Meibomia cajanifolia 290
 Melaleuca quinquanervia 324
 Melampodium 634
 Melampodium divaricatum **633**, 634
- Melanthera 630
 Melanthera biflora 630, **632**
 Melastoma 331
 Melastoma malabathricum 331, **332**
 Melastoma sechellarum 331
 MELASTOMATACEAE 329
 Melia 431
 Melia azedarach 431
 Melia dubia 431
 MELIACEAE 425
 Melochia 167
 Melochia betsiliensis 167
 Melochia pyramidata **165**, 167
 Memecylon 330
 Memecylon caeruleum **328**, 331
 Memecylon elaeagni **328**, 330
 Memecylon pervilleanum 330
 Memecylon umbellatum 330
 MENISPERMACEAE 79
 Mentha x piperita 528
 Merremia 501
 Merremia dissecta 502
 Merremia peltata 502
 MESEMBRYANTHEMACEAE 115
 Mespilodaphne sp. 373
 Messerschmidia 511
 Microstephanus cernuus 481
 Milicia excelsa 96
 Millingtonia hortensis 567
 Mimosa 270
 Mimosa pudica 270
 Mimosa pudica var. hispida 270
 Mimosa pudica var. unijuga 270
 MIMOSACEAE 261
 Mimosops 226
 Mimosops coriacea 228
 Mimosops hornei 224
 Mimosops sechellarum 226, **227**, **229**
 Mimosops commersonii 228
 Mimosops decipiens 227
 Mimosops thomassetii 227
 Mirabilis jalapa 114
 Mitracarpus 590
 Mitracarpus hirtus **588**, 591
 Mitracarpus verticillatus 591
 Moghania 305
 MOLLUGINACEAE 115
 Mollugo 116
 Mollugo nudicaulis **113**, 116
 Mollugo oppositifolia 116
 Momordica charantia 211
 MORACEAE 83

- Morinda 583
 Morinda citrifolia 583
 Moringa 220
 Moringa oleifera 220
 Moringa *pterygosperma* 220
 MORINGACEAE 220
 Morus alba var. indica 96
 Morus *indica* 96
 Mosoleopsis aldabrensis 597
 Mucuna 292
 Mucuna *atropurpurea* 294
 Mucuna *gigantea* 292, 293
 Mucuna *gigantea* subsp. *quadrialata* 292
 Mucuna *pruriens* var. *utilis* 294
 Mukia maderaspatana 211
 Murraya 433
 Murraya *exotica* 434
 Murraya *koenigii* 434
 Murraya *paniculata* 433
 Murraya *paniculata* var. *exotica* 434
 Mussaenda erythrophylla 614
 Mussaenda frondosa 614
 Myristica fragrans 66
 MYRISTICACEAE 66
 MYRSINACEAE 233
Myrsine capitellata 233
Myrsine cryptophlebium 229
 MYRTACEAE 315
 Mystroxydon 352
 Mystroxydon *aethiopicum* 352, **353**

 Nectarinia *dussumieri* 261
Neoschimperia heterophylla 581
Neowormia ferruginea 144
 NEPENTHACEAE 189
 Nepenthes 190
 Nepenthes *distillatoria* 190
 Nepenthes *madagascariensis* 190
 Nepenthes *pervillei* 190, **191**
 Nepenthes *wardii* 190
 Nephelium lappaceum 415
 Nerium oleander 468
 NESOGENACEAE 525
 Nesogenes 526
 Nesogenes *dupontii* 526
 Nesogenes *prostrata* 526, **527**
 Nicotiana tabacum 490
 Noronhia emarginata 539
 Northea 224
 Northea *brevitubulata* 224
 Northea *hornei* 144, 224, **225**
 Northea *seychellana* 224

 Northea *confusa* 224
 NYCTAGINACEAE 106
 Nymphaea caerulea 79
 Nymphaea lotus 79
 Nymphaea stellata 79
 NYMPHAEACEAE 79

 Obetia 98
 Obetia *radula* **97**, 98
 Obetia *aldabrensis* 98
 Obetia *ficifolia* 98
 Obetia *morifolia* 98
 Ochna 147, 158
 Ochna *ciliata* **146**, 147
 Ochna *fryeri* 147
 Ochna *kirkii* 147
 Ochna *mauritiana* 147
 OCHNACEAE 145
 Ochrosia 460
 Ochrosia *borbonica* 461
 Ochrosia *oppositifolia* 461, **464**, **465**
 Ochrosia *parviflora* 461
 Ocimum 534
 Ocimum *basilicum* **530**, 535
 Ocimum *canum* **530**, 535
 Ocimum *gratissimum* **530**, 535
 Ocimum *sanctum* 535
 Ocimum *tenuiflorum* 535
Odina wodier 419
 OLACACEAE 345
Oldenlandia gorensis 586
Oldenlandia hornei 589
Oldenlandia corymbosa 586
Oldenlandia macrophylla 589
 OLEACEAE 536
 ONAGRACEAE 325
Operculicarya gummifera 419
Ophiocaulon cissampeloides 201
 Opuntia vulgaris 119
 Otacanthus caeruleus 546
 OXALIDACEAE 437
 Oxalis 438
 Oxalis *bakeriana* 438
 Oxalis *corniculata* 438, **439**
 Oxalis *debilis* var. *corymbosa* 438, **439**
 Oxalis *villosa* 438

Pandaca mauritiana 463
 Pandorea pandorana 565
 PAPAVERACEAE 80
 PAPILIONACEAE 273
 Paragenipa 607

- Paragenipa *cervorum* 607
 Paragenipa *lancifolia* 607
 Paragenipa *wrightii* **606**, 607
 Paraserianthes 271
 Paraserianthes *falcataria* 271
 Parinari *curatellifolia* 246
Parinarium *gardineri* 246
 Parkia sp. 261
 Parthenium 631
 Parthenium *hysterothorus* 631, **632**
 Passiflora 201
 Passiflora *caerulea* 203
 Passiflora *edulis* 205
 Passiflora *foetida* 205
 Passiflora *laurifolia* 203
 Passiflora *quadrangularis* 203
 Passiflora *suberosa* 203, **204**
 PASSIFLORACEAE 200
Pavetta *supra-axillaris* 604
Pavetta *trichantha* 604
 Pedilanthus *tithymaloides* 392
 Peltophorum *pterocarpum* 260
 Pemphis 315
 Pemphis *acidula* **311**, 315
 Pentadesma *butyracea* 157
 Pentas 590
 Pentas *lanceolata* 590
 Pentodon 589
 Pentodon *pentandrus* **588**, 589
 Pentopetia *androsaemifolia* **470**, 470
 Peperomia 76
 Peperomia *blanda* var. *floribunda* **75**, 77
 Peperomia *blanda* var. *leptostachya* 77
 Peperomia *dindygulensis* 77, 78
 Peperomia *pellucida* **75**, 77
 Peperomia *portulacoides* **75**, 77, 78
 Peperomia *portulacoides* var. *pilosa* 78
 Peperomia *tomentosa* **75**, 78
 PEPEROMIACEAE 72
 Peponium 206
 Peponium *humbertii* 207
 Peponium *racemosum* 207
 Peponium *sublittorale* 208
 Peponium *vogelii* 207, **209**
 Pereskia *grandifolia* 118
 PERIPLOCACEAE 468
 Persea *americana* 71
 Persea *gratissima* 71
 Petrea *volubilis* 523
 Petroselinum *crispum* 453
 Phaseolus *angularis* 302
Phaseolus *aureus* 302
 Phaseolus *lunatus* **304**, 306
 Phaseolus *vulgaris* 307
 Phelsuma sp. 451
 Phlogacanthus *turgidus* 564
 Phyla 517
 Phyla *nodiflora* 517, **518**
 Phyllanthus 362
 Phyllanthus *acidus* 369
 Phyllanthus *amarus* 367
 Phyllanthus *anomalus* 370
 Phyllanthus *casticum* 363
 Phyllanthus *cheloniphorbe* 370
 Phyllanthus *decipiens* 363, **364**
 Phyllanthus *distichus* 370
 Phyllanthus *maderaspatensis* var. *frazieri* **365**, 366
 Phyllanthus *maderaspatensis* var. *maderaspatensis* 365, **368**
 Phyllanthus *mckenziei* 366, **369**
 Phyllanthus *niruri* 367
 Phyllanthus *pervilleanus* 363, **364**
 Phyllanthus *revaughanii* 366
 Phyllanthus *schimperianus* 363
 Phyllanthus *tenellus* 367, **368**
 Phyllanthus *urinaria* 367
 Physalis 489
 Physalis *alkekengi* 413
 Physalis *angulata* 489
 Physalis *peruviana* 490
 PHYTOLACCACEAE 105
 Pilea 104
 Pilea *microphylla* **103**, 104
 Pimenta *dioica* 324
Pimenta *officinalis* 324
 Pimenta *racemosa* 324
 Piper 73
 Piper *betle* 76
 Piper *nigrum* 75
 Piper *radicans* 73
 Piper sp. 73, **74**, 111
 Piper *umbellatum* 76
 PIPERACEAE 72
 Pipturus 101
 Pipturus *argenteus* 102, **103**
 Pipturus *incanus* 102
 Pisonia 107
 Pisonia *aculeata* 107, **109**
 Pisonia *costata* 110
 Pisonia *grandis* **109**, 110
 Pisonia *macrophylla* 110
 Pisonia *sechellarum* 73, **108**, 110, 264, 444, 579
 Pisonia *umbellifera* 110
 Pithecellobium *ambiguum* 266

- Pithecellobium dulce 273
 Pithecellobium unguis-cati 272
 PITTOSPORACEAE 237
 Pittosporum 237
 Pittosporum senacia subsp. wrightii **237**, 238
 Pittosporum *wrightii* 238
Planchonella obovata 231
 PLANTAGINACEAE 536
 Plantago major 536
 Plectranthus 243, 531
 Plectranthus amboinicus **530**, 531
 Plectranthus prostratus **530**, 532
 Plectranthus scutellarioides **530**, 532
Plectronia acuminata 612
Plectronia bibracteata 612
Plectronia carinata 612
Plectronia celastroides 614
 Pleurostelma 480
 Pleurostelma cernuum 481, **482**
 PLUMBAGINACEAE 139
 Plumbago 139
 Plumbago aphylla **140**, 142
 Plumbago auriculata 143
 Plumbago indica 142
 Plumbago *parvifolia* 142
 Plumbago zeylanica 142
 Plumeria obtusa 467
 Plumeria rubra 467
 Pogostemon 534
 Pogostemon cablin 534
 Pogostemon heyneanus **530**, 534
Poinsettia pulcherrima 390
Polanisia strigosa 215
Polanisia viscosa 215
 Polyalthia longifolia var. pendula 65
 POLYGONACEAE 138
 Polygonum 138
 Polygonum senegalense 138, **140**
 Polygonum senegalense var. robustum 138
 Polyscias 451
 Polyscias balfouriana 452
 Polyscias cumingiana 452
 Polyscias *cutispongia* 450
 Polyscias *filicifolia* 452
 Polyscias fruticosa 452
 Polyscias guilfoylei 452
 Polyscias guilfoylei cv. quinquaefolia 452
 Polyscias *pinnata* 452
 Polyscias scutellaria 452
 Polyscias *sechellarum* 447
 Polysphaeria 608
 Polysphaeria multiflora 608, **609**
 Pongamia *glabra* 281
 Pongamia pinnata 282
 Porana paniculata 502
 Porana volubilis 503
 Portulaca 135
 Portulaca grandiflora 135
 Portulaca mauritiensis var. aldabrensis **134**, 136
 Portulaca mauritiensis var. *grubbii* 136
 Portulaca oleracea var. delicatula 136
 Portulaca oleracea var. granulato-stellulata 136
 Portulaca oleracea var. oleracea **134**, 136
 PORTULACACEAE 135
 Poupartia 418
 Poupartia borbonica 419
 Poupartia gummifera **416**, 419
 Pouteria 230
 Pouteria campechiana 223
 Pouteria obovata 231, **232**
 Premna 516
 Premna *corymbosa* 517
 Premna *obtusifolia* 517
 Premna serratifolia 517, **520**
 Procris 100
 Procris frutescens 101
 Procris insularis **99**, 100
 Procris *pedunculata* 100
 Procris *latifolia* 100
 Protarum 214
 PROTEACEAE 312
 Prunus persica 244
 Psathura 573
 Psathura *fryeri* 581
 Psathura sechellarum **574**, 574, **575**
 Pseuderanthemum 552
 Pseuderanthemum *atropurpureum* 555
 Pseuderanthemum carruthersii var.
 atropurpureum 555
 Pseuderanthemum carruthersii var.
 carruthersii 554
 Pseuderanthemum *malabaricum* 554
 Pseuderanthemum *reticulatum* 555
 Pseuderanthemum tunicatum **553**, 554
 Psidium 322
 Psidium cattleianum 322
 Psidium cattleianum f. lucidum 322
 Psidium guajava 322
 Psidium guineense 322
 Psidium *littorale* 322
 Psychotria 577
 Psychotria *affinis* 577
 Psychotria *dupontiae* 577
 Psychotria *ferruginea* 581

- Psychotria pallida* 577
Psychotria pervillei **576**, 577
Psychotria sechellarum 574
Psychotria silhouettae 111, **578**, 579
Psychotria wrightii 607
Pterocarpus 278
Pterocarpus indicus 278
Pterocypsela 638
Pterocypsela indica **633**, 638
Pteroloma auriculata 291
Pueraria 299
Pueraria phaseoloides 299
Punica granatum 325
 PUNICACEAE 325
Pyrostria lancifolia 607

Quamoclit coccinea 501
Quassia amara 424
Quisqualis indica 338

Radamea prostrata 526
Randia lancifolia 607
Randia sericea 591
Rapanea 233
Rapanea sechellarum 233, **234**, **235**
 RHAMNACEAE 394
Rhipsalis 119
Rhipsalis baccifera 119, **121**
Rhipsalis cassutha 119
Rhizophora 341
Rhizophora mucronata 341, **342**, 593
 RHIZOPHORACEAE 339
Rhynchosia 306
Rhynchosia viscosa var. *breviracemosa* 306
Ricinus communis 393
Riseleya griffithii 375
Rivina 106
Rivina humilis 106
Rondeletia odorata 614
Roripa nasturtium-aquaticum 220
 ROSACEAE 244
Rosa chinensis 244
Rothmannia 594
Rothmannia annae **593**, 594, **595**
 RUBIACEAE 571
Rubus 244
Rubus fraxinifolius 245
Rubus lasiocarpus 244
Rubus macrocarpus 244
Rubus rosifolius 244
Ruellia 548
Ruellia monanthos **543**, 548

Ruellia tuberosa 549
Ruspolia pseuderanthemoides 564
Russelia equisetiformis 545
Russelia sarmentosa 546
 RUTACEAE 432

Salicornia 123
Salicornia pachystachya **121**, 123
Salicornia perrieri 124
Salvadora 356
Salvadora angustifolia **355**, 356
 SALVADORACEAE 354
Salvia coccinea 528
Samanea saman 271
Sambucus canadensis 620
Sandoricum 428
Sandoricum indicum 430
Sandoricum koetjape 429
 SAPINDACEAE 406
Sapindus saponaria 415
 SAPOTACEAE 223
Saraca indica 260
Sarcostemma 478
Sarcostemma viminale 479, **480**
Saritaea magnifica 568
Scaevola 570
Scaevola frutescens 570
Scaevola koenigii 570
Scaevola sericea 570, **570**
Scaevola taccada 570
Schefflera 444
Schefflera actinophylla 444
Schefflera procumbens 111, 444, **445**
Schinus terebinthifolius **422**, 422
Schmidelia monophylla 409
Scoparia 544
Scoparia dulcis **542**, 544
 SCROPHULARIACEAE 540
Scutia 398
Scutia myrtina **397**, 398
Secamone 471
Secamone fryeri 472
Secamone pachystigma 472, **473**, **475**
Secamone schimperiana 472, **473**, **474**
Sechium edule 212
Selenicereus grandiflorus 119
Senecio sechellensis 626
Senna 251
Senna alata 252
Senna x floribunda 254
Senna hirsuta 252
Senna multijuga 253

- Senna occidentalis* **249**, 252
Senna pendula 254
Senna polyphylla 253
Senna sophora 252
Senna spectabilis 253
Senna surattensis 253
Senna tora 253
Sesbania 282
Sesbania aculeata 283
Sesbania bispinosa 283
Sesbania cannabina 283
Sesbania sericea 283
Sesuvium 117
Sesuvium portulacastrum **113**, 117
Shorea selanica 149
Sida 174
Sida acuta 176, **177**
Sida carpinifolia 176
Sida cordifolia **173**, 175
Sida diffusa 175
Sida parvifolia 175
Sida pusilla **173**, 175
Sida retusa 176, **177**
Sida rhombifolia 176, **177**
Sida spinosa 175
Sida stipulata 175, **177**
Sida vescoana 175
Sideroxylon 228
Sideroxylon sp. 224
Sideroxylon attenuatum 231
Sideroxylon cryptophlebium 229
Sideroxylon ferrugineum 231
Sideroxylon inerme subsp.
cryptophlebium 229, **230**, **231**
Siegesbeckia 633
Siegesbeckia 633
Siegesbeckia orientalis 634, **633**
SIMAROUBACEAE 247, 423
Sitodium altile 95
Smythea 398
Smythea dupontii 398
Smythea lanceata **397**, 398
SOLANACEAE 484
Solandra maxima 485
Solanum 485
Solanum aldabrense 486, **487**
Solanum americanum 488
Solanum indicum var. *aldabrense* 486
Solanum lycopersicum 485
Solanum macrocarpon 485
Solanum mammosum 485
Solanum melongena 485
Solanum nigrum var. *americanum* 488
Solanum nodiflorum 489
Solanum seaforthianum 486
Solanum torvum 486, **488**
Solanum tuberosum 485
Solenostemon scutellarioides 532
Sonneratia 313
Sonneratia acida 313
Sonneratia alba **311**, 313
Sonneratia caseolaris 313
SONNERATIACEAE 313
Sophora 275
Sophora tomentosa 275, **276**
Sorindeia aff. *grandifolia* 417
Soulamea 424
Soulamea amara 424
Soulamea terminalioides **423**, 424
Spathodea campanulata 568
Spondias 421
Spondias cytharea 421, 422
Spondias dulcis 421
Spondias mombin 421
Sponia orientalis 82
Stachytarpheta 519
Stachytarpheta indica 519
Stachytarpheta jamaicensis 519, **520**
Stachytarpheta mutabilis 521
Stachytarpheta urticifolia 519, **520**
Stemodia 543
Stemodia verticillata **542**, 543
Stemonoporus 149
STERCULIACEAE 163
Stictocardia campanulata 503
Stictocardia tiliifolia 503
Stigmaphyllon ciliatum 405
Stillingia lineata var. *densiflora* 381
Striga 545
Striga hermontica 545
Striga hirsuta 545
Striga asiatica **542**, 545
Strophanthus gratus 457
Strychnos 454
Strychnos spinosa 454, **455**
Suriana maritima 247, **248**
SURIANACEAE 247
Swietenia 430
Swietenia macrophylla 430
Swietenia mahagoni 430
Synedrella 632
Synedrella nodiflora 632, **633**
Syzygium 316
Syzygium aromaticum 319

- Syzygium cumini* 320
Syzygium jambos 319
Syzygium malaccense 319
Syzygium samarangense 320
Syzygium wrightii 316, **317**

Tabebuia 566
Tabebuia pallida 566
Tabebuia rosea 566
Tabernaemontana 463
Tabernaemontana coffeifolia 463
Tabernaemontana coffeoides 463, **469**
Tabernaemontana coronaria 463
Tabernaemontana divaricata 463
Tadehagi 290
Tadehagi triquetrum **277**, 290
Tadehagi triquetrum subsp. *auriculatum* 291
Tamarindus 257
Tamarindus indica 257, **259**
Tarenna 601
Tarenna nigrescens 601
Tarenna sechellensis **599**, 601, **602**
Tarenna supra-axillaris **603**, 604
Tarenna trichantha 604, **605**
Tarenna verdcourtiana 601
Taxillus sechellensis 349
Taxillus aldabrensis 351
Tecoma stans 568
Tectona grandis 523
Telanthera bettzickiana 135
Tephrosia 279
Tephrosia aldabrensis 280
Tephrosia hookeriana 280
Tephrosia noctiflora **277**, 280
Tephrosia pumila var. *aldabrensis* 280
Tephrosia purpurea 280
Tephrosia subamoena 280
Teramnus 299
Teramnus labialis 299
Terminalia 336
Terminalia arjuna 336
Terminalia bellirica 336
Terminalia bentzoe 336
Terminalia boivinii **335**, 336
Terminalia catappa 336, **337**
Terminalia mantaly 336
TETRAGONIACEAE 115
Tetranthera laurifolia 71
THEACEAE 151
Theobroma cacao 168
THEOPHRASTACEAE 236
Thespesia 182

Thespesia populnea 183, **184**
Thespesia populneoides 183, **184**
Thevetia nerifolia 467
Thevetia peruviana 467
Thomassetia seychellana 241
Thunbergia 560
Thunbergia affinis var. *pulvinata* 561, **562**
Thunbergia alata **562**
Thunbergia erecta var. *alba* 561, **562**
Thunbergia fragrans 561, **562**
Thunbergia grandiflora 560, **562**
Thymus vulgaris 528
Tibouchina sp. 329
TILIACEAE 157
Timonius 617
Timonius flavescens 617
Timonius jambosella 617
Timonius sechellensis 617, **618**
Tithonia diversifolia 640
Toddalia asiatica 432
Torenia fournieri 546
Tournefortia 508
Tournefortia argentea 509, **510**
Tournefortia puberula **507**, 509
Tournefortia sarmentosa 509
Tournefortia sibirica 511
Toxocarpus schimperianus 472
Trachylobium 258
Trachylobium verrucosum 258, **259**
Trema 81
Trema orientalis **82**, 82
Trema guineensis 82
Triainolepis 581
Triainolepis africana subsp. *hildebrandtii* 581, **582**
Triainolepis fryeri 583
Trianthera 117
Trianthera portulacastrum **113**, 118
Tribulus 437
Tribulus cistoides 437, **439**
Tribulus terrestris 437
Tricalysia 597
Tricalysia cuneifolia 597
Tricalysia ovalifolia **596**, 597
Tricalysia sonderana 597
Trichilia 427
Trichodesma zeylanicum 511
Trichosanthes cucumerina 212
Tridax 630
Tridax procumbens **628**, 630
Trilepisium 84
Trilepisium madagascariense 84, **86**
Triphasia 434

- Triphasia trifolia 434
 Tristellateia australasiae 405
 Tristemma virusanum 333
 Triumphetta 161
 Triumphetta *bartramia* 162
 Triumphetta procumbens 162
 Triumphetta repens 163
 Triumphetta rhomboidea 162, **164**
 Turnera 199
 Turnera angustifolia 200
 Turnera *ulmifolia* var. *angustifolia* 200
 TURNERACEAE 199
 Tylophora 476
 Tylophora *asthmatica* 477
 Tylophora coriacea 476, **477, 478**
 Tylophora indica 476, **477, 479**
 Tylophora *laevigata* 476

 UMBELLIFERAE 453
 ULMACEAE 81
 Urena 185
 Urena lobata subsp. lobata 186
 Urena lobata subsp. sinuata 186
 URTICACEAE 96

Vandellia crustacea 544
 Vangueria 610
 Vangueria *edulis* 610
 Vangueria madagascariensis 610
Vateria seychellarum 149
 Vateriaopsis 149
 Vateriaopsis seychellarum **148, 149, 150**
Venana madagascariensis 240
Ventilago lanceata 398
 VERBENACEAE 512
 Vernonia 622
 Vernonia *aldabrensis* 622
 Vernonia cinerea 622, **624**
 Vernonia colorata subsp. grandis 622, **623**
 Vernonia *grandis* 622
 Vernonia sechellensis 623, **624**
 Vigna 301
 Vigna adenantha 302
 Vigna angularis 302
 Vigna *catjang* 303

Vigna lutea 302
 Vigna marina 302, **303**
 Vigna radiata 302
 Vigna *sinensis* 302
 Vigna subterranea 301
 Vigna unguiculata subsp. cylindrica 303
 Vigna unguiculata subsp. unguiculata 303
Vinca rosea 466
 VISCACEAE 345
 Viscum 345
 Viscum album 348
 Viscum *capense* 349
 Viscum *opuntia* 349
 Viscum triflorum 348, **350**
 VITACEAE 399
 Vitex 522
 Vitex *cuneata* 523
 Vitex doniana **518**
 Vitex *hornei* 523
 Vitex pervillei 522
 Vitex trifolia **520, 522**
 Vitis vinifera 399
 Voandzeia subterranea 301

 Waltheria 166
 Waltheria indica **165, 166**
Webera sechellensis 601
 Wedelia trilobata 639
Weihea thomassetii 340
 Wielandia 373
 Wielandia elegans 373, **374**
 Willughbeia cf. *edulis* 457
Wormia ferruginea 144
Wormia suffruticosa 144

 Ximения americana 345
 Xylocarpus 426
 Xylocarpus granatum 428, **429**
 Xylocarpus moluccensis 427, **429**

 Youngia 638
 Youngia japonica **633, 639**

 Ziziphus mauritanus 399
 ZYGOPHYLLACEAE 437

Achévé d'imprimer sur les presses
de l'Imprimerie Darantiere
à Dijon-Quetigny en
avril 2011

Dépôt légal : avril 2011
N° d'impression : 11-0287

Imprimé en France

Mots clés

Seychelles
Océan Indien
Flore
Dicotylédones

Keywords

Seychelles
Indian Ocean
Flora
Dicotyledons

L'archipel des Seychelles détient une part certes modeste mais irremplaçable du patrimoine naturel de l'humanité.

La première flore des Seychelles était intégrée dans l'ouvrage de J. G. BAKER, *Flora of Mauritius and the Seychelles*, paru en 1877. Depuis, et comme dans la plupart des pays tropicaux, le milieu naturel de l'archipel a beaucoup changé du fait de l'emprise grandissante des activités humaines. Aujourd'hui, sauf en quelques endroits qui ont conservé leur aspect primitif, les paysages seychellois sont moins marqués par les plantes indigènes que par la profusion d'espèces exotiques introduites en deux siècles de présence humaine.

Cet essai de mise à jour des connaissances floristiques, consacré aux dicotylédones, met l'accent sur les espèces indigènes et, notamment, les plus originales d'entre elles – dites endémiques – dont l'aire de répartition est limitée aux Seychelles. Par la force des choses, l'ouvrage traite aussi des espèces étrangères, maintenant plus nombreuses et plus apparentes que les espèces indigènes.

The Seychelles archipelago possesses a modest but irreplaceable share of man's natural heritage.

The first flora of Seychelles was included in J. G. BAKER's work Flora of Mauritius and the Seychelles published in 1877. Since then, as in most tropical countries, the natural environment of archipelago has changed considerably as a result of increasing pressure from human activities. Today, except in a few places that still have their original appearance, Seychelles landscapes are less marked by native plants than by the profusion of exotic species introduced during two centuries of human occupation.

This update of knowledge of the flora, dedicated to Dicotyledons, lays stress on indigenous species and especially the most original of them – the "endemic" species – found only in the Seychelles. The book, of course, also covers foreign species which are now more numerous and more conspicuous than the former.



Publications Scientifiques du Muséum
CP 41
57, rue Cuvier
75231 Paris cedex 05
diff.pub@mnhn.fr
www.mnhn.fr



IRD
44, bd de Dunkerque
13572 Marseille cedex 02
editions@ird.fr
www.editions.ird.fr

72 €

ISBN IRD : 978-2-7099-1701-8
ISBN MNHN : 978-2-85653-668-1



ISSN : 1286-4994